This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

No 5184

PRESENTED TO THE UNIVERSITY
BY THE RHODES TRUSTEES

427.18 v 7
1869

REVUE CANADIENNE.

REVUE

CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME SIXIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas

ST. AUGUSTIN.

MONTREAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent.

1869.

REVUE

CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

TOME SIXIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas

ST. AUGUSTIN.

MONTREAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos 6, 8 et 10, Rue Saint Vincent.

1869.

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY

REVUE
CANADIENNE

Philosophie, Histoire, Droit, Littérature, Economie sociale, Sciences, Esthétique, Apologétique Chrétienne.

LES COUPLETS DU JOUR DE L'AN.

Le jour de l'An !

Que de souvenirs dans ce cri ! Que de joies passées, que de douces rêveries ne fait-il pas reparaître ! L'enfance, l'insouciante et trop heureuse enfance, en garde seule les enthousiasmes. Il nous en reste à nous le souvenir ; tout au plus savons-nous regretter ses émotions éteintes, qui se ravivent si difficilement.

Une portion de bonheur semble s'éloigner de nous, un changement se fait avec chaque année qui s'enfuit. Hélas ! c'est nous qui sommes les déserteurs et qui changeons, aujourd'hui, demain, toujours. Ce que nous avons laissé en arrière, cet heureux temps si regretté, rien n'en est perdu, croyons-le. D'autres en jouissent à leur tour ; ainsi va le monde.

Qui peut cependant l'oublier ? Ces joies naïves, ces heures si vite disparues, ont tracé dans nos âmes un chemin qui s'y retrouve sans cesse et qu'à la moindre secousse notre imagination se plait à parcourir. Sur les ailes de la pensée accourent, les uns après les autres, ces grands jours d'autrefois. Alors, pauvres enfants devenus des hommes, nous nous prenons à songer au temps qui ne revient pas, et, d'accord avec la parole du Dante, nous disons : il n'est pire douleur qu'un souvenir heureux dans les jours de misère !

Comme ils étaient beaux *nos* Jours de l'An ! Et notons bien que les moments solennels n'y faisaient point défaut. La pointe du jour éclairait-elle un coin des fenêtres, déjà sur pied, tout le petit monde de la maison battait la diane en s'emparant des cadeaux déposés pendant la nuit auprès des oreillers mollets. Les mains remplies, l'allégresse au cœur, le premier devoir appelait chacun aux genoux du chef de la famille. Heureux les enfants qui ne sont pas orphelins ! ils reçoivent ce matin-là une double bénédiction, et, dans les bras de leur mère, ils n'apprennent pas à pleurer la perte éternellement sensible de leur protecteur naturel.....

A genoux, mes enfants, qui voyez l'existence
Vous sourire sans fin, et qui croyez d'avance
Tenir tout le bonheur que vous promet l'espoir.
A genoux ! et que Dieu dans sa bonté puissante
Conserve encore longtemps dans votre âme innocente
La paix qu'elle semble entrevoir !

Que vous portiez bien haut, toujours, vos jeunes têtes,
Malgré les coups du sort et des sourdes tempêtes
Qui ravagent souvent le triste cœur humain.
Et que, remplis de foi dans les jours de souffrance,
Vous regardiez vers Dieu, notre seule espérance,
Pour vous enseigner le chemin.

Vous aussi vous saurez combien de sombres heures
Peuvent ternir parfois la joie en nos demeures.
Et causer le regret des jours qui sont bannis...
Mais jouez et chantez !—l'enfance, la jeunesse
Ont besoin de gaité, d'espoir, et de tendresse :
Allez en paix, je vous bénis !

Qu'ils étaient beaux *nos* Jours de l'An ! N'est-ce pas qu'ils avaient meilleur air que ceux des derniers lustres écoulés ?

Cette fête remplissait toutes les existences, suspendait tous les calculs matériels, chassait tous les soucis.

La gaité avait mille formes nouvelles, et elle les revêtait prestement dès plusieurs jours avant l'heure.

Les grands et les petits, les pauvres et les riches, les benêts et les gros savants, se transformaient comme au passage d'une fée.

Ce nivellement social opérait des coups d'esprit imprévus.

L'amitié, la complaisance et la candeur descendaient sur la terre ; elles logeaient partout, elles se revêtaient sur mille points à la fois.

Plus de passé sur les épaules, et presque pas de lendemain devant les yeux !....

Si !...un lendemain——mais il s'appelait le Jour de l'An ?...

Les haines soudain enfouies ; la suspension des intrigues ; la franche et ouverte figure du plaisir, remplaçant les masques qui se poursuivent durant toute l'année sur le théâtre de la vie, com-

posaient une physionimie à part qui donnait à ces moment fugitifs les attraits d'une réalité durable.

Et l'on caressait tant les enfants?... Les beaux habits et les bonbons; les compliments et les bonbons; les visites et les bonbons; les promenades et les bonbons arrivaient gaiement, follement, de çi, de là, de droite, de gauche, d'en bas, d'en haut, de partout! On en était accablé, — jamais las

Comment ne point s'expliquer maintenant pourquoi tant de fronts se dérident, tant d'urbanité se dévoile, et d'où vient que tant de propos joyeux éclatent à l'annonce du Jour de l'An? Serons-nous surpris, par exemple, en voyant les écrivains politiques renverser leurs plumes, et au plus fort d'une bataille rangée se mettre brusquement à rire et à conter fleurette aux lecteurs? Non; ces métamorphoses sont dans l'ordre; l'inconcevable serait de ne rien changer à nos habitudes.

Croirez-vous donc que les poëtes vont s'abstenir ce jour-là de participer à la réjouissance publique! Vous les connaissez trop pour ignorer leurs prétentions au droit *d'embellir* toute fête soit d'un bout rimé, d'une complainte, ou d'un sonnet. Mais vous ne les connaissez peut-être pas assez pour savoir que, vers la fin de décembre, ils subissent la tyrannie d'un démon familier qui parvient généralement à leur dicter des lois.

Oui, Mesdames, un diable qui s'appelle le *Diable*, à l'instar de Monsieur Lucifer et de ses confrères. Vous êtes tentées de frémir, d'implorer du secours, ou de vous sauver; n'en faites rien, je vous prie, et veuillez lire :

Votre profonde erreur vient de ce que vous rêvez vos poëtes favoris entourés d'une auréole; portant sur leur personne une majesté qui impose de prime-abord; marchant, ou plutôt planant, à plusieurs millimètres au dessus du sol; bref, vivant en communication directe avec une certaine déesse dénommée la *Muse*. De diablerie, vous n'en voyez pas l'ombre.

La vérité est que : les poëtes ne sont pas du tout phosphorescents; ils ressemblent, à s'y méprendre, à la plupart des hommes laids dont vous repousseriez les photographies loin de votre album; ils fréquentent avec une désolante persistance les sentiers où se bouscule le commun des mortels; que, sur le trépied sacré, ils ont pour unique intermédiaire entre le monde et eux un personnage imaginé par esprit d'opposition aux divinités célestes.

Celui-là, c'est le *diable* de l'imprimerie. J'affirme qu'il n'a pas volé son nom. Il est de lignée authentique. A fur et mesure que le rédacteur ou le poëte (c'est presque toujours l'un et l'autre à la fois) noircit un feuillet de papier, le diable est là qui guette; le

dernier mot est à peine écrit qu'il l'enlève et le jette à l'atelier. Quand il reparaît, c'est pour apporter des épreuves et guetter de nouveaux feuillets.

Ce manége commence le 2 janvier au matin et se termine le soir de la St. Sylvestre, au chant de la *gnignolée*. C'est aussi peu récréatif que vous le pouvez croire ; entr'autres vœux que je forme à l'intention de mes lecteurs, je leur souhaite de ce régime le moins possible.

Le 20 décembre le diable se nettoie les doigts sur la brosse affectée au lavage des caractères d'imprimerie et ensuite il s'adresse à peu près en ces termes au poëte de l'établissement :

— Cousin-germain des dieux ! de même que les employés des Postes expédient invariablement les malles avant que j'aie pris le loisir d'y déposer vos lettres ; de même que vos épreuves deviennent de jour en jour plus sales et plus énigmatiques, de même..... me ferez-vous des couplets pour le Jour de l'An ?...

Le diable cumule les fonctions de " surveillant " du rédacteur et de porteur du journal. Il demande la chanson qui lui vaudra ses étrennes de la part des abonnés de la ville. Impossible de refuser sa prière. Le cœur s'attendrit, on l'écoute, et la malheureuse pièce de vers voit le jour...de l'an.

Les indiscrets prétendent que la vanité des poëtes provoque cette éclosion annuelle. Rien de plus exagéré... sinon pour les rimeurs d'aujourd'hui, à coup sûr pour ceux de l'ancien temps.

Je viens de consulter dans les vieux journaux les poësies écrites de cette façon entre les années 1778 et 1841—il y en a dix-neuf de moins que cinq douzaines — et je constate qu'avant 1830 elles n'étaient pas signées. Donc, écartez la vanité. Le bon motif reste pur de tout alliage.

Il y a vers et poësie. Il y a rimeur et poëte. Il importe peu de savoir quel titre convient aux auteurs de la plupart des couplets du Jour de l'An qui se rencontrent dans la période citée plus haut. Ce n'est pas une marchandise bien rare que des vers, disait le vieux Corneille. Les critiques seront souvent de son avis si jamais ils examinent à la loupe ces productions canadiennes. Mais puisqu'en littérature le mérite est relatif, j'accorderais volontiers une certaine valeur à nombre de couplets regardés comme des hors-d'œuvres par leurs auteurs, et parfaitement relégués aux oubliettes par les générations qui nous ont précédés. D'ailleurs, l'on sait comment naissent les *poësies* du Jour de l'An. Dans l'article que je me suis mis en frais d'écrire, toutes les excuses sont donc valables pour m'autoriser à en parler.

Etrennes du garçon qui porte la GAZETTE DE QUÉBEC *aux pratiques le 1er janvier* 1778 :

En finissant
Cette année mon respect est ferme,
En finissant
Aussi bien qu'en recommençant.
A vous mon principe et mon terme,
Par vous je l'ouvre et je la ferme,
En finissant.

En finissant,
Jusqu'à la mort je vous proteste,
En finissant
Mon respect toujours plus ardent.
C'est le doux espoir qui me reste
Et c'est le ciel que j'en atteste
En finissant.

En finissant
Je la trouve plus belle encore (l'année)
En finissant,
Qu'elle n'était en commençant.
CARLETON, l'appui de son prince,
Met à l'abri notre Province
En finissant.

Carleton fut gouverneur du Canada de 1766 à 1770, sous le nom Guy Carleton ; de 1774 à 1778, sous le nom de Sir Guy Carleton ; de 1786 à 1791, sous le nom de Lord Dorchester ; enfin, de 1793 à 1795, sous le nom de Baron Lord Dorchester. En 1775–76, il *mit notre Province à l'abri* en défendant Québec que les Américains tentèrent vainement d'enlever d'assaut et par la rigueur d'un siége.

Dans sa brochure intitulée : *La Gazette de Québec*, M. E. Gérin,—l'une des connaissances aimées des lecteurs de *La Revue Canadienne*, —écrit : " D'après ce que nous connaissons, ce gouverneur paraît avoir favorisé Brown (William Brown, qui fut éditeur de la *Gazette* pendant les vingt-cinq premières années, 1764–1789, de la publication de cette feuille) autant qu'il fut en son pouvoir de le faire, et lorsque plus tard, il revint gouverner le Canada sous le nom de Lord Dorchester, on rapporte qu'il témoignait une amitié toute spéciale à M. John Neilson, à cette époque très-jeune encore. Mais si Carleton montrait autant de bienveillance, les éloges incessants que lui prodiguait la *Gazette* étaient bien de nature à perpétuer son zèle et sa faveur. C'est à propos de ce puissant bienfaiteur que la *Gazette* poussa la flatterie à ses plus extrêmes limites. Elle alla jusqu'à publier des vers comme ceux-ci :

" O vous qu'a tant vanté la Grèce,
Grand Socrate, illustre Platon,
Que deviendrait votre sagesse
Devant celle de Carleton ! "

A en juger par ce qu'on voit dans la *Gazette*, jamais monarque absolu ne fut plus adulé de ses sujets que Lord Dorchester du peuple canadien qu'il était appelé à gouverner dans des circonstances pourtant fécondes en difficultés de tout genre.

C'était l'âge d'or des gouverneurs : Carleton, surpassant en sagesse Platon et Socrate, permit à nos bons aïeux d'en jucher un au-dessus d'Alexandre le-Grand, et de faire parvenir le huitain suivant à Haldimand, en 1779 :

Joignons tous nos prières,
Nos vœux les plus sincères
Pour notre Gouverneur ;
Et de bouche et de cœur,
Chantons tous d'un accord
Qu'il est la vraie image,
De nom et de courage ;
Que l'univers entier
Célèbre en ce guerrier
LE SALOMON DU NORD.

En 1780, le scrupule s'empare du " garçon qui porte la *Gazette* aux pratiques : "

—S'il faut que dans les premiers jours—Que l'an nouveau commence,—Nous voyions pratiquer toujours—La même impertinence ;

—S'entre-arrêter à chaque pas ;—Agir par politique ; S'entre-baiser comme Judas,—C'est ce que l'on pratique :

—Ne puis-je avec humilité,—Allant à mes pratiques,—Porter pour leur curiosité, —Les nouvelles publiques ?

—Leur souhaiter sincèrement—Une santé parfaite,—Crédit, honneur, contentement,—Félicité parfaite.

—Heureux si ma sincérité,—Partage de mon âge,—Vous fait prendre ma liberté,—Pour un fidèle hommage !

—Elle pourrait vous engager—A m'être favorable,—Et daigneriez me soulager, —D'une main secourable.

Il faut nécessairement choisir dans la masse et renvoyer aux limbes les vers inintelligibles, aussi bien que les souhaits du Jour de l'an, calqués d'année en année sur le premier modèle. Nombre de pièces ne sauraient tenter ni les lecteurs ni le goût moderne. Notre époque possède son contingent de rimes propres à exercer les ongles et les dents des critiques. Soyons satisfaits de nous-mêmes à cet égard.

En 1784, l'éditeur de la *Gazette*, à court de poëte anglais ou français, fait un coup d'état : il donne pour étrennes un calendrier... sur papier jaune.

Les quinze années qui suivent offrent une série de pièces insupportables, sauf en 1799 :

Aujourd'hui sans rancune,
L'on va se visiter
Et suivant la coutume
Mains baisers se donner.
Eh ! mais, oui-dà,
Comment trouver du mal à ça !

Un ami, pour vous plaire,
Vous fait mille souhaits,
Qui, quoique très-sincères,
N'arriveront jamais....
Eh ! mais, oui-dà,
Comment trouver du mal à ça !

Si, pour payer mes peines,
Un lecteur généreux,
Par de bonnes étrennes,
Veut couronner mes vœux.
Eh ! mais, oui-dà,
Comment trouver du mal à ça !

Le numéro du *Mercury* du 1er janvier 1807 est orné d'une centaine de vers, genre sérieux et pompeux. Les Canadiens-français n'y sont pas épargnés; leurs chefs sont peints dans l'attirail de Don Quichotte battant la campagne. On ne leur accorde pas seulement, à titre de compensation, la compagnie du joyeux Sancho; c'était pourtant le bon temps des chansonnettes. Les fondateurs du *Canadien* figurent

" With goose-quill arm'd, instead of spear "
.....
" Revenge, revenge, their clairon sounds;
Revenge, each rock and hill rebounds ! "

Si Juvénal revenait au monde, dit l'auteur, il aurait beau jeu à les fustiger d'importance ! etc.

Le nom de Nelson, mort à Trafalgar le 21 octobre 1805, reçoit une bouffée d'encens; ce qui fournit occasion de dérouler en passant le tableau des victoires des armes anglaises sur mer et sur terre.

La mode était aussi de crier haro ! sur " l'Ogre de Corse." Napoléon, au faîte de sa puissance, faisait trembler l'Europe—hormis M. de Châteaubriand, (c'est lui qui s'en vante) et les gazetiers de Québec. Les légendes populaires l'affublaient de mille façons, toutes plus horribles les unes que les autres. C'était un monstre dont les yeux verts et le rire satanique glaçait le sang dans les veines de ses ennemis; les femmes en mouraient à six pas, et les grenadiers à une distance proportionnée. Quand aux enfants, on se contentait de les écorcher proprement pour les lui servir à la croque-au-sel. Le poëte québecquois exclame donc dans son délire :

Goddess of arms—in thee I trust
Proud France to humble in the dust ;—
Let the Usurper feel thy pow'r !
Of short duration be his hour !

Et pour finir, la formule :

Allow me but one short word more :
Poets you know are always poor ;
Wherefore he prays you to be civil
To his *aide-de-camp*, a poorer *devil*,
Who, in return, news good and rare
Will bring you oft in the NEW YEAR.

La maladie du roi, en 1810, inspire des vers élégants qui se terminent par une sorte d'épigramme :

— Son image reproduite—Jusque dans nos froids climats,—Sans perdre de son mérite,—Décore nos deux Etats.—J'aime mon Roi.—Il a reçu ma foi,—Mais, malgré moi, j'aime souvent—A voir sa face en argent !

En d'autres termes : son image est partout, excepté dans ma poche.

Une chanson sur l'air *God save the King*, redit les exploits des guerriers de 1812-13. En voici un échantillon :

— Tout a fort bien été,—Tout s'est bien présenté,—Pour sabrer l'ennemi ;— Ça m'a remis !

—On a des miliciens,—Bientôt bons tacticiens,—Et tout ça bien conduit,—Fera du bruit !

En 1818, la grande merveille était les bateaux à vapeur, nouvellement lancés sur le fleuve, et qui parcouraient la distance entre Montréal et Québec en trente-six heures, contre vents et marée, disent les journaux.

—Mil huit cent dix-sept s'honore,—D'avoir vu réaliser,—Bien des chef-d'œuvres encore,— Que l'on sait utiliser.—La cataracte effrayante,— Dite de Montmorency, —Sous la main d'œuvre savante,—Offre une merveille aussi :— On perce sa cime, il coule,—Un filet de son torrent ;— A la machine qu'il foule,— Ça donne le mouvement.— Avec nouvel an, j'augure— Nouvelles combinaisons,—Surtout en agriculture,— Propre à nos rudes saisons, etc.

1er janvier 1829. L'*Hymne à Albion* peut être citée toute entière. L'Angleterre, débarrassée de Napoléon, voyait sa puissance succéder à celle du grand captif qu'elle avait étouffé dans une cage trop étroite pour son activité ; l'Europe vivait en paix ; le Canada n'avait jamais joui d'autant de liberté politique que dans les dernières années du règne de George III. En présence d'un horizon aussi serein, le poète exalte la gloire d'Albion. Nous étions cependant bien près du jour où les persécutions allaient recommencer en Canada contre l'élément français.

— Lève ta tête altière,— Noble reine des mers,— Vois devant ta bannière— Se courber l'univers ;— L'Africain redoutable— Tremble à ton seul nom,— Et l'Indou plus traitable,— Craindre ton pavillon !

Oui, ta seule présence,— Fait fuir tes ennemis,— Tu parles de vengeance,— Et tu les as soumis.— Ta voix seule s'oppose— A la fureur des flots ;— Et Neptune compose,— Avec les matelots.

Vois les flottes heureuses—Concentrer dans les ports— De nations nombreuses — Les immenses trésors !—Joindre à l'or de Guinée—Les perles d'Indoustan ; — La vigne fortunée — Aux cannes du Couchant.

C'est pour toi que l'aurore — Fait naître les rubis ; —Et le Cathay s'honore — De filer tes habits—.....Dépose la cuirasse —Et met le casque bas ; —Que l'olivier remplace — La gloire des combats !

Alors ton prince auguste—Comblé d'ans et d'honneur,— Sera contre l'injuste,— L'asile du malheur.— Pour nous, tandisqu'en maître,— Il juge entre les Rois,— Nos délices sont d'être — Fidèles à ses lois !

L'année 1828 s'ouvre par une demi-douzaine de couplets comme on en fait encore, et comme on en fera toujours. On souhaite : " Aux magistrats, l'intégrité ; aux fous plaideurs, la patience ; aux auteurs, plus de modestie ; aux gazetiers, [1] moins de mensonges ; aux grands, beaucoup moins de fierté ; aux débiteurs, un doux repos ; aux créanciers, moins de rudesse ; aux avares, plus de largesse."

Le meilleur couplet du 1er janvier 1830 est peut-être celui-ci ; c'est, pour l'époque, un modèle de versification facile. L'auteur avait dû lire Désaugiers :

Pour la fortune qui varie,
Qu'on se donne moins de tourment ;
Le monde est une loterie
Où le gros lot sort rarement.
Mais c'est la boîte de Pandore
Qui contient ce secret profond ;
On perd, et l'on espère encore
Sur les billets qui sont au fond.

Nous voici en présence de l'année 1831. La politique absorbe toutes les imaginations ; le Parlement est en guerre avec l'oligarchie anglaise ; les libertés du peuple sont menacées ; la crise qui dure depuis quarante ans se complique de deux manières : par l'entêtement que met l'Angleterre à nous refuser justice et par l'adhésion au parti anglais d'un certain nombre de Canadiens-français. Ces derniers figurent sous le nom de *chouayens*, et non pas *chouans*, comme on l'a imprimé. L'origine de ce nom se rattache au combat du Fort Chouagan ou Chouayen (Oswégo) livré le 14 août 1756. La cause du drapeau français paraissait tellement aventurée que plusieurs Canadiens-français penchèrent en cette occasion du côté de l'armée anglaise, espérant se mieux tirer d'affaire en mollissant

1 Le dictionnaire dit que le substantif *gazetier* ne se prend qu'en mauvaise part ; ce n'est pas le sens qu'on lui prête, le Jour de l'An, en Canada.

les premiers ; la victoire inattendue remportée par Montcalm détruisit leurs calculs et jeta le désarroi dans le camp des Anglais. Nos pères se payaient de leur vaillance par des chansons :

Anglais, le chagrin t'étouffe,
Dis-moi, mon ami, qu'as-tu ?
Tes souliers sont en pantouffle,
Ton chapeau z'est rabattu....

devint le " Marlborough s'en va-t-en guerre " du Canada. L'épithète de *Chouayens* s'appliqua du coup aux traîtres et aux transfuges de la cause française.

Soixante et quinze ans après, l'on désignait encore sous ce nom les soi-disant *Royalistes*, attirés par intérêt personnel ou par défaut de patriotisme vers l'oligarchie qui cherchait à nous anéantir politiquement. L'histoire à la main, l'on suit les luttes mémorables où le sentiment populaire se fortifia contre les Chouayens et leur propagande sous l'égide de valeureux patriotes. L'un d'entre ces derniers qui sut se charger en 1831 de donner des étrennes aux Chouayens, n'est pas moins que M. Etienne Parent, alors préoccupé de faire reparaître *Le Canadien*.

Celui dont la prose vigoureuse et finement ajustée ne manquait jamais son but, atteignit en plein la clique détestable qu'il avait visée. Dans une pareille main, l'arme de la chanson valait une phalange d'orateurs.

LE CHOUAYEN.

C'qui m'plait dans la politique
C'est les changements,
C'est pour ça que j'aim'la Clique
Et ses arrang'ments.
Si chacun la laissait faire,
A son opinion,
Ça irait sans commentaire
Avec son *Union*. 1

D'abord, viendrait l'ordonnance
D' fair' tout en anglais ;
On s' defrait par c'tt' observance
De tous les Français.
Par ma foi qu'ça s'rait commode
Pour nos bons Chouayens,
Qui aim'raient si fort la mode
D' n'être plus Canadiens !

Et puis nos biens, et puis nos terres,
Et puis nos contrats,
Et puis nos droits et puis nos douaires,
Tout tomb'rait à bas,
V'là jug's, avocats, notaires,
Au bout d'leu'latin.....
Il n'y aurait qu'les honoraires.
Qui irait leur train !

1 L'Union Législative du Haut et du Bas-Canada, complotée depuis 1822, devait nous être imposée en 1841.

Les aînés de nos familles
Emport'raient tout l'bien ;
Les cadets, garçons et filles,
Pour eux n'auraient rien.
L'aîné, dev'nu gros compère,
Roulerait gros train ;
L'cadet, comme en Angleterre,
Parfois mourrait d'faim.

Oui, c'est c'qui pourrait bien faire
Pour ceux du commun,
Mais ceux au-d'sus du vulgaire
N'vivront pas à jeun.
Ils feront la propagande
Pour nous anglifier ;
Nous n'aurons comme en Irlande
Qu'un' dîme à payer !

Puis, pour ceux qui de la Bible
N'aim'ront pas l'métier,
Pour eux il n'est pas possible
D'vivre en roturier ;
Il faudra bien que la Province
Leur fass' des r'venus,
Et les bons sujets du Prince
Paieront un peu plus !

Si l'Canadien, rest' tranquille,
Tout' ces bell's chos's-là
S'en viendront tout à la file.
Qu'ça s'ra beau d'voir ça !
Mais j'parierais cent pistoles
Qu'y'aura du train ;
Qu'y'aura bien des paroles,
Et aut'chos' p't'-êtr'bien !

La Clique est si pacifique
Qu'ell' n'y tiendrait pas.
Elle a quitté l'Amérique [1]
A causé du tracas.
Le Yankee d'humeur revêche,
Parlant de fair' feu,
Ell' vint ici, comme une flèche,
Reprendre son jeu.

J'crains qu'ici ma chèr' Clique
N'pass' pas long séjour,
Et qu'sa bell' politique
N'vire mal un jour.
Si le Canadien l'emporte,
Ma foi l'y'a du sort :
La Clique vient par la porte
Par laquelle ell' sort !

Couplet du porteur du journal :

1 **Allusion à la** perte que l'Angleterre avait faite de ses colonies américaines, par suite des menées d'une Clique semblable à celle qui nous persécutait.

Chers patrons, si mon Vaud'ville
Vous amuse un peu,
Et que d'une main facile
On m'donn' son aveu ;
De cette Clique célèbre
Que j'chante aujourd'hui,
J'donn'rai l'oraison funèbre
Dans quelqu'temps d'ici.

L'esprit gaulois n'est pas mort, quoiqu'on en dise ; il suffit de savoir que cette chanson eut un retentissement immense dans le Bas-Canada. Le Nestor de notre Presse se rappelle les moindres circonstances au milieu desquelles il la composa, il les raconte avec sa verve inimitable que l'âge est impuissant à contenir.

Si M. Parent veut bien le permettre, les Chouayens ont eu leur revanche en 1838, lorsqu'ils le firent emprisonner sous accusation de crime de haute-trahison ; ce qui ne les a pas empêché de crever à la peine. M. Parent ne s'en porte que mieux et le pays aussi.

Nos hommes publics distingués ont tous, plus ou moins, quelques peccadilles de poésies sur la conscience. Au début de leur carrière, ils ont fréquenté les abords du Parnasse—que ceci serve de consolation aux jeunes gens coupables d'avoir commis des vers du Jour de l'An.

1832.— Autre année inscrite au temple de mémoire. Deux strophes, parmi celles qui portent pour titre *Le dernier jour de l'année* 1832, méritent une mention :

Tu fuis enfin, fatale année,
Source d'éternelles douleurs !
Enfin ta course terminée
Un instant fait trêve à nos pleurs.
Quand le fléau qui dévastait le monde
Nous décima, nous avons su mourir :
Du plomb mortel, la plaie est plus profonde.—
Ne croyons plus à l'avenir !

L'inévitable maladie,
Sur nous répandait son venin ;
L'art la combat par son génie,
Elle résiste, et cède enfin.
Mais qu'opposer au plus affreux des crimes ?
De coups de feu, l'air vient de retentir !.....
On a frappé d'innocentes victimes.....
Ne croyons plus à l'avenir !

Le fléau "qui dévastait le monde" s'appelait le choléra asiatique ; il reparut en 1834 et en 1849.

Le "plomb mortel" et "le plus affreux des crimes" figurent ici un événement historique dont il convient de dire un mot.

Au mois de janvier 1832, *La Minerve* ayant qualifié de "vieillards malfaisants" les Chouayens du Conseil Législatif, M. Ludger Duver-

nay fut arrêté, ainsi que le Dr. Daniel Tracy, fondateur et propriétaire du *Vindicator*, journal ami des Canadiens, qui s'était emparé de l'épithète au bond. Tous deux passèrent près de quatre mois dans les prisons de Québec. M. Duvernay, qui fut incarcéré trois fois dans le cours de sa vie politique, s'appuyait pleinement sur les Canadiens-Français. Le Dr. Tracy, homme d'un mérite incontestable, était supporté de son côté par la partie de la population anglaise restée fidèle à l'honneur et à la justice,—car les droits des Canadiens-français étaient évidents aux yeux des honnêtes gens.

Ce que l'on s'attendait à voir arriva. Les villes de Québec et de Montréal firent frapper deux médailles d'or, dont l'une pour M. Duvernay et l'autre pour M. Tracy. Ces témoignages de sympathie inquiétèrent d'abord les vieillards malfaisants, mais ce fut bien pis lorsque les prisonniers recouvrirent leur liberté ! Un mouvement éclata sur toute la ligne. Entre Québec et Montréal, la rive nord du St. Laurent se transforma comme par magie en route triomphale. Les habitants quittaient leurs travaux, accouraient en foule, dressaient des arcs de verdure et se préparaient à grossir le cortége. Les bras remplaçaient les chevaux aux timons de la voiture des deux patriotes. Il fallait s'arrêter dans chaque village ; s'asseoir à un banquet préparé à l'avance ; chanter *Le Chouayen ;* prononcer des discours, puis repartir de là à la tête d'une suite aussi nombreuse que bruyante,—pour recommencer à dîner, à chanter et à parler dans les villages voisins.

Aujourd'hui, nous ne fesons rien de comparable aux démonstrations que l'on savait improviser il y a quarante ans. Un peuple menacé dans son existence nationale, conquiert ses droits à ses risques et périls ; poussant une manœuvre jusqu'à la dernière limite du possible, il a nécessairement d'autres allures que celles de ses heureux héritiers.

Rendu à Montréal, M. Tracy se porta candidat dans le quartier ouest de cette ville ; son adversaire était M. Bagg, riche marchand anglais en bonne odeur dans les cercles royalistes. A cette époque les bureaux de votation restaient ouverts aussi longtemps qu'il y avaient des votes à enregistrer, pourvu qu'un intervalle de plus d'une heure ne s'écoulât pas entre deux enregistrements.

Le lundi 21 mai, avant-dernier jour de la votation qui était commencée depuis le 30 avril, il y eut une bagarre et les troupes firent feu sur le peuple. M. Garneau dit : " L'on savait choisir les victimes." Aussi, dans cette rencontre, les partisans de M. Bagg ne furent-ils pas plus maltraités que de coutume. Languedoc, Billette et Chauvin tombèrent sous les balles des soldats, dans la grande rue St. Jacques.

Ces trois meurtres n'empêchèrent pas M. Tracy d'être élu le lendemain, mais à une majorité de quatre voix seulement. Le 18 juillet, ce courageux défenseur de nos libertés mourut du choléra, laissant une réputation que l'histoire a confirmée honorablement.

M. F. X. Garneau termine l'année 1834 par une chanson où se révèle la coupe de Béranger. En feuilletant, par exemple, le *Répertoire National*, il est facile de s'apercevoir que le tribun chantant de la France, alors à l'apogée de son prestige, n'était pas inconnu des poètes Canadiens; tous, ils l'imitaient de près ou de loin ; mais celui qui devait être l'historien Garneau semble avoir plus particulièrement compris la manière de suivre un grand poète étranger en restant Canadien. Citons un couplet :

La liberté, fuyant de ses domaines,
Errait en pleurs dans l'ombre des forêts;
Elle entendait au loin le bruit des chaînes,
Et la torture armer ses chevalets.
Mais de ces temps de pleurs et de misères,
Le règne, enfin, pour le peuple est passé.
Chantons! au bruit confus des verres,
Car notre règne est commencé !

M. Chauveau qui écrivit en 1838 son chant l'*Insurrection*, attesterait, à défaut des douloureux souvenirs de ce temps, qu'en 1834 l'on se berçait d'illusions en croyant notre règne commencé. La durée du régime de répression imaginé par une poignée de fonctionnaires trop écoutés du gouvernement impérial, finit par engager M. Garneau à entreprendre la tâche colossale qu'il a si heureusement menée à bout; l'histoire du Canada était destinée à poser une muselière aux insulteurs de notre race.

Salut, ô toi! l'an mil huit cent quarante,
An désiré qu'un prophète a maudit;
Non, tu n'es pas pour nous l'ère sanglante,
Le temps fatal qu'en vain il a prédit!

Une prédiction ancienne et en grand crédit par le monde allait à dire que l'année 1840 serait signalée par des catastrophes effroyables. Pareille épouvante s'était répandue dans le siècle dernier touchant la date de 1740. Le proverbe : Je m'en moque comme de l'an quarante, est tout ce qui en résulta.

En 1841, M. F. M. Derome signe les stances suivantes :

La patrie, aujourd'hui plaintive et désolée
Par d'injustes malheurs,
Heureuse un jour peut-être, ou du moins consolée,
Oubliera ses douleurs.

Du sort des nations Dieu, le souverain maître,
Sait punir et venger;
Et sa puissante main qu'on ose méconnaître
Punira l'étranger!

Silence au noir passé ! la fortune inconstante
Doit ramener enfin,
Après les tristes jours d'une inquiète attente,
Un plus heureux destin.

Après les exécutions de 1838, l'union politique du Haut et du Bas-Canada était imminente. Les vers du poète répondaient au deuil de la nation. Fort heureusement les hommes de cœur ne fléchirent point ; en même temps qu'une lutte d'où ils devaient sortir victorieux, se préparait dans le nouveau Parlement, les élèves des colléges formaient le bataillon des écrivains, poëtes et prosateurs, qui commanda le mouvement littéraire de ces dernières années.

Depuis un quart de siècle, tous tant que nous sommes—enfants, adolescents et vieillards—nous avons reçu des mains du porteur de notre journal les couplets du Jour de l'An. Nous en reparlerons lorqu'ils auront vieillis,—vers la fin de ce siècle,—si l'occasion s'en présente.

Au début de l'année 1869, les *diables* aidant, l'effervescence poétique ne se dément pas. Nous avons abondante moisson de souhaits rimés à bouche que veux-tu ? Ce ne sera pas la faute des auteurs si l'année tourne mal.

N'en déplaise à mes amis, je ne saurais citer toutes les belles choses qu'ils nous font lire. Tirons seulement de la liasse l'amusant croquis dans lequel M. Pamphile Lemay retrace la situation actuelle de l'univers ; c'est l'ancienne facture—la bonne, surtout dans les couplets à chanter :

CHANSON DU PREMIER DE L'AN.

AIR : Gai, lon, la, gai le rosier, Du joli mois de mai !

Voulez-vous que j'vous fasse,
Lecteurs de mon Journal,
Un tableau de c'qui s'passe
Dans ce monde banal ?

Bis. Gai, lon, la, mais sans façon
Payez-moi ma chanson !

Le petit coin de terre
Où nous plaça le ciel
Péniblement digère
Sa blonde lun' de miel.

Nos voisins, gens d'fortune,
Assis les pieds en l'air,
A s'annexer la lune
Songent déjà, c'est clair...

Le Mexique assassine
L'ordre et la liberté :
La griff' de sa voisine
S'allong' de son côté.

L'Angleterre la prude
S'émancipe un p'tit brin :
Son œil noir est moins rude,
Son air devient câlin.

Les soldats de Russie,
Accoutumés aux froids,
N'vont pas en Italie
Peur d's'y brûler les doigts.

La Pruss' qui veut le reste
Des p'tits duchés voisins,
Pour être souple et leste
Se ceinture les reins.

L'Empereur de l'Autriche,
Qui perd partout un peu,
Se doute qu'on le triche
Et veut cacher son jeu.

On dit que dans la France
L'Empire en désarroi
Agonise en silence
Pour n'avoir cru qu'en soi.

Victor le galant homme
Soutient que tout chemin
Ne mène pas à Rome,
Même en partant d'Turin.

Seul, d'un serein visage,
Le Pontife Romain
Entend gronder l'orage
Qui troubl' le genre humain.

L'Espagne, vieille duègne,
Vient de faire un petit...
Du marmot qu'elle craigne
Le féroce appétit.

D'la Grèce et d'la Turquie,
Si je n'me trompe pas,
On va faire un' bouillie
Qui n'sra pas pour les *schahs*.

Pour fair' sortir la Chine
De sa longue torpeur
Faut lui courber l'échine
Sous le pied d'un vainqueur.

Comme un reptile lâche,
La révolution
Poursuit toujours sa tâche
De démolition.

L'odieuse avarice
Adore le métal,
Applaudit l'artifice
Qui double un capital.

L'orgueilleux, que promène
Un vigoureux coursier,
Eclabousse sans gêne
Son piteux créancier.

Sur le chemin d'la vie,
Qui m'semble assez vilain,
L'amour et la folie
Se tiennent par la main.

Mais par quels maléfices
J'oubliais l'jour de l'an ?
Embrassons-nous, lectrices,
Et je prends mon élan...

Gai, lon, la, mais sans façon,
C'est le prix d'ma chanson,

La forme de cette chanson réveille une pensée qui se place d'elle-même à la suite du texte : le rappel des chants nationaux et populaires qu'un travers inconcevable exile des salons.

Avons-nous plus d'esprit que nos pères ? C'est douteux,—douteux ! Eh bien ! pourquoi oublier si résolument leurs refrains ? pourquoi ne pas les remettre en faveur dès que nous avons des poètes tels que M. Lemay prêts à en augmenter le répertoire ? On est si méchant à la ville et au village, qu'au bénéfice de laids petits vers guindés et musqués, l'on fait mépris des honnêtes et joyeux camarades dont ne rougissaient pas des héros qui nous valaient bien.

BENJAMIN SULTE.

Aux Trois-Rivières, ce 8 janvier 1869.

LES DEUX PENDUS.

CHAPITRE II.

(SUITE ET FIN.)

— Je ne me doutais pas de porter en moi un muséum aussi intéressant, dit M. Selwyn, tout en regardant par dessus la tête de M. Muspratt certains bocaux curieux placés sur des rayons.

— Peut-être aimeriez-vous à être mis dans une de ces fioles ? dit le docteur d'un air ironique.

— Qui sait ? ce serait assez juste, ayant si souvent vidé une bouteille, d'en remplir une, repartit M. Selwyn.

Le docteur se détourna dédaigneusement.

" J'ai dit tout ce que j'ai à dire. Je ne puis pas faire davantage pour vous, monsieur Selwyn. Il y a certaines choses dont on ne peut rien faire de bon quoiqu'on fasse.

— Il y en a cependant quelques-unes dont on peut tirer parti quand on s'y met avec toute l'ardeur de la science, murmura M. Selwyn.

— Mais ce n'est pas pour vous positivement que vous êtes venu, dit soudain le docteur.

— J'ai eu le plaisir d'aller m'enquérir de vous l'autre jour à Saint-Barthélemi.

— Je n'ai pas pu vous recevoir, mon temps à l'hôpital appartient aux étudiants et à mes malades. Si vous aviez désiré qu'on vous fit quelque opération...

— A Dieu ne plaise ! s'écria M. Selwyn, non que je ne sois pas persuadé que vous l'eussiez exécutée.

Et s'inclinant encore il continua :

" J'avoue que ce n'était pas tout à fait à propos de chirurgie que je désirais vous parler. Vous avez le droit de voter pour Gloucester."

M. Selwyn représentait cette ville au Parlement.

" C'est ma ville natale, dit M. Muspratt, mais, comme vous le savez, je n'y vais jamais et je ne vote jamais. Quant à mon opinion politique, si l'on peut dire que j'en ai une, vous ne savez peut-être pas qu'elle se résume en peu de mots : je déteste les hommes en place. "

Entre autres *emplois* lucratifs, M. Selwyn jouissait depuis plusieurs années de la sinécure de *contrôleur des fers* et *d'inspecteur des fontes à la Monnaie.*

M. Selwyn salua encore avec le même sourire.

" Je vous sais gré de votre abstention, dit-il, car vous auriez pu voter contre moi, et je ne vous sais pas moins gré de votre franchise. J'adore la franchise et je ne serai pas moins franc que vous. Rasseyez-vous, je vous prie. Merci (le docteur l'avait invité avec un geste impatient à prendre une chaise), je préfère rester debout pour le moment. "

M. Selwyn, ayant posée sur la table sa canne, son chapeau et ses gants, s'appuya gracieusement contre la cheminée sans se douter qu'il prenait avec la poussière l'empreinte du marbre sculpté sur sa manche de velours. C'était un homme grand, droit et mince, son visage ovale était très-pâle, d'une expression singulièrement grave et composée, sa manière de parler lente et cérémonieuse. Ce n'était que de temps à autre, par un furtif clignement de l'œil, qu'il laissait entrevoir que cette solennité de manières était affectée et n'avait d'autre but que de donner plus de piquant à ses paroles. Lorsqu'il débitait quelque plaisanterie, il avait coutume de lever les yeux au ciel et de tirer ses lèvres en bas, comme s'il eût prêché d'un air dévot, et c'était quand il prenait son air le plus grave que ses amis s'attendaient à quelque plaisante boutade.

M. Selwyn puisa lentement une prise de tabac dans une belle tabatière enrichie de diamants et sur le couvercle de laquelle était le portrait d'une chanteuse italienne alors fort à la mode.

" J'avoue franchement, dit-il, que je ne suis pas venu pour vous déranger à propos de votre vote ou autre chose de ce genre. Voici tout simplement ce qui m'amène : lundi dernier, je me suis trouvé par hazard le matin à Tyburn, dans le voisinage de la vilaine invention connue du vulgaire sous le nom de *la jument à trois jambes.*[1] Certains infortunés avaient eu, pour me servir encore d'une expression du vulgaire, *à monter Holbarn-Hill à reculons.* Je

1 *Three legged mare.*

les vis subir la peine de leurs méfaits quels qu'ils fussent. Or il circule une singulière histoire à propos d'un de ces criminels. On se la dit encore à l'oreille, mais avant peu on la cornera dans les rues pour la gratification du public. Par un acte récent, le Parlement, dans son zèle pour la science, a mis à la disposition des notabilités médicales les victimes de la loi. L'exécuteur des décrets de la justice ayant accompli son œuvre, les chirurgiens, paraît-il, sont libres d'accomplir la leur. Que cet arrangement fasse ou ne fasse pas honneur à la faculté, c'est ce que je ne prends pas sur moi de décider. Bref, pour des raisons d'autopsie et d'anatomie, le corps d'un certain malfaiteur a été remis lundi dernier entre vos mains. Mais l'opérateur de Tyburn, affirme-t-on, a été inhabile, son œuvre n'a été qu'imparfaitement exécutée. Entre les mains d'un praticien infiniment plus ingénieux — ai-je besoin de vous nommer, docteur Muspratt, — l'homme est revenu à lui, ou pour mieux dire a été rendu à la vie.

— L'opérateur de Tyburn, comme vous l'appelez, est un maladroit, un imbécile, qui n'entend rien à son métier. Tout médecin vous dira la même chose.

— C'est tout à fait mon opinion — et M. Selwyn prit son air le plus grave, — j'ai toujours été d'avis qu'il n'est rien de tel que d'employer un praticien consommé pour en finir sûrement avec un pauvre diable."

Le docteur était insensible à la plaisanterie; cette pierre jetée dans son jardin tomba inaperçue. M. Selwyn cligna de l'œil. Il semblait jouir d'autant plus de la saillie que ses auditeurs n'appréciaient pas, trouvant sans doute une nouvelle source d'amusement dans leur stupidité.

Sur une table à l'écart se trouvait un buste en marbre de Vicesimus Muspratt que lui avaient offert quelques années auparavant les étudiants enthousiastes de Saint-Barthélemi. Il ne paraissait pas s'être beaucoup soucié de ce présent, que recouvraient d'épaisses couches de poussière. Il prit un pain à cacheter dans un écritoire placé devant lui et s'approcha du buste. Il mouilla le pain à cacheter, le garda un moment sur son doigt, puis, touchant soudain le marbre juste au-dessous de l'oreille, il y appliqua le pain à cacheter.

"Que le nœud de votre corde vienne *là*, et il n'y a pas d'espoir pour votre homme, monsieur Selwyn, pas l'ombre d'espoir. Nouez-la partout ailleurs, là, là ou là, — il désigna différentes parties du cou — et vous introduisez un élément de salut dans l'opération.

— Je vois... cela *dépend*...

— De mille choses, interrompit le docteur, pour qui la plai-

santerie fut encore perdue ; de la longueur de la corde, de la soudaineté de la chute, de l'âge du patient, de sa constitution, de sa force musculaire, de l'action vitale, du temps qu'il est resté suspendu, des moyens employés pour le rappeler à la vie, de la manière de le dépendre, etc. Mais nouez votre corde *là*, et c'en est fait de votre homme.

— *Mon homme?* je vous remercie. Je n'ai jamais songé à faire l'opération moi-même, dit gravement M. Selwyn.

— Vous avez cependant assisté à bien des exécutions, monsieur Selwyn.

— Je ne me rappelle pas avoir assisté à aucune sans avoir eu le plaisir d'y voir aussi le docteur Muspratt.

— Ma profession, monsieur Selwyn, les intérêts de la science...

— Mon cher monsieur Muspratt, je ne vous demande aucune explication. Je ne me préoccupe jamais des motifs des autres et je suis sûr que vous ne serez pas moins indulgent pour moi. Je vous suis très-obligé de votre démonstration, qui est des plus lucides, et j'ai la plus sincère admiration pour le courage philosophique dont vous venez de faire preuve en vous servant de votre buste pour appuyer la force de vos remarques, vous pendant pour ainsi dire en effigie. Toutefois je me permettrai de regarder ce que vous venez de faire comme la simple répétition d'un drame qui n'aura jamais réellement lieu. La science est appelée à se soumettre à des sacrifices ; puisse-t-elle n'en jamais connaître un pareil ! C'est mon vœu le plus fervent."

Le docteur n'écoutait pas ; il regardait fixement son buste avec le pain à cacheter collé sous l'oreille. Puis, reprenant la parole d'un air sérieux comme s'il se fut addressé à un nombreux et invisible auditoire :

"Vous pouvez l'appeler *suffocation* ou *apoplexie*. Par la compression des veines vous arrêtez la circulation ; le sang, empêché de retourner au cœur, se porte au cerveau, et le patient meurt. Ou bien, si la circulation n'est que partiellement dérangée, la corde qui serre le thorax n'empêche pas moins l'air d'arriver aux poumons, et, je le répète, le patient meurt. Si les deux opérations sont complètes, la mort est inévitable ; si l'une des deux est complète, la mort est encore inévitable. Si toutes deux sont incomplètes, si l'artère carotide n'est pas tellement comprimée que le sang puisse encore circuler et ne pas se porter en masse à la tête ; si la corde n'est pas serrée de manière à empêcher quelque provision d'air d'arriver aux poumons, la mort ne sera due qu'à des causes accidentelles et étrangères.

— Nous avons alors tout simplement un cas d'*animation suspendue*,

dit M. Selwyn en étouffant un bâillement derrière une main chargée de bagues.

—Comme vous le dites, un cas d'animation suspendue, répéta gravement M. Muspratt.

—Ainsi que cela est arrivé à un des messieurs que j'ai eu le triste plaisir de voir lundi dernier à Tyburn, dit M. Selwyn d'un air significatif.

Le docteur sortit de sa rêverie.

" Que vous importe cet homme, monsieur ? demanda-t-il sèchement.

M. Selwyn s'accorda la jouissance d'une prise de tabac avant de répondre.

" Nous sommes convenus d'être francs, dit-il. Eh bien, je vous dirai franchement que je désire revoir cet homme que j'ai cru voir mettre à mort lundi dernier et que vos soins éclairés ont rendu à la vie. Vous allez me demander pourquoi je le désire, et je voudrais pouvoir vous répondre d'une manière satisfaisante. Si je vous dis comme le personnage de la comédie : *c'est pur caprice*, cela sera-t-il suffisant ? Si je prétexte l'oiseuse curiosité d'un homme désœuvré, en serez-vous touché ? Si je vous réponds comme une femme : *je le désire parce que je le désire*, accepterez-vous une pareille explication ? Réunissez toutes ces réponses en une seule, et vous aurez une excuse plausible pour condescendre à ma requête.

—Je préférerais une raison meilleure que celles-là.

— Vous demandez de la raison à un homme de plaisir, car c'est bien ainsi que vous m'avez qualifié. Mon cher docteur Muspratt, une pareille remarque n'est guère digne de vous. Quant à ce condamné...

— Je ne sais absolument rien de ce condamné, interrompit brusquement le docteur.

— Conte ! pur conte ! Donc, docteur Muspratt, croyez-vous que je m'en laisserais imposer par un conte ? "

Et M. Selwyn d'un air moqueur menaça du doigt M. Muspratt.

" Je n'entends rien à la loi, dit le docteur après une pause durant laquelle il s'était agité d'un air inquiet dans son fauteuil.

— Et moi donc ? Mon cher monsieur Muspratt, soyez moins injuste, je vous prie. Je n'y entends rien du tout et je m'en occupe le moins possible.

— Ce misérable, à strictement parler, peut être condamné à retourner au supplice. Moi qui l'ai rappelé à la vie, je puis être tenu d'après la loi à le livrer aux autorités. En hésitant à le faire, il est possible que je me rende en quelque sorte responsable devant

la justice. Vous n'avez pas l'intention, je suppose, de trahir cet homme ?

— Pour qui me prenez-vous, mon cher monsieur ? Je ne suis pas M. Jonathan Wild.

— Cependant si vous vous abstenez aussi de le livrer, vous partagez ma responsabilité.

— J'en accepte le risque, " dit M. Selwyn sans balancer.

Le docteur hocha la tête.

" Vous n'avez pas la même excuse que moi, dit-il. La médecine est ma profession. C'est une règle parmi nous de ne faire aucune question indiscrète, de mettre l'art de guérir au dessus de tout. Un malade est simplement pour moi un malade, un homme qui souffre et qu'il est de mon devoir de soulager si je le puis. La nature de sa maladie est tout ce que je cherche à savoir. Quand il est guéri, il peut aller où il lui plaît. Je ne m'en occupe plus. Or celui dont nous parlions...

— Notre ami de Tyburn ? (L'attention de M. Selwyn avait été un peu distraite pendant le discours du docteur.)

— Oui, il n'a été pour moi qu'un malade souffrant d'un accident, la strangulation.

— Accident qui se termine en général fatalement.

— Oui. Si vous étiez un des nôtres...

— Mais je n'en suis pas un, c'est là mon malheur et mon regret de tous les instants. Sous ce rapport, je n'ai aucun droit à voir votre patient. Je n'ai pas l'impertinence de prétendre discuter avec vous touchant sa guérison. Cependant j'ai quelque titre en ma qualité de souscripteur de l'excellente institution qui a l'immense avantage de jouir de vos services.

— Je n'ai jamais vu votre nom sur la liste des bienfaiteurs de l'hôpital de Saint-Barthélemi, monsieur Selwyn. "

M. Selwyn ouvrit, non sans quelque hésitation, son portefeuille — il passait pour ne se séparer qu'avec peine de son argent, — et il jeta sur la table un paquet de billets de banque.

" Là, dit-il, je fais à l'hôpital une donation de vingt livres sterling.

— Une bagatelle ! s'écria le docteur.

— Mon cher monsieur, vous ne me comprenez pas ; j'ai dit distinctement *une donation au fonds de l'hôpital.* "

Le docteur hésita. Il prit les billets de banque, les pesa dans sa main d'un air irrésolu.

" Certes, murmura-t-il, ils seraient les bienvenus... ils aideraient à faire beaucoup de bien. Le motif importe-t-il beaucoup ?

—Et maintenant, mon cher monsieur, m'est-il permis de voir votre patient?

—Ce n'est point ici un théâtre. Je ne suis pas un bateleur. On ne paye pas ici une loge pour voir une comédie... "

Le docteur allait continuer d'un ton passablement irrité quand une porte s'ouvrit sans bruit derrière lui, et une troisième personne entra dans la chambre. M. Selwyn prit une prise de tabac.

" Les débats sont clos, dit-il avec calme ; les oui l'emportent. Mon cher docteur Muspratt, je ne pourrai jamais assez vous remercier ni louer assez hautement votre habileté. Notre ami de Tyburn ! Mais c'est merveilleux ! "

Et M. Selwyn regarda curieusement le nouveau venu.

CHAPITRE III.

C'était un homme maigre et de très-courte taille, portant des vêtements trop larges pour lui, quelque vieille défroque du docteur selon toute apparence. Il avait la peau noire, les traits plats, un front bas et déprimé. Il n'avait pas de perruque et ses cheveux court-tondus ressemblaient à une calotte d'un brun sale. Sans l'éclair qui venait de temps à autre briller dans ses petits yeux noirs abrités sous d'épais sourcils, son visage eût paru complétement dépourvu d'intelligence, comme s'il eût appartenu à quelque classe inférieure de la création animale.

" Comment osez-vous entrer ici? lui demanda le docteur d'un ton courroucé.

— Ma foi, c'était si embêtant de rester là tout seul, et j'ai entendu Son Honneur et pour sûr je l'ai reconnu, dit l'homme avec un accent irlandais des plus prononcés. " Sa voix était rude et rauque, et il accompagnait ses paroles de gestes peu mesurés.

" Vous me connaissez? dit M. Selwyn avec surprise.

— Votre Honneur n'a sûrement pas oublié Thady Cassidy — et il porta la main à son front en guise de salut. — Et n'ai-je pas souvent vu Votre Honneur, monsieur, dans les écuries de milord March, à Newmarket? Et ils ont prétendu que j'avais triché en donnant à boire à la jument pommelée et fait perdre la course à Sa Seigneurie. Mais ne croyez pas ces mauvais garnements ni leurs impudents mensonges, monsieur. Ils m'ont fait chasser de ma place et ont essayé de ruiner un pauvre garçon qui n'a jamais fait de mal à créature vivante. Je n'ai jamais touché à l'eau de la jument, Votre Honneur ; le ciel m'en est témoin. Votre Honneur ne peut sûrement pas croire leurs mensonges ni aider à nuire à la réputa-

tion d'un pauvre diable. Il n'y eut jamais dans leurs écuries un garçon qui travaillât autant que Thady Cassidy. Pour sûr, Votre Honneur le sait bien.

— Vous êtes ivre, coquin ! s'écria le docteur Muspratt en se levant.

— Ne dites pas cela, cher docteur, dit l'homme en joignant les mains d'un air suppliant. Un de vos bocaux s'est brisé dans l'autre chambre. Pour sûr, je ne sais pas comment cela s'est fait ; c'était le diable qui était dedans apparemment. Un grand vilain serpent qui avait besoin de se tourner peut-être, sans se préoccuper du verre à côté de lui. Et dire qu'on dépense de la bonne eau-de-vie pour une pareille créature ! Ce vilain voleur s'en était donné à ne pouvoir tourner ! Je n'ai fait qu'y poser les lèvres... un excellent usquebaugh s'il s'en fut jamais ! D'autant plus dommage de le dépenser pour un animal de cette espèce. Ne dites donc pas que je suis ivre, cher docteur. Je sais bien que je ne le suis pas, moi qui vous parle.

— Sale ivrogne ! Hier encore vous m'avez joué le même tour. Vous brisez tous mes bocaux. Vous allez détruire ma collection.

— Comment aurais-je su que ce n'était ni de l'eau ni de l'huile, si je n'y avais pas mis les lèvres ? Pour sûr, c'est gaspiller de la bonne liqueur que de la donner à pareille vermine, et c'est exposer un homme à la tentation que de le laisser seul en pareille compagnie. Que peut-il faire, sinon sentir, regarder et goûter ? Est-il juste, je vous le demande, que de pareilles créatures aient tout cela à boire et qu'un pauvre garçon comme moi n'en ait que la vue ? Non, que diable ! Ce n'est pas juste du tout... pas du tout.

— Le drôle aime apparemment les boissons qui ont du corps, dit M. Selwyn.

— Ah ! c'est Son Honneur, M. Selwyn, qui me recommandera.

— Non certes, mon garçon. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble avoir entendu parler de toi à Newmarket, quoique je ne t'aie pas reconnu pour le même individu lundi dernier. Le plus franc vaurien des écuries. N'était-ce pas là ce qu'on disait de toi à Newmarket, maître Cassidy ?

— Oh ! pour sûr non, Votre Honneur. On voulait parler de Tim Mahony ou de Patrick Delane peut-être. Votre Honneur ne peut pas croire cela d'un pauvre garçon du Connaught, d'un garçon laborieux, honnête et rangé comme moi.

— J'ai assez d'un drôle tel que vous, s'écria le docteur ; vous quitterez ma maison. Vous irez où vous voudrez."

L'Irlandais hocha la tête d'un air narquois.

" Non, cher docteur, je ne vous quitterai jamais. Pourriez-vous

m'en croire capable ? Ne serais-je pas un ingrat? Ne m'avez-vous pas tiré de peine? Pour sûr, j'ai bien cru que c'en était à jamais fait de moi quand ce gueux a noué la corde autour de mon cou. Mais Votre Honneur en savait plus que moi. Et après cela je quitterais Votre Honneur! Jamais! Votre Honneur ne le voudrait pas. Je suis pour la vie votre plus fidèle serviteur.

— Je n'ai pas besoin de vos services, coquin!

— Ah! mais Votre Honneur n'a pas le choix — et le visage de l'Irlandais s'illumina d'un rire satanique. — Pourquoi m'avez-vous rendu à la vie sans me consulter, si ce n'était pas pour prendre soin de moi et me conserver après? Certes, je ne quitterai jamais Votre Honneur. Comment pourrais-je être aussi ingrat? N'avez-vous pas été une mère pour moi en me donnant une seconde fois la vie? En vérité, c'était plus que ma propre mère n'eût pu faire; elle n'était jamais assez dégrisée pour cela, la pauvre femme! Dieu veuille avoir son âme! Et Votre Honneur voudrait-il maintenant m'abandonner? Pour sûr, Votre Honneur ne peut y songer, et Thady Cassidy n'est pas homme à laisser faire Votre Honneur, si jamais vous vouliez y penser. Vous avez pour jamais un fidèle serviteur à vos côtés, cher docteur; quoi qu'il arrive, Thady Cassidy ne vous quittera jamais. "

Le docteur Muspratt s'agita dans son fauteuil.

" Sur quelle accusation avez-vous été condamné, monsieur Cassidy? demanda M. Selwyn; ce n'est pas pour quelque méfait commis chez lord March, je suppose?

— Aurais-je jamais pu nuire à Sa Seigneurie? Votre Honneur m'en croit-il capable? Il y a des mois que j'ai quitté Sa Seigneurie et que je suis venu à Londres. Et c'est alors que ces menteurs ont prétendu que j'avais volé un mouton.

— Et vous ne l'aviez pas volé?

— Sauf votre respect, ce n'était qu'un agneau. Pourquoi aurais-je volé un mouton? Je voudrais bien le savoir. C'était en traversant Tothill-Fields, et j'entends bêler la pauvre petite créature. Cela me fendit le cœur, de sorte que je le pris dans mes bras pour l'aider à chercher sa mère. Mais je ne pus pas la trouver, et alors je portai l'agneau chez moi. Et ces vauriens de Bow-street sont venus après moi disant que je l'avais volé, et ils m'ont fait juger pour cela et l'on ma déclaré coupable. La peste soit d'eux! En vérité, tout cela est comme un rêve maintenant. Ah! ils ont été durs pour un pauvre garçon qui n'avait fait de mal à personne. Et alors... quand j'y pense! Je suis monté dans la charrette; il y en avait d'autres avec moi; ils prenaient aussi très-bien la chose, comme si d'être pendu était une affaire toute simple après tout. Ils étaient très-bien

habillés ; ils avaient des rubans noués dans leurs cheveux poudrés, des boucles d'argent à leurs souliers et des manchettes autour de leurs poignets. Et le chapelain y était aussi ; c'était un homme à la parole consolante ; seulement je ne pouvais pas bien l'entendre, à cause du roulement de la charrette et des cris de la foule. Je ne me sentais pas à l'aise. Ah ! Thady Cassidy, me disais-je, pauvre garçon, c'en est fait de toi de toutes manières. Et ma main tremblait tellement, que je n'ai jamais vu pareille chose; et alors une jolie fille — Dieu bénisse son doux regard ! — m'a donné un bouquet pour tenir dans une main et quelqu'un m'a glissé un livre de prières dans l'autre, puis ils m'ont souhaité bonne chance. Nous nous sommes arrêtés en chemin pour boire le coup de Saint-Giles, mais le cœur ne m'en disait rien ; jamais la boisson ne répugna autant à mon estomac. Le chapelain — c'était un gentleman bien poli que le chapelain — but ma part ; certes, elle était bien à son service. Et quelle matinée pluvieuse aussi et quel long voyage ! Je crus que mon tour ne viendrait jamais. J'avais si froid, avec mes mains liées derrière le dos, attendant que la charrette se retirât de dessous moi ! Puis quoi alors ? Ma foi, je ne puis le dire à Votre Honneur. Je vis des chandelles allumées, des étincelles, des nuages rouges et brillants dansant devant mes yeux, puis des épingles et des aiguilles par tout mon corps, et le docteur versant de l'eau chaude sur moi, m'appliquant des vésicatoires sur la nuque, me frottant avec des flanelles chaudes et me saignant au bras. Oh ! quelle peine je lui ai donné et combien j'ai souffert ! Pourrais-je jamais l'oublier et songer à le quitter ? Non, non ! Thady Cassidy est à jamais son fidèle serviteur."

Le docteur soupira. M. Selwyn sourit.

" Etes-vous satisfait ? lui demanda M. Muspratt.

-- C'est réellement une charmante histoire. Notre ami de Tyburn a un veritable génie pour les narrations.

— Voulez-vous le prendre à votre service ? demanda le docteur d'un air bourru.

— Je vous remercie. Je ne voudrais pas priver votre collection d'un spécimen aussi singulier.

— De quelle utilité m'est-il *maintenant ?* demanda le chirurgien en soupirant.

— Je ne sais trop, en vérité. En dépit de l'acte du Parlement, vous ne pouvez guère disséquer un homme vivant, j'imagine.

— Cela offrirait pourtant des études très-curieuses, dit M. Muspratt d'un air pensif.

— Vous avez été imprudent, je le crains, mon cher docteur ; vous n'avez réellement pas réfléchi. S'il était absolument nécessaire de

conserver votre criminel dépendu, n'auriez-vous pas pu l'empailler ou le mettre dans un bocal d'alcool ? Sous l'une ou l'autre de ces formes, il eût offert, je crois, un aspect aussi séduisant qu'à présent. Si charmé que je sois de sa société pour le quart d'heure, je ne doute pas que mes amis ne m'approuvent de le préférer tel que je l'ai vu lundi dernier, après l'opération de M. Ketch. Je ne savais pas alors que ce digne fonctionnaire s'était si maladroitement acquitté de son office. Il y a toujours un certain intérêt qui se rattache aux défunts, sans parler d'une exquise tranquillité de manières. Que ne peut-on en dire autant des vivants ! "

M. Cassidy regarda tour à tour le docteur et M. Selwyn. Il ne comprenait qu'en partie la portée des remarques de ce dernier. Il passa la main d'un air inquiet sur sa tête tondue.

" Voudrait-il vraiment que je fusse empaillé ? Ma foi, ce serait bien dur pour un pauvre diable. Suis-je un oiseau ou une bête pour qu'on m'empaille ? demanda-t il.

— Une bête décidément, monsieur Cassidy, si vous insistez pour connaître ma façon de penser, dit M. Selwyn.

— Mettez-moi alors dans un bocal comme ces serpents et ces monstres sur les rayons là-bas, et remplissez-le d'usquebucgh, en ayant soin d'ôter le bouchon de liége, afin que je puisse respirer et boire une goutte quand j'aurai soif. Je ne me plaindrai pas beaucoup de cela ; mais quant à m'empailler ! Certes, c'est bien triste et surtout bien sec. "

M. Muspratt se leva.

" En voilà assez, dit-il. Sortez d'ici, drôle. Je vous défends d'y rentrer jamais.

— Certes, je m'en irai, cher docteur. C'est à votre fidèle serviteur que vous parlez. Je n'ai pas eu l'intention de vous offenser. Je me tiendrai aussi tranquille qu'un agneau.

—Que celui que vous avez volé, dit M. Selwyn.

— Ah ! Votre Honneur sait que celui-là n'a que trop bêlé. Malédiction sur lui ! Je me retire, cher docteur, je me retire. "

Et M. Cassidy sortit de la chambre.

" Etes-vous satisfait ? monsieur Selwyn, demanda le docteur.

— Parfaitement. " Et reprenant son chapeau, sa canne et ses gants, M. Selwyn se disposait à partir. " Comment pourrais-je jamais vous témoigner toute ma reconnaissance pour l'agréable moment que vous m'avez fait passer ? dit-il en s'arrêtant sur le seuil de la porte.

— En ne revenant jamais ici, répondit vivement le docteur.

— Mon cher monsieur, le prix est fort au-dessus de mes moyens.

Vous avez une trop haute opinion de ma modération. Vous me demandez de faire ce qui est clairement impossible.

— Il faut que j'aie de la patience ! s'écria M. Muspratt.

— Naturellement, c'est une vertu essentielle et indispensable pour les médecins qui veulent avoir des patients.

Encore un jeu de mots comme tant d'autres bons et mauvais dont M. Selwyn était l'auteur.

Il descendit légèrement les dégrés du perron du docteur Muspratt et s'installa dans sa chaise à porteurs.

"Chez M. Walpole, Arlington-street, dit-il." Et ses porteurs partirent.

CHAPITRE IV.

Tout cela était vraiment désagréable pour le docteur Muspratt Pourquoi sa vie retirée et studieuse devait-elle être ainsi troublée? Et d'abord par ce terrible Irlandais qu'il avait rendu à la vie, et qui, par un raisonnement logique des plus singuliers, insistait sur le droit qu'il avait de vivre désormais aux dépens de son bienfaiteur, puis par M. George Selwyn, dont l'humeur facétieuse semblait si étrangement déplacée dans les sombres appartements du docteur et dont les plaisanteries trouvaient de dignes échos dans les clubs, dans les réunions des femmes de qualité et dans les lieux fréquentés par les hommes à la mode, mais produisaient un effet si choquant dans le muséum de M. Muspratt, au milieu de ses spécimens d'anatomie comparée?

Cela n'empêcha pas M. Selwyn de revenir maintes et maintes fois à Great Newport-street. Sa chaise à porteurs était constamment à la porte du docteur. Il était enchanté; il avait trouvé un homme sur lequel ses plaisanteries n'avaient aucune prise, qui n'affectait même jamais de les comprendre, en un mot pour lequel elles passaient inaperçues. C'était une sensation nouvelle pour M. Selwyn. Il commençait à se fatiguer des bons mots applaudis, d'autant plus qu'il savait par expérience que les plus bruyants applaudissements viennent en général de ceux qui comprennent le moins ce qu'ils applaudissent. Pour le plaisant de profession, les applaudissements sont comme l'air qu'il respire; cessez de rire et le chagrin s'empare de lui. Mais M. Selwyn se piquait de ne pas être un plaisant de profession. Ses saillies eussent été aussi heureuses, pensait-il, dans la solitude d'une prison que dans le salon le plus fréquenté. Ce qu'il en faisait était pour sa propre satisfaction. Les personnes présentes pouvaient en rire, peu lui importait. Il pouvait, lui, se

passer de leur rire comme de leur présence. C'est ainsi que pour le moment, il se plaisait dans la société du docteur Muspratt, raillant, persiflant, selon sa coutume, de son air tout à la fois grave et facétieux.

Il était étrange que le docteur Muspratt supportât les visites d'un pareil bel esprit. N'était-il pas souvent tenté de lui faire dire qu'il n'y était pas ou de le reconduire immédiatement à sa chaise à porteurs en le priant de ne plus revenir à Great-Newport-street ? Le docteur n'était pas d'humeur très-débonnaire en général. Il était rêveur, distrait, absorbé en lui-même, manifestait de temps à autre l'irascibilité de l'homme d'étude. Cependant il supportait M. Selwyn sans trop le définir, le regardant avec une espèce d'étonnement à moitié dédaigneux comme le spécimen d'une espèce de créature qu'il n'avait jusqu'alors jamais rencontrée, sans aucune valeur, bien entendu, mais nouvelle pour lui et valant par conséquent la peine d'être étudiée à ses heures de loisir. Il est aussi possible que le docteur eût à son insu un certain respect pour la position sociale de M. Selwyn. Il n'y avait pas encore très-longtemps que la Faculté jouissait de la considération publique. Le chirurgien de l'époque ne s'était que tout récemment affranchi de sa dégradante connexion avec le barbier, le charlatan et l'astrologue. Il se pouvait que M. Muspratt, bien qu'assez tranchant sur toute autre matière et ne se faisant aucun scrupule de dire toute sa pensée, hésitât à braver ouvertement un aussi grand personnage que M Selwyn, l'intime ami des grands, le représentant de Gloucester au Parlement, homme en place, qui plus est. Agir avec lui poliment était une chose, mais le mettre à la porte et lui dire de se mêler de ses affaires en était une autre bien différente, — c'était plus en un mot que le docteur n'était préparé à entreprendre. Pour toutes ces raisons réunies, quoiqu'il s'abstint d'user de son vote comme électeur et déclarât hautement son horreur pour les places du gouvernement, M. Muspratt subissait les invasions de M. Selwyn

Une bien plus grande source d'ennuis et d'inconvénients pour M. Muspratt résultait de la conduite de M. Cassidy. Cet homme s'était installé carrément chez lui, et tous les efforts pour l'en expulser étaient inutiles. Il se proclamait le fidèle serviteur de M. Muspratt et soutenait qu'aucun congé donné un mois d'avance, ou autre notification de ce genre, n'était applicable dans son cas. Le docteur, lui ayant donné la vie, était tenu à lui fournir les moyen d'entretenir cette vie. En retour, il était prêt à lui rendre tous les services qu'il était capable de lui rendre. Cette espèce de solidarité ne faisait pas l'affaire du docteur. Non-seulement les services de M. Cassidy étaient superflus, mais sa conduite causait un véritable

préjudice à son patron. Sa partialité pour les liqueurs spiritueuses était poussée jusqu'à la passion ; rarement il était *à jeun ;* quoiqu'il touchât, il ne manquait jamais de le casser, et sa façon d'agir avec le muséum et la collection du docteur était véritablement désastreuse. Son inhabileté à distinguer l'esprit-de vin du gin, du wiskey ou de l'usquebaugh, l'exposait d'un côté à être presque toujours ivre et de l'autre à commettre d'affreux ravages parmi les fioles et les bocaux de M. Muspratt. Puis un soupçon s'était emparé de M. Cassidy. Il s'imaginait que le docteur, désireux de s'affranchir de ses obligations à son égard, méditait de se débarrasser de lui à la première occasion. Il résolut donc de prévenir ce prétendu complot contre lui en exerçant une surveillance incessante sur les mouvements du docteur. Quant le docteur allait en ville, il était suivi par une espèce d'ombre sous la forme de son " fidèle serviteur " Thady Cassidy, armé d'un gourdin et ressemblant singulièrement à un voleur de grand chemin. Tandis que le docteur s'occupait de ses malades à Saint-Barthélemi ou faisait ses cours aux étudiants, ce serviteur fidèle l'attendait à la porte de l'hôpital, épiant son retour avec impatience. Dans sa propre maison, M. Muspratt avait toujours sur ses talons l'infatigable espion qui le regardait d'un air à lui faire comprendre qu'il n'y avait pas moyen d'échapper à sa surveillance. Il est vrai qu'un mot murmuré à qui de droit eût suffi pour envoyer M. Cassidy à Newgate et de là à Tyburn ; mais le docteur n'aurait pu se résoudre à adopter ce parti, alors même qu'il eût été bien sûr, ce qui n'était pas le cas, qu'un remède aussi expéditif était le plus simple et le plus facile. Il faut dire cependant que, agacé, torturé comme il l'était ordinairement par cette omniprésence importune, M. Muspratt se surprenait parfois à bistouris et ses lancettes comme s'il eût été possédé du désir de manier ses instruments et faire une expérience sur la personne de M. Cassidy.

Mais le docteur avait ses occupations et ses distractions. Il avait enfourché un dada dont la nature thérapeutique, si l'on peut s'exprimer ainsi, était en harmonie avec la profession de son cavalier. M. Muspratt étudiait la strangulation comme il l'eût fait d'une maladie. Son succès dans le cas de M. Cassidy — dont les résultats avaient eu tant d'inconvénients — aurait presque dû suffire pour le dissuader de poursuivre le cours de ses recherches, si M. Muspratt n'eût pas été dévoré de l'insatiable soif de la science. Il était prêt, s'il le fallait, à sacrifier le repos de sa vie sur l'autel de sa divinité. Il cherchait d'autres patients qui eussent éprouvé le même genre de souffrance que M. Cassidy. Ils ne manquaient pas à cette époque. Thémis siégeait alors avec une provision de cordes dans un des bassins de sa balance et les distribuait libéralement aux coupables

amenés devant elle. Il ne se passait guère de jour sans qu'une charrette ne partît de Newgate et qu'un lugubre groupe de condamnés ne montât Holborn Hill à reculons pour aller *danser la gigue de Paddington*, comme on disait alors, ou *mourir comme un cheval de troupier* [1] à Tyburn. On les faisait aller à reculons, ainsi que quelques-uns le prétendent, pour ajouter à l'ignominie de leur châtiment, mais peut-être était-ce dans le but plus charitable de leur dérober jusqu'au dernier moment la vue de la lourde machine consistant en trois poteaux traversés par trois poutres horizontales, autrement dit la *three legged mare*, ou jument à trois jambes, sur laquelle ils allaient subir la peine de leurs forfaits. Nous renvoyons le lecteur curieux de ce genre d'étude à la gravure de Hogarth représentant Tom Idle se rendant au gibet; elle lui donnera une idée de la manière dont on en usait à Londres avec les criminels il y a un siècle.

M. Muspratt se transportait constamment à Tyburn de bonne heure dans la matinée. La loi, une fois satisfaite, affectait un grand intérêt pour la médecine. En vertu d'un acte spécial du Parlement, le corps du pendu était porté, dans Old Bailey, à la salle spéciale de clinique chirurgicale, qui se trouvait ainsi approvisionnée de plus de *sujets* qu'elle n'en avait besoin. Or le docteur Vicesimus Muspratt était un personnage très-influent dans ce cénacle chirurgical. L'expression d'un souhait et quelque peu d'adresse de sa part aplanissaient toutes les difficultés, et de temps à autre quelque sujet était transporté de Tyburn à Great-Newport-street, au lieu d'être porté directement à l'amphithéâtre d'anatomie. Il va sans dire qu'à temps voulu le sujet reprenait le chemin de l'amphithéâtre, ou du moins qu'un sujet quelconque répondait à l'appel. Les chirurgiens n'était pas très-scrupuleux sur son identité; pour le but qu'ils se proposaient, un malfaiteur ou un sujet quelconque étaient aussi bons l'un que l'autre. Les sujets devenaient une marchandise de rebut. Les résurrectionnistes se plaignaient hautement de la décadence de leur commerce et de l'intervention du gouvernement dans les affaires des honnêtes gens. Ils étaient sans cesse sur le qui-vive pour trouver de l'occupation. Un simple clignement d'yeux d'un médecin leur était parfaitement intelligible et amenait de prompts résultats. C'est ainsi que, tandis qu'un certain Thady Cassidy passait pour avoir dûment subi l'épreuve du scalpel à Surgeon's Hall et avoir été ensuite exposé selon l'usage aux regards d'un public émerveillé et légèrement impressionné, un

1 C'est-à-dire avec leurs souliers à leurs pieds, par allusion aux fers de chevaux, appelés en anglais *shoes* (souliers).

autre Thady Cassidy allait et venait, vivant et bien portant au grand préjudice de son sauveur.

Pendant quelque temps, les nouvelles tentatives de résurrection du docteur sur divers sujets furent tout à fait infructueuses. Il commençait à désespérer. Le résultat qu'il avait obtenu était-il purement accidentel ? se demandait-il. Il mesurait M. Cassidy, le pesait, étudiait sa respiration et les battements de son cœur. Il cherchait des sujets dont le cas eût autant d'analogie que possible avec celui de l'Irlandais. Il avait besoin d'arriver à un système, d'établir les lois, de fixer des principes. Il méditait un traité sur l'économie de la strangulation, mais quelques nouvelles expériences lui manquaient pour l'accomplissement d'un pareil ouvrage.

CHAPITRE V.

Un matin, un fiacre s'arrêta devant la porte de M. Muspratt, dans Great-Newport-street. De ce fiacre descendit le docteur lui-même ; puis, aidé par quelques-uns de ses élèves et de ses subalternes, il porta dans sa maison *quelque chose* qui avait fait le trajet en voiture avec lui. Ce quelque chose était long et très-pesant selon toute apparence : les porteurs semblaient par moments fléchir sous son poids et il était enveloppé d'un gros manteau. Aucun spectateur n'eût pu se prononcer sur la nature de ce " quelque chose " ; cependant, tout bien considéré, on eût pu faire certaine conjecture assez juste.

Bientôt une grande activité se fit remarquer dans une chambre située à l'intérieur de l'habitation de M. Muspratt, activité d'un genre mystérieux quoique médical et analeptique certainement. Il y eut bien des paroles échangées à voix basse parmi les aides du docteur. Ces mots : *magnifique sujet !* auraient pu être entendus, fréquemment répétés. Puis suivit une conversation animée, toujours à voix basse, mais exprimant l'enthousiasme, et dont le perpétuel refrain était : *cas des plus extraordinaires !* Enfin une espèce d'hymne de louanges ayant pour thème la merveilleuse habileté de M. Muspratt fut chantée *sotto voce* par tous les assistants.

Le docteur lui-même était loin de rester impassible ; il semblait frissonner de temps à autre dans son enthousiasme et la fièvre de son attente. Cependant il n'y avait aucun danger qu'il perdît sa présence d'esprit. Il avait ôté son habit et relevé ses manches pour avoir tous ses mouvements plus libres. Il avait repoussé en arrière sa perruque pour mieux rafraîchir son front bombé d'où ruisselait une transpiration abondante. Pour voir le grand M. Muspratt dans

toute sa perfection, il eût fallu le voir alors. Personne n'eût songé à lui trouver un air négligé, mesquin, ou une petite stature. De même que ses yeux étaient dilatés et illuminés par le génie de la science, de même son corps semblait avoir pris de plus larges proportions sous l'inspiration de l'intelligence qui l'animait. Il eût fallu le pinceau d'un Reynolds pour rendre convenablement sur la toile les traits du docteur et transmettre à la postérité une idée de sa physionomie saisie dans son meilleur moment. Malheureusement, un portrait de ce genre n'existe pas. A l'époque dont nous parlons, M. Reynolds — plus tard sir Joshua Reynolds — était trop jeune et encore trop inconnu pour qu'on eût pu songer à lui confier un tableau aussi important.

Le docteur remit enfin son habit et s'assit devant sa table pour se reposer et réfléchir quelques instants. Il avait réussi, et cependant il était troublé, car, sous quelques rapports, son succès avait renversé ses calculs. Il lui coûtait le sacrifice d'une théorie. Ses doigts battaient du tambour sur la table, et il secouait la tête d'un air presque vexé tout en murmurant : " Cet homme n'aurait pas dû en revenir, car s'il y eut jamais un sujet enclin à l'apoplexie, c'était bien celui-là. Il doit peser plus de deux cent vingt-cinq livres, le double de Cassidy. C'est un homme replet, corpulent même, avec un cou très-court. Il est vrai que le développement musculaire est merveilleux et la vitalité étonnante. Et cependant les chances étaient toutes contre lui. Non, certes, il n'aurait pas dû en réchapper. "

Le coup sec d'une canne se fit entendre sur la porte, et M. Selwyn entra en s'inclinant et en souriant d'un air de curiosité empressée.

" Chut ! fit M. Muspratt en mettant un doigt sur ses lèvres.

— Chut ! cela va sans dire, dit M. Selwyn en imitant le geste du docteur.

— Je ne puis rien encore vous dire de certain, murmura M. Muspratt. Mais le nouvel arrivé ne put se méprendre à son air triomphant.

— Mon cher monsieur Muspratt, voulez-vous dire que vous avez réussi une seconde fois ?

— Chut ! vous en jugerez vous-même tout à l'heure.

— Lequel est-ce ? Le gros ?

— Le gros. Je n'en sais pas davantage sur son compte.

— C'est Blackmore, le voleur de grand chemin, dit M. Selwyn. Ah ! la ville s'est trop hâtée de crier victoire. Que Finchley et Bagshot prennent encore garde ! "

Après quelques pourparlers, M. Selwyn fut admis dans la salle

intérieure sous la condition expressive qu'il n'y resterait que cinq minutes et se tiendrait parfaitement tranquille.

Un homme grand, corpulent, au teint basané et aux sourcils noirs, était étendu sur une couche et respirait bruyamment. Il n'était qu'à moitié vêtu et son cou était soigneusement entouré de bandages; un des aides de M. Muspratt lui bassinait le front avec du vinaigre, un autre lui appliquait des flanelles chaudes sur la plante des pieds. Lorsque M. Selwyn entra, l'ex-pendu s'agita un peu pour ouvrir les yeux et regarda autour de lui d'un air hagard.

" Je suis brave, vous le savez, dit-il d'une voix rauque, après une pause. C'est la chaleur de la chambre qui m'a fait évanouir, voilà tout. Tom Blackmore n'est pas une poule mouillée. Mais ils ont laissé entrer une telle foule pour me voir ! j'ai compté trois mille visiteurs dimanche dernier..., et tous des gens de qualité. Ils ne montraient pas autant d'empressement pour se trouver face à face avec Tom Blackmore, il y a une quinzaine de jours. Je serai prêt quand la charrette sera là, on me verra brave jusqu'à la fin. Je voudrais qu'on arrangeât mes cheveux, monsieur le shérif,et qu'on cirât mes bottes. Je n'ai pas d'autre faveur à vous demander. Si vous êtes le shérif... " Et il regarda d'un air de doute M. Muspratt.

" J'ai fait un mauvais rêve, continua l'homme avec un air de lassitude. Je crois qu'une petite goutte de liqueur forte me remettrait. Je pensais que c'en était fait de moi ; j'ai cru que j'avais la fièvre de pendu et que tout était fini pour le pauvre Tom Blackmore. On m'a certainement noué quelque chose autour du cou. C'est ici Newgate, n'est-ce pas ? Naturellement. Ah ! voilà M. Selwyn. Votre serviteur, monsieur, vous venez me voir une dernière fois, je suppose. Je ne suis pas tout à fait dans mon assiette, ce matin, mais on ne m'en verra pas moins brave. Je serai prêt quand la charrette sera là. Mes cheveux arrangés, mes bottes cirées, une petite goutte de liqueur — un verre de punch, si vous voulez, — et je n'en demande pas davantage, monsieur le shérif. Mais vous n'êtes pas le shérif ?

— Non, je ne suis pas le shérif et vous n'êtes pas à Newgate, dit M. Muspratt.

— J'ai obtenu un sursis ! Mais non, ce n'est pas possible dans mon cas. Ils ne l'auraient pas pu ni osé ; la ville ne l'eût pas permis. Rendons justice à Tom Blackmore, on ne pourrait lui accorder un sursis ; ce serait une tache pour sa réputation. Il a régné trop longtemps et trop royalement sur le grand chemin ; il n'y a pas de sursis pour lui. Et cependant ce n'est pas Newgate... où sont les barreaux, les chaînes, les verrous ?

— Vous avez été sauvé, grâce à un accident, lui dit M. Muspratt

—Grâce à la rare habileté d'un chirurgien des plus distingués, ajouta M. Selwyn.

—Ce n'était donc pas un rêve? demanda l'homme d'un air étonné.

On lui répéta comment il avait été sauvé ; mais, selon toute apparence, il n'y comprit rien. Son intelligence était encore trop ébranlée pour saisir clairement une idée. Il regarda autour de lui, hocha la tête, puis, fermant les yeux, il se tourna sur le côté, comme s'il se fût disposé à dormir.

Le docteur toucha le bras de M. Selwyn et lui fit signe de partir.

" Je dois avouer, dit M. Selwyn, qu'au plaisir d'avoir vu cet homme comme je l'ai vu et laissé ce matin, vient s'ajouter celui de le retrouver vivant et bien portant comme il l'est en ce moment. "

Le son de sa voix tira Blackmore de son assoupissement. Il ouvrit les yeux.

" Monsieur Selwyn, dit-il, achetez ma jument noire, vous ne vous en repentirez jamais ; elle sera vendue au profit de ceux qui m'ont arrêté et sera donnée pour un morceau de pain, car elle ne paye pas de mine, mais c'est la bête la plus vite qui ait jamais été montée. Seulement, permettez-moi de vous donner un conseil. Elle a un défaut, un seul ; vous serez obligé de vous servir de l'éperon *quand vous désirerez la lancer à la portière d'une voiture.* Et maintenant je suis prêt si le shérif l'est. Combien sommes-nous de charretées, ce matin ? "

M. Blackmore en était revenu à sa première idée et croyait qu'il avait encore à subir son châtiment.

" Je vous suis très-obligé, dit M. Selwyn, je ne doute pas que votre jument ne soit un admirable animal. Et qui sait ? je puis être réduit à récolter des bourses sur la grande route. J'ai une chance diabolique depuis quelque temps, mes amis me volent, pourquoi ne volerais-je pas ceux qui ne sont pas mes amis, et ne rattraperais-je pas à Blackheath ce que je perds au jeu ? Je ne doute pas que *la bourse ou la vie* ne soit le meilleur *ouvre-toi, Sésame !*

— Vous avez un plaisant tour d'esprit, monsieur Selwyn, dit le voleur de grand chemin d'un air rêveur. Cet esprit a sauvé votre vie un jour, ou du moins votre bourse.

—Vraiment ! alors mon esprit ne m'a jamais été d'un plus grand secours.

—J'étais à cheval derrière vous, un soir que vous reveniez de Strawberry-Hill. Je vous suivis pendant deux milles avant de vous reconnaître. Je me dis alors : " L'attaquerais-je ?... Non, morbleu ! " me dis-je, c'est M. Selwyn, je le laisserai aller. Ses bons mots " m'ont fait rire plus d'une fois, car il n'y a jamais un combat de

" coqs, ou un taureau lancé par les chiens, ou une course à Hun-
" tingdon, ou à Newmarket, on ne débouche pas une bouteille, on
" ne retourne pas un atout, sans que le dernier bon mot de M. Sel-
" wyn ne soit répété et ne nous fasse rire. " De sorte que je remis mes pistolets dans ma ceinture : je respecte un homme d'esprit. A dire vrai mes amis m'ont aussi reconnu un certain talent pour la plaisanterie.

—Vos amis n'ont fait que vous rendre justice, j'en suis persuadé, capitaine Blackmore, dit M. Selwyn avec un grand sérieux, quoique je me doute que bien des gens d'humeur querelleuse trouvent vos plaisanteries d'un genre tant soit peu trop positif pour en jouir pleinement. La vue de la gueule béante d'un pistolet tenu à deux pouces de votre visage me fait, je l'avoue, l'effet d'une plaisanterie assez *creuse*.

—Allons, allons, interrompit M. Muspratt, laissons cet homme, il a assez parlé, plus qu'assez parlé. "

Et il entraîna M. Selwyn vers la porte.

" Mais pour sûr c'est le capitaine, " s'écria une voix étonnée derrière eux. Et M. Cassidy entra dans la chambre.

—Comment Thady, mon garçon, est-ce bien toi ? demanda le capitaine qui parut le reconnaître.

—Qui d'autre serait-ce ? cher capitaine.

—Mais je croyais que tu étais.... "

Le capitaine n'acheva pas sa phrase.

" Et je l'ai été, en effet, cher capitaine, rien de plus certain.

—Tu as quitté Newgate, il y a quelques jours.

—Oui, et pour de bon.

—Pour Tyburn ? veux-tu dire. Et comment se fait-il que tu sois vivant ? du moins cela m'en fait l'effet.

—Nous sommes logés à la même enseigne, à ce qu'il paraît. Mais, dites-moi, capitaine, cela vous a-t-il fait bien mal ? Avez-vous senti les épingles et les aiguilles par tout votre corps ? Je connais ça. Mais vous en serez quitte dans peu.

—Suis-je éveillé et bien vivant ? As-tu une pincée de tabac, Thady ? Je crois que je serais mieux après avoir fumé une pipe S'il y avait du punch quelque part ici, je pourrais bien en boire un peu. N'oubliez pas de bien cirer mes bottes et de m'apporter de l'eau chaude demain matin. Si vous pouviez donner un picotin d'avoine à la jument, elle n'en trotterait que mieux. Sais-tu une chanson, Thady ? Si tu en sais une, chante-la, je m'endormirai plus vite. La pauvre jument ! je lui manquerai, à elle, si je ne manque à personne autre. Mais je manquerai à bien des gens, vous pouvez y compter. Tom Blackmore est bien connu sur la grande

route... Bonne nuit. Thady, mon garçon, et s'il te faut monter Holborn Hill...

—Chut ! sortons, il est endormi. "

Et le docteur se retira, suivi de M. Selwyn et de Thady Cassidy.

CHAPITRE VI.

" Le pays est mal servi, dit M. Selwyn d'un air sérieux. Je croyais M. Ketch à l'abri de soupçon. Quant à sa moralité, j'avoue qu'elle ne m'a jamais fait une impression bien favorable, mais je croyais son habileté hors de question. Je me suis trompé à ce qu'il paraît ; on ne peut se fier à personne, pas même à M. Ketch ! on ne peut être sûr de rien, pas même de la potence de Tyburn ! Qu'y a-t-il de sérieux dans la vie quand une exécution même dégénère en farce ? Vous proposez-vous de poursuivre vos recherches, docteur ? La médecine continuera-t-elle à se jouer des lois ? Quel mannequin que l'homme entre les mains des praticiens ! L'un le garrotte et le pend ; l'autre le dépend et le ranime ! Et l'Eglise ? Oh ! l'Eglise se tient près de lui, mais les yeux dévotement fixés sur sa Bible ; elle ne voit rien de ce qui se passe. C'est là sa manière de voir les choses ; elle regarde ailleurs. "

Le docteur, à qui cette tirade était adressée, ne disait rien ; il était enseveli dans ses pensées.

" Cependant, continua M. Selwyn, il y a au moins une consolation. Nous avons maintenant prise sur M. Cassidy. Les voyageurs nous racontent des histoires si étonnantes, et celui qui a fait une traite dans l'autre monde, que de merveilles n'a-t-il pas à raconter ! Et nous serions obligés de le croire sur parole, — ne sommes-nous pas toujours obligés de croire ce que nous ne pouvons contredire ? Mais notre capitaine a aussi son histoire à raconter, et si les histoires de ces deux hommes ne s'accordent pas, nous serons justifiés en ne croyant ni l'un ni l'autre. Peut-être serait-ce là ce qu'il y aurait de mieux à faire de toutes manières. Un voleur de moutons et un voleur de grand chemin ne sont pas des témoins bien dignes de foi. Je veux être pendu s'ils le sont..., c'est-à-dire pendu, pourvu que vous soyez là pour me faire revivre, mon cher monsieur Muspratt. "

Mais M. Muspratt n'écoutait pas. M. Selwyn sourit, renifla une prise, haussa les épaules, se dirigea vers sa chaise à porteurs et se fit transporter à White's Chocolate House.

Quelques jours après, il revint à Great-Newport-street. Il trouva M. Muspratt absorbé dans la contemplation d'un petit modèle en

carton. Ce modèle représentait une espèce d'estrade, au centre de laquelle était pratiquée une trappe. Au-dessus de cette trappe s'élevaient deux poteaux de bois réunis à leurs extrémités par une barre horizontale. La curiosité de M. Selwyn fut vivement excitée ; il demanda au docteur ce que signifiait ce modèle.

" Si je ne puis arriver à aucune théorie positive touchant le retour à la vie considéré comme une science, dit lentement M. Muspratt de l'air solennel d'un professeur, puisque, malgré tous les avantages obtenus, cette science offre de si flagrantes contradictions, je pourrai du moins perfectionner le système actuel du châtiment de manière à le rendre presque certain. La grande lacune, ce qui manque avant tout, c'est la *soudaineté* du choc. La charrette glisse graduellement sous les pieds du condamné. Cela, ainsi que nous le savons, peut avoir ou ne pas avoir une conséquence fatale. Mais observez le système démontré par ce modèle. Un verrou est tiré, et cette trappe s'ouvre aussitôt. Il n'y a pas de mouvement graduel, mais bien une chute soudaine, et il en résulte un choc trop violent, je crois, pour qu'aucune organisation humaine puisse le supporter. D'ailleurs l'opération (M. Muspratt hésita un peu en prononçant ce mot) serait exécutée d'une manière aussi peu cruelle et aussi expéditive que possible.

— Mais c'est une invention des plus ingénieuses ! s'écria M. Selwyn avec admiration. Ah ! les criminels auront peu de chance de salut si les lois et la médecine s'unissent de concert contre eux ! Chacune agissant seule est puissante à faire le mal ; mais unies, qui pourrait leur tenir tête ? Mais, mon Dieu ! n'est-ce pas une horrible odeur de pipe que je sens là ? "

Cette question était assez superflue, car la chambre était litteralement remplie de fumée. Le docteur ne répondit pas ; il se balançait sur sa chaise d'un air inquiet et mécontent. Puis de la pièce voisine partit tout à coup une voix de ténor chantant à tue-tête :

Je ne veux pas aimer en vain,
Aimer en vain mon Isabelle.
Où donc retrouverait-elle
Un amoureux toujours en train,
Et plus aimable et plus fidèle
Pour répéter ce doux refrain :
Tra de la, tra de lira ?

M. Selwyn reconnut immédiatement cette voix. Le chanteur était le capitaine Blackmore, qui ajoutait à la chanson maintes fioritures de sa façon. Il s'ensuivit de brillants applaudissements à l'irlandaise, dont il était facile de reconnaître que M. Cassidy faisait tous les frais.

" Notre capitaine est un musicien consommé, dit tranquillement M. Selwyn. Je crois vraiment qu'il pourrait mettre : *la bourse ou la vie* en musique ou adopter un air de ballade à un vol de nuit avec effraction. "

Au même instant, le voleur de grand chemin entonna vigoureusement une des romances de Macheath de l'opéra de Gay :

Le réquisitoire est fini,
Les juges sont sur leur siége,

chantée sur l'air bien connu de *Bonnie Dundee.* L'Irlandais fit un chorus plus cordial d'intention qu'harmonieux d'effet ; puis les deux chanteurs entonnèrent non moins bruyamment tout un répertoire de chansons jacobites.

" Miséricorde ! mais c'est de la trahison toute pure ! s'écria M. Selwyn. Si les constables entendaient cela ou que vos voisins se fissent délateurs, mon cher docteur, nous serions conduits tous deux en prison pour crime d'Etat. Je puis n'avoir pas de réputation à perdre, mais j'ai une tête. On prétend que j'aime beaucoup à être témoin des exécutions, mais il ne faut pas que cela serve de prétexte pour me conduire à l'échafaud ; car vous savez que, d'après une maxime de la loi, nul homme ne peut-être témoin dans sa propre cause. Je n'aurais pas même le plaisir de devenir votre patient, car vous me tiendriez probablement compagnie. Puis l'exécuteur des hautes œuvres opère beaucoup mieux, j'imagine, que M. Ketch, celui-ci adopterait-il cette ingénieuse invention qui est là sur la table. Après lui, on est sans espérance comme sans tête. "

Le bruit allait croissant dans la chambre voisine. Le docteur poussa un profond gémissement.

" C'est la même chose tous les jours, dit-il d'un air désespéré : ils fument, boivent, chantent et finissent par se battre ! "

Des cris *au meurtre !* se firent entendre, suivis d'un bruit de coups et de verre brisé. Une lutte désespérée avait lieu, selon toute apparence, dans la salle intérieure. Le docteur ouvrit une porte fermée à clef. M. Selwyn saisit sa canne, et ils entrèrent tous deux dans la chambre voisine.

Il leur fut d'abord presque impossible de rien distinguer au milieu de l'épais nuage de tabac qui les environnaient. Mais bientôt, ils aperçurent M. Cassidy se débattant sur le plancher, et, à genoux sur lui, la colossale personne du capitaine Blackmore. Le voleur de grand chemin tenait une grosse botte avec laquelle il labourait sans pitié la tête et les épaules de l'infortuné Irlandais.

Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les séparer. Tous deux étaient ivres, hors d'haleine et couverts de sang.

" Un moment de plus et c'eût été trop tard, ou plutôt... dit M. Selwyn en se reprenant, un meurtre eût été commis.

— Pour sûr, je suis assassiné, dit l'Irlandais en portant ses mains à son visage.

— J'apprendrai à ce coquin a insulter un gentleman, grommela le capitaine Blackmore. — Et il se mit à se frictionner les jambes. — La peste soit de lui ! il rue comme un cheval. Je crois que je resterai boiteux de la jambe gauche.

— Eh moi donc ! c'est mon œil droit qui est perdu pour toujours, et... aïe ! les côtes ! oh ! le dos ! Que le diable emporte le poing de ce vagabond ! s'écria M. Cassidy. C'est avec sa botte qu'il m'a brisé la tête. Traiter de la sorte un pauvre garçon qui n'a jamais voulu de mal à créature vivante !

— Ingrats ! vauriens ! s'écria le docteur furieux. Mais il ne put trouver d'autres expressions assez fortes pour exhaler son indignation.

Dans l'intervalle, les deux hommes, qui avaient repris haleine, se regardaient de travers comme des dogues hargneux, prêts à recommencer le combat à la première occasion.

" Que me faut-il faire de ces misérables ? demanda M. Muspratt en se tournant d'un air désespéré vers M. Selwyn.

— C'est bien difficile à dire, répondit M. Selwyn.

— C'était déjà assez d'avoir l'Irlandais sans l'autre !

— Il me semble, monsieur Muspratt, que c'est justement en cela que consiste votre principale consolation, votre seul espoir de délivrance. Vous ne pourriez jamais vous debarrasser de M. Cassidy ou avoir une chance d'atteindre à ce but désirable sans l'arrivée du capitaine Blackmore. Il est évident que ces deux drôles ne peuvent vivre ensemble. Enfermez-les donc dans la même chambre. Vous serez débarrassé d'un de vos soucis et peut-être de tous deux. Ils ont déjà réussi à se faire passablement de mal ; laissez-les continuer comme ils ont commencé : remettez-les sous clef, attendez et voyez ce qui restera d'eux demain matin. Le sort en aura peut-être agi débonnairement avec vous."

Le docteur réfléchissait tout en passant sa main sur son menton. Ah ! combien il était près, aidé par l'instigation plaisante de M. Selwyn, d'arriver à la découverte d'un système médical si employé de nos jours ! Un instant encore peut-être, et des profondeurs de sa méditation eût surgi cette remarquable doctrine curative qui devait rendre plus tard le nom de Samuel Hahnemann si célèbre ! L'expulsion du voleur de moutons au moyen de l'admission du

voleur de grand chemin, qu'était-elle sinon l'adoption de la maxime homœpatique de *similia similibus curantur* ? Mais, ainsi que le personnage de Molière qui avait fait toute sa vie de la prose sans s'en douter, M. Muspratt était presque destiné à pratiquer l'homœpathie sans le savoir. Peut-être était-il sur les limites mêmes de la découverte, quand l'arrivée de quelques-uns de ses élèves et de ses aides interrompit le cours de ses méditations. Il sortit de sa rêverie.

"Prenez ces hommes ! s'écria-t-il, enfermez-les dans des chambres séparées. Liez-leur les pieds et les mains, s'il le faut.

— Vous verrez que je n'ai pas fini avec vous, Thady, mon garçon, dit le capitaine en menaçant du poing l'Irlandais.

— Et vous verrez que Thady saura bien vous le rendre, " grommela l'autre.

Ils se laissèrent entraîner sans faire de résistance, malgré leur désir évident de se rapprocher l'un de l'autre pour échanger encore quelques horions.

"Je crois que je comprends maintenant beaucoup mieux le modèle que vous avez eu la bonté de me montrer, dit M. Selwyn au docteur. La science est pleinement satisfaite de ses recherches touchant *la résurrection des pendus* et désire mettre fin à ses investigations à ce sujet. N'est-il pas vrai ? "

Le docteur hocha la tête de l'air d'une personne qui désespère d'être bien comprise.

" Ne vous est-il jamais arrivé dans votre jeunesse de dérober du fruit dans un verger ? lui demanda M. Selwyn.

— Je ne sais pas,... je ne puis le dire,... je ne me le rappelle pas.

— Alors vous n'en avez jamais dérobé, ou vous vous en souviendriez assurément. Les pommes qu'on vole sont invariablement vertes et font horriblement mal à l'estomac. Morale : *Ne pillez pas les vergers.* Or Tyburn est le verger du gouvernement. C'est une grande erreur que de dérober le fruit de l'arbre de Tyburn. Vous en avez goûté, et vous en avez les dents agacées et les organes digestifs complètement dérangés. C'est facile à voir. Mon cher docteur, abstenez-vous-en désormais. Ce fruit ne vaut rien, croyez-moi ; c'est le moins propre à être conservé. Laissez-le dorénavant sur l'arbre. Vous vous rappelez tous les maux que notre mère Ève a attirés sur nous ? Eh bien, l'arbre de Tyburn est, en quelque sorte, l'arbre du jardin d'Eden. Regardez-le comme je le fais, mais n'y touchez plus. Au revoir ! "

CHAPITRE VII.

Les patients du docteur Muspratt furent enfermés dans des appartements séparés. La grande maison à moitié vide du Great-Newport-street offrait toute la place désirable pour disposer ainsi des délinquants.

Le capitaine Blackmore supportait sa captivité avec une espèce de résignation exaltée par l'ivresse. On l'entendait chanter à tue-tête par intervalles. Son chant avait, en général, un caractère sentimental et était constamment entrecoupé de hoquets très-gênants pour l'articulation. Il y avait aussi une grande inégalité dans sa manière de chanter ; tantôt il roucoulait comme une tourterelle, tantôt il rugissait comme un lion. Mais le refrain de ses chansons était décidemment d'un genre tendre et amoureux comme celui-ci :

L'amour remplit toute ma vie.
Il n'est ni plaisir ni douleur
Qui soit plus doux ou plus amer au cœur,

avec force *da capo*, de notes prolongées et de trilles chevrotantes.

De temps à autre, une sombre disposition d'esprit s'emparait de lui ; il frappait du pied, jurait d'une manière féroce et proférait d'horribles menaces contre son ancien compagnon d'infortune, Thady Cassidy. A part cela, le capitaine ne portait pas grand trouble dans la maison de son bienfaiteur.

Quant à l'Irlandais, on l'entendit pendant quelques temps se lamenter sur ses blessures et sur l'injustice dont il se disait victime, grognant comme un animal pris au piége et jurant de se venger de son oppresseur, comme il lui plaisait d'appeler le capitaine Blackmore. Puis suivit un silence de plusieurs heures. Il dormait selon toute apparence. C'est du moins là ce que conclurent ses géôliers les élèves du docteur. Au bout de quelques temps, ils jugèrent prudent de jeter un coup d'œil dans sa prison. Ils ouvrirent doucement la porte de la chambre. A leur profond étonnement, ils la trouvèrent vide. M. Cassidy s'était évadé par la fenêtre. Agile comme un chat, il s'était laissé glisser le long d'un tuyau de gouttière derrière la maison, et de là il avait gagné probablement une petite rue retirée en traversant des terrains appartenant à des maisons voisines. Qu'y avait-il à faire ?

" Laissez-le aller, dit le docteur. Qu'il coure sa chance maintenant ; je m'en lave les mains. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. "

Et il respira plus librement en pensant à sa collection désormais à l'abri des ravages de son récent dévasteur.

Mais bientôt on entendit un vigoureux coup à la porte d'entrée. M. Cassidy était revenu !

—Drôle, s'écria le docteur stupéfait. Comment osez-vous ?

— Oui, c'est Thady Cassidy, cher docteur, l'humble serviteur de Votre Honneur, dit l'Irlandais en grimaçant.

— Où avez-vous été, vaurien ?

— Ah ! c'est moi qui ai rendu un fameux service à Votre Honneur! Vous allez maintenant être débarrassé de ce scélérat de capitaine. Nous en serons quitte tous deux.

— imbécile ! Qu'avez-vous fait ?

— Est-il mon maître ? Suis-je à son service ? Devrais-je toujours cirer ses sales bottes et poudrer sa vilaine tête, brosser ses habits et remplir son verre ? Non certes. Je l'ai fait à Newgate il est vrai, mais je ne suis plus à Newgate maintenant. Et qu'en ai-je retiré, sinon des coups, un crâne fêlé ? Ah ! il a un dur poignet, le capitaine, que le diable l'emporte ! Je ne suis pas son domestique, moi, je ne veux pas l'être. Croyez-vous que je consentirais à servir un sale coquin comme lui ? Non certes. Oui, moi, Thady Cassidy, un honnête garçon du Connaught qui n'a jamais fait de mal à créature vivante, que Votre Honneur a rappelé à la vie après qu'il était mort. Votre Honneur voudrait-il maintenant l'abandonner ? et pour qui ? pour un brigand tel que le capitaine ? Pour sûr Votre Honneur ne le voudrait pas. Votre Honneur ne sera plus ennuyé de lui ; nous en serons quitte maintenant.

— Qu'avez-vous fait, vous dis-je.

— Mais j'ai éventé la mèche, voilà ce que j'ai fait, et voici les constables dans la rue qui arrivent avec les habits rouges. C'est à Newgate que logera le capitaine avant qu'une autre demi-heure soit écoulée. Malédiction sur lui !

— Vous avez été le dénoncer ? "

En effet, le bruit confus d'un grand nombre de voix se fit entendre dans la rue. La foule se pressait sur les pas d'un détachement de soldats. Bientôt un coup vigoureux fut frappé à la porte par les constables. Ils furent admis naturellement. Comment aurait-on pu résister à leur demande ? En moins de cinq minutes les chants du capitaine Blackmore furent interrompus. Il se vit prisonnier, garotté et sous la surveillance de la police. Les soldats montaient la garde à l'extérieur, au grand étonnement des voisins.

Puis, à sa grande stupéfaction, M. Cassidy se vit aussi reconnu et arrêté sur une accusation semblable à celle qu'il s'était donné la peine d'aller formuler contre le capitaine Blackmore.

" Qui aurait cru cela ! "

Pâle et attéré, M. Cassidy ne pouvait pas trouver d'autres paroles pour exprimer sa stupéfaction en voyant que sa perfidie avait si fatalement tourné pour lui. Il regardait tout autour de lui d'un air effaré, tandis que les constables s'assuraient de sa personne.

Quant au capitaine Blackmore, il prit la chose avec un sang-froid superbe.

" Cela vous vient bien, Thady, dit-il, vous ne l'avez pas volé. Je déteste les lâches. Je n'ai jamais eu bonne opinion de vous, mais je ne vous aurais cependant pas cru aussi dépravé. Je regrette de ne pas vous avoir frotté un peu plus vivement les oreilles quand j'en ai eu l'occasion. J'aime mieux tâter de la corde une seconde fois, comme cela arrivera, que d'agir comme vous l'avez fait. Mais en vrai Paddy que vous êtes, vous avez coulé votre propre barque, et vous enfoncerez avec moi. Adieu, docteur, les respects de Tom Blackmore. Excusez-moi si je vous ai donné de l'embarras. Je voudrais volontiers vous toucher de la main si je le pouvais, mais ils m'ont abominablement garotté. Mes respects, docteur, ainsi qu'à M. Selwyn, Et maintenant, mes nobles messieurs, je suis à vos ordres."

Et les prisonniers furent emmenés et logés à Newgate à jamais loin de la vue du docteur Vicesimus Muspratt.

Le docteur respira librement.

" A la fin ! ma maison est bien à moi, et mon musée est sauvé ! dit-il avec effusion et reconnaissance. Il réfléchit pendant quelques instants, puis soupira et parut inquiet, presque affligé. Enfin, s'asseyant à son bureau, il écrivit à la hâte une lettre qu'il envoya par messager spécial à M. George Selwyn, Cleveland Row, Saint-James.

On fit beaucoup de plaisanteries dans les clubs vers cette même époque. On disait que M. Selwyn avait demandé la grâce de deux malfaiteurs condamnés à mort. Mais personne ne pouvait ajouter foi à cette histoire ; tout le monde en riait ; la nouvelle était trop absurde.

Cependant on sut bientôt que le roi, d'après le conseil de l'ami de M. Selwyn, l'honorable Harry Fox (plus tard lord Holland), avait daigné commuer la sentence de deux prisonniers condamnés à mort. Au lieu d'être pendus à Tyburn, ils devaient être transportés dans les possessions des Indes Occidentales de sa Majesté. Étaient-ce les patients du docteur Muspratt ? Quoi qu'il en fût, on n'entendit plus parler d'eux.

Et qu'advint-il de l'ingénieux modèle dont le docteur avait démontré les avantages à M. Selwyn ?

Je ne saurais dire si ce fut le même précisément, mais, qnelques années plus tard, une invention basée sur le même systême fut certainement adoptée.

Quand lord Ferrers termina ses jours à Tyburn, en 1760, on employa pour la première fois, dit un historien de l'époque, une *invention élégante* appelée *the new drop* (la bascule nouvelle), " au moyen de laquelle, ajoute mon auteur, l'usage de ce vulgaire véhicule, la charrette, est évité, le patient restant suspendu, en conséquence de la chute de la partie du plancher sur laquelle il est placé."

Cependant ce ne fut que bien des années après la mort du comte Ferrers que cette nouvelle machine fut généralement adoptée. Il est probable que, quand on renonça à la potence de Tyburn (en 1784) et que la peine capitale fut infligée en dehors des murs de Newgate, la *new drop* devint une institution de l'Etat.

Mais le docteur Muspratt avait alors cessé de vivre. Il reposait en paix depuis bien des années dans le cimetière de Bunhill-Fields

Cook.

LE PREMIER DE L'AN 1869.

SCÈNE DE FAMILLE.

La nuit pliait au loin son écharpe étoilée :
A travers les rideaux l'aurore souriait,
Et sous les feux du jour le givre flamboyait
Comme une plaque d'or richement ciselée.
Sur les ailes du temps qui toujours s'enfuyait,
Une nouvelle année apparaissait encore,
Radieuse d'espoir, belle comme l'aurore !

Sur son oreiller blanc relevée à demi,
Angéline criait à son frère endormi :
" Lêve-toi, petit frère, écoute-moi, Jean-Charles,
Cesse enfin de dormir, je veux que tu me parles :
J'ai trouvé dans mon bas un cornet de bonbons,
Et sous ma couverture une blonde poupée ;
Je voudrais bien savoir qui m'a fait ces beaux dons.

JEAN-CHARLES

Et moi... regarde un peu... un fusil, une épée !
Ah ! comme je vais faire un beau petit soldat !
Je veux être zouave et courir au combat !
Contre ses ennemis défendre le Saint-Père !
Papa me l'avait dit : lorsque tu seras grand
Tu pourras t'enrôler sous la Sainte Bannière
Je suis grand maintenant.....

ANGÉLINE

Allons, mon vétéran,
Calme un peu tes transports ; pour entrer dans l'armée
Il faut avoir atteint la taille des papas.
Mais dis-moi donc enfin quelle main bien-aimée
Nous a fait ces présents.

JEAN-CHARLES

Ah tu ne sais donc pas ?
Notre bonne m'a dit qu'une fée attentive
Pendant notre sommeil viendrait nous visiter,
Et que si nous avions sû les bien mériter,
Les présents tomberaient de sa main fugitive.

ANGÉLINE

Et tu crois cette histoire ?

JEAN-CHARLES

Eh ! non, je n'en crois rien :
Je pense que la fée affectueuse et tendre,
Qui par ses beaux présents a voulu nous surprendre,
N'est autre que maman qui nous veut tant de bien.

ANGÉLINE

C'est aussi mon idée. Oh ! comme je regrette
Que notre petit frère, hélas ! nous ait laissés !
Il aurait tant joui de cette belle fête !

JEAN-CHARLES

Que dis-tu là, ma sœur ? Les enfants trépassés
Sont plus heureux que nous : ils deviennent des anges,
Et les fêtes du ciel valent bien nos plaisirs !
Aucun de nos bonheurs n'excite leurs désirs :
Ils sont avec Jésus et chantent ses louanges
Gustave dans le ciel parle bien autrement :
Il ne voudrait jamais revenir sur la terre,
Et s'il n'avait pitié de notre bonne mère,
Il viendrait, j'en suis sûr, nous chercher promptement.
Et nous partagerions son bonheur indicible !

ANGÉLINE

Notre mère veut bien que nous soyons heureux ?

JEAN-CHARLES

Notre bonheur, sans doute, est l'objet de ses vœux ;
Mais quand il faut briser cette chaîne invisible,
Qui l'unit pour la vie au cœur de ses enfants,
C'est son âme qu'on brise, et son cœur qu'on déchire,
Et ce serait, ma sœur, au prix de son martyre
Que nous deviendrions des anges triomphants.
Tu sais combien maman a répandu de larmes,
Quand le petit Gustave a fermé ses beaux yeux ?

ANGÉLINE

Puisqu'il en est ainsi, qu'elle soit sans alarme,
Moi, je ne veux pas être un ange dans les cieux.

JEAN-CHARLES

Soyons anges sur terre, et le bon Dieu lui-même
Sera content de nous.

ANGÉLINE

Et maman qui nous aime
Aura bien du bonheur. Mais dis-moi donc encor,
Toi qui sembles si bien pénétrer le mystère,
Comment notre Gustave a pu quitter la terre.
Est-il monté là haut dans une échelle d'or ?

JEAN-CHARLES

Eh ! non, chère Angéline, il n'y a pas d'échelles
Qui montent de la terre aux célestes parvis ;
Mais, comme les oiseaux, les anges ont des ailes,
Et lorsqu'à nos parents la mort nous a ravis,
Nous prenons notre vol comme des hirondelles,
Et nous nous envolons dans les bras de Jésus.

ANGÉLINE

Ce qui m'afflige, moi, c'est qu'on ne revoit plus
Ces enfants envolés ainsi que des mésanges.
Mais, dans le ciel, dis-moi, que font-ils les saints anges ?
Est-ce qu'on parle au ciel ?

JEAN-CHARLES

Mais oui, petite sœur,
S'y l'on n'y parlait pas, va, les petites filles
N'y tiendraient pas longtemps ; et si leurs voix gentilles
N'y pouvait pas chanter et résonner en chœur,
Les célestes concerts seraient moins beaux peut-être.....

ANGÉLINE

Il est vrai que sans nous, pauvres petits garçons,
Vous ne pourriez jamais dignement apparaître :
Partout à vos côtés il faut que nous posions,
Nous sommes le tableau, vous en êtes les ombres,
Et si nous ne prenions le soin d'être avec vous,
Ici-bas comme au ciel, les tableaux seraient sombres.
Mais trève de malice, et dis-moi : comme nous,
Les anges dans le ciel sont-ils toujours ensemble ?
Jésus leur donne-t-il des jouets amusants ?
Est-ce que dans les prés le plaisir les rassemble
Et qu'ils vont s'y livrer à des jeux innocents ?

N'éprouvent-ils jamais une douleur amère,
En se ressouvenant (de ces jours) où leur mère
Déposait sur leurs fronts des baisers amoureux ?
Car il me semble à moi qu'on ne peut être heureux
Sans avoir sa maman. Eh ! vois donc ma poupée ;
C'est moi qui suis sa mère, et je te promets bien
Que je vais la gâter sans qu'elle en sache rien.
Tu n'apprendras jamais que ma main l'a tapée ;
Je saurai sans rigueur l'élever dignement.

JEAN-CHARLES

Je crois que tu feras une mère modèle.
Mais il faudrait fermer ta bouche maternelle
Si tu voulais, ma sœur, permettre seulement
Que je réponde un mot aux questions que tu poses.
Dans le saint Paradis je ne suis pas allé :
Il est inaccessible et les portes sont closes ;
Mais lorsque mon Gustave au ciel s'est envolé,
Notre papa m'a dit de consolantes choses :
" Ton frère, me dit-il en essuyant mes pleurs,
Va retrouver là-haut des frères et des sœurs.
La mère de Jésus remplacera sa mère,
Et jamais un amour, plus tendre et plus sincère,
N'aura brulé pour lui dans le cœur maternel.
Il unira sa voix aux célestes cantiques,
Et des bouquets, formés par ses mains angéliques,
Répandront leurs parfums aux pieds de l'Eternel !
Le cœur toujours rempli d'une sainte allégresse,
Rien ne troublera plus sa joie et ses plaisirs ;
Du bonheur le plus pur il goûtera l'ivresse,
Et l'amour de Jésus comblera ses désirs."……

ANGÉLINE

Papa m'a dit aussi que des fleurs magnifiques
Croissaient abondamment dans les jardins du ciel,
Et que de longs ruisseaux de lait pur et de miel
Serpentaient à travers ces parterres féeriques.

ANGÉLINE ET JEAN-CHARLES

Oh ! Que c'est beau, le ciel ! Et que je voudrais bien,
Sur les ailes de feu de mon ange gardien,
M'envoler aussi, moi, dans la sainte patrie !
… ……
……
La mère dans son lit avait tout entendu :
Elle jeta sur eux son regard éperdu,
Et s'écria : " Mon fils, et toi, ma fille chérie,
" Restez auprès de moi, restez, je vous en prie ;
" Vous êtes mon espoir, vous êtes mon bonheur :
" Ne parlez plus ainsi, car vous me faites peur."

A. B. ROUTHIER

LES BLESSURES DE LA VIE.

HISTOIRE DE TOUS LES JOURS.

Nous étions en juillet, mois de la couvée, de la douce paresse, et des coups de soleil. La chaleur avait été suffocante pendant le jour, mais elle venait enfin de céder devant la brise de la nuit, qui nous arrivait toute chargée des senteurs embaumées du Saint-Laurent.

Ce soir là, comme d'habitude, j'étais venu prendre place au milieu de la famille de Madame Morin, et respirer à délices ma part de parfums d'été, sous la véranda de leur petit cottage, l'un des plus gracieux de l'île d'Orléans. Autour de moi, chacun riait, babillait, causait, sans paraître se douter que ce groupe si gazouillant à travers lequel la lune me laissait apercevoir têtes blondes et têtes brunes, formait le plus ravissant croquis qu'il soit donné à une imagination d'artiste de rêver. Il avait pour cadre ce grand ciel bleu si plein d'étoiles, qui n'appartient qu'au Canada ou à l'Italie, pour toile, l'immense nappe du fleuve géant, à cette heure-là, lion se faisant agneau, pour lointain Québec enveloppé dans sa sombre majesté militaire, puis pour animer le tout, le mugissement sourd et terrible de la cataracte de Montmorency, que par intervalle nous apportait le vent du large.

La conversation interrompue à mon arrivée, était redevenue bruyante et animée. Edmond m'avait pris à part pour m'offrir un cigare et me confier un gigantesque projet de pêche : Joséphine discutait chiffons avec Augusta, et les enfants assis en rond sur le seuil de la porte entr'ouverte, chuchottaient des malices, riant à gorge déployée comme l'on sait rire, au temps où la vie n'est pleine que de soleil, de fleurs et de parfums. Quand à leur mère, heu-

reuse du bonheur de tout le monde, elle se reposait des fatigues de la journée, en lisant attentivement le roman du jour dans sa large causeuse, dont l'origine devait pour le moins remonter à l'époque où vivait son grand-père.

Tout-à-coup, en faisant un mouvement pour secouer les cendres de mon havane, j'aperçus sur la joue de Madame Morin, mise en pleine lumière par l'abat-jour de la lampe, une larme glisser furtivement. La prose de Ponson du Terrail faisait merveille—car la dernière résurrection de Rocambole façonnait cette perle précieuse qui n'aurait dû rouler, qu'au contacte de quelque chose de saint et de vraiment maternel.

Ce triomphe du roman à ficelles me bouleversa malgré moi. Je ne pus résister au malin plaisir d'embrouiller la maîtresse du logis au milieu de l'intrigue corsée qui la captivait, et prenant un siége auprès du buffet de Chine sur lequel s'appuyait son livre, je lui dis tout bas à l'oreille :

—Que diriez-vous, aimable lectrice, si je réussissais à donner une compagne à cette larme qui est là, en train de se sécher solitaire sur le duvet de votre joue ?

—Comment vous y prendriez-vous ? fit Madame Morin, en rougissant de sa sensibilité trahie.

—En vous contant une histoire.

—Une histoire, bravo, Henri ! cria Edmond, qui avait surpris ces dernières paroles, et la joyeuse troupe, à ce mot de ralliement, vint se grouper tumultueusement au fond du petit salon.

—Oui, mes amis, repris-je, flatté de cette marque d'attention, un récit bien simple, bien naïf, une histoire de tous les jours.

I

Au moment où je terminais mon grec, en 1859, j'avais pour compagnon de classe, au Séminaire de Québec, un grand garçon, maigre, toujours triste et rachitique, du nom de Paul Arnaud.

La nature ne paraissait pas lui avoir incrusté l'aptitude au travail. Ses compositions boitaient toujours quelque peu, malgré un certain cachet d'élégance, son thème explorait sans cesse des horizons inconnues même à la latinité de la décadence, l'imagination se révélait beaucoup plus que l'exactitude dans ses versions, et sa leçon trop souvent inédite, invariablement veuve d'aplomb, lui attirait sans cesse ce fameux bulletin annuel, qui doit encore tinter dans l'oreille de plus d'un de mes anciens camarades :

—Mémoire ingrate et peu cultivée.

Notre professeur avait fini par prendre Paul en grippe. Chaque soir le voyait quitter la classe, sa tâche quotidienne écrasée sous une avalanche de pensums les plus variés, et chaque matin ramenait le pauvre écolier luttant courageusement contre l'accumulation de circonstances aggravantes qui pesait sur lui.

Au collége, il suffit bien souvent d'être en délicatesses avec l'autorité pour devenir le chéri, la coqueluche des camarades.

Néanmoins, Paul ne jouissait pas du privilége immémorial. Au dehors, il rencontrait aussi peu de sympathies qu'il essuyait de punitions au dedans. Parmi les loustics, c'était à qui se moquerait de son uniforme de collégien, taillé vigoureusement dans la trame velue d'une de nos fortes étoffes du pays. Ceux qui n'avaient pas le courage d'être aussi spirituels se contentaient de rire bien fort de ces grosses facéties. Les petits, forts de l'exemple des anciens, ne tenaient guère à rester en arrière : dès qu'il sortait de la cour du Séminaire, ses livres sous le bras, un de ces espiègles, qui passent nonchalemment leurs classes accroupis dans la paresse, gardant leur sève et leur vigueur pour les flâneries du dehors, trouvait toujours moyen de le bousculer et d'éparpiller sur le sol les classiques détestés, puis les doigts de se diriger vers Paul qui, mélancolique, le teint pâli, les yeux bistrés et pleins de larmes, ramassait ses bouquins et reprenait seul et résigné le chemin du logis.

L'enfance est un peu Néron dans ses jeux et ses plaisirs tyranniques, aussi l'impitoyable supplice se répétait-il avec force variations à chaque sortie de classe, sans pour cela lasser l'incroyable impassibilité de Paul. On aurait dit ce garçon-là, en train de considérer la vie comme une de ces chinoiseries que Dieu sans doute jeta sur terre, avant d'y laisser cheoir la patience.

Ces drôleries qui amusaient tant les autres auraient duré bien longtemps, lorsqu'une après-midi d'hiver,—c'était jour de congé, cherchant une adresse dans le faubourg Saint-Roch, et ne sachant plus à qui parler pour m'orienter, j'avisai un ouvrier vers le milieu de la rue Fleury et lui demandai de me renseigner.

—Informez-vous à l'écolier d'en haut, il doit connaître ce bourgeois-là, me répondit-il, en m'indiquant une petite porte de cour, entr'ouverte, donnant sur une escalier qui grimpait le long d'un balcon enneigé.

Je me laissai conduire par la rampe, et bientôt me trouvai en face de l'entrée d'un galetas.

Après avoir frappé inutilement, j'ouvris.

Paul agenouillé aux pieds d'un poèle, essayait de réchauffer de son haleine quelques charbons mourants. Près de là, sur une table en bois blanc gisaient une miche de pain, un morceau de fromage

sec et quelques tessons de faïence prenant de faux airs d'assiette : à l'autre extrémité de ce meuble dormaient ses livres de classe.

Ces choses passèrent rapidement devant mes yeux, car au bruit que fit la porte en tournant sur ses gonds, Paul s'était levé. Puis comme il était de ceux qui n'aiment pas à être vus en flagrant délit d'indigence, l'état de gêne et de pauvreté où je le surprenais se mit à lui serrer la gorge et il se prit à rougir. Pour ma part, c'était la première fois que le spectre de l'abandon se présentait à moi d'une manière aussi nâvrante : en présence de ce pauvre honteux, je ne trouvais plus rien à dire.

Paul rompit le premier, cet instant de pénible silence.

— Enchanté de ta visite, Henri, bien que je regrette de ne pas avoir de siége à t'offrir. Je suis en train de déménager, vois-tu, et pour ces choses, j'aime à prendre mon temps.

A mesure que ces mots échappés avec effort tombaient de sa bouche, le pauvre garçon rougissait de plus en plus, effrayé de se voir en face de son premier mensonge.

— Mon brave Paul, repliquai-je, pardon de venir inopinément te déranger au milieu de cette délicate opération. Je suis à la recherche d'un marchand qui doit rester en quelque part par ici, et ma foi, le hazard a été assez aimable pour me conduire jusqu'à toi.

— Il est donc bon à quelque chose, malgré les médisances que l'on ne cesse de débiter sur son compte, fit-il en souriant : seulement pour cette fois-ci, s'il me traite en enfant gâté, il te joue un joli tour en te faisant tomber au milieu de ces murs nus. Tu n'y trouveras, à peu près, que l'adresse qui te taquine.

Et il me donna l'information requise.

Je le remerciai de ce service tout en faisant mouvement de retraite vers la porte. A ce moment, mes regards tombèrent sur une ancienne boîte d'emballage, appuyée à l'un des angles du petit grenier. Un fragment de tapis couvrant de la paille qui sortait curieusement quelques brins ça et là, annonçait que ce meuble primitif avait été promu au rang de couchette. Sur ce lit improvisé, s'entassait pêle-mêle les épaves de ce qui avait pu être autrefois une garderobe, et à travers ce fouillis inextricable de manches d'habits valétudinaires et de jambes de pantalons invalides, se détachait une charmante tête d'enfant endormie, blonde, souffreteuse, mais d'une ressemblance frappante avec celle de mon camarade.

— Quoi, Paul, non-seulement propriétaire, mais encore père de famille !

— Hélas ! oui, mon bon ami ! père de ma petite sœur qui représente tout ce qui reste ici-bas, pour moi, du joyeux mot de famille.

Bien des larmes se cachaient sous les haillons de ce dénuement. Par ma maladresse je venais d'en faire jaillir la source, car maintenant il y avait presque des sanglots dans cette voix, et ne trouvant rien de mieux à faire, je réitérai mes remerciements à Paul qui voulut me reconduire jusque sur la première marche du balcon.

— Au revoir ! en classe, me cria-t-il, en appuyant tristement sur ces mots.

Ce déménagement supposé, ces dernières paroles surtout, m'indiquaient clairement que Paul ne tenait guère à une nouvelle visite à domicile. Il appartenait à cette classe de pauvres qui subissent courageusement la misère, la faim, le froid, le manque d'amitié, mais sentent toute leur énergie se fondre rien qu'à l'idée de savoir que quelqu'un peut s'apercevoir de leurs souffrances. Pour s'éviter un regard de pitié, ils ne reculeront devant rien. Travaux, fatigues, peines, insomnies, ils entassent tout sur leur santé chancelante, et malheureux ils s'en vont dans la vie, revêtant leur indigence du luxe de l'orgueil, et n'acceptant au monde qu'une seule aumône, la douce croyance de penser que les bonnes âmes se laissent prendre à leurs délicats subterfuges.

J'allais dans la rue, songeant à ces tristes choses, lorsque tout-à-coup j'entendis une rude voix m'interpeller :

— Aie ! là-bas ! l'écolier ! comment avez-vous trouvé le compagnon ? Il n'est pas riche celui-là ? hein ?

Cette phrase interrogative m'était adressée par l'ouvrier qui m'avait indiqué le logis de Paul.

Puis continuant avec cette volubilité des gens du peuple qui rarement gardent sur le cœur l'admiration qu'ils ressentent :

— En voilà un qui rabote proprement sa planche, bien que ce ne soit pas précisement les nœuds qui y manquent. Qui vous dirait que pour se donner une éducation de monsieur et faire manger des sucreries à la petite, il n'a pas honte de prendre une hache et une scie, avec cette main qui écrit l'écriture, et de travailler chez les voisins. Jamais on le voit refuser ses services à personne ; il montre même à lire aux enfants de Madeleine ; c'est le *frère* du quartier, quoi ! Aussi Javotte ma femme, une brave femme, Dieu merci, peut-elle se mettre en quatre pour lui. Hier, ne lui a-t-elle pas laissé une chandelle sans qu'il le sût, parce qu'elle s'était aperçu en allant faire le coup de balais dans son grenier, que le pauvre enfant, malgré l'épuisement de tout ce surcroit de travail, apprenait la plupart du temps ses leçons, le soir, à la lueur tremblotante du poêle.

— Ah ! mon petit monsieur, au jour d'aujourd'hui n'est pas fils

de bourgeois qui veut ! et il tourna le coin me laissant en face de cette boutade philosophique, qui s'effaça bientôt devant l'image de Paul.

Ce perpétuel sarcasme des camarades, ces punitions du maître, ces incroyables privations, cette profonde misère, qu'il souffrait résigné sous l'œil de Dieu, me gonflaient le cœur malgré moi. J'avais hâte au lendemain pour dire son fait à la classe, et ce ne fut que le soir, en songeant à tout ce que j'avais vu, que les dernières paroles de l'ouvrier sur le bonheur des fils de bourgeois, me revinrent à la mémoire.

Un livre laissé entrouvert sur ma table de nuit par ma mère y répondait admirablement.

— N'enviez pas trop le semblant de bonheur qui les entoure, car leurs richesses ne passent pas dans l'autre monde, si elles n'y sont portées par la main des pauvres.

II

— Le congé n'a pas été assez long pour lui donner le temps d'apprendre sa leçon !

Cette boutade surplombée d'un formidable froncement de sourcil accompagné d'une pincée de tabac d'Espagne non moins formidable, était prononcée par notre professeur qui, faisant son entrée en classe le lendemain matin, venait d'apercevoir la place de Paul, déserte.

Malgré le terrible creux de sa voix de basse, c'était à tout prendre une excellente pâte d'homme, que notre professeur. Nature sensible, bonne, susceptible d'affection, mais cachant avec le soin le plus minutieux ces qualités, prises sincèrement par lui pour d'indignes mouvements de faiblesse, il affectait de temps à autre une brusquerie qu'il croyait être de la plus haute importance, pour mener à bonne fin la grave mission que lui avaient confié ses supérieurs : — apprivoiser nos intelligences rebelles aux charmes cachés du thème grec. Néanmoins, personne ne se laissait prendre à cette pastiche de férocité, et quiconque savait murmurer un tant soit peu de leçon et déblayer sans trop de gâchis un tronçon de l'Iliade, arrivait infailliblement à ses bonnes grâces.

— Nous allons voir si ce grand flandrin de Paul va continuer longtemps son jeu de marmotte. Pas plus tard que midi, je prendrai des mesures pour que le directeur soit informé de son incroyable paresse.

La fin de ce monologue se perdit au milieu du bourdonnement

confus de la classe qui, livres ouverts, étudiait avec un acharnement digne d'une meilleure cause, l'inconnu que semblaient vouloir garder avec non moins de tenacité, les échantillons de la collection d'Hachette étalés à profusion sur de malheureuses tables toutes lacérées de vigoureux coups de canifs. Bientôt la leçon commença. A l'appel de son nom, l'élève désigné, se levait à regret, au-dessous d'une immense carte de la Mésopotamie, unique ornement de nos quatre murs jaunes, pour naziller intrépidement sa part de tâche quotidienne, et un quart d'heure de cet attrayant passe-temps faisait oublier à tout le monde l'orage amoncelée sur la tête de Paul.

Une classe émaillée ainsi d'interminables répétitions sur le cours de littérature de Le Franc, égayée ça et là par le rythme rustique de la poésie du Jardin des Racines Grecques, finit comme toute chose ici-bas, malgré le semblant d'éternité qu'elle puisse avoir. La sortie se fit à l'ordinaire, et pendant que la tapageuse cohue se bousculait à la porte, pour saisir à plein poumon les premières bouffées de l'air du dehors, seul je restai en arrière.

En tête à tête avec le maître je lui fis le récit de tout ce que j'avais pu saisir de l'abandon de Paul. Le grenier triste, froid, malsain, où le flot de la misère l'avait porté, les corvées exceptionnelles que lui imposait le pain de chaque jour, les longues nuits passées auprès de sa petite sœur, les rares moments laissés au travail de la classe, je n'oubliai rien de ce qui touchait à ce long martyre ignoré. A mesure que se déroulait le poignant tableau, les yeux attentifs du professeur se mouillaient. Puis, lorsque je vins à lui dire toute la malice des élèves envers le pauvre garçon, ses larmes devinrent des jets de flammes.

— Ah ! les gredins, s'écria-t-il, je leur montrerai à vivre ! et songeant tout-à-coup, à la compromettante sensibilité qu'il n'avait pu me cacher, il me congédia en me disant :

— Paul est né aux Cèdres, près de Montréal ; j'écrirai ce soir au curé de l'endroit, pour me renseigner sur ses antécédents. Après cela nous verrons.

Lorsque Paul revint le lendemain, un grand changement s'était opéré parmi tout le monde. L'autorité n'avait plus que des paroles d'indulgence pour lui et les camarades que j'avais vu les uns après les autres, inventaient les petits soins pour leur jou-jou de la veille. Malgré ce nouvel état de chose, Paul paraissait ne s'apercevoir de rien. Il restait continuellement absorbé dans une sombre et muette préoccupation, où personne n'aurait vu clair, si je n'avais retrouvé le brave ouvrier de la rue Fleury, travaillant près du Séminaire. Par lui j'appris que la " petite "—il appelait ainsi la

sœur de mon ami—relevait de la dangereuse maladie, connue sous le nom de fièvre scarlatine.

Ce jour-là arriva la lettre du curé des Cèdres. Le professeur m'en donna communication, et bien que neuf longues années se soient écoulées, elle nous navra si fort, dans le temps, que je m'en rappelle comme si elle datait d'hier :

Les Cèdres, ce 29 décembre 1859.

Monsieur et futur confrère,

Depuis dix jours, vous attendez vainement ma lettre. Mon excuse pour ce long retard est simple : je suis curé de campagne. Bientôt vous saurez par vous-même, comme une journée passe vite à catéchiser les petits enfants, à faire descendre sur les hommes le pardon de Dieu, à bénir le berceau, l'anneau conjugal, le lit de mort, le cerceuil de toute une paroisse.

Vous me demandez des renseignements sur un de vos élèves : ce désir est facile à satisfaire, bien que le registre de ma mémoire commence à être quelque peu volumineux.

Paul Arnaud est le fils d'un avocat, venu il y a quatre ans, chercher aux Cèdres la modeste clientèle que Montréal s'obtinait à lui refuser. Quand le soir, au coin de mon feu, après avoir fait la lecture du bréviaire, je me ferme les yeux et me prends à recueillir mes souvenirs douloureux, je revois le père de Paul, passant sous les fenêtres de mon presbytère, assis sur le devant d'une charette chargée de quelques meubles équilibrés ça et là sur des livres de droit, ayant à côté de lui son fils, sur ses genoux une enfant bien vive, bien gentille. La petite famille s'installe dans une maisonnette, auprès de mon église, puis à quelque temps de là—en automne—je retrouve encore cet homme, pâle, décharné, couché sur un lit d'agonie. La maison du mourant est froide, abandonnée : il n'y est venu pour tout client que la consomption et le dénuement, et je m'installe à leur suite pour commencer le travail de la réconciliation.

La lutte fut longue entre le prêtre et cet homme qui s'acheminait lentement vers le ciel par la voie douloureuse. Tout l'avait quitté si brusquement sur terre. Sa femme était morte de la maladie dont il mourait : en clouant sa tombe, il y avait enfoui son amour, son énergie, ses espérances. La pauvre malade emportait avec elle les économies de l'humble ménage, les amis s'étaient affacés peu à peu devant la pauvreté naissante, et de quelque côté que le moribond tournât sa tête endolorie, il avait à pardonner.

Néanmoins, d'une main ferme il prit son calice, but bravement les dernières gouttes, et s'inclina résigné devant son Dieu. A l'heure

de la mort, je dus le quitter pour courir à un autre grabat. Quand je revins, trois gardiens se trouvaient silencieux auprès du cadavre : deux orphelins en pleurs, et un huissier venu pour saisir les quelques épaves de leur héritage, au nom de l'équité et de la justice. Un créancier avait accompagné ce dernier : porteur d'un transport d'assurance sur la vie de M. Arnaud, pour une valeur de cinq cents dollars, il se souvint en temps que la prime de l'année n'avait pas été payée, et tout essoufflé il était venu exiger une dernière signature qui lui permit de toucher cette somme. Joyeux, il venait de croiser sur le seuil, cachant dans son portefeuille le prix de la vie de son ancien ami.

C'est au milieu de ces scènes ineffaçables que Paul se trouva seul. Je le recueillis à mon presbytère avec sa sœur ; je guidai de mon mieux ses études, et au bout de l'an, il me demanda la permission d'aller à la ville. Deux mois après, je recevais une lettre de lui m'annonçant qu'il partait pour Québec. Il voulait avoir sa sœur auprès de lui, et le soir même je la conflais à un de mes braves habitants qui se rendait au marché.

Depuis, nous ne nous sommes plus revus, et je ne saurais trop vous remercier de m'avoir donné l'occasion de pouvoir lui être utile et de recevoir de ses nouvelles. Aimez-le bien, protégez-le si cela vous est possible, car jamais vous ne rencontrerez sur votre route un caractère plus loyal, un meilleur cœur.

ALFRED B.....
Prêtre.

Ces lignes contenaient une partie de l'enfance de notre camarade, et pour le pauvre garçon, le passé avait encore été plus sombre que le présent.

Elles révélaient aussi que ce n'était pas d'hier que l'on pouvait obliger Paul impunément, car pour qui le connaissait, ce départ du presbytère avait été fait dans le but de ne pas avoir à se courber sous la honte de l'aumône, lui qui n'avait pas craint d'être écrasé sous le fardeau du travail.

Longtemps, le maître et moi, nous causâmes des moyens à prendre pour lui venir en aide sans effrayer sa trop chatouilleuse sensibilité, mais nos meilleurs plans, nos plus beaux projets allaient se heurter contre cette délicatesse de sensitive. Enfin nous convînmes de ne rien cacher au supérieur, nous remettant à son tact et à son expérience.

Tout alla bien pendant les trois semaines qui se passèrent à attendre le premier février, époque de l'échéance de la modeste contribution mensuelle—exigée des élèves externes, par la direction du séminaire.

Ce jour-là, Paul vint déposer comme les autres ses cinq francs sur la table du professeur.

Celui-ci lui prit la main et les lui remettant :

— Monsieur Arnaud, dit-il, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que le supérieur de l'institution reconnaissant votre application au travail et votre excellente conduite, s'honore en vous accordant une bourse.

Paul baissa la tête, balbutia quelques mots de remerciement et regagna timidement, gauchement, sa place, au milieu des applaudissements de toute la classe.

Le lendemain, son siége était vide. Les jours se suivirent, passèrent, la solitude occupait toujours le banc délaissé.

Inquiet de cette longue absence, je courus chez lui. Son terme était soldé depuis plus d'une quinzaine, et Paul avait quitté la maison, sans rien faire connaître de sa nouvelle adresse.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

NOTES DE VOYAGE.

I

C'est toujours l'histoire de son pays que l'on connaît le moins, comme la géographie de son pays est celle que l'on ignore le mieux. Il paraît que c'est comme cela partout.

Cette inconséquence pourrait s'expliquer de plusieurs manières, mais la raison la plus vraie, c'est parce qu'on n'étudie pas ; et la cause de cette négligence, c'est qu'on croit toujours tout connaître sur ce sujet.

On est tellement persuadé qu'il n'est pas pardonnable de ne pas connaître les événements et les régions qui nous intéressent de si près, qu'on ne pense pas qu'on les ignore de la manière la plus complète. On apprend l'histoire des Grecs et des Romains avant de savoir qui a découvert notre pays, et on arrive à la plus grande intimité avec la dynastie des Pharaons sans connaître seulement le nom de notre gouverneur.

De même, chaque fois que l'occasion s'en présente, on ne manque pas de prendre Toronto pour une ville des îles Sandwich, et le Groënland pour un des comtés du Golfe.

Et pourtant rien n'est plus important, surtout en Canada, où tant de ressources sont encore à développer, où de vastes territoires sont encore à découvrir pour la colonisation, où tant de richesses sont encore à réaliser pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, de bien connaître ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous pourrions être.

Il faut se procurer des notions assurées sur la meilleure direction

à donner à nos travaux publics, et sur la politique à suivre dans la régie et la distribution de nos terres incultes. Mais pour cela, il faut les connaître, et pouvoir imposer, avec des faits et des résultats d'une expérience raisonnée, les conditions les plus avantageuses pour le progrès des établissements.

C'est en s'appuyant sur cette idée que l'Association de la presse du Canada avait proposé à ses membres, pour cette année, une excursion dans les régions de l'Ouest, vers ce pays de l'avenir, qui par ses richesses forestières, fluviales, minières et agricoles, est destiné peut-être à surpasser tout ce que nous avons eu jusqu'à présent à notre disposition.

L'Ouest fut longtemps peu connu. C'était la région des aventures, du mystérieux, des Indiens et de leurs traditions. Mais tout va bientôt disparaître. D'un jour à l'autre, le *Far West* devient tout simplement l'Ouest, mis à quelques heures de l'Atlantique par les chemins de fer et les lignes de vapeurs. La civilisation avance rapidement, et les populations se portent en foule de ce côté, et elles ont raison : c'est là qu'est la richesse et l'avenir.

C'est une raison pour nous de ne rien négliger pour déterminer d'avance les principaux postes à établir, et prendre possession des emplacements des grandes villes futures.

L'Ouest intéresse en même temps la Province d'Ontario et la Puissance du Canada. Avec l'annexion des territoires du Nord-Ouest, il est nécessaire pour tout le Canada de hâter la formation des établissements qui doivent relier l'est à l'ouest et le district d'Algoma au Fort Garry. Lorsqu'il y aura des communications faciles et des habitants en grand nombre sur toute la grande ligne de navigation qui s'étend de la Rivière Kaministiquia jusqu'à la Rivière Rouge, les relations politiques deviendront plus faciles, les intérêts se rattacheront davantage les uns aux autres, et notre union y puisera une force et une raison de solidarité qui seront pour nous des garanties d'indépendance nationale à l'intérieur et d'indépendance politique vis-à-vis les nations étrangères.

II

L'Association de la Presse Canadienne est probablement peu connue de nos lecteurs. Elle comprend une centaine de membres appartenant tous à la presse du Haut-Canada. Elle a pour but de protéger leurs droits, de soutenir leurs intérêts, d'assurer leurs priviléges.

Un des détails les plus importants du programme, c'est que tous

les ans, les membres se passent la fantaisie d'une excursion de quelques jours. Par ce moyen, ils viennent à mieux se connaître ; la connaissance engendre l'estime qui produit le respect. Par suite, il y a beaucoup moins d'acrimonie dans les discussions, beaucoup plus d'esprit de justice et de loyauté, et un ton plus relevé et plus digne. Cette association d'intimes, forme un cercle assez grand pour renfermer tout ce que la presse présente d'honorable, en même temps qu'elle forme une barrière infranchissable pour les intrus qui veulent se faire du journalisme un outil qu'ils avilissent en le mettant au service de causes et de sentiments que les honnêtes gens n'avouent pas.

Voici ce que l'hon. M. McGee disait de cette association :

Il y a une Association de la Presse, recrutant ses membres surtout dans la Province d'Ontario, mais qui devra s'étendre à toute la Puissance. Dans cette Association, le public est plus intéressé qu'il ne le croit. C'est une première tentative, dont la nécessité se fait sentir depuis longtemps, d'établir la courtoisie et la bonne foi parmi cette puissante confraternité. Si elle réussit, il ne sera plus possible pour un homme de se cacher derrière une presse, pour dire ce qu'il n'oserait pas répéter dans une chambre privée ou partout ailleurs. Si elle réussit, elle diminuera les priviléges des polissons, mais elle élèvera la réputation de toute la classe des journalistes. Elle placera la presse au même niveau professionnel que la médecine et le barreau, et en exigeant l'application de ses lois, elle préviendra l'exercice de l'autorité civile, toujours regrettable même quand elle est nécessaire

Ces paroles sont pleines de sens et de vérité. Elles renferment un conseil qu'il serait bon de suivre, et une leçon qu'on ne devrait pas oublier.

On a poussé beaucoup trop loin, dans notre presse, la haine, la rancune et les animosités personnelles ; au lieu de faire de la presse une source d'instruction pour la population, on l'a tournée en espionnage dégradant pour ceux qui sont les auteurs de cet avilissement d'une noble profession, et démoralisant pour le peuple qui s'attend à trouver, dans les journalistes, autre chose que des insulteurs publics.

L'Association de la Presse se compose principalement de journalistes, rédacteurs, éditeurs et propriétaires des journaux de province, surtout des journaux hebdomadaires, qui sont si nombreux dans Ontario. Ce n'est pas à dire que cette presse soit moins influente pour cela. La presse locale du Haut-Canada est généralement bien dirigée, en vue de le localité qu'elle représente, et de manière à se concillier la considération de la population qui l'entoure. De cette manière, chaque comté, chaque ville, chaque village a son organe, qui, en retour, peut toujours compter sur une liste d'abonnés suffisante pour le faire vivre.

Nous aurions ici quelques bons exemples à prendre, et nous conseillons à la presse locale de notre province de les étudier avec soin. Elle en retirera de bons bénéfices.

La presse du Bas-Canada n'a jamais compté pour un grand nombre dans cette association ; le nombre des membres qu'elle lui a donnés n'a jamais atteint la demi-douzaine. Cette année, un seul avait accompli les formalités prescrites.

Nous croyons que nous avons eu tort de nous tenir ainsi à l'écart. Si cette Association n'a pas eu jusqu'à présent l'importance qu'elle aurait dû avoir, elle représente une idée juste, vraie, pratique, d'une application avantageuse pour la presse et pour le public. Ce motif doit être suffisant pour faire modifier notre conduite à cet égard.

Souvent nous avons senti le besoin d'une pareille organisation qui modifierait certains tons de certains journaux, et créerait dans la presse une opinion publique, forte et éclairée, qu'il ne serait plus permis de souffleter impunément.

III

Cette année, l'Association avait résolu de se réunir à Collingwood, et faire de là, une excursion au Fort William, au fond du Lac Supérieur. La circonstance était favorable pour lier connaissance avec nos confrères de l'autre côté de la ligne provinciale, et l'excursion promettait d'être intéressante et agréable. C'est plus qu'il n'en fallait pour nous faire prendre le Grand-Tronc, jeudi soir, le 9 de juillet, en route pour Collingwood.

De Montréal à Toronto, la route est bien connue et il est inutile d'en dire beaucoup de choses. Cependant, il y a dans ce voyage, un détail tellement important, tellement grave, tellement inouï, que nous devons le mentionner, dûssions-nous passer pour *un voyageur qui vient de loin.* C'est qu'à Port-Hope, on s'aperçut que le train était en avant de l'horloge. Que le lecteur comprenne bien : en avant ! le Grand Tronc ! Il parait que ça lui arrive des fois : nous offrons ce phénomène sous forme de consolation aux voyageurs attardés.

Naturellement, nous dûmes arrêter quelque minutes pour nous mettre au niveau du règlement. On ne pouvait pas arriver à Toronto dans des conditions aussi compromettantes : le *Globe* aurait dit que le Grand Tronc gaspillait son bois.

Je profite de ce temps d'arrêt pour noter que la ville de Port-Hope est une des plus heureuses créations du commerce de nos jours. Elle renferme aujourd'hui plusieurs moulins, fabriques, chantiers, etc. La population dépasse six mille âmes, et augmente rapidement. Cette cité est située à soixante milles de Toronto, dans une vallée formée par l'embouchure de Smith-Creek, une petite

rivière qui prend son nom de l'un des plus anciens habitants du village. La ville a porté ce même nom pendant quelque temps. Ce cours d'eau assez considérable sert à faire marcher plusieurs moulins. Le paysage des alentours est charmant, et présente une succession de côteaux que s'élèvent les uns au-dessus des autres jusqu'à une grande hauteur ; le plus élevé, connu sous le nom de Fort Orton, offre une magnifique vue sur le lac et la contrée environnante.

En 1850, la population était de deux mille deux cents âmes, et déjà de grands progrès commerciaux avaient été réalisés. Les exportations atteignaient le chiffre de £74,808. Maintenant elles dépassent un million et demi de piastres.

Quand on entre à l'hôtel, après un voyage de seize heures en chemin de fer, on éprouve une jouissance des plus agréables. Et si, comme au *Queen's*, la table est excellente, on y fait amplement honneur. Le *Queen's Hotel* est agréablement bien situé en face de la Baie, et présente une vue admirable du lac et de l'Ile qui, durant l'été, est le rendez-vous de la fashion torontonienne. De plus, le service est excellent, et tout concourt à donner aux visiteurs le comfort si recherché en voyage.

Un coup d'œil jeté sur le livre m'apprend que plusieurs de mes confrères sont passés la veille, et ont pris les devants, suivant les avis donnés et les invitations adressées.

A trois heures, je reprenais la même route, et je me dirigeais vers Collingwood, par le même chemin de fer du Nord. Cette ligne a quatre-vingt-seize milles de long. Elle a été construite du 13 juin 1853 au 2 janvier 1855, sous le nom de Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron.

Le nom a été changé en 1857.

La construction présentait peu de difficultés. Les ponts y sont rares et le niveau y est assez régulier. Le coût de la construction a été de $56, 811.26 par mille formant, avec l'équipement, un total de $5,457,789. Aujourd'hui le matériel roulant se compose de dix huit locomotives, dix-huit chars de première classe, treize chars de seconde classe, cent quatorze chars de fret et deux cent vingt neuf chars-plateformes. La moyenne annuelle du nombre des voyageurs, par mille, est de mille quatre cent vingt. Les recettes brutes se montent à $5.301.03, dont $1,281.19 provenant des voyageurs. Les frais d'exploitation se montent par année, à $3,765,99. Cette ligne sert de débouché à tous les comtés du nord, qui s'en servent surtout pour l'expédition des grains et du bois. Les comtés qu'elle traverse, York, Grey et Simcoe, sont très-riches et populeux. Au dernier recensement, ils ne comptaient pas moins de cent trente

mille âmes. Le territoire, d'une superficie totale de cinq mille milles carrés, dont 500,000 acres en culture, produisant 11,500,000 minots de grains.

Aujourd'hui, ces comtés représentent réellement le grenier du Canada.

C'est aussi sur cette ligne du chemin de fer du Nord que passent la plus grande partie des effets transportés du lac Ontario aux ports de l'Ouest. C'est pour subvenir à ces exigences du commerce de transit que la compagnie a construit plusieurs steamers et s'est lancée dans des dépenses considérables qui, pendant quelques années, ont un peu obéré ses finances. Mais M. Cumberland, l'habile gérant qui est aujourd'hui chargé de la direction de la ligne, a trouvé dans le commerce local, une source de revenus qui ont remis les affaires dans un état très-satisfaisant.

Cette ligne du Nord est admirable comme propreté et comme apparence. Ses stations sont d'une fraîcheur et d'une coquetterie toute hollandaises. On ne sait jamais où cracher. Le tout est en bois peint en blanc. A toutes les fenêtres on voit des fleurs; et les rafraichissements sont offerts avec une gracieuseté que le sexe laid ne possédera jamais.

Le gérant de la ligne parait être un homme de beaucoup de goût, et nous parierions qu'il n'a pas passé tout sa vie à calculer les recettes brutes.

Il y a une dizaine de stations, dont quelques-unes à des localités assez importantes. Newmarket possède un superbe champ de course sur lequel les sportmen d'Ontario vont disputer les plus grands prix qui soient payés dans la province. Quoique la population n'atteigne pas deux mille, il y a un journal depuis une quinzaine d'années.

Barrie est une jolie petite ville située sur le flanc d'un coteau, au fonds de la baie Kempenfelt. L'apparence en est très-jolie, et l'activité industrielle qu'elle présente ne nuit pas au paysage. Il y a vingt ans, elle ne comptait que cinq cents habitants ; maintenant elle dépasse trois mille âmes.

Elle a son journal depuis quinze ans, fondé lorsqu'il n'y avait pas mille habitants.

Le Lac Simcoe, dont elle forme un des postes les plus importants, est situé à trente cinq milles de Toronto. Il a environ vingt milles de long sur dix milles de large. Il est à cent soixante dix pieds au-dessus du Lac Huron et à sept cent trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Les côtés nord et est sont bordés d'îles, dont une seule est habitée par un reste de tribu Chippewa. Les bords du Lac sont généralement bas et bien boisés, et la culture s'y fait avec

aise et profit. Il y avait autrefois beaucoup de poisson et de gibier sur tout le territoire qui l'entoure.

Le seul débouché du Lac est à l'endroit appelé *Narrows*, un espèce de détroit situé au nord du Lac, qui se rend à la Baie Matchadash, dans la Baie Georges, en passant par un petit Lac du nom de Couchachine, auquel une grande quantité d'ilots des pierres calcaires donnent une apparence très-singulière, et qu'on a même surnommé le Killarney du Canada.

Sur la fameuse carte dessinée par Champlain vers 1630, se trouve un lac à peu près situé où est aujourd'hui le lac Simcoe, avec cette indication relative à une île placée à l'est du lac : *sur cette île, on trouve du cuivre.* Nous ne sachons pas que nos contemporains aient vérifié pratiquement la vérité de cette enseigne.

On a donné de très-jolis noms à tous les cantons de cette localité. Ils s'appellent Innisfil, Medonte, Orillia, Vespra, Sunnidale, Allandale, Rama, Oro, Adjala, Tiny, Flos, Tay, Mara, Thorah, Georgina, Euphrasia, Artemisia, Essa, Fénélon, Mono, Amaranthe, Eldon, etc. Il est de fait qu'on trouverait difficilement une autre collection semblable. Il parait que ces noms ont été donnés par Lady Maitland.

A la station d'Allandale, tout près de Barrie, le gérant de la compagnie, M. Cumberland, avait donné le matin, un splendide déjeuner à la confraternité éditoriale. Il y avait l'Hon. M. Robinson, Président de la Compagnie, le Premier Ministre de la Province d'Ontario, qui avait daigné y accompagner ses amis—et ceux qui ne sont pas de ses amis--de la presse, M. Cumberland, et quelques autres personnages marquants de Toronto et de la localité.

Pas n'est besoin de dire que nos confrères ont amplement et pratiquement goûté la gracieuse politesse dont ils étaient l'objet.

Plusieurs discours ont été prononcés.—Avions-nous besoin de le dire ?—et la presse a été l'objet d'éloges aussi sincères que mérités.

Quelques suggestions ont été faites d'un ton un peu vif, à l'Hon. M. Sanfield McDonald, sur l'importance qu'il y avait de favoriser d'une manière plus efficace, l'établissement de l'Ouest. Le Premier Ministre a répondu comme on pouvait s'y attendre : lorsque son gouvernement pourra faire quelque chose dans le sens qu'on lui indique, il le fera sans délai.

C'est toujours comme cela qu'un ministre doit répondre, quand il ne veut pas se compromettre.

Le train arrivait à Collingwood à dix heures du soir. La ville était en pleine liesse. La corporation et les citoyens donnaient un grand dîner au quatrième état.

Sur invitation, nous pénétrâmes, avec assez de difficultés, dans

une salle aussi vaste que bien remplie; après avoir fait connaissance avec les petits plats qui sollicitaient notre attention, nous jetâmes un coup d'œil autour de nous, et voici le résultat de nos observations :

Il y avait là environ deux cent cinquante personnes, au nombre desquels se trouvaient une cinquantaine de dames.

Nos confrères de l'autre province ont la bonne habitude de ne pas permettre à la politique d'empiéter plus qu'il ne faut sur les autres devoirs du citoyen. A un âge comparativement peu avancé, ils recherchent dans les douceurs du foyer domestique, un calmant contre les tribulations de la vie publique, et ce n'est pas seulement dans leurs journaux qu'ils favorisent le principe de la représentation basée sur la population.

Cette condition de leur existence leur donne un air plus grave, plus sérieux, plus rangé. Derrière l'écrivain ou l'éditeur, on retrouve le père de famille et l'homme d'affaires.

Il serait difficile de donner une opinion formelle sur la valeur respective des habitudes suivies sur ce point dans chacune des provinces. Cela dépend d'une foule de choses : la position, la fortune, les espérances et les chances d'avenir. Mais il est un fait que nous tenons à faire remarquer : c'est que nos confrères sont des hommes de goût.

IV

Nous devions prendre le steamer *Algoma* vers deux heures p. m., samedi. Nous avions la matinée pour visiter la localité et pour tenir une assemblée de l'Association.

Collingwood est loin d'être une grande ville. En revanche, la population a beaucoup d'ambition. Il paraît qu'elle a toujours été de même.

Il n'y a que quelques années encore, cet emplacement était de la forêt toute pure. Maintenant on a un peu écarté les branches. La population est de 2,000 âmes ; et comme le terrain n'est pas cher, on s'est établi largement ; l'emplacement pourrait bien contenir dix fois autant de monde.

Ces vides nombreux entre les maisons sont comblés par les restes de troncs d'arbres qu'on a pas eu le temps d'enlever. On n'a arraché que les racines qui se trouvaient dans les caves, et encore.....

Il en résulte un mélange d'habitudes qui ne manque pas de pittoresque. Les vaches trouvent un excellent pâturage sur la place publique, et les marchands de nouveautés étalent leurs riches

étoffés en présence des ours qui habitent un voisinage terriblement immédiat.

L'Hôtel-de-Ville est assez bien bâti, mais les églises laissent à désirer. Il y a plusieurs hôtels de dimensions assez spacieuses, et la gare est d'une apparence qui fait honneur à la localité. Les quais se prolongent dans le large à une dizaine d'arpents, sillonnés de tous côtés par des lignes ferrées qui permettent de recevoir les effets à la sortie même du vapeur.

De la ville on n'aperçoit pas de trace de défrichement. Les établissements ne sont pas très-éloignés cependant, et quelques-uns sont mêmes florissants ; mais comme la terre est plus fertile dans l'intérieur, et comme on n'a défriché que les parties les plus favorables, Collingwood se trouve avoir un air un peu abandonné ; du reste, il en prend son parti, sans s'inquiéter de ce qu'on en dira.

On rencontre dans le Haut-Canada un grand nombre de ces petits villages ou villes, très-florissants, mais complètement entourés de bois. Dans ces endroits favorisés de la nature, où ces établissements ont surgi comme par enchantement, les progrès ont été trop rapides pour le voisinage qui se trouve maintenant dans un état comparativement arriéré.

Collingwood possède des avantages particuliers pour la construction ; de plus, il se trouve sur la grande route de l'ouest. Déjà depuis l'ouverture du chemin de fer du Nord, il a fait de très-grands progrès ; mais son importance prendrait des proportions incomparablement plus considérables, s'il y avait un commerce régulier avec le territoire de la Rivière-Rouge. Et c'est ce qu'on espère.

C'est ainsi que Collingwood a la chance d'aller loin, s'il ne lui arrive pas d'accident.

L'Association se réunit dans la matinée , pour adopter certains règlements, fixer les détails de la prochaine excursion, et entendre la lecture d'un poëme et d'un essai sur l'Association. Le poëme avait pour auteur M. Wylie, éditeur du *Brockville Recorder*, un journal qu'il a fondé et dirigé pendant quarante ans. Ce journal est le plus ancien du Haut-Canada, et son propriétaire est fréquemment désigné sous le nom de Père de la Presse Haut-Canadienne.

Le poëme qu'il a lu avait assez d'entrain et de concision, et quelques idées très-heureuses exprimées dans un langage tout à fait original.

L'essai était de M. King, de Toronto. C'était une dissertion très-soignée sur la Presse et son influence. Malgré quelques développements un peu longs, ce travail a été écouté avec beaucoup d'attention, et fréquemment applaudi.

La question de l'excursion prochaine a été discutée très-longuement et avec beaucoup de vivacité. On proposa tour-à-tour la Nouvelle-Ecosse, le haut de l'Ottawa et les bords du lac Ontario. Cette dernière proposition l'emporta. Le voyage aux Provinces du Golfe est renvoyé à l'année suivante.

Cette discussion fut conduite avec un décorum et un *formalisme* extraordinaires. Nos amis de là-bas ne paraissent pas avoir l'idée de la causerie. Ils ne parlent qu'en assemblée régulièrement organisée. Ne fussent-ils que trois, il faut un président et un secrétaire. Toute proposition doit-être faite par écrit ; on ne parle qu'une fois sur une question, et pas plus de cinq minutes. On dirait que M. Holton leur a donné des leçons ou qu'ils font un apprentissage de député.

Ceux qui ne sont pas habitués aux usages, ne peuvent s'empêcher de remarquer un abus de formalités, mais il paraît que c'est nécessaire pour prévenir d'autres abus d'un autre genre.

Tous les Anglais ont la bosse du *speech*.. En toute circonstance, il leur faut la solennité de la tribune, et il ne leur est pas permis de souhaiter la bienvenue à personne, avant le préliminaire obligé : *Mr. Chairman, Ladies and Gentlemen.* A propos de tout et à propos de rien, ils prennent le ton de Mithridate expliquant son intention d'aller passer la charrue dans la ville de Rome. Pour prévenir des longueurs extrêmement dangereuses par un temps de pareille chaleur et mettre un frein aux imaginations trop emportées, on a besoin de tous ces règlements qui coupent les ailes à l'orateur mais sauvent la vie de l'auditoire.

Il paraît qu'il n'y a pas la moindre réunion, même parmi les dames, sans qu'on prenne toutes ces précautions. Seulement nous ne savons pas si on limite le temps des *oratrices*. Peut-être qu'on ne le fait pas, pour éviter de trop fréquents coups de langue dans le règlement.

La veille, une première assemblée avait eu lieu, et les suffrages avaient appelé à la présidence de l'Association, pour l'année courante, M. Buckingham, rédacteur du *Stratford Beacon*.

V

On alla prendre le steamer *Algoma* au temps fixé. L'*Algoma* est un joli vaisseau de 170 pieds de long et de 46 pieds de large sur le pont ; la profondeur de la cale est de 11 pieds. Il a été construit à Détroit en 1863 pour la Compagnie de Navigation du Lac Huron et du Lac Supérieur. C'est le premier steamer qui ait fait le service

régulier jusqu'au Fort William. Il est construit sur le plan ordinaire de nos steamers, avec un engin de la force de cent chevaux.

Le fret n'est pas asssez considérable pour soutenir un propulseur de la force et de la grandeur de ceux qui desservent les stations américaines.

La *Rescue* avait déjà commencé à voyager dans cette direction, il y a onze ans. L'année suivante, il avait été suivi du *Collingwood* ; mais leurs voyages étaient rares et irréguliers.

L'année dernière, la ligne a été considérablement améliorée par la construction de 5 phares, au coût de $3,500, espacés sur les îles sans nombre que possèdent ces lacs. Ces phares sont restés sous le contrôle direct du gouvernement qui paie pour leur entretien annuel, environ $1600. On parle d'en construire encore un ou deux, pour faciliter une navigation qui est exposée à une foule d'accidents, par suite des difficultés nombreuses qui l'environnent sans cesse.

Enfin nous voguons sur les eaux du lac Ontario, dans la baie de Notawasaga, laquelle est dans la baie Georges. Ces grands lacs du Canada font l'admiration des étrangers, et avec raison. Il y a beaucoup de mers qui n'ont pas d'aussi grandes dimensions.

Le lac Huron, dont nous sillonnons les ondes, est le deuxième dans l'ordre de l'étendue. Il a 250 milles de long sur 120 milles de large, formant une superficie de 20,000 milles. Son élévation au-dessus du niveau de la mer, est de 578 pieds, et sa plus grande profondeur de 1000 pieds. Les eaux sont extrêmement claires. Quelques voyageurs affirment qu'elles sont tellement remplies d'acide carbonique qu'elles jettent des étincelles durant la nuit.

Nous n'avons pas été témoins de ce phénomène. On a même été jusqu'à comparer un voyage sur le lac Huron à une excursion en ballon, tant les eaux sont transparentes et limpides. La comparaison nous paraît forcée, et en réalité, il est difficile de pousser l'illusion jnsque là.

Les eaux sont généralement très chaudes ; on affirme qu'a 200 pieds de profondeur, durant l'été, le thermomètre se tient à 56° degrés. Du reste la température est susceptible d'écarts extraordinaires dans toute cette localité. Le capt. Bayfield affirme qu'à Penetanguishene, le thermomètre qui s'était tenu à 40° durant le jour, tombait à —33° durant la nuit. A ce même endroit, en 1825, le thermomètre a marqué jusqu'à 124°.

Le lac Huron se divise en deux parties bien distinctes : le lac proprement dit et la Baie Georges. Cette division est produite d'abord par la langue de terre longue de 40 lieues, qui s'étend de

Collingwood jusqu'à Cabot's Head, et ensuite par le groupe d'îles qui se prolongent jusqu'au Sault Ste. Marie.

La baie George est très-considérable ; sa superficie n'a pas moins de 6,000 milles carrés. Elle renferme elle-même la baie de Nottawasago, anciennement la baie des Iroquois, au fond de laquelle se trouve la ville de Collingwood, la Baie de Matchadash, qui reçoit les eaux du lac Simcoe par la rivière Severn, et la baie des Français dans laquelle se décharge la rivière du même nom.

On sait que cette dernière rivière doit former l'un des liens de cette magnifique chaîne de navigation que l'on se propose de compléter entre Montréal et Chicago, en passant par Ottawa. Tant il est vrai que l'on revient toujours à ses anciennes habitudes : c'est absolument la voie que suivit Champlain, lorsqu'il alla, le premier des hommes civilisés, porter la croix et le drapeau de la France jusque sur les bords du lac Huron. C'est également de la Baie Georges que doit partir le canal destiné à tourner, au profit de Toronto, les difficultés que présente le passage du canal Welland.

Le nom de baie Georges doit avoir été donné par Champlain lui-même, en mémoire du capitaine Georges, qui commandait le vaisseau sur lequel il avait fait sa dernière traversée, et dont il paraît avoir conservé un excellent souvenir.

Quant au lac Huron, il doit son nom à la tribu qui habitait la péninsule de l'ouest. Champlain vogua sur ses eaux et en explora les côtes, il y a près de deux siècles et demi.

En 1613, le fondateur de Québec s'embarquait avec un nommé Nicolas Vignau, pour aller découvrir la Mer du Nord, et après beaucoup de fatigues, de portages et de dangers, il pénétrait jusqu'au lac Népissingue, où il recevait l'hospitalité de son ami Tessouat, qui lui donna un grand diner.

C'est déjà un bon chemin de fait. Deux ans après, Champlain se mettait à la merci des Hurons pour cette malheureuse expédition contre les Iroquois, dans laquelle il fut en même temps vaincu et blessé. Etant arrivé fort à l'avance chez son veil ami Tessouat, il employa ses loisirs à visiter la contrée.

Dans un de ses récits, il dit : " Nous continuâmes notre chemin le long du rivage de ce lac des Attigouantans, où il y a un grand nombre d'isles, et fimes environ 45 lieues costoyant toujours le dit lac. Il est fort grand et a près de trois cents lieues de longueur de l'orient à l'occident, et de large cinquante, et à cause de sa grande étendue je l'ai nommé la Mer Douce."

Le lac Huron a porté pendant longtemps ce nom de *Mer Douce*, que l'on retrouve sur plusieurs cartes. Il fut le premier des grands

acsdé co uverts par les Français, qui lui appliquèrent ce nom, sans savoir qu'il y avait encore trois autres mers de cette espèce.

Champlain raconte aussi qu'il traversa une baie qui fait une des extrémités du lac, et qu'il fit environ sept lieues avant d'arriver à un village appelé Otouacha. Il visita une vingtaine de villages, où il fut admirablement fêté. Partout on voulait lui donner un grand diner. Le menu était comme suit : du pain, des citrouilles et du poisson. Et pas la moindre trace de champagne.

Il parle aussi d'une nation appelée *La nation des cheveux relevés*, " à la manière des courtisans." Déjà des *waterfalls !*

Ces renseignements seront pénibles pour nous qui pensions avoir fait la trouvaille de ce territoire.

La carte dressée par Champlain à cet époque, d'après ses observations et les rapports des sauvages, étonne par son exactitude et donne la plus haute idée du talent d'observation, des connaissances et du travail de ces grands hommes d'autrefois.

VI

Le premier jour de notre excursion, nous devions nous diriger vers Owen's Sound, à quarante sept milles de Collingwood. En partant, nous voyons le fameux groupe d'Iles de la Poule et les Poussins (Hen and Chickens.) Nous laissons aux archéologues le soin de découvrir l'origine d'une application aussi singulière.

Plus loin, nous côtoyons la terre qui présente un aspect assez ordinaire. Elle est élevée d'environ deux cents pieds, composée de sable et d'argile, et porte la trace de nombreux éboulis.

Nous entrons dans la baie d'Owen's Sound vers cinq heures ; on attendait notre parti d'excursionniste, et on nous avait préparé une réception magnifique. Un corps de musique était sur le quai, et nous précéda à la salle d'exercice, où un lunch nous était servi.

Le corps de musique est l'accompagnement obligé de toute démonstration haut-canadienne. C'est comme anciennement les fusils dans notre Province. Il n'y a pas de petite place qui n'ait sa troupe de cuivre (*brass band*) dont les membres portent un uniforme, généralement de très-jolie apparence.

La salle d'exercice où nous devions recevoir une si gracieuse hospitalité, est très-vaste, et absolument dans le goût qui convient.

Après l'appétit vint la soif de l'éloquence ; heureusement que le Président n'était pas ambitieux de succès oratoires, et il proposait les diverses santés d'usage avec une concision qui lui a mérité ma reconnaissance éternelle.

Owen's Sound est situé au fond de la baie du même nom. Anciennement, cette ville s'appelait Sydenham, du nom du *township*. Elle a été fondée vers 1850 ; à cette époque, la population de tout le township ne dépassait pas 100 âmes ; maintenant la ville seule atteint ses trois milles âmes, et n'a pas moins de trois journaux. Les paysages avoisinants nous ont été mentionnés comme étant d'un grand intérêt. Il y a surtout des chûtes qui font l'admiration de tous les voyageurs.

Dans le voisinage de la ville se trouvent aussi des carrières de pierre grise qui possèdent toutes les qualités requises pour les constructions.

Notre visite à Owen's Sound, outre qu'elle nous permit d'accepter l'hospitalité de ces habitants—pour laquelle ils voudront bien recevoir nos sincères remerciments--, et d'admirer leur jolie localité, nous valut encore l'honneur d'ajouter à la liste de nos plus aimables amis, trois noms que nous n'aurons garde d'oublier de longtemps.

Le premier est le Juge du comté, un type de ces juges de l'ancien temps, que l'on aime à se présenter sous un chêne, sans tricorne et sans dossiers, écoutant les plaignants avec une bonhomie qui rendrait des points à la patience de Job, et dont les jugements tiendraient tête, pour la sagesse, à celui de Solomon. Ce brave juge d'Owen's Sound secoue, en sortant du Palais de justice, la poussière des dossiers et la solemnité austère du tribunal pour rester un joyeux garçon, un peu gourmet, raffolant de la pêche, suffisamment Ecossais pour honorer dignement le demi-dieu chanté par Burns :

John Barleycorn was a hero bold
Of noble enterprise,
For if you do but taste his blood
'Twill make your courage rise.

'Twill make a man forget his woe ;
'Twil heighten all his joy ;
'Twill make the widow's hearts to sing
Tho' the tear were in her eye.

Let us toast John Barleycorn
Each man a glass in hand
And may his great posterity
Ne'er fall in old Scotland.

Ce serait plaisir de se faire condamner à n'importe quoi par un pareil juge, seulement pour se convaincre qu'il en éprouverait plus de peine que l'accusé.

Notre deuxième hôte était le Capitaine Smith, un brave, sur terre comme sur mer, à la table comme au salon.

Enfin, nous comptions parmi nos nouveaux amis, un jeune avocat en train de faire un brillant chemin de l'autre côté du continent, à Victoria, Ile de Vancouver, où il a déjà "rendu à la société une demi-douzaine d'assassins qui en font le plus bel ornement." Nous rappelons son souvenir avec d'autant plus de plaisir qu'il parlait français comme un Parisien. Ils étaient trois qui parlaient français, à bord, sans compter l'auteur de ces modestes lignes. D'abord ce spirituel fils de Thémis que nous venons de mentionner. M. Romaine, l'éditeur du *Peterborough Review*, rendu célèbre par l'invention des charrues à vapeur, et le Capitaine Perry, agissant comme Commissaire du bord.

Ce bon Capitaine nous rappelait les employés de la Compagnie du Richelieu : complaisant jusqu'à la plus parfaite abnégation, galant comme un chevalier des anciens temps, toujours prêt à tout faire pour rendre la vie agréable aux passagers et soutenir la réputation de la Compagnie.

Le Capitaine McIntosh, qui commandait le vaisseau, est un type de marin, prudent, prévoyant, dirigeant parfaitement son équipage, comprenant parfaitement la responsabilité qui s'attache à sa position et sachant s'en montrer digne.

Ces deux officiers ont rendu énormément de services aux excursionnistes et ceux-ci feraient preuve de la plus grande injustice s'ils ne savaient pas s'en rappeler.

J. A. N. PROVENCHER.

(*A continuer.*)

NOTES DE VOYAGE.

(*Suite et fin.*)

VII

On s'était établi à bord du mieux qu'on avait pu. Avec la galanterie qui distingue tout homme bien né — fût-il journaliste — les cabines avaient été données aux dames, et la race inférieure, représentée par les hommes libres de tout lien conjugal, avait été refoulée dans les sombres régions de la cale. Si le Dante avait vécu de notre temps, il aurait eu de sublimes études à faire sur cet antre terrible qui recèla, pendant neuf jours, les forces les plus explosives du pays.

On ne comprend pas encore comment le contact de tant d'imaginations brûlantes n'a pas fait sauter le steamer. Il y avait là tous les salpêtres possibles ; de plus, l'on y *souffrait* considérablement ; ajoutez le charbon de la pipe et vous avez le plus dangereux et le plus *éclatant* des combustibles. Offrons nos libations au Destin : nous sommes tous revenus sains et saufs.

La Caverne, comme on appelait ce lieu de réclusion du quatrième état, devra devenir inhabitable à jamais, pour tout passager qui n'aura pas, au moins pendant neuf ans, subi le martyre de ce tyran qu'on appelle le public lecteur. C'est un conseil que nous donnons à la compagnie. Un soir, un profane se glissa parmi la bande : le matin, on le trouva dévoré par les ours littéraires et les canards politiques.

En présence de cette affluence de passagers, le capitaine avait

dû faire lit de tout bois. On en avait placé dans les portes, dans les fenêtres, dans le lavoir, et le plancher en était pavé. On ne voyait partout que des dormeurs, quand ils dormaient.

Mais c'est une chose extraordinaire comme le sommeil n'est pas en raison directe du nombre de lits.

Durant toute la nuit, la Caverne faisait entendre une de ces combinaisons de bruits discordants qui ne peuvent s'exprimer. On pourrait s'en faire une idée en imaginant une centaine de pensionnaires jouant en même temps sur des pianos discords, quelque chose comme *Home, sweet Home*. L'oreille était abrutie par une avalanche de chansons insensées, et les calembours en fusion donnaient une odeur insupportable. Si, par malheur, quelqu'un venait à sommeiller, il était sûr de rêver qu'il était en Chambre pendant un discours de Tom Fergusson ; il ne tardait pas à s'éveiller en poussant des cris de désespoir. Un ancien étudiant en médecine a déclaré que ce cauchemar pouvait être très-dangereux, et pour éviter les accidents, on avait soin de jeter les valises à la tête de celui qui manifestait une tendance à fermer l'œil.

En laissant Owen's Sound, vers dix heures du soir, nous nous dirigeons vers Killarney, qui en est éloigné de 120 milles. Il ne faut pas croire qu'il s'agit ici des fameux lacs d'Irlande ; mais pour une contrée peu connue, le paysage est très-joli. Il y a quinze à vingt maisons toutes proprettes, blanches, suffisamment grandes sans luxe, d'un confort très-satisfaisant. Les habitants ont l'air très à l'aise. Ils s'occupent généralement de pêche, ce qui leur donne de bons bénéfices. Le poisson blanc est très-abondant dans ces parages, et l'an dernier pas moins de 6,000 quarts ont été expédiés du seul poste de Killarney à Collingwood. Ce poste a été établi, il y a une cinquante d'années, par un Canadien-Français, M. de la Morandière. Deux de ses fils demeurent encore en cet endroit. L'un d'eux est cultivateur, ce qui est assez rare dans cette contrée. Ce n'est pas, cependant, que la terre soit dépourvue de fertilité ; et il y a de grands avantages pour l'écoulement de tous les produits, en échange de pelleteries ou de poisson qui trouvent toujours un marché profitable. Son frère s'est occupé tour à tour d'enseignement et de commerce.

Un autre de nos compatriotes tient le bureau de poste et un magasin destiné à fournir aux Sauvages tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. M. Thibault (c'est son nom) avait pour père un Français établi dans le Haut-Canada. Depuis quinze ans, il demeure à Killarney avec sa famille.

Les catholiques de Killarney ont construit une jolie petite

chapelle, où l'un des missionnaires de Wekouamakong vient dire la messe au moins une fois par mois.

Ce nom de Killarney n'est connu que depuis une dizaine d'années, anciennement ce poste avait nom *Chilâlâney* (on ne garantit pas l'orthographe), ce qui, en langue sauvage, veut dire chenal ouvert aux deux extrémités. Ce chenal est entre la terre ferme au nord, et l'Ile William qui forme partie du groupe des Iles Manitoulines, au milieu desquelles nous commençons à voguer.

VIII

Nous longeâmes ensuite les Iles Manitoulines et le groupe qui en dépend pour gagner le Petit Courant. Ces Iles sont au nombre de quatre principales ; mais il y en a, en tout, 22,000. Ce chiffre peut donner une idée de la variété des paysages qui s'offrent à la vue du touriste sur tout le parcours, depuis *Cabot's Head* jusqu'au Sault, en même temps que des difficultés de la navigation dans ces parages. Ces Iles forment autant de détroits plus ou moins larges, plus ou moins profonds, et s'éloignant tous notablement de la ligne droite.

Pour se diriger au milieu de ce labyrinthe où les profanes se perdraient sans espoir de retour, il y a trois ou quatre phares. Pour le reste, il n'y a que l'observation. Heureusement que les courants sont à peu près nuls, et que les vents sont considérablement affaiblis par ce grand nombre d'obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage.

L'Ile Fitzwilliam, la Grande Ile Manitouline, l'Ile Cockburn et l'Ile Drummond, sont celles qui ont donné à tout le groupe le nom qu'il porte encore, et qui, pour les sauvages, veut dire sacré ou consacré aux manitous. Nous les mentionnons dans l'ordre de leur position de l'est à l'ouest.

La Grande Ile Manitouline a 80 milles de longueur sur 20 milles de largeur, et comprend une superficie d'environ 1,600 milles carrés. Le principal établissement qu'il renferme est celui de Wikouamikong situé au fond de la baie de Smith, à l'extrémité nord-est de l'Ile. Il a été fondé en 1836 par Sir Francis Bond Head. Il n'a pas prospéré au-delà de toute espérance, mais aujourd'hui il compte environ 1,500 habitants, sauvages ou métis. Cette localité est très-avancée ; il y a là deux missionnaires, des Frères, un Convent dirigé par quatre religieuses. C'est un des rares endroits de notre pays où l'on soit parvenu à faire accepter aux sauvages la civilisation avec ses obligations et ses charges. Ils cultivent la terre

et ne dédaignent pas de faire tous les travaux qui occupent les *Faces Pâles*.

Depuis quelques années, l'attention a été quelque peu attirée vers cette partie du pays, d'abord par les difficultés intervenues entre le gouvernement et les sauvages, et ensuite par la découverte des mines de Pétrole. La fièvre de l'huile s'est portée jusque-là. Les succès, néanmoins, ne paraissent pas avoir été considérables.

Une mission protestante existe sur la baie de Heywood, à un endroit qui s'appelle Manatouwanning, et qui se trouve être la capitale de l'ile puisque le surintendant des sauvages, qui forme le gouvernement, y demeure.

Les protestants se plaignent de ce que leurs missionnaires ne peuvent faire autant de prosélytes que les jésuites. A peine s'ils peuvent réunir autour d'eux une douzaine de familles.

Nos missionnaires se rendent généralement dans les missions pour le reste de leur vie ; ils comprennent l'importance du sacrifice qu'ils acceptent, et ils ne négligent rien pour mieux faire fructifier leurs travaux. En peu d'années, ils sont maîtres de la langue, et toujours prêts à courir au poste qui reclame leur présence. Rien ne les arrête dans leur œuvre de dévouement, et ils n'ont pas d'autre but que la gloire de la religion.

Les ministres protestants ne sont généralement envoyés que pour peu d'années, et leur famille, qui les accompagne, les oblige de rester au poste principal, afin que leur femme et leurs enfants n'aient point trop à souffrir de cet exil qui les sépare de la civilisation et de tous ses agréments. " On dit que les sauvages qui demeurent en grand nombre à la mission des Révérends Pères Jésuites, à Wequamekong, sont plus dociles, plus industrieux, plus intelligents, et supérieurs aux protestants ; mais l'occasion nous manqua de juger de la vérité de cette assertion." Telles sont les propres paroles de M. W. H. G. Hingston, dans ses *Western Wanderings*, ou récit d'un voyage qu'il fit en Amérique en 1854.

La population totale de la grande Ile Manitouline est d'environ deux mille ; mais elle va toujours en diminuant. Elle souffre considérablement de la pneumonie, et cette maladie en fait périr un grand nombre.

Le Petit Courant est un village situé sur la grande Ile Manitouline, en face de l'Ile de la Cloche. Il y a là comme un petit golfe, au fond duquel on aperçoit une demi-douzaine de maisons et trois ou quatre cabanes d'écorce.

Le capitaine nous fait l'honneur de nous présenter le roi de la localité, le Grand Chef Columbus, un espèce de gaillard de cinquante ans, muni d'une figure assez imbécile, portant sur la

tête les plumes qui rappellent sa haute position, mais ayant les pieds d'une nudité qui témoigne de sa pauvreté.

Il y a là une petite église protestante, un magasin et un bureau de poste, et une couple d'ouvriers. L'un d'eux nous dit qu'il n'était arrivé là que depuis huit jours. Il cherchait du travail sur quelques ouvrages du gouvernement dans le voisinage.

Pendant qu'on change les malles et que le bateau prend du bois, on commence par faire une razzia dans le magasin : tout le monde voulait avoir des curiosités sauvages. Il est très-facile de se procurer beaucoup mieux dans n'importe quelle ville, mais on voulait faire ses emplètes au lieu même de la production. Il y avait, dans ce projet, une profonde idée commerciale et économique, qui donne une haute opinion de ceux qui l'ont inventée.

IX

Pour la première fois depuis notre départ, nous voyons des sauvages, de vrais sauvages, habitant des *wigwams* en écorce, et avec leurs enfants attachés sur leur dos ou suspendus aux branches des arbres.

Il y avait là deux ou trois spécimens pur sang. Ils ont tous l'air forts et robustes, sans précisément briller par la beauté ; la couleur surtout ne paraît pas s'être améliorée ; elle est restée d'un jaune tirant vers la nuance suie-foncé. Chez les métis, quoique la couleur se soit conservée, par suite surtout du régime de vie, les traits se rapprochent beaucoup de ceux de la race blanche, et parmi les représentants de cette race de transition se trouvent des types qui seraient au premier rang, même dans une civilisation plus avancée.

Les sauvages pur-sang ont conservé tous les instincts de leurs ancêtres : ils ont surtout horreur du travail. Comme guides ou voyageurs, ils sont d'une grande utilité, et consentent volontiers à donner leurs services ; mais pour la culture de la terre, l'exploitation des mines, des chantiers ou des moulins, il est très-rare qu'on puisse obtenir leur concours. Ils aiment mieux faire la chasse et la pêche, et un peu souffrir de la faim quand il n'y a rien à manger.

Ce jour-là, il se fit un grand trafic de corbeilles d'écorce, de petits canots d'écorce, de paniers d'écorce et de foin d'odeur.

Comme il restait encore un peu de temps, on fit quelques visites aux *wigwams* de la place. On a beau vanter les beautés de la vie des bois et les délices de l'existence indienne, nous devons avouer

que ces cabanes étaient loin de nous représenter l'idéal du bien-être et du comfort.

Ces *wigwams* sont faits comme dans l'ancien temps. On plante une dizaine de pieux qu'on joint à leur extrémité supérieure, on couvre le tout d'écorce, à l'exception du faîte, et la bâtisse est terminée. L'ouverture qu'on a laissée en haut est destinée à laisser échapper la fumée. Mais nous croyons que ce n'est là qu'une sinécure, tant il reste de fumée en dedans.

Sur des paillassons d'une saleté sans égale, sont étendus des enfants, des hommes, des femmes et des chiens, le tout rivalisant avec le paillasson pour la malpropreté phénoménale dont ils donnent la preuve.

Les petits enfants sont soigneusement ficelés comme une balle de coton, et attachés sur une planche. Ils ne peuvent remuer que les yeux. C'est dans cet état que les mères les hissent sur leur dos pour leurs longs voyages. Dans les bonnes familles, on les attache aux branches des arbres et on les laisse bercer par le vent. On prétend que ceux-là sont mieux élevés que les autres.

De Killarney au Petit Courant, il y a vingt-cinq milles, et du Petit Courant à la Rivière des Espagnols, il y en a trente. Nous y arrivâmes un peu après midi. Cette localité vient d'être livré à la civilisation par l'établissement de deux moulins à scie qui, cette année, vont probablement livrer six à huit millions de pieds de bois de commerce. Les propriétaires sont MM. Smith et Cie., de Toronto. Ils ont une quarantaine d'employés, dont la plupart sont du Bas-Canada. Il y a aussi quelques sauvages parmi eux.

L'endroit paraît peu favorable à la colonisation, sur les bords du détroit. On n'y voit que des roches, sur lesquelles poussent modestement quelques sapins rabougris arrêtés au dixième de leur croissance par le manque de nourriture.

La rivière des Espagnols est un des principaux tributaires du lac Huron. Elle prend sa source dans deux lacs situés à plus de cinquante milles de distance, qui ont été, de la part de la commission géologique, l'objet d'une exploration très-soignée. A son embouchure, elle a environ un demi-mille de large, et sur tout son parcours, elle renferme un grand nombre d'îles. Elle est coupée par une demi-douzaine de cascades dont la hauteur varie de dix à cinquante pieds. Elle est bordée de magnifiques forêts de pins, que la nouvelle société se propose d'exploiter en grand. On a fait, dans cette direction, plusieurs essais de culture qui ont parfaitement réussi.

En partant de la rivière des Espagnols, au lieu de suivre la côte l'*Algoma* gagne au Sud de toutes les petites îles qui continuent de

border le rivage ; nous laissâmes successivement derrière nous les mines de Bruce, l'île Drummond, établie en 1812 par le général de ce nom, et, depuis, cédée aux Etats-Unis, et l'île St. Joseph, qui est depuis longtemps le siége d'une mission importante, encore dirigée par les Révérends Pères Jésuites. Leur église est à un mille du débarcadère, c'est ce qui nous empêcha de la visiter—seulement nous avons appris que leur zèle était couronné d'un beau succès. Ils ont là une église fréquentée par plus des deux tiers des habitants, sauvages et métis, de la localité.

Il y a aussi un missionnaire protestant qui cumule cette fonction avec celle de maître de poste. Il y avait, auprès du quai, une vingtaine de sauvages regardant fort sérieusement ce bruit et ce mouvement. sans aucunement s'en inquiéter. C'est étonnant comme cette race n'est pas curieuse, ou du moins elle ne le fait pas voir. On dirait qu'elle tient à ne jamais se laisser influencer par aucune des passions qui troublent les hommes civilisés. Aussi le poète anglais a-t-il appelé l'Indien :

The stoic of the woods, the man without a tear.

X

Nous ne devions passer au Sault que le lendemain à midi. Nous soupirions après les rapides comme le cerf altéré soupire après la source d'eau vive. Et voici pourquoi. On nous avait dit que sur le lac Supérieur, le temps serait frais. Or, depuis deux jours, il faisait une chaleur à fondre les pierres. On en profitait pour lier conversation : " Quelle horrible chaleur ! N'est-ce pas qu'il fait horriblement chaud, affreusement chaud, terriblement chaud ?" Les plus hardis, les esprits avancés, disaient : "Croyez-vous qu'il fera chaud encore longtemps ?" Les âmes compatissantes demandaient avec un accent timide et bienveillant : " Souffrez-vous beaucoup de la chaleur ?"

Ce fut pendant deux grands jours, le cliché de la conversation.

Enfin, lundi midi, nous étions en vue du Sault. Le village, du côté canadien, n'a pas l'air très-florissant. Il faisait de meilleures affaires, sous forme de contrebande, lorsqu'il jouissait des priviléges d'un port franc. Les terres, sans être absolument mauvaises, ne sont pas très-bonnes, et l'absence de marché avantageux empire encore la condition des cultivateurs.

Il y a, dans cette localité, beaucoup de Canadiens-Français ; il

y a quinze ans, c'est à peine si on voyait deux ou trois personnes étrangères à cette nationalité. Aujourd'hui, la position des deux races s'est un peu modifiée. Le père Baxter, S. J., est chargé du soin des âmes. L'église ne brille pas par excès de richesse, mais elle est assez grande pour toute la population.

Le Sault Ste. Marie est le chef-lieu de tout cette immense district d'Algoma, qui jouit d'une existence politique distincte, et possède le suffrage universel. Il y a là une prison, un magnifique bureau de poste, deux ou trois vastes hôtels, et autant de jolies résidences privées, surtout celle du shérif Carney et celle de M. Simpson, M. P. P., à qui nous promîmes d'aller rendre visite à notre retour. M. Simpson est un ancien habitant de la localité. Pendant quinze ans, il y a rempli les fonctions de facteur, pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ce poste est aujourd'hui abandonné ; la concurrence américaine l'a tué.

Un autre personnage célèbre de la localité, c'est le Juge Prince.

En 1837, le Colonel Prince était chargé de veiller à la frontière de l'Ouest ; et c'est en cette qualité qu'il s'est fait une réputation qui lui a mérité de chaudes félicitations en même temps que de très-vifs reproches. Déjà plusieurs attaques avaient eu lieu et quelques sujets britanniques avaient perdu la vie. Les assaillants étaient en trop petit nombre pour qu'on put facilement s'en emparer. Et puis un procès, c'est bien long. Ceux qu'on avait arrêtés n'avaient pas empêché les autres de revenir.

Dans des circonstances aussi difficiles, le Colonel prit une résolution énergique : il s'empara de deux ou trois de ces brigands et les fit fusiller sur le champ.

Il y eut grand émoi en Canada et même en Angleterre. A la Chambre des Communes, la conduite du Colonel fut dénoncée comme barbare, inhumaine, contraire à toute notion de droit britannique ; il fut même question de lui faire un procès.

Il laissa passer l'orage sans broncher, et il eut l'occasion de ne pas regretter d'avoir substitué, pour un instant, la justice prompte et terrible aux formalités judiciaires et à l'humanité : les brigands qu'il avait fait fusillés avaient été les derniers à mettre le pied sur le sol canadien.

Le Sault Ste. Marie est un des plus anciens établissement fondés dans l'Ouest. Dès 1640, les Pères Raimbault et Jogues y établissaient une mission dont il est question très-souvent dans les relations des Péres Jésuites. C'était leur poste principal, le centre d'où ils rayonnaient depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Mississippi et au golfe du Mexique.

La petite ville américaine qui porte ce nom, et qui représente

les traditions de l'ancien temps, possède aujourd'hui une population de près de 2000 âmes. Elle a plusieurs établissements importants, des magasins, destinés surtout au commerce qui se fait avec les Sauvages du lac Supérieur, et des hôtels destinés aux nombreux étrangers qui vont y jouir, durant l'été, de la température comparativement fraîche produite par le voisinage du lac Supérieur.

Le Sault a été témoin de plusieurs événements importants. C'est à cette place que se réunirent, en 1671, les représentants de toutes les nations sauvages, mandées par M. de Saint-Lusson, envoyé de Talon, pour recevoir leur soumission au roi de France qui leur promettait sa haute et puissante protection. Ils étaient là 2000 et ils acceptèrent avec un enthousiasme sans pareil, les propositions qu'on leur faisait.

C'est probablement à cet endroit que le drapeau de la France flotta le plus longtemps au nord du continent. En 1770, un nommé Cadot, un Canadien-français établi au Sault, y avait construit, à ses propres frais, un fort dont il avait le commandement. En dépit des soumissions de M. de Vaudreuil, il ne cessa de garder son poste, où il ne paraît pas, du reste, avoir été exposé à de fortes attaques de la part des Anglais, qui lui passaient probablement cette fantaisie comme très-originale.

Ce Cadot avait épousé une femme Chippewa et on ne parlait que cette langue dans sa maison. Du reste, il était d'une hospitalité toute écossaise, et les voyageurs de ce temps mentionnent son nom avec beaucoup d'éloges.

Le détroit qui relie le lac Huron au lac Supérieur a quarante milles de long. A égale distance de ses deux extrémités se trouve la chûte ou le rapide qui a donné son nom à la localité. Ce rapide n'est pas considérable : environ vingt-trois pieds de descente, sur une longueur de trois quarts de mille. On peut y passer en canot, pourvu que l'embarcation soit bien dirigée, et que ceux qui la montent ne soient point effrayés du danger.

Les directeurs de la compagnie du Nord-Ouest, qui étaient des gens très-entreprenants et très-ingénieux, y avaient pratiqué des écluses pour le passage de leurs canots, dont ils évitaient ainsi le portage.

Il y a une trentaine d'années, on établit un chemin pour le transport des vaisseaux à voiles et à vapeur. Le vaste steamer *Sam Ward* navigua par ce moyen du lac Huron au lac Supérieur. Cette idée était assez ingénieuse, et elle n'a pas encore été abandonnée. Plusieurs ingénieurs sont d'opinion de la faire revivre à Niagara pour éviter par ce moyen la construction du canal que nos voisins croient nécessaire à leur puissance commerciale et militaire.

Mais tout cela n'était que le prélude du canal Ste. Marie. Ce canal devait d'abord se faire sur le côté canadien. Les ingénieurs avaient examiné le terrain, préparé les plans, et déclaré qu'il y avait plus d'avantages que du côté américain. Et cependant l'entreprise ne réussit pas.

Les Américains firent mieux et construisirent ce magnifique travail qui fait honneur à leur industrie. L'Etat du Michigan se chargea de l'ouvrage, moyennant sept cent cinquante mille âcres de terre que lui donna le gouvernement de Washington. Le canal Ste. Marie n'a qu'un mille et trois quarts de long, et la chûte est tournée par deux écluses. La largeur est de soixante-dix pieds au fond et de cent pieds au niveau de l'eau; il y a douze pieds et demie sur le seuil des portes. On dit que ce travail n'a pas de supérieur au monde. Les côtés des écluses et les ailes qui se prolongent à près de dix arpents, sont en maçonnerie massive de vingt-cinq pieds de haut et de dix pieds d'épais à la bâse, avec des contre-forts à tous les vingt pieds.

Les dimensions qu'on lui a données étaient nécessaires pour le passage de ces vastes *propellers* qui font le service entre Chicago, Milwaukee et Détroit.

Ce canal fut terminé en 1855, et en 1856, pour la première fois, un navire de deux cent soixante tonneaux, le *Dean Richmond*, se rendait de Chicago à Liverpool.

Maintenant il passe environ quinze cents vaisseaux chaque année dans le canal Ste. Marie, représentant un tonnage de près d'un million.

La Compagnie du Nord-Ouest, au temps de ses splendeurs, avait établi sur la rive nord du fort qu'elle abandonna à son orgueilleuse rivale, lors de son amalgamation en 1821. Un pauvre particulier, ayant plus d'esprit d'entreprise que de prévoyance, tenta depuis, d'y faire une concurence sérieuse à la puissante corporation. Il éleva, sur la rive nord du détroit, une grande maison en pierre entourée de dépendances considérables, et pendant quelques années, il soutint bravement le combat; mais la partie n'était pas égale, et il lui fallut céder. Il fut ruiné, sa maison fut abondonnée. Quelques années après, la Compagnie de la Baie d'Hudson fut forcée d'en faire autant, en face de la concurence des Américains. C'est ainsi que les vainqueurs sont quelques fois vaincus et forcés de subir la loi qu'ils ont été contents d'appliquer aux autres.

Lorsque nous passâmes au Sault, le thermomètre marquait 104°; nous avions hâte d'arriver à cet Eden qu'on nous annonçait depuis trois jours, où l'on nous promettait brise et fraîcheur jusqu'au pardessus inclusivement.

Nous ne fûmes pas trompés. En dépassant le Gros Cap, nous recevions l'air frais du nord et nous observions, dans la température, un changement considérable. Le soir, à vingt lieues du Sault, nous mettions des pardessus.

XI

Ce soir-là, nous eûmes notre premier concert à bord Nous avions parmi les membres de l'Association, de véritables artistes par le talent, par le goût, par l'exécution.

Le programme était proposé durant la journée, imprimé et distribué au commencement de la soirée. A neuf heures, le *manager*, d'un air solennel — ils ont souvent l'air solennel, nos charmants confrères — prenait sa place au milieu de la foule qui était tout oreilles, et appelait tour à tour les exécutants, en accompagnant chaque article du programme de quelques appréciations de circonstance.

Pour cette réunion, les Dames faisaient une demi-toilette, et j'affirme avoir vu poindre un habit à queue. On lui fit grâce pour une fois, et il eut soin de ne pas revenir.

Ces réunions étaient des plus agréables. Elles se composaient de musique, de lecture et de récitation. Chacun y contribuait avec beaucoup de bonne volonté. Avant onze heures, le programme était épuisé, et on complétait la soirée par quelques quadrilles.

Je me rappelle qu'un soir, j'avais pour vis-à-vis un fils de famille, le descendant d'un chef Chippewa. En le voyant emporté dans les tourbillons d'un cotillon échevelé, et se mêlant si joyeusement aux inventions de la civilisation, je pensais combien cette civilisation et ses plaisirs avaient été funestes à ses ancêtres ; je me demandais aussi quelle idée il devait avoir de nos amusements réglés comme du papier de musique, sans art, sans goût, sans entrain, lui qui avait vu la danse de guerre des sauvages avec ses terribles accompagnements de chevelure scalpées, de cris de vengeance faisant trembler les sombres forêts, de vociférations des femmes s'arrachant les lambeaux d'un pauvre prisonnier qu'on venait d'immoler, au bruit du tonnerre dont les rochers se renvoyaient les puissants échos. C'était la danse de la nature, mais elle était pleine de de grandeur et de poësie sauvages comme notre belle et grande nature, elle était destinée à nos immenses forêts, à nos mers d'eau douce, à notre fleuve-roi.

Nos amusements d'aujourd'hui, résultats du *spleen*, de la vanité,

de la fausseté du goût et des principes, ont l'air d'avoir été inventés pour des pulmonaires.

J'aurais continué plus loin mes réflexions, lorsque je fus réclamé pour la Chaîne des Dames. Nous ne pouvons jamais nous y soustraire à cette Chaîne des Dames.

En sortant du détroit de Ste. Marie pour entrer dans le lac Supérieur, le coup d'œil est magnifique. D'un côté se trouve le Gros Cap, élevé de sept cents pieds, et de l'autre la Pointe aux Iroquois, à peu près d'égale hauteur. Ces deux rochers apparaissent là comme deux sentinelles avancées destinées à défendre le lac contre les abords de l'ennemi.

Ce Gros Cap est bien connu des navigateurs. Ils le redoutent principalement parce qu'il est toujours entouré de brouillards épais qui les obligent à faire relâche souvent pendant une journée entière.

Anciennement, si on en croit les observations des géologues, les eaux du lac s'étendaient sur une grande partie des terrains qui l'entourent. En se retirant, les eaux ont laissé des espèces de marais, d'où s'échappent continuellement des vapeurs que la température plus basse du lac condense et épaissit, au point d'obscurcir complètement la vue.

Les savants en ont dit encore bien d'autres sur le lac Supérieur. On le soupçonne de communication souterraine avec le fleuve et on soutient cette opinion avec des raisons qui ne manquent pas de vraisemblance.

Plusieurs rivières de grande dimension se jettent dans le lac Supérieur; tout ce volume d'eau devrait passer par le détroit Ste. Marie, et cependant ceux qui ont étudié la question soutiennent que ce détroit n'en peut renfermer plus d'un dixième. Où vont les autres neuf dixièmes ? On n'a jamais pu le savoir. Car le lac n'a pas d'autres débouchés.

Ce qui appuie cette hypothèse d'une communication souterraine entre le golfe St. Laurent et les lacs Ontario, Huron et Supérieur, c'est qu'ils sont juste assez profonds pour se trouver — au fond — au niveau de la marée à sa hauteur moyenne.

Le lac Erié est le seul qui ne jouisse pas de ce privilége : il n'a que soixante-dix pieds de profondeur. En revanche, il possède les chûtes de Niagara pour y deverser un volume d'eau illimité.

Un autre phénomène que présente l'une de ces vastes nappes liquides, c'est celui du lac Michigan; le printemps, dans les eaux hautes, le courant se divise en deux parties, et il se déverse en même temps dans le lac Huron par le détroit de Michillimakinac, et dans le Mississipi. Les géographes ne connaissent qu'un autre

lac qui soit situé dans de semblables conditions : c'est le lac Wollaston, situé juste à la hauteur des terres entre la Baie d'Hudson et la Mer du Nord.

Le lac Supérieur est la plus grande étendue d'eau douce qu'il y ait au monde. Il a quatre cent vingt milles de longueur, et cent soixante milles de largeur, formant une superficie de trente deux mille milles carrés. Le lac Baikal, qui vient après lui, n'a que quatre cent dix milles sur quarante. Les sauvages l'appelaient Keetchegawmi et Mississawgaiegeon. Les Français, pour des raisons que nous apprécions fort, ont hésité à conserver ces noms; ils l'ont baptisé tour-à-tour lac Bourbon et lac Tracy.

C'est une véritable mer. Dans les tempêtes, ses vagues ne le cèdent en rien à celles de l'Océan ; les dangers de sa navigation et le nombre de naufrages dont il a été témoin, lui permettent de tenir tête au fameux Cap des Tempêtes.

Seulement, il n'a pas de marées, ou du moins elles ne sont pas soumises aux mêmes influences que celles de la mer. Cependant, quelques voyageurs français affirment qu'on a observé une hausse régulière qui se continuait pendant sept ans. Il avait ainsi haussé de trois pieds. La baisse s'est faite dans le même espace de temps. Les explorations récentes ne font pas de mention de la répétition de ce fait assez curieux.

Le lac Supérieur a été soumis à des explorations nombreuses et très-soignées. Vers 1824, le capitaine Bayfield, de l'Amirauté Anglaise, reçut instruction d'en faire le relevé hydrographique. Il mit trois ou quatre ans à compléter ce travail qui ne laisse rien à désirer. Les cartes qui présentent le résultat de ses observations sont encore en usage aujourd'hui, et les marins les suivent avec une confiance parfaite, parce qu'ils n'ont jamais été trompés.

Nous nous dirigions vers la baie de Michipicoten, à cent dix milles du Sault. Nous laissions à notre droite, sur la rive nord, une foule d'îles plus ou moins grandes et plus ou moins connues.

Il y a d'abord les deux promontoires de Mermince et de Gargantua, connus par les richesses minières que l'on soupçonne qu'ils possèdent. Le nom de Mermince vient du nom sauvage Marmoaze, qui veut dire assemblage. On ne voit là qu'un amas de rocs qu'on dirait avoir été jetés pêle-mêle. L'île aux Erables est connue des voyageurs par la perte de deux canots chargés d'hommes et de pelleteries appartenant à la compagnie du Nord-Ouest. Parmi ceux qui échappèrent au naufrage se trouvaient M. McGillivray, de Montréal, et le Dr. McLoghlin, qui fut pendant longtemps gouverneur du fort Vancouver. C'est là que se trouve la rivière

Montréal, nommée par la compagnie minière de notre ville, et la rivière Nepigon, célèbre par la quantité de truite qu'elle renferme.

Les richesses du lac Supérieur, en poisson, sont immenses; on en fait l'exploitation assez en grand, et pourtant on est loin d'avoir atteint les dernières limites du possible.

Il y a là une espèce de poisson blanc qui n'a pas son pareil au monde. Ce qui est fort à sa louange, c'est qu'il a toujours été apprécié avec les mêmes éloges. Il y a plus de cent ans, le voyageur Dobbs assurait qu'il était si bon que "toute sauce ne pourrait que lui nuire." Il est vrai que le Baron Brisse n'avait pas encore fait connaître ses inventions sans pareilles qui lui mériteront le titre d'Alexandre-le-Grand du pot-au-feu.

On trouve encore dans le lac Supérieur, du saumon et du hareng. C'est un fait singulier qu'on ne trouve ces deux poissons que dans les lacs qui communiquent avec le fleuve St. Laurent. Comment a-t-il pu remonter jusque là ? C'est ce qu'on s'est évertué à chercher, et sans solution assurée. On est obligé de supposer que de grandes commotions de la nature ont complètement modifié la configuration géographique du continent.

XII

Le poste de Michipicoten est très important. C'est l'entrepot général de toute cette contrée. C'est là que se transportent les provisions, et c'est de là que les voyageurs se dirigent vers toute la contrée du Nord.

Nous perdons ici un de nos passagers, M. Finlayson, un métis au service de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui revenait de Wekouamekong avec ses deux filles qui sortaient du couvent. Elles y avaient appris le piano. Comment veut-on que les sauvages restent sauvages, lorsqu'on leur inflige toute espèce de tortures de ce genre-là ? On travaille au déclassement général. Ces jeunes filles avaient l'air tout à fait demoiselles, quoiqu'un peu brunes et leur toilette était très *comme il faut*. Décidément, les sauvages s'en vont. Leur père causait avec l'intelligence d'un *self made man*. Il s'est lui-même donné une éducation très-passable, et occupe un poste de confiance dans la compagnie.

Nous étions arrivés à ce poste vers cinq heures du matin ; plusieurs n'en eurent pas connaissance.

Quelques-uns seulement se rendirent à terre avec le canot de la malle. Ils y virent une maison basse et peu grande, quelques

magasins, et c'est tout. A peu près tous les postes de la compagnie ont la même apparence.

Nous gagnons l'embouchure de la baie, pour toucher à l'Ile Michipicoten, que les Français appellaient l'Ile Maurepas. Elle a environ quinze à vingt milles de long. Le Havre de Québec, dans lequel nous entrons, doit son nom à la compagnie des mines de Québec et du lac Supérieur, qui avait établi dans le voisinage le siége de ses travaux. Elle continua ses recherches de cuivre jusqu'à une époque assez récente, mais sans que le succès répondit à ses efforts. Il y a trois ou quatre ans, elle a dû tout abandonner.

Avant d'arriver au but de notre voyage, on arrête à l'Ile St. Ignace ; elle peut avoir vingt-six milles de longueur, sur douze de de largeur ; elle est surtout remarquable par ses colonnes basaltiques élevées de douze cents pieds au-dessus du lac.

C'est là que se trouve ce phare si tristement célèbre où périt, l'automne dernier, son infortuné gardien, M. Edward Perry. C'était à la fin d'octobre. Le capitaine de l'*Algoma* avait promis qu'il ferait encore un voyage, et qu'il ramènerait M. Perry à Collingwood. Par malheur, en novembre, les tempêtes furent si considérables qu'il fut impossible de tenir cette promesse. Le malheureux gardien conserva jusqu'à la fin l'espoir que ce voyage aurait lieu ; il laissa même partir ses employés.

A la fin, perdant tout espoir, il monta dans un bateau, et essaya de se diriger vers le Fort William. Il y avait une distance de soixante-dix milles à parcourir. C'était plus que hasardé, c'était la mort assurée. Faire un pareil trajet au milieu des neiges, des froids, des vents et des rochers du lac Supérieur, c'était impossible. Par malheur, il n'avait pas de choix.

Au Cap du Tonnerre, son embarcation fut brisée sur les roches. Placé dans l'impossibilité d'aller plus loin, il se coucha tranquillement à cet endroit et y mourut d'épuisement. On trouva son cadavre au printemps.

Combien d'autres légendes, de traditions tristes et émouvantes n'aurait-on pas à raconter sur cette vaste mer qui engloutit tant de hardis et courageux voyageurs, qui a vu tant de tribus sauvages passer sur ses eaux houleuses, qui a été témoin pendant deux siècles, de cette lutte de la civilisation contre la barbarie, des *peaux rouges* contre les *faces pâles !* Mais la mer ne rend pas ses victimes, et les rochers sont muets. Seulement leur sauvage grandeur semble dire qu'ils ont vu bien des ambitions, bien des colères, bien des courages, bien des vengeances, se heurter sur leurs flancs rugueux, se briser sur leur masse énorme, et s'engloutir à jamais dans les abimes qui s'ouvrent à leurs pieds.

XIII

L'un des détails les plus intéressants de l'excursion de la Presse Associée, c'est le journal qu'elle publia durant son voyage. Il y avait à bord un matériel complet : M. Palsgrave avait fourni le caractère, M. Buntin le papier, et M. Hogg la presse. L'ouvrage se faisait un peu par tout le monde : c'est assez dire qu'il ne se faisait pas très-bien ; mais enfin le journal se composait.

Il faut dire aussi qu'il n'était pas très-grand : in-8, et imprimé sur un seul côté. On y lisait la relation du voyage, le programme de la soirée prochaine, quelques annonces et nouvelles à la main. Peu de correspondances d'Europe, et faible sous le rapport des dépêches spéciales. En revanche, la poésie y tenait le haut du pavé ; et tous les timides jeunes gens dont le cœur brûlait secrètement pour quelqu'une des syrènes qui charmaient les loisirs du voyage, avait droit de le lui faire connaître discrètement dans le langage des dieux. Outre cela, on y chantait la musique et ses charmes, on y versait à flots l'éloge et la reconnaissance, on y *blaguait* le public — notre public de soixante-et-quinze, — sur les bienfaits qui allaient résulter de cette excursion.

C'est à cela qu'on s'occupait durant le voyage. Il y eut six numéros du *Canadian Press* de tirés. M'est avis que dans cinquante ans ils seront recherchés autant que l'*Héroïne de Châteauguay*.

C'est ainsi qu'on s'ingéniait à briser, autant qu'on le pouvait, la monotonie du voyage.

A l'Ile St. Ignace, nous eûmes une diversion. L'attention se tourna brusquement du côté des pierres précieuses. On nous dit qu'une île voisine était couverte d'agathes et d'améthistes. De suite, on y court, ou plutôt on y rame, et on se met à la recherche des précieux bijoux. Les recherches ne furent pas millionnaires, mais tout le monde en fut content. On avait été, pendant quatre heures, rôti au soleil, pour ressentir toutes les émotions des chercheurs d'or. Une fois de retour au bateau, chacun examinait sa richesse ; on discutait, on comparait, on trafiquait.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouve beaucoup de ces pierres précieuses dans les amygdaloïdes du lac Superieur, sur les iles St. Ignace et Michipicoten, et au Cap du Tonnerre. C'est écrit dans le rapport de M. Logan. Seulement plusieurs ne savaient pas qu'il fallait d'abord trouver les amygdaloïdes.

De là, nous nous rendîmes directement au fort William. La Baie du Tonnerre, dans laquelle nous entrons, est magnifique. Elle

n'a pas moins de dix milles de large sur trente milles de profondeur. D'un côté, à gauche, se trouve le fameux Cap du Tonnerre, haut de quatorze cents pieds, de l'autre le Cap du Paté, qui n'a pas moins de huit cents cinquante pieds. Et au fond de la Baie, en arrière du fort, s'élève la montagne McKay, taillée à pic sur une élévation de douze mille pieds.

Ce nom de Baie du Tonnerre a été donné, paraît-il, parce que les orages de tonnerre y sont plus fréquents qu'ailleurs. Il y est de fait qu'ils sont plus effrayants qu'ailleurs, comme nous avons pu en juger. Ce voisinage de plusieurs montagnes produit des effets d'acoustique terribles.

Nous mettons pied à terre à deux milles environ, en deça du Fort, pour visiter l'établissement de M. S. J. Dawson, l'ingénieur chargé par le gouvernement de la construction du chemin qui doit relier la Baie du Tonnerre au Lac du Chien, et former le premier chaînon de cette série de communications destinées à parvenir jusqu'au Fort Garry et même jusqu'au Pacifique. Ce chemin doit avoir vingt-huit milles de long. Six milles sont déjà terminés. La distance totale jusqu'au fort Garry est de cinq cents milles, dont trois cent huit milles de navigation.

C'est dans le voisinage de ce poste que se trouvent les propriétés les plus précieuses de la compagnie de Montreal.

Cette compagnie fut fondée en 1847, et sa première assemblée eut lieu le 16 novembre, sous la présidence de Sir George Simpson. Parmi les membres se trouvaient les Hons. MM. Moffatt, McGill et Meredith. On y reçut les rapports assez favorables transmis par M. Forest Shepherd, que la compagnie avait envoyé explorer la localité située entre Ste. Marie et la Rivière-au-Pigeon. Depuis cette date, la compagnie a continué ses travaux avec des alternatives de succès et de revers. A tout prendre, elle n'a pas fait fortune.

Elle possède aujourd'hui quatorze limites minières ou *locations*. Elle en a fait explorer une grande partie sans beaucoup de succès ; les rapports qu'elle avait reçus étaient si peu encourageants que les travaux étaient à peu près abandonnés.

Ce n'est que depuis deux ans que les travaux sont repris. Cette fois-ci, elle a dirigé ses tentatives vers le côté est du Lac.

Chaque *location* est de cinq milles sur deux, ou dix milles de superficie. Elles sont situées : à la ligne frontière, aux Iles Edouard, aux Caps Gargantua et Mamince, aux Iles Porphyre, Fluor, St. Ignace, Simpson, et Wilson, et à Bruce Mines. Ces localités contiennent du nickel, du cuivre, de l'alun, de l'argent et de l'or.

A la Baie du Tonnerre, M. McFarlane, ci-devant de la commis-

sion géologique, qui est actuellement employé par la compagnie pour l'exploration de ce territoire, a fait des découvertes très-importantes et qui vont donner aux travaux de la compagnie un nouvel élan. Près de la frontière, à l'endroit appelé *Stuart's location*, M. McFarlane a trouvé de l'argent, ainsi que sur *Jarvis' location* et *Wood's location*. Au Cap du Tonnerre, il a trouvé une veine qui paraît être d'une grande richesse. C'est précisement cette découverte qui a créé tant d'excitation à la Bourse. [1]

Mais la principale découverte parait être à Bruce Mines. M. McFarlane a reçu instruction de se rendre à cette localité pour y examiner certains spécimens qu'on disait contenir de l'or et de l'argent dans une proportion fabuleuse. A notre retour, un employé des mines a pleinement confirmé ce rapport, assurant de la manière la plus positive, qu'il avait vu lui-même une grande quantité de minerai qui contenait de ces métaux précieux en grande quantité. Prochainement, on aura le rapport de M. McFarlane, et on saura ce qu'il faut croire de ces rumeurs.

Une autre compagnie minière, la compagnies Shuniah (ce nom, en sauvage veut dire agent) composée en partie de capitalistes de Toronto, avait aussi entrepris l'exploitation des mines d'argent le long de la Baie de Tonnerre. Sur les bords de la Rivière aux Courants, tout près de la compagnie de Montréal, elle avait un établissement composé d'une dizaine de travailleurs, qui devaient prochainement augmenter en nombre. Le gouvernement l'a tuée.

Ici nous ouvrons une parenthèse, pour dire, nous aussi, notre petit mot d'aigreur au gouvernement de M. Sanfield McDonald. La chose ne nous regarde que par ricochet, mais nous devons un peu raconter ce que nous avons vu et entendu. Tous les esprits sont extraordinairement montés contre la régie des terres de la couronne et des mines. Il est impossible de défricher les premières et d'exploiter les secondes. Le gouvernement exige aujourd'hui une piastre par âcre pour tout territoire censé contenir une mine, et de plus la compagnie est tenue de payer un percentage sur ses profits, ce qui laisse les bénéfices en deça du possible.

Aussi rien n'avance de ce côté. On ne voit pas un seul colon. A la Rivière-aux-Courants il y a de bonne terre, et ces deux exploitations minières auraient été un puissant encouragement pour les fermiers ; mais tout le monde a perdu espoir. Comment espérer que des cultivateurs prendront sur eux d'aller s'établir sur ces confins de la civilisation, sans marché pour vendre ni pour acheter, sans argent à gagner nulle part, pour ne vivre que du produit de

1 Ceci était écrit à la fin de juillet 1868.

leur terre, lorsqu'ils ne pourraient jamais vendre le surplus de leur consommation ?

Une autre plaie de ces localités, c'est la bureaucratie. Avant d'arriver à régulariser un peu sa position, et pour le moindre avantage qu'il veut acquérir, le colon est soumis à une série de correspondances excessivement ennuyeuses, à des délais qui, neuf fois sur dix, font manquer le succès de l'affaire.

La Compagnie minière de Montréal emploie aujourd'hui une quarantaine d'hommes, et il est probable que leur nombre augmentera considérablement avant peu.

Enfin nous arrivons à Fort William, le but ou plutôt le terminus de notre excursion. Il ventait horriblement, et nous avions deux milles à faire en chaloupe ; à l'embouchure de la Rivière Kaministiquia se trouve une barre qui empêche le steamer de venir plus près de terre. Les chaloupes sont mises à l'eau, et on se risque. A vrai dire, il n'y avait pas grand danger d'être englouti, mais on pouvait essuyer quelques accidents. Et de fait, une couple de lames, passant par dessus la chaloupe, nous firent prendre un bain d'une opportunité douteuse.

Le Fort William conserve son nom un peu par politesse. Il n'est pas Fort du tout. Il y a là une jolie maison en bois, une série complète de bâtiments de ferme, ainsi qu'un vieux hangar. Cette bâtisse est la seule qui soit en pierre. Le tout est entouré d'une palissade comme on en voit autour de tous nos jardins, et qui ne pourrait pas donner même la plus faible idée du plus faible rempart. Nous sommes reçus par M. McIntyre, le *Chief Factor*. Il demeure là depuis quatorze ans : sa maison n'a pas du tout l'air d'un poste de traite avec les sauvages. On y trouve "toutes les améliorations modernes." L'arrivée du steamer était un jour de fête pour la famille de M. McIntyre qui se montra on ne peut plus charmante. Les demoiselles poussèrent la complaisance jusqu'à jouer quelques jolis morceaux, prouvant qu'elles étaient au fait des publications musicales les plus récentes.

Si ça continue, il faudra faire une variante au vers de Boileau et dire :

Le piano monte en croupe et galope avec lui.

Nous comprenons tout l'agrément que peut procurer l'étude de la musique, dans un endroit où l'on est privé des agréments d'une société nombreuse et variée ; mais la désillusion n'en est pas moins grande pour un touriste, lorsqu'il veut observer des mœurs et des coutumes nouvelles, et qu'on lui répond par les *Jolly Dogs*.

Le Fort William avait beaucoup plus d'importance lorsqu'il était en la possession de la Compagnie du Nord-Ouest qui l'avait fondé. C'était son quartier général, et son poste le plus important.

Nous nous rendîmes à la mission établie à deux milles en amont de la rivière. Cette mission fut fondée, il y a dix-neuf ans, par le R. P. Choné, S. J., qui en a encore la direction. Il a réussi à y fixer environ soixante familles, presque toutes catholiques. Il partage aujourd'hui les fatigues de l'apostolat avec le R. P. Duranquet, S. J., qui l'a rejoint il y a quinze ans. L'un d'eux reste à la Mission, pendant que l'autre visite les postes situés sur toute la rive nord du lac Supérieur.

La journée même que nous allâmes leur faire visite, le R. P. Duranquet arrivait d'une excursion de quatre mois. C'est un vénérable vieillard portant sur sa figure la trace de ses travaux et de ses fatigues, mais vigoureux encore, et capable de continuer pendant plusieurs années son rude apostolat. Il parle avec une grande douceur, et avec cet accent particulier à ceux qui sont habitués à vivre avec les Sauvages.

Le bon père nous reçut avec beaucoup de complaisance, et nous fit visiter son jardin qui promet une bonne récolte de légumes. Il habite avec le Père Choné une petite maison en bois tout près de l'église.

La salle de réception se composait d'un lit assez dur recouvert d'une peau de buffle, d'une table couverte de papiers, de livres et de journaux et portant un crucifix, de quelques chaises en bois et d'un banc de bois. Les murs blanchis à la chaux et les planchers brillaient de propreté. On voit partout l'image de la religion, du sacrifice et du travail.

L'église est comme celles que nous avions déjà visitées dans cette contrée : c'est très-propre, très-blanc, mais ce n'est pas riche. Et c'est dans une pareille série de sacrifices que ces bons pères, qui sont des hommes très-instruits, de beaucoup d'intelligence et de goût, ayant connu la vie de la société la plus policée et pouvant en apprécier tous les charmes, c'est là, dis-je, dans cette pauvreté que ces bons pères consentent à passer leur vie, au milieu de privations sans nombre, pour sauver quelques âmes à Dieu.

La gloire, les progrès et les cérémonies de la religion sont leur seule consolation et leur seul plaisir.

XIV

Nous remontons à bord durant la soirée, et nous reprenons la route de Collingwood. Pour la première fois depuis notre départ,

nous sommes assaillis par un violent orage. Il n'en pouvait être autrement dans la Baie du Tonnerre. Nous pûmes juger nous-même de l'effet produit par les éclats de la foudre au milieu de ces montagnes.

Nous revenons directement au Sault, où nous arrivons samedi midi. Nous payons une visite à M. Simpson, M. P., et à M. le Shérif Carney, où la plus gracieuse politesse nous accueille. Le soir, nous étions à Bruce Mines, que nous avions le temps de visiter un peu en détail.

Ce village, qui doit son nom à Lord Elgin, renferme environ 2,000 âmes. Les mines seules emploient 400 hommes, dont environ 50 Canadiens-français. Cette localité a tour à tour été exploitée par la compagnie Wellington, la compagnie du Canada Ouest, la compagnie de Bruce, la compagnie du lac Huron, la compagnie des Mines de Cuivre. Celle-ci a réussi à tout accaparer, et aujourd'hui elle dirige tous les travaux. Le minerai est expédié à Londres, à Taylor et Fils, qui sont les plus forts actionnaires.

On peut difficilement se faire une idée de l'importance de ces travaux sans les avoir vus.

Le minerai se compose principalement de pyrite cuivreuse, disposée en veines nombreuses et d'une grande richesse. On a calculé que le minerai brut contenait 18 p. c. de pur métal.

Le minerai est extrait par forage, et quelques puits ont jusqu'à 200 pieds de profondeur. On le transporte ensuite sous les machines qui doivent l'écraser, puis le moudre. Il est finalement réduit presqu'en poudre. Alors on le lave et on l'expédie en Angleterre où il doit être fondu.

La compagnie de Montréal avait établi, en 1862, des fourneaux destinés à fondre le minerai sur place, au moyen de charbon bitumineux de Cleveland ; mais les frais étaient trop élevés.

Sur un espace d'environ vingt arpents carrés, le sol est couvert de remblais et de déblais, de rocs minés, brisés, creusés, broyés, et sillonné en tous sens par les chaînes qui servent à monter les paniers, par les chemins ferrés, nécessaires au transport du minerai, par les conduits qui ont pour objet d'utiliser l'eau qu'on est obligé de retirer des mines, lorsqu'on frappe une *faille*. Cette eau est dirigée vers le lavage et suffit à ce travail. Tout ce mécanisme est mis en mouvement par cinq engins d'une grande force.

Le village est assez bien bâti ; les maisons sont toutes en bois, et généralement à deux étages. Il y a trois ans, il a été complètement réduit en cendres, mais il sortit des cendres plus brillant que jamais. Nous y avons vu quelques magasins qui ne le cèdent en rien à ceux des grandes villes.

XV

Le reste du trajet se fit durant la journée du dimanche.

Notre dernière soirée à bord fut charmante. Il faisait une brise tempérée, le temps était clair, l'on n'entendait que le bruit des vagues qui cáressaient légèrement les flancs du vaisseau. De tous côté on ne voyait que le ciel et l'eau.

Des flots et le ciel bleu.....

Des flots, des flots, toujours des flots.

Sur le pont du navire, tous les passagers s'étaient réunis pour y faire entendre des chants sacrés. Cette musique, grande, digne, pleine de sentiments et de vérité, dominant le bruit de l'eau, avait quelque chose de solennel et de caractéristique. Elle portait à réfléchir sur le passé, sur les transformations de cette belle contrée et de ses habitants ; elle rappelait nos glorieuses conquêtes sur la nature ; elle rappelait aussi que c'est la religion qui a consacré notre prise de possession de ce continent, et que les premières voix civilisées qui se firent entendre sur ces immenses plaines liquides, disaient elles aussi, les louanges du Très-Haut, chantaient sa gloire et sa puissance.

A quatre heures, lundi matin, on accostait au quai de Collingwood, à cinq heures, on se livrait au chemin de fer, qui nous jetait à la gare de Toronto. Ici on se séparait. On se donna de chaudes poignées de mains, et chacun reprit la route de chez soi. Tout le monde était enchanté du voyage.

On avait vu une contrée vaste, riche, ne demandant que des bras, du travail et un peu de capital pour y nourrir une population nombreuse. C'est ce que nous avons tous promis de dire à nos lecteurs.

Avec ses échantillons de quartz, d'agathe et de minerais de cuivre, chacun emportait ses impressions personnelles. Mais une de ces impressions était commune à tous, et peut servir de conclusion à ce long récit : notre pays gagne à être connu.

J. A. N. Provencher.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

HISTOIRE DU MONTREAL.[1]

1640-1672.

A MESSIEURS LES INFIRMES DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE.[2]

Je vous envoie, messieurs, cette relation afin qu'elle vous serve d'un vaisseau fort commode pour venir au Montréal sans que vous ayez besoin pour cela de remèdes pour disposer vos corps aux rigueurs du voyage. Si vous êtes incommodés d'un mal de mer importun, ne craignez pas les soulliers en ce trajet car le branlement de ce navire n'augmentera aucunement vos douleurs : si vous avez l'estomac faible et que vous appréhendiez par trop les maux de cœur que cause ordinairement une mer agitée, fiez-vous sur ma parole, tournez hardiment ce feuillet et vous embarquez

1 Manuscrit de Paris sans nom d'auteur, dont copie apportée à Montréal en novembre 1845, par l'hon. L. Jos. Papineau et faite aux frais et pour la province du Canada.

Ouvrage attribué à M. François Dollier de Casson, prêtre de St. Sulpice de Paris, et troisième supérieur de Montréal.

2 Ce mémoire est assurément de M. Dollier, quoiqu'il n'en porte pas le nom ; la note sur le voyage de 1669 justifie ce fait. Je n'ai pas revu ce mémoire tout de mes propres yeux, mais il m'a été relu par le copiste, pendant que je tenais l'original en mains. Comme cela s'est fait la nuit, quelques erreurs seront peut-être restées, toutefois je puis dire que la copie sera plus lisible quoiqu'il y ait, plus claire, mieux orthographiée que l'œuvre de M. Dollier, souvent indéchiffrable. —août 20, 4h du matin.

sans crainte ; car je vous promets que cette traversée vous sera si douce qu'à peine vous vous en apercevrez. Si vous avez peur de ces mouches que nous appelons maringouins qui donnent tant d'exercice aux habitants de ce pays, assurez-vous que je les banirai si bien de ce livre que vous n'y en trouverez pas un ; si la faiblesse de vos yeux vous fait craindre nos neiges, je m'offre pour garant de vos vues, pourvu que vous ne vous serviez pas d'autre navire afin d'y venir. Si vous appréhendez la dépense que pourrait causer cette entreprise, afin de la modérer et d'épargner votre bourse, je vous offre le passage gratis, pourvu que vous vouliez m'accorder quelques heures de ce temps que messieurs vos médecins ou apothicaires ne vous permettent pas de donner à des emplois plus utiles ; que si vous me dites ? tout cela est bon, mais nous voudrions approcher autrement de notre beau fleuve pour admirer plus agréablement la beauté de son cours, je vous répondrais que si quelques-uns d'entre vous sont dans ces sentiments, j'en ai trop de joie pour m'y opposer, qu'ils viennent à la bonne heure comme il leur plaira goûter la belle eau de nos rapides et apprendre par leur propre expérience que la Seine lui doit céder son nom puisque celle-ci est mille fois plus avantageuse pour la santé du corps.

AU LECTEUR.

Comme je ne souhaite point tromper ceux qui se donneront la peine de lire cette relation, je veux bien les avertir qu'ils ne peuvent pas espérer de moi que ce soit sans quelques légères erreurs sur l'ordre des temps et que je serai si fidèle à leur rapporter toutes les belles actions qui se sont faites en ce lieu que je n'en omette pas une. Premièrement, parce que la religion de ces personnes pieuses et qualifiées, lesquelles ont peuplé cette île aux dépens de leur bourse, n'a jamais pu souffrir que rien de remarquable parut chez les libraires touchant ce qui a été fait ici, si bien que je suis contraint aujourd'hui de laisser dans un profond silence et au milieu des ténèbres ce qui mériterait d'être exposé au plus beau jour, lorsque je n'en ai pas des témoignages authentiques ; en second lieu, il y a eu tant d'attaques en ce poste avancé, tant de coups donnés et reçus, les témoins y ont été tant de fois repoussés, depuis trente-et-un an qu'on y est établi, d'ailleurs il y a tant de faits considérables, pour la piété surtout à l'égard des personnes qui soutenaient cet ouvrage, que j'aurais beau examiner les temps et les saisons, je serais toujours contraint d'oublier bien

des choses dignes de mémoire. En troisième lieu, je vous dirai que j'ai si peu de temps à moi, que je ne puis faire autre chose sinon parcourir ce petit jardin de Mais, prenant sans avoir le loisir de m'y arrêter, tantôt une fleur en un endroit, tantôt une autre, pour vous former ce bouquet ; que si les fleurons qui le composent se trouvent moins artistement accomodés, je ne laisserai pas de vous le présenter volontiers, parce qu'il vous sera difficile de l'approcher sans que vous répandiez la suave odeur de cet époux des cantiques qui s'est fait suivre dans un pays éloigné par tant de personnes considérables, soit par leur démarche du corps, soit par les démarches de l'esprit et de l'affection, soit par les démarches de la bourse dont les largesses ne se sont pas fait voir avec peu de profusion et ne contribuent pas peu encore aujourd'hui aux reconnaissances et hommages qui y sont rendus au créateur de l'univers aux pieds de ces nouveaux autels surtout par plusieurs personnes qui n'y pourraient pas maintenant subsister, où du moins, elles y seraient dans la dernière misère sans les profusions charitables de la France qui les aide de temps en temps à faire leur pénitence avec moins d'inquiétude en ce grand éloignement dans lequel elles se trouvent de tous leurs amis, après avoir essuyé et courus des périls qu'il se verra dans la suite de cette histoire, à laquelle les choses qui se sont passées depuis l'an 1640 jusqu'à l'an 1641, au départ des vaisseaux de Canada en France, serviront d'une fort belle et riche entrée ; ensuite nous marquerons toutes les autres années à la tête des chapitres, comptant notre année historique depuis le départ des vaisseaux du Canada pour la France dans une année jusqu'au départ d'un vaisseau du même lieu pour la France dans l'an suivant ; ce que nous faisons de la sorte parce que toutes les nouvelles de ce pays sont contenues chaque année en ce qui se fait ici depuis le départ des navires d'une année à l'autre et en ce qu'on reçoit de France par les vaisseaux qui en reviennent ; et comme nous puisons dans ces deux sources ce que nous mandons tous les ans à nos amis, j'ai cru que l'ordre naturel voulait que je cottasse ainsi mes chapitres pour une plus sûre division de cette histoire.

DEPUIS L'AN DE N. SEIGNEUR 1640 JUSQU'A L'AN 1641, AU DÉPART DES VAISSEAUX DE CANADA EN FRANCE.

La main du Tout-Puissant qui se découvre ici tous les jours en ses ouvrages voulut, l'an quarantième de ce siècle, se donner sin-

gulièrement à connaître par celui du Montréal dont elle forma les desseins dans l'esprit de plusieurs d'une manière qui faisait dans le même temps voir au Dieu une bonté très-grande pour ce pays, auquel elle voulut lors donner ce poste comme le bouclier et le boulevard de sa défense, une sagesse non pareille pour la réussite de ce qu'elle y voulut entreprendre n'admettant rien de ce que la prudence la plus politique eut pu requérir ; une puissance prodigieusement surprenante pour l'exécution de cette affaire, faisant de merveilleuses choses en sa considération ; tous les habitants de la Nouvelle-France savent assez combien il leur a valu d'avoir ce lieu avancé vers leurs ennemis pour les arrêter et retenir dans leurs considérables descentes. Ils n'ignorent pas que très-souvent, cette isle a servi de digue aux Iroquois pour arrêter leur furie et leur impétuosité ; se dégoûtant de passer plus outre, lorsqu'ils se voyaient si vigoureusement reçus dans les attaques qu'ils y faisaient, et la suite de cette histoire fera tellement toucher au doigt combien le Canada lui est obligé de sa conservation, que ceux qui sauront par leurs propres expériences la sincérité et vérité de ce discours, béniront en le lisant mille fois le ciel d'avoir été assez bon pour prendre et concevoir le dessein d'un ouvrage qui lui est si avantageux ; que si la bonté de Dieu a paru visiblement en cette entreprise, sa sagesse et toute puissance n'y ont pas brillé avec moins d'éclat, étant vray qu'il est impossible de repasser dans son esprit toutes les choses qui se firent dans l'année, dont nous parlons sur le sujet de Montréal sans admirer partout ces perfections diverses qui concouraient tellement l'une avec l'autre au dessein duquel nous traitons, qu'il paraissait clairement que cet ouvrage n'appartenait pas aux hommes mais seulement à la sagesse de Dieu et à son pouvoir infini mus par sa seule bonté, à en agir de la sorte ; mais voyons un peu comme ces deux attributs divins de la sagesse et de la puissance s'assistèrent l'un à l'autre afin d'enfanter et de mettre au monde cet ouvrage. La Providence de Dieu voulant rendre cette isle assez forte pour être la frontière du pays, et voulant du reste la rendre assez peuplée pour y faire retentir les louanges de son créateur, lequel y avait été jusqu'alors inconnu, il fallait qu'elle jetta les yeux sur plusieurs personnes puissantes et pieuses afin d'en faire une compagnie qui entreprit la chose car la dépense devait en être grande, elle eut été excessive si plusieurs personnes puissantes et de qualité, ne se fussent réunies pour cet effet, et l'union n'aurait pas longtemps duré si elle n'avait été entre des personnes pieuses détachées du siècle et entièrement dans les intérêts de Notre Seigneur, d'autant que cette association se devant faire sans espoir de profit et en ayant encore même aujourd'huy

fort peu à espérer d'ici plusieurs années en ce lieu, elle se serait bientôt détruite si elle avait été intéressée quand elle n'aurait eu que ce seul chagrin d'être obligée de toujours mettre sans espérance de ne rien mettre d'un très-longtemps : de plus, il fallait que la providence divine disposant quelque illustre commandant pour ce lieu, lequel fut homme de cœur, vigoureux, d'expérience, et sans autres intérêts que ceux de l'éternité. Outre cela, il fallait que la même providence choisit une personne pareillement dégagée pour y avoir soin des pauvres, malades et blessés en attendant que le monde se multipliant, elle procura à cette isle l'assistance d'un hôpital pour seconder ou tenir la place de cette personne, sur quoi il est à remarquer qu'il était de besoin que ce fut quelque fille où femme à cause que les personnes de ce sexe sont propres à plusieurs choses qui ne se font pas communément si bien par ceux d'un sexe différent dans un lieu où il n'y en a point. Mais à dire le vrai, il fallait que ce fut une personne toute de grâce pour venir dans ce pays sy éloigné, sy sauvage et sy incommode, et il était nécessaire qu'elle fut extrêmement protégée de la main du Tout-Puissant pour conserver toujours le trésor de sa pureté sans aucun larcin où véritable où faussement présumé, venant parmis les gens de guerre. La providence a miraculeusement opéré toutes ces choses comme nous verrons dans la suite de cette histoire qui nous fera admirer également la sagesse de Dieu et son pouvoir, mais avant de parler de cet illustre commandant et de cette personne choisie pour les malades et blessés, revenons à l'érection de notre sainte compagnie, aussi bien n'oserions nous rien dire présentement de ces deux personnes que le ciel a élues parce que la main de Dieu qui travaille fortement chez elle, veut le faire comme en cachette ; ces deux ouvrages si nécessaires sans que nos associés en aient aucune connaissance jusqu'à l'an prochain afin qu'ils la reçoient alors comme une gratification purement céleste : sur donc voyons naître cette belle association et prendre son origine dans la ville de Laflèche par le moyen d'une relation de la nouvelle France, qui parlait fortement de l'Isle de Montréal comme étant le lieu le plus propre du pays afin d'y établir une mission et recevoir les sauvages, laquelle relation vint heureusement entre les mains de *M. de la Doversière*, personne de piété éminente qui fut d'abord beaucoup touché en la lisant, et qui le fut encore bien davantage quelque temps après, Dieu luy ayant donné une représentation si naïve de ce lieu qu'il le décrivait à tous d'une façon laquelle ne laissait point de doutes qu'il n'y eut bien de l'extraordinaire là dedans, car les guerres avaient laissé si peu de moyens pour le bien connaître, qu'à peine en pourrait-on donner une grossière idée, mais lui le

dépeignait de toutes parts, non-seulement quant aux castes et partie exterieure de l'Isle, mais encore il en dépeignait le dedans avec la même facilité, il en disait la beauté et bonté et largeur dans ses différents endroits ; enfin il discourait si bien du tout qu'allant un jour parler au Révérend Père Chauveau ou Chameveau, Recteur du Collége de la Flèche qni le connaissait, et lui disant que Dieu lui avait fait connaître cette Isle la lui représentant comme l'ouvrage à laquelle il devait donner ses travaux afin de contribuer à la conversion des sauvages, par le moyen d'une belle colonie Française qui leur pouvait faire sucer un lait moins barbare ; cependant il vit ce qu'il devait faire et s'il croyait que cela fut de Dieu oui ou non, alors ce père éclairé du ciel, convaincu parce qu'il entendait de sa bouche lui dit : " N'en doutez pas M. employez-vous y tout de bon." Etant revenu des Jésuites, incontinent il dit tout ce qui s'était passé à M. le baron de *Fauquant*, gentilhomme fort riche qui était depuis peu venu demeurer chez luy, comme dans une école de piété, afin d'apprendre à bien servir N. Seigneur, Dieu l'ayant voulu conduire tout exprès sous ce pieux prétexte en la maison de son serviteur afin qu'il se trouva là à propos pour commencer le travail de cette nouvelle vigne, sur quoi il est à remarquer que ce pieux baron ayant vu la même relation que M. de la Doversière en avait été tellement touché qu'il ne lui eut pas plus tard fait connaître à quoi l'avait destiné le bon père Chauveau, qu'aussitôt il s'offrit à lui afin de s'associer pour le même dessein ; ces deux serviteurs du Tout-Puissant étant ainsi unis, ils prirent résolution d'aller de compagnie à Paris, afin de former quelque saint parti qui voulut contribuer à cette entreprise ; y étant arrivé, M. de la Doversière alla dans un hôtel où N. Seigneur conduisit feu M. *Hollie*, ces deux serviteurs de J. Christ en se rendant dans ce palais furent soudain éclairés d'un rayon céleste et tout à fait extraordinaire, d'abord ils se saluèrent, ils s'embrassèrent, ils se connurent jusqu'au fond du cœur, comme St. François et St. Dominique, sans se parler, sans que personne leur en dit mot et sans que jamais ils se fussent vus. Après ces tendres embrassements, ces deux serviteurs de notre maître céleste, M. Olier dit à feu M. de la Doversière : " Je sais votre dessein, je vas le recommander à Dieu au saint autel." Cela dit, il le quitta et alla dire la sainte messe que M. de la Doversière alla entendre, le tout avec une dévotion difficile à exprimer quand les esprits ne sont pas embrâsés du même feu qui consumait ces grands hommes ; l'action de grâce faite, M. *Holie* donna cent pistoles à M. de la Doversière, lui disant : " Tenez voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu." Ces cent louis ont été le premier argent qui ait été donné pour cet œuvre, prémices qui

ont eu la bénédiction que nous voyons, sur quoy il est bien à remarquer que Dieu ayant le dessein de donner dans un certain temps pour lors connu à lui seul toute cette Isle au Séminaire de St. Sulpice, il en souhaita toucher le premier argent par les mains de son très-digne fondateur et premier supérieur, afin de la lui engager en quelque façon et lui donner des assurances qu'il s'y voulait faire servire un jour par ses enfants ; après cela, ils ne doivent pas craindre au milieu des tempêtes, ils n'en seront pas abattus puisque Dieu est leur soutien ; et que pour le paiement de toutes les grâces qu'il a voulu verser sur cet ouvrage par leur moyen, il en a voulu recevoir les autres par des mains qui lui étaient aussy agréables que celle de feu M. Hollie ; mais reprenons le fil de notre histoire et faisons revenir M. de la Doversière trouver son cher baron de Fauquand et exprimons si nous pouvons, la joie avec laquelle il lui dit ce que nous venons de rapporter au sujet de M. Holié ; exprimons si nous pouvons l'allégresse de cet illustre baron en voyant une telle merveille, ensuite voyons ces trois premiers associés dans leur première entrevue, et exprimons si nous pouvons leurs tendres embrassades mélangées de larmes et soupirs. Après disons que Dieu donne bien parfois de la joie à ses serviteurs, disons que chez les grands de ce monde rien ne se trouve de pareille, disons enfin que le lien amoureux formé par le St. Esprit entre ces trois associés ne se rompera pas aisément, qu'il sera fort, pour amener de puissants secours et faire entreprendre des merveilles dans l'Isle de Montréal ; mais voyons un peu comme Dieu les conduit pour la réussite de ce dessein ; il fallait avant toutes choses qu'ils se rendissent les maîtres du lieu que la providence les faisait envisager, mais pour y parvenir, il était nécessaire auparavant, de traiter avec M. de Lauzon [1] auquel cette terre avait été donnée, c'est ce dont s'acquitta quelques mois après avec beaucoup de vigilance et de soin le sieur de la Doversière, qui ne négligeait aucune chose à l'égard de cette affaire que le ciel lui avait commise ; pour cela, il s'adressa au *R. P. Charles Lallemand* qui fut si convaincu après l'avoir ouï que ce dessein était de Dieu qu'il se résolut de demander la permission d'aller avec lui trouver M. de Lauson dans le Lionnais, où il était alors, afin de mieux négocier la chose ; zèle à qui Dieu donna une telle bénédiction que le traité de cette Isle se fit et se passa dans la ville de Vienne peu

1 Il signait Jean de Lauson, on a son autographie ; il était alors intendant de Dauphiné et fut gouverneur du Canada de 1651 à 1656, qu'il partit tard dans l'automne sans attendre son successeur. Sa commission n'expirait que le 16 janvier 1657. Il laissa pour commander à sa place M. Charles de Lauson de Charny l'un de ses fils frère du Sénéchal.—J. Viger.

de temps après, ce qui fut au mois d'août du même 1640[1] : cela donna un grand contentement aux nouveaux associés lesquels pour une marque de leur extraordinaire confiance en Dieu avaient dès le printemps avant l'accomplissement de cette affaire envoyé au *R. P. Lejeune*, lors recteur de Kébecq, vingt tonneaux de denrée outils et autres choses, afin qu'il prit la peine de leur les faire conserver pour l'an suivant: M. de la Doversière était retourné de Viennois, après cette heureuse négociation, on commença lors de travailler tout de bon à chercher les moyens de faire un grand embarquement pour l'an 1641, mais si pour résister en ce lieu aux incursions des sauvages, on avait besoin de gens soldats et résolus, on avait encore plus besoin d'un digne chef pour les commander, ce que représentant quelque temps après M. de la Doversière au P. Charles Lallemand, ce bon père lui dit : "Je sais un brave gentillonne Champenois nommé M. de Maison-Neufve, (Paul des Chaumedy sieur des Maison-Neufve) qui a telle et telle qualité, lequel serait possible bien votre fait et commission." Il vit que M. de la Doversière désirait de le connaître, il lui dit son auberge afin qu'il put le voir sans faire semblant de rien, ce qu'il fit fort adroitement et sans qu'on s'aperçut des desseins qu'il avait; parce-qu'il alla tout simplement loger dans cette auberge comme s'il n'eut eu d'autre envie que d'y prendre ses repas, et parla ensuite publiquement de l'affaire de Montréal qui était sur le tapis, afin de voir si cela ne lui donnait point lieu d'entrer en quelque conversation sur ce fait avec M. de la Maison-Neufve, ce qui lui réussit fort bien, car M. de la Maison-Neufve ne se contenta pas dans la conversation de l'interroger plus que tous les autres ensemble sur le dessein proposé, mais outre cela, il le vint par après trouver dans le particulier, afin de lui dire qu'il serait bien aise pour éviter les débauches de s'éloigner et que s'il pouvait servir à son dessein, il s'y offrait volontiers, qu'il avait telle et telle qualité, qu'au reste il était sans intérêt et avait assez de biens pour son peu d'ambition, qu'il emploierait sa vie et sa bourse pour cette belle entreprise sans vouloir autre chose que l'honneur de servir Dieu et le roy son maitre, dans l'état et profession des armes qu'il avait toujours portées. M. de la Doversière l'entendant parler d'un langage si chrétien et résolu en fut tout charmé. Il le reçut comme un présent de la providence divine laquelle voulait accomplir son

1 M. Faillon dit à ce sujet : « M. de Lauson cédant aux instances de M. de la Dauversière qui fit, à cette fin, deux fois le voyage de Dauphiné, substitua à M. Ollier et ses associés à sa place par contrat passé à Grenoble le 17 août 1640 et approuvé par la grande compagnie dont il deverit la concession de l'Isle de Montréal au mois de décembre suivant.»

œuvre et l'offrait pour cette effet à la compagnie naissante du Montréal, aussy était-ce un homme digne de sa main, il était aisé à voir qu'il en venait et était propre à réunir les desseins qu'il avait sur cette compagnie à l'égard de cette Isle, elle luy avait fait commencer le métier de la guerre dans la Hollande dès l'âge de treize ans afin de lui donner plus d'expérience, elle avait eu le soin de conserver son cœur dans la pureté au milieu de ces pays hérétiques et des libertins qui s'y rencontrent, afin de le trouver par après digne d'être le soutien de sa foi et de sa religion ou ce nouvel établissement, elle le tint toujours dans une telle crainte des redoutables jugements derniers que pour n'être pas obligé d'aller dans la compagnie des méchants se dévertir, il apprit à pincer du luth, afin de passer son temps seul lorsqu'il ne se trouverait pas d'autres camarades, quand le temps fut venu auquel elle voulait l'occuper à son ouvrage, elle augmente tellement en lui cette appréhension de la divine justice que pour éviter ce monde perverti qu'il connaissait, il désira d'aller servir son Dieu dans sa profession dans quelques pays fort étrangers. Un jour, roulant ces pensées dans son esprit elle lui mit en main chez un avocat de ses amis une relation de ce pays dans laquelle il était parlé du père Ch. Lallemand, depuis quelque temps revenu du Canada ; la-dessus il pensa à part sai que peut être dans la nouvelle France, il y avait quelques employs ou il pourrait s'occuper selon Dieu et son état parfaitement retiré du monde, pour cela, il s'avisa d'aller voir le père Ch. Lallemant auquel il découvrit l'intime de son âme ; le père jugeant que ce gentillomme était le véritable fait des messieurs du Montréal, il le proposa à M. de la Doversière lorsqu'il en parla comme nous l'avons dit ci dessous, ce qui réussit à son extrême joie ainsi que nous l'avons déjà remarqué et ce qui causa des contentements indicibles à tous messieurs les associés particulièrement lorsqu'ils apprirent les avantageuses qualités qui brillaient dans ce commandant que la providence leur donnait en ce pressant besoin ; il est vrai que la joie qu'ils en conçurent s'augmenta encore beaucoup quand ils le connurent plus à fond ; quoique ce qu'ils remarquaient dans sa personne ne fut qu'un bien léger rayon de ce qu'il a fait paraître ici en lui ; on a vu en sa personne un détachement universel et non pareil, un cœur exempt d'autres appréhensions que celles de son Dieu, et une prudence admirable, mais entre autres choses, on a vu en lui une générosité sans example à récompenser les bonnes actions de ses soldats, pluseurs fois pour leur donner des vivres, il en manqué lui-même, leur distribuant jusqu'aux mets de sa propre table ; ils n'épargnait rien pour faire gagner quelque chose quand les sauvages venait

en ce lieu ; même je sais qu'une fois remarquant une extraordinaire tristesse dans un bon garçon qui avait fait voir plusieurs fois son cœur contre les ennemis, il l'interrogea, et sachant que c'était parceque il n'avait rien de quoi traiter avec les Outaouas, lesquels étaient lors ici, il le fit venir en sa chambre, et comme il était tailleur de profession, il lui fit couper jusqu'aux rideaux de son lit pour les mettre en capots afin de les leur vendre et ainsi il le rendit content ; sur quoi il est bon de savoir qu'il ne faisait pas les choses pour en tirer aucun bien, mais par une pure et cordiale générosité laquelle le rendit digne de louanges et d'amour, ce que n'ont pas moins mérité plusieurs autres qui ne sont pas moins dépouillés que lui de ce qu'ils avaient, d'autant que tout ce qu'ils ont fait n'a été que par la cupidité d'un profitable négoce, qui cherche partout l'utile et le souverain de tous les biens.

Ce brave et incomparable gentilhomme rencontré, les associés ne songent plus qu'à de l'argent et à s'assurer de bons hommes afin de faire une belle et considérable dépense pour Dieu et l'honneur de la France en leur première levée de boucliers, qu'ils résolurent de commencer au premier départ des navires pour le Canada, qui était au printemps suivant qui était celui de 1641.

Que s'ils réussirent Dieu les assista bien et il leur en couta bon, surtout à cause des faux frais que le peu d'expérience et la tromperie des hommes fait faire en pareille occurence où il est à remarquer que cet embarquement se monta à vingt cinq mille écus en France et qu'ils n'étaient encore que six personnes qui contribuassent à ce dessein et que partout, il fallait que la grâce fut bien forte puisqu'elle les obligeait à employer tant de biens en faveur d'un ouvrage qu'ils savaient ne leur rien rapporter. Enfin le printemps venu, ils donnèrent les ordres pour l'embarquement qu'ils résolurent de faire principalement à Larochelle où messieurs de Fauquant et de la Doversière se rendirent exprès à la prière de leurs confrères, afin d'y assister M. de Maison-Neufve qui y allait après avoir reçu de MM. les associés la commission de venir commander en ce lieu où Sa Majesté leur a donné le pouvoir de commettre des Gouvernements, d'avoir du canon et autres munitions de guerre, ces trois messieurs ne furent pas plus tôt arrivés à Larochelle qu'ils recherchèrent encore de toute part du monde propre à bien soutenir ce poste. Ils ne choisirent pour cette mission que de bons hommes en quoi ils avaient d'autant plus raison qu'ils savaient que ce lieu devait être fort chaud et difficile à défendre par un petit nombre de soldats tel que celui qu'ils pouvaient fournir, vu la cruauté et la multitude des ennemis qu'ils y devaient combattre ; outre cette levée de soldats, ils firent de grandes

dépenses pour avoir les denrées, outils et marchandises nécessaires à un établissement de la conséquence de celui-ci ; enfin ils n'épargnèrent rien pour réussir en leur dessein, mais au reste ils avaient besoin d'une chose qu'ils ne pouvaient trouver et que leur bourse ne leur pouvait fournir, c'était une fille ou une femme de vertu assez héroïque et de résolution assez mâle pour venir dans ce pays prendre le soin de toutes ses denrées et marchandises nécessaires à la subsistance de ce monde et pour servir en même temps d'hospitalière aux malades ou blessés; que si leur argent ne la leur peut octroyer la providence qui les avait assisté jusque-là et qui depuis l'an 1640, les employait fortement à cet ouvrage, avait pris le soin de disposer à leur insu la personne dont ils avaient besoin, l'amenant à point nommé du fond de la Champagne en ce lieu de leur embarquement dans le temps qu'ils s'aperçurent de la grande nécessité qu'ils avaient et de l'impossibilité de la trouver, chose qui est considérable et qui mérite trop d'avoir son récit en cette histoire pour ne pas la rapporter tout au long, commençant par les premiers mouvements de la vocation que ressent cette bonne fille dont est question dans la ville de Langres en l'an 1640, environ la mi-avril par le moyen d'un chanoine de ce lieu là, lequel parlant de la Nouvelle-France avec beaucoup de zèle louer extrêmement Notre Seigneur de ce qu'il s'y voulait maintenant faire servir par l'un et l'autre sexe, ajoutant que depuis peu, une personne de qualité, Mme de la Pelleterie, y avait mené des Ursulines que Mme Deguillon [1] y avait fondé des Hospitalières et qu'enfin il y avait bien des apparences que Dieu y voulait être particulièrement honoré. Ce furent ces paroles qui donnèrent la première impression de ce que ressentit jamais Mlle Manse en faveur de ce pays, c'est le nom de cette fille que la moitié de l'univers avait choisi pour venir travailler dans cette nouvelle vigne ; à mesure qu'elle entendait ce discours, son cœur se laissait tellement surprendre par les mouvements les plus secrets et les plus forts de la grâce qu'ils la ravirent à lui-même entièrement et la fit venir malgré lui en Canada par ses désirs et par ses vues ; lors toute ettonée de se voir en cet état, elle voulut réfléchir sur la faiblesse de sa complexion, sur ses maladies passées, enfin elle se voulut munir de plusieurs raisons pour s'exempter d'obéir à ses divins attraits ; mais tant plus elle retardait, plus elle était inquiétée par la crainte de l'infidélité à ces mouvements célestes. Son pays natal lui était une prison, son cœur était sur des épines, que si elle les voulait découvrir à son

1 Marie Magdeleine de Wignerod ou de Vignerot, duchesse d'Aiguillon, elle avait été marié à Antoine de Beauvon du Rouvres de Combarlet, dont elle n'eut point d'enfants ; elle était nièce du Cardinal de Richelieu.

directeur pour les arracher elles étaient tellement abondantes et fichées si avant qu'après avoir bien travaillé, il perdait l'espérance d'en venir à bout ; c'est pourquoi ayant invoqué le St. Esprit il lui dit de partir pour Paris le mécredi d'après la Pentecôte ; que là elle s'adressa au père Lallemant qui avait soin des affaires du Canada, que pour la direction de sa conscience elle prit le recteur de la maison des Jésuites qui serait la plus voisine du lieu où elle logerait. Ayant reçu ces conseils, elle vint à Paris pour faire ce que Dieu demandait d'elle, feignant en sa maison de n'y vouloir aller qu'afin d'y voir ses parents. En effet elle vint demeurer chez eux près du noviciat des Jésuites, de là sans perdre beaucoup de temps, elle alla voir le R. P. Lallemant, qui à la deuxième visite l'encouragea grandement, lui dit des merveilles touchant les desseins que Dieu avait sur la Nouvelle-France, et qu'il s'en alla à Lyon pour une affaire de la dernière conséquence qui regardait le Canada ; c'était pour la négociation du Montréal dont nous avons parlé, mais il ne la lui découvrit pas, aussi n'en était-il pas besoin pour lors, dans le même temps, elle vit le père *St. Jure*, recteur du noviciat des Jésuites, qui lui dit peu de choses, n'approuvant, ni ne désapprouvant rien aussi sur le sujet de sa vocation en ces contrées ; ors comme le père *St. Jure* était bien occupé, elle fut trois mois ensuite sans lui pouvoir parler, mais enfin ayant fait connaissance avec Mme de Villersavin, cette dame la mena par après un jour voir le père *St. Just*, qui la retint quand elle s'en voulut aller afin de lui parler en particulier, lorsque madame de Villersavin serait partie ; ce qu'il fit avec beaucoup de force et ouverture de cœur, l'assurant que jamais il n'avait vu autant de marques de la volonté du bon Dieu qu'en sa vocation ; qu'elle ne la devait plus dissimuler comme elle l'avait fait jusqu'alors, que c'était une œuvre de Dieu, qu'elle s'en devait déclarer à ses parents et à tout le monde. Ces paroles dilatèrent tellement son cœur qu'elle ne pouvait l'exprimer ; d'abord qu'elle fut à la maison, elle découvrit tout ce mystère à ses parents, ils voulaient s'y opposer mais en vain ; incontinent après, cela se divulga de toutes parts, et comme en ce temps là, la chose était comme inouïe, cela fit un grand bruit, surtout chez les dames qui prenaient plaisir de faire venir cette demoiselle et de l'interroger sur une vocation si extraordinaire ; la Reine même la voulut voir, comme aussi madame la Princesse, madame la Chancelière et autres ; quand à son particulier, elle ne répondait qu'une seule chose à tous, qu'elle savait bien que Dieu la voulait dans le Canada mais qu'elle ne savait pas pourquoi ; qu'elle s'abandonnait pour tout ce qu'il voudrait faire d'elle aveuglement. L'hiver suivant, un provincial des Récollets, homme d'un

grand mérite nommé le père Rupiere, [1] vint à Paris. Or comme elle le connaissait d'abord, elle le visita et lui dit les choses comme elles étaient ; à quoi il répondit, qu'approuvant son dessein et son abandon entre les mains de Dieu ; que cela étant bien, qu'il fallait ainsi qu'elle s'oublia elle-même mais qu'il était bon que d'autres en eussent le soin nécessaire ; c'est ce qui arriva par le ministère de ce saint homme, lequel quelques jours après, lui demanda qu'elle eut à se tenir prête pour aller chez Mme de *Bullion*, quand on la viendrait quérir ce qui fut l'après-midi ; quand elle fut arrivée, elle trouva son bon père *Rapine* avec cette pieuse Dame, laquelle prit grand plaisir à l'entretenir, jouissant entièrement avec elle de l'abandon où elle se trouvait au bon plaisir de Dieu, ensuite après avoir beaucoup causé avec elle la congédia la priant de la revenir voir ; à sa quatrième visite elle lui demanda si elle ne voudrait pas prendre le soin d'un hôpital dans le pays où elle allait, parce qu'elle avait l'intention d'en fonder un, avec ce qui serait nécessaire pour sa propre subsistance, que pour cela elle eut été bien aise de savoir qu'elle était la fondation de l'hôpital de *Kébecq* faite par Mlle d'Aiguillon. [2] Mademoiselle Mance lui avoua que la faiblesse de sa complexion jointe à sa mauvaise santé depuis 17 ou 18 ans ne devaient pas lui permettre de faire grand fond sur sa personne, que cependant elle s'abandonnait entre les mains de Dieu pour l'exécution de ses bons plaisirs, tant à l'égard des pauvres, que de tout ce qu'il lui plairait ; que quand à la fondation de l'hôpital de Québec, elle ne savait pas laquelle elle était, mais qu'elle s'en informerait. Ensuite elle continua toujours ses visites à cette bonne dame, à laquelle elle dit après s'en être soigneusement enquise à quoi se montait la fondation de l'hôpital de Kébecq, cette Dame l'ayant appris, elle donna des témoignages qu'on en devait pas moins attendre de sa libéralité. Enfin après toutes ces visites le printemps arriva auquel il fallait exécuter les desseins de Dieu ; il n'était plus temps de parler, il fallait agir, c'est à quoi notre demoiselle se prépare avec une gaieté et promptitude non pareille ; elle alla pour cet effet prendre congé de sa dame qui lui donna une bourse de 1200 livres en lui disant : " Voici les arrhes de notre bonne volonté en attendant que nous fasions le reste ; ce que nous accomplirons lorsque vous m'aurez écrit du lieu où vous serez et que vous m'aurez mandé l'état de toutes choses."

1 Le R. P. Rapin, provincial des Récollets.

2 La Duchesse d'Aiguillon fonda l'Hôtel-Dieu de Québec le 16 avril 1637, mais ce ne fut que le premier août 1639 que les premières Hospitalières arrivèrent à Québec pour commencer leur œuvre.

Après ces paroles elles se séparèrent ; mais cela ne se fit pas sans peine ; surtout à l'égard de cette bonne dame, laquelle avait bien du déplaisir de ne pouvoir pas donner au Canada son corps aussi bien que sa bourse, afin d'y venir prendre part aux premiers hommages qui ont été rendu au premier souverain de l'univers. Notre demoiselle ayant quitté madame de Bullion, elle voulut partir le jour suivant pour Paris pour s'embarquer, ses parents voyant que c'était sa résolution, souhaitèrent que ce fut en Normandie afin de la pouvoir accompagner jusque sur les bords de l'océan, mais elle tout au contraire, pour sacrifier et rompre au plus tôt les liens de la chair et du sang, voulut que ce fut à Larochelle, où d'ailleurs elle savait qu'il y avait des prêtres, lesquels passaient en Canada et qu'ainsi elle aurait la messe pendant le voyage ; ce fut là les deux motifs dont Dieu se servit pour faire venir Mlle Mance à ce port afin de l'y faire associer à la compagnie du Montréal par MM. de Fouquant et de la Doversière qui y étaient, ce qui n'eut arrivé si elle eut été par Dieppe comme ses parents le désiraient : cette résolution étant prise, elle partit et surmontant par son courage les fatigues d'un voyage qui d'ailleurs eut été à un corps tel que le sien était alors ; elle arriva au lieu tant désiré de son embarquement où la Providence lui assigna un logis tout proche des Jésuites sans savoir où elle allait ; ce qui lui donna un moyen d'aller saluer aussitôt le feu père *Laplace* qu'elle avait vu à Paris et qu'elle savait devoir passer la même année dans la *Nouvelle-France ;* ce père qui la connaissait fut très-heureux de la voir et même il le lui témoigna en lui disant qu'il avait bien eu peur qu'elle n'arriva pas avant le départ des navires. Après ce commencement d'entretien, il lui dit que Dieu faisait de merveilleux préparatifs pour le Canada en ajoutant : " Voyez-vous ce Gentilhomme qui m'a quitté afin que j'eusse la liberté de vous parler ? Il a donné vingt mille livres cette année pour une entreprise qui regarde ce pays-là ; il s'appelle le baron de Fouquand ; il est associé à plusieurs personnes de qualité, lesquelles font de grandes dépenses pour un établissement qu'il veut former dans l'Isle de Montréal qui est en Canada." Lui ayant fait part de toutes ces bonnes nouvelles, après quelques discours, il lui demanda où elle logeait, et sachant que c'était chez une Huguenotte il la fit mettre ailleurs, non pas qu'elle le demandait, car en ce lieu-là sur la route et partout généralement, Dieu disposait tellement le monde à son égard qu'elle était bien reçue en tous lieux, même à peine voulait-on de son argent, après l'avoir bien traitée, quand elle sortait des hôtelleries, il est vrai qu'il était bien juste que Dieu qui est le maître de tout le monde lui donna la grâce de gagner les cœurs d'un chacun pour la récompense de ce que faible

et seule comme elle était, elle osait néanmoins tout entreprendre pour sa gloire, sans l'espérance de son unique soutien. Le lendemain de son arrivée, allant encore aux Jésuites elle rencontra M. de la Doversière qui en sortait, lequel sans l'avoir jamais vue, étant peut-être instruit par le R. P. Laplace, l'aborda, la salua par son nom et ensuite lui parla du dessein de Montréal, de leur société et union et de toutes leurs vues dans cet ouvrage avec une ouverture de cœur admirable ; peu après il lui avoua le besoin d'une personne désintéressée comme elle, qu'ils avaient bien une personne d'engagée pour le dehors et la guerre, mais qu'il leur était nécessaire d'avoir une personne qui eut soin du dedans ; qu'il y servirait assurément beaucoup Dieu, ensuite de ce pourparler il l'alla voir chez elle, la pressa sur ce sujet, mais elle de son côté lui témoigna appréhender cette union disant : " Si je fais cela, j'aurai plus d'appuie sur la créature et j'aurai moins à attendre du côté de la Providence." A cela il lui répondit : " Vous ne serez pas moins fille de la Providence, car cette année nous avons fait une dépense de 73,000 livres, je ne sais plus où nous prendrons le premier sol pour l'an prochain ; il est vrai que je suis certain que ceci est l'œuvre de Dieu et qu'il le fera, mais comment je n'en sais rien." Ces dernières paroles gagnant absolument notre demoiselle qui dit : pourvu que le R. P. St. Jure son directeur l'eust agréable ; elle s'unirait à eux encore qu'elle ne fut qu'une pauvre fille faible et malsaine qui de chez soi n'avait que sa petite pension viagère. M. de la Doversière lui dit : " Ne perdez pas de temps, écrivez par cet ordinaire au R. P. St. Just," elle le fit ; et outre cela, elle demanda la même chose à tous ses amis qui tous aussi bien que lui jugèrent que la main de Dieu était visible là dedans. C'est pourquoi ils lui écrivirent qu'elle ne manqua pas d'accepter l'union qu'on lui proposait, que c'était infailliblement Notre Seigneur qui voulait cette liaison ; aussitôt la nouvelle reçue, elle l'apprit à M. de la Doversière qui en eut une joie non pareille, ainsi que MM. de Fauquand et de Maison-Neufve, enfin elle fut reçu par ces trois messieurs au nom de la compagnie du Montréal comme un présent que le ciel lui faisait. Mais afin d'adorer avec plus d'attention la conduite de Dieu (maintenant que la voilà dans cette association, aussi bien que M. de Maison-Neufve qui y avait entré quelque temps auparavant) faisons une petite réflexion sur les ressorts que la sagesse et toute puissance de Dieu, fait jouer ici dedans ; admirons un peu comme la providence divine fit venir M. le Baron de Fouquand chez M. de la Doversière lorsqu'elle lui voulut faire commencer cet ouvrage, afin de lui donner l'honneur d'en être participant au moyen des richesses dont elle l'avait pourvu ; admirons comme

cette providence fit rencontrer les messieurs Ollier et de la Doversière dans Paris, et comme elle les éclaira tous deux au même moment sur le même sujet, leur découvrant mutuellement pour ces effets les plus intimes de leur cœur, sans qu'ils se parlassent aucunement, admirons tout ce qu'elle faisait faire d'un côté par ces dignes ouvriers évangéliques de 1640 à 1641, et comme d'une part elle connaissait l'esprit de M. de Maison-Neufve et l'obligea enfin de s'adresser à ce père Charles Lallemand, auquel ces messieurs communiquèrent leur dessein, afin qu'il le lia à eux lorsqu'il en serait temps; admirons ce qu'elle opéra à l'égard de mademoiselle Mance dans Langre, dans son voyage de Langre à Paris ; voyons ce qui se passa à son égard à Paris, où même jusqu'à Larochelle où l'union se fit ; voyons enfin comme cette providence traça toutes choses, sans qu'aucuns reçussent des nouvelles les uns des autres et participant à ses desseins secrets ; admirons, mais plus que tout autre chose, comme elle voulut que la plus part des entrepreneurs de cet ouvrage fussent sur la conduite des Révérends pères Jésuites, afin qu'y reconnaissant la volonté de Dieu ils fussent les premiers arc-boutants de cette entreprise, ce qui était très-considérable pour ne pas dire absolument nécessaire puisque ce dessein n'eut pas plus tôt vu le jour qu'il ait été mis à néant, s'il n'eut pas eu le bonheur d'être favorisé de leur approbation ; louons en tout la providence divine qui s'est montré trop favorable vis à vis de ces ouvrages pour nous permettre d'appréhender que le ciel l'abandonne jamais. Mais revenons à Larochelle où tout se préparait à faire voile, lorsque Mlle de Mance s'avisa fort prudemment de prier M. de la Doversière qu'il lui plut de mettre par écrit le dessein du Montréal et de lui en délivrer des copies qu'elle put les envoyer à toutes les dames qui avaient voulu le voir à Paris, entre autres à madame la Princesse, à madame la Chancelière, à madame de Villersavin, mais surtout à madame de Bullion de qui elle espérait d'avantage ; M. de la Doversière estima que rien ne pouvait être mieux pensé, il dressa le dessein, fit faire des copies qu'il lui mit en mains, ensuite de quoi elle accompagna chaque copie d'une lettre et en fit un paquet séparé, après elle lui remit le tout afin de s'en pouvoir servir selon sa prudence lorsqu'il serait à Paris ; nous verrons cy après l'utilité qu'on recevra de tous ces écrits, mais en attendant, il faut parler de l'embarquement qui se fit de la sorte : M. de Maison-Neufve se mit avec environ 25 hommes dans un vaisseau et Mlle Mance monta dans un autre avec 12 hommes seulement, pour le reste de l'équipage et des hommes du Montréal, ils s'étaient embarqué à Dieppe ; dans le premier navire était un prêtre destiné pour les Ursulines, dans l'autre était le père Laplace,

Jésuite; huit jours après le départ, le vaisseau de Mlle Mance fut séparé de celui de M. Maison-Neufve; le vaisseau où était Mlle Mance n'expérimenta quasi de la bonasse, celui de M. de Maison-Neufve éprouva de si furieuses tempêtes qu'il fut obligé de relacher par trois fois, il est vrai que son vaisseau faisait beaucoup d'eau et l'obligeait autant à cela que le mauvais temps, dans ses relaches, il perdit trois ou quatre de ses hommes, entre autres son chirurgien qui lui était le plus nécessaire. Mlle Mance arriva fort heureusement à *Kébecq* où d'abord elle eut la consolation de *savoir* que dix hommes qui avaient été envoyés par messieurs de la compagnie du Montréal, cette même année par Dieppe, étaient déjà arrivés et étaient occupés à construire un magasin sur les bords de l'eau, dans un lieu qui avait été donné par M. de Montmagny [1] pour la compagnie du Montréal. D'ailleurs elle fut dans une grande inquiétude au sujet de M. de Maison-Neufve dont elle ne recevait aucune nouvelle et qu'à Kébecq on croyait communément ne pas devoir atteindre cette année là, de quoi quelques-uns surpris pour n'avoir pas eu la conduite de cet ouvrage comme ils le croyaient, ne paraissaient pas du tout fâchés, ils se plaignaient fort du grand pouvoir qui avaient été donné à M. de Maison-Neufve, ce qui donna lieu aux premières attaques dont cette entreprise a été éprouvée; ces personnes sachant que Mlle Mance était très-nécessaire au dessein, on l'a voulut détourner par toutes les voies possibles; mais elle avait trop de courage pour y consentir, et au reste Dieu s'étant déjà trop déclaré pour ce lieu, il n'avait garde de souffrir qu'on l'abandonna; enfin M. de Maison-Neufve arriva à Tadoussac; il y trouva par hazard un de ses intimes, M. de Courpron, qui était amiral de la flotte du Canada; il lui dit son désastre pour la perte de son chirurgien; de Courpron lui offrit le sien en la place, ce chirurgien sachant la chose se présenta gaiement et fit descendre son coffre dans la chaloupe de M. de Maison Neufve avec lequel tout soudain il alla à Kébecq, où ils arrivèrent le vingtième d'août. Aussitôt que M. de Maison-Neufve y fut, il apprit par Mlle Mance qu'il devait se disposer à être moins bien reçu de certaines personnes qu'il ne se promettait pas, ce qu'il vit bientôt après; la vive affliction qu'ils ressentirent tous les deux modéra un peu la joie qu'ils avaient l'un et l'autre de se voir, malgré toutes les oppositions et bourrasques de la mer dans ce lieu tant désiré; mais enfin comme les meilleurs chrétiens sont généralement ceux auxquels Jésus Christ fait ordinairement le plus de part des amertumes de

1 Charles Huant de Montmagny, second gouverneur-général du Canada et successeur de Champlain de 1636 au 20 août 1648 qui fut remplacé par M. Louis D'Aillebout de Coulonges, ex-gouverneur de Montréal.

son calice, surtout quand il est question de quelque illustre entreprise pour le ciel, il ne faut pas s'étonner s'il commença de faire avaler quelque portion d'absinthe à ses héroïques entrepreneurs ; pour lors, ils ne furent pas longtemps ensemble, d'autant qu'il fallut que M. de Maisson-Neufve alla saluer M. de Montmagny, gouverneur de ce pays, ensuite de quoi il alla voir les Révérends pères Jésuites et les autres personnes de mérite, lesquelles ne pouvaient pas être lors en grand nombre, vu que le pays ne contenait pas plus de cent Européens y renfermant les deux sexes, comme aussi les religieux et religieuses. Or sur le sujet de cette visite, je crois qu'il est à propos de remarquer que ces personnes moins bien intentionées sur le sujet que nous venons de parler, persuadèrent à M. de Montmagny qu'il s'opposa à l'établissement du Montréal à cause de la guerre des Iroquois, lui disant que jamais cet ouvrage ne se pouvait soutenir contre leurs incursions, ajoutant que le dessein de cette nouvelle compagnie était si absurde, qu'il ne pouvait pas mieux se nommer que la Folle entreprise, nom qui leur fut donné avec plusieurs autres semblables, afin que la postérité put reconnaître que cette pieuse folie était devant Dieu et entre les mains du Tout Puissant accompagné d'une sagesse plus sublime que tout ce qui peut provenir de l'esprit humain. M. de Montmagny ayant donc l'esprit prévenu de la sorte, dit à Monsieur de Maison-Neufve dans sa première visite : " Vous savez que la guerre a recommencé avec les Iroquois ; ils nous l'ont déclaré au lac St. Pierre le mois dernier, qu'ils y ont rompu la paix d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais, il n'y a pas d'apparence que vous songiez à vous mettre dans un lieu si éloigné, il faut changer de délibération, si vous voulez on vous donnera l'Isle d'Orléans, au reste la saison est trop avancée pour monter jusqu'à l'Isle du Montréal quand vous en auriez la pensée." A ces paroles M. de Maison-Neufve répondit en homme de cœur et de métier : " Monsieur, ce que vous me dites serait bon si on m'avait envoyé pour délibérer et choisir un poste ; mais ayant été déterminé par la compagnie qui m'envoie que j'irais au Montréal, il est de mon honneur, et vous trouverez bon que j'y monte pour commencer une colonie, quand tous les arbres de cet Isle se devraient changer en autant d'Iroquois ; quand à la saison puisqu'elle est trop tardive, vous agréez que je me contente avant l'hiver d'aller reconnaître le poste avec les plus lestes de mes gens, afin de voir où je me pourrai camper avec tout mon monde le printemps prochain. " M. de Montmagny fut tellement gagné par ce discours autant généreux que prudent, qu'au lieu de s'opposer comme on souhaitait à l'exécution de son dessein, il voulut lui-même conduire M. de Maison-Neufve

au Montréal, afin de le mettre en possession et de reconnaître le poste avec lui. En effet ils partirent tous les deux au commencement d'octobre et arrivèrent au Montréal le quatorzième du même mois, dans le lieu où est maintenant cette maison qu'on appelle le Château. Le lendemain, qui est le jour de la Ste. Thérèse, ils firent les cérémonies de la prise de la possession, au nom de la compagnie du Montréal ; ayant parachevé cet acte, ils s'embarquèrent pour leur retour qui ne fut pas sans des marques toutes particulières de la bienveillance de notre seigneur ; car ayant descendu jusqu'à Ste. Foy, à une journée de Québec,[1] où demeurait un honnête homme nommé M. de Pizeaux, lequel était âgé de 75 ans; ce bon vieillard tout zélé pour le pays dans lequel il avait fait de bien fortes dépenses interrogea monsieur de Maison-Neufve fort au long, touchant les desseins qu'on avait pour le Montréal, de quoi étant pleinement instruit, il demeura si satisfait qu'il le pressa fortement de le vouloir associer à sa compagnie pour cette entreprise, en faveur de laquelle il protesta devoir consacrer lui-même et donner sur l'heure sa maison de Ste. Foy avec celle de Puizeaux qui était près de Kébecq ; et généralement tout ce qu'il avait de meubles et de bestiaux ; qu'à Ste. Foy durant l'hiver, comme ce lieu est abondant en chênes, on y ferait des barques pendant qu'à Puizeaux on y ferait de la menuiserie et tout ce qui serait nécessaire et que le printemps étant venu, on mettrait toutes choses dans les bâtiments qu'on avait fait pour monter au Montréal, afin de s'y établir ; monsieur de Maison-Neufve qui ne savait où mettre tout son monde hiverner, ni ce à quoi il le pourrait employer jusqu'à la navigation suivante, écoutait ce discours comme si c'eut été une voix céleste ; il ne se pouvait passer d'en louer mille fois son Dieu au plus intime de son cœur, il ne se lassait point d'admirer la facilité de cet homme lequel en ce moment se trouvait disposé à quitter ce qui lui avait tant coûté, non-seulement de travail, mais en son propre bien, étant vrai ce qu'il offrait lui avait coûté plus de 100,000 livres de dépenses. Néanmoins, comme M. de Maison-Neufve voulait entièrement déférer à la compagnie du Montréal, il lui dit qu'il avait un sensible regret de ne pouvoir accepter absolument une offre aussi généreuse que la sienne, sans avoir l'agrément de ceux dont il avait l'honneur d'être associé, que cependant comme ils pouvaient s'en promettre que toutes sortes de satisfaction, il le recevrait volontiers s'il l'avait pour agréable,

1 M. Dollier appelant lui-même Ste. Foy (et cela de 1672) la mission Huronne établie au lieu susdit par les Jésuites en 1668 sous le nom de N. D. de Foy, fait voir que les colons Français, dès l'origine de cette mission, étaient dans l'habitude de l'appeler Ste. Foy et non N. D. de Foy.

sans le bon plaisir de ces messieurs et à condition qu'ils le voulussent bien. Cela dit M. de Puizeaux, qui était trop pressé au dedans de soi-même pour reculer, accepta le tout d'un grand cœur ; d'abord il livra sa maison de Ste. Foy à M. de Maison-Neufve, qui laissa dedans son chirurgien et son charpentier afin d'y construire des barques; cela fait ils descendirent à Puizeaux où ce bon monsieur lui remit cette maison, qui lors étant le bijou du pays, il se démit de tout ses meubles et bestiaux entre ses mains, se réservant pas même une chambre pour un ami, il se dénua si absolument de tout qu'il dit à feue Madame de la Pelletrie, à laquelle il fournissait le logement auparavant : " Madame ce n'est plus moi qui vous loge car je n'ai plus rien ici, c'est à M. de Maison-Neufve à qui vous en avez présentement l'obligation, car il est le maître de tout." Chose admirable, M. de Maison-Neufve ne savait que devenir et le voilà bien placé, il faut avouer que le proviseur universel de ce monde a bien trouvé des lieux propres, pour mettre ses serviteurs quand sa sagesse le trouve à propos. Je ne vous dis point si M. de Maisonneufve donna fidèlement les avis de tout ceci à ses associés, s'il les avertit soigneusement de ce coup de la Providence et de l'obligation qu'on avait de recevoir M. de Puizeaux avec tous les témoignages nécessaires de bienveillance, d'autant vous pouvez bien juger qu'il n'y manqua pas, et qu'aussitôt ces messieurs admirent ce donné du ciel en leur compagnie avec toutes les reconnaissances et gratitudes imaginables.

DEPUIS LE DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA POUR LA FRANCE, DANS L'AUTOMNE DE L'ANNÉE 1641, JUSQU'A LEUR DÉPART DU MÊME LIEU POUR LA FRANCE, DANS L'AUTOMNE DE L'ANNÉE 1642.

Mademoiselle Mance eut l'honneur de loger pendant cet hiver à Puizeaux avec Mademoiselle de la Pelletrie ; M.de Maisonneuve et M. de Puizeaux hivernèrent aussi dans la même maison. Ils employèrent tout le monde pendant ce temps-là à la menuiserie et aux autres préparatifs nécessaires et utiles à une nouvelle habitation et colonie. Aussitôt que le printemps fut venu et que tout fut préparé, on fit descendre les batiments qu'on avait fait pendant l'hiver, à Ste. Foy et on travailla à l'embarquement avec une telle diligence que M. de Maison-Neufve partit de Pizeaux le 8 mai avec deux bargues, une belle pinasse et une gabarre, partie desquels batiments avait été faite à Ste. Foy ; M. le chevalier de Montmagny étant un véritable homme de cœur et qui n'avait d'autres intérêts que ceux de son roi et du pays où il avait l'honneur de commander, sachant

que tout était disposé, voulut participer à ce premier établissement en l'honneur de sa présence, c'est pourquoi il monta dans une bargue et conduisit lui-même toute cette flotte au Montréal où on mouilla le 18 mai de la présente année ; ce même jour on arriva de grand matin, on célébra la première messe qui ait jamais été dite dans cette isle, ce qui se fit dans le lieu où depuis on a fait le château, afin de faire la base plus célèbre, on donna le loisir à Mme de la Pelletrie et à Mlle. Mance d'y préparer un autel, ce qu'ils firent avec une joie difficile à exprimer et avec la plus grande propreté qu'il leur fut possible, elles ne se pouvait passer de bénir le ciele qui en ce jour leur était si favorable que de les choisir et de consacrer leurs mains à l'élévation du premier autel de la colonie ; tout le premier jour on tint le St. Sacrement exposé, et ce ne fut pas sans raison, car si Dieu n'avait mis ses fidèles serviteurs à cette entreprise qu'afin de le faire reconnaître en ce lieu où jusqu'alors il n'avait reçu aucun hommage, il était bien juste qu'il se fit tenir, la première journée, exposé sur son autel comme sur son trône, afin de remplir ses saintes vues et désirs de ses serviteurs ; en effet cela était bon afin de faire connaître à la postérité qu'il n'avait établi cette colonie que pour recevoir des sacrifices et des hommages en ce lieu, que c'était la son unique dessein et celui de ses serviteurs ; qu'ils avaient employé tout exprès, leur bourse, leur soin et tout leur crédit. Il était juste qu'il se fit aussi tenir ce premier jour exposé pour prendre possession de cette terre par les honneurs souverains qui lui furent rendus et afin de faire voire que ce lieu était un lieu de réserve pour lui, qu'il ne voulait pas qu'il fut profané des âmes ravalées et indignes de la grandeur de ses desseins, lesquels n'étaient pas communs comme le fit bien voir le R. Père Vimond dans la prédication qu'il fit ce matin là pendant la grande messe qu'il y célébra : " Voyez-vous, messieurs, dit-il, ce que vous voyez n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jeté par des mains si pieuses et animées de l'esprit de la foi et de la religion que sans doute il faut que le ciele est de grands desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts : " comme s'il eut voulu dire, le ciele ne commence son ouvrage présentement que par une quarantaine d'hommes, mais sachez qu'il a bien d'autres desseins vers les personnes qu'il emploie pour le faire réussire, sachez que vos cœurs ne sont pas suffisants pour annoncer ici les louanges qu'il y prétend recevoir, mais qu'il les multipliera, remplissant de peuples toute l'étendue de ces lieux dont maintenent nous prenons possession de sa part en lui offrant ce sacrifice. Toute cette journée

s'écoula en dévotions, actions de grace et hymne de louange au créateur, on avait point de lampes ardentes devant le St. Sacrement, mais on avait certaines mouches brillantes qui y luisaient fort agréablement jour et nuit étant suspendues par des filets d'une façon admirable et belle, et toute propre à honorer selon la rusticité de ce pays barbare, le plus adorable de nos mystères.

Le lendemain, après toute cette cérémonie finie, on commença d'ordonner toutes choses à l'égard du poste où on était ; chacun d'abord se campa sous des tantes, ainsi qu'en Europe lorsqu'on est à l'armée, ensuite on coupa des pieux avec diligence et on fit d'autres traveaux afin de l'envirroner et de s'assurer contre les surprises et insultes qu'on avait à craindre de la part des Iroquois. Il est vrai que cette espèce de fortification précipitée était d'autant plus facile que M. de Champlain étant autrefois venu en traite, avait fait abattre beaucoup d'arbres pour se chauffer et se garantir des embuscades qu'on lui eut pu faire dans le peu de temps qu'il y demeurait ; de plus ce poste était naturellement très avantageux parce qu'il était enfermé entre le fleuve de St. Sacrement et une petite rivière qui s'y décharge, laquelle était bordée d'une prairie fort agréable qu'on appelle la *Commune*, et que de l'autre côté, où ni la rivière ni le fleuve ne passent, il y avait une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a désséché et dont a fait le *domaine des Seigneurs*, ce qui fait assez voir l'avantage du poste ; au reste, il y avait pour lors dans la prairie dont nous venons de parler, tant d'oiseaux de différents ramages et couleurs qu'ils étaient fort propres à apprivoiser nos Français dans ce pays sauvage. Si nous regardons la commodité du commerce, comme ce lieu est le plus avancé où les bargues puissent monter, il n'y a pas de doute que ce lieu soit un des meilleurs du pays pour accomoder les habitants par le moyen du négoce qu'ils y peuvent faire par le moyen des sauvages qui y descendent en canots, de toutes les nations supérieures. Monsieur le chevalier de Montmagny ayant demeuré en ce lieu jusqu'à ce qu'il fut tout entouré de pieux, il quitta par après M. de Maison-Neufve et s'en retourna à Kébecq. Quant à Mme. de la Pelletrie et M. de Puizeaux, ils demeurèrent au Montréal à la consolation d'un chacun ; pendant l'été on s'employa à faire venir ce qu'on avait laissé à Pizeaux et ailleurs ; ce qui obligea M. de Maison-Neufve à voir continuellement une partie de son monde occupé à la navigation ; et le réduisit à n'avoir que 20 soldats avec lui, d'autant que outre ceux qu'il avait sur ses bargues, il en avait encore d'autres à Québec qui travaillaient au parachévement du magasin que nous avons dit. Il est vrai que Dieu favorisa beaucoup ces nouveaux colons de ne les point fair si tôt décou-

vrir des Iroquois et de leur donner le loisir de respirer un peu à l'ombre de ces arbres dont la prairie voisine était bordée ; où les chants et la vue des petits oiseaux et des fleurs champêtres les aidaient à attendre avec patience l'arrivée des navires dont enfin ils eurent des heureuses nouvelles par M. d'Arpentigny, qui voulut lui-même en être le porteur, tant il les trouva avantageuses ; aussi ne pouvaient-elles pas être meilleures ; il leur apprit que Messieurs les associés de cette Isle s'étaient tous offerts à Dieu par les mains de la Ste. Vierge, le jour de la présentation dans l'église de Notre-Dame de Paris, y présentant leurs vœux et desseins pour le Montréal et qu'ensuite pour marquer leur bonne volonté par les effets, ils avaient donné 40,000 livres pour l'embarquement dernier, lesquelles 40,000 livres avaient été mises en diverses denrées dont il apportait une quantité dans sa bargue, en laquelle il avait une douzaine de bons hommes que ces messieurs avaient engagés, entr'autres un fort habile charpentier dont il leur fit grand récit. Cet homme est encore ici où Dieu lui a donné une famille nombreuse ; au reste, quoiqu'on lui ait donné le nom de *Minime* qui est le plus ravalé chez tous les Tutens, il n'était pas toutefois le moindre dans les combats non plus que dans sa profession ; nous devons l'aveu de ces vérités à son courage et aux services qu'il a rendu en cette Isle, laquelle est presque toute bâtie de ses maisons ou par ceux qu'il a enseigné ; Monsieur de la Doversière qui a été toujours le procureur de la compagnie, lequel le connaissait bien, afin de le gagner et de le gratifier lui donna la conduite de plusieurs pièces de canon qu'il amena en ces lieux ; si toutes ces bonnes nouvelles réjouirent grandement un chacun de ceux qui étaient au Montréal, M. de Maison-Neufve et Mlle Mance, reçurent encore une joie bien plus grande que tous les autres, lorsqu'en lisant les lettres de France, ils apprirent que leur compagnie s'était tellement accrue depuis qu'on avait eu du dessein du Montréal par le moyen des copies qu'on avait distribué, selon la convention qu'en avait été faite entre M. de la Doversière et Mlle Mance, un an auparavant à Larochelle, comme nous avons dit que le nombre des associés se montait à 45 personnes toutes fort qualifiées, entre lesquels étaient entre autres parmis les hommes : Monsieur le duc de Liancourt, l'abbé Bareaux, de Monmor, de la Marguerye, Goffre, de Renty, Bardin, Morangy, de Chaudebonne, Duplessis, Mombar, de St. Fremin, de Fancan, de la Doversière, Duval, les deux frères MM. Le Prêtre, comme aussi du Séminaire de St. Sulpice, feu M. Ollier, M. de Bretonveilliers, M. l'abbé de Kélus et autres ; parmis les femmes, Madame la Chancelière, Mesdames de Villersavin, Seguin et plusieurs autres, entre lesquels je comprends madame de Bullion

qui au ciel tiendra un des premiers rangs dans cet ouvrage et avec d'autant plus de raison que n'ayant pas voulu être connue dans les biens qu'elle a faite elle en a laissé toute la gloire à son Dieu, elle a voulu être des premières de la compagnie quant aux distributions, mais quand au nom, il n'en fallait pas parler ; elle lui adversait son bien, l'en suppliait d'en avoir l'économie et le soin, mais pour savoir comment s'appelait cette main libérale, il n'y avait pas d'apparence ; pour s'unir à la compagnie afin de faire ici une dépense de cinquante ou soixante mille écus, tant dans un hôpital qu'autre chose, on la pouvait rencontrer, mais quant à la connaître, c'était impossible, on ne pouvait savoir la main d'où sortaient ces larges aumônes et charitables profusions, et si ceux par qui elle les donnait avait autant apprendé son tombeau qu'ils ont craint de la développer pendant son vivant, nous serions aujourd'hui en la même difficulté de la connaître ; que si sa mort leur a donné la liberté de nous apprendre ses merveilles, nous prendrons celle de la prôner ; ce que nous ferons néanmoins avec une telle vénération à ses ordres, que nous ne la nommerons que notre illustre associée, ou notre charitable inconnue, ou bien la pieuse fondatrice du Montréal ; ainsi nous taisons son nom puisqu'elle la voulu, mais en le taisant, nous satisfaisons au public en le faisant connaître par ses trois belles qualités qu'elle mérite très justement, ainsi que les années suivantes nous le prouveront fort bien.

DEPUIS LE DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA POUR LA FRANCE DANS L'AUTOMNE DE L'ANNÉE 1642 JUSQU'A LEUR DÉPART DU MÊME LIEU POUR LA FRANCE DANS L'AUTOMNE DE L'ANNÉE 1643.

La providence ayant pourvu M. de Maisonneufve de forts bons ouvriers et l'ayant tenu caché aux ennemis pendant les premiers temps, il faisait travailler avec un telle diligence qu'on s'étonait tous les jours de ce qu'on l'on voyait fait de nouveau. Enfin le 19 mars, jour de St. Joseph, patron général du pays, la charpente du principal bâtiment étant levée, on mit le canon dessus, afin d'honorer la fête au bruit de l'artillerie, ce qui se fit avec bien de la joie, chacun espérant de voir par après bientôt tous les logements préparés, et en effet de jours en jours on quittait les méchantes cabanes que l'on avait faites pour entrer dans des maisons fort commodes que l'on achevait incessamment : quand aux Iroquois, on en voyait aucun pendant ce temps là, il est vrai qu'un petit parti des leurs nous découvrit à la fin, mais ce fut par un hazard et encore nous n'en sûmes rien, ce qui arriva de la sorte. Dix

Algoquins ayant tué un Iroquois dans son pays, furent poursuivis de ses camarades jusqu'à la vue de ce fort où ils les aperçurent se sauver sans pour cela se faire connaitre aux Français non plus qu'aux Algonquins, ils se contentèrent de remarquer le lieu sans faire aucun bruit afin d'aller porter ces nouvelles chez eux ; c'est ce que leurs gens eux-mêmes nous ont appris depuis, car personne ne savait rien de cette poursuite, que si les Algonquins fuyaient fort vite, ils ne savaient pas pour cela qui étaient à leur poursuite, c'est la frayeur qui leur donnait cette allure qui est fort ordinaire aux sauvages quand ils ont fait quelques coups, alors leur nombre suffit souvent pour les effrayer et faire fuire ; que si les Iroquois ne venaient pas ici, plusieurs sauvages y arrivaient de toutes parts ; ce lieu étant remarqué par eux pour l'azile commun contre les Iroquois, même il y en eut plusieurs qui y reçurent le St. Baptême, entre autres le célèbre et le plus fameux de tous les Algonquins nommé *le Bargne de l'isle ;* mais passons vite et arrivons au mois de juin afin d'avoir les prémices du sang que le Montréal a versé pour la querelle commune du pays. Du commencement du mois dont nous parlons, les Hurons en descendant de chez eux trouvèrent les Iroquois à trois lieues d'ici dans un endroit vulgairement le Chine, là où ils suivirent ensemble comme ils eussent été les meilleurs amis du monde, ce qui donna un moyen facile aux Hurons de satisfaire leur inclination fort portée à la trahison ; cela se fit de la sorte, en causant familièrement ils leur dirent : " Nous avons su jusque dans notre pays que des Français se sont venus placer à cette île immédiatement au dessous de ce sault, allez les voir, vous y pourrez faire quelque considérable coup et vous défaire d'une bonne partie, vu le nombre que vous êtes :" Après le conseil de ces perfides, quarante Iroquois des plus lestes vinrent surprendre six de nos hommes, tant charpentiers que scieurs de bois, sans qu'il y en eut aucuns qui s'échappa de leurs mains, tous furent tués ou bien faits prisonniers. Ces pauvres gens voulurent bien se défendre en cette occasion, mais leur valeur ne put prévaloir à un coup si imprévu ; on ne put les secourir car la chose fut exécutée trop promptement et qu'étant un peu en avant dans le bois, le vent peu favorable empêcha d'entendre ce qui se passait, mais enfin ce monde ne revenant pas, on les alla chercher sur les lieux, où on trouva le corps de ceux qui avaient été tués, lesquels firent juger de tout ce qui était survenu. Le lendemain on apprit les choses plus surement par les Hurons, que les Iroquois traitèrent selon leur mérite, car ayant passé toute la nuit à insulter les Français que les Iroquois avaient emmenés prisonniers, le matin accablé de sommeil, ils s'endormirent profondément proche

de ces ennemis du genre humain dont ils furent presque tous taillés en pièces, parmi environ une trentaine qui reçurent ici un azile au lieu de la mort qui leur était bien due ; cette juste punition exécutée, ceux qui avaient été les bourreaux, emborgnèrent les Castors de ces perfides, ils mirent ensuite nos Français dans les canots, ils traversèrent le fleuve et après voulant aller par terre, et couper dans les bois jusqu'à Chambly, ils furent contraint d'abandonner une partie de leurs Castors à cause de la pesanteur, ayant donc abandonné ce qu'ils ne pouvaient porter et ayant coupé leurs canots à coup de hache afin de les rendre inutiles, comme ils font toujours dans de semblables occasions, ils allèrent droit au lieu que nous avons marqué, y étant arrivés, ils crurent que quatre où cinq lieues de bois dépisteraient assez nos pauvres Français et qu'il n'était pas besoin de les garder désormais si étroitement, mais ils se trompèrent, car un d'eux s'échappa et se sauva si heureusement, qu'il revint droit aux canots qu'ils avaient laissés, où choisissant le meilleur, il remplit d'herbes les trous que l'on avait fait avec la hache, ensuite il y mit plusieurs robes de Castor et s'en vint ainsi équipé au Montréal tout au travers du fleuve, ce qui surprit agréablement M. de Maisonneufve qui fut bien heureux que celui la fut du moins échappé des tourments Iroquois.

Cet homme raconta toute son infortune, après quoi il dit qu'il y avait bien du castor, dans le lieu où il avait pris celui qu'il avait amené dans son canot, qu'on le pouvait aller chercher sans crainte et qu'il serait perdu si on y allait pas ; M. de Maisonneufve en l'entendant parler de la sorte, encore qu'il ne voulût rien pour lui, fut bien aise de donner ce butin à ces soldats, si bien qu'il l'envoya et le leur distribua sans en rien retenir ; c'est une chose admirable combien cet homme a toujours aimé ceux qu'il a commandés et combien il s'est pas considéré lui-même : Voilà à peu près comme les choses se sont passées cette année jusqu'à l'arrivée des vaisseaux de France, dont on eut ici les premières nouvelles par M. de Montmagny qui arriva au commencement de juillet, comblant tout le monde d'une joie bien singulière, tant pour les secours qui nous venaient de France, que pour les témoignages qu'il assura que le roi donnait de sa bienveillance à la compagnie de Montréal, pour laquelle il avait pris la peine de lui écrire, afin qu'il la favorisa en ses desseins, louant et approuvant les dépenses pour y construire un fort, lui donnant le pouvoir de la munir de canons et autres choses nécessaires pour la guerre ; disant de plus que sa majesté pour une marque plus authentique de la sincérité de ses affections l'avait gratifiée d'un beau navire de trois cent cinquante—qu'il s'appelait : "*Le Notre-Dame.*" On apprit encore de M. de Montagny

qu'on espérait de grands effets cette année là de la part de la compagnie du Montréal, laquelle avait fait de la dépense considérable ; ce qu'il ne peut dire qu'en général ; outre cela, il dit qu'un gentilhomme de Champagne nommé M. d'Aillebout venait ici avec sa sœur et la sœur de sa femme, de plus, il apprit qu'on avait fait une fondation pour un hôpital au Montréal, mais que pour avoir le détail du tout, il fallait patienter jusqu'au mois de septembre que M. d'Aillebout arriva, ce qu'il ne fit pas sans de grandes difficultés, car encore qu'il partit, il fallait l'aller quérir dans sa barque à cause des embûches, et lui n'osait non plus approcher pour le même sujet : Il fallut que M. de Mainsonneufve y alla lui-même, encore eurent ils bien peur des ennemis en revenant, tant il est vrai que hors le seuil de sa porte on était pas en assurance, pour lors M. d'Aillebout étant à terre et un peu rafraichi, il commença à communiquer ses nouvelles, entre autres, il apprit que notre illustre associé faisait des merveilles, que pour être inconnue elle ne laissait pas de bien faire parler d'elles, que cette année même elle avait fait une fondation de trois mille livres de rente pour un hôpital en ce lieu, que outre cela, elle avait donné douze mille livres, tant pour le bâtir que pour le fournir de meubles, de plus elle envoyait deux mille livres à Mlle Mance pour les employer à sa dévotion, qu'elle faisait secrètement ses libéralités entre les mains de la compagnie du Montréal sans dire son nom et sans qu'on put savoir qui elle était. Il dit ensuite et fit voir par effets que chacun des associés avait taçhé de se soigner charitablement et généreusement pour la réussite de ce nouvel ouvrage qui était déjà le théâtre des guerres de ce pays ; que si ce lieu était affligé des incursions Iroquoises, à mesure aussi il était consolé de la conversion de plusieurs autres sauvages, qui se jettant ici comme dans un azile avaient recours au baptême afin de se préparer à la mort qui les attendait comme infaillible dans la multitude des sorties qu'ils étaient obligés de faire pour aller chercher des vivres ; il est bien vrai qu'ils y allaient le plus rarement qu'ils pouvaient, mais enfin, ils étaient trop pour qu'on put subvenir entièrement à leur nourriture, c'est pourquoi il fallait souvent sortir. Dès le commencement de cette habitation on avait bien semé quelque peu de pois et de blé d'inde et on continuait fort cette agriculture tous les ans, mais cela n'était rien à tant de gens, ils consommaient outre cela beaucoup de vivres qui venaient de la France, encore cela n'était-il pas suffisant ; il est difficile d'exprimer la tendresse que M. de Maisonneufve avait pour ces pauvres malheureux, les libéralités qu'il leur fit, et combien le tout coûta à la compagnie pendant cette première année que les choses étaient si chères ; mais enfin sa

piété ne se rébutait de rien, au reste cette année nous avons un exemple fort rare de sa générosité, non point en la personne des sauvages, mais en celle de M. Pizeaux, lequel se trouvant attaqué de paralysie et ayant le cerveau débilité par la vieillesse, commença de témoigner qu'il était bien aise de ravoir les choses dont il s'était démis afin d'aller en France chercher la guérison, vous voyez la demande était considérable, d'autant qu'il avait donné beaucoup, sans doute que cette demande eut surpris tout autre que M. de Maisonneufve, voyez un peu comme il lui répondit: "Monsieur lui dit-il, nous n'avons rien fait par l'intérêt, tout est encore à vous, vous en pouvez être assuré, je vous baillerai ce qu'il vous faudra ici, et je vous adresserai à MM. de la Compagnie en France, lesquels reconnaîtront largement les biens que vous nous avez faits." Ce qui fut promis fut généreusement exécuté, ici on lui tint compte généralement de tout, et en France MM. de la Compagnie le firent très bien soigner, ils en eurent la même sollicitude que s'il dut être leur propre frère, ils ne l'abandonnèrent point jusqu'au tombeau de quoi il avait bien besoin, car il avait alors septante sept ans où septante huit ans et avait passé cette longue vie dans les fatigues incroyables, tant à la Nouvelle-Espagne où il avait amassé son bien, qu'en la Nouvelle-France où il l'avait dépensé.—Que s'il a tant consommé de bien ici, il ne faut pas s'en ettonner ; d'autant que faisant d'aussi grandes entreprises qu'il a faites, il n'y pouvait pas manquer, à cause que tout coutait pour lors exhorbitement et que l'on avait aucun secours du pays tant pour les vivres que pour se vêtir. La perte de M. de Pizeaux, ne fut pas l'unique perte de Montréal pour cette année là, car Mlle de le Pelletrie voyant que Mlle Mance avait alors un secours assez considérable de son sexe, elle descendit à Kébecq et l'enrichit de la perte que faisait ce lieu-ci, étant privé d'une personne d'aussi grand mérite et d'aussi rare exemple qu'elle a toujours été partout.

DE L'AUTOMNE DE 1643 A L'AUTOMNE DE 1644.

Les dépêches de France étant parties, on commença à arracher les petits pieux qui environnaient le fort et à mesure on le revêtit de beaux bastions que traça M. d'Aillebout, auquel M. de Maison-Neufve laissa la conduite de cette entreprise, MM. de la compagnie lui ayant mandé qu'il était fort intelligent en ce fait, aussi y réussit-il très-bien ainsi qu'on l'a vu depuis. Enfin nos Français se lassèrent de se voir insultés tous les jours par les Iroquois, ne pouvant continuellement souffrir de leurs alarmes sans les aller

chercher, ils importunaient tellement M. de Maison-Neufve pour aller en partie, disant qu'il n'y avait aucune apparence à s'entendre fusiller chaque jour et de demeurer néanmoins dans la modération et de ne les oser poursuivre jusqu'à la portée de fusil des bois ; M. de Maison-Neufve leur disait de son côté : "Les poursuivant comme vous le souhaitez, nous ne sommes qu'une poignée de monde peu expérimentés au bois, nous serons surpris dans une embuscade là où il y aura vingt Iroquois contre un Français ; au reste, prenez patience, quand Dieu nous aura donné du monde, nous risquerons ces coups, mais maintenant, ce serait imprudement hazarder la perte de tout à une seule fois, ce qui serait mal ménager l'ouvrage dont j'ai la conduite." Tout cela ne servait de rien à nos bouillants Français sinon à faire croire que M. de Maison-Neufve appréhendait de s'exposer ; de quoi on commença à murmurer au fort, que cela étant venu à sa connaissance, il crut qu'il valait mieux hazarder imprudemment une bonne fois, que de les laisser dans cette croyance qui nuirait à jamais et serait capable de tout perdre. Résolu donc à la chose, voici ce qui arriva : Le trentième jour de mars, les chiens qui tous les matins faisaient une grande ronde pour découvrir les ennemis, sous la conduite d'une chienne nommée Pilotte, laquelle pillait fortement à son retour ceux qui avaient manqué a la compagnie, se mirent à crier et hurler de toutes leurs forces, faisant face du côté où ils sentaient les ennemis. Or, comme l'expérience journalière avait fait connaître à tout le monde cet instinct naturel que Dieu donnait lors à ces animaux pour nous garantir de mille embuscades que les barbares faisaient partout, sans qu'il fut possible de s'en parer, si Dieu n'y avait pourvu par les hurlements favorables : d'abord que nos gens les entendaient, soudain, pleins de feu, ils accouraient suivant la coutume, vers M. de Maison-Neufve, lui disant, monsieur : les ennemis sont dans le bois, d'un tel côté, ne les irons nous jamais voir ? à quoi il repartit brusquement contre son ordinaire : oui, vous les verrez, qu'on se prépare tout à l'heure à marcher, mais qu'on soit aussi brave qu'on le promet ; je serai à votre tête ;"

D'abord un chacun se disposa, mais comme on avait que très peu de raquettes et que les neiges étaient encore hautes, on ne pouvait pas bien s'équiper, mais enfin ayant mis son monde dans le meilleur ordre qu'il put, il marcha avec trente hommes vers les ennemis, laissant le château et toutes autres choses entre les mains de d'Ailleboutz, auquel il donna ses ordres en cas d'évènements ; étant entré dans le bois quasi aussitôt après, ils furent chargés par 200 Iroquois qui, les ayant vu venir s'étaient mis dans plusieurs embuscades propres à les bien recevoir. Le combat fut fort chaud.

Incontinent que M. de Maison-Neufve se vit attaqué, il plaça ses gens derrière les arbres ainsi que faisaient les ennemis, et lors on commença à tirer à qui mieux mieux, ce qui dura si longtemps que la munition des nôtres manqua ; ce qui obligea M. de Maison-Neufve, lequel d'ailleurs était accablé par le grand nombre d'ennemis et qui avait la plus part de ses gens morts ou blessés de penser à la retraite comme à l'unique moyen de se sauver, lui et son monde. ce qui était bien difficile à faire à cause de ce que nous étions beaucoup engagés et que les autres étaient si bien montés en raquette qu'à peine étions-nous de l'infanterie au respect de la cavalerie ; quoiqu'il en fut, n'y ayant pas d'autres parties à choisir, commanda qu'on se retira, mais tout bellement, faisant face de temps en temps vers l'ennemi, allant toujours vers un certain chemin de traîne par lequel on emmenait le bois pour construire l'hôpital, à cause qu'il était dur et que leurs raquettes ne leur serait pas nécessaires en ce lieu là pour bien aller ; chacun exécuta cet ordre, mais à la vérité, plus précipitamment qu'il n'était porté. Monsieur de Maison Neufve voulant être le dernier en cette rencontre, il attendait que les blessés fussent passés avant de marcher ; quand on fut arrivé à ce chemin de traîne qui fut notre sentier de salut, nos Français effrayés s'enfuirent de toutes leurs forces et laissèrent M. de Maison Neufve fort loin derrière eux ; lui de temps en temps, faisant face avec ses deux pistolets, crainte d'être saisi de ces barbares qui étaient toujours sur le point de le faire prisonnier. Ils ne le voulaient pas tuer, parce que le reconnaissant pour le gouverneur, ils voulurent en faire la victime de leur cruauté, mais Dieu l'en garantit et cela de la façon que je vais dire : les Iroquois ayant déféré à leur commandant cette capture, ils le laissèrent aller un peu devant eux, afin qu'il eut l'honneur de le prendre, mais celui qui voulait prendre fut pris, car M. le Gouverneur s'en trouvant si importuné qu'il l'avait toujours sur les épaules, il se mit en devoir de tirer, ce que ce sauvage voyant, il se baissa pour éviter le coup. M. le Gouverneur ayant raté, cet homme se releva pour sauter sur lui, mais en cet instant, il prit son autre pistolet et le tira si promptement et si heureusement qu'il le jetta tout raide mort : Or comme cet homme était le plus proche de lui, il eut le loisir de prendre un peu d'avance jusqu'à ce que les autres barbares étant venus à leur commandant déjà expiré, soudain au lieu de le poursuivre, ils chargèrent cet homme sur leurs épaules et l'emportèrent promptement parce qu'ils avaient peur que quelque secours inopiné ne leur vint ravir et que le corps d'un tel personnage ne tomba entre les mains de leurs ennemis : ce ridicule procédé donna loisir à M. de Maison-Nenfve de se rendre au fort, quoiqu'après tous les autres,

lesquels pensaient être emportés d'un coup de canon par un malhabile homme, qui les voyant venir, courant avec confusion, sans faire distinction d'amis ou d'ennemis, mit le feu au canon, mais par bonheur, l'amorce se trouva si mauvaise que le coup ne s'en alla pas. Que s'il eut parti, la pièce étant si bien braquée sur le petit chemin par lequel ils venaient, qu'il eut tué tout le monde. M. de Maison-Neuve arriva au fort, chacun en eut une joie qu'on ne peut exprimer, et alors, trop convaincus de son courage, protestèrent qu'à l'avenir, ils se donneraient bien de garde de le faire ainsi exposer mal à propos. Au reste, il semble que Dieu en cette occasion ne leur avait imprimé de la frayeur que pour faire davantage éclater son courage et le mieux établir dans leur esprit. Ce rude combat et plusieurs autres qui se firent pendant cette année n'empêcha pas ce printemps même qu'on ne commença à faire du bled français à la sollicitation de M. d'Aillebout auquel le Canada a l'obligation de cette première épreuve, qui convainquit un chacun que la froideur de ce climat, ne l'empêchait pas de produire une grande abondance de bled. Enfin l'été étant venu, le sieur de *la Barre* arriva de France ici avec beaucoup de gens, partie desquels étaient d'une compagnie que la reine envoya cette année là en Canada sous sa conduite, laquelle compagnie fut distribuée dans les différents quartiers de ce pays ; et l'autre partie de ce monde venait aux frais des Messieurs du Montréal, lesquels firent encore cette année de très-grandes dépenses pour ce lieu ; Ce qui est remarquable ici dedans, c'est l'hypocrisie du sieur de la Barre qui trompa tant de gens en France et en Canada ; à la Rochelle, il portait à sa ceinture un grand chapelet avec un grand crucifix qu'il avait quasi incessamment devant les yeux, tellement qu'il venait en ce pays comme un homme apostolique auquel on avait confié ce commandement. Ainsi, sous des vertus apparentes, il cachait une très méchante vie qui l'a fait finir ses jours sous une barre qui était plus pesante que celle de son nom ; au reste quoiqu'il fit l'hypocrite aussi bien qu'homme de son siècle, toujours est-il vrai qu'il a rendu un grand service au pays en y amenant ce secours, et c'est peut être pour l'en récompenser que Dieu lui a fait faire cette rude pénitence pour la conclusion de sa vie ; afin de lui donner un moyen de satisfaire à ses crimes, comme apparemment il a fait ; mourant d'une façon qui a laissé sujet de croire à tous que ça été pour le grand bien de son âme : Ce personnage qui portait en lui l'image de la même vertu, demeura au Montréal toute l'année suivante, mais enfin on le reconnut par quelques promenades qu'il faisait fréquemment dans le bois avec une sauvagesse qu'il engrossa, ce qui découvrit l'erreur de ces beaux prétextes. Mais pour ne

pas prévenir le temps qu'il faut laisser à l'année qui vient et dire un mot de notre charitable inconnue qui envoya pour sa part à Mlle Mance, pendant cette année, 3,000 livres, trois chapelles et plusieurs meubles, lui adressant le tout comme si elle eut été logée, ce que M. de Maison-Neufve voyant, il résolut d'employer tout son monde avec la plus grande diligence qu'il se pouvait, afin de la loger, ce qu'il fit avec tant de promptitude que le 8 Octobre du même an, elle fut logée et en état d'écrire et de dater ses lettres de l'hôpital du Montréal, écrivant à sa chère fondatrice, ce qu'envisageait beaucoup M. de Maison-Neuvé afin de la contenter ; l'hôpital ne fut pas plus tôt fait qu'il se trouva assez de malades et de blessés pour le fournir, tous les jours, les Iroquois par leurs boucheries y fournissaient de nouveaux hôtes, ce qui obligeait un chacun à bénir Dieu de tout son cœur pour les saintes inspirations qu'il avait données à cette inconnue en faveur des pauvres malades et blessés de ce lieu ; cela fit voir à Mlle Mance que sa bonne Dame avait bien raison de ne lui point acquiescer en changeant ses charités en faveur d'une mission pour laquelle elle la sollicitait ; cet ouvrage étant si nécessaire même dans les commencements, de quoi Mlle Mance étant pour lors bien convaincue, lui écrivit en cette sorte : D'abord que la maison où je suis a été faite, incontinent elle a été garnie, et le besoin qu'on en a fait voir la conduite de Dieu en cet ouvrage : C'est pourquoi, si vous pouviez encore faire une charité qui serait que j'eusse ma subsistance pour moi et pour une servante, et que les 2,000 livres de rente que vous avez donné fussent entièrement aux pauvres, on aurait meilleur moyen de les assister, voyez ce que vous pouvez faire là dessus, j'ai de la peine à vous le proposer, parceque j'ai peine à demander, mais vos bontés sont si grandes que j'aurais peur d'un reproche éternel si je manquais à vous mander les besoins que je sais. Ce peu de paroles furent un grain de semence jetée dans une terre très excellente, nous verrons ce qu'elles produiront l'année prochaine.

DE L'AUTOMNE 1644 JUSQU'A L'AUTOMNE 1645 AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Au commencement de cette année, il y eut diverses attaques où Dieu fut toujours très-favorable aux Montréalistes ; de vous dire combien ils ont tué d'ennemis, on ne le peut faire, tant ces barbares sont soigneux à cacher leurs morts et de les enlever ; mais je vous dirais bien une assez plaisante rencontre où il n'y eut point de sang répandu, ce qui arriva de la sorte : une partie de ces barbares

étant venue pour faire quelque coup, et un de leurs découvreurs ayant apperçu que tous les travailleurs s'étaient retirés dans un instant, au son de la cloche qui les appelait pour diner, il s'avança et monta dans un arbre fort épais et fourni de branches, tout propre à se bien cacher, et bien découvrir quand quelqu'un reviendrait, après. Après le diner, la cloche ayant sonné, ils virent que tous revenaient au travail, en même temps ce que regardant de tous côtés, il attendit pour voir le quartier qui serait le plus aisé à surprendre, mais par malheur pour lui, on vint placer un corps de garde sous l'arbre où il était niché. Jamais il n'osa faire connaître sa voix, il est vrai que cela lui était pardonnable, parcequ'il avait une grosse fièvre qui lui dura tout autant que cet arbre investi Si on eut aperçu ce corbeau au milieu de ces branches, il eut fait le saut périlleux, mais on ne le vit ni on ne l'entendit aucunement; ce que l'on sait, c'est seulement par son rapport et celui de ses camarades ; venons aux navires et disons qu'ils nous apportèrent cet été de très-fâcheuses nouvelles, et à M. de Maison-Neufve surtout qui sut la mort de son père, ce qui l'obligea de repasser en France pour les affaires de sa maison à laquelle il fallait qu'il alla donner ordre ; il ne voulut point partir sans renvoyer auparavant en France le sieur de la Barre qu'il avait reconnu pour n'avoir rien de saint que son chapelet et sa mine trompeuse ; qu'ici le départ de Monsieur de Maison-Neufve affligea beaucoup tous ceux d'ici qui le regardaient comme leur père. Mlle Mance reçut une lettre de son côté bien consolante, d'autant que sa Dame lui mandait en propres termes pour répondre à sa lettre. J'ai plus d'envie de vous donner les choses nécessaires que vous n'avez de les demander, pour cela, j'ai mis 20,000 francs entre les mains de la compagnie de Montréal pour vous les mettre en rente afin que vous serviez les pauvres sans leur être à charge, d'outre cela, je vous envoie 20,000 livres cette année." La bonne Dame, qu'elle était admirable en ses charités, elle savait bien que l'aumône a de grandes lettres de change pour l'autre vie, puisqu'elle l'a fait si largement, jugez combien cette vénérable fondatrice inconnue à tous, hormis à Mlle Mance et au Père Bazin, était agréable à Dieu et consolait fortement cette demoiselle qu'elle avait fait ici administratrice de son hôpital. Mais laissons cette bonne Dame et finissons cette année par M. de Maison-Neufve, lequel en partant pour la France laissa le gouvernement de son cher Montréal à M. d'Aillebout, auquel il le recommanda plus que s'il eut été un autre soi-même.

(A continuer.)

FEVRIER.

La neige a couvert les sillons,
Adieu les côteaux et la plaine !
Car les routes qu'on voit à peine,
Ne contournent plus les vallons.
Le vent glacé du Nord arrive,
En soulevant des tourbillons ;
Le fleuve agite ses glaçons,
Et les rejette sur sa rive.

Tout est pâle et semble mourir.
La solitude m'environne.
Mon pauvre cœur souffre et frissonne,
Il ne peut que se souvenir.
Déjà, sans sceptre et sans couronne,
L'été s'est enfui loin de nous ;
L'hiver nous tient sous les verrous,
Depuis qu'il a proscrit l'automne.

Je tourne en mon isolement,
Comme la fauvette en sa cage :
Sans gaîté, rêveur et sauvage,
Sans but ni voix aucunement !

Sifflez, ô vents ! dans les ramures,
Vos éclats, vos cris, vos murmures,
Sont d'accord avec mes douleurs !
Dépouillez dans votre colère,
Les champs de leur blanche poussière,
Et ramenez le mois des fleurs !

BENJAMIN SULTE.

L'EMPLOI DU TEMPS.

Il ne se rencontrera probablement pas un seul de nos lecteurs dépourvu de la conviction qui dicte cet essai : la nécessité d'un bon emploi du temps. Nous savons tous que personne n'est venu au monde avec la mission de perdre son temps, et que la moindre négligence de ce genre est d'autant repréhensible.

Comment se fait-il alors que nous osions invoquer une cause gagnée par avance et qui ne voit se lever contre elle aucun contradicteur ? Ah ! c'est que de la conviction à la pratique, il y a parfois une grande distance. Ayons donc assez de courage pour avouer que, généralement, nous savons encourir le juste blâme qu'il appartient à chacun de nous de formuler.

Combien de gens se donnent un mal énorme pour dépenser inutilement quelques heures de loisirs ? Ils sont nombreux, ou plutôt présentons-nous réciproquement le miroir et sachons de bonne foi nous y reconnaître. Après le vice, dit on, ce qu'il faut le plus éviter, c'est l'ennui ; mais que d'excuses nous savons trouver pour ne pas rompre la monotonie de nos existences ! Ce sont les amusements qui font défaut ; point de distractions à notre portée ; la malveillance et les mauvaises langues sont des entraves à nos plus innocentes entreprises ! Si l'on nous parle de puiser dans le travail les distractions qui nous manquent, quelles récompenses, demandons-nous, obtiendront nos efforts ; ne vaut-il pas mieux renoncer à un espoir presque chimérique ? les désappointements surgissent sous nos pas, à quoi bon les braver ? Enfin, les sept plaies de l'Egypte sont des fleurs à côté des maux dont notre imagination se plaît à s'entourer pour prolonger son état insupportable. Les personnes

atteintes du cancer de l'oisiveté sont ingénieuses à découvrir des prétextes semblables.

Chacun de nous, d'ailleurs, caresse une principale et même espérance : l'idée qu'un secours nous arrivera du dehors, qu'une main plus ferme viendra nous tirer d'embarras et comblera nos vœux comme par enchantement. Erreur qui porte en elle la critique juste et sévère de notre apathie. C'est de nous-même que doit naître l'action ; il est toujours possible de rencontrer après cela l'appui légitime qu'il convient de solliciter et que l'on ne refuse pas au mérite. C'est dans nos propres forces que résident les ressorts capables de nous mettre en état de cultiver les dons de la Providence ; c'est dans le travail que se forme et s'affermit l'expérience ; et l'initiative individuelle est le point de départ de cette marche vers l'avenir.

Sachons d'abord employer profitablement tous nos instants, nous y gagnerons de ne plus compter parmi les ennuyés et les ennuyants ; le succès viendra par surcroît. Chaque jour, devenu précieux comme un capital dont on apprécie la valeur, est une source abondante d'agréments, de bienfaits et de satisfactions. Savoir partager sa vie, c'est le secret d'être heureux. Mais, par contre, à perdre une partie de son temps, l'on apprend à se désespérer, à mal faire,— en un mot l'on s'énerve. C'est surtout la jeunesse qui doit se pénétrer de cette croyance ; et pour que de ce premier mouvement à l'action, il n'y ait pas place à notre nonchalance habituelle, jetons les yeux sur les hommes de toutes les classes de la société qui sont arrivés au haut de l'échelle. Donnons-nous la peine de comprendre comment ils ont commencé, et nous serons surpris de voir qu'ils n'avaient que des ressources semblables aux nôtres. Nonobstant ce que nous voulons considérer comme un grand désavantage, ils se sont mis à l'œuvre ; ils étaient pauvres et ignorés, mais ils avaient dans le temps une richesse, et cette richesse, ils l'exploitèrent sans réserve ; ils surent lui faire produire un revenu qui, le plus souvent, a dépassé leurs espérances.

Mais, dira-t-on, la comparaison n'est pas exacte, ces hommes avaient des talents... Des talents ! voilà le secret du vulgaire. L'emploi du temps, voilà le secret de ceux qui réussissent. " L'illusion, dit M. Hector Fabre, c'est de croire qu'il y a des êtres privilégiés, à qui le succès arrive par la seule vertu du talent." Des milliers de personns sensées se plaisent, faute d'y réfléchir, à accréditer cette grave erreur. Naître avec du talent, c'est, par exemple, naître avec un nom considérable ; bien employer ce talent, faire honneur au nom que l'on porte, c'est la mission du citoyen de mérite et de l'homme de bien, qui ne tend pas à déchoir mais à monter. Il est

aussi facile d'étouffer son propre talent en menant une vie futile, que de refouler dans l'ombre par une coupable indifférence le nom transmis par d'illustres aïeux. Le travail, l'emploi du temps, sont et seront toujours les seuls moyens de développer les talents, par conséquent de les utiliser.

En nous mettant au monde, Dieu nous a donné la part équitable des talents qui doivent se manifester pendant notre vie et nous servir de secours dans la carrière que nous choisissons. En d'autres termes : nous avons les bras assez longs pour atteindre ce qui nous est destiné. Fesons en sorte de bien nous comprendre nous-mêmes et de voir distinctement nos propres talents, sans nous inquiéter de ceux du prochain, car nous avons tous des talents à faire valoir.

La croyance à un don spécial que certains hommes emportent avec eux en venant au monde, dégénère en préjugé dangereux, parce qu'elle nous empêche de voir la véritable cause de leurs succès. Ne nous sentant pas le courage d'envisager hardiment la tâche qui nous est dévolue en particulier, nous aimons mieux conclure de prime-abord qu'ils sont nés pour accomplir naturellement ce qui est pour nous l'impossible. Or, l'impossible est de toute chose ce que l'on parvient plus facilement à maîtriser. Ce mot se prête à tous nos caprices et à toutes nos faiblesses ; il n'a réellement un sens que pour les dissipateurs de leur temps. S'il fallait nommer les hommes que l'histoire nous montre comme des modèles d'activité et de persistance au travail, des volumes y passeraient, et avec eux l'on verrait défiler tout ce qui s'est fait d'impossible depuis des siècles ; nous y trouverions d'éclatants témoignages de cette vérité : rien ne grandit sous la main de l'homme, sans la volonté et le soin de chaque instant.

Et pourtant telle n'est pas l'opinion de la masse. Qu'un citoyen s'élève plus ou moins au-dessus d'elle ; qu'il parvienne même au timon de l'Etat, nous le contemplons avec envie, un cri de louange spontanée en rapporte l'honneur à son étoile, au hasard ou à mille causes semblables, aussi absurdes les unes que les autres. Nous nous gardons absolument de voir le côté par lequel cet heureux mortel a gravi l'escarpement du pouvoir. Pour nous détromper, regardons dans son passé, remontons à ses premiers pas dans la vie active, afin de ne plus nous étonner d'un fait qui se reproduit journellement sans exciter nos réflexions. Voyons-le, aussitôt qu'une minute de loisir traverse ses occupations quotidiennes, il sait utiliser cette bribe de temps que ses compagnons laissent passer inaperçue et qu'avec tant d'autres, ils éparpillent sans soucis autour d'eux. Ni les occasions de s'instruire, ni les recherches nécessaires ne sont négligées. Exerce-t-il un métier, il s'applique à faire de

son instruction et de son avancement en cette carrière la continuelle préoccupation de son esprit ; il ne lui suffit pas d'égaler ses concurrents, il veut les surpasser, et il y parvient. Un premier succès est suivi d'un second, puis de plusieurs autres. A-t-il tourné ses regards vers une profession susceptible de le porter plus haut, il se voue sans réserve à l'étude de ses auteurs, et, loin de se contenter de ce qui est strictement indispensable à l'exercice de sa profession, il tente de pénétrer plus avant, il cherche à attirer à lui une plus grande partie du vaste amas de connaissances qui constituent l'héritage laissé par ses devanciers. Cet homme-là ne perd pas de temps. Il est avare de la moindre parcelle de cette richesse, car l'épargne du temps est la plus sûre des spéculations. D'après un procédé que vantait le chancelier d'Aguesseau, il se repose en changeant le sujet de ses études, et il trouve bientôt accumulée devant lui la somme entière de ces heures laborieuses qui produisent des miracles aux yeux du vulgaire. Lorsqu'enfin il a vaincu les difficultés et les épreuves du début, après avoir résisté à l'entraînement de son entourage plutôt porté à l'inertie qu'au travail persévérant, allons-nous croire qu'il cesse de lutter avec la même tenacité, qu'il dédaigne ces heures courageuses d'autrefois, sources de sa renommée d'aujourd'hui ? Non ; sa récompense est autant la consolation que lui procure une ancienne et douce habitude que le poste honorable où la confiance publique l'a placé.

Cette lampe qui s'éteint toujours la dernière dans sa demeure, c'est la sienne ; a-t-il passé la soirée au salon, il trouve encore le temps, avant de céder au sommeil, de jeter un coup d'œil sur un travail ébauché, il rentre en tête-à-tête avec ses livres,—fidèles, aimables amis qui ne le quittent ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Cette bibliothèque, ces pages, ces manuscrits que l'on croirait feuilletés par la main d'un génie nocturne, attestent qu'il n'est jamais oisif, qu'il ne compte pour rien ses talents naturels, et qu'il sonde comme aux premiers jours les mystères de la science. Plaçons-nous devant cet homme, nous apprendrons là que le temps bien employé est un levier d'une force immense, capable de soulever tous les obstacles semés devant nos pas. Car la loi du travail est la loi suprême, elle est pour ainsi dire née avec le père de la race humaine ; pour atteindre un but, il faut la subir, elle est le point de départ et le point d'arrivée de toute ambition légitime. Ceux qui cherchent le repos dans ce monde n'y trouvent que le regret d'avoir perdu leur temps, dit Sénèque.

Un fait dont nous fûmes témoin il y a déjà plusieurs années va nous prouver qu'un homme de cœur préfère s'user sous le harnais que de se croiser les bras et attendre le moment où la roue de la

fortune le ramènera au niveau d'où il est tombé. Un ministère venait de perdre ses portefeuilles. Après quatre années d'absence de son bureau d'avocat, l'un des ministres déchus depuis trois jours y rentre un matin, échange quelques civilités avec son associé et ses clercs, puis, sans plus de façon, il prend la plume, ouvre des dossiers, lit, relit, commente, fouille ses bouquins, en un mot il se remet au travail du même air qu'il avait dû avoir quatre années auparavant. En voyant ce personnage, puissant la veille, reprendre ses occupations professionnelles au point où il les avait laissées et ne pas hésiter à leur demander un changement d'habitudes, nous éprouvâmes un sentiment d'admiration qui voulait dire : il est non-seulement heureux de pouvoir se consoler ainsi, mais il a la certitude de ne pas rester dans l'obscurité où le repousse un caprice du sort. C'est ce qui est arrivé. Les hommes qui ont adopté cette méthode sont plus nombreux qu'on ne l'imagine ; ce sont ceux qui parviennent ; en vain nous voudrions les suivre par un autre sentier. Leur utilité dans la vie sociale fait qu'ils sont toujours sûrs du lendemain. Le temps bien employé, a dit un écrivain célèbre, c'est la moitié du génie.

Voyons autour de nous les gens qui réussissent. Ce sont ceux qui savent que, suivant la parole de Titus, il ne faut pas perdre sa journée. Dans le commerce, à part les richesses soudaines créées par les coups de filet de la spéculation, n'est-ce pas aux hommes persévérants, tenaces, toujours occupés et jamais à bout de volonté que tout réussit ? Ces vieillards cramponnés à la besogne qui leur a donné le bien-être sont encore de force à lasser les plus vigoureux d'entre nous ; leur genre de vie, dans laquelle tout est mis à sa place et vient en son temps, est la consolation du soir de leurs jours ; ils savent jouir du temps, et le temps les récompense de cette sagesse en leur offrant un refuge contre les ennuis et les regrets dont l'homme est souvent assailli dans la dernière période de son existence.

Les jeunes gens veulent tout mener au galop de la vapeur. C'est la fièvre du siècle. Le découragement monte en croupe et suit les téméraires qui ne tardent pas à succomber sous ses étreintes. Quand un premier effort n'est pas acclamé sur le coup, la lassitude pénètre dans nos âmes, rien ne nous attire plus vers le travail ; le temps s'écoule, il ne nous reste ni ardeur ni persévérance pour poursuivre le succès ; tout se termine par un regard jaloux lancé vers les sommets où s'acheminent nos concurrents. Rentrés sombres et mécontents dans la foule, l'avenir a dit pour nous son dernier mot, comme s'il ne nous restait, le lendemain d'une défaite, que la tâche ardue de vivre d'ennui et de grossir le troupeau des désœu-

vrés. Faute d'un esprit d'application qui porte à un travail constamment calculé, notre pays voit se perdre chaque année la fleur de sa jeunesse. Les talents sont nombreux chez nous ; ils éclosent de belles fleurs, mais les fruits en sont rares, parce que nous ne savons pas assez travailler avec énergie jusqu'à la cueillette de l'automne. C'est un fait déplorable ; mais c'est un fait, et le cacher ou vouloir l'oublier, est un crime funeste dans ses conséquences.

Plusieurs diront : je suis loin de prétendre à la popularité, je ne désire point atteindre un rang pour lequel je ne me sens pas fait,— à quoi bon me casser la tête de cent manières ? autant vaut la vie tranquille que je mène.

Si vous n'avez pas en germe les dispositions nécessaires, (ce dont on n'est jamais bien sûr au commencement), vous ne devez pas en effet tenter de franchir les bornes du cercle où la Providence vous a fait naître. Ce que nous vous conseillons, c'est de ne pas perdre vos loisirs. La vie par elle-même équivaut à une obole ; ce qui en fait le prix est uniquement l'emploi que l'on sait en faire. Cette vérité est de mise dans n'importe quelle position où l'homme se rencontre en face du grand principe du devoir.

Il n'existe pas un métier qui n'offre ses chances d'avancement, mais il faut y mettre de l'assiduité et de la réflexion, comme notre voisin qui passe pour un homme habile et prospère. Pourquoi ne pas ambitionner l'honneur d'être le premier dans notre état, et pourquoi faire en sorte que les enfants attendent toujours l'heure où un hazard pourrait leur procurer le pain quotidien ? N'est-il pas remarquable que les fils des ouvriers soient généralement si peu aptes à se distinguer dans leur sphère naturelle ? Privés, par exemple, de la perspective d'entrer dans un collége, ils s'accoutument, en attendant que leurs forces musculaires les appellent à l'atelier, à dépenser avec indifférence les belles années pendant lesquelles se forme le caractère de l'homme. C'est à croire que la vie réelle n'est pas faite pour eux. Un enfant ne devrait jamais ignorer qu'il lui faudra, avant toute chose, compter sur lui-même, et que pour cela, il doit s'appliquer à quelque art, ou à certaines études compatibles avec son tempérament, son âge et ses goûts, afin que, le cas échéant, il n'ait pas devant lui le fantôme de la détresse et de l'irrésolution. Nous en avons rencontré partout de ces jeunes gens qui, disent-ils, sont disposés à accepter un emploi quelconque, fut-ce le plus rebutant, parce que la misère s'est présentée brusquement à leur porte à la suite d'un malheur de famille. Vous leur tendez une main secourable ; ils ne sont propres à rien, parce qu'ils ont négligé d'acquérir ces connaissances élémentaires, indispensables dans notre pays. Quelques-uns s'échappent à la faveur d'une grande

vigueur morale ; la plupart retournent à la misère qui les dévore. Nous vivons dans un siècle où chacun a besoin de toutes ses ressources dans le moment le plus inattendu. Comprenons l'importance qui s'attache à un bon emploi des jeunes années ; le bonheur de toute la vie peut en dépendre.

Si vous avez une prédilection pour un genre d'étude, poursuivez jusqu'à ce que vous soyez devenu maître de cette spécialité. Vous ne pouvez compter sur un triomphe immédiat, mais le temps bien employé vous est une garantie du succès définitif. Ne vous laissez pas entraîner vers les mille distractions qui vous environnent, c'est à un objet unique que vous devez tendre, n'allez pas chercher non plus à y parvenir par plusieurs chemins à la fois. Le monde examiné de près, vous convaincra que la différence entre l'habile et le maladroit, entre le fort et le faible, a le plus souvent sa cause cachée dans le sens du proverbe : qui trop embrasse, mal étreint. Fixez le but, puis allez courageusement ! la victoire est certaine dans neuf cas sur dix, tandis que les circonstances accidentelles seules servent rarement un homme de manière à lui assurer un succès durable.

Et ne nous figurons pas qu'il est trop tard pour commencer. Les hommes qui ont commis l'imprudence de perdre les premières années de leur vie peuvent encore espérer du bien d'une réforme dans le régime de leurs occupations. L'histoire offre maints exemples de gens qui ne s'avisèrent qu'à un âge avancé de cultiver certaines branches des sciences ou de s'exercer à l'art d'écrire. Malherbes et Lafontaine sont connus. Cowper, poëte anglais, avait cinquante ans quand il publia son premier volume. Burke ne put se révéler comme grand orateur qu'à l'âge où la plupart des hommes penchent vers le repos de la vieillesse. Cicéron, Milton, Dryden, Humbold et Brewster ont manifesté leur génie vers la fin de leur carrière, ce qui fait dire à un auteur : la maturité de l'intelligence est comme le soleil, elle resplendit plus majestueusement à son déclin qu'à son aurore. Combien d'autres ont attendu de longues années, sans perdre l'espoir ; et qui osera dire que ces années d'attente si bien remplies ne représentent pas la plus grande somme de bonheur qui se puisse acquérir dans ce monde ? Le succès ne serait pas venu couronner l'œuvre de tant de persévérance que le travailleur eût été payé au centuple de ses fatigues, car avec la conscience d'avoir accompli un devoir, avec le souvenir du noble amusement que procure l'étude, et avec la satisfaction de s'être tenu toute sa vie éloigné de l'ennui, il peut regarder dans le passé sans craindre d'en évoquer des regrets.

Souvenez-vous de bien employer votre temps, dit St. François de

Sales, il n'y a rien qui fasse mériter tant d'honneur, de réputation et de bonheur que de ne point s'amuser.

Le courage, cette qualité si vantée mais si peu comprise, le courage se retrempe dans le travail assidu. Son élément naturel, c'est l'activité. Tel est doué de beaucoup de courage qui finit bientôt par ne rien valoir s'il suit à la piste le troupeau des indifférents. Tel est d'ordinaire assez faible de caractère qui se régénère au contact d'habitudes laborieuses. Le courage est semblable au poids de l'horloge : il tend continuellement à descendre et il faut sans cesse le remonter. D'après l'ordre qui nous vient d'en haut, il n'en saurait être autrement. En la condamnant au travail, Dieu n'a pas seulement infligé une punition à la race humaine, il lui a ouvert une source de consolations. L'emploi du temps ! Où est l'endroit de la création qui nous enseigne à nous arrêter court en fixant notre repos ? Tout marche, s'agite, élabore, gravite autour de nous et atteint un but marqué sans paraître incliner vers l'état de stagnation où l'homme cherche incessamment à se réfugier. Pourquoi serions-nous seuls à méconnaître la loi commune ? N'avons-nous pas des ressources enfouies ; n'avons-nous pas des forces latentes qui nous convient à l'action ; des espérances qui demandent un aliment ? N'avons-nous pas surtout notre dignité d'homme à préserver ? Quel est celui qui dira qu'il ne peut employer son temps tel que le prescrit la sagesse ? " Nous aurons, dit Young, l'éternité entière pour nous reposer. De quel moment n'avons-nous pas à rendre compte ? demandez cela aux morts qui le regrettent ! O temps plus cher que l'or ! les fous qui se croient sages se sentent peser sur eux comme un fardeau de plomb, parce qu'ils ignorent les consolations que tu peux leur apporter."

Prenons donc de l'empire sur nous-mêmes. Sachons nous gouverner, par respect pour notre mission ici-bas ; pour notre bien-être personnel et pour n'avoir pas à nous reprocher d'avoir fait un mauvais usage de la liberté dont Dieu a été prodigue envers nous. L'espérance accompagne les pas des mortels laborieux. Le désespoir coudoie ceux qui perdent l'inappréciable richesse du temps. Celui qui ne redoute pas de consacrer plusieurs heures par jour à économiser cette richesse fera des miracles dont s'étonneront ceux qui se reposent pendant la moitié de leur vie.

Les écrivains canadiens sont des prêtres, chargés d'un ministère pénible, fatiguant et presque sans trêve ; des hommes de professions, courbés, la plus grande partie de la journée, sur les recueils de nos lois ; mais qu'ils se retranchent peu derrière ces excuses, pourtant si valables, lorsqu'il s'agit de rendre un service à la société ! Les heures qu'ils dérobent à leurs récréations nous valent ces

enseignements précieux que leurs ouvrages nous transmettent avec autant de complaisance que peu de rétribution pour les auteurs. Comment M. Garneau a-t-il pu écrire son Histoire du Canada, œuvre effrayante par le nombre et l'étendue des recherches qu'elle nécessita, lui qui gagnait le pain de sa famille en exerçant sa profession de notaire ? Il a donné un mémorable exemple à la jeunesse en lui montrant que l'homme qui sent quelque chose s'agiter en lui, doit et peut conduire à bonne fin une entreprise utile, pourvu qu'il sache s'y dévouer, épargner les miettes de son temps et ne jamais pactiser avec les nonchalances des amis dont son chemin est bordé.

Un excellent moyen de faire usage du temps et de nous mettre en garde contre nos faiblesses, c'est la lecture, la lecture saine, instructive et poursuivie avec ordre. Savoir lire profitablement est presqu'une science. Dans notre pays, déjà couvert de bibliothèques, le champ est ouvert aux curieux ; cependant, qu'ils s'y jettent avec précaution, sans perdre de vue le motif qui les dirige, en un mot, qu'ils travaillent en lisant un livre comme un avocat travaille en consultant des dossiers. Notre nation n'a pas autant besoin de lire beaucoup que lire attentivement les pages où sont renfermées les vérités sans lesquelles le nom des Canadiens-français serait lettre morte.

Quoi de plus beau, de plus propre à élever l'esprit, à former le cœur que ces amis intimes—les bons auteurs—qui nous parlent en tête-à-tête, se promènent à nos côtés, nous expliquent les événements dont se compose l'histoire, et qui, toujours et partout, sont de nos joies, de nos peines et de nos victoires—partageant nos espérances et ravivant notre courage ! Par malheur, ceux qui aiment à lire sont sujets à se fourvoyer ; la multitude de nos lectures est plutôt une dissipation qu'un enseignement. On ne saurait trop citer les opinions des hommes éclairés sur cette matière, en voici encore une : La valeur des connaissances que vous avez acquises ne consiste pas dans la quantité, mais dans l'emploi que vous savez leur donner ; autrement, il suffirait de lire au hazard ce qui vous plairait par caprice, et la science viendrait sans effort s'incorporer à votre esprit ; ce ne serait pas employer votre temps, mais simplement vous amuser.

Un nombre infini de questions réclament notre sollicitude. A chacun la tâche de choisir la part qui lui en revient et de s'y arrêter résolûment. Quand nous n'apprendrions que notre belle langue, la chose en vaudrait encore la peine !

Nous, Canadiens, nous n'avons pas le droit d'être oisifs. Ce mal ne nous est pas venu en héritage ; s'il existe au milieu de nous, il

y est d'implantation récente. Fils des infatigables colons de la Nouvelle-France, nous possédons le fruit glorieux de leurs travaux et nous sommes engagés d'honneur à ne pas nous endormir sur des lauriers vaillamment conquis en notre nom. Noblesse oblige, disait-on autrefois ; notre noblesse, c'est maintenant celle du travail, elle est aussi relevée que pas une ; elle remonte au-delà de deux siècles et elle a fait des héros, ne l'oublions jamais.

Par les liens du sang, nous tenons de la France ce tempérament léger qui semble, au premier abord, contraster défavorablement avec celui de nos compatriotes venus du nord de l'Europe. Cependant les Français, encore plus légers que nous, n'en sont pas moins des travailleurs ; lorsque l'on fait à chaque nation la part qui lui revient dans les patientes découvertes dont s'énorgueillit l'humanité, l'on donne volontiers la palme à notre ancienne mère-patrie. Le génie de la race n'est pas éteint en Canada ; s'il jette, ça et là, à peine quelque lueur, c'est qu'il n'est qu'à moitié compris. Chacun de nous a pour devoir de le révéler, de le faire briller dans tous les rangs où nous vivons ; il convient d'en être fier, de le montrer hautement et de lui rendre, au moyen du travail, la place qui lui appartient dans une société parfaitement équilibrée.

Autour de nous s'agitent des populations industrieuses et instruites qui professent une autre foi religieuse et qui parlent une langue étrangère. Elles nous disputent le sol de nos ancêtres ; elles finiront, le sens-commun l'atteste—par nous engloutir avec nos libertés, si le découragement gagne notre jeunesse, et si, au lieu de travailler, nous persistons à nous tenir éloignés des centres où convergent les forces intelligentes d'un peuple. Ces populations possèdent l'instinct de l'emploi du temps et elles sont avides d'acquérir de l'instruction, c'en est assez pour leur donner un jour l'ascendant redoutable que nous leur laissons déjà prendre en divers lieux. Sommes-nous donc moins énergiques et plus qu'elles appauvris de talents ?

En présence de cette marée montante, il n'y a pas de temps à perdre, il faut nous hâter de nous ménager des issus. Autrement c'est accepter d'avance le pitoyable sort qui nous attend.

Notre destinée est dans nos mains. Vauvenargue disait : On n'est pas né pour la gloire, lorsqu'on ne connaît pas le prix du temps. Ce qui est vrai pour les individus l'est, en ce cas, pour les nations. La lutte n'est jamais finie ; elle recommence toujours, et toujours sous une nouvelle forme. Malheur à ceux qui se reposent au lendemain d'une victoire, ils préparent des renforts à l'ennemi. Tous les instants doivent être mesurés, mis à profit et

placés sans relâche du côté de notre cause. Un peuple peut, à la rigueur, calculer ses chances d'avenir une montre à la main et les yeux fixés sur ceux de ses enfants qui travaillent.

Notre destinée est dans nos mains ; nous n'aurons de plainte à porter contre personne, tandis que toute la responsabilité d'une défaite retombera sur nous. Malheur aux vaincus !

BENJAMIN SULTE.

LES BLESSURES DE LA VIE.

HISTOIRE DE TOUS LES JOURS.

(SUITE.)

III

Je fus deux ans sans revoir Paul. Cela m'avait conduit à l'oublier, car—pourquoi ne pas l'avouer ?—la vie est ainsi faite.

Larmes et sourires naissent, fuient, s'effacent avec le bruit que fait l'aile crépitante du temps. A mesure que le vieux faucheur s'ennuit dans sa monotone besogne, il cherche à s'égayer en saupoudrant les désillusions, l'indifférence, le doute, l'atonie sur nos cheveux blanchis. La couche légère d'abord, durcit, se cristallise sous la pression constante du lendemain succédant au lendemain. Peu à peu l'avalanche grossissante courbe notre tête—les épaules se voûtent et nous tombons, les uns à genoux, pour chercher dans l'obscurité la main de Dieu qui relève, les autres froissés et meurtris sous le poids de la décrépitude et de la vieillesse, ces deux derniers hochets du maître. Alors l'ironique marcheur, avant de reprendre sa course éternelle, se détourne une seconde pour comtempler son œuvre, et nous écouter mourir sur l'oreiller qu'il nous a tissée—l'égoïsme.

Insensiblement ces deux vilaines années d'oubli mènent au bleu, puisque me voilà à dire des choses ennuyeuses comme un jour de pluie à Québec. N'en causons plus, malgré un certain sentiment de rancune que leur souvenir fait gronder au fond de mon cœur,

car ce furent elles qui, sous le prétexte de me faire étudier quelque chose, me mirent en tête-à-tête avec Pothier.

Ce grave auteur sous le bras, je me faufilai lestement au milieu d'un joyeux cercle d'étudiants. Ces messieurs n'avaient d'autres soucis que culotter des pipes, lire des romans, et s'emprunter mutuellement de l'argent, laissant au communisme—roi de la bande, les pénibles soins du remboursement. C'était là leur manière de savourer cette liberté, que le soir—dans les grands dortoirs du collége—ils avaient si souvent rêvée sur leurs lits de sangle, en songeant à ces joies inconnues de la ville qui les attendaient, blotties patiemment derrière la classe de philosophie.

Pas n'est besoin de dire combien je brillais avantageusement au milieu de cette indolente troupe de lézards. Si quelqu'un plus actif ne m'eut déjà épargné ce soin, à moi seul en ces temps-là, j'aurais découvert la nonchalence et la paresse.

On trouva néanmoins le moyen de me tirer de cette vie de quiétisme et de tabac.

Depuis longtemps un gros avocat de la ville se mourait de la maladie d'être populaire. Le seul remède possible à la guérison de ce mal—un siége en Parlement—lui était indiqué par son ambition, et il venait d'entrer en campagne électorale. Selon l'habitude, on était venu me charger—moi—sans expérience et sans barbe—de faire la leçon aux vieux de la charrue, et de les diriger dans leur choix.

Ce fut sur les hustings que je rencontrai Paul.

Comme moi, il avait pris son rôle au sérieux. Juché sur le haut de la traditionnelle tribune rouge qui flâne à la porte de l'église de presque chacune de nos paroisses, il haranguait les bons habitants du village. Sa voix claire et sympathique laissait tomber sur eux les grands noms de nationalité, de patriotisme, de religion. La sainteté de ces mots s'imprégnaient dans ses paroles, et elle se traduisait par cette conviction magnétique qui ondule un instant au-dessus de la foule attentive, pour mieux se répandre plus tard en frissons d'enthousiasme. Tout le monde applaudissait à outrance à la nomination du candidat de Paul, et j'étais un des plus rudes claqueurs de l'auditoire en ma qualité de partisan de M. Bour.

Maintenant que je connais les hommes pour ce qu'ils valent, la rougeur me vient au front rien qu'à écrire ce nom de Bour. Son portrait est pourtant nécessaire à mon récit.

Juif de naissance, greffé je ne sais trop comment à notre nationalité, il s'était enrichi en tripotant dans ses plaidoiries le bien et le mal avec une même dextérité. A force de tout soupeser dans la balance

de ses intérêts, son caractère avait pris un tant soit peu la forme de ce petit meuble, indispensable aujourd'hui pour bien parvenir. Le plateau montait à l'arrogance dès qu'il était mis en oscillation par l'orphelin délaissé, la veuve exploitée, le pauvre riche de son droit : en revanche les fins banqueroutiers, les voleurs d'avenir, les coupe-jarrets de réputation pouvaient, avec le plus léger billet de banque, le faire tomber au dernier niveau de la bassesse.

A force de ployer ainsi son épine dorsale, M. Bour se laissa cheoir un jour sur un fort joli sac d'écus, d'où il s'était relevé dandy.

En bon français, dandy signifie papillon, fauvette, pinson, ou n'importe quel autre sylphe ailé, s'il sait se rendre agréablement léger et inconstant : vipère, araignée, chacal, s'il rampe continuellement dans les commérages, s'arrêtant à chaque pas pour sucer quand même et partout le cancan, et, sous prétexte d'observations fines et spirituelles, déchirer les réputations du bout de sa griffe rose.

Nous les avons, sans doute pour cela, baptisés du nom de lions, mot qui renferme en lui seul tout un dictionnaire de force et d'énergie.

M. Bour appartenait à l'ordre des araignées.

Rien jusque-là n'avait échappé à la subtilité de ses filets : tout ce qui était venu à lui, gisait à ses pieds ou dans ses coffres, trituré, pressuré, et maintenant qu'il fallait quelque chose de plus délicat à cet appétit gâté, son vaste suçoir s'allongeait vers le peuple.

Paul, quelques amis et moi, nous aidions, le plus naïvement du monde, à filer sa toile.

Ce jour-là, nous travaillâmes donc avec une ardeur et des principes beaucoup plus complets que l'était alors notre garde-robe. Les habitants assis en cercle nous écoutaient gravement causer de politique, de colonisation, d'intérêts agricoles, d'une foule de choses qu'ils comprenaient bien mieux que nous. Nos arguments n'en allaient pas moins bravement leur chemin. Une qualité leur valait les attentions de notre auditoire : Paul était excellent causeur, et nos paysans sont toujous restés Français par ce côté ; ils adorent la causerie.

Néanmoins, à mesure que la nuit tombait, le groupe s'éclaircissait autour de nous. Le soir venu, je me trouvai seul avec Paul, assis auprès d'une de ces cheminées à grand ceintre, comme il s'en retrouve encore dans nos campagnes. Nous étions silencieux, écoutant le vent rafaler au dehors, le feu grésiller au dedans. La pensée de mon ancien camarade semblait voltiger au plafond, mollement entraînée sur les longues spirales de fumée qu'il tirait de sa bouffarde, lorsque tout-à-coup, sans aucun préambule, il me posa cette question :

—Tu as dû me trouver bien excentrique le jour où je quittai le collége, n'est-ce pas, mon bon Henri ?

— Excentrique, non, Paul, mais souffrant peut-être.

—Oh ! c'est là le mot ! Si tu savais combien sont longues deux années, épuisées lentement à savourer le triste arôme d'amertume qui s'échappe de cette fleur, née au milieu des larmes—la souffrance.

J'inclinai silencieusement la tête : j'avais trop connu mon Paul parcœur autrefois pour hasarder un mot, inoffensif dans ma bouche, mais qui aurait pu faire cible sur lui.

Cette pensée fut comprise, et je vis errer sur ses lèvres le plus triste des sourires.

—Ne crains rien, mon ami : mes soubresauts de jadis ne se réveillent plus qu'à de rares intervalles. Il s'est tant levé de jours gris sur moi, depuis que nous nous sommes rencontrés !

C'était bien là un début de confidence, ou je me trompais fort.

Paul, en disant ces dernières paroles avait tiré hors de sa poche l'étui de sa pipe. Il y coucha soigneusement la fidèle compagne de ses heures de rêverie, puis reculant son siége, il s'était levé.

La confidence allait venir : je l'attendais.

Mais Paul avait encore le caractère saturé de cette fierté nerveuse qui l'avait rendu proverbiale au séminaire. Inséparable gardienne de sa pauvreté, c'était elle qui jadis lui avait indiqué la porte de la classe, et elle venait encore de lui glisser une pensée à l'oreille. Dire ses chagrins, avouer quelque chose de son abandon, n'était-ce pas là demander indirectement cette aumône qu'il s'était fait devoir de ne jamais accepter—la pitié ?

Je le vis allumer une bougie et prendre la direction de sa chambre à coucher ; avant d'entrer il me jeta ce bonsoir.

—Depuis longtemps je suis l'image du Figaro qui nous faisait tant rire, lorsque, pendant les heures d'étude, nous lisions à la dérobée Beaumarchais. Comme lui, ma mission ici-bas est de faire de tout un peu. Il manquait à ma collection le substantif démagogue : je le possède, et ma foi, comme c'est après celui de forgeron, le métier qui demande le plus de force de poumons, je vais me retremper dans le sommeil, pour être plus frais à la besogne de demain.

Laissé seul auprès du foyer, je me demandai quel serait le vaincu dans cette lutte terrible engagée entre Paul et la misère. Saurait-il s'appuyer sur l'énergie descendue de la cime du Calvaire—la résignation, ou son pied s'enfoncerait-il dans l'ineffaçable trace que Satan laissa empreinte sur notre globe, le jour, où descendant vers l'éternel abîme, il l'éclaboussa du bout de son aile fatigué et en fit surgir l'orgueil.

Minuit me trouva encore rêvant à ces choses. Je crûs alors plus prudent de songer au présent, et je venais de me mettre au lit lorsqu'on frappa à ma porte : j'allai ouvrir.

L'aubergiste se tenait respectueusement sur le seuil.

— Voici un papier qui doit sans doute vous appartenir, car je viens de le ramasser dans la salle où vous avez veillé. En ces temps d'élections il est bon de ne rien laisser traîner ; soyez sans inquiétude, du reste, je ne sais lire que ma messe.

C'était un billet d'une écriture féminine difficilement formée. Curieux en grive je le parcourus. Le parfum de l'enfance se dégageait de chacune de ces lignes, adressées à Paul, qui avait sans doute laissé échapper cette missive de sa poche.

Mon bon frère,

Le couvent est en retraite : j'en suis toute heureuse et pourtant j'ai pleuré hier. Une petite fille de ma classe, près de laquelle j'étais allé m'asseoir, pendant la récréation, m'a dit que sa mère lui avait défendu de me parler parceque je n'étais pas de son rang. Cela m'a fait beaucoup de peine : mais je n'y pense plus maintenant, puisque j'ai mis mes larmes aux pieds de l'Enfant-Jésus.

Tous les jours je le prie pour qu'il puisse te continuer le courage de m'élever, et me mettre en mesure de te rendre plus tard par mes soins cette éducation de demoiselle que tu tiens à me donner. C'est lui, sans doute, qui t'a retiré de ces vilains manuscrits qui prenaient des nuits entières à se laisser déchiffrer, pour te faire respirer l'air du repos et de la campagne. Je l'en remercie, bien que cela puisse paraître un peu égoïste, puisque ta santé, c'est mon avenir.

Papa et maman sont au ciel et ne cessent de veiller sur nous ; par leurs prières ; ils ont obtenu que tu continuerais à enseigner aux enfants des familles B*** et G*** ; c'est le pain pour nous, et tu dois être content pour ta petite Noémie.

Travaille sans trop te fatiguer, aime moi toujours comme je t'aime, et reviens vite à ta sœur qui t'embrasse,

NOÉMIE ARMAND.

P. S.—A ton retour, si tu ne m'as pas trop oubliée, je te ferai cadeau d'une jolie paire de pantoufles. J'ai économisé la laine sur l'argent que tu me donnais pour mes menus plaisirs. J'aime mieux te savoir les pieds chauds, que sentir mes poches pleines de bonbons.

En remettant cette lettre à Paul, le lendemain matin, je ne lui cachai pas que je l'avais lue. C'était une indélicatesse dont je n'avais qu'à me féliciter, puisqu'elle me mettait en mesure de pou-

voir peut-être lui devenir utile. Je profitai aussi de l'occasion pour lui expliquer la mission de l'amitié sur terre. Je la lui montrai, toujours attentive et dévouée, veillant soigneusement sur les cœurs blessés par la vie, le Christ auprès de Madeleine, Marie auprès de Jean, je la lui fis retrouver partout, versant de son urne d'or le baume consolateur, soulageant et fortifiant au simple toucher de sa robe.

Paul m'écoutait attentivement; à mesure que je parlais son caractère fier semblait s'apprivoiser. Tout-à-coup, il me prit vivement la main :

— Henri, tu es plus sage que moi! mais songe à ce que j'ai souffert, à tout ce que je souffre encore. Lorsque, comme moi, on a vu mourir son père dans le délaissement, lorsque pendant longtemps la faim est entrée dans la mansarde et s'est assise chaque soir au coin du foyer éteint, contemplant de son œil morne, ma seule joie ici-bas, ma sœur tombée mourante sur un grabat à peine réchauffée par des haillons, était-il permis de croire que le monde put contenir autre chose que des larmes ou des crimes? Je préférais souffrir silencieux, crainte de voir le sarcasme se glisser sous la commisération. J'ai eu tort, puisque je te rencontre aujourd'hui : pardonne-moi.

Ce cœur longtemps contenu débordait enfin. Une à une je pûs examiner attentivement les blessures que la vie y avait ouvertes. C'était véritablement à pleurer comme un enfant. Depuis sa sortie du collége, Paul avait travaillé sans répit : non-seulement il employait ses veilles à reviser les livres de marchands, à déchiffrer, pour les amateurs, des paperasses jaunies, à poursuivre ses études personnelles, mais ses jours se passaient à enseigner aux fils de riches familles. Qu'il fut joyeux, malade ou non disposé, il fallait chaque matin recommencer à remplir ce tonneau des Danaïdes.

Le grand secret de cette énergie se perdait dans l'avenir de Noémie. Paul voulait en faire ce qu'avait été sa mère, une femme pieuse, dévouée, simple de goût, et songeant plutôt à semer sous ses pas l'affection et le bonheur, qu'à plaire, babiller et poser. Pour cela, il s'était identifié au sacrifice, et devant la sœur le frère était disparu.

Il fallait le voir, l'entendre prononcer son nom pour se rendre compte de l'étendue de cette affection. Deux heures passèrent à bâtir des rêves d'avenir. Noémie en était l'objet, et cette causerie magique eut pour effet d'infiltrer à Paul une verve toute nouvelle.

Il fût superbe d'éloquence, d'activité, ce jour-là et les suivants. Les personnes du comté doivent s'en souvenir encore, car malgré

certaines influences à craindre, le moment de la nomination arrivé, l'élection fût enlevée par acclamation.

Le soir de cette journée mémorable, j'entendis M. le député Bour dire à Paul, en lui tapant sur l'épaule :

Jeune homme, votre avenir est assuré, car j'aurai l'œil sur vous.

IV

De retour à la ville, je me mis immédiatement en campagne pour trouver une place, où Paul pût, au moins, attendre sans trop de traverses la générosité de M. Bour.

M. Martineau, propriétaire du *Drapeau de l'Union*, journal politique, littéraire, agricole, industriel et d'annonce, cherchait alors un assistant-rédacteur. Je courus lui présenter Paul qui fût immédiatement installé aux appointements de soixante-quinze louis pour l'année.

C'était nager en plein Pactole, bien que le flot fût rude à couper, quelquefois.

Personne n'a l'idée du métier que fait l'assistant-rédacteur d'un journal. Obligé de démolir chaque matin la montagne d'échanges que le courrier empile auprès de son pupitre, il y bèche patiemment à coups mesurés de ses longs ciseaux, entaillant ici et là les facettes les plus brillantes pour les incruster dans ses colonnes.

Bientôt ce travail est remplacé par un second, la correction des épreuves. Le mineur devient alors chirurgien : son scalpel se promène à droite, à gauche, retouchant, ajoutant, amputant jusqu'au moment où le temps vient de s'occuper uniquement d'anatomie.

Ce coup de baguette est donné par les annonces du jour. Que de tact, de délicatesse, il faut pour arriver à piquer ce nerf caché—la vanité bourgeoise—qui ne mourra jamais malgré les nombreuses ventouses appliquées sans cesse à l'endroit où invariablement il prend naissance—le porte-monnaie.

M. Pichette, charcutier, sera incontestablement échevin de la ville. Il faut s'insinuer dans ses bonnes grâces, si on veut le voir réagir sur le journal sous forme du patronage de la municipalité. On le flattera donc en le faisant passer dans la première colonne, tandisque M. Martin n'occupera que la seconde ; il est vrai que ce dernier n'a que son corbillard pour vivre. Le moindre fragment d'avis, la naissance la plus imprévue, les décès à héritages, les plus légers mariages, toute cette partie du journal qui se lit à la vapeur, devient ainsi une mosaïque qu'il faut reconstruire

quotidiennement Cela menace de durer tant qu'elle contiendra tous les jours, les noms des heureux quincalliers, des bonnetiers, des cordonniers qui voudront de plus en plus river, coiffer, ou chausser la fortune près de leur comptoir ; tant que l'abonné encouragera l'honnête industrie de M. Martin ; tant que chaque lundi reviendra la nomenclature des hommes et des femmes qui aiment à se dire oui pour mieux se contredire plus tard ; tant que tous les neuf mois les petits anges quitteront les cieux pour se blottir frileusement au fond d'un berceau.

Un assistant-rédacteur qui sait bien se tirer de ces écueils ne tarde pas à conquérir la confiance de son chef. Elle se manifeste ordinairement par "*l'article à faire.*"

Faire l'article, c'est se mettre à l'ouvrage le soir, pendant que les camarades flânent, fument, causent, prennent l'air, oublient les fatigues de la journée. Les corvées du bureau nous ont abruti, les doigts fatigués refusent de tenir la plume, les yeux lourds et rougis voient danser les lignes qui tombent à grande peine sur le papier, n'importe, il faut faire l'article. Les seules étapes permises sont les minutes d'épuisement où il faut se prendre la tête entre les mains et la presser, enfin d'en faire jaillir l'idée rebelle. Cela sera tant que l'abonné, couché mollement dans son fauteuil, se dira en remettant sur le guéridon, "*Le Drapeau de l'Union.*"

—On n'écrit pas si mal après tout dans mon journal.

Ces bonnes paroles compteront pour une partie du salaire de l'assistant-rédacteur. Il est vrai qu'il pourra se payer les saluts empressés du député qui veut s'assurer une entrée dans le numéro de demain pour y défendre une de ses mesures. Quand il passera dans la rue, quelques déclassés des lettres admireront silencieusement en lui l'homme qui peut se faire imprimer tous les jours, et il n'aura pas besoin de pendule pour se tenir éveillé le matin. Dès six heures, le propriétaire heureux d'avoir reçu la veille les félicitations et le remboursement d'idées qu'il ne saurait avoir, enverra carillonner à sa porte pour demander de la copie.

Le jour où sa réputation sera usée, où son cerveau desséché et aride ne produira plus rien, *l'article à faire* se fera encore. Un autre aura remplacé l'assistant-rédacteur dans la machine, et le *Drapeau de l'Union* sortira plus frais que jamais.

Paul avait franchi en huit jours la distance qui sépare la correction des épreuves de l'article à faire. Sa constitution, déjà façonnée au travail, ne souffrait pas trop de ce régime de forçat : la tâche se faisait à merveille, et M. Martineau frappait son gousset—signe de jubilation chez lui—en songeant à l'excellente acquisition qui

ornait son atelier. Quand la caisse chômait, le pauvre garçon avait bien à souffrir quelque peu les brusqueries du propriétaire, mais l'habitude en était venue d'autant plus vite qu'aux jours de liesse et de billion, il fallait—non moindre danger—endurer sans sourciller ses plus minutieuses confidences.

Tout allait donc pour le mieux : Paul avait le nécessaire : Noémie de jolies robes, de beaux livres et son couvent à volonté, lorsqu'un matin le rédacteur de l'*Etoile Libérale* s'avisa de chercher querelle au *Drapeau de l'Union*.

Dans un de ses articles politiques, Paul avait cru bon de dire :

" Le pays ne traversera la crise où il est, qu'en se retournant pieusement vers le passé. Là, dans la pénombre, il entreverra sous la garde de Dieu cette nationalité que nos pères ont conservée à force d'esprit de sacrifice, de foi naïve et de simplicité de mœurs. Cette vue seule saura le retremper, relever son énergie et lui permettre de parcourir sans trébucher le sentier de l'avenir."

L'*Etoile Libérale* répondait :

" Le passé a vieilli : se baisser et le ramasser c'est mettre la main sur un meuble vermoulu qui sous la moindre pression, mêlant sa poussière à la poussière qui le couvrait. Le progrès, la vapeur, le coton, la melasse, voilà les leviers qui poussent à la force, à la richesse, à l'avenir. Ils ont avantageusement remplacé ces mots creux et surannés que notre confrère du *Drapeau de l'Union* échappe dans son dernier article. Nous l'engageons donc à laisser cette rhétorique de convention dans la *pénombre*, et plus tard il saura nous remercier de ce conseil, le jour, où riche et indépendant, il lui sera donné de ne plus vendre son beau talent au parti dont il porte le *Drapeau*."

La nécessité, en faisant de Paul un journaliste, lui avait inculqué cette dignité de sentiments qui, malheureusement, fait défaut à un si grand nombre de nos folliculaires. Discuter pour lui, c'était lutter contre un adversaire, avec les armes de l'ancienne chevalerie, la loyauté et la courtoisie.

Ce langage aux allures de carmagnole le désarçonna, et la nuit suivante passa, le regardant écrire une étude vivement touchée, sur le rôle exceptionnel qu'avait à jouer le journalisme dans un pays où sans cesse se coudoyaient antipathies religieuses, sociales et nationales. A lui de battre la marche, en sachant montrer à l'étranger ces formes de politesse exquise qui ne se puisent que dans la conviction, et bien leur persuader ainsi, que le jour où leur nombre et leur morgue arracherait la France de notre sol, elle saurait encore y reprendre pied sur les boutûres enfouies dans le guérêt de nos campagnes—la délicatesse et la foi.

A six heures du matin, le saute-ruisseau du journal fit son apparition sur le palier, demandant l'éternelle copie; l'encre perlait encore sur le papier qui contenait cette digne réponse. Elle se sécha en route.

Resté seul, Paul se jeta un instant sur son lit pour chercher dans le sommeil, un peu de calme à cette agitation fiévreuse qui persiste encore à planer sur le cerveau qui s'est livré pendant cinq où six heures à la gymnastique de l'encrier. L'assoupissement venait de le prendre, lorsque tout-à-coup, la porte du garni s'ouvrit et laissa passer la rubiconde personne de M. Martineau.

— Paresseux, dit-il, en se laissant cheoir sur une chaise, auprès du chevet de son employé.

Paul retomba automatiquement sur ses pieds: son propriétaire ne l'avait pas apprivoisée au luxe de ses visites.

—Ne vous dérangez pas, mon ami, continua la voix mieilleuse de M. Martineau. Je ne serai pas long, car Dieu merci j'ai l'habitude des affaires, moi. Je viens vous voir au sujet du premier Québec que vous m'avez transmis Il faudra en faire un autre.

— Me serait-il permis d'en savoir la raison? reprit la voix mal assurée de Paul qui croyait dormir encore.

— Sac à papier! elle est simple: je crois cet article un peu sérieux pour mes abonnés. L'occasion est délicieuse pour leur servir un petit scandale, chose dont ils raffolent. J'ai appris au cercle, hier soir, que le rédacteur de l'*Etoile Libérale* s'entête à être ivrogne: il faut profiter de cette faiblesse pour lui monter un éreintement. Tout en faisant rigoler mes lecteurs vous pourrez lui glisser, sous vent, qu'il vaut mieux savoir se faire payer ses idées que de les conserver dans l'eau-de-vie. Dieu merci! j'ai l'habitude des affaires, moi. Cela sera prêt avant onze heures, n'est-ce pas?

Cette proposition trouva Paul attéré: il resta silencieux quelques secondes, puis relevant lentement la tête, que la honte lui avait fait courber, il fixa sur M. Martineau ses yeux gris d'où sortaient des effluves de résolution et d'énergie:

— Ce que vous me demandez là, monsieur, est impossible. J'ai le tort, voyez-vous, d'être assez peu homme d'affaire pour suivre les pulsations de mon cœur. Cela contrarie, il est vrai, les recettes de votre caisse, qui ne peut que se gonfler, en restant ouverte aux cancans d'écrivailleurs toujours à l'affut de ce qui se passe dans un pays où chacun connaît les qualités et les faiblesses de son voisin. Mais pour que pareil malheur ne se renouvelle plus à l'avenir, j'ai l'honneur de vous présenter avec mes respectueux hommages, ma démission d'assistant-rédacteur du *Drapeau de l'Union*.

Un geste péremptoire accompagnait ces paroles. M. Martineau ne se méprit pas sur la nature de sa portée, et reprit le chemin de la rue, murmurant prudemment entre ses dents :

— Têtes chaudes que ces jeunes gens ; les vieux ont beau leur montrer l'expérience, cela ne sert à rien. Mais laisse faire, un jour tu t'amortiras bien ! Rien n'assouplit mieux les idées que lorsqu'il faut manger.

Pendant les six mois passés au *Drapeau*, Paul avait, à force de miracles d'économie, réussi à mettre de côté douze dollars. Avec cette légère somme, il paya ses dettes flottantes, solda une semaine d'avance à la pension, et se mit en quête de trouver quelque chose à faire. Peu lui importait de voir saigner son orgueil blessé, pourvu que Noémie pût rester au couvent.

Huit jours passèrent à battre le pavé sans succès. L'historien qui lui faisait copier des manuscrits, autrefois, était prêt à lui confier de nouveau cette ingrate besogne. Il fallait néanmoins attendre le jour où s'écouleraient les 1000 premiers volumes de ses *Illustrations Canadiennes*, et cela promettait d'être assez long, car on avait à lutter contre un procédé très-ingénieux. Le rare acheteur prêtait l'ouvrage à ses amis, après l'avoir lu, et par cette économique combinaison, une circulation de 200 exemplaires suffisait au pays. Quant aux mères de famille, fières d'entendre leurs fils conjuguer avec aplomb le verbe *amo*, elle les avaient jugés mûrs pour le sixième. Partout il avait à se heurter ainsi, à ces phrases de politesse banale inventées contre les malheureux, à qui l'on ne veut rien dire, rien promettre, rien donner.

L'âme, le cœur s'usent vite à ce métier de solliciteur. Un autre que Paul aurait déjà donné raison aux paroles cyniques de M. Martineau, et peut être sans Noémie aurait-il succombé ; mais chef de famille, ayant à lui indiquer le sentier de la vie, dès l'enfance il s'était rangé de l'avis du poète :

Pas de tête plutôt qu'une souillure au front.

La lutte se continua jusqu'au jour, où tomba sur sa table la note arriérée d'une semaine de pension. Alors son courage l'abandonna. Sans argent, sans espoir d'en gagner bientôt, il offrit en gage sa garde-robe et descendit dans la rue avec la détermination d'aller chez la supérieure du couvent, où était sa sœur. Il lui avouerait tout, la prierait de garder Noémie quelque temps, et fort de cette promesse, prendrait à pied le chemin des Etats-Unis, pour essayer d'y faire un peu de cet or, si nécessaire, a dit un poète, pour vivre sur terre et dormir dessous.

Je le rencontrai au moment où il s'engageait dans la ruelle qui mène au cloître des Ursulines. Je ne sais si son air de profonde tristesse me frappa, mais flairant quelque chose d'inusité, je l'arrêtai.

Après quelques hésitations, Paul m'annonça tout ce qui s'était passé, et je venais de lui faire promettre d'abandonner pour quelque temps sa résolution et d'accepter l'hospitalité de mon garni, lorsque M. Bour, l'air affairé, une liasse de papier sous le bras,—pour la tenue—sortit de son bureau, situé près de là et nous aborda souriant, la bouche en cœur :

—Je causais précisément de vous, hier, avec un ministre, dit-il, en s'adressant à Paul. Je lui ai dit que c'était un véritable crime de laisser végéter au rez-de-chaussée d'un journal, une intelligence aussi bien faite que la vôtre, pour briller dans l'administration. Comme il fallait un secrétaire à son département, il s'est engagé à mettre ce poste à votre disposition.

Paul était tellement pétrifié d'étonnement que sa mémoire ne pouvait plus lui fournir aucunes paroles de remerciements. M. Bour attendit un instant l'effet de ses paroles, puis pressé par un de ses clients, s'éloigna en lui faisant un signe amical du bout de la main :

—Ne soyez pas si timide, jeune homme, ce n'est que simple reconnaissance de ma part.

Joyeux, nous ne fîmes qu'un bond chez moi. En route Paul échafaudait rêves sur rêves. Depuis longtemps il voulait faire apprendre à Noémie le dessin et la musique, art pour lesquels, se montraient chez elle les plus belles dispositions. Elle aurait des maîtres ; pendant les vacances, il jouirait des progrès de l'année, et cela aurait le bon effet de le distraire d'un long travail historique qu'il allait pourvoir mettre sur chantier—travail qu'il portait dans sa tête depuis bien longtemps. Bref, une quinzaine se passa à bâtir et rebâtir châteaux sur châteaux dans cette malheureuse Espagne qui n'en aura plus bientôt.

Un soir, Paul brodait comme toujours sur l'avenir. Longtemps il m'avait tenu suspendu à ses lèvres, écoutant avidement un des mille et un projets qu'il avait sur Noémie. J'étais encore sous le charme de cette voix vibrante et sympathique, lorsque tout-à coup sa main qui chiffonnait distraitement le dernier numéro de l'*Etoile Libérale*, se prit à trembler. Il pâlit, puis faisant un effort sur lui-même, m'indiqua silencieusement le fait divers suivant :

—Corruption.—M. Tardy vient d'être nommé secrétaire du

ministre des Travaux Publics. Nous tenons de bonne source que ce transfuge de notre parti, s'est laissé séduire par M. Bour. Grâce à ce savant coup de tactique, ce député essentiellement *conservateur* vient de se débarrasser ainsi du seul rival à craindre pour les prochaines élections.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(*A continuer.*)

CHARLES REAUME [1]

PREMIER JUGE DU WISCONSIN.

Celui qui fait l'objet de cette courte esquisse biographique n'est pas un nom que j'exhume de l'oubli pour le léguer à l'admiration de nos arrière-neveux. Il n'a pas laissé une empreinte assez profonde sur son passage, sa sphère d'action a été trop bornée, et il n'était pas de ce bois avec lequel on fait une célébrité.

1 Les *Collections* de la Société Historique du Wisconsin, dans lesquelles j'ai déjà puisé largement, nous donnent les noms de plusieurs Canadiens qui, à l'instar de Réaume, furent revêtus de la dignité judiciaire. Signalons-les brièvement.

1° Jacques Porlier.—Il naquit à Montréal en 1765. Il reçut une bonne éducation au Séminaire de cette ville, commença même ses études théologiques qu'il laissa pour entrer dans le commerce.

Il émigra à la Baie Verte en 1791, puis s'aventura dans les solitudes reculées qui s'étendent en haut du Mississippi pour traiter avec les Sauvages.

En janvier 1815, M. Porlier reçut une commission du gouverneur Georges Prévost, du Canada, le nommant juge de paix et capitaine de milice à la Baie Verte.

Lors de l'organisation du comté de Brown par le gouvernement américain, M. Porlier fut nommé enseigne dans la milice par le gouverneur Cass, en 1819, et trois ans après, il fut fait lieutenant.

En septembre 1820, il fut élevé aux fonctions de juge en chef du comté de Brown, comme successeur de M. Matthew Irwin, et il occupa cet office jusqu'à l'établissement du territoire du Wisconsin, en 1836.

Cette même année, il cumula aussi la charge de juge de paix et de commissaire du comté ; en 1822, on lui donna le nouveau titre de juge des preuves.

Quelques années avant sa mort, le côté droit de son corps devint paralysé et il mourut, après deux ou trois jours de maladie, à la Baie Verte, le 12 juillet 1839. Il était âgé de 74 ans. Son épouse, née Marguerite Guésie, lui survécut de cinq ans ; il eut de son mariage plusieurs enfants, dont trois existent encore.

Le juge Porlier laissa un nom intact et une mémoire estimée. Il sut remplir tous les postes de confiance auxquels il fut appelé avec honnêteté et à la satisfaction de tous les intéressés. Tet était son désir de se rendre apte à ses fonctions judiciaires, qu'il traduisit patiemment de l'anglais en français les Statuts Refondus du Territoire du Michigan. On conserve soigneusement ce manuscrit qui accuse l'esprit laborieux du Juge Jacques Porlier.

C'est un Canadien du vieil âge, modestement pourvu, intellectuellement parlant, et qui, dans ses pérégrinations à travers le *far-west*, reçut l'humble commission de Juge de Paix pour monter un dégré de plus ensuite sur le banc judiciaire.

Assez inférieures étaient donc ses fonctions. Toutefois, à cette époque primitive, régie sous la férule militaire, la nomination d'un juge était un rare phénomène, et, de longtemps, Réaume fut peut-être le seul officier titulaire pour administrer la justice aux rares habitants du Wisconsin.

Son rôle grandissait d'autant et finit par revêtir un caractère suprême.

D'une nature excentrique, ses décisions étaient parfois biscornues sans être toujours marquées au coin de l'équité ; on le représente comme se laissant aller à tous les mobiles du caprice et même de l'interêt personnel.

2° François Bouthillier.—Le Gouverneur Cass le nomma juge de la Cour de comté dans l'hiver de 1818-19, lors de l'organisation judiciaire dans le pays. Ayant toujours vécu au milieu des bandes indiennes, il ne dut pas être le Papinien du Nord Ouest. Il s'éteignit en 1833 ou 1834.

3° Michel Brisbois.—Sa nomination comme juge de comté eut lieu en même temps que celle de Bouthillier. Il devint aveugle en 1837 et expira en 1839. Il fut enterré à la Prairie du Chien.

4° Joseph Rolette.—Il avait reçu une bonne éducation classique à Québec. Il avait même un peu étudié la théologie.

Vers 1827 ou 1828, il fut nommé juge en chef de la Cour du comté de Crawford par le gouverneur Cass, ayant M. Jean Brunet po ur juge associé.

Joseph Rolette jouissait d'une grande estime ; il se distingua comme militaire et acquit une certaine influence politique.

Il aurait droit à quelques pages de souvenirs dans la *Revue*.

5° Nicholas Boivin.—Ce dernier était une véritable doublure du Juge Réaume. Ses connaissances légales n'étaient pas plus étendues et sa bizarrerie n'était pas moins caractéristique.

Sa bibliothèque comprenait trois volumes des anciens statuts du Nord-Ouest, de l'Illinois et du Michigan.

Mais en rendant ses décisions, il ne s'occupait pas plus de la lettre que de l'esprit de ces arrêtés légaux ; il agissait comme il l'entendait. On conserve à la Société Historique du Wisconsin, l'un de ces volumes, jauni et crevé aux angles.

Voici ce que Madame Kinzie rapporte de Boivin dans son *Wau-Bun :* " Le bureau du colonel Boivin était en dehors des murs du fort à la Prairie du Chien, et c'était la coutume parmi les officiers d'aller passer une heure oisive avec le juge qui aimait à leur offrir un bon verre d'eau-de-vie, ce qu'il appelait prendre " *a little quelque chose.*"

Un soldat nommé Fry avait été accusé d'avoir volé et tué un veau appartenant à M. Rolette, et le connétable, un briquetier nommé Bell, avait été envoyé pour arrêter le coupable, afin de subir son procès.

Comme les officiers fesaient leur visite ordinaire chez le juge, ce dernier entendit du bruit à la porte.—" Entrez," cria-t-il, en se dirigeant vers la porte.

— Bell : — Ici, monsieur, je vous amène Fry, ainsi que vous me l'avez ordonné.

— Boivin : — Fry, vous êtes un grand vaurien. Pourquoi avez-vous tué le veau de M. Rolette?

— Fry : — Je n'ai pas tué le veau de M. Rolette.

— Boivin : — Vous êtes un menteur et une canaille... Bell, logez-le en prison. — Venez, messieurs, venez, *let us take a little quelque chose.....*

Malgré tous ces travers contre lesquels pestait la gente des plaideurs, Réaume savait gagner l'amitié générale.

Et les citoyens de la Baie Verte, où il s'était fixé, conservent sa mémoire avec tout le respect qui s'attache aux hommes et aux choses exhalant une certaine odeur d'antiquité.

Je voudrais avoir à présenter à mes lecteurs un héros moins "sans reproches ;" cependant, ce sera un portrait de plus, et, en dépit de ses ombres, il pourra peut être figurer dans la galerie des *Anciens Canadiens.* [1]

I

En l'an de grâce 1752, si l'on en croit ses contemporains, naquit à Laprairie, vis-à-vis de Montréal, d'une famille respectable et distinguée, Charles Réaume. La chronique est sobre de détails sur ses premières années. On sait seulement qu'il put se meubler l'intelligence d'une certaine dose d'instruction.

A peine grandelet, Réaume, alléché comme tant d'autres par l'espoir de faire fortune, déserta le foyer natal et prit sa carte de route pour le *far west*, sujet des fabuleux récits des voyageurs. Il passa quelque temps à faire la traite des pelleteries, puis vint se fixer à Montréal.

Réaume trop fier pour se mésallier durant son voyage à une peau-rouge, n'oublia pas de se choisir en cette ville une aimable compagne dans la personne de Melle. Sanguinette, fille d'un riche marchand et personne d'un grand mérite.

Il s'occupa de commerce ; mais comme il n'avait pas là triture des affaires, il dut bien vite par sa mauvaise gestion déposer son bilan.

D'un esprit hautain et vaniteux, il ne voulut pas rester sur les lieux de ses revers et il reprit sa course aventureuse vers l'Ouest, abandonnant brusquement ses amis et n'épargnant même pas dans sa fuite sa jeune épouse, digne assurément d'un sort moins cruel.

Il se rendit au Détroit où il avait quelques parents; par leur protection, sans doute, il parvint à entrer au service du département anglo-canadien comme capitaine. Voilà donc notre héros sous l'épaulette. Ses coups de sabre ne lui valurent ni médailles, ni

1 J'ai puisé les détails dont se compose mon récit dans les articles suivants publiés dans les trois premiers volumes des *Collections of the Historical Society of Wisconsin : Recollections of Green Bay in* 1806-1807, *by James W. Biddle ; Early history and condition of Wisconsin, Henry S. Baird ; Early times and events in Wisconsin, James H. Lockwood ; Capt. Grignon's Recollections.*

rubans et rosettes; car nous le voyons qu'une fois en évidence lors de la prise de Vincennes par le général américain Clarke, au mois de février 1779, où il fut fait prisonnier avec toute la garnison anglaise.

Notre malheureux militaire pour échapper aux rigueurs de la captivité prit le serment de neutralité qu'il se garda bien d'enfreindre, et, affranchi du pesant harnais de la discipline militaire, il retourna au Détroit. Vers 1790 ou 1792, Réaume laissa ce poste pour aller fixer ses pénates à la Baie Verte, où il n'y avait peut-être pas vingt feux. [1]

Dans l'automne de 1792, il alla avec M. Jacques Porlier passer l'hiver sur les bords de la rivière Ste. Croix, commerçant à son propre compte.

A son séjour dans cet endroit, alors désert, se rattachent quelques anecdotes redites par ses biographes et pleines d'une joyeuseté assez piquante.

Notre héros était grand amateur de dîners—devenus un besoin politique du jour; sa table ne ployait pas sous la richesse des mets, mais il aimait à y convier quelques camarades de ces solitudes pour égayer le repas et boire ensemble quelques rasades d'eau-de-vie.

Un jour, il invite M. Porlier, Laurent Fily et quelques autres; fidèles à l'appel, ils se rendent à l'heure indiquée chez leur amphitryon. Ce dernier avait préparé le menu de son mieux, mettant à profit toutes ses notions culinaires.

L'homme de la forêt apprend à se passer des cordons bleus comme de bien d'autres raffinements et sait se faire tout à tout.

Les hôtes de Réaume commençaient à faire honneur aux " entrées," quand un métis, Amable Chevalier, fait soudainement irruption dans la salle à manger, observant sans autres préliminaires que le service était incomplet, vû qu'il n'y avait pas de plat pour lui.

" Oui, il y en a assez," répondit prestement Réaume. Le dernier mot n'était pas prononcé que l'Indien arrache le couvre-chef de Réaume, le met sur la table et l'emplit à pleines mains d'un certain plat qui n'était pas à l'état solide.

Ce fut l'affaire d'un clin d'œil. Réaume n'était pas homme à

1 On lit dans la *France aux Colonies* par M. E. Rameau : " On estime que la *Prairie du Chien* commença à être peuplée par les traitants vers 1770 ou 1780 ; les premiers Américains qui vinrent s'y fixer furent M. Shaw en 1815, et M. Lockwood, qui y fut envoyé juge en 1816, et de qui nous avons une relation fort curieuse sur la Prairie du Chien et la Baie Verte à cette époque." P. 346.

avaler une insulte aussi grossière, il saisit à son tour le mets préparé à l'huile et le lance à la face de Chevalier.

Une lutte à corps perdu s'ensuivit et les convives eurent peine à séparer les furieux combattants. L'intrus fut éconduit et le repas entre-coupé par cette scène vive se termina au milieu d'une bruyante gaîté.

M. Lyman C. Draper[1] affirme que Réaume resta célibataire ; j'ai déjà parlé de son mariage à Montréal m'appuyant sur le mémoire du capt. Grignon, qui assure avoir connu personnellement notre héros.

Réaume se plaisait à dire que " le printemps suivant " sa femme, habitant Montréal, viendrait le joindre à la Baie Verte. Il répétait la chose si fréquemment, année par année, que les sauvages finirent par lui faire pièce sur le sujet.

Rencontrant un jour un vieil indien Menomonee, dont le nom signifie *celui qui vient*, il lui demanda quand il entendait se marier, vû qu'il avançait en âge.

" Oh ! dit le sauvage, vous nous avez assuré que madame Réaume venait ce printemps, et j'attends son arrivée ayant l'intention de l'épouser."

Réaume riposta à cette boutade par une kyielle de s...., au grand amusement des sauvages, le juron étant banni de leur idiôme.

Réaume revint à la Baie Verte au printemps de 1793 ; il se rendit à Mackinac où il obtint sur crédit des marchandises pour une valeur de six à sept cents piastres. Il les fit transporter à la Baie afin de les revendre à gros profits aux sauvages. Il se bâtit une cabane d'une grossièreté rustique et commença derechef ses opérations mercantiles.

Réaume réussit à débiter facilement ses effets ; mais, à fur et mesure qu'il retirait le produit de revient, il le gaspillait en mille folles dépenses.

Véritable panier percé, il ne pouvait garder un liard ; aussi subit-il le même échec qu'à Montréal. N'ayant rien pour payer ses fournisseurs de Mackinac, il ne put s'approvisionner de nouveau et sa carrière commerciale finit par une seconde déconvenue.

Il remplit littéralement le distique du fabuliste :

> " Jean s'en alla comme il était venu,
> Mangeant le fonds avec le revenu."

1 Note apposée à l'article précité de M. Lockwood.

II

Evidemment Réaume n'était pas fait pour thésauriser. Voyons s'il était mieux taillé pour remplir l'office de juge qui lui échut au milieu de ses gâchis financiers.

Plusieurs de ses biographes disent que Réaume remplissait ses fonctions judiciaires de temps immémorial et qu'on ignore d'où ses titres provenaient.

Cependant, il appert qu'il reçut sa commission des autorités anglaises du Détroit avant la reddition de ce poste au gouvernement américain en 1796.

Ensuite, les domaines du Wisconsin passèrent sous la dépendance du territoire de l'Indiana ; et, sur recommandation d'un M. Rondel, de l'Illinois, le Gouverneur Harrison donna une nouvelle commission à Réaume, quelques années avant la guerre de 1812.

Notre héros se trouva être le personnage important de la Baie Verte dont il devint le pivot et la cheville ouvrière.

En peu de temps son autorité fut illimitée et personne ne s'avisait de la contester.

Il y avait plus d'un siècle que les disciples de Loyola avaient fondé une mission en cet endroit, et depuis, la jeune colonie n'avait pas joui de la présence d'un seul prêtre.

Avant son installation, les mariages se fesaient par contrats ou devant témoins ; des arbitres réglaient les différends et les criminels étaient envoyés au Canada pour y subir leur procès.

Réaume assuma toute cette besogne et tâcha de remédier à tous les inconvénients.

Tous les procès étaient institués devant son tribunal ; il redressait tous les torts, mettait au violon les mauvais sujets ou les récidivistes, présidait aux mariages—sans jamais perdre de vue ses honoraires non tarifés. On a découvert qu'il tenait une espèce de registres bien chiffrés où les mariages de ses justiciables étaient soigneusement entrés avec leur date respective.

Investi de deux commissions, Réaume agissait sous l'une ou sous l'autre, suivant son bon plaisir.

Au milieu des difficultés litigieuses, il consultait pour boussole les usages des traitants ou la *Coutume de Paris*, qui régissait le Nord-Ouest.

Le comté comprenant la Baie Verte dans son rayon fut plus tard établi ; mais le chef-lieu était si distant que les chicaneux de la

localité préféraient se soumettre sans réserve aux décisions du juge Réaume plutôt que d'en interjeter appel.

De fait, le tribunal de notre magistrat était suprême ; sa juridiction était omnipotente et, entre autres points de ressemblance, il pouvait se flatter d'être comme le Dandin des *Plaideurs :*

> " Un juge sans appel
> Et juge du civil comme du criminel."

Il n'avait ni la science des formes ni celle des lois. Sur ses rayons de bibliothèque ne s'étalaient pas ces interminables répertoires de jurisprudence ou ces volumineux précédents chargés de la poussière de plusieurs âges, criblés de contradictions, sur lesquels vieillit l'homme de loi anglais, et où l'écart est aussi facile que dans le fameux labyrinthe mythologique.

Rien de tout ce docte chaos. Un volume dépareillé de Blackstone constituait toute sa richesse légale. Et Réaume était loin de toujours parler par la bouche de cet oracle... Il avait foi dans l'axiôme latin : *rectum enim est sui judex et obliqui*—l'esprit juste contient en lui-même sa règle et son compas.

Bien que dégarni de tout le fatras légal, Réaume résolvait les affaires les plus compliquées sans hésitation, sans embarras, avec un aplomb et une sagesse... un peu plus discutable que celle de Salomon. On l'accuse d'avoir été partial et de n'avoir jamais jugé contre les traitants qui pouvaient soutenir les frais d'un appel ; ainsi leurs pauvres employés étaient toujours assujettis à la loi du plus fort.

Toutefois, son administration ne fut pas marquée par une trop grande sévérité. Il était bien loin de ressembler au fameux chancelier de Jacques II, le célèbre Jeffreys, connu en Angleterre sous le nom de *Juge Sanguinaire* (*bloody judge*)—et qui ne jubilait jamais autant que lorsqu'il avait condamné un de ses semblables à la potence.

De fait Réaume n'exerça jamais la prérogative de la peine capitale et en cela, il a droit à la reconnaissance de nos réformateurs modernes, las de cette "injustifiable vieillerie."

Pour délit criminel (*misdemeanor*), il condamna le délinquant à travailler un certain nombre de jours sur sa ferme... et le connétable à payer les frais!...

On a publié quelques anecdotes sur le compte de notre cadi qui n'honorent pas plus son jugement que son esprit d'équité. Insérons les, car elles sont assez désopilantes.

M. Biddle raconte que durant son sejour à la Baie Verte, un voyageur avait été arrêté pour avoir commis un acte de violence sur une fille métisse. La preuve était accablante contre le prévenu. Tant d'iniquité souleva la colère du bon juge qui le condamna à acheter un nouveau vêtement à la fille, mis en pièces par le vagabond, puis à faire de l'horticulture dans son propre jardin durant trois semaines.

A chacun son dada, celui de Réaume était de mettre les plaideurs à contribution dans son propre intérêt.

Voici un autre fait semblable narré par Madame Kinzie dans un ouvrage cité par M. Draper.

Après avoir rendu justice à l'assez " bon naturel " du juge, elle dit : " Deux hommes comparurent un jour devant Réaume ; le juge écouta patiemment la plainte bien accentuée de l'un, et la défense non moins énergique de l'autre. Après l'audition des témoins, il se leva avec dignité et prononça la décision suivante :

" Vous êtes tous deux dans le tort. Vous, Boisvert, le demandeur, vous m'apporterez un voyage de foin, et vous, Crély, le défendeur, vous m'apporterez un voyage de bois, et la cause est règlée ! " Réaume était ainsi le grugeur de l'huître disputée par les plaideurs.

Il n'appert pas qu'aucune exception n'ait été prise contre cette bizarre décision.

Laissons la parole à présent à M. Baird qui fait jouer un piètre rôle à Réaume.

Un jour, dit-il, l'un de mes amis était poursuivi à raison d'une certaine dette, et fut sommé de comparaître devant le juge Réaume. L'action devait être plaidée à deux heures de l'après-midi. Le défendeur oublie l'heure indiquée, et quatre heures sonnaient lorsqu'il s'aperçut de son retard. Toutefois, il se rend à la cour, ayant la précaution de placer une bouteille de bon rhum dans une des poches de son habit.

Il s'assure que la cause avait été jugée contre lui. Il avait fait preuve d'irrévérence envers l'autorité judiciaire. Le demandeur jubilait, et Réaume se refrognait avec un air de dignité froissée. Vainement, le condamné s'efforça de rompre la glace du juge, ce fut impossible et une audience lui fut refusée.

Il s'approcha alors de la porte d'une chambre voisine et invita Réaume à le suivre, ce que ce dernier fit de suite. Il remplit aussitôt deux verres du précieux liquide dont il s'était muni. A cet aspect, la froide figure du juge s'illumina soudain. Sans instance, Réaume approcha de ses lèvres le breuvage séduisant qu'il

trouva délectable, au point d'en boire une dose assez copieuse pour noyer son ressentiment.[1]

Il ne disait pas comme Dandin :

" Fermons l'œil aux présents et l'oreille à la brigue."

Cette rasade avait fait plus que le plus brillant plaidoyer. Le juge et le défendeur revinrent au prétoire et le premier annonça au demandeur qu'il allait entendre la cause. Celui-ci rejimba, prétextant que le procès était fini et jugé en sa faveur.

Les procédés furent brefs et le juge déclara que le sens de sa première décision était que le Demandeur " gagnait pour perdre."

A l'encontre de cela, le héros de Racine exclamait :

" Puisque je l'ai jugé, je n'en revindrai pas."

Couronnons ce bouquet d'anecdotes par une cinquième. Elle est due au juge Lockwood :

Lorsque j'habitai la Baie Verte, dit-il, l'un de mes employés laissa mon ouvrage pour s'engager à un Américain qui racolait des hommes pour le service de l'armée.

J'allai voir le juge Réaume et lui demandai quelle était la loi en pareil cas.

Il me répondit dans son anglais discordant : " *I'll make de man go back to his duty.*"

Je lui réitérai ma demande, et sa réponse fut invariable. A une troisième question, il répliqua avec un sentiment de consciencieuse dignité : " *We are accustomed to make de man go back to their bourgeois.*"

Voyant que le juge Réaume n'avait d'autres lois que ses propres précédents, je dus attendre l'arrivée de mes associés afin de les laisser procéder devant un tel tribunal s'ils le jugaient à propos.

Réaume siégeait toujours en robe écarlate, à revers en soie blanche et semée de boutons dédorés. Il ne manquait jamais de se

1 Il semble que l'amour du vin a toujours été le péché mignon des légistes, au moins en Angleterre..... Ainsi, Jeffreys, dont nous avons parlé, était un jour sur le point de partir pour une tournée judiciaire ; Charles II, qui le connaissait lui dit : " L'été va être chaud : suivez mon avis et ne buvez pas trop." Le juge Saunders ne siégeait jamais sans avoir un pot d'ale écumeuse à sa portée. Sheridan pouvait défier tous les buveurs les plus renommés de son temps. Le chancelier Thurlow se grisait de compagnie avec le célebre Pitt. Lord Eldon arrosait son dîner avec un litre de porto et le juge Platt, mort en 1760, étant un jour tombé dans une léthargie qui fit croire à sa mort, en sortit soudain en entendant deux de ses amis dire à ses côtés : " Pauvre garçon, nous ne boirons plus le coup de l'étrier ensemble.—Oh ! j'espère que si, s'écria le revenant, et plus d'une fois encore."

J'emprunte ces faits à un article sur le *Barreau en Angleterre* publié dans la *Revue Britannique* de novembre 1867.

draper dans son costume officiel en toutes circonstances publiques et avec autant de gravité que l'antique Romain enveloppé dans sa toge.

Cet habit râpé est gardé à la société historique du Wisconsin avec le même soin que d'autres conservent les momies égyptiennes.

C'est un objet de curiosité d'autant plus grande que juges et avocats, chez nos voisins, ne se montrent jamais que dans le frac démocratique.

III

Le mémoire du Capt. Grignon nous apprend que Réaume parvint à faire l'acquisition d'une ferme située sur la rive ouest de la rivière, à quatre milles de la Baie Verte.

Il acheta tout le bétail nécessaire à son exploitation agricole et ne négligea rien pour réussir dans ses nouveaux projets.

La chronique nous a transmis le nom d'un caniche excellent " Rabasto," qui fesait sentinelle pour chasser avec ses abois les oiseaux voraces coupables de déprédations sur les champs dorés de son maître.

Quelque temps après, vers 1815, le Colonel John Boyer se fixa à la Baie comme agent Américain Indien.

Comme Réaume ne savait rien conserver, il lui vendit sa ferme à un prix très inférieur à sa valeur.

Il élut domicile ensuite avec le juge Lawe durant 1816 et 1817.

En 1818, il fut nommé, par le gouverneur Cass, du Michigan, l'un des juges associés pour la Cour du comté de Brown.

La même année, il obtint des réclamations pour quelques terrains situés à Little Kau-kau-lin, sur lesquels il érigea une maison comfortable qu'il alla habiter. M. Draper affirme que Réaume débita des liqueurs spiritueuses aux sauvages en cet endroit, prenant part à leurs débauches comme à leurs fréquentes rixes.

Mais le Capt. Grignon dément l'assertion en ajoutant qu'il serait en état de connaître un tel fait, vû qu'il allait souvent visiter Réaume dans sa retraite.

Notre héros passa de vie à trépas dans le printemps de 1821 ; on le trouva seul gisant dans sa maison et dormant son dernier sommeil.

Il avait atteint sa soixante et dixième année dont trente environ furent consacrées à administrer la justice.

Ses amis firent transporter ses restes à la Baie où il furent enterrés dans le cimetière catholique. Aucune pierre tumulaire ne rappelle son souvenir et n'indique au passant le lieu où repose la dépouille mortelle du juge Réaume.

Ce dernier était d'une haute stature et fièrement campé sur ses jambes ; de gros yeux noirs étincelaient dans leur orbite et animaient toute sa figure ; comme les sauvages, son amitié ou sa haine ne connaissait pas de bornes.

Il ne refusa probablement jamais d'entrechoquer un verre de vin avec un ami et sut écouler la vie joyeusement.

Malgré ses extravagantes lubies, Réaume était aimé et de longtemps le " vieux Français" restera dans les souvenirs des habitants de la Baie Verte.

JOSEPH TASSÉ.

LE NOTARIAT.[1]

" L'histoire est l'enseignement du passé, et dans les actions des hommes et des nations, qui font le sujet des études de celui qui s'occupe d'histoire, il y a toujours à voir soit un encouragement pour le bien, soit une leçon qui apprend à éviter le mal. N'avoir rien appris de ceux qui nous ont précédés c'est, suivant l'expression de Cicéron, avoir laissé dormir son intelligence dans le sommeil d'une enfance prolongée."

C'est ainsi que s'exprimait l'abbé Ferland, une de nos gloires littéraires canadiennes, en son préambule du cours sur l'histoire du Canada.

Personne ne révoque en doute l'évidence de cette grande vérité, mais bien peu de gens montrent le courage et l'énergie qu'il faut pour en tirer un sage parti. On applaudit facilement au dévoument de ceux qui consacrent une partie de leurs veilles à la culture des arts et des sciences, et l'on s'excuse aussi facilement de ne pas les imiter sous le spécieux prétexte que des occupations plus réelles et plus indispensables ne le permettent pas.

Quant à moi, je veux, dans ce travail, traiter un sujet qui intéresse vivement toute la société, puisqu'il se rattache à l'une des conditions les plus importantes de son organisation, et qu'il est en rapports continuels et indispensables avec tous les individus.

Je veux étudier l'histoire du Notariat, son origine, ses progrès, surtout son introduction en ce pays, et l'état où il en est rendu de

1 Cette étude, préparée il y a déjà quelques années, et lue par l'auteur devant l'Institut littéraire aux Trois-Rivières, acquiert une actualité réelle aujourd'hui que notre Législature s'occupe de constituer sur des bases nouvelles et plus satisfaisantes l'importante profession qui en fait le sujet.—(*Note de la Rédaction.*)

nos jours. J'ai choisi de préférence ce sujet, parce que, plus que tout autre, il m'est propre, et que, suivant un axiôme très-vrai et que chacun devrait graver dans sa mémoire, si l'on veut devenir savant, il faut, avant tout, étudier soigneusement ce qui a rapport à son état.

I

Le Notariat est la profession qu'exercent les Notaires ; profession d'une étendue immense, dit Ferrière en son Traité de la science parfaite des Notaires, parce qu'il n'y a point d'affaire, à proprement parler, qui ne puisse être de son ressort, ni de personne qui n'en éprouve tous les jours la nécessité.

Quelques personnes, dit Massé, auteur du *Parfait Notaire*, ont cru que le Notariat n'était point susceptible de démonstration ; on a prétendu que c'était une science de pure pratique sur laquelle il était impossible de présenter aucune théorie. D'autres ont été plus loin, et ont maintenu que c'était un art qui s'exerçait et ne s'enseignait point.

Ainsi on a presqu'assimilé le Notariat à ces métiers où la main seule agit, sans aucune participation des facultés de l'entendement, où il ne faut nulle méditation, mais seulement l'habitude et l'exercice qui donnent l'adresse.

Le Notariat est un art, si l'on veut, en ce sens qu'il faut réellement s'exercer pour acquérir la facilité et le talent de la rédaction ; mais comme l'écrivain le plus disert ne débiterait que des erreurs brillantes s'il traitait un sujet qui lui fut inconnu, de même le Notaire, qui ne connaîtrait point l'essence et les effets des conventions, quelque talent qu'on lui supposât d'ailleurs, ferait des actes dont le style pourrait être clair, concis et méthodique, mais qui le plus souvent contiendrait les omissions les plus graves et les vices les plus funestes aux intérêts de ses clients. Avant d'écrire, il faut savoir penser ; avant de rédiger des contrats, il faut savoir quelles personnes peuvent contracter, quelles choses peuvent être l'objet des conventions, quelles sont celles de ces conventions auxquelles la loi n'a mis aucune limite, quelles sont celles où la liberté de l'homme a été restreinte par la volonté du législateur ; il faut enfin posséder toute la théorie des contrats et des actes qui se passent usuellement.

Les Notaires, suivant la définition qu'en donne Domat, sont des officiers établis pour donner aux actes qui se passent devant eux le caractère de la forme publique et de l'autorité de la loi, qui fait

que ces actes sont authentiques, c'est-à-dire, portant la preuve de leur vérité.

Le titre de Notaire donné à ces officiers vient du mot latin *notæ*, qui signifie marques ou notes ; parce qu'anciennement, ceux qui rédigeaient les conventions des parties et qui se nommaient *Notarii*, avaient pour coutume de les écrire par notes ou abréviations.

Dans les premiers temps, les conventions verbales suffisaient à la foi des contractants, et elles étaient constatées par les déclarations des personnes choisies comme témoins. Plus tard, ces conventions furent fixées par écrit, mais n'avaient point encore pour garantie la signature des parties. C'est au progrès de la civilisation que peut être attribuée l'institution du Notariat. Chez les Romains, les fonctions de Notaire furent remplies et par la haute noblesse et par les esclaves. Il en fut de même chez les Grecs.

L'établissement des Notaires est immémorial et si ancien, dit l'auteur du Traité des connaissances nécessaires à un Notaire, qu'Aristote, précepteur d'Alexandre-le-Grand, qui régnait plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, parle des Notaires, comme déjà existant dans ces siècles reculés. Ce précepteur, faisant l'énumération des officiers nécessaires à une cité bien policée, y met en effet celui qui faisait les contrats.

On ne peut pas dire que l'état de Notaire ait été avili quoiqu'exercé par des esclaves chez les Romains et chez les Grecs ; on n'en confiait l'exercice qu'à ceux qui réunissaient toutes les connaissances qu'exige cet état ; or, libres ou dépendants, tous les hommes sont égaux à mérite égal ; un esclave pouvait, même de ce côté-là, être beaucoup audessus d'un homme libre, quoique cet homme libre fût son maître. Ne sait-on pas, continue l'auteur, que les rois, législateurs de l'ancienne Rome, dans la crainte que le luxe et la mollesse ne s'introduisissent dans leurs états, avaient interdit les exercices des arts sédentaires ? La guerre et l'agriculture pour ces rois guerriers, qui préparaient des chaînes à l'univers, étaient les seuls arts nécessaires à leur constitution et au bonheur de leurs peuples. Aussi, voyons-nous que sous les rois de Rome et dans les premiers siècles de la république, la philosophie, la médecine, la grammaire, le commerce et tous les arts, n'étaient exercés que par des esclaves. Dans chaque maison illustre ou opulente, il y avait un esclave qui prenait le nom de l'art qu'il exerçait : par exemple, *Grammaticus*, *Medicus*, *Notarius*, *Mercator*, *Philosophus*, *&c.*

Quand ensuite les Romains eurent reconnu l'utilité de ces arts ou professions et de ces sciences, ils rougirent d'avoir été si longtemps plus esclaves que leurs esclaves mêmes ; ils en permirent l'exercice à toutes sortes de personnes ; on y ajouta des privilèges

et des distinctions pour exciter l'émulation ; l'état même, par la suite, leur donna des appointements et des gratifications. Les esclaves au surplus n'étaient point tels par bassesse de sentiments, mais par le malheur de leur naissance ; et si l'on considère l'origine première de l'esclavage, les esclaves étaient des gens pris en guerre, dont la naissance pouvait être beaucoup plus illustre que celle des vainqueurs mêmes, qui devenaient leurs maîtres.

Les écrivains publics furent appelés *Notarii*, (notaires,) comme j'ai dit, parcequ'ils écrivaient leurs minutes d'acte avec des notes ou par abréviations. La minute, sous l'Empereur Justinien, était le premier écrit ou original ; le second écrit était la grosse, l'expédition ou copie, qui était faite par d'autres officiers publics appelés *Tabularii*, (tabellions,) et qui le rédigeaient en toutes lettres et le mettaient au net ; alors seulement l'acte, ainsi écrit et complété puis souscrit des parties et des témoins ou scellés de leurs sceaux, devenait parfait et authentique. Le nom de *Tabularii*, (tabellions,) vient du mot latin *tabulæ*, qui signifie tablettes, parcequ'ils les anciens écrivaient sur des tablettes leurs actes importants.

Tous ces usages passèrent dans les Gaules avec la domination des Romains.

Il y avait aussi des notaires en France dès le commencement de la monarchie ; le Roi avait ses notaires ou secrétaires qui expédiaient les actes de la chancellerie.

Les évêques, les abbés, les comtes, etc., étaient obligés d'avoir aussi leurs notaires, comme il parait par un capitulaire de Charlemagne de l'an 805.

Mais on passait alors peu d'actes par écrit ; l'ignorance était si grande que peu de personnes savaient écrire ; la plupart des conventions n'étaient que verbales ; pour y donner plus de force on les faisait en présence de témoins.

Lorsqu'il s'agissait d'actes importants que l'on voulait règler par écrit, on les passait assez ordinairement en présence et sous l'autorité des comtes ou des évêques ; et il est à croire que les notaires de ceux-ci étaient employés à écrire les actes ; mais ils ne les recevaient point comme officiers publics, ils prêtaient seulement leur main, soit comme secrétaires de celui en présence duquel on contractait, soit comme personnes versées dans l'écriture ; et l'acte ne tirait sa force et son authenticité que du sceau qui y était apposé et de la présence des témoins que l'on y appelait.

Le père Mabillon, dans sa Diplomatique, atteste qu'il n'a trouvé aucun acte passé devant notaire, comme officier public, avant l'an 1270 ; et il y a tout lieu de présumer que les notaires de Paris furent les premiers établis ou érigés en titre d'office. On croit que cette

érection fut faite en cette année par St. Louis, qui, au rapport du commissaire de la Mare, en son Traité de la police, voulant débarrasser le Prévôt de Paris d'avoir à rendre compte de ce qui lui était payé pour les expéditions des notaires, créa soixante notaires en titre d'office pour recevoir tous les actes volontaires de sa jurisdiction.

Ce nombre de notaires s'accrut tellement par la suite que Philippe-le-Bel, qui commença à régner en 1285, fut obligé d'en réduire le nombre, en faisant retrancher ceux qui n'avaient pas les qualités et capacités requises.

Dans chaque bailliage ou prévôté, il y avait un notaire qui rédigeait les minutes des actes, et les remettait ensuite au tabellion du même bailliage ou prévôté pour les mettre en grosses, puis au garde-scel pour les sceller, enfin du garde-note préposé à la garde des minutes. Ces tabellions, garde-scel et garde-notes furent aussi érigés en titre d'office.

Les tribunaux, qui se permettaient de cumuler les fonctions judiciaires et les fonctions notariales, voyaient avec peine cette diminution de leurs jurisdictions qu'une foule d'abus avaient rendue nécessaire; ils ne cessaient d'entreprendre sur les fonctions de ces nouveaux offices. Ce fut pour réprimer ces entreprises qu'en 1302, Philippe-le-Bel rendit une ordonnance portant défenses aux juges de se servir de leurs clercs ou greffiers pour notaires, et se réservant à lui et à ses successeurs la puissance de créer des notaires publics, auxquels il attribue cette jurisdiction volontaire, que les juges ordinaires avaient exercée si longtemps pendant ces jours de trouble et de confusion qui avaient couvert tous les états d'un nuage qui obscurcissait et défigurait tout. Telle fut l'origine des notaires royaux.

On reconnut peu-à-peu les inconvénients qui résultaient de la création de tant d'offices différents, faits bien plutôt pour être exercés par le même sujet. N'y avait-il pas en effet de l'absurdité à assujettir celui qu'on avait reconnu capable de constater et de rédiger par écrit les conventions des citoyens, de porter sa minute à un autre officier pour l'expédier, puis à un troisième pour apposer le sceau, et de la remettre encore à un autre pour la garder? Quel danger n'y avait-il pas pour le public de voir les titres, qui constataient son état, son honneur et sa fortune, exposés à s'égarer par la nécessité de les faire passer par tant de mains? Et combien d'ailleurs l'expédition des affaires ne devait-elle pas languir et être coûteuse par le concours de quatre officiers sans lesquels la convention la plus simple ne pouvait être constatée? On jugea donc que le même individu, qui était reconnu compétent

pour concevoir et exécuter une rédaction nette et précise de conventions conformes aux lois et aux bonnes mœurs, devait mériter assez de confiance pour être dépositaire du titre original de ces mêmes conventions, et pour leur donner la dernière main par une expédition authentique scellée du sceau royal. Toutes ces différentes fonctions furent en effet complètement réunies en 1597 par Henri-le-Grand, qui supprima les offices de tabellion, garde-scel et garde-notes, les réunit à son domaine, et créa de nouveaux offices égaux en qualité sous la dénomination de notaires, garde-notes et garde-scel.

Il y eut aussi dans l'origine des notaires apostoliques. Les notaires apostoliques étaient des officiers publics établis par le Pape pour recevoir les actes concernant les affaires spirituelles et ecclésiastiques.

Les premiers notaires apostoliques, qui furent institués dans la chrétienté, furent les sept notaires surnommés *Regionarii* ou *Scriniarii*, que St. Clément établit à Rome pour écrire les actes des martyrs ; leur fonction ne se bornait pourtant pas à ce seul objet, car on voit qu'entre autres choses, ils étaient chargés d'annoncer au peuple les litanies, processions ou rogations, le lieu où le Pape allait dire la messe ou faire quelque station ; ils rapportaient aussi au Pape le nom et le nombre de ceux qui étaient baptisés.

On conçoit par là qu'ils étendirent encore leurs fonctions à recevoir tous les actes qui concernaient les matières spirituelles et canoniques, etc. ; ensuite les bénéfices, lorsqu'il y en eut de formés.

Le nombre de ces notaires ayant été augmenté par St. Clément, ceux qui étaient du nombre des sept premiers notaires, ou du moins qui les représentaient, prirent le titre de protonotaires apostoliques, c'est-à-dire, de premiers notaires.

Mais ce ne fut pas seulement dans les terres du Pape que les notaires apostoliques exercèrent leurs fonctions, ils en usaient de même en France, en Angleterre et en Espagne ; car alors on regardait comme un droit incertain qu'un notaire ou tabellion, établi par l'Empereur ou par le Pape, ou par quelqu'autre auquel ce droit avait été accordé par un privilége spécial, put instrumenter non seulement dans les terres soumises à celui qui l'avait commis, mais aussi qu'il avait le même pouvoir dans les autres états dont on vient de parler.

Quelques-uns de ces notaires apostoliques étaient en même temps notaires impériaux et royaux, apparemment pour rendre leur pouvoir plus étendu et moins sujet à contestation, et ils s'ingéraient des actes pour affaires temporelles.

Les évêques établirent aussi des notaires ecclésiastiques dans

leurs diocèses ; ces notaires étaient quelquefois qualifiés de notaires apostoliques et confondus avec ceux du Pape ; d'autrefois, on les appelait seulement notaires ecclésiastiques, notaires de l'évêque ou épiscopaux, ou de la cour épiscopale, ou notaires jurés de l'officialité, parcequ'ils prêtaient serment devant l'official.

Les abbés avaient même leurs notaires, ainsi qu'il leur avait été ordonné par un capitulaire de 805.

Innocent III, qui siégeait sur la fin du douzième siècle et au commencement du troisième, défendait qu'aucun prêtre, diacre ou sousdiacre, exerçât l'emploi de tabellion ; mais cela n'empêcha pas que les évêques et abbés ne prissent pour tabellions de simples clercs ; ceux des comtes même étaient aussi la plupart ecclésiastiques ; l'ignorance était alors si grande que les clercs étaient presque les seuls qui sussent écrire. Il ne faut donc pas s'étonner si les notaires ecclésiastiques s'ingéraient de recevoir toutes sortes d'actes même concernant les affaires temporelles.

Dans la suite les notaires royaux se plaignirent de ces entreprises et ces empiètements ; ceux du Châtelet de Paris obtinrent en 1421 une sentence du Prévôt de Paris tant contre ces notaires et tabellions apostoliques et impériaux que contre ceux de l'évêque de Paris, qui défendait à ceux-ci de faire aucun inventaire ni prisée de biens, et aux officiaux de donner aucune commission à cet effet.

Charles VII alla plus loin ; il défendit en 1490 de faire passer ou recevoir aucun contrat par notaires impériaux, apostoliques ou épiscopaux, en matières temporelles, *sur peine de n'être foi ajoutée aux dits instruments*, lesquels dorénavant seraient réputés nuls.

La facilité que chacun avait d'obtenir en Cour de Rome des commissions de notaires apostoliques fit que le nombre de ces notaires devint excessif. La plupart de ceux qui obtenaient ces commissions étaient des personnes pauvres et indigentes, ou des serviteurs ou domestiques des gens d'église, lesquels, à part de leur incompétence, commettaient divers abus dans l'exercice de cet emploi.

Dès le temps de François I, il en fut fait de grandes plaintes, même de la part des gens d'église et bénéficiers. Plus tard, en 1547, Henri II en réduisit le nombre et en assigna un nombre limité chacun dans leur juridiction, et détermina en quelles villes et lieux ils devaient faire leur résidence.

Enfin, en 1691, Louis-le-Grand réunit les offices de notaires royaux apostoliques aux offices de notaires royaux séculiers.

Une troisième catégorie de notaires est celle des notaires seigneuriaux, commis par les seigneurs pour instrumenter dans

l'étendue de leur justice, et qui prêtaient serment devant le Juge de cette justice ; ces notaires étaient aussi appelés notaires subalternes, soit parcequ'ils étaient inférieurs aux notaires royaux pour l'étendue de leur pouvoir, soit parcequ'ils exerçaient leur ministère sous l'autorité d'un juge seigneurial ou subalterne, par lequel ils étaient reçus.

L'origine des notaires seigneuriaux est fort incertaine ; il parait néanmoins qu'on peut la rapporter aux notaires que les comtes, du temps de la première et de la seconde race, étaient obligés d'avoir, comme il est dit dans un capitulaire de l'an 805.

Il y a apparence que les comtés ayant été inféodés au commencement de la troisième race, les seigneurs, devenus propriétaires de ces comtés, continuèrent d'avoir des notaires, comme ils en avaient du temps qu'ils n'étaient encore que gouverneurs des provinces ou villes dont ils étaient comtes, et qu'à leur imitation les autres seigneurs, auxquels on inféoda ou sous-inféoda de moindres terres, s'étant pareillement attribué l'administration de la justice, par une extension du pouvoir militaire qu'ils avaient eu dans ces mêmes terres et qu'ils conservèrent encore sur leurs vassaux et autres sujets, ils s'arrogèrent aussi le droit d'avoir des notaires, qui faisaient d'abord la fonction de greffiers de leurs justices, de même que les notaires royaux la faisaient dans les cours et autres tribunaux royaux, et que ces notaires des seigneurs recevaient aussi le peu d'actes de jurisdiction volontaire que l'on passait alors ; ce qu'ils faisaient en présence du juge et sous l'autorité de son nom et du scel authentique du seigneur.

Ce qu'il y a de certain c'est que, longtemps avant Philippe-le-Bel, il y avait un nombre de prélats, barons et autres seigneurs, qui étaient en possession immémoriale d'instituer des notaires dans leurs terres, tellement que ce monarque, en défendant par son ordonnance du 23 mars 1302, aux sénéchaux, baillis, justiciers et à toute autre personne d'instituer en son nom des notaires publics, à cause de la multitude excessive qu'il y en avait, se réserva à lui seul et à ses successeurs rois le pouvoir d'en créer ; il déclara en même temps qu'il n'entendait pas néanmoins préjudicier par là aux prélats, barons et à tout ses autres sujets qui, *par coutume ancienne*, étaient fondés à établir des notaires.

Quoique les notaires des seigneurs ne soient souvent qualifiés que de tabellions, il est néanmoins certain qu'ils réunissaient ordinairement la qualité de notaire à celle de tabellions. Les notaires des seigneurs ne pouvaient instrumenter que dans leur ressort ; et l'ordonnance de 1539 leur défend de passer aucun acte entre ceux qui n'étaient point sujets à leur jurisdiction

Plusieurs édits et déclarations postérieurs leur ont réitéré la même défense de passer aucun acte sinon entre personnes demeurant dans leur territoire et pour des héritages et choses qui y seraient situés, le tout à peine de faux et de nullité. Néanmoins, suivant la dernière jurisprudence, c'est-à-dire, vers 1721, il suffisait que l'acte fut passé dans le territoire de la justice du seigneur, quoi qu'aucune des parties n'y fut résidente, et que les biens n'y fussent pas situés.

Saint Louis, dit Massé, fut le premier des monarques français qui s'occupa sérieusement du notariat, de cette magistrature volontaire qui règle et concilie les différends des concitoyens; qui, plus heureuse que les tribunaux, éteint les procès au lieu de les juger; qui garantit par ses actes l'exécution des conventions; qui donne aux volontés particulières le caractère et la fixité de la loi; qui transmet aux survivants l'expression des dernières dispositions des mourants; qui affermit les fortunes, assure le repos des familles, règle le pacte matrimonial et reçoit les promesses réciproques et préliminaires des fiancés avant la prononciation du mot sacramentel qui doit former leurs liens conjugaux, forme enfin, pour ainsi parler, le lien de la société civile.

Un des membres de l'Académie de législation, ajoute l'auteur, a fait à ce sujet une remarque aussi vraie que frappante; c'est que le Notariat a dû le bienfait de son organisation à deux héros qui ont porté la gloire des armes françaises en Egypte; mais ce n'est pas, disait-il, le seul trait de ressemblance qu'il y ait entr'eux. L'un combattit pour rendre à la religion le pays qui fut son berceau; l'autre, après avoir conquis la paix du continent par ses victoires, a rendu à la France le libre exercice d'un culte qui devait assurer le retour des mœurs et la fin des discordes civiles. Louis IX donna les établissements, Napoléon I achève au milieu des soins d'une guerre nouvelle un code qui réunissait sous une seule législation une population de trente millions d'hommes, et dans un seul volume les dispositions, ou du moins les principes, de plusieurs milliers de lois.

L'apparition de ce code célèbre a amené la renaissance du droit et de la procédure en France; là comme à Rome, l'établissement des formes ne vint qu'après la théorie du droit. Ne croyons pas toutefois que l'un soit moins nécessaire que l'autre; mais l'esprit humain a sa marche invariable comme les sphères du ciel. Les premiers législateurs ont démêlé facilement ce qui était juste avant de savoir comment on devait réclamer la justice ou garantir l'exécution de ses lois. Ainsi l'homme, aux premières années de la vie, connait déjà par instinct ses besoins et ses facultés, qu'il ignore

encore les moyens de satisfaire les uns et de règler l'usage des autres.

La science de la procédure civile n'est que l'application du droit aux formes judiciaires ; la science du Notariat n'est que l'application du droit à la rédaction des contrats.

Parmi les diverses professions qui sont nées du perfectionement des sociétés, continue le même auteur, il en est peu dont l'utilité, on pourrait ajouter l'indispensabilité, ait été plus universellement reconnue que celle du Notariat ; et déjà les preuves de cette utilité et indispensabilité ont été répétées par tant de bouches et tracées par tant de plumes qu'elles sont presque devenues des lieux communs qu'il n'est plus permis d'écrire.

Il est un fait pourtant qu'on ne pourra taire, parcequ'il parle bien plus fortement en faveur de cette profession que tous les arguments que l'esprit humain pourrait concevoir. Tandisque les institutions les plus vénérées et les mieux affermies s'écroulaient de toutes parts, tandisque tout cédait à l'effort des innovateurs, qui renversaient indistinctivement et sans choix les bonnes choses commes les mauvaises, le Notariat seul a résisté à ce torrent de destruction ; seul il a continué d'exercer, à côté de la religion du Christ, au sein des orages, son ministère pacifique ; et pour me servir de l'expression de Favard, il est resté debout au milieu des décombres de la révolution.

Et quelle institution civile pourrait prétendre à plus de stabilité que celle qui sert d'asile à la bonne foi et de rempart contre la fraude, par qui seule tous les échanges de la vie peuvent être faits avec sureté, et qui embrasse dans son domaine tout ce qui tombe dans le commerce des hommes.

En effet, la fonction des notaires consiste, dit Ferrière, à opérer la foi des actes par leur témoignage ; ce sont des témoins choisis par les parties qui se rapportent à eux de la vérité des actes qui ont été faits en leur présence et qu'ils ont attestés véritables par leur signature. Ils sont les dépositaires de la fortune des particuliers et du secret de leurs familles ; ils ont la foi publique en leurs mains ; leurs actes sont proprement écritures publiques, solennelles et authentiques ; et les juges dans leurs jugements réfèrent sans hésiter aux actes que les notaires ont signés, qui sont regardés comme les lois que les parties se sont imposées elles mêmes dans une pleine liberté.

Dans les capitulaires de Charlemagne, les notaires sont appelés *Judices carthularii*, (juges carthulaires,) parcequ'ils font l'office de juge entre les contractants ; ils les écoutent dans leurs différends, les concilient, arrêtent leurs conventions, et donnent acte de ce

dont on les requiert; ils obligent les personnes les unes envers les autres; donnent hypothèque ou un droit réel sur les biens de ceux qui s'obligent; ils reçoivent les affirmations des parties, et autrefois, ils leur faisaient prêter serment d'exécuter les clauses des actes qu'ils passaient.

Les notaires sont donc des juges choisis par les parties, ou arbitres communs entr'elles, qui les condamnent de leur consentement, et même sans appel. Ils commencent leurs actes par ces mots: *Devant les Notaires soussignés ont comparu* etc., parcequ'effectivement les parties se présentent ou comparaissent devant eux, comme en justice et en jugement, pour se soumettre à l'exécution du contenu en l'acte qu'ils passent; suivant ce que nous venons de dire, les notaires sont en effet considérés comme juges, ils en font les fonctions dans tout ce qui est de jurisdiction volontaire, c'est-à-dire, dans tous les actes qui se passent entre les parties de leur consentement, et qui, par conséquent, n'ont rien de commun avec le droit de justice. Mais pour ce qui est de la justice contentieuse, elle appartient aux juges ordinaires, et jamais aux notaires.

Plus le Notariat exerce d'influence sur la société, plus ses devoirs sont importants et rigoureux.

Au nombre des devoirs du notaire est surtout la probité, non celle qui suffit à l'homme privé, chargé du seul soin de ses affaires, mais celle qui convient à l'homme public, constitué pour guider et éclairer les citoyens sur leurs intérêts et leurs droits civils. Un notaire doit toujours se souvenir qu'étant dépositaire de la foi et de l'autorité publique, un crime, quelque léger qu'il soit, deviendrait très-grand en sa personne, pour peu qu'il regarde son ministère. C'est aussi la raison pour laquelle, lorsqu'un notaire a délinqué ou prévariqué dans sa charge, il est plus gravement puni que ne le serait un particulier pour un fait semblable.

Le notaire ne doit pas être probe pour lui seul, il doit l'être encore pour ceux qui recourent à son ministère; il ne doit point souffrir qu'un contractant dissimule à l'autre des faits qui, s'ils étaient connus de celui-ci, pourraient l'empêcher de contracter; il doit les instruire avec un zèle égal de la nature, de l'étendue de leurs droits, et de leurs obligations respectives; il doit leur expliquer tous les effets des engagements auxquels ils se soumettent, leur exposer les chances qu'ils paraissent vouloir courir, leur indiquer les précautions que la loi fournit pour garantir l'exécution de leurs volontés.

De plus, il serait exposé à devenir lui-même l'instrument involontaire de la fraude, s'il ne réunissait à la plus sévère probité la connaissance la mieux approfondie des lois écrites; s'il n'était

très-exercé dans l'art de les interpréter, et d'en faire une juste application.

En deux mots, les lumières sans la vertu feraient du notaire le fléau de la société ; la vertu sans les lumières ne serait chez lui qu'un don stérile, et peut-être non moins dangereux que l'absence de toute vertu.

Jeunes aspirants à la profession, je n'aurai point à vous enseigner comment on est probe ; les témoignages que vous avez apportés avec vous, lors de votre admission à l'étude, nous ont prouvé que le germe de cette qualité précieuse est né dans vos cœurs, qu'il y a été conservé, nourri et développé par une éducation saine et par de bons exemples. Il me suffira donc de concourir à votre instruction.

L'étude du droit est épineuse et demande de grands efforts ; mais quand on conçoit la dignité de cette belle profession, qu'on a en vue de se rendre utile et à soi-même et à la société, et surtout quand on a pour but de faire la volonté de Dieu qui nous appelle à cet état, il n'y a plus rien d'épineux, d'ardu, aux yeux du chrétien, dans l'application à ses devoirs comme aspirant, et dans l'acquit de ses devoirs comme pratiquant.

Le style des actes, dans lequel les gens peu instruits font consister la science d'un notaire, dit l'auteur des *Connaissances nécessaires à un Notaire*, n'est rien en comparaison des autres connaissances qu'il doit avoir acquises, s'il veut bien remplir son ministère, s'il veut faire un bon notaire ; il doit en avoir en droit, en jurisprudence, même en pratique ; il faut qu'il sache le texte d'une partie des lois, coutumes, édits et ordonnances, des constitutions ou statuts et des codes en force qui ont rapport à son ministère, des jugements rendus par les tribunaux dans les causes les plus importantes, les plus graves, les plus douteuses et les plus difficiles, surtout dans celles qui prononcent sur des cas nouveaux ; qu'il devienne familiarisé avec ces connaissances à force de lire, d'étudier et de réfléchir ; nous lui supposons aussi le discernement, la pénétration vive, le jugement sain, et une certaine éducation classique ; autrement, il ne pourrait exercer une profession aussi noble que d'une manière peu propre à prévenir en sa faveur.

Nous disons, continue l'auteur, qu'un notaire doit avoir des connaissances en droit et en jurisprudence ; en effet, il ne peut apprendre que par là la valeur, le sens ou la partie des clauses qu'il insère dans ses actes ; il n'y doit rien insérer qui répugne à une loi irritante ou prohibitive. Il faut donc qu'il connaisse les lois, coutumes, édits et ordonnances, constitutions ou statuts, etc., pour savoir si telle ou telle convention peut ou non entrer dans l'acte

qu'il rédige ; sans cela, comment pourrait-il distinguer une convention licite d'avec une qui ne l'est pas ; comment pourrait-il juger efficacement de la portée des clauses de son acte ?

Quant à la pratique ou forme judiciaire, qui est le partage des procureurs et avocats, un notaire doit également en avoir des notions ; car s'il s'agit, par exemple, de faire un acte où l'on doive analyser une procédure, dresser une transaction, le notaire fera mal cette analyse, dressera mal cette transaction, et l'exposé du différend se sentira toujours de son ignorance en cette partie.

Nous ne parlons point du style des actes comme d'une chose fort essentielle ; on peut suivre, si l'on veut, celui que l'usage a consacré ; mais s'en écarter par raisonnement, c'est souvent le moyen de faire mieux encore ; c'est du moins celui de faire voir qu'on ne travaille point comme une machine. Il y a cependant des actes dans lesquels on ne pourrait omettre certains mots de règle ou d'usage sans s'exposer à les faire déclarer nuls ; les déclarations et les testaments sont de ce nombre.

Relativement à la rédaction des actes, quoique leur forme extérieure, et quelque fois leur forme intrinsèque, ait été déterminée par les lois ; quoique toutes les conventions puisent leurs règles soit dans le droit positif, soit dans le droit naturel, il ne suffit pas cependant de connaître ces lois et ces règles pour être assuré de bien rédiger tous les actes qui nous sont proposés. J'ai entendu un de nos plus savants jurisconsultes, rapporte Massé, convenir qu'il saurait très-bien juger d'un acte, mais non le faire ; qu'il lui serait facile de voir en quoi un acte est conforme à ce que les lois prescrivent ou permettent, ou en quoi il est contraire à ce qu'elles ordonnent ou défendent ; mais qu'il lui serait difficile de penser, en le rédigeant, à tout ce que les notaires exercés sont accoutumés d'y prévoir. L'auteur du commentaire sur la loi des Douze Tables, le professeur Bouchaud, qu'on n'accusera pas sans doute d'ignorance et d'incapacité, continue Massé, voulut, un jour, essayer de rédiger une requête dans une affaire qui lui était personnelle ; après quelques efforts infructueux, il y renonça, et laissa à son procureur le soin de la rédaction.

Pour bien juger de la validité ou de l'invalidité d'un acte, il ne faut que connaître les lois de la matière et celles qui ont règlé les formalités de cet acte. Il faut plus pour le rédiger ; il faut avoir présentes à l'esprit toutes les conventions accessoires par lesquelles on peut déterminer complétement, et pour tous les cas possibles, les effets de la convention principale ; il faut savoir prévenir les difficultés, en fixant l'attention des contractants sur des clauses

qu'ils ne sauraient point imaginer d'eux-mêmes, et qui garantissent d'avantage l'exécution de leur volonté.

L'art de la rédaction des actes a fait parmi bon nombre de notaires, surtout parmi les notaires des villes, des progrès tels que toutes ces clauses accessoires à la convention principale leur sont devenues familières, et presque d'un usage habituel ; c'est là qu'il faut prendre des modèles, et notamment bien se rappeler qu'un acte court, concis et net est toujours plus aisé à comprendre et à interpréter ; la diffusion des mots et des phrases superflus en altère notablement le mérite, et occasionne souvent des méprises funestes et regrettables. Les formules d'actes doivent être étudiées aussi bien que les lois ; c'est en les combinant ensemble que l'on parvient à devenir bon praticien, pourvu qu'on ne s'en rende point trop esclave.

Les anciens appelaient jurisprudence *eurématique* celle qui nous enseigne les moyens les plus propres à garantir les hommes de bonne foi de l'abus qu'on pourrait faire contre eux de l'excessive rigueur du droit civil ; à faire tourner, sans fraude, au triomphe de l'équité les subtilités mêmes de ce droit dont on voudrait s'armer pour sa ruine, et à mettre, dans toutes les affaires, nos clients en sûreté contre les manœuvres adroites et la fourberie de quelques contractants. Le mot *eurématique* est dérivé d'un mot grec qui signifie *trouver en recherchant ;* c'est ainsi que l'explique l'auteur d'une excellente préface en tête d'un traité en latin de Strykius intitulé, " *De cautelis contractuum*," (Des précautions à prendre dans les contrats.)

Les notaires, dit l'auteur du Traité des connaissances nécessaires à un notaire, sont des médiateurs équitables qui, par des tempéraments sûrs et judicieux, concilient les intérêts de chaque partie, terminent à l'amiable leurs contestations, et préviennent souvent celles qui pourraient naître dans la suite. Les procureurs et avocats, au contraire, sont des officiers qui, s'ils ne respirent pas toujours les dissentions, ne vivent au moins que de celles qui naissent. Aussi les procureurs et avocats qui se distinguent le plus sont ceux qui, dans certaines occasions, forçant, pour ainsi dire, leurs clients à se concilier, les conduisent chez les notaires, ayant en mains les articles du traité de paix tout dressés.

C'est surtout aux notaires qu'il appartient de mettre leurs clients en sûreté contre l'ingénieuse perversité de ceux qui ne cherchent dans la rigueur du droit que les moyens de s'enrichir aux dépens des parties qui traitent avec eux de trop bonne foi. C'est à ces fonctionnaires, qui sont les conservateurs naturels de la propriété, à mettre de sages limites à l'excessive confiance de leurs clients,

et à régler cette confiance par leurs conseils. Les notaires ne doivent donc pas négliger l'étude de la jurisprudence *eurématique*, pour y puiser les diverses précautions qu'il convient de prendre dans les contrats, selon les circonstances où se trouvent placées les parties ; ils y trouveront indiqués les dangers que présentent les conventions simples, dépouillées de leurs clauses accessoires, les abus que la mauvaise foi peut en faire, et les moyens d'y parer.

Je sais, dit encore Massé, que les conventions, en se mêlant les les unes aux autres, produisent autant de contrats différents qu'il y a de combinaisons possibles en ce genre. Sous ce point de vue, on a raison de dire qu'il y a peu de contrats qui se ressemblent entièrement. En concluera-t-on qu'il est impossible d'assigner des règles précises pour leur rédaction ?

Cette erreur funeste au progrès de l'enseignement ne s'est que trop accréditée, et il importe de la détruire. C'est elle qui dégoute et rebute dès les premiers pas les jeunes gens qui entrent dans la carrière du notariat ; ils attendent tout du temps et d'un exercice purement machinal ; ils copient longtemps sans rien comprendre aux actes qui leur passent sous les yeux. Ce qu'ils pourraient apprendre en deux années, souvent ils ne le savent pas en dix. Lassés de ne rien faire par eux-mêmes, ils rédigent enfin des actes dont ils ont gravé les formules dans leur mémoire ; mais ils n'entendent qu'imparfaitement le sens des clauses ; ils ignorent de quelles modifications elles sont susceptibles ; et si les circonstances exigent des changements à ces formules, vous les voyez tomber dans le même embarras qu'un homme qui, habitué à suivre le même chemin, serait forcé par quelqu'obstacle à chercher une route nouvelle.

On leur conseille de lire des livres de droit ; mais ne sachant point en faire l'application, la jurisprudence et les formules sont longtemps à leurs yeux comme deux sciences étrangères qu'il leur est impossible de lier l'une à l'autre. J'ai dit, continue l'auteur, pourquoi peu d'actes se ressemblaient entièrement ; mais, malgré cette multiplicité apparente de contrats, il est facile de les rapporter tous à un petit nombre d'espèces, en prenant isolément chaque convention simple, et d'étudier les règles établies par la loi ou par l'usage sur chacune de ces espèces. En saisissant les rapports de la théorie aux formules, on acquiert plus promptement l'instruction ; ces deux sciences se prêteront un mutuel secours. La première facilitera l'intelligence de l'autre, et celle-ci à son tour gravera la première plus profondément dans la mémoire. Le succès ne dépend pas toujours autant du courage à étudier que de la méthode pour le faire. Le Code Civil du Bas-Canada, fruit de

cinq années de labeurs de la part de trois de nos meilleurs juristes canadiens, adopté par la Législature en 1866, devra faciliter grandement l'étude du droit.

Jeunes étudiants qui vous destinez au Notariat, la profession à laquelle vous aspirez est modeste et n'a point d'éclat ; elle ne brille point sur le théâtre du monde ; elle n'aspire point à cette gloire fastueuse qu'ambitionne l'orateur, le poëte et le guerrier ; mais en exerçant honorablement vos fonctions, vous jouirez de tous les charmes d'une grande considération privée. Vos noms ne passeront point à la postérité, mais le souvenir de vos bienfaits se conservera dans les familles aussi longtemps qu'elles en recueilleront les fruits. Vous ne vivrez point dans un grand nombre de générations, mais tant que vous existerez, vous aurez l'amour de ceux dont vous n'aurez cessé d'être les guides et les conseils. Vous aurez souvent prévenu des discordes entre des frères, entre un père et ses enfants ; vous aurez ranimé des amitiés éteintes par l'intérêt ; et si quelquefois la reconnaissance ne suit pas vos travaux, il est un prix qui du moins ne saurait vous échapper : ce sera le sentiment du bien que vous aurez fait ; ce sera la douce certitude d'avoir rempli la plus belle destination de l'homme sur la terre, celle d'être utile à ses semblables.

Bien-aimés confrères, qui partagez comme moi la responsabilité et les chances de la profession, qui parcourez avec plus ou moins de succès la carrière honorable du Notariat, travaillons tous ensemble pour nous en rendre dignes par notre probité au-dessus de toute influence, et avec cette indépendance de caractère qui convient à l'honnête citoyen ; par notre application continuelle à l'étude des lois et de la pratique des lois. Souvenons-nous que le champ qui nous est donné à cultiver n'est pas plus ingrat dans cet état qu'en aucune autre condition, nonobstant la large concurrence que nous ayons à subir ; servons bien le public et comptons sur son bienveillant patronage qui ne nous fera pas défaut, pourvu que nous nous tenions à la hauteur de notre position ; travaillons pour ne pas être médiocres et nous serons amplement compensés de notre application et soutenus dans nos besoins et celui de nos familles.

Ne nous laissons pas avilir par trop d'ambition qui nous conduirait plutôt à l'indigence qu'à une honnête aisance. Ayons assez de confiance dans le bon sens public, qui saura apprécier la sagesse de cette belle sentence ;—

Pour les actes d'un bon notaire,
Jamais ne regrette un bon salaire.

Nous avons l'avantage d'un tarif modéré pour la compensation de notre travail, d'un tarif sanctionné par l'autorité judiciaire ; suivons le fidèlement dans notre intérêt réciproque, il devra nous suffire pour rencontrer nos nécessités et nous faire tenir un rang distingué dans la société. Soyons persuadé de ceci, que des notaires qui se donnent et qui travaillent à moitié prix ne peuvent être considérés que des moitiés de notaires; tel prix, telle marchandise. Ne souffrons jamais que nos études deviennent des comptoirs où les affaires se marchandent comme des objets de commerce; de cette manière nous conquerrons l'estime du public, et nous nous acheminerons, le cœur content et avec courage, vers la fin de notre carrière, emportant avec nous le sentiment d'avoir fait notre devoir et le témoignage de l'approbation des gens de bien, laissant à nos survivants l'exemple et le modèle à suivre.

II

Après avoir fait le voyage de l'antiquité, nous être reportés en esprit, à l'aide de l'histoire dont la chronologie et la géographie sont les deux yeux, jusqu'aux temps les plus reculés de la civilisation ; après avoir parcouru, par la pensée, la Grèce, l'Italie et la France, ces pays modèles en tous genres ; avoir admiré avec l'historien l'origine et la marche du progrès dans le Notariat; nous devons nous sentir le cœur joyeux à la nouvelle du retour vers notre chère patrie, vers le pays qui nous a vus naître, et dont le nom réveille en nous de si doux souvenirs.

" Oh ! Canada, mon pays, mes amours !" s'écriait autrefois un poëte canadien, dans l'enthousiasme et l'ardeur expansive de son jeune âge, alors que, dans un élan instinctif et inspiré, il semblait pressentir et anticiper la glorieuse destinée que l'avenir réserve à notre pays et vers laquelle il marche d'un pas assuré.

Nous allons donc laisser les côtes de la France, le pays de nos ancêtres, et faire voile vers le Canada Nous n'irons point prendre passage à bord des vaisseaux qui portaient la fortune et la gloire du célèbre Jacques Cartier, à qui notre pays doit sa découverte ; mais nous remonterons immédiatement au siècle suivant et nous saisirons l'occasion du départ des premiers colons français, ayant à leur tête Samuel de Champlain, pour nous transporter dans cette terre qui devait être notre patrie.

Abordons immédiatement l'organisation judiciaire du pays dans ces temps reculés, afin de connaître la position qu'avait alors dans la Nouvelle France la profession du Notariat.

La justice du Canada releva d'abord du Parlement du Roi ; les lois étaient celles de la Normandie.

En 1663, le grand roi Louis XIV, par édit du mois d'avril, établit dans le pays une administration royale avec un conseil souverain ou supérieur siégeant à Québec, revêtu des mêmes droits que les Cours Souveraines de France, et chargé d'enregistrer, sur l'ordre du roi seulement, les édits et ordonnances, pour leur donner force de loi. Ce conseil composé du Gouverneur, de l'Evêque, de cinq autres Conseillers nommés par eux tous les ans, et d'un Procureur du Roi, était présidé par un Intendant choisi parmi les gens les plus éminents et compétents. Le Conseil avait en sa qualité administrative la disposition des deniers publics et le réglement du commerce intérieur, et en sa qualité judiciaire le pouvoir de la plus haute cour coloniale.

Pour mettre fin à la coutume de Normandie, Québec fut érigé en Prévoté et la coutume de Paris introduite et reconnue dans le pays. Le Conseil Souverain eut pouvoir de commettre à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières, et en tous autres lieux, autant et en la manière qu'il serait trouvé nécessaire, des lieutenants et des personnes pour juger en première instance ou autrement des différents procès qui pourrait survenir entre les particuliers, et de nommer tous les greffiers ou secrétaires et autres officiers de justice que de besoin.

Une Cour de Prévoté fut établie à Québec, et une Cour du Banc du Roi à Montréal et aux Trois-Rivières, pour le criminel et le civil, tenues par des Juges Royaux ou Lieutenants-Généraux ; de ces cours, il y avait appel au Conseil Supérieur, et de là au Roi lui-même en son Conseil d'Etat.

Il y eut en outre une cour de l'Amirauté siégeant à Québec. A part ces cours régulières et de records, il y avait la cour sommaire de l'Intendant pour les petites affaires civiles et les petits délits ; les cours de la Maréchaussée pour les gens de guerre ; enfin les cours seigneuriales divisées en haute, moyenne et basse justice ; de ces dernières on appelait aux Cours Royales.

La coutume de Paris, les lois générales du royaume de France, l'ordonnance du commerce, le code civil avec les rédactions du conseil, et quelques édits et déclarations des rois de France particuliers au pays, furent les bases fondamentales du droit canadien, des procédures et jugements de ces cours.

Et comme il n'y avait dans ce pays, dit Perrault en son recueil de précédents judiciaires, ni avocats ni procureurs reconnus d'office, les procédures étoient rédigées et conduites par des notaires et des huissiers fondés de procurations spéciales. Le mode de procéder

alors était simple, la jurisprudence uniforme, et les frais bien modiques ; les procès ne traînaient point.

Je reviens au Notariat, qui est l'objet principal de cette étude. Avec les premiers colons qui suivirent Champlain au Canada, ou peu de temps après, vinrent des notaires français pour partager leur destinée. Les mêmes usages, règles et lois en force dans la mère-patrie concernant les devoirs de la profession passèrent en Canada avec l'établissement de la colonie. Lorsqu'en 1791 le Canada fut divisé en Haut et Bas-Canada, le Bas-Canada seul continua avec les lois civiles françaises ; le Haut-Canada fut soumis aux lois anglaises.

Le plus ancien notaire royal qui vint s'établir à Québec fut Audouart ; son premier acte dont la minute repose aux voûtes de la Cour Supérieure à Québec, date du 10 juillet 1636 ; c'était une concession par le Gouverneur-Général Montmagny à Jacques Sevestre.

La plus ancienne minute d'acte qu'on trouve déposée aux voûtes de la Cour Supérieure à Montréal est une quittance par Pierre Gadouas à César Léger passée devant L. Clausse, notaire royal, en date du 2 mai 1648.

Aux Trois-Rivières, le plus ancien acte qu'on trouve aux voûtes de la Cour Supérieure est le contrat de mariage entre Mathurin Baillarger et Marie Mitoyer passé devant Sévère Ameau, notaire royal, le 7 aout 1650.

Les minutes de quarante-huit autres notaires royaux et notaires publics reposent aux mêmes voûtes aux Trois-Rivières, savoir :

Guillaume Larue, premier acte 4 juin 1667, dernier acte 18 aout 1776.
Jacques de la Touche, premier et dernier acte 6 janvier 1668.
Demeromont, premier acte 22 avril 1686, dernier acte 4 janvier 1686.
Normandin, premier acte 27 octobre 1686, dernier acte 27 aout 1729.
Frs. Trotain, premier acte 9 mars 1687, dernier acte 21 aout 1731.
Charles Lesieur, premier acte 29 mai 1689, dernier acte 1er mars 1796.
Pothier, premier acte 20 septembre 1699, dernier acte 22 avril 1711.
Veron Grandmesnil, premier acte 7 juillet 1705, dernier acte 16 mars 1721.
Poulin, premier acte 16 novembre 1711, dernier acte 27 juillet 1739.
Lafosse, premier acte 25 juin 1712, dernier acte 11 avril 1744.
Petit, premier acte 22 novembre 1721, dernier acte 4 novembre 1735.
Pollet, premier acte 12 février 1730, dernier acte 7 janvier 1754.
Joseph Pouillard, premier acte 26 janvier 1731, dernier acte 12 février 1764.
Pressé, premier acte 5 janvier 1736, dernier acte 27 juillet 1746.
Pillard, premier acte 19 janvier 1736, dernier acte 22 décembre 1767.
Arnaud, premier et dernier acte 3 juillet 1738.
Caron, premier acte 19 décembre 1743, dernier acte 26 décembre 1745.
Jean Leproust, premier acte 16 aout 1746, dernier acte 23 septembre 1761.
Rigaud, premier acte 9 janvier 1750, dernier acte 4 septembre 1778.
Duclos, premier acte 3 janvier 1751, dernier acte 18 aout 1769.
Augé, premier acte 13 septembre 1760, dernier acte 30 décembre 1768.
Dielle, premier acte 10 octobre 1761, dernier acte 8 octobre 1778.
Chevalier, premier acte 26 mars 1766, dernier acte 12 aout 1774.
Jean Bte. Badeaux, premier acte 5 mars 1767, dernier acte 28 janvier 1796.

Maillet, premier acte 8 avril 1768, dernier acte 15 juillet 1789.
Leroi, premier acte 29 juin 1768, dernier acte 11 mars 1794.
Levrard, premier acte 9 octobre 1799, dernier acte 28 juillet 1793.
Ant. Isidore Badeaux, premier acte 2 aout 1791, dernier acte 13 novembre 1799.
Ant. Gagnon, premier acte 29 janvier 1792, dernier acte 11 mars 1824.
Jos. Saupin, premier acte 1er mars 1794, dernier acte 27 juillet 1798.
Joseph Badeaux, premier acte 12 octobre 1798, dernier acte 9 septembre 1835.
Et. Ranvoyzé, premier acte 30 avril 1799, dernier acte 11 juillet 1826.
Frs. Ls. Dumoulin, premier acte 2 janvier 1801, dernier acte 30 décembre 1836.
Charles Pratte, premier acte 17 octobre 1801, dernier acte 24 mars 1817.
J. Vezina, premier acte 16 septembre 1805, dernier acte 5 février 1821.
Duvernay, premier acte 2 décembre 1805, dernier acte 29 décembre 1835.
Laurent Genest, premier acte 25 mars 1808, dernier acte 18 juillet 1846,
J. E. Dumoulin, premier acte 16 juillet 1810, dernier acte 2 janvier 1861.
Ant. Z. Leblanc, premier acte 3 février 1823, dernier acte 4 aout 1834.
J. M. Badeaux, premier acte 1er mars 1824, dernier acte 8 juillet 1858.
L. D. Craig, premier acte 21 octobre 1826, dernier acte 9 mars 1857.
Aimé Noiseux, premier acte 22 avril 1829, dernier acte 2 juillet 1836.
Am. B. Deblois, premier acte 2 juin 1830, dernier acte 30 aout 1843.
J. C. Bourassa, premier acte 13 septembre 1832, dernier acte 21 juillet 1859.
J. D. Lebrun, premier acte 13 décembre 1834, dernier acte 30 aout 1854.
Jos. Bolduc, premier acte 27 juillet 1840, dernier acte 23 aout 1841.
Olivier Trudel, premier acte 9 mars 1842, dernier acte 15 mai 1847.

Il y a maintenant environ 600 notaires pratiquant dans le Bas-Canada, disséminés dans les villes et les campagnes. Québec en a 70, Montréal 80, et les Trois-Rivières 9.

La population générale du Bas-Canada, d'après le recensement de 1861, étant de 1,110,664 âmes, et le nombre des notaires alors étant 571, cela donne 1 notaire par 1957 individus, ou 1 notaire par 326 familles, supposé chaque famille composée de 6 individus, terme moyen.

On comptait alors 489 avocats, ce qui ferait, d'après le même calcul, 1 avocat par 2271 individus, ou 1 avocat par 378 familles.

Cela montre que la profession de notaire est un peu plus encombrée que celle d'avocat ; mais les avocats étant concentrés dans les villes, tandis que les notaires sont répandus dans toutes les localités, l'encombrement relatif se trouve à peu près le même.

La conquête du pays par l'Angleterre et la cession volontaire que lui en fit la France par le traité de 1763 ne changea en rien la condition des notaires, qui continuèrent à exercer leur profession comme par le passé, sous la foi des traités, les lois civiles était restées les mêmes ; mais le droit des seigneurs haut-justiciers de créer des notaires seigneuriaux cessa, attendu que le souverain se réserva exclusivement tous droits de justice ; ce qui fit peu de dérangement, parce que bien peu ou presque point de seigneurs exerçèrent le privilège de haute, moyenne et basse justice. Il n'y eut donc dans le pays que des notaires royaux ou notaires publics commissionnés par le souverain ou son représentant, avec les mêmes privilèges, droits et prérogatives que les notaires du Châtelet de Paris, notamment celui de pouvoir instrumenter par

tout le pays et d'avoir la garde de leurs minutes; les provisions accordées se bornaient à celle de l'office de notaire-garde-notes. On ne voit pas que les notaires en ce pays aient jamais exercé le pouvoir et l'autorité de grossoyer leurs actes et de leur donner exécution parée par l'apposition du sceau ; il parait que ce privilège ne passa point dans le pays, et les actes notariés, pour être mis à exécution, ont toujours eu besoin d'être confirmés et déclarés exécutoires par l'autorité judiciaire.

Le premier notaire commissionné pour et dans le Canada, Gilles Rageot, le fut le 17 mai 1675, sous le titre de notaire-garde-notes. La provision porte, "qu'étant nécessaire de pourvoir une personne capable pour exercer un des offices de notaire-garde-notes dans la jurisdiction de Québec, en la Nouvelle-France, et sur le bon et louable rapport qui a été fait de la personne du cher et bien-aimé monsieur Gilles Rageot et de ses sens, suffisance, capacité, prud'hommie et expérience au fait de pratique ; à ces causes et autres considérations à ce mouvant, il lui est donné et octroyé un des dits offices de notaire-garde-notes en la jurisdiction de la dite ville de Québec, en la Nouvelle-France, pour le dit office avoir, tenir et exercer conformément à la coutume, prévôté et vicomté de Paris, et en jouir et user aux honneurs, autorités, prérogatives, franchises, gages, droits, profits, revenus et émoluments au dit office appartenant, et ce sous bon plaisir." La provision est signé, "Louis," contresigné, "Colbert," et scellée du grand sceau de cire jaune, puis enregistrée au Conseil Supérieur de Québec.

Jusqu'en 1847 l'aspirant à la pratique recevait sa commission directement du Souverain ou de son représentant, après examen subi devant un juge ou des juges de la Cour du Banc du Roi, et sur rapport de bon caractère, de capacité et d'âge.

Mais en vertu d'un acte du Parlement Provincial passé le 28 juillet 1847, des Chambres de Notaires ayant été établies, il leur incomba le devoir et la charge de remplacer le souverain ou son représentant dans l'octroi des commissions de notaire.

Depuis cette époque, il entra dans les attributions des Chambres de Notaires de délivrer ou refuser, après examen public subi devant elles, et sur preuve produite que les conditions requises ont été remplies, tous certificats de capacité et d'admission demandés par les aspirants à l'étude ou à la profession, et prendre à ce sujet toutes délibérations.

Le candidat admis à la pratique du notariat est tenu, avant de pratiquer, de prêter le serment d'office devant un des juges de la Cour Supérieure du district, sur production de son certificat d'admission, et de faire enregistrer le tout à la Chambre des Notaires qui l'a

admis, plus d'y déposer sa signature officielle, qu'il ne peut changer sans l'autorisation de la Cour Supérieure de son district, avec le consentement de la Chambre de Notaires. Il doit aussi faire enregistrer son certificat d'admission au bureau du Registrateur Provincial. Il doit, en outre, avant de pouvoir agir comme notaire faire enregistrer à la Chambre de Notaires du district où il se propose de pratiquer une déclaration du lieu où il entend établir son étude.

Tout notaire qui change de résidence pour s'établir dans le ressort de la jurisdiction d'une autre Chambre de Notaires, est tenu pareillement, dans le cours d'un mois après qu'il aura établi son étude dans le ressort de la jurisdiction de telle autre Chambre, de faire enregistrer à la Chambre de Notaires du district de sa nouvelle résidence, le certificat de son admission à la profession avec ceux de prestation de serment et d'enregistrement.

L'établissement de ces Chambres de Notaires est un bienfait inappréciable en ce qu'il pourvoit d'une manière efficace à l'exercice d'un contrôle sévère sur la conduite officielle et morale des notaires sous leur jurisdiction.

Il existe maintenant dans le pays dix Chambres de Notaires, savoir, la Chambre des Notaires de Québec pour le district de Québec, siégeant à Québec ; celle de Montréal pour les districts de Montréal et d'Ottawa, siégeant à Montréal ; celle des Trois-Rivières pour les districts des Trois-Rivières et de St. François, siégeant aux Trois Rivières ; celle de Kamouraska pour les districts de Kamouraska et de Gaspé, siégeant à Kamouraska ; celle de Montmagny pour le district de Montmagny, siégeant à Montmagny ; celle de Richelieu pour le district de Richelieu, siégeant à Sorel ; celle de St. Hyacinthe pour le district de St. Hyacinthe, siégeant à St. Hyacinthe ; celle d'Iberville, pour le district d'Iberville, siégeant à St. Jean ; celle de Beauharnois, pour le district de Beauharnois, siégeant à Beauharnois ; et celle de la Beauce pour le district de la Beauce, siégeant à la Beauce.

Le Notariat ainsi organisé offre une haute garantie au public et possède tous les éléments d'un corps respectable. La loi a toujours pris sous sa protection spéciale les membres de cette importante et utile profession ; elle a statué que toute personne, assaillant un notaire dans l'exécution convenable de son devoir, ou lui opposant des obstacles, sera coupable de délit, (*misdemeanor*,) et sujette, sur conviction du fait, à être condamnée à la même punition que si elle avait été convaincue d'un assault sur un officier de paix ou du revenu dans l'exécution de son devoir.

Il y a, dit Ferrière, des charges qui approchent de la fonction

des notaires, en ce qui est de donner la foi aux actes ; tels sont les secrétaires d'Etat, les secrétaires des souverains ou de leurs représentants, les secrétaires des Parlements et des Corporations

A l'égard des secrétaires des princes ecclésiastiques et laïcs, ils font aussi auprès d'eux la fonction de notaires en contresignant leurs actes ou lettres, car ils certifient que foi doit y être ajoutée comme étant signés de leur main.

Il y a encore les banquiers expéditionnaires en Cour de Rome, qui sollicitent et font obtenir les rescrits, bulles, provisions et autres actes qui s'expédient en cour de Rome ; ils les contresignent et les certifient par leurs signatures, et sans leurs certificats ces expèditions ne font point foi en justice ; ainsi l'on peut dire que leurs charges approchent en quelque chose de la fonction des notaires.

Les greffiers sont aussi en ce sens les notaires des juges, aussi prennent-ils le nom de protonotaires ; ils signent pour eux les jugements et en délivrent des expéditions ou copies certifiées aux parties, et ils sont dépositaires et gardiens des minutes des sentences et jugements ; mais ils ne reçoivent aucuns actes entre les parties que de l'autorité et en exécution des sentences du juge, jamais du seul consentement des parties ; il n'y a que les notaires qui puissent recevoir de tels actes quand ils sont volontaires. Les greffiers, en effet, n'ont été constitués que pour servir à écrire sous les juges les actes judiciaires dans les cas où le ministère du juge est requis ; lequel ministère cessant, le greffier n'est plus que personne privée et ne peut faire instruments publics extrajudiciairement ; et même, par leur institution, ils se trouvent qu'ils ne sont crées qu'à l'effet de recevoir les actes qui s'expédient au greffe. Ainsi, il y a une très-grande différence entre les greffiers et les notaires ; leurs droits sont séparés aussi bien que leurs fonctions. Ils conviennent uniquement en ce que de même que les actes passés devant notaires obligent et font foi, les actes reçus par les greffiers sous l'autorité du juge font foi, et même sans que l'assistance de témoins ou d'un autre greffier doive être intervenue à l'acte ; au lieu qu'il est enjoint aux notaires, dans la plupart des cas, de ne passer d'actes seuls, mais d'y joindre un second notaire ou deux témoins.

Il est une profession qui, si elle n'est pas autant en rapprochement avec celle de notaire, est néanmoins beaucoup en rapport et en fraternité avec elle, je veux parler de la profession d'avocat. En effet, ces deux professions puisent aux mêmes sources du droit et de la pratique les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs

fonctions respectives; et leurs intérêts sont souvent identiques et réciproques.

L'avocat est l'officier préposé pour la conduite des affaires de jurisdiction contentieuse; le notaire l'est pour celles de jurisdiction volontaire; et leur but est commun, celui de travailler pour la justice et d'assurer à chacun son juste droit.

Je ne m'étendrai point d'avantage sur la haute importance et l'incontestable respectabilité de la noble profession d'avocat; qu'il me suffise de dire que la profession de notaire se trouve très-honorée du rapport intime qui a toujours existé et qui continuera toujours, j'espère, d'exister entre ces deux professions.

PETRUS HUBERT, N. P.

Trois-Rivières, novembre 1865.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

HISTOIRE DU MONTREAL.

1640 1672.

(SUITE.)

DE L'AUTOMNE 1645 JUSQU'A L'AUTOMNE 1646 AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Nous n'avons pas grandes nouvelles à donner au publique jusqu'au printemps où les Iroquois vinrent ici faire une paix forcée afin de nous surprendre lorsque nous y penserions le moins et que nous serions le moins sur nos gardes, ce que nous verrons ci-après malheureusement arriver aux sauvages nos alliés, non pas aux Français qui ne marchaient jamais qu'armés et sur la défiance. Ils allaient toujours au travail et en revenaient tous ensemble au temps marqué par le son de la cloche ; on profita beaucoup de cette paix forcée, parce que les Iroquois ne voyant pas un coup assuré, ils n'osaient pas se déclarer, ce qui donna loisir à M. d'Aillebout de parachever les fortifications du fort de ce lieu qu'il réduisit à quatre bastions réguliers, si bons que l'on en a pas encore vu de pareils en Canada ; il est vrai que l'injure des temps n'a pas permis à ces fortifications de durer jusqu'à aujourd'hui, mais la mémoire ne laisse pas d'en être récente auprès de plusieurs habitants ; c'est dommage que ce fort soit si proche du fleuve St. Laurent, d'autant qu'il lui est un ennemi fâcheux, lequel ne laisse pas sa demeure assurée, surtout un certain temps que des montagnes de

glace le viennent menacer d'un soudain bouleversement ; ce qui fait que l'air soigne moins cet ancien *Berceau de Montréal* qui, d'ailleurs, serait fort agréable. L'été, suivant cette paix simulée, nous eûmes de bonne heure les navires à Québec, qui donnèrent incontinent la joie au Montréal de son chef M. de Maison-Neufve ; mais en attendant que nous voyons le peu de temps qu'il nous doit rester en Canada, parlons un peu d'un appelé M. Lemoine qui fut envoyé ici pour servir d'interprète à l'égard des Iroquois qu'on voyait toujours sans les bien entendre, à cause qu'on avait pas d'assez bons interprètes. Comme c'est le principal sujet qui émut M. de Montmagny à nous l'envoyer, nous verrons dans la suite de cette histoire combien sa venue nous fut avantageuse, non seulement pour le secours qu'on a tiré de sa langue, mais encore pour les bonnes actions qu'il a faites contre les ennemis auxquels il a plusieurs fois si bien fait voir son courage, qu'il a mérité ses lettres de noblesse pour les secours qu'il a rendus contre eux ; mais avant que de les marquer, il faut attendre les temps, et cependant comme celui-ci exige que nous touchions un second départ de M. de Maison-Neufve pour la France, parlons-en et disons qu'il fut causé par une lettre de M. de la Doversière qui lui manda dans un navire, lequel partit après lui, qu'il revint incontinent, que son beau-frère avait été assassiné depuis son départ et que sa mère avait conçu un dessein ruineux pour des secondes noces, et que ces deux choses enveloppaient tant d'affaires qu'il fallait absolument qu'il remonta en mer. Voyant cette lettre qui l'obligeait une seconde fois de s'en aller, il n'osa aller au Montréal ; il fallut qu'il épargna le cœur de ses enfants, pour conserver le sien, il savait que les lettres qui porteraient ce fâcheux rabat-joie y donneraient assez de tristesse sans l'aller augmenter par sa présence. C'est pourquoi, quittant cette pensée, il alla cacher son chagrin au plus vite dans le fond d'un vaisseau, et envoya les lugubres messagers de son retour à son cher Montréal, qu'il consola le mieux qu'il put par l'espérance d'y revenir l'an suivant sans y manquer.

DE L'AUTOMNE 1646, JUSQU'A L'AUTOMNE 1647, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Au commencement de cet hiver, les Iroquois brûlèrent le fort de Richelieu, [1] qu'on avait laissé sans monde, disant par raillerie

1 Bâti en 1642 par M. de Montmagny à l'entrée de la rivière de Sorel alors nommée Rivière Richelieu.

que ce n'était pas par mal mais qu'il n'était fait que de gros bois, ce qu'ils firent à dessein de le piller sans en pouvoir être accusés. Le mois de mars venu, ils levèrent le masque tout de bon, ils commencèrent l'exécution des pernicieux desseins qui les avait portés à faire la paix; voilà qu'ils se divisèrent en plusieurs branches et allèrent en guerre de toutes parts en même temps Quand à nos pauvres sauvages, comme ils se regardaient dans une profonde paix, ils étaient dans différentes rivières à chasser sans se donner aucunement de garde, ce qui fut cause que ces traîtres venant tout d'un coup dans ces rivières où ils étaient, ils en firent tout à la fois un si épouvantable massacre qu'ils en laissèrent peu échapper, surtout il y eut très-peu de Nipissiriniens qui se sauvèrent; quand aux Hurons qui étaient aux environs d'ici, ils s'y jettaient comme dans un asile assuré, d'où ils prirent la coutume de parlementer avec leurs ennemis, ce qu'ils faisaient sans crainte à cause du lieu où ils étaient, mais comme ils avaient de la peine à s'y tenir, pour avoir leur vie et liberté assurés en même temps, ils méditaient une lâche manière de trahir les Français, pour captiver la bienveillance de l'ennemi, sans penser aux grandes dépenses que l'on faisait ici pour les entretenir dans ce temps-là où l'on faisait tout venir de France; ce qui fait voir leur extrême ingratitude qui les portait à vouloir livrer leurs hôtes entre les mains de leurs ennemis, afin d'être par eux brûlés tout vifs, ce qu'ils tâchaient de faire réussir en cette manière; tantôt l'un, tantôt l'autre allaient à la chasse et venaient accompagnés d'Iroquois vers la maison de son hôte, il l'appelait comme s'il eût besoin de quelque chose voulant l'attirer dans une embuscade d'ennemis, un pauvre homme sortait bonnement à une telle voix, et souvent ils se trouvaient dans la gueule du loup. Cela aurait réussi à ces malheureux et ils auraient fait mourir quantité de leurs charitables bienfaiteurs, si Dieu qui ne voulait pas payer leurs bonnes œuvres de cette méchante mémoire ne les eut préservés Enfin plusieurs ayant été repoussé jusque dans leurs propres foyers, on commença à se donner de garde et on laissa désormais crier ces basiliques avec moins de compassion s'en aller s'enquérir de ce qu'ils souhaitaient. On demandera d'où vient que l'on reconnut ces gens, qu'on ne les faisait pas mourir; mais il faut considérer que l'envie que l'on avait de les gagner à Dieu faisait qu'on se laissait aisément tromper par eux dans toutes leurs protestations, et que d'ailleurs, il était de la politique de ne les pas punir, crainte d'animer toute leur nation dans un temps où nous n'étions pas en état de nous soutenir contre tant de monde; ainsi le temps se passa en trahisons et alarmes jusqu'à ce que l'été étant venu, après que

nos pauvres Montréalistes se furent longtemps entretenus de leur cher gouverneur, ils surent qu'il était arrivé, ce qui combla ce lieu de joie. Aussitôt qu'il fut venu, il avertit M. d'Aillebout qu'en France on voulait rappeler M. le chevalier de Montmagny dont la mémoire est encore en grande vénération ; de plus, il lui dit qu'il serait nommé au gouvernement du Canada et qu'il fallait qu'il s'en allat en France, et que l'année suivante il reviendrait pourvu de sa commission ; ce bon gentilhomme avertit bien M. d'Aillebout de ces deux choses, mais il était trop humble pour lui dire qu'on lui avait offert à lui-même d'être gouverneur du pays, et qu'il l'avait refusé par une sagesse qui sera mieux reconnue en l'autre monde qu'en celui-ci.

DE L'AUTOMNE 1647, JUSQU'A L'AUTOMNE 1648, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Comme dans cette année et la suivante les guerres des Iroquois furent plus furieuses que jamais, ces barbares devenant de jours en jours plus audacieux et superbes par les continuelles victoires qu'ils remportaient dans le pays des Hurons qu'ils ont depuis complètement détruits, ce fut un coup du ciel que le retour de M. de Maison-Neufve, car l'effroi était si grand dans toute l'étendue du Canada qu'il eut gelé les cœurs par l'effet de la crainte, surtout dans un poste aussi avancé qu'il était celui de Montréal, s'il n'eut été réchauffé par la confiance qu'un chacun avait en lui ; il assurait toujours les siens dans les accidents de la guerre et il imprimait de la crainte à nos ennemis au milieu de leurs victoires, ce qui était bien merveilleux dans un petit poste comme celui-ci ; les Hurons quoique en grand nombre étaient quand à eux épouvantés par les tourmens, se rendaient tous aux Iroquois, ceux qui en étaient pris, tenaient à grande faveur qu'il leur fut permis d'entrer dans leur partie afin d'éviter une mort cruelle quand même ils auraient du sortir à mi-rotis du milieu des supplices. Chacun qui leur avait promis fidélité quoique par force, n'eut osé violé cette parole infidèle à cette nation, appréhendant d'être attaqués une deuxième fois. Enfin nos ennemis se grossissaient tellement de jour à autre qu'il fallait être aussi intrépide que nos Montréalistes pour vouloir conserver ce lieu. Tantôt les ennemis venaient par ruse afin de nous surprendre dans un pourparler spécieux, tantôt ils venaient se cacher dans des embuscades où ils passaient sans broncher des journées entières, chacun derrière sa souche, afin de faire quelque coup ; enfin un pauvre homme à dix pas de sa porte n'était

point en assurance, il n'y avait morceau de bois qui ne pouvait être pris pour l'ombre ou la cache d'un ennemi ; c'est une chose admirable comment Dieu conservait ces pauvres gens, il ne faut pas s'étonner si M. de Montmagny empêchait tout le monde de monter ici pour s'y établir, disant qu'il n'y avait point d'apparence que ce lieu put subsister, car humainement parlant cela ne se pouvait pas si Dieu eut été de la partie, qu'il en soit loué à jamais, et que Dieu veuille bien bénir son ouvrage, il n'appartient qu'à lui, on le voit assez par la grâce qu'il a faite de soutenir jusqu'à présent au milieu de tant d'ennemis, de bourrasques, un poste, et malgré les inventions différentes dont on s'est servi pour le détruire. Le printemps venu, en plusieurs tantatives que firent les Iroquois il faut que je raconte deux trahisons qu'ils tramèrent sans aucune réusite, afin de faire connaitre les gens auxquels nous avons affaire. Plusieurs Iroquois s'étaient présentés sous les apparences d'un pourparler, feu M. de Normentville et M. Lemoine s'avancèrent un peu vers eux et incontinent trois des leurs se détachèrent afin de leur venir parler ; M. de Normentville voyant ces hommes s'approcher sans armes pour marque de confiance et pour donner le même témoignage, il s'en alla aussi de son coté vers le gros des Iroquois avec une seule demi-pique en la main par contenance, ce que Lemoine voyant il lui cria :

" Ne vous avancez pas ainsi vers ces traitres," lui trop crédule à ces barbares qu'il aimait tendrement, quoique depuis ils l'aient fait cruellement mourir, ne laissa pas d'aller vers eux, mais lorsqu'il y fut, ils l'enveloppèrent si insensiblement et si bien que quand il s'en aperçut il ne lui fut plus possible de se retirer, Lemoine apercevant la perfidie, coucha en joue les trois Iroquois qui étaient auprès de lui et leur dit qu'il tuerait le premier qui branlerait à moins que Normentville ne revint, un des trois demanda à l'aller chercher ce qu'il lui fut permis, mais cet homme ne revenant pas, il contraignit les deux autres à marcher devant lui au château, d'où ils ne sortirent point que jusqu'au lendemain que Normentville fut rendu. L'autre trahison se pensa faire sur le saut Normant, qui est une *bature*, laquelle est peu avant sur le fleuve vis-à-vis du château ; deux Iroquois s'étant mis sur cette bature, M. de Maison-Neufve commanda à un nommé Nicholas Godé de s'y en aller en canot, afin de savoir ce qu'ils voulaient dire, d'autant qu'ils feignaient de vouloir parler, nos deux Français approchant un de ces misérables, intimidés par sa mauvaise conscience, se jetta dans son canot, s'enfuit, et laissa son camarade dégradé sur la roche où nos amateurs le prirent ; le captif étant interrogé pourquoi son compagnon avait fui, il dit que c'était une terreur panique qui l'avait saisi

sans qu'il eut aucun mauvais dessein et qu'il eut aucun sujet de s'en aller de la sorte, ainsi ce traître voila adroitement sa mauvaise intention ; cela n'empêcha pas qu'on l'emmena au château. Peu après qu'il y fut, le fuyard reparut de fort loin, voguant et haranguant sur le fleuve ; d'abord on commanda aux deux mêmes canoteurs de se tenir prêts afin de les joindre à la rame, s'il approchait de trop près, ce qui réussit fort bien, car étant insensiblement mis dans le courant, au milieu de ces belles harangues, nos Français se jettèrent soudain dans leurs canots, le poursuivirent si vivement qu'il fut impossible d'en sortir et d'aller à terre avant d'être attrapé, si bien qu'il vint faire compagnie à son camarade qu'il avait fort incivilement abandonné. Voyez la ruse de ces gens et comme néanmoins on les attrapait. Ce fut cette année que pour narguer davantage les Iroquois on commença le premier moulin du Montréal, afin de leur apprendre que nous n'étions pas dans la disposition de leur abandonner ce champ glorieux, et que ce boulevard public ne se regardait pas prêt à s'écouler. Au reste, cette année, Dieu nous assista grandement, car si les Iroquois nous blessaient bien du monde en diverses reprises, ils ne nous tuèrent jamais qu'un seul homme ; encore est-ce plutôt une victime que Dieu voulait tirer à soi, qu'un succès de leurs armes auquel Dieu ne l'eut peut-être pas accordé si Dieu ne l'eut pas trouvé si digne de sa possession. Enfin les vaisseaux de France nous arrivèrent et nous rapportèrent M. d'Aillebout pour gouverner en la place de M. de Montmagny ; [1] la joie de ceux de Montréal fut grande lorsqu'ils surent qu'un des associés de la compagnie venait en Canada pour être gouverneur. Mais elle fut modérée dans l'esprit de M. de Maison-Neufve et de Mlle. Mance par une nouvelle qu'ils eurent que plusieurs des notables de la compagnie du Montréal avaient été divertis de ce dessein ici, qui exprès leur faisaient prendre le change en faveur du Levant et que M. LeGauffre, un des plus illustres et anciens associés, ayant laissé par son testament 30,000 livres pour fonder ici un évêché, on avait perdu cette somme par arrêt, faute d'avoir diligemment vaqué à cette affaire. Voilà donc les fâcheuses nouvelles qu'ils apprirent et dont M. d'Aillebout les assura. Mais ensuite, afin de les consoler un peu, il apprit à M. de Maison-Neufve qu'il apportait une ordonnance de la grande compagnie, laquelle croissait la garnison de six soldats, et que au lieu de 3,000

1 Le 20 août 1648, M. d'Aillebout mouilla devant Québec et fut reçu gouverneur. M. de Montmagny partit le 23 septembre suivant. M. d'Ailleboutz, gouverneur de Montréal le 7 septembre 1645 à octobre 1647. Puis s'est embarqué pour France le 21 décembre 1647—est revenu gouverneur du Canada le 20 août 1648.

livres que l'on avait donné jusqu'alors de gage pour lui et ses soldats, il aurait à l'avenir 4,000 livres; MM. de la Grande Compagnie voulant en cela reconnaître les bons et agréables services que le pays recevait du Montréal sous son digne Gouverneur.

DE L'AUTOMNE 1648 JUSQU'A L'AUTOMNE 1649, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

La plus part des Iroquois furent tous occupés cette année à harceler les Hurons et les réduire aux abois dans leur propre pays; nous ne fumes travaillés ici que par de partis dont on vint facilement à son honneur par la prudence de M. de Maison-Neufve et la générosité des braves Montréalistes qu'il commandait. Le printemps arrivé, M. d'Aillebout envoya ici M. de.....son neveu, avec 40 hommes qu'il commandait sous le nom de camp volant, afin d'y aider à y repousser des ennemis, ce qui fut plus aisé que de les battre, car aussitôt qu'ils entendaient le bruit des rames de ses chaloupes, ils s'enfuyaient avec une telle vitesse qu'il n'était pas facile de les attraper et de les joindre; ce renfort encouragea beaucoup les nôtres aussitôt qu'il parut, à quoi contribua beaucoup le nom et la qualité de celui qui le commandait, si l'on avait eu l'expérience que l'on a aujourd'hui avec la connaissance que nous avons présentement de leur pays, 40 bons hommes bien commandés, se seraient acquis beaucoup de gloire, auraient rendu des services très-signalés au pays et auraient retenu nos ennemis dans une grande crainte par les coups qu'ils auraient fait sur eux; mais nous n'avions pas les lumières que nous avons aujourd'hui, et nous étions moins habiles à la navigation du canot qui est l'unique dont on voit user ces gens-là, que nous ne sommes maintenant.

L'été étant venu, Mlle. Mance descendit à Québec, pour y recevoir les nouvelles de France, lesquelles lui furent fort tristes, car premièrement elle apprit la mort du R. P. Rapin, son pieux ami et charitable protecteur auprez de sa pieuse fondatrice. Deuxièmement que la compagnie du Montréal était quasi toute dissipée; en troisième lieu, que ce bon M. de la Doversière était si mal dans ses affaires qu'il avait quasi fait banqueroute, même qu'on l'avait laissé si mal qu'il était en danger de mort et qu'on était sur le point de lui saisir tout son bien. Mlle. Mance, frappée de ces trois coups de massue en la personne du R. P. Rapin qui lui faisait avoir tous les besoins de sa dame, en la personne de M. de la Doversière, qui depuis 1641 qu'elle fut uni à la compagnie, rece-

vait tous ses effets et gérait toutes ses affaires de France, enfin, en la personne de tous les associés dont la désunion faisait l'entière destruction de leur commerce ; elle fut bien abattue, mais enfin, s'étant remise et abandonnée entre les mains de Notre Seigneur, éclairée de son divin esprit, elle crut qu'elle devait passer en France, comme sa chère fondatrice vivait encore, afin de lui rendre compte de toutes choses et faire ensuite tout ce qu'il lui plairait; afin qu'elle n'eut le mécontentement de tout voir renverser dans cet ouvrage, et que l'œuvre de Dieu ne se trouva détruit ; elle médita les moyens de joindre tous les membres de la compagnie du Montréal et pensa à leur faire faire quelqu'acte public qui cimenta mieux leur union, si elle y pouvait parvenir, parce que, de là, elle prévoyait bien clairement que dépendrait non-seulement l'hôpital, mais encore la subsistance de tout le Montréal, et même de tout le Canada qui ayant perdu ce boulevard avait bien la mine de périr, car enfin, tout ce pays pour lors était fort épouvanté, surtout par les cruautés et entières destructions des Hurons, lesquels menaçaient ensuite généralement tous les Français d'encourir la même disgrâce et de suivre le même traitement. Mlle. Mance considérant ces choses, résolut de s'embarquer au plus tôt pour la France, où M. de Maison-Neufve et tous ceux du Montréal l'accompagnèrent de leurs vœux.

DE L'AUTOMNE 1649 JUSQU'A L'AUTOMNE 1650, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Après le départ de Mlle Mance on eut le martyre des Révérends Pères de Brébœuf et Lallemant. Pendant toute cette année on ne voyait que des descentes de Hurons qui fuyaient la cruauté des Iroquois et venaient chercher parmis nous quelque refuge, toujours on apprenait par eux quelques nouvelles esclandres, quelques nouveaux forts perdus, quelques villages pillés de nouveau, quelques nouvelles boucheries arrivées. Enfin le reste des Hurons défilaient peu à peu et chacun s'échappait du mieux qu'il pouvait des mains de son ennemi : ce furent les terribles spectacles dont le Montréal fut récréé pendant cet an, afin de les préparer tout à loisir d'être le soutien de tous les Iroquois ci-après, car enfin, n'y ayant plus rien à les arrêter au-dessus pour combattre, il fallait nécessairement que tout tomba sur lui ; tellement que voyant ces gens passer et leur raconter les boucheries, ils pouvaient bien dire : " Si cette poignée de monde que nous sommes ici d'Européens ne sommes plus fermes que 30,000 Hurons que

voilà défaits par les Iroquois, il nous faut résoudre ici à être brûlés à petit feu avec la plus grande cruauté du monde, comme tous ces gens l'ont quasi été."

Voyez un peu de quel œil ces pauvres Montréalistes pouvaient regarder ces misérables fuyards qui étaient les restes et les derniers délices de leur nation. Voilà à peu près les pitoyables divertissements que l'on eut ici jusqu'au retour de Mlle Mance qui fut trois jours avant la Toussaint. Elle vint consoler le Montréal dans les afflictions et lui apporter de bonnes nouvelles : savoir, premièrement, que sa chère fondatrice était toujours dans la meilleure volonté du monde ; secondement, que la compagnie du Montréal à sa sollicitation, s'était unie cette fois-là par un contrat en bonne forme authentique, que M. Ollié avait été fait directeur de la compagnie au lieu de *M. de la Marguerye*, à cause qu'il était du conseil privé, qu'en cette réunion, tous avaient fait voir une telle preuve de bonne volonté pour cet ouvrage, qu'on avait tout sujet d'en bien espérer, qu'on avait jugé à propos qu'elle portât les associés à quitter le dessein du Montréal et à donner une assistance aux Hurons, laquelle fut proportionnée à l'état pitoyable où ils étaient dans le temps de son départ, mais qu'elle avait répondu à la personne qui lui avait parlé que MM. du Montréal étaient plus zélés pour l'ouvrage commencé que jamais, que pour marque de cela, ils venaient de s'unir authentiquement par un acte public, afin d'y travailler, qu'ayant appris toutes ces choses à cette personne, cela n'empêcha pas qu'il alla voir Monsieur et Madame la Duchesse de Liancourt pour lui faire la même proposition, ce qui fut en vain, car elle n'eut d'autre réponse, sinon, qu'ils travaillaient pour le Montréal.

" Tout cela m'a bien fait adorer la Providence Divine, ajouta-t-elle, quand j'ai su à mon retour que Monsieur Lemoine avait été pour mener du secours dans le pays des Hurons, a été obligé de relacher, les trouvant qu'ils venaient tous, du moins autant qu'il en restait, car enfin, si tout ce monde avait tourné ses vues et avait fait ces dépenses pour ce dessein, à quoi est-ce que tout cela aurait abouti ? L'état pitoyable où j'avais laissé les hommes me fesait compassion, mais le ciel qui voulait les humilier n'a pas permis que ces serviteurs, ayant ouvert leurs bourses pour un ouvrage qu'ils ne voulaient pas maintenir ; il a choisi dans le Montréal une œuvre qu'apparemment il voulait rendre plus solide. Son saint nom soit à jamais béni.

DE L'AUTOMNE 1650 JUSQU'A L'AUTOMNE 1651, DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Les Iroquois n'ayant plus de cruautés à exercer au dessus de nous, parcequ'il n'y avait plus de Hurons à détruire, et que les autres sauvages s'en étaient enfuis dans des terres qu'ils ne pouvaient les aller chercher à cause du défaut de chasse et qu'il faut être plus adroit à la pêche qu'ils ne le sont pour aller dans les pays où ils s'étaient retirés, tournaient la face vers l'isle de Montréal qu'ils regardaient comme le premier objet de leur furie dans leur descentes, pour ce sujet l'hiver étant passé, ils commencaient tout de bon à nous attaquer, mais avec une telle opiniâtreté qu'à peine nous laissèrent-ils quelques jours sans alarmes ; incessament nous les avions sur les bras, il n'y a pas de mois cet été où notre livre des morts ne soit marqué en lettre rouge par les mains des Iroquois ; il est marqué de leur côté, ils y perdaient bien plus de gens que nous, mais comme leur nombre était incomparablement plus grand que le notre, les pertes aussi nous étaient plus considérables qu'à eux qui avaient toujours du monde pour remplacer les personnes qu'ils avaient perdues dans les combats, que si les troupes étaient présents, je donnerais aux braves soldats qu'étaient pour lors les éloges qu'ils ont mérité, mais la plupart des choses que je désirais remarquer ayant été oubliées de ceux qui m'instruisent, il faut que je me contente seulement de vous rapporter les plus notables actions qui se firent pour lors, les autres étant hors le souvenir des hommes qui est le seul mémorial dont je puisse user dans cette histoire, laquelle jusqu'ici n'a eu aucun écrivain. Entre les autres qui ont laissé après elles une plus grande impression dans les esprits cette année, celle de *Jean Bourdart* est fort remarquable : ce pauvre jeune homme étant sorti de chez lui avec un nommé *Chiquot* furent surpris par 8 ou 10 Iroquois qui les voulurent saisir ; mais eux s'enfuyant, *Chiquot* se cacha sous un arbre et tous ces barbares se mirent à la poursuite de *Jean Boudart*, lequel s'en allant à toutes jambes vers sa maison vers laquel il trouva sa femme, à laquelle il demanda si le logis était ouvert : " Non, lui répondit-elle, je l'ai fermé ; " "Ah ! voilà notre mort à tous deux," lui dit-il, " fuyons-nous-en," lors en courant de compagnie vers la maison, la femme demeurée derrière fut prise, mais elle criant à son mari qui était pres d'être sauvé ; le mari touché par la voix de sa femme la vint disputer si rudement à coups de poing contre les barbares, qu'ils n'en purent venir à bout

sans le tuer; pour la femme ils la réservèrent pour en faire une cruelle curée; ce qui fait toute leur joie, aussi n'en tuent-ils point sur le champ à moins qu'ils y soient contraints, Mr. Lemoine, Harchambault et un autre, accourus au bruit, furent eux-mêmes chargés par quarante autres Iroquois qui etaient eux-mêmes en embuscade derrière l'hopital, lesquels les voulurent couper, ce qu'eux trois ayant aperçu, ils voulurent retourner sur leurs pas, mais cela était assez difficile à cause qu'il fallait passer auprez de ces quarante hommes, lesquels ne manquèrent pas de les saluer avec un grand feu sans toutefois qu'il y eut autre effet que le bonnet de M. Lemoine percé, bref ils s'enfuirent tous trois dans l'hopital qu'ils trouvèrent tout ouvert, et où Mlle Mance était seule, en quoi il y a bien à remercier Dieu, car s'ils ne l'eussent trouvé ouvert ils eussent été pris et si les Iroquois eussent arrivé à passer devant l'hopital, sans que les Français y eussent entré, comme la maison était toute ouverte ils eussent prit Mlle Mance, pillé et brûté l'hopital, mais ces trois hommes y étant entrés et ayant fermé les portes ils ne songèrent qu'à s'en retourner avec cette pauvre femme et à chercher *Chiquot* qu'ils avaient vu cacher. Enfin l'ayant trouvé il les frappaient si fort à coup de pied et de poings qu'ils n'en purent pas venir à bout, ce qui fit que craignant d'être joints sur ces entrefaites par les Français qui venaient au secours, ils lui enlevèrent la chevelure avec un morceau du crâne de la tête, ce qui ne l'a pas empêcher de vivre près de quatorze ans depuis, ce qui est bien admirable.

Le 18 juin du même an, il y eut un autre combat qui fut des plus heureux que nous ayons eu, car un très-grand nombre d'Iroquois ayant attaqué quatre de nos Français, ces quatre hommes se jettèrent dans un méchant petit trou nommé redoute, qui était entre le château et un lieu appelé la *Pte. St. Charles* au milieu des abaties et.....là résolus de vendre chérement leur vie, ils commencèrent à disputer à grands coups de fusils; à ce bruit un de nos anciens habitants nommé Lavigne accourut tout le premier étant le plus proche du lieu attaqué, ce qu'il fit avec une audace surprenante et un bonheur admirable, car passant seul avec une légéreté et une vitesse extraordinaire par dessus tous les bois abattus, pour venir à ses camarades, il donna en quatre embuscades Iroquoises les unes après les autres et essuya 60 à 80 coups de fusil sans être blessé et sans s'arrêter aucunement, jusqu'à ce qu'il eut joint ces pauvres assaillis, qui ne furent pas peu animés par son courage. Ce tintamarre ne fut pas longtemps sans émouvoir nos Français qui étaient toujours prêts de donner, s'en vinrent secourir nos gens par l'ordre de M. le Gouverneur. Ensuite les Iroquois ayant imprudemment laisser aller leurs coups de fusils à la fois, nos

Français qui eurent plus de patience les tuèrent alors à plaisir ; Les Iroquois se voyant tomber de tous côtés par leurs décharges, ne songaient plus qu'à s'enfuir, mais comme les arbres étaient abattus et fort gros, à mesure qu'ils se levaient pour s'en aller on les faisait descendre à coups de fusil, enfin ils y laissèrent parmis les morts vingt-cinq où trente des leurs sans les blessés qui s'en allèrent. Mais passons outre et disons que les Iroquois ensuite à force de nous inquiéter, obligèrent cette année Mlle Mance de quitter l'hôpital pour venir au château, et que tous les habitants furent obligés d'abandonner leurs maisons, que dans les lieux que l'on voulut conserver, il fallut y mettre des garnisons; tous les jours, on ne voyait qu'ennemis, la nuit on n'eut pas osé ouvrir sa porte et le jour on n'eut pas osé aller à quatre pas de sa maison sans avoir son fusil, son épée et son pistolet. Enfin que nous diminuions tous les jours et que nos ennemis s'encourageaint, par leur grand nombre, chacun vit bien clairement, que s'il ne venait bientôt un puissant secours de France, tout était perdu ; Mlle Mance considérant et pesant cela dit à M. de Maison-Neufve qu'elle lui conseillait d'aller en France, que la fondatrice lui avait donné 22,000 livres pour l'hopital, lesquels étaient dans un certain lieu qu'il lui indiqua ; qu'elle les lui donnerait pour avoir du secours, pourvu qu'en sa place on lui donna cent arpents du domaine de la seigneurie, avec la moitié des bâtiments, qu'encore cela ne valut pas les 2,2000 livres elles ne croyait pas y regarder de si près, parceque si cela ne se fesait pas tout était perdu et le pays bien hazardé. Ils convinrent tous deux de la chose qui enfin s'exécuta par après ; Mlle Mance écrit le tout à son illustre fondatrice qui scella son approbation de 20 autre mille livres, qu'elle fit remettre à cette compagnie comme nous le verrons ci-après, afin de lui aider à envoyer un plus grand renfort. Voyez un peu combien cette dame est généreuse, les bonnes œuvres qu'elle a fait pour ce lieu énonceront sans doute éternellement ses louanges dans les portes de la Jérusalem céleste. Mais revenons à M. de Maison-Neufve qui ayant résolu son départ en cette persuasion de Mlle Mance, quitta enfin son cher Montréal, dans le pitoyable état que nous avons dit ; il est vrai que son départ l'eut rendu tout inconsolable sans l'espérance d'un aussi heureux et avantageux retour que celui qu'il promettait ; en s'en allant, il laissa la conduite de toutes choses à M. de *Museaux* [1] confiant le tout à sa prudence et lui recommandant du plus intime de son cœur.

1 Le 13 décembre 1651 M. d'Aillebout, fut remplacé par M. Jean de Lauson comme Gouverneur Général. Il était conseiller du roi et avait été intendant du Dauphiné et de la Nouvelle-France.

DE L'AUTOMNE 1651 JUSQU'A L'AUTOMNE 1651 AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Cet année le pays ayant changé de commandant, d'abord le gouverneur nouveau voulut faire connaître à Messieurs du Montréal les bons sentiments qu'il avait pour eux et les bons traitements qu'ils en devaient espérer, en retranchant 1,000 livres d'appointement que Messieurs de la Compagnie générale donnaient à M. de Maison-Neufve, tant pour lui en qualité de Gouverneur de Montréal, que pour sa garnison. Je ne veux rien dire touchant la conduite que ce bon Monsieur a observée à l'égard de cet Isle, d'autant que je veux croire qu'il a toujours eu de très-bonnes intentions quoiqu'elles lui aient été moins avantageuses, que s'il avait plus soutenu cette digue, les inondations Iroquoises n'auraient pris si facilement leur route sur Québec et n'y auraient pas fait les dégats qu'elles y ont fait, où elles n'y ont pas toujours même respecté sa famille; le nouveau Gouverneur ayant promis à M. de Maison-Neufve avant son départ pour la France, 10 soldats dont il lui avait fait passer les armes par avance, mais il les fit partir si tard et les mit si nuds dans une chaloupe qu'ils y pensèrent geler de froid; on les prit pour des spectres vivants qui venaient, tout squelettes qu'ils étaient, affronter les rigueurs de l'hiver. C'était une chose assez surprenante de les voir venir en cet équipage en ce temps là, d'autant qu'il était le 10 décembre, cela fit douter longtemps que ce fut des hommes et on s'en put convaincre que lorsqu'on les vit de fort près; au reste ces hommes étaient les plus malingres si nous regardons leur constitution, même deux de ces dix étaient encore enfants, lesquels à la vérité sont devenus de fort bons habitants dont l'un s'appelle St. Auge (Onge ?) et l'autre se nommait la Chapelle. Ces pauvres soldats ne furent pas plutôt ici qu'on tâcha de les réchauffer le mieux qu'on put en leur faisant faire bonne chère et en leur donnant de bons habits, et ensuite on s'en servit comme des gens à repousser les Iroquois que nous avions tous les jours sur les bras; aussitôt qne l'été fut venu, Mlle Mance désireuse de savoir des nouvelles de M. de Maison-Neufve qui était toute l'espérance de ce lieu, pria M. Clos [1] major de cette place, de la vouloir escorter jusqu'aux Trois-Rivières afin de lui faciliter le voyage de Quebec, M. Clos en ayant obtenu la permission et ayant descendu avec elle

1 Lambert Closse.—Il était venu en 1641 avec M. de Maison-Neufve et commandait en second la garnison; il était d'une famille noble, les écrits du temps l'appellent indifféremment *sergent major* de la garnison, major de la garnison, major de ce lieu ou du fort ou de la ville, ou enfin du Montréal.

aux Trois-Rivières où ils demeurèrent quelques jours en l'attente d'une commodité pour Québec. Voici que des sauvages arrivèrent du Montréal qui disent que les Iroquois y étaient plus méchants et plus terribles que jamais, que depuis leur départ on était si épouvanté que les Français ne savaient que devenir. M. le Major entendant ce discours, laissa Mlle Mance attendre le départ de feu M. Duplessis qui devait se rendre à Kébecq, et remonta au plus vite au Montréal, où tout le monde y fut encouragé par son retour. A son arrivée il y fut récréé et affligé en même temps par une histoire bien surprenante ; voici le fait : une femme de vertu qu'on nomme présentement la *bonne femme Primot* fut attaquée à deux portées de fusil du château. D'abord que cette femme fut assaillie elle fit un cri de force ; à ce cri, trois embuscades d'Iroquois se levèrent et se firent paraître et trois de ces barbares se jetèrent sur elle afin de la tuer à coup de haches, ce que cette femme voyant, elle se mit à se défendre comme une lionne, encore qu'elle n'eut que ses pieds et ses mains, au trois ou quatrième coup de hache, ils la jetèrent bas comme morte et alors un de ces Iroquois se jeta sur elle afin de lui lever la chevelure, et de s'enfuir avec cette marque de son ignomineux trophée, mais notre amazone se sentant ainsi saisie, tout d'un coup reprit ses sens, se leva et plus furieuse que jamais elle saisit ce cruel avec tant de violence par un endroit que la pudeur nous défend de nommer, qu'à peine se put-il jamais échapper, il lui donnait des coups de hache par la tête, toujours elle tenait bon jusqu'à ce que déréchef elle tomba évanouie par terre et par sa chute elle donna lieu à cet Iroquois de s'enfuir au plus vite, ce qui était l'unique chose à quoi il pensait pour lors, car il était prêt d'être joint par nos Français lesquels accouraient de toutes parts ; au reste cette action fut suivie de quelque chose d'assez plaisant, d'autant que les Français qui venaient au secours ayant aidé à relever cette femme, un d'entre eux l'embrassa par signe d'amitié et de compassion, elle revenant à soi et se sentant embrassé déchargea un gros soufflet à ce cliant affectueux, ce qui obligea les autres à lui dire : " Que faites-vous, cet homme vous témoigne amitié sans penser à mal, pourquoi le frappez-vous ? " " Parmanda, dit-elle, en son patois, je croyais qu'il me voulait baiser." C'est étonnant les profondes racines que jette la vertu lorsqu'elle se plait dans un cœur, son âme était prête à sortir, son sang avait quitté ses veines et la vertu de la pureté était encore inébranlable dans son cœur. Dieu bénisse le saint exemple que cette bonne personne a donné à tout le monde en cette occasion pour la conservation de cette vertu. Cette bonne femme Mme Primot, dont nous parlons, est encore en vie et s'appelle communé-

ment *Parmenda* à cause de ce soufflet, qui surprit tellement un chacun que le nom lui en a demeuré. Les Iroquois sur la fin de l'été, las de ne pouvoir se venger des coups reçus et des pertes nouqu'ils faisaient encore tous les jours, résolurent de se rendre plus bas afin de voir s'ils réussiraient mieux, ce qu'ils firent malheureusement pour nous, ainsi que la mort de M. Duplessis, gouverneur de Trois Rivières, et d'une grande partie des habitants de ce lieu le fait voir à ceux qui lisent les relations des Révérends pères Jésuites, mais comme ceci n'est pas de notre fait, passons outre et disons que Mlle. Mance ne revit pas M. de Maison-Neufve, comme elle pensait, cette année ; mais qu'elle eut seulement de ses nouvelles par lesquelles il lui mandait qu'il espérait de revenir l'an suivant avec plus de cent hommes, qu'il avait vu adroitement la bonne fondatrice sans faire semblant de rien, qu'il lui avait fait connaître l'état des choses, qu'il y avait sujet d'en espérer encore beaucoup, qu'il ne manqua pas de lui écrire sans lui donner à connaître *qu'elle elle était.* Cette lettre consola beaucoup Mlle Mance dans ce pénible retardement de notre cher Gouverneur ; car par elle on voyait tout se disposer pour son retour l'an suivant, ce qui lui était fort incertain auparavant, d'autant que M. de Maison-Neufve lui avait dit et à M. DesMuseaux, auquel il avait laissé ses ordres en tout événement : " Je tâcherai d'amener 200 hommes, ils nous seraient bien nécessaires pour défendre ce lieu ; que si je n'en ai pas du moins 100, je ne reviendrai point, et il faudra tout abandonner, car aussi bien la place ne serait pas tenable." Mlle Mance ayant eu ses nouvelles et ayant donné ordre aux affaires de France, vint promptement au Montréal afin de lui faire part de ce qu'elle avait appris et le soulager dans cette facheuse année qu'il fallait encore passer en l'absence de son cher gouverneur.

DE L'AUTOMNE 1652 A L'AUTOMNE 1653, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Le quatorze octobre de cette année, il se fit une très-belle action de la manière que je vais dire. On sut par l'aboiement des chiens, qu'il y avait des ennemis en embuscade du côté qu'ils regardaient. M. le major, qui était toujours sur pied en toutes les occasions, eut l'honneur d'avoir cette découverte à faire, il y alla avec 24 hommes et marcha droit vers le lieu où il était question ; pour y aller avec prudence, il détacha le sieur de la Lochetière, Baston et un autre dont je ne sais pas le nom, trois bons soldats qui marchaient devant à la portée de fusil ; il donna l'ordre à ces trois détachés

de n'aller que jusqu'à un certain lieu qu'il désigna. La Lochetière, emporté par son courage, passa un peu plus outre pour découvrir par dessus un arbre qui était devant lui, si les ennemis n'étaient point dans un fond qui y était ; en regardant par dessus cet arbre, les Iroquois qui étaient cachés au pied firent d'abord leurs hués, le tuèrent et le mirent à mort, mais non pas si soudain qu'il ne fit payer sa vie à celui qui le tua, d'autant qu'il lui rendit la pareille de son coup de fusil ; les deux autres découvreurs voulant se retirer, eurent une salve qui fut furieuse, mais dont Dieu les garantit. Le major mit d'abord ses hommes en état ; on tint ferme quelque temps, mais il aurait expérimenté un moins heureux combat, ayant affaire à tant d'ennemis, sans que M. Prud'homme, ancien habitant d'ici, l'appela d'une chétive maisonnette où il était, lui criant de se retirer bien vite, d'autant qu'on l'environnait ; il n'eut pas plus tôt ouï la parole et tourné la tête qu'il vit les Iroquois quasi tout au autour de la maisonnette et de lui, ce qui lui fit commander à ses gens de forcer ces barbares et d'entrer dedans à quelque prix que ce fut, ce qui fut dit fut rigoureusement exécuté ; incontinent qu'on fut dedans, on fit des meutrières et chacun commença à faire grand feu ; hormi un lâche, qui saisi de frayeur se coucha tout plat sans que les menaces ni les coups le pussent faire lever ; il fallut donc laisser ce mort tout en vie qu'il était et songer à se bien battre, car les Iroquois joignaient la maison de toutes parts et tiraient si rudement que les balles passaient au travers de cette chétive maisonnette, qui était si peu solide, qu'après l'avoir percée, elle perça un de nos plus beaux soldats, qui est un nommé Laviolette, et le mit hors de combat, ce qui nous fut une grande perte pour cette occasion, d'autant que cet homme a toujours paru ici un des plus intrépides et vigoureux, ce qui a fait qu'on lui a donné plusieurs fois des commandements dont il s'est fort bien acquitté. Enfin, nonobstant ce malheur, il ne fallut pas laisser de se battre et faire de son mieux, ce qui nous réussit très-bien et se passa de la sorte: nos meurtrières étant faites et ayant moyen de répondre aux ennemis, nous commençâmes à avoir notre tour, et dans les premières décharges nous en jetâmes une belle quantité par terre, ce qui les embarrassa fort, surtout à cause que ne voulant pas abandonner leurs morts, ils ne savaient aussi comment les enlever, d'autant que chacun qui en approchait ne manquait pas de le payer de quelques coups de fusil. Ce tintamare dura tant que nous eûmes de la poudre, mais les munitions manquèrent; cela inquiéta fort notre major qui en témoigna quelque chose au sieur Baston qu'il savait bon coureur ; comme il avait bon courage, c'en fut assez pour le faire s'offrir d'en aller chercher.

Alors monsieur Closse, tout joyeux, le mit en état de partir avec tous les témoignages d'amitié possible ; après, on lui ouvrit la porte et on favorisa sa sortie par les redoublements des décharges ordinaires en ces occasions ; enfin, malgré eux, il arriva au château d'où il revint bien amunitionné, avec 8 ou 10 hommes, qui étaient tout ce qu'on pouvait lui fournir, conduisant à couvert deux petites pièces de campagne chargées à cartouche, à la faveur d'un rideau qui passe depuis le château jusqu'à vis-à-vis la maison attaquée. Quand il fut le plus proche qu'il pouvait aller à couvert, tout à coup il parut sur le rideau avec ses deux canons, qu'il tira sur les Iroquois. M. Closse, qui l'entendait, sortit tout aussitôt avec son monde pour favoriser son entrée, dont le régal fut un redoublement de coups de fusil afin de faire connaître aux Iroquois si cette poudre valait bien la précédente, mais comme ils virent qu'on était moins chiche qu'avant l'arrivée de Baston, ils jugèrent qu'il valait mieux se retirer, que d'user plus amplement de nos libéralités ; il est vrai que comme ils étaient au pied de la maison, cette retraite était un peu difficile, aussi en s'enfuyant reçurent-ils bien des coups. On ne sait pas au vrai le nombre de leurs morts, quoiqu'ils en aient beaucoup perdus en cette occasion, parce qu'ils les emportèrent quasi tous, et qu'ils n'ont pas accoutumé de se vanter des gens qu'ils ont ainsi perdu. Il est vrai qu'ils n'ont pas pu s'en taire absolument et que exagérant les pertes des leurs, ils les ont exprimées en ces termes : " Nous sommes tous morts." Quand aux estropiés, ils en ont compté le nombre aux Français, leur avouant qu'ils en avaient 37 des leurs parfaitement estropiés ; au reste, c'est une chose admirable que ces gens-là aient tant de force à porter, car encore qu'ils ne soient pas bien forts en autre chose, ils ne laissent pas pourtant que de porter aussi pesant qu'un mulet : ils s'enfuient avec un mort ou un blessé, comme s'ils n'avaient quasi rien, c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner après les combats s'ils se trouvent peu de personnes puisqu'ils ont une si grande envie de les emporter. Pour ce qui regarde ce qui nous arriva en cette occasion, je n'y remarque rien de funeste, sinon la mort du brave La Lochetière et la grande blessure du pauvre Laviolette, mais il est bien à propos sur ce sujet que je dise un mot de M. Closse qui a été reconnu de tous comme un homme tout de cœur et généreux comme un lion : il était soigneux à faire faire l'exercice de la guerre, était l'ami des braves soldats et l'ennemi juré des poltrons.

Tous ceux qui l'ont bien connu le regrettent et avouent qu'on a perdu en lui une des plus belles fleurs de ce jardin ; que si on avait besoin d'écrire toutes les belles actions qui se sont faites en

ce lieu tous les ans, nous lui ferions plusieurs éloges d'autant qu'il était partout, et partout il faisait des merveilles ; mais la négligence alors d'écrire m'oblige à les laisser dans le tombeau aussi bien que celles de plusieurs autres dont les faits héroïques entrepris pour Dieu et sa gloire, seront un jour tirés du sépulcre par un bras moins faible que le mien et une main plus puissante que celle avec laquelle je travaille pour cette histoire ; on ne saurait exprimer les secours de cet excellent major, c'est pourquoi il nous faut passer outre, pour dire que dans la suite de cette année, on eut plusieurs autres attaques, mais que les ennemis n'y eurent pas de grands succès ; on se secourait avec une telle vigueur, qu'aussitôt qu'un coup de fusil s'entendait en quelque lieu, aussitôt on y venait à toutes jambes ; on courait ici aux coups comme à un bon repas ; encore qu'ailleurs on fut moins friand de ces morceaux, de quoi on eut une plaisante marque au printemps, d'autant que M. le Gouverneur ayant envoyé une barque au Montréal, il avertit le commandant de n'approcher pas du château, s'il n'y voyait des marques qu'il y avait encore des Français, s'il n'en voyait pas, qu'il s'en revint, crainte que les Iroquois n'ayant pris le lieu, n'y fussent en embuscade pour les y attendre. Ce qui fut dit fut fidèlement exécuté ; la barque vint proche du Montréal, il est vrai qu'on ne la pouvait pas bien distinguer du château à cause des brumes. Là, ayant mouillé l'ancre, nos Montréalistes qui la voyaient, disputaient fortement, les uns disaient que c'était une barque, les autres le contraire, la barque ayant resté pendant toute cette dispute. Enfin elle se lassa d'attendre, et croyant fermement qu'il n'y avait plus personne à cause qu'elle ne voyait ni n'entendait rien, elle résolut de lever l'ancre et de partir pour retourner vers Kébecq, assurant qu'il n'y avait plus de Français au Montréal ; or la barque étant partie, et le temps étant devenu serein, nos Français qui jusqu'alors avaient dit qu'il n'y avait point eu de barques dirent aux autres : " Hé bien, y avait-il une barque ? " Ceux qui avaient tenu l'affirmation dirent que cela avait bien la mine d'une barque, qu'il fallait que ce fut un fantôme ou bien quelque diablerie, ainsi se résolut la question jusqu'aux premières nouvelles de Québec, qui apprirent au Montréal que ce n'était point un prestige, mais bien une véritable barque, ce qui fit un peu rire et ce qui doit aussi apprendre à un chacun qu'on estimait ici le monde dans un tel danger d'être taillé en pièces en ces temps là, que toutes les fois qu'on y venait, on y était dans de grandes appréhensions que cela ne fut déjà fait, c'est pourquoi on osait en approcher sans beaucoup de circonspection, crainte d'y rencontrer des Iroquois au lieu des compatriotes que l'on y venait chercher ; même communément il

fallait aller aux barques pour les avertir de ce qui se passait et leur donner avis de l'état des choses, autrement ont eut été en danger, que sans s'en approcher elles ne s'en fussent allé aussi bien que celle-là. Mais parlons d'autre chose, et disons que Mlle Mance toute désireuse du retour de M. de Maison-Neufve, descendit à Kébecq de bonne heure cette année-là, ce qui fut un coup de la Providence, d'autant que n'ayant pas de chaloupes pour descendre, elle eut été enlevée infailliblement par les Iroquois si elle y eut été plus tard, d'autant que ces antropophages, ennemis du genre humain, se ressouvinrent de la réussite qu'ils avaient eu l'an dernier aux Trois-Rivières, y vinrent bientôt après qu'elle fut passée, rechercher ce qui avait échappé à leurs cruautés, bloquant ce lieu des Trois-Rivières, avec 600 hommes ; elle aurait dormi dans ce blocus et aurait été prise au passage si elle avait tardé ; mais heureusement elle était à Kébeck, où elle apprit par feu M. Duhérison, qui était du premier navire, que M. de Maison-Neufve, venait avec plus de cent hommes, ce qui lui donna une joie non puérile, et même dans tout le public qui était fort abattu de crainte ; tout le monde dans Kébecq et par les côtes, commença à offrir ses vœux à Dieu pour son heureuse arrivée, on le nommait déjà le libérateur du pays. Cette heureuse nouvelle venue, Mlle Mance supplia M. le Gouverneur de vouloir bien donner au plus tôt cet agréable avis au Montréal ; il ne lui put refuser une si juste demande, et pour cela, il expédia une chaloupe, mais Dieu qui ne la voulait pas perdre, lui envoya un vent contraire qui l'empêcha d'aller jusqu'au blocus des Trois-Rivières, dont on avait aucune nouvelle à Kébecq, et dont on avait rien su, sans qu'il fut découvert par les plus lestes du pays, qui en ce même temps coururent après le Père Pounèrt pour le délivrer d'entre les mains des Iroquois. Or ces messieurs, revenant de cette course dont il est parlé dans les relations du temps, ils trouvèrent la chaloupe, laquelle montait au Montréal, qu'ils avertirent de descendre au plus tôt à cause de l'armée Iroquoise qu'ils avaient vue devant les Trois-Rivières, ce qui faisait redoubler les vœux pour l'arrivée de M. de Maison-Neufve, afin d'aller dégager ces pauvres affligés, mais si Dieu ne voulut pas accorder cet honneur, il voulut se servir en ceci du Montréal par une voie bien différente. Il y avait lors plusieurs Hurons au Montréal qui y faisaient la guerre aux Iroquois à l'abri de ce fort, entre autres, il y avait le plus brave de tous, nommé *Anontaha*, qui avait fait voir un courage extraordinaire dans une action dont nous parlerons ci-après. Or ces Hurons, dans leurs découvertes, aperçurent un jour la piste des ennemis, lesquels venaient tâcher de faire quelque méchant coup en ce lieu ; d'abord qu'ils eurent

eu sa connaissance, ils en vinrent donner avis, et incontinent les Français et les Hurons formèrent deux partis du côté d'où venait l'ennemi, qui se trouva enfermé entre les deux, où il leur fallut combattre en champ clos, il est vrai que les Iroquois vendirent bien leur vie et leur liberté, car encore qu'ils fussent peu, c'étaient les plus braves de leur nation, et que de plus, ils étaient favorisés d'un grand embarras de bois, mais enfin en ayant été tué la majeure partie, le reste fut contraint de se rendre à la force, hormis quelques uns qui se sauvèrent. Or tous les captifs ayant été amenés au château, ils dirent qu'ils avaient une grosse armée qui ravageait tout le pays d'en bas et y mettait tout en combustion. M. Des Musseaux[1] qui commandait, sachant ces choses, et que ses prisonniers étaient des considérables, il se conseilla avec les mieux censés de ce qu'il y avait à faire. Le sentiment commun fut que M. Lemoine persuaderait à Anontaha de s'en aller parlementer avec les Iroquois et de sauver le pays, et s'il pouvait, nommément les Trois-Rivières qu'on apprenait être en grand danger ; à cette proposition ce brave sauvage se résolut d'exposer sa vie pour le bien du pays, il descendit dans un canot lestement équipé et entra dans les Trois Rivières, après qu'il y fut, il proposa aux Iroquois de s'approcher et de l'entendre, ensuite leur ayant donné le loisir de venir assez près pour l'ouïr il leur dit fortement : " Ne vous avisez pas de faire du mal aux Français ; je viens du Montréal, nous y avons pris tels et tels vos capitaines qui y étaient allés comme vous savez, ils sont maintenant à notre discrétion, si vous voulez leur sauver la vie, il faut faire la paix." Ces barbares ayant nommé leurs capitaines, et sachant qu'ils étaient pris, d'abord il s'approchèrent et dirent que volontiers ils feraient la paix d'abord qu'on leur rendrait leur gens. Ce qui réjouit beaucoup les pauvres assiégés, mais à la vérité, leur joie pensa tout d'un coup être changée en tristesse, car les Hurons qui étaient restés au Montréal avec les prisonniers Iroquois, pensèrent être pris, eux et leurs captifs tout à la fois, d'autant que sottement, ils les voulurent amener aux Trois-Rivières sans attendre aucune escorte de chaloupe, de bonne fortune les Iroquois songeaient alors qu'à la paix et furent surpris, que s'ils ne l'eussent été et eussent attrappé ces étourdis, les affaires eussent été en pire état que jamais, mais enfin, les Iroquois traitaient à main et à demain et ne songeaient qu'à se remplir des..... françaises sans plus songer à la guerre pour le présent ; au plus vite, on envoya des Trois-Rivières à Québec afin d'avertir de ce grand changement, et les Hurons qui étaient remplis d'orgueil pour ces réussites y por-

1 Il était neveu de M. Louis d'Aillebout.

tèrent promptement ces bonnes nouvelles, enfin il se fit une paix forcée, à quoi les ennemis acquiescèrent, seulement pour avoir leurs gens et avoir lieu ensuite de nous surprendre ; nous reconnaissions bien leur fourberie, mais comme ils étaient les plus forts, nous en passions par là où ils voulaient, la faiblesse de ce temps là faisait jeter de grands soupirs après l'arrivée de M. de Maison-Neufve avec son secours, mais enfin, il ne venait point, ce qui affligeait tout le monde à un tel point que la saison s'avançant sans qu'il parut; afin d'obtenir cette grande assistance que tous attendaient par sa venue, on exposa le Très-Saint Sacrement pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que le ciel, importuné par ces prières publiques, voulut exaucer les vœux de ces peuples, ce qui fut le 27 septembre, auquel jour on chanta à l'église le Te Deum pour action de grâce de son arrivée. M. de Maison-Neufve ayant rendu ses devoirs au Souverain des lumières, il alla rendre ses respects à M. de Lozon auquel il raconta les disgrâces de son voyage, entre autres que son retardement avait été causé par une voie d'eau qui les avait obligé de relâcher trois semaines après leur départ. Ensuite de cette première visite, d'aller vers les Révérends Pères Jésuites et autres maisons religieuses, ensuite de quoi il se vint renfermer avec Mlle Mance pour lui dire en particulier ce qui s'était passé de plus secret dans son voyage, ensuite ce qui concernait cette bonne dame inconnue, ce qu'il commença de la sorte : " Comme vous m'avez confié le nom de cette sainte Dame, me voyant en France, fort embarrassé par le présent désir de secourir ce pays dans l'extrémité, où les Iroquois l'ont réduit, j'avais bien envie de lui parler et lui faire connaître les choses sans faire semblant de rien, car comme vous m'aviez dit que de la manifester c'était tout perdre, je ne l'eusse pas voulu faire, mais comme aussi vous m'aviez dit, beaucoup de fois, que si vous l'eussiez pu entretenir là-dessus à cœur ouvert que cette âme généreuse y aurait apporté du remède, cela me donnait envie de la voir ; or étant dans ces souhaits, Dieu me fit naître une belle occasion par le moyen d'une de mes sœurs qui avait procès contre elle, ce que sachant, je m'offris de lui donner la main pour aller chez elle et comme je savais qu'elle n'ignorait pas mon nom à cause du gouvernement du Montréal, je me fis nommer à la porte afin que cela lui renouvela la mémoire : elle eut lieu de m'interroger et moi de l'entretenir. Dieu donna bénédiction à ma ruse, car l'ayant saluée, et ma sœur lui ayant parlé de ses affaires, elle s'enquit de moi, si j'étais le gouverneur du Montréal, qu'on disait être dans la Nouvelle-France, je lui répondis que oui, que j'en étais venu depuis peu ; qui est, me dit-elle, de ce pays, dites le nous, et nous appre

nez des nouvelles de ce pays-là, comme on y fait, comme on y vit, et quelles sont les personnes qui y sont, car je suis curieuse de savoir tout ce qui se passe dans les pays étrangers. Madame, lui dis-je, je suis venu chercher du secours pour tâcher de délivrer ce pays des dernières calamités où les guerres des Iroquois l'ont réduit, je suis venu tenter si je pourrais trouver le moyen de le tirer de misère ; l'aveuglement est grand parmi ces sauvages qui y sont, néanmoins on ne laisse pas toujours d'en gagner quelques uns ; au reste ce pays est grand, et le Montréal est une île fort avancée dans les terres, très-propre pour en être la frontière, car nous sera une chose bien fâcheuse s'il nous faut abandonner des contrées aussi étendues sans qu'il n'y reste personne pour annoncer les louanges de celui qui en est le créateur ; au reste, cette terre est un lieu de bénédictions pour tous ceux qui y viennent, car cette solitude jointe aux périls de la mort où la guerre nous met à tout moment, fait que les plus grands pécheurs et pécheresses y vivent avec édification et exemple ; cependant, s'il faut que tout cela s'abandonne, je ne sais pas ce qu'il deviendra. Ce qui me fait le plus de peine, est une bonne fille qu'on appelle Mlle Mance, car si je n'amène un puissant secours, je ne puis me décider à retourner, d'autant que cela serait inutile, et si je ne m'en retourne pas, je ne sais ce qu'elle deviendra ; de plus, je ne sais ce que deviendra une certaine fondation qu'une bonne dame qu'on ne connaît point a faite en ce pays-là, pour un hôpital, dont elle a fait cette bonne demoiselle administratrice, car enfin si je ne les vas secourir, il faut que tout quitte et échoue. A ces mots elle me dit : " Comment s'appelle cette dame ? " Hélas ! lui répondis-je, elle a défendu à Mlle Mance de la nommer, elle n'oserait l'avoir fait ; au reste, cette demoiselle dit que sa dame est si généreuse dans ses charités qu'on aurait lieu de tout espérer si elle pouvait avoir l'honneur de lui parler,—qu'autrefois elle avait auprès d'elle un bon religieux qui eut bien négocié cette affaire et lui eut bien fait connaître le tout, mais maintenant, lui étant mort, elle ne peut lui parler ni lui faire parler, pas même lui écrire, parce que cette dame lui a défendu de mettre son nom pour l'adresse de ses lettres ; que quand ce religieux vivait, il connaissait ce mystère, elle lui envoyait ses lettres parce que lui qui avait tout moyen et savait le tout les portait ; maintenant qu'il n'y avait plus rien à faire, que si elle avait seulement mis son nom pour servir d'adresse sur une lettre, elle assura qu'elle tomberait dans sa disgrâce et qu'elle aimait mieux laisser le tout à la seule Providence, que de fâcher une personne à qui elle est tant obligée elle et toute la compagnie du Montréal. Voilà, madame, lui dis-je, l'état où sont les

choses, même on est si pressé de secours que la demoiselle voyant que tous les desseins de la fondatrice sont prêts à être mis au néant, elle a donné un pouvoir de prendre 22,000 livres de fondation qui sont dans Paris pour 100 arpents de terre que la compagnie lui donne, en disant : Prenez cet argent, il vaut mieux qu'une partie de la fondation périsse que le total, servez-vous de cet argent pour lever du monde, afin de garantir tout le pays en sauvant le Montréal. Je ne crains point, dit-elle, l'esprit de ma bonne dame, si elle savait les angoisses où nous sommes, elle ne se contenterait pas de cela. Voilà l'offre qu'a fait cette demoiselle. J'avais de la peine à accepter, mais enfin, ayant été pressé vivement par elle qui m'assurait toujours qu'elle pouvait hardiment interpréter la volonté de sa bonne dame en cette rencontre ; j'ai fait un concordat avec elle pour ces cent arpents de terre, en faveur des 22,000 livres qu'elle a espéré devoir beaucoup aider à garantir le pays qui est l'unique but de ce concordat ; car la terre à ce pays-là serait un peu bien chère. Voilà, madame, la situation où nous sommes. " Je voudrais bien, me répondit cette bonne dame, que vous me revinssiez voir pour nous entretenir de ces choses." Volontiers, madame, lui dis-je. Depuis, je l'ai vue plusieurs fois, même elle prenait plaisir à me faire entrer dans son cabinet, pour m'entretenir à loisir de toutes les particularités, mais jamais elle n'a voulu se découvrir à moi, il est vrai que notre négociation n'a pas laissé de réussir, d'autant qu'elle a donné 20,000 livres à *M. de la Magnon*, lui disant qu'une personne de qualité faisait présent à la compagnie du Montréal de cette somme, pour lui aider à lever du monde pour secourir leur isle sous la conduite de M. de Maison-Neufve ; elle fit ce qu'elle put pour que M. de la Mognon crut que cela venait d'ailleurs, mais enfin nous savons assez la main d'où procédait ce bienfait. Voyez, dit après cela M. de Maison-Neuve à Mlle Mance, une belle ratification de vos 22,000 livres ; l'illustre et charitable fondatrice, Dieu la bénisse à jamais. Voilà ce que j'avais à dire à son sujet ; mais parlons maintenant d'une bonne fille que j'amène, nommée *Marguerite Bourgeois*, dont la vertu est un trésor qui sera un puissant secours au Montréal ; au reste cette fille est encore un fruit de notre Champagne qui semble vouloir donner à ce lieu plus que tous les autres réunis ensemble.

Cette fille est une personne de bon sens, de bon esprit, qui ayant passé jusqu'à 18 ou 20 ans sans vouloir approcher de la congrégation de Troyes, crainte de passer pour bigotte, quelque sollicitation qu'on lui en fit. Dieu lui ayant donné ensuite une forte pensée de voir comme on y fesait, elle y remarqua si bien la solide vertu qu'on pratiquait, qu'elle s'y envola d'une si bonne manière, qu'y

marchant à grands pas, elle fut bientôt élevée à la préfecture, où on l'a continué douze ou quinze ans à cause du grand avancement qu'on avait vu sous sa conduite, encore qu'une pareille continuation ne soit jamais faite aux autres. Enfin, cette bonne fille ne se contentant pas de demeurer comme elle était, et voulant être religieuse, elle souhaita d'être carmélite, et son père se résolut de faire tous ses efforts pour la doter, afin de lui donner ce contentement, parce qu'il ne lui pouvait rien refuser. Mais en ce temps une congréganiste qui avait une forte pensée pour le Canada, vint la trouver et lui dit fortement qu'il ne fallait pas qu'elle fut religieuse, mais qu'il fallait aller toutes deux servir Dieu dans la Nouvelle-France. Là-dessus elle la tourna tant et de tous côtés, qu'à la fin elle l'obligea d'en parler à la supérieure de leur congrégation qui étant une bonne religieuse, laquelle avait soin de toutes ses congréganistes externes, dont *Marguerite Bourgeois*, vulgairement nommée la sœur Marguerite, était préfette, car Dieu permit que cette supérieure fut la propre sœur de M. de Maison-Neufve auquel elle dit tout ce qui se passait dans l'esprit de sa préfette. M. de Maison-Neufve ne l'eut pas plus tôt su qu'il désira de la connaître, il ne l'eut pas plus tôt connue qu'il souhaita de ne pas perdre un aussi illustre trésor, il fit tout ce qu'il put pour le conserver. Enfin, elle résolut de passer et de venir cette présente année avec tout ce monde que M. de Maison-Neufve amenait, où elle n'a pas reçu une médiocre peine, car y ayant eu quantité de malades, elle les a tous servis en qualité d'infirmière avec un soin indicible, non seulement sur la mer mais encore à Québec. Mlle Mance ayant appris quelle était cette fille, commença à la caresser, et je dis beaucoup, en quoi elle avait bien raison, et qui se manifesta assez par les grands services qu'elle a rendus depuis à Dieu et au Montréal, surtout dans les instructions qu'elle a fait aux personnes de son sexe, à quoi elle a travaillé depuis incessamment et avec tant de profit que plusieurs autres bonnes filles se sont rangées auprez d'elle afin de la seconder, avec lesquelles depuis plusieurs années elle a fait ici un corps de communauté, laquelle a été depuis autorisée par lettres patentes du Roi ; ce que j'admire ici dedans est que ces filles, étant sans biens, soient si désintéressées, qu'elles veuillent instruire gratis et font beaucoup d'autres choses de cette manière, et que néanmoins par la bénédiction que Dieu verse sur le travail de leurs mains, elles aient sans avoir été à charge à personne, plusieurs maisons et lettres en valeur dans l'isle de Montréal, et que cette bonne sœur en divers lieux, vienne de faire comme elle a fait, un voyage de France de deux ans, dans lequel, sans amis ni argent, elle a subsisté, obtint ses expéditions de la cour, et

revenue avec 12 ou 13 filles dont il y en avait bien peu qui eussent de quoi payer leur passage. Tout cela est admirable et fait voir la main de Dieu. Mais laissons là cette bonne fille, puisqu'aussi bien ce que nous disons de ce dernier voyage où elle a apporté ses patentes ne fait que de s'accomplir et n'appartient point à l'année dont nous traitons. Disons plus tôt que tout le monde que M. de Maison-Neufve amena cette année, étaient de bons et braves gens dont la pluspart a péri pour le soutien et défense du pays. M. de *St. André* eut l'honneur de lever ce monde sous M. de Maison-Neufve, dans les provinces d'Anjou, du Maine, de Poitou, de Bretagne qu'il avait été désigné pour cet effet. Ce qui nous reste aujourd'hui de ces gens-là, sont de fort bons habitants dont le nom sera, je l'espère, mentionné dans le *livre de vie* pour la récompense de leurs bonnes actions. Si la manière d'écrire les histoires me permettait de les nommer tous, je les nommerais joyeusement, parcequ'il y en a bien peu qui n'aient mérité leur place dans cette relation, mais puisque le discours historique ne m'accorde plus cette liberté, ils m'excuseront si je ne le fais pas, aussi bien cela ne leur produirait qu'un peu de fumée qui pourrait obscurcir la juste récompense qu'ils en attendent de celui pour qui ils ont travaillé. Enfin M. de Maison-Neufve ayant raconté toutes ces choses à Mlle Mance, et ayant laissé quelques jours ses soldats rafraîchir, demanda deux barques pour les monter au Montréal, dont celle de Mlle Mance monta la première. Mais il y eut bien des difficultés à faire marcher ses soldats, d'autant qu'on ne voulait pas les laisser aller sans que M. de Maison-Neufve dit qu'il les voulait avoir et qu'ils avaient trop coûté à la compagnie du Montréal pour en laisser aucun après lui ; ayant un poste aussi dangereux que celui qu'il avait à défendre, ce qu'il y avait de plus fâcheux en ceci était qu'on lui devait fournir des barques, et on ne lui en voulait point donner. A la fin il en trouva, et après avoir envoyé tout son monde, [1] il les suivit, ne voulant aller que le dernier de tous pour ne laisser personne après soi.

DE L'AUTOMNE 1653 JUSQU'A L'AUTOMNE 1654 QUE LES VAISSEAUX PARTIRENT DU CANADA.

Aussitôt que les troupes de l'an précédent furent arrivées, on commenca à travailler de faire l'église de l'hôpital et accroître ses bâtiments, on réussit si bien à l'un et à l'autre que tout se fit avec dili-

1 M. de Maison-Neufve paraît avoir amené en 1653, plus de 100 soldats recrutés en France.

gence, M. de Maison-Neufve n'avait amené que de bons hommes pleins de cœur et d'adresse à faire ce que son cœur commandait. La nécessité de ces travaux, n'empêcha pas M. de Maison-Neufve de donner la permission à ces gens-là de se marier, à quoi donna un bon et heureux exemple le sieur Gervais, lequel a aujourd'hui une famille fort nombreuse qui a le privilége de marier avec le bas âge la vieillesse des mœurs ; c'est une famille de condition et de bonne odeur à tout le pays où la richesse de la vertu prévaut celle des biens de ce monde. Les bâtiments, la culture des terres et les mariages, n'empêchaient pas qu'en ce lieu, on se tint si bien sur ses gardes, que les ennemis y avaient bien de la peine à nous y insulter. Nous commençâmes dès lors à leur imprimer une certaine frayeur qui leur empêchait de s'avancer si avant dans nos desseins qu'ils le faisaient autrefois. Ce qui donna la liberté à Mlle. Mance de se retirer un petit printemps à l'hôpital qu'elle avait été obligée de quitter depuis quelques années et dont depuis elle n'a pas été contrainte de sortir pour la crainte des ennemis, qui l'y ont laissé jusqu'à présent en paix, afin de bénir Dieu qui lui a donné l'inspiration de contribuer comme elle a fait au secours de l'an dernier, où en sacrifiant une partie elle avait aidé à sauver le total, non seulement du Montréal, mais aussi de l'hôpital et de tout le pays ensemble. Qui sait la désolation où il était lorsque ce secours arriva par M. de Maison-Neufve, ce qui est à remarquer ici dedans, est que si elle acheta trop cher la terre en faveur de laquelle elle donna le 22,000 livres afin de faire venir ce secours, il est vrai que ni M. de Maison-Neufve, ni MM. du Montréal n'en ont paru profité, qu'il n'y a eu que le public, et que Mlle. Mance qui a agi avec autant de prudence que le marchand dans le danger, qui, jette prudemment une partie de ses denrées pour sauver le reste ; ce que on peut dire avec vérité, c'est qu'il a plus coûté à Messieurs du Montréal, qu'à personne en cette affaire, et que partant au lieu d'avoir nui, ils ont profité aux pauvres et à tous généralement.

DE L'AUTOMNE 1654 JUSQU'A L'AUTOMNE 1655, QUE LES VAISSEAUX PARTIRENT DU CANADA.

Cet automne outre plusieurs combats qui se rendirent ici, il y en a eu un qui fait connaître que les Iroquois sont bien faciles à surprendre et qu'il faut bien être sur ses gardes pour n'en être point attrapé, ayant la guerre contre eux : voici le fait. Un parti de ces barbares se cache dans les déserts à l'ombre des souches qui y étaient, lorsque nos gens allaient au travail ; or comme il fallait

toujours être sur ses gardes, nos Français mirent une sentinelle du côté d'où l'ennemi était à craindre; cette sentinelle étant postée, monta sur une souche afin de mieux découvrir, et comme la souche était un peu grosse, cela lui donnait moyen de se tourner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de voir ce qui se passait dans la campagne et s'il n'y avait point d'ennemis ; or à mesure qu'elle tournait la tête d'un différent côté un certain Iroquois s'avançait toujours de souche en souche, quand la sentinelle regardait vers le lieu où il était, il ne branlait pas, si elle regardait ailleurs, il s'approchait incontinent autant qu'il le pouvait sans se faire découvrir ; enfin le renard vint si près du mal perché, que tout d'un coup sautant sur lui, il le prit par ses jambes sur ce bois où il était monté, soudain il le chargea sur ses épaules et s'enfuit avec ce fardeau tout de même qu'un voleur emporterait un mouton ; il est vrai que ce prisonnier criait plus haut et se débattait d'une autre manière, enfin cet innocent voyant après s'être bien débattu que ce sauvage était fort, il se laissa porter sans réjimber davantage à la boucherie où il fut bientôt payé de son peu de précaution à découvrir; rien de plus étonné que nos gens lorsqu'ils entendirent leur brebis bêler et le loup l'emporter, on voulait courir sur cet épervier et lui faire lâcher prise, mais il fut bientôt secouru par un nommé La Barique qui commandait le parti Iroquois, lequel fit tout d'un coup faire bride en main à nos gens et demeurer sur une défensive où ils eussent été battus sans que M. le Major vint au secours, lequel voyant que *la Barique* était le principal soutien de nos ennemis, il commanda à un fort bon tireur qu'il avait auprès de lui, de percer au plus tôt ce tonneau d'un coup de fusil afin qu'en ayant tiré le jus, les ennemis ne s'en pussent davantage prévaloir et fortifier. Cet homme commandé ne manqua pas son coup et fit son approche sur ce personnage, lequel était monté sur une souche où il exhortait ses gens et leur disait ce qu'ils devaient faire dans le combat, comme si c'eut été un Européen. Notre Français étant parvenu à la portée raisonnable de son fusil, il en frappa si droit et si rudement La Barique qu'elle en tomba par terre et commença à ruisseler de toutes parts à cause que le fusil était chargé de gros plombs et qu'il le reçut quasi tout dans son corps ; les ennemis furent si découragés par la perte de cet homme qu'ils croyaient mort qu'ils s'enfuirent aussitôt et nous laissèrent maître du champ, cela fait, on l'emmena ici. Lorsqu'il fut revenu à soi, sa cruautè se changea totalement par la douceur qu'on lui fit paraitre en le guérissant autant qu'il se pouvait ; il est vrai qu'il en est demeuré extrêmement estropié et inhabile à tout, mais il a vu qu'il n'a pas tenu

aux Français s'il n'a pas été complètement remis, c'est pourquoi il a été tellement gagné par cette humanité que depuis, il a pris toujours nos intérêts fort à cœur, ce qui n'a pas empêché que ses amis qui le croyaient mort ne nous fissent cruellement la guerre pour s'en venger, entre autres son frère, qui était tellement acharné sur nous, à cause de lui, que tous les jours nous l'avions sur les bras, même une fois, il fit quatre attaques différentes dans une journée afin de se venger, mais à la dernière ayant ouï la Barique qui l'appelait et qu'on avait porté exprès sur le lieu du combat, il lui cria : " Est-ce toi, mon frère, es-tu encore en vie ? "--" Oui, lui dit-il, et tu veux tuer mes meilleurs amis." A ces mots il vint à lui doux comme un agneau et promit de ne nous jamais faire la guerre : il dit qu'il allait promptement chercher tous les prisonniers Français qu'il y avait dans leur pays, qu'il allait travailler à la paix pour revenir dans un certain temps qu'il marqua afin de la conclure. Tout ce qu'il promit, il le garda, hormis que n'ayant pu résoudre les esprits de ses camarades aussi vite qu'il l'avait promis, il fut obligé de retarder plus qu'il ne l'avait dit ; mais dans ce retardement, il arriva une affaire qui rendit souple tous ses gens là à tout ce qu'il voulait d'eux. Voici comme la chose se passa. Les Iroquois ayant ce printemps détruit l'*Isle aux Oies* et tout ce qui s'y rencontra hormis les petits enfants de Messieurs *Moyen* et *Macar*, une partie d'entre eux emmena dans leur pays ces petits prisonniers et le reste nous vint faire la guerre en cette Isle, où ils firent plusieurs attaques et entrèrent en plusieurs pourparlers avec le sieur de la Barique que l'on portait toujours sur les lieux afin de leur parler, cet homme ne put jamais réduire à la raison ces animaux féroces : toujours ils tendirent à faire quelque méchant coup, il est vrai que Dieu nous assista bien, puisque pendant qu'ils furent ici à nous faire des embuscades, jamais ils ne nous tuèrent qu'un homme nommé d'Aubigeon. Peu après ce meutre, ils en furent bien châtiés, car ils tombèrent à notre discrétion, ce qu'ils firent ainsi. Ce mœurtre étant commis, ils passèrent de l'autre côté du fleuve et envoyèrent ensuite quelques uns d'entre eux, feignant vouloir parlementer et être de ces nations qui n'avaient jamais eu de démélés avec nous, feinte dont ils ont usé en plusieurs de leurs trahisons passées et qui leur était ordinaire, mais en même temps, M. Lemoine revenant de Québec dit à M. de Maison-Neufve : " Voila des gens qui ont fait un tel coup à l'Isle aux Oies, qui ont tué d'Aubigeon et qui veulent encore nous trahire. Il faut les prendre, car ce sont des fourbes et des menteurs." Afin de les attaquer, Mr. de Maison-Neufve leur fit crier que le lendemain ils vinrent parlementer : cela dit, ils se retirent de l'autre côté de l'eau

sans s'approcher plus près ; le lendemain venu, voici deux Iroquois qui paraissent dans un canot avec un petit Anglais au milieu, ils viennent un peu hors la portée du mousquet du château. Alors M. le Gouverneur voulut envoyer à eux plusieurs personnes, mais M. Lemoine l'en empêcha lui disant qu'ils s'enfuieraient et que s'il voulait, il irait tout seul à eux dans un petit canot de bois avec deux pistolets cachés au fond de son canot, que dans cet état, il irait aborder sur la même bature où ils étaient ; qu'étant seul de la sorte ils le laisseraient venir sans se défier, qu'étant sur eux, il se leverait tout d'un coup avec ses pistolets, et qu'ayant pris le dessus, il leur ferait prendre malgré eux le courant qui vient vers le château ; quoique la proposition fut hardie, elle fut néanmoins acceptée, mais pour en faciliter l'exécution, M. le Gouverneur fit glisser des mousquetaires le long de l'eau jusque vis-à-vis les Iroquois, lesquels étaient assez proches de terre, ces mousquetaires ne se montrèrent que quand il fut temps, ce qui aida à bien réussir ainsi qu'on l'avait projetté. Ces Iroquois étant logés, comme ils étaient considérables, un de leurs capitaines nommé La Plume parut aussitôt avec menace qu'il se vengerait si on ne lui rendait ses gens. On lui dit que ses gens étaient bien et qu'il les pouvait venir voir, mais à ces paroles en menaçant, il répondit qu'il y viendrait d'une autre manière, sur quoi il se retira de l'autre côté du fleuve où nos Français résolurent de l'attaquer la nuit suivante avec la permission de M. de Maison-Neufve, mais un capitaine Iroquois, qui ne participait en rien à leur trahison et qui était ici, voyant les préparatifs s'en faire, pria qu'on n'en fit rien, ce qu'on lui accorda parcequ'on l'aimait. Le lendemain cet homme alla voir Laplume et les autres afin de tout pacifier et avoir tous les esclaves Français comme nous le souhaitions, ce qui lui fut refusé absolument, et peu après que les nouvelles en eurent été rapportées au château, voila que tous les Iroquois en plein midi traversent à notre barbe de notre côté afin de nous venir escarmoucher, mais M. de Maison-Neufve ne leur en donna pas le temps, car il commanda au major de les aller charger sur le bord du rivage où il les voyait aborder, ce qui se fit si heureusement que M. Lemoine lui quatrième prit le commandement, lui cinquième, sans qu'il osât tirer aucun coup, parce qu'ils leur mirent le fusil dans le ventre auparavant qu'ils les eussent aperçus. Quand au reste des Iroquois, ils furent mis en fuite et en déroute par M. le Major. Ces barbares voyant qu'on leur avait oté la meilleure plume de leur aile, commencèrent à ramper et à demander la paix avec toutes sortes de soumissions, ce qui fut moyennée par l'ambassadeur que nous avons ici ; lequel dit que le célèbre *La Grand'Armée*, grand capitaine

Aniez, venait en guerre, qu'il s'en allait au devant de lui, et qu'aussitôt qu'il lui aurait appris les capitaines que nous avions pris il lui ferait faire ce que nous souhaiterions. Il s'en alla et rencontra la *Grand'Armée* avec un parti d'Aniez, les plus lestes et mieux faits qu'on eut encore vu ; quand il l'eut trouvé, il lui dit : " Vous allez en guerre, et vous ne savez pas que tels et tels de nos capitaines sont captifs au Montréal, et que faisant quelques coups vous allez les faire tuer par les Français." Ces paroles firent tout d'un coup échouer ces grands desseins et penser uniquement à la paix ; que cet ambassadeur dit qu'il l'obtiendrait s'il la demandait aux Français qui étaient bons ; cet avis lui fit faire un beau et grand pavillon blanc au derrière de son canot ; en cette équipage il passa en plein jour devant le Montréal, mit pied à terre un peu au dessus ; vint parlemanter et demanda qu'on lui fit venir les prisonniers, ensuite les ayant vu, il proposa la paix pour les ravoir ; on lui dit qu'on l'acceptait pourvu que l'on ramena tous les prisonniers Français ; ce que faisant, on leur rendrait les leurs. Il donna parole de le faire dans un certain temps, à quoi il fut fort ponctuel, il ramena les quatre enfants de Messieurs Moyen et Macar, Messieurs de St. Michel et Trottier avec le nommé *La Perle* qu'on avait perdu au Trois-Rivières sans espérances de le ravoir, et autres, enfin on leur fit rendre tous les captifs de ce pays ; au reste, comme ces deux familles des Moyen et des Macar étaient considérables, le pays reçut en ceci un grand bienfait du Montréal, ces enfants là étant les plus considérables du Canada, ce qui se voit par les alliances, car Mlle. Moyen a épousé un capitaine de condition et de mérite appelé Mr. Dugué, lequel a été épris d'elle par les charmes de sa vertu. Mlle. Macar l'aînée a épousé Mr. *Bazile*, l'un des plus riches du Canada; la cadette sa sœur qui est morte avait épousée un brave gentilhomme nommé Mr. de Villiers. En même temps que les Iroquois nous eurent rendu nos prisonniers, nous leur remimes les leurs et nous conclûmes une paix, laquelle a duré un an tout entier ; que si le Montréal a servi en ces paix, pourparlers et trèves, c'est toujours à ses dépens, non-seulement à cause de la vie qu'on y exposait afin d'y obliger les ennemis, mais encore à cause des dépenses qu'il fallait faire pour cela, tant en voyages de Kébecq que présents et autres choses, car dans les premiers temps on était là-bas habile à recevoir et non pas à donner ; s'il fallait faire un présent, c'était à Messieurs du Montréal à le faire, si on en recevait quelqu'un, il ne fallait pas le retenir mais le faire descendre, ainsi on a toujours eu la gloire de servir au pays en toutes manières avec un détachement parfait.

DE L'AUTOMNE 1655 JUSQU'A L'AUTOMNE 1656, AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Il s'est passé si peu de choses durant cet an entre les Iroquois et nous, qu'il y a peu de choses à donner au public, à ce sujet ; ce qu'on peut dire, c'est que pendant cette année on avance merveilleusement les habitations, car encore que l'on craignit la trahison de ces barbares, néanmoins on savait bien que l'on ne serait pas attaqué si peu que l'on fut sur ses gardes, et qu'ils ne commenceraient jamais à rompre la paix s'ils ne voyaient à faire quelque coup sans se mettre au hazard ; c'est pourquoi, on allait hardiment quand on était un peu en état où l'on eut pas osé paraître avec un grand nombre ; c'est ce qui donnait lieu, pendant ces paix forcées, à faire des découvertes qui servaient pendant les temps de guerres. Ce qui est remarquable en ce chapitre, c'est que les Iroquois ayant toujours la guerre avec les *Hotaouads et Hurons*, quoiqu'ils fussent en paix avec nous, ils firent un furieux massacre de ces gens au mois d'aout de cette année, où en outre le père *Garneau* fut tué ici près d'un coup de fusil ; après quoi aussitôt que ce meurtre fut fait au dessus, ce bon père fut rapporté au Montréal et y mourut peu après. Comme je n'écris l'histoire du Montréal qu'à cause qu'on en a quasi parlé, on me dispensera de rapporter au long ce qui regarde ce saint homme, d'autant que les Révérends pères Jésuites n'auront pas manqué de s'acquitter de leur devoir à l'égard de ce digne confrère au sujet duquel je dirai seulement, qu'heureux le serviteur de Jésus-Christ qui meurt comme lui exposé actuellement pour le service de son maître. Sur la fin de cette année, on eut au Montréal, l'affliction du départ de M de Maison-Neufve pour la France. Il est vrai que comme il n'y allait que pour le bien du pays, que comme cette Isle recevait toujours de grands biens dans tous ses voyages, l'espérance du bonheur qu'on croyait devait accompagner son retour, n'était pas une médiocre consolation pour radoucir l'amertume de son départ. Toujours il avait de grands desseins ; et jamais cette planête ne s'éclipsait de son Montréal, sans qu'elle y ait paru par après avec l'éclat de quelque nouvelle conquête ; que si cela s'est vérifié dans tous ses autres voyages, cela se vérifie d'autant plus avantageusement dans celui-ci, que l'âme surpasse le corps et le spirituel le temporel en dignité. Jusqu'ici son principal but était de grossir cette colonie par le nombre des hommes dont il moyennait la venue. Maintenant il veut y établir un clergé pour la sanctification des

peuples; c'est pour cela qu'il passe la mer et expose sa vie en ce nouveau trajet, encore qu'il feignit un autre sujet pour son voyage. Il jugea ne devoir pas retarder ce dessein pour deux raisons : la première, parceque les Révérends pères Jésuites se trouvaient pressés de toutes parts pour les missions étrangères et éloignées des sauvages qui sont écartés dans les bois, ce qui lui faisait craindre assez souvent de n'avoir pas toujours l'assistance spirituelle qu'il aurait souhaité et qu'ils auraient bien désiré lui donner sans ces conjectures ; secondement, le souvenir des desseins de M. Ollier et de tous les messieurs associés, qui avaient toujours eu la vue sur Messieurs du séminaire de St. Sulpice, ainsi qu'ils le lui avaient déclaré, lui fit croire qu'il ne pouvait procurer trop à cette Isle la venue des Ecclésiastiques de cette maison, à cause des biens spirituels et temporels qu'ils y pouvaient faire. Ayant bien pesé toutes ces choses, il les proposa à Mlle Mance, laquelle étant de son même sentiment, il se détermina d'aller trouver cette année feu M. Ollier, l'illustre fondateur du séminaire de St. Sulpice, afin de lui demander des messieurs de son séminaire pour le soin de cette isle, comme aussi de faire intervenir messieurs les associés de la compagnie afin de réussir dans sa demande. Que la providence de Dieu est admirable, elle avait choisi ce lieu pour être le sépulcre et pour y enhumer à ce monde plusieurs des enfants de ce digne fondateur et de les faire mourir aux douceurs de l'Europe. Pour cela, dès l'an 1640, nous avons vu qu'il s'adressa à feu M. de la Doversière et le fit acheter ici un endroit de sépulture pour ces cent louis d'or dont nous avons parlé, qui furent les prémices de l'argent donné pour le Montréal. La providence a fait faire à feu M. Ollier en cette rencontre, comme autrefois elle fit à Abraham lorsqu'elle le fit acheter 40 cicles ce tombeau qu'il acheta des .....pour toute sa lignée. Ce bonheur de mourir aux vains appas de la terre est bien grand ; il ne faut pas s'étonner si Dieu n'a pas voulu donner gratis le lieu où cette mort se devait s'opérer et s'il en a voulu être payé par des mains qui étaient si aimables que celles de ce bon fondateur, et que même depuis, il en avait voulu fixer jusqu'à ce jour tant d'autres sommes d'argent, tant par lui que par ces enfants, sans parler des dépenses prodigieuses que messieurs les associés ont fait autrefois ; mais laissons tout ce que nous pourions dire sur ce sujet, et disons que M. de Maison-Neufve faisant le trajet pour cette sainte entreprise, laissa le commandement au brave M. Close qui s'acquita de cet emploie pendant toute l'année au contentement d'un chacun, faisant voir à tous qu'il savoit et qu'il méritait de commander.

— *A continuer.*

UNE FAMILLE PARISIENNE.

I

Un soir d'hiver, rue de Provence, à Paris, un banquier, nommé S. Ehramberg, parcourait des yeux la longue liste d'invitations à un bal, adressées par lui récemment.

Cette liste comprenait tous les clients du banquier, sans compter de nombreux amis.

Par une hiérarchie toute naturelle dans la banque, les clients étaient en tête.

A chaque nom nouveau, M. Ehramberg murmurait avec un sourire de plus en plus accentué :

— Pauvre homme !

Parfois cette exclamation, habituellement empreinte de dédain et d'ironie, se mélangeait d'une sorte de regret.

Dressée par ordre alphabétique, la liste mentionna bientôt la désignation suivante :

" M. Le May, négociant en draps, rue de la Monnaie, à Paris."

— Pauvre homme ! dit le banquier. Et il a trois enfants, deux filles et un fils !... Bah ! ils danseront à mon bal.

M. Ehramberg, cependant, ne continua pas immédiatement sa lecture.

— Le May, pensa-t-il... Son père était l'ami du mien, son père a rendu des services au mien, et, ces choses-là, quand on est sensible....

Une demie sonna à la pendule.

— L'heure du ballet ! se dit le banquier en se levant.

Il allait se faire conduire en toute hâte à l'Opéra, mais il s'aperçut qu'il se trompait et que l'heure du ballet n'était pas encore venue.

Rendu en attendant à son loisir, sa préoccupation au sujet de la famille Le May le reprit.

— Eh bien, quoi ? ajouta-t-il mentalement avec une violence contenue. Dans ce monde il faut être enclume ou marteau. Malheur aux vaincus ! Mort aux faibles ! Jamais je ne me résoudrai à courber la tête sous l'aplatissement des coups du sort. Je suis le marteau, moi, le retentissant marteau de fer qui frappe et que rien n'entame.

Il reprit sa lecture.

Après les clients vinrent les amis.

Ils étaient, eux, pêle-mêle, sans ordre alphabétique.

Un des premiers noms qui se présenta sur la liste fut celui du prince Rodolphe Frederici, de Naples.

— Pauvre jeune homme ! murmura le banquier machinalement.

Puis il songea que le compte du prince avec la maison de banque se balançait par une légère différence en faveur de celle-ci.

— J'ai tort de dire : pauvre jeune homme ! pensa M. Ehramberg, car le prince Frederici me redoit quelque chose, une bagatelle. C'est moi qui, vis-à-vis de lui, suis le pauvre homme.

Un domestique entra.

— Je n'ai pas sonné, dit le banquier, et, ajouta-t-il en voyant une carte entre les mains du serviteur, je ne reçois pas maintenant.

Le valet de chambre s'inclina et fit mine de se retirer.

— Voyons ! dit le banquier en lui prenant la carte.

Et, dès qu'il y eut jeté les yeux :

— Julian ! dit-il ; M. Julian, l'organisateur du concert.... Qu'il entre.

M. Julian fut introduit.

C'était un petit homme d'une physionomie fine et réjouie qui, sur ses cartes de visites, s'intitulait agent dramatique. Agent, il l'était peut-être, mais à coup sûr il n'avait rien de dramatique ni dans sa tournure ni dans ses fonctions.

— Bonsoir, Julian, dit le banquier avec une familiarité bienveillante et peu hautaine tout à la fois. Vous avez reçu mon mot. J'entends que vous vous surpassiez et que mon concert....

— Fasse du bruit ! interrompit spirituellement M. Julian.

Et il tendit un projet de programme au banquier.

Celui-ci ne regarda que l'addition.

— Dix-huit mille francs, dit-il ; c'est insuffisant. Vous vous

êtes maintenu dans le tarif de mes concerts précédents, mais, cette fois, je veux au moins pour trois mille francs de musique.

— Une opération nouvelle à lancer ? demanda finement M. Julian. Des actionnaires à éblouir, à... passez-moi l'expression... à étourdir ?

— Ce que vous avez déjà n'est pas mal, continua M. Ehramberg en lisant le programme. Des noms illustres...les cantatrices les plus à la mode... mais vous ne sortez pas des artistes à deux mille francs la séance. Trouvez-moi donc quelque chose de moins commun, d'innattendu... un oiseau rare qu'on aura payé dix ou quinze mille francs au vu et au su de tout le monde.

— C'est difficile, répliqua M. Julian. Le cours des artistes ressemble au cours de la Bourse. Vous voudriez..... Ah ! j'ai saisi très-bien votre idée. Vous voudriez, par exemple, que Rossini vint chez vous tenir le piano ou faire entendre une messe inédite. Mais malheureusement pour lui et pour nous...

— Quelque surprise dans ce genre, Julian.

— Oui, mais ne comptez pas sur celle-là. Enfin, je ferai de mon mieux... jusqu'à concurrence de trente mille francs.

— Voulez-vous de l'argent, Julian ?

L'agent dramatique ne put s'empêcher d'hésiter, car il ne détestait pas le vil métal. Mais la considération dont jouissait le banquier arrêta bien vite cette hésitation toute instinctive.

— D'avance ! s'écria M. Julian avec chaleur. Ah ! monsieur, je ne prends cette précaution qu'avec les millionnaires de passage à Paris et sans surface. Mais avec vous !... N'insistez pas, je vous prie. Je vous présenterai ma note le soir même, comme de coutume.

— Le soir, du bal ? Non, répondit tranquillement M. Ehramberg. J'aurai trop de devoirs à remplir pour pouvoir m'occuper de vos notes... de musique ou autres.

Puis, voyant M. Julian un peu contrarié de cette dérogation à l'usage, il ajouta :

— Le lendemain, mon cher, le lendemain... comme les autres fournisseurs.

Cette impertinence qui assimilait l'agent à un pâtissier et les morceaux de musique à des rafraîchissements, produisit le meilleur effet. M. Julian ne fit aucune objection et s'inclina avec un surcroît d'estime et de respect pour une opulence qui se manifestait si clairement.

— Soyez tranquille, monsieur, ajouta-t-il en prenant congé. Le concert qui précédera votre bal défiera la critique. Tout Paris...

— Oh ! vous avez raison, mon cher, interrompit le banquier. Tout Paris, j'en suis certain, parlera de ma petite fête.

Peu de temps après le départ de l'agent dramatique, un jeune homme entra.

C'était Edouard Ehramberg, le fils du banquier.

— Je ne vous dérange pas, mon père ? demanda-t-il avec une sorte de timidité.

Et, malgré la réponse négative qui lui fut faite, le jeune homme resta debout.

Il avait vingt-deux ans. Il était de taille moyenne, et son visage, sans annoncer une intelligence hors ligne, charmait par un évident et modeste désir de plaire, par la révélation de toutes les qualités les plus sympathiques de la jeunesse : la simplicité, la bonté, la droiture, la candeur souriante.

Ces qualités pouvaient étonner chez Edouard, car le milieu dans lequel il vivait n'était pas favorable à leur épanouissement. Elles étaient sans doute natives ; elles provenaient de la mère d'Edouard, blonde et excellente Allemande que sa richesse avait désignée au choix de M. Ehramberg, et qui, transplantée à Paris, s'était éteinte jeune sans trahir le secret des chagrins sous lesquels elle succomba lentement.

M. Ehramberg n'avait pas su rendre heureuse et conserver à la vie cette âme douce et pure, dont il n'apprécia jamais la haute et exquise valeur. Par les mêmes motifs, il appréciait peu Edouard, qui la rappelait à la pensée et aux yeux, qui semblait la faire revivre et la continuer.

Le banquier, en effet, était tout l'opposé de ce qu'avait été sa femme et de ce qu'était son fils.

Ses moyens de séduction, à lui, étaient plus prompts, plus audacieux, plus décisifs, mais, en revanche, ne supportaient pas un examen attentif, et amenaient parfois des réactions écrasantes. Ecrasantes pour tout autre que lui qui s'en consolait bien vite en se disant que les hommes supérieurs ont tous des ennemis. Il possédait d'ailleurs ces dehors brillants qui imposent à la foule. Il n'hésitait jamais, il n'était jamais embarrassé, il paraissait toujours sûr et maître de lui. Persuadé qu'il faut mépriser l'humanité pour la dominer, il la méprisait souverainement, sans s'apercevoir qu'il en faisait lui-même partie. D'après une telle doctrine, il se croyait tout permis. Pour lui, le bien et le mal n'existaient pas. Au moment où l'on s'apprêtait à le juger, il relevait plus orgueilleusement la tête et jetait de la poudre aux yeux, de la poudre d'or. Il bravait ses juges, non en se disculpant, mais en se montrant inattaquable, entouré, en faisant mouvoir tout un cortége d'hommes retenus à lui par les plus bas instincts, ou enchaînés par une solidarité de principes, et qui le soutenaient quand même, le prônaient.

Un tel système réussit souvent, on ne peut le nier ; mais quelquefois il mène loin.

Le contraste entre le banquier et son fils n'était pas moindre au physique qu'au moral.

M. Ehramberg était grand, robuste, solidement bâti. En réduisant les luttes de la vie à des proportions toutes matérielles, il était irréprochable comme athlète. Il avait même fortement empreinte sur ses traits et dans toute sa personne cette expression de bestialité plus ou moins raffinée pour laquelle les plus grands crimes, en cas de succès, ne sont pas des crimes.

— Mon père, dit Edouard sans chercher à dissimuler un seul instant la raison de sa présence, sur votre liste d'invitations, vous n'avez pas oublié la famille Le May ?

M. Ehramberg se mit à rire.

" Son fils, pensait-il, ne lui causait pas d'habitude assez de chagrins, son fils n'avait pas de dettes, ne s'était encore signalé par aucun scandale ; bref, ne faisait point parler de lui. Mais tout s'expliquait, se justifiait : Edouard était amoureux. "

— La famille Le May n'est point oubliée, répliqua M. Ehramberg. Puis, regardant finement son fils comme pour l'interroger :

— La belle Herminie viendra certainement, ajouta-t-il.

Edouard ne répondit pas d'abord.

Avec une très-grande rapidité de conception, M. Ehramberg échafauda en un instant toute une combinaison savamment compliquée.

— Herminie, pensa-t-il, la belle Herminie... Elle me plairait beaucoup pour mon fils. Belle comme la beauté, spirituelle comme l'esprit, charmante, adorable, bonne musicienne... J'y songe, j'aurais dû l'engager à chanter à mon concert ; c'eût été l'élément piquant, imprévu. Bah ! il y a des gens payés pour ça. Le père est un assez bon bourgeois, un négociant de la vieille roche, pétri de préjugés.

Le banquier fronça le sourcil.

— Pétri de préjugés ! s'écria-t-il mentalement. Si le mariage se fait, je serai obligé de retarder ma petite fête, ou d'en donner deux. Diable ! le temps presse. Je ne serais pas fâché d'arranger ce mariage avant de faire danser mes clients.

Puis, s'adressant brusquement à son fils :

— Tu aimes Herminie, lui dit-il, tu veux l'épouser. Je t'en félicite. C'est une nature d'élite, une femme qui fera parler d'elle.

Edouard fit un geste de dénégation.

— Puisque vous me questionnez, mon père, répondit-il, je vais vous dire toute la vérité. J'admire beaucoup mademoiselle Her-

minie Le May, j'espère qu'elle viendra aussi à notre bal, mais celle que je désirerais le plus particulièrement y voir, c'est... sa sœur.

— Antoinette ?

— Oui, mon père.

— Antoinette ! une petite Cendrillon !

Soit pour ne pas soumettre sa préférence à une discussion, soit pour ne pas laisser s'affirmer davantage la désapprobation que son père venait déjà de manifester, Edouard ne répliqua pas.

Quant à M. Ehramberg, une telle alliance ne l'intéressait plus et ne méritait pas qu'il apportât la moindre modification à ses projets. Au contraire, ces projets-là seraient les bienvenus s'ils empêchaient Edouard d'épouser une Cendrillon.

— Tu seras satisfait, j'imagine, reprit froidement le banquier. Mademoiselle Antoinette ne manquera pas de venir à mon bal... pour accompagner sa sœur.

Edouard allait sortir.

M. Ehramberg le retint près de lui.

— Assieds-toi, lui dit-il. Depuis longtemps je souhaite d'avoir une longue et sérieuse conversation avec toi.

Toutefois, il garda un instant le silence.

Son assurance accoutumée parut l'abandonner.

— Mon fils, di-il enfin, tu es trop jeune pour avoir sondé le pour et le contre de l'époque actuelle. Prenons-la comme elle est, veux-tu ? C'est le seul moyen de ne pas avoir de déceptions. L'argent est tout, de nos jours. La morale elle-même, en présence de cette éclatante vérité, a été contrainte de s'assouplir, de s'inoculer une élasticité plus en rapport avec les idées modernes. Avec de l'argent, on trouve une patrie hospitalière n'importe où, on se crée dans les plus belles contrées du monde une indépendance princière. La vraie sagesse est donc d'être riche afin de jouir pleinement du grand bienfait de l'existence. Tu es de mon avis, n'est-ce pas ? Ces choses-là n'ont pas besoin d'être prouvées. Elles sont inscrites en caractères ineffaçables dans tous les cerveaux bien organisés, je dirai plus, dans toutes les consciences ; car ne pas connaître la vie, rester à la porte du spectacle faute de ne pouvoir payer sa place, c'est le fait d'un sot, et tu n'en es pas un. Je voulais donc te dire... Laissons là les banalités.... Je voulais te dire que, quoi qu'il arrive... quoi qu'il arrive, entends-tu bien ? je ne t'exposerai jamais à la triste nécessité de manquer d'argeut.

— Je ne vous en demande pas, mon père, répondit Edouard pendant une pause que fit le banquier.

— Il est des circonstances. continua celui-ci, où, tout en se rendant sévèrement compte de ses actions, on doit savoir pactiser...

Une demie sonna de nouveau à la pendule.

— L'heure du ballet ! murmura le banquier.

Cette fois il ne se trompait pas.

— Nous reprendrons cet entretien, dit-il. Oublie, crois-moi, ta Cendrillon. Tu épouseras quelque Italienne aux yeux de velours, quelque Américaine richissime. Nous recauserons... Je trouverai bien un moment pour causer avec toi. Je... je ne te laisserai jamais manquer d'argent.

Il s'éloigna rapidement.

De ce discours, Edouard ne demeura frappé que de ce qui concernait son mariage.

— Une étrangère ! pensa-t-il tandis que roulait dans la cour la voiture qui apportait le banquier. Pourquoi une étrangère ? Je préfère une Française, moi, une belle et bonne Française... et cette Française... c'est Antoinette.

II

Le jour même où cette conversation avait lieu chez le banquier Ehramberg, le prince Rodolphe Frederici dînait chez M. Le May.

Dès son arrivée à Paris, où il se proposait de passer l'hiver, le prince Rodolphe avait fait une visite à Etienne Le May, qui le présenta à son père et à ses sœurs.

Les deux jeunes gens s'étaient connus en Italie, où le fils du négociant avait fait un voyage.

A la suite de cette première visite, M. Le May montra à son fils quelques lettres soigneusement conservées, et lui dit :

— D'après ta correspondance, tu as dîné, à Naples, trois fois chez le prince Frederici, sauf erreur ou omission. Crois-tu que ce chiffre soit exact ?

— Trois ou quatre fois, répondit Etienne.

— Mettons quatre fois, continua M. Le May. En conséquence, nous ferons quatre invitations au prince, de ta part et de la mienne, pendant son séjour à Paris. Tu le verras en outre particulièrement autant que cela te fera plaisir.

De prime abord, cette façon de traiter les relations sociales par doit et avoir pouvait sembler mesquine.

Certes, il est bon de tenir compte des politesses reçues, mais un dîner accepté n'est pas, en résumé, une dette à échéance fixe ou flottante.

Cependant Étienne Le May, qui connaissait très-bien son père,

ne lui demanda pas d'explication et ne le soupçonna point d'envisager la question sous un côté aussi étroit.

En cette occasion, derrière la stricte probité du négociant soucieux d'acquiter une dette même insignifiante, apparaissait la volonté formelle du père de famille peu désireux d'attirer un brillant jeune homme dans une maison où les éléments mondains n'entraient qu'avec une certaine mesure.

Ce trait était caractéristique.

Ainsi que le disait le banquier Ehramberg, M. Le May était un commerçant de la vieille roche.

Ce n'est pas lui qui eût inventé cette fameuse annonce : " Enfin, nous avons fait faillite, et nous pouvons livrer nos marchandises au public avec un rabais considérable, sans précédent ! "

Ses gains, à lui, étaient légitimes, honorables.

Il n'allait pas chercher les billets de banque dans la boue.

Veuf depuis quelques années, très-tendre de cœur sous des apparences sévères et simples, se préparant déjà, quoiqu'il n'eût que cinquante-six ans, à rendre compte à Dieu d'une existence que le sentiment du devoir avait toujours guidée, il trouvait son bonheur en lui et autour de lui, le travail et ses enfants bornaient son horizon.

Au physique, il n'avait rien d'extraordinaire, rien de saillant.

C'était un de ces hommes dont on ne dit rien.

Cependant son aspect, comme celui de tous les honnêtes gens, inspirait une sorte de bien-être, de quiétude.

Il n'y avait en lui rien de discordant.

Les traits réguliers de son visage et l'ensemble de toute sa personne se distinguaient par une harmonie juste, soutenue. La franchise, le courage, la sérénité, la fermeté exempte de démonstrations mais inébranlable, rayonnaient sobrement sur la physionomie, dans le geste, dans la démarche.

De petite taille, légèrement voûté par l'habitude du labeur, sans maigreur comme sans embonpoint, sans recherche ni négligence dans sa mise, il avait pourtant une remarquable et naturelle dignité de maintien, et lorsqu'un étranger entrait pour la première fois dans ses magasins, dans ses bureaux, sans hésiter, cet étranger allait droit à lui en se disant : C'est là le chef, c'est là le maître.

Bien plus vite encore, lorsqu'on le voyait au milieu de ses enfants, chacun se disait : C'est là le père.

Père, en effet, fier et heureux père ! Père par le cœur, par les entrailles, par les plus fortes et les plus délicates sensations du cerveau.

De mœurs très-simples, d'existence très-retirée, M. Le May vivait

triplement, en s'identifiant à ses enfants, étendait ses vues vers les perspectives les plus splendides et les plus riantes.

Ils représentaient à ses yeux l'avenir, un avenir à la fois magnifique et doux, souveraine récompense de ses vieux jours, consolation suprême lorsque l'heure viendrait pour lui de s'éteindre en le contemplant.

—J'ai un reproche à vous adresser, monsieur, dit en riant le jeune prince Italien à M. Le May après avoir passé de la salle à manger au salon. Vous faites, pour moi indigne, bien des cérémonies. Vous ne me traitez pas comme un ami... de votre fils.

—Prince, répondit M. Le May qui, d'une très-ancienne et très-pure bourgeoisie, n'éprouvait aucune répugnance à marquer les rangs très-distinctement, je sais ce que je dois à un Frederici qui me fait l'honneur de visiter ma maison.

La jeune et charmante Antoinette vint offrir une tasse de café au prince Rodolphe. Il la regarda en la remerciant. Puis ses yeux se tournèrent vers sa sœur aînée, vers la belle Herminie qui, en ce moment, causait avec son frère et s'assurait que lui et son ami resteraient là toute la soirée.

" Trop d'honneur, pensa le prince, trop de façons, hélas ! Je préfèrerais que cet excellent homme me dit : Venez quelquefois à l'heure du dîner ; votre couvert sera toujours mis."

Mais telle n'était point l'intention de M. Le May. Le dîner était le troisième auquel l'ami d'Etienne avait été convié. Il y était seul d'étranger à la famille, afin de lui faire comprendre que cette politesse lui était toute personnelle, et, chaque fois, l'hospitalité déployée avait été somptueuse, signe indiquant qu'elle devait être rare et réglée.

L'Italie par ses principaux aspects, est chrétienne, artiste, guerrière et commerçante. Le prince Frederici était surtout de son pays par ces deux premières qualités. Aussi l'estime qu'il professait pour M. Le May était plutôt raisonnée qu'instinctive. Il ressentait au contraire une très-réelle sympathie pour Etienne Le May, dont l'esprit, comme le sien, paraissait ouvert à tous les arts ainsi qu'à toutes les sciences, et une très-vive admiration pour mademoiselle Herminie, dont la beauté resplendissait comme une chaude et perpétuelle lumière, dont la voix étendue et déjà savante était une source intarrissable d'enchantements purs et exquis.

Aux yeux du prince Rodolphe, mademoiselle Antoinette, bien que charmante, ne comptait pas encore, ne devait peut-être jamais compter. Elle était certainement comme son père digne de tous les respects et de tous les éloges, mais elle ne s'élevait pas jusqu'à cette sphère brillante et choisie vers laquelle les âmes d'Étienne et

d'Herminie montaient à grands coups d'aile, et où le prince Rodolphe se plaçait volontiers.

Après une heure de conversation générale, mademoiselle Antoinette s'approcha de sa sœur et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Oh ! non, non, répondit rapidement celle-ci. Pas ce soir !

— Pourquoi ?

D'un coup d'œil, mademoiselle Herminie désigna le prince.

— Qu'est-ce que cela fait ? continua Antoinette à voix basse. Le prince adore la musique.

— Précisément, ma sœur, je craindrais...

— Eh bien, chante pour mon frère, qui nous consacre sa soirée, pour moi... Et la jeune fille ajouta d'un ton où vibrait une tendresse infinie :

— Pour mon père !

— Il ne me l'a pas demandé, répliqua Herminie.

M. Le May, en effet, avait l'habitude d'écouter sa bien-aimée cantatrice tous les jours après le dîner, de sept à huit heures, et, pour mieux marquer le prix qu'il attachait à ce déclassement, il exprimait chaque fois son désir et priait sa fille de se faire entendre. Après quoi, il allait travailler jusqu'à dix heures.

Ce soir-là, il fit deux dérogations à l'usage : ne voulant probablement pas faire parade du talent de sa fille, il ne l'engagea pas à se mettre au piano, sans cependant le lui avoir défendu d'avance ; en outre, bien que le moment accoutumé de se retirer fût venu pour lui, il ne l'avait pas fait afin de demeurer en compagnie de ses enfants et du prince Frederici.

Celui-ci se mêla bientôt au léger débat des deux sœurs et dont quelques mots parvinrent jusqu'à lui.

— Vous refusez, mademoiselle ! dit-il. Vous allez priver, à cause de moi, votre chère famille de son plaisir, de son bonheur de prédilection ! Oh ! alors, je m'en vais.

Et, avec cette pantomine si vive et si expressive des Italiens, il fit mine de chercher son chapeau tout en serrant la main d'Étienne.

— Adieu, reprit-il, adieu ! Je suis de trop.

Étienne lui mit familièrement la main sur l'épaule et le fit asseoir.

Puis, s'adressant à M. Le May :

— Mon père, lui dit-il, voulez-vous me prêter, pour un instant, votre autorité paternelle ?

— Accordé ! répondit M. Le May avec un bienveillant sourire.

Étienne vint vers sa sœur.

— Mademoiselle, je suis le père, dit il en empruntant à son am

sa manière de doubler l'effet des paroles par l'accentuation et le geste. Chantez, je vous l'ordonne !

— Oh ! que tu imites mal ! répliqua mademoiselle Herminie en riant. Mon père ne dit jamais : Je veux ! il dit : Je t'en prie !

— De même qu'un roi dit : Je désire, tandis que ses ministres disent : Obéissez ! répliqua Etienne, qui, en sa qualité d'avocat, voulut avoir le dernier mot.

Sa sœur ne jugea pas à propos de se faire prier davantage.

Elle se mit au piano et chanta, en s'accompagnant elle-même.

Le prince Frederici avait l'aisance d'un homme du monde qui calcule ses moindres gestes et ses moindres paroles, sans cesser un seul instant de parler ou d'agir avec le naturel le plus parfait. Il fit quelques pas dans le salon comme au hasard, et, s'arrêtant brusquement aux premières notes qui lui commandaient d'écouter, s'assit sur un fauteuil, un peu dans l'ombre, derrière mademoiselle Le May en ayant l'air de rester tout simplement où il était au moment où elle commença à préluder.

En réalité, cette place était on ne peut mieux choisie pour admirer discrètement la jeune fille, pour suivre tous ses mouvements et saisir son inspiration à la source même, sans la gêner en rien par cette attention soutenue.

Assise sur un tabouret un peu haut, et dans cette posture qui n'est favorable qu'à la beauté accomplie, parce qu'elle met en lumière la personne toute entière, Herminie, malgré ses vêtements modernes, ressemblait à une de ces vivantes statues grecques qu'anime une des muses. Sa robe de soie claire, d'un ton doux et mat, sans reflets trop vifs, retombait à ses pieds comme une molle draperie, et conservait au buste, aux bras, à la tête, toute leur valeur. Cette jeune tête apparaissait, toute rayonnante d'éclat, sur un col et des épaules d'un modelé irréprochable. Nature puissante, exhubérante, expansive des plus riches dons et des plus brillantes facultés, la fille du négociant conquérait l'admiration à première vue. Mais cette admiration croissait, grandissait, ne connaissait plus de limites, lorsque l'harmonie des sons venait se joindre à tant d'harmonie de formes, lorsque la musique communiquait sa flamme à cette belle jeune fille qui, alors, semblait parler sa langue naturelle.

Quand ce fut fini, Antoinette, par un élan spontané, courut à sa sœur et l'embrassa avec effusion.

— Merci, ma fille, dit M. Le May.

Quoique d'un caractère un peu moqueur, Etienne lui-même fut ému.

— Et je parle, moi ! Et je suis destiné à parler ! dit-il en essayant,

par un travers assez habituel à la jeunesse, de réagir contre son émotion. Des discours, quel triste lot ! Il vaut bien mieux chanter. J'ignore totalement ce que tu as dit, Herminie, toi aussi, sans doute ; mais c'est sublime.

Le prince Frederici garda le silence.

Tout à l'heure encore cependant, il venait de prouver à quel point il était causeur agréable, intéressant. Dans un cercle d'hommes, et même dans un cercle de femmes, nul ne racontait mieux que lui. Il possédait un tact sûr et prompt, rare divination instinctive et raffinée par la constante fréquentation du monde. Il savait suivre dans les yeux, dans les attitudes, les impressions qu'il faisait naître, appuyer et s'étendre quand il était certain de plaire, tourner court et franchir d'un bond les passages dangereux quand d'imperceptibles indices l'avertissaient qu'il n'était plus à l'unisson des sentiments ou des idées de ceux qui l'écoutaient. De plus, nul ne connaissait plus à fond l'art si difficile de la louange. Ses éloges paraissaient involontaires, arrachés à l'évidence même. On ne pouvait s'en défier, les repousser, car le plaisir qu'ils faisaient affirmait leur sincérité. Ils étaient d'autant plus flatteurs que le prince avait l'air de dissimuler son approbation, et, de peur de blesser la modestie des gens, les louait comme malgré lui.

Un peu inquiète devant ce juge qui se taisait, Herminie lui jeta un coup d'œil à la dérobée.

Si rapide qu'eut été ce regard, il se croisa avec celui du jeune prince.

— Encore, murmura-t-il... Oh ! chantez encore !

Et son accent était voilé, pénétrant.

On eût dit que ce jeune homme s'adressait à un cortège d'anges, en les suppliant de continuer un beau rêve interrompu.

Un subit incarnat monta au visage de mademoiselle Herminie. Une joie vive, franche, brilla sur ses traits.

— Monsieur, dit-elle sans trop songer à la cacher, j'ai chanté pour mon père jusqu'à présent ; mais je dois aussi chanter un peu pour vous, puisque vous aimez la musique et puisque vous êtes hôte. Quels sont les morceaux que vous préférez ?

— Ceux que vous interprétez si bien, mademoiselle, répondit le jeune prince.

Mademoiselle Herminie hésita. La première louange qu'elle venait de recevoir avait été moins directe, plus délicate peut-être. Celle-ci la troubla comme un breuvage auquel on est point accoutumé.

Elle vint vers son père et lui dit tout bas :

— Faut-il ?

— Tu ne chantes ordinairement que pour moi, répondit M. Le May à voix basse. Je vais être jaloux, sais-tu ?

La jeune fille embrassa son père, revint au piano et le ferma. Puis elle alla s'asseoir près d'une table où Antoinette brodait et se mit aussi à travailler.

Le prince Frederici se leva.

— Oh ! la musique ! s'écria-t il avec un enthousiasme qui débordait... Il y a des moments où je voudrais être né simple lazzarone, à la condition d'avoir en moi cet instrument divin qui passionne les foules et ravit d'une perpétuelle ivresse l'être privilégié chez lequel il vibre !

— Lazzarone, cher prince ! répliqua M. Le May un peu étonné. Puis, il ajouta en souriant :

— Dites, dites ! c'est entre nous. Monsieur votre père ne vous entend pas.

— Mon père me ressemble, répondit le jeune homme. Il adore le beau, sous quelque manifestation que les arts le représentent. L'art rapproche de Dieu, le fait comprendre et aimer. La vue d'un bon tableau, l'audition d'un chef-d'œuvre de mélodie, élèvent l'âme jusqu'au ciel. La nature elle-même est artiste plus encore que logique dans toutes ses créations, artiste autant que savante ; c'est là ce qui lui communique un charme si victorieux, accessible aux plus grands esprits comme aux plus humbles créatures.

Le prince Frederici venait d'écouter, avec une attention passionnée, mademoiselle Herminie. Il avait eu l'espérance de l'entendre de nouveau longtemps, et cet espoir brusquement déçu, cruellement refoulé, laissait subsister en lui une vivante image des plaisirs dont on le privait, image qu'il reproduisait maintenant avec une sorte d'exaltation involontaire avant qu'elle s'éteignit.

Entraîné par ce goût si prononcé pour la musique, auquel on enlevait une satisfaction immédiate et qui s'en consolait tant bien que mal, le prince en arriva à dire qu'il avait parcouru le monde entier et exploré tous les sommets, que le secret des âmes les plus hautes et les plus fières lui était connu et que jamais il n'avait rencontré, même dans les plus chaudes ivresses des souverains acclamés par leurs peuples, une sensation pareille à celle qu'éprouve le grand artiste, le roi de la scène, au moment où il tient suspendu à ses lèvres le cœur palpitant d'une foule, au moment où l'irrésistible explosion des applaudissements unit dans un même transport chanteur et spectateurs.

(*A continuer.*)

OUTAOUAIS

ETYMOLOGIE DU MOT

Les Outaouais furent longtemps appelés *Algonquins Supérieurs*, comme toutes les tribus de la grande famille algonquine qui séjournaient en haut du fleuve ; puis ils furent connus ensuite sous ce titre comme peuplade distincte. Ils ont laissé leur nom à la magnifique rivière dont ils se prétendaient possesseurs et qui fut d'abord dénommée *Rivière des Algonquins* et *Rivière des Prairies.*

Outre quelques comtés et villes des Etats-Unis qui portent le nom de cette antique tribu, la capitale du Canada se l'appropria, en 1854, avec la sanction législative.

Il sera peut-être opportun de rechercher la signification de ce nom sauvage appliqué à plusieurs localités et qu'on emploie si fréquemment.

On peut s'attendre à l'exposé d'opinions bien divergentes, ce qui arrive assez habituellement lorsqu'on veut remonter à la source d'où dérive un mot indien ; qu'on se rappelle seulement les longues dissertations de certains historiens pour expliquer l'origine du nom de Québec...

J'avoue mon inhabileté à sonder le mystère étymologique qui semble enveloppé sous le nom Outaouais ; je me bornerai à assembler les interprétations diverses des indianologues sur un mot qui a subi tant de variantes [1], et le lecteur jugera quelle est la plus acceptable.

1 Voici ces variantes d'après M. E. B. O'Callaghan qui les a réunies dans son grand index à sa volumineuse : *Colonial History of the State of New-York* :- "Ottawas, Otawas, Otaous, Otawaus, Ottawacks, Ottawais, Ottawawes, Otta, wawas, Ottawaes, Ottowais, Ottawauways. Ottowawaes, Ottowawas, Ottowaways, Ottowawees. Ottowawes, Ottaways. Ottawose, Outaouacks, Outaouacs, Outaoues' Outaouais, Outaouaks, Outaouax, Outariwas, Outawacs, Outawas, Utawawas. "i

Les Outaouais étaient *ab avo* connus sous le nom de *nation des cheveux relevés.*

Champlain mentionne cette peuplade pour la première fois dans ses *Voyages.*

En 1615, il visitait les contrées de l'Ouest avec le P. LeCaron. Descendant la rivière des Français, il arriva sur les bords du Lac Huron, qu'il nomme mer douce. Près de l'embouchure de cette rivière, il rencontra un gros parti d'Outaouais avec qui il fit amitié. Ils étaient occupés à cueillir et à faire sècher des bluets pour leurs provisions d'hiver.

Voici les propres paroles de Champlain :

" Nous fîmes rencontre de trois cents hommes d'une nation que nous nommâmes les *cheveux relevés*, pour les avoir fort relevés et agencés et mieux peignés que nos courtisans, et il n'y a nulle comparaison, quelques fers et façons qu'ils y puissent apporter, ce qui semble leur donner une belle apparence.....

" Ils se peignent le visage de diverses couleurs, ayant les narines percées et *les oreilles bordées de patenôtres* [1]."

Le P. Gabriel Sagard en parle ainsi dans son *Grand voyage au Pays des Hurons*, publié en 1632 :

" Nous allâmes cabaner en un village d'Andatahouats, que nous disons *Cheveux relevés*, ou *Poils relevés*, qui étaient venus se poser proche de la mer Douce, à dessein de traiter avec les Hurons et autres qui retournaient de la traite de Kébec, et fûmes deux jours à traiter et négotier avec eux. Ces sauvages sont une certaine nation qui portent leurs cheveux relevés sur le front, plus droits que les perruques des Dames, et les font tenir ainsi droits par le moyen d'un fer, ou d'une hache chaude, ce qui n'est point autrement de mauvaise grâce, ou bien de ce que les hommes ne couvrent point leurs parties naturelles, sans honte ni vergogne. "

L'extrait suivant de la *Relation des Jésuites*, pour 1654, corrobore ce que nous disent Champlain et Sagard ;

" Ondataouat, de langue algonquine que nous nommons *cheveax relevés*, à cause que leur chevelure ne descend point en bas, mais qu'ils font dresser leurs cheveux, comme une crête qui porte en haut. "

Ducreux, dans une carte de la Nouvelle-France insérée dans son *Historia Canadensis*, publiée en 1660, appelle l'Ile Manitouline, résidence primitive et actuelle des Outaouais, l'ile de la nation des *cheveux relevés* (*natio surrectorii capillorum*).

1 Voyages, etc , t I. p. 224.

Plusieurs historiens s'accordent sur ce nom d'abord donné aux Outaouais : Ferland [1], Parkman [2], Girman Shea et autres.

Diverses peuplades en outre tirent leur nom de la manière plus ou moins bizarre avec laquelle ils arrangeaient leurs cheveux.

M. Belcourt, savant missionnaire dans l'ouest, savait à fond, entre autres langues, celle des Chippewais, qui est parmi les sauvages du nord de l'Amérique, ce qu'est la langue française dans les cours de l'Europe. Cette dernière ne diffère que très-peu du dialecte Outaouais.

Voici ce que comporte une note qu'il a apposée, à la page 128, du premier volume, du *Cours d'Histoire*, etc., de Ferland :

" Le nom Ottawa (Outawak, *ceux qui ont des oreilles*) donné à une des grandes nations algonquines, vient de la pratique encore suivie en certains lieux, de se fendre l'oreille depuis le haut jusqu'au bas, et d'y insérer des bandes de peau ou d'étoffe ; *cette opération rendait les oreilles très-grandes.*"

M. A. Vail [3], dit que ce curieux usage était général :

" La généralité des Indiens de l'Amérique du Nord, à l'instar de ceux du Pérou et du Brésil, se coupaient une portion du contour de l'oreille ; à cette partie ainsi détachée, *ils attachaient divers ornements ou autres objets de poids qui l'allongeaient nécessairement et la faisaient pendre souvent jusqu'aux épaules.* " [4]

Les *Annales de la Propagation de la foi*, qui renferment plusieurs rapports de missionnaires chez les Outaouais, au lieu d'appeler ces derniers *Longues oreilles*, d'après la coutume en question, les nomment *Courtes oreilles*. Serait-ce par ironie ?

Pourtant ces missionnaires disent que c'est le nom français de ces sauvages dont ils entendent bien la langue.

1 *Cours d'histoire du Canada*, t. I, pp. 92 et 173.

2 *Pioneers of the France in the new world*, p. 347.

3 *Notice sur les Indiens*, p. 135.

4 Cette coutume était observée parmi les sauvages du Mississippi au temps du voyage de LaSalle. Le neveu de ce dernier, écrivain de marine à Toulon, et qui avait fait partie des expéditions de son oncle, disait dans un mémoire présenté au gouvernement : " Le commerce sera considérable en toutes sortes de belles pelleteries et en peaux de bœuf qui sont en grand nombre dans ce pays où ils vont à dix et quinze mille par bande. Les Sauvages que nous avons vus au bas de la rivière du Mississipi étaient parés la plupart de très-belles perles et *plusieurs morceaux d'or et d'argent étaient attachés à leurs oreilles* : ce qui nous a fait préjuger qu'ils avaient des mines dans leur pays. "

Dans l'état du Wisconsin, il y a un lac qu'on appelle " Lac Courte-oreille."

M. Alfred Brunson, dans un article : " *Wisconsin's Geographical names* ", explique ainsi la cause de cette dénomination :

" On dit que lorsque les Français visitèrent ce lac appelé *Ottawa*, une bande d'Ottawas qui occupaient ses rives se *coupaient les bouts de leurs oreilles, les mettant ainsi courtes ;* desquelles ces Indiens, leur lac et la rivière qui en sort jusqu'à la rivière Chippewa, reçurent ce singulier nom." [1]

Dans un vocabulaire de noms sauvages, M. McKenny, qui a écrit avec beaucoup de savoir sur les Sauvages au milieu desquels il a vécu, assure que dans la langue Chippewaise : *Otawug*, signifie oreille. M. Francis Leiber, un indianologue cité par Schoolcraft, [2] assigne à ce mot la même dérivation.

Mgr. Laflèche donne aussi une traduction équivalente de ce nom. [3]

L'historien américain Bancroft, donne une origine encore toute différente :

" Les Ottawas, Algonquins fugitifs du bassin de la magnifique rivière, dont le nom rappelle leur souvenir, se refugièrent près de la baie de Saguinaw et prirent possession de tout le nord de la péninsule comme d'un pays abandonné. *Ottawa n'était autre chose que le mot algonquin employé pour " trafiquants."* [4]

La plupart des auteurs américains ont adopté l'étymologie dont la paternité revient sans doute à Bancroft, notamment R. Smith, [5] James W. Taylor [6], et M. Copway [7], qui a écrit l'histoire de la nation Chippewaise dont il était capitaine.

D'un autre coté, je reçois deux lettres de missionnaires sur le sujet.

Le Rév. P. Zorn, apôtre de la tribu Outaouaise, à L'Arbre Croche, dans le Michigan, m'écrit en date du 16 novembre 1868 :....." Relativement aux *Courtes oreilles*, on m'informe que les Français appelèrent ainsi les Indiens (Ottawas), mais il ne saurait y avoir de différence entre nos oreilles et celles de ces peaux-rouges."

1 *Collections of the historical society of Wisconsin*, t. II, p. 114.

2 *History of the Indian tribes*, t. IV, p. 459.

3 *Missions du diocèse de Québec*, t. III, p. 103.

4 *History of the United States*, t. IV, pp. 245 et 247.

5 *History of Wisconsin*, t. I, p. 69.

6 *History of the Ohio*, p. 37.

7 *History of the Ojibu ag nation*, p. 22.

Le Rev. P. Hanipaux [1], Jésuite, dans un long rapport sur l'état actuel des Outaouais de l'Ile Manitouline, m'écrivait le 11 janvier dernier, de Wikwemikong : " Les Ottawas ne savent pas d'où vient leur nom, ni ce qu'il signifie. Ils pensent que ce nom fut donné à leurs ancêtres à cause de quelque place de ce nom qu'ils auraient habitée, ou bien peut-être que ce fut le nom de leur premier aïeul. Le nom de *Courtes Oreilles* leur aura peut-être été donné par quelque plaisanterie. Ce n'est pas la traduction du mot Ottawa."

Le lecteur comprendra qu'après des étymologies aussi discordantes et dûes à des hommes généralement familiers avec les langues sauvages, je m'abstienne de risquer une conclusion sur un point aussi obscur. Je commets la tâche à d'autres plus compétents sur la question.

JOSEPH TASSÉ.

1 En feuilletant les *Annales de la Propagation de la Foi* on trouvera plusieurs lettres de ce dévoué disciple de Loyola.

LES EDITS ET ORDONNANCES ROYAUX

ET LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE QUÉBEC

Le cadre que je m'étais tracé dans l'étude sur la profession religieuse en Bas-Canada, publiée l'année dernière dans ce receuil,[1] m'a forcé d'écarter les développements que plusieurs points incidents à mon sujet principal, pouvaient avantageusement recevoir. J'ai cru dans le temps que ce parti, tout en me forçant à mettre de côté plusieurs dissertations intéressantes, était cependant préférable, pour conserver l'attention du lecteur intacte et complète sur les différentes questions légales ou historiques qui se déroulaient sous sa vue. Cependant, j'ai toujours espéré pouvoir un jour revenir sur plusieurs de ces sujets, que je n'ai fait alors qu'esquisser, afin d'avoir l'occasion de les traiter au long et avec tous les détails qui peuvent leur donner de l'intérêt. Les circonstances ne m'ont pas permis jusqu'ici d'exécuter cette intention ; aujourd'hui seulement, après un intervalle de six mois, il m'est permis de reprendre cette étude et d'aborder l'une des questions que j'indiquais en énumérant les lois qui ont constitué et organisé la profession religieuse dans notre pays,[2] celle de la nécessité de l'enregistrement des édits et ordonnances royaux au Conseil Supérieur de Québec, pour leur donner force de loi dans le territoire qui formait alors la Nouvelle-France.

On s'étonnera peut-être de la persistance avec laquelle je m'atta-

1 Livraisons de juillet, aout, septembre et octobre.

2 P. 491.

che et je reviens sans cesse à ces vieilles questions qui, selon quelques-uns, n'ont plus aujourd'hui d'importance. Le Code Civil, qui a résolu tant de problèmes dans nos lois, devrait, suivant eux faire le sujet unique de tous les travaux, de toutes les recherches, et de toutes les études.

Je reconnais volontiers les immenses services que le Code rend tous les jours à notre jurisprudence. L'un de ces services ne sera jamais, sans doute, de diminuer le nombre des procès ; mais il sera peut-être d'en rendre la décision plus assurée, et de ramener notre jurisprudence sur des bases plus fermes et à des conditions moins incertaines. De plus, le Code n'ayant pas d'effet rétroactif, toutes les causes qui tirent leur origine d'actes ou de faits passés ou survenus avant sa promulgation, restent soumises à notre ancienne législation et doivent être décidées d'après ses principes. Or, souvent, il importe de déterminer quelle est notre ancienne législation et de dire si telle ordonnance ou tel édit, promulgué en France, doit avoir force de loi en Canada ; de là, il devient intéressant de rechercher si la formalité de l'enregistrement au Conseil Supérieur de Québec était absolument nécessaire pour mettre ces édits et ordonnance royaux en vigueur dans la Nouvelle-France. C'est la question que je veux ici traiter.

Il y a trois considérations qui ne permettent pas de douter un instant que les édits et ordonnances publiés par les rois de France n'acquéraient force de loi en Canada que par l'enregistrement au Conseil Supérieur de Québec.

La première, tirée de la nécessité de promulguer une loi pour la mettre en force.

La seconde, tirée de la similitude qui existait entre le Conseil Supérieur de Québec et les Cours Souveraines de France.

La troisième, tirée de la ressemblance parfaite qu'il y avait entre le même Conseil Supérieur et les Conseils Souverains établis aux Iles Françaises.

I

C'est un principe de législation universellement admis qu'une loi n'acquiert de vigueur qu'après promulgation suffisante, faite selon certaines formalités qui peuvent varier avec les pays, mais dont le but est le même partout, celui de faire connaître les lois aux sujets, attendu que ceux-ci ne pourraient être tenus d'obéir à une loi qu'ils ignoreraient. Or, en France, le seul mode de promulgation connu était la publication et l'enregistrement aux parle-

ments ou cours souveraines. "Les volontés de nos rois, dit Ferrière, [1] ne peuvent avoir leur exécution, qu'elles n'aient été présentées et publiées aux cours." Cette promulgation était absolument nécessaire et, d'après les principes du droit français, les édits n'avaient pas force de loi sans l'accomplissement préalable de cette formalité. "*It is a principle of the french law*, dit Lord Brougham, *that all* ordonnances *not registered are void. They only take effect from the date of the registration*." [2] Ce principe a été introduit en Canada avec la législation française. Du moment que la colonie a été constituée en province séparée, complètement indépendante de la prévôté de Paris, et qu'elle a possédé une organisation, des cours et un gouvernement particuliers, les édits et ordonnances n'ont pu y devenir en force qu'au moyen d'une promulgation locale. Or cette promulgation ne pouvait avoir lieu que par la publication et l'enregistrement au parlement que Louis XIV créa sous le nom de Conseil Supérieur de Québec. Ce tribunal, en recevant le privilége de promulguer les édits du roi, obtint aussi celui d'en contrôler la publication, soit en n'enregistrant que les ordonnances qui lui paraissaient conformes au bien et aux progrès du pays, soit en suggérant à l'auteur de la loi les changements que la condition particulière de la colonie lui semblait réclamer. En effet, toutes les lois faites en France n'avaient pas d'à propos en Canada ; plusieurs étaient d'une application impossible ; toutes, cependant, auraient dû être observées, si le roi n'avait pas constitué cette colonie en province séparée ayant son parlement, ou Cour Souveraine, lequel en contrôlant la publication des lois, écartait celles qui ne pouvaient pas convenir au pays.

Le roi, en envoyant l'édit de 1667, le Conseil Supérieur de Québec, en le recevant et en proposant des modifications à cette ordonnance, se sont bien exprimés de manière à faire entendre que Sa Majesté reconnaissait à ce tribunal le droit d'enregistrer les ordonnances, et que le Conseil Supérieur pensait de son côté qu'il avait ce droit et qu'il tenait à l'exercer d'une manière effective.

En effet, l'article V, du titre I, dit que les Cours Souveraines seront tenues d'enregistrer dans les huit jours ou dans les six semaines, suivant l'éloignement des lieux, les ordonnances qui leur auront été adressées par le roi. A ce commandement, le Conseil Supérieur répond : "Sa Majesté sera très-humblement suppliée, attendu qu'elle accorde aux cours éloignées six semaines

1 Dictionnaire de Droit etc., t. II. p. 435, vo. Publication.

2 Revue de Législation et de Jurisprudence, t. III, p. 432, Hutchinson et Gillespie.

pour lui représenter ce qu'elles jugeront à propos après la délibération, sur ses ordres, les dites déclarations et lettres patentes qu'il lui plaira leur envoyer, de permettre que son Conseil Souverain de Québec, puisse avoir un an pour lui faire remontrances, attendu le grand éloignement, et qu'il lui est impossible de les faire plus-tôt."[1]

Il ressort de cette demande que le Conseil Supérieur de Québec était persuadé qu'il avait droit de faire des remontrances au roi ; il ressort, de plus, de toute la conduite tenue par le même conseil, au sujet de cet édit de 1667, qu'il exerça ce droit avec l'assentiment formel du roi. Je trouve ce fait péremptoire en faveur de l'opinion que je défends.

II

Il faut assimiler complètement le Conseil Supérieur de Québec aux parlements qui existaient en France.

En effet, quand on compare ces institutions, on trouve que le Conseil Supérieur de Québec avait, dans cette colonie, les mêmes attributions, les mêmes pouvoirs, les mêmes priviléges et la même juridiction que les parlements ou Cours Souveraines de France. " Le roi, dit Garneau,[2] fit organiser une Cour Supérieure sous le nom " de Conseil Souverain de Québec " qui fut l'image du parlement de Paris. Le règlement suprême de toutes les affaires de la colonie, tant administratives que judiciaires, fut déféré à cette cour, qui reçut les mêmes pouvoirs que les Cours Souveraines de France. "

Ces pouvoirs des parlements français sont décrits comme suit par Ferrière[3] :" Les parlements ont droit de juger en dernier ressort, non-seulement toutes les appellations des juges inférieurs, de leur ressort, tant en matière civile que criminelle ; mais encore les appellations comme d'abus des jugements rendus par les officiaux ou vicaires des diocèses. De plus, leurs arrêts rendus en forme de règlements avaient force de loi pourvu qu'ils ne fussent pas contraires aux édits, coutumes ou usages. "[4] Les parlements ne pouvaient connaître d'aucune affaire en première instance, à l'exception de quelques causes dont la connaissance était spécialement attri-

1 Edits et ordonn. t. I, p. 108.

2 Histoire du Canada, t. I, p. 163, édition de 1859.

3 Dictionnaire de droit etc., t, II, p. 302, vo. Parlement.

4 Id. t. I, p. 408, vo. Cour Souveraine.

buée au Parlement de Paris.[1] Enfin les édits et ordonnances royaux, comme Ferrière l'affirme formellement, n'acquèraient force de loi que par la publication au parlement et la transcription dans les registres de la cour.[2]

En étudiant l'histoire et l'organisation du Conseil Supérieur de Québec, on se persuade bientôt qu'il possédait tous ces droits et toutes ces attributions.

En effet, ce tribunal avait indubitablement la première et la deuxième partie de leurs priviléges, c'est-à-dire le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif. L'édit de création lui donne " le pouvoir de connaître de toutes causes civiles et criminelles, pour juger souverainement et en dernier ressort selon les lois et les ordonnances."[3] Quand on parcoure ses registres, on rencontre, presqu'à chaque page, des arrêts prononçant sans appel sur les contestations portées devant lui, et réformant tantôt les jugements de la prévôté, tantôt ceux des justices royales ou seigneuriales. Ces pouvoirs sont explicitement décrits dans l'édit du mois de juin 1679,[4] qui règle aussi que la prévôté de Québec devait connaître des causes en première instance. On lit dans Garneau,[5] que le Conseil ne jugeait qu'en appel, absolument comme les parlements de France. J'ai fait voir ailleurs[6] qu'il recevait les appels comme d'abus des sentences rendues en l'officialité de Québec.

Enfin, il n'est personne qui ne connaisse les arrêts et règlements du Conseil Supérieur, qui étaient de véritables lois pour le Canada. Ainsi donc, il est hors de doute que ce tribunal ait joui de la double attribution de pouvoir judiciaire et de pouvoir législatif, absolument comme les parlements ou cours souveraines de France.

La seule question qui reste à examiner, c'est de savoir s'il avait aussi le droit de contrôler la promulgation des lois ?

M. Garneau nous l'assure.[7] " Le Conseil, dit-il, devait enregistrer, sur l'ordre du roi seulement, tous les édits, déclarations, lettres patentes, et autres ordonnances, pour leur donner force de loi." On

1 Dictionnaire de droit, etc., t. II, p. 302, vo. Parlement.

2 Guyot, Répertoire etc., t. VI, p. 754, vo. Enregistrement.

3 Edits et ordonnances, t. I, p. 38, édition de 1854.

4 Edits et ordonnances, t. I, p. 236.

5 Histoire du Canada, t. I, p. 164.

6 Revue Canadienne, t. V, p. 580 et suiv.

7 Histoire du Canada. t. I, p. 164.

lit aussi dans le nouveau Denisart : " Les Conseils Supérieurs jouissent dans les colonies, des mêmes droits que les cours souveraines en France. Ils enregistrent les ordonnances, édits, déclarations et lettres patentes, concernant les colonies, et même de simples lettres ministérielles qui leur sont adressées." [1] Ainsi l'édit de 1667 n'est entré en vigueur dans la Nouvelle-France, qu'après avoir été enregistré au Conseil Supérieur de Québec, avec les modifications que cette Cour crut convenable d'y proposer. Par l'édit de juin 1679, le roi accepta plusieurs des changements, faits provisoirement par le Conseil, et les rendit définitifs.

J'ai signalé plus haut la conduite tenue par le roi et par le Conseil Supérieur de Québec, au sujet de l'article V du titre I de l'édit de 1667. Le fait que cet article, qui définit le délai dans lequel les ordonnances doivent être enregistrées, fut envoyé au Conseil de Québec, comme aux cours souveraines ou parlements de France, indique bien que le roi considérait et traitait le tribunal canadien comme une institution identique aux cours souveraines de France. Enfin, la manière dont le Conseil reçut cet édit confirme pleinement cette appréciation.

Les édits, règlements, ordonnances, etc., que le roi faisait pour la Nouvelle-France, étaient invariablement adressés au Conseil Supérieur de Québec, avec ordre de les enregistrer. On en lit l'attestation officielle au bas de chacun de ces documents.

Il suffira de citer ici l'édit du 30 juillet 1666, contre les jureurs et blasphémateurs ; celui du 1 avril 1676, pour encourager les mariages en Canada, qui se trouvent tous dans la collection canadienne des Edits et Ordonnances [2], pour permettre au lecteur de vérifier lui-même l'exactitude de cette remarque.

Puisqu'il en est ainsi, dans quel but Louis XIV aurait-il adressé ces ordonnances au Conseil Supérieur, et pourquoi lui aurait-il ordonné de les publier et de les enregistrer, si elles n'avaient pas eu besoin de ces formalités pour entrer en force dans la province de Québec ? Il est évident que ce monarque absolu, si jaloux de son autorité, n'aurait pas soumis ses édits au contrôle de ce tribunal, pour les mettre en vigueur, si celui-ci n'eut réellement possédé le droit d'en contrôler la publication et même de leur faire subir les changements que pouvaient demander les besoins du pays. Le Conseil Supérieur, établi au milieu d'une population, avec laquelle il était chaque jour en contact, soit en lui rendant la justice, soit

1 T. IV. p. 609, vo. Colonie, no. 6.

2 T. I, p. 62.

en faisant des arrêts et règlements remplis de sagesse, devait connaître mieux que le roi la condition de la colonie et les lois qui pouvaient être favorables à ses développements. C'est ce que Louis XIV sembla dire, dans l'édit de création du Conseil Supérieur, en déclarant "que la distance des lieux est trop grande pour pouvoir remédier d'ici à toutes choses, avec la diligence qui serait nécessaire."

Tous ces faits semblent nous induire à penser que le Conseil Souverain de Québec avait été revêtu, dès son établissement, d'un droit de contrôle sur les édits du roi, et qu'il avait reçu le privilége de ne les publier qu'après une délibération libre et inspirée par le bien du pays.

Ainsi donc, on retrouve dans l'organisation et les fonctions de ce tribunal toutes les principales attributions et tous les droits essentiels qui caractérisaient les parlements français. L'on peut donc les assimuler complètement et affirmer qu'ils formaient des institutions du même genre, possédant les mêmes priviléges, et que, par conséquent, les édits et ordonnances publiés en France, après 1663, et qui n'ont pas été enregistrés au Conseil Souverain de Québec, n'ont pas force de loi en Canada.

III

On trouve aussi dans l'organisation judiciaire des Iles de la Guadeloupe et de la Martinique un puissant argument en faveur de cette opinion.

Peu de temps après l'érection du Conseil Supérieur de Québec, Louis XIV créa dans ces Iles, par un édit du 11 octobre 1664, deux Conseils Souverains, qui furent organisés tout-à-fait à l'instar de celui de Québec. Merlin,[1] nous dit qu'ils ne connaissaient pas des causes en première instance, mais qu'ils formaient un tribunal d'appel où les sentences des amirautés et des juridictions inférieures pouvaient être revisées. Par l'édit de 1664 et par un règlement de 1671, le roi leur ordonna, comme il avait fait au Conseil Supérieur de Québec, de juger suivant les lois et ordonnances du royaume et conformément à la coutume de Paris.[2]

Quant à leur droit d'enregistrer les édits publiés en France, tous les auteurs reconnaissent formellement qu'ils le possédaient, et

1 Répertoire, vo. Colonie, § III.

2 Guyot, Répertoire, vo. Colonie, t. III, p. 701.

l'histoire de ces Conseils Souverains montrent qu'ils l'ont constamment exercé. Les ordonnances royales ne devenaient en force aux Iles que par cette promulgation. "A la Martinique, par exemple, dit Petit, [1] le Conseil Supérieur se conforme aux lois du royaume antérieures à son établissement, en 1664, autant que la différence des lieux n'y fait point d'obstacle ; mais quant aux lois promulguées après sa création, il ne regarde comme lois que les ordonnances de 1667, 1669, 1670, 1673, *parce qu'il les a enregistrées* en 1681. Ce conseil, continue le même auteur, infirme les sentences des premiers juges rendues en contravention à ces lois, quoique ces sentences soient rendues en exécution des lois postérieures, *mais non enregistrées.*"

Ceci nous montre clairement qu'on ne considérait comme lois à la Martinique que celles qui avient été enregistrées. Guyot [2] et Merlin, [3] qui admettent ce fait, l'expliquent en disant que plusieurs lois françaises n'étaient pas applicables aux colonies. On retrouve aussi la même doctrine dans le nouveau Denisart. [4]

Enfin, il était si bien reconnu que l'enregistrement aux Conseils Souverains des Colonies était nécessaire pour mettre les édits, ordonnances, etc., en vigueur, que Guyot [5], nous dit qu'une déclaration du 18 mars 1766 renouvelle les défenses déjà faites aux Conseils Souverains des Colonies, d'enregistrer, sans les ordres du roi, les lois anciennes et nouvelles du royaume. C'était admettre que par cet enregistrement ces lois seraient devenues en vigueur dans la colonie. Donc, celles qui n'étaient pas enregistrées n'avaient aucune force.

Cette conclusion est logique, et elle a été adoptée par le Parlement de Paris dans plusieurs arrêts et entre autres dans l'espèce suivante.

Un testament olographe, fait sans date à Saint-Domingue, a été attaqué, en 1764, à la faveur de la nullité prononcée par l'ordonnance de 1735 sur les testaments. Les parents légataires ont opposé à cette ordonnance le défaut de publication et d'enregistrement dans les deux Conseils de Saint-Domingue, attesté par le ministre et le député des Conseils des colonies. Le Châtelet de Paris avait déclaré le testament nul ; mais le Parlement, devant qui la cause

1 Droit public des Colonies, t. III, p. 78.

2 Répertoire, vo. Colonie, t. III, p. 702.

3 Répertoire, vo. Colonie, t. IV.

4 T. IV, vo. Colonie, p. 611, s. 2, no. 3.

5 Répertoire, vo. Colonie, p. 703.

fut portée en appel, a infirmé cette sentence et ordonné l'exécution du testament.

Je retrouve la même doctrine dans deux arrêts de la cour de Cassation, dont le premier est en date du 23 mars 1820.[1] Il résulte de cet arrêt que " toutes les dispositions législatives et réglementaires, de quelque autorité qu'elles émanent, ne peuvent être obligatoires pour les colonies qu'autant qu'elles y ont été promulguées et enregistrées.

" Mais il suffit que les lois aient été enregistrées pour qu'elles soient réputées légalement promulguées."

C'est ainsi que le compilateur du *Journal du Palais* apprécie le sens de cet arrêt.

Le second arrêt de la Cour de Cassation est du 26 décembre 1827.[2] Il a jugé que " sous l'ancien droit, les ordonnances légalement publiées en France étaient exécutoires dans les colonies, sans avoir besoin d'y être enregistrées. La nécessité de l'enregistrement ne s'applique qu'aux lois postérieures à l'établissement des conseils supérieurs. (*Ord. du* 24 *mai* 1764, *art.* 34)."

Et voici les paroles bien remarquables et bien fortes qu'on lit dans les considérants de cet arrêt :

" Attendu, sur le premier moyen, que si, depuis l'établissement des conseils supérieurs de la colonie, les lois du royaume n'ont pu y recevoir exécution *avant qu'elles aient été régulièrement promulguées par un enregistrement dans ces conseils*, il n'en était pas de même pour les lois et ordonnances antérieurement rendues, qui formaient le droit commun du royaume ;—Qu'il est établi par l'art. 34, ordonn. du 28 mai 1664, et par une série constante de jugements et d'arrêts, que les lois et ordonnances légalement promulguées dans le royaume y étaient exécutées sans enregistrement ; que la nécessité le voulait ainsi, puisque, dans le système contraire, les crimes qui attaquent la société civile jusque dans ses fondements, y seraient demeurés impunis."

M. Portalis présidait la Cour de Cassation à cet arrêt, qui fut rendu sur le rapport de M. Ollivier, les conclusions de M. Laplagne-Barris, et le plaidoyer de M. Isambert.

Le même arrêt se retrouve également dans le *Journal du Palais*, et voici comment l'auteur de cette collection en résume le sens :

" Jugé cependant que si, depuis l'établissement des conseils supérieurs aux colonies, les lois du royaume n'y ont pu être obli-

1 Journal du Palais, 1819–1820, p. 877. Douanes C. Lesage.

2 Sirey, Recueil Général des lois et des arrêts, 8e vol. de la 1ère série, an 1825–1827. (Bissette).

gatoires qu'autant qu'elles y ont été enregistrées, il n'en était pas de même sous le droit antérieur ; les lois et ordonnances légalement publiées en France étaient exécutoires dans les colonies sans enregistrement." [1]

Ce sont là les seuls arrêts sur la question que j'ai pu trouver après des recherches assez longues. On le voit, ils sont clairement favorables à la thèse que je soutiens ici.

Ainsi donc, il est évident que les édits, ordonnances, etc., non enregistrés aux Conseils Souverains des Iles, n'avaient pas force de loi dans ces colonies ; mais j'ai fait voir une analogie complète entre ces Conseils Souverains et celui de Québec ; par conséquent, comme aux Iles, les édits, ordonnances, etc., non enregistrés au Conseil Supérieur de Québec n'ont pas force de loi en Canada.

IV.

Quelle que soit la valeur des trois considérations qui m'ont conduit à cette conclusion unique, que les édits et ordonnances royaux ne pouvaient acquérir force de loi en Canada que par l'enregistrement au Conseil Supérieur de Québec, je crois utile de rapporter, pour fortifier cette conclusion, certains arrêts qui viennent à l'appui et les opinions des écrivains et des jurisconsultes qui ont eu occasion de traiter cette question dans leurs ouvrages. L'intelligence humaine est ainsi faite qu'elle ne se sent complètement à l'abri de l'erreur que lorsque, ayant d'abord basé son jugement sur une évidence bien raisonnée, elle le confirme ensuite par les témoignages nombreux d'hommes graves, instruits et prudents.

Or, sur la question qui nous occupe, il sera facile de faire voir que la grande majorité des auteurs est d'avis que les édits et ordonnances royaux devaient être enregistrés au Conseil Supérieur de Québec pour acquérir force de loi en Canada. C'est aussi l'opinion que les tribunaux canadiens ont embrassée, conformes sur ce point à la jurisprudence française.

J'ai déjà cité Garneau, dans son *Histoire du Canada* ; j'ai aussi rapporté quelques paroles de Lord Brougham. L'illustre homme d'état et l'éminent magistrat, dont l'Angleterre pleure la perte récente, eut occasion, dans la cause déjà citée de Hutchinson & Gillespie, portée devant le Conseil Privé de Sa Majesté, d'exprimer,

1 Voir aussi le *Journal du Palais*, Répertoire Général, t. III, Vo. Colonies, §§ 406, 420, 458, 514, 539.

en qualité de président de ce haut tribunal, son opinion sur la nécessité de l'enregistrement des ordonnances ; il le fit avec cette netteté d'esprit et cette profondeur de vues qui ont toujours marqué ses jugements. En prononçant la sentence de la cour Lord Brougham développa sa pensée sur l'absolue nécessité de la publication des édits au Conseil Supérieur de Québec. Les avocats de Gillespie avaient cité, en faveur de leurs prétentions, l'ordonnance du commerce de 1673, la déclaration du 18 novembre 1702, et celle des 11 et 16 juin 1716. Lord Brougham, en rendant le jugement du Conseil Privé, dit :

" *The* ordonnances *cited do not apply; they were never registered, and it is a principle of the French law that all* ordonnances *not registered are void. Registration was necessary to give them authority. It is the check which the Parliament of Paris had over the* édits *of the Crown. The* ordonnance *of* 1766 *throughout assumes registration to be necessary. The mere fact, therefore, of the existence of certain* ordonnances *is not sufficient to make them in force in Canada.*" [1]

A cette haute autorité, j'ajouterai celle non moins remarquable du célèbre jurisconsulte anglais, M. Burge, qui, dans la même cause de Hutchinson et Gillespie, dit explicitement ce qu'il pensait de toute cette question de l'enregistrement des édits et ordonnances royaux au Conseil Supérieur. Répondant aux avocats de Gillespie, qui, comme on vient de le dire, avaient cité des lois non enregistrées à Québec, il dit : " *None of these authorities prevail in Canada; they were never registered, as required by the* édit *of Louis XIV, to become part of the law in Canada.*" [2]

L'Honorable juge Mondelet, traitant cette question dans un travail remarquable sur la nécessité de l'étude de l'histoire du droit, exprima la même opinion et dit : " Nous avons cru devoir rappeler au souvenir du lecteur différentes ordonnances depuis 1510, jusqu'à cette dernière époque, 1665, afin de nous bien faire comprendre. Aussi, l'on saisit immédiatement ce qui en est, car de toutes les ordonnances qui suivent, celle de Louis XIV, du mois d'avril 1667, et quelques autres, sont les seules qui aient été enregistrées au Conseil Supérieur de Québec, et les seules qui, avec les modifications qu'elles y ont subies, aient force de loi en Canada. C'est pour cette raison, que l'ordonnance du commerce, de 1673, celle des subrogationsen 1731, celle des testaments en 1735, celle des inscriptions de faux en 1737, celle des substitutions de 1747,

1 Revue de Législation et de Jurisprudence, t. III, p. 433.

2 Do. do. do., p. 432.

ne sont pas loi en ce pays. Cela est bien important; car non-seulement l'on commettrait, en citant ces dernières ordonnances, ou en les appliquant, des erreurs graves; mais si l'on n'est pas bien éclairé sur cette partie du droit français, l'on est exposé à donner, tête baissée, dans les méprises les plus lourdes et les plus dangereuses, en adoptant des opinions de jurisconsultes, ou des arrêts de cours, basés sur des lois alors en force en France, mais sans application aucune en Canada." [1]

Sur le banc, ce magistrat exprima encore la même opinion, en prononçant le jugement dans une cause célèbre en nullité de mariage : [1] " La déclaration de 1697, dit-il, est la seule loi en France qui prononçait la nullité du mariage, lorsqu'il avait été fait sans publication de bans ou dispense d'iceux et sans le consentement de leur père ou mère ou tuteur pour les mariages des mineurs; mais elle n'est pas en force en Canada, vu qu'elle n'a pas été enregistrée au Conseil Supérieur de Québec."

M. Crémazie, professeur de droit à l'Université Laval, traite aussi la question dans son cours de droit civil; mais il ne fait pas voir clairement à quelle opinion il se range.

" Le Conseil Souverain de Québec, dit-il, était le parlement de la Nouvelle-France, et une loi n'était obligatoire en Canada depuis 1664 qu'autant qu'elle avait été enregistrée dans le registre du Conseil. Aucune loi n'ordonne cet enregistrement, mais les registres du Conseil nous montrent que cette formalité a été remplie en quelques cas; d'ailleurs on ne peut la mettre en doute, en présence de la défense de Louis XV, en 1746, qui est dans les termes suivants : " Je vous ai déjà fait savoir que mon intention est que vous " ne procédiez à l'enregistrement d'aucun de mes édits, déclarations, " arrêts, ordonnances, etc., qu'après que le gouverneur général et le " sieur intendant de la Nouvelle-France vous auront expliqué que " je le désire ou le trouve bon."

"Cette défense est adressée au Conseil Supérieur, mais la question n'est pas aussi claire quant aux actes législatifs des rois de France faits depuis 1664 jusqu'en 1746; néanmoins, depuis la domination anglaise, on a toujours décidé que tout acte législatif, de quelque nature qu'il soit, fait ou promulgué en France depuis 1664, et non enregistré au Conseil Souverain de Québec, est sans autorité quelconque en Canada. Cependant il paraîtrait que sous la domination française, le Conseil Souverain et les autres cours du Canada décidaient d'après les ordonnances et édits des rois de France posté-

1 Revue de Législation etc., t. I, p. 104.

Languedoc *vs* Laviolette, L- C. Jurist. t. I, p. 243.

rieurs à 1664, et jusqu'en 1759, quoique ces lois n'aient pas été enregistrées."

M. Crémazie semble soutenir dans ces lignes l'opinion que j'ai moi-même adoptée. Cependant il apporte les principales objections que l'on fait contre cette opinion, sans indiquer les réponses qu'elles provoquent. Essayons de suppléer à son silence.

La lettre de Louis XV qu'il cite est du 9 décembre 1746.[1] Au commencement, le roi réfère à une lettre antérieure qui contenait les mêmes recommandations; cette lettre est du 26 octobre 1744, et voici ce qu'elle dit:

" M. le marquis de Beauharnois et M. Hocquart,

" Quoique je vous aie déjà expliqué par rapport à l'enregistrement en mon Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, de mes édits, déclarations et autres expéditions, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est, que vous empêchiez qu'il ne soit enregistré au dit Conseil Supérieur non-seulement aucuns édits, déclarations, arrêts, règlements et ordonnances, autres que ceux qui par mes ordres vous seront adressés par mon secrétaire d'état ayant le département de la marine; mais encore aucunes lettres de grâce, de rémission ou d'abolition, lettres d'anoblissement, de confirmation de noblesse, de relief de surannation, ou de dérogeance à noblesse, lettres de naturalité, ni autres expéditions de mon sceau ni de mon conseil d'état vous aura fait savoir de ma part, que je trouve bon qu'on procède aux dits enregistrements. Sur ce, etc."[2]

Un arrêt du Conseil Souverain, en date du 18 juillet 1746,[3] ordonna qu'on se conformerait aux instructions du roi.

On prétend qu'avant cette époque, il n'existait aucun ordre semblable de la part du roi, ni aucun arrêt du Conseil portant le même commandement; et on en conclut que ce n'est qu'à partir de 1746 que les ordonnances ont dû être enregistrées au Conseil pour acquérir force de loi en Canada.

Il me semble évident qu'on fait dire à la lettre de Louis XV, beaucoup plus qu'elle ne comporte par elle-même. Il suffit, en effet, de la lire, pour se convaincre qu'elle n'introduisit pas de dispositions nouvelles dans le pays.

Déjà quelques années auparavant, en effet, le roi avait défendu d'enregistrer les édits, ordonnances, etc., sans un ordre de sa main.

1 Edits et ordon. t. 1, p. 588.

2 Edits et Ordonnances, etc., t. II, p. 224.

3 Id., id.

Il renouvela plus tard le même commandement dans la lettre que cite M. Crémazie. Dans cette lettre, le roi réfère évidemment à celle du 26 octobre 1744, dont il ne fait à peu près que renouveler les prescriptions.

Ces deux documents doivent donc s'interpréter l'un par l'autre. Or ni l'un ni l'autre ne déclare que les ordonnances publiées en France depuis 1663 acquéraient force de loi en Canada sans l'enregistrement au Conseil Supérieur de Québec. Il aurait cependant fallu le dire formellement; car un tel privilége, qui aurait été contraire aux principes fondamentaux de la législation française, ne pouvait exister en Canada que par une volonté du roi bien explicite, formulant une exception aux règles générales. On ne peut produire aucun acte qui indique ce désir royal.

De plus, il est incontestable que lors de l'édit de 1667 le roi, en adressant cette loi au Conseil Supérieur de Québec, reconnut à cette Cour les droits et les prérogatives des cours souveraines ou parlements de France. Le monarque aurait-il donné ce caractère au Conseil Supérieur de Québec seulement pour le cas de cet édit; et en le lui envoyant pour l'examiner, le modifier et l'enregistrer, aurait-il par là même conféré à ce tribunal une faveur exceptionnelle ? Non, évidemment; il ne fit en cela que reconnaître un droit que le Conseil eut du moment de son institution et qu'il tenait en vertu de la nature même de son organisation. Les droits et les prérogatives que possédait le Conseil Supérieur en en 1667, il les possédait avant, et il les a toujours eu depuis. Mais il ne les a pas toujours exercés, assure-t-on; cela n'y fait rien, et ne peut prouver qu'il n'en était pas revêtu.

L'histoire du droit dans les anciennes Iles françaises de la Martinique et de la Guadeloupe, vient encore ici à notre aide pour nous faciliter l'intelligence de notre propre législation. Le 18 mars 1766, Louis XV adressa aux Conseils Souverains de ces colonies une déclaration leur renouvelant les défenses déjà faites d'enregistrer sans ses ordres les lois anciennes ou nouvelles du royaume. On voit que cette déclaration est semblable à la lettre du 26 octobre 1744, adressée à MM. de Beauharnois et Hocquart. Cependant, personne n'a jamais songé à prétendre que ce n'est que depuis ce moment que les Conseils Souverains de la Martinique et de la Guadeloupe ont joui du privilége d'enregistrer les ordonnances royaux Ceurait été contraire aux faits; car, on l'a vu, dès leur institution, ces Conseils Souverains ont eu le droit de publier les édits du roi, et ceux qu'ils avaient enregistrés, seuls, acquéraient force de loi dans les Iles. Il en a été de même au Canada. Le Conseil Supé-

rieur de Québec et les Conseils Souverains des Iles étaient, comme je l'ai démontré plus haut, des institutions analogues. Pourquoi voir dans une lettre de Louis XV un sens et un effet que personne n'a jamais donné à une déclaration identique du même monarque. Dans les deux cas, il défend d'enregistrer sans ses ordres les lois qu'il fait en France ; ici on veut prétendre que cette défense confère dorénavant au Conseil un nouveau droit, celui de contrôler la promulgation des édits ; tandis qu'aux Iles, on a toujours cru que cette défense ne donnait pas aux Conseils d'autres prérogatives que celles dont ils avaient toujours joui précédemment. On doit donc penser que cette lettre de Louis XV, de 1744, comme sa déclaration de 1766, loin de conférer aux Conseils auxquels elles s'adressaient des droits nouveaux, ne fit au contraire, que leur enjoindre strictement de se conformer à un ordre préalablement donné par lequel ils ne devaient enregistrer que les lois spécialement destinées aux colonies par le roi.

Mais, dit-on, l'ordonnance du commerce, de 1673, quoique non enregistrée au Conseil Supérieur de Québec, a cependant été observée en Canada comme loi en force. On prétend conclure de là que l'enregistrement des édits n'est devenu nécessaire qu'à partir de 1744. Ceux qui ont fait cette objection ne se sont pas rappelés qu'ils l'avaient eux-mêmes résolue, d'une manière très-juste ; en sorte que ce fait ne peut avoir l'importance qu'ils ont voulu lui attribuer en faveur de leur thèse. En effet, l'on pourrait presque dire, remarque M. Bibaud, [1] que le Code Marchand est de droit commun universel, étant cité et pris pour règle partout. Ainsi, Lord Mansfield se soumettait à son influence, et ce code joue le plus grand rôle dans les écrits de Lord Tenderden sur le droit commercial.

Mais s'il est vrai, comme l'affirme M. Bibaud, qui prétend pourtant que l'enregistrement n'est devenu nécessaire au Conseil Supérieur de Québec qu'après la lettre de Louis XV, s'il est vrai que le Code Marchand était respecté en Angleterre, il n'est pas étonnant qu'il ait été observé dans la Nouvelle-France. Du reste, on sait que souvent les tribunaux se laissent guider par des considérations qui ne sont pas toujours puisées dans les lois du pays ; souvent ils s'appuient sur des principes d'équité et de droit commun que les édits et ordonnances royaux ne font quelque fois que reproduire.

On cite des arrêts de la prévôté de Québec qui ont jugé d'après des ordonnances non enregistrées au Conseil Supérieur ; et dans l'*Extrait des Messieurs*, assure-t-on, Cugnet et ses collaborateurs

1 Commentaires, t. II, p. 296,

citent comme lois du pays les ordonnances des donations, des testaments et des substitutions, qui n'ont pas été enregistrées au Conseil Supérieur de Québec. Il faut dire que ce sont là de ces irrégularités et de ces anomalies, qu'on rencontre dans tous les nouveaux établissements; on sait qu'elles n'étaient pas isolées dans le gouvernement primitif de la colonie canadienne, et qui pourrait affirmer qu'il ne s'en rencontre pas encore aujourd'hui, dans la jurisprudence du pays? Du reste, qui nous dit que ces jugements, s'ils eussent été portés en appel devant le Parlement de Paris, comme le fut l'arrêt sur le testament de St. Domingue cité plus haut, n'auraient pas, comme lui, été infirmés et mis à néant?

Ainsi donc, il faut tenir que les ordonnances publiées après 1663, qui n'ont pas été enregistrées au Conseil Supérieur de Québec, ne sont pas en force en Canada. Je ne vois pas qu'il soit possible d'en arriver à une autre conclusion. Aussi, s'il est permis au jurisconsulte de consulter ces édits et ces ordonnances, pour y trouver l'esprit du droit français, qu'il peut quelquefois être important de connaître pour éclairer certains points obscurs ou contestés de nos lois; cependant l'avocat ne saurait les citer sans danger à l'appui de sa cause. En le faisant, il s'expose à entendre le tribunal lui dire qu'il s'appuie sur des lois qui ne sont pas en force et qui, par conséquent, ne pourraient prévaloir contre une législation positive.

E. Lef. de Bellefeuille.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

HISTOIRE DU MONTREAL.

1640-1672.

(SUITE.)

DE L'AUTOMNE 1656, JUSQU'A L'AUTOMNE 1657 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Le 27 du mois de janvier, il arriva ici un grand malheur à Mlle Mance, laquelle se rompit et se disloqua le bras tout en même temps d'une étrange façon, sans que les chirurgiens pussent trouver moyen de le rétablir, mais ce qui n'était pas possible aux hommes, s'est trouvé depuis facile à la main du Tout Puissant, laquelle avait permis ce malheur afin de mettre la mémoire de feu M. Ollier en vénération, par l'effet miraculeux de cette guérison jugée de tous incurable, soit en Canada, soit en France, ce que nous verrons dans son lieu. En attendant, accompagnons un peu Mr. de Maison-Neufve dans son voyage, et le voyons convier MM. les associés à demander à feu M. Ollier qu'il envoyât des ecclésiastiques à Montréal, proposition qui fut si bien reçue que tous jugèrent qu'il l'en fallait presser fortement, mais on n'y eut pas grand peine, car Mr. de Maison-Neufve, allant trouver Mr. Ollier, après s'être entendu avec lui de toutes ces choses, il le pria de se ressouvenir d'une lettre que Mlle. Mance lui avait écrite l'an dernier.

laquelle l'avertissait qu'il était temps d'exécuter tous les beaux projets qu'il avait fait pour le Montréal, qu'il ne devait pas retarder davantage à lui envoyer des ecclésiastiques de son séminaire ; Le zélé serviteur de J. C. ne pouvant refuser telles propositions les accepta d'abord, il eut bien voulu venir se sacrifier lui-même tout accablé qu'il était et près de son tombeau par ses mortifications et austérités extraordinaires, mais n'y ayant de possibilité à la chose, il jeta les yeux sur Mr. l'abbé *Quélus*, sur Mrs. *Souart* et *Gallinier* et Mr. *Dallet*, qui tous quatre acceptèrent le parti avec autant d'obéissance et de zèle qu'on en saurait souhaiter. Le temps étant venu de partir, chacun plia la toilette avec autant de diligence et de promptitude, qu'Isaac plia son fagot, s'en allant vers ce lieu qu'on regardait pour celui de son sacrifice. Quant à Mr. l'abbé de Quélus auquel l'assemblage du clergé avait voulu auparavant procurer une mitre pour venir ici prêcher l'évangile, il n'y vint pas avec moins de joie sous une moindre qualité. Voyant que la plus grande gloire de Dieu ne s'était pas trouvé conforme à celle que l'on avait eu de l'honorer du bâton pastoral. La conduite de Dieu est admirable en toutes choses ; Mr. de Maison-Neufve et Mlle. Mance se disait d'années en années, il faut demander des ecclésiastiques à M. Ollier avant qu'il meurt, même il ne faut pas beaucoup tarder, car tous les ans on nous mande qu'il se porte mal. Ils se disaient assez cela tous deux ensemble, mais pour cela, ils n'en poursuivaient point l'exécution ; il n'y eut que cette année qu'ils entreprirent cela chaudement.—Voyons un peu comment il était temps de le faire ; incontinent que ces quatre messieurs furent partis, Mr. Ollier mourut, ils partirent en carême et il mourut à Pâques ; s'il fut mort plus tôt, peut-être que l'ouvrage serait encore aujourd'hui à entreprendre, même si ces quatre messieurs eussent différé le carême à partir, n'ayant point été engagés dans ce voyage qu'ils ne pouvaient honnêtement abandonner après s'y être mis; apparemment ils ne seraient pas partis ; voyant cette mort arrriver, mais la providence qui veillait sur son serviteur exécuta ses desseins, avant que d'en sortir voulut qu'il commença l'exécution de celui-ci et le mit en état d'être poursuivi avant que de l'attirer à soi ; — jusques alors, il avait été servi de lui par tous les coins de la France, mais pour dilatter son cœur davantage et donner des espaces à l'excès de son amour, il voulut le porter par ses enfants, avant sa mort, jusques dans les pays étrangers, il ne voulut lui faire cette grâce qu'à la mort parce qu'il voulait que l'arrivée de ces quatre ecclésiastiques du séminaire de St. Sulpice fut un témoignage authentique au Montréal de l'intime amour que lui portait son serviteur, par le legs pieux qu'il lui faisait de ses enfants pour le servir après lui, Dieu seul

sait combien ces quatre Missionnaires Evangéliques furent affligés ; étant encore à Nantes, avant de faire voile, ils apprirent la fâcheuse nouvelle de ce décès, mais enfin comme ils étaient dans le dessein de mourir à tout pour Dieu, ils ployèrent le col comme des victimes qui n'allaient pas pour éviter le sacrifice. Pour cela, ils ne tournèrent pas la tête en arrière, ils suivaient toujours M. de Maison-Neufve comme celui qui les devait mener dans cette bonne terre pour être le champ de leurs combats aussi bien que le théâtre de leurs triomphes. Quand ce fut le temps de partir, ils montèrent tous gaiement dans le vaisseau et se disposèrent à affronter généreusement pour Dieu les plus élevés flots de la mer, il est vrai que au commencement, elle sembla être la maîtresse et fit mal au cœur à plusieurs, mais la partie supérieure qui dans les âmes généreuses et chrétiennes ne cède pas volontiers aux souffrances corporelles, devint la maîtresse par la vertu de la patience qui les fit triompher de toutes les peines et hazards de la mer. Il est vrai que Dieu les assista bien dans ce vovage et que par une protection de sa main, il les délivra de plusieurs grands et imminents périls dans lesquels ils devaient faire naufrage ; mais enfin le ciel qui les destinait à toute autre chose, les délivra de tous ces accidents ; et les ayant mis dans le fleuve St. Laurent, ils naviguèrent heureusement vers Québec ; ce qui ne se fit pas sans goûter auparavant des rafraîchissements de ce pays, parce que le père *Deguan*, les Rev. Pères Jésuites et Mr. d'Aillebout ayant su leur venue, ils s'en allèrent au devant d'eux jusqu'à l'Isle d'Orléans où ils les régalèrent avec des témoignages d'une si grande bienveillance que cela les obligea de venir passer quelques jours à Québec avant de monter au Montréal, contre la résolution qu'ils en avaient faite ; quoi plus on complimenta Mr. l'abbé Quélus sur les lettres de grand Vicaire, qu'on savait qu'il avait ou qu'on présumait avoir de Mgr. L'Archevêque de Rouen. Ayant reçu leurs compliments et civilités sur ce sujet, il fut convié surtout par un des Révérends Pères Jésuites de s'en vouloir servir pour Québec, ce qu'il ne voulait pas faire d'abord, mais enfin il acquiesca aux instances, il n'y avait rien de plus doux dans un pays barbare comme celui-ci que d'y voir de si belles choses ; mais un temps si serein, ne fut pas longtemps sans se brouiller, les tonnerres commencèrent à gronder et nos quatre nouveaux missionnaires ne s'enfuirent pas pour être menacés. Ils se regardèrent comme des novices sous le père maître et se résolurent de souffrir tout au long les rigueurs de leur noviciat. Laissons-les tous sur la croix, avec le Père *Poner*, très-digne religieux de la compagnie de Jésus, ne disons rien de leurs peines afin que le ciel découvrant un jour toutes choses à la fois, fasse voir en

même temps la sincérité d'un chacun dans son procédé, et la raison pourquoi il a permis tout ce qui s'est passé. J'espère que nous verrons que comme tous ont eu bonne intention, que tous aussi en auront des récompenses, tant ceux qui auront jeté les balles que ceux qui les auront reçues. Quand à ce qui est du reste des choses qui regardent le Montréal, nous n'avons rien à vous en dire pour cette année, si ce n'est la joie singulière qu'on y reçut de voir ces quatre messieurs, mais cette satisfaction ne dura pas longtemps et fut bientôt mélangée de tristesse par la venue du R. P Pauset qui fit descendre Mr. l'abbé de Quélus à Québec afin d'y exercer les fonctions curiales.

DEPUIS L'AUTOMNE 1657, JUSQU'A L'AUTOMNE 1658, AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Nous avons une histoire bien funeste pour commencer cette année, si toutefois nous pouvons trouver quelque chose qui puisse être commencé de la sorte entre les gens de bien, la chose arriva ainsi : Le 25 octobre 1657, un excellent menuisier nommé Nicolas Godet que la compagnie du Montréal avait fait venir ici avec toute sa famille par Normandie dès l'an 1641, son gendre nommé Jean St. Père, homme d'une piété aussi solide, d'un esprit aussi vif et tout ensemble, dit-on, d'un jugement aussi excellent qu'on ait vu ici, furent cruellement assassinés à coup de fusils avec leur valet, en couvrant leurs maisons, par des traîtres Iroquois, qui vinrent parmi nous,comme n'ayant plus de guerre les uns avec les autres depuis cette paix dernière et solennelle, dans laquelle ils nous avaient rendu nos gens et nous leur avions remis ceux des leurs qui étaient dans nos prisons. Certes cette perfide rupture nous fut bien fâcheuse, car il est bien difficile de retrouver des gens tels que nous les perdons, il est bien sensible de voir périr les meilleurs habitants qu'on ait par des lâches infâmes qui après avoir mangé leur pain, les surprennent désarmés, les font tomber comme des animaux de dessus le couvert d'une maison ; au reste le ciel trouva cette action si noire, que ces barbares s'enfuyant ici trop vite pour recevoir la punition de leur crime, il les punit par des reproches qu'il tira de la langue d'un de ceux qu'ils avaient tués ; ce que j'avance est un dire commun qui prend l'origine de ces mêmes assassinateurs, lesquels ont assure que la tête de feu St. Père qu'ils avaient coupée leur fit quantité de reproches en l'emportant, qu'elle leur disait en fort bon Iroquois, quoique ce défunt ne l'entendait pas de son vivant ; " Tu nous tues, tu nous fais mille cruautés, tu veux

anéantir les Français, tu n'en viendras pas à bout ; ils seront un jour vos maîtres et vous leur obéirez, vous avez beau faire les méchants ; " Les Iroquois disent que cette voix se faisait entendre de temps en temps le jour et la nuit à eux, que cela leur faisant peur et les importunant, tantôt ils la mettaient dans un endroit et tantôt dans un autre ; que même parfois, ils mettaient quelque chose dessus pour l'empêcher de se faire ouïr, mais qu'ils ne gagnaient rien, qu'enfin ils l'écorchèrent et en jetèrent le crâne de dépit, que toutefois ils ne laissaient pas d'entendre la voix du côté où ils mettaient la chevelure, que si cela est, comme il n'y a pas d'apparence que ceci soit une fiction sauvage, il faut dire que Dieu sous les ombres de ce mort voulait leur faire connaître en leur faisant ces reproches ce qui a arrivé depuis, que si on en veut douter, je donne la chose pour le même prix que je l'ai reçue de personnes dignes de foi, entre lesquelles je puis dire que la dernière qui m'en a parlé et qui me dit l'avoir ouï de la propre bouche de ces Iroquois est un homme d'une probité très-avancée, qui entend aussi bien la langue sauvage que je puis faire du Français ; cela étant, j'ai cru devoir vous rapporter la chose dans l'ingénuité qu'on y peut remarquer et je croirais manquer si je la laissais dans l'obscurité du silence. Depuis ce désastre arrivé, on recommença mais un peu trop tard à se mettre sur ses gardes et à ne pas souffrir les Iroquois plus proche que la portée du fusil. ce qui fit qu'ils gagnèrent fort peu sur nous le reste de cette année, et que tout ce qu'ils firent tourna à leur désavantage. Le petit printemps nous fournit une histoire qui mérite d'avoir ici son lieu et sa place ; ce fut l'arrivée de 50 Français, lesquels arrivèrent ici le 3 avril sous le commandement de *Mr. Dupuys*, à la conduite des RR. PP. Jésuites qui avaient été obligés de quitter la mission de *Onontahi* crainte d'être cruellement brulés par ces barbares ; plusieurs de leurs gens moins disposés à ce genre de mort et à toute autre qu'il plairait à la providence d'envoyer, en eurent une telle frayeur qu'ils n'en furent guéris qu'à la vue du Montréal, lequel a fait plusieurs fois de semblables miracles ; au reste tout ce monde arrivé on tâcha de leur faire les meilleures réceptions qu'il fut possible et pour tâcher d'y réussir, on les sépara et on mit une partie au château et l'autre en cette communauté, à laquelle on accorda la grâce d'y précéder les RR. PP. Jésuites ; depuis cette flotte arrivée ici, il ne se passa rien qui mérite d'être écrit jusqu'aux nouvelles de France, lesquelles apprennent que le tonnerre qui avait menacé l'an dernier nos quatre missionnaires comme nous avons vu, avait fait grand bruit en plusieurs endroits du royaume, ce qui fit que Mr. l'abbé de Quélus quitta Québec pour venir consoler le Montréal de sa pré-

sence, et il y vint demeurer au grand contentement de tout le monde mais surtout de messieurs *Souart* et *Gallinier* qui ne craignirent pas de s'avancer bien loin dans les bois sans crainte des ennemis, afin d'aller au devant de sa barque pour lui témoigner la joie qu'ils avaient de son retour. Or Mr. l'Abbé de Quélus étant au Montréal, aussitôt Mlle. Mance qui était depuis 18 mois estropiée d'un bras par l'accident que nous avons marqué, lui dit : " Mr. voilà que mon bras s'empire au lieu de se guérir, voilà qu'il est déjà quasi tout desséché et me laisse le reste du corps en danger de quelque paralysie ; je ne le puis nullement remuer, même on ne peut pas me toucher sans me causer les plus vives douleurs, cet état m'enbarrasse fort, surtout en me voyant chargé d'un hôpital, auquel je ne puis subvenir dans l'incommodité où je suis et l'état où je me vois obligée de rester pour le reste de mes jours, cela étant, voyez ce qu'il serait à propos que je fasse, ne serait-il pas bon que j'allasse en France trouver la fondatrice tandis qu'elle est encore vivante et que parlasse à Messieurs de la compagnie du Montréal afin d'obtenir de la fondatrice, s'il se peut, un fonds pour des religieuses, puisqu'aussi bien la compagnie du Montréal n'est pas présentement en état de faire cette dépense avec les autres que ce lieu requiert, je ne puis plus vaquer aux malades ; que si je puis réussir, j'amènerai de ces bonnes religieuses de la Flèche, avec lesquelles feu Mr. Ollier et les autres associés ont il y a déjà longtemps passé un contrat pour le même dessein ; qu'en dites-vous, Monsieur ? " " Vous ne pouvez mieux faire, " lui dit-il : témoignant beaucoup de joie et de cordialité là-dessus. De là à quelque jours, Mr. Souart part pour Québec, Mr. L'abbé lui ayant dit qu'une des mères Hospitalières de ce lieu là avait grand besoin d'air, que comme c'était une personne de mérite, il fallait tâcher de lui sauver la vie, qu'il ferait bien de descendre pour cela, parce que ayant la connaissance de la médécine outre son caractère sacerdotal, aussitôt qu'il donnerait son suffrage à ce qu'elle monta ici pour changer d'air, on ne manquerait pas de la faire venir ; ce bon Monsieur ayant ouï ce discours, se disposa de partir au plus vite, pressé par cette même charité qui sans lui donner le loisir de réfléchir le porte tous les jours chez les malades afin de les assister quand qu'il en est requis, selon que Sa Sainteté a trouvé bon de lui permettre, si ce Monsieur descendit promptement à Québec, il remonta encore au plus vite au Montréal avec cette bonne religieuse malade et une de ses compagnes. Ces deux bonnes religieuses étant à terre, Mr. l'abbé de Quélus qui n'avait pas manqué à dire la raison pour laquelle il avait envoyé Mr. Souart à Québec, soudainement vint avertir de tout ceci Mlle. Mance qui ne savait pas ce qui se passoit lui disant,

" Voilà deux bonnes filles Hospitalières qui arrivent parceque l'une d'elle a besoin de changer d'air elles vous vont venir saluer et demander le couvert ;" après cela, ces deux bonnes filles entrèrent ; auxquelles cette bonne demoiselle un peu interdite fit la meilleure réception qu'elle put, ensuite de quoi elle leur dit agréablement : " Vous venez, mes mères, et moi je m'en vais :" Que si cette repartie d'esprit, fit voir son soupçon, cela lui était bien pardonnable d'autant que l'innocence de cette conduite eut paru un peu jouée à beaucoup d'autres ; Après avoir causé quelque temps avec elle, elle prit son temps pour aller voir Mr. de Maisonneufve, lequel croyant qu'elle avait fait venir ces deux religieuses, était étonné de ce qu'elle ne lui en avait rien dit, c'est pourquoi il la regarda un peu froid, surtout parcequ'il soupçonna quelque dessein d'établissement contre le contrat que feu M. Ollier avait fait conjointement avec les associés en faveur des religieuses de la Flèche ; mais un peu d'éclaircissement lui ayant fait connaître qu'ils n'étaient pas plus savants l'un que l'autre en cette matière et que ces bonnes filles ne venaient que pour prendre l'air afin de se guérir, ils se mirent à rire de la fausse alarme, se séparèrent bons amis, et Mlle. Mance s'en retourna trouver ses chères hôtesses, avec lesquelles elle fut deux jours et deux nuits, après lesquelles elle les laissa dans sa maison de l'hôpital et s'embarqua pour la France, toute remplie d'un religieux amour vers ces deux bonnes et pieuses filles aussi bien que pour toute leur maison où Dieu est admirablement bien servi, d'où elle aurait bien voulu dérober pour toujours un aussi riche trésor que ces deux hôtesses, sans que les filles de la Flèche auxquelles elle pensait uniquement à cause de l'élection qui en avait été faite. Etant à Québec, elle y resta 8 jours à l'hôpital où elle fut fort régalée en témoignage de reconnaissance du bon accueil qu'elle avait faite à leurs sœurs au Montréal, ensuite de quoi elle s'embarqua, pour ne mettre pied à terre que dans l'Europe.

DE L'AUTOMNE 1658 JUSQU'A L'AUTOMNE 1659 AU DÉPART DES NAVIRES DU CANADA.

Le Montréal ne nous fournit pas de matières fort considérables jusqu'à l'arrivée des vaisseaux de cette année, d'autant que chacun se tint si bien sur ses gardes à cause de la guerre, que l'on se para de l'embuscade de l'ennemi, ce que nous pouvons dire seulement, c'est que Messieurs du Séminaire de St. Sulpice ayant pris deux terres, aux deux extrémités de cette habitation, cela servit grandement à son soutien à cause du grand nombre de gens qu'ils avaient

eu l'un et l'autre de ces deux lieux qui étaient les deux frontières de Montréal ; Il est vrai qu'il leur en a bien coûté, surtout les deux premières années à cause d'une pieuse tromperie que leur fit Mr. de la Doversière, qui sachant la nudité où tous les habitants étaient alors, leur dit qu'ils n'auraient pas besoin de mener beaucoup de gens, qu'ils en trouveraient assez au Montréal pour faire leurs travaux, qu'ils n'avaient qu'à bien porter des étoffes et des denrées, que moyennant cela, ils feraient subsister les habitants du lieu et feraient faire en même temps ce qu'ils voudraient : Il est vrai que l'intention fut bonne, car ils trouvèrent un chacun ici dans un tel besoin de ces deux choses que sans ce secours, il n'y eut pas eu moyen d'y résister ; La providence est admirable qui prévoit à tout ; Pour les autres années ces messieurs firent venir une quantité de domestiques à cause de la grande chèreté des ouvriers qui dans la suite n'ayant pas de si mauvaises années ont été bien aise de travailler plus pour soi que pour autres ; puisque le Montréal se trouve ici pauvre en ce qui regarde l'histoire ; passons un peu en France et voyons s'il ne s'y fait rien à son sujet qui nous donne lieu de nous entretenir, surtout voyons ce qui arriva à Mlle. Mance, et disons ce qui lui arriva pendant le séjour qu'elle y fit, ce qui se passa de la sorte. Elle ne fut pas plus tôt à Larochelle que prenant un brancard à cause que l'état où étoit son bras ne lui permettoit pas une autre voiture, elle alla droit à la Flèche trouver Mr. de la Doversière qui lui fit un visage fort froid, à cause de quelques mauvais avis qu'on lui avoit donné du Canada, appuyé de cette nouvelle, il croyoit que cette demoiselle venoit lui faire rendre compte afin de se détacher de la compagnie et qu'elle vouloit d'autres filles pour l'assistance de l'hopital du Montréal que celles qui avaient été choisies par les associés. Voilà le rafraîchissement que cette infirme eut à son arrivée pour la délasser des travaux de son voyage ; mais enfin le tout étant éclairci, on se rapaisa et l'union fut plus belle que jamais, si bien qu'elle se vit en état de partir en peu de jours pour Paris, plus joyeuse qu'elle ne se vit à son arrivée à *La Flèche*. Étant à Paris, elle vit aussitôt Mr. de *Breton Villiers* le supérieur du Séminaire de St. Sulpice et Madame sa chère fondatrice qu'elle rendit témoin oculaire de son pitoyable état auquel ils prirent une part bien singulière. Quelques jours après, elle vit tous les Messieurs de la compagnie du Montréal assemblés auxquels elle fit un fidèle rapport des choses comme elles étaient ici, après cela, elle leur témoigna bien au long, l'impossibilité où elle était de subvenir à l'hopital si elle n'était secourue ; qu'elle croyait que le temps était venu d'envoyer ces bonnes filles sur lesquelles Mr. Ollier et tous avaient jeté la vue, qu'elle ferait son

possible auprès de sa chère dame pour en obtenir la fondation, qu'elle avait tout à espérer de sa bonté ; eux lui ayant témoigné la reconnaissance qu'ils avaient à sa sollicitude parlèrent tous unanimement de son infirmité et dirent qu'il fallait sans plus tarder la faire voir aux plus experts, afin de tenter par toutes les voies possibles sa guérison. Là dessus feu Mr. Duplessis Monbar d'heureuse mémoire ajouta que Mlle Chahue la mèneroit en son carosse chez les personnes qu'on nomma et qu'on crut les plus habiles. La chose s'exécuta comme on l'avait résolue mais sans aucun fruit, car dans toutes les consultes on nous répondit qu'il n'y avait rien à faire, que le mal était trop grand et trop invétéré, que de plus, elle était trop âgée, qu'il fallait même prendre garde que ce mal de bras ne se communiquat au corps ; que sa main et son bras ayant la peau aussi sèche qu'un cuir à demi préparé, qu'étant sans la moindre liberté d'en user, que les parties étant toutes atrophiées et glacées de froid sans conserver d'autre sensibilité que pour lui causer de grands tourments lorsqu'on la touchait, il y avait bien à craindre que le côté droit de son corps, ne vint participant des infirmités de son bras ; que si quelques charlatans osaient entreprendre sa guérison, au lieu de la soulager, il attirerait et irriterait les humeurs qui la rendrait paralitique de la moitié du corps, Mlle. Chahue entendant ce langage des plus habiles de Paris, ramena son infirme, laquelle commença de solliciter sa dame pour les filles de La Fléche. Or cette pieuse fondatrice ayant compassion d'elle et étant bien affligée de l'état irrémédiable où elle la voyait se résolut de l'assister et donna 20,000 livres pour l'établissement des filles qu'elle lui proposait, ce qui réjouit extrêmement les associés, lesquels en rendirent grâce à Dieu et à Mlle. Mance qui ménageait ainsi des secours par sa prudence ; travaux qui furent si agréables à Notre Seigneur qu'il les voulut reconnaître par un miracle authentique qui se fit dans la chapelle du Séminaire de St. Sulpice, le jour de la Purification où Dieu voulut honorer la mémoire de Mr. Ollier son serviteur, donnant à son cœur le moyen de témoigner sa gratitude à celle qui pour lors s'employoit si fortement en faveur de cette Isle à laquelle il prenait tant de part lorsqu'il était vivant ; et dont Dieu veut bien qu'il prenne la protection après sa mort. Comme nous allons voir par le détail de ce miracle que nous pouvons dire bien grand puisqu'il se réitère tous les jours à la vue d'un chacun et selon l'aveu de tous ceux qui veulent prendre la peine de voir le bras sur lequel il est opéré et s'opère incessamment. Décrivons-en l'histoire ; quelques jours avant la Purification, Mlle Mance était allé voir Mr. Breton-Villiers au Séminaire de St. Sulpice toute remplie de respect qu'elle conservait pour Mr. Ollier,

elle lui demanda où était son corps et son cœur qu'on lui avait dit être enchassé séparément, qu'elle eut bien souhaité rendre ses respects à l'un et à l'autre ; Mr. de Breton-Villiers lui dit que son corps était dans la chapelle, qu'il avait son cœur dans sa chambre, et qu'elle vint le jour de la Purification dans le temps que messieurs les ecclésiastiques seraient à l'Eglise, qu'alors ils la feraient entrer dans la chapelle, parce qu'il ne voulait pas la faire venir devant tout le monde, d'autant que les femmes n'avait pas coutume d'y aller, si elle y entrait publiquement, les autres en recevraient de la peine, quant à lui, il y dirait la messe et lui apporterait le cœur de feu Mr. Ollier. Le jour arrivé, elle vint à l'heure donnée, aussitôt qu'elle fut entrée dans le séminaire, il lui vint à l'esprit que feu Mr. Ollier lui pourrait bien rendre la santé ; incontinent qu'elle reconnut ce qu'elle pensait, elle voulut l'éloigner comme une tentation, mais chassant cette pensée, il lui en vint de plus fortes ce qui lui fit dire qu'encore qu'elle ne les méritât, ce serviteur de J. C. pourrait bien obtenir cette faveur et même de plus grandes. Marchant vers la chapelle en s'entretenant de la sorte, elle vit Mr. Ollier, aussi présent à son esprit qu'on le pouvait avoir sans vision ; ce qui lui fit ressentir une joie si grande pour les avantages que ses vertus lui avait acquises, que voulant ensuite se confesser, elle avoue qu'il lui fut impossible de le faire et qu'elle ne put dire autre chose à son confesseur sinon : " Mr., je suis saisie d'une telle joie que je ne puis vous rien exprimer. " Cette satisfaction lui dura pendant toute la messe et fut accompagnée d'une certitude intérieure que Dieu la guérirait par l'entremise de son serviteur. Après que la messe fut dite, voyant que Mr. de Breton-Villiers était pressé pour l'église à cause des cérémonies du jour, elle lui dit : " Donnez-moi un peu ce cœur que vous m'avez promis, il ne m'en faudra pas davantage pour ma guérison. " D'abord il le lui atteignit et la quitta en lui marquant le lieu où elle le mettrait par après. D'abord elle le prit tout pesant qu'il était à cause du métal où il était enfermé et du petit coffret de bois où le tout était enchassé et elle l'appuya sur son écharpe à l'endroit de son plus grand mal qui ne pouvait être approché auparavant de la moindre chose. Or ayant appuyé ce petit coffret sur son bras, tout empêché qu'il était de plusieurs et et différents linges attachés d'une multitude d'épingles, elle se mit à admirer et se conjouir des trésors qui avaient été enfermés dans ce cœur et soudain voilà qu'une grosse chaleur lui descend de l'épaule et lui vint occuper tout le bras qui passa dans un instant d'une extrême froideur à cet état qui lui est si opposé. En même temps, toutes les ligatures et enveloppes se défirent d'elles-mêmes, son bras se trouva libre, et se voyant guéri elle commença à faire

un beau signe de croix, remerciant le Tout-puissant qui lui faisait une telle grâce par son serviteur, y ayant deux ans qu'elle n'avait pu faire autant de sa main droite qui était estropiée. Cela la mit en un si grand transport l'espace de huit jours, qu'à peine put-elle manger quelque chose tant elle était pamée. Son action de grâce faite, elle remit son bras en écharpe afin que le portier ne s'aperçut de rien et que M. de Breton-Villiers fut le premier à apprendre la chose, ainsi elle s'en alla chez elle où sa sœur arriva peu après ; elle voulait exprimer à sa sœur le bien qu'elle avait reçue et ne le pouvant par ses paroles à cause qu'elle était transie d'allégresse, elle se mit à agir de sa main droite et lui montra par ses actions qu'il n'y avait plus de mal. Sa sœur tout transportée de joie elle-même ne lui put repartir que des yeux dans l'abord, mais ayant repris ses esprits : " ma sœur, lui dit-elle, qu'est-ce que je vois, est-ce la sainte Epine qui a fait cette merveille ?" — " Non, lui répondit-elle, Dieu s'est servi du Cœur de feu Mr. Ollier."—" Ah oui, répondit-elle, il le faut publier partout, je vais le dire aux Carmes déchaussés, et dans tels et tels endroits."—" Non, ma sœur, répondit Mlle. Mance, ne le faites pas, messieurs du séminaire n'en savent rien encore, il faut du moins qu'ils le sachent les premiers, après leur récréation nous irons le leur apprendre." Cela dit, ils se mirent à table à cause que l'heure en était venue et non pas pour manger, car il ne leur fut pas possible. Sur les deux heures elles allèrent au Séminaire où une partie des Messieurs étaient retournés à l'église, mais comme Mr. de Breton-Villiers était à la maison, elle le demanda et lui dit aussitôt qu'elle l'aperçut en état de l'entendre facilement : " Mons., en lui montrant sa main, voilà les effets de Mr. Ollier." Mr. de Breton-Villiers lui repartit : " Voyant votre confiance de ce matin, je croyais bien que vous seriez exaucée." Après, il fit appeler ce qui était resté d'ecclésiastiques au séminaire afin d'aller les uns avec les autres remercier Dieu à la même chapelle où s'était fait le miracle. L'action de grâce faite, Mr. de Breton-Villiers demanda à Mlle. Mance si sa main droite de laquelle elle avait été guérie était assez forte pour écrire la vérité du fait qui s'était passé, elle lui ayant répondu que oui, on lui donna incontinent du papier et elle satisfit à ce qu'on souhaitait. Que si l'écriture a quelques défauts, il faut accuser l'extrême joie dont elle était émue et non pas les infirmités du bras et de la main : le jour suivant, Messieurs les associés du Montréal s'assemblèrent et firent raconter toute cette histoire à cette bonne demoiselle pendant quoi ils remercièrent Dieu de tout leur cœur, qui faisait encore par leur ancien confrère de telles grâces à cette Isle en remettant Mlle. Mance en état d'y rendre encore plusieurs services ; après cette assemblée, Mlle. Mance

alla voir sa bonne fondatrice, laquelle reçut une joie indicible lorsqu'elle apprit ce miracle et qu'elle l'aperçut de ses yeux, y ayant eu cela de particulier en ceci que le miracle est continuel et manifeste, parceque les principes des mouvements sont demeurés disloqués comme auparavant et cependant avec tout cela, elle manie son bras et sa main sans aucune douleur, comme si tout était en bon état, ce qui est un miracle si visible qu'on ne peut le voir sans être convaincu. C'est ainsi que tous les experts ont avoué et attesté. Mais passons ce bienfait qui nous assure de la bienveillance de Mr. Ollier, dans le lieu même là où il est aujourd'hui ; et parlons de ce qui se fit à Paris au printemps où les messieurs de cette compagnie firent plusieurs assemblées, dans deux desquelles Mr. l'évêque de Pétrée assista comme venant faire voir au Canada la première mitre qui y ait jamais paru. Dans ces deux assemblées où Mgr. de Pétrée fut, on parla d'envoyer ces filles de la Flèche au Montréal, mais ce prélat demanda toujours qu'on différât d'une année ce trajet, crainte, disait-il, que cela ne fit de la peine à une certaine personne qu'il croyait avoir d'autres dessein. Ces messieurs de la compagnie lui répondirent, qu'il pouvait bien l'assurer que celui dont il parlait n'aurait pas d'autre sentiment que le leur, que le fondement que l'on prenait de soupçonner le contraire n'était que présumé et qu'on avait tout lieu de ne pas le croire ; qu'au reste on avait si grand besoin de ces filles pour le soulagement de l'hôpital du Montréal, que n'ayant aucune vue ni dessein pour d'autres, on le suppliait de trouver bon qu'elles partassent cette année-là. Après ces assemblées et cette prière faite à Mgr. de Pétrée, le temps de partir étant venu, Mlle. Mance s'en alla à Larochelle, à huit lieues de laquelle il lui arriva un accident qui la devait du moins disloquer tout de nouveau, si la main qui lui avait donné la santé n'eut eu le soin de la lui conserver, ce qui arriva de la sorte : Les chiens ayant fait peur à un cheval ombrageux sur lequel elle était, cet animal se lança si haut par dessus un fossé, et en même temps la jetta si loin et si rudement sur sa main autrefois estropiée, qu'on a attribué à une charitable protection du ciel qu'elle en a été quitte comme elle l'a été pour une légère écorchure, sans rien rompre ni démettre, ce qui n'empêcha pas qu'une certaine plume trop libre, prit la peine assez mal à propos, d'écrire contre ce qui s'était passé au sujet de ce bras à Paris, usant de ces faits nouveaux pour rendre ridicule ce fait dans une lettre qu'il écrivit à un bon père Jésuite à Larochelle au sujet de Mlle. Mance " Enfin le miracle est démiraclé, et la chûte de la demoiselle l'a mise en pareil état qu'autrefois." Le Père à qui on écrivait se connaissant bien aux ruptures et dislocations vint voir si cela était vrai, et croyant que

ce qu'on lui écrivait était véritable, il parla à cette demoiselle comme si on eut voulu abuser le monde, mais alors elle lui dit : " Mon père vous avez été mal informé car tant s'en faut que ma chûte doive diminuer l'estime du miracle opéré sur moi ; elle la doit augmenter car je devrais m'être cassé et disloqué le bras, au reste, mon père, voyez si le miracle de Paris n'est pas véritable, il subsiste encore, regardez encore et en portez votre jugement." Ce bon père s'appocha et ayant témoigné la vérité, il dit tout haut : " Ah ! j'écrirai à celui qui m'a fait la lettre qu'il faut respecter ceux que Dieu veut honorer, il en a voulu faire connaître son serviteur, il ne faut pas aller contre sa volonté, il faut lui rendre ce que Dieu veut que nous lui rendions." Voilà ce qui se passa dans la ville de La Rochelle où Mlle. Mance trouva la bonne Sœur Marguerite Bourgeois, de laquelle nous avons parlé ci-devant ; elle l'avait accompagnée dans son voyage en France afin de l'assister dans son infirmité. Quand à son retour Mlle. Mance avait trouvé bon qu'elle se rendit la première à La Rochelle avec une compagnie de 32 filles qu'elle amena avec elle pour le Montréal, auquel cette bonne sœur a servi de mère pendant ce voyage, pendant toute la route, et même jusqu'à ce qu'elles aient été pourvues ; ce qui nous fait dire qu'elles ont été heureuses de tomber en de si bonnes mains que les siennes. Au reste, il faut que je dise encore un mot de cette bonne fille bien qu'elle ne soit pas trop approuvée ; c'est qu'un homme riche et vertueux de la compagnie lui voulant donner en ce voyage du bien pour l'établir ici, elle ne voulut l'accepter, appréhendant que cela ne fit tort à cet esprit de pauvreté qu'elle conserve si religieusement ; Dieu, sans doute, lequel fait plus par ces personnes détachées que par les efforts des plus riches, favorisera de ses bénédictions cette amatrice de la pauvreté. Mais revenons aux religieuses de la Flèche auxquelles Mlle. Mance et la compagnie avaient écrit tout ce qui s'était passé et qui étaient demeuré d'accord que trois filles de cette maison ou de celles de ses dépendances iraient cette année-là au Montréal pour l'exécution de ce dessein. Le printemps étant venu, Mlle. Mance écrivit à ces Religieuses, leur donna le rendez-vous à Larochelle et envoya pareillement une lettre à Mr. de la Doversière qui les devait mener à leur embarquement, donnait avis aux uns et aux autres qu'elle ne manquerait pas de s'y rendre par une autre voie qu'elle leur marqua. Les religieuses de la Flèche sur cet avis, afin de se rendre prêtes au temps qu'on leur marquait, firent venir au plus tôt de leurs maisons du Beaugé et du Ludde les sœurs *Mace*, de *Bressolles*, *Meillost*, qui étaient les trois victimes désignées pour le Canada qui se rendirent pour cet effet promptement et avec joie à leur

maison de la Flèche, afin qu'on n'attendit pas après elle, quand on serait prêt de partir. Or ce coup c'était un coup du ciel, et comme les affaires de Dieu ne se font jamais sans de grandes difficultés pour l'ordinaire, celle-ci n'en manqua pas. Quand il fut question de l'exécuter, Mgr. d'Angers se trouva si difficile pour son obédience qu'on désespéra quasi de l'avoir ; Mr. de la Doversière, qui était le principal arc boutant de l'affaire et sans lequel il n'y avait rien à espérer pour elle, se trouva si mal, que trois jours avant de partir, il fut en danger de mort et les médecins jugèrent qu'il ne relèverait pas de cette maladie ; mais Dieu qui voulait seulement sceller cette entreprise du sceau de sa croix et non pas la détruire, voulut que dans deux jours, il fut assez rétabli pour entreprendre le voyage de La Rochelle le lendemain ; il ne manquait pour cela que l'obédience de Mgr. d'Angers qui arriva le même jour que la restitution de sa santé, ce qui fit qu'on résolut de partir la journée suivante, cela étant su dans la ville, il se fit une émeute populaire, chacun murmura et dit : Mr. de la Doversière fait amener des filles par force en ce couvent, il les veut enlever cette nuit, il faut l'en empêcher ; Voilà tout le monde par les rues ; chacun fit le guet de son côté ; plusieurs disaient en se l'imaginant : "En voilà que nous entendons crier miséricorde." Enfin plusieurs ne se couchèrent point cette nuit-là pour ce sujet dans la ville de La Flèche. Néanmoins à dix heures du matin, on se résolut de les faire partir ; mais pour en venir à bout, on y eut bien de la peine ; il fallut que Mr. St. André et les autres qui devaient les assister pendant leur voyage missent l'épée à la main et fissent écarter le peuple par les impressions de la crainte, ce qui n'est pas difficile dans les villes champêtres qui ne sont pas frontières : étant sorties, elles firent le chemin jusqu'à La Rochelle avec une grande joie et le désir de se sacrifier entièrement pour Dieu ; il est vrai qu'elles avaient besoin d'être dans cette disposition car elles eurent bien des épreuves, même dès à La Rochelle où on leur voulut persuader qu'on les renverrait du Canada la même année sans vouloir d'elles : de plus comme les deniers se trouvèrent employés, elles se trouvèrent fort embarrassées de quoi payer le frêt qu'elles n'avaient pas réservé à cause de la multitude des denrées dont on avait besoin, embarras où se trouvèrent aussi deux prêtres du séminaire de St. Sulpice qui partaient cette année-là pour Montréal, où depuis, ils ont été tués par les Iroquois. La peine qu'ils eurent tous deux avec Mlle. Mance fut telle qu'on ne les voulait pas embarquer à moins qu'ils eussent de l'argent de quoi payer ; cependant ils étaient 110 personnes auxquelles il fallait pourvoir, vous voyez assez qu'elle pouvait être sa mortification ; c'est pourquoi nous passons

outre et jugez, comprenant tout ce qu'il fallait acheter pour le Canada, de la dépense qu'on fit surtout à cause du retardement à La Rochelle qui fut de trois mois cette année, jugez combien il en couta à Messieurs de la compagnie du Montréal, au Séminaire de St. Sulpice et à l'hôpital, qui tous trois portaient les frais de ce voyage ; jugez de la peine où étaient ces deux bons prêtres et ces trois religieuses avec Mlle. Mance, car enfin tout se vit à la veille de demeurer sans qu'à la fin le maître du navire qui était préparé et qui ne tenait qu'à de l'argent et résolut de tout embarquer sur leur parole, les voilà donc en mer, mais n'allèrent pas longtemps, que leur navire qui avait servi deux ans d'hôpital à l'armée sans en avoir fait depuis la quarantaine infecta les passagers de la peste, 8 ou 10 de ces gens moururent de prime abord sans qu'on permit aux religieuses de s'exposer, mais enfin on accorda à leurs instances qu'elles commenceroient leurs fonctions d'hospitalières dans lesquelles elles eurent ce bonheur ayant commencé ces premiers travaux de leur mission qu'il ne mourut plus personne, encore qu'il y eut bien des malades, au reste nous pouvons bien dire que la Sœur Marguerite Bourgeois fut celle qui travailla autant pendant toute la route et que Dieu pourvut aussi de plus de sa santé pour cela, que s'il y eut bien des fatigues dans ce voyage il y eut aussi bien des consolations pour la bonne fin que faisaient ces pauvres pestiférés, que ces deux prêtres du séminaire de St. Sulpice dont nous avons parlé assistaient autant qu'ils le pouvaient, que leur corps aussi accablé de la maladie permettaient, ils assistèrent deux Huguenots entre ces malades qui firent leur abjuration avant de paraître devant ce juge qui jugera rigoureusement ceux qui veulent défendre aujourd'hui de juger les erreurs de leur religion prétendue réformée, afin d'avoir la liberté d'y demeurer pour leur confusion éternelle ; mais passons cette mer et disons qu'après les efforts de la maladie, les vagues de la mer essuyées, voilà enfin le navire arrivé à Québecq, après avoir bien vogué, que si ces religieuses se croyaient être en ce lieu au bout de toutes les tempêtes, elles se trompaient fort, car elles y en essuyèrent une si grande qu'elles eurent de la peine à mettre pied à terre et ne l'eussent peut-être jamais fait si l'astre nouveau qui depuis ce temps éclaire notre église ne leur eut été assez favorable pour dissiper qui la causait ; de quoi le Montréal fut bien obligé, car il contribua ainsi à lui donner ces bonnes filles. Ensuite de ceci, nous avons le retour de Mr. l'abbé de Quélus en France qui affligea beaucoup ce lieu ; ainsi en cette vie, les douceurs sont mélangées d'amertumes. Quand à toute la flotte arrivée par ce lieu, elle y monta à la joie extrême d'un chacun et ces deux bonnes religieuses qui y

étaient comme nous avons dit l'an dernier, en descendirent après que celle qui était malade eut recouvré sa santé. La providence ayant permis que son mal eut duré pour le bien de cette hôpital jusqu'à l'arrivée de ces trois bonnes filles aux travaux desquelles Dieu a donné depuis une grande bénédiction. Plusieurs Iroquois et quantité d'autres sauvages y ont été convertis tant par leur ministère tant par l'assistance des ecclésiastiques du lieu et y sont morts ensuite avec des apparences quasi visibles de leur prédestination. Grand nombre de Huguenots y sont en ce même bonheur ; même dans un seul hiver, il y en a eu jusqu'à 5 qui sont morts catholiques à la grande satisfaction de leurs âmes. Ces bonnes filles ont rendu et rendent encore de si grands services au public qu'il se loue tous les jours de la grâce que le ciel lui avait faite de lui avoir amené pour sa consolation dans un pays si éloigné que celui-ci, où leur zèle les a apportées. Outre les personnes que j'ai remarquées être venues de France cet été je dois nommer Mr. Deletre, lequel servit bien ce lieu, tant dans les temps de la guerre que lorsque nous jouissions de la paix, à cause des avantageuses qualités qu'il possède pour l'une et l'autre de ces raisons. Je donne ce mot à sa naissance, à son mérite, sans préjudice à tous ceux qui ont été du même voyage et faire tort à leur mérite particulier ; au reste on peut dire du secours de cette année en général qui était très-considérable au pays, lequel était encore dans une grande désolation, et qu'il était nécessaire pour confirmer tout ce que celui de l'année 1653 conduit par Mr. de Maison Neufve y avait apporté, davantage, parceque sans cette dernière assistance tout le pays était encore bien en danger de succomber, mais il est vrai que depuis celle-ci on a moins chancelé et craint une générale déconfiture qu'on faisait auparavant,quelques combats de perte de monde que nous ayons eus.

DE L'AUTOMNE 1659 JUSQU'A L'AUTOMNE 1660 AU DÉPART DES VAISSEAU DU CANADA.

Nous entrons dans une année que le Montréal doit,marquer en lettres rouges dans son calendrier, pour les différentes pertes d'hommes qu'il a faites en plusieurs et différentes occasions ; il est vrai que si les belles actions doivent consoler en la mort des siens, le Montréal a tout sujet de l'être dans la perte qu'il a fait de tous les grands soldats qui ont péri cette année, parce qu'ils se sont tellement signalés et ont tellement épouvanté les ennemis en mourant à cause de la vigoureuse et extraordinaire défense qu'ils ont

marqué en eux, que nous devons le salut du pays à la frayeur qu'ils ont imprimé en eux, répandant aussi généreusement leur sang qu'ils ont faits pour sa querelle, ce qui se peut pour eux glorieusement remarquer, surtout dans une action laquelle se passa le 26 ou le 27 de mai, au pied du *Long Sault*, un peu au-dessus de cette Isle où 7 de nos Montréalistes étant en partie furent attaqués par 800 Iroquois, sans qu'aucun d'eux voulut jamais demander quartier, chacun pensant à vendre sa vie le plus cher qu'il le pourrait. Voyons le fait : Sur la fin d'avril Mr. d'Aulac garçon de cœur et de famille lequel avait eu quelques commandements dans les armées de France, voulant faire ici quelque coup de main et digne de son courage, tâcha de débaucher 15 où 16 Français afin de les mener en parti au dessus de cette Isle, ce qu'on n'avait point encore osé tenter ; il trouva de braves garçons qui lui promirent de le suivre si M. de Maison Neufve le trouvait bon, Daulac proposa la chose et il eut son agrément, ensuite chacun se disposa à partir, ils firent un pacte de ne pas demander quartier et se jurèrent fidélité sur ce point ; outre cela, pour être plus fermes à l'égard de cette parole et être mieux en état d'affronter la mort, ils résolurent de mettre tous leur conscience en bon état, de se confesser et communier tous, et ensuite de tous faire leur testament, afin qu'il n'y eut rien qui les inquiéta pour le spirituel ou temporel et qui les empêcha de bien faire ; tout cela exécuté de point en point ils partirent ; Mr. le major avait bien envie de grossir le parti, Mr. Lemoine et Mr. de Belètre avait bien demandé la même chose, mais il voulait faire différer cette entreprise jusqu'après les semences qui se font ici en ce temps-là ; ils disaient que pour lors, ils auraient une quarantaine d'hommes ; mais Daulac et son nombre avait trop envie de voir l'ennemi pour attendre, au reste Daulac voyant que s'il différait, il n'aurait pas l'honneur du commandement, il poussa le plus qu'il put l'affaire et redoutant plus qu'il était bien aise de se pouvoir distinguer, pourvu que cela lui put servir à cause de quelque affaire qu'on disait lui être arrivé en France. Tellement que le voila parti résolu à tout événement, il ne fut pas bien loin sans attendre une alarme dans un Islet tout vis-à-vis où nous perdîmes trois hommes, il revint avec son monde et poussa si vivement les Iroquois qu'il les eut pris en canot sans qu'ils abandonnèrent tout pour se jeter dans le bois et se sauver, s'il n'eut pas la consolation de les joindre, il eut celle d'avoir leurs dépouilles, entre autres un bon canot dont il se servit pendant son voyage, qu'ils continuèrent aussitôt avec l'accroissement d'un des leurs, lequel eut honte d'avoir manqué à la parole qu'il avait donné, alors étant tous de compagnie ce nouveau venu à eux, ils dirent un adieu

général qui fut le dernier à leurs amis, ensuite de quoi les voilà embarqués tout de nouveau, étant remplis de cœur mais étant peu nombreux peu habiles au canotage ce qui leur donna beaucoup de peines, même on a su par les hommes auxquels ils l'ont dit, qu'ils furent 8 jours arrêtés au bout de cette Isle par un petit rapide qui y est. Enfin le cœur les fit surmonter de ce que leur peu d'expérience ne leur avait pas acquis, si bien qu'ils arrivèrent au pied du *Long Sault*, où trouvant un petit fort sauvage, nullement flanqué entouré de méchants pieux qui ne valaient rien, commandé par un côteau voisin, ils se mirent dedans n'ayant pas mieux ; là bien moins placés que dans une des moindres maisons villageoises de France, Daulac attendoit les Iroquois comme dans un passage infaillible au retour de leurs chasses, il ne fut pas longtemps seul en ce lieu, d'autant que *Honontaha* et *Métiumgué*, l'un Huron, l'autre Algonquin eurent un défi aux Trois-Rivières pour le courage et se donnèrent pour cela rendez-vous au Montréal, comme au lieu d'honneur, afin de voir en ce lieu où les combats sont fréquents, lequel aurait plus de bravoure ; ce défi fait, Métiomègue vint lui 4e de sa nation, et Honontaha lui quarantième de la sienne au Montréal. D'abord qu'ils furent ici, les Français dont le principal défaut est de trop parler lui dirent que nous avions des Français en guerre d'un tel côté ; eux jaloux de se voir prévenus et étonnés de la hardiesse de ce petit nombre, demandèrent un billet à Mr. de Maison-Neufve pour porter à Daulac, afin qu'il leur fit grâce de les recevoir dans son parti pour faire ensuite tous ensemble quelques grandes entreprises ; Mr. de Maisonneuve fit tout ce qu'il put pour les empêcher, car il aimait mieux moins de gens et tous braves, qu'une telle marchandise mêlée en plus grande abondance, il se rendit néanmoins en quelque façon à leur importunité ; mettant le Sieur Daulac par les lettres qu'il lui écrivit à son option de le recevoir sans l'y engager toutefois, l'assurant au surplus qu'il ne s'assura pas sur ses gens là, mais qu'il agit comme s'il n'y eut que les seuls Français ; Les sauvages l'ayant joint, ils demeurèrent tous ensemble dans le lieu que nous avons dit pour attendre les Iroquois où enfin après quelque temps nos Français qui allaient à la découverte, virent descendre deux canots ennemis, l'avis en ayant été donné, nos gens les attendirent au débarquement près duquel ils étaient partis, où ils ne manquèrent pas de venir, mettant à terre on fit sur eux une décharge, mais la précipitation fut cause que l'on ne les tua pas tous, quelques uns se sauvèrent au travers du bois et avertirent neuf cents de leurs guerriers qui étaient derrière et les avaient envoyés à la découverte ; d'abord ils leur dirent, " Nous avons été défaits au petit fort au dessous, il y a des

Français et des sauvages assemblés ;" cela leur fit conclure que c'étaient des gens qui montaient au pays des Hurons, qu'ils en viendraient bientôt à bout ; pour cela, ils commencèrent à faire leur approche vers ce petit réduit qu'ils tentèrent d'emporter par plusieurs fois ; mais en vain, car ils furent toujours repoussés avec perte des leurs et à leur confusion ; ce qui leur faisait beaucoup de dépit c'est qu'ils voyaient devant eux les Français prendre les têtes de leurs camarades et en border le haut de leurs pieux ; mais ils avaient beau enrager, ils ne pouvaient se venger étant seuls ; c'est pourquoi ils députèrent un canot pour aller chercher 900 de leurs guerriers qui étaient aux Isles de Richelieu, et qui les attendaient, afin d'emporter tout d'un coup ce qu'il y avait de Français dans le Canada et de les abolir ainsi qu'ils en avaient juré la ruine, ne faisant aucun doute qu'ils auraient Québec et les Trois Rivières sans difficultés ; que pour le Montréal, encore qu'ils y fussent ordinairement mal reçus,ils tâcheroient cette fois là de l'avoir aussi bien que du... ..à force de le harceler et de s'y opiniâtrer ; ce qu'ils disaient aurait été vrai apparemment, si nos 17 Français n'eussent détourné ce coup fatal par leur valeureuse mort, voyons comme le tout tourna dans la suite. Le canot qui était allé quérir du secours étant parti, le reste des ennemis se contenta de tenir le lieu bloqué hors de la portée du fusil et à l'abri des arbres; de là, ils criaient aux Hurons qui mouraient de soif dans ce chétif trou aussi bien que nos gens, n'y ayant point d'eau ; qu'ils eussent à se rendre, qu'il y avait bon quartier, qu'aussi bien ils étaient morts s'ils ne le faisaient ; qu'il leur allait venir 500 hommes et que alors, ils les auraient bientôt pris. La langue de ces traîtres qui leur représentaient l'apparence du fruit de l'arbre de la vie les deçut aussi frauduleusement que le serpent trompa nos premiers parents, lorsqu'il leur fit manger ce fruit de mort qui leur couta si cher. Enfin ces âmes lâches, au lieu de se sacrifier en vrais soldats de J. C., abandonnèrent nos 17 Français, les quatre Algonquins et Anontaha qui paya pour sa nation de sa personne, ils se rendirent tous aux ennemis, sautant qui d'un côté de l'autre, par dessus les méchantes palissades de ce trou où étaient nos pauvres relégués, ou bien sortant à la dérobée par la porte afin de s'y en aller. Jugez du crève cœur que cela fit à nos gens surtout au brave Anontaha qui, dit-on, manqua son neveu d'un coup de pistolet, le voulant tuer lorsqu'il le vit s'enfuir avec les 40 paignots qu'il avait amenés. Voyez après tout cela quel cœur avaient ces 22 personnes restées demeurant fermes et constants dans la résolution de se défendre jusqu'à la mort, sans être effrayés par cet abandon, ni par l'arrivée des 500 hommes dont le hurlement seul eut été

capable de faire abandonner le parti à un plus grand nombre : ces nouveaux ennemis étant arrivés le cinquième jour,et faisant lors un gros de 800 hommes, ils commencèrent de donner de furie sur nos gens, mais jamais ils n'approchèrent de leur fort dans les différents assaults qu'ils lui livrèrent qu'ils ne s'en retirassent avec de grandes pertes ; ils passèrent encore trois journées après ce renfort à les attaquer d'heures en heures tantôt tous, tantôt une partie à la fois, outre cela, ils abattirent sur eux plusieurs arbres qui leur firent un grand désastre, mais pour cela, ils ne se rendirent point car ils étaient résolus de combattre jusqu'au dernier vivant, cela faisait croire aux ennemis que nous étions bien davantage que les lâches Hurons le leur avait dit. C'est pourquoi ils étaient souvent en délibération de quitter cette attaque qui leur coutait si bon,mais enfin le huitième jour de ce siège arrivé, une partie des ennemis étant prête à abandonner l'autre lui dit que si les Français étaient si peu, ce serait une honte éternelle de s'être fait ainsi massacrer par si peu de gens sans s'en venger. Cette réflexion fut cause qu'ils interrogèrent tout de nouveau les traîtres Hurons qui les ayant assurés du peu que nous étions, ils se déterminèrent à ce coup là de tous périr au pied du fort où bien de l'emporter ; pour cela, ils jetèrent des buchettes afin que ceux qui voudraient bien être les enfans perdus les ramassassent, ce qui est une cérémonie laquelle s'observe ordinairement parmi eux lorsqu'ils ont besoin de quelques braves pour aller dans un lieu fort périlleux, incontinent que les buchettes furent jetées, ceux qui voulurent se faire voir les plus braves les levèrent et voilà qu'aussitôt ces gens s'avancèrent tête baissée vers le fort et tout ce qu'il y avait de monde les suivit ; alors ce qui nous restait de gens commença à tirer pêle-mêle de grands coups de fusils et gros coups de mousquetons, enfin l'ennemi gagna la palissade et occupa lui-même les meurtrières ; lors le perfide *Lamouche* qui s'était rendu aux Iroquois avec les autres Hurons cria dans son faux bourdon, avec lequel il aurait bien mérité voler jusqu'au gibet, à son illustre parent *Anontaha*, "qu'il se rendit aux ennemis qu'il aurait bon quartier." A ces lâches paroles Anontaha répondit ; "J'ai donné ma parole aux Français, je mourrai avec eux." Dans ce même temps, les Iroquois faisaient tous leurs efforts pour passer par dessus nos palissades ou bien pour les arracher ; mais nous défendions notre terrain vigoureusement, que le fer et le sabre n'y étaient pas épargnés. Daulac dans cette extrémité chargea un gros mousqueton jusqu'à son embouchure, il lui fit une espèce de petite fusée afin de lui faire faire long feu et d'avoir le loisir de le jeter sur les Iroquois où il espérait qu'éclatant comme une grenade il ferait un grand effet, mais y ayant mis le feu et l'ayant jeté, une branche

d'arbre le rabatit qui fit recevoir à nos gens ce que Daulac avait préparé à nos ennemis, lesquels en auraient été fort endommagés, mais enfin ce coup malheureux ayant tué et estropié plusieurs des nôtres, il nous affaiblit beaucoup et donna un grand empire à nos ennemis, lesquels ensuite firent brèche de toutes parts. Il est vrai que malgré cette désolation, chacun défendait son côté à coups d'épées et de pistolets comme s'il eut le cœur d'un lion. Mais il fallait périr, le brave d'Aulac fut enfin tué et le courage de nos gens demeura toujours dans la même résolution, tous enviaient plus tôt une aussi belle mort qu'ils ne l'appréhendaient, que si on arrachait un pieux dans un endroit, quelqu'un y sautait tout de suite le sabre et la hache à la main, tuant et massacrant ce qu'il y rencontrait jusqu'à ce qu'il y fut tué lui même. Ensuite nos gens étant quasi tous morts, on renversa la porte et on y entra à la foule ; alors le reste des nôtres, l'épée dans la main droite l'épée dans la main gauche, se mit à frapper de toutes parts avec une telle furie que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, pour la nécessité qu'il se vit de tuer au plus vite ce petit nombre d'hommes qui en mourant les menaçait d'une générale destruction, s'ils ne se hâtaient de les assommer ce qu'ils firent par une grêle de coups de fusils laquelle fit tomber nos gens sur une multitude d'ennemis qu'ils avaient terrassés avant que de mourir ; après ces furieuses décharges sur si peu qui restaient, ces bourreaux voyant tout le monde à bas coururent incontinent sur les morts pour voir s'il n'y en avait pas quelques-uns qui ne fussent pas encore passées et qu'on put guérir afin de les rendre par après capables de leurs tortures, mais ils eurent beau regarder et fouiller ces corps, ils n'y purent jamais trouver qu'un seul qui était en état d'être traité et deux autres qui étaient sur le point de mourir, qu'ils jetèrent d'abord dans le feu, mais ils étaient si bas qu'ils n'eurent pas la satisfaction de les faire souffrir davantage ; quant à celui qui se pouvait rendre capable de souffrances, quant il fut assez bien pour assouvir leur cruauté ; on ne saurait dire les tourments qu'ils lui firent endurer, et on ne saurait exprimer non plus la patience admirable qu'il fit voir dans les tourments, ce qui forcenait de rage ces cruels qui ne pouvaient rien inventer d'assez barbare et inhumain dont ce glorieux mourant n'emporta le triomphe. Quand à Anontaha et aux 4 Algonquins ils méritent le même honneur que nos 17 Français, d'autant qu'ils combattirent comme eux, ils moururent comme eux et apparamment comme ils étaient chrétiens, ils se disposèrent comme eux à cette action ; ils allèrent dans le ciel de compagnie avec eux. Ce qu'on peut dire des Iroquois est que dans leur barbarie et cruauté, ils ont eu cela de louable qu'ils firent une partie de la

justice qui était due aux traîtres Hurons, parce qu'ils ne leur tinrent aucunement parole et en firent de furieuses grillades. On a appris ces choses de quelques Hurons qui se sauvèrent des mains de l'ennemi, la première nouvelle qu'on en eut fut par un de ces quarante Hurons, nommé *Louis*, bon chrétien et peu soldat, qui arriva ici le troisième juin tout effaré et dit que nos 17 Français étaient morts, mais qu'ils avaient tant tué et détruit de gens que les ennemis se servaient de leurs corps pour monter et passer par dessus les palissades du fort où ils étaient ; qu'au reste, les Iroquois étaient tant de monde qu'ils allaient prendre tout le pays. Ensuite il dit tout leur dessein à Mr. de Maison Neufve comme ils l'avaient entendu de leur propre bouche. Mr.de Maison Neufve profitant de cet avis mit son lieu en état de recevoir les ennemis aussitôt qu'ils viendraient ; il fit garder les meilleurs postes qu'il avait donné à Messieurs du Séminaire ; Mr. de Belestre pour aller commander dans leur maison de Ste. Marie à tout le monde qui y était,ce batiment étant le plus fort et le mieux en état de se défendre qu'il y eut. Après que Mr. notre Gouverneur eut ainsi sagement réglé et ordonné toutes choses, il envoya sans tarder les nouvelles qu'il avait aux Trois-Rivières et à Québec, partout on eut une telle frayeur lorsqu'on entendit ces choses, que même dans Québec on renferma tout le monde jusqu'aux religieuses dans le château et chez les Révérends Pères Jésuites. Mais enfin grâce à Dieu et au sang de nos chers Montréalistes qui méritent bien nos vœux et nos prières pour reconnaissance, les Iroquois ne parurent point et on n'en eut que la peur d'autant que après ce conflit, où ils eurent un si grand nombre de morts et de blessés, ils firent réflexion sur eux-mêmes se disant les uns aux autres : " Si 17 Français nous ont traités de la sorte étant dans un si chétif endroit, comment serons-nous traités lorsqu'il faudra attaquer une bonne maison où plusieurs de tels gens se seront ramassés, il ne faut pas être assez fou pour y aller, ce serait pour nous faire tous périr ; retirons-nous ;" Voilà comme on a su qu'ils se dirent après ce grand combat, qu'on peut dire avoir sauvé le pays qui sans cela était rafflé et perdu, suivant la créance commune, ce qui me fait dire que quand l'établissement du Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays en cette occasion et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ces 17 enfants qui y ont perdu la vie, il doit à toute la postérité être tenu pour considérable, si jamais le Canada est quelque chose puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans compter les autres ; Mais passons outre et venons au premier juin qui fut celui auquel on fit ici les obsèques de feu Mr. d'Aillebout qui était venu ici l'an 1643 comme un des associés de la compagnie du Montréal pour y

assister Mr. de Maison-Neufve, par toutes les belles lumières dont il était avantagé et dont il usa très-favorablement pour tout le pays, où il a eu l'honneur de plusieurs commandements comme celui du Montréal en 45 et 46 en l'absence de Mr. de Maisonneufve, et même celui de tout le pays pendant quatre années ; trois desquelles étaient par commission du roi et la quatrième après quelque intervalle, pour suppléer et remplir la place de Mr. d'Argenson lequel ne vint pas en ce pays-là, première année de la commission ; sa mort fut fort chrétienne comme avait été sa vie, nous n'avons rien qu'elle nous oblige de dire en particulier si ce n'est que que nous avons oublié d'exprimer touchant sa personne lorsqu'il vint dans ce pays, qui est sa vocation pour le Montréal laquelle fut de la sorte. Deux ans durant, il fut pressé par des mouvements intérieurs à passer dans la Nouvelle-France, mais madame sa femme qui trouvait la proposition de ce trajet si éloignée de son esprit qu'elle ne pouvait en entendre la moindre parole sans le tenir pour extrêmement ridicule, surtout à cause qu'elle était toujours malade. Cependant le directeur de Mr. d'Aillebout ne rebutait point la pensée qu'il en avait, conduisait aussi madame sa femme et lui en parlait parfois, ce qui lui faisait beaucoup de peine, disant que c'était une chose même à ne pas penser dans l'état où elle était, son Directeur lui dit que si Dieu le voulait, il la mettrait en état de le faire ; ce qu'il fit bientôt après, la guérissant lorsqu'elle croyait bientôt aller mourir, ce qui se fit si promptement et d'une manière si extraordinaire qu'elle et tous ses amis, ne doutèrent point que ce fut une faveur singulière du ciel ; mais après tout, elle n'avait pas envie de passer la mer sans qu'à la fin Dieu la changea par une réflexion qu'elle fit à ce propos, disant si mon mari y est appelé, j'y suis appelé aussi, parcequ'étant sa femme je le dois suivre. Cette pensée la fit aller trouver son mari et le père *Marnard*, le directeur de l'un et de l'autre ; cet homme, joyeux de voir le tout résolu aux désirs de Mr. d'Aillebout les fit voir au père Charles Lallemand qui ne jugeant pas à propos de les envoyer comme particuliers, leur procura l'union avec Messieurs du Montréal en la compagnie desquels ils furent reçus avec beaucoup de joie, et peu de temps après, ils partirent pour venir ici : à leur départ, ils entendirent la messe de Mr. Gauffre qui y devait venir évêque, fondant l'évêché de son propre bien, mais la mort l'a donné au ciel en privant ce lieu du bonheur de posséder un aussi grand homme. Je n'ai plus rien à remarquer sur cette année-ci, ce n'est la mort de Mr. de la Doversière qui décéda peu après avoir mis nos bonnes hospitalières sur la mer ; apparamment Dieu l'avait conservé jusqu'à ce temps là pour lui laisser les moyens de coopérer à cet ouvrage qu'autant

qu'on peut juger naturellement, ne se fut jamais fait s'il eut été mort auparavant, étant vrai qu'on a jamais pensé à elles, que par son mouvement ; il est bien admirable de voir le principal auteur d'une telle entreprise être prêt à mourir, être accablé de maladie, condamné par les médecins à n'en pas relever et néanmoins être trois jours après en campagne lorsqu'il s'agit d'exécuter ces desseins et d'amener ces religieuses de la Flèche à La Rochelle comme nous vîmes l'an dernier, et après cette œuvre faite, de voir mourir cet homme incontinent, tout cela me parait bien digne de remarque.

—*A continuer.*

LES BLESSURES DE LA VIE

HISTOIRE DE TOUS LES JOURS.

(SUITE ET FIN.)

V.

Rien n'atrophie plus vite et plus sûrement notre pauvre nature humaine que la fourberie et le mensonge. Les déceptions, le découragement, les expériences précoces sont autant de fenêtres ouvertes par où pénètre la phthisie du doute, et malheur à l'âme qu'elle caresse de son mortel frisson.

Paul heureusement avait un caractère profondément religieux. A ses moments de désillusions, il s'était fait une loi de se rappeler cette pensée d'un saint livre qui l'avait frappé, un jour que le mal allait le gagner :

" Souffrir avec résignation doit être la plus grande ambition de l'homme, car si l'ennui n'était pas un mal, les anges eux-mêmes lui envieraient ce privilége."

Paul se résigna, et moi j'écoutais son cœur saigner, car recommencer le métier de suppliant, faire anti-chambre à la porte de ces heureux du monde qui s'enferment aussi hermétiquement dans leur bonheur que des huîtres dans leurs coquilles, était devenu un poids au-dessus de nos forces réunies.

Il habitait encore ma chambrette, n'ayant plus même le courage d'aller voir sa sœur. Le temps allait toujours, et franchement je ne voyais plus d'issue à cet avenir, lorsqu'une idée soudaine me frappa.

Un matin en allant chez ma mère, je me croisai sur le trottoir avec un gros fournisseur qui s'était enrichi en donnant plus de

diner que de coups de truelles. Je ne sais trop comment cela me mena à songer au bal qui avait lieu ce soir-là chez Madame Raimbault; mais en arrivant, je priai ma sœur de vouloir bien faire en sorte que Paul y fût invité.

A quatre heures, un billet rose et parfumé comme la main qui l'avait tracé était sur notre table. En l'ouvrant, mon camarade crût à une mauvaise plaisanterie, mais avant que le feu fût aux poudres, j'entrai de plein pied en matière. Je débutai en lui démontrant combien il serait difficile de se refuser à la délicate attention de Madame Raimbault. Je lui fis entrevoir les positions, les fortunes, je n'osai dire les mariages, qui s'étaient faits au milieu d'un bal : bref, je finis par enlever la place de vive force en y laissant tomber le nom de Noémie, et il capitulait bientôt, acceptant comme condition le cadeau d'une paire de gants et d'une cravate, accompagné du prêt d'un habit de louage que j'avais eu le soin de me faire apporter.

Le soir Paul entrait au bal. La lumière des lustres trahissait bien un peu son air timide, mais en somme, comme il était joli garçon, cela pouvait passer à la rigueur, parmi les roués de salons, pour prendre de la pose. A son arrivée, il fallut subir les présentations d'usage, vous savez :

— M. Arnaud, permettez-moi de vous INTRODUIRE M. A..... M. A..... Monsieur Arnaud.

Heureusement qu'il connaissait déjà bon nombre d'invités et n'eût à subir qu'une dizaine de fois cette phrase banale, alternée de vigoureuses poignées de main distribuées au milieu d'une mosaïque de :

—Vous allez bien ?

— How do you do ?

Ces mots prononcés vaguement lui donnait le droit de faire comme les autres. Il pouvait maintenant s'appuyer sur les fauteuils des dames et leur chuchotter des riens à l'oreille, les conduire dans l'embrâsure des fenêtres pour leur y faire attraper un bon rhûme, ou mieux encore leur dire toutes sortes de fadaises, sous prétexte qu'elles gisaient au fond d'un petit papier vert d'espérance, mollement couchées sur un lit de dragées.

Je laissai Paul assis sur une ottomane, causant avec la maîtresse du logis, et tout joyeux je me perdis dans une salle de jeu, songeant à la jolie tournure que prenait mon projet ; car j'avais un but en insistant autant sur la présence de mon ami à la soirée de Madame Raimbault. Cette femme, esprit supérieur, jugement sain, fortune superbe, mettait sans cesse ces trois belles choses au service des talents que la misère menaçait d'asphyxier Son doigt

de Samaritain avait relevé une foule d'intelligence qui sans lui se seraient trainées dans la médiocrité, et comme elle avait ce flaire délicat qui caractérise les cœurs sensibles, les excellentes qualités et les hautes capacités de Paul ne manqueraient pas de la frapper.

J'allai, écoutant distraitement la musique des quadrilles, le frou-frou des robes de soie, les éclats de rire de la foule, songeant au bonheur que les riches pouvaient semer ici-bas, lorsqu'ils daignaient se rappeler la sainte pensée d'un philosophe :

"Combien de malheureux pouvaient être consolés avec peu ! la poussière des fleurs ne suffit-elle pas aux abeilles ?"

Insensiblement, cette promenade sentimentale m'avait ramené à mon point de départ.

Paul était encore assis à l'endroit où je l'avais quitté ; Madame Raimbault organisait un lancier.

— Comment, Paul, que fais-tu là ? au milieu de ces joies, de ces bruissements, tu te dresses comme une statue de la mélancolie.

— Je rêve aux curieuses choses qui défilent sous mes yeux depuis un quart-d'heure.

— Mais il s'agit bien de rêver ! il faut danser, mon ami ; je parie que tu as refusé de le faire jusqu'à présent.

— Je perdrais, car Madame Raimbault a voulu insister il y a un instant sur un quadrille. Malheureusement, elle n'avait sous la main que deux Canadiennes-Françaises, jolies comme le sont nos compatriotes, mais s'obtinant à causer anglais entre elles et tenant particulièrement à manifester leur regret que les *faaast daaances* ne fussent pas sur le programme de la soirée. Je me suis exempté cette corvée assez adroitement et n'y ai guère perdu au change ; vois ce qui se passe à côté de nous.

Un long nez rouge surgissant tout étonné au milieu de longs favoris rouges taillés à la Duvernay, se dressait orgeuilleusement sous un gigantesque lorgnon..... Deux jambes longues et imperceptibles s'échappant d'une tunique rouge elle aussi, où une asperge aurait été mal à l'aise, servaient de base à cet objet curieux qui représentait le plus interminable officier du Royaume Uni d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. C'était un major.—Ce malheureux, en ce moment menait une dissertation sur le langage des fleurs, avec une pâle Anglaise qui lui répondait par des questions sur la charge de Balaklava. Rien de curieux comme les deux idées fines de ces jouvenceaux sur le retour. L'un avait le Xérès tendre ce soir-là et s'était juré de faire ce qu'il n'avait entrevu que de très-loin pendant sa carrière militaire—une conquête—Mademoiselle avait la tête remplie du livre à la mode "*Kingslake's Crimea*," et retournant sur le dernier champ de bataille y tenait solidement son

major. Alors celui-ci bon gré, mal gré, enfourchait son coursier pour mieux suivre l'imagination belliqueuse de son interlocutrice, mais infailliblement, il venait se désarçonner sur le bouquet qu'elle tenait nonchalemment à la main et recommençait à effeuiller d'un air féroce les pétales d'une rose roucoulant devant cette marguerite improvisée, ce vieux couplet :

—On m'aime ! beaucoup, passionément....

Dans un coin, un groupe féminin tirait à la cible sur la tunique du major, faisant converger sur elle toute les effluves possibles de la coquetterie. Froid et impassible, il n'en continuait pas moins sa leçon de botanique, abandonnant dédaigneusement le soin de cultiver ces productions coloniales à un gros monsieur chevelu, appuyé négligemment sur le manteau de la cheminée, de manière à faire ressortir les avantages de son buste.

Des prunelles veloutées de ce galant obèse me semblaient ruisseler quelque chose de si parfaitement ridicule qu'elles me tinrent rivé à leur scintillement pendant quelques secondes, jusqu'à ce qu'un bruit sourd et caverneux vint me les faire oublier complètement.

Il provenait d'une autre espèce de monsieur—jaune cette fois—à l'encolure de gendarme incompris, qui, accoudé doucettement sur le piano, frédonnait intrépidement quelque chose entre ses dents. Tout-à-coup sa voix se prit à détonner avec la mélancolie d'un ouragan la douce romance :

Ton souvenir ineffaçable
Déclare mon avenir,
Me trouble, m'entraîne et m'accable,
Et fait pourtant mon seul plaisir !
Une attachante rêverie
Rappelle à mon cœur ses amours.
Oui, c'est à la mélancolie
Que je veux consacrer mes jours !

Il fût suivi par une dame, un peu sur le déclin, qui pianota *amoroso :*

Autrefois un mot de ma bouche
Le rendait ou triste ou joyeux,
Mais aujourd'hui rien ne le touche,
Pas même un pleur de mes yeux.
Ah ! quand mon âme est accablée,
Quand rien ne saurait la guérir,
Oui, je me croirais consolée,
S'il souffrait de me voir souffrir.

Cette curieuse fantasmagorie paraissait faire douter à Paul de son existence. Il semblait regarder, écouter, suivre tout de l'air indécis d'un fumeur d'opium, lorsque tout-à-coup, sortant de sa torpeur, il me prit le bras :

—Viens, Henri, car je me sens chavirer. Des gens intelligents, ou faits pour l'être, passent une soirée à renier la langue de leurs ancêtres, des militaires à causer le langage des fleurs, des femmes à ne rêver rien au-delà de l'uniforme *homard cuit*, des hommes sérieux à donner un pli fashionable à leur pantalon, ou à se faire l'écho de la première niaiserie rimée, et ils appellent cela s'amuser! Ah! mon ami, quel guet-à-pens nous attendait sous ces lambris? Allons, car j'aime mieux me persuader que l'on s'est donné le mot pour me mystifier. Tout le monde ici semble se douter que mon habit n'est pas à moi.

Ce n'était pas le lieu, ni le temps de discuter avec Paul, et profitant d'une chaîne assez animée nous allâmes saluer Madame Raimbault, et discrètement nous nous préparions à sortir du dernier salon, lorsque je me heurtai sur M. Bour, qui venait de la salle des rafraîchissements.

— Toujours passant la vie agréablement, me dit-il, en me serrant la main avec toutes les démonstrations de la plus franche amitié.

Puis, apercevant Paul, qui, en le voyant venir à moi, s'était brusquement éloigné.

— Tiens, je ne savais pas que M. Arnaud avait l'habitude de voguer en si haut parage. Je lui ai déjà prédit qu'il ferait son chemin.

— Il n'y a pas à en douter, M. Bour, puisque vous-même l'aviez jugé digne de votre protection.

— Bien, mon ami, bien ; je vous remercie de me rappeler ce léger défaut de mémoire ; je crois, en effet, lui avoir dit il y a quel que mois, que j'essaierais de le placer au Département des Travaux Publics. Mais, mon cher, il m'était impossible de rendre ce service à votre ami, car, confidentiellement, j'avais dans les jambes mon ancien rival d'élection qu'il fallait caser de toute nécessité. Je l'ai fait disparaître, et, Dieu merci, j'ai le champ libre aujourd'hui. Vous comprenez ma position, n'est-ce pas? D'ailleurs, tout n'est pas perdu, il se présentera bien une autre occasion.

Cet incroyable cynisme dépassait ce que j'avais vû de plus complet en ce genre. Il m'avait pris par surprise et à peine trouvais-je une réponse au bonsoir que l'imperturbable député me jeta du bout des doigts, pendant que j'allais rejoindre Paul qui m'attendait au pied de l'escalier.

Silencieux, nous reprîmes le chemin du logis. Une profonde misantropie nous y attendait, car décidément cette soirée avait eu l'effet d'un verre grossisant où se reflétaient l'homme et ses incompréhensibles faiblesses. Chez Paul, qui avait eu à souffrir plus que moi des suites de la bêtise humaine, elle se traduisait par un silence dédaigneux. Quant à moi, j'étais en colère perpétuelle avec moi-même, pour avoir mis tant de persistance à conduire à ce bal le pauvre blessé. Cela aurait duré assez longtemps, si un matin je n'avais jeté les yeux sur le "*Drapeau de l'Union.*" En tête de son premier-Québec se détachait ce jour-là, en caractères gigantesques, les mots toujours avidemment accueillis :

CHUTE DU MINISTÈRE.

Le Parlement s'ennuyant de voir à sa tête les mêmes hommes, s'était payé, la veille, le joli plaisir de les basculer, et parmi la liste des nouvelles puissances du jour figurait orgueilleusement le nom de M. Bour.

Sans souffler mot de mon projet, je sautai sur mon chapeau et d'un trait courus à la résidence du fortuné mortel. Il avait terminé sa toilette, car à midi, il devait avec ses collègues se rendre à l'Hôtel du Gouvernement, pour y prêter serment en qualité de ministre des Postes. La tenue était achevée, sa chemise à jabot étincellante, son habit superbe, son pas souple comme sa conscience, tout chez lui décelait l'homme arrivé.

Il me reçût avec l'exquise politesse du parvenu—lui assis, moi respectueusement debout—et de ce petit geste de tête habituel aux ministres, me mit en mesure de lui expliquer brièvement l'objet de ma visite.

Le dialogue ne fût pas long, car je revenais lui rappeler ses promesses de protection envers Paul. Le moment était venu, et comme il faut toujours faire vibrer quelque chose, je lui fit entrevoir dans le lointain la silhouette d'un mien cousin qui pourrait bien avoir quelque velléité de se présenter dans le comté où l'Honorable ministre devait retourner faire sanctionner par ses constituants l'acceptation de son portefeuille. L'Honorable M. Bour me promit tout ce que je voulus. Le mois suivant, il était acclamé, et son retour en ville me fût annoncé par une longue enveloppe cachetée au timbre du Département des Postes, et portant l'adresse de M. Paul Arnaud. La reconnaissance s'était fait jour à travers cette nature momifiée par l'ambition, le ministre s'était souvenu enfin de l'homme modeste, à l'éloquence et à l'énergie duquel il devait une partie de sa carrière dorée.

Fièvreusement nous décachetâmes le pli officiel : l'Honorable M. Bour faisait savoir au Sieur Paul Arnaud, qu'il était nommé un des facteurs du bureau de poste de Québec, avec un salaire de cent louis par année !

VI

Tous les jours, vous croisez sur le trottoir un pélérin allant droit devant lui avec la régularité de l'oiseau de passage, marchant leste et joyeux par la pluie, par le vent, par la neige, par la canicule, et ne s'arrêtant que pour lever de temps à autre le pied de biche d'une porte. On ouvre : une main blanche apparait, presse discrètement l'objet reçu, puis le voyageur se remet dans l'espace. A peine lorsqu'il vous coudoie lui accordez-vous un regard distrait, et pourtant cet homme a reçu une grave mission de la Providence. Voyez le sac de cuir qui pend à son côté : il recèle mystérieusement une partie des joies et des douleurs du quartier. Maintenant, passez la tête haute : demain, vous saurez vous incliner devant lui, pour recevoir votre quote-part de ce qui se cache dans sa besace, car demain probablement le facteur de la poste viendra frapper chez vous.

Humble fonction, classée au rang des plus humbles de l'administration, c'était elle que Paul devait remplir dorénavant, grâce à la munificence de l'honorable Mr. Bour. Ce qu'une éducation parfaite, une solide instruction, des manières distinguées, des liens de reconnaissance n'auraient pu obtenir de l'intriguant député, tout occupé de son dangereux rival, Mr. Tardif, la menace d'un nouveau point noir prêt à surgir au bord de son horizon politique l'avait arraché du craintif ministre.

Paul commença de suite à remplir sans fausse honte, sans murmures, les devoirs de son infime charge ; il avait l'exquise modestie des âmes véritablement supérieures, et, en débutant dans la vie, pauvre, sans influence, sans protecteurs, il s'était énergiquement alloti d'avance ce qu'il devait faire sur terre. Je dis énergiquement, car il en faut de l'énergie, plus qu'on le pense, à celui qui de gaieté de cœur, se décide à immoler ses rêves de jeune homme, à sacrifier le rang que pouvaient un jour lui donner ses études consciencieuses pour venir au nom du pain quotidien assuré à ceux qu'ils aiment, engrener son talent et ses aptitudes au milieu des rouages d'une administration presque toujours lente à découvrir le vrai mérite, presque toujours prête à obéir au moindre mouve-

ment de rotation imprimé par le bras nerveux de la cabale et de la coterie politique.

En recevant sa nomination, Paul avait quitté, malgré moi, la retraite où je l'avais prié de venir s'abriter contre les mauvais jours. Il logeait maintenant rue d'Aiguillon, dans un garni où, moyennant une modeste rétribution mensuelle, on lui avait loué deux chambres, petites, proprettes, bien aérées et perchées sur le bord d'un toit, d'où l'on apercevait—aux jours de soleil—l'un des plus ravissants paysages du Canada, la vallée de St. Charles, avec sa rivière bleuâtre, ses chantiers de construction, ses collines de gazon, portant sur leur dos les blancs villages de Charlebourg et de Lorette.

Là, dans ce nid, heureux et content, il vivait tranquillement sous l'œil de Noémie, qu'il avait fait passer à l'externat du couvent. C'était maintenant une grande et brune fille, pleine de santé, à l'œil vif, au teint rosé, à l'esprit enjoué, à l'âme sainte. Entre ses heures d'études, elle préparait les deux repas de son frère, faisait son petit ménage, le matin, pendant que Paul était allé au marché, trouvait encore le temps de faire quelque peu de raccommodage, puis le pied alerte, le nez au vent, partait trottinant vers les Ursulines, livres et cahiers sous le bras. Le soir venu on causait sans amertume, sans préjugés, sans partialité des échos du monde qui venaient mourir sur le seuil de la chambrette, puis le lendemain la journée se recommençait par le signe de la croix.

Souvent, en passant par la rue que j'habitais, Paul arrêtait me serrer la main, car je continuais à être le confident de ses petites joies, comme je l'avais été de ses peines et de son délaissement. Un matin, il me parut plus pensif qu'à l'ordinaire. Le bruit circulait alors—chaque jour amène le sien, souvent l'antithèse de celui de la veille—que le gouvernement allait enfin réglementer l'importante question du service civil. Il voulait en faire une carrière honorable, et une commission devait être bientôt nommée avec consigne de trier les spécialités par tous les départements, et d'étudier la meilleure manière adoptée par les vieux pays, pour bien faire fontionner le nouveau système. Parmi les membres de cette commission se trouvait un ancien abonné du *Drapeau de l'Union*, grand admirateur des articles de Paul. Il lui avait laissé comprendre—entre la lecture de deux lettres—que dans le cas où le remaniement projeté aurait lieu, il pourrait compter sur son influence pour être attaché à un département, où son éducation serait à l'aise et où il pourrait être certain de voir ses services

reconnus par les périodiques augmentations de salaire toujours si bien venues. Le regard ébloui de Paul plongeait dans l'avenir en disant ces choses. Alors il se voyait consacrant la fin de sa jeunesse, tout son âge mûr, aux devoirs de sa charge, puis une fois la main de la vieillesse appuyé sur son épaule, il partait pour les Cèdres avec Noémie et achetait la maisonnette où il avait appris ses premières leçons de douleur. Là, il lisait, étudiait, cultivait sans bruit son jardinet, veillait le soir chez le brave curé et reprenait le lendemain cette vie, jusqu'au moment où sa mission remplie, il irait se coucher à côté de son père dans le cimetière de la paroisse.

Ces propos que nous menions si lestement ensemble, il les avait aussi avec Noémie, la brune qui allait grandissant et s'enjolivant à vue d'œil. Quelquefois Mademoiselle Jeanne apportant sa laine et son tricot, venait y prendre part, et alors la fête était complète.

Petite, maigrette, figure franche et sympathique, nature de sœur de charité, Mademoiselle Jeanne était un de ses types que le vulgaire poursuit de son sarcasme en laissant tomber sur eux dès que la vingt-cinquième année a sonnée l'impitoyable nom de vieille fille. Vieille elle l'était malgré ses vingt-sept ans, si l'on peut appeler vieille une femme qui a refusé d'aller s'agenouiller au pied de l'autel, la tête nuancée de fausses nattes, le cœur vide, le pied légèrement courbé sur le sentier de la coquetterie, la main délicatement posée sur le bras de l'homme assez riche pour se payer le fantôme de l'amour. Vieille elle l'était, s'il suffit pour cela d'avoir été froissé par les rudes battements de la conscience humaine ouverte à tous les vents, puis un jour se replier en soi-même, renoncer à jamais à ces joies de la maternité entrevues si souvent au milieu des douces heures de la rêverie, et se consacrer au nom de Dieu à l'immense famille de ceux qui pleurent et manquent de tout, excepté de la meilleure part du royaume des cieux.

Le caractère affectueux de Mademoiselle Jeanne l'avait porté tout naturellement vers Noémie. Restant dans la même maison elle était venue lui offrir ses services une après-midi où le nombre de boutons à poser, la quantité de pièces à alligner sur certains vieux habits de Paul, menaçaient d'absorber tout le congé. Gaiement l'ouvrage s'était fait, et depuis ce temps-là, tous les jours on se voyait; alors les petits soins d'intérieur se donnaient plus minutieusement, les heures où le frère était absent passaient moins longues, et la vieille fille retrouvait dans le regard spontané de Noémie, la franchise, le dénouement, l'indépendance de sa jeunesse passée.

Pourtant un soir d'automne, le vent qui jaunit les feuilles, ternit le gazon et tache l'azur du ciel, se prit à souffler sur ce bonheur. Toute pâlotte, Noémie rentra frisonneuse au logis ; la bise lui avait fait mal et elle se mit au lit avec les symptômes d'une violente fièvre. Paul fut debout toute la nuit auprès du chevet de la pauvre petite, faisant des prodiges de tisanes et de médicaments. Vers l'aube, profitant d'un moment d'assoupissement chez la malade, il descendit frapper chez Mademoiselle Jeanne, l'installa gardienne de son cher hôpital et courut chercher un médecin des environs. Celui-ci prit le pouls de la mignonne endormie, l'éveilla pour examiner sa langue, se consulta un instant en lui-même, et déclara qu'il lui était impossible de préciser la nature du mal, avant de l'avoir étudié quelque temps ; en attendant, il prescrivait des fébrifuges et s'engageait à revenir le soir même.

La présence de Paul était reclamée dès huit heures du matin par la nature de son service ; le soir, il demeurait libre à six heures. Ce long espace ne fut qu'une interminable inquiétude pour lui ; la tristesse, l'abattement le suivaient partout ; le gai son des cloches n'avait plus à ses oreilles que le tintement funèbre du glas ; les rires du passant suintaient le sarcasme, et à peine avait-il distribué quelques lettres que déjà sa position lui était apparue comme une horreur ; la joie silencieuse de ceux qui décachetaient devant lui leur courrier et en dégustaient lentement les bonnes nouvelles, lui faisait entendre tomber si sonores les larmes qui suintaient le long de son âme !

A son retour, il trouva Mademoiselle Jeanne courbée sur l'oreiller où sa pensée s'était tenue toute sa journée ; elle suivait de l'œil les progrès de la maladie. Le médecin était debout au pied du lit, se frottant les mains d'un air satisfait, car il venait de découvrir chez Noémie un superbe cas de fièvre typhoïde, un de ces cas qui donnent du fil à retordre à la science. L'état de somnolence alterné de délire qui avait déjà envahi le système devait se prolonger jusqu'à la huitième ou neuvième journée, alors aurait lieu probablement une crise favorable.

Depuis bientôt quarante-huit heures que durait le supplice de Paul, il ne savait où donner la tête, et maintenant il lui restait la perspective d'une semaine encore de cette vie, dont chaque minute était marquée par un gémissement plaintif de sa Noémie, chaque heure par la marche aggravante du terrible et mystérieux virus.

Mademoiselle Jeanne prenait le jour, lui la nuit, pendant cette semaine de douleur, car il fallait bien gagner l'argent qui fournissait le vin, la glace, les remèdes si nécessaires pour sauver la précieuse existence en péril. Dans ce partage de tribulations et

de fatigues, la sainte fille avait choisi les soins délicats, les petites prévenances, les mille soulagements qu'une main de femme peut seule distribuer, Paul les préparations de remèdes et les courses du dehors, les larmes sous lesquelles se cachaient de nouvelles larmes ; car un matin, ayant besoin d'un peu d'eau pour préparer une potion, il était descendu en quérir chez son propriétaire. Deux commères assises dans la cuisine causaient des assuidités de Mademoiselle Jeanne.

— A-t-on jamais vu ça, disait l'une, voyez cette pimbèche comme elle saisit bien l'occasion d'être toujours en haut sous un prétexte ou sous un autre. La semaine dernière c'était pour aider à la petite à travailler, aujourd'hui c'est pour l'aider à mourir.

— Avec ça que le Monsieur n'est pas trop laid, répondait l'autre ; m'est avis qu'il y a quelque chose de louche dans tout cela ; il est temps de la descendre, la demoiselle, dans l'esprit du quartier, car sa conduite devient compromettante pour la maison.

Sous ce coup inattendu frappé sur la fille dévouée qui remplaçait sa mère, Paul resta attéré ; lentement il remonta la potion attendue, la remit entre les mains de Mademoiselle Jeanne, et se dirigea vers le département avec la détermination de demander un congé de quelque temps à l'Honorable M. Bour ; cela lui permettrait de se consacrer tout entier aux soins requis par l'état de Noémie, et d'éloigner le nuage qui planait sur la tête de la vieille fille, sans qu'elle eût le moindre doute de ce qui s'était passé.

L'Honorable M. Bour était parti de la veille, pour assister à un diner officiel donné à Montréal en l'honneur d'un honnête banquier de Londres, célèbre un mois plus tard par une fantastique banqueroute. Paul fût reçu par un sous-chef ; celui-ci n'osa prendre sur lui de faire usage d'un privilége que le ministre s'était réservé personnellement. Son voyage ne serait pas long, et il y avait tout lieu d'espérer qu'à son retour il se rendrait facilement à sa demande. Le guignon poursuivait Paul, il sortit tout ruisselant de sueur du Département, fit à peine attention à un de ses collègues qui l'arrêta pour lui faire part d'une rumeur concernant certains retranchements projetés par une politique économique au dépens des petits salaires, et retourna à sa mansarde laissant au soin d'un camarade le service de la journée.

Noémie était immobile sous sa courte-pointe blanche ; les symptômes de la maladie s'aggravaient avec une rapidité inouie et elle entrait en agonie. Bientôt la petite toux sèche qui s'était manifesté dès le début cessa ; elle ouvrit lentement ses yeux, les referma, poussa un soupir et avec lui la joie, l'amour, la vie, tout ce que Paul aimait sur terre partait pour les cieux.

Dans un coin Mademoiselle Jeanne sanglottait. Seul au pied de ce lit désolé, les lèvres collées sur le crucifix qui avait reçu le dernier baiser de la mourante, Paul était tombé agenouillé.

En échange de l'espérance, Dieu lui avait envoyé la résignation.

VII

A peine le fossoyeur avait-il nivelé de sa pelle la tombe de Noémie, qu'une affaire urgente me fit partir pour l'étranger. Cette absence dura toute l'année.

Dès mon retour, je repris l'excellente habitude que j'avais contractée jadis en compagnie de Paul, d'allumer la pipe quelquefois, chez un ancien professeur de grec, devenu curé d'un de nos centres les plus populeux. Une de mes premières questions fût de lui demander ce qu'était devenu mon camarade.

—Ah ! mon cher, répondit-il, quelle émouvante histoire que celle de ce cœur si éprouvé et resté si chrétien malgré cela. Paul n'avait pas achevé de vider la coupe lors de la mort de Noémie. Il lui restait la lie, car retourné au département pour y reprendre son poste, l'honorable M. Bour, content de poser en homme à principes rigides devant un public qui se plaignait depuis longtemps du trop de liberté accordée aux employés, lui fit comprendre qu'un congé pris sans permission de l'autorité n'avait pas de raison pour ne pas être illimité. Ce coup atteignit à peine celui dont le cœur et la pensée était tout entiers à sa morte chérie. Il reprit le chemin de la maison, fit un paquet des hardes de la trépassée et s'en allait Dieu sait où, lorsque je fis sa rencontre. J'avais confessé la sœur, je consolai et reçus le frère chez moi.

Sombre et taciturne pendant les quelques moments qu'il résidait au presbytère, il ne se trouvait à l'aise qu'au cimetière, à l'endroit où son cœur s'était brisé et dissout lentement.

Un soir, au commencement de l'hiver, par un de ces temps où la neige tombe épaisse et humide, Paul revint les pieds trempés, la gorge enrouée. Au milieu de la nuit une violente quinte de toux se déclara, bientôt elle dégénéra en angine, et les secours de l'art se déclarèrent impuissants.

Je pris la place laissée vide par le médecin, et jamais âme de prêtre n'est venue se retremper à mort plus sainte et plus consolante. Il endurait humblement sans se plaindre le mal rapide qui l'emportait, demandant miséricorde à Dieu pour ce péché d'orgueil

qui l'avait suivi pendant toute la vie, et pardonnant à son tour à ceux qui l'avaient offensé.

L'agonie fut calme comme l'est toujours celle de l'homme préparé par l'apostolat de la souffrance. Les larmes, les chagrins, les tribulations, soufferts dignement sur terre, possèdent la vertu attribuée au verre d'eau de l'Evangile. Ils coulent lentement dans la vie, mais peu à peu vont se dirigeant vers l'éternité et finissent bientôt par être le torrent qui entraîne et porte l'âme purifiée vers son Dieu.

Paul fût enterré pieusement et pauvrement par les soins de Mademoiselle Jeanne, ma ménagère. Sa tombe git, me dit-on, au cimetière de Belmont, car le jour de l'enterrement je partis accompagnant l'évêque dans une tournée pastorale.

Le lendemain, je cherchais vainement au milieu des croix plantées à la fin de novembre et au commencement de décembre, celle sous laquelle Paul était venu s'abriter. Les économies de Mademoiselle Jeanne n'avaient pas été assez fortes pour lui permettre le luxe d'une modeste pierre, et bien que le fossoyeur eût reçu l'ordre et l'argent nécessaire pour mettre le signe consolant chargé d'annoncer au vivant le lieu où un frère était passé, Paul enterré dans la fosse commune avait été négligé, oublié du croque mort.

Autour de moi, les fleurs agaçaient les papillons, les oiseaux gazouillaient, l'herbe poussait touffue et baignée par le soleil. Je tombai agenouillé au hazard dans le champ des tombes ; ma tête s'inclina au milieu de mes souvenirs, et ardemment je priai pour celui qui, connu maintenant de Dieu seul, s'était endormi là—en quelque part—affaisé sous les blessures de la vie.

* * *

En m'écoutant, Madame Morin avait laissé tomber "La dernière résurrection de Rocambole" au pied de son fauteuil ; deux grosses larmes s'étaient acharné à la poursuite du livre.

Je profitai malignement de mon triomphe.

— N'avais-je pas raison de vous dire, Madame, que les histoires, les drames intimes cachés sous la tranquillité apparente de l'existence quotidienne, peuvent, malgré leur simplicité, atteindre aussi sûrement leur but qu'un de ces gros romans de vengeance, d'amour, de rapt, d'assassinat que votre libraire est toujours prêt à servir à ses pratiques.

La mine entrevue est inépuisable, car le pauvre, le déshérité du monde, aura une lutte perpétuelle à soutenir contre le riche et le puissant, fort de son égoïsme et de son argent. L'histoire de Paul se renouvellera souvent d'ici au jour où le globe croûlera dans l'espace, et puisqu'elle a été assez heureuse pour m'attirer votre attention pendant toute une veillée, en souvenir de votre amabilité, j'écrirai ce récit un jour—en dépit des chercheurs d'intrigues, des amateurs de beau style—sans art, sans suite, simplement comme la vie et les tribulations qui en font le sujet.

Je choisirai pour cela le moment où, impassible et debout au milieu du naufrage de mes croyances perdues, de mes illusions sombrées, j'entendrai sonner cette heure, disait Lamartine, où l'on retrouve le calme dans le découragement accepté, où l'on congédie toutes les chimères séduisantes de la vie, où, fatigué, l'on s'assied sur le seuil de sa porte, comme l'ouvrier à la fin du jour, pour voir passer les autres, pensant à tous ceux qui sont déjà passés et à Dieu seul qui ne passe pas.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LES ENFANTS DU SIÈCLE.

Le soir du 30 juillet de l'an de grâce 1864, la cloche de notre collége avait sonné depuis un moment la rentrée à l'étude.

Nous avions déjà tiré les livres de notre pupître, quelques uns, même, allaient hazarder à ouvrir le roman consolateur, lorsque notre supérieur se dressa sur le seuil, de toute sa taille de tambour-major. Il s'avança au milieu de la salle et prit son attitude favorite : la tête haute, la jambe droite tendue, la main gauche dans sa redingote noire, boutonnée, comme Napoléon rêvant à la bataille du lendemain.

Il n'y avait pas à se tromper, nous étions menacés d'une allocution.

— Messieurs, dit-il, en se tournant vers quelques uns d'entre nous, les philosophes, vous allez quitter le collège dans deux jours ; vos maîtres ont mis tous leurs soins à vous préparer à subir vos examens, vous montrerez, je l'espère, que vous avez su en profiter. Mais, il est de mon devoir, au moment où nous nous séparons, de vous parler d'un temps un peu plus éloigné. Vous allez entrer dans la société, messieurs ; un rôle vous y attend..... efforcez-vous de le *jouer* comme il convient aux jeunes gens qui ont reçu votre éducation ; sachez porter le nom de votre père et qu'il n'ait qu'à s'applaudir de l'instruction qu'il a donné à son fils. L'avenir ! messieurs, l'avenir !

Notre professeur ne manqua de broder sur un aussi beau thème les plus lourdes variations ; après quoi, il se retira sérieux et confiant, comme devait l'être le général Bonaparte, après avoir montré à ses soldats, du sommet des Alpes, les plaines fertiles de l'Italie.

* * *

Une distraction est bien permise au milieu d'une phrase de professeur : aussi je m'amusais à compter mes voisins du regard au moment où il disait cette phrase solennelle : " Vous êtes près d'entrer dans la société, et un *rôle* vous y attend."

Nous étions quatre seulement décidés à choisir quelque rôle de cette société. Les autres se destinaient à bêcher leur champ tôt ou tard, ce qui mène à être au nombre des bienheureux chantés par Virgile, mais n'est pas regardé comme une position dans le monde, où le bonheur est si jaloux et si rare qu'on ne l'a pas encore classé parmi les états sociaux.

De nous quatre, l'un grand discuteur, voulait être avocat, l'autre médecin, pour succéder au docteur, son père, le troisième, dévoreur de livres et de feuilletons, homme de lettres. Qnant à moi, je ne savais trop si je deviendrais homme de lettres ou avocat, marin ou soldat. Je m'en remettais tout entier à la destinée.

* * *

Quelque temps après, nos examens étaient subis, et chacun de nous courrait de son côté.....

Qu'avons-nous fait de trois ans, traversés au galop de la jeunesse, au bruit des grelots de son triple collier, de liberté, d'insoucianee et de joie ?

Je l'ai oublié pour ma part : j'ignore d'un autre côté les cavalcades de mes anciens compagnons, et lors même que je le devinerais, serait-ce bien la peine de les raconter ?

C'est le roman de tous les fuyards de collége, de tous les adolescents enivrés des premières heures de la vie. Des yeux noirs ou bleus qui affolent, quelques fleurs respirées, moins souvent fraîches que flétries ; des flammes de punch dansant aux bords jaunis d'un bol d'argent. Qu'en reste-t-il ? à peine un souvenir, un bout de ruban, un reflet pâle ; que nous ouvrions notre fenêtre, qu'une étrangère passe, et le souvenir s'enfuira, le ruban s'envolera, le parfum s'évaporera, et, après le punch de ce soir, nous ne nous souviendrons plus de la flamme bleuâtre du mois passé.

* *
*

Comme je quittais Paris, il y a bientôt un an, je traversais le Boulevard des Italiens, lorsque je tombai dans les bras de Paul Gard, le futur médecin.

—Toi ! s'écria-t-il, avec étonnement. Voilà trois ans que je te cherche ; je vais dîner avec Georges Petit.

Petit était l'ex-collégien littéraire.

—Que fait-il ? demandais-je.

—Mais, ce qu'il faisait autrefois : il lit beaucoup et il écrit encore plus. Pardieu ! mon cher, dîne avec nous.

— Cela m'est impossible, répondis-je.

— Eh bien, viens dîner avec moi demain. Petit y sera, et nous aurons aussi l'*avocat* Dulac, qui ne se décide jamais à passer sa thèse.

— Et toi, que fais-tu ?

— Tu le sauras au dessert, dis-je en souriant. Et nous nous quittâmes après avoir fixé le lieu du rendez-vous.

* *
*

Le lendemain, nous étions tous les quatre dans le cabinet d'un restaurant du Palais Royal.

Paul Gard n'avait guère changé depuis le collége, il n'avait qu'une moustache de plus. George Petit laissait pousser sur le collet de son habit ses cheveux longs coupés sans pitié naguère par le réglement, et Dulac, frisé, pommadé, en col de haute dimension, en gants gris perle, en paletot écourté, selon la mode, et en bottes vernies, affichait le dandysme de l'étudiant en droit d'aujourd'hui. On dîna gaiement, on se rappela le temps d'écolier, puis, chacun raconta ses dernières aventures.

* *
*

— Messieurs, dis-je entre deux verres de champagne, vous souvenez-vous du discours de notre supérieur, à notre sortie du collége, sur nos devoirs dans la vie ? Je serais curieux de savoir à cette heure, le rôle que nous allons remplir dans la société : comme disait le bonhomme en s'empatant la bouche avec ce mot. Seras tu bientôt médecin, Paul ?

* * *

— Moi, répondit Paul, je suis arrivé plein d'ardeur ; je me suis mis courageusement à l'ouvrage, mais j'ai vu tuer des gens avec les remèdes qui guérissaient les autres ; j'ai vu manquer cinquante expériences ; j'ai entendu se disputer toute l'académie de médecine sur des questions de vie et de mort, et personne ne sortait du même avis de cette discussion. Alors, je pensais que ce que j'apprenais aujourd'hui comme vérité serait peut-être démontré faux demain, et je me suis, sans trop de résistance, donné à la paresse. Cependant, mon père me harcelle, et je prépare mon dernier examen. Il faudra bien en finir.

* * *

— A quand ta thèse ? demandais-je à Dulac.

— Mon Dieu, le plus tard possible. J'ai été, moi aussi, étudiant zélé, puis j'ai vu mon esprit qui n'en pouvait mais, livré aux tiraillements des légistes toujours en guerre pour le sens d'un simple article de code. Je me suis mis à dire que le mieux était de me laisser glisser tout doucement à ma thèse, et malheureusement j'y arrive, n'ayant rien appris, sinon que la loi est parfois bizarre ; et ennuyé d'avance de m'en occuper.

* * *

— Il n'y a donc que toi, dis-je à George Petit, qui suivra avec plaisir jusqu'au bout la route où tu es entré. Tu es toujours le fidèle des lettres et surtout de la poésie ?

— La poésie ? répondit George en souriant, pouha ! fit-il, comme ce pauvre Alfred de Musset quand on lui demandait des vers sur les derniers temps de sa vie. Mon cher, ajouta George, un masque et des cymbales, voilà le poëte, comme le charlatan.

* * *

Cette réponse était plus brève que les autres, mais soit qu'elle m'intéressa plus vivement, soit qu'elle fut plus énergiquement résumée ; elle m'attrista plus que les autres.

— Mais toi ? toi ? cria Paul Gard, que fais-tu ? Tu m'as promis hier de me l'apprendre au dessert.

— Moi, répondis-je, je regarde et j'écoute. Ce soir, voici ce que j'ai entendu : un futur médecin qui ne croit pas à sa science, un avocat qui ne croit pas à la loi, un poëte qui crache avec un mot sur la poésie, un autre, c'est moi dont je parle, qui a froidement écouté les rires de votre doute. Messieurs, notre supérieur ne savait pas être si profond quand il disait que nous devions *jouer un rôle dans la société.* En somme, nos pères n'ont-ils pas un peu le droit de nous mépriser, qu'en pensez-vous ?

— Mon bon, quel débris antédiluvien tu fais ! répliqua Georges Petit avec son sang-froid cynique ; le temps a marché et nous sommes venus les derniers. Tout notre tort, sais-tu bien, c'est d'être les *enfants du siècle.*

JOSEPH MAIRE.

UNE FAMILLE PARISIENNE.

II

(SUITE.)

Ce tableau était si coloré dans la bouche du prince, qu'il captiva tous les assistants.

— Quelle forte et séduisante nation que l'Italie ! pensa M. Le May. Quand la Rome ancienne, maîtresse du monde, tombe, presque aussitôt elle se relève chrétienne et reconquiert un sceptre pour régner, non plus sur des esclaves, mais sur les âmes. Plus tard, quand l'Italie se divise, comme pour créer en elle de plus nombreux flambeaux de civilisation, comme si chacune de ses villes se fût sentie assez florissante pour être indépendante et reine, chaque fois qu'une partie de la nation tombe l'épée à la main, elle se relève artiste, pour régner encore, pour régner toujours.

Les deux jeunes filles, elles, ne précisèrent point, ainsi que leur père, leurs réflexions.

Antoinette, comme à un spectacle, regardait autant qu'elle écoutait.

La curiosité d'Herminie était plus vivement surexcitée que celle de sa sœur. Musicienne, Herminie comprenait mieux l'enthousiasme du prince, et son exagération ne la choquait pas, pénétrait même en elle comme une flatterie plus piquante et plus libre sous le masque.

Quant à Étienne, il s'écria :

— Alors, Rodolphe, pourquoi ne montez-vous pas sur les planches ?

— Des souverains l'ont essayé, répliqua le prince avec un peu de hauteur aristocratique, et ils y ont réussi.

Puis, il ajouta d'un ton de confidence cordiale :

— Dieu a voulu sans doute m'épargner une sensation à laquelle je n'aurais peut-être échappé qu'en y succombant, mon cher

Étienne. Il m'a donné l'âme d'un artiste, mais non l'instrument, la voix.

— Vous n'êtes pas le seul, continua Étienne. On ne trouve malheureusement que cela, des gens qui ont de la voix et pas de talent, ou beaucoup de talent et pas de voix.

— Il y a des exceptions, dit le prince.

Et il regarda involontairement mademoiselle Herminie, qui baissa les yeux.

Étienne se sentait en veine de moquerie.

— J'apprécie vos scrupules, reprit-il. Il faut avoir une supériorité quelconque sur les hommes, avant de leur dire : Ne bougez pas, tenez-vous tranquille ; oubliez vos plaisirs et vos affaires, et écoutez-moi. La voix sympathique et l'art du chant constituent une de ces supériorités. Grâce à elle, on est au-dessus du vulgaire, on se sert d'un langage que le monde comprend plus ou moins, mais qu'il ne parle pas. Cependant il y aurait moyen de sortir d'embarras. Vous vous seriez exprimé en vers... vous auriez joué la tragédie.

— Tais-toi donc, mon frère ! s'écria mademoiselle Herminie avec un peu d'humeur. Tu ne seras jamais digne, toi, que de réciter de la vile et plate prose.

— C'est possible, riposta Étienne ; mais je saurai mettre de la poésie dans mes actions.

M. Le May jugea nécessaire d'introduire un peu de raison calme dans cette discussion.

— Avouez, prince, avouez que vous n'avez pas à vous plaindre, dit-il. Comme moi, comme tous les gens auxquels la fortune a fait quelques loisirs, vous aimez l'art, qui est et sera toujours la distraction la plus charmante.

— Une distraction ! s'écria le prince Rodolphe. Ah ! monsieur, c'est la vie toute entière !

— Oh ! je ne crois pas, reprit doucement le négociant.

— Quoi ! monsieur, passer toute son existence en contemplation, en extase.

— Il n'y a à cela qu'un seul, mais terrible inconvénient, interrompit M. Le May ; c'est que les sensations que l'art procure s'émoussent bien vite. Si fanatique de peinture que vous soyez, vous vous fatigueriez promptement, si vous admiriez les chefs-d'œuvre du matin au soir. Pour la musique c'est la même chose. Au delà d'une certaine mesure, on se blase, on n'obtient plus qu'un plaisir de comparaison, d'analyse, de critique même. Là est l'écueil. Les sens ont des limites, et l'art, quoique vous puissiez dire, cher prince, s'adresse principalement aux sens. En cela, il est matériel, en cela, il est appelé à n'être que le délassement des honnêtes gens

et ne saurait aspirer à remplir leur vie toute entière, comme le font si bien les affections, les devoirs, le travail, magnifiques et solides appuis, doux au cœur autant qu'inusables, que Dieu nous a généreusement accordés parce qu'il nous sait faibles.

— Bien dit ! s'écria l'Italien touché jusqu'aux larmes. Oh ! cher monsieur... cher père !

Il s'aperçut immédiatement que cette dernière qualification était peut-être un peu risquée, et il ajouta avec la grâce caressante qui lui était habituelle.

— Daignez m'excuser, monsieur. Vous venez de me rappeler mon bon et excellent père.

Puis, avec une mobilité d'impression prouvant qu'il n'avait guère considéré le petit discours de M. Le May qu'au point de vue de l'art.

— C'est égal, reprit-il avec un feu, tout cela n'empêche pas que l'existence d'un artiste ne soit une existence splendide, la plus belle de toutes peut-être.

— Personne ici ne vous suivra sur ce terrain, répondit M. Le May avec une autorité qui s'accentua davantage. Nous ignorons ce que sont les artistes et ne connaissons que ce qu'ils donnent d'eux-mêmes au public.

Le prince comprit l'avertissement et causa de ses voyages.

Puis vers onze heures il se retira.

— Ton ami a bien de l'esprit, Etienne, dit alors M. Le May.

Et, s'adressant à ses filles :

— Mes enfants, reprit-il, vous voilà un danseur assuré pour le bal d'Ehramberg.

— Oh ! j'y compte bien, mon père, répondit mademoiselle Herminie.

Elle fit cette réponse simplement, sans réticence comme sans empressement trop vif. De même que son père, elle savait réduire à de justes proportions ces hommages du prince, dont elle entrevoyait, car elle était femme, toute l'étendue à demi voilée par les convenances. S'ils la flattaient, ils ne la troublaient point. Son éducation avait été trop forte, trop parfaite pour ne point la préserver de ces entraînements romanesques au milieu desquels une voix secrète murmure à l'oreille des jeunes filles : " Tu es belle, tu es digne d'être aimée... tout est possible." M. Le May, d'ailleurs dans sa sollicitude prudente, avait eu soin d'éclairer préalablement Herminie, sans lui ôter le mérite et l'initiative de son jugement personnel. Il s'était, pour ainsi dire, excusé auprès d'elle d'introduire chez lui ce jeune homme, il avait expliqué ses motifs, provenant des obligations d'Étienne envers un ami, rappelé que cet

ami n'était que de passage à Paris, et donné ainsi à entendre à sa fille qu'aucun lien, sinon ceux de la politesse, ne pouvait jamais exister entre le prince Rodolphe Frederici et mademoiselle Le May.

III

Le négociant, dès que son hôte fut parti, quitta le salon et se rendit dans son bureau.

Ordinairement, il y restait de huit à dix heures, afin de lire sa correspondance du soir, d'y répondre, et d'examiner les commandes arrivées.

Ce jour-là, il avait été retenu auprès de ses enfants ; mais il ne voulut cependant pas laisser la besogne en retard.

A peine était-il installé, Antoinette entra.

— Ah ! j'en étais sûre, dit-elle. Te voilà à l'ouvrage !

Et elle se mit à côté de lui, à une place qui lui semblait réservée, car elle en prit possession avec une tranquille assurance.

— Tu viens me dire bonsoir ? demanda Mr. Lemay.

— Non pas, répondit-elle. Je viens travailler avec toi.

— Si tard !

— Il faut bien gagner mes appointements.

Un sourire de rayonnant bonheur illumina tout le visage de M. Le May.

— Cela mérite une gratification, reprit-il en embrassant sa fille.

— Et tu payes d'avance, répliqua Antoinette.

Elle paraissait transfigurée.

Trop jeune encore pour bien comprendre la grande mission des femmes sur la terre : se rendre agréable ! elle en pratiquait assidûment une non moins grande, : se rendre utile. Et le plus beau, c'est qu'elle trouvait moyen de se rendre à la fois utile et agréable.

Préoccupé de diriger ses enfants dans la vie selon leurs aptitudes individuelles au fur et à mesure qu'ils grandissaient, M. Le May, après de brillants succès obtenus au lycée par son fils Etienne, lui avait fait embrasser la profession d'avocat. Puis, il l'avait fait voyager, afin de compléter son éducation. La fortune du négociant lui permettait d'attendre, de laisser son fils libre de continuer une carrière dont les commencements sont longs et difficiles, ou de le faire entrer dans la magistrature, ou enfin de le ramener au commerce, avec le surcroît d'avantages produit par les études de droit.

La beauté exceptionnelle de Mademoiselle Herminie parut, d'un autre côté, à Mr. Le May nécessiter une éducation conforme à tant

d'heureux dons naturels et capable de les faire valoir. Le cœur d'un père s'abuse quelquefois à ce sujet, et M. Lemay, éclairé par de nombreux exemples s'interrogea longtemps avant de se décider. Mais l'évidence lui ôta toutes ses hésitations. Sa fille, rose splendide, n'eût pas prospéré à l'ombre d'un comptoir : il lui fallait une plus vaste scène, un horizon plus lumineux. Sans trop risquer de se tromper dans ses prévisions, Mr. Le May pouvait ambitionner pour sa fille une situation plus opulente, un peu en vue, en harmonie avec ses goûts, et devait la préparer d'avance à y figurer. Il n'ignorait pas que la plupart des hommes sont extrêmement sensibles à labeauté, penchant qui n'est, du reste, blâmé par personne, et il pouvait hardiment rêver un brillant mariage pour mademoiselle Herminie, belle entre toutes, ayant des talents, le désir de plaire, et une dot convenable.

Ses plans ainsi arrêtés, il avait mis une certaine ampleur dans leur exécution. En lui rien n'était mesquin : il était aussi généreux de pensée et d'action que de cœur. Il souhaitait, avant tout, le bonheur de ses enfants, et, prenant pour cela mesure sur eux-mêmes, il se contentait d'aider la nature au lieu de la comprimer. D'heureux résultats étaient obtenus déjà : dans cette maison d'apparence modeste, mais où règnaient l'abondance et la paix, chacun était à l'aise, en plein épanouissement ; chacun charmait les yeux du père de famille par la joie continuellement manifestée d'être au monde et d'être auprès de lui.

Moins pourvue de ces dons éclatants dont le rayonnement sépare toujours un peu les enfants de leur père, mademoiselle Antoinette possédait des qualités tout opposées, qui la rapprochaient de M. Le May par une attraction réciproque.

—Oh ! que de lettres ! dit-elle en s'asseyant près de lui avec une naïve ardeur au travail.

—Elles ne savaient pas que nous nous amusions, que nous n'étions pas libres ce soir, répondit le négociant. Elles sont arrivées tout de même.

Volontiers ils causaient ensemble, tout en se partageant la besogne.

M. Le May se réservait toute la correspondance difficile, celle où il fallait entrer dans de longs et minutieux détails.

Antoinette se chargeait des accusés de réception, des avis d'envoi, de ce qui n'exige que de l'exactitude.

Si minces que fussent ses fonctions, elle les relevait par le soin sans défaillance, par l'appropriation rigoureuse des formules employées par cette perfection qui ennoblit toutes choses.

Aucun commis n'avait une écriture plus lisible, plus commerciale.

Aucun ne savait graduer avec plus de tact la hiérarchie des commettants, en leur adressant des " salutations sincères, empressées, ou cordiales."

Aucun d'eux ne prenait un air plus posé, plus digne, en terminant ainsi une lettre à un banquier ou à un des gros bonnets du négoce : " Agréez l'assurance de ma parfaite estime."

Comme pour réfléchir sur une lettre qu'il tenait à la main, M. Le May ne tarda pas à lever les yeux et regarda sa fille.

" Chère enfant, pensa-t il, elle ne dédaigne pas le commerce, elle ! Elle partage tous les travaux de son père. Là, peut-être, elle rencontrera le bonheur, près d'un mari qui m'avertira que l'heure du repos à sonné pour moi. Elle est venue me rejoindre, quoiqu'il soit si tard. Et je n'ai pas même songé à la renvoyer, tellement je sais qu'elle dormirait mal si sa tache n'était pas faite. Son courage, à elle, est de tous les instants. N'est-ce point là un symptome significatif ? Elle serait certainement tendre épouse et mère vigilante, celle qui ne trouve sa joie que dans l'accomplissement de ses devoirs Un mari !... Elle est moins belle que sa sœur. Est-ce bien sûr ? Je ne crois pas, moi. D'ailleurs...je lui paye des appointements... elle les gagne bien, Dieu merci ! Dix-huit cent francs par an... Eh bien... cet argent...elle le donne aux pauvres... elle le leur porte elle-même. C'est une vertu, cela. C'est équivalant à la beauté. N'est-ce pas, mon Dieu, n'est-ce pas ?"

Il se pencha vers sa fille comme pour la presser sur son cœur ; mais elle travaillait si assidûment qu'il ne voulut pas la déranger. Du reste, une sorte de réserve le retint. Le père et la fille, tout en s'adorant, n'étaient pas ordinairement très-démonstratif.

" Oh ! oui, elle en a, des vertus, reprit-il mentalement. Mais, par malheur, cela ne compte pas dans un apport. On ne les considère que comme un appoint assez insignifiant. C'est un tort, mais c'est ainsi. Et pourtant la vertu, chez une femme est comme l'air qui nous entoure. On ne le voit pas, on n'en parle jamais, mais il nous soutient et nous fait vivre. La beauté, au contraire... Voyons donc, voyons donc ! Je n'ai jamais bien examiné Antoinette, moi. Elle me parait jolie.. c'est tout simple : je suis son père. Mais un autre, un étranger, par exemple, quelle opinion aurait-il d'elle ? Oh ! je vais bien le savoir."

De taille ordinaire, Antoinette était svelte et bien faite. Ses épais cheveux châtains formaient comme un cadre aux tons pleins et sobres autour de son visage aux lignes fines et régulières. Elle ressemblait beaucoup à son père, en tenant compte de la différence

d'âge et de sexe. Ses yeux, d'un bleu sombre, étaient doux et bons, un peu sérieux, peut être, à cause de l'habitude du travail. Sa bouche, elle aussi, était d'une expression un peu sérieuse ; mais par moments, le sourire s'animait et rayonnait comme une subite manifestation de jeunesse au milieu d'une existence calme et grave. Rien n'était charmant comme l'attitude de cette jeune fille quand elle écrivait. Son air réfléchi, son ardeur contenue et patiente, la concentration d'esprit qui répandait sur tous ses traits une teinte harmonieuse et faisait briller sur chacun d'eux une aptitude, une qualité, une vertu ; tout s'unissait alors pour former un tableau simple, mais profondément attachant par sa simplicité même. Comme toutes les femmes heureusement douées et vraiment femmes, Antoinette savait communiquer une grâce émue et lumineuse aux occupations qui paraissent en comporter le moins. A l'opposé de sa sœur, Herminie, qui produisait à première vue une impression complète, définitive, et ne pouvant plus être augmentée ni diminuée, Antoinette n'éblouissait point d'abord, n'étonnait point, n'attirait point irrésistiblement ; bien des cœurs, même, devaient passer auprès d'elle sans chercher à s'y arrêter, car elle était comparable à une riante campagne à demi voilée par les dernières vapeurs de l'aube naissante ; mais on pouvait juger déjà que l'amour inspiré par elle serait éternel, parce qu'il se renouvellerait sans cesse en ne rencontrant jamais de déceptions, en se rajeunissant chaque jour au contact d'une beauté morale et physique dont le charme exquis ne se révélait que par degrés.

— Oh ! je ne me trompe pas, pensa M. Le May après un rapide examen ; Antoinette, comme Herminie, trouvera à se marier selon son goût, selon son cœur. Antoinette est tout aussi belle que sa sœur, dans un autre genre.

Puis, heureux et souriant, il reprit son travail.

La jeune fille termina le sien avant son père.

Cependant elle resta près de lui.

Elle consulta un petit livre mystérieux qui était son carnet d'échéances particulier.

— Demain matin, trois visites, se dit-elle. Il faudra me lever à six heures, et nous irons, mon père et moi... Oh ! je serai prête. Quel bonheur de gagner des appointements et d'en avoir la libre disposition. Avec cent cinquante francs par mois, c'est surprenant le bien qu'on peut faire. C'est peu, sans doute, mais ce peu est beaucoup quand on va soi-même le porter aux malheureux. Ça les flatte, ça leur donne du courage, ça ranime leur fierté et les engage à se tenir propres chez eux et sur eux. Et comme ils sont contents quand ils peuvent me dire : " Mademoiselle, nous n'avons

plus besoin de rien : nous avons de l'ouvrage... Vous nous avez porté bonheur." Et mon père m'accompagne ! Oh ! nos bonnes promenades !... Si jamais je suis mariée, je veux que mon mari vienne avec nous. Nous disons donc : demain, 14 courant, trois visites.

Elle ferma son carnet d'échéances et murmura ce mot :

— Mariée !

Puis, par une suite d'idées qui ne paraissait pas au premier abord bien logique, quoique mademoiselle Antoinette appartint au commerce, elle ajouta :

— Je suis sûre de mon fait : les intérêts à six pour cent d'un effet de cent quatre-vingt-huit francs, pendant cinq jours, ne donnent pas vingt et un centimes. Il y a eu erreur.

Elle prit un chiffon de papier et se mit à faire des chiffres.

— Se trouve comme résultat seize centimes, reprit-elle bientôt. Pourtant M. Edouard Ehramberg sait compter. Voyons, recommençons.

Son père, ayant fini sa tâche, leva les yeux sur Antoinette.

Minuit venait de sonner.

— Que fais-tu donc ? lui dit-il en la voyant absorbée dans ses calculs.

Elle rougit, et son premier mouvement fut de cacher le papier.

Mais elle n'avait pas de secret pour son père, et, après quelques secondes d'indécision :

— Mon père, lui demanda-t-elle, quels sont les intérêts produits par cent quatre-vingt-huit francs, pendant cinq jours, à six pour cent l'an ?

M. Le May ne prit pas la plume ; il calcula mentalement et répondit bientôt :

— Seize centimes.

— J'en étais bien certaine, s'écria Antoinette. Il y a une erreur sur le compte du banquier.

— De combien ?

— Cinq centimes.

— Il faudra faire rectifier. C'est le comptable qui t'a prévenu ?

— Non, c'est...

Mademoiselle Antoinette parut un peu troublée.

— Tu vas tout savoir, mon père, reprit-elle avec sa sincérité habituelle. M. Edouard Ehramberg est chargé des comptes courants commerciaux chez son père. Il a donc fait l'extrait trimestriel du nôtre, et l'a apporté lui-même pour... pour éviter des frais de poste, m'a-t-il dit en me le remettant ; car j'etais dans le magasin, et, tout naturellement...

— Tout naturellement il te l'a donné, acheva Mr. Le May.

— Oui, mon père, en me disant qu'il passait par hasard dans notre rue et qu'il profitait de l'occasion...

Ah ! interrompit M. Le May, ce n'est donc plus pour éviter des frais de poste ?

— Les deux motifs étaient peut-être réunis, mon père. Moi, par curiosité et quoique ce ne soit pas dans mes attributions, j'ai voulu vérifier le compte, écrit tout entier de la main de M. Edouard... par conséquent c'est bien lui qui a commis l'erreur... et à notre préjudice !...Mais, cinq centimes ! Si tu le permets, je dirai au comptable de n'en pas parler... pour que M. Edouard ne soit pas grondé.

— Cependant, mon enfant, il serait plus régulier...

— C'est si peu de chose !

— Et l'erreur est, m'as-tu dit à notre préjudice. Alors, nous n'en parlerons pas, si cela te fait plaisir.

— C'est égal, reprit Antoinette, Mr. Edouard est bien distrait depuis quelque temps. Sais-tu d'où cela provient ? Ah ! c'est sans doute à cause du grand bal auquel nous sommes invités.

— Probablement, répondit M. Le May.

Il regarda sa fille avec plus d'attention. Ce mince évènement prit des proportions considérables ; cette erreur de cinq centimes ouvrit au négociant tout un horizon nouveau.

— Nous verrons ! pensa-t il en embrassant sa fille pour lui souhaiter le bonsoir.

Dès qu'elle fut couchée, mademoiselle Antoinette ne tarda pas à s'endormir, tandis que ces mots voltigeaient encore sur ses lèvres :

— Demain matin à six heures... Trois visites... M. Edouard est décidément bien distrait... Pourquoi ?

IV

Deux jours après, vers dix heures du soir, la rue de Provence s'anima d'une façon inaccoutumée.

De longues files de voitures arrivèrent presque simultanément et s'arrêtèrent à la porte du banquier S. Ehramberg, où des gardes municipaux à cheval maintenaient le bon ordre, ou plutôt servaient d'enseigne.

La façade de l'hôtel était splendidement illuminée à l'intérieur.

Très vastes et communiquant ensemble par de longues galeries brillamment éclairées, les appartements de réception, composés de

tout le premier étage, donnaient les uns sur la cour et les autres sur la rue.

La cour n'étant pas très-spacieuse, les invités descendaient à la porte cochère, où une espèce de tente était préparée, où des tapis moelleux débordaient jusque sur le trottoir.

A peine entrés, avant même qu'ils fussent débarrassés de leurs vêtements de dessus, la série des enchantements commençait pour eux : l'air était tiède et parfumé, d'innombrables bougies les aveuglaient, des fleurs artistement disposées couvraient les murs, formaient des rampes discrètement odorantes aux escaliers, une musique lointaine d'instruments de cuivre préludait au concert organisé par M. Julian. Le banquier regrettait de n'avoir pu faire usage de la lumière électrique et des feux de Bengale, mais on ne les emploie pas encore, l'hiver, dans les salons. Ce motif seul, et non la crainte de la dépense, l'avait fait s'abstenir.

Le premier invité qui se présenta fut M. Lajointaux, homme de Bourse enrichi par une assez singulière spéculation. Huit ou dix ans auparavant, il avait joué à la fois à la hausse et à la baisse sur une très-vaste échelle et chez deux agents de change différents. Il gagna naturellement une très-grosse somme d'un côté et l'empocha ; il perdit de l'autre et ne paya pas. L'opération, comme on voit, est très-simple, mais encore fallait-il l'avoir trouvée. Il y eut bien quelques rumeurs provoquées par l'agent de change mystifié, mais la dette n'était pas légalement exigible, et, du reste, dans cette profession, comme dans celle de tailleur, il faut savoir perdre quelquefois pour gagner souvent et beaucoup. M. Lajointaux voyagea quatre ans, se fit oublier, et revint à Paris, ville où la nécessité d'être riche est cause qu'on ne s'informe pas toujours si une fortune a été bien ou mal acquise. Obligeant, aimable, très-rigoureux maintenant sur les questions d'honneur et de probité, ne devant pas un centime à qui que ce soit, prêtant volontiers vingt-cinq louis à ses amis, M. Lajointaux était cordialement accueilli dans un certain monde.

Il prit à peine le temps de déposer son pardessus, et dit aux domestiques :

— Ehramberg ? Où est Ehramberg ?

Dès qu'il l'aperçut, il lui cria :

— Mon ami... vous ne m'aviez pas prévenu...

—Quoi ? demanda le banquier avec hauteur. Qu'y a-t-il ?

— Ce bal...

— Ah ! permettez, mon cher. Je vous ai prévenu, puisque je vous ai invité.

— Sans doute, aussi suis-je venu, accouru. Je croyais voir un bal

ordinaire ; mais c'est une transformation complète, une féerie. Mon hôtel...

— Votre hôtel, Lajointaux !

— Oui, mon hôtel ! Oui, mon hôtel ! Il est à moi : vous me l'avez vendu !

— Avec jouissance à partir de..."

— De demain à midi, c'est vrai. Mais j'ignorais que vous alliez donner une fête à tout casser, à tout endommager. Les tapis... mes tapis, puisque j'ai acheté meublé, traînent jusque dans la rue. Mon mobilier va être perdu. Mes tableaux... des tableaux anciens, des tableaux de prix, vont se craquelei à la chaleur de dix mille bougies. Et la cave... la cave !... Est-ce qu'il y aura un souper ?

— Splendide, mon cher Lajointaux. Et j'espère que vous me ferez l'amitié d'y assister.

— Moi !

Il éleva la voix si haut que quelques serviteurs, qui allaient et venaient, tournèrent la tête.

— Mon cher Lajointaux, dit le banquier tranquillement, vous m'ennuyez. Si cela continue, je vais être obligé de vous mettre à la porte.

— A la porte ! répliqua-t-il avec une suffocation de colère. Et je suis propriétaire ! Et vous voulez me mettre à la porte de mon hôtel ! Oh ! oh ! Dans quel siècle vivons nous ?

— Nous vivons, répondit le banquier, dans un siècle de tolérance où personne cependant ne serait, flatté sachant qui vous êtes, de rencontrer chez moi un homme qui n'a pas même le droit de mettre les pieds à la Bourse.

— Ehramberg !... Monsieur !

Les paroles se figèrent dans la gorge de M. Lajointaux. Il n'aimait point qu'on lui rappelât cette vieille histoire.

Il se remit bien vite, car il n'y avait pas de témoins.

— Monsieur, reprit-il, nous pouvons nous donner la main : nous faisons la paire... Vous allez... oh ! je le devine... vous allez faire une fugue.

Changeant brusquement de ton, il ajouta avec une sorte de cordialité :

— Voyons, mon cher ami, avouez que vous allez faire une fugue. Cela m'est égal, à moi. Vous ne me devez rien que votre... mon hôtel... dont je prendrai possession demain à midi. Vous ne pouvez pas l'emporter, Dieu merci ! par conséquent je suis bien tranquille. Avouez que vous allez faire une fugue.

M. Ehramberg le prit familièrement par un bouton de son habit et lui dit :

— Je vous ferais volontiers des confidences, mon cher, si j'en faisais jamais à qui que ce soit. Revenons donc à la question. Propriétaire ou locataire de cet hôtel, j'ai le droit d'y faire ce que bon me semble... le droit, entendez-vous ?... et j'en use. Je vous l'ai vendu...

— Pas trop cher, je le reconnais.

— Et à deux conditions, Lajointaux : que vous me payeriez comptant, et que vous garderiez le silence sur notre marché jusqu'à son exécution. Vous êtes, comme vous le dites, bien tranquille. Vos titres sont parfaitement en règle. En supposant même que j'eusse des dettes, vous n'en seriez point responsable. Mon hôtel, et vous le savez bien, n'est grevé d'aucune hypothèque. Vous avez pu l'acquérir sans crainte et vous entrerez en possession sans contestation. En conséquence, soumettez-vous aux conditions imposées par moi. La première est remplie : je suis payé ; quant à la seconde, quant à votre silence...

Le banquier baissa la voix et ajouta d'un ton caressant :

— J'ai un excellent moyen de vous faire taire, Lajointaux ; vous allez en juger. Il m'a plu de donner un bal, de faire une politesse à mes amis, à mes clients, à cette foule flottante et brillante vulgairement nommée "tout Paris." Or, vous comprenez bien que si vous alliez dire à chacun que cet hôtel est à vous, cela jetterait un froid glacial au milieu de ma petite fête, on me demanderait des explications ; bref, cela me serait infiniment désagréable. Je m'adresserais bien à votre amitié pour m'épargner ces tracasseries, mais il est peut-être plus sûr de prendre votre intérêt comme garantie de votre discrétion. Maintenant, écoutez-moi bien. Si vous dites un mot, je vous punirai par un petit divertissement sur lequel vous ne comptiez pas : je mettrai moi-même le feu aux quatre coins de l'hotel... Ce sera plus complet.

M. Lajointaux recula et fit un geste d'effroi. Peu s'en fallut qu'il ne tombât à la renverse.

M. Ehramberg lui prit doucement la main afin de le soutenir.

— Il ne faut jamais faire le méchant ni plaisanter avec votre ami ; vous n'êtes pas de force, mon bon Lajointaux, lui dit-il avec un sourire qui avait quelque chose d'effrayant sous son urbanité. Vous ne savez donc pas que je ne crains rien ni personne, moi ?

— Ni Dieu ni diable ! ajouta le propriétaire tremblant.

— Ni Dieu ni diable, répéta M. Ehramberg avec une sorte d'orgueil sauvage qui semblait appartenir plus à un bandit qu'à un

banquier. Et, ajouta-t-il, lorsque j'ai dit : Je veux ! il faut que ma volonté s'exécute.

— Mais reprit M. Lajointaux, ces frais immenses, ces tapisseries, ces fournisseurs... Demain, je vais être assailli...

— Est-ce que tout cela vous regarde ? interrompit M. Ehramberg. Ne vous préoccupez donc pas de ces détails.

— Mais le souper ?..Il vient du dehors, sans doute. N'en parlons plus. Mais la cave ?... Les vins, et vous en avez beaucoup, font partie de la vente. La cave ! la cave !

— Gourmand ! dit le banquier avec un geste de protection bien veillante.

Des invités arrivèrent.

— En voilà assez, ajouta-t-il en s'apprêtant à aller les recevoir. Je n'ai plus besoin maintenant de vous recommander le silence ; je suis certain que vous l'observerez, mon bon Lajointaux.

V

Comme un flot la foule envahit l'hôtel.

L'agent dramatique, M. Julian, était déjà avec ses artistes dans un petit salon réservé.

Il entr'ouvrit une porte, jeta un coup d'œil sur deux immenses salons, vit de nombreuses dames déjà assises sur des banquettes, chercha M. Ehramberg le rejoignit et lui glissa quelques mots à l'oreille.

Le banquier approuva, M. Julian disparut et revint l'instant d'après muni d'un léger paquet.

Leste et souriant, attentif et respectueux l'agent remit en s'inclinant à chaque dame un programme imprimé sur de magnifique papier glacé et satiné.

Le concert allait commencer.

Introduites par M. Julian, quelques artistes dames, fête des yeux en attendant mieux, vinrent se ranger et s'asseoir autour d'un piano.

—Où est donc mon fils ? pensa M. Ehramberg. Que fait donc mon fils ?

Edouard, en effet, n'était pas là.

Sa toilette l'avait retenu plus que d'habitude.

Il n'était cependant point d'une élégance très-recherchée, et, d'ailleurs, une toilette de bal n'est pas bien longue à faire pour un jeune homme, puisqu'elle est toujours la même. Edouard, toute-

fois, n'en finissait pas ce soir-là. On eût dit que l'espérance et l'amour, tout en le retardant outre mesure, s'efforçaient de faire de sa personne quelque chose de présentable.

Il ne descendit au salon qu'au moment ou la famille Le May y entrait.

Edouard, alors, se recula comme ébloui et demeura immobile dans un coin, les yeux fixés sur Antoinette.

— Oh ! murmura-t-il, qu'elle est jolie ! qu'elle est jolie !

Le banquier accourut vers M. Le May et lui serra les mains avec effusion.

Puis il le quitta brusquement, comme si la figure digne et loyale du négociant lui eût adressé un secret reproche.

— Pauvre homme ! soupira le banquier. Pauvre homme !

Cédant à sa sensibilité, il se détourna pour le regarder encore.

Mais l'aspect de Mademoiselle Herminie, d'Etienne Le May, opéra une diversion.

— Elle est splendide, se dit-il... M. Le May pourra dire comme la mère des Gracques en montrant ses enfants : "Voilà mes bijoux... voilà ma fortune !"

Ses remords ainsi apaisés, il revint vers la famille Le May.

— Là, dit-il à Herminie .. j'ai réservé la meilleur place pour vous, mademoiselle... et pour votre sœur. Quant à vous, monsieur...

— Près de mes enfants ! dit M. Le May.

— Place qui vous sera bien enviée, ajouta M. Ehramberg.

Il prit Etienne sous le bras et l'emmena.

— Mon cher, lui dit-il en se sentant plus à l'aise et en jouant pour ainsi dire avec ses émotions, amusez-vous, amusez-vous le plus possible... Tâchez que vos charmantes sœurs s'amusent. Vous me ferez plaisir, grand plaisir. J'ai fait de mon mieux, comme vous voyez. Je souhaite bien vivement d'avoir pu vous procurer une distraction.

— Oh ! vous faites bien les choses, monsieur, répondit Etienne.

— Nest-ce pas ?

— Et, du reste, continua le jeune homme, que serait le monde sans toutes ces fêtes qui lui donnent une physionomie et une couleur ? Il y avait tout à l'heure un malheureux dans votre rue, à votre porte, et je me demandais comment ces gens-là pouvaient se résigner à vivre.

— Oh ! c'est bien simple, répondit le banquier. On s'accoutume parfaitement à ne pas avoir d'argent ; ce à quoi on ne s'accoutume point, c'est de n'en avoir plus.

Et il ajouta mentalement en allant recevoir de nouveaux arrivants :

—Aussi faut-il prendre ses précautions.

Edouard Ehramberg n'avait pas cessé d'admirer de loin mademoiselle Antoinette. Tout au plus osait-il aller la saluer. Enfin il se décida, mais en louvoyant, en commençant par d'autres dames à l'autre bout du salon. Sa voix trembla quand il dit à M. Le May :

—Bonsoir, monsieur. Vous allez bien, aujourd'hui ?

Il s'enhardit un peu en adressant la même question à mademoiselle Herminie.

Devant mademoiselle Antoinette, il hésita, puis, éclatant tout à coup par une subite audace :

—Mademoiselle, lui dit-il, voulez-vous m'accorder la première contredance ?

—Volontiers, monsieur, répondit la jeune fille.

—Oh ! merci, mademoiselle ! reprit Edouard. Malheureusement, il y a un concert auparavant...

Il se sauva, saisi par un nouvel accès de timidité et craignant d'en avoir trop dit.

M. Le May se pencha vers sa fille.

—Il est bien distrait, lui dit-il en faisant allusion à l'erreur de cinq centimes commise par Edouard, mais il n'oublie cependant pas de t'inviter à danser !

—Et j'ai accepté ! répondit mademoiselle Antoinette. Et nous ne réclamerons pas nos cinq centimes. Ça aidera à payer les violons.

M. Le May poussa un soupir.

—Tu as de la raison même lorsque tu ris et plaisantes, ma chère enfant, reprit-il d'un ton plus sérieux. C'est en effet nous qui payons tout ce luxe, nous les commerçants, les clients. Autrefois, on se serait alarmé de tant de magnificence. Un banquier, pour soutenir son crédit, était obligé de s'astreindre à une certaine austérité de mœurs et de conduite. Les exceptions à cette régle étaient rares et faisaient scandale. Aujourd'hui la règle ancienne est devenue l'exception. Il faut jeter l'argent par les fenêtres pour qu'il rentre par la porte. Vainement d'effrayants désastres ont montré les inconvénients de ce système. Il se maintient. Dans de certaines positions, le faste, au lieu de paraître dangereux, passe pour une nécessité, pour un calcul habile, pour l'attraction la plus puissante des capitaux. On aime ce qui brille, ce qui éblouit, et l'on y court avec confiance. Voilà pourquoi je m'abstiens de faire la moindre observation à Ehramberg, quoique j'aie été l'ami de son père, un brave et digne homme fidèle aux vieilles coutumes. Ehramberg me répondrait :

"Mon père était de son temps, je suis du mien." Aussi, il ne nous reste plus qu'une chose à faire...

— Danser !

— Eh ! mon Dieu, oui !

Puis, s'adressant à sa fille ainée :

— Je n'ai pas encore vu le prince Federici, lui dit-il.

— Il est ici, pourtant, mon père.

— Tu l'as aperçu ?

— Oui.

Le concert commença.

Quoiqu'elle eût le temps d'entrevoir de loin le prince Rodolphe parmi la foule, mademoiselle Herminie avait longuement étudié le programme qui lui avait été remis par M. Julian. Elle connaissait quelques uns des morceaux qu'elle allait entendre, elle les avait chantés et se promettait d'avance un bien vif plaisir à les écouter, interprétés par les plus célèbres artistes.

La musique instrumentale la laissa un peu froide ; mais quand arriva le chant, elle releva la tête, ses yeux rayonnèrent, ses narines frémirent malgré elle, tout son visage s'éclaira d'enthousiasme contenu ; elle entra en communication de l'âme et du regard avec les cantatrices, comme si elle eût ressenti leurs émotions et partagé leur succès.

Une d'elles, distinguée comme femme du monde presque autant que comme artiste, fut frappée de cette physionomie si belle, et si expressive, et, en se retirant au bruit des applaudissements, s'approcha d'Herminie.

(*A continuer.*)

LA COLOMBIE BRITANNIQUE

ET SES MINES D'OR.

Je n'ai pas rencontré, dans mes nombreuses pérégrinations, un type plus complet ni plus sympathique du chercheur d'or de notre époque, que le compatriote avec qui j'ai fait connaissance pendant une traversée d'Aspinwall à New-York. Après plusieurs années d'une vie accidentée en Californie, où il était arrivé des premiers, sa mauvaise fortune, disait-il, l'avait lancé dans de nouvelles aventures et il venait alors de la Colombie Britannique. D'une constitution athlétique, il avait les manières un peu rudes, ainsi que les allures excentriques du mineur californien, mais sa conversation décélait les connaissances variées ainsi que le caractère d'un homme déclassé qui ne manquait pas d'éducation. C'était un de ces aventuriers intrépides qu'aucun danger n'effraie, que nul obstacle ne décourage et d'une vigueur d'esprit et de corps à entreprendre et à soutenir les plus grands travaux. Une impulsion étrange les anime tous, quoiqu'ils obéissent à des mobiles divers. Les uns sont séduits par l'irrésistible attrait de l'inconnu, tandis que la soif ardente de l'or surexcite les autres. Tous s'enfoncent audacieusement dans les immenses solitudes des nouveaux territoires aurifères, et on ne saura jamais ce qu'il se dépense de courage et d'intelligence dans ces expéditions de mineurs, que dirige toujours le plus énergique et le plus expérimenté de la bande. Mon compatriote était de ceux auxquels le commandement avait dû échoir ; et, bien qu'il ne m'ait parlé que fort sobrement de ses faits personnels, je suis persuadé qu'il a été, à la fois, l'âme et le bras de plus d'une entreprise. Que de descriptions curieu-

ses, que d'événements surprenants, que de renseignements intéressants dans les récits de cet infatigable coureur d'aventures ! Je me promettais, en les écoutant, de visiter un jour cette contrée aurifère, et depuis qu'un concours de circonstances m'a empêché de réaliser ce projet, les entretiens à bord du *North Star* me sont souvent revenus à l'esprit. Mon compatriote ne tarissait point, lorsqu'il parlait des Canadiens qui furent, pendant longtemps, ses compagnons de fortune. "J'ignore, m'a-t-il dit, ce qui s'est passé en Australie, où je ne suis pas allé ; mais je puis affirmer que notre race s'est maintenue au premier rang en Californie et dans la Colombie Britannique. Quel est le parti d'explorateurs aventureux qui n'a compté dans ses rangs ni Français ni Canadiens ? A-t-on connu des chasseurs plus adroits et plus intrépides, les sauvages ont-ils trouvé des adversaires plus alertes et plus redoutables, d'autres, enfin, ont-ils manié le fusil, la hache ou le pic avec plus d'énergie et plus de dextérité que les mineurs de race française ? Les Canadiens se sont surtout signalés, dans la Colombie Britannique, lorsque les premiers immigrants ont été surpris par l'hiver. Ce que nous considérions alors comme une calamité, ne fut pour eux qu'une situation prévue et habituelle. Notre campement, transformé par leurs soins, nous offrit bientôt un abri sûr et commode contre les rigueurs de la saison. Ils nous initièrent ensuite aux secrets du trappeur, aux ruses et aux finesses des chasses et des pêches d'hiver, quand le sol est enseveli sous plusieurs pieds de neige et lorsqu'une couche épaisse de glace couvre la surface des lacs. Ces exercices salutaires, tout en pourvoyant à notre subsistance, nous préservèrent de l'ennui et du découragement, et je doute qu'il nous eût été possible de sortir aussi heureusement de ces rudes et longues épreuves, sans la prévoyance industrieuse de nos camarades canadiens."

Les souvenirs que je viens d'évoquer ont fait naître dans mon esprit la première idée de l'*étude* que je livre aujourd'hui à la "Revue Canadienne" en comptant sur l'indulgence des lecteurs. J'en ai puisé les éléments à des sources officielles, le *Blue Book* de 1859 à 1867, dans des livres publiés depuis dix ans sur la Colombie Britannique[1] et, enfin, dans celles des lettres de mineurs,

1. *Facts and Figures relating to Vancouver Island and British Columbia*, by T. Despard Pemberton. *The North-West Passage by land*, by Viscount Milton and W. B. Cheadle. *Fours years in British Columbia and Vancouver Island*, by Commander R. C. Mayne. *British Columbia and Vancouver Island*, by Duncan Georges Forbes McDonald. *Vancouver Island and British Columbia*, by Matthew Macfie. *A Statistical Account of British Columbia*, compiled by Arthur Harvey. *American Journal of Mining*, 1866 à 1869. *La Vie Souterraine ou les Mines et les Mineurs*, par L. Simonin.

adressées aux journaux de Victoria et de San Francisco, que j'ai jugées les plus dignes de foi.

I.

Lorsqu'un navire est entré dans le détroit de Fuca par un temps calme et serein, un panorama grandiose se déroule aux yeux des passagers. A droite, apparaissent les montagnes du territoire de Washington, flanquées du mont Ranier, et dominées, au centre de la chaîne, par le mont Olympus ; le spectacle est plein d'enchantement, lorsque les pics, éclairés par un beau soleil, sont à demi-noyés dans de bleuâtres et transparentes vapeurs. Les premières montagnes, basses et ondulées, sont baignées par la mer : les autres, élevées et aux sommets couronnés de neiges éternelles, s'éloignent de la côte. Elles sont toutes couvertes d'épaisses forêts et découpées par de profondes et sombres vallées qui s'étendent, en s'abaissant graduellement, jusqu'à l'Océan Pacifique. La plus remarquable de ces montages est le mont-Baker, pic neigeux, dont l'altitude est de 12,000 pieds et qui domine tous les massifs environnants. C'est un volcan en activité, comme l'ont été la plupart des pics de la chaîne des monts-Cascades à laquelle il appartient, et, dans ces dernières années, on l'a vu plus d'une fois en éruption. A gauche, la vue du voyageur se porte sur la grande île de Vancouver que les Etats-Unis ont cédé à l'Angleterre par le traité de 1846, d'un sol aussi tourmenté que celui de la terre-ferme, et déjà renommée pour ses bois de charpente, ses gisements de houille et ses pêcheries. Puis, quand le navire a pénétré dans le golfe de Georgia, parsemé d'innombrables petites îles, les unes couvertes de végétation, les autres rocheuses et stériles, la Colombie Britannique devient le fond du tableau. Cette vaste contrée que l'on appelait alors Nouvelle-Calédonie, faisait partie du territoire concédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, lorsqu'elle en fut détachée, en 1858, pour être dotée d'une administration coloniale, comme l'avait été, antérieurement, l'Ile de Vancouver. Plus tard, en 1866, un nouvel acte impérial réunit les deux colonies sous un seul et même gouvernement dont dépend aussi le groupe d'îles de la Reine Charlotte.

La Colombie Britannique, située entre les 49° et 55° dégrés de latitude boréale, est bornée au nord par les rivières Simpson et Finlay, au sud par le territoire de Washington, à l'est par les Montagnes Rocheuses, à l'ouest par la baie de Georgia qui la sépare de l'île de Vancouver. Elle a, sur l'Océan Pacifique, un déve-

loppement d'environ 500 milles de côtes montagneuses, échancrées de baies et d'anses plus ou moins enfoncées dans les terres. Sa largeur varie entre 250 et 400 milles et sa superficie, trois fois et demi celle de la Grande-Bretagne, est de 280,000 milles carrés. Du versant occidental des Montagnes Rocheuses, se détachent de nombreuses ramifications qui descendent, en ondulations multipliées, dans les bassins du Fraser et du Columbia où elles viennent mourir. Certains pics de la chaîne anglo-colombienne atteignent la hauteur de 15,000 à 16,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais les montagnes s'abaissent en allant vers le nord, de sorte que leur altitude moyenne est de 4,000 à 6,000 pieds. Des cordons secondaires, dont le plus important et le plus rapproché de la côte est celui des monts-Cascades, traversent la contrée parallélement à la chaîne principale et forment, comme celle-ci, de longues vallées échelonnées en étages et, parfois, si profondes qu'à peine le soleil y peut faire luire ses rayons. Ces montagnes neigeuses, élevées, déchiquetées en tous sens et semées de lacs, sont propres au développement des glaciers. Les plus grandioses sont ceux des massifs de Lyell et de Murchison et on en voit qui descendent dans certaines vallées jusqu'à 4320 pieds anglais. Celui de Bute-Inlet, dans la vallée d'Omathco, est signalé par M. T. Whymper qui l'a visité en 1864. Ce fut par une chaude journée de printemps; le glacier était en pleine activité et l'intrépide explorateur a pu en étudier la marche. Bien qu'il soit d'un volume et d'une étendue très-inférieurs à ceux des principaux glaciers de la Suisse, on y reconnait les moraines ainsi que les autres phénomènes glaciaires constatés dans les Alpes.

La Colombie Britannique est couverte de forêts épaisses et ténébreuses, d'une végétation puissante, malgré la rude température qui se maintient dans la plupart d'entre elles. Les arbres n'y enlacent pas fraternellement leurs branches et ne sont pas liés les uns aux autres par des réseaux inextricables de lianes, ainsi que cela se voit dans les forêts tropicales; mais ils atteignent souvent des dimensions gigantesques, inconnues dans les terres chaudes. Les cèdres, les cyprès, les mélèzes, plusieurs sortes de sapins et de pins mesurant, dit-on, jusqu'à quatorze pieds en diamètre et quatre cents pieds en hauteur, en un mot, la plupart des espèces de la famille des conifères, étalent, sur les montagnes, l'éternelle verdure de leur feuillage. Des chênes et des érables croissent dans les vallées; on trouve des aulnes, des saules, des peupliers et des bouleaux aux bords des lacs et le long des cours d'eau. Combien de chercheurs d'or ont péri misérablement dans ces immenses solitudes où les sauvages eux-mêmes ne se hasardaient qu'avec crainte?

A cette époque, quelques rares sentiers à peine tracés, méconnaissables pour d'autres que les Indiens ou les trappeurs, étaient les seules voies ouvertes dans l'intérieur de la contrée ; mais aujourd'hui, des chemins de charroi la traversent dans maintes directions, et nombre de bûcherons, dispersés dans les forêts, abattent les grands arbres résineux dont le bois est si recherché pour les constructions civiles et navales.

Des animaux féroces, tels que l'ours gris, d'une rencontre dangereuse, l'ours noir, la panthère et le puma habitent les forêts d'où sortent des bandes de loups et de chiens sauvages. L'élan, la renne, le chevreuil et le daim fréquentent les vallées où vit aussi le menu gibier à poil et à plume ; le chamois et une espèce de mouton sauvage se tiennent dans les rochers des montagnes escarpées. Les animaux à fourrure, qui abondaient autrefois sur le territoire de cette colonie, y deviennent plus rares d'année en année : ce sont le castor, la marte, la loutre, les renards gris-d'argent et rouge, le vison et le rat-musqué. On voit, sur les lacs, plusieurs espèces de cygnes, d'oies et de canards sauvages, ainsi que d'autres oiseaux aquatiques, et, dans les plaines marécageuses, différents genres de l'ordre des échassiers. Selon ce que publiait M. T. D. Pemberton, en 1860, la Colombie Britannique devait offrir aux immigrants toutes les satisfactions des chasses variées et productives. Cependant le Dr. Hector, en rendant compte de son voyage dans le Sud de la contrée, manifeste son étonnement de la rareté du gibier, et M. R. C. Mayne, qui a parcouru plus de 600 milles, à travers la colonie, affirme, de son côté, n'y avoir rencontré, même en petit nombre, que des coqs de bruyère. Le fait est que le gouvernement crut nécessaire, en 1865, de prohiber, par ordonnance, la vente de toute espèce de gibier, pendant certains mois de l'année, afin d'en favoriser la reproduction.

La Colombie Britannique est arrosée par deux fleuves, le Fraser et le Columbia, par plusieurs rivières principales et par de nombreux cours d'eau secondaires, désignés en anglais sous la dénomination générale de *creek*. Au temps des fontes de neige et des fortes pluies, des masses de liquide coulent sur les pentes des montagnes où la configuration du sol donne naissance à des lacs, à des torrents et à des cascades multipliés. Lorsque l'or a été découvert dans ce pays sauvage et montagneux, sans chemins, sans ponts, sans abris ni refuges pour les explorateurs, les grands cours d'eau leur offraient le moyen le plus facile et le moins périlleux de pénétrer dans l'intérieur ; et, quoique plusieurs partis d'aventuriers aient gagné les mines par le Columbia et par les rivières Okanagan, et Similkameen, la voie généralement suivie par l'immigra-

tion a été celle du Fraser. Ce fleuve, aussi volumineux et aussi rapide que le Columbia, sort des Montagnes Rocheuses en deux bras qui se réunissent au-dessous du fort Georges; puis, dans son cours de 600 milles, il reçoit un grand nombre de tributaires dont le plus important est la rivière Thompson. Torrentueux à son origine, souvent il roule ses eaux glacées entre d'âpres et rudes rochers qui s'élèvent à une hauteur considérable, en formant un précipice au fond duquel l'onde emprisonnée écume et gronde; ces murs sont, parfois, tellement à pic, qu'il est impossible de descendre sur les bords du fleuve. On comprend qu'il doit exister des sites admirables au milieu de toutes ces traces de convulsions de la nature, de tous ces rochers abrupts et déchirés et, enfin, de ces réservoirs d'eau qui s'épanchent, de cascade en cascade, jusqu'au grand chenal qui les conduit à la mer! Le paysage change de caractère lorsque le Fraser devient navigable; le lit du fleuve s'élargit, ses rives s'abaissent, sont moins escarpées et le courant, quoique toujours rapide, cesse d'être impétueux. Les grandes crues arrivent en juin, juillet et août; elles causent de fréquentes inondations et, pendant ces mois, le Fraser roule de gros arbres et d'autres débris arrachés de ses rives. Sa direction générale, à travers la contrée qu'il coupe diagonalement, est celle des Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire nord à sud, jusqu'au Fort Hope où il tourne brusquement à angle droit pour aller se perdre dans l'Océan. L'entrée du Fraser, moins dangereuse que celle du Columbia, parcequ'un groupe d'îles la protége contre les fortes houles du Pacifique, est obstruée par une barre de grande étendue qui en rend souvent l'accès difficile. Néanmoins, les navires d'un tirant d'eau de dix-huit à vingt pieds peuvent remonter le fleuve à cent milles de son embouchure, jusqu'au fort Yale, au-delà duquel il est embarrassé de rapides. De ce poste à la rivière Thompson, on compte soixante milles d'une navigation en pirogue, périlleuse, selon la rapidité du courant, pénible, à cause des portages. Lorsque le Fraser est gonflé par la fonte des neiges, ou quand le courant reçoit une force nouvelle de pluies torrentielles, il serait imprudent de franchir cet espace sans avoir recours à l'adresse et à l'expérience des sauvages. Mais à l'époque de la découverte de l'or, les piétons pouvaient déjà se rendre, du fort Yale à la rivière Thompson, en suivant des sentiers grossièrement ouverts à travers la forêt, souvent accrochés au flanc des abîmes et s'élevant, parfois, à des milliers de pieds au-dessus du lit du fleuve.

Tous ces cours d'eau principaux, ainsi que les lacs, sont peuplés d'une nombreuse variété d'excellents poissons. Des esturgeons, du poids de cent à cinq cents livres, fréquentent les bancs de sable

et surtout celui de l'entrée du Fraser. Des millions de saumons de différentes espèces, dont certains pèsent jusqu'à soixante-dix livres, remontent le fleuve à une grande distance de son embouchure. Les voyageurs signalent l'habilité des sauvages pour les pêcher, ainsi que l'adresse des ours qui, très-friands de ces poissons, guettent ceux qui passent à fleur d'eau, près de la rive, sur laquelle ils les lancent d'un coup de patte. Les truites se plaisent dans les lacs, dans les rivières et dans la plupart des cours d'eau secondaires de la contrée. Les côtes sont visitées, en mars et en avril, par d'immenses bancs de harengs et d'éperlans; la morue, le merlan, le congre noir, la plie et d'autres poissons de la famille des pleuronectes abondent dans le golfe de Georgia. Les rochers des baies et des anses si nombreuses sur la côte, sont garnis de petites et bonnes huîtres. On sait que la baleine et le phoque habitent les mers du Nord.

Le climat et le sol de la Colombie Britannique varient suivant l'exposition et l'altitude des régions. La température serait très douce dans le sud de l'île de Vancouver ainsi que dans certaines vallées de la terre ferme abritées des vents froids où, selon Mr. T. Despard Pemberton, les cactus croissent en plein air. On y voit aussi voltiger, en tout temps, les colibris et les oiseaux-mouches au brillant plumage, et il est vraiment surprenant de trouver le climat des tropiques à une latitude aussi élevée, puisque ces lieux privilégiés ne comptent que deux saisons, celle des pluies, de novembre à avril, et la saison sèche, pendant laquelle les chaleurs sont très-vives. Plus on pénètre dans l'interieur du pays, moins l'été est long. Il ne dure que trois mois dans la région montagneuse où règne un hiver sévère et sans fin, aussi rude, sur les plateaux les plus élevés, que celui de la Baie d'Hudson ou du Labrador. Plusieurs voyageurs ont prétendu que la formation granitique du territoire situé entre les Montagnes Rocheuses et la baie de Georgia, le rendait, en grande partie, impropre à toute culture et inhabitable; mais cette vaste contrée n'avait point encore été suffisamment explorée pour autoriser cette opinion défavorable qui s'est, d'ailleurs, singulièrement modifiée depuis 1865. C'est, en effet, de cette époque, que datent les premières entreprises agricoles dont les succès et l'accroissement pendant les années suivantes ont été si notables, que la colonie vit actuellement de ses produits. Il y a certainement, dans la Colombie Britannique, des bandes étendues de terres arables sur les rives des grands cours d'eau, dans les îles et les deltas qu'ils forment, et, enfin, dans nombre de vallées secondaires; mais le sol, favorable à la culture des céréales, des tubercules et des plantes-racines est

couvert d'une luxuriante végétation d'arbustes et de fougères, difficiles à détruire, à moins de les arracher, ce qui devient très laborieux. On a observé que les bandes les plus fertiles sont celles de la région aurifère, et on attribue cette fécondité à la désagrégation des roches volcaniques. Des plantes alpines variées croissent sur les hautes montagnes; les vallées sont émaillées de lys, de lupins, d'orchis et d'une multitude d'autres fleurs communes. Les cours d'eau sont bordés et les lacs sont entourés d'une végétation vigoureuse qui compte un grand nombre d'arbustes à fleurs. Dans les lieux ouverts à l'action vivifiante du soleil, tous les fruits rouges sauvages, ainsi que les bleuets, mûrissent en été. Beaucoup de collines sont dépouillées d'arbres, soit d'un côté, soit à leur sommet, et elles sont alors couvertes d'excellents pâturages. L'herbe croît par touffes de quatre à dix pouces de diamètre et de vingt à trente pouces de hauteur, isolées les unes des autres, et on la désigne sous le nom de "bunch grass," dans tous les territoires du versant occidental des Montagnes Rocheuses où on la trouve en abondance. Quant à l'herbe des marais, trop forte et trop ligneuse pour engraisser le bétail, elle contribue néanmoins à sa nourriture durant l'hiver. Lorsque MM. Milton et Cheadle passèrent par le district de Kamloops en 1864, ils y remarquèrent d'immenses troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes et à laine qui appartenaient à la Compagnie de la Baie d'Hudson. On peut se procurer sur la côte du Pacifique, particulièrement en Californie, toutes les espèces de bétail, la race espagnole y étant la plus petite et la plus commune. Les chevaux du pays se soumettent promptement au cavalier, mais on les dresse difficilement au tirage des voitures.

"Les aborigènes de la Nouvelle-Calédonie, et surtout ceux qui habitent les bords du Pacifique, écrivait en 1856 Mgr. Demers, évêque de l'île de Vancouver, sont la race la plus abrutie et la plus dégradée de l'Amérique du nord, et s'il en est quelqu'autre qui lui soit inférieure, il faut aller chez les Esquimaux pour la trouver. Les tribus qui vivent à une grande distance, tant sur les côtes de l'île de Vancouver que sur celles de la terre-ferme, jusqu'aux établissements russes, se ressentent plus ou moins de l'influence des blancs, si même, comme je suis porté à le croire, une immoralité presqu'aussi grande n'a pas toujours régné parmi eux. Ajoutez à cela la barbarie, la cruauté, la soif du gain et le désir du pillage....." On peut diviser cette population sauvage en tribus de la côte qui sont ichthyophages et en tribus de l'intérieur. Les Indiens de la côte passent une partie de leur existence dans leur pirogue et l'autre, à terre, dans l'indolence et l'oisiveté; aussi, sont-ils moins intelligents et moins robustes que les natifs

de l'intérieur, habitués aux longues marches et à l'exercice de la chasse. Quand la Nouvelle-Calédonie a été envahie par les chercheurs d'or, on comptait, dans les tribus de l'intérieur, de 1,000 à 1,500 Sauvages catéchisés par de zélès et courageux missionnaires du diocèse de Québec, et souvent les aventuriers rencontrèrent, avec surprise, parmi les natifs, tous les signes du christianisme. Il est difficile de fixer, même approximativement, le nombre des Indiens qui habitent un pays aussi étendu avec des habitudes de déplacements fréquents ; cependant les rapports officiels des deux dernières années évaluent à 30,000 âmes la population aborigène de la Colombie Britannique, et à 10,000 celle de l'île de Vancouver. Sans renoncer à de lointaines excursions pour la guerre ou pour la chasse, les Indiens s'établissent ordinairement sur les bords des lacs, ou s'agglomèrent autour des postes de la Compagnie de la Baie d'Huson pendant les mois les plus rigoureux de l'année ; et, quand vient l'été, ils se rapprochent des rivières et de la mer, afin de s'approvisionner de poisson pour l'hiver. Depuis l'immigration des chercheurs d'or, l'influence du blanc sur le Peau-Rouge a nécessairement modifié les coutumes des aborigènes dont on voit actuellement un grand nombre adonné aux travaux des mines, à ceux de l'agriculture et même à des affaires commerciales. La première attitude des sauvages vis-à-vis des immigrants fut hostile, mais cet état dura peu. Trop rusés pour déclarer la guerre ouverte à des aventuriers nombreux et déterminés, ils s'engagèrent à leur service, soit pour transporter jusqu'aux mines le bagage des chercheurs d'or, soit pour diriger les pirogues dans les parties de la rivière d'une navigation difficile et périlleuse. Dans les premiers temps, des immigrants qui se livrèrent aux Indiens, sans exerçer sur eux une surveillance incessante, furent assassinés dans la forêt ou sur le fleuve, et des familles entières, que l'espoir d'un établissement avantageux attirait au nouvel *Eldorado*, disparurent avant d'y arriver. Grâce aux mesures énergiques du gouverneur, à la fermeté des juges et à l'activité de toutes les autorités de la colonie, la plupart des criminels, traqués dans les lieux qu'ils croyaient inaccessibles, furent châtiés avec la dernière rigueur. Au commencement de 1863, des blancs furent assassinés dans l'île de Vancouver. Le gouverneur ayant rendu toute leur tribu responsable du crime et ordonné à un navire de guerre de détruire les villages situés sur la côte, les trois coupables furent livrés au chef de la police, jugés, condamnés à mort et exécutés. Mgr. Demers se trouvait alors sur le théatre des événements dont il fait, dans sa lettre du 18 mai 1863, une relation touchante et dramatique. " Cet exemple sera salu

taire, dit-il, car ces jeunes gens appartenaient à une troupe de pirates. Le père de l'un d'eux avait tué onze blancs depuis 1858, pour l'amour du pillage, en attaquant les canots et autres embarcations qui traversaient le golfe de Georgia, se rendant à la rivière Fraser. Il allait les attendre au milieu des nombreuses îles dont ce golfe est parsemé et jamais il n'a été découvert." Il est une remarque à faire, c'est qu'il n'y a pas encore eu, dans cette colonie, un soulèvement d'Indiens qui ait nécessité l'action de troupes anglaises, tandisque des détachements de l'armée des Etats-Unis tiennent souvent la campagne dans les territoires voisins de Washington et de l'Orégon.

Les Indiens Chilcotin passent pour être les plus dangereux de la Colombie Britannique. A l'époque de la visite de M. F. Whymper au glacier dont il a été question, ils massacrèrent plusieurs blancs isolés et tout un parti de quinze ouvriers qui travaillaient, dans une pleine sécurité, au chemin de Bute-Inlet à Cariboo. Les criminels furent poursuivis à outrance par un parti de volontaires, faits prisonniers pour la plupart et punis de mort. Les sauvages de cette tribu rencontrés par le voyageur étaient peints d'une manière bizarre et avaient un anneau dans le nez. Ils portaient, avec la couverture ordinaire, les uns, une chemise sans pantalon, les autres un pantalon sans chemise. Plusieurs se distinguaient par un costume plus pittoresque consistant en une robe de peaux de loup, le poil en dedans, frangée à l'extérieur de queues de martes et d'écureuils. Selon MM. Milton et Cheadle, les Indiens Shushwaps aimeraient passionnéments la toilette. Les hommes affectionnent les grandes guêtres écarlates, les ceintures rouges et les rubans de couleur éclatante sur leurs coiffures ; les femmes de cette tribu se vêtissent aussi d'étoffes très-voyantes. Dès l'arrivée des chercheurs d'or, les Indiens Shushwaps s'engagèrent dans les voies de la civilisation ; mais, en outre de leur intempérance, les maladies, et particulièrement la petite vérole, les décimèrent tous les ans, de sorte que le jour de l'anéantissement de la tribu ne parait pas éloigné. La langue parlée par les sauvages des diverses peuplades du vaste territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson compte une telle quantité de dialectes, qu'il est impossible de les apprendre tous. Aussi, pour faciliter leurs relations avec les aborigènes, les agents de la Compagnie inventèrent un langage corrompu, mélange d'anglais, de français, de russe et de plusieurs dialectes indiens, qui est connu et pratiqué dans l'Amérique Boréale, sous le nom barbare de *chinook jargon*. Le vocabulaire en est limité, mais il se complète au moyen de signes.

Avant la découverte de l'or, la Nouvelle-Calédonie ne comptait

en habitants de race blanche, que les agents et une partie des trappeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il n'existait, dans la contrée, d'autres centres de population que les établissements de la Compagnie dont les principaux sont, sur le Fraser, les forts Langley, Hope, Yale, Alexandria et Georges, et les forts Thompson et Simpson sur les rivières du même nom. Malgré une immigration estimée à environ 40,000 aventuriers, la population blanche de la Colombie Britannique n'a été évaluée, à la fin de 1858, qu'à 17,000 âmes. On n'en comptait plus que 8,000 en 1859, 7,000 en 1860 et 5,000 en 1861. La découverte des "placers" [1] de Cariboo et de Big Bend ayant attiré de nouveaux chercheurs d'or dont une partie s'est fixée dans la Colonie, on peut attribuer actuellement à la Colombie Britannique une population blanche de 10,000 âmes y compris les Chinois, celle de l'île de Vancouver étant d'environ 6,000 âmes.

On a vu, au commencement de l'exploitation des placers, quelques lieux se peupler puis être désertés, comme par enchantement, selon la prosperité ou la décadence des mines et suivant l'enthousiasme ou le découragement des mineurs ; mais les entrepôts créés sur la principale artère de la Colonie augmentèrent tous les ans en importance et en fortune. Nombre d'amas de huttes, décorés par les immigrants du nom de villes, n'existent plus aujourd'hui que dans le souvenir de ceux qui y ont vécu misérablement ; tandisque Hope, Yale, Lytton progressent rapidement. Le premier des ports du Fraser, New-Westminster, s'élève en amphitéatre sur la rive droite du fleuve à quinze milles de son embouchure. La forêt de pins gigantesques sur laquelle a été conquis l'emplacement de la ville, sans être un obstacle insurmontable à son développement, éloigne cependant les cultivateurs, tant l'abattage des arbres ainsi que la destruction de leurs énormes souches sont pénibles et couteux. Il a fallu l'énergie du colonel Moody, R. E., le fondateur de New-Westminster, et, pendant longtemps, les efforts d'un détachement d'ingénieurs de l'armée, pour surmonter toutes les difficultés de la création de cette ville qui

1 C'est le nom que les Espagnols ont donné aux alluvions aurifères de l'Amérique. Les "placers" remplissent le lit d'anciens cours d'eau, d'anciennes vallées, se retrouvent dans les plaines et même sur des plateaux élevés ; mais les cours d'eau et les vallées actuels en renferment également. Ils se rattachent quelquefois à d'immenses dépôts souterrains de sable, de cailloux roulés, d'argile datant de l'époque que l'on a nommée en géologie le *Dilivium*. Ces argiles, ces sables, ces cailloux roulés, souvent agglutinés ensemble et enterrés jusqu'à d'assez grandes profondeurs (300 pieds et même plus, en Californie et en Australie), proviennent de la désagrégation de roches en place. En effet, les vallées où les "placers" se rencontrent, sont presque toujours dépendantes des montagnes que les filons de quartz aurifère sillonnent.

compte déjà plusieurs rues, des édifices publics et de vastes magasins. Avant la réunion des deux colonies, New-Westminster devint la capitale de la Colombie Britannique et le gouverneur F. Seymour continua à y résider après avoir pris charge des deux gouvernements. Le mécontentement général a fait rendre, dernièrement, à Victoria, son rang de capitale de la colonie anglaise.

Quoique ce travail soit spécialement consacré à la Colombie Britannique, il convient de mettre sous les yeux du lecteur quelques renseignements généraux sur les îles qui forment une partie importante de la colonie. Vancouver s'étend, en face du continent, sur une longueur de 300 milles, sa largeur variant entre 25 et 50 ; elle est arrosée par plusieurs rivières dont une seule, la Nimkis, qui coule dans le nord-est de l'île, est navigable. La plus grande partie du sol est rocheuse et impropre à l'agriculture ; les montagnes sont couvertes de forêts contenant toute la variété des arbres résineux ; mais les bois sont, dit-on, inférieurs en qualité à ceux de la terre-ferme. Le climat de l'île, exposée aux vents et aux brouillards de la mer, est, à part quelques endroits abrités, pluvieux, humide, froid, en un mot désagréable ; néanmoins, dans les zônes arables, l'étendue des défrichements augmente tous les ans. Victoria, la capitale de la colonie et la principale station des forces navales anglaises dans le Pacifique, est admirablement située à l'extrémité orientale de l'île et doit sa prospérité à la franchise de son beau et vaste port ; mais, quoiqu'en disent certains voyageurs, elle ne rivalisera jamais d'importance commerciale avec San Francisco qui est et restera la reine du Pacifique nord-américain. Vancouver possède des gisements de houille étendus, exploités sur une assez grande échelle à Nanaimo, à peu de distance de la côte, et bien que le charbon de terre ne soit pas de première qualité, il alimente déjà le commerce de cette partie du Pacifique. On a aussi découvert des alluvions aurifères sur les rives des rivières Leech et Wolf, dans le district de Sooke, entouré de hautes montagnes faisant partie de la chaîne dorsale de l'île. Le climat y est très-rigoureux, et jusqu'à ce jour, l'exploitation de ces mines n'a pas occupé un grand nombre d'aventuriers.

Il a été aussi découvert de l'anthracite et de l'or dans les îles de l'archipel de la Reine Charlotte, situé au nord-ouest du continent, non loin de Vancouver. La principale est longue de 165 milles et sa largeur varie de 10 à 60 ; sa ligne de côtes, généralement basses, n'est encore que très-imparfaitement connue, et l'intérieur, où on a pénétré en remontant des cours d'eau et qui apparait montagneux et boisé, est absolument inexploré. On assure, cependant, que les naturels y cultivent avec succès la pomme de terre et que le climat

de l'île est beaucoup moins rude que celui de la terre-ferme. Les aborigènes, de peau presque blanche et de haute stature, appartiennent, au dire des voyageurs, à une race très-supérieure en beauté et en intelligence à toutes celles du continent et de l'île voisine de Vancouver.

II

Si l'on passe en revue les découvertes de gîtes de métaux précieux faites dans les différentes parties du globe, depuis la fin du dernier siècle jusqu'à nos jours, on reconnaîtra que la science y a peu contribué et qu'elles sont généralement dues au hasard. Toutefois, la géologie, sans participer directement à la découverte de l'or dans l'Australie, s'est assez avancée par l'organe de Sir Roderick Murchison, pour en provoquer la recherche. L'illustre savant, frappé de l'identité de direction qui semblait exister entre les montagnes aurifères de la Russie et celles encore inexplorées du littoral de l'Australie, ainsi que de la similitude de leur structure géologique, annonça que l'or devait exister dans les Montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles, avant qu'un berger, servi par le hasard, en ait apporté, à Sidney, les premiers morceaux trouvés sur ce continent. A quelle circonstance la Russie a-t-elle dû, en 1774, la découverte, dans les Monts Oural, des riches alluvions qui récèlent l'or et le platine ? A la réparation d'un moulin ; et quoique le lavage des premiers graviers essayés n'ait laissé aucun doute sur leur richesse, l'exploitation de ces fameuses mines alluviales n'a commencé que cinquante ans plus tard. Dans le comté de Cabarus, aux Etats-Unis, des enfants jouant le long d'un ruisseau, remarquèrent une pierre jaune et brillante qu'ils apportèrent à leur père. Elle pesait une quinzaine de livres. Ne lui attribuant aucune valeur, l'Américain s'en servit longtemps pour fixer la porte de sa misérable demeure en la faisant voir, de temps à autre, à titre de roche curieuse. Il finit cependant par la vendre au prix de trois dollars. Elle en valait quatre mille, et il n'a pas fallu moins de quatre ans pour reconnaître que les cailloux jaunes des cours d'eau de la Caroline du Nord étaient de l'or. Cependant, dit Mr. L. Simonin, la montagne au pied de laquelle fut trouvée cette première pépite était si riche, qu'elle fut appelée par les Américains *Bull of Gold mines*, le taureau des mines d'or. Veut-on savoir l'origine de la découverte des placers de la Californie dont la richesse a émerveillé le monde ? Ce sera Marshall, alors employé à la scierie de bois que le capitaine Sutter avait établie à Coloma, sur la rivière Améri-

caine, près du Sacramento, qui l'apprendra au lecteur. " Nous avions l'habitude de détourner tous les soirs l'eau de la scierie dans le canal de fuite, et je descendais le matin pour voir si quelques dégats s'étaient produits pendant la nuit. Le 19 janvier 1848, je descendis comme de coutume. Après avoir fermé la vanne, j'entrai dans le canal de fuite vers l'extrémité inférieure. Là, sur la roche, que l'eau venait d'occuper, je découvris l'or..... " Bien que l'existence du précieux métal, dans les alluvions de plusieurs cours d'eau de la province de Québec, ait été signalée, dès 1835, par le lieutenant Baddeley, R. E., la découverte du seul district aurifère exploité jusqu'à ce jour, celui de la Rivière Gilbert, serait aussi le fait du hasard. On rapporte, en effet, que la fille d'un habitant nommé Gilbert, abreuvant un cheval à cette rivière, y trouva un caillou brillant dont elle ne soupçonnait pas la valeur, et qu'elle remit à son père. Celui-ci soumit le caillou à l'examen d'un orfèvre de Québec qui le reconnut pour un morceau d'or pur de la valeur de quarante dollars. Ne sait-on pas, enfin, sans sortir de ce continent, que si M. M. J. Campbell et R. G. Fraser ont trouvé de l'or alluvial, en 1857, dans la Nouvelle-Ecosse, après plusieurs essais des graviers de la côte, ce fut un chasseur, le capitaine C. L'estrange, R. A., qui ramassa, l'année suivante, dans la forêt de Tangier, le premier morceau de quartz aurifère. Depuis, on a découvert, dans cette province, de nombreux filons, courant à la surface même du sol, sur lequel gisaient ça et là des débris de roches étalant aux yeux leur richesse extraordinaire. Il serait possible de citer d'autres exemples de la révélation de gîtes de métaux précieux due au hasard, car les plus fameuses mines d'argent du Pérou et du Chili ont été ainsi découvertes.

La Colombie Britannique n'a pas échappé à la loi commune ; car, si l'on en croit Mr. R. C. Mayne, la première révélation de l'existence de l'or dans la contrée, serait due à un sauvage qui trouva une grosse pépite, en se désaltérant à la rivière Nicowameen. Il la porta à l'officier en charge du fort Kamloops ; et, dans le cas où le fait manquerait d'exactitude, il n'en est pas moins certain que lorsque la découverte de l'or, dans le bassin du Fraser, a été signalée officiellement, en 1856, la Compagnie de la Baie d'Hudson savait, depuis longtemps, que le précieux métal existait dans les graviers du fleuve et dans ceux des tributaires. Ces mines alluviales étaient connues des sauvages qui, de temps en temps, apportaient de l'or aux agents de la Compagnie, sans leur cacher qu'ils le trouvaient aux environs du fort Thompson et dans le voisinage des lacs Shushwaps et Kamloops. Les travaux des Indiens restèrent longtemps ignorés des coureurs d'aventures. Les premiers qui

franchirent les Montagnes Rocheuses, au commencement de 1857, furent des Canadiens et des métis de la Rivière-Rouge. Vers la même époque, un parti de chercheurs d'or venant de l'Orégon, sous la direction d'un nommé Joseph Lavigueur, remonta la rivière et le lac Okanagan sans avoir eu à surmonter de grands obstacles. Arrivé au confluent du Fraser et de la rivière Thompson, Lavigueur y rencontra quelques blancs et des sauvages au travail des mines, le produit journalier du lavage au "rocker"[1] étant de cinq à huit dollars par tête. Ces résultats n'étaient pas assez avantageux pour fixer les explorateurs sur ces placers et ils résolurent de s'avancer à une centaine de milles, au Nord-Ouest, en cherchant l'or sur leur chemin. Ils en trouvèrent dans tous les graviers qu'ils essayèrent et leur exploration se termina par la découverte d'un gîte alluvial étendu, produisant de vingt-cinq à trente dollars par jour et par homme. La saison était trop avancée pour entreprendre immédiatement l'exploitation des mines et, d'ailleurs, les outils ainsi que les provisions manquaient aux mineurs. Ils résolurent de la remettre à l'année suivante et, revenant sur leurs pas, ils descendirent le Fraser. Le succès de cette expédition détermina d'autres aventuriers à pénétrer dans l'intérieur du pays, par différentes voies, de sorte que les placers des districts de Hope, Yale, Bridge-Water, et surtout ceux de la rivière Thompson, étaient déjà signalés aux chercheurs d'or, lorsque la Nouvelle-Calédonie, en devenant colonie anglaise, prit le nom de Colombie Britannique. La découverte des mines d'or alluvial dans le voisinage des forts Georges et Alexandria, celle des pentes aurifères de la chaine secondaire de montagnes où la rivière Quesnel prend sa source, celle enfin des districts de Cariboo et de Kootanie, n'eurent lieu que dans les deux années suivantes. On trouvait l'or, non seulement sur les rives des principaux cours d'eau, mais aussi, et même en plus grande quantité, sur les bords et dans le lit des tributaires. Le précieux métal existait, en outre, dans les alluvions des curieuses terraces disposées en trois étages et parfaitement nivelées, qui s'étendent du fort Alexandria aux défilés

1 *Rocker, Cradle*, Berceau. Appareil inventé par les Chinois, dit-on, pour le lavage des graviers aurifères. Il a la forme d'une caisse allongée, d'un berceau. Un crible sous lequel est un chassis incliné recouvert d'une toile, est placé à la partie supérieure du berceau. On jette sur le crible les matières à laver, puis on berce d'une main en arrosant de l'autre. Les matières les plus fines ainsi que les menues particules d'or passent avec l'eau à travers les trous du crible. Les gros morceaux d'or bien lavés et, par suite, très-visibles, restent sur le crible au milieu des cailloux. Les matières légères descendent de la toile inclinée, sur le fond du "rocker" d'où elles s'échappent avec l'eau qui les entraine Presque tout l'or menu s'arrête sous le crible à la tête de la toile et, si l appareil est bien manœuvré, aucun grain du précieux métal ne doit en sortir.

d'Yale, sur une longueur d'environ trois cents milles, en imprimant à cette partie de la grande vallée du Fraser un caractère si original. Les terrains aurifères de la Colombie Britannique paraissent être le prolongement de ceux de la Californie, et les uns et les autres appartiennent, probablement, à la même formation et au même âge géologiques. L'or existe dans cette contrée en plusieurs sortes de gisements : 1° dans des alluvions *anciennes* que l'on trouve en nappes, capricieusement étendues, soit sur les contreforts élevés, soit dans des dépressions du terrain. 2° Dans des alluvions comparativement *modernes* et postérieures aux dernières révolutions géologiques; elles forment des terrasses ou des bancs peu élevés au-dessus des plaines et comblent aussi des vallées sèches, autrefois traversées par des cours d'eau torrentueux; elles sont souvent enrichies par des alluvions anciennes entraînées et déposées de nouveau, après un remaniement provenant de causes naturelles. 3° Enfin, dans les alluvions de l'*époque actuelle*, moins profondes et moins riches que celles précitées. Il parait, que dans certains endroits, on a trouvé deux des catégories d'alluvions, et même les trois, en couches superposées très-distinctes et séparées, les unes des autres, par des épaisseurs plus ou moins considérables de matières stériles. Dans ce cas, les alluvions anciennes sont toujours très-profondes. Quant aux *dépôts primitifs* de l'or, dans des roches en place, leur situation est encore inconnue.

La nouvelle de ces découvertes, confirmées par les rapports officiels du gouverneur Douglas, courut de Victoria à San Francisco en suscitant partout une grande excitation et, vers le milieu de l'année 1858, la côte du Pacifique fut dans le paroxysme de la fièvre de l'or. On vit alors se renouveler, sur moindre échelle toutefois, les scènes étranges et caractéristiques des deux grandes immigrations précédentes en Californie et en Australie. Le mineur, le commerçant, le spéculateur sur terrains, encombrèrent les navires en partance pour le nouvel *Eldorado*, et, bientôt, les moyens de transport devinrent insuffisants. Etaient-ce uniquement l'espoir d'une fortune improvisée ou bien le vague attrait de l'inconnu qui enlevaient, en quelques semaines, plus de trente mille hommes à la population valide de la Californie? La lettre suivante d'un habitant de San-Francisco répond à cette question. " La Californie, écrivit-il alors, doit aujourd'hui faire mieux que prôner son climat et ses propres ressources ; elle doit assurer à tous une justice égale et ne plus laisser triompher le fait, l'audace et l'impunité, sur le droit. Elle doit supprimer les taxes vexatoires sur les étrangers ; en un mot, elle doit faire assez de réformes pour que la régularité du gouvernement britannique ainsi que l'équité de ses magistrats ne soient

plus, pour les mineurs, une raison déterminante d'abandonner le pays où ils sont venus pleins d'espérances et dont ils s'éloignent sans regrets." Le désordre qui régnait encore en Californie a donc été la cause de l'émigration d'une partie des mineurs. Elle prit rapidement de telles proportions, que nul avertissement, nulle considération ne purent arrêter l'élan général. " Le 27 juin, lit-on dans le journal du capitaine R. C. Mayne, " La République " portant huit cents passagers, arrive de San Francisco au port d'Esquimalt ; le 1er juillet, c'est la " Sierra Nevada " avec mille neuf cents aventuriers ; le 8 du même mois, " Le Cortès " et " L'Orizaba " en amènent, à eux deux, environ deux mille huit cents. Le chemin d'Esquimalt à Victoria, à peine fréquenté il y a quelques mois, est aujourd'hui suivi par des milliers de gens de toutes nations. Tous s'empressent de partir pour le Fraser, les uns sur steamers, les autres sur navires à voile, un grand nombre dans des bateaux pontés ou dans des canots de sauvages."

Cependant les rapports des premiers arrrivés *à la terre promise* étaient de nature à calmer l'enthousiasme général. Ces malheureux exposaient en termes navrants les fatigues, les privations et les périls du voyage à travers la forêt, ainsi que leurs déceptions, une fois parvenus aux mines, par suite de la médiocrité de richesse des graviers, des difficultés de leur exploitation, et enfin de la rareté et du prix élevé des vivres. Mais, telle imagination refroidie par ces nouvelles décourageantes, s'exaltait de nouveau au récit d'un succès, fut-il même un fait isolé. A vrai dire, les rapports ne cessèrent d'être contradictoires pendant cette première période de l'immigration vers le Fraser. Selon les uns, " les explorateurs revenaient désespérés à Victoria, en maudissant le jour de leur départ de la Californie..... Aux mines, la situation était déplorable et affreuse pour la masse..... Des mineurs expérimentés qui avaient visité les ' placers ' et travaillé en divers endroits, jugeaient le Fraser et tout le pays d'une manière très-défavorable....." Suivant les autres, " les mines étaient étendues et plus riches que dans aucun autre pays aurifère.... Beaucoup de travailleurs trouvaient chacun jusqu'à quatre onces d'or par jour en lavant les graviers au " rocker "..... Un Français avait gagné $10,000 en cinq semaines ..... Tout ce que rapportaient les journaux, à propos de gens mourant de faim, était mensonge....." De ces nouvelles si opposées, quelles étaient donc les plus dignes de foi ? Répandues sous l'influence d'impressions exagérées, leurs auteurs avaient tous cédé à une regrettable surexcitation, résultat d'un découragement ou d'un enthousiasme irréfléchis. Les difficultés de l'entreprise, très-graves au début de l'immigration, devaient nécessairement dimi-

nuer et s'aplanir d'elles-mêmes avec le temps. Quant à l'or, son existence dans le bassin du Fraser, parfois en riches dépôts, était déjà un fait incontestable ; mais sa distribution générale dans les alluvions offrait autant d'irrégularité, peut-être même plus d'inconstance, que dans les autres contrées aurifères. Aussi, ceux qui, à cette époque, pesèrent les choses mûrement et avec impartialité, ont-ils écrit, " que les découvertes faites, en 1858, sur les rives du Fraser comme sur celles de ses affluents, n'avaient pas encore assez d'importance pour justifier le départ des mineurs de la Californie où les chercheurs d'or avaient, alors, plus de chances de fortune que dans la Colombie Britannique."

Le gouverneur Sir J. Douglas se montra plein d'énergie et de ressources dans ces circonstances impérieuses et difficiles. Il avait à sauvegarder les droits de la Couronne et ceux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tout en favorisant et en protégeant l'immigration dont dépendait l'avenir de la colonie. Ses actes, dans leurs principales dispositions, assujétirent la navigation du Fraser à certaines conditions, réservèrent à la Compagnie de la Baie d'Hudson le monopole du commerce et imposèrent aux chercheurs d'or l'obligation d'une licence pour travailler aux mines. On a vu que la plupart des immigrants s'arrêtaient à Victoria, dans l'île de Vancouver, avant de remonter le Fraser, de sorte que des milliers d'aventuriers, parmi lesquels nombre de désespérés de tous pays, campèrent autour de la ville. Les scènes violentes dont la Californie avait été le théâtre, étaient encore présentes aux esprits ; mais, grâce à la fermeté et aux sages mesures des autorités anglaises qui, cependant, ne disposaient ni de troupes, ni même d'une force de police régulière, l'ordre et la sécurité ne cessèrent de régner au milieu de cette agglomération d'hommes que l'on aurait jugé indisciplinables. Une seule fois, le gouverneur crut nécessaire de requérir l'appui d'un navire de guerre de S. M. B. ; son intervention devint inutile, parceque l'agitation causée par l'intempérance de quelques aventuriers s'était calmée avant le débarquement des soldats de marine. Sir J. Douglas se plaisait à haranguer les immigrants. Sans leur dissimuler les difficultés ainsi que les périls du moment, il leur promettait, pour un temps peu reculé, les améliorations matérielles qui donneraient une nouvelle face au pays sauvage où ils allaient tenter la fortune. " Je ne vous certifierai pas, leur disait-il, qu'il y a beaucoup d'or au Fraser, parceque je n'ai pas vérifié le fait moi-même, mais j'ai à cet égard une opinion arrêtée et je suis persuadé que tout le pays arrosé par ce fleuve constitue une région aurifère d'une étendue et d'une richesse incalculables." La suite a justifié

les prévisions du gouverneur ; mais, quoique ses discours fussent accueillis avec empressement par la masse des immigrants, ses actes officiels ne laissaient pas de mécontenter ceux qui avaient déjà calculé les bénéfices de quelque entreprise commerciale ou qui protestaient contre l'impôt mensuel du droit au travail des mines. D'un autre côté, des Américains revendiquaient la libre navigation ainsi que la faculté de trafiquer dans les eaux du Fraser, sous le fallacieux prétexte qu'on ignorait encore si le fleuve ne coulait pas sur le territoire de l'Union. Ces prétentions étaient cependant injustifiables, puisque le traité du 15 juillet 1846 avait fixé, le 49e dégré de latitude boréale, comme ligne imaginaire de séparation entre les possessions britannique et américaine.

Par suite de ces dissentiments, beaucoup d'aventuriers ne dépassèrent pas Victoria et retournèrent en Californie. Il faut suivre aux mines ceux qui s'y rendirent, en empruntant au correspondant humoriste de " l'Alta California," si ce n'est la lettre, au moins l'esprit de la description sommaire du voyage. " Vous partez enfin de Victoria sur le steamer "Sea Bird," après avoir eu soin de vous pourvoir d'une licence de travail ; elle n'est valable que pour un certain temps, mais vous la renouvellerez entre les mains d'un agent du gouvernement qui vous attend aux ' placers ' .....Vous n'emportez qu'un poids de bagage et de provisions fixé par les règlements du gouverneur, afin de ne porter aucun préjudice aux affaires commerciales de l'hon. Compagnie de la Baie d'Hudson.....Si le capitaine du steamer est nanti d'un permis de navigation, [il coûte douze dollars pour un bateau ponté et six pour une embarcation ouverte] vous remonterez le Fraser dont l'entrée est surveillée par un navire de guerre de S.M.B..... Vous avez payé $20 à $25 pour prix de la traversée de deux jours de Victoria à Fort Hope, mais on ne vous doit, à bord, ni le logement ni la nourriture, ces détails étant laissés à l'industrie du voyageur. .....A Fort Hope, où vous débarquez, la vie des mines commence, et vous vous installez sous la tente avec votre bagage et vos provisions. Ceux dont l'imagination s'est refroidie ou qu'épouvantent les misères et les périls du trajet à travers la forêt, ne vont pas plus loin. Ceux que l'espoir ou la nécessité poussent en avant, s'embarquent dans une pirogue d'Indiens et, la pagaye à la main, luttent contre le courant avant d'arriver à Fort Yale.....Jusque là, rien d'impossible, rien que ne puisse faire une femme. Mais tout le monde ne peut rester à Fort Yale et il faut aller plus loin. Comment ? La rivière embarrassée de rapides est impraticable ; les rives abruptes sont inaccessibles ; peu importe, il faut passer. .....Les Indiens ont imaginé un chemin de traverse et on s'en-

gage dans ce chemin. Il y a dix-huit milles de Fort Yale à Indian Ranch. Il est impossible de se figurer les difficultés de cette voie, à peine frayée dans la forêt vierge, et obstruée par des troncs d'arbre si nombreux que le voyageur ne saurait exercer sa patience à les compter.....Il s'agit de franchir deux montagnes à pic dont l'une a plus d'un mille de hauteur. Si on était léger de bagage, on rirait de ces obstacles. Mais, regardez passer ces hommes : ils sont quinze ou vingt qui plient sous le faix, la sueur au front, à court d'haleine. Ici, ils escaladent un énorme tronc d'arbre ; plus loin, ils rampent par dessous un autre ; là, ils se cramponnent à une touffe de petits arbustes pour franchir un précipice au fond duquel une mort affreuse attend celui qui dégringolerait. Et les torrents rapides qu'il faut passer à gué !.....Que mangeront ces hommes éreintés, à la fin de la journée ? Une galette, un morceau de lard, des haricots cuits au sel. Où coucheront-ils ? Sous un arbre et sur la dure. Le lendemain que feront-ils ? Ils iront plus loin, ils iront ainsi tant qu'ils pourront aller..... Ils arriveront enfin, choisiront un "claim,"[1] puis ils attendront que l'eau baisse, un mois peut-être, avant de pouvoir expérimenter leur mine, et si elle ne contient pas assez d'or pour les payer, ils chercheront fortune ailleurs.....Est-ce que tous les billets gagnent à la loterie ?"

Il fallait, en effet, être doué d'une foi robuste en la fortune pour jouer sa vie contre une chance de succès aussi hasardée que l'était, alors, dans la Colombie Britannique, la rencontre d'un "claim" riche. Malgré la rareté des numéros gagnants, les billets de cette grande loterie de mines d'or se prirent avec une rapidité surprenante. Dès le mois de septembre, les rives du Fraser, aux environs des forts Hope et Yale, celles de la rivière Thompson ainsi que les bords de cours d'eau secondaires, étaient peuplés de mineurs ; et, quoique la valeur de l'or embarqué après enregistrement ne soit fixée qu'à $337,765, M. D. C. F. Macdonald assure que le produit des mines, en 1858, a dépassé $2,000,000. Des partis d'explorateurs qui s'avancèrent à de grandes distances au delà du fort Yale, furent maltraités par les sauvages et durent revenir sur leurs pas ; mais les Indiens ne se maintinrent pas longtemps dans leurs dispositions inquiétantes et, tout au contraire, devinrent

1. On appelle *claim* la superficie de terrain aurifère concédée par les règlements ou par une loi à chaque mineur, ou compagnie de mineurs. La longueur du "claim," mesurée sur la direction générale d'un cours d'eau, est fixée par la loi de 1867, dans la Colombie Britannique, à cent pieds, sa largeur étant celle de la vallée. Si la largeur de la vallée dépasse 300 pieds, le "claim" ne mesure que cinquante pieds sur le cours d'eau, sa largeur étant de 600 pieds. Quand la vallée n'a pas cent pieds de largeur, le "claim" est de cent pieds carrés.

bientôt les auxiliaires ou les serviteurs des mineurs qui ne furent, que trop souvent, victimes de leur astuce et de leur cupidité. Les premiers immigrants passèrent, certainement, par de rudes épreuves; car, en outre de toutes les misères de la vie des bois, ils eurent à lutter contre les obstacles incessants que la nature opposa à leurs travaux. L'exploitation laborieuse des mines, noyées par les eaux d'infiltration ou envahies par des inondations répétées, devenait souvent plus onéreuse que profitable; mais il suffisait d'une bonne fortune exceptionnelle, au milieu de bénéfices modiques ou de mécomptes complets, pour raviver l'espérance dont vivent ordinairement les chercheurs d'or. C'est ainsi que se passèrent aux mines de la Colombie Britannique les derniers mois de l'année 1858, en alternatives de succès et de revers, d'exaltation et d'abattement, suivant la richesse ou la pauvreté des " claims," et, surtout, selon le tempérament des mineurs. Dès que les approches de l'hiver se firent sentir, un grand nombre descendit le Fraser, les uns avec la résolution de le remonter l'année suivante, les autres s'éloignant pour toujours. Beaucoup d'aventuriers se fixèrent à Lytton, Yale et Hope, pendant la saison rigoureuse, tandis que les plus robustes et les plus braves hivernèrent près de leurs mines.

III

Le cadre dans lequel cette étude doit nécessairement se maintenir, ne comporte pas la relation circonstanciée de tout ce qui s'est passé aux mines de la Colombie Britannique, après l'arrivée des chercheurs d'or. Ce sera donc des deux districts les plus renommés, ceux de Cariboo et de Big Bend, que l'on s'occupera particulièrement. Le lecteur visitera le premier, vers le millieu de 1863, époque où il était dans l'éclat de sa richesse, et, de 1865 à 1866, il suivra, sur les pentes occidentales des monts Selkirk, les explorateurs qui ont trouvé les ' placers ' non moins riches du district de Big Bend. Il est cependant impossible de passer sous silence absolu les autres découvertes, non plus que les produits, qui, de 1859 à 1864, ont classé la colonie au nombre des pays aurifères les plus célèbres, et un exposé sommaire des principaux faits survenus, pendant ce laps de temps, suffira pour combler la lacune qui eut interrompu le fil de la narration.

Durant les quatre premières années qui suivirent l'invasion de la Colombie Britannique par des aventuriers de tous pays, le nombre des mineurs a varié de 8000 à 5000. Ils continuèrent l'exploitation

des 'placers' déjà connus et ils étendirent, au loin, leurs nouvelles découvertes. Celle de mines alluviales sèches, "Dry Diggings" à cent milles au nord de Fort Yale, fut une bonne fortune, à cause de la facilité de leur travail, comparativement à celui des mines lenvahies par l'eau. Les 'placers' de Sushwaps, à l'est de Lytton, occupèrent un groupe de mineurs ; un autre s'adonna au travail des dépôts aurifères situés au nord-ouest du Fraser, à Bridge-River, Lillooet, Last-chance, Bella-Coola, Skeena et Nass. On assurait alors que Steckeen-River, qui sort de la même montagne que Peace-river, arrosait aussi une contrée aurifère. C'est un Canadien du nom de Choquette qui a découvert ces mines, et elles occupaient un millier d'hommes vers le milieu de 1862. Dans le sud de la colonie, plusieurs centaines de chercheurs d'or, parmi lesquels beaucoup de Chinois, exploitèrent, pendant longtemps, les graviers des rivières Similkameen, Okanagan et Roch, ainsi que ceux de leurs affluents, avec un bénéfice journalier d'une quinzaine de dollars par homme. Les lavages d'alluvions se poursuivirent, avec succès, dans le district de Kootanie dont le climat permettait, pendant sept à huit mois de l'année, le travail de mines assez riches pour donner à chaque "rocker" un produit quotidien de deux à six onces d'or. Vers le milieu de 1864, 700 mineurs étaient à l'œuvre le long de Wild-horse-creek, et on rapporte qu'une cinquantaine de compagnies qui lavaient la matière aurifère au moyen de "Sluices" en retirèrent, chacune, de $300 à $1000 par semaine. L'hiver de 1867 à 1868 a été, par exception, très-sévère dans le district de Kootanie et aux mines des rivières Rock et Similkameen ; la neige, amoncelée dans les chemins, les rendirent impraticables et le manque de provisions, aussi bien que la rigueur de la saison, causèrent la suspension des travaux. Parmi les nouvelles exploitations de 1860, année pendant laquelle l'exportation certifiée du précieux métal a été de $1,652,621, on cite celle des alluvions de la rivière Quesnel ; environ 600 mineurs en ont extrait, chacun, le produit quotidien de huit à vingt dollars et on y a trouvé des pépites du poids de six à huit onces. Cette dernière circonstance engagea des explorateurs à s'avancer au nord, et d'examen en examen, ils arrivèrent à Antler-Creek dont la découverte précéda celle du fameux district de Cariboo. La foule des mineurs se rua sur les 'placers' d'Antler-creek d'une richesse extraordinaire et faciles à exploiter par suite du peu de profondeur de la roche sur laquelle l'or repose et, pendant toute une saison, ces mines seules ont produit, chaque jour, au moins $10,000. On signale parmi les plus favorisées, deux compagnies de trois mineurs qui ont retiré de leur 'claims,' en trois semaines, une quantité d'or estimée, pour l'une à $33,000, pour l'autre

à $38,000 : deux compagnies de cinq mineurs auraient fait, chacune, dans le même espace de temps, un bénéfice de $25,000. En résumé, les mines d'Antler-Creek, exploitées par 1,500 hommes, auraient produit, en 1861 d'après D. C. F. Macdonald, une valeur en or de $2,291,409. Selon le même auteur, 3,500 mineurs dispersés sur les rives du Fraser, de Fort Georges à Fort Hope, et sur celles des rivières Quesnel, Thompson, Bridge, Okanagan et Rock ont extrait de leurs alluvions et de celles des affluents, une quantité d'or représentée par $4,500,000. Le produit total des mines de la colonie, en 1861, serait donc de $6,791,409, évaluation qui peut être contestée. Mais il est certain qu'une valeur en or de $7,000,000 a éte exportée, après enregistrement, pendant les années 1859, 1860, 1861 et 1862, et on peut affirmer, sans crainte de tomber dans l'exagération, que ce chiffre semi-officiel est bien au dessous de la production réelle des mines de la Colombie Britannique durant ces quatre années. Il faut, en effet, tenir compte de l'or emporté par les mineurs qui ont grand soin d'en cacher la valeur, ainsi que de celui trouvé par les Chinois et par les natifs, disséminés dans les districts, où beaucoup d'entre eux travaillent pour leur propre compte.

Le chercheur d'or qui a remonté le Fraser, en 1858, pour s'avancer ensuite vers le nord, s'il eut fait le même trajet en 1863, aurait été surpris de l'amélioration des voies et moyens de communications réalisée en cinq ans. A la dernière époque, c'était par le lac Harrison et le chemin de Lillooet, qu'on se rendait généralement au district de Cariboo, distant d'environ 450 milles de New-Westminster. Un steamer transportait le voyageur à Douglas, situé à l'extrêmité septentrionale du lac Harrison, puis il naviguait en pirogue sur la rivière du même nom et sur deux petits lacs, avant d'arriver à Lillooet, ville assise sur un plateau appartenant aux fameuses terraces du Fraser. Un service de voitures publiques fonctionnait entre Lillooet et Soda-creek et on passait le fleuve dans un bac. La route, d'un parcours de 175 milles, unie et large, est faite en grande partie, dans les vallées ; mais, en certains endroits, le voyageur est aussi émerveillé de la hardiesse des travaux et des difficultés vaincues, que de la beauté des sites qui s'offrent à la vue. La distance de soixante milles, qui sépare Soda-creek de la rivière Quesnel, est franchie sur un steamer et on arrive enfin à Richfield, au centre du district de Cariboo, par un chemin praticable pour les bêtes de charge et ouvert, à travers la forêt, dans une des parties les plus accidentées du territoire de la colonie. Il ne manquait pas de tavernes sur cette route fréquentée par les mineurs ; mais si l'on buvait à l'excès dans ces hôtelleries où le lit était un meuble inconnu, on y

faisait alors maigre chère, au dire de ceux qui ont publié la relation de leur voyage. Néanmoins, elles constituaient un véritable progrès, si l'on se reporte aux premiers temps de l'immigration des chercheurs d'or.

La chaine des Montagnes Rocheuses se divise en deux branches, entre les 54 et 55 dégrés de latitude, et celle qui s'étend vers l'ouest, sur une longueur d'environ cent milles, pour tourner ensuite au nord, prend le nom de "Peak-Mountains." C'est dans l'angle ouvert, formé par les deux branches, qu'est situé le district de Cariboo, autour duquel le Fraser décrit une immense courbe en forme de fer à cheval. Le sol, déchiré par de violentes commotions souterraines, porte les traces des révolutions géologiques qui l'ont bouleversé. Les convulsions de la nature ont été telles, que les différentes couches du terrain, selon ce qui est rapporté, sont redressées de champ et que d'anciens lits de cours d'eau se trouvent actuellement sur les pentes des montagnes. L'hiver est sévère et long dans ce district où le sol disparait pendant sept mois de l'année sous une couche de cinq à dix pieds de neige. Les monts Snowhoe, Burdett et Bald ont une altitude de 5,000 à 10,000 pieds et, c'est de leur flanc occidental que sont probablement sortis, et descendent de nos jours, les cours d'eau anciens et actuels dont le lit et les rives recèlent les trésors enfouis depuis des siècles. La roche sur laquelle l'or repose, à une profondeur qui varie de vingt à cent pieds, est généralement le schiste bleu. La couche aurifère est formée par l'argile bleue ou jaune superstratifiée d'un lit de gravier. De vieux mineurs californiens, ayant remonté le Fraser en explorant ses rives, ainsi que celles des tributaires, observèrent qu'en s'avançant au nord, ils trouvaient des particules d'or de plus en plus grosses auxquelles des morçeaux de quartz adhéraient fréquemment. Ces circonstances devinrent encore plus remarquables, lorsque les explorateurs arrivèrent aux lieux où les cours d'eau, sortis des montagnes précitées, se jettent dans le fleuve, et ils en conclurent que ces montagnes renfermaient les gîtes primitifs du précieux métal. Jusqu'à ce jour, ces gîtes n'ont point été découverts, soit que la richesse des alluvions ait détourné les mineurs de la recherche des filons, d'une exploitation plus difficile et plus coûteuse, soit que l'excentricité des phénomènes géologiques qui ont modifié le relief du district ait dérouté les explorateurs. On attribue aussi à une opinion regrettable, celle de l'appauvrissement des filons en profondeur, le peu d'efforts consacrés à leur recherche. Les mineurs se seraient persuadés que les gîtes primitifs de l'or sont maintenant dépouillés de leur principale richesse répandue dans les alluvions dont les produits

extraordinaires n'ont été surpassés dans aucun autre pays. Ce qui caractérise le district de Cariboo, en outre de la richesse des alluvions, c'est l'interruption des dépôts aurifères *anciens*, rejetés tantôt à droite, tantôt à gauche, et soulevés, par fois, à de grandes hauteurs audessus des cours d'eau actuels. Il faut s'en rapporter au hasard, autant qu'à l'expérience, pour trouver de telles mines enterrées sous une épaisseur considérable de matières stériles, dans des terrains couverts de bois et déchirés de ravins. Aussi, nombre d'aventuriers ont-ils perdu leur temps et épuisé leurs ressources, à côté de ceux qui se sont enrichis.

Parmi les cours d'eau du district de Cariboo sur lesquels se trouvent les 'placers' les plus fructueusement exploités, on en cite de quinze à vingt comme exceptionnellement riches et, à leur tête, Conklin-creek, Lowhee-creek et surtout Williams-creek qui a fait la fortune d'un grand nombre de mineurs. Le 'claim' d'Ericson, sur Conklin-creek, a produit un jour 420 onces d'or et, le lendemain, 1,000 onces. Pendant un certain temps, on a retiré du 'claim' de Sage Miller sur Lowhee-creek, de 300 à 400 onces d'or par jour; le quartz adhérait, en plus ou moins grande quantité, à des pépites dont le poids a souvent dépassé une livre. L'or de Lowhee-creek est beaucoup plus gros et plus pur que celui de William's-creek qui contient une quantité notable d'argent. On a d'ailleurs remarqué, dans le district de Cariboo, beaucoup de variation dans la valeur de l'or provenant de cours d'eau voisins les uns des autres et descendant des mêmes montagnes.

William's-creek prend sa source près du mont-Bald, coule rapidement à travers une profonde vallée et, avant de tomber dans le Fraser, réunit ses eaux à celles de Willow-creek, à environ six milles au-dessous de Richfield. La découverte de ce cours d'eau, que l'on considère comme ayant été le plus riche du monde, est due au prussien William Dietz et à l'écossais Rose, deux des plus intrépides pionniers de l'immigration ; mais, ainsi que cela ne se voit que trop souvent, ces deux malheureux n'en ont retiré aucun profit. Lorsque les chercheurs d'or accoururent au nouveau district, William Dietz et Rose l'abandonnèrent pour se mettre à la recherche d'autres 'placers.' L'Ecossais disparut et, plus tard, son cadavre fut trouvé dans la forêt par un parti d'explorateurs; il avait gravé sur sa tasse d'étain, accrochée à une branche d'arbre, son nom et ces mots : "Je meurs d'inanition." Quant à William Dietz, abattu par la fièvre rhumatismale, il dut retourner à Victoria où il vécut de la charité publique. Les travaux de mine entrepris à William's-creek, pendant les mois favorables de 1862, furent généralement heureux et on évalue leur produit, pour cette seule

saison, à $620,000. Environ 4000 mineurs étaient disséminés, en 1863, sur une longueur de sept milles du cours d'eau, et, à la fin de l'année suivante, ou n'en comptait plus que 1,500, dont la moitié passa l'hiver aux mines. Avant la découverte de ce district, la plupart des aventuriers descendaient le Fraser, aux approches de l'hiver, pour dépenser joyeusement, à San Francisco ou à Victoria, ce qu'ils avaient gagné pendant la saison des travaux. Il est vrai, qu'alors, l'exploitation des mines, ayant généralement lieu à ciel ouvert, était forcément suspendue pendant les mois rigoureux, tandis que celle des alluvions *anciennes* de Cariboo, se faisant au moyen de travaux souterrains, permettait d'extraire, en tous temps la matière aurifère dont le lavage pouvait être différé. [1] On ne saura jamais, d'une manière précise, quelle a été la quantité de l'or retiré des alluvions de William's-creek ; mais en la basant sur les exemples cités par M. Matthew Macfie, elle a du être énorme. Selon ce voyageur, Canadian-claim, Never-sweat-claim, Tinker-claim, chacun d'une étendue de 120 pieds sur le cours d'eau, ont produit une valeur en or de 180,000, 100,000, et 120,000 dollars. Celle de Diller-claim et de Moffat-claim, ne mesurant l'un et l'autre que cinquante pieds, a été de $240,000 et de $90,000. On a retiré, en un seul jour, de Steel-claim 409 oz. d'or, et la production de cette mine a été de $105,000. Son étendue était de quatre-vingt pieds, comme celle de Burn's-claim où il a été trouvé une valeur en or de 140,000 dollars. Cunningham-claim réunissait sans doute plusieurs concessions, puisqu'il est signalé comme ayant 500 pieds d'étendue ; il a produit $270,000. La compagnie Adams, dont la mine mesurait aussi une longueur extraordinaire sur le cours d'eau, a extrait, en moyenne, par chaque cent pieds, une quantité d'or valant $50,000 tandis que Watty-claim, de cette dernière étendue, a produit $130,000. On assure, enfin, qu'il a été retiré de Dillon-claim, en un seul jour, 102 livres d'or ! Lorsque MM. Milton et Cheadle ont visité le district de Cariboo, à la fin d'octobre 1863, les travaux de plusieurs mines étaient encore en activité, entre autres ceux de Ruby-claim, Caledonian-claim et Cameron-claim, le principal propriétaire du dernier, qui est un Canadien anglais de la province d'Ontario, ayant donné son nom au centre de

1 En outre du " Rocker " qui est surtout convenable pour les explorateurs, les autres appareils de lavage sont : le *Long-tom*, sorte de berceau à grandes dimensions et fixe. Le *Sluice* canal de bois ou passe un fort courant d'eau et dans lequel on jette les matières aurifères à laver. Le *Flume*, canal de dimensions plus grandes. En Californie, les mineurs, non contents de fouiller les placers, ont aussi exploité le lit des rivières en les détournant. Ils ont même abattu des plateaux d'alluvions, des collines tout entières, au moyen d'une méthode hardie qui a pris naissance dans le pays et qu'on nomme la méthode hydraulique.

population créé à William's-creek. On a recueilli, sous leurs yeux, une valeur en or de $5,000, comme produit du lavage de la matière aurifère extraite d'un des puits de Ruby-claim pendant quinze heures de travail. Cameron-claim a été l'un des plus renommés du district; il n'occupait, alors, que quatre-vingt mineurs dont le salaire quotidien variait de dix à seize dollars. La propriété était exploitée au moyen de trois puits et de travaux souterrains qui produisaient ensemble de $10,000 à $25,000 par semaine, les frais de l'exploitation, s'élevant, pour le même temps, à environ $7,000. C'est pendant les trois années 1863, 1864 et 1865 que les mines de la Colombie Britannique ont été les plus productives; car la valeur certifiée de l'or exporté est de $8,000,000.

Vers le milieu de 1866, de nouvelles découvertes augmentèrent encore l'importance du district de Cariboo. Elles eurent lieu à 190 milles au nord-ouest de William's-creek, dans la partie la moins montagneuse du district et arrosée par Canon-creek. Ses rives, formées par une série de bancs aurifères, diffèrent de celles des cours d'eau déjà exploités dans le district et offrent aux mineurs l'avantage d'un travail facile, l'or n'y gisant pas à une grande profondeur. Plus tard, des explorateurs découvrirent, en d'autres endroits, les 'placers' de Mosquito creek, Paterson creek et Stout-creek et toutes ces mines étaient encore exploitées, en 1868, avec plus ou moins de succès. Enfin, des chercheurs d'or, ayant pénétré dans une partie inexplorée du vaste district de Cariboo, y trouvèrent d'autres cours d'eau aurifères, parmi lesquels le fameux Hardscrabble-creek dont les graviers rendirent jusqu'à trente dollars d'or par plat. Le district de Cariboo maintenait donc sa renommée, à la fin de l'année dernière, quoique beaucoup de chercheurs d'or l'aient déserté, après la découverte des 'placers' de Big-Bend, qui offraient à ces esprits inquiets, en outre de la richesse et de la prétendue facilité d'exploitation des mines, le charme irrésistible de la nouveauté. Barkerville, l'un des centres de population les plus importants du district, fut détruit, le 16 septembre 1868, par un incendie qui causa aux habitants une perte de $700,000.

On admettait, depuis lomgtemps, la probabilité de l'existence de mines alluviales dans le sud-est de la colonie, et le gouvernement les fit rechercher par un parti nombreux d'explorateurs qui passa, sans succès, dans les montagnes, toute la belle saison de 1865. Ils étaient déjà de retour à Victoria, lorsque le bruit de la découverte, dans le bassin du Haut-Columbia, de 'placers' d'une richesse extraordinaire et d'un travail facile, se répandit tout-à-coup. On assurait que des chercheurs d'or persévérants, parmi

lesquels figuraient deux mineurs de race française nommés Lafleur et Dupuis, avaient constaté que les cours d'eau descendant des monts Selkirk étaient très-aurifères. French-creek, le principal, était, selon ce qui se rapportait, exceptionnellement riche, puisqu'un nombre restreint de mineurs y avait réalisé, en quelques semaines, plus de $100,000, malgré les difficultés et les imperfections d'une exploitation improvisée aux approches de l'hiver. Aussitôt que la nouvelle de cette découverte parvint au gouvernement, il envoya sur les lieux des officiers du bureau géologique et leurs rapports ayant confirmé ce que les fortunés mineurs avaient annoncé, relativement à la situation et à la richesse de ces 'placers,' le district nouveau de Big-Bend fut officiellement signalé aux chercheurs d'or qui s'y rendirent de toutes parts, au retour de la belle saison.

Le Columbia prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, au dessus du 50e dégré de latitude, coule au nord jusqu'au 52e dégré, et, après avoir reçu les eaux de la rivière Canoe, il décrit une courbe pour se diriger au sud, en arrosant encore la Colombie Britannique avant d'entrer sur le territoire de Washington. C'est dans cette grande courbe, "Big-Bend," moins ouverte cependant que celle du Fraser à Cariboo, que s'étend, nord à sud, le cordon des Monts Selkirk d'où sortent, en coulant généralement est à ouest, les cours d'eau aurifères, tributaires du fleuve. Les 'placers' découverts les premiers furent ceux de French-creek, Carne's-creek, rivières rapides et larges de soixante à cent pieds, McCulloch's-creek et Camp-creek. La roche sur laquelle reposent ces alluvions est le schiste bleu ; on la trouve ordinairement à la profondeur de cinq à six pieds, et, quelquefois, à celle de dix à quinze. Le gravier constitue la couche aurifère des mines de French-creek où l'argile n'apparait que rarement, tandis que dans celles de McCulloch's-creek on en voit deux lits, le premier de couleur jaune, le second de couleur bleue et l'un et l'autre contiennent de l'or. Un cours d'eau qui tombe dans le Columbia, entre les lacs Arrow, attira par sa richesse un grand nombre de mineurs ; mais à la découverte, en mai 1866, des placers de Clemen's-creek, l'excitation qui régnait depuis quelque temps parmi les chercheurs d'or parvint à son comble. La plupart de ceux qui travaillaient à gages abandonnèrent les districts où ils résidaient, pour se rendre aux nouvelles mines ; la Californie, l'Orégon, le territoire de Washington fournirent leur contingent d'aventuriers et les Chinois furent des plus empressés. Le district de Big-Bend, situé dans le Sud Est de la Colonie, était d'un accès facile. On pouvait s'y rendre de St. Francisco, soit en douze jours par Victoria et le

Fraser, soit en vingt cinq jours par Portland et Fort Colville, en traversant le territoire de Washington. Dans les deux cas, une grande partie du voyage se faisait en bateaux à vapeur qui offraient au voyageur toutes sortes de commodités ; et, aussitôt débarqué, il franchissait dans des voitures publiques les distances qu'il avait à parcourir par voie de terre. De nombreuses auberges, mieux tenues et plus approvisionnées qu'autrefois, invitaient aux repos ceux qui voyageaient à pied. Arrivé aux mines de Big Bend, le chercheur d'or y trouvait un climat moins rigoureux que celui de Cariboo, les vivres ainsi que les choses nécessaires à des prix réduits et enfin, des facilités d'installation qui n'existaient point au temps de de la première immigration. Malheureusement, les capitaux qui eussent fécondé ce vaste champ, au point d'en quintupler annuellement les produits, n'arrivèrent point à leur suite, car l'exploitation des mines de la Colombie Britannique est restée jusqu'à ce jour, à très-peu d'exceptions près, entre les mains d'aventuriers sans ressources, vivant et travaillant au jour le jour, pour le plus grand nombre. D'un autre côté, l'immigration n'a jamais été assez considérable pour augmenter d'une manière notable la population résidente de la colonie. Aussi, malgré l'étendue et la richesse incontestable de ce nouveau territoire aurifère, la valeur connue de l'or exporté, depuis la découverte des mines jusqu'à la fin de 1867, ne dépasse-t-elle pas $17,000,000.

IV

Ce que M. l'ingénieur P. Laur écrivait, en 1860, à propos des mines d'or de la Californie, paraît applicable, aujourd'hui, à la Colombie Britannique. Il y existe encore dans les vallées, le long des cours d'eau, de vastes gisements d'alluvions modernes ou contemporaines, offrant à l'exploitation immédiate un champ en quelque sorte sans limites, et pouvant être travaillés avec profit par des réunions de mineurs dénués de capitaux ; mais les mines d'or de l'avenir sont, avec les gîtes primitifs du précieux métal, les dépots d'alluvions anciennes. L'exploitation de ces mines exige une mise de fonds considérable ainsi que des connaissances spéciales ; elle n'est plus à la portée de simples travailleurs ou de petites associations, et comme le capital nécessaire au développement des richesses minérales de la Colombie Britannique ne se trouve pas dans le pays, il faudra demander à l'étranger la création des grands travaux qui remplaceront, un jour, ceux trop désordonnés des chercheurs d'or.

Lorsque ceux-ci sont accourus, en 1867, l'immigration avait lieu sous l'empire de circonstances beaucoup plus favorables que lors de la découverte des mines du Fraser. La Colombie Britannique avait, en effet, changé de face depuis 1858. De nouveaux phares rendaient la navigation du golfe de Georgia moins périlleuse et des bateaux-dragueurs amélioraient progressivement celle du Fraser. Chaque district avait actuellement son centre de population et d'affaires commerciales et les mineurs en tiraient avantage, même quand les 'placers' étaient éloignés. Les districts miniers étaient reliés entre eux et à la côte du Pacifique par 700 milles de routes carossables et par 400 milles de chemins praticables pour les bêtes de charge. Le télégraphe électrique de l'état de la Californie avait été prolongé jusqu'à Victoria, dans l'ile de Vancouver, au moyen de la submersion de vingt-cinq milles de cable, et il étendait ses fils conducteurs jusqu'aux anciennes possessions russes, en les développant, à travers la Colombie Britannique, sur une étendue de 800 milles. Dans chaque chef-lieu de district, on trouvait un bureau de poste en communication avec New-Westminster où les malles arrivaient régulièrement. Le clergé catholique était dignément représenté par un vicaire apostolique, plusieurs missionnaires et des PP. Oblats qui avaient ouvert un collége à la mission Ste. Marie sur le Fraser pour l'éducation des jeunes garçons sauvages, celle des filles étant dirigée par les sœurs de Ste. Anne. Les institutions fondées dans l'ile de Vancouver par l'évêque, Mgr. Demers, étaient aussi en prospérité. Un évêque anglicain, assisté de plusieurs ministres, résidait dans la colonie, où des écoles protestantes étaient fréquentées par des enfants des deux sexes. Dans tous les districts, des magistrats de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire veillaient à l'observation des lois et rendaient la justice avec impartialité. On comptait deux hôpitaux dans la Colombie Britannique, l'un à New-Westminster, l'autre dans le district de Cariboo; ils étaient soutenus, en partie par le gouvernement, en partie au moyen de dons privés. Les modifications apportées aux ordonnances concernant les mines et leur exploitation, tout en laissant encore à désirer, étaient déjà de nature à satisfaire les chercheurs d'or. L'ordre régnait dans les villes, aux 'placers' et partout on circulait en sureté. Les crimes étaient si rares, que le rapport du gouverneur n'en mentionne que sept, dont un seul meurtre, pendant l'année 1866. Il est vrai, ainsi que l'observe naïvement Mr. Matthew Macfie, que les mineurs ne menaient pas une vie exemplaire et que le dimanche n'était, pour la plupart d'entr'eux, ni un jour de repos ni un jour de religion. Mais doit-on espérer de cette étrange société, la stricte observance

des commandements de l'Eglise ? Du moment que ces hommes indisciplinés ne s'abandonnent point à leurs passions violentes et ne fomentent ni troubles ni désordres, leur conduite, sans être édifiante, est au moins tolérable. On connait d'ailleurs les éléments de la première population des nouveaux territoires aurifères, quelques honnêtes gens au milieu d'individualités déclassées, d'hommes tombés sur le champ de bataille de la spéculation, de joueurs expatriés. Le moraliste qui s'enquiert du rôle social que remplit le mineur, surtout le mineur des 'placers', dit L. Simonin, reconnait bien vite en lui le premier colon de notre époque. C'est le pionnier par excellence dont la Providence se sert pour fertiliser les pays vierges qu'elle veut livrer à l'industrie de l'homme civilisé. La famille des mineurs de l'or, rassemblée de tous les coins du monde, composée d'éléments en partie mauvais, impurs même, se purifie peu à peu et se régénère par le travail des mines qui, le premier, permet à ces lointains pays de sortir de leur état sauvage. Quant aux bandits qui n'accourent aux nouvelles mines qu'en trop grand nombre, les comités de vigilance en ont fait prompte justice en Californie et, dans la Colombie Britannique, ils ont dû fuir devant l'activité et l'inflexibilité des magistrats. Quelques années se passent, et on ne reconnait plus le pays si terriblement agité de la première immigration. Des camps de mineurs sont devenus des cités plus ou moins opulentes; les exploitations agricoles se sont développées à côté de celles des mines d'or; et, grâce à la découverte du précieux métal, d'immenses solitudes se soumettent progressivement à l'influence civilisatrice d'une population énergique, calme et industrieuse.

La Colombie Britannique, malgré ses mines d'or et de houille, ses bois de construction incomparables, et ses pêcheries, est bien loin d'avoir progressé aussi rapidement que la Californie et l'Australie qui doivent leur prospérité et leur importance à de telles immigrations ? Gouvernées par la race anglo-saxonne, ces vastes contrées sont toutes deux florissantes, l'une dans l'hémisphère du nord, l'autre dans celle du sud. Dix ans après la découverte de l'or dans la Californie, les 'placers' de la Colombie Britannique lui enlèvent une partie de sa population et, singulier rapprochement, un pareil espace de temps s'écoule entre l'arrivée des chercheurs d'or en Australie, et le départ d'un grand nombre d'entre eux pour les mines de la Nouvelle-Zélande. Les flots du Pacifique baignent donc deux groupes de territoires aurifères qui rivalisent de richesse, l'un au sud, formé par les deux provinces de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'autre, au nord, composé de la Californie, du territoire de Washington et de la Colombie Britannique.

On ne saurait méconnaître les progrès matériels accomplis en dix années dans cette colonie anglaise ; que sont-ils, cependant, à côté des merveilles de civilisation enfantées, de jour en jour, par la découverte des mines de métaux précieux, dans les Etats de l'Union situés sur l'un et l'autre versant de la chaine des Montagnes Rocheuses ? Là, tout vient en aide aux mineurs, aux colons, dont l'ardeur et l'activité fiévreuse ne connaissent ni découragement ni lassitude, et un succès rapide couronne l'œuvre du pionnier américain qui, selon l'expression d'Alexis de Tocqueville, " n'aperçoit nulle part la borne que la nature peut avoir mise aux efforts de l'homme." La Colombie Britannique, qui voit le drapeau étoilé flotter sur ses frontières du nord et du sud, considère déjà les Etats-Unis comme mère-patrie commerciale ; mais il lui manque encore, pour le développement de ses richesses naturelles, les bras, le capital et les lois libérales qui font la prospérité des Etats métallifères de l'Union.

A. Michel.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

HISTOIRE DU MONTREAL.

1640-1672.

(SUITE.)

DE L'AUTOMNE 1660 JUSQU'A L'AUTOMNE 1661 AU DEPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Les Iroquois restèrent dans leur frayeur à cause du combat de Daulac jusque bien avant dans l'hiver, mais ayant repris leurs esprits avec le commencement de l'année 1661, ils nous vinrent donner de très-mauvaises étrennes, car dans le mois de janvier, février et mars, ils nous tuèrent ou prirent 13 hommes tout d'un coup, et en mars et tout d'un coup encore, et nous tuèrent 4 hommes et nous firent 6 prisonniers ; en février il n'y eut quasi de combat d'autant que nos gens étaient sans armes, mais en mars, le combat fut assez chaud ; il est vrai que les Iroquois qui étaient bien 260 avaient un tel avantage au commencement, à cause qu'ils étaient plus de vingt contre un, que nous pensâmes perdre tous ceux qui étaient au travail du côté attaqué, mais enfin la généreuse défense de nos gens ayant donné le loisir aux autres de les aller secourir et de sauver ceux dont ils n'étaient pas encore les maîtres ce qu'ils avaient de plus fâcheux pour ceux qu'ils emmenaient, c'était que le nommé Beaudouin l'un d'entre eux se voyant entouré par une

multitude de ces barbares sans se pouvoir sauver, il choisit un des principaux capitaines de tous les Iroquois et le tua de son coup de fusil, ce qui menaçait tous les captifs de tourments très horribles, surtout à cause que ce capitaine avait le renom de ne pouvoir point mourir. Mais Dieu exauça les vœux de nos captifs et les délivra la plupart de leurs mains comme nous verrons dans la suite, au reste dans le secours que les Françias donnèrent en cette occasion, un vieillard nommé Mr. *Pierre Gadois*, premier habitant de ce lieu,se fit fort remarquer et donna bon exemple à tout le monde, on dit que cet homme tout cassé qu'il était faisait le coup de fusil contre les Iroquois avec la même vigueur et activité que s'il n'eut que 25 ans,sans que qui que ce fut l'en put empêcher,ce que j'ai omis de remarquable en l'affaire du mois de février, c'est le courage de la femme de feu Mr. Daulac, laquelle voyant que nos gens se sauvaient tant qu'ils pouvaient à cause qu'ils n'avaient plus rien pour se défendre, hormis Mr. Lemoine qui avait un pistolet, chacun se fiant à ce que les ennemis ne venaient point en ce temps-là, et voyant qu'il n'y avait aucun homme chez elle pour les aller secourir, prit elle-même une charge de fusils sur ses épaules, et sans craindre une nuée d'Iroquois qu'elle voyait inonder de toutes parts jusqu'à sa maison ; elle courut au devant de nos Français qui étaient poursuivis et surtout au devant de Mr. Lemoine qui avait quasi les ennemis sur les épaules et prêts à le saisir ; étant arrivée, elle lui remit ses armes, ce qui fortifia merveilleusement tous nos Erançais et retint les ennemis, il est vrai que si ces armes eussent été plus en état, on eut pu faire quelque chose davantage, mais toujours cette amazone méritait-elle bien des louanges d'avoir été si généreuse à secourir les siens et à leur donner un moyen pour attendre une plus grande résistance. On ne saurait exprimer les afflictions que causèrent ici les pertes que nous fîmes en ces deux occasions vu ces bons et braves soldats qui y étaient enveloppés, mais Dieu qui n'afflige les corps que pour le plus grand besoin des âmes, se servait merveilleusement bien de toutes ces disgrâces et frayeur pour tenir ici un chacun dans son devoir à l'égard de l'éternité, le vice était alors quasi inconnu ici et la religion y fleurissait de toutes parts bien d'une autre manière qu'elle ne fait pas aujourd'hui dans le temps de la paix. Mais passons outre et venons au mois d'aout où il y eut plusieurs attaques, l'une desquelles entr'autres fut très-désavantageuse à ce lieu pour la perte qu'il y fit d'un bon prêtre qui y rendait très-utilement ses services depuis deux ans que le Séminaire de St. Sulpice l'y avait envoyé. Cet ecclésiastique nommé Mr. *Lemaitre* avait de forts beaux talents que pour l'amour de Dieu il était venu ensevelir dans

ce lieu ici, bénéficiant de ce droit de sépulture que Mr. Ollier avait acquis à son séminaire dès l'année 1640 ; comme nous avons remarqué, notre Seigneur le fit jouir ici deux ans des doux entretiens de la sainte solitude, après lesquels il l'appela à lui du milieu de son désert, permettant que les Iroquois lui coupassent la tête le même jour où *Hérode* la fit trancher à ce célèbre habitant des déserts de la Judée, St. Jean Baptiste, ce qui arriva de la sorte. Mr. Lemaitre ayant dit la messe et entrant comme il est à présumer de sa piété et ainsi que la fête l'exigeait, dans les désirs de sacrifier sa tête pour J. C. comme son saint précurseur, il s'achemina vers le lieu de St. Gabriel, où étant entré dans un champ avec 14 ou 15 ouvriers lesquels y allaient tourner du blé mouillé, ces braves gens se mirent à travailler chacun de son côté et laissèrent leurs armes dispersées imprudemment en plusieurs endroits, tandis que Mr. Lemaitre auquel ils avaient dit qu'assurément il y avait des ennemis proches à cause de quelque chose qu'ils avaient remarqué, regardait de parts et d'autres dans les buissons afin de voir s'il n'y en avait pas quelques uns, or recherchant de la sorte, il s'avança sans y penser jusque dans une embuscade d'Iroquois, alors ces misérables, se voyant découverts, ils se levèrent tout d'un coup, firent leurs huées et voulurent courir sur nos gens, ce que ce bon père voyant, au lieu de prendre la fuite, il résolut à l'instant de les empêcher de joindre s'il pouvait nos Français avant qu'ils eussent le loisir de prendre leurs armes qui étaient de côté et d'autre, pour cela, il prit un coutelas avec lequel il se jeta entre nos gens et ces barbares et s'en couvrant comme d'un espadron, il cria à nos Français qu'ils prissent bon courage et se missent en état de garantir leur vie ; les Iroquois voyant ce prêtre leur boucher ce passage et leur faire obstacle au cruel dessein qu'ils avaient, de dépit, ils le tuèrent à coups de fusil, non pas qu'ils eussent aucune crainte d'en être blessé, parce qu'il ne se mettait pas en devoir d'en blesser aucun, mais parce qu'ils ne pouvaient pas l'approcher pour le prendre vivant et qu'il donnait du courage à nos Français pour se mettre en état de se défendre et de là se retirer en bon ordre vers la maison de St. Gabriel. Il est vrai qu'après l'avoir mis à mort ils en eurent un sensible regret et que leur capitaine qui fut celui qui fit le coup en fut fort blâmé des siens, lesquels lui disaient qu'il avait fait un beau coup, qu'il avait tué celui qui les nourrissait lorsqu'ils venaient au Montréal ; ce qu'ils disaient avec raison parceque Mr. Lemaître était économe de cette communauté et avait une singulière inclination de travailler au salut de ces aveugles dont il tâchait d'apprendre la langue ; c'est pourquoi il avait des entrailles de père pour eux

et ne leur épargnait rien, mais enfin voilà comme ils le payèrent, salaire qui fut bien avantageux à son âme puisqu'il lui donna l'entière liberté. Ce bon prêtre étant mort, nos Français ayant eu le loisir de se mettre en état, se retirèrent en bon ordre, hormis un qui y perdit la vie de ce monde pour en avoir une meilleure en l'autre comme sa grande vertu l'a donné à présumer. On dit une chose bien extraordinaire de Mr. Lemaître qui est que le sauvage qui a coupé sa tête l'ayant enveloppée dans son mouchoir, ce linge reçut tellement bien l'impression de son visage que l'image en était parfaitement gravée dessus et que voyant le mouchoir, on reconnaissait Mr. Lemaître ; *Lavigne*, ancien habitant de ce lieu, homme des plus résolus, comme cette relation l'a remarqué et qui ne paraît pas chimérique, m'a dit avoir vu le mouchoir imprimé comme je viens de le dire, étant prisonnier chez les Iroquois, lorsque ces malheureux y vinrent après avoir fait ce méchant coup, et il assure que le capitaine de ce parti ayant tiré le mouchoir de M. Lemaître à son arrivée, il se mit à crier sur lui de la sorte, ayant reconnu ce visage, " Ah ! malheureux, tu as tué *Daouandio*(c'est le nom qu'ils lui donnaient),car je vois sa face sur son mouchoir !" Alors ces sauvages ressérèrent ce linge, sans que jamais depuis, ils l'aient voulu le montrer ni donner à personne, pas même au Révd. P. Lemoine qui, sachant la chose, fit tout son possible pour l'avoir ; il est vrai que quand ces gens-là estiment quelque chose, il n'est pas aisé de l'obtenir ; je ne sais pas si c'est pour cela que cet homme était si réservé, ou bien si c'était pas la honte qu'il avait d'avoir fait ce méchant coup en tuant ce prêtre, car ce missionnaire était si aimé de cette nation qu'il en recevait des avanies publiques et qu'on ne le voulait pas regarder, et qui fit même que de la honte qu'il en avait, il quitta, à ce qu'on dit, les cabanes pour n'y revenir de quelque temps ; quoiqu'il en soit de cette merveille, je vous en ai rapporté le fondement afin que vous en croyiez ce qu'il vous plaira ; je vous dirai qu'on m'a rapporté bien d'autres choses assez extraordinaires à l'égard de la même personne, dont une partie était comme les pronostiques de ce qu'il leur devait arriver un jour et l'autre, regardant l'état de ces choses présentes et celui dans lequel apparemment toutes les choses seront bientôt. Ce Monsieur a parlé dans sa vie avec assez d'ouverture de tout ceci à une religieuse et à quelques autres personnes, pour m'autoriser, si j'en voulais dire quelque chose, mais je laisse le tout entre les mains de celui qui est le maître des temps et des saisons et qui en réserve la connaissance ou bien la donne à qui bon lui semble. Finissons ce chapitre et ce qui regarde la guerre pour cette année, parlons des nouvelles que la France nous y donna, surtout disons un petit

mot de Montréal, au sujet de M. l'abbé de Quélus qui y arriva environ le temps de la mort de M. Lemaître ; aussi bien encore qu'il n'y ait paru cette fois que comme un éclair ; il y a trop de choses à en dire pour s'en taire tout à fait, je ne veux pas néanmoins pour cela en grossir par trop notre volume, parce que cela nous donnerait trop de peine et ne laisserait pas au lecteur la maitrise d'exercer ses pensées ; ce qui étant, je me contenterai de dire que M. l'abbé de Quélus venant de Rome avait passé ici à l'italienne incognito, mais qu'on jugea qu'il ne devait pas se servir des maximes étrangères, qu'il était plus convenable à une personne de sa qualité et vertu de faire le trajet à la française ; c'est pourquoi on l'obligea de repasser la mer cette même année, afin de revenir par après au su de tout le monde, avec plus de splendeur, à la mode de l'ancienne France, comme il l'a fait depuis.

DE L'ANNÉE 1661 JUSQU'A L'AUTOMNE 1692, AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Il s'est fait pendant le cours de cette année plusieurs combats où nous avons perdu beaucoup de monde et qui nous ont été très funestes ; le premier, qui fut le 25 octobre, se passa comme je vais dire :—M. Vignal, prêtre de cette communauté, ayant demandé congé à Mr. de Maison-Neufve de mener des hommes à l'*Ile à la Pierre*, afin de faire tirer des matériaux pour parachever cette maison, où sont présentement logés les Ecclésiastiques qui servent cette Isle, il en obtint la permission avec peine, parce que M. de Maison-Neufve craignait qu'ils ne trouvassent quelques embuscades en ce lieu, à cause qu'il y avait travaillé le jour précédent, ce qui ne manqua pas d'arriver ; sur quoi il est à remarquer que pour éviter d'être ainsi attrapé, rarement on allait deux fois de suite en un endroit lorsque les ennemis étaient à craindre. Pour revenir à feu M. Vignal, aussitôt qu'il eut le congé, il ne songea qu'à s'embarquer promptement, sans se mettre en peine des Iroquois ; même en allant, quelqu'un lui ayant dit qu'il croyait voir des canots le long de la grande terre et de l'Islot, il ne le put persuader et s'imagina que c'étaient des orignaux ; d'abord qu'il furent à l'Islot, les voilà à terre, où ils s'en allèrent de chacun son bord, comme pour se dégourdir, sans prendre des armes ni penser à aucune découverte ; M. Brigeart même qui avait le commandement en cas d'attaque y arriva le dernier, parce qu'il avait reçu son ordre un peu tard et qu'il n'avait pu joindre ce monde parce qu'il allait trop vite ; pendant que quelques-uns se promenaient pour se dégourdir

du bateau, comme nous avons déjà dit, les autres plus diligents se mirent à ramasser de la pierre, et un autre qui ne fut pas le moins surpris alla vaquer à ses nécessités, se mettant au bord de l'embuscade des ennemis auxquels il tourna le derrière ; un Iroquois indigné de cette insulte, sans dire mot le piqua d'un coup de son épée emmanchée, cet homme qui n'avait jamais éprouvé de seringue si vive ni si pointue fit un bond à ce coup en courant à la voile vers nos Français qui incontinent virent l'ennemi et l'entendirent faire une grosse huée, ce qui effraya tellement nos gens, dont une partie n'était pas encore débarquée, que tous généralement ne songèrent qu'à s'enfuir, hormis le Sieur Brigeart, lequel se jetta à terre et se mit à crier et appeler les Français, lesquels vraisemblablement s'oublièrent de leur ordinaire bravoure et ne le secondèrent pas ; que s'ils l'eussent fait, les Iroquois étaient défaits. Le Sieur Brigeart quoique seul, les empêcha tous pendant quelque temps d'avancer, ce qui favorisa la fuite des nôtres, qui sans cela eussent tous été pris ; les ennemis prirent la résolution d'aller sur lui et alors, il choisit le capitaine qu'il jetta raide mort d'un coup de fusil, ce qui effraya tellement tous les autres que cela les mit en balance s'ils devaient essuyer encore un coup de pistolet qu'il avait à tirer ; mais enfin, voyant que Brigeart était seul et qu'il n'était point soutenu, ils firent une décharge sur lui dans laquelle lui ayant rompu le bras et fait tomber son pistolet, ils se jetèrent sur lui et se mirent ensuite à faire de furieuses décharges sur un grand bateau plat, lequel tachait de se mettre au large ; par leurs coups de fusil, ils tuèrent et estropièrent plusieurs personnes, entre autres deux braves enfants de famille, nommés MM. Moyen et Deschesne, le dernier de ces deux exhortant son camarade à la mort, sans songer à être blessé lui-même, tomba raide mort dans le bateau. C'est une chose étonnante que la peur, car il y avait là de braves gens ; mais quand l'appréhension s'est une fois saisi du cœur humain, il s'oublie de soi-même ; au reste, si le brave M Brigeart eut pu arriver assez tôt pour faire la découverte et mettre son monde à terre dans l'ordre qu'il fallait observer, ce malheur n'eut pas arrivé ; mais c'était une permission de Dieu et non pas de sa faute. Revenons à M. Vignal afin de voir ce qui lui arriva ; ce bon prêtre voyant tout le monde en ce désordre voulut se mettre dans le canot d'un de nos meilleurs habitants nommé M. Réné Cusillasier, dont malheureusement il trempa le fusil dans l'eau y voulant monter, ce qui ayant réduit cette personne sans défense, les Iroquois tirèrent sans crainte sur eux avant qu'ils aient eu le loisir de prendre le large, ce qu'il leur réussit si malheureusement pour nous que M. Vignal fut percé d'outre en outre et

ensuite pris avec Cusillasier, ce pauvre homme ainsi percé fut jeté comme un sac de tabac dans un canot et son compagnon d'infortune fut mis dans un autre ; M. Vignal se levant de temps en temps du milieu de son canot avec beaucoup de peine disait aux autres prisonniers qui étaient proches dans les autres canots : "Tout mon regret dans l'état où je suis est d'être la cause que vous soyez dans l'état où vous êtes, prenez courage et endurez pour Dieu." Ces paroles prononcées dans un état aussi digne de compassion que celui où il était, crevèrent le cœur de tous pauvres captifs ; enfin on les emmena les uns et les autres au pays ennemi, hormis M. Vignal qu'ils ne trainèrent pas loin ; car le voyant trop blessé pour faire un long voyage, ils le brulèrent pour l'achever et lui donnèrent lieu d'offrir à son Créateur le sacrifice de son corps en odeur de suavité, étant brulé sur un bucher comme le grain d'encens sur le charbon sans qu'il resta rien de son corps, si nous joignons à ces flammes la dent des Iroquois qui en fit un holocauste parfait. Pour ce qui regarde M. Brigeart, ils le firent pareillement brûler, mais Dieu voulut le favoriser d'une croix beaucoup plus cruelle dans la mort, où il souffrit prodigieusement et où il endura d'une façon admirable comme vous l'allez voir. Ces cruels l'ayant fort bien guéri, à force de le bien traiter pour le mettre en état de leur donner plus de plaisir, en le rendant capable des plus horribles souffrances, aussitôt qu'ils le virent en bon point et entièrement remis des grandes plaies qu'il avait reçues au combat, ils commencèrent son supplice afin de lui faire payer la mort de leur capitaine aussi chèrement qu'ils pourraient. Ils lui arrachaient les ongles, lui arrachaient les bouts des doigts et les fumaient ensuite, ils le coupaient tantôt dans un endroit tantôt dans un autre, ils l'écorchaient, le chargeaient de coups de bâton, lui appuyaient des tisons et des fers chauds sur sa chair toute nue, enfin ils n'épargnèrent rien pendant 24 heures que le supplice dura, durant lesquels voyant son admirable patience, ils en enrageaient, forgeaient de nouveaux moyens pour le faire souffrir davantage, lui au milieu de ces tourments atroces ne faisait que prier Dieu pour leur conversion et salut, ainsi qu'il avait promis à Dieu de le faire se voyant sur le point d'entrer dans ces tortures, comme il l'écrivait lui-même en ces temps-là au Revd. P. Lemoine qui était dans une autre nation Iroquoise. M. Cusillasier qui avait lors sa vie assurée fut merveilleusement surpris d'un tel prodige de patience et vertu qu'il voyait dans la mort de cet homme de bien. Les Iroquois qui en étaient les bourreaux, en étaient si hors d'eux-mêmes qu'ils ne savaient qu'en dire ; au reste, quand à nous, nous nous étonnerons moins si nous faisons réflexion sur sa

vie et sur le dessein qu'il l'a fait venir en ce pays, puisque sa vie était fort sainte et qui n'était venu ici pour autre intention, qu'afin d'y offrir à Dieu un pareil sacrifice, y risquant sa vie pour son amour, en assistant les habitants de ce lieu où ils étaient si exposés ; mais passons outre pour venir au combat du 7 février, qui nous ravit notre illustre major par la lacheté d'un Flamand qui était son domestique, lequel l'abandonna, ce qui donna beaucoup de cœur aux ennemis qui le tuèrent lui quatrième, sans que ses deux pistolets lui manquèrent, il eut changé la fortune du combat où quelques-uns eussent porté de ses marques, d'autant qu'il était extrêmement bon pistolier et que sa générosité lui donnait une grande présence d'esprit parmi les coups dont il n'était nullement troublé. Ce malheur lui arriva premièrement à cause de ce qu'il allait secourir des gens attaqués, selon son bon zèle ordinaire, laquelle action étant délaissée par ce pagnotte que nous avons marqué, au milieu des coups, l'ennemi prit cœur et fit l'escalade dont nous parlons, que si cet étranger avait eu le courage d'un pigeon Français qui était son compagnon de service, lequel avait la moitié moins de corps et d'apparence que lui, M. le major serait peut-être aujourd'hui encore en vie, car ce pigeon fit merveille et s'exposa si avant que s'il n'eut eu de bonnes aîles pour s'en revenir, il était perdu lui-même et ne fut jamais revenu à la charge ; au reste, si ce brave M. Closse, major de ce lieu, mourut en cette rencontre, il mourut en brave soldat de J.-C. et de notre monarque, après avoir mille fois exposé sa vie fort généreusement, sans craindre de la perdre en de semblables occasions, ce qu'il fit bien voir à quelques-uns qui lui disaient peu avant sa mort : " Qu'il se ferait tuer vu la facilité avec laquelle il s'exposait partout pour le service du pays." A quoi il répondit : " Messieurs, je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes, si je n'y croyais pas mourir, je quitterais le pays pour aller servir contre le Turc et n'être pas privé de cette gloire." Quelque temps après ce désastre, il arriva un trouble assez grand pour un certain personnage dont le pays a été délivré depuis. Cet homme, par ses menées secrètes et ses discours pestilentiels qui n'épargnaient personne, eut allumé un grand feu si Dieu ne l'eût éteint par sa miséricorde comme il fit. Le 6 de mai il se fit un beau combat à Ste. Marie, maison du séminaire, laquelle a toujours expérimenté la singulière protection de sa bonne patronne qui lui a toujours conservé ses gens sans mort ni blessure, quoiqu'ils aient souvent été attaqués et qu'ils aient toujours passés pour gens de cœur appréhendés par les Iroquois, mais voyons cette action dont je parle : Les Sieurs *Rouillé*, *Touchante* et *Langevin*

étant resté les derniers sur les lieux au travail, tous les autres domestiques de Ste. Marie s'en étant déjà retournés, hormis le nommé *Soldat*, sentinelle, lorsqu'il venait dans un méchant trou nommé *Redoute* où il faisait des châteaux en Espagne ; dans ce temps, 50 Iroquois qui avait passé le jour dans les frodoches, éloignés d'une bonne portée de fusil, quelque peu davantage, se levèrent et vinrent tout doucement sur ces quatre derniers hommes afin de les surprendre, lier et emmener prisonniers, mais par bonheur, quelqu'un d'eux ayant levé la tête, il s'écria : " Aux armes ! voici les ennemis sur nous ;" à ce bruit chacun sauta sur son fusil et l'esprit de la sentinelle se réveilla pour s'enfuir, les Iroquois voyant n'avoir pas réussi dans cette entreprise, jettèrent leur collier et firent une salve de 50 coups de fusil à brule-pourpoint, les 3 Français qui étaient dans le champ s'encoururent à la redoute, d'où le soldat s'enfuyant, M. Trudeau, grand, fort et résolu garçon, voyant cette lacheté, à coups de pieds, de poings, rejeta le pauvre soldat dans sa redoute et le secoua tellement en ce moment qu'il le tint, qu'il lui fit revenir son cœur, lequel commençait déjà à s'exhaler. M. Debeletre entendant ce choc sort au plus vite de Ste. Marie avec tout ce qu'il peut de monde pour soustraire les attaqués, par les chemins, il rencontra ceux qui venaient du travail dont une partie fuyait et l'autre partie retournait à ses camarades pour les défendre, mais ils firent honte aux fuyards et tous allèrent à la compagnie avec bonne intention et diligence à ces 4 assaillis qui encore que le lieu fut près, avaient déjà essuyé deux ou trois cents coups de fusil avant leur arrivée ; quand le monde de Ste. Marie fut venu, on commença à répondre aux ennemis et à leur faire voir que nous savions mieux tirer qu'eux, car en toutes leurs décharges, ils ne firent autre chose sinon que couper le fusil de M. Rouillé en deux avec une balle et nos Français trouvèrent bien le secret de les atteindre, ce qu'ils eussent fait encore plus heureusement sans que ces misérables apercevant qu'on les coupait, ils s'enfuirent au plus vite dans les bois avec plusieurs blessés dont un mourut peu après de ses blessures, au reste, on tira tant dans cette attaque qu'on croyait que tout fut pris lorsque du Montréal on vint au secours ; mais on trouva le contraire, car les ennemis avaient été bien vigoureusement repoussés ; au reste, la providence fut grande à l'égard d'un prêtre de ce lieu qui agit tout le jour autour de cette embuscade, venant à deux ou trois enjambées près, sans que pour cela personne branla ; on voulut allumer des feux qui eussent été favorables aux ennemis pour la fumée, laquelle venant de leur côté leur avait donné lieu de surprendre tous les Français sans en être vu, mais N. S. permit que le bois se trouva

si mal disposé pour bruler qu'à la fin on l'abandonna. Plusieurs autres fois on a eu encore lieu de remarquer le bonheur de cette maison; une fois entre autres les ennemis y étant venu de nuit et ayant dressé une ambuscade à la porte, M. de Lavigne qui demeurait lors à cette maison se levant pour quelque nécessité regarda dehors et voyant ces traîtres venir, il en avertit un chacun et on eut le plaisir de les voir se placer au clair de la lune, où le lendemain on les débusqua, et ceux qui voulaient prendre furent pris ou faits prisoniers au nombre de 15 ou 16 qu'ils étaient. Ainsi Dieu a toujours été favorable à cette maison dans toutes les autres occasions, tant dans cette année que dans les autres.

Il y a bien eu d'autres attaques au Montréal pendant ce temps-là, et il y a bien eu quelques Français de tués en différentes rencontres; mais comme ces actions n'ont pas été fort considérables, je ne me crois pas aussi obligé d'en rechercher les détails.

DEPUIS L'AUTOMNE 1662 JUSQU'A 1663 AU DEPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Cette année ne nous donnera pas rien de bien remarquable au sujet de la guerre, car encore bien que nous ayons eu quelquefois du monde tué, il ne se trouve pas toutefois des faits qui méritent d'être touchés dans une histoire. Il y a bien quelque chose à remarquer sur le fruit d'un voyage que Mlle. Mance fit cette année-là en France, pour lequel elle était partie dans les derniers navires; ayant su cette fâcheuse nouvelle que tous les biens de feu Mr. de la Doversière avaient été saisis, et que partant toute la fondation des religieuses hospitalières qu'il avait entre ses mains était bien en risque d'être perdue ; comme en effet elle l'a été, où vous considèrerez s'il vous plait, que si ces bonnes filles avaient tardé de partir une année, comme on souhaitait, Mr. de la Doversière aurait été mort avant ce temps et leur fondation aurait été absorbée par ceux qui ont voulu faire voir que ce bon Mr. était mort ruiné, et partant ces filles n'auraient eu que faire de songer à partir étant sans fondation, mais Dieu qui les voulait ici dans l'état où elles se trouvent et qui savait les choses, les a fait prévenir ce qui les pouvait arrêter, c'est ce que je trouve de plus remarquable dans le voyage que la charité fait faire à Mlle. Mance cette année. Le 12 du mois d'août une petite sauvagesse nommée *Marie des Neiges* et qui promettait beaucoup est morte à la Congrégation chez la sœur Bourgeois, laquelle l'avait élevée depuis l'âge de dix mois avec des soins et des peines considérables dont elle a été payée par la satis-

faction que l'enfant lui donnait à cause de l'amitié qu'on portait à cette enfant, on a voulu ressusciter son nom par une autre petite sauvagesse qu'on a eu en ce lieu à laquelle on a donné le même nom dans le baptême, cette deuxième étant aussi décédée, on a pris une troisième petite sauvagesse vers laquelle on s'est comporté de la même façon et à laquelle on a donné le même nom, que si celle-ci ne meurt pas plus criminelle que les autres, après avoir demeuré ici, là toutes trois dans la congrégation du Montréal, elles auront l'honneur d'être, j'espère, toutes trois au ciel pour toute l'éternité, dans cette congrégation qui suit l'Agneau immaculé avec des prérogatives toutes spéciales.

DE L'AUTOMNE 1663 JUSQU'A L'AUTOMNE 1664 AU DEPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

La seigneurie du Montréal ayant été donné par Messieurs de cette compagnie à Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, ils en ont pris possession cette année ; ce qui leur donna de l'exercice bientôt après et pour commencer, sans considération de l'autorité du roi qui avait donné une justice à cette seigneurie avec droit de ne ressortir par appel que devant une cour souveraine, on trouva à propos de ne lui pas même souffrir la moindre ombre de justice aussitôt que Messieurs de la compagnie du Montréal le lui auraient remise. Il est vrai que cette insulte est assez grande et qu'il est assez inouï de voir telles entreprises sans fondement, ni pouvoir ; c'était moins bien reconnaître 6 ou 7 cent mille livres de dépenses faites par les seigneurs de Montréal pour le soutien de ce pays où ils ont tant perdu de monde et où il n'y aura d'ici à longtemps que de la dépense à faire. Mais n'importe, Mrs. du Séminaire se consolent fort de cet affront en ce qui leur ôtait cette justice extérieure qui regarde le barreau, on leur a donné lieu d'annoblir et d'accroître celle qui est intérieure et qui regarde le ciel, au reste Mr. *Tallon* trop équitable pour souffrir de telles injustices a rétabli les seigneuries de ce lieu dans leur droit et a fait évanonir un certain fantôme de justice qui a règné quelque peu de temps se couvrant du beau manteau de *Justice Royale* contre tout droit et raison. Pour ce qui regarde la guerre, on a bien eu de la peine cette année, aussi bien que les autres ; il fallait toujours être ici sur ses gardes ; de tous côtés on était en crainte à cause des embuscades, même si on voulait faire savoir des nouvelles à Quebec ou aux Trois-Rivières de quelque chose important la guerre, il fallait chercher les meilleurs canoteurs, les faire partir de nuit, et après,

avec une diligence qu'aujourd'hui on ne voudrait pas croire, ils tâchaient de se rendre au lieu déterminé, et d'éviter par leur vitesse la rencontre des ennemis ; Mr. *Lébert* un des plus riches et honnêtes marchands qu'il y eut ici et même dans tout le Canada, a rendu ici de grands services à la Colonie, pour laquelle il s'est souvent exposé pour donner ses avis, soit en canot, soit sur les glaces, ou à travers les bois ; ce n'est pas là l'unique service qu'il ait rendu en ce lieu, d'autant que s'il a eu l'esprit de faire sa fortune par son commerce et en même temps beaucoup servir le public dans la manière aisée et commode en laquelle il l'a fait touchant les faits de guerre. Je rapporterai ici deux coups faits par les Iroquois, afin de faire voir les peines et les hasards où l'on était ici alors ; puisque à peine osait-on paraître à sa porte pour y aller chercher de quoi vivre. Feu *Raguideau* étant allé à la chasse avec plusieurs personnes dont il avait le commandement, Mr. Debelêtre étant aussi sorti de l'habitation avec un parti dans le même temps et pour le même dessein, ces deux partis se joignirent à deux Isles qui sont un peu au dessous de ce lieu où ayant tué des bêtes, ils envoyèrent un canot devant eux, chargé de viande à l'habitation ; or comme on ne peut remonter ce fleuve à la rame sans être proche de terre pour éviter le courant, ce canot chemin faisant le long du rivage se trouva vis-à-vis d'une embuscade qui fit une décharge laquelle tua ou blessa trois ou quatre hommes qui étaient dans le canot ; cela fait, un Iroquois accourut afin de tirer le canot de l'eau, mais un de nos gens qui était encore en état de se défendre, jeta roide mort d'un coup de fusil l'Iroquois qui venait à lui, cela fait, il mit au large, les autres Iroquois s'encoururent à leurs canots apparemment pour suivre nos gens moribonds et blessés, mais voyant Mr Debelètre, Saint Georges et autres Français, lesquels venaient au secours, ils changèrent le dessein en celui de s'enfuir. Au mois d'août de cette année, deux Français étaient tout proche du Montréal en canot, tout d'un coup, ils furent tués roides mort sans avoir le loisir de voir ceux qui les chargeaient ; enfin il y avait tellement la nuit à craindre de toutes parts en ce lieu et il y aurait tant d'exemples fâcheux à rapporter que nous n'en manquerions pas de trouver davantage, mais ceux-ci suffiront pour donner une idée générale du tout.

DEPUIS L'AUTOMNE 1664 JUSQU'A L'AUTOMNE 1665 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Plus de la moitié de cette année se passa sans qu'il y eut rien de funeste parcequ'on se tenait toujours bien sur ses gardes, mais dans le mois de juillet, M. Lemoine ayant eu envie d'aller à la chasse demanda et obtint congé d'y aller avec quelques sauvages de la nation des Loups avec lesquels il alla nonobstant quelques avis qu'on lui donna particuliers, touchant les ennemis qu'on croyait n'être pas loin, mais son peu de crainte empêcha d'examiner ce qu'on lui en dit et ne fut pas très-loin qu'étant entré dans l'Ile Ste. Thérèse pour chasser, il fut attaqué par les Iroquois qui le surprirent seul, lui crièrent de se rendre, ce que ayant refusé et les ayant couché en joue, reculant peu à peu, les ennemis avançaient toujours sur lui ; ce que voyant résolu de vendre sa vie qu'il tenait pour perdue. Il tira son coup de fusil, mais au lieu de frapper celui qu'il visait, il n'attrapa que les branches des arbres, à cause d'un chicot qui le fit culbuter, s'étant relevé avec promptitude, il s'enfuit de son mieux, mais il fut poursuivi si vivement qu'enfin il fut atteint, environné et pris; d'abord qu'on eut cette fâcheuse nouvelle au Montréal, on envoya du monde après les Iroquois, mais ne les ayant pas trouvés, on fut obligé de revenir ici, on ne faisait aucun doute qu'il ne fut très cruellement brulé à cause que jusqu'alors, ils avaient fait leurs efforts, tant par trahison que par force ouverte afin de l'attraper et de satisfaire par là à la dévotion de leurs vieillards qui, depuis plusieurs années amassaient de temps en temps du bois pour le bruler, faisant toutes ces sottises devant eux afin de les animer à en faire capture ; que s'il a réchappé, ce fut parcequ'il leur dit étant parmi eux :—"Ma mort sera bien vengé, je t'ai souvent menacé qu'il viendrait ici quantité de soldats Français lesquels iraient chez toi te bruler en tes villages, ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai des nouvelles assurées.' Cela leur fit peur et les obligea à le conserver afin de moyenner leur accomodement pour lequel sujet, il le ramenèrent à l'automne sans lui faire aucun mal, il est vrai que cela a été considéré comme un petit miracle à cause de la haine qu'ils lui portaient, aussi on peut dire que sa femme dont la vertu est ici un rare exemple peut bien avoir contribué tant par sa piété que par ses vœux pour cette délivrance si peu attendue ; mais venons à l'arrivée des navires afin de dire un mot de ce grand monde qui vient cette année au Montréal afin d'annoncer avec ingénuité que si la joie en fut extrême à cause de la bonté que le roi a eu d'y faire briller ses armes victo-

rieuses et de rendre désormais libre le passage de la mer aux lévites de J. C. qui la voudraient traverser, afin de venir en ces lieux desservir l'arche de notre nouvelle alliance. Toutefois ces joies dans les plus éclairés furent détrempées de beaucoup d'amertume, lorsqu'ils virent M. de Maison-Neufve, leur père et très-cher gouverneur les quitter cette fois tout de bon, et les laisser dans d'autres mains, dont ils ne devaient pas espérer le même dégagement, le même amour et la même fidélité pour l'éloignement des vices qui y ont pris en effet, depuis ce temps, leurs maisons et leur accroissement avec beaucoup d'autres misères et disgraces, lesquelles n'avaient point paru jusqu'alors à ce point qu'on a vu depuis.

DE L'AUTONNE 1665 JUSQU'A L'AUTONNE 1666 AUX DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Encore que le Montréal eut été cette année notablement fortifié de monde pour l'arrivée des troupes où il y avait de braves soldats et de dignes officiers, toutefois, comme ils voulaient qu'on suivit la manière dont on se sert dans l'Europe pour se défendre, laquelle est très-désavantageuse pour ce pays, aux expériences duquel ils ajoutaient trop peu de foi : cela fit que les ennemis ne laissaient pas de nous tuer du monde tout comme auparavant, même ils nous en auraient tué davantage dans ces commencements si la multitude des gens ne leur eut fait peur et s'ils ne les fussent point aller chercher chez eux pour les combattre, ce qui les intimida ; en quoi on a beaucoup d'obligation à M. de *Courcelle*, gouverneur de ce pays, car il a pris des peines incroyables et risqué beaucoup sa vie nommément cet hiver parceque jugeant qu'il était très-important de donner aux Iroquois une juste idée de nous, il se résolut à aller chez eux aussitôt que les glaces seront bonnes : [1] on ne saurait exprimer l'excès de peines qu'il eut à ce voyage pour le peu d'expérience qu'avaient nos Français, ce que je décrirai plus au long sans que ce soit m'étendre plus loin que je ne me suis prescrit dans cette histoire, à laquelle je puis seulement ajouter que M. de Courcelle avait 70 Montréalistes en cette expédition, sous le commandement de M. Lemoine, et que M. le Gouverneur les sachant les mieux aguéris, il leur fit l'honneur de leur donner la tête en allant et la queue au retour ; y en ayant peu d'autres auxquels il eut pu leur confier ces marches honorables et périlleuses parmi ces bois dont

1 Cette expédition eut lieu le 9 janvier 1666 (que M. de Courcelle quitta Québec) au 19 mars suivant qu'il y entra avec ses troupes (Journal des Jésuites M. S.)

nos troupes avaient si peu d'instruction en ce temps là ; aussi M. le Gouverneur se reposait beaucoup sur eux tous et leur témoignait une confiance particulière et les caressait grandement, il les appelait ses capots bleus, comme s'il les eut voulu nommer "Les enfants de sa droite ;" que si tout son monde eut été de pareille trempe, il eut été en état d'entreprendre davantage qu'il ne pût pas : au reste, pour cette occasion et pour toutes les autres, M. le Gouverneur a trouvé toujours le peuple de ce lieu plus prompt à marcher qu'aucun autre, ce qui a fait qu'il a toujours uniquement eu une affection toute particulière pour le Montréal ; ce qu'ayant été trouvé à redire par une personne, il lui répondit : "—Que voulez-vous, je n'ai mieux trouvé de gens qui m'aient servi pendant les guerres et qui m'aient obéi." L'été d'après, on fit une seconde entreprise contre les Iroquois où M. de Jurel eut le commandement dans lequel parti, il fut assisté d'environ 50 Montréalistes quoiqu'il n'eut environ que 200 Français. M. de Tracy allant pendant l'automne en guerre contre les mêmes ennemis, il eut 110 habitants du Montréal auxquels il accorda le même honneur, allant chez les ennemis, les faisant marcher assez loin devant jusqu'à la vue des villages ennemis, bravant les plus grands périls qu'on pouvait encourir. M. Lemoine eut l'honneur pareillement d'être capitaine des habitants en cette occasion et M. de Bellestre celui d'être lieutenant ; outre cette compagnie, nous avions encore trois autres Montréalistes, trois qui étaient près de M. de Courcelle ou de certains capitaines, lesquels étaient leurs amis particuliers, ces trois étaient M. Daillebout, M. du Homeny et M. de St. André ; quand à M. Daillebout, il ne vint pas jusqu'au pays pour une morsure d'ours qui l'en empêcha, quant à M. du Homeny, il vint non-seulement en ce voyage mais encore en celui de l'hiver fait par M. de Courcelle, où il pensa périr et aussi en celui de M. de Sorel. La troupe de MM. les habitants de Montréal dans l'expédition de M. de Tracy se peut encore grossir par la venue d'un prêtre du Séminaire de St. Sulpice, lequel étant arrivé cette année là de France 5 ou 6 jours devant cette expédition, y assista selon son ministère, ainsi que la relation du Canada le manifeste, sous le nom de M. Colson; au reste, ce prêtre fit un bon noviciat d'abstinence sous un certain capitaine qui peut-être appelé le grand maitre du Jeune, du moins cet officier aurait pu servir de père maitre en ce point chez les pères du désert ; (M. l'abbé Dubois devait faire pour) M. l'abbé Dubois qui était de cette confrérie y pensa mourir absolument pour le même sujet. Pour l'éclésiastique de St. Sulpice, il était d'une complexion plus forte, mais ce qui l'affaiblissait beaucoup c'étaient les confessions de nuit, travaux spirituels qu'il

fallait faire tandis que les autres dormaient, ce qui fit qu'il ne put jamais sauver un homme qui se noyait devant lui, ce qu'il eut fait aisément sans cette grande faiblesse et que un affronteur de cordonnier l'avais mis nu-pieds pour une méchante paire de souliers qui n'avaient plus que le dessus, ce qu'étant bien rude surtout en ce lieu là à cause des pierres aigues dont l'eau et le rivage sont pavés, ces choses l'ayant rendu paresseux, quand ce fut à l'extrémité et qu'il se fut déshabillé pour se jeter à la nage, il n'en était plus temps, ce qui n'empêche pas que sa tantative en eut une bonne récompense, parceque cet homme étant en quelque façon aux RR. PP. Jésuites, un des pères de la compagnie l'ayant remercié de ce qu'il avait voulu faire il lui répondit que la faiblesse de la faim l'avait empêché de faire davantage, ce bon père entendant ce discours, le tira à part et lui donna un morceau de pain assaisonné de deux sucres tous diffréents, l'un de Madère et l'autre de l'appétit.

DE L'AUTOMNE 1666, JUSQU'A L'AUTOMNE 1667 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Dans la fin de cet automne, M. Frémont, prêtre de cette communauté, se rendit aux Trois-Rivières, afin d'y assister les habitants selon son ministère, mais il fit un voyage fort rude et dangereux, d'autant qu'il fut obligé de descendre fort tard dans une petite barque fort mal provisionnée qui croyait être bientôt rendu, mais qu'un vent contraire fit tromper en son calcul, car elle fut longtemps à se rendre, et par dessus cela, on y souffrit de froid dans le dernier excès, tous les bords du fleuve se glacèrent jusqu'au courant qui, se trouvant moins fort lorsqu'ils furent dans le lac St. Pierre, se gela aussi bien que le reste, si bien qu'il leur fut impossible d'avancer ni de reculer, non plus que d'aller à terre par dessus les glaces à cause qu'elles étaient trop faibles, ce qui réduisait tout le monde dans une extrême anxiété, surtout à cause que l'on avait pas de quoi se couvrir et que l'on manquait de bois pour faire du feu, ce qui eut été insuportable à quelques-uns entre autres pendant la nuit, si M. Frémont ne leur eut donné sa couverte par charitable compassion, d'autant qu'il n'en avait point et qu'il était fort mal vêtu ; après que Dieu les eut tenu assez longtemps en cette épreuve où la diète était jointe aux rigueurs du froid, il fit souffler les vents avec une telle impétuosité, qu'ils firent sortir ce bâtiment du lac et le porta jusqu'à l'autre côte des Trois-Rivières où ayant mis pied à terre ils firent un grand régal par le moyen d'un grand feu qu'ils allumèrent, ce que MM. des Trois-Rivières

ayant vu, s'imaginant bien que ce prêtre dont nous venons de parler était dans cette compagnie à cause qu'ils l'attendaient pour leur servir de curé, ils se résolurent d'hasarder le passage pour aller le chercher en canot d'écorce, ce qui réussit fort bien, parce que jamais ils n'eussent pu venir à eux en ce temps-là à cause des grosses glaces qui étaient aux Trois-Rivières. Je ne vous dis point ici ce qu'ils firent étant arrivés aux Trois-Rivières, parceque vous jugerez bien qu'après avoir remercié Dieu, ils ne manquèrent pas de se bien réchauffer et de bien faire voir leur appétit. Quant à ce qui regarde la guerre des Iroquois, nous ne vous parlerons plus de leurs embuscades, car la peur de la précédente campagne les avait tellement effrayés que chaque arbre leur paraissait un Français et qu'ils ne savaient où se mettre; néanmoins comme on n'était pas informé de leur terreur, on se tenait toujours fort ici sur ses gardes, ce qui donna beaucoup de peine aux ecclésiastiques de ce lieu pour aller visiter le fort Ste. Anne qui était sans prêtre, encore qu'il fut le plus exposé aux ennemis comme étant beaucoup plus avancé que les autres qu'on avait fait depuis la venue des troupes. Mr. de Tracy ayant bien considéré combien il était fâcheux de laisser ce lieu sans aucun secours spirituel, écrivit à M. Laurent, le supérieur du séminaire, le priant d'y envoyer un prêtre, il n'y eut personne de cette communauté qui n'estima cette commission fort avantageuse, parcequ'on y devait avoir l'occasion d'y bien souffrir et de beaucoup s'exposer pour Dieu ; cependant Mr. Souard qui devait avoir de la prudence pour tous, ne pouvait pas se résoudre à envoyer un prêtre dans un temps de guerre où il y allait d'être brûlé vif, sans une escorte considérable, ce fort nouvellement fait était à près de 25 lieues d'ici du côté des ennemis, c'est pour cela que tout demeura en suspens. Mr. Souard voyait bien une lettre de Mr. de Tracy qui lui proposait le secours spirituel de tous ses soldats et officiers qui étaient là dans un état assez pitoyable, mais il n'avait pas songé à donner aucun aide pour y escorter un missionnaire et les officiers de ce lieu ne jugèrent pas à propos de risquer leurs soldats et de leur donner une telle fatigue sans un commandement absolu de sa part. Cela étant, M. Souard se contenta de nommer l'ecclésiastique qu'il jugea à propos devoir aller à Ste. Anne afin de se tenir prêt, s'il s'en trouvait l'occasion: ce qui arriva dans un temps assez facheux pour lui quelque temps après; puisque cet ecclésiastique étant allé à la guerre de l'automne, il lui en avait resté une grosse enflure en forme d'une loupe sur le genou. Or après plusieurs remèdes, il se fit saigner, mais le chirurgien mal à propos lui ayant tiré une furieuse quantité de sang, il s'évanouit entre ses bras, revenant à

soi, il vit entrer deux soldats en sa chambre qui le saluèrent et lui dirent qu'ils venaient du fort St. Louis qui est à 4 lieues d'ici, sur le chemin de Ste. Anne, entendant ces paroles, après leur avoir demandé des nouvelles de leur fort, il s'enquit d'eux quand ils s'en voulaient retourner, ils lui répondirent que ce serait le lendemain, à quoi il repartit :—" Donnez-moi un jour et je partirai avec vous pour Ste. Anne où je ne puis aller si vite à cause d'une terrible saignée qu'on vient de me faire." Ce délai obtenu et écoulé, il partit avec le congé du supérieur qui fut plus difficile à avoir, accompagné de Messieurs Lebert, Lemoine et Mijeon qui voulurent aller avec lui à St. Louis, il est vrai que dans cette route, ce prêtre qui était nouvellement arrivé de France, trouva bien à qui parler tant pour l'infériorité de son genou que pour les faiblesses que lui avait causé sa saignée, que pour aussi la difficulté des neiges qui étaient pour lors très mauvaises surtout à un nouveau Canadien qui n'avait jamais marché en raquette et qui avait un fardeau sur ses épaules pendant un partie du chemin ; quand il fut à St. Louis on lui refusa de l'escorter 24 heures durant, mais à la fin comme on le vit résolu de partir nonobstant, on lui donna dix hommes dont un enseigne demanda le commandement pour l'amitié qu'il lui portait. La providence est admirable, il ne croit jamais avoir tant souffert que pendant ces 24 heures où il lui eut été impossible de marcher, ce qu'il dissimulait de son mieux, crainte qu'on ne lui fit encore plus de difficultés à lui donner de l'escorte et sans qu'on sut son mal on lui donna du temps pour se reposer, après quoi on lui donna ce monde et il partit, quoiqu'il eut ordre de son supérieur de ne pas passer outre qu'il n'eut 25 ou 30 hommes, parcequ'il est vrai qu'il avait un fort pressentiment des misères que nous verrons qu'il trouva au fort Ste. Anne lors de son arrivée ; y allant, il ne trouva rien autre chose de remarquable si ce n'est la difficulté des glaces qui le mit beaucoup en péril et même une fois, on croyait un soldat perdu parceque la glace ayant rompu sous lui et s'étant retenu avec son fusil sans couler tout-à-fait à fond, il ne pouvait remonter sur la glace à cause de ses raquettes qu'il avait aux pieds : l'ecclésiastique le voyant en si proche et manifeste péril pour l'amour de lui crut qu'il se devait hasarder pour le tirer de là, ce qu'il fit ; après s'être armé du signe de la croix, il alla à lui et le prit par les bras, mais cet homme étant si pesant et embarassé avec ses raquettes qu'il ne le pouvait tirer qu'à demi ; c'est pourquoi il demanda du secours, mais personne n'était d'humeur à lui aider en cette rencontre sans que ayant assuré M. *Darienne* qui était l'enseigne dont nous avons parlé, que la glace était fort bonne sur le bord du trou, il vint lui-même

n'osant pas faire de commandement à personne, étant venus, ils tirèrent tous deux ce grand corps et l'allèrent faire chauffer au plus vite remerciant Dieu de l'avoir tiré de là. Mais passons outre et approchons du fort Ste. Anne, car on y crie déjà depuis plusieurs jours et on y appelle un prêtre, déjà deux soldats sont morts sans ce secours et l'un d'eux en a demandé un huit jours entiers sans l'avoir pu obtenir, mourant dans ce regret; plusieurs moribonds jettaient vers le ciel la même clameur, lorsqu'à ce moment, il leur en envoya un pour les assister. Ces soupirs, ces attentes et ces désirs firent que tant loin qu'on le vit sur le lac Champlain qui environnait ce fort, on alla donner l'avis à M. Lamothe qui commandait ce lieu là; lui sachant cette nouvelle sortit incontinent avec Messieurs les officiers et les soldats qui n'étaient pas absolument nécessaires pour la garde du fort, allant tous avec une joie indicible au devant de lui, l'embrassant avec une affection si tendre qu'il ne peut s'exprimer, tous lui disaient : " Soyez le bienvenu, que n'êtes vous venu encore un peu plus tôt, que vous étiez souhaité par deux soldats qui viennent de mourir, que vous allez apporter de joie à tous nos malades, que la nouvelle de votre arrivée les réjouit, que nous vous avons d'obligation." Comme on lui faisait ces compliments, l'un le déchargeait de son sac, l'autre lui enlevait sa chapelle, et enfin l'ayant mis dans un état plus commode, on le mena au fort où après quelques prières faites, il visita quantité de malades dans leurs cabanes, ensuite de quoi, il alla se rafraîchir avec Mrs. Lamothe et Durantaye et tous messieurs les officiers subalternes; au reste, il était temps d'arriver, car de 60 soldats qui étaient dans ce fort, en peu il s'en trouva 40 attaqués du mal de terre tout à la fois : maladie qui les infecte tellement et les mettait dans un si pitoyable état qu'on ne savait qui en réchapperait tant ils étaient grandement malades, même on appréhendait que ceux qui restaient encore sains ne fussent saisis de ce mal contagieux, surtout à cause qu'ils n'avaient aucuns légumes, qu'ils n'avaient que du pain et du lard et que même leur pain était mauvais à cause que leur farine s'était corrompue sur la mer. Ce qui leur causa toutes ces disgrâces à l'égard des vivres, ce fut que jusqu'à la fin de l'automne, on avait résolu d'abandonner ce lieu qu'on ne pensa à garder que dans un temps où l'approche de l'hiver réduisit M. l'intendant, nonobstant tous ses soins, à l'impossibilité de le mieux ravitailler, ce qui obligea un chacun de se contenter de la subsistance qu'on y put jetter en ce peu de temps qu'il y eut. Or malheureusement, il leur échut de la farine gâtée et de l'eau-de-vie que les matelots avaient remplie d'eau de mer en la traversée de France, ils avaient en outre cela une barrique de vinaigre

laquelle eut été excellente pour leur mal, mais malheureusement elle coula et se perdit entièrement, enfin tout était en un si pitoyable état que tout eut péri sans que M. de Lamothe voulant tout tenter afin de sauver la vie à un de ses cadets, l'envoya au Montréal avec quelques hommes qui en revinrent chargés, parceque M. Souard et Mlle. Mance appréhendant surtout la mort de cet ecclésiastique qui était à Ste. Anne, lui envoyèrent plusieurs traines chargées de tous les rafraichissements possibles ; comme pourpier, salé, oignons, poules et chapons avec une quantité de pruneaux de Tours ; M. de Lamothe voyant entrer toutes ces provisions dans son fort et que ses amis lui en avaient envoyé fort peu pour n'en avoir pas pu trouver, il pensa y avoir une petite querelle entre lui et son missionnaire, il est vrai que comme ils étaient bons amis elle ne fut pas sanglante, il disait à cet ecclésiastique : " puisque nous mangeons ensemble, il faut que cela vienne chez moi." L'ecclésiastique répondit : " Je travaille assez pour les soldats, le roi me nourrira bien, quant à mes provisions je n'y goûterai pas, elles seront toutes pour nos malades, car je me porte assez bien pour m'en passer." Cela dit, il fit entrer cependant tout ce qui était veuu dans sa chambre et il commença à donner tous les matins des bouillons qu'il faisait à tous les malades, sur lequel il mettait un petit morceau de lard avec un morceau de volaille. Le soir, il donnait à chacun 12 ou 15 pruneaux qu'il faisait cuire, ce qui a sauvé la vie à quantité de soldats ; parceque cela les faisant vivre plus longtemps on les transférait au Montréal successivement sur des traînes, ce qui était l'unique moyen de les guérir, parceque l'air était si infesté à Ste. Anne qu'il n'en réchappa pas un de ceux auxquels on ne put faire faire le voyage ; ces maladies duraient des trois mois entiers ; ils étaient des huit jours à l'agonie, la puanteur en était si grande que même il s'en trouvait dont l'infection s'en ressentait quasi jusqu'au milieu du fort, encore qu'ils fussent bien enfermés dans leurs chambres ; ces moribonds étaient si abandonnés que personne ne les osait quasi approcher hormis l'ecclésiastique et un nommé Forestier, chirurgien, lequel fit fort bien et n'aurait pas manqué de récompense si on avait bien su la charité avec laquelle il s'exposa, qui fut jusqu'au point qu'on ne croyait pas qu'il en réchappât, l'ecclésiastique qui était toujours auprès des malades a rendu ce témoignage de lui, qui est que jamais il ne l'a appelé soit de jour, soit de nuit, qu'il n'ait été fort prompt à venir, il est vrai que sur la fin, voyant qu'il était trop abattu, craignant qu'il ne demeurât tout-à-fait, et l'appelait le moins qu'il pouvait. Les malades se voyant dans ce délaissement trouvèrent un moyen admirable afin d'avoir quelques cama-

rades à les aider; pour cela, ils s'avisèrent de faire de grands testaments comme s'ils eussent été bien riches, disant: "Je donne tant à un tel à cause qu'il m'assiste dans cette dernière maladie, dans l'abandon où je suis." Tous les jours on voyait de ces testaments; et chacun de ceux qui étaient plus éclairés riaient de l'invention de ces pauvres gens qui n'avaient pas un sol dans ce monde et ne laissaient pas de se servir utilement de ces biens imaginaires. Ce qu'on peut dire de toutes ces misères est que si le corps y était abattu, l'esprit y avait de la satisfaction à cause de la sainte vie que l'on commença à mener dans ce lieu, les soldats vivaient sains et malades comme s'ils eussent communié tous les jours, aussi le faisaient-ils très souvent, les messes et les prières étaient réglées, et chacun était soigneux de s'y rendre, les jurements et les paroles moins honnêtes ne s'y entendaient quasi point du tout, la piété y était si grande que le missionnaire qui y servait s'en trouvait abondamment payé de ses peines, il assista à la mort 11 de ces soldats, assurément aussi bien disposés qu'on le pouvait souhaiter. Tous les voyages du Montréal lui apportaient de nouveaux rafraîchissements qui le rendait bon orateur auprès de ses malades, s'il n'était pas dans leur chambre ou bien dans la sienne à prendre un peu de repos il était obligé pour éviter le mal d'aller entre les bastions du fort où la neige était battue prendre l'air et faire des courses afin d'éviter le mal, dont il se ressentait un peu, ce qui l'aurait fait prendre pour fou si on l'avait vu et on n'aurait pas su combien un exercice aussi violent était nécessaire pour préserver de ce mal; il est vrai que cela était plaisant de voir réciter un bréviaire à la course, mais comme il n'avait point d'autre temps, il croyait bien employer celui-ci à dire son office, sans que messieurs les casuistes y puissent trouver à redire, si sa chambre eut été plus commode, il l'eut fait dedans avec plus de bienséance, mais c'était un bouge si étroit, si petit et si noir que le soleil n'y entra peut-être jamais et d'un si bas étage qu'il ne s'y put tenir debout. Un jour M. de Lamothe se voyant avec si peu de monde, pour combattre et si avancé vers les ennemis, il dit en riant à son missionnnaire: "—Voyez, monsieur, je ne me rendrai jamais, je vous donnerai un bastion à garder;" Cet ecclésiastique afin de rendre le change à sa raillerie lui dit: "M. ma compagnie est composée de malades dont le frater est le lieutenant, faites moi préparer des civières roulantes, nous les conduirons dans le bastion que vous nous direz, ils sont braves maintenant, ils ne s'enfuiront pas comme ils ont fait de votre compagnie et de celle de M. de la Durantaye dont ils ont déserté pour venir à la mienne." Après ces railleries, on se vit dans la

croyance que nous allions être attaqués, mais heureusement c'était des ambassadeurs Iroquois qui venaient demander la paix, accompagnés de quelques Français qu'ils ramenaient de leur pays, aussitôt que l'on les vit, on fit faire grand feu par toutes les cabanes afin de leur faire accroire qu'il y avait du monde partout, étant venu au fort, on ferma toutes les cabanes afin de leur faire croire qu'elles étaient pleines de monde; outre cela on leur dit que c'était merveille qu'ils n'avaient pas été tués à venir jusqu'à ce lieu, d'autant qu'il y avait de tous côtés des soldats en parti, ce qu'ils crurent par après très-véritable, à cause que s'en allant de là au Montréal, ils trouveront une troupe de convalescents qui en venaient au nombre de 14 ou 15, qui visèrent sur eux le fusil bandé jusqu'à brûle-pourpoint, ils les eurent tirés, sans que le *Batara Flamand* qui est un célèbre entre les Iroquois, cria à un Français lequel étant derrière de parler promptement, ce Français ayant dit: " Ne tirez pas camarades, ils viennent en paix." Alors les convalescents cessèrent de les tenir couchés en joue et s'approchèrent comme amis; ce qui fit bien plaisir à messieurs les Iroquois. Ce que nous avons encore à remarquer du fort St. Anne, au sujet du Montréal, est que si l'ecclésiastique du Montréal n'y était allé en ce temps-là, on n'aurait pas du moins sitôt tenté le voyage du Montréal, parcequ'on ne le croyait pas sitôt possible à cause des glaces, ce qui aurait causé la mort à bien des gens qui seraient morts sans confession; je dois dire outre ceci que l'hôpital du Montréal s'est signalé par une confusion de malades qu'il a reçu de celui-là, auquel il a rendu tant de services en cette maladie qu'il en mérite trop de louanges pour n'en pas parler, comme aussi de la quantité de malades et de blessés qu'il reçut tout l'an dernier des forts de St. Louis et de St. Jean, sans omettre ceux de cette petite armée de M. de Courcelle qui trouva heureusement ce lieu à son retour pour ses malades et blessés, après cette terrible guerre de l'hiver que nous avons oublié de dire en son lieu.

Nous n'avons rien à dire du voyage que fit M. de Tracy cette année en l'Ile du Montréal, parcequ'il ne s'y passa rien d'extraordinaire, de telles courses n'étaient pas surprenantes à M. de Tracy qui en a beaucoup entrepris de semblables pour le service du Roi qui l'obligea de se transporter en ce lieu, afin de se faire connaître aux sauvages, comme étant le lieu le plus avancé du fleuve et où ils se rendent plus communément. M. Tallon y monta aussi dans le même temps tant pour le même sujet que pour y exercer, en qualité d'Intendant, toutes les fonctions que le service du Roi pouvait exiger de sa personne, lequel fit à l'édification et à la satisfaction de tout le public, qui le vit marcher de maison en maison suivant

les côtes de cette Ile, afin de voir jusqu'au plus pauvre, si tous étaient traités selon la justice et l'équité, et si la nécessité de quelques uns n'exigeait point la participation de ses libéralités et aumônes, de quoi il s'est dignement acquitté. Nous ne devons pas oublier en cette année le passage de M. Souart en France, qui y alla exprès pour chercher des ouvriers évangeliques, parceque le nombre en était trop petit pour des nations d'une aussi vaste étendue.

(*A continuer.*)

LES FIANCÉS D'OUTRE-TOMBE.

I.

Le canton d'Agnier, l'un des plus puissants de la confédération Iroquoise, était, au mois d'août 1642, le théâtre d'un de ces spectacles d'héroïsme, digne de figurer dans les annales des premiers temps du christianisme.

Le feu du conseil avait été allumé dans la bourgade de Gandawagué, pour y délibérer sur le sort des prisonniers chrétiens tombés depuis quelques jours entre les mains du féroce Iroquois.

Ils étaient trois Français parmi ces captifs : le père Jogues, Réné Goupil et Guillaume Couture. L'histoire ne donne aucun des noms Hurons, si ce n'est celui de leur chef : Eustache Ahatsistari.

Ces Hurons, y compris les Français, étaient partis des Trois-Rivières au nombre de quarante pour retourner dans leur pays, lorsqu'ils furent surpris dans les îles du lac St. Pierre par une bande de quatre-vingts Iroquois. A la vue de l'ennemi supérieur en nombre, plusieurs s'enfuirent dans la forêt, les autres combattirent vaillamment et furent faits prisonniers. Pendant le trajet qui dura sept jours, ils eurent à souffrir tout ce que la barbarie de leurs bourreaux se plût à inventer de plus cruel. A leur arrivée à Agnier, on les promena de village en village, pour donner à la tribu le plaisir de les torturer, et, maintenant, épuisés de fatigues et de souffrances, ils attendaient dans la bourgade de Gandawagué l'issue d'une délibération qui ne promettait rien moins que la mort accompagnée des plus affreux tourments.

Mais cette perspective d'une mort prochaine n'avait rien qui put

effrayer les héros chrétiens ; ils l'envisageaient avec le calme d'une conscience sans reproche, et le père Jogues, assis au milieu de ce groupe silencieux, consolait et encourageait par des paroles pleines de douceur ces martyrs, dont la constance n'avait point faibli dans la lutte douloureuse qu'ils avaient soutenue jusqu'alors.

Le soir était descendu sur la bourgade, chaque famille reposait dans sa hutte d'écorce, les principaux de la nation seuls veillaient dans la salle du conseil, laissant les prisonniers sous la garde d'un jeune Iroquois.

Ils étaient là, dans le silence de cette splendide soirée d'été, écoutant ces harmonies confuses des forêts qui bruissent dans la nuit et se livrant à ces solennelles pensées qu'inspire la prévision d'une mort prochaine. Ce spectacle agreste et sauvage qui se déploie aux yeux des pauvres captifs, nul d'entre eux ne doit le revoir. Ces vastes solitudes avec ce ciel parsemé d'étoiles, et ces doux chants de la brise dans les bois, c'est une vision enchanteresse devant laquelle s'évanouissent toutes les horreurs du lendemain. Que leur importe encore quelques heures de souffrances ? ils vont s'envoler vers ce Dieu pour qui ils ont tout sacrifié et qui se révèle à eux, en ce moment, par la splendeur de ses œuvres merveilleuses. Leurs pensées se reportent vers cette terre lointaine de la France où leurs parents et leurs amis sont dans l'ignorance de la destinée qui les attend ;—pas un murmure, pas un mot de regret ne s'échappe de leurs lèvres, ils disent un suprême adieu à tout ce qu'ils ont aimé et, dans quelques heures, le sacrifice va s'accomplir.

—Mon père, dit Réné, jamais la terre ne nous apparût plus belle qu'au moment de la quitter et ses beautés qui nous environnent sont des ailes sur lesquelles nous nous élevons jusqu'à la contemplation de l'infini. L'espoir de partager votre récompense était le mobile puissant qui nous aidait à partager vos périls, et cet espoir grandit avec la certitude du sort qui nous menace, trop heureux encore d'avoir cédé à cette inspiration ; aujourd'hui, le devoir et ses conséquences rigoureuses, demain, la couronne du martyre.

—Enfants, répondit le père Jogues, vous avez voulu suivre le missionnaire dans sa carrière de souffrances et plutôt que de l'abandonner, vous vous êtes voués à une mort presque certaine, quand votre bras eût pu servir avec gloire la nouvelle patrie. Nul œil humain ne saurait pénétrer les secrets desseins de Dieu, et qui sait si cette mort, que vous envisagez avec la joie du chrétien, ne sera pas différée pour le salut de vos frères et le soutien de la colonie. Dieu bénisse votre généreux élan et, soit qu'il vous appelle à lui par la voie du martyre ou qu'il vous retienne encore quelques

années sur cette terre de douleur, soyez toujours soumis à sa volonté sainte.

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse, s'écrièrent-ils en tombant à genoux et, dans la vie ou dans la mort, toujours nous bénirons ses décrets éternels.

Ils prièrent longtemps et s'endormirent sous les grands arbres de la forêt en attendant le jour qui devait éclairer leur triomphe.

Pendant que les prisonniers reposaient, les anciens de la bourgade, assis sur des nattes dans la salle du conseil, au milieu de laquelle s'élevait un feu brillant, fumaient gravement, en prêtant l'oreille aux harangues du grand chef.

Ononkouia appartenait à la famille de la Tortue, considérée comme la plus noble parmi les cinq cantons ; c'était un habile orateur et de plus un guerrier redoutable ; il savait allier la prudence et la bravoure avec la finesse et l'astuce. Sa haute taille, se dessinant au milieu de ses compagnons, ressemblait à un chêne qui s'est longtemps joué des efforts de la tempête ; son œil noir, pétillant de ruse et de malice, brillait d'un feu sombre. Le premier, il rompit le silence pour haranguer l'assemblée en ces termes :

" Frères, le Grand Esprit a livré entre nos mains les ennemis de la nation, il nous faut le sang de ces guerriers pour effacer la trace de nos larmes. Cette nuit, les âmes errantes de nos pères tombés sous leurs coups ont poussé des gémissements sur le seuil de ma cabane ; l'une d'elles m'a poursuivi dans un songe en me disant : Ononkouia, souviens-toi des guerriers envoyés sans armes et sans honneur dans le pays des âmes par l'Algonquin.

" Les ossements de vos aïeux, protégés par leurs manitous, ont secoué avec le soleil du printemps la blanche robe qui les recouvrait, pour révéler à leurs amis le crime secret de leurs perfides compagnons ; c'est à vous, Agniers, que revient l'honneur d'une si juste vengeance ; le sang appelle le sang, et que la hache puissante d'Ononkouia ne s'abaisse qu'avec les derniers débris de cette race d'hypocrites assassins !

" Cette âme, reprit l'orateur sauvage, en se dressant, poursuit la mienne dans nos sombres forêts pour lui souffler ses idées de vengeance ; cette voix, je l'ai entendue partout, elle se mêle aux gémissements de la tempête, aux murmures des eaux, aux soupirs du vent, aux chants de l'oiseau des nuits solitaires.

" Oui, vous serez vengées, ombres de nos vaillants chasseurs, continuait-il, en roulant d'une manière terrible ses yeux injectés de sang dans leurs orbites profondes ; ce n'est pas en vain que vous avez évoqué la puissance d'un vieux guerrier, le sang du dernier Huron rougira la neige où vous êtes ensevelis.

"Bien des lunes sont passées sur la tête d'Ononkouia sans affaiblir la haine qu'il porte à ses ennemis, mais elles ont argenté sa chevelure et mûri son expérience ; il n'écoute plus la voix impétueuse de la colère qui, semblable à un ouragan, détruit et déracine tout ; le grand chef veut asseoir sa haine sur les bases solides de la vengeance et l'assouvir avec tous les moyens que lui fournit sa bravoure.

"Des guerriers blancs, alliés du Huron et de l'Algonquin, sont au nombre de nos captifs avec une robe noire qui paraît toute puissante auprès de leurs manitous. Vous l'avez vu, l'homme de la prière, insensible à tous les tourments, tomber épuisé de faiblesse, puis se relever aussitôt, car ses lèvres murmuraient tout bas une invocation mystérieuse à ses esprits familiers, et ses yeux, fixés sur les nuages, semblaient commander aux dieux de l'air.

"La chair blanche n'est pas bonne à manger, elle ferait éclater la foudre sur les chaudières du festin ; gardons la robe noire et ses deux fils pour traiter avec Ononthio.

"J'entends la voix de mes ancêtres, dit-il, en collant son oreille contre le sol au milieu du silence général ; elle me dit que plusieurs des nôtres seront en son pouvoir avant l'expiration de cette lune. Ononthio aime la robe noire, nous lui enverrons des paroles de paix et des colliers pour essuyer ses larmes, et il dira à nos frères : Allez-vous-en, mes neveux, habiter la cabane des Français dans votre pays, allez chercher Ondessonk, pour qu'il traverse sans danger les sentiers de guerre où désormais l'herbe va fleurir. Alors, si la chair blanche frappe notre appétit, nous la placerons dans nos chaudières de guerre, et nos haches élevées au-dessus seront prêtes pour le combat à la suite du festin.

"D'ici à ce jour, l'homme de la prière aura sa place dans ma cabane et les deux autres seront donnés à ceux d'entre vous qui ont perdu quelqu'un de leurs familles ; et, si vous en croyez la la longue espérience d'Ononkouia, la mission de sang et de vengeance que nos ancêtres nous ont léguée sera bientôt achevée."

Un murmure confus d'applaudissements se fit entendre à la suite de cette harangue ; la grande majorité de l'assemblée goûtait fort la proposition d'Ononkouia ; ils désiraient, avec la curiosité naturelle au sauvage, connaître davantage ces êtres qui leur semblaient mystérieux, et la pensée de les arracher à la mort s'était présentée à leur esprit bien avant que le chef eût parlé.

L'assemblée étant unanime sur ce point, chaque particulier s'en alla, suivant l'étiquette sauvage, déposer une paille en signe d'adhésion dans la corbeille placée sur une natte auprès d'Ononkouia.

Un seul éleva la voix avant d'accomplir la cérémonie usitée ;

c'était le chef de la famille du Loup : il voulait que l'amnistie fut générale et qu'elle s'étendit sur la plus grande partie des Hurons prisonniers.

La douceur des blancs dans des circonstances analogues avait frappé l'intelligence du barbare, il savait que les Français usaient alors de toute leur influence auprès des alliés pour soustraire les captifs aux tourments. Malgré les préjugés et les antiques coutumes de sa nation, il ne pouvait s'empêcher d'admirer la générosité d'un pareil procédé, il trouvait beau d'accorder la vie à des guerriers sans défense.

" Mon frère a parlé avec sagesse, dit-il, la chair blanche n'est pas bonne à manger, et les visages pâles nous seront d'un grand secours auprès d'Ononthio. Comme vous, j'ai soif de vengeance et j'aime à enlever des chevelures sur le champ de bataille ; mais je trouve indigne d'un grand guerrier de tourmenter son ennemi désarmé, et mieux vaudrait, suivant moi, confier ce soin à nos femmes et à nos enfants. Aujourd'hui, Thariogen demande la vie des autres prisonniers ; ils ne peuvent nous échapper ; et, quand nous le voudrons, leurs chevelures orneront nos demeures. Et, faisant allusion aux yeux bleus de Réné, il ajouta :—En atttendant, l'œil d'azur aura sa natte dans ma cabane."

La proposition de Thariogen rencontra plus d'opposition que la première ; mais Ononkouia qui, comme son collègue, cherchait à obtenir un délai de quelques jours, réussit à la faire triompher en grande partie et l'assemblée s'écoula, après avoir prononcé une sentence de mort contre trois des Hurons seulement, au nombre desquels se trouvaient le chef Eustache Ahatsistari.

II.

Dans l'épaisseur d'un bois qui bordait les solitudes de la rivière Mohar, des échafauds étaient dressés, entourés de tous les instruments meurtriers dont les Iroquois se servent en pareille circonstance. Autour du feu allumé sur un tronc d'arbre renversé, les députés des cinq cantons et les principaux invités dansaient une ronde infernale au son du Chichiloné, en attendant l'arrivée des condamnés.

Le jour baissait à l'horizon quand Ononkouia parut avec son lugubre cortège.

Les trois victimes, parées et vermillonnées, s'avançaient d'un pas ferme, malgré la grêle de flèches et de pierres qui surgissait de toutes parts à leur approche.

Après la décision de l'assemblée, on les avait ramenés dans la bourgade où une partie de la journée s'était passé dans une pénible attente. Chaque individu procédait à sa toilette avec une lenteur désespérante, et quand vint le tour des condamnés, lorsqu'il fallût peindre ces corps mutilés, ce fut une longue torture, un ironique contraste qui leur sembla plus cruel que tous les mauvais traitements auxquels ils avaient été soumis jusqu'alors.

Tous les préparatifs achevés, les guerriers, les femmes et les enfants s'assemblèrent autour d'eux pour les conduire, au milieu des hurlements et des cris de joie, au lieu désigné pour le supplice.

Après avoir essuyé la grêle de flèches qui les accueillit à leur arrivée, la troupe, qui bondissait autour du feu, s'élança sur eux avec fureur en brandissant des charbons enflammés qu'ils appliquaient sur les parties déjà affectées ; puis ils leur faisaient des incisions sur la peau à l'aide de leurs couteaux, et repoussaient les malheureux vers le bucher qu'ils inondaient de leur sang.

On les faisait ensuite parcourir un cercle de jeunes gens armés de bâtons aigus qui frappaient avec acharnement ces chairs déchirées et meurtries. On les conduisit de la sorte à l'échafaud, où ils durent monter pour être donnés en spectacle à toute la tribu. Jusque là, aucun signe de douleur ou de faiblesse ne s'était manifesté sur leurs traits défigurés ; ils appartenaient à la religion du Christ qui mourut en priant pour ses bourreaux, et le courage sublime du chrétien avait remplacé la stoïque indifférence du barbare.

Ils connaissaient le prix de la souffrance, ces néophytes d'un jour ; la foi vive et ardente des premiers chrétiens renaissait dans toute sa beauté primitive, portant des fruits vigoureux, sur ce sol vierge où l'ouvrier évangélique avait déposé les premières semences du christianisme.

Le chef Ahatsistari, dont le bras avait été fatal à tant d'Iroquois, apparut sur l'échafaud, avec ses cheveux relevés sur le sommet de la tête, sa figure peinte de diverses couleurs et ses larges épaules sillonnées de traces sanglantes. Son regard seul, n'ayant rien perdu de son éclat naturel, s'arrêta sur la multitude avec une imposante fierté. Il fallût alors obéir à cette coutume qui voulait qu'un chef chantât ses exploits avant de mourir ; on lui laissa donc un instant de repos pour entonner sa chanson de mort. D'un geste vigoureux, il acheva de briser les liens à demi brûlés qui retenaient encore ses bras, et, levant fièrement la tête, il chanta d'une voix lente :

"La lune de mars commençait à dorer la feuille des bois, et le ciel bleu se mirait dans l'eau profonde du grand lac, et l'oiseau des vertes saisons chantait son dernier refrain à la brise d'automne,

quand l'Iroquois mon frère parut avec son casse-tête meurtrier.

" Le guerrier qui s'en va dans le pays des âmes, avec trois visages pâles, poursuivait le cerf rapide qui fuyait sur l'herbe jaunie. Il vit ses ennemis, nombreux comme les roseaux qui bordent la rive, s'avancer vers lui pour lever des chevelures.

" Mais les visages pâles ont l'âme magnanime, et l'un d'eux, tenant le tonnerre entre ses mains, fit jaillir l'éclair sur les serpents rusés qui s'enlacèrent autour des sapins solitaires en devenant tout à coup craintifs.

" Et la massue du grand chef, s'abaissant à travers le flot grondant, acheva de porter la terreur parmi ces cœurs pusillanimes qui, voyant notre ferme contenance, se crurent entourés d'une bande nombreuse.

" La peur obscurcit leurs regards et deux cents Iroquois s'enfuirent, poursuivis par quatre guerriers.

" Plus de cent chevelures s'agitent dans ma demeure au souffle des vents du soir, et la compagne de mes jours, assise à mon foyer solitaire, entend les gémissements de ces âmes plaintives.

" Ne pleure pas, femme à l'œil noir comme la nuit, si, parmi ces bruits mystérieux, tu reconnais parfois la voix de ton fidèle compagnon.

" Je vais avec le Grand-Esprit dont la demeure est là-bas dans le ciel bleu, c'est là que tu me retouveras, car la robe noire va prier pour toi.

" Je suis l'ami des visages pâles, ils sont doux comme la colombe, et le Grand-Esprit aime la douceur des enfants de la prière.

" La robe noire m'a dit qu'il aimait aussi les enfants des forêts, et qu'il les appelait à lui par delà les nuages pour leur donner une éternelle paix.

" Ne pleure pas, femme au front mélancolique comme la feuille morte, si tu ne peux descendre des armes et des peaux de castor dans la tombe de ton guerrier ; là-bas, il n'aura plus d'ennemis à combattre ; là-bas, c'est l'éternelle paix. "

La tribu entière, plongée dans l'étonnement, écoutait avec stupéfaction ce chant commencé par une bravade, qui finissait par des paroles pleines de douceur et d'espérance. L'âme du barbare, s'approchant des célestes régions, se dépouillait peu-à-peu de sa grossière enveloppe, et les dernières ombres d'une croyance primitive disparaissaient devant l'éclat d'une lumière, qui se faisait de plus en plus vive, à mesure qu'elle se rapprochait davantage de la source éternelle de toute lumière.

Le premier moment de surprise passé, ils commencèrent à provoquer les victimes qui, de leurs échafauds, se défendaient avec

une vigueur inouie. L'étiquette voulait qu'ils répondissent à la provocation, et l'on s'amusait avec une malice infernale de leurs inutiles efforts contre la multitude furieuse. Les assiégés, retrouvant dans leur vie prête à s'éteindre, un dernier reste d'énergie, luttaient avec avantage du haut de leur petite citadelle, lorsqu'un affreux craquement se fit entendre, en même temps que les trois échafauds, poussés par des mains vigoureuses, volaient en éclats, entraînant dans leur chute les courageux athlètes, qui se brisèrent le crâne en tombant d'une grande hauteur.

L'on s'approcha d'eux et le désappointement fut grand : on s'aperçut qu'ils avaient cessé de vivre. Le supplice ne s'était pas prolongé à leur gré, ils déchargèrent leur aveugle fureur sur les corps mutilés des martyrs qu'ils dépécèrent dans un horrible festin.

Au moment où ces nouveaux chrétiens tombaient, en arrosant de leur sang cette terre encore livrée à la barbarie, ceux des prisonniers qu'on avait forcés, par un raffinement de cruauté, à assister au supplice de leurs frères, se mirent à genoux en récitant le *De profundis* et autres prières pour les morts. Personne ne s'occupait d'eux dans un moment où leur faiblesse était trop grande pour qu'ils songeassent à fuir. Tout le temps qu'avait duré le martyre de leurs compagnons, ils s'étaient contentés de prier pour eux du fond de leur cœur, demandant à Dieu de les assister en leur donnant la courageuse persévérance qui distingue les vrais disciples de la croix. Dieu avait entendu leur prière, pas un n'avait faibli, l'espérance avait aplani la voie douloureuse qu'ils devaient parcourir pour arriver à l'éternité. Pour eux-mêmes, ils regrettaient l'immortelle couronne dont ils étaient privés momentanément, et c'était avec un abattement profond qu'ils entrevoyaient la pénible captivité à laquelle ils étaient réservés.

La nuit entière se passa dans des divertissements auxquels tous les invités prirent une part active. Seule, une jeune fille d'environ quinze ans avait assisté à ce spectacle avec indifférence ; elle s'était tenue à l'écart durant le supplice, et maintenant, elle se rapprochait des prisonniers avec une curiosité pleine de bienveillance. Nul n'avait pu l'arracher de la place qu'elle s'était choisie à une très-petite distance d'eux, elle suivait tous leurs mouvements avec un vif intérêt, et lorsqu'ils s'étaient agenouillés, priant pour les trois victimes, elle s'était prosternée avec eux en suivant involontairement l'expression de leurs physionomies.

La tribu se dispersa quand le jour parut, et chaque invité prit congé de son hôte emportant avec lui les présents d'usage.

Les prisonniers étaient des cadeaux destinés aux grands chefs qui les emmenèrent dans leur village, et il ne resta dans ce lieu

que le père Jogues et Réné Goupil, qui avaient été adoptés la veille, comme on le sait. L'un appartenait à Ononkouia, l'autre à Thariogen qui résidaient tous deux à Gandawagué.

Cette enfant, qui semblait tant s'intéresser au sort des capifs, c'était la fille d'Ononkouaia ; après la distribution des présents, elle s'était timidement approchée du père Jogues, effleurant de la main les plis de sa soutane, et elle lui dit :—Viens avec moi, Ondessonk, pour habiter la cabane de mon père ; je te donnerai du maïs pour apaiser ta faim, avec une natte pour reposer ta tête.

Le missionnaire obéit passivement, pendant que Réné s'éloignait dans une autre direction, précédé de Thariogen.

III.

La famille dans laquelle le père Jogues avait été adopté se composait des personnages que nous connaissons déjà ; Ononkouia et sa fille. Une année s'était écoulée depuis que Fleur-des-Champs avait perdu sa mère, et le grand chef n'avait pas encore songé à la remplacer. Contrairement à l'usage presque général chez les Iroquois, de garder plusieurs femmes avec eux, ayant la liberté de les renvoyer suivant leur caprice, il avait toujours été fidèle à celle dont il déplorait amèrement la perte. Elle avait été l'unique pensée de sa vie, jamais l'image d'une autre femme ne s'était présentée à son esprit, il n'avait aimé qu'elle, et maintenant c'était elle qu'il pleurait.

Fleur-des-Champs était tout ce qui lui restait de son bonheur passé, c'était sur elle que se reportaient désormais toutes ses affections; elle le suivait partout dans ses excursions lointaines ; à son retour, elle se hâtait de préparer le repas, en faisant mille questions enfantines sur les lieux qu'ils parcouraient ensemble et sur les gibiers qu'il apportait de ses chasses. Son babil ingénu et gracieux était pour le triste Ononkouia une suave harmonie qui rappelait un instant le sourire sur ses lèvres.

L'enfant rieuse et charmante apprit avec une joie naïve que l'un des Français serait adopté dans sa famille ; elle s'était hâté de le conduire à sa hutte dès que la fête eut été terminée, et le père Jogues comptait bientôt, à la manière pleine de bienveillance avec laquelle elle le traita, qu'il avait en Fleur-des-Champs une amie et une alliée.

La demeure de Thariogen n'était pas très-éloignée de celle d'Ononkouia ; mais la nouvelle famille de Réné ne semblait pas aussi bien disposée que la première à accueillir le nouveau venu.

D'ailleurs la désunion régnait au foyer quand Réné y entra. L'une des femmes de Tehariogen était partie, à la suite d'une querelle violente avec le fils aîné de son mari.

Kiohacton ne pouvait voir cette femme qui partageait avec sa mère déjà vieille une affection qu'il aurait voulu concentrer sur elle seule ; il voyait avec rage l'influence chaque jour croissante de la nouvelle épouse sur l'esprit de son père. De concert avec sa mère, il lui cherchait à tout instant querelle, accablant de mauvais traitements son unique enfant âgé d'environ cinq ans.

Tehariogen avait cinq filles de sa première épouse, qui, toutes, avaient quitté la cabane pour suivre leurs maris ; il n'avait auprès de lui que Kiohacton, son fils aîné, et L'Oiseau-Bleu, l'enfant de sa plus jeune femme.

L'enfant pleurait sur le seuil de la demeure quand Réné apparut, précédé du chef ; la mère de Kiohacton murmurait, en tressant des nattes, des paroles où se peignaient l'indignation et la colère.

Elle continua de marmotter entre ses dents sans paraître remarquer l'étranger, qui s'efforçait d'appaiser L'Oiseau-Bleu par ses caresses.

Le bon cœur de Réné s'était ému à la vue du chagrin que manifestait l'innocente créature, et l'attirant à lui, en l'asseyant sur ses genoux, il réussit à le calmer.

Le regard et les paroles sympathiques du jeune médecin respiraient une si grande bonté, que le petit être s'abandonna avec toute la naïveté de son âge aux attentions de son nouvel ami.

Kiohacton était arrivé ensuite le front chargé d'orages ; il avait toisé le captif avec une hauteur insolente, et l'enfant tout tremblant, cachant sa tête dans les bras de son protecteur, n'osait lever ses yeux encore humides de larmes sur celui dont il redoutait la haîne et qui n'avait jamais pour lui que des paroles amères.

Personne ne songea à rompre le silence menaçant de cette scène muette ; Kiohacton règnait en maître, et son père, malgré l'autorité dont il était revêtu, voyait avec douleur son impuissance à contenir les passions fougueuses du jeune homme.

Après le simple repas de maïs, dont Réné eut une maigre pitance, le bambin s'étendit sur une natte auprès de lui, et tous deux s'endormirent vaincus par la faiblesse et la souffrance.

A la suite de cette horrible nuit, le captif put encore goûter les douceurs du sommeil. La mort lui eût été douce en comparaison de l'esclavage qu'il doit subir ; mais sa vie, il ne la marchande pas avec Dieu, elle lui appartient toute entière et d'ailleurs, le père

Jogues, son fidèle ami, lui reste : ils pourront faire quelque bien à ce peuple inconstant et féroce, qui ne tardera pas à se repentir de leur avoir laissé la vie, et l'espoir d'être utile à ses semblables, en accomplissant une œuvre agréable à Dieu, adoucit les ennuis de sa captivité.

IV

Une paix profonde avait succédé au tumulte de la fête, la chaleur était extrême, et les hommes, paresseusement étendus dans les champs de maïs ou à l'ombre de leurs épaisses fôrets, oubliaient dans un repos absolu de tourmenter les esclaves, qui, grâce à leur faiblesse et à leur adoption dans les plus puissantes familles de la bourgade, jouissaient d'un peu de liberté.

Dans le cours de la journée, Fleur-des-Champs avait interrogé le missionnaire sur la croyance du Huron chrétien. Sa chanson avait éveillé en elle des idées confuses ; elle voulait saisir le sens de ces paroles mystérieuses qui l'avaient émue, et le ministre de l'Evangile, secondant ces heureuses dispositions, donnait les premières notions du christianisme à la sauvage enfant, qui l'écoutait avec une docilité surprenante.

A la nuit tombante, il se rendit, accompagné de Réné, à la place où les martyrs avaient succombé. Comme ils s'approchaient de l'arbre où ils étaient venus se briser la tête, entrainés par la violence de leur chute, les visiteurs se découvrirent respectueusement. Ils allaient s'agenouiller, quand ils distinguèrent une forme indécise, se glissant avec précaution sur l'herbe teinte de sang, en effleurant de la main toutes les ondulations du terrain. Ils suivirent du regard l'ombre, qui se leva tout-à-coup, en poussant un petit cri de triomphe et en regardant avidement un objet qui semblait devoir être le but de cette recherche minutieuse.

Le père Jogues reconnut aussitôt la figure rayonnante de Fleur-des Champs, qui ne les aperçut pas d'abord, tant elle était absorbée dans sa muette contemplation.

—Que cherchez-vous ici, Fleur-des-Champs, lui dit le missionnaire à demi-voix ?

Elle releva vivement la tête et fit un mouvement pour fuir, en voyant les deux étrangers ; mais, reconnaissant aussitôt le père Jogues, elle courut à lui en s'écriant :

—Je suis venu chercher le manitou du Huron, que j'ai vu glis-

ser sur l'herbe au moment de sa chute ; le voici, fit-elle en lui montrant une petite croix qu'il n'eut pas de peine à reconnaître pour celle qu'il avait donné la veille au chef Huron, je veux le garder avec moi ; il m'apprendra à connaître le Grand-Esprit des visages pâles ; n'est-ce pas, Ondessonk, que tu le veux bien ?

Elle acheva confuse, car son regard avait rencontré celui de Réné, qui s'arrêtait avec étonnement sur l'impétueuse enfant, dont la joie expansive triomphait en ce moment de sa timidité naturelle.

Réné contemplait avec surprise la gracieuse apparition, dont la voix sympathique trahissait un si naif intérêt pour les prisonniers. Cette enfant de la nature offrait les contrastes les plus inattendus ; son front brun et élevé, ombragé de cheveux noirs, était sérieux jusqu'à la mélancolie ; le regard profond et tour-à-tour rempli d'une langueur rêveuse ou d'une sauvage énergie ; la bouche, au contraire, petite, rieuse et mutine, révélait l'insouciance légère et railleuse de l'enfance habituée à ne connaître d'autre loi que son caprice ; le nez court et légèrement retroussé, avec les contours gracieusement arrondis de la figure, achevaient de donner à cette physionomie une expression piquante qui réveillait la curiosité du plus indifférent.

Ces formes légères et capricieuses appartenaient plutôt à l'enfance qu'à l'adolescence, et sa taille souple et étroite, entourée d'une ceinture brodée en poil de porc-épic, disparaissait à demi sous un flot de cheveux noirs.

C'est ainsi qu'elle apparut à Réné, avec sa figure pâle et son grand œil noir rayonnant d'enthousiasme. Il n'était donc pas aussi abandonné qu'il le croyait, et cette mignonne créature, qui s'intéressait à eux, alors que tout semblait devoir les repousser, il ne l'avait pas soupçonné. Ce fut une étoile radieuse dans la nuit sombre qui l'environnait, et le fardeau de l'esclavage lui sembla moins lourd, en présence de cette démonstration sympathique.

Le père Jogues sourit avec bonté de leur embarras ; il rassura Fleur-des-Champs, en lui disant qu'elle pouvait garder le manitou des guerriers blancs, et qu'il lui apprendrait bientôt à l'apprécier à sa juste valeur.

Fière du succès de ses recherches et de l'approbation du missionnaire, la jeune fille, légère comme un oiseau, s'enfuit en courant à travers le bois sombre.

Le père Jogues s'applaudit du succès de son œuvre si heureusement commencée ; l'espoir de gagner une âme à Dieu était pour lui une grande compensation à ses souffrances, et sa nouvelle élève mettait tant d'empressement à s'instruire des premières vérités du chris-

tianisme, qu'il pouvait compter maintenant sur une conquête facile. Ils bénirent Dieu du fond de leur cœur, dans ce lieu consacré par de glorieux souvenirs, et, la nuit étant fort avancée, ils se séparèrent, la résignation au front et l'espoir dans l'âme.

V.

Réné avait besoin d'une grande force d'âme pour supporter les ennuis de son pénible esclavage. L'intraitable Kiohacton continuait à lui prodiguer, par des signes non équivoques, son insultant mépris, qui menaçait à chaque instant de dégénérer en une haine profonde.

Thariogen, dont le plus grand défaut consistait en une excessive faiblesse pour ce fils ingrat, lui avait enjoint de sortir de la cabane pour se chercher un autre asile. Il n'y revenait qu'à de rares intervalles, mais toujours de plus en plus sombre, et Réné devait obéir à cette voix farouche, qui lui commandait sans cesse les ouvrages les plus humiliants.

Guidée par son instinct maternel et par le désir de revoir son époux, la femme errante était revenue au foyer, et Thariogen, vaincu par l'ennui et la sincère affection qu'il avait toujours eue pour elle, consentit à éloigner Kiohacton, pour la garder près de lui, usant cette fois de son autorité paternelle, pour ramener la paix dans sa famille.

Cette femme était réellement digne du sentiment profond qu'elle inspirait à Thariogen ; arrivée la première, elle avait eu le malheur d'exciter la jalousie de la mère de Kiohacton, et son existence en était à jamais troublée.

L'Etoile-du-Soir avait alors trente ans, ses formes avaient atteint leur complet développement ; elle eût été dans tout l'éclat de sa beauté, si cette fragile fleur avait pu conserver sa fraîcheur, au milieu des soucis sans nombre qui croissent dans le chemin de la vie. Sa figure, flétrie par la souffrance, portait l'empreinte d'une mélancolie profonde ; son front intelligent et doux reflétait l'ombre de ses pensées habituelles. Sans cesse blessée dans ses plus vives affections, pour son époux et pour son fils qu'elle idolâtrait et qui, toujours en butte aux mauvais traitements de Kiohacton, croissait comme une plante étiolée, qui se développe languissamment sous les rayons d'un soleil tardif, la touchante physionomie de l'Etoile-du-Soir portait la trace des angoisses maternelles. Un léger cercle se dessinait autour de ce regard voilé par la tristesse et les larmes ; et

sa bouche, gracieusement modelée, ne s'ouvrait jamais pour sourire aux caresses de son enfant ; car cet enfant semblait à lui seul porter le poids de toutes les amertumes. Il était triste comme un soir d'automne, n'ayant rien en lui qui rappelât la gaieté turbulente des enfants de son âge. Initié de bonne heure aux souffrances de sa mère, son intelligence, trop tôt tendue par la douleur, atteignait un dégré de maturité qui menaçait l'existence de ce petit être chétif et souffrant. Ses cheveux, d'un noir d'ébène, contrastaient avec l'azur changeant du regard, dont les nuances variaient ainsi que les flots d'une mer orageuse ; on l'appelait *L'Oiseau-Bleu*, de la couleur de ses yeux. Rare exception chez les sauvages, jamais il ne partageait les jeux de ses compagnons; toujours auprès de sa mère, dont il comprimait les chagrins, L'Oiseau-Bleu était une nature précoce ; c'était la douleur incarnée sous des traits enfantins.

Avec cet instinct naturel qui ne trompe jamais, L'Oiseau-Bleu avait deviné la nature tendre et affectueuse de Réné ; il le suivait partout, l'aidant avec son expérience enfantine, dans ses courses aventureuses, et L'Etoile-du-Soir, touchée des bons procédés de l'étranger envers son fils, cherchait à lui prouver sa reconnaissance par tous les moyens possibles.

La bonne harmonie n'était troublée que par les lointaines apparitions de Kiohacton, toujours sombre et menaçant comme un nuage à l'horizon ; mais Thariogen, désormais ferme dans sa résolution, ne lui permettait que de rares visites au foyer.

Chaque soir, Réné faisait avec le père Jogues sa promenade accoutumée à l'arbre des martyrs; L'Oiseau-Bleu et Fleur-des Champs en étaient les témoins habituels.

Sous la direction paternelle du missionnaire, la jeune fille faisait de rapides progrès ; cette intelligence d'élite était bien formée pour saisir les beautés du christianisme.

Toujours désireuse de s'instruire, elle passait des heures entières à écouter le père Jogues lui expliquer les saints mystères, et Réné, souvent présent à ses entretiens, ne pouvait s'empêcher d'admirer cette intelligence inculte dans sa beauté primitive, s'élevant avec une sublime simplicité jusqu'aux plus hautes conceptions.

Il faut bien peu connaître le cœur humain pour croire que les différences apportées par la naissance et l'éducation sont des obstacles à l'amour. Chaque jour, Réné s'attachait de plus en plus à l'ignorante enfant, à laquelle il n'avait manqué que des circonstances plus favorables pour en faire une femme, dont le plus difficile eût pu être fier. Il est vrai que Fleur-des-Champs n'avait jamais eu aucune notion de lecture ni d'écriture, et que, dans son

éducation toute sauvage, aucune grâce artificielle n'avait été introduite ; mais l'âme, supérieure à ces considérations, franchit vite la distance matérielle qui le sépare de l'objet aimé. Elle était précieuse aux yeux de Réné, cette fleur sauvage, qui s'épanouissait le long de son chemin, colorée de toute la fraîcheur et l'éclat des premiers feux du matin, et son cœur s'était élancé vers elle avec ce complet abandon de l'amour, oublieux de toute considération terreste, alors que nulle pensée profane n'en vient ternir l'idéale beauté.

Cette femme enfant, Réné savait qu'elle ne serait jamais à lui ; la tribu toute entière se fut soulevée contre le prisonnier, si, encouragé par la tendresse d'Ononkouia pour sa fille, il eût osé une pareille démarche ; le mauvais vouloir d'un particulier eût suffi pour qu'on lui arrachât la vie, sans qu'aucune voix s'élevât pour protester, et l'autorité d'Ononkouia était impuissante contre les caprices de sa nation. Leur vengeance se fut étendue jusque sur la colonie naissante, et Réné n'était pas homme à jouir d'un bonheur qui eût exposé la vie de ses frères.

Tous deux avaient compris l'éternel obstacle qui les séparait à jamais, et la mort, toujours suspendue sur la tête du jeune médecin, se dressait comme un spectre, menaçant de briser à toute heure le charme de cet amour sans lendemain, dont ils jouissaient avec délices et qui comptait à peine quelques jours d'existence.

Ils se séparaient toujours avec de nouvelles alarmes, se disant adieu avec autant de tristesse que s'ils ne dussent jamais se revoir. Réné, ce héros chrétien, qui eût autrefois donné sa vie à Dieu avec tant de joie et qui, dans son généreux dévouement, refuse de fuir, préférant l'esclavage à la liberté, plutôt que d'abandonner le père Jogues, qui ne pouvait le suivre ; cette nature ferme et énergique, qui n'avait pu se laisser vaincre par la torture, s'étonnait de sa faiblesse en présence des anxiétés d'une enfant. Ce sentiment, né dans l'isolement et la souffrance, croissait profond et inaltérable comme elle. L'intelligence de la jeune fille se développait rapidement, sous les tièdes émanations des brises parfumées qui frémissaient dans son âme virginale. L'enfant, insouciante et légère, était devenue rêveuse, sa tête charmante semblait inclinée sous le poids d'une pensée douloureuse, ses yeux noirs et ardents s'arrêtaient avec distraction sur les vastes horizons qui l'environnaient, comme si elle eût pu trouver, dans ces objets inanimés, une sympathie secrète qui répondit aux angoisses de son cœur.

Le père Jogues veillait sur eux avec une tendresse paternelle, prodiguant les trésors de consolation que lui suggérait son angléique

bonté; il était l'ange gardien et le protecteur de sa nouvelle famille. Ononkouia lui-même, avec la droiture d'esprit qui le caractérisait, commençait à subir l'influence bienfaisante du missionnaire.

Le serviteur de Dieu, dont la tête était vouée au martyre, appartenait à la compagnie de Jésus; il était doué d'une foi vive et d'une humble piété, sachant à la fois se concilier l'affection par sa bonté et le respect par sa fermeté, et ne reculant jamais devant ce qu'il croyait être son devoir. Son sacrifice était fait depuis si longtemps, qu'il marchait sans faiblesse, comme sans ostentation, dans le pénible chemin qu'il s'était tracé, et, déjà, ses labeurs promettaient une riche moisson.

Dominé par le charme de sa parole évangélique, on l'écoutait avec curiosité, puis avec respect; plusieurs Algonquines, mariées à des Iroquois, achevaient de s'instruire des plus importantes vérités; il avait baptisé en secret quelques enfants mourants, Fleur-des-Champs se préparait à recevoir le baptême; c'était, pour le pacifique conquérant, un bonheur dont il se reconnaissait indigne dans sa touchante humilité.

Réné le secondait de son mieux, instruisant et catéchisant quand il en trouvait l'occasion. Mais, toujours surveillé par Kiohacton, qui le précédait partout, épiant ses moindres démarches, il avait moins de liberté que le père Jogues, pour accomplir son œuvre de charité.

Kiohacton, le jeune homme aux passions farouches, s'alarmait des fréquentes visites du Français à la cabane d'Ononkouia.

Dans la vie errante et oisive qu'il menait, depuis qu'il avait quitté la demeure paternelle, la pensée lui était venue d'associer Fleur-des-Champs à sa fortune. La jeune fille, redoutant ses assiduités, repoussait avec horreur toutes les tentatives qu'il faisait pour se rapprocher d'elle. Se voyant méprisé par celle qu'il désirait pour femme, et soupçonnant vaguement l'amour de Fleur-des-Champs pour l'étranger, sa haine instinctive s'envenima de toutes les tortures et des fureurs d'une sombre jalousie.

La fille d'Ononkouia tremblait à son approche, comme l'oiseau à la vue d'un reptile; elle se rapprochait alors de son père, qui ne savait que penser des terreurs de sa fille en présence d'un guerrier de sa nation.

—Qu'a donc Fleur-des-Champs, lui dit-il un jour, pourquoi redoute-t-elle la vue de son camarade d'enfance?

—Père, ne vois-tu pas, souria la jeune fille; son regard est menaçant comme la tempête, quand il s'arrête sur moi. Père, Kio!

hacton est méchant ; la colombe a peur de l'oiseau sinistre qui crie dans les nuits d'orage.

— Fleur-des-Champs est malade, reprit Ononkouia, qui comprenait, sans paraître le remarquer, la vérité de ces paroles ; que pourrait-elle craindre quand le grand chef est là.

Elle ne répliqua rien à la remarque de son père, et courut au devant de L'Etoile-du-Soir, qui s'avançait pour la visiter, accompagnée de L'Oiseau-Bleu ; la conversation, ainsi inachevée, elle retomba dans le silence et l'oubli.

MLLE. CHAGNON.

(*A continuer.*)

UNE FAMILLE PARISIENNE.

V

(SUITE.)

— Oh ! mademoiselle, lui dit-elle avec un gracieux sourire, quel bonheur ce serait pour nous de toujours chanter, et comme nous chanterions bien, si nous avions devant les yeux des auditeurs tels que vous !

Entre la première et la seconde partie du concert, le prince Rodolphe Federici vint saluer la famille Le May. De même qu'Edouard Ehramberg avait fait pour Antoinette, il engagea Herminie à danser, et elle accepta.

— Vous avez vu mon fils ? demanda M. Le May.

— Etienne ! non, répondit le prince. La foule est si grande qu'on n'y retrouve plus ses amis.

Mademoiselle Herminie lui indiqua d'un signe l'endroit où était son frère, et le jeune prince s'éloigna pour aller le rejoindre.

En ce moment, M. Ehramberg promenait un regard de satisfaction autour de lui.

— Tout va bien, se dit le banquier. Ils s'amusent ! Ils en ont pour leur argent. Le concert va finir, le bal va commencer. Il faut que je parle à Edouard, il faut que je prévienne ce brave garçon ; je crois vraiment que cela m'embarrasse... Voilà pourquoi j'ai attendu jusqu'à présent.

Il chercha et rejoignit son fils.

— J'ai à te parler, lui dit-il.

Édouard tendit l'oreille.

— A te parler longuement et sérieusement, reprit le banquier.

Viens avec moi. Nous aurons le temps pendant la fin du concert, et je te rendrai ta liberté pour le bal.. car tu ne manques pas de danseuses, j'imagine.

— J'en ai une, répondit Edouard.

Il suivit son père.

Tous deux traversèrent bientôt une enfilade de pièces plus petites, dont les premières seulement contenaient quelques personnes, et où des tables de jeu étaient préparées.

A la porte de l'une d'elles, M. Ehramberg s'arrêta et retint son fils d'un geste.

— Lajointaux ! se dit-il. Que fait-il donc là ?

M. Lajointaux, en effet, était seul dans une pièce de l'hôtel. Il monta sur un fauteuil et posa la main sur une glace. La chaleur lui fit craindre qu'elle ne courut des dangers. Une girandole, en effet, chargée de bougies et attachée par une chaîne de cuivre à la muraille, portait sur la glace afin de doubler l'éclat des lumières et s'y appuyait. M. Lajointaux tira son mouchoir de sa poche, en fit un petit tampon qu'il plaça délicatement entre la glace et la girandole. Puis il remit pied à terre d'un air fort satisfait.

Mais soudain il pâlit en entendant ces mots prononcés sévèrement :

—Vous vous croyez donc chez vous, Lajointaux :

— Mon cher ami, répliqua-t-il avec une terreur soumise, excusez-moi. Les tapissiers ne demandent qu'à tout bouleverser. Votre... votre hôtel... Voyez ! Une de vos glaces allait être fendue, brisée..

— Fort bien ! je vous remercie, interrompit le banquier.

Et il passa, suivit de son fils.

— M. Lajointaux vous est bien dévoué, mon père, dit ensuite Edouard.

—Comme à lui-même, répondit M. Ehramberg.

Et mentalement, il ajouta :

" Pauvre garçon ! Il n'a pas vécu, lui ! il croit encore au dévouement ! "

Le père et le fils arrivèrent à une dernière pièce reculée et éloignée des bruits de la fête. M. Ehramberg en ferma la porte, tandis qu'Edouard était fort surpris, un peu inquiet de cet entretien confidentiel à un pareil moment.

VI

—As-tu besoin de l'argent? commença le banquier.

—Non, mon père, répondit Édouard.

Le banquier fit un geste de mécontentement : les gens qui ont toujours besoin d'argent sont plus faciles à manier.

—Oh ! je vous devine, mon bon père, reprit Édouard avec un accent de reconnaissance. Vous avez supposé que ce soir je serais tenté..... Mais je ne joue jamais, je n'aime pas les cartes.

—Ce n'est pas cela ! s'écria M. Ehramberg avec un peu d'impatience. Tu es jeune, les plaisirs sont de ton âge.....

—Les plaisirs ?... Le bonheur aussi, mon père. Vous m'interrogez... vous voulez bien m'interroger ; je vous dirai donc tout avec confiance. Vous l'avez vue... vous avez remarqué combien mademoiselle Le May est belle.

—Herminie ?

—Non... mademoiselle Antoinette.

—Ah ! c'est juste ! Tu préfères....

—La beauté n'est pas tout entière dans les lignes du visage, continua Édouard en s'animant malgré lui. La sienne est comme un parfum qui vous pénètre peu à peu. Il vous enivre lorsqu'on est auprès d'elle, il vous suit lorsqu'on la quitte. Et sa voix, son esprit, ses paroles qu'une gravité douce traverse et rend vibrantes !... On ne peut oublier cela, mon père ; on y pense, on en rêve, on en a le cœur tout imprégné. Vous m'offrez de l'argent... En faut-il pour être heureux ? Oui, peut-être. En ce cas, j'accepte. M. Le May aura sans doute de légitimes exigences. Oh ! alors, mon bon père, si vous daignez faire quelque chose pour moi...

—Trois ou quatre cent mille francs, par exemple ! Tu n'es pas maladroit ! On t'offre une dragée, tu prends tout le cornet.

—Mon père, je n'ai rien sollicité. Mais vous me questionnez...

" Ça tourne à la pastorale, pensa le banquier. Il y a une chose certaine, c'est que je serais ravi d'indemniser M. Le May d'une façon quelconque. J'ai dû le comprendre dans une mesure générale et obligatoire, mais... on est sensible ou on l'est pas ; M. Le May, dont mon père était l'ami, est le seul qui m'intéresse parmi tous ces gens-là. "

Édouard n'interrompit pas le banquier dans ses réflexions.

—Ce n'est point de cela qu'il s'agit, du moins maintenant, reprit celui-ci. Tu est mon fils, Édouard, mon fils unique, et je m'occuperai de ton bonheur en temps utile. J'y mettrai le prix qu'il faudra. Quant à présent... Édouard, aimerais-tu à voyager ?

—Je ferai ce que vous m'ordonnerez, mon père.

—Ce n'est pas là répondre.

—Que puis-je vous dire de plus, mon père, en ce moment surtout où vous vous montrez si bon, si généreux ? Oh ! je vous en prie, disposez de moi. Votre volonté sera la mienne.

—Aimerais-tu à voyager, mais dans des conditions somptueuses ?

—Seul ?

—Ou... avec moi.

—Vous mon père ! Mais votre maison de banque ?

Et Édouard leva sur son père des yeux naïvement surpris.

Malgré son assurance, M. Ehramberg se sentit remué jusque dans le fond des entrailles.

—Ma maison de banque, reprit-il. Oui, sans doute... tu as raison.

Et, en lui-même, il se dit :

" Allons, voilà le moment difficile. "

—Mon père, s'écria Édouard avec frayeur, je viens de vous avouer... Oh ! mais vous ne m'avez point désapprouvé ! Votre intention n'est pas de m'éloigner de mademoiselle Antoinette ?

—Non, mon fils, non, je te l'affirme, répondit le banquier. Je désire, au contraire... Plus tard, tout s'arrangera, tout se conciliera. C'est mon vœu le plus cher.

Très-agité, il se mit à se promener à grands pas.

—J'avais pensé à un voyage, continua-t-il en mots entrecoupés... avec toi. Je serais très-heureux, tu n'en doutes pas, de t'avoir auprès de moi, Édouard. Mais, comme tu le dis, ma maison de banque... Et pourtant on pourrait trouver un moyen... Tu es mon fils, tu ne m'as jamais donné que de la satisfaction, et tu serais content, n'est-ce pas, si nous allions tous les deux...

—Oh ! mon père !

Et Édouard se jeta dans ses bras.

Le banquier le garda un instant étroitement serré sur son cœur.

—Sache donc, mon cher enfant, lui dit-il à plusieurs reprises...

Il n'acheva point.

Bientôt il poussa doucement Edouard, et, les bras au ciel avec un geste désespéré :

—Je ne peux pas ! murmura-t-il. Je n'ose pas lui apprendre la vérité... Je n'ose pas !

Cet instant de poignantes émotions ne fut pas long.

" Édouard saura la vérité plus tard, demain, pensa-t-il. Alors ce sera un fait accompli. Il n'y aura plus à y revenir, et je serai bien plus à l'aise pour m'expliquer avec mon fils."

Très habile à créer et à faire mouvoir toutes les combinaisons possibles, le banquier ne tarda pas à en inventer une.

—Je t'ai parlé de voyager, et ce n'est pas sans motif, ajouta-t-il d'une voix plus tranquille. Un jour, bientôt, je l'espère, nous organiserons à nous deux quelque charmante excursion. En attendant, et c'est là le but de notre entretien, es-tu capable, au lieu de te

reposer dans ton lit quand le bal sera fini, d'aller dormir dans un wagon qui te conduira à Bruxelles ?

— Tout ce que vous voudrez, mon père ! répliqua Edouard. Ce sera une véritable partie de plaisir, surtout si je puis vous être utile. Quelle est la mission dont vous me chargez ?

— Oh ! bien simple...et un peu mystérieuse ; aussi je te prie de n'en rien dire. Il y aura du monde ici jusqu'à six où sept heures du matin. Amuse-toi, danse, soupe, fais les honneurs de notre maison. Quand tout sera terminé, couvre-toi bien de peur du froid et va au chemin de fer du Nord. Dors jusqu'à Bruxelles. Là, à la gare, tu trouvèras quelqu'un... que tu connais...

— Et qui me dira ce que j'ai à faire, interrompit joyeusement Edouard. Oh ! mais c'est charmant. C'est une vraie mission secrète Comptez sur moi, mon père. A présent me permettez-vous ?... J'ai invité pour la première contredance mademoiselle Lemay, et je craindrais... Nous nous reverrons, d'ailleurs avant mon départ, et si vous voulez bien compléter vos instructions...

— Je n'ai rien à y ajouter, Edouard. Tout est convenu, et...nous ne nous reverrons pas.

— Comment, mon père ! Mais...

— Je suis horriblement fatigué, mon cher enfant. Tu n'as pas idée des tracas que m'a causé cette fête. Je me retirerai dans ma chambre dans une heure, deux heures, je ne sais pas au juste... et je te serai obligé de ne point m'éveiller.

— Alors, mon père, embrassons-nous.

— De tout cœur. Et demain, souviens-toi ; Bruxelles... Tu seras attendu à la gare.

De bruyants accords parvinrent jusqu'à eux.

— Va vite, dit M. Ehramberg. On va danser.

Edouard s'élança. Son père le suivit lentement. Bientôt un négociant l'aborda.

— Ah ! monsieur Ehramberg, lui dit-il, quel concert magnifique ! Et quelle fête ! C'est plus beau qu'à l'Hôtel-de-Ville. On voit bien que vous faites des affaires d'or. Du reste, je n'ai qu'à vous féliciter de toutes les façons. L'intérêt que vous servez à vos clients...

— Je fais de mon mieux.

— Oh ! je le sais. Mon épouse aussi. Nous venons de clore notre inventaire, il y a vingt-huit mille francs de bénéfices nets, pour six mois, elle m'a dit : " Porte-les à... "

— Les avez-vous sur vous, mon bon ami ?

— Oui, ce n'est guère le moment, n'est-il pas vrai ? Mon épouse

me disait... Mais je lui ai répondu que vous êtes d'une amabilité à toute épreuve. Et, si cela ne vous dérangeait pas trop...

—Donnez, donnez. Je vais vous faire un reçu.

—Oh ! c'est bien inutile. Voici la somme. Vous la ferez passer à mon compte à la date d'aujourd'hui.

—C'est entendu. Vous gagnerez un jour d'intérêts.

—Oh ! ce n'est pas là le motif !...

—Ne vous en défendez pas, mon bon ami. Les affaires sont les affaires.

Cependant, tout en recevant les billets de banque, M. Ehramberg eut un scrupule. Ce procédé sentait l'escroquerie de bas étage et était beaucoup trop mesquin pour lui.

—Toutes réflexions faites, dit-il, envoyez cela demain. Ce sera plus régulier.

Et il ajouta, en s'éloignant avec un sourire affable :

—A cette heure-ci, ma caisse n'est pas ouverte.

Le négociant reprit son argent d'un air désappointé.

—Mon épouse avait raison, murmura-t il ; l'instant était mal choisi.

L'animation la plus vive régnait dans les salles du bal. L'orchestre de Strauss faisait merveille. Les jeunes personnes qui avaient subi avec une impatience bien légitime, mais résignée, le concert au piano, s'épanouissaient maintenant, sortaient enfin, par des mouvements souples et gracieux,de leur longue immobilité, souriaient à leurs cavaliers, étudiaient les toilettes de leurs voisines, répandaient autour d'elles les caresses de leurs regards et les parfums de leurs bouquets, de leurs mouchoirs finement brodés. Les mères les contemplaient de loin, heureuses, triomphantes, se souvenant; les pères aussi, sauf quelques uns qui étaient allés s'attabler au jeu. Les jeunes hommes se déridaient, dansaient.

—Les voilà donc, ces Parisiens ! se dit M. Ehramberg, dont la haute taille dominait la foule mouvante et qui promenait sur elle un regard dédaigneux. Ils s'amusent, ils sont contents ! Ils dansent sur un volcan, c'est le cas de le dire, ils danseraient même dans un gouffre, les malheureux, pourvu qu'il y eût quelques lampions. Amusez-vous, mes braves, vous êtes tous ruinés ; je vous emporte plus de trois millions, et, comme toujours, vous payez largement les frais de la fête. Oh ! quelle étrange tentation me vient ! J'ai envie de leur crier la vérité, de sonner le tocsin au milieu du quadrille. Ils ne l'interrompraient peut-être pas ! Me lapideraient-ils, me glorifieraient-ils, eux qui aiment à sentir sur leurs fronts le talon éperonné d'un maître, ou me demanderaient-ils grâce ? Grâce ? Non. Qu'ont-ils fait de moi ? Un voleur !

Le banquier plongea un instant son esprit dans les souvenirs du passé.

—Quand j'ai pris la maison de mon père, continua-t-il, elle commençait déjà à péricliter. Mon pauvre père n'était pas à la hauteur des circonstances. Je m'y suis mis, moi. Il était austère, j'ai été mondain ; il était sage, j'ai été imprudent, aventureux, j'ai fait bondir le char de la fortune au-dessus des précipices béants. Cet homme est sûr de lui, a-t-on dit ; il a l'audace heureuse de la force et du génie, et l'on est accouru ! Et toutes les entreprises que j'ai patronnées ont amené l'or plein mes coffres, la célébrité retentissante autour de mon nom. J'étais si connu ! Garde à vous, Parisiens ! Votre idole va tomber. Ce n'est pas la première fois, n'est-ce pas ? et vous vous consolerez bien vite. Pourquoi d'ailleurs n'adorez-vous jamais que des idoles aux pieds d'argile ? Mais vous aimez les changements, les bouleversements, les coups de théâtre. A table donc, et vous êtes servis ! Seulement, mes chers amis, je n'imiterai pas mes honorables et naïfs devanciers. Mes affaires vont mal, j'ai tiré trop de feu d'artifices en votre honneur, brûlé trop de poudre et d'encens, et mon budget n'est plus en équilibre. Vous ne voudriez pas que je fusse ruiné, n'est-ce pas ? Vous ririez trop, vous qui ne vous prosternez que devant l'habileté ; il est donc préférable que ce soit vous. Oh ! je suis habile, en effet, je saurai vous contraindre à me regretter, à me pleurer, et cela ne vous arrive pas souvent pour ceux qui partent. Je suis bien de mon époque, je vous le jure, et nul ne dira de moi ! Ce pauvre Ehramberg !

—Êtes-vous satisfait, mon maître ? demanda l'organisteur du concert humblement incliné.

—Ah ! c'est vous, Julian ! répondit le banquier. Vous voulez....

—Oh ! rien ne presse, monsieur. J'ai payé mes artistes, selon l'usage ..trente mille francs ; c'était convenu. Mais ne vous dérangez pas pour cette bagatelle. Demain j'aurai l'honneur...

—Oui, demain, ajouta le banquier... comme les autres.

Il consulta sa montre.

—Il est temps, se dit-il. Ah ! voyons la valse.

Et il regarda un instant ; la valse commençait.

—Ça va bien, reprit-il. L'orchestre de Strauss est incomparable On dit pourtant que ceux de Vienne... Nous jugerons.

Il descendit.

Il rencontra son sommelier fort affairé.

—Du champagne à flots, lui dit-il.

—Oui, monsieur... Oui, oui...

—Pour le souper, mes meilleurs vins. On n'y prend pas garde,

mais qu importe ! A propos, il y a dans un coin de mes caves quatre cents bouteilles de champagne.. Vous savez ?

—Ce vin-là, monsieur ! s'écria le sommelier... Ce vin que vous réserviez pour vous et les vrais connaisseurs ! Oh ! ce serait dommage. On n'y fait pas attention, comme dit monsieur. Le moindre vin à cent sous la bouteille est bien suffisant.

—Faites ce que je vous dis, répliqua M. Ehramberg.

Et en lui-même il ajouta, non sans sourire un peu :

—Tant pis pour Lajointaux ! Je voudrais qu'on bût tout. Il m'a ennuyé avec ses sottes frayeurs.

Dans un petit corridor obscur conduisant aux bureaux et à la caisse du rez-de-chaussée, le banquier avait placé d'avance un ample pardessus qu'il mit et un cachenez dont il s'enveloppa presque entièrement le visage. Ce furent ses seules précautions. Il avait déjà expédié ses bagages et le reste.

Il sortit tranquillement de chez lui, comme un invité qui se retire de bonne heure.

A quelque pas de son hôtel, un cocher lui proposa une voiture.

Il refusa. Il préférait aller à pied, en se promenant. L'air était doux, le pavé sec, et la gare du chemin de fer du Nord n'était pas loin.

Les invités du banquier S. Ehramberg dansaient.

(*A continuer.*)

LES PAGES OUBLIÉES DE NOTRE HISTOIRE.

Dans une oraison funèbre qui restera comme un des plus beaux monuments de l'éloquence humaine, Monseigneur Dupanloup laissait tomber ce cri d'orgeuil et de patriotisme sur le couvercle du cerceuil qu'il allait bénir :

— Je ne traverse jamais une partie du sol français sans être ému par son histoire, autant qu'ébloui par sa beauté, car j'y retrouve partout l'honneur.

Depuis lors, ces paroles me reviennent à la mémoire, chaque fois que je feuillète les chroniques de mon pays. Penché sur les travaux de Garneau et de Ferland, à mesure que les pages fuient sous mes doigts distraits, sans cesse passe et repasse devant mes yeux la sainte vision de l'évêque d'Orléans :

— L'Honneur.

Je le sens couler à travers les veines de cette jeunesse dévouée, infatigable, chevaleresque, quittant " la terre de souvenance " sur l'ordre de son roi, pour venir dans les solitudes du Canada mettre son épée au service de la religion et de la monarchie. Sentinelle avancée, je la vois se mouvoir à travers les lueurs mourantes des bivouacs de l'Ontario, des Montagnes Rocheuses, de la Louisiane, veillant sur le peloton de soldats, parti avec la consigne de reculer les bornes de la civilisation. Elle sonne la charge à Beauport, à la Monongahéla, à Oswego, à Carillon, à Montmorency : haletante, elle presse contre sa poitrine la hampe brisée du vieux drapeau des plaines d'Abraham, de Sainte-Foye ; puis, lorsque la retraite bat, lorsque le dernier boulet s'est enfoui dans le sol, c'est elle, toujours elle, que je retrouve paisiblement assise sur le seuil de la chaumière canadienne, enseignant à ses enfants le dévoue-

ment à une couronne qui sait lui faire oublier, tous les jours, les dédains égoïstes de Versailles.

Quand pareil passé rayonne sur tout un peuple, il fait bon de lever quelque fois les yeux sur les illustrations qui alimentent ce phare de son immortalité. Le regard ébloui se repose alors tristement sur le présent, et notre époque tissée de commérage, de mesquines passions, du piètre esprit de parti, nous paraît petite à côté de ce temps où d'Iberville avec quelques vaisseaux s'emparait de la Baie d'Hudson, où le baron de Saint-Castin nettoyait toute l'Acadie avec une poignée d'hommes, ou Joliet et Marquette emportaient dans les flancs de leur canot d'écorce le secret de la découverte du Mississispi, où Jogues, Brébœuf, Lallemant, proclamaient l'éternité de la vie au pied du poteau de la torture. L'histoire à la main, on suit fièvreusement ces annales de l'honneur, et lorsqu'enfin le livre gît terminé, on se prend à regretter que le penseur n'ait pas insisté plus longuement sur ces détails intimes, enfouis dans nos manuscrits, détails qui ne peuvent que faire du bien au curieux puisqu'ils le mènent à rêver à deux choses presqu'effacées aujourd'hui, la chevalerie et la foi.

Depuis quelques années, plusieurs de nos corps savants se sont mis bravement à l'œuvre, et exécutent tous les jours ce que n'a pu trouver le temps de faire l'historien exténué de travail et de veilles, ce qui arrachait à l'abbé Ferland un cri de profond regret.

— Des accidents déplorables, écrivait-il, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très-précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques qui ont été préservées, soit dans les archives publiques, soit dans les bibliothèques particulières.

Ces lignes malheureusement empreintes du cachet de la vérité, avaient été prévues par la Société Littéraire et Historique de Québec, car dès 1838, elle faisait paraître le premier volume des précieux manuscrits confiés à ses archives. Cette série, devenue rarissime aujourd'hui, contenait le travail intitulé " Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760, " [1] pages qui, d'après le Comité chargé de leur révision, fournissent non seulement d'amples détails sur les événements saillants et peu connus de cette époque, mais con-

1 L'introduction publiée par la Société en tête de ces mémoires laisse à soupçonner que le nom de l'auteur était M. de Vauclain, officier de marine, ce qui n'empêchait pas M. de Puibusque de les attribuer à M. de Boishébert.—(F. de St.M.)

tiennent encore une foule de renseignements intéressants et curieux qui laissent voir à nu les ressorts et les causes locales qui influèrent d'une manière si puissante sur ces événements, et dévoilent en même temps le caractère et la conduite des personnages les plus marquants sous le gouvernement de la colonie pendant cette période mémorable. Les intrigues et les pratiques secrètes des autorités coloniales françaises auprès des Sauvages de la frontière de l'ouest et de la Nouvelle Ecosse, et principalement auprès des habitants Français de cette dernière province, qui amenèrent le renouvellement de la guerre en 1755, y sont montrés dans un plus grand jour et avec de plus grands détails que dans aucune autre relation existante.

Ce premier essai était bientôt suivi en 1840 de la publication d'un deuxième volume, contenant trois documents publiés d'après les manuscrits obtenus aux archives françaises de la Marine, par l'entremise du Comte de Durham, et cinq autres mémoires dûs aux savantes recherches faites dans la bibliothèque du Roi, à Paris, par un érudit Canadien trop tôt oublié, M. l'abbé Holmes. Cette nouvelle collection plus nombreuse que la première, livrait au public un " Mémoire sur l'état présent du Canada (1667) " probablement adressé à M. de Colbert, premier ministre de Louis XIV, et qu'une note en marge désigne comme étant de la rédaction de Talon, à cette époque Intendant de Justice, de Police et de Finances, pour la colonie. Ensuite venait un second mémoire, écrit en 1736, époque où le Marquis de Beauharnois était Gouverneur Général et M. Hocquart, Intendant, ce qui rendait probable sa collaboration à ce document. Ce mémoire était suivi de " Considération sur l'état présent du Canada," travail fait en 1758 avec une précision, une force et un talent remarquable, attribué à un commissaire envoyé ici par M. de Berryer, M de Querdisien-Tremais, homme, dit la chronique du temps, extrèmement curieux, faisant sur tout des remarques et des observations judicieuses, et tenant en main l'unique plume qui aimât sincèrement sa patrie. Il avait en outre, ajoute-elle, des ordres secrets du ministre de prendre connaissance de tout et de l'en informer. Cette seconde collection comprenait de plus une histoire du Canada de l'abbé de Belmont, supérieur du Séminaire de Montréal entre les années 1713 à 1724, une relation de ce qui s'est passé au siège de Québec et de la prise du Canada, redigée en 1765 par une religieuse de l'Hopital Général de cette ville, adressée à une communauté de son Ordre en France, un " Jugement impartial sur les opérations militaires de la campagne de 1759," pièce présumée écrite par un homme revêtu de quelques hautes fonctions soit ecclésiastiques ou civiles, si l'on en juge par

l'assertion souvent répétée "qu'il était à porté de voir tout par lui-même et d'en conférer avec les principaux de l'armée :"des réflexions sommaires sur le commerce qui s'est fait en Canada, document rédigé après que la France nous eût quitté, par un négociant instruit, engagé dans le commerce canadien, et une histoire de l'eau-de-vie en Canada, mémoire du commencement du dix-huitième siècle (1705), retraçant fidèlement les crimes et les désordres semés au milieu des sauvages par l'eau-de-feu, cette inexorable tache d'acide, s'étendant, s'élargissant toujours sur la malheureuse peuplade qu'elle a touchée, et la rongeant jusqu'à ce qu'elle tombe affaissée et détruite sous l'impitoyable morsure.

L'impulsion se continuait en 1843 et le Comité de direction faisait réimprimer sur d'anciennes relations les " Voyages de découvertes au Canada, entre les années 1534 et 1542," de Jacques Cartier, ouvrage édité splendidement depuis par un bibliophile distingué, connu par ses publications sur l'Amérique du Nord, M. Edwin Tross. Sous le même volume s'abritait " le Routier de Jean Alphonse de Xantoigne, premier pilote du Sieur de Roberval, où est représenté le cours du fleuve St. Laurent, depuis Belle-Isle jusques au fort de Prince-Roy en Canada, " et le " Voyage du sieur de Roberval, " suivi de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Cartier en 1535-36.

M. Faribault, président de la Société, publiait, en 1860, de nouveaux documents sur Jacques Cartier, accompagnés de desseins historiques, destinés à illustrer ses voyages, puis enfin, vers 1861, paraissait d'après un manuscrit conservé au département de la Marine, à Paris, le " Mémoire du Sieur de Ramzay, commandant de Québec au sujet de la reddition de cette ville le 18 Septembre 1759."

Ces importantes publications se succèdant les unes aux autres, coutèrent bien des dépenses, bien des travaux à la Société, qui malgré son origine aristocratique, malgré les amiraux, les généraux, les illustrations littéraires et scientifiques inscrits sur le rôle nominal de ses membres, malgré le patronage qu'elle reçut successivement du Comte de Dalhousie, [1] de sir James Kempt, de lord Gosford, du Comte de Durham, [2] de chacun de nos gouverneurs, était loin d'entendre dans ses coffres le bruissement des flots du

1 La Société Littéraire et Historique de Québec, fut fondée le lundi 16 mars 1824 par le comte de Dalhousie.—(F. DE ST.-M.)

2 Lord Durham fit copier à ses frais une partie des manuscrits imprimés en 1840.—(F. DE ST. M.)

Pactole. Ce serait vraiment une curieuse page de notre histoire que le récit émouvant des luttes énergiques qu'eût à soutenir contre l'adversité, cette fidèle gardienne des trésors de notre passé. Nous la verrions se défendre intrépidement contre l'incendie qui, dévorant en 1854 le palais du Corps Législatif, réduisait en cendres une partie de ces nombreux ouvrages : nous la suivrions dans sa nouvelle lutte, arrachant pied par pied sa riche bibliothèque à la conflagration qui, en 1862, allait la relancer sous les lambris de la Banque Nationale, puis, une fois la catastrophe passée, acceptant courageusement l'epreuve, recueillant pieusement les 700 volumes, ruines oubliées au milieu des cendres et des débris de 4000 ouvrages dispersés au vent, vendant pour du vieux cuivre les instruments calcinés de son musée, et toute entière à sa mission d'apôtre du savoir, reprenant gaiement le chemin de la science, soutenue par cette énergie qui fait le secret de notre puissante vitalité nationale.

Alors parûrent, avec des notes de M. Le Moine, de curieuses publications dignes de l'attention de celui qui s'applique à l'étude de l'histoire canadienne. C'étaient, le Journal tenu pendant le siège de 1759 par le Colonel Malcolm Fraser, commandant le régiment des Montagnards Ecossais, le journal écrit pendant la même période par Jean Claude Panet, notaire royal, les campagnes de Louisbourg (1750-58.) un dialogue des morts entre Montcalm et Wolfe, et la campagne de 1760 en Canada, trois opuscules attribuées au chevalier Johnstone aide-de-camp du Général de Lévis, une lettre écrite au Général Murray par le lieutenant-colonel H. Caldwell à propos de l'invasion du Canada en 1775, et le journal de l'expédition sur le fleuve St. Laurent, contenant un rapport succinct et détaillé des faits et gestes de la flotte et de l'armée de terre, depuis le jour de leur départ de Louisbourg jusqu'à la reddition de Québec.

Les éditions de ces travaux si différents, si propres à jeter des rayons de lumière sur les portions obscures de nos annales, constituent jusqu'a ce jour les états de service que la Société Littéraire et Historique de Québec peut montrer à son pays. Leur nombre considérable, n'est pourtant que la minime partie de ce qui se cache au milieu des rayons de sa bibliothèque, car l'amateur, le bibliophile, y jetant un simple coup d'œil, se convaincront des raretés qu'elle recèle.

A côté de six in-folios manuscrits, contenant les documents sur l'histoire coloniale recueillis par M. Broadhead dans les archives de Londres [1] et publiés à New-York dans la fameuse collection

1 Ces six volumes connus sous le nom de " London Archives " comprennent : I° 1613—1688. II° 1688—1697. III° 1697—1726. IV° 1727—1754. V° 1754—1760. VI° 1760—1779.— (F. de St. M.)

O' Callaghan, se dressent dix-huit volumes renfermant toute la correspondance officielle des gouverneurs français du Canada,[1] correspondance pleine de renseignements palpitants d'intérêt, qui fût copiée à grand frais dans les archives du Ministère de la Marine, de la Guerre, des Colonies, et dans la bibliothèque du Roi, à Paris, d'après un ordre de la législature de l'état de New-York, pour être traduite plus tard, en partie, dans la collection ci-dessus mentionnée.

Rien ne peut mieux donner l'idée des matériaux précieux accumulés dans ces dix-huit in-folios que le récit des tribulations du compilateur.

Les documents relatifs au Canada et à New-York occupaient deux divisions séparées. La première contenait une série de volumes reliés, débutant en 1663 et finissant brusquement en 1737.[2] Elle comprenait 70 volumes renfermant les dépêches du roi et de ses ministres aux gouverneurs et aux principaux fonctionnaires des Colonies Françaises. La seconde, qui est la plus intéressante et la plus fertile en secrets curieux, était comprise dans une suite de cartons, où gisaient pêle-mêle, sans attache, sans pagination, sans le moindre ordre possible, une quantité incroyable de documents originaux concernant le Canada, depuis 1630 jusqu'à l'époque du traité de Paris, le 10 février 1763. Il y avait au moins une centaine de ces porte-feuilles, renfermant chacun assez de matière pour être reliés en deux forts volumes. Rien ne pouvait représenter exactement à l'imagination, le travail de Sisyphe attendant l'antiquaire ou le bibliophile, conduit à cette mine par sa bonne étoile. Il lui fallait lutter contre la poussière âcre de ces manuscrits, souvent piqués des vers, tohu-bohu inconcevable d'où souvent les dates même ne pouvaient faire trouver une issue. En vain essayait-il à travailler ; à tout instant il se heurtait contre une dépêche de 1670, prisonnière entre les pages racontant la défaite du baron de Dieska, un récit de la capitulation de Québec réfugiée derrière une immense lettre du gouverneur Dongan : l'expédition de 1690 prenant part à l'attaque des fort Duquesne, Frontenac et William Henry ; l'histoire des Hurons, flânant dans les rues de Manhattan, les Ottawas s'immisçant dans les affaires particulières de Boston, pêle-mêle assourdissant, chinoiserie historique qui,

1 Ces dix-huit volumes sont désignés sous le nom " Archives de Paris " ils renferment les séries de 1631— 1674 —1675— 1684 — 1685— 1687— 1688— 1691— 1692— 1699— 1700— 1709— 1710 — 1727 — 1728 — 1744 — 1745 — 1747 — 1748 — 1754 — 1755 — 1756 — 1757 — 1758 de janvier à août — 1758 de septembre à décembre — 1759— 1760 —1765—(F. de St. M.)

2 La perte des volnmes suivant l'année 1737 est hautement à regretter.

à la longue, finissent par récompenser au centuple, de la patience et des longues recherches qu'elles ont occasionnées.

Un peu plus loin, à côté de cette brillante mosaïque se trouve le volume relié sous le titre de "Siége de Québec" formé de l'intéressant Journal tenu par un avocat de Montréal, Simon Sanguinet, pendant l'invasion des Bastonnais en 1775–76, et comprenant le siége du fort St. Jean, la capitulation de Montréal et le Siége de Québec, celui de J. B. Badeaux des Trois-Rivières, pendant la même période, celui de Hugh Finlay de Québec, et l'histoire du fort St. Jean, pendant les années 1775–76, manuscrit attribué à M. Foucher par un bibliophile distingué, dont j'aurai à causer plus tard, M. Amable Berthelot. Puis en files silencieuses et délaissées viennent cinq volumes en partie manuscrits, sur les affaires du Canada ;[1] deux volumes de "Relations," dont le premier contient un recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois depuis 1682 jusqu'à 1712, par un fin observateur, M. de Léry ; le récit du commandant Dubuisson sur l'attaque du fort Détroit par les Mascoutins et les Outagamis, un morceau des plus dramatiques, disait M. Faribault, où le type indien éclate dans toute sa grandeur et dans toute son originalité pittoresques : un cahier racontant un voyage fait au Mississippi en 1698 et 1699 par deux frégates du roi,

1 Ces volumes, qui ont appartenu à Jacques Chavannes, conseiller au Parlement, contiennent d'importants détails sur l'affaire Bigot. Voici les titres des parties manuscrites : Liste contenant le nombre, les noms, les qualités des accusés, le prononcé sur l'accusation, le chiffre des amendes, des aumônes et des restitutions, Mémoire de Jean Victor Varin, ancien commissaire de la Marine à Montréal, adressé à Monseigneur de Sartines, lieutenant-général de Police, Mémoire sur le sieur Bréard, ancien contrôleur de marine à Québec, contre M. le Procureur-Général de la commission établie pour l'affaire du Canada ; Réponse du même aux mémoires de M. Bigot et du sieur Pean. Mémoire de François Maurin, munitionnaires et fournisseur de vivres à messeigneurs les président et commissaire du conseil ; Précis pour le sieur Pénissault, ci-devant intéressé dans la traite des vivres du Canada contre monsieur le Procureur du Roy ; Mémoire pour le même ; Mémoire de Jean Corpron, munitionnaire à messeigneurs le président et le commissaire, députés par Sa Majesté pour juger souverainement et en dernier ressort l'affaire du Canada ; Mémoire pour le sieur Estèbe, servant à sa justification, des accusations à lui faites dans le mémoire imprimé du sieur Breard ; Mémoire pour Guillaume Estèbe, écuyer, secrétaire du roy, près la cour des aziles de Bordeaux, conseiller honoraire du Conseil supérieur de Québec, et ci-devant garde des magasins du roi en la même ville, accusé, contre monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur : Notes du sieur Martel ; Mémoire pour Daniel de Joncaire-Chabert, ci-devant commandant du petit fort de Niagara, contre M. le Procureur-Général de la commission établie pour l'affaire du Canada ; Précis pour M. de Vaudreuil, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, ancien Gouverneur-Général du Canada ; Observations sur le commerce du Canada ; Mémoire de François Bigot, ci-devant intendant de justice, police, finances et marine au Canada ; Conclusions rapportées le 22 août 1763 ; Observations pour le sieur Pean, capitaine aide-major des ville et gouvernement de Québec, et des troupes détachées de la Marine, Chevalier et second mémoire du même.

(F. DE ST. M.)

l'une *La Badine*, commandée par d'Iberville, l'autre *Le Marin*, par le chevalier de Surgères ; un travail sur la mort, l'enterrement et le sabre du général Montgommery ; le livre du recensement de 1765, et enfin l'histoire du Montréal (1640–1672), par l'abbé Dollier de Casson, manuscrit de la bibliothèque Mazarine, découvert par l'hon. L. J. Papineau, et qui vient d'être simultanément publié par les deux sociétés rivales de Québec et de Montréal. [1]

Elles peuvent se compter, je crois, les sociétés purement littéraires, ne se soutenant que par la souscription annuelle du petit nombre en faisant partie, qui peuvent exhiber semblable écrin historique, et pourtant, il faut malheureusement le reconnaître, avec de pareilles ressources à notre disposition, nous ne sommes parvenus qu'à jouir du triste spectacle de voir les étrangers posséder bien mieux que nous les secrets de nos chroniques et de nos annales. La bibliothèque de l'Etat de New-York a fait traduire, imprimer et distribuer à ses frais les parties les plus saillantes de la correspondance officielle des anciens gouverneurs du Canada, et nous gardons sur nos rayons la version française complète et inédite. En 1837, l'Honorable T. Bancroft, aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, venait demander au président de la Société la permission de compulser dans les archives, les matériaux nécessaires du récit qu'il se proposait de faire du siége de Québec. Il était suivi, en 1845, par Jared Sparks, le biographe de Washington, et l'année dernière encore le savant auteur des " Pionniers du Nouveau-Monde," M. Francis Parkman, de Boston, cherchait dans les manuscrits de la Société ses plus précieux renseignements pour les consigner dans l'ouvrage splendide qu'il se propose d'ériger à la gloire de La Salle et de Joliette. Grand nombre de nos documents manuscrits ont été ainsi copiés, traduits et insérés dans les publications scientifiques américaines, et dernièrement encore, je lisais dans le troisième volume de l'histoire de Wisconsin (page 314) par le Général W. R. Smith, la traduction de cette relation du

1 Outre ces manuscrits, la Société Littéraire et Historique de Québec possède deux volumes intitulés " MATIÈRES CRIMINELLES "—1er volume, 1682–1730. 2ème vol., 1738 à 1746.

Un volume de " *Matières de Police et de Voierie* " (1683–1756).

Un volume de " *Police* " (1695 à 1755.)

Six volumes de Procédure Judiciaire—MATIÈRES CIVILES. 1er volume 1665 à 1696.—2ème volume 1701 à 1705.—3ème volume 1706 à 1730.—4ème volume 1730 à 1751.—5ème volume 1752 à 1753.—6ème volume 1752 à 1759.

Deux volumes de " Registre des Edits, Arrêts et Déclarations (Québec). 1er volumes 1663 à 1700, avec Index, et 2me volume de 1704 à 1736.

Un travail de l'Honorable Roderique McKenzie, ancien conseiller législatif. intitulé " Récits de la Compagnie du Nord-Ouest" et des études sur la géologie du Lac Supérieur par l'amiral Bayfield.

(F. DE ST. M.)

commandant Du Buisson, trouvée si saisissante par M. Faribault.

Il faut bien peu de chose pour priver à tout jamais un pays de documents importants qui, une fois partis, ne peuvent plus être remplacés : une vieille histoire le prouvera.

Un jour, il y a de cela deux cent neuf ans, trois hommes à la figure inquiète, quittaient un port de mer anglais sur un batiment qui prenait la direction de la haute mer. Pendant la traversée, ils furent moroses, taciturnes, fuyant leurs compagnons, évitant l'équipage. Le 27 juillet 1660 l'ancre tombait au milieu de la rade de la petite ville de New-Haven, état de Connecticut, et les trois mystérieux allèrent se perdant dans les rues de la coquette cité. Ils y vécurent en paix pendant quelques mois, mais bientôt on sût le secret qui pesait sur ces existences souillées. Whalley, le colonel Dixwell, Goffe avaient apposés leurs signatures au bas de l'arrêt de mort de Charles Ier, tous trois avait sur le front la tache du régicide. Alors personne ne voulut les voir ; là où ils passaient les enfants crachaient sur leurs habits, les femmes leur jetaient des pierres, les hommes évitaient leur contacte : conspués, honnis de tous, ils allèrent demander aux cavernes de la montagne une pierre pour abriter leur tête, et après la mort de l'un d'eux, Goffe, on trouva parmi ses papiers, les registres authentiques du "Journal de la Chambre des Communes." De main en main ces originaux passèrent à l'Honorable William Smith qui, malgré les offres, les demandes et les supplications de hauts personnages anglais, en fit cadeau à la Société Littéraire et Historique de Québec, où ils sont encore précieusement conservés aujourd'hui. [1]

Persuadée de l'importance du dépot confié à sa garde, la Société Littéraire et Historique de Québec, a signé un engagement avec les Directeurs de la *Revue Canadienne*, donnant à ces derniers la permission de publier ses manuscrits. Dans quelques années, au lieu d'être enfouis sous la poussière qui couvrent leurs in-folios,

1 Ce sont neuf gros volumes in-folios portant date de 1642 à 1645 inclusivement, c'est-à-dire deux ans avant la mort de Charles Ier (1649.) Le dernier de ces volumes fut offert à la Société le 20 février 1835. En les donnant, l'Hon. W. Smith écrivait sur le verso de la première page :

"Ces livres manuscrits ont appartenus au régicide Goffe, qui sous la restauration s'enfuit en Amérique, fut caché dans une grotte pendant plusieurs années et mourut à New-Haven, Etat de Connecticut."

Le Colonel Dixwell était connu en Amérique sous le nom de James Davids ; à la longue, il finit par acquérir l'estime de ses nouveaux compatriotes et mourut sans être molesté en 1688. Il ne voulut pas que son nom fût connu et fit mettre sur sa tombe l'inscription suivante.

—J. D. Esqr. deceased March ye 18th in the year of his age. 1688.—Sa tombe se voit encore dans le cimetière des Méthodistes, à New-Haven, ainsi que les pierres grossières qui recouvrent les cendres de Whalley et de Goffe. La première portant pour inscription — 1658. E. W.— et la seconde —1680. M. G.

(F. DE St. M.)

ces pages oubliées de notre histoire, revivront avec l'énergie et l'ardeur qui caractérisaient l'époque où elles furent tracées. Elles dérouleront aux yeux de la jeunesse canadienne les épisodes héroïques où la foi, le dévouement, les solides qualités de nos pères furent si rudement mises à l'épreuve. Elles lui rappelleront que si le temps des Iroquois, des Agniers, des Hurons est passé, que si les branches et les feuilles mortes de la forêt ne craquètent plus sous le pied furtif du guerrier rampant vers le lieu de l'embuscade, la lutte se dresse encore là devant elle, lutte sans trève contre les plaisirs énervants, le luxe, les folles passions, les heures perdues, ennemis qui scalpent, torturent, annihilent tout aussi sûrement une nation que le couteau du Peau-Rouge.

Regardez : autour de nous le mal monte : il cherche à nous inonder. Aucun moyen de se le dissimuler, en entendant les cris périodiques poussés par certaine portion de notre presse, accueillis sympathiquement par une minime partie de notre population.

On cherche à détourner notre attention du suicide qui nous attend, en faisant parvenir jusqu'à nous les vagues murmures d'harmonie cachée sous le vieux refrain : Liberté, égalité, fraternité.

Pour parvenir au démembrement, à l'anéantissement rêvé, tout parait bon à ces vautours de la patrie. On nous prêche la libre-pensée, la religion du progrès, l'annexion.

Cette dernière arme surtout est maniée contre nous avec une rapidité, une desinvolture incroyable. Le terrain est glissant : il s'agit de masquer au yeux de cette jeunesse trop bonne quelque fois, les profondes ornières laissées derrière elles par une longue guerre civile, par les délapidations des deniers publics. Vite on a construit des fascines avec les premiers matériaux venus. Une lutte s'est engagée : pendant cinq années consécutives on a fait un commerce épouvantable de chair humaine aux yeux de l'Europe entière, sur ses quais, sur ses jetées, sur ses boulevards, on est venu jusqu'au milieu de nos bonnes et saintes populations de la campagne chercher la marchandise en vogue, et cette guerre criminelle et fratricide, prend tout à coup les proportions d'une guerre sainte. Il n'y pas jusqu'à l'esprit d'irréligion, vent de malheur qui dessèche et rend l'âme si stérile de l'autre côté de la frontière, qui ne se soit tout à coup changé en ardeur spéculative, en progrès commerciaux.

En face de ces menées, de ce sourd travail de fermentation, fait autour de lui, il est du devoir de l'homme de cœur de ne pas s'endormir snr le bord de l'abime où l'on veut précipiter ses croyances, ses liens d'affection les plus chers, les plus indissolubles. Dans cer-

taines mains, la plume doit devenir une épée avec laquelle tout adversaire doit être serré de près et terrassé. L'histoire est un rayon lumineux qui éclaire et montre à ceux qui passent, les traces de ceux qui sont passés cheminant le cœur gai, l'âme contente, vers la véritable gloire et l'immortalité.

Cela fait, que les aveugles, que ceux qui aspirent à nous voir devenir un jour, coute que coute, républicains, aillent demander à ceux de nos compatriotes qui dans un moment de découragement sont allés mendier à l'étranger un peu de soleil et de pain, quelle sorte de bonheur ils y ont rencontré ? Neuf sur dix leur répondront qu'ils n'ont trouvé sur le seuil de la porte de leurs nouveaux maîtres que l'égoïsme le plus froid et le plus entier. Qu'ils suivent pas à pas ces longues files de familles qui, tristes et désolées, fuient chaque année le sol natal, croyant trouver, au milieu des manufactures, l'aisance et le comfort. Bientôt ils les verront s'affaiblir, mourir ou s'ébêter, ce qui est encore plus navrant, devant la cohorte des vices qui trainent derrière eux la tristesse et le désespoir.

Qu'ils se penchent sur les tombes de tous ces pauvres et malheureux Canadiens français que la guerre américaine a dévorés. Qu'agenouillés, sur chacun de ces tertres muets, ils se rendent bien compte de toutes les larmes, de tous les regrets qu'a laissé s'échapper sur cette terre d'exil, ce cadavre avant de s'endormir loin du clocher de son village, au milieu d'individus ne comprenant ni sa langue, ni ses habitudes, ni sa religion. Quand ils auront fait tout cela, qu'ils nous disent franchement si une seule voix s'est élevée au dessus de cette foule de pâles et grêles mendiants, si une parole d'assentiment a été prononcée par une seule de ces familles trompées, si une réclame en faveur de l'annexion s'est fait jour à travers les planches mal jointes de tous ces cercueils abandonnés.

Non, cela ne serait guère possible que Dieu nous eût permis de doubler les périodes les plus orageuses de notre histoire, pour venir, comme ils le disent et le demandent tous les jours, faire naufrage au milieu d'une république quelqu'elle soit. La jeunesse canadienne à une autre mission à accomplir en Amérique que celle de courir s'atteler au char de la démagogie et du sans-culottisme.

Elle doit montrer à ce continent, à l'univers entier, ce qu'un petit peuple peut faire, où il peut parvenir, lorsqu'il s'appuit sur la foi, les fortes études, l'amour des lettres, la saine politique, le respect de la vie de famille, les professions bien comprises, le commerce honnête, les spéculations raisonnées, les emplois consciencieusement remplis, sur le travail fait dans les conditions dictées par la morale et la sagesse.

La route peut paraître longue et monotone, les heures de défaillance peuvent surgir; alors au moment du découragement on gagne le tertre voisin. Là, sous l'ombre d'une érable, on tire hors de son frac de gentilhomme, de sa vareuse d'ouvrier, de son havre-sac de soldat, le livre qui raconte simplement, naïvement les annales du passé. Peu à peu en le feuillettant, les fatigues du chemin s'évanouissent, on sent le front brûlant se rafraichir, on finit par s'appuyer de nouveau sur le bâton du voyage, et, retrempé par le sang des ancêtres, on reprend, alerte et dispos, la route de l'avenir, laissant derrière soi le souvenir de son honnêteté, de son dévouement, de son énergie, trois choses qui renfermées dans un chapitre sont toujours relues avec plaisir; car elles se sont montrées si rarement, que pendant des siècles et des siècles on a crû plus prudent de les reléguer, parmi les pages oubliées de l'histoire.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

LE DEBOISEMENT

Ceci est mon douzième article au sujet du déboisement inconsidéré qui s'opère dans la province de Québec ; les lecteurs de la *Revue Canadienne*, n'ayant encore subi qu'un seul de ces articles, sont priés d'être indulgents à l'égard de celui-ci qui sera probablement le dernier. Une pensée toute nationale et nullement prétentieuse m'oblige à verser le reste de mes notes dans un chapitre où je parlerai, sans y mettre de l'ordre ni de l'art, des maux qu'occasionne la destruction de la forêt et de quelques moyens connus d'y porter remède. Mettons à part les théories et les traditions poëtiques, et parlons le langage positif, attachons-nous au sens pratique, *aux affaires*, comme l'on dit partout.

Le Parlement de la Province vient de préparer les voies à l'étude de la question du déboisement. Un comité présidé par le Commandant Fortin, député de Gaspé, s'est mis en devoir de présenter un rapport écrit sous forme de témoignages ; dans la prochaine session de Québec, ce rapport obtiendra la place qu'il mérite, c'est-à-dire l'une des premières aux yeux des hommes d'étude aimant leur pays. M. Chauveau rencontre sur ce point l'approbation des hommes qui combattent son gouvernement ; ce n'est pas faire de la propagande de parti que de remercier le premier ministre du rôle protecteur qu'il assume en cela ; la nouveauté du sujet vaut la peine qu'un homme considérable en fasse valoir l'importance. L'on doit s'en féliciter d'autant plus que M. Joly s'est exprimé de manière à montrer qu'il n'y a qu'une volonté parmi les chefs de la politique touchant la préservation des forêts provinciales. Sous ces auspices, il y a lieu d'espérer un résultat aussi prompt qu'efficace dans certains remèdes devenus d'application urgente.

La province de Québec renferme une population qui peut être évaluée à douze cent mille âmes ; sa superficie forestière est de cent millions d'acres ; son climat est excessivement rigoureux, ce qui nécessite et maintient à bas prix les bois de chauffage ; ses industries souffrent déjà, et souffrent beaucoup du manque de bois durs

anéantis par l'imprévoyance. L'Autriche possède une population de trente millions d'âmes ; son territoire boisé couvre une superficie de quarante-quatre millions d'âcres ; cela suffit à chauffer ses habitants, et pour les bois d'ébénisterie ou de carosserie, elle se pourvoit abondamment, sauf deux ou trois essences qui ne se rencontrent que sous les tropiques. Ces données s'appliquent, à peu près, à l'Allemagne, le pays qui renferme les forêts les mieux aménagées du monde, et à la Suisse, dont l'exiguïté territoriale, la densité de la population et la rigueur du climat en quelques endroits, font une véritable merveille de sylviculture digne d'être étudiée. Ces pays, constatons-le bien, sentent la nécessité de conserver ces étendues de bois debout, c'est pour cela que des lois régissent l'administration de leurs forêts et que nous pourrions avec profit étudier leurs codes forestiers. Nous y verrons qu'après des siècles d'exploitation et avec des populations plusieurs fois double de la nôtre, ils ont encore à leur service une proportion immense de terrains boisés ; il nous restera à comparer les chiffres qui se rapportent à notre province et nous apprendrons avec terreur que l'imprévoyance a exercé ici des ravages incalculables. Si, dans une contrée comme le Canada, où l'on se vante sans réflexion de posséder des forêts inépuisables, et où la température froide règne presqu'à l'état de fléau annuel, nous nous apercevons quelle brèche l'ignorance a faite à l'économie publique, il est probable que l'alarme viendra des comparaisons qu'il est si facile d'établir entre notre pays et ceux des autres parties du globe. Ainsi nous pouvons nous le tenir pour dit : vu nos besoins impérieux et les imprudences du passé et du présent, nous avons l'un des pays forestiers les plus pauvres qu'il soit possible de nommer. Ce qui n'empêche nullement la hache et le feu d'aller leur train et de continuer à nous appauvrir de ce côté.

Personne n'apprendra que chaque année les incendies ravagent les forêts canadiennes pendant l'espace de plusieurs mois, tout le monde le sait. Il serait à désirer que tout le monde comprît la valeur des bois consumés par ces feux et que l'on eût généralement la prudence de surveiller les démarches des défricheurs, des forestiers et des voyageurs.

Malheureusement, le mépris pour la forêt, ou plutôt le génie de destruction, qui commande en maître chez notre peuple dès qu'il s'agit de découvrir un coin de terre pour y faire pousser des moissons, est cause que l'on ne s'occupe pas du tout des conséquences qui résultent d'un feu d'abattis allumé au milieu des broussailles contigues à la forêt.

Les personnes qui s'y connaissent affirment que l'on devrait pro-

hiber les feux de défrichement entre le 15 de juin et le 20 septembre. Non seulement on le devrait, mais il ne pourrait en résulter aucun dommage pour les défricheurs; il reste assez de temps, le printemps et l'automne pour brûler et débrouissailler; d'ailleurs, en résulterait-il quelque embarras, l'intérêt général exige l'adoption d'une mesure de cette espèce.

Les chasseurs ou autres personnes qui fréquentent les bois pendant les sécheresses de l'été sont encore plus coupables, car les feux allumés au centre d'un boisé peuvent à la faveur du vent se communiquer n'importe de quel côté, aussi voit-on que ce genre d'imprudence a des suites presqu'invariablement funestes. Je ne parle pas des ignorants assez méchants pour allumer par plaisir un bouleau ou un arbre sec dont les flammes s'étendent où l'air les pousse. Il serait sage d'effrayer par des peines sévères toute personne qui laisse derrière elle un feu de campement ou autre allumé de ses mains. La loi pourrait prescrire la manière suggérée par l'expérience pour dresser ces foyers indispensables aux voyageurs, et elle pourrait prescrire aussi l'obligation de les étouffer avant le départ.

Quand les hommes qui ont à cœur l'intérêt du pays réfléchiront aux dommages causés par les incendies que l'on pourrait prévenir la plupart du temps, ils se mettront assurément en devoir d'opposer une barrière aux abus de cette nature. D'un bout à l'autre de la Confédération, les forêts sont traversées par des clairières dont quelques-unes mesurent de vingt à trente lieues d'étendue : c'est le passage du feu. Calculons la valeur énorme de bois de tous genres qui ont été ainsi detruits par l'imprudence ; songeons que dans plusieurs cas, le sol lui-même est tellement brûlé qu'il est devenu impropre à l'agriculture et que plus de cinquante années s'écouleront avant qu'il y ait de nouveau sur ces lieux non pas une forêt mais des bouquets de jeunes arbres plus ou moins utiles. Il est incontestable que notre bois de pin,qui devient d'une rareté surprenante, a été plus abondamment abattu et détruit par le feu que par la hache des fabricants de billots. La somme des pertes subies de cette façon chaque année par la province serait fabuleuse si on la connaissait au juste ; elle doit s'élever au moins à deux cents mille piastres.

Nous éprouvons le besoin de compléter l'instruction de la jeunesse par un petit cours de sylviculture. Quelques leçons sont assurément indispensables pour permettre à l'esprit de saisir la portée de cette grande question du déboisement. Si nous n'ignorions pas complètement les conséquences des choses qui se passent sous nos yeux, nous pourrions agir d'une manière plus sensée, et

le peuple finirait par suivre le bon exemple. M. l'abbé Brunet propose que l'on établisse dans les jardins des colléges une pépinière composée des meilleures essences de nos forêts et de celles qui peuvent s'acclimater en Canada. C'est là une louable entreprise, et nullement difficile à exécuter. Nous qui vendons maintenant nos érables comme nous avons vendu nos autres bois durs, ne songerons-nous pas à prévenir l'état de disette vers lequel nous allons à grands pas, et oublierons-nous toujours que les bons arbres bien cultivés sont des produits propres à autre chose qu'à faire des bûches pour l'âtre du rentier et du citadin en général ? Il est temps de s'ingénier à sauvegarder une source de richesse qui s'en va.

A force de vendre des bois de chauffage glanés sans réflexion, nos industries, (la carosserie par exemple) sont privées de matériaux canadiens; nous en faisons venir des Etats-Unis. C'est au moins chose singulière dans un pays où il semble que nous devrions avoir de ces essences à revendre.

Voilà quarante ans que le Massachusetts s'occupe de la même question, et maintenant l'esprit public est si bien façonné dans cet état qu'il y règne une volonté rigoureuse à l'égard de la conservation des bois et de l'utilité du reboisement. Nous en viendrons là nous aussi, et le plus tôt sera le mieux ; prenons les moyens d'y arriver.

Quand on a abattu plusieurs arbres et qu'on a trié dans la masse les pièces susceptibles d'être transportées à peu de frais et vendues au plus haut prix, l'on ne s'occupe plus du déchet, des vils fagots, qui restent sur place ; c'est-à-dire que l'on tire d'un amas de bois qui vaut vingt piastres le quart ou le tiers seulement de cette valeur. C'est déjà un grand tort. Ce système poursuivi, sans réserve, occasionne des ravages incalculables, aussi est-il évident que nous reculons obstinément la forêt sans nous mettre en peine de l'avenir. L'avenir, c'est la disette de combustible, c'est le manque de bois de construction, c'est l'obligation où nous serons de demander à la prévoyance des pays étrangers les produits forestiers que nous avons toujours eu en plus grande abondance que partout ailleurs.

Je ne veux pas me répéter, c'est pourquoi je m'abstiens de décrire les nombreuses perturbations qui prennent leurs sources dans l'anéantissement de la forêt; nous tuons la poule aux œufs d'or, comprenons bien l'apologue et sachons en profiter.

BENJAMIN SULTE.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

HISTOIRE DU MONTREAL.

1640-1672.

(SUITE.)

DE L'AUTOMNE 1667 JUSQU'A L'AUTOMNE 1668, AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

Il faut que nous commencions cette année par cette transmigration célèbre qui se fit de Lachine en ces quartiers, en donnant son nom, pendant cet hiver à une de nos côtes d'une façon si authentique qu'il lui est demeuré ; si elle nous avait donné aussi bien des oranges et autres fruits qu'elle nous a donné son nom, [quand nous aurions dû lui laisser nos neiges en la place,] ce présent serait plus considérable, mais toujours son nom en attendant est-il quelque chose de grand et fort consolant pour ceux qui viendront au Mont Royal, lorsqu'on leur apprendra qu'il n'est qu'à trois lieues de la Chine et qu'ils y pourront demeurer sans sortir de cette isle qui a l'avantage de la renfermer ; mais passons outre et disons que MM. de St. Sulpice sachant que l'océan leur était parfaitement ouvert pour le Canada cette année ; aussitôt il y vint quatre ecclésiastiques de cette maison, savoir : M. l'abbé de *Quélus*, M. d'*Urfé*, M. Dalleck et M. Gallinée, lesquels y arrivèrent tous quatre cet automne à la grande satisfaction d'un chacun. M. de Fénélon et M. Trouvé, prêtres demeurant en ce lieu, sachant que M. de Quélus était arrivé pour supérieur de cette maison, ils s'offrirent aussitôt

à lui pour commencer une mission de la part du séminaire de St. Sulpice dans le pays des Iroquois qui sont au nord du lac Ontario lesquels les étaient venus demander ; une telle proposition parut si belle d'abord à M. l'abbé de Quélus qu'il témoigna l'avoir très-agréable pourvu que Mgr. l'Évêque en accorda la permission, ce qui étant octroyé par ce digne prélat, ces deux missionnaires partirent d'abord pour entreprendre cet ouvrage qui a toujours subsisté depuis et à qui Dieu j'espère donnera la persévérance ; mais disons un mot des troupes qui partirent cette année ici pour s'en aller en France, car après avoir été ici trois ans contre les Iroquois, ils s'en retournèrent une partie chargés de leurs dépouilles que depuis ils ont changé en bons louis d'or et d'argent, lesquels n'ont pas la puanteur de pelletries, transmutation que M. de Maison-neufve n'avait pu apprendre, il est vrai que ce secret n'est pas avantageux pour la colonie qui demandait que la substance du pays fut employée à avancer les travaux du pays, mais ils se sont moins mis en peine de son établissement que notre ancien gouverneur ; Dieu veuille que la leçonqu'ils ont laissé à la postérité se puisse bien oublier, car autrement, on verrait ici la dernière misère, n'étant pas possible que des gens vivent ici sans avoir de quoi acheter aucuns ferrements ni outils, sans avoir de quoi acheter ni linge ni étoffe, ni autre chose nécessaire à son entretien, le tout dans un lieu où le blé ne vaut pas un sol de débit, sitôt qu'il y en a un peu, où il n'y a aucun minéraux ni manufactures qui donnent rien aux habitants pour avoir leurs besoins. Tout cela bien considéré, on peut bien assurer le monde qu'on a plus à faire de bourses pleines qu'à remplir, si on veut donner les moyens aux colons de ces nouvelles terres de travailler à un établissement parfait au moyen des manufactures qui s'y peuvent élever peu à peu, que si les habitans n'ont rien dans ces commencements, comme produire de rien est un ouvrage de créateur et non de la créature, il ne faut pas attendre d'eux, mais plutôt il faut s'attendre de les voir périr dans leur nudité et besoin, à la grande compassion des spectateurs de leurs misères qui n'ont moyen d'y subvenir ; au reste cette cupidité d'avoir est cause que tout le pays est sans armes, d'autant que le monde n'ayant plus de pelletrie, il a été obligé de les vendre pour avoir de quoi se couvrir, si bien que tout y est exposé aujourd'hui à être la proie des Iroquois quand ils voudront recommencer à faire la guerre, le peuple n'ayant que les pieds et les mains pour toutes armes à se défendre ! Donc la cupidité réduit toutes les dépenses du roi dans un extrême péril d'être perdues avec un assez bon nombre de sujets qu'il a déjà dans ces quartiers qu'on pourrait rendre fleurissants, si on faisait valoir ce qui en pourrait sortir

aussi bien et avec autant de politique que font nos voisins qui en usent avec tant de prudence tant au dehors qu'au dedans de leur pays, qu'ils ont la plus grande partie des pelleteries du Canada et que tout le monde est chez soi à son aise, au lieu qu'ici, il est communément misérable; si les pelleteries ne valaient chez nous qu'un tiers moins que chez les étrangers nos voisins, tous les sauvages viendraient ici et rien n'irait chez les étrangers, car outre que les sauvages nous aiment mieux qu'eux, c'est que la chasse se fait chez nous et qu'ils ont la peine de la porter chez les étrangers avec beaucoup de peine.

DE L'AUTOMNE 1668 JUSQU'A L'AUTOMNE 1669 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADAS.

L'arrivée des ecclésiastiques de l'an dernier ayant grossi le clergé en ce lieu, M. l'abbé de Quélus trouva bon que deux prêtres allassent hiverner dans les bois avec les sauvages, afin de les instruire de notre religion et de s'instruire en même temps de leur langue; ce qui réussit fort bien à l'un d'entre eux nommé M. Barthelemy, lequel a bien appris le langage des Algonquins et leur a rendu beaucoup de services pour le salut de plusieurs; quant à l'autre prêtre, il y interrompit les premières instructions qu'il y reçut par une grande entreprise qui fut faite suivant laquelle on espérait au moyen d'un sauvage, lequel s'offrit pour guide, d'aller à 7 ou 800 lieues d'ici afin d'y annoncer l'évangile dans un pays qu'on sait être très peuplé; les préparatifs de ce voyage encore qu'il ne se fit que dans l'été empêchèrent beaucoup les progrès qu'il eut pu faire dans le bois avec les sauvages à cause que cela lui fit rompre ses mesures, mais passons tous ces préparatifs et disons un mot de son départ, tant à cause des personnes avec lesquelles il fit le voyage qu'à cause d'une affaire qui arriva pendant ce temps. M. de Gallinée encore qu'il ne fut que diacre, sachant les desseins qu'on avait, parla à M. l'abbé de Quélus afin qu'il jugea s'il ne serait pas à propos qu'il fut de la partie avec ce prêtre que nous avons parlé. M. l'Abbé ayant trouvé la chose fort à propos à cause des avantageuses et plusieurs belles connaissances qu'il a, il fut de la partie et fit avec MM. de cette communauté trois canots. Un nommé M. de La Salle ayant autrefois beaucoup ouï parler des pays où on allait par les Iroquois qui lui avaient fait venir la pensée de faire ce voyage, sachant qu'on l'allait entreprendre tout de bon, fit une dépense très considérable pour cette découverte où il alla avec quatre canots qui étant joints avec les 3 des deux ecclé-

siastiques faisaient le nombre de 7 canots, lesquels contenaient 22 Français; tout ce monde s'étant disposé à un départ, il arriva une fâcheuse affaire qui retarda le tout de 15 jours, c'était un assassinat facheux d'un considérable Iroquois commis par trois soldats des troupes du Montréal, ce qui menaçait d'un grand renouvellement de guerre si on y donnait ordre au plus tôt, à quoi on ne tarda pas à le faire, mais en attendant, ces messieurs ne pouvaient pas partir parceque ils devaient passer chez les Iroquois où il n'eut pas fait bon pour eux alors, et que d'abord les trois criminels étant saisis, ils prièrent le prêtre qui devait partir de ne les point abandonner jusqu'à leur mort qui fut le 6 de juin, où ayant fini leurs jours en expiant leur crime avec une résignation admirable entre les mains de Dieu on partit le même jour pour aller à la Chine qui termina la première journée, c'est tout ce que nous avons à dire de ce voyage jusqu'à un an, où nous en dirons la réussite.

DE L'AUTOMNE 1669 JUSQU'A L'AUTOMNE 1670 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADAS.

Il n'y a rien de considérable à mettre dans cette histoire pour le regard de cette année, sinon le voyage que M. de Gallinée et moi nous avons fait, vous le pouvez ici faire insérer si bon vous semble je l'ai écrit tout du long de mon style, mais comme il est beaucoup inférieur à M. de Gallinée, je n'ai pas jugé à propos de l'insérer, parceque la discription qu'en fait M. de Gallinée vous donnera plus de satisfaction. Nous concluerons cette année par M. Perrot, gouverneur du Montréal, qui y est arrivé après avoir bien essuyé des hazards et périls sur la mer avec M. Tallon l'Intendant, son oncle, tant cette année que la précédente année où il fut obligé de relacher au Portugal où ils firent naufrage. Comme c'est un gentilhomme fort bien fait et de naissance, son arrivée nous a tous donné sujet d'en beaucoup espérer.

DE L'AUTOMNE 1670 JUSQU'A L'AUTOMNE 1671 AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADAS.

M. de Courcelle ayant beaucoup inspiré de frayeur aux Iroquois comme ils est remarqué dans la relation des pères Jésuites, ils lui amenèrent ici afin de calmer quelque colère qu'il leur avait fait paraître avec raison la nouvelle des captifs qu'ils avaient pris du côté des Putuotamistes, dont messieurs les ecclésiastiques de ce lieu

profitèrent parcequ'ils en obtinrent deux filles sous le bon plaisir de monsieur le directeur du Montréal en attendant la venue de M. de Courcelle au Montréal qui fut le printemps suivant, c'est-à-dire environ trois mois après, d'autant que nous étions assez avant dans l'hiver lorsque ces esclaves furent rendus et qu'ils promirent ces deux filles; M. de Courcelle a ratifié agréablement ce don et ces deux filles sont chez les sœurs de la Congrégation où elles ont appris le langage français et ont été élevées à l'Européenne, en sorte que la grande qui a été baptisée est en état de se marier avec un Français, mais ce qui serait à souhaiter ce seroit qu'on eut un peu moyen de la doter, afin qu'étant à son aise, cela donne exemple aux autres et les animât du désir d'être élevée à la Française; la plus petite des deux filles dont nous parlons étant enlevée quel que temps après avoir été à la Congrégation par sa mère laquelle l'avait donné conjointement avec les Iroquois, une fille de la Congrégation courant après pour la faire revenir, cet enfant quitta sa mère qui la tenait à bras pour se jetter dans les mains des filles de la Congrégation. Feue Mad. la princesse de Conti a bonne part avec quelques autres personnes de qualité à l'instruction de ces deux filles pour certaine somme de 12 ou 13 cents livres que leur charité avait donné l'automne dernier et qu'on eut soin d'employer selon leur pieuse intention. Au reste si l'eau de vie était bannie de par tous les sauvages, nous aurions des milliers d'exemples de convertis à vous rapporter. Je ne doute pas que la plupart qui hantent les Français n'embrassassent tous la religion, mais cette liqueur leur est un appas si diabolique qu'il attrape tous les sauvages qui sont proches des Français à l'exception de quelques uns d'entre lesquels sont des Hurons que Dieu conserve quasi miraculeusement. Si un jour on voyait le désordre de la traite des boissons passé, on aurait ici de la satisfaction, mais comme on voit tout périr, par ce malheureux commerce cela donne beaucoup d'affliction à ceux qui sont le plus dans l'intérêt de Dieu, il n'y a quasi rien à faire qu'avec les enfants, les vieilles et les vieillards, les autres regardant l'eau de vie avec une telle avidité, soit qu'ils soient Algonquins, soit qu'ils soient Iroquois, qu'ils ne le peuvent quitter qu'après être ivres à n'en pouvoir plus, enfin, c'est une marchandise dont tout moralement parlant ils font le même usage que le furieux fait de son épée, jugez si selon Dieu on doit la leur distribuer sans discrétion aucune et si celui qui donne et celui qui reçoit ne seront pas égaux au poids de ce redoutable..... au jour de la mort qui sera bien étrange à tous ceux qui ici journellement contribuent sans se soucier, aussi librement qu'ils font au péché; pour moi quelques certains casuistes en disent ce qui leur plaira, je ne

crois pas que le plus hardi voulut mourrir immédiatement après avoir donné à un sauvage une portion suffisante pour l'enivrer, ce qui est l'enivrer infailliblement et le faire tomber en péché mortel, vû qu'il est écrit: Malheur à celui par qui le scandale arrive; à cela on me dira, si la traite de boisson ainsi faite n'est pas permise aux gens de bien, il faut qu'ils se résolvent à mourir de faim, de froid et de misère, laissant tout aller à des gens sans conscience qui traitent des liqueurs sans discrétion. Je réponds à cela qu'il est vrai et qu'il leur faut continuer de souffrir jusqu'au tombeau, sans que l'amour de commodité ou du nécessaire leur permette jamais de consentir au péché pour leur intérêt propre ou celui de leur famille, qu'ils doivent tout naturellement sacrifier à Dieu quelque compassion et peine naturelle qu'ils en aient; mais à ceci, je vas au delà de l'histoire, passons au printemps de cette année où M. de Courcelle étant monté au Montréal reçut les captifs que les Iroquois lui avaient amenés et y attendit les Othaouais, selon la prière qu'ils lui en avaient faite et comme il leur avait promis; mais comme il jugea qu'ils seraient encore quelque temps auparavant que de venir, il se résolut de profiter du séjour qu'il avait à faire hors de Québec et de monter tout d'un coup sans que personne en fut averti jusqu'au grand lac Nontario sur lequel sont placés les Iroquois, ce qu'il conçut avec beaucoup de prudence et exécuta avec beaucoup de résolution. Si les Iroquois eussent su sa venue comme c'est leur redoutable, ils lui eussent joué peut-être quelque mauvais parti sur les chemins afin d'exécuter leur mauvaise volonté contre le pays après l'avoir défait; c'est pourquoi il fit prudemment de ne point découvrir son dessein; mais il lui fallait autant de vigueur que celle avec laquelle il l'accomplit pour franchir aussi facilement et aussi promptement qu'il fit ces mauvais pas qu'il y a à faire pour aller jusqu'au lieu où il voulait aller; au reste cette résolution étant considérable pour le pays parce que les Iroquois commençaient à murmurer et nous menacer par entre eux de la guerre, se confiant sur la difficulté de leurs rapides qu'ils croyaient indomptables à nos bateaux pour s'en aller chez eux. Mais M. de Courcelle leur ayant fait voir par expérience en cette occasion comme ils se trompaient, cela les intimida beaucoup et rabatit même tellement leur audace qu'ils firent passer la frayeur que cette entreprise leur donna jusque chez les Européens qui leur sont voisins, lesquels suivant leur rapport appréhendaient l'arrivée de M. de Courcelle avec une multitude de gens de guerre que l'épouvante des Iroquois leur avait fabriqué. Plusieurs personnes de mérite accompagnaient M. le Gouverneur en cette belle entreprise, entre autres M. Perrot, gouverneur du Montréal, lequel

pensa périr par un accident de canot, ce qui est assez à craindre dans tant de différents périls, M. de Loubiat, dont chacun sait le mérite, fut aussi de la partie, M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, et autres officiers, comme aussi M. Lemoine, M. de la Vallière, M. de Marmentville et autres habitants qui y allaient seulement pour accompagner M. le Gouverneur et lui donner des marques de leur estime et bonne volonté ; Champagne, sergent de la compagnie de M. Perrot y gouverna un bateau plat où il commença pendant le voyage où il eut des peines très considérables et risqua sa vie quantité de fois, donnant des preuves à tout le monde de son courage tant dans les travaux que dans les périls. Un prêtre du séminaire de Saint Sulpice eut aussi l'honneur d'accompagner et d'assister M. le Gouverneur avec toute sa troupe dans ce voyage dont je ne dirai pas davantage à cause que les R.R. P.P. Jésuites l'ont écrit en leur relation. Si je l'ai touché après eux, ça a été par une pure obligation, à cause qu'il se trouve à propos dans l'histoire du Montréal que je décris. Passons à l'arrivée des vaisseaux laquelle amène une digne gouvernante au Montréal en la personne de Madame Perrot, à la louange de laquelle nous dirons beaucoup sans nous écarter de ce qui lui est dû, quand nous dirons qu'elle se fait voir en sa manière d'agir pour nièce de M. de Tallon, l'Intendant de ce pays et son oncle. Il n'est pas aisé de juger quelle fut la joie de M. Perrot son mari et celle d'un chacun en ce lieu, quand on y eut les premières nouvelles de son arrivée, ma plume est trop faible pour le pouvoir exprimer, j'aime mieux le laisser à penser à chacun et venir au plus facheux point que nous ayons de cette année qui fut la mort de M. Gallinier, très-digne prêtre dont la mémoire est dans une singulière vénération, surtout parmi ses confrères qui soupirent après la bonne odeur de ses vertus. Il est mort de la mort de son lit ; mais auparavant pour secourir le prochain et lui donner ses assistances spirituelles, il a exposé sa vie toutes les fois qu'il y eut ici des alarmes l'espace de 14 ou 15 années, sans se soucier de toutes les cruautés que les Iroquois auraient exercées sur lui, ne demandant pas mieux que de périr dans ses charitables emplois ; nous ajouterons à la perte de ce laborieux soldat de J. C. le départ de M. l'abbé de Quélus rappelé en France pour ses affaires domestiques et de deux autres ecclésiastiques de ce lieu, l'un appelé M. Dalbecq, qui est auprès de M. l'abbé de Quélus, l'autre nommé M. de Gallinée dont nous avons parlé ci-devant.

DE L'ANNÉE 1671 JUSQU'A L'AUTOMNE 1672, AU DÉPART DES VAISSEAUX DU CANADA.

La précipitation avec laquelle je suis obligé de conclure cette histoire ne me permet pas de dire tout ce qui s'est passé en cette année où d'ailleurs je m'étais résolu de passer sous silence plu sieurs choses que la prudence ne permet pas à la vérité d'énoncer; ce qui fait que je me contenterai seulement de quelques réflections pour finir agréablement cette relation en laquelle je joindrai un petit abrégé de celle de Quenté, à cause que ce sont les ecclésiastiques de ce lieu qui desservent cette mission. Première réflection sur l'avantage que les femmes ont en ce lieu par dessus les hommes, qui est encore que les froids soient fort sains pour l'un et pour l'autre sexe, qu'il l'est incomparablement davantage pour le féminin, lequel s'y trouve quasi immortel, c'est ce que tout le monde a remarqué depuis la naissance de cette habitation et que moi-même j'ai remarqué depuis six ans, car encore qu'il y ait ici bien 14 ou 15 cents âmes, il n'y est mort qu'une seule femme depuis les six années dernières, encore peut-être ce lieu eut-il gardé ses priviléges à l'égard de cette vieille caduque si le siége de La Rochelle où elle avait été renfermée n'eut imprimé quelques facheuses dispositions et qualités dans son corps *cacochime*, qui ont donné à la mort une entrée que les avantages de ce pays pour l'immortalité des femmes ne lui aurait point accordé. La seconde réflection sera la facilité que les personnes de ce sexe ont à se marier ici, ce qui est apparent et clair à tout le monde par ce qui s'y pratique chaque année, mais qui se fera admirablement voir par un exemple que je vais rapporter qui sera assez rare, c'est d'une femme laquelle ayant perdu cette année son mari a eu un banc publié, dispense des deux autres, son mariage fait et consommé avant que son premier mari fut enterré. Ces deux réflections à mon avis sont assez fortes pour faire déserter la pitié et une bonne partie des filles de tous les hôpitaux de Paris, si peu qu'elles aient envie de vivre longtemps ou de dévotion au 7e sacrement. La troisième réflection sera un célèbre prisonnier que nous avons eu cette année, lequel s'est sauvé dix ou douze fois, tant ici qu'à Québec et ailleurs, dans lesquels endroits, les serruriers ont perdu leur crédit à son égard, les charpentiers et maçons y sont entré en confusion, les menottes lui étaient des mitaines, les fers aux pieds des chaussons et le carcan une cravate; qu'on lui fasse des ouvrages de charpente propres a enfermer un prisonnier d'Etat, il en sort aussi

aisément qu'un moineau de sa cage lorsque la porte en est ouverte ; il trouvait si bien le faible d'une maison, qu'enfin il n'y a point de murailles à son épreuve, il tirait les pierres aussi facilement des murailles que si les maçons y avaient oublié le ciment et leur industrie, bref, il s'est laissé reprendre plusieurs fois comme s'il avait voulu insulter tous ceux qui voulaient se mêler de le garder, une fois devant trois hommes qui l'avaient pris, lié, garotté, les mains derrière le dos, il se délia sans qu'aucun des trois hommes s'en aperçut, encore que celui qui l'avait flié ut un sergent lequel avait été prisonnier en Barbarie qui se ventait savoir bien s'assurer d'un esclave en pareil cas et qui m'a assuré n'avoir rien oublié de sa science pour bien garotter celui-ci ; bref cet athlète de la liberté a enfin si bien combattu pour elle qu'il semble s'être délivré une bonne fois pour toujours ; aussi a-t-il fait un coup bien vigoureux en cette rencontre et on peut dire qu'il y a en quelque façon mérité sa liberté, car ayant été pris, il y a quelques mois et remis entre les mains de six ou sept hommes bien armés de chacun son fusil, ces hommes ayant placé toutes leurs armes en un endroit pour jouer au pallot, leur prisonnier trouva à propos d'interrompre leur partie pour commencer la sienne, il sauta sur les fusils, les prit tous sous son esselle, comme autant de plumes provenues de ces oisons bridés et avec un des fusils il coucha tous ces gens en joue, protestant qu'il tuerait le premier qui approcherait, ainsi reculant peu à peu en faisant face, il a pris congé de la compagnie et a emporté tous leurs fusils. Depuis ce temps, on ne l'a pu attraper et il est errant parmi les bois ; il pourra bien peut-être se faire chef de nos bandits et faire bien du désordre dans le pays quand il lui plaira de revenir du côté des Flamands, où on dit qu'il est allé avec un autre scélérat et une femme Française, si perdue qu'on dit qu'elle a donné ou vendu de ses enfants aux sauvages.

FIN.

ABREGE DE LA MISSION DE KENTÉ.

Tout ce que nous avons à dire de plus considérable de cette mission est renfermé dans une lettre qui nous a été adressée par M. Trouvé lequel a toujours été témoin oculaire de tout ce qui s'y est passé, ne l'ayant point abandonné depuis son commencement; voici le rapport fidèle de ce qu'il m'a écrit, puisque vous désirez que je vous dise quelque chose par écrit de ce qui s'est passé dans notre chère mission chez les Iroquois, je le ferai bien volontiers contre toute la répugnance que j'en ressens, n'ayant souhaité jusqu'à aujourd'hui rien de plus sinon que tout ce qui s'y est passé ne fut connu que de celui à la gloire duquel doivent tendre toutes nos actions, et voilà la raison pourquoi nos messieurs qui ont été employés à cette œuvre se sont toujours tenus dans un grand silence; d'où vient que M. l'abbé de Fénélon ayant été interrogé par Mgr. de Pestrée, notre évêque, de ce qu'on pourrait mettre en la relation touchant la mission de Kenté, il lui fit réponse que la plus grande grâce qu'il nous pouvait faire était de ne point faire parler de nous.

Ce fut l'année 1668 qu'on nous donna mission pour partir pour les Iroquois et le lieu principal de notre mission nous fut assigné à Kenté parceque cette même année, plusieurs personnes de ce village étaient venues au Montréal et nous avaient demandé positivement pour les aller instruire dans leur pays, leur ambassade se fit au mois de juin, mais comme nous attendions cette année là de France un supérieur, nos messieurs trouvèrent à propos qu'on les priât de revenir, ne jugeant pas qu'on dut entreprendre une affaire de cette importance sans attendre son avis; pour ne rien faire là-dedans que suivant ses ordres. Au mois de septembre, le chef de ce village ne manqua pas de se rendre au temps qu'on lui avait prescrit afin de tacher d'avoir et de conduire des missionnaires en son pays, alors M. de Quélus étant venu pour Supérieur de cette communauté on lui demanda et il donna très volontiers son agré-

ment pour cette mission, ensuite de quoi, on alla pour ce sujet trouver Mgr. l'Evêque, lequel nous appuya de sa mission, quand à M. le Gouverneur et monsieur l'Intendant de ce pays, on n'eut pas de peine à avoir leur consentement, vu qu'ils avaient d'abord jeté les yeux sur nous pour cette entreprise. Ces démarches absolument nécessaires étant faites, nous partîmes sans tarder parceque nous étions déjà bien avancés dans l'automne ; enfin nous embarquâmes à Lachine pour Kenté le 2 octobre, accompagné de deux sauvages du village où nous allions, après avoir déjà avancé notre route et surmonté les difficultés qui sont entre le lac St. Louis et celui de St. François, lesquels consistent en quelques portages et trainages de canot, nous aperçumes de la fumée dans une des ances du lac St. François, nos Iroquois crurent d'abord que c'étaient de leurs gens qui étaient sur ce lac, c'est pourquoi ils allèrent au feu, mais nous fûmes bien surpris, car nous trouvâmes deux pauvres sauvagesses toutes décharnées qui se retiraient aux habitations françaises pour se délivrer de l'esclavage où elles étaient depuis quelques années ; il y avait quarante jours qu'elles étaient parties du village Onnéiou où elles étaient esclaves et n'avaient vécu pendant tout ce temps-là que d'écureuils qu'un enfant agé de dix à douze ans tuait avec des flèches que lui avaient fait ces pauvres femmes abandonnées. Nous leur fîmes présent à notre arrivée de quelques biscuits qu'elles jettèrent incontinent dans un peu d'eau pour les amollir et pouvoir plus tôt apaiser leur faim, leur canot était si petit qu'à peine pouvait-on être dedans sans tourner ; nos deux sauvages délibérant ensemble ce qu'ils avaient à faire se résolurent de mener chez eux ces deux pauvres victimes avec cet enfant et comme elles craignaient qu'on ne les brûlat, car c'est là le châtiment ordinaire des esclaves fugitifs parmi les sauvages, elles commencèrent à s'attrister, alors je tachai de parler aux sauvages et de les obliger de laisser aller ces femmes qui dans peu seraient chez les Français, je leur disais que s'ils les emmenaient M. le Gouverneur venant à le savoir serait convaincu qu'il n'y avait encore rien d'assuré pour la paix puisqu'un des points des articles de paix étaient de rendre les prisonniers, toutes ces menaces ne purent rien sur leur esprit, ils nous disaient pour raison que la vie de ces femmes était considérable, que si les sauvages du village où elles s'étaient sauvées venaient à les rencontrer ils leur casseraient la tête. Ensuite nous marchâmes quatre journées par les plus difficiles rapides qu'il y a sur cette route ; après cela un de nos sauvages qui portait un petit baril d'eau-de-vie dans son pays en but et partant il s'enivra, puisqu'ils ne boivent pas autrement ni pour autre sujet, à moins qu'on ne les em-

pêche par force ; or comme ces gens sont terribles dans leur ivresse, nos prisonnières crurent que c'était fait d'elles parceque pour l'ordinaire nos sauvages s'enivrent pour faire leurs mauvais coups. Cet Iroquois ayant passé dans cet excès, il entra dans un état furieux et inaccessible et pour lors il se mit à poursuivre une de ces femmes, celle ci épouvantée s'enfuit dans le bois, aimant mieux périr par la faim que par la hache de son ennemi. Le lendemain, ce brutal surpris de sa proie échappée l'alla chercher dans le bois en vain, voyant enfin que le temps nous pressait de nous rendre à son village et que nous avions déjà eu de la neige, il se résolut de la laisser en ce lieu là avec son enfant et afin de la faire mourir de faim, ils voulurent rompre leur petit canot à cause que ce petit endroit était une isle au milieu du fleuve St. Laurent ; néanmoins à force de prières, ils leur laissèrent à nos instances ce seul moyen de salut : après notre départ et que la sauvagesse fut un peu rassurée, elle sortit de sa cache et trouvant alors son canot que nous lui avions fait laisser, elle s'embarqua dedans avec son petit garçon et vint heureusement au Montréal, l'ancien asyle des malheureux fugitifs ; quant à nous ayant emmené l'autre sauvagesse 5 ou 6 jours au dessus de cet isle sans jamais avoir pu obtenir sa liberté, à la fin ayant trouvé des Hurons qui s'en allaient en traite au Montréal, les sauvages réfléchirent sur ce que je leur avais dit que M. de Courcelle, qu'ils appréhendaient extraordinairement, trouverait mauvais leur... ..... lorsqu'il le saurait, cette réflection leur fit remettre l'autre femme entre les mains de ces Hurons pour la ramener au Montréal, ce qu'ils firent fidèlement comme nous l'apprîmes l'année d'après, où nous sûmes aussi ce qui était arrivé à cette autre pauvre femme et à son petit enfant ; à la fin à force de nager, le jour de la fête de St. Simon et de St. Jude, nous arrivames à Kenté où nous serions arrivés la veille si ce n'avait été la rencontre de quelques sauvages qui ravis d'apprendre que nous étions à Kenté pour y demeurer nous firent présent de la moitié d'un orignal ; au reste ce même soir, après avoir retrouvé les hommes qui nous avaient fait ce présent étant tous près des cabanes, nous aperçûmes au milieu d'une belle rivière où nous étions entrés ce jour-là pour accourcir notre chemin, un animal qu'ici l'on nomme Scononton et qu'en France on appelle chevreuil, ce qui nous donna le plaisir d'une chasse agréable surtout à cause de sa beauté et gentillesse qui surpasse de beaucoup ce que nous voyons en ceux de France ; son goût aussi est bien meilleur et surpasse toutes les venaisons de la Nouvelle France. Etant arrivé à Kenté, nous y fûmes régalés autant bien qu'il fut possible aux sauvages du lieu, il est vrai que le fes-

tin ne fut que de quelques citrouilles fricassées avec de la graisse et que nous trouvâmes bonnes ; aussi sont-elles excellentes en ce pays et ne peuvent entrer en comparaison avec celles de l'Europe, même on peut dire que c'est leur faire tort que de leur donner le nom de citrouilles ; il y en a d'une très-grande quantité de figures, et aucune n'a quasi rapport avec celles de France, même il y en a de si dures qu'il faut avoir des haches lorsqu'elles ne sont pas cuites et qu'on les veut ouvrir, toutes ont des noms différents. Un pauvre homme, n'ayant rien de quoi nous donner, fut tout le long du jour à la pêche afin de nous attraper quelque chose, et n'attrapant qu'un petit brocheton nous le présenta tout déconforté et confus de n'avoir que cela à nous donner : il n'y a rien qui soit plus capable de mortifier un Iroquois que quand il voit arriver quelque étranger dans son pays et qu'il n'a rien de quoi leur présenter, ils sont fort hospitaliers et vont très-souvent convier ceux qui arrivent à leur nation de venir loger chez eux. Il est vrai que depuis qu'ils hantent les Européens ils commencent à se comporter d'une autre façon. Mais voyant que les Anglais et Flamands leur vendent tout jusqu'à un homme, ils les aiment moins que les Français qui ordinairement leur font présent de pain et autres petites choses quand ils vont chez eux. On ne peut pas être reçu avec plus d'amitié que nous reçurent ces barbares, chacun fit ce qu'il put, jusqu'à une bonne vieille qui par grand régale, jetta un peu de sel dans une sagamité ou bouillie au bled-d'Inde qu'elle nous faisait. Après avoir un peu respiré l'air de ce pays, nous délibérâmes, M. de Fénélon et moi, ce que nous avions à faire sur le sujet de la religion, nous convinmes pour cela de nous adresser au chef du village appelé Rohiario, lequel nous avait obligé d'aller en son pays ensuite de quoi nous lui allâmes..... qu'il savait assez qu'il nous était venu chercher afin de les instruire, que nous n'étions venu que pour cela, qu'il commencerait à nous aider dans ce dessein, qu'il avertit dans son village un chacun d'envoyer ses enfants dans notre cabane afin d'être enseignés, ce qu'ayant réussi comme nous l'avions désiré, quelque temps après, nous priâmes le même sauvage de trouver bon et de faire agréer à sa nation que nous baptisassions leurs enfants ; à cela ce vieillard répondit : " On dit que le lavement d'eau (c'est ainsi qu'ils appelent le baptême) fait mourir les enfants ; si tu baptises et qu'ils meurent on dira que tu est un Andastogueronon, (qui sont leurs ennemis,) lequel est venu dans notre village pour nous détruire." Ne crains rien, répondis-je, ce sont des mal avisés qui ont dit que le baptême tuait les enfants, car nous autres Français nous sommes tous baptisés et sans cela, nous n'irions pas au ciel, et pourtant tu sais bien que

nous sommes en grand nombre! Alors il nous dit: "Fais comme tu voudras, tu es le maître." Nous assignâmes donc le jour que nous devions conférer ce grand sacrement où plusieurs adultes se trouvèrent et nous baptisâmes environ 50 petits enfants dont la fille du *Roharia*. qui est une qui fut la première et s'appela Marie, mettant ainsi nos premiers sous la protection de la Sainte Vierge; ce qui est à remarquer c'est que n'étant mort aucun de ces 50 premiers baptisés, ils n'ont plus eu de peine contre le saint Baptême, encore qu'il soit mort depuis plusieurs autres enfants après le saint Baptême. Le printemps en 1669 M. de Fénélon étant descendu au Montréal pour la consultation des difficultés qu'il eut dans le voyage, où il traîna lui-même son canot tant qu'en montant qu'en descendant au milieu des plus furieux rapides, il baptisa un enfant qui mourut tout après ce qui le réjouit beaucoup au milieu de ses peines qui sont si grandes qu'on ne serait pas cru si on osait les rapporter, puisque en quantité d'endroits et très souvent l'on monte des eaux plus impétueuses que la descente d'un moulin, y étant parfois jusque sous les esselles, marchant nu-pieds sur des pierres fort coupantes dont la plupart de ces eaux sont parées. M. de Fénélon, revenant du Montréal, emmena avec lui un autre missionnaire qui fut M. d'Urfé ensuite étant arrivé, il s'en alla hiverner dans le village de Gandatsetiagon, peuplé de Sinnontouans détachés, lesquels étaient venus à la côte du Nord dont nous avons le soin; ces gens nous ayant demandés pour les aller instruire furent ravis quand on leur accorda cette grâce sitôt après l'avoir demandée, quant à nous, ayant été obligés d'aller avec les sauvages dans lès bois pour nous tirer de la nécessité des vivres dans laquelle nous étions à cause que notre établissement était nouveau, je tombai par une providence singulière dans le chemin de quelques sauvages qui étaient passés il y a déjà un peu de temps, mais nous fûmes un soir surpris, nous voyant arrivé dans un lieu où il y avait de la fumée, c'étaient les mêmes sauvages sur la piste desquels nous marchions parmi les neiges; approchant de plus près, nous vîmes quelques branches d'arbre de.....desquelles sortait un peu de fumée; c'était une pauvre Iroquoise laquelle avait accouché de deux enfants lesquels étaient cachés sous ce méchant cabannage avec quelques autres; alors son mari en s'éveillant me dit: "Viens voir, robe noire, elle a accouché de trois enfants." Ces pauvres gens étaient réduits dans la dernière nécessité, car ils n'avaient aucunes vivres et ils ne subsistaient que par le moyen de quelques porcs-épics qu'ils tuaient et qu'ils mangeaient, tout n'était pas capable de rassassier deux quoiqu'ils fussent plus de neuf ou dix. Voyant cette pauvre femme, j'en fus d'autant plus

touché que je ne pouvais lui porter aucun secours, car nous étions pour le moins aussi dépourvus qu'eux, je lui demandai si ses enfants étaient en bonne santé, le mari répondit qu'un des deux mourrait bientôt, la femme les démaillota tous deux devant moi, et je vis qu'ils étaient à demi gelés et par dessus cela, il y en avait un qui avait la fièvre et était moribond. Je pris de là occasion de leur parler de notre religion en leur disant " que j'étais bien fâché que ces deux enfants allassent mourir sans être baptisés et qu'ils n'iraient jamais au ciel sans cela;" après quoi je leur expliquai ces choses plus en détail jusqu'à ce que le mari m'interrompant me dit: "Courage, baptise les tous deux, mon frère, cela est facheux de point aller au ciel." Ce consentement donné je les baptisai tous deux et peu après bon nombre de ces nouveaux chrétiens alla jouir de la gloire ce même hiver, qui fut en 1670; depuis cela, il arriva à M. Durfé une chose qui lui pensa être funeste et que je veux remarquer : après avoir dit la sainte Messe, il alla faire son action de grâce dans le bois, mais il s'y enfonça si avant qu'il s'y égara et ne pouvait revenir, il passa le jour et la nuit à chercher son chemin sans le pouvoir trouver et après enfin il fut obligé de se reposer ce qu'il fit dans une attrape à loup qu'un sauvage avait fait, il y avait déjà quelque temps; le lendemain au milieu de la sollicitude où le mettait son égarement, il eut recours à feu M. Ollier auquel s'étant recommandé, il poursuivit de marcher et alors il alla droit au village, pour cela, il croyait devoir beaucoup à sa protection; pendant son absence, les sauvages avaient couru de toutes parts pour le chercher, étant de retour, ils firent un festin pour remercier l'Esprit de ce qu'il n'était pas mort dans le bois, il dit que pendant sa marche, il s'était substanté de ces méchants champignons qui viennent autour du pied des arbres et il assura qu'il les trouva fort bons, tant il est vrai que l'appétit donne bon goût aux choses qui sont les plus mauvaises. En 1671, le même missionnaire pensa périr dans une autre disgrâce qui fut que venant au Montréal son canot tourna sous voile d'un gros vent-arrière, au milieu du fleuve, mais quasi par bonheur encore qu'il ne sut point nager, Dieu le préserva d'autant qu'il le tint si bien au canot qu'on eut loisir de le secourir encore qu'on fut loin de lui. Cette dernière année, M. d'Urfé ayant fait séjour à un village de notre mission nommé *Ganeraské*, il prit la résolution d'aller visiter quelques sauvages établis à cinq lieues de là, pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour la religion. Le lendemain de son arrivée, une pauvre Iroquoise se trouva en mal d'enfant, or comme ces pauvres sauvagesses sont extrêmement honteuses quand elles sont dans cet état lorsqu'il y a des étrangers, cette

pauvre femme se résolut sans en rien dire d'aller dehors sur les neiges pour enfanter, quoique dans la plus grande rigueur de l'hiver. En effet peu de temps après, on entendit crier l'enfant, les femmes de cette cabane toutes surprises y accoururent pour prendre cet enfant et secourir la mère. M. d'Urfé, voyant que cette honte avait produit un si fâcheux effet, partit au plus vite pour retourner à Ganeraské, et laisser la cabane libre, mais le troisième jour, il résolut de venir à cette même cabane avec quelques Français parceque sa chapelle y était restée, y étant de retour, il trouva cette accouchée bien mal, les sauvagesses, lui dirent que depuis son départ, elle avait eu encore un autre enfant et qu'elle perdait tout son sang ; trois quarts d'heure après, la malade criait à haute voix à quelqu'une de ses compagnes " donne moi de l'eau" et elle mourut au même instant, aussitôt après, celles qui l'assistaient la poussérent dans un coin de la cabane comme une buche et jettèrent auprès d'elle ses deux enfants, tous vivants qu'ils étaient, pour être dès le lendemain enterrés avec leur mère ; d'Urfé qui était assez proche pour entendre, mais non pas en commodité de voir ce qui se passait, demanda ce que c'était et pourquoi on remuait tout, les sauvages lui dirent : " C'est que cette femme est morte ;" alors M. d'Urfé ayant vu de ses yeux la perte de la mère, il voulut garantir les deux enfants par le baptême, ce qu'il fit incontinent et fort à propos, car il y en eut un qui mourut la même nuit, l'autre se portant très-bien, le lendemain un sauvage le prit pour l'enterrer tout vivant avec sa mère, à quoi M. d'Urfé lui dit : " Est-ce là votre manière d'agir, à quoi pensez-vous ?" Un d'eux lui répartit : " Que veux-tu que nous en fassions, qui le nourrira ?" " Ne trouverait-on pas une sauvagesse qui l'allaitera," lui répliqua M. d'Urfé. " Non," lui répartit le sauvage. M. d'Urfé, voyant ces choses, demanda la vie de l'enfant auquel il fit prendre quelques jus de raisin et quelque sirop de sucre, de quoi il laissa une petite provision afin d'assister cet orphelin pendant qu'il irait à Kenté, éloigné de 12 grandes lieues, chercher une nourrice, mais il le fit en vain, car les sauvagesses par une superstition étrange ne voudraient pas pour quoique ce soit au monde allaiter un enfant d'une décédée. Ce missionnaire revenant voir son orphelin, il le trouva mort au monde et vivant à l'éternité, après avoir reçu de ces jus et sirop plusieurs jours. Voilà la misère dans laquelle sont réduits ces pauvres sauvages, ce qui ne s'étend pas seulement sur les femmes qui sont enceintes dont il en meurt une grande quantité faute d'avoir de quoi se soulager dans leurs couches, mais aussi sur tous les malades car ils n'ont aucuns rafraîchissements et un pauvre malade dans ces nations est ravi de la visite d'un missionnaire,

espérant qu'après l'instruction qu'il lui va faire, il lui fera présent d'une prune, de 2 ou 3 grains de raisin, ou d'un petit morceau de sucre gros comme une noix.

Nous avons eu de temps en temps des adultes que Dieu a tellement touchés dans leurs maladies, qu'après avoir reçu le Baptême, ils sont morts entre nos mains avec d'admirables sentiments de douleurs pour leurs péchés passés. Où il est à remarquer que les sauvages n'ayant pas reçu comme nous cette grande grâce de l'éducation chrétienne, ils ne sont pas en récompense punis comme nous à la mort de ce grand endurcissement qui se trouve ordinairement en nous pour lors, quand nous avons mal vécu ; au contraire, d'abord que les gens sont abattus du mal et par ce moyen plus en état de réfléchir sur le peu qu'est cette vie et sur la grandeur de celui qui est aussi le maitre de nos jours, si la providence dans ce temps le met entre les mains d'un missionnaire, communément il meurt dans les apparences d'un grand regret de tout le passé. Il faut que je rapporte un exemple qui est arrivé cette année sur ce sujet, aussi bien y a-t-il quelque chose d'extraordinaire qui mérite bien d'être mis au jour. Un sauvage un peu éloigné de nous et qui ne souciait guère d'en approcher parcequ'il ne faisait pas grand estime de la religion, fut saisi cet hiver d'une maladie languissante et à la fin l'a conduit au tombeau ; longtemps avant son décès, il rêva dans son son sommeil qu'il voyait une belle grande maison à Kenté toute remplie de missionnaires et qu'un jeune d'entre eux le baptisait ce qui l'empêchait d'aller brûler en un feu et le mettait en état d'aller au ciel ; aussitôt qu'il fut réveillé, il envoya à Kenté chercher un prêtre par sa femme pour le baptiser. M. d'Urfé ayant vu cette femme alla voir ce que c'était, le malade lui ayant dit la chose comme je viens de rapporter, il se mit à l'instruire fortement, ce que le malade écoutait avec une grande attention ; après cela, M. d'Urfé me vint trouver et j'y allais à mon tour, près de trois mois durant, nous lui fîmes successivement tous deux nos visites, toujours ce malade nous écoutait avec des oreilles si avides que nous étions extrêmement touchés en l'instruisant, ce n'étaient que des regrets du péché, des déplaisirs d'avoir offensé Dieu et des soupirs pour son service, incessamment il nous demandait le baptême afin d'être en état d'aller voir son Créateur, mais toujours nous différions de lui conférer ce sacrement, soit à cause des avantages que le malade tirait de ses fervents désirs pour la préparation à recevoir ce sacrement ; enfin après beaucoup d'importunités sur le même sujet, nous lui avons accordé ses souhaits lorsque nous avons vu qu'il était temps de le faire, et depuis avoir été lavé de cette eau salutaire, ayant édifié un chacun de ceux qui le voyaient

pratiquer tant de beaux actes de vertu, il est mort pour vivre plus heureux, allant au lieu des soupirs des derniers temps de sa vie, de pareilles bonnes œuvres font la seule consolation des missionnaires parmi toutes les peines qui se rencontrent dans l'instruction de ces pauvres abandonnés, je les appelle ainsi même à l'égard de leurs âmes, car bien souvent ils n'ont pas pour le spirituel tout le secours qui leur serait nécessaire : *operaravy pauci missi vero multa*(?)Nous avons trois villages dans cette étendue de notre mission sans compter les cabanes écartées. Il n'y a pas un de ces villages où il n'y eut pour employer un bon missionnaire. Nos principales occupations sont auprès des malades ou auprès des enfants qui écoutent volontiers les instructions qu'on leur fait et même prient bien Dieu en leur langue et se croient bien récompensés si après leur instruction le missionnaire leur fait présent d'un pruneau ou d'un grain de raisin, ou quelqu'autre semblable rafraichissement, ce qui nous sert comme les Agnus et les images servent en France à ceux qui y font le catéchisme. Les pères et les mères n'ont aucune opposition à ce qu'on instruise leurs enfants ; au contraire, ils en sont vains, et en prient même souvent les missionnaires. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la vérité, que les sauvages tous barbares qu'ils soient et sans les lumières de l'évangile ne commettent point tant de péchés que la plupart des Chrétiens.

Voilà un petit crayon de tout ce qui s'est passé dans notre mission autant que la mémoire me l'a pu fournir, car jamais je ne me suis appliqué à en faire aucune remarque, sachant bien que Dieu est une grande lumière et que quand il veut qu'on connaisse les choses qui regardent sa gloire, il ferait plutôt parler les arbres et les pierres. Je ne suis pas fort attaché à décrire les petites peines qu'ont pu ressentir les missionnaires de Kenté, ni les privations dans lesquelles ils se sont trouvés très fréquemment depuis le temps que cette œuvre est entreprise. Ce que je puis ajouter à la lettre de M. Trouvé est que les missionnaires de Kenté souffriront beaucoup moins à l'avenir que par le passé, d'autant que Messieurs du Séminaire de St. Sulpice ont fourni le lieu de bestiaux, cochons et volailles et que messieurs les missionnaires ont transférés avec beaucoup de peine ; que si le roi fait faire un jour quelque entreprise sur le lac Nontario comme le lieu semble l'exiger pour tenir les Iroquois dans la dernière soumission et avoir toutes leurs pelleteries qu'ils viennent faire sur nos terres et qu'ils portent après aux étrangers, ceux qui seront commandés pour cette exécution et établissement pourront recevoir de grands secours spirituels et temporels tout à la fois de Kenté, par les moyens des travaux et dépenses que font Messieurs du Séminaire de St. Sulpice en ce

lieu ; je ne nomme pas en cette histoire ceux de ce séminaire qui font les dépenses du Montréal et de Kenté, quoique grandes et considérables, parceque je ne l'ose pas faire ; que si ceux qui liront ceci le trouvent à redire qu'ils trouvent bon que je me soumette à leur condamnation et que je n'encours point la disgrâce de ces Messieurs qui auraient bientôt retiré leur nom si je le voulais mettre sur le papier.

Ayant conclu cette relation on m'a fait voir la lettre qui suit, elle est écrite par M. *de Courcelle* et est adressée à M. *le curé du Montréal* ; j'ai estimé à propos d'en mettre la copie ci-après afin d'en sceller cette histoire, parceque j'ai cru ne pouvoir donner plus de poids et d'autorité aux vérités qui y sont renfermées qu'en usant d'une aussi digne main que la sienne pour faire connaître quels sont ceux dont j'ai entrepris de parler.

De Québec ce 25 Septembre 1672.

" Monsieur le comte de *Frontenac* étant arrivé, que le roi a " pourvu de ce gouvernement pour me venir relever, ayant eu mon " congé de la cour pour m'en retourner, je me prépare à partir et " devant m'embarquer je suis bien aise de vous écrire celle-ci tant " pour l'inclination que j'ai pour vous que pour tous vos messieurs, " à cause de la fidélité au service du roi que j'ai toujours reconnu " en vous pour vous en témoigner ma reconnaissance.

" Je vous prie aussi de faire connaître à tous nos habitants que " je leur rends la justice qui leur est due, reconnaissant qu'ils " ont toujours été prêts et des premiers, quand il s'est agi du ser- " vice de Sa Majesté, et qu'ils aient à continuer comme ils ont " commencé, je témoignerai à Messieurs les ministres quand l'oc- " casion s'en présentera que Sa Majesté a dans notre quartier de " véritables et fidèles sujets.

" Et comme je ne doute pas que des gens qui obéissent bien à " leur prince ainsi qu'ils le doivent, ne soient des chrétiens dont " les prières sont bien agréables à Dieu, conviez-les, s'il vous plaît, " à le prier pour mon heureux retour en France, je demande cette " même grâce à tous vos messieurs que je crois qu'ils ne me refu- " seront pas, et à vous particulièrement, de qui j'espère toute " assistance par vos bons suffrages, sur lesquels, je vous assure, je " fonde mes meilleures espérances, en vous disant adieu, je vous " prie de croire que je serai toujours de cœur et d'affection, etc.

Monsieur,

Monsieur Perot, Curé du Montréal.

Par M. de Courcelles.

FIN.

LES FIANCÉS D'OUTRE-TOMBE.

(SUITE.)

CHAPITRE VI

C'était dans les premiers jours de septembre, la chaleur avait perdu de son intensité, une brise rafraîchissante caressait de son souffle l'atmosphère embaumée.

Il était nuit, le hibou avait fait entendre son cri aigu, et la lune radieuse enveloppait de ses pâles rayons la bourgade endormie, quand un second cri plus sinistre que celui de l'oiseau retentit tout à coup dans les bois silencieux, mettant en émoi toute la population, livrée au sommeil.

La voix de plus en plus distincte à mesure qu'elle se rapprochait, continuait à prononcer sur un ton lugubre le Kohé ! Kohé ! qui se répétant à plusieurs reprises, annonçait la mort d'un grand nombre de guerriers.

Eveillé le premier par ce bruit étrange, le père Jogues, initié à ces usages, comprit aussitôt ce dont il s'agissait.

C'était la défaite d'un parti Iroquois que l'on annonçait par ce cri répété autant de fois qu'il y avait de morts dans le parti, et la cinquantième fois, la voix s'arrêta expirante sur le seuil de la cabane d'Ononkouaia ; l'envoyé avait terminé sa mission.

Il raconta alors à tout le village assemblé, qu'étant arrivé avec trois cents des siens à l'embouchure de la rivière Richelieu, ils y attaquèrent les visages pâles, retranchés en petit nombre dans un fort qu'ils étaient occupés à construire en ce lieu ; leur chef, dont

il tenait à la main le bandeau écarlate, avait été blessé un des premiers par Ononthio. Après une lutte sérieuse, découragés par la perte de leur chef et de plusieurs de leurs compagnons, ils se retirèrent dans les bois, où ils s'étaient préparés un abri. Le coursier acheva son récit en désignant les noms de cinquante guerriers tombés dans l'attaque.

Les hommes consternés de douleur et de rage écoutaient avec un calme effrayant la liste funèbre qui leur apprenait la mort d'un parent ou d'un ami ; les femmes éclataient en sanglots.

Le grand chef d'Oneugiouré, bourgade voisine de Gandawagué, tué un des premiers par M. de Montmagny, était le frère de l'Etoile-du-Soir ; Téhariogen avait perdu deux de ses gendres, Ononkouaia pleurait un frère plus jeune que lui, la désolation était extrême dans cet assemblage d'hommes et de femmes excités par des passions et des intérêts divers. Tous les regards se tournèrent avec une douloureuse fureur vers les Français, comme pour leur demander un compte terrible de la victoire que leurs compatriotes venaient de remporter. Les plus furieux se ruèrent sur eux avec fureur, les étreignant violemment pour les déchirer à belles dents et les broyer ainsi que de fragiles roseaux.

Ononkouaia prévoyant cette lutte désespérée détourna adroitement les assaillants en leur criant :—Frères, ils ne faut pas, dans notre juste douleur, oublier les vivants pour les morts, courons au devant de ceux qui reviennent, fatigués d'une longue marche ; la robe noire m'appartient, je ne veux pas que l'on viole les lois de l'hospitalité dans la cabane du grand-chef.

Etonnés des paroles de Ononkouaia qui, ayant un mort de sa famille à venger, se montrait si modéré, les féroces enfants d'Agnier, dociles à sa voix, abandonnèrent leur proie pour suivre le flot qui se dirigeait à l'entrée de la bourgade, où déjà les vaincus apparaissaient, la figure barbouillée de noir, et les cheveux flottants.

La procession sinistre défila lentement, s'arrêtant dans les cabanes où l'on avait quelque mort à déposer, pour consoler les parents et leur donner les moindres détails de l'expédition.

Presque tous ces guerriers habitaient Oneugiouré ; on les logea dans les huttes les plus commodes, et on ne les laissa partir que le lendemain, après avoir assisté au conseil des anciens du village.

Les prisonniers durent trembler en reconnaissant leurs anciens bourreaux ; sans doute, la nature se révolta quand ils revirent ceux qui leur avaient infligé les premières tortures.

Quelques jours après avoir été faits prisonniers, ils avaient rencontré cette bande d'Agniers dans une île du lac Champlain, et les

nouveaux venus, suivant leur coutume barbare, avaient été invités à tourmenter les esclaves en se reposant des fatigues du voyage.

Ce fut avec ces horribles souvenirs qu'ils s'éveillèrent de l'évanouissement causé par l'attaque soudaine de leurs féroces agresseurs. Le père Jogues, revenant à la vie, regarda avec étonnement dans la cabane devenue tout à coup silencieuse, ne sachant comment expliquer ce qui s'était passé. Il demanda avec anxiété à Fleur-des-Champs, agenouillée auprès de lui, ce qu'était devenu Réné ? —Il est parti avec l'Etoile-du-Soir qui l'a amené dès qu'il a pu se soutenir, dit-elle en sanglotant. Ah ! les méchants ! Si Fleur-des-Champs était arrivée plus tôt, ils l'auraient tuée avant de toucher un seul de ses cheveux !

Elle s'était absentée de la cabane ce soir-là, mais éveillée par ces bruits confus, elle était accourue tremblante sur le lieu de la scène, au moment où, sur l'invitation d'Ononkouaia, la masse se pressait à la rencontre des arrivants, et dans la hutte déserte, l'Etoile-du-Soir et son fils, s'agitaient pour procurer du secours aux intéressantes victimes.

A la pâle lueur du foyer, elle reconnut Réné, étendu sans mouvement, ses cheveux blonds, souillés de sang, voilant sa figure remplie de taches livides. L'Etoile-du-Soir lui raconta alors brièvement ce qui était arrivé, et la jeune fille, folle de douleur, s'accusait des cruautés commises par les siens, et, s'approchant de Réné, en essayant de le ranimer, elle se disait dans son délire : — Oh, si j'eusse été là ! Oh, il va me haïr ! je suis l'enfant de la tribu, la fille de ses bourreaux !

Et se rappelant les conseils du père Jogues, elle se jeta à genoux, en s'écriant :—Malheur à moi, j'oubliais d'invoquer le Grand Esprit !

L'on eût dit que le ciel se hâtait d'exaucer cette prière ardente et naïve, car le jeune homme ouvrit de grands yeux en soulevant faiblement sa tête ensanglantée.

Téhariogen entra aussitôt, demandant à sa femme s'il était possible de transporter le blessé à sa demeure, pour veiller sur lui plus facilement, la cabane d'Ononkouaia était plus exposée que la sienne à recevoir des visites peu désirables, et d'ailleurs, le grand-chef avait assez du père Jogues à défendre contre la férocité de ses ennemis.

Rarement les lois de l'hospitalité étaient violées chez le Sauvage, et les prisonniers, dans leurs demeures respectives, pouvaient être protégés par leur maître dont l'empire était absolu à son foyer.

Comprenant la sagesse de ces réflexions, Fleur-des-Champs, malgré son désespoir, se hâta de faire exécuter la volonté de Téhariogen.

Réné, étourdi plutôt que blessé par l'attaque imprévue dont il avait été la victime, put se lever et marcher, soutenue par l'Etoile-du-Soir. Téhariogen fermait la marche, occupé à surveiller la multitude qui se portait sur tous les points de la bourgade.

Le lendemain, au lever du soleil, les hôtes de Gandawagué, faisant partie de la fatale expédition, se répandirent dans toutes les habitations. Ces visites eussent pu être funestes aux prisonniers, si l'attention des visiteurs n'eût été détournée par une circonstance inattendue.

Du haut de la colline où la bourgade était bâtie, l'on venait d'apercevoir une barque, conduite par un homme habillé à l'européenne, glissant légèrement sur les eaux de la rivière Mohar.

Arrivé à un endroit où il était facile d'aborder, le voyageur solitaire s'élança sur la rive en y fixant solidement son embarcation, d'où il retira une malle de petite dimension, et s'achemina bravement vers le bourg.

Les principaux allèrent à la rencontre du visiteur matinal ; l'on venait de reconnaître dans ce touriste isolé, le commandant du fort hollandais, le voisin et l'ami du canton d'Agnier.

Les Hollandais établis à Orange vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins Agniers, faisant la traite avec eux, jouissant de tous les avantages de paix avec cette nation puissante.

Arendlt Van Corlan fut reçu avec beaucoup d'amitié par ses redoutables amis. On le conduisit en foule à la cabane d'Ononkouaia, où il exposa le but de son voyage.

Ayant entendu parler de la captivité des deux Français, il était venu avec la louable intention de les délivrer, comptant beaucoup sur sa popularité et sur les présents dont il s'était muni pour assurer le succès de son entreprise.

Il obtint la liberté de conférer avec les prisonniers afin d'aviser aux moyens les plus efficaces pour effectuer leur délivrance. Connaissant les dispositions hostiles de leurs persécuteurs, Réné et le père Jogues conservaient peu d'espoir ; toutefois se livrant à l'effusion d'une vive reconnaissance, ils remercièrent affectueusement l'homme généreux qui s'était chargé d'une aussi délicate ambassade.

La journée se passa en pourparlers ; la question, longuement discutée par chaque individu, entraîna d'interminables débats.

Le conseil s'assembla le soir, comme on l'avait annoncé la veille, et pour la seconde fois, l'importante question de vie ou de mort fut soulevée.

Les jeunes gens étaient exclus de cette grave réunion et cependant la séance fut très-orageuse ; il fallût toute l'éloquence d'Ononkouaia, chaudement appuyé de Téhariogen, pour obtenir un délai

momentané. Ce qui fit en grande partie prévaloir leur requête, c'est qu'ils la motivèrent sur le droit de possession qu'ils avaient sur les étrangers.

— " Ils sont à nous, disaient-ils; c'est un grave attentat contre la liberté des particuliers que de leur arracher par la force le parent qu'ils ont adopté. Laissez à vos chefs la liberté de disposer de leurs esclaves, quand Ononkouaia voudra donner une fête à ses amis, il enverra un courrier dans tous les villages de la nation pour les inviter à manger de la chair blanche; alors vous pourrez vous réjouir sans blesser l'autorité des chefs.

Le commandant hollandais avait inutilement déployé ses présents, pour les engager à conclure le marché, nul ne voulut consentir à céder les prisonniers. Ononkouaia qui désirait sincèrement leur délivrance, n'osa pas cependant proposer à l'assemblée d'accepter l'échange, c'était déjà assez pour lui d'avoir cherché à obtenir un retard. L'espoir d'une vengeance certaine quoique différée, avait seule encouragé les plus hostiles à se rendre à ses conciliantes paroles; mais rien au monde ne les eût déterminés à abandonner définitivement une proie qu'ils flairaient depuis longtemps.

Voyant toutes ses tentatives inutiles Van Corlan appuya autant qu'il put les prétentions d'Ononkouaia, leur conseillant de ne point contrister le cœur du chef en agissant avec trop de précipitation.

—" Mes frères, dit-il, dormiront pendant toute une lune pour rafraichir leurs pensées par le sommeil, et les manitous viendront la nuit pour leur suggérer des idées qu'ils n'ont pas aujourd'hui, alors les présents vous reviendront à la mémoire: notre ami avait raison, penserez-vous en vous-même, ses dons valaient mieux que la mort des visages pâles.

Après avoir longuement discuté sur les chagrins probables qui résulteraient d'une trop grande précipitation, le commandant obtint sans difficulté ce qu'avait demandé Ononkouaia, se flattant qu'avec leur inconstance naturelle les sauvages, oubliant leur ressentiment, consentiraient à livrer les captifs pour obtenir les présents qui leur étaient destinés.

Fort de cet espoir, il les congédia en les invitant à visiter son fort où ils continueraient à traiter l'importante question; il accepta ensuite l'hospitalité d'Ononkouaia qui s'empressait de solliciter cette marque d'estime.

Fleurs-des-Champs avait été l'invisible témoin de ces intéressants débats, étudiant avec anxiété les moindres mouvements de l'assemblée. Elle tremblait en voyant les efforts du commandant hollandais pour racheter les prisonniers, ne pouvant se faire à

l'idée de perdre pour toujours ceux qui maintenant faisaient partie de sa famille.

La nature se révoltait à cette pensée, quoiqu'elle comprit l'immensité du service que leur rendait cet homme, s'il réussissait dans son entreprise. Le premier mouvement de la nature réprimé, l'élève du père Jogues se fût vite élevée à la hauteur d'un sacrifice dont le but eut été la liberté de celui qu'elle aimait, car cette âme ouverte à tous les sentiments délicats et profonds par une passion énergique savait se dévouer jusqu'à la souffrance.

Rassurée par le succès inespéré de son père, la jeune fille dans sa joie songea à prouver sa vive reconnaissance à Van Corlan dont les bonnes intentions l'avait touchée.

Quand il fut sur le point de partir, elle lui présenta une corbeille remplie de colliers en porcelaine et autres objets de fantaisie travaillés par elle.—" Voila pour rattacher la chaine des souvenirs, dit-elle ; Fleurs-des Champs aime l'ami des visages pâles, il dira à son épouse que la fille d'Ononkouaia lui envoie ces présents pour essuyer les larmes qu'elle a répandues en l'absence de son guerrier et pour chasser les mauvais manitous qui voudraient pénétrer dans sa demeure.

Le commandant sourit de ses attentions prouvant jusqu'à l'évidence que la jeune fille savait apprécier la délicatesse de ses procédés ; il s'éloigna ensuite en réitérant ses recommandations de la veille à la foule qui le suivait pour l'accompagner jusqu'au rivage.

Les guerriers d'Oneugiouré s'éloignèrent aussi ce jour-là avec une bande de jeunes gens de Gaudawagué qui se mêlait à eux pour la chasse, laissant la bourgade aussi déserte et silencieuse qu'elle venait d'être bruyante et remplie.

CHAPITRE VII

Fleur-des-Champs, libre pour quelque temps du moins de toute inquiétude sur le sort de Réné, s'abandonnait à toute l'effusion de sa joie reconnaissante. Ononkouaia ne savait comment expliquer le métamorphose qui s'était opérée dans l'esprit de sa fille ; elle était pleine de caresses naïves, de prévenances affectueuses pour lui, railleuse et lutine comme aux jours de son enfance.

Heureux de cette transformation, le chef se prêtait à tous les caprices de Fleur-des-Champs qui n'abusait de sa paternelle condescendance que dans le but d'achever sa conversion définitive, secondant ainsi le zèle du père Jogues, qui lui avait procuré l'inappréciable avantage de recevoir le baptême.

La vierge de quinze ans avait recouvré avec cet auguste sacrement, la force miraculeuse qui permet de soulever avec une joie toute divine le lourd fardeau des souffrances humaines, et dans la candeur angélique de son âme régénérée, elle suppliait Dieu d'accorder à son père les mêmes grâces.

S'aidant à la fois de la prière et des moyens nombreux que lui suggérait son affection, il était impossible que Dieu résistât longtemps aux ardentes supplications qui lui étaient adressées à chaque instant.

Ononkouaia affectionnait beaucoup le missionnaire, s'entretenant souvent avec lui de ses croyances à une autre vie, écoutant attentivement la consolante théorie du père Jogues sur ses espérances futures.

Il revenait fréquemment sur ce sujet, et toutes ses pensées se reportaient avec une persévérante fixité vers ce pays lointain où s'était envolée l'âme de son père, où lui-même descendait lentement miné par un mal secret.

Il se dépouillait peu à peu de ses préjugés contre les blancs; Ononkouaia était fils de l'un des trois chefs aux longs panaches que rencontra Champlain dans sa première expédition contre les Iroquois en 1609.

Blessé dans son orgueil national, le père d'Ononkouaia ne put pardonner aux Français la victoire facile qu'ils remportèrent ce jour-là avec leurs alliés ; il transmit à son fils la haîne qui rongeait son cœur, ainsi que tous les préjugés inhérents à sa nature ignorante et barbare.

Ononkouaia était le Sauvage le plus intelligent de la tribu, et ses intérêts haîneux, inévitables fruits de l'ignorance et de la barbarie, ne tardèrent pas à se modifier, quand il se trouva en contact avec ces hommes qu'il ne connaissait que de nom et dont il avait si souvent éprouvé la valeur.

Cependant cette nature indomptée était brisée par la douleur et les deux grandes passions de sa vie : l'orgueil et la vengeance étaient descendus au tombeau avec la femme qu'il pleurait, et peut-être la douce pitié était-elle entrée dans cette âme avec la souffrance.

Il voulut d'abord soustraire les prisonniers au supplice, un peu par curiosité, un peu par pitié, peut-être aussi avec avec le vague pressentiment de la créature dominée à son insu par une influence inconnue, alors que Dieu se sert d'elle comme d'un instrument aveugle pour accomplir ses impénétrables desseins.

Ononkouaia n'eût pas à se repentir de sa charitable action, car

il s'attacha de jour en jour à la robe noire qui versait dans son âme ulcérée le flot consolateur des espérances divines.

Le travail se fit lentement et imperceptiblement sur ce sol ingrat, remué pour la première fois par la main habile du jardinier évangélique ; il était difficile d'extirper tout à coup ces herbes capricieuses qui croissaient depuis quarante cinq années à l'ombre de l'ignorance et de la superstition.

Toutes les facultés sont revêches à cet âge, et la mémoire longtemps surchargée de fausses croyances, se débarrasse péniblement de tous ces hochets de l'idolâtrie, car le don précieux de la foi s'acquiert plus facilement avec l'innocent enthousiasme de la jeunesse qu'avec les glaces de l'âge mur, alors que l'homme parvenu à sa maturité s'appuie sur les lumières pâles et douteuses de sa raison pour examiner avant de croire les sublimes vérités du christianisme.

Ce ne fut qu'à force de raisonnements clairs et évidents que le père Jogues fit jaillir la lumière de cette source ténébreuse, car dans cette nature altérée par de faux principes, il y avait une large place pour les grandes aspirations et les nobles sentiments.

Ononkouaia se sentait invinciblement porté vers cette religion de mansuétude et de charité qui correspondait avec les sentiments affectueux refoulés dans le secret de son âme, et qui, professée par des hommes qu'il respectait, devait nécessairement offrir toutes les garanties possibles.

Mais avant de rompre avec les idées superstitieuses et les croyances de tant d'années écoulées sous le charme de cette influence mensongère, il voulut examiner pour se rendre compte de l'importante action qu'il allait accomplir, et ce fut une tâche difficile pour l'homme des bois de peser et d'examiner les vérités qu'on lui enseignait à l'aide de son intelligence obscurcie par les erreurs accréditées de sa nation.

Il demandait souvent au missionnaire ce qu'il pensait de l'âme de son épouse partie avant lui et le père Jogues employait toutes les ressources que lui suggérait la bonté de son cœur pour cicatriser sa blessure saignante.

C'était une immense consolation pour l'époux désolé d'espérer qu'il reverrait dans un monde meilleur sa femme tant aimée.

Craignant d'abord que sa nouvelle foi ne le séparât d'elle à jamais, il faisait cette réflexion au missionnaire qui lui expliquait la croyance de l'église catholique à ce sujet, n'hésitant pas à partager avec elle l'espérance qu'une âme de bonne foi dans ses erreurs, n'ayant jamais eu aucun moyen de connaître la vérité, pouvait être admise au nombre des élus.

Un jour, après une longue conversation qui s'acheva au tombeau des martyrs, rendez-vous habituel des nouveaux chrétiens, Ononkouaia, vaincu par la force de la grâce, se jeta en pleurant aux genoux du missionnaire :—" Ondessonk, s'écria-t-il, je veux être chrétien ; fais moi l'enfant de ton Dieu ! cette nuit j'ai prié comme tu me l'as enseigné, et je ne sais quel manitou inconnu s'est glissé dans mon esprit pour y apporter la lumière. Une femme blanche comme les rayons de la lune est venue me visiter dans mon sommeil, c'était bien celle que je pleure, elle a tracé sur mon front le signe que tu m'appris à faire pour chasser les mauvais fantômes, et s'est envolée ensuite ainsi qu'une colombe en me faisant signe de la suivre, mais je ne le pouvais pas retenu par les chaines infernales que j'ai longtemps refusé de briser. Oh ! je comprends tout maintenant, la lumière m'est venue d'en haut avec la blanche apparition, je veux être comme ma fille mis au nombre des enfants de la prière.

Ce fut une immense joie pour le céleste ambassadeur que cette conversion préparée avec tant de soin, achevée dans ce lieu où quelques semaines auparavant trois nouveaux disciples de la croix versaient leur sang. Aussi le père Jogues attribua-t-il cette conquête à leur intervention miraculeuse ; ces Hurons nouvellement baptisés étaient morts avec ces admirables dispositions qui dépassent toute prévision humaine en donnant des martyrs à la terre et des élus aux cieux.

Ce fut en cet endroit, devenu le berceau de la régénération, que Ononkouaia voulut être baptisé, se reconciliant par cet acte imprévu avec ses ennemis d'outre-tombe.

Nul ne soupçonna cet adorateur du Christ qui surgissait dans l'immensité des forêts, courbant ses passions superbes sous le joug de l'Evangile, et le ciel se réjouit de cette victoire que la terre ignorait.

Réné et Fleur-des-Champs assistaient à cette cérémonie rendue encore plus imposante par la solemnité de l'heure et du lieu. Le soir projetait ses grandes ombres sur la forêt silencieuse, quand le ministre de Dieu prononça la formule sacramentelle au milieu de l'auditoire attentif et recueilli.

Une larme glissait furtivement sur la joue bronzée de l'homme des bois. Lorsqu'il releva sa tête innondée de l'eau baptismale, le lion était changé en agneau. Il se pencha vers sa fille caressant les longues tresses noires qui voltigeaient sur ses épaules, et tendit la main à Réné qui, oubliant le passé et l'avenir, s'écria dans l'excès de sa joie :—" Oh, mon père, que je suis heureux !

Ononkouaia regarda le jeune médecin, trahissant dans un moment d'abandon le secret de son cœur. Ce titre de père, employé par le jeune homme pour la première fois dans ses relations avec le chef, révélait à son insu le sentiment profond qu'Ononkouaia n'avait jusque-là soupçonné qu'à demi.

La jeune fille, confuse, prononça à voix basse quelque mots à l'oreille de son père, dont la figure s'illumina d'un sourire, et Réné devinant ce qu'il n'avait pas entendu, s'approcha d'eux, frémissant d'amour et de bonheur.

Le fils de la vieille Europe, avec ses blonds cheveux, soulevés par le vent, ses grands yeux bleus et son front resplendissant, ressemblait à ces délicieuses têtes de chérubins que l'imagination du poète place dans les régions éthérées.

Qu'il sembla beau à la jeune fille ravie !... Cette blonde tête, sur laquelle flottait l'auréole du martyr, elle apparut rayonnant d'un mortel espoir à l'enfant émue, qui ne pouvant soutenir l'éclat de ce regard brûlant, cacha son visage noyé de pleurs dans les bras de son père.

Longtemps l'on n'entendit d'autre bruit que celui du vent, gémissant dans les feuilles mortes, et les sanglots de Fleur-des-Champs qui, jaillissant de la source orageuse des passions, s'échappaient en flots tumultueux.

Comment expliquer cette sensation douloureuse de Fleur-des-Champs au moment où tout semble lui sourire, au moment où son père et celui qu'elle aime s'entendent dans un muet accord pour lui procurer les doubles jouissances de leurs communes affections.

Le cœur seul a le secret de ces mystères, et ceux qui ont connu l'amour avec ses joies orageuses et son bonheur mêlé de larmes, comprendront cette explosion subite chez une enfant naïve et ignorante qui se trouve tout-à-coup face à face avec un sentiment dont l'immensité l'effraie.

Réné fut profondement touché de cette tristesse, dont il trouvait l'explication dans son propre cœur, qui lui rendait avec une touchante sincérité ce trésor d'émotions inconnues et mystérieuses, resserrant davantage les liens qui unissent deux âmes, se devinant à leurs mutuelles sensations. Que lui importait son nom, sa naissance et son éducation, Fleur-des-Champs l'aimait comme nulle femme ne savait aimer ; et dans ces inaccessibles forêts, sous le regard de Dieu, dégagé de toute l'influence mondaine d'une société égoïste et frivole, Réné comprenait mieux le prix de cet attachement sincère et profond qui brillait sur les jours sombres de sa captivité comme un rayon de l'immortel amour.

Longtemps le souvenir de cette délicieuse soirée se conserva dans la cabane d'Ononkouaia, devenue le sanctuaire de toutes les vertus chrétiennes, et jamais le ciel n'entendit de plus ferventes prières, que celles qui s'élevaient de la hutte du pauvre sauvage. Serviteur de Dieu, plein de zèle et de dévouement, il n'usa désormais de son crédit que pour détruire le déplorable aveuglement de ses frères et leur procurer le bien spirituel dont il jouissait lui-même.

CHAPITRE VIII

Les nouveaux chrétiens, silencieux et recueillis dans la paix de leur âme, jouissaient d'une tranquillité profonde, interrompue seulement par de fréquentes visites de Kiohacton qui continuait à poursuivre Fleur des-Champs de son odieux amour.

L'Oiseau-Bleu s'enfuyait avec terreur dès qu'il l'apercevait. Un jour ayant rencontré l'enfant dans un lieu écarté, Kiohacton le frappa brutalement au visage, après l'avoir accablé de questions, auxquelles il n'avait pu répondre. L'innocente victime blessée et sanglante. revint vers sa mère, dont le cœur se souleva d'indignation et de douleur. Avec une énergie que l'on ne devait pas attendre de cette créature douce et craintive, elle reprocha à Téhariogen ses faiblesses vis-à-vis de ce fils dénaturé, le menaçant de le quitter pour toujours, s'il ne voulait pas mettre un terme à ces cruautés inouïes. et, s'adressant à l'Oiseau-Bleu, elle lui défendit expressément de s'éloigner de la bourgade sans être accompagné.

Réné ne se sentait pas à l'aise sous le poids de ce regard haineux d'où jaillissaient les éclairs d'une vengeance sourde, et Fleur-des-Champs redoutait les dispositions farouches de Kiohacton, sachant qu'il ne reculerait devant aucun crime pour satisfaire ses passions brutales.

Elle ressentait une vague terreur quand Réné tardait à paraître. après s'être aventuré dans les bois toujours suivi par son implacable ennemi.

Dévorée d'inquiétudes et de tristesse, la jeune fille attendait son retour avec anxiété, errant avec distraction dans les sentiers par où il avait l'habitude de revenir, oubliant souvent l'heure et le lieu dans les angoisses de l'attente.

C'était dans les derniers jours de septembre, à l'heure où les demi ténèbres du crépuscule se jouent avec les derniers rayons du soleil. Fleur-des-Champs, suivant son habitude, s'éloignait des habitations, sans s'apercevoir que la nuit s'avançait rapidement.

Son pied nu foulait avec nonchalance le sol jonché de feuilles jaunies, le regard fixe et l'oreille tendue, ne remarquant pas, dans sa préoccupation, qu'elle s'aventurait dans des sentiers peu fréquentés.

Toujours rêveuse et absorbée, elle continuait sa marche, malgré l'obscurité croissante, quand des sons inintelligibles frappèrent son oreille :—" Fille d'Ononkouaia, lui cria une voix inconnue, pourquoi errez-vous à cette heure, dans ce lieu désert ?

Etonnée de cette brusque interpellation, la jeune fille se retourna du côté où semblait lui venir ces paroles, et ne put retenir un cri d'effroi en apercevant les formes hardies et élancées d'une femme à la haute stature, portant une courte tunique, retenue à la taille par une branche de lierre, en guise de ceinture ; une guirlande de la même espèce tenait sa chevelure argentée, qui se hérissait ainsi que les plumes d'un oiseau, autour de sa figure ridée et flétrie.

Sous cet attirail fantastique, Fleur-des-Champs n'eut pas de peine à reconnaître la sorcière tant redoutée du canton, dont le nom seul faisait pâlir les plus braves guerriers.

La vie errante et mystérieuse de cette femme était devenue le sujet des contes les plus extravagants. Le jour, on la rencontrait dans les lieux les plus écartés de la forêt, et le soir elle se dirigeait vers la chûte de la rivière Mohar, dont les sourds mugissements l'attiraient par un charme secret.

Suivant la croyance populaire, elle avait épousé le génie de l'abîme. C'était à lui qu'elle se rendait chaque soir, et ses sinistres prédictions l'avaient fait surnommer la prophétesse de l'abîme.

L'étrange apparition se rapprocha de la jeune fille que la terreur clouait à sa place, et d'un ton solennel elle répéta pour la seconde fois :—" Fille d'Ononkouaia,que cherchez vous dans ce lieu désert ?

Et sans attendre de réponse, la prophétesse continua :—" Je sais, dit-elle, pourquoi la colombe ne roucoule plus ses doux chants à l'écho des bois : la voix du guerrier est plus agréable à son oreille que les soupirs de la brise, et son sourire lui semble plus beau que les reflets du matin.

" Le manitou des visages pâles a dressé ses autels dans la cabane d'Ononkouaia, car une fille d'Agnier est venue le chercher sur le tombeau des ennemis de son pays.

" L'œil d'azur étincelle comme une étoile dans la nuit, et la brûlante insomnie est venue s'asseoir au chevêt de Fleur-des-Champs pour lui dire la beauté de cet astre aux rayons lumineux.

" Fille au pied léger, n'as-tu pas vu le hibou solitaire frapper de son aile la porte de ta demeure, en poussant le cri funèbre qui

porte la mort et l'effroi dans le cœur de la vierge, frémissante sous l'haleine embaumée des premiers baisers du printemps ?...

"La fille d'Agnier adore le Grand Esprit des visages pâles, depuis qu'un manitou inconnu repose sur son cœur ; et la robe noire a versé les eaux du Mohar sur son front pour écarter le souvenir des dieux de son pays.

" Fleur-des-Champs, revenue de sa frayeur, écoutait, dominée par l'influence magique de ces paroles bizarres, débitées avec une solennité de clarté et d'accent qui ne laissait aucun doute sur l'identité de la sorcière, et son regard interrogateur fixé sur elle avec une ardente curiosité semblait vouloir s'aider de sa science prophétique pour pénétrer les mystères de l'avenir."

Se rapprochant davantage de la jeune fille, en la regardant plus attentivement, la prophétesse s'écria :—"Tu n'ignores pas qui je suis, et je vois ce que tu attends de moi. Tremble, enfant curieuse, avant de déchirer les voiles qui recouvrent l'avenir ! Un démon méchant, rongé par la sombre jalousie, s'est levé sur ton chemin ; j'ai vu le reptile blessé se tordre sur l'herbe, torturé par les fureurs de sa vengeance inassouvie, et les orages qui grondent dans la tête du gros serpent noir, ont un vagissement plus affreux que les grondements de l'abîme où je m'endors chaque soir.

" Le hibou voltige autour de la chair blanche qu'il reconnait déjà pour sa proie et bientôt, frappé par la dent aigue de la jalousie, l'œil d'azur se fermera pour toujours !

" Malheur à la fille d'Ononkouaia qui préfère l'étranger aux guerriers de la tribu ! Malheur au grand chef qui voulait protéger l'ennemi de la nation, car le manitou de la robe noire ne saurait rendre la vie à Fleur-des-Champs dont l'âme appartient au visage pâle."

" Kiohacton, le noir démon, a erré tout le jour dans ce lieu désert ; enfant, hâte-toi de fuir ce voisinage maudit, celui que tu aimes échappe au danger et attend ton retour avec impatience."

Et disparaissant aussitôt, elle laissa la jeune fille émue et bouleversée par ses funèbres présages. Indifférente sur les dangers qu'elle pouvait courir et guidée par l'instinct de l'habitude, Fleur-des-champs reprit le chemin de la bourgade en s'abandonnant aux idées comfuses que la vision soudaine avait fait naître. Elle n'aperçut pas l'ombre menaçante de Kiohacton se glisser d'arbre en arbre pour arriver jusqu'à elle, mais elle relèva brusquement la tête en entendant pour la troisième fois la voix de la prophétesse, lui crier :—" Hâte-toi, fille d'Ononkouaia, un malheur affreux te menace, et si je n'eusse veillé sur toi tu serais maintenant la proie du serpent noir."

Elle s'interrompit en s'effaçant soudainement, car la voix d'Ononkouaia appelant sa fille retentit dans la forêt.

Inquiet de cette absence prolongée, il s'était mis à sa recherche et son arrivée inattendue, ainsi que l'intervention de la sorcière, déjoua les perfides desseins de Kiohacton qui se retira sans être vu, et Fleur-des-Champs, ne saisissant qu'à demi le sens des paroles de la prophétesse, ne soupçonna pas la nature du péril qu'elle venait d'éviter, et ses inquiétudes se calmèrent momentanément quand L'Oiseau-Bleu, courant à sa rencontre, lui assura que Réné etait rentré au foyer.

CHAPITRE IX

Les sinistres prédictions de la sorcière frappèrent vivement l'imagination de Fleur-des-Champs, elle ne raconta à personne les raisons de sa longue absence dans la forêt ; mais depuis cette funeste entrevue, les mêmes symptômes de faiblesse et de souffrance, qui avaient déjà tant alarmé Ononkouaia, se manifestèrent de nouveau dans la santé de la malheureuse enfant, et l'on ne doit pas s'étonner que le pauvre sauvage n'ait laissé son esprit se troubler par le prestige de ces paroles qui semblaient en harmonie avec la réalité de sa situation présente.

Selon toute prévision raisonnable, il était évident que Réné courait le danger de périr un jour ou l'autre, victime de la noire malice de Kiohacton, et cette pensée, clairement formulée par une créature aussi extraordinaire, ne lui laissait ni trève ni repos.

Réné soupçonnant vaguement le mystère de cette soirée nocturne, parvint à s'emparer du secret qui la minait sourdement : elle lui avoua ses craintes sur l'issue probable de ses relations avec Kiohacton qu'il rencontrait sans cesse dans ses courses fréquentes, et qui ne manquerait pas, selon toute apparence, de saisir une occasion favorable pour se défaire de son rival.

Ne pouvant l'arracher de ses sombres pensées, Réné s'abstint cependant de ces excursions lointaines qui portaient le désespoir dans le cœur de Fleur-des-Champs.

Ononkouaia, le père tendre et dévoué, ne savait quel remède employer pour rendre le repos à sa fille ; on lui conseillait de recourir au jongleur pour connaître la source de l'étrange maladie qui la rongeait. Des rumeurs malveillantes circulaient dans le village, l'on accusait les Français de sortilège, et l'on se

disait à voix basse que le voisinage de l'œil d'azur n'était pas bon pour Fleur-des-Champs.

Cette croyance s'accréditait de jour en jour dans l'opinion publique, les plus zélés conseillaient au grand chef de soustraire sa fille à l'influence fatale des étrangers, s'il ne voulait pas recourir à la science dévinatoire pour combattre le prétendu sortilège.

Ononkouaia ne répondait rien à ces insinuations malignes, le nouveau chrétien avait rompu pour toujours avec les superstitions de son passé !

Sachant que les médecines sauvages, employées avec succès dans les souffrances physiques, demeuraient sans résultat auprès de cette langueur morale qui consumait Fleur-des-Champs, il suivit la ligne de conduite la plus sûre dans cette circonstance critique et la plus en harmonie avec la divine religion qu'il professait, se contentant d'implorer le secours du céleste médecin pour obtenir la guérison de son unique enfant.

Cependant l'arrivée d'un ambassadeur d'Onengiouré suspendit pour un moment le cours des observations indiscrètes qui continuaient à circuler parmi les habitants de Gandawagué.

Le nouveau chef d'Oneugiouré envoyait une députation à Ononkouaia pour l'inviter à assister, accompagné de toute sa bourgade, à un grand festin qu'il donnait à l'occasion de l'arrivée des jeunes chasseurs.

L'ambassadeur était le fils du nouveau chef, élu pour succéder au frère de l'Étoile du-Soir, tombé dans l'attaque du fort Richelieu.

Ce jeune homme, de vingt à vingt cinq ans environ, fit son entrée dans la cabane d'Ononkouaia chargé d'invitations qui, en ces circonstances, consistent en autant de bâtons que le chef désire d'invités .Ils étaient nombreux cette fois, car l'Ours-Blanc en envoyait autant qu'il y avait de familles dans le bourg, et ces bâtons, quoique légers et choisis, devenaient en cette circonstance un fardeau passablement lourd, aussi l'on se hâta de débarrasser le fils de l'Ours-Blanc des signes distinctifs de son ambassade.

Ononkouaia ne manqua pas d'exercer envers son visiteur toutes les lois d'une large hospitalité, et les principaux du village s'assemblèrent après les cérémonies d'usage pour distraire le Ramier par le récit de leurs belles actions.

Le fils de l'Ours-Blanc, avec son attitude calme et fière, devint un objet d'admiration générale pour les jeunes filles sauvages admises à cette soirée improvisée. Dédaignant les peintures bizarres et les parures ridicules employées par les guerriers de sa nation, le Ramier dé-

gagé de tous ces artifices d'une sotte vanité, offrait le type accompli de l'homme des bois. Sa taille vigoureuse et élancée rappelait à la fois la force du lion et la légèreté du chevreuil, et sa mâle figure, illuminée de ces teintes fugitives qui révèlent une intelligence peu commune, apparaissait dans tout le charme de sa simplicité naturelle sous cet extérieur négligé.

Sa curiosité fut vivement excitée par la vue des Français qu'il rencontrait pour la première fois, il témoigna son étonnement à Fleur-des-Champs qui lui donna, non sans quelqu'embarras, tous les détails les plus propres à relever dans l'esprit du voyageur le mérite des prisonniers.

Le Ramier subjugué par l'ascendant de la jeune fille qui dominait ses compagnes de toute la hauteur de son intelligence, n'eût pas de peine à se dépouiller de ses préjugés contre les visages pâles, pour suivre l'impulsion nouvelle donnée à ses pensées par l'éloquence et la persuasion de Fleur-des-Champs. Son œil perçant ne tarda pas à pénétrer le secret du vif intérêt qu'elle portait au plus jeune des deux Français, qui se trahissait jusqu'à son insu.

Avec un sourire moitié bienveillant, moitié railleur, le Ramier lui en fit la remarque.

—L'œil du Visage-pâle, dit-il, semble être un morceau du ciel bleu et la fille d'Ononkouaia aime à regarder le ciel.

Saisissant cette pensée à demi voilée, Fleur-des-Champs baissa la tête en rougissant. Sans paraître remarquer son trouble, le jeune homme continua :— Fleur-des Champs est la plus belle vierge d'Agnier et le Ramier serait jaloux de l'étranger si son cœur n'était rempli du souvenir de la Blanche aux cheveux dorés qui vient le visiter dans ses rêves.

Enhardie par la franchise de cette confidence qui apportait dans leurs relations tout le charme d'une entente réciproque de l'amitié confiante, Fleur-des-Champs poursuivit cet entretien avec l'abandon charmant de l'intimité fraternelle.

Ce jeune homme, admiré des femmes, estimé et respecté des anciens à cause de ses qualités supérieures, ne craignait pas de se montrer ouvertement l'ami des Français. Il conversa longtemps avec le père Jogues et Réné, qui tous deux, entendant l'Iroquois, pouvaient s'entretenir familièrement avec lui ; il se lia surtout avec Réné qui ressemblait, disait-il, d'une manière frappante à sa compagne future, la blonde Aurore, et pendant les deux jours qu'il passa à Gandawagué, il se tint continuellement en compagnie des prisonniers. Nul ne songea à s'offenser de cette préférence marquée

sur les jeunes gens de la bourgade, sachant les lois de l'hospitalité scrupuleusement observées dans la hutte d'Ononkouaia ; personne ne s'occupait du visiteur qui jouissait d'une liberté absolue durant son ambassade, et d'ailleurs l'attention générale était absorbée par les préparatifs de voyage auquel devaient succéder les enivrantes joies du festin.

MLLE. CHAGNON.

(*A continuer.*)

UNE FAMILLE PARISIENNE.

VII

(SUITE.)

Depuis son dernier dîner chez M. Le May, le prince Rodolphe Federici avait gardé de mademoiselle Hermine une impression profonde.

Il n'y avait pas à s'y tromper, et le prince le savait bien : il voyait mademoiselle Le May au bal du banquier, il la reverrait peut-être encore une fois ou deux, puis ce serait fini.

Le jeune Italien cassait d'avance cette arrêt de la destinée.

Cette résolution s'arrêta fermement dans sa pensée au moment où il vint prendre le bras de la jeune fille qu'il avait invité à danser.

Le bal est à la fois pour les jeunes personnes un cadre favorable et une dangereuse épreuve. Il ne faut pas qu'elles y aillent trop souvent, car alors, et presque toujours, l'habitude tue l'émotion et le charme, les absorbe dans les menus détails de toilette, les oblige à des comparaisons trop superficielles, à des rivalités mesquines, les expose à des hommages sans choix, leur communique une assurance déplaisante, métallique, et provenant d'un rôle joué trop souvent.

Mais mademoiselle Herminie, pour qui de pareilles fêtes étaient rares, apportait à celle-ci la grâce voilée, le chaste parfum du foyer de famille. A cet épanouissement se joignait l'éclat de la parure ; aussi mademoiselle Le May, sous sa robe blanche et un peu traînante qui laissait presque à découvert ses blanches épaules, n'avait

jamais été plus belle qu'en ce moment. Le prince Federici en fut comme ébloui.

Mille pensées complexes s'agitèrent en lui.

Cependant il fallait parler, solliciter d'elle une espérance qui aidât le prince à surmonter les difficultés d'une telle alliance.

" Si je me tais, pensa-t-il, bientôt je ne la verrai plus, bientôt elle sera perdue pour moi. "

Il recula toutefois devant un aveu, il l'ajourna, et, s'arrachant brusquement à ses perplexités.

— Mademoiselle, dit-il en s'efforçant de les cacher sous le ton léger de l'enjouement mondain, savez-vous bien une chose ! Il serait à désirer que la fortune de monsieur votre père vous fut ravie...

— Vraiment ! interrompit la jeune fille en souriant. Quel singulier souhait ! Est-ce là tout ce que votre amitié pour mon frère vous inspire ?

— Oh ! je sais ce que je dis, répliqua-t-il. La perte de votre fortune ne vous causerait point de privations, puisque vous auriez le moyen de la rétablir en quelques années, plus solide et plus brillante qu'auparavant.

—Je vous entends, monsieur, répondit la jeune fille sans cesser d'être attentive au quadrille. Alors vous diriez, en retournant le mot de la fable :

Vous dansiez, j'en suis fort aise,
Eh bien, chantez maintenant.

Et elle quitta la main du prince pour prendre celle de son vis-à-vis.

—Vous venez de les écouter, ces cantatrices illustres, reprit-il bientôt, lorsque la danse leur accorda quelques instants d'immobilité. Elles sont fêtées comme des reines, courtisées et enviées entre toutes, honorables... oui, honorables,

Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait citer.

elles sont riches, colossalement riches...

— Et célèbres, continua mademoiselle Herminie. Quel glorieux sceptre que la célébrité ! une de ces dames m'a parlé...

— Oh ! je l'ai vu, mademoiselle, et vous avez été émue, avouez-le, comme si ces paroles-là fussent tombées d'une tête couronnée. C'est trop de modestie, mademoiselle, car si vous le vouliez vous seriez reine, vous aussi.

— Oh ! Je n'ai point tant d'ambition, monsieur... ou pour mieux dire j'en ai une autre.

— Vous seriez reine, continua le prince avec chaleur, reine d'autant plus acclamée que l'art n'aurait jamais eu dans votre cœur de rival pour vous détourner de son culte si pur, reine à qui la nature a tout donné : la beauté, l'intelligence, l'âme...

—Oh ! vous pouvez évoquer cet avenir, répondit mademoiselle Herminie comme pour amoindrir ces éloges en les reléguant dans la contrée des rêves ; il ne se réalisera jamais : vous avez donc toute permission de le parer, sans crainte d'être démenti, des prestiges que vous suggère votre imagination... un peu italienne, monsieur le prince.

Pendant le dernier intervalle de repos qu'offrait le quadrille, il lui dit :

—Vous venez de dire, mademoiselle, que vous n'avez pas l'ambition d'être artiste, d'être reine. Cela s'explique : il n'y a aucune chance, malheureusement, pour que monsieur votre père perde sa fortune...

—Malheureusement ? interrompit en riant la jeune fille.

—Oui, malheureusement, continua le prince avec feu. J'ai prononcé ce mot et je ne rétracte pas, car cet orage passager annoncerait peut-être le lever d'une étoile. Mais si cette ambition est muette en vous, vous en avez une autre, avez-vous dit, et cette autre...

—Ai-je dit que j'en avais une autre ? demanda mademoiselle Herminie. Je ne m'en souviens pas.

Et sa physionomie devint sérieuse, comme pour défendre au prince de l'interroger.

—Oh ! gardez vos secrets, mademoiselle ! reprit-il. Je comprends qu'ils soient fermés au voyageur qui passe, et j'y veux joindre le mien, si toutefois vous le jugez digne de figurer, ne fût-ce qu'un jour, parmi les vôtres. Depuis cinq ans, mademoiselle, je ne vois mon père qu'à de rares intervalles... Il reste à la terre natale, lui ; son âge l'y retient et l'y fixe. Il me donne toute liberté de courir le monde, d'étudier les hommes et les choses dans chaque ville où choses et hommes sont plus particulièrement intéressants. Mais je me suis engagé... et c'est là un serment dont je sens tout le poids depuis quelque temps, depuis que je vous ai vue... j'ai juré, à la sollicitation de mon père, que jamais mon cœur ne formerait des liens éternels sans son consentement, que jamais je ne contracterais une alliance sans qu'il connût personnellement la femme qui doit devenir sa fille.

—C'est là une restriction bien naturelle, monsieur, répondit mademoiselle Herminie.

Elle était tout à fait sérieuse maintenant, sérieuse et émue.

Quand au prince Federici, toute la partie artistique de sa nature

avait disparu. Il ne restait plus que l'homme, le cœur, homme étonné du pas immense qu'il avait franchi, cœur tressaillant d'aise et disant hautement : Tu as bien fait, j'approuve !

Le prince n'ignorait cependant pas la résistance que ferait son père, qui en premier lieu ne se déplacerait certainement pas pour venir contrôler le choix de son fils, et qui en second lieu conservait le ferme espoir que ce cher fils ne ferait pas aux belles Italiennes l'injure de prendre une compagne ailleurs que parmi elles.

Toutefois, le prince ne songea plus à reculer.

—Ah ! mademoiselle, reprit-il d'une voix tremblante, si mon père vous voyait, vous connaissait...

—Il ne vient donc jamais à Paris ? demanda la jeune fille.

Cette interrogation, bien simple et cependant bien grosse d'espérances, lui échappa.

Heureusement le quadrille finissait.

Le prince Rodolphe ne put réprimer un cri de joie.

Mais au moment où il allait témoigner toute sa reconnaissance pour cet aveu involontaire, dont il était si heureux de prendre acte, mademoiselle Herminie lui fit une révérence cérémonieuse, murmura : " Je vous remercie monsieur ! " et s'éloigna rapidement sans attendre qu'il la reconduisit à sa place.

Sa sœur Antoinette dansait non loin de là avec Edouard Ehramberg. Elle la rejoignit, lui prit le bras, et elles revinrent toutes deux près de leur père.

VIII

La conversation d'Edouard et de Mademoiselle Antoinette avait été beaucoup plus simple.

—Danserons nous encore ensemble, mademoiselle ? demanda-t-il.

—Volontiers, monsieur, répondit mademoiselle Antoinette... Mais j'ai des engagements nombreux.

—Nombreux ! Ah !

Et Edouard demeura consterné. Puis il dit :

—Oh ! je comprends pourquoi beaucoup de jeunes gens n'aiment pas la danse. Ils ne voient là qu'une occasion de rapprochement qui sans cela leur serait interdite. En dehors de cette occasion, ils s'abstiennent, tandis que les jeunes personnes... il faut leur rendre cette justice.. elles aiment la danse pour la danse, rien que pour la danse.

—Monsieur Edouard, reprit avec douceur mademoiselle Antoi

nette, vous savez que mon père à des relations fort étendues. Les fils de ses amis se sont fait un devoir de m'inviter... par politesse, par pure politesse. Pouvais-je les refuser ? Je m'en rapporte à vous, monsieur Edouard.

—Oh ! non, vous ne le pouviez pas ! s'écria-t-il avec une conviction chaleureuse. C'est moi qui ai tort.

Sans s'être jamais permis le moindre aveu, Edouard et Antoinette trouvaient ainsi moyen d'échanger leurs sentiments, et de les soumettre au feu de la jalousie, de les préserver dans cette épreuve par une confiance mutuelle, de se décerner à eux-mêmes des brevets d'infaillibilité, de se protéger l'un l'autre, de se disputer et de s'appaiser ensuite, absolument comme dans les grandes passions, lorsqu'on est lié par les serments les plus formidables. Mais, du reste, les passions humaines sont probablement tout aussi grandes et aussi vivaces lorsqu'elles se meuvent dans une sphère pure.

Au quadrille suivant, Edouard ne dansa pas.

Il se promena quelques instants comme une âme en peine, puis il vint s'asseoir résolument auprès de M. Le May. Il prit d'abord l'éventail de mademoiselle Antoinette et le conserva dans ses mains.

—Je ne vous dérange pas, monsieur Le May, dit-il.

—Pas du tout.

—C'est que voyez-vous, monsieur Le May, je m'aperçois que vous êtes tout seul, et je viens vous tenir compagnie.

Par un mouvement machinal, le négociant avança la main afin de reprendre l'éventail de sa fille.

Edouard fit un geste comme pour défendre un trésor au péril de ses jours.

Et il ne rendit l'éventail qu'à sa propriétaire, en s'éloignant discrètement pour qu'elle reprit sa place.

Mais à chaque valse, à chaque danse nouvelle, il revint. Ayant trouvé une fois M. Le May debout et s'entretenant avec quelques personnes, il lui dit :

—Si vous voulez vous promener un peu, monsieur Le May... Je suis là !... Je garderai votre place et celles de mesdemoiselles Le May.

Oh ! soyez tranquille ! vous pouvez compter sur moi.

Le négociant s'éloigna de quelques pas et ne put s'empêcher de sourire.

—Ce garçon est vraiment singulier, pensa-t-il ; il me destitue sans y prendre garde, de mes fonctions de père. Il s'empare, par droit de conquête, d'un rôle de mari.

Pendant ce temps, Edouard s'adressait les plus violents reproches.

—Je suis trop timide, se dit-il, j'hésite à m'ouvrir à M. Le May ;

et cependant mon père me donnera trois ou quatre cent mille francs. Il vient de me le dire. Avec cela j'en vaux bien un autre.

Tout à coup il s'écria :

— Monsieur Le May, j'ai à vous parler !

— Vous ne faites que cela depuis le commencement du bal, mon cher Edouard, répliqua en souriant le père d'Antoinette. Cependant, pour peu que vous ayez oublié quelque chose, je vous écoute.

Un domestique parut.

— On demande M. Le May, dit-il tout bas à Edouard.

— Le voici, répondit le jeune homme contrarié d'être interrompu.

Et il le désigna du doigt.

— Il y a en bas, continua le serviteur en se rapprochant du négociant, quelqu'un qui veut absolument dire un mot à monsieur. Cette personne prétend qu'il s'agit de choses de la plus haute gravité et qui ne souffrent aucun retard.

— Son nom ?

— Pèlerine, monsieur Pèl...

— Bellerine ! conduisez-moi vers lui.

Puis s'adressant à Edouard ;

— Excusez-moi, lui dit-il. Mon principal employé est ici et désire me voir. Il ne serait pas venu sans de très-sérieux motifs. Nous causerons dans un instant.

Et il suivit le domestique.

IX

M. Bellerine était employé chez M. Le May depuis de longues années.

Le digne homme avait les traits bouleversés. Il se tenait dans une antichambre, sans rien regarder, absorbé, violemment agité. Sa toilette était loin d'être en harmonie avec la fête ; mais il n'y faisait pas attention. On voyait qu'il était venu tel qu'il s'était trouvé, sans perdre une minute.

— Pardonnez-moi si je vous dérange, dit-il à M. Le May d'une voix profondément émue. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous prévenir... M. Ehramberg est en fuite.. M. Ehramberg est parti pour Bruxelles.

M. Le May ne crut pas, d'abord.

— Que dites-vous là ? répondit-il. Ehramberg...

— En fuite, monsieur... en Belgiqne.

— Oh ! Ce n'est pas possible. Je vais...

— Vous aurez beau chercher, monsieur. Je vous dis que je viens

de le voir sauver... à la gare. Je vous le dis, je vous l'affirme. Bellerine n'a jamais menti. Bellerine ne dirait pas pareille chose s'il n'en était pas certain. Monsieur ! monsieur Le May... courage ! il est peut-être encore temps de...

L'employé n'acheva pas. Il s'élança vers M. Le May qui paraissait chanceler.

Cette défaillance fut de courte durée.

—Si tout autre que vous me tenait ce propos, je n'en entendrais pas la fin, reprit le négociant. Mais de votre part, Bellerine, tout est sérieux et mérite examen. Avez-vous des preuves ? Songez à l'énormité de votre accusation. Si M. Ehramberg est parti pour Bruxelles, au milieu de son bal, sans avertir personne, même son fils, c'est là, en effet, l'action d'un homme qui s'enfuit après avoir commis un crime.

—J'ai pensé comme vous, monsieur. Voilà pourquoi...

—Vos preuves !... Voyons vos preuves.

M. Bellerine se recueillit quelques secondes et répondit :

—Ma mère, vous le savez, monsieur, habite Compiègne. Elle est venue aujourd'hui à Paris pour quelques emplettes, et, comme de juste, elle a diné chez moi et y a passé la soirée. Je l'ai reconduite ensuite au chemin de fer, et, en attendant l'heure du départ, j'ai aperçu dans la gare, qui ?.. M. Ehramberg en personne ! Je ne pouvais d'abord en croire mes yeux. Je n'ignorais pas qu'il donnait une grande fête à laquelle vous assistiez. On ne voyage pas, d'habitude, dans ces moments-là. Aussi, pétrifié de surprise, je me disais : Ce n'est pas lui ; il est impossible que ça soit lui. Cependant je le connais parfaitement. Une partie de son visage, il est vrai, était cachée ; mais ses yeux... rien que par ses yeux je reconnaîtrais cet homme entre mille. Il ne me reconnaissait pas, lui : je suis de ceux auxquels les gens tels que lui ne daignent pas accorder une grande attention. Il s'approcha du guichet, je le suivis. Il demanda une première pour Bruxelles... pour Bruxelles ! Mon étonnement alors devint de la stupeur, de l'effroi. Je demeurai cloué à la même place, tandis que ma bonne mère me disait : Qu'as-tu donc mon fils ? Tu ne m'embrasses donc pas. Il est temps de nous dire adieu. Hélas ! je ne pensais plus ni à ma mère, ni à ma femme, ni à mon enfant : je ne pensais qu'à vous, monsieur, et j'étais comme foudroyé par l'horrible vérité qui éclatait devant moi. Puis je m'élançai vers cet homme ; j'oubliai que je n'avais pas qualité pour le retenir, l'arrêter, pour lui demander la moindre explication. Il était déjà entré dans une des salle d'attente. Où allez-vous ? me dirent deux employés ; votre billet ! Une altercation eut lieu... Je fus repoussé... Les portes se refermèrent. M. Ehramberg, lui,

s'était retourné au bruit, tout en marchant. Il me reconnut sans doute, il devina que j'allais malgré moi lui sauter à la gorge, et je vois encore, je reverrai toute ma vie le regard qu'il me lança, un froid et sinistre regard, monsieur Le May, un regard de tigre rassasié, un regard écrasant de défi hautain, d'impunité triomphante, de sarcasme et d'ironie impitoyables. Oh ! cet homme est coupable, je vous le jure. Cet homme a commis un crime dont mille honnêtes gens seront victimes.

Ce récit était fait dans une pièce où circulaient par intervalles des valets fort affairés qui ne s'en préocupèrent pas.

Mais M. Lajointaux, lui aussi, traversa cette pièce.

Sa sollicitude était plus que jamais en éveil pour que rien ne fut endommagé, dilapidé dans l'hôtel dont il s'était rendu acquéreur.

Il prêta l'oreille aux propos de M. Bellerine, et la grande nouvelle déjà pressentie par lui, lui fut révélée.

" Je m'en doutais, pensa-t-il ; Ehramberg a fait une fugue. Dois-je l'ébruiter ? Je n'ai plus rien à craindre, puisqu'il n'est plus là. Ce serait peut-être pour tout le monde le signal du départ, et... on ne souperait pas !... Mon vin cesserait de couler."

Il disparut en pesant dans son esprit le pour et le contre de cette grave question.

Dès que son commis eut fini de parler, M. Le May resta un instant absorbé.

— Herminie.., Antoinette... Etienne ! murmura-t-il avec un sourd sanglot. Oh ! mes enfants !..

Puis une autre pensée s'empara de lui.

Il s'assit comme accablé sur une banquette et plongea son visage dans ses mains.

M. Bellerine voulut s'approcher. Il lui fit signe de le laisser un moment tranquille.

Puis ses lèvres s'agitèrent, mais sans proférer une parole ; ses doigts remuèrent, comme pour faciliter un calcul mental ; ses yeux s'ouvrirent tout grands, demeurèrent immobiles, avec une application énergique, soutenue, et comme s'ils eussent pu lire des livres, des registres ou des dessins invisibles.

M. Bellerine se méprit sur l'expression de cette physionomie.

" M. Le May devient fou, se dit-il. J'ai eu tort de parler brusquement, sans ménagements. Le coup est trop rude... et sa raison s'égare."

M. Le May ne devenait pas fou : il faisait rapidement et tout bas l'inventaire de sa maison de commerce, avec autant d'exactitude que s'il eut feuilleté son grand-livre.

Bientôt il se leva.

— Bellerine, dit-il, nous sommes sauvés. Nous ne ferons pas faillite, nous, et notre honneur demeurera intact. Il ne nous restera rien, mais tout ce que nous devons sera payé à bureau ouvert. J'ai fait une imprudence, peut-être : j'ai confié tous mes fonds à Ehramberg. Mais quoi ! Vous savez aussi bien que moi ce que sont toutes ces valeurs industrielles : bonnes aujourd'hui, mauvaises demain. Je tenais à conserver toute ma fortune sous la main, disponible, car j'ai des filles en âge d'être dotées, et, d'un jour à l'autre. J'ai des filles.. deux ! il le sait et... Oh ! le misérable !

— Faisons jouer le télégraphe, monsieur, répliqua vivement M. Bellerine. Faisons arrêter ce gredin avant qu'il sorte de France !

M. Le May fit un geste d'approbation, puis, secouant tristement la tête :

— J'y ai pensé, reprit-il Mais cette homme a pris toutes ses précautions. Si vous l'aviez appréhendé au corps dans cette gare de chemin de fer, il vous aurait fait jeter en prison et il eût continué sa route. Et maintenant, à l'heure qu'il est, avant que vous ayez obtenu contre lui un mandat d'amener, il serait loin. A quel titre, d'ailleurs, solliciter ce mandat ? Où est le flagrant délit ? Où est l'acte qui constitue une banqueroute ? Nous y croyons, nous, nous en sommes sûrs, mais notre conviction ne saurait suffire à un magistrat. Même s'il la partageait, un commencement d'exécution lui serait nécessaire pour agir. Cet homme n'a encore commis aucun délit, manqué à aucun de ses engagements ; il est libre d'aller où bon lui semble. Demain seulement son crime sera avéré, prouvé, demain !...

— Et demain il sera trop tard, monsieur Le May.

Édouard Ehramberg se montra alors timidement.

M, Le May, en l'apercevant, congédia M. Bellerine.

— Monsieur Le May, dit Edouard comme pour justifier sa présence, mademoiselle Antoinette m'envoie vous chercher. Oh ! ce n'est pas pressé, et si vous vouliez que nous causions un peu ...

— Edouard, demanda le négociant, cette hôtel appartient à votre père ?

— Oui, monsieur, oui.

M. Le May regarda Edouard.

Devant la figure franche et ouverte du fils, il ne pouvait plus croire que le père fut un infâme banqueroutier.

— Et votre père et vous, continua le négociant, vous comptez demeurer longtemps encore dans cet hôtel ?

— Mais oui, répondit Edouard. L'expropriation ne nous atteint

pas. Nous avons eu une fière peur, à cause du prolongement de la rue...

— Votre père et vous ? appuya M. Le May. Et vous y serez tous les deux demain ?

— Sans doute. Demain et après. Avez-vous l'intention de venir nous voir ?

Puis Edouard ajouta :

— Pardon ! je me trompe. Ce n'est pas étonnant car si vous saviez tout ce que j'ai dans la tête... et dans le cœur !... Demain, ou plutôt aujourd'hui, car nous sommes au matin, je n'y serai pas. Je puis bien vous le dire... Je n'ai pas de secrets pour vous, monsieur Le May, pas le moindre secret, et vous le verrez bien tout à l'heure, lorsque je vous avouerai que de puis longtemps j'adore... Mais vous m'interrogiez ? Je dois donc vous dire que je vais faire un petit voyage... à Bruxelles.. Et si j'étais assez heureux pour emporter une divine espérance.

— A Bruxelles !

— Oui, monsieur Le May.

— Et vous partez ?

— Aujourd'hui.

— Vous aussi ! Ah ! malheureux !

M. Le May s'avança vers Edouard avec un geste de violente indignation.

Celui-ci courba la tête, et d'une voix tremblante :

— Eh bien, oui, dit -il... Vous m'avez compris, deviné, et je vois bien que je n'ai plus rien à vous cacher... Oui, j'aime mademoiselle Antoinette, j'aime Antoinette..

— Vous aimez ma fille, répondit le négociant.. Vous ! vous !

Et il ajouta presqu'aussitot :

— Vous allez à Bruxelles. Qui devez-vous y voir ?

— Une personne qui me remettra mes instructions.

— Quelle est cette personne ?

— Je ne sais...

— Quoi vous ignorez ?... Où la verrez-vous donc si vous ne connaissez ni son nom ni son adresse ?

— A la gare. En arrivant.

— A la gare ! Savez-vous qui vous y attend ? Votre père !

— Mon père !

Edouard semblait ne pas comprendre.

" Il n'est pas complice, pensa M. Le May."

Puis il ajouta avec force :

— Votre père est soupçonné, accusé.. Votre père s'est fraudu-

leusement enfui en Belgique. Si vous avez quelque chose à dire ou à faire pour sa défense, faites-le, dites le.

— Mon père !... Qui dit cela ?

— Moi.

— Vous !

Edouard devint pâle comme un mort.

— Je vous dis cela, continua M. Le May, parce que vous trouverez peut-être, dans votre tendresse filiale, un moyen de sauver l'honneur de votre père et la vôtre ; parce que, quand on accuse un homme d'infamie, son fils doit être le premier à se lever et à crier : " Ce n'est pas vrai ! "

— Ce démenti-là, répliqua Edouard, je regrette d'avoir à vous le donner, monsieur Le May... je regrette bien profondément que le plus ancien ami de mon père ait pu devenir l'écho... Oh ! pardon, monsieur ! je n'ai pas à vous répondre, moi. Mon père le fera lui-même. Venez, monsieur, venez. Devant lui, vous serez bien forcé de nommer l'auteur de cette lâche calomnie. Mon père l'exigera. Je saurai son nom, et... le reste me regarde.

— Voyons votre père, d'abord.

— Venez avec moi, monsieur.

Edouard remonta dans les salons et se lança à corps perdu dans la foule.

M. Le May eut peine à le suivre et fut bientôt arrêté par son fils Etienne qui causait avec le prince Federici. L'altération des traits de son père le frappa. Il le crut fatigué et lui proposa de se retirer. M. Le May, pour toute réponse, le pria d'aller auprès de ses sœurs et de ne pas les quitter jusqu'à ce que leur père revint près d'elles.

Etienne s'empressa d'obéir aux recommandations de son père et il alla s'installer auprès de ses sœurs.

Edouard s'arrêta bientôt dans ses recherches.

M. Le May le rejoignit.

— Vous voyez bien que votre père n'est pas ici, lui dit-il à voix basse.

— J'oubliais, répondit Edouard... Je perds la tête, moi. Mon père m'a prévenu. Il s'est senti horriblement las. Une pareille fête ne s'organise pas toute seule. Mon père m'a prévenu qu'il se retirerait de bonne heure, avant la fin. Il m'a même dit de ne pas l'éveiller lorsque je partirais pour Bruxelles.

— Ah ! il vous a dit...

— Cela ne fait rien, monsieur. Je n'hésiterais par à courir chez mon père, malgré ses ordres, si l'incendie dévorait sa maison et sa fortune...

— Venez, alors, venez !

— A l'instant même, monsieur. Je vous attendais.

La conviction d'Edouard demeurait inébranlable.

Vainement la vérité commençait à luire. Il fermait les yeux ; il la niait.

M. Le May, lui, conservait à peine une espérance. Tout un plan habilement conçu se dévoilait à ses yeux : la prétendue lassitude du banquier n'était qu'une ruse pour protéger sa fuite sans la divulguer à son fils. Celui-ci ne devait tout apprendre qu'à Bruxelles, alors que le crime serait accompli et qu'il faudrait nécessairement en accepter la solidarité, les profits aussi bien que la honte.

Plein de ces pensées, M. Le May eut pitié d'Edouard.

Il le saisit par le bras au seuil de la chambre du banquier.

— Edouard, lui dit-il, n'entrez pas là.

— Pourquoi donc, monsieur ? répliqua Edouard. Vous osez accuser mon père !... Oh ! il n'est plus temps de vous dédire, de reculer. Vous osez accuser mon père... et mon père va se défendre par sa seule présence.

M. Le May insista encore.

— Vous êtes un honnête garçon, Edouard, ajouta-t-il. Votre père a cédé à des entraînements funestes, mais vous n'êtes pas responsable de sa conduite. Sortez d'ici, les mains vides, non pour aller en Belgique, mais pour aborder résolûment une existence de travail. Croyez-moi, n'entrez pas là. Un coup terrible va vous y frapper Vous ne savez rien.. Allez vous-en avec l'ignorance, avec le doute, avec la conviction que votre père est un honnête homme. Je vous en prie, Edouard, n'entrez pas !

Déjà Edouard avait frappé à la porte.

La clef était dessus, il ouvrit et entra.

M. Le May le suivit.

La chambre était vide.

X

Edouard s'élança vers le lit.

Le lit n'était pas défait.

Il resta un instant immobile, agité d'un tremblement convulsif.

Cependant, il douta encore.

Il se dirigea en chancelant vers la cheminée où étaient d'habitude appendus autour d'une glace deux ou trois portraits auxquels le banquier tenait beaucoup.

Les portraits étaient enlevés.

Edouard, alors, ne douta plus.

La force l'abandonna. Il étendit les bras comme pour chercher un point d'appui, et tomba à la renverse.

M. Le May se précipita vers lui.

—Edouard, lui dit-il.. malheureux enfant !...

Tout à coup M. Le May se redressa et dit :

—J'ai des enfants aussi, moi.

Un violent combat se livra en lui, et ces mots lui revenaient sans cesse aux lèvres :

—J'ai des enfants ! J'ai des enfants !

Il sortit.

Il revint bientôt, accompagné de deux négociants de ses amis.

— Voyez ce jeune homme, leur dit-il en leur montrant Edouard inanimé ; il vient de s'évanouir de douleur en apprenant la fuite de son père.

— La fuite... Ehramberg est en fuite ?

— Vous rendrez témoignage, continua M. Le May, que ce jeune homme ne prend pas sa part du crime et reste digne de l'estime de tous. Maintenant...

M. Le May hésita.

—Allons, pensa-t-il j'ai des enfants... Et Ehramberg ne mérite aucune pitié.

Il ajouta à voix haute :

— Maintenant occupons-nous du père.

Comme M. Le May, les deux négociants se trouvaient profondément atteints dans leur fortune par la disparition du banquier. M. Le May leur raconta en deux mots par quelle coïncidence il savait que celui-ci était en route pour Bruxelles. Il n'y avait pas un instant à perdre pour rattrapper le fugitif et avec lui les traces de l'argent. Les deux négociants étaient honorablement connus. Ils proposèrent de se transporter en personne chez le commissaire de police, d'engager leur propre responsabilité, d'arracher n'importe où et n'importe comment une dépêche télégraphique ordonnant l'arrestation du banquier. C'était difficile. Ils le comprenaient bien. Mais les magistrats comprendraient sans doute aussi que, si la banqueroute n'était pas déclarée, avérée, les présomptions étaient du moins assez accablantes pour provoquer une mesure d'urgence.

Les deux négociants s'éloignèrent en toute hâte.

Resté seul avec Edouard, M. Le May ouvrit une fenêtre pour le ranimer par l'air froid de la nuit... et du malheur, hélas !

—Allons, Edouard, lui dit-il en le secouant. Allons... debout !

Puis il contempla tristement ce jeune homme foudroyé.

—Ehramberg, murmura-t-il, tu n'as donc pas pensé à ton fils ?

Edouard rouvrit les yeux, se souleva lentement. Tous ses membres paraissaient brisés.

Quand il se trouva face à face avec M. Le May, il faillit retomber.

— Je sais, dit-il d'un ton qui demandait grâce. Mon père... Oh ! je sais ! je sais ! Ses regards égarés se tournèrent vers la croisée. Ah ! c'est vous qui l'avez ouverte !

—Oui.

— Je vous comprends... Merci !... et adieu !

Il murmura quelques mots inintelligibles et s'approcha de la fenêtre. M. Le May le saisit à plein corps au moment où il allait s'élancer.

— Edouard, lui dit-il, vous avez encore quelque chose à faire sur terre, et mourir serait doublement offenser Dieu. Les livres de votre père sont à jour ?

— Oui.

— Venez avec moi faire le relevé exact des dettes qu'il laisse. Votre devoir est bien simple et vous n'avez pas le droit de vous tuer tant que vous n'aurez pas tout payé.

— Une réhabilitation !... Oh ! si je pouvais...

Sous l'aiguillon de cette tâche, Edouard sembla renaître. Mais, bientot, son morne désespoir le reprit.

— Je connais le solde créditeur des comptes particuliers, continua-t-il avec une sorte d'écrasement. Le total s'élève... à près de trois millions.

— Et vous reniez la dette, Edouard, parce qu'elle est considérable ?

— Non... non ! Je suis l'esclave de cette dette... je lui appartiens corps et âme... Si infime que soit ce dernier gage des créanciers il ne m'est pas permis de le détruire.

Ils descendirent tous les deux au rez-de-chaussée.

Au moment de pénétrer dans les bureaux, ils rencontrèrent M. Lajointaux.

Celui-ci se multipliait, il était partout, il promenait de tous cotés l'œil du maître sur son acquisition.

— Encore ici ! dit-il en voyant Edouard. Je vous croyais parti avec votre père. Vous savez qu'il m'a vendu son hôtel !

Edouard demeura atterré et ne répondit pas. A chaque minute la culpabilité du banquier s'accentuait davantage.

— Venez, Edouard, reprit M. Le May en entraînant le jeune homme.

Ils ouvrirent le grand-livre, placé sur un pupitre à hauteur d'appui.

La balance de chaque compte n'était pas longue à transcrire, M.

Le May commença ce travail, puis enjoignit à Edouard de le continuer. Le négociant remonta ensuite dans les salles de bal. La plus vive animation y régnait. Malgré tout ce qu'avait pu faire M. Lajointaux, le souper était servi. De nombreux convives étaient déjà attablés. Le champagne coulait à flots.

Çà et là apparaissaient des figures livides.

Elles se reconnaissaient dans la foule et s'abordaient :

— Vous savez ? Nous sommes volés.

— Est-ce bien sûr ?

— Sûr et certain. Pour combien êtes-vous pris ?

— Ne me le demandez pas !

— Ferez-vous faillite ?

— Il faudra bien. Depuis longtemps j'ai envie de me retirer à la campagne.

— Ce sera une excellente occasion.

— Bien pénible.

— Que voulez-vous ?... Nous sommes tous mortels.

Il y avait aussi les critiques, ceux qui, comme les harengs, se sentent attirés les uns vers les autres :

— Je l'avais bien dit !

— Et moi donc ! j'ai assez prévenu Ehramberg.

— Un gredin !

— Un misérable ! Il a méprisé mes sages avis, voilà où cela le conduit.

— Cet homme-là devrait porter sa tête sur un échafaud.

— Mais il s'en gardera bien. La lâcheté est la compagne du crime.

— Oui.

— Vous êtes grièvement lésé ?

— C'est comme une fatalité. Si je vous disais les pertes successives que j'ai éprouvées depuis vingt ans, vous ne me croiriez pas.

— Elles n'égalent pas les miennes. Mais on ne m'y reprendra plus.

— On dit toujours ça.

— Cette fois, c'est sérieux.

— Allons souper.

L'orchestre enivrant dominait ces colloques.

Les femmes grondaient leurs maris :

— Tu as toujours de mauvaises pensées. Pourquoi veux-tu que M. Ehramberg soit un malhonnête homme ? Il donne de si beaux bals !

— Ce n'est pas une raison, ma chère amie Ces bruits fâcheux méritent sans doute confirmation. Mais, en attendant, Ehramberg n'est plus là.

— Oh ! je comprends... Tu le voudrais continuellement dans tes poches. Ça te flatterait. Tu ne vois donc pas qu'il nous ménage une surprise ?

— Ça fera deux, alors.

Au souper, la gaieté était franche, étincelante, communicative. Les blanches épaules, les cristaux et les fleurs bornaient l'horizon.

Pour quelques invités, cet épisode de la fuite du banquier ne manquait pas de piquant.

M. Le May rejoignit son fils et ses deux filles qui causaient ensemble.

— Mon père, dit vivement Etienne... Est-ce vrai ?

— Oui. Ehramberg est en fuite.

— Et... Edouard ?

— Il est ici.

— Où ? Oh ! je vais me donner la satisfaction d'aller le souffleter.

— Tu n'en feras rien, mon fils. Edouard n'est point coupable, je le prends sous ma protection et je vais même... oui je vais l'emmener chez moi.

— Lui ?

— Lui-même.

M. Le May désigna ensuite par leur nom à Etienne les deux négociants qui s'étaient mis en campagne pour obtenir une arrestation préventive.

— S'ils sont ici avant moi, ajouta-t-il, dis-leur que je vais revenir.

Puis s'adressant à ses filles :

— Venez, mes enfants, leur dit-il. Vous ne pouvez plus rester ici.

Ils s'éloignèrent tous les trois, Antoinette serra fortement la main de son père. Herminie n'osa lui faire aucune question.

M. Le May les installa toutes deux dans une voiture et les pria de l'attendre.

Il revint près d'Edouard.

Celui-ci arrivé au compte de M. Le May, n'avait pas eu le courage de continuer.

Un flot de larmes obscurcit sa vue, sa poitrine s'oppressa de sanglots. Il s'affaissa sur un siége et s'abandonna à sa douleur.

— Oh ! mon père, murmura-t-il... La fuite... les pays étrangers... Oh ! je n'irai pas ! je n'irai pas ! C'est le seul moyen que j'aie de vous supplier... Oh ! vous comprendrez... Et vous reviendrez, mon père, vous reviendrez !

M. Le May entra sans qu'Edouard s'en aperçut. Le négociant jeta les yeux sur le grand-livre, devina bien vite pourquoi le travail avait été interrompu presque terminé, et l'acheva.

— Prenez ceci et ne mangez plus que du pain, Édouard, lui dit-il en le lui remettant.

Le jeune homme le prit et se leva.

— Et maintenant, dit-il en dévorant ses larmes, je vais sortir d'ici... comme un fugitif.

— Non, répondit M. Le May ; comme un honnête homme.

Il lui prit le bras.

Édouard, tout défaillant, se laissa faire.

Ils quittèrent l'hôtel, et M. Le May retrouva à la porte la voiture où étaient ses filles.

Il ouvrit la portière et leur dit :

— J'amène Édouard. Il n'a plus d'asile. Pas un mot ! pas un reproche ! respectons son malheur.

Une voix émue ajouta :

— Venez, monsieur Edouard.

Et la petite main d'Antoinette se tendit vers lui.

Il ne savait pas encore de quoi il s'agissait ; il se laissait conduire comme un corps sans âme. Mais quand il entendit cette voix, quand il vit cette main, il la saisit et monta dans la voiture sans demander d'explications. M. Le May le suivit, et les chevaux se mirent en marche.

XI

Deux jours après, M. Le May convoqua avec une sorte de solennité ses enfants afin de leur faire une communication importante.

Les événements avaient suivi leur cours naturel.

Le banquier S. Ehramberg, protégé par le texte même des lois, était sorti de France sans opposition.

Édouard Ehramberg, autant par instinctive horreur de la honte que par suite du secret espoir que son père reviendrait, n'alla pas à Bruxelles. Il ne prolongea pas toutefois au delà de quelques heures son séjour chez M. Le May. Il comprit que sa place n'était pas là. Cette hospitalité de ceux que son père dépouillait, si miséricordieuse qu'elle fût, ravivait trop cruellement, trop continuellement les plaies de son cœur déchiré. Elle le sauva cependant, elle l'arracha aux conséquences immédiates d'une douleur sans issue. Elle opéra dans cette douleur comme une trouée salutaire, par laquelle elle versa au malheureux jeune homme le courage et le devoir de vivre.

Bientôt ceux qui avaient douté de la catastrophe ne doutèrent plus.

Le banquier n'avait pas fait les choses à demi : il ne laissait pas même un demi pour cent à ses créanciers, ce qui suffit quelquefois à Paris pour prouver de la bonne volonté.

M. Le May ne tarda point à perdre, comme les autres, toute espérance, et ce fut alors qu'il assembla ses enfants autour de lui, afin de former une sorte de conseil de famille.

Au milieu de son salon, assis devant une table où se trouvaient quelques papiers qu'il feuilletait, était M. Le May. Il avait considérablement vieilli en bien peu de temps. Sa tête avait blanchi, ses épaules s'étaient voûtées, son visage portait l'empreinte de la souffrance et des insomnies, et cependant il resplendissait d'une beauté indéfinissable, la beauté auguste de l'homme de cœur aux prises avec l'infortune.

Mademoiselle Herminie était grave, soucieuse.

Etrangère aux opérations du commerce, elle ne comprenait pas très-bien de quoi il s'agissait. Mais toutefois, elle entrevoyait distinctement une figure sinistre, la ruine, qui s'avançait vers elle implacable, les bras ouverts pour la saisir. Et elle avait peur.

Étienne Le May affectait l'insouciance, la poussait jusqu'à des airs de bravoure un peu théâtrale. Il ne connaissait guère de la vie que ce qu'on en apprend dans les écoles : des formules ; formules de droit, de sciences, c'est-à-dire affirmatives, absolues, inflexibles ; formules qui communiquent parfois à la raison d'un jeune homme une certaine roideur algébrique, jusqu'a ce que cette roideur s'adoucisse et devienne plus malléable en se frottant à cette grande école du monde où tout est nuances, pondération, concessions réciproques.

Souriant, calme dans sa force, y croyant d'autant plus qu'elle était d'emprunt, s'élevant dédaigneusement au-dessus des coups du sort, paraissant avoir pris son parti d'avance, Étienne avait l'attitude d'un homme persuadé qu'il vaut mieux affronter la tête haute même les orages du ciel, et être brisé, plutôt que de courber le front.

Quant à Antoinette Le May, sérieuse, attentive, elle semblait s'oublier elle-même et regardait son père.

M. Le May prit la parole.

— Mes enfants, dit-il, jusqu'à présent ma tâche a été bien douce ; une prospérité constante s'était arrêtée sur ma maison, et j'avais le bonheur de vous y faire participer, de vous voir tous heureux autour de moi. Ce temps est passé, les jours d'épreuves commencent et j'ai besoin maintenant de m'appuyer sur vous. Voici quelle est notre situation. La banqueroute du banquier Ehramberg nous place entre cette alternative : la ruine ou la faillite.

—Poser cette question c'est la résoudre, répondit fièrement Étienne.

—La ruine ! murmura Herminie avec un geste de frayeur.

Puis elle ajouta en s'efforçant de rester calme :

—Nous nous y attendions mon père.

Antoinette, par un mouvement irrésistible, se rapprocha de M. Le May.

—Ce n'est pas si terrible, lui dit-elle d'une voix émue. On n'est jamais ruiné quand on est quatre, quand on s'aime quand on se soutient mutuellement.

L'action de la jeune fille fut imitée : les deux autres enfants de M. Le May vinrent se grouper autour de lui.

—Vous n'hésitez pas, reprit-il... Votre courage est aussi grand que le sacrifice à accomplir. Oh ! merci, mes enfants, merci !

—Hésiter ! continua Etienne avec feu. Nous ne serions pas vos enfants, mon père, si nous hésitions. Le vieux Romain Caton s'est frappé de son épée en s'écriant : " Vertu, tu n'es qu'un nom ! " Nous saurons périr, nous, en proclamant que la vertu est le premier des devoirs.

—Chère Antoinette, chère Herminie, c'est vous que je plains. sommes des hommes, mon père et moi... Nous verrions crouler le monde sans sourciller. La grandeur splendide du désastre nous consolerait. Mais vous... Hélas ! pleurez, mes yeux ! Il a bien raison, le sage qui a dit : " On peut s'accoutumer à vivre sans argent ; ce à quoi on ne s'accoutume point c'est de n'en avoir plus après en avoir eu."

—Un sage a dit cela ? répliqua doucement M. Le May... Quel est donc ce sage ?

C'est... attendez donc, mon père... eh ! mais c'est Ehramberg lui-même : il m'a tenu ce propos à son bal. Il nous paye en belles maximes. Et moi qui avait la bonhomie...

—Sa morale vaut ses actes, reprit M. Le May. Heureusement elle n'est pas la nôtre.

Etienne n'ajouta rien. Il parut un peu honteux de s'être fourvoyé. Son père, du reste, ne s'étonnait pas de ces exagérations et de ces incohérences de langage. Enfermé dans une situation étroite et douloureuse, un jeune homme commence d'habitude par en frapper du front tous les angles ; la résignation ne lui vient guère que lorsqu'il est suffisamment meurtri et déchiré. Alors il se couche pour mourir ou se relève pour lutter. M. Le May ne doutait pas que son fils embrasserait vaillamment ce dernier parti, et trouvait naturelles ces manifestations violentes d'une ardeur encore indomptée, encore ignorante du combat. Ses préoccupations les

plus vives étaient pour ses autres enfants, pour ces deux jeunes filles qui courbaient le front sans se révolter, sans avoir la ressource suprême d'employer les forces actives de leur cœur autrement que pour aimer et consoler.

— Je remercie Dieu de m'avoir donné des enfants tels que vous, reprit bientôt M. Le May d'une voix profondément émue. Je ne puis dire que je vous ai réunis précisément pour vous consulter. Il y a des circonstances où le devoir parle si haut qu'on ne doit écouter que lui. J'ai dû prendre vos avis, cependant. Cette fortune qui va s'engloutir pour sauver notre honneur, c'est la vôtre bien plus que la mienne, c'est la vôtre... Oh ! mes enfants, mes chers enfants, laissez-moi faire votre éloge d'un mot : votre approbation, j'y comptais. Oui je savais que vous me l'exprimeriez d'une façon unanime. Et c'était là ma fierté, mon orgueil ; c'était là l'ineffable joie de ma conscience pendant ces horribles journées où votre image, toujours présente, m'aidait à considérer l'avenir sans pâlir. Et je me disais : " Va, père de famille, ne tremble pas en consommant ta ruine... Tes enfants sont avec toi, tes enfants t'approuvent: tes enfants, pas plus que toi ne veulent transiger avec leur devoir, conserver leur richesse en acceptant la honte.

— Mon père ! dirent les deux sœurs en l'entourant de leurs bras.

— Nous ferons voir à tous qui nous sommes ! s'écria Étienne.

Il arracha doucement Herminie aux bras de leur père et l'emmena dans un coin pour la gronder.

— Sois raisonnable, lui dit-il. Le soldat qui attrappe une balle dans la bagarre se guérit il en versant un torrent de larmes ? Non. Alors, pourquoi des lamentations ? Du reste, pleure si cela te fait plaisir. Je te pardonne, pauvre sœur. Tu es une faible femme, toi. Faible femme ?.. Allons donc ! Tu as un million dans le gosier... Le prince Federici me l'a dit. Tu n'as qu'à ouvrir la bouche. A ta place, je l'ouvrirais.

— Artiste ! murmura-t-elle en se redressant malgré elle. Mon père...

— Je comprends... Il aura de la peine à consentir. Cela te regarde. La gloire, comme le feu, purifie tout

Antoinette était demeurée près de son père.

— Tu ne dis rien toi, chère petite, lui dit-il en l'embrassant, mais tu seras peut-être la plus brave.

Et elle lui répondit avec sa simplicité accoutumée :

— Mais je n'ai rien perdu, mon bon père, puisque nous ne nous quitterons pas.

Le frère et la sœur revinrent.

— Herminie va être sage, dit Étienne ; elle me l'a promis. Main-

tenant, mon père, votre intention est sans doute de nous apprendre les dispositions que vous avez prises. Sommes-nous ruinés intégralement ?

—Voici les comptes, répliqua M. Le May. Il nous restera quelque milliers de francs.

—Vrai ? Tant pis. Ce n'est donc pas complet ? Moi, j'aime à faire les choses grandement. Donnez-tout, mon père, donnez tout.

—Le commerce vit de crédit, continua M. Le May sans écouter davantage l'exhubérante vaillantise de son fils. J'étais donc à découvert pour d'assez fortes sommes, lorsque la banqueroute du banquier a été déclarée. Mais je ferai honneur à ma signature, et voici comment. Ma maison a une valeur, une clientèle : je l'ai vendue. L'acte est prêt et je n'attendais plus que votre assentiment pour signer. La majeure partie du prix de cession demeurera entre les mains de mon successeur, qui, aux échéances, s'en servira pour acquitter les effets de commerce souscrits par moi. Le reste... bien peu de chose, mes chers enfants...le reste nous permettra d'attendre et de nous fixer sans trop de hâte dans une situation nouvelle.

—Mais enfin, ce reste ?...insista Etienne.

—Sept mille francs, puisque tu tiens à en savoir le chiffre exact

—De quoi acheter des fleurs à mes sœurs ! répondit le jeune homme.

Herminie et Antoinette n'eurent qu'une pensée : leur père allait abandonner sa maison de commerce !

—Oui, le coup est rude, mes enfants, leur dit le négociant tandis qu'elles se pressaient autour de lui et l'interrogeaient, le coup est rude, mais je n'ai pu faire autrement. Je ne pouvais rester, même comme associé, dans cette maison où j'ai travaillé et vieilli. Il aurait fallu une mise de fonds que je n'ai pas. Que la volonté de Dieu soit faite ! J'ai encore des forces pour gagner notre pain. J'ai été maître, je serai serviteur ; j'ai commandé, j'obéirai. Embrassons-nous encore, mes enfants, et... et... je vais ailer signer l'acte...

HYPOLITE AUDEVAL.

(*A Continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

The men of the North and their place in history. A lecture delivered before the Literary Club, March 31st, 1869, By R. G. Haliburton, F. S. A., Fellow of the Royal Society of Northern Antiquarie of Copenhagen. Author of " Coal Trade of New Dominion, " "Intercolonial Trade," "New Materials for the history of man." Montreal, Printed by John Lovell, St. Nicolas Street, 1869. Broch. in 8. de 12 p..

La place que les hommes du nord occupent dans l'histoire universelle est remarquable; elle offre aux réflexions du publiciste un beau sujet d'études, que l'auteur de la brochure que nous venons de nommer a su comprendre avec un grand discernement et qu'il a developpé avec beaucoup de talent. La confédération des provinces britanniques, en établissant un lien nouveau entre des hommes qui descendent presque tous des races celtiques, teutoniques et scandinaves, a fourni à M. Haliburton une excellente occasion de traiter ce sujet qui puise dans cet événement politique un intérêt d'à propos. Aussi cette brochure offre-t-elle une lecture attrayante; elle nous a intéressé tout autant que le savant conférencier avait su attacher l'attention de ses auditeurs le 31 de mars dernier, en traitant le même sujet devant le *Montreal Literary Club.*

D'après la théorie de l'auteur, les hommes du nord ont reçu de Dieu la mission de punir les nations méridionales lorsqu'elles prévariquent, d'infuser dans leurs veines épuisées un sang pur et vigoureux et de les dominer définitivement par des vertus plus austères et un caractère mieux trempé. Dans quelques pages, l'auteur fait passer sous les yeux du lecteur les Égyptiens, les Abyssiniens, les Grecs, les Romains, s'emparant les uns après les autres de la puissance ; Rome un instant fut maîtresse de l'univers tout entier, mais le repos lui fut fatal. La corruption la plus vaste s'empara du peuple-roi, et bientôt cet immense empire ne fut plus qu'un corps décrépit, que le moindre choc devait faire tomber en poussière. " C'est alors, dit Mr. Haliburton, que les portes des torrents du nord furent ouvertes, et les nations barbares se précipitèrent, les unes après les autres, sur le monde civilisé, n'épargnant aucun sexe, ni l'autel, ni le foyer. Des millions d'hommes périrent. Des villes qui étaient auparavant le séjour de

la richesse et des plaisirs, furent laissées désertes, et des provinces entières furent privées de leurs habitants."

Ces sauvages hommes du nord s'établirent ensuite dans les pays qu'ils avaient dévastés, subirent l'action civilisatrice de l'Eglise Catholique, se firent chrétiens, et, en se mêlant aux peuples qu'ils avaient conquis, formèrent les nations modernes. Ces dernières, comme leurs devancières, subiront peut-être, elles aussi, l'influence enivrante des climats délicieux qu'elles habitent; qui sait si une nouvelle invasion de barbares ne viendra pas un jour régénérer ces races abâtardies, et venger les lois de la morale outragées? Qui seront ces barbares, ou, au moins, ces hommes du nord, chargés de renouveler, dans un avenir plus ou moins éloigné, le rôle des fléaux de Dieu? Seraient-ce les Russes, et serait-ce alors que le fameux testament de Pierre-le-Grand recevrait son exécution ?

Quant à nous, nous sommes les hommes du nord de ce continent, et nous devons avoir les qualités qui semblent inhérentes aux nations qui habitent les climats froids.

Tel est en résumé toute cette brochure, dans laquelle il y a certainement de bonnes pages. Une dernière remarque en terminant nous est inspirée par ces lignes : " Quel est notre passé, demande l'auteur au commencement de la brochure ? quel est notre avenir ? nous ne sommes sorti d'aucune lutte historique. Nous n'avons pas un champ de bataille de Morgantin, les actions héroïques d'un Tell, un monument Bunkerhill, un Faneuil Hall ; nous n'avons rien de semblable au patriotisme rigide d'un Washington."

Dans ces lignes, l'auteur oublie trop facilement que les Français ont un passé historique dont ils sont fiers : ils ont les champs de bataille de la Monongahéla, de Carillon et des plaines d'Abraham ; ils ont l'héroïsme de D'Aulac, et s'ils n'ont pas des monuments de pierre aussi fastueux que celui de Bunkerhill ou Faneuil Hall pour redire à la postérité les actions de leurs grands hommes, ils ont au moins la mémoire du peuple qui n'oubliera jamais le souvenir de Jacques-Cartier, de Champlain, d'Iberville et de Montcalm, et ils ont des écrivains pour tracer dans les pages de l'histoire ces grands noms, qui auront encore des admirateurs et des amis, alors que les pierres des monuments auront cédé à l'effort destructeur des siècles !

Du reste, nous espérons que l'auteur prendra cette remarque en bonne part. Nous savons qu'il est sans préjugé à l'égard de notre nationalité, et, à la page 9 de sa brochure, il adresse d'excellentes paroles à nos compatriotes qu'il appelle " les Normands Français de Québec."

E. Lef. de Bellefeuille.

Discours sur la tolérance prononcé devant l'Union Catholique de Montréal le 15 mai 1869 par le Révérend M. Raymond. G. V. Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. (Se vend au profit de la bibliothèque de l'Union Catholique). Montréal, Typographie le *Nouveau Monde*. 24 p. in 8.

Cette brochure vient à temps pour répondre à un écrit dans lequel le même sujet a été traité habilement, mais dans un sens contraire aux doctrines catholiques.

La question qu'elle traite est peut-être une de celles sur lesquelles il règne le plus d'erreurs. Peu de personnes ont des idées justes sur la portée qu'il faut donner aux mots tolérance et intolérance; encore bien moins savent ce qu'il faut penser de l'inquisition, du Saint-Office, et de tout ce qu'on en dit. Combien de bons esprits s'inquiètent et s'alarment l'orsqu'un libre penseur leur parle de ces choses! Ils ne savent comment défendre l'Eglise sur ce point, et ils sont bien près d'admettre qu'ici elle s'est gravement compromise, et que pendant un certain temps elle s'est éloigné de cette doctrine de douceur, de mensuétude, et de charité prêchée par son divin fondateur. A tous ceux-là, nous recommandons volontiers de lire attentivement la brochure de M. l'abbé Raymond; ils y trouveront un exposé clair et précis des principes sur cette matière, une application logique de ces principes aux événements politiques dans lesquels on veut incriminer l'Église, toutes les principales objections qu'on a coutume de faire contre l'intolérance et l'inquisition, avec une solution satisfaisante. Enfin, ils liront tout cela écrit dans le language très-pur et avec le style élégant qui ont placé l'auteur à la tête des écrivains du pays.

L'étude de M. l'abbé Raymond étant elle-même un résumé de toute la question de la tolérance et l'intolérance, il nous serait impossible de la résumer ici; il suffira d'en avoir indiqué les principales divisions et de dire que nous embrassons parfaitement toutes les doctrines qu'il y développe avec tant de science.

E. Lef. de Bellefeuille.

La Revue Légale. Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Vol. I. mai 1869. No. 1. Imprimé a l'atelier typographique de "La Gazette de Sorel." 64 p. in 8.

MM. A. Mathieu, shérif, et A. Germain, avocat, tous deux de Sorel, ont entrepris la publication du recueil dont nous venons de donner le titre, et qui est destiné, disent ces messieurs dans leur prospectus, à promouvoir l'étude de la jurisprudenec dans ce pays, et à être d'un secours pratique aux professions légales.

Lorsque dans un pays apparaissent les journaux de spécialités: arts, médécine ou droit, c'est un signe certain qu'il y a dans ce pays des hommes spéciaux, c'est-à-dire des hommes qui se consacrent à l'étude particulière d'une science ou d'un art, et qui même ont déjà atteint dans leur spécialité un dégré plus ou moins éminent, mais qui ne peut manquer d'être élevé. C'est là une des considérations qui nous fait accueillir avec sympathie la *Revue Légale*, dont nous en saurions mieux faire connaître le plan adopté par ses fondateurs, qu'en reproduisant une page de l'avant-propos du recueil:

"Le cadre des matières embrassera la publication des ouvrages composés sur notre droit canadien; des dissertations de toutes matières ayant rapport à l'administration de la justice, et les arrêts rendus par nos tribunaux; un recueil comparé des décisions rendues dans toute la Province sur des points de droit et de pratique ayant une certaine importance; un rapport succinct des décisions d'un grand intérêt rendues en France, en Angleterre et aux Etats-Unis et publiées dans les Revues les plus autorisées de ce pays, et enfin un Index Alphabétique de toutes les décisions rendues depuis 1864

par nos Cours, devant faire suite aux Digestes de Messieurs Robertson et Ramsay.

" Nous ouvrirons les colonnes de la Revue à tous les amis de la science du Droit, et nous accepterons avec reconnaissance le travail et les essais de tous ceux qui voudront bien favoriser de leur contingent une œuvre qui a droit à l'encouragement des jurisconsultes.

" Nous insérerons les critiques qu'on nous enverra sur des arrêts rendus par nos tribunaux pourvu que ces critiques soient faites sous des formes convenables et dans le but de promouvoir les intérêts de la jurisprudence.

" En publiant les décisions de tous les tribunaux, notre but est de provoquer l'uniformité dans la jurisprudence, et de faire de notre publication un recueil ou un dictionnaire d'une consultation et d'une citation faciles. A cette fin chaque livraison contiendra un sommaire analytique des matières, et nous fournirons à nos abonnés, à la fin de chaque année, une table analytique détaillée des matières contenues dans les douze livraisons de l'année."

La première livraison contient le commencement d'un travail d'une grande importance, intitulé : *Le Droit Civil du Bas-Canada suivant l'ordre du Code*, par l'Honorable Juge Loranger, qui est suivi des articles suivants : *Le rôle Social de l'Avocat*, par J. A. Mousseau ; *Décisions des Tribunaux*, par A. Germain ; *Traité des devoirs du shérif*, par A. Mathieu. *La Revue Légale* annonce aussi, comme devant être publiés prochainement, d'autres travaux d'un haut intérêt, qui ne manqueront pas de lui donner une importance incontestable et de lui faire atteindre le dégré de perfection et de science auquel elle a le droit de prétendre.

E. Lef. de Bellefeuille.

Origine et Organisation de l'Association Médicale Canadienne avec les minutes des assemblées tenues à Québec, Octobre 1867 et à Montréal, Septembre 1868.—Montréal, John Lovell, imprimeur· 80 pages in 8.

Cette brochure, après avoir raconté l'origine de l'Association médicale dûe principalement à l'initiative de Mr. le Dr. Marsden, de Québec, donne les procédés de l'assemblée tenue à l'Université Laval les 9 et 10 octobre 1867. Un grand nombre de médecins s'étaient rendus à l'appel de la Société de médecine de Québec. Le Président, le Dr. Sewell, ouvrit la séance par un discours où il développa les avantages d'une convention tendant à élever le niveau de la profession et pouvant ainsi contribuer beaucoup au bien-être de la société et à l'avantage du public.

A cette première réunion, les médecins se bornèrent à organiser l'association et à nommer des officiers. Les membres se réunirent de nouveau à Montréal les 2, 3, 4 septembre 1868 pour la première assemblée annuelle de l'Association. Après les procédés préliminaires, le Président prononça un discours sur l'importance et la noblesse de la profession médicale. Ce discours se trouve dans la brochure qui nous occupe actuellement.

La brochure contient de plus un appendice, où l'on trouve :

A. Un plan d'organisation de la société médicale canadienne. On y désigne ce nom de l'association, les conditions de l'admission des membres, l'époque des assemblées, les officiers, les comités permanents, les fonds et des dispositions pour les amendements. Les règlements comprennent l'ordre

des affaires, les sections, les comités permanents, les cotisations, les délégués aux sociétés médicales étrangères et les devoirs des membres.

B. Le rapport du comité sur les statistiques et l'hygiène se borne à faire quelques considérations générales sur ce sujet si important, mais en même temps si négligé. On y voit que l'acte de la santé publique passé en Angleterre, il y a vingt ans, quoique très-incomplet, fit tomber la mortalité de huit villes de 30.5 par 1000, à 24.6 par 1000, une diminution en chiffres ronds de 6 par 1000. En 1866, une partie de l'état de New-York s'étant organisée en district sanitaire,la mortalité a été moindre de 3,152 malgré une saison de pluies incessantes et d'humidité excessive. Il faut espérer que ces faits attireront l'attention des autorités publiques et leur feront s'occuper de ce sujet si important qui intéresse à un si haut dégré la condition physique et morale de l'homme. Avec l'un des climats les plus salubres du monde, la mortalité, dans Montréal, par exemple, est excessive et surpasse celle de la plupart des villes manufacturières de l'Angleterre. On devrait s'enquérir aussi de la cause de la mortalité si considérable chez les enfants en bas âge et l'on en trouvera une, entre autres, dans l'ignorance des parents sur les lois qui président à la santé et à l'organisation si délicate de leurs enfants. Le comité nous promet un bill sur la santé publique. Nous espérons que, s'il est présenté, il recevra de nos législateurs un accueil favorable.

C. Le rapport sur l'enregistrement recommande de faire passer un acte semblable à l'acte médical de la Grande-Bretagne, mis en force en 1858 et nomme quelques-unes de ces dispositions principales. Ce sujet a autant d'importance pour le public en général que pour la profession médicale, car les citoyens sont intéressés à savoir si ceux qu'ils emploient, sont qualifiés à remplir leurs fonctions.

D. Le Code d'éthique médicale occupe une douzaine de pages à la fin de cette brochure et les règles qu'on y donne sont des plus utiles et des plus sages. On regrette seulement qu'on ait été obligé de spécifier tous ces devoirs qui peuvent se résumer dans la maxime chrétienne : " Traitez les autres comme vous voudriez être traités." Les rapports entre confrères ne peuvent être mieux dirigés que par cette règle divine.

La brochure finit par le catalogue des membres permanents de l'association qui sont au nombre de 248. L'assemblée qui doit se tenir à Toronto le second mercredi de septembre prochain en augmentera encore beaucoup le nombre, car la profession dans la province d'Ontario y sera représentée probablement par un grand nombre de ces membres.

Tels sont les résultats des deux premières assemblées, de l'association. Ils semblent d'abord peu considérables; mais si on considère la difficulté des grandes assemblées, les opinions opposés et les intérêts divers qui s'y produisent, on en jugera autrement. Il n'y a pas à se dissimuler cependant, qu'on a laissé de côté les questions les plus épineuses et les plus délicates, celles sur lesquelles les discussions seront peut-être orageuses. Le mode d'octroyer des licences, l'éducation professionelle et l'éducation préliminaire sont des sujets qui affectent trop directement la profession pour ne pas exciter le plus vif intérêt. Ces questions seront considérées à la prochaine assemblée et sans doute résolues à la satisfaction générale.

Dr. George Grenier.

Les Fleurs de la poésie Canadienne. Religion et patrie ! Montréal, C. O. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1869. Brochure in 12 de 134 p.

Dans une excellente étude sur le concours de poésie de l'Université Laval de 1867, publiée dans les pages de ce recueil, M. l'abbé Nantel, l'auteur de l'intelligente compilation dont nous venons de donner le titre, avait dit: " Celui qui réunirait en un volume les inspirations les plus remarquables de nos poètes, ferait un livre court, il est vrai, mais exquis et délicieux." Ce sont les paroles qu'il a placées en épigraphe de son livre, et c'est la pensée qu'il a su exécuter avec un vrai bonheur. Les lecteurs, au tact desquels il en appelle, sauront le lui dire. Après avoir lu ces poésies, dont la plupart sont pleines de mouvement et d'inspiration, ils remercieront M. l'abbé Nantel de leur avoir mieux fait connaître nos poètes et aimer davantage les grandes choses qu'ils ont chantées: la religion et la patrie !

Les fleurs de la poésie canadienne, renferment des poésies de MM. F. X. Garneau, P. J. O. Chauveau, J. Lenoir, O. Crémazie, L. J. C. Fiset, A. Garneau, L. P. Lemay et A. B. Routhier. Comme l'ont remarqué plusieurs journaux, cette brochure ne contient pas toutes les poésies qui auraient pu mériter d'y entrer: MM. Sulte, Prud'homme, les deux Fréchette et d'autres encore ont chanté d'une manière qui ne sera pas oubliée par la postérité. Le cadre que s'est tracé M. l'abbé Nantel l'a forcé sans doute à les mettre de côté pour le moment. Un recueil complet des bonnes poésies canadiennes reste donc à faire; personne ne pourrait réaliser ce vœu avec plus de tact que l'auteur des *Fleurs de la poésie canadienne.* Espérons que le succès que rencontrera sa première compilation l'engagera à en faire une seconde plus considérable.

Nous ne faisons aujourd'hui que signaler cette brochure; nous en parlerons plus au long dans la prochaine livraison.

E. Lef. de Bellefeuille.

LES LOIS DE LA PROCEDURE CIVILE

PAR M. GONZALVE DOUTRE

SECOND VOLUME. [1]

—

DES DÉPENS.

Ce titre est peu développé par le Code. Il ne fait la matière que de cinq articles! Que de questions néanmoins, que ni la prévoyance du Parlement, ni le soin des juges, dans la préparation des tarifs de frais, n'ont pu résoudre d'avance! Quand des hommes aussi compétents en cette matière que les codificateurs étaient à l'œuvre, c'était le lieu de mettre fin à des plaintes qui se renouvellent tous les jours, sur la manière de disposer des frais des procès. Mais nous pressentons de suite l'objection : la loi n'y peut presque rien, dit-on ; de temps immémorial, les juges ont eu plein pouvoir discrétionnaire de disposer des frais ; tout ce que peut la loi, c'est de poser certaines règles générales, pour suppléer à l'oubli d'exercice de cette discrétion, comme quand il s'agit de déterminer l'intérêt de l'argent, en l'absence de stipulation entre les parties intéressées.

La doctrine de la *discrétion*, plus subtile, moins inique, il est vrai, dans ses résultats particuliers, que le régime pratiqué dans

1 M. Gonzalve Doutre a bien voulu nous permettre d'emprunter quelques pages au second volume de son ouvrage sur le *Code de Procédure*, qui est actuellement sous presse. Nous en profiterons pour dire que ce livre, auquel la magistrature et le barreau s'unissent pour porter un très-vif intérêt, fait des progrès rapides et que tout porte à croire qu'il pourra être livré au public au mois de septembre prochain. Les trois extraits que nous publions ici donneront à nos lecteurs une très-bonne idée de la manière dont l'auteur traite et résout, dans son second volume, les difficultés de la procédure devant nos tribunaux.—(NOTE DE LA DIRECTION).

quelques uns des Etats de l'Union Américaine, où l'on dénie tous frais d'avocat,—cette doctrine est néanmoins plus condamnable au point de vue de l'intérêt général. Ce que l'on demande principalement à la loi, c'est de mettre un terme aux doutes et aux contentions des hommes. Tous les efforts du législateur sont concentrés vers la solution de ce problème ;—et chaque fois qu'un pouvoir judiciaire ou que des arrêts ont réglé un point douteux, il semble que la conscience humaine est soulagée d'un lourd fardeau. Le système américain a cela de supérieur à celui de la *discrétion* qu'il ne laisse rien au doute. Son principe est mauvais, mais ses résultats sont connus. Les plaideurs savent d'avance que s'ils se font représenter par procureurs, ils en portent la charge. Qu'ils perdent ou qu'ils gagnent, ils savent ce qu'il en coûtera. Sous le régime *discrétionnaire*, le plaideur, dont les droits semblent aussi solides qu'une pyramide, hésite avant de franchir le seuil de la justice. Il a entendu parler d'affaires aussi sûres que la sienne, qui ont écrasé de frais le plaideur *heureux*, et il se dit : — Qu'adviendra-t-il de ma famille, même si je gagne ma cause ?

De son côté, l'homme habitué à la chicane connait beaucoup de cas où ses émules ont réussi à taquiner leurs adversaires pendant plusieurs années, à peu de frais, et il compte embrouiller suffisamment la procédure pour obtenir ses dépens ou une répartition de frais. Ce système profite au plaideur téméraire et fait redouter la justice au citoyen paisible et observateur de la loi. Il maintient en permanence le doute que le législateur et le juge ont mission de résoudre.

Ce système est un dernier écho de la prétention surannée qu'il y a une *équité* qui doit quelquefois prendre le pas sur la *loi*. L'équité ! La plaie de la légalité ! On croit avoir répondu à quelque chose en répétant la vieillerie : *summum jus*, *summa injuria*.

La suprême injustice consiste à dire au citoyen, 1° que tout homme est censé connaître la loi ; 2° que la loi décrète telle chose ; 3° que toutefois cela n'est plus la loi, si l'homme qui jugera sa cause est d'opinion que cette loi n'est pas équitable. Il faudrait plutôt commencer par dire que personne n'est censé connaître la loi.

La société a jugé à propos de limiter à $20 la somme à payer pour un coup de poing et elle ne limite pas même à $500 ce que le plaideur devra payer pour faire prévaloir son droit ! Sous le régime discrétionnaire, un plaideur peut gagner trois fois sa cause et payer trois fois les frais ! La chose s'est vue. Quand une cause est parvenue au dernier degré de juridiction, elle est souvent compliquée par des incidents, dus à cette discrétion sur les frais. Là,

on se divise sur un point de la cause, on s'accorde sur un autre, et comme il faut juger, bon gré mal gré, on arrive à une transaction qui ruine les deux plaideurs à la fois et qui constitue la justice, l'ennemie commune de ces deux malheureux.

Il y a assez longtemps que ce système existe pour justifier l'essai du régime absolu de la loi. Le législateur devrait, il semble, régler cette question de la manière suivante : toute partie qui succombe dans une demande ou procédure doit payer les dépens occasionnés par telle demande ou procédure ; toute partie qui obtient tout ou partie de ce qu'elle a demandé à la justice, doit l'obtenir aux dépens de la partie qui a négligé ou refusé de lui rendre justice entière ou partielle. Il est possible que ce système sorte de l'épreuve comme trop absolu ;—mais il fournirait l'occasion de trouver des moyens termes, qui diminueraient le nombre des cas d'arbitraire pratiqués aujourd'hui. Ce ne serait pas sans un suprême dégoût que les esprits droits passeraient en revue la collection bizarre des arrêts qui disposent discrétionnairement des frais. Si quelques juges ont cru trouver de l'encouragement pour l'exercice de cette discrétion, dans les sollicitations dont ils sont l'objet de la part des parties, qui perdent leur cause, et qui cherchent à se sauver des frais, ils sont la victime d'une grave illusion. Tant que durera l'exercice de cette discrétion, il y aura toujours une partie intéressée à en profiter. Mais c'est un fait notoire qu'il y a unanimité au barreau pour condamner cette pratique et que c'est toujours avec un sourire narquois et moqueur que la partie amnistiée sur les frais, reçoit les bienfaits de l'arbitraire. Si l'autre se plaint, on lui dit en forme de consolation : ce sera demain votre tour ! Ceci dit, passons à l'épreuve du Code.

L'art. 478 pose deux principes : le premier que la partie succombant est condamnée aux dépens, à moins que la Cour ne les mitige ou compense, ou n'en ordonne autrement; le second, que dans toutes les actions en dommages pour torts personnels, si les dommages n'excèdent pas quarante chelins sterling, il ne peut être accordé de dépens au-delà du montant de tels dommages.

Ces dispositions existaient depuis longtemps dans nos lois et c'est de la première que nous nous plaignons, comme laissant subsister l'arbitraire. La seconde a l'avantage de ne lui rien laisser et nous ne la discutons pas.

Dans l'exercice de la discrétion laissée aux tribunaux, il est un fait d'occurence journalière et dont nous n'avons jamais pu apprécier l'équité, cette ombre insaisissable que l'on qualifie de ce titre honorable. Un demandeur sait qu'il a une mauvaise action pour $500, mais qu'il en a une certaine pour $2. Elles n'ont rien d'in-

compatible, dans leurs causes. Il les réunit ensemble. Ainsi qu'il l'avait prévu, il n'obtient jugement que pour $2 avec dépens, comme s'il eut poursuivi pour $2. Le défendeur a dépensé $75 pour se défendre d'une action mal fondée de $500, lorsqu'il n'aurait payé que $2 pour une action bien fondée. C'est l'habitude d'appliquer la discrétion de manière à laisser peser sur le défendeur tous les frais de sa défense. C'est là une des variétés que revêt invariablement l'équité, et que l'exercice de la discrétion devrait modifier, en attendant que le législateur s'en occupe.

DE LA RÉVISION DEVANT TROIS JUGES.

Cette révision date de 1864 (27-28 Vict. ch. 39) et a donné naissance à un tribunal spécial, composé de trois juges de la Cour Supérieure. Le motif de cette révision a été de prévenir les frais d'appel, tout en donnant le même recours en Appel, si la partie lésée juge à propos d'y recourir après cette révision ou sans cette révision, mais après délai fixé pour s'en prévaloir.

La juridiction de la Cour Supérieure siégeant en révision est la même que celle de la cour du Banc de la Reine siégeant en Appel, suivant l'art. 494.

L'art. 495 a créé beaucoup de mécontentement dans le barreau et de déception chez les intéressés. Tel qu'il est rédigé, il permet une chose qui n'est tolérée devant aucun autre tribunal, savoir la présence d'un juge qui a déjà formé son opinion dans la cause, et même qui a jugé déjà la cause. Lorsque l'on se rappelle les règles suivies pour la récusation des juges devant les autres tribunaux, et le soin apporté dans la composition de la Cour du Banc de la Reine en appel, il est étrange de voir cette permission accordée au juge qui a rendu le jugement dont on demande la révision, de siéger à la révision de son propre jugement. Il est impossible de se cacher le côté dérisoire de cette législation. Quelle que soit l'intégrité des juges et leur indifférence affectée pour leur réputation et leurs œuvres, il faut sortir de toutes les lois écrites et la raison commune, pour accepter ce tribunal avec sa constitution actuelle. Ce n'est pas la première fois que cette critique est faite de la législation qui nous occupe en ce moment, et elle a certainement sa place ici.

Si nous étudions la composition de tous nos tribunaux civils, nous voyons constamment que le Code s'est mis en garde contre les cas où l'impartialité du juge peut être mise en doute. A partir de la Cour des Commissaires et de celle des Juges de Paix, en

remontant par la Cour de Circuit et la Cour Supérieure jusqu'à la Cour d'Appel, on constate toutes les précautions prises par le Code pour empêcher que le moindre soupçon existe sur l'impartialité des décisions. Malheureusement, tout cela disparait lorsqu'il s'agit de la Cour de Révision.

A la Cour d'Appel, à la Cour de Circuit et à la Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes, un juge qui a formé une opinion dans la cause ne peut pas siéger, et à la Cour de Révision, le juge qui a rendu le jugement *dont on se plaint* peut siéger ! Ce qui est un mal dans les autres Cours est un bien dans celle-ci !

Si quelqu'un est tenu, avant tout autre, d'être logique, c'est le législateur, c'est le juge qui en est l'expression dans les tribunaux. C'est jeter le désarroi dans les idées des masses que de se contredire sur une matière où les analogies sont aussi directes.

Il est admis que pour rendre justice à l'homme ou à la société, il ne peut être question d'économie. Pour le vol d'une bagatelle, pour un faux ou autre crime, la communauté dépense, sans y regarder, des milliers de louis. Elle poursuit de ville en village, de comté en district, de province en province, et jusqu'au-delà des frontières et des mers, l'auteur d'un crime souvent de peu d'importance, afin que la main de la justice, signe sensible sur la terre de la main de Dieu, soit au-dessus de toutes les têtes. Une question d'économie ne peut justifier, en matière de révision, la violation des règles qui dominent dans tout le reste de l'économie judiciaire. Il valait mieux laisser subsister, sans étape, le rouage dispendieux de l'appel, plutôt que de faire surgir un doute sur la bonne organisation des tribunaux.

Que l'appel laisse subsister l'idée qu'un juge a pu se tromper, c'est admettre ce qui n'est pas sujet à doute : la faillibilité humaine. Mais appeler un juge à refaire son jugement, c'est dire aux justiciables que les institutions judiciaires qui prévalent, ou les hommes qui sont appelés à les maintenir en mouvement ne produisent que des résultats aveugles qui peuvent changer de face du jour au lendemain.

Dans les demandes de *certiorari* ou d'appels d'interlocutoires, les juges prononcent sur des pièces incomplètes, et quand ils arrivent à décider au mérite, ils sont mieux informés et ils peuvent rendre un jugement différent de celui qu'ils ont pu faire pressentir. Mais une cause décidée au mérite a passé au creuset du fait et du droit. Ouvrir la porte au soupçon seulement qu'un juge puisse refaire son jugement, après cette épreuve, c'est faire croire à la possibilité qu'un juge ne regarde pas à la preuve ou ne connaisse pas le droit.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut choisir entre les alternatives suivantes : ou indifférence coupable, ou ignorance, ou caprice ou malhonnêteté. Qu'un jugement soit le résultat d'aucune de ces maladies humaines, le cas est assez fréquent pour témoigner de l'impuissance des hommes pour parvenir à la perfection ; mais de là, à poser comme fait d'occurrence journalière que les jugements de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit appartiennent nécessairement à l'une ou l'autre de ces catégories d'imperfections, il y avait lieu de mettre pied à terre. Ce qui surprend davantage, c'est que les juges de la Cour Supérieure n'aient pas refusé leur assentiment à ce préjugé outrageant que l'on attachait à leurs jugements dans la constitution de la Cour de Révision. Dans le cas d'égale division entre les deux collègues du juge qui a prononcé en première instance, l'appel n'a plus d'autre juge que celui qui a déjà jugé !

A ceux qui douteraient de la sagesse des nations et des siècles qui récuse en appel le juge de première instance, on pourrait demander de citer un cas où un juge de première instance, siégeant en appel sur son propre jugement, a contribué par sa voix, à faire prévaloir l'opinion de collègues qui repoussaient et condamnaient son jugement. Il est douteux qu'il existe un cas de ce genre. D'un autre côté, on pourrait probablement citer deux, sinon trois jugements rendus, hors de Montréal ou de Québec, renversés en révision, contre un de ceux rendus en première instance, dans Montréal ou Québec, renversés en révision. Il ne faudrait pas conclure de là que les juges, résidant hors de ces villes n'apportent pas autant de soin et de connaissance du droit que ceux qui siégent en révision. On trouvera le mot de cet énigme à claire voie, dans le fait que l'auteur d'un jugemeut de première instance est plus difficilement conduit à se donner tort qu'aux autres.

Telle que constituée, la Cour de Révision ne remplit le but de son institution que pour les districts ruraux. Le fait est que nombre de jugements rendus à Montréal et à Québec, ne sont portés en révision qu'avec l'espoir de voir le juge de première instance s'abstenir de siéger en révision. Le barreau de Montréal a manifesté cet espoir d'une manière directe, mais sans effet.

Il n'est pas besoin de législation pour donner à cette Cour l'importance et l'utilité qu'elle devrait avoir.

Là où le Code n'a indiqué qu'un pouvoir, les juges devraient n'y pas trouver un devoir. Rien ne les oblige de siéger. Ils le peuvent, il est vrai ; mais le doivent-ils ? Assurément non. Espérons que, dans l'intérêt de la société qui a sérieusement besoin de cet appel intermédiaire, la magistrature considérera cette partie de l'art.

495, comme une atteinte à son impartialité et à sa droiture, et qu'elle ne contribuera pas bénévolement à une plus longue violation des principes invariables qui règlent les autres tribunaux en ce qui regarde les causes de récusation.

DÉPOSITION POUR OBTENIR L'ARRÊT SIMPLE.

Il est donné au N°. 45 de l'appendice du Code (vol. 1er, p. 238) une forme de déposition pour obtenir l'arrêt simple. En comparant cette formule avec les termes de l'art. 834, on s'aperçoit d'une contradiction qui mérite d'être remarquée. Ainsi, par l'art. 834, pour donner lieu à l'arrêt-simple, il faut que le défendeur *recèle* ses biens, et par la formule, il faut jurer que le défendeur est *sur le point de recéler.* L'article veut que le recèlement ait eu un commencement d'exécution, et l'affidavit n'exige que l'intention de recéler. Cependant il ne faut pas perdre de vue que l'art. 834 n'étant pas indiqué comme droit nouveau, il doit représenter la loi en existence avant la promulgation du Code. En référant à la section 46 du ch. 83, S. R. B. C. qui a donné lieu à cet article, les mots : *sur le point de céler*, sont en toutes lettres, et la formule du statut dit : sur le point de *récéler.* Y a-t-il ici conflit entre le Code et les lois antérieures ? L'examen attentif de la question conduit à la négative.

Les dispositions du Code, qui ne sont pas entre crochets, [], et qui diffèrent dans les expressions avec les lois sur le même sujet, en existence lors de la promulgation du Code, doivent-elles être suivies rigoureusement, ou doivent-elles être subordonnées aux lois ou du moins conciliées avec les lois d'où elles ont été puisées. Le ch. 2, S. R. B. C., concernant la codification des lois du Bas-Canada, qui se rapportent aux matières civiles et à la procédure (Page LXXXIII, vol. 1er) contenait les instructions aux commissaires chargés de la codification. La section 6 exigeait que les amendements à la loi fussent mentionnés séparément et distinctement. La section 13 permettait au Gouverneur en Conseil de suggérer des amendements, et ces amendements, approuvés par les commissaires, devaient être aussi distingués d'avec la loi actuellement en force. Le second paragraphe de la section 14 obligeait les commissaires à incorporer la substance des amendements adoptés par les deux branches de la législature. Ces dispositions s'appliquaient tant au projet du Code Civil qu'au projet du Code de Procédure.

La 29-30 Vict. ch. 25, concernant le Code de Procédure Civile du Bas-Canada (Page LXXXVII vol. 1er) répète dans son préambule

les mêmes instructions, relativement à l'indication séparée et distincte des amendements. La section 5 dit qu'aussitot que les travaux d'incorporation et de correction auront été achevés, les Commissaires feront imprimer le Code, tel qu'amendé et corrigé, désignant soigneusement les amendements et additions essentiels soit au rôle original, laquelle impression devant servir d'original. Le Code tel que promulgué et publié sous l'autorité législative, contient au commencement une note (Page 1, vol. 1er), par laquelle il est réglé que tout ce qui est mis entre crochets ([]) est un changement ou addition aux lois en force lors de la promulgation du Code.

Maintenant l'article 1361 sur l'interprétation dit que dans le cas de différence entre les textes anglais et français du Code dans quelqu'article fondé sur les lois existantes à l'époque de sa promulgation, le texte le plus compatible avec les dispositions des lois existantes doit prévaloir. Ici il n'y a pas de différence dans les textes du Code, la différence existe dans les expressions de l'article 834 avec celles de la loi sur laquelle il est fondé, S. R. B. C. ch. 83, s. 46. De ce qui précède, il n'y a pas d'autre conclusion que celle-ci : toutes les dispositions du Code, qui ne sont pas indiquées entre crochets, n'ont introduit aucun changement, aucune addition, et doivent être considérées comme reproduisant en substance la loi en force lors de la promulgation du Code, quoiqu'il puisse se rencontrer des nuances de langage entre les deux textes.

Pour en venir à la formule 35 de l'appendice du Code, elle est indiquée comme étant en rapport avec les arts. 842 et 843, de même que pour le *capias* la formule 42 est en rapport avec les arts. 812 et 813, c'est-à-dire dans le cas où le *capias* et l'arrêt simple émanent du commissaire de la Cour Supérieure. En référant à ces articles, il est facile de se convaincre que le commissaire ne peut émaner ces brefs que dans le cas où le protonotaire et le greffier peuvent le faire. Les codificateurs n'ont certainement pas eu l'intention de ne donner cette formule que pour l'usage du commissaire seulement, puisque l'art. 842 est subordonné à l'art. 834, et que ce dernier indique les principes généraux sur lesquels repose l'arrêt simple. Les Codificateurs ont imité le ch. 83, S. R. B. C., où la même concordance est appliquée entre la formule B et la s. 53, pour la saisie-arrêt et le *capias*. Or il est à la connaissance de tous les praticiens que la formule B du statut (formule 45 du Code) s'employait pour obtenir l'arrêt simple du protonotaire et du greffier, aussi bien que du commissaire de la Cour Supérieure.

Si l'on veut supposer au Codificateur l'intention formelle d'introduire un changement, on ne peut s'arrêter à un autre système, que

celui de ne plus contraindre celui qui jure, comme c'était le cas sous le statut, à n'affirmer que l'intention du débiteur à céler ou récéler. On aura voulu lui permettre de jurer du fait accompli, lorsque le recel est ou exécuté ou en voie d'exécution. Ce serait en vérité faire injure aux codificateurs de supposer qu'ils ont voulu limiter la saisie (art. 834) ou le *capias* (art 797) au cas où le débiteur soustrait, cache ou recèle ses biens, c'est-à-dire au cas où le remède deviendrait la plupart du temps inefficace. En combinant le statut avec le Code, le créancier peut agir lorsque l'intention du débiteur se manifeste de récéler, de même que lorsque cette intention a reçu son exécution partielle ou consommée. Autrement la formule ne serait applicable à aucune autre partie du Code.

Cette formule 45 est imparfaite sous d'autres rapports. Le texte anglais maintient l'ancien chiffre de $40, tandis que le français, plus conforme au Code, part du minimum de $5. Dans les deux textes de la formule, on se sert de la conjonctive *et* au lieu de la disjonctive *ou*, en sorte que s'il fallait suivre à la lettre ce qu'elle contient, on ne pourrait recourir à la saisie-arrêt que lorsque tous les cas où elle peut avoir lieu, suivant l'art. 834, se rencontreraient à la fois. Il faut donc, quand on fait usage des formules du Code, les comparer avec les articles auxquels elles ont rapport. Les arrêts, qui se rapportent à la déposition sont donnés à la fin de cette section

GONZALVE DOUTRE.

UNE AUDIENCE AVEC PIE IX. [1]

J'ai eu le bonheur d'obtenir de Sa Sainteté Pie IX une audience que je me fais un devoir de raconter ici. Je le ferai brièvement et naïvement, laissant à chacun le soin d'apprécier ce que j'appelle pour ma part la bonté paternelle du représentant de Dieu sur la terre.

J'ai été introduit dans les salles du Vatican le 25 janvier dernier, à midi. Vers une heure, on m'a fait entrer dans le bureau de travail du Saint Pontife. Cette audience étant toute privée, je me trouvai seul avec lui. J'avais à peine fait une première génuflexion :

—Oh ! venez, venez, mon fils, me dit-il, en me tendant sa main que je baisai avec effusion. Mettez-vous devant moi, là Bien. J'aime beaucoup les journalistes qui défendent la bonne cause, car ils écrivent pour un grand nombre.

—Très-Saint Père, repris-je, je suis venu me jeter aux pieds de Votre Sainteté pour témoigner de mon dévouement à l'Eglise et pour obtenir, par votre bénédiction, de ne jamais défendre que la vérité.

—Oh ! je sais, me répond le Pape, qu'on a beaucoup de foi au Canada. Vous avez un grand nombre de vos compatriotes à Rome. Ils observent bien la discipline, mes enfants du Canada. Mais vous, servez bien la bonne cause et vous aurez aussi du mérite : eux ils ont le mérite de combattre pour le droit ; vous, vous aurez celui d'en répandre les notions.

1 L'auteur a d'abord envoyé cette page émue à la *Minerve* dont il était le correspondant en Europe ; mais M. Oscar Dunn étant, si nous ne nous trompons, le premier homme de lettres canadien qui soit allé se jeter aux pieds du Saint Père, nous croyons devoir conserver son récit dans la *Revue*.—(NOTE DE LA DIRECTION.)

—Je serais heureux, dis-je, de recevoir de la bouche même de Votre Sainteté le mot qui serait pour toujours la règle de mes écrits.

—Oh ! mon enfant, répond encore le Saint Pontife, vous êtes bon catholique, *soyez droit d'intentions*, et Dieu vous sauvera de toute erreur.

Le Pape m'a fait alors plusieurs questions au sujet des journaux du Canada et sur l'esprit qui anime généralement leur rédaction Puis, se levant tout-à-coup :

—Je vais donner une médaille au *pubblicista* (journaliste) canadien, dit-il.

Il va chercher cette médaille dans une chambre voisine, et me la remet en disant :

—Vous êtes orphelin, n'est-ce pas ?

—Oui, balbutiai-je, tout étonné, car je n'avais rien dit de cela au Saint Père.

La conversation a pris alors un caractère très-intime pour moi ; elle restera gravée dans ma mémoire tant que je vivrai.

Enfin, le Saint Pontife m'a signé une supplique d'indulgence que je lui avais présentée, et me dit :

—*Addio* (adieu), mon fils. Aimez bien l'Eglise, votre mère.

Je me jette à ses genoux, et il me bénit en me pressant sur son cœur. Je n'ai jamais éprouvé d'émotions plus fortes qu'en ce moment, et les larmes que j'ai versées en recevant cette étreinte du Vicaire de Jésus-Christ étaient bien douces.

L'entrevue avait duré près de vingt minutes.

La médaille que j'ai reçue est fort belle ; elle est d'argent et d'un excellent travail ; la boite qui la contient est ornée des armes du Pape. C'est un don exceptionnel que je dois à l'affection que le Saint Père a pour tous ses enfants du Canada, comme il appelle nos courageux compatriotes qui sont allés se ranger sous ses drapeaux.

Une chose surtout m'a frappé en voyant le Pape dans ses appartements. Je l'avais vu le jour de Noël dans la basilique de St. Pierre : là sa figure était toute rayonnante d'une lumière surnaturelle, c'était bien le Vicaire de Jésus-Christ commandant au monde catholique ; mais dans son palais, c'est un vieillard placide, plein de bonté et de bienveillance, c'est le père commun des fidèles qui reçoit ses enfants.

OSCAR DUNN.

LES FIANCÉS D'OUTRE-TOMBE.

(SUITE.)

CHAPITRE X

Onongiouré était à une demi-journée de marche de Gandawagué, et les voyageurs, partis de grand matin, arrivèrent, à l'heure où le soleil darde ses plus brûlants rayons sur la terre.

Accueillis avec de bruyantes démonstrations par le village entier qui se pressait à la rencontre des invités précédés de leur nouveau chef, ils se répandirent dans toutes les habitations où parents et amis s'empressèrent de les introduire pour leur procurer le repos dont ils avaient besoin.

Les chasseurs, au nombre de quarante, étaient arrivés la veille, chargés de gibiers qui devaient faire les frais du repas. La saison où ils se réunissaient en bande pour chasser l'ours, le cerf ou le castor n'était pas encore arrivée. Quoique partis et revenus ensemble, ces jeunes gens avaient chassé séparément, et l'Ours Blanc profitait de cette abondante moisson pour remplir avec honneur les obligations imposées à sa nouvelle charge.

Ononkouaia se retira avec les deux Français dans le wigwam du chef, et Fleur-des-Champs suivit L'Etoile-du-Soir chez la veuve de son frère, l'ancien chef.

Cette femme, n'ayant de sauvage que le nom et les coutumes, présentait le type anglais dans toute sa pureté ; un teint blanc, faiblement coloré, des yeux bleus et des cheveux blonds. Elle portait le deuil à la manière des femmes sauvages : pieds nus et cheveux

épars. Le négligé de ses vêtements, révèlant le désordre de la douleur, était en harmonie avec l'expression de ses traits bouleversés par une secousse violente.

Les rapports de parenté avec l'Etoile-du-Soir étaient cimentés par les liens d'une étroite affection. Ces deux femmes s'étant rencontrées aux beaux jours de la vie, alors que le cœur se livre facilement à ceux qui s'éveillent avec nous aux émotions délicieuses, se retrouvaient toujours avec ce sentiment indéfinissable qui inspire le souvenir du bonheur passé en présence de ceux qui le connurent avec nous.

La veuve de leur chef habitait avec sa fille unique, la Blonde-Aurore, une vaste cabane où les visiteurs furent installés commodément. Aurore fut enchantée d'avoir en Fleur-des-Champs une compagne de son âge, et la connaissance fut bientôt faite entre ces jeunes filles, qui toutes deux franches et naïves ne tardèrent pas à se livrer leurs secrets mutuels.

La fille d'Ononkouaia raconta à sa nouvelle amie la confidence du Ramier, dont la sincérité avait amené dans leurs rapports une confiance sans borne, et la Blonde-Aurore rougit de plaisir en écoutant le récit de cet aveu, plein de bonhomie, fait par celui qu'elle aimait, à une jeune fille aussi séduisante que Fleur-des-Champs.

L'après-midi s'écoula dans ces charmantes causeries à demi-voix, où l'âme apparaît comme le ciel à travers les nuages, et les deux jolies têtes brune et blonde penchées l'une vers l'autre dans l'attitude de la rêverie, restaient indifférentes à tous les bruits du dehors.

Tout à coup Fleur-des-Champs fit un brusque mouvement en faisant signe à sa compagne d'écouter, et presqu'aussitôt Réné parut avec le Ramier, tous deux suivis des chasseurs, portant les signes distinctifs de leurs récents exploits.

Les jeunes gens hasardèrent un coup d'œil furtif sur le groupe charmant des jeunes filles rougissantes.

Ma sœur, dit Aurore, après qu'ils se furent éloignés, le Ramier avait raison ; ton guerrier blanc me ressemble. A-t-il, comme ma mère, habité la Virginie ?

—Je ne sais, répondit Fleur-des-Champs pensive, il m'a dit souvent que son pays était loin, bien loin d'ici, et qu'il était venu sur la mer bleue dans un vaisseau assez grand pour contenir tous les canots de la tribu et nos frères disent que ces blancs sont vos ennemis.

C'est vrai, remarqua Aurore dont le front devint soucieux, les habitants de la Virginie sont nos ennemis et mon père nous a quittés pour combattre ces visages pâles qui demeurent là-bas sur la rive du

grand fleuve, et l'œil d'azur appartient à cette race de blancs qui m'ont enlevé, moi.....

Elle ne put achever, sa voix expira dans les larmes, à ce souvenir qui lui rappelait la perte récente dont elle et sa mère avaient été les malheureuses victimes.

La mère d'Aurore était fille de Tomb Rolfe, colon de Tamestown, dans la Virginie, qui fit alliance avec les Sauvages du Powhatan, en épousant Pocahoutas, la fille du chef. Ils moururent assez longtemps après leur mariage, laissant un fils et une fille encore enfant. La petite fille fut emmené par Powhatan, son grand-père, qui l'éleva de la même manière que les autres enfants sauvages.

Trop jeune encore pour remarquer les circonstances qui précédèrent son adoption, la fille de Rolfe ne garda qu'un vague souvenir de son origine. Aidée des récits confus de son grand-père qui recevait quelquefois la visite de son frère, le planteur de Tamestown, elle put savoir qu'elle avait appartenu à une famille de la Virginie ; mais l'enfant avait grandi sous la hutte du Sauvage, et toutes ses affections se reportaient vers les immenses solitudes où s'était écoulée son enfance, et jamais la douce Margaret ne songea à profiter du hasard de sa naissance pour se rapprocher de la civilisation des blancs.

Dans le cours de sa vie aventureuse, elle rencontra souvent L'Etoile-du-Soir et son frère, et malgré les représentations de Powhatan, Margaret préfèra le chef iroquois aux guerriers de sa tribu. La blanche nomade dressa sa tente à Onongiouré, fuyant des rives du Powhatan aux rives du Mohak pour suivre l'impulsion de son cœur.

Elle ne regretta pas d'avoir épousé l'homme de son choix, car il lui demeura invariablement attaché jusqu'à la mort. Ils sont courts les jours de bonheur, et dix-huit ans de félicité s'évanouirent comme un songe en présence de l'inexorable nécessité qui change en poussière les plus belles existences.

Les suaves consolations qui donnent au chrétien le bonheur jusque dans la mort même étaient inconnues à la pauvre Margaret. Toutes ses félicités passées et à venir étaient ensevelies dans le tombeau d'écorce où reposait celui dont la constante affection remplissait de joie les mauvais jours de sa vie.

L'on se disait dans la bourgade que la blanche d'Onongiouré faisait tous les soir un pas vers le soleil couchant pour rejoindre son époux.

Aurore partageait le chagrin de sa mère, mais à cet âge l'espérance est plus forte que la douleur, et le passé s'efface devant le prestige enivrant de l'avenir et les fantômes glacés de la mort

fuyaient devant la gracieuse image du Ramier qui se glissait dans les songes légers de l'innocente Aurore.

En causant avec Fleur-des-Champs, elle s'émût vivement de cette pensée si différente de celle que l'apparition subite des deux jeunes gens venait d'évoquer. Cependant elle se hâta d'essuyer ses larmes n'osant pas revenir sur ce sujet dans la crainte de blesser son amie dont toutes les sympathies appartenaient aux blancs. D'un geste charmant, elle écarta doucement la tête de Fleur-des-Champs et se leva en l'invitant à la suivre pour donner à sa toilette les soins qu'exigeaient sa présence à la fête.

Aurore revêtit une robe de drap de couleur sombre nouée sur les épaules avec des tavelles bleues, ornée sur le dos et sur la poitrine des brillantes couleurs de l'arc-en-ciel ; ses cheveux blonds, retenus par un diadème ou bandeau en porcelaine, retombaient en tresses épaisses entre-mêlés de perles aux reflets lumineux ; un collier lumineux de la même espèce entourait son cou gracieux, et la manche ouverte depuis le coude jusqu'à l'épaule et retenue seulement par les lisières roses et bleues qui ornaient le corsage, découvrait à demi le bras blanc et arrondi de la jeune fille.

Ainsi parée, elle se tourna vers Fleur-des-Champs qui l'examinant avec une naïve admiration s'écria :

—Aurore est si belle que sa compagne craint de paraître avec elle aux yeux du visage pâle.

Aurore se rapprocha vivement de Margaret en lui disant :

— N'est-ce pas, mère, que Fleur-des-Champs est belle comme la grenade qui s'entrouve aux rayons du soleil ? Ma sœur, la blanche Aurore pâlit devant la fleur aux couleurs éclatantes, ajouta-t-elle en regardant la fille d'Ononkouaia qui baissait la tête entendant le murmure approbateur de Margaret aux paroles impétueuses de sa fille.

Fleur-des-Champs recouverte d'une robe de drap écarlate portait un collier au bout duquel était suspendu une petite croix, et était du reste parée de la même manière que sa compagne. Il était difficile de se prononcer entre ces deux beautés si différentes : l'une rappelait par la délicatesse aérienne de son teint, la nuance pâle des yeux et des cheveux, la blanche fille du nord, protégée par la fraîche brise de son pays contre les baisers du soleil ; l'autre, au contraire, révélait avec des teintes plus vives, l'expression ardente et mobile de ces natures de feu, écloses sous le soleil brûlant du midi ; elle ressemblait, en effet, sous son costume pittoresque, à la grenade aux reflets brillants et veloutés.

Ces deux enfants s'admiraient mutuellement avec une sincérité qui ne pouvait être révoquée en doute, car la flatterie était inconnue à leur naïve ignorance. Parées suivant la coutume des indigènes,

elles relevaient par les dons heureux d'une charmante jeunesse, l'originalité piquante de ce costume où la nature suppléait aux savantes combinaisons de la coquetterie.

L'Etoile-du-Soir regarda Margaret avec un sourire triomphant. Fleur-des-Champs était pour elle une fille aînée qu'elle aimait avec une tendresse vraiment maternelle, et les deux femmes, dont la figure exprimait une satisfaction évidente, secouèrent un instant leur tristesse habituelle en présence de cette fraîche vision, où les les premières palpitations de la jeunesse se confondaient avec les nuances indécises de l'enfance.

Aurore tira doucement Margaret de sa rêverie, en lui faisant observer le mouvement qui s'opérait parmi les convives de l'Ours-Blanc, annonçant selon toute apparence que le festin allait commencer.

En effet le chef commençait à verser le contenu des chaudières dans les gamelles de bois que chaque invité avait eu soin d'apporter avec lui, quand arrivèrent Margaret et l'Etoile-du-Soir suivies de près par les jeunes filles.

La hutte de l'Ours-Blanc n'étant pas assez vaste pour contenir tous les assistants, le festin avait lieu en plein air, éclairé seulement par les feux dispersés de distance en distance sur l'immense espace occupé par les habitants des deux bourgades réunies.

Malgré l'obscurité douteuse des courts jours de l'automne, le Ramier reconnut à la lueur tremblante des feux du festin les quatre femmes se glissant furtivement sur des nattes tendues par lui dans un lieu où il savait ne pas être troublé par la grossière sensualité de ses compagnons.

L'Ours-Blanc errait à travers cette forêt humaine en proclamant les noms des gibiers qui remplissaient les chaudières, les distribuant suivant le goût de chaque individu.

On sait que les sauvages en cette circonstance préfèreraient mourir sur place plutôt que de ne pas épuiser la portion qu'on leur a servie, et le plus estimé alors est celui qui peut surpasser les autres par sa gloutonnerie.

Les chasseurs, revêtus des dépouilles sanglantes des animaux qui faisaient les frais du repas, formaient un groupe bizarre à l'une des extrémités de la place. Il était facile de reconnaître le héros de l'expédition, à l'accoutrement belliqueux qui signalait le remarquable exploit accompli par sa bravoure.

Les épaules recouvertes d'une peau d'ours et les cheveux soigneusement graissés où se balançait coquettement une plume d'aigle ; ainsi se distinguait le loup-cervier du milieu de ses compagnons.

Lui seul avait su attaquer et vaincre l'animal terrible dans la fourrure duquel il se drapait avec orgueil.

C'était un spectacle étrange que cet amas confus d'hommes revêtus de peaux de toute espèce avec leurs figures bigarrées et leurs cheveux crépus ruisselants de graisse, le tout éclairé par ces clartés fantastiques disséminés sur tous les points de l'assemblée de manière à éclairer tous les convives.

Affamés par un long jeune, les chasseurs vidèrent avec avidité le contenu des chaudières, ce qui leur valut les éloges qu'on décerne en cette occasion aux plus intrépides mangeurs. Le Ramier ne prit point part aux festins s'occupant avec son père à faire distribuer les viandes et se hâtant de revenir auprès d'Aurore aussi souvent que le lui permettait l'exercice de ses fonctions.

Fleur-des-Champs transfigurée, radieuse, oubliait auprès de Réné les prédictions de la sorcière, sa noire mélancolie l'avait quittée, elle se sentait plus confiante dans l'avenir depuis que le Ramier s'était placé entre elle et son ennemi Kiotsacton ; il lui semblait moins redoutable quand un ami aussi puissant que le fils de l'Ours-Blanc tendait la main à Réné.

Quand les provisions furent épuisées, plusieurs de ceux qui prirent part à ce repas, écrasés par la fatigue causée par la consommation immédiate d'une aussi grande quantité de viandes, se livrèrent au repos ne pouvant se mêler aux divertissements qui exigent la souplesse et la légèreté des mouvements.

Les plus alertes donnèrent le signal de la danse qui se continua avec frénésie jusqu'au matin. Le Loup-Cervier, malgré ses excès précédents, s'élance un des premiers parmi les danseurs tenant la main de Fleur-des-Champs à laquelle il s'était empressé d'offrir la première invitation. Elle le suivit dans ses évolutions vertigineuses avec une impatience fébrile, se hâtant d'exécuter la tâche qu'on lui avait imposée pour retourner auprès de Réné.

La danse terminée, Aurore rappela sa compagne et le Loup-Cervier, ne pouvant se rapprocher de la jeune fille entourée de ses amis, prit le sage parti de s'éloigner pour jouir de quelques instants de repos.

Fleur-des-Champs ne vit plus rien de ce qui se passait autour d'elle, tout disparût à ses yeux, Réné seul était là, oubliant lui aussi le monde entier auprès de cette enfant à la quelle il eût voulu consacrer sa vie. Ils ne virent pas dans l'ivresse de leur bonheur, le regard sombre de Kiotsacton lancer des éclairs sinistres sur son rival ; les imprévoyants, ils ne soupçonnaient pas les fureurs sataniques qui germaient dans la tête de leur mortel ennemi, et Fleur-

des-Champs crût s'éveiller d'un rêve en entendant la voix de Kiotsacton l'inviter à la danse qui commençait.

Elle pâlit visiblement n'osant ni le suivre, ni rejeter sa demande; il vit son hésitation, et son front se contracta d'une manière terrible. Mais le Ramier avait tout compris et pour prévenir une explosion dangereuse il fit signe à Fleur-des-Champs d'obéir. Elle se leva aussitôt, encouragée par le regard protecteur de son ami qui la suivit avec Aurore afin de la rassurer par sa présence.

Le Ramier ne pût empêcher le fils de Teharrogen de causer avec sa danseuse qui ressentait un vage malaise en écoutant ses récriminations amères :

La fille d'Ononkouaia, lui disait-il, rejette l'amour de Kiotsacton, elle le néglige comme un chien et se rit de sa tendresse avec le visage-pâle; elle n'a pas vu L'œil-d'azur se pencher avec amour vers la blanche Aurore qui lui semble plus belle que Fleur-des-Champs parce qu'elle ressemble aux vierges de son pays.

La jeune fille se sentit vivement blessée par cette suggestion infernale et le serpent jaloux s'insinua un instant dans son cœur. Elle sourit amèrement en s'examinant avec dédain, tandis qu'une larme brûlante mouillait sa paupière. Il a raison, pensa-t-elle, la fille du sauvage Ononkouaia est indigne de l'amour d'un blanc; c'est de la folie! je le savais bien, moi, qu'Aurore avec son teint de neige me ravirait son cœur! Oh! je voudrais être Aurore, la petite fille du planteur de la Virginie!

Toutefois la perfide insinuation de Kiotsacton ne fit que traverser l'esprit de Fleur-des-Champs, elle eût à peine le temps de formuler cette pensée envieuse, qu'elle s'arrêta honteuse à la vue de son amie qui, souriante et sereine, lui indiquait du geste la place où elle avait laissé Réné.

Le dard aigu de la jalousie retomba inoffensif, car le regard expressif du jeune médecin, fixé sur Fleur-des-Champs rendit inutile le trait acéré enfoncé par la main habile de son audacieux rival.

Kiotsacton continuait ses accusations haineuses contre le visage-pâle, disant qu'il avait jeté à Fleur-des-Champs un maléfice dont elle mourrait bientôt, si elle ne recourait pas à la puissance magique du jongleur. La jeune fille ne l'écoutait plus, elle songeait, se reprochant le mouvement d'injuste défiance à laquelle elle s'était livrée. Il n'osa la suivre quand elle s'éloigna avec Aurore, mais son œil fauve s'illumina d'un éclat étrange et ses lèvres contractées se détendirent sous un éclat de rire diabolique :—Chien de Français, murmura-t-il entre ses dents serrées par la colère, ta vie maudite me paiera cet injurieux amour!

Nul n'entendit l'imprécation ménaçante du sombre Kiotsacton et la joyeuse réunion se dispersa au lever du jour dans toutes les cabanes ouvertes à une fraternelle hospitalité.

CHAPITRE XI.

La caravane se remit en marche le lendemain par une magnifique journée d'automne, Margaret et sa fille conduisirent leurs amis à une demi-lieue d'Onongiouré. Les quatre femmes marchèrent silencieusement sur les feuilles sèches, l'œil humide, le front pensif, écoutant cette voix mélancolique qui soupire dans l'âme au moment des adieux.

La vie est ainsi faite : nos joies s'en vont avec l'ami qui semble emporter avec lui une partie de nous-même, car toutes nos pensées les plus intimes lui appartiennent, il a pénétré avec nous dans ce sanctuaire où gisent pêle-mêle les fantômes de toutes les félicités, de toutes les douleurs entassées dans le secret de notre existence. Et ne fût-ce que pour peu de temps, quand il faut secouer cette douce chaîne, rompre ces épanchements de l'amitié avec l'être qui nous comprenait le mieux, la vie retombe sur nous de tout son poids et il semble que le cœur va se briser.

L'heure de la séparation approchait, l'on était au lieu fixé pour les adieux, la blanche d'Onongiouré, secouant sa rêverie dit à sa fille : " Il est temps. " A ces simples mots, les voyageurs, par une sorte d'instinct machinal, se laissèrent glisser au pied d'une érable dont les rameaux au feuillage doré formaient en s'inclinant un abord charmant.

C'est là que Fleur-des-Champs, refoulant les sanglots qui grondaient sourdement dans sa poitrine, offrit à sa compagne le don précieux de l'amitié, humble et symbolique souvenir de sa nouvelle croyance en un Dieu mort sur la croix.

—Tiens, ma sœur, dit-elle en lui présentant le cruciflx retrouvé sur la tombe du Huron, c'est l'image de mon Dieu, garde-le toujours avec toi ; elle te parlera doucement quand ton cœur sera malade. Oh ! tu l'aimeras ce Dieu si bon, que les méchants ont fait mourir, et comme moi, tu pleureras quand la robe noire t'apprendera ce qu'il a souffert pour nous. Viens me retrouver bientôt, le Ramier a promis à Réné d'abandonner les manitous de son enfance, Ondesson lui dira de t'aimer toujours et tu seras heureux

comme les enfants de la prière qui ne se séparent jamais quand ils ont juré devant une robe noire de s'aimer toujours.

Aurore saisit avec reconnaissance ce gage d'immortelle espérance qu'elle désirait ardemment, n'osant cependant le demander à Fleur-des-Champs qui semblait y attacher un grand prix, elle le suspendit à son cou en le couvrant de baisers. " Nous irons à Gandawagué, balbutia-t-elle quand la lune aura éclairé deux fois les branches dépouillées, où gémissent les vents d'automne. Aurore apparaîtra et sa sœur avec les premières neiges."

Au même instant, un hibou perché sur la cîme de l'érable, agita ses ailes sombres en tournoyant plusieurs fois au-dessus des femmes tremblantes, après avoir fait entendre un cri sinistre.

Fleur-des-Champs y répondit par un sanglot déchirant, et passant son bras autour du cou de son amie, elle prononça tout bas le nom de Réné. Un second cri de l'oiseau retentit dans la forêt silencieuse, Margaret se leva frémissante et l'Etoile-du Soir toujours calme et résignée, observa que le soleil baissait rapidement.

— Oui, répondit Margaret, le soleil aura fini sa course et l'étoile brillera dans le ciel bleu, quand mon cœur se demandera avec inquiétude si sa sœur n'est pas encore de retour au village.

Ce fut le signal du départ et lorsque L'étoile-du-Soir fit son adieu à sa belle-sœur, celle-ci soupira tristement mettant une main sur son cœur comme pour lui faire comprendre que désormais toutes ses espérances étaient là, et sa figure bouleversée par une puissante émotion prit une expression mourante.

Aurore essuya les pleurs de sa compagne avec ces touchantes paroles qui puisent leur éloquence à la source pure des sentiments généreux. " Ne crains pas, dit-elle en s'arrachant de ses bras, le Ramier aime le visage-pâle, et il veille sur lui." En s'éloignant avec sa fille, la blanche d'Onongiouré se retourna plusieurs fois pour apercevoir encore sa belle-sœur dont l'aspect réveillait en elle tout un passé.

Quand Fleur-des-Champs se mit en marche avec L'étoile-du-Soir, presque tous ceux qui formaient partie de l'expédition étaient de retour à Gandawagué ; seuls quelques voyageurs attardés, au nombre desquels se trouvaient Réné et le père Jogues, demeuraient en arrière.

Ils s'entretenaient des belles qualités du Ramier et de leurs légitimes espérances touchant sa conversion prochaine, le vent soufflait ses plaintes mélancoliques à la forêt déserte et la nuit descendait sur ces géants solitaires, qui semblaient emprunter à la nature humaine son âme et sa voix. Les deux touristes, après avoir longuement conversé, s'interrompirent pour réciter le chapelet.

Et priant alternativement, ils s'avancèrent sans défiance à cet endroit où s'étaient achevées les souffrances des Hurons chrétiens, lorsque sans qu'ils eussent entendu aucun bruit de pas, le fer d'une hache, brillant tout à-coup dans l'obscurité, s'abaissa sur la tête de Réné qui tomba lourdement sur le sol en poussant un cri étouffé. Le missionnaire tomba à genoux croyant sa dernière heure arrivée, mais le meurtrier lui cria : "Relève-toi, je n'ai pas le droit de te tuer, car tu appartiens à une autre famille." Et sûr de son crime, il disparût aussitôt s'enfonçant dans les profondeurs de la forêt.

A ce cri d'agonie répété par l'écho, deux femmes répondirent en se précipitant vers le mourant étendu sur son lit de feuilles mortes ; c'était Fleur-des-Champs et l'Etoile-du-Soir qui suivait sans le savoir le même sentier qu'eux pour se rendre à la bourgade, arrivaient au moment ou Réné tombait frappé par une main invisible.

A la voix de Fleur-des-Champs, le blessé ouvrit faiblement les yeux et quelque chose comme un sourire passa sur ses lèvres blanches. Ne pouvant articuler aucun son avec sa langue déjà paralysée par les convulsions de l'agonie, il tendit une main à la jeune fille et de l'autre lui montra le ciel avec une expression indéfinissable d'espérance et d'amour. Elle comprit cette pensée muette et déposant un baiser ardent sur le front déjà glacé du mourant, elle murmura à son oreille : " Au revoir, Réné, j'irai bientôt." Sa figure déjà voilée des ombres de la mort, s'illumina d'un rayon fugitif, la vie s'éteignait en lui, et la main que Fleur-des-Champs pressait entre les siennes appartenait à un cadavre.

Aidé de l'Etoile-du-Soir, le père Jogues construisit à la hâte une espèce de brancard pour transporter les restes sanglants de Réné, à la cabane d'Ononkouaia, ne voulant pas exposer son cadavre à devenir la proie des oiseaux voraces.

Un calme effrayant avait succédé au violent désespoir de Fleur-des-Champs, elle se leva pour les suivre, droite et silencieuse, comme si elle n'eût rien compris du spectacle douloureux auquel elle assistait avec une étrange indifférence.

Elle frissonna pourtant en entendant pour la troisième fois le croassement lugubre du hibou averti par ses instincts féroces de la présence du cadavre.

La mort de René ne souleva aucune réclamation de la part de ses bourreaux, nul ne chercha à reconnaître le meurtrier, et le jeune Français, déposé dans un cercueil d'écorce, fut inhumé par les soins du père Jogues dans un petit coin de terre où ils avaient souvent priés ensemble.

Une croix de bois s'élevait sur un petit tertre de gazon à la place où dormait Réné, ainsi l'avait voulu Fleur-des-Champs qui y pas-

sait des jours entiers en proie à un morne abattement. Ononkouaia la suivait de loin, n'osant ni la troubler dans ses méditations douloureuses, ni la contrarier dans l'obstinatiou machinale qu'elle mettait à s'y rendre malgré les rigueurs de la saison.

Elle semblait avoir perdu le sentiment de l'existence, toutes ses facultés étaient absorbées par une pensée fixe. En vain le Père Jogues essaya de la rappeler à la réalité de sa situation en évoquant le souvenir de Réné par des paroles touchantes afin d'arracher des larmes à ce désespoir muet, tout fut inutile.

Comme si elle n'eut put saisir le sens véritable des paroles qu'on lui adressait, des sons arrivaient vagement à son oreille sans frapper l'intelligence dont l'égarement se révélait à travers cette torpeur maladive.

La secousse était trop violente pour cette organisation fortement remuée par les continuelles émotions d'un amour sans cesse torturé par les plus cruelles appréhensions.

L'âme était profondément attristée, toutes les puissances vitales de cette florissante jeunesse s'étaient tournées contre elle, semblables à ces effrayantes convulsions de la nature, qui ne laissent après elles que cendres et que ruines. Son existence était liée à celle de Réné par ces chaînes invisibles que la mort ne peut briser, sa raison ne survit pas à ce désastre, elle s'ensevelit vivante sous les ruines de son bonheur.

Un seul souvenir, obstiné et vivace surgissait dans les chimères de son imagination, le dernier regard du mourant revenait continuellement à sa mémoire ; alors, se penchant, comme si Réné eût été là et qu'il eût put l'entendre, elle répétait : j'irai, j'irai !

Cependant sa faiblesse augmentait de jour en jour et son corps épuisé refusa d'obéir à ses étranges caprices ; et la malade, ne pouvant accomplir son pélerinage accoutumé, tomba dans une léthargie apparente ; ne sortant presque jamais de ce demi-sommeil qui portait le désespoir dans l'âme d'Ononkouaia.

Ses relations amicales avec les blancs l'avaient grandement compromis aux yeux des siens ; seul avec le missionnaire dans sa hutte déserte, il combattait de toute la force de sa longue expérience, l'influence de ce mal étrange qui consumait les jours de sa fille.

L'Etoile-du-Soir et l'Oiseau-Bleu étaient les seuls amis qui lui fussent restés fidèles dans l'infortune ; mais cette femme pleine de résignation et de dévouement se soumettait aux exigences de sa situation. La vieille mère de Kiotsacton attaquée d'une maladie mortelle, reclamait également son temps et ses soins. Incapable de rendre le mal pour le mal et d'ailleurs inspirée par les chari-

tables motifs de la divine religion dont le Père Jogues lui offrait à la fois le précepte et l'exemple, l'Etoile-du-Soir se prêtait à toutes les fantaisies de la malade avec une bonté qui parut la toucher.

L'Etoile-du-Soir désirait en secret être admise au nombre des enfants de l'Eglise, mais il lui fallait pour cela abandonner Téheriogen et la malheureuse femme hésitait toujours avant de prendre une détermination quelconque, craignant de soulever le ressentiment de son mari par une brusque séparation dans un moment où la paix régnait à l'intérieur.

Toujours faible et indécise la pauvre âme ne trouvait aucun repos nulle part; cependant l'on eut dit que le ciel se chargeait d'écarter le dernier obstacle, la première femme de Téheriogen vieille et infirme tomba dangereusement malade. L'Etoile-du-Soir lui procura les secours temporels et spirituels qu'exigeaient à la fois l'âme et le corps et par ses soins le père Jogues fut appelé plusieurs fois et la mère de Kiotsacton s'éteignit paisiblement.

Kiotsacton n'avait pas reparu depuis la mort de Réné. C'était à la fin de novembre : Ononkouaia triste et solitaire veillait à la lueur du feu brillant qui s'élevait dans la cheminée de sa cabane et surveillait Fleur-des-Champs qui semblait reposer tranquillement.

Tout-à-coup, sans que son père n'eut rien entendu, elle se leva en sursaut debout et droite sur son séant en poussant des cris affreux : " le voici ! le voici, criait-elle ! malheur à moi, sa hache est tombée sur ma tête, il m'a frappée," et portant la main à son front, comme si elle eut éprouvé une douleur aigue, elle s'agitait dans une violente convulsion en fixant ses yeux hagards dans la direction qui conduisait à la hutte de Téheriogen. " Père, ne vois-tu pas le serpent noir, c'est lui qui m'a fait cette blessure, entends-tu ? c'est le Serpent Noir qui a tué ta fille," et la pauvre enfant continuant à donner des signes d'une mortelle frayeur, débitait avec volubilité des incohérences qui révélaient le désordre de son imagination obsédée par une horrible vision.

Ononkouaia ne savait comment appaiser cette crise subite. Jusque-là, la malade, dont la faiblesse était extrême, s'était renfermée dans une immobilité absolue, et cette réaction soudaine qui se manifestait dans l'état de sa fille le trouva sans ressource.

Après un quart d'heure environ de lutte et d'efforts convulsifs, la jeune fille épuisée retomba sur son séant en respirant bruyamment. Le père Jogues entra, la femme de Téheriogen venait de mourir et Kiotsacton était arrivé au moment où elle expirait.

Ononkouaia raconta au missionnaire ce qui s'était passé ; Fleur-des-Champs avait deviné la présence du meurtrier, c'était à son

approche qu'elle avait éprouvé les atteintes de cette crise subite dont les causes étaient inconnues à son père.

Une somnolence tranquille succéda à cette exaltation momentanée, et la nuit s'écoula sans emmener aucun changement notable dans la maladie de Fleur-des-Champs.

Le matin elle parut mieux, sa raison devint lucide par intervalle, elle appela Ononkouaia pour s'asseoir sur ses genoux comme autrefois ; elle supplia aussi le père Jogues de rester près d'elle disant qu'elle se trouvait mieux quand il était là.

Son père se réjouit de ce retour inespéré à la raison, il crut à un mieux réel et l'espoir rentra dans son cœur ; il se flatta même d'avoir retrouvé sa fille.

Il était cinq heures de l'après-midi, une réaction favorable s'était fait sentir toute la journée dans l'état de Fleur-des-Champs ; mais elle étaient maintenant retombée dans son assoupissement habituel ; à sa figure d'une pâleur livide, à son regard brillant d'un éclat fiévreux, il était facile de voir que le mal reprenait son empire.

Elle paraissait endormie et la surprise d'Ononkouaia fut grande quand Fleur-des-Champs, se levant avec impétuosité comme la veille, porta la main violemment à son front en s'écriant : le voici ! le voici ! et montra les mêmes symptômes de terreur avec des convulsions plus fortes encore. Ononkouaia se retourna, l'audacieux Kiotsacton franchissait le seuil de sa cabane ; il s'effaça aussitôt, car d'un geste irrité le chef lui fit signe de s'éloigner, mais il n'était plus temps, la victime se tordait dans les convulsions de l'agonie.

Le père Jogues s'approcha d'elle un crucifix à la main : "Mon enfant, dit-il, votre divin maître a pardonné à ses bourreaux, il faut pardonner le mal qu'on vous a fait."

Elle s'empara du crucifix et sembla se calmer, sa figure prit une expression paisible et sereine et quand le missionnaire agenouillé prononça en appuyant sur chaque mot, ces belles paroles de l'oraison dominicale : pardonnez-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, elle inclina la tête en signe d'assentiment.

Le mal était sans remède et la fille d'Ononkouaia pardonnait au pied de la croix la blessure dont elle mourait !

Le ministre de Dieu récita les prières des agonisants auprès de la mourante dont la respiration devenait de plus en plus pénible ; Ononkouaia assistait à cette agonie le cœur déchiré, et le vent qui pleurait au dehors mêlait ses gémissements aux sanglots du malheureux père.

Fleur-des-Champs se souleva encore une fois avec effort, sa lèvre s'entrouvrit pour sourire et sa voix murmura faiblement : "j'y vais

Réné ! j'y vais !" et sa tête retomba, le crucifix s'échappa de ses mains, tout était fini, la fiancée du guerrier blanc s'était envolée. Le cri du hibou annonça minuit, mais Fleur-des-Champs ne frissonna plus, elle reposait pâle et froide sur sa couche funèbre.

Aurore revint avec les premières neiges, comme elle l'avait promis à sa compagne, et son cœur se serra douloureusement quand passant par les sentiers que Fleur-des-Champs lui avaient indiqués pour rentrer à Gandawagué, elle aperçut une croix se détacher sur la blancheur de la neige, à la place même où la fille d'Ononkouaia devait aller chaque jour à sa rencontre.

" Il est trop tard, murmura l'heureuse fiancée en se retournant avec tristesse vers son compagnon, nous ne les verrons plus.

" Ils reposent dans la paix du Seigneur, le berceau de leur amour en était le tombeau, et ce que la jalousie et la haîne voulaient séparer pendant la vie, la tombe l'a réuni à jamais."

Les barbares n'osaient pas profaner ce signe de salut implanté dans leurs antiques forêts, une croyance superstitieuse les éloignaient de ce lieu qu'il disait hantés par les fiancés d'outre-tombe. L'ombre de Fleur-des-Champs revenait, disait-on, chaque nuit pleurer sur la tombe du guerrier blanc.

Le Ramier apprit de la bouche du missionnaire tous les détails de cette sanglante tragédie. En vain ses lèvres tremblantes d'indignation articulaient des mots sinistres : mort et vengeance ! Aurore l'avait dit, il était trop tard, les victimes appartenaient à la tombe et le meurtrier ne reparut jamais.

Le Ramier et sa compagne passèrent la saison des neiges auprès du malheureux Ononkouaia ; quand ils s'éloignèrent de Gandawagué, ils étaient chrétiens et la robe noire avait béni leur union.

Les heureux de ce monde, ceux à qui le bonheur avait souri, car la voix du cœur s'était élevée en même temps que celle du ministre de Dieu pour leur dire de s'aimer toujours, n'oublièrent pas ceux qui dormaient sous la terre glacée.

Unis dans une même croyance, ils accomplirent souvent un pieux pélérinage à la tombe ignorée pour y déposer la sympathique offrande de la prière et du souvenir.

Le Père Jogues demeura encore près d'une année à Gandawagué, en butte à la malveillance et aux soupçons haîneux des indigènes. Le crédit d'Ononkouaia baissait insensiblement, son autorité décroissait avec ses forces, l'infortune attire le mépris des hommes ; pour être puissant et respecté il faut être heureux.

L'époux désolé, le père malheureux, ne cherchait plus à recon-

quérir la place qu'il occupait autrefois parmi les siens, il dépérissait lentement n'ayant plus qu'une seule ambition sur la terre, conserver les jours du père Jogues.

Toutes ses actions tendaient à ce but, il ne craignait pas pour cela de s'exposer aux railleries et aux mépris, mais ses efforts furent impuissants à conjurer l'orage. La perte du missionnaire se tramait dans l'obscurité, le commandeur Hollandais le fit avertir secrètement qu'une chaloupe serait à sa disposition dans le cas où il voudrait profiter de ce moyen de salut pour arriver à un vaisseau mouillé au milieu de la rivière. Le père Jogues, dit l'histoire, demanda quelques minutes de réflexion afin de peser dans sa conscience les conséquences de sa démarche par rapport au service de Dieu. La mort était inévitable, il comprit qu'il valait mieux ne pas s'exposer inutilement, sachant qu'il serait plus agréable à Dieu en conservant cette vie avec laquelle il pourrait encore faire quelque bien.

Après avoir réfléchi, le bon missionnaire prit congé de son fidèle Ononkouaia qui le reconduisit, à la faveur de la nuit, jusqu'à l'embarcation.

Le lendemain on s'aperçut de sa fuite et ses bourreaux furieux le cherchèrent sans pouvoir le trouver ; les Hollandais parvinrent à les appaiser par des présents.

Après bien des délais et des contre-temps fâcheux, on put lui procurer les moyens de retourner en Europe, il arriva à Rennes en 1654 tout disposé, ajoute l'histoire, à reprendre le chemin de ses chères missions du Canada.

L'infatigable serviteur de Dieu revint en effet et fut choisi pour aller en ambassade chez les Agniers.

Il fut bien accueilli à Onongiouré où s'assemblait les députés des cinq cantons, y trouvant dans de merveilleuses dispositions tous les chrétiens qu'il avait eu le bonheur d'amener à Dieu.

L'Etoile-du-Soir, pleurant de joie et de tristesse, accourut vers la robe noire ; Ononkouaia n'était plus, il était mort peu de temps après le départ du missionnaire, et son fils l'Oiseau-Bleu avait succombé sous les atteintes d'une fièvre maligne.

Aurore et le Ramier se montrèrent pleins de dévouement pour le bon Père à qui ils devaient la plus grande part de leur bonheur. Connaissant la cruauté et l'inconstance de leurs compatriotes, ils lui conseillèrent de s'éloigner au plus tôt.

Mais la noble victime était désignée depuis longtemps, le ciel voulait récompenser ses travaux apostoliques par le martyr. Choisi

pour une seconde ambassade à Agnier, le père Jogues écrivait à un de ses confrères : " Le cœur me dit que si j'ai le bonheur d'être employé à cette mission, j'irai et ne reviendrai pas, et je serais heureux si le Seigneur voulait achever le sacrifice où il a commencé."

L'inspiration de son cœur ne le trompa pas et son vœu le plus ardent fut accompli : la hache du perfide Agnier tomba sur sa tête en arrivant à Gandawagué, qui devint le sépulcre du bienheureux missionnaire, après avoir été le théâtre de ses combats et de ses victoires.

MLLE. CHAGNON.

FIN.

VOYAGE D'IBERVILLE.

Journal du voyage fait par deux Frégattes du Roi, *La Badine*, commandée par M. d'Iberville et *Le Marin*, par M. E. Chevalier de Surgères, qui partirent de Brest le vendredi, 24 octobre 1698, où elles avaient relâché, étant parties de Larochelle, le 5 septembre précédent. 1

Le vendredi, 24 octobre 1698. — Nous levâmes l'ancre de devant Brest à 7 heures du matin, *La Badine* ayant tiré le coup de partance à 6 heures et demie, quand nous avons été hors du goulet, nous rencontrâmes quatre vaisseaux de guerre *L'Eclatant*, *L'Oiseau*, la *Dauphine* et *L'Hercule*, c'était l'escadre de M. de Caët Logon, chef d'escadre qui a envoyé sa chaloupe à bord de la *Badine* qui lui a tiré sept coups de canon quand elle a débordé. M. de Caët Logon lui en a rendu 5 ; nous avons fait gouverner à l'ouest, quart de sud-ouest pour nous élever de *Basfroid* (de babord) ; sur les cinq heures du soir du même jour, nous avons relevé ouessant qui nous restait 7 lieues au nord nord-est ; j'ai pris mon premier point qui est par 18

1 Dans le manuscrit du voyage de M. d'Iberville que j'ai copié, il y avait deux marges : dans celle de gauche se trouvaient des notes explicatives au crayon ; dans celle de droite les divisions de chapitre. Je n'ai fait qu'une seule marge ; les divisions de chapitre y sont écrites en lettres droites et les notes sont désignées par une astérique. —(*Note du copiste de la Revue.*)

(Note au crayon placée au commencement de l'ouvrage, sans être signée.)

Ce mémoire est d'un officier du *Marin*, comme quelques pages le font présumer, peut-être de M. Surgères, lui-même, je ne sais. Ce manuscrit sur lequel j'ai fait transcrire cet exemplaire n'étant lui-même qu'une copie de l'original et ne portant aucune signature, M. Papineau conclut sans doute de là que si quelques mots sont peu nets, il faut en rapporter la faute sur le premier copiste ;—j'aurais voulu avoir plus de temps, j'aurais au moyen d'autres documents que je possède, éclairci quelques-unes de ces obscurités, j'aurais même complété certaines parties par d'autres détails interposés,—mais M. Papineau est si pressé que c'est à peine même si on peut suivre le précepte. " Hâtez vous lentement. "—(*Note du copiste de la Société Littéraire et Historique.*)

degrés 12m de latitude nord-est 10d 40m de longitude, j'ai fait depuis ce temps-là le sud-ouest d'un vent de nord-est, beau frais accompagné de quelques petits grains qui halaient les vents à l'est ; sur le matin, nous avons eu connaissance de huit navires qui sortaient de La Manche qui faisaient le sud sud-ouest pour reconnaitre le Cap Finistère, j'ai cinglé au sud-ouest depuis les quatres heures du soir jusqu'à midi.

Le mercredi, 29, nous eûmes connaissance de deux navires qui forçaient de voile sur nous que nous primes pour des *Salline ;* sur les dix heures nous avons arboré pavillon de signal pour la *Badine* qui nous a attendu, quelque temps après ces deux navires ont fait partir au sud ; une heure après, nous avons eu connaissance d'un autre qui faisait la même route ; à 3 heures après midi nous avons averti la *Badine* que nous n'osions forcer de voile, parceque nous faisions quatre pouce d'eau par horloge.

Le jeudi, 30.—Les vents ont varié depuis l'ouest jusqu'au nord gros, sur les 7 heures du soir nous avons vu un feu qui était à ce que nous crûmes le petit traversier de qui l'amarre avait rompu deux jours auparavant, le matin nous n'avons pu voir que le grand, le commandant a arboré le pavillon rouge, nous l'avons rangé sous le vent, il nous demanda quand nous avions perdu de vue le petit traversier, nous lui répondîmes que nous avions vu le 11 un peu au vent à nous immédiatement, après un grain où il a venté beaucoup, et plu et fait des éclats de tonnerre, il nous a demandé notre longitude, nous lui avons dit 4a, il a arrivé vent arrière au sud, sud-ouest pour voir s'il ne le trouverait pas, après avoir cinglé quelque temps il a mis au plus près.

Le lundi, 3 novembre.—Sur les six heures du matin nous avons mis notre navire à la bande pour le visiter à bas bord qui faisait un peu d'eau quand la mer était haute pour une cheville des haubans, à midi nous avons eu un bâtiment à la vue au vent à nous que nous avons pris pour notre traversier ; sur les quatre heures, nous reconnûmes que ce n'était pas lui.

Le mardi 4, sur les quatre heures du matin, nous eûmes connaissance de Porte Sante de Madère qui nous restait à l'ouest sud-ouest.

Le vendredi, 7.—Nous passâmes entre Porte Sante et Madère.

Le samedi, 8.—Madère nous restait au sud-est quart de sud environ dix lieues.

Le mercredi, 19.—Nous passâmes le tropique du cancer à huit heures du soir.

Le jeudi, 20.—Sur les 9 heures et demi, on fit la cérémonie.

Le mardi, 2 décembre.—Nous vîmes la terre de l'est de St. Domingue.

Le mercredi 3.—Nous eûmes connaissance du Cap [1] nous rangeâmes la côte.

Le jeudi 4.— A 7 heures du matin, nous étions par la traverse de Léogane, nous mouillâmes à 4 heures et demi après-midi au Cap Français, le major nous dit que M. Ducasse gouverneur, nous avait attendu longtemps qu'il était au port de Paix, à quatorze lieues de là.

Le vendredi 2, on lui envoya le traversier avec M. Desourdy pour l'amener.

Le mercredi 10.—Le traversier revint, M. Desourdy nous dit que M. le Gouverneur était malade.

Le Jeudi 11.—Nous apperçumes le *François* et le *Wesp*, le même soir M. de Grucy, enseigne du François, coucha à notre bord, il partit à 2 heures avec le pilote de la *Badine* pour aller faire entrer le François, il entra à deux heures après-midi, à même jour le *Wesp* qui ne le suivait pas assez près toucha sans se faire cependant peine.

Le dimanche 14.— Nous débouchâmes pour aller au port de paix, les quatre chaloupes du vaisseau du roi remorquèrent notre vaisseau hors de dangers à quatre heures du soir, nous arrivâmes au port de Paix; en sortant du cap nous vimes notre petit traversier qui s'était écarté de nous. Un canot du port de Paix vint à nous pour montrer le mouillage croyant que nous ne le savions pas à cause que nous avions tiré un coup de canon, un peu devant que d'arriver. M. L'Esquelet, lieu-tenant de la *Badine*, et M. Sauval furent voir M. le Gouverneur qui les reçut fort bien, leur promit toute sortes de secours. Aussitôt, il écrivit à M. le major du Cap de fournir à M. d'Iberville des volailles et tout ce qu'il aurait besoin, il écrivit aussi à M. de Graft de s'embarquer dans le bord de M. Chateaumoran pour venir le trouver à Leogane pour faire le voyage avec nous d'autant qu'il connaissait parfaitement la côte, on écrivit aussi à M. de Château pour le prier de venir trouver M. Ducasse qui lui donnerait toute sorte de satisfaction, on envoya un nègre porter ces paquets par terre.

Le mardi 16.—M. Ducasse, gouverneur, s'embarquera à 7 heures du matin, aussitôt nous mîmes à la voile pour Léogane.

Le mercredi 17 au soir.—Nous vîmes un vaisseau, aussitôt on appréta les canons, mais le calme nous empêcha d'approcher.

Le vendredi, 19 à 9 heures du matin.—Nous mouillâmes à Léogane, tous les principaux de la côte vinrent saluer M. Ducasse à notre bord où ils dinèrent ; à 2 heures, il partit avec tous nos messieurs ; en débordant on tira 9 coups de canon, les deux vaisseaux

1 Le mot est en blanc dans l'original.

marchands répondirent de 6 et de 3, on en fit de même à terre; aussitôt M. Ducasse donna ordre de donner à l'équipage du pain frais, deux fois de la viande par jour, nos officiers furent chez lui; on fit préparer du bled d'Inde, des hommes nègres, et de toutes les choses nécessaires pour le voyage, en attendant la *Badine* qui faisait faire du biscuit et d'autres choses nécessaires au cap. Les chaleurs, les fruits, les débauches ont causé quelque maladie à bord.

Le mardi 23.—M. Leclerc, écrivain du roi, mourut à terre administré des sacrements.

Le jeudi 25.—Le *François*, commandé par M. le Marquis de Chateaumoran, la *Badine*, le *Traversier* arrivèrent, ils mouillèrent au soir, ils soupèrent au *Marin*, ils nous apprirent que M. Berthier, Comre dans notre escadre, était mort au cap. Le 17, ils amenèrent M. de Grave qui venait faire le voyage avec nous, on nous dit que les Anglais qui avaient dit en Europe qu'ils allaient au Mississipi étaient à Villeproche purtabelle.

Le jeudi, premier jour de l'année 1699, à une heure après-midi, nous avons fait porter à toute voile à ouest quart de nord-est d'un vent de nord-est beau frais pour attraper nos navires qui étaient devant nous; sur les 9 heures du matin, le *François* tira un coup de canon par le travers du petit Goave pour avertir un officier qui y était allé; sur les six heures du matin, il arriva à bord, nous avons resté en panne jusqu'à huit heures et demi que nous avons fait forcer pour attraper ceux qui étaient devant nous. A 10 heures, M. d'Iberville a envoyé la biscayenne à nippe, pour avertir le petit traversier qu'il avait envoyé pour des rafraichissements. Sur les cinq heures du soir la *Badine* tira un coup de canon pour son traversier et la biscayenne; toute la journée, les vents ont été variables et calme presque tout plat, nous avons fait porter toujours sur le *François* à petites voiles; sur les huit à 9 heures du soir le petit traversier à fait tirer un coup de canon pour répondre à la *Badine*, sur le minuit, nous avans mis l'amarre à tribord, à 3 feux, tiré un coup de canon pour avertir le *François* de mettre en travers à cause de la *Badine* que nous avions laissé devant nippe en panne jusqu'à quatre heures du matin d'un petit vent du nord-est que nous trouvant trop proches de la pointe de Caymiques, nous avons largué notre misaine avec nos deux huniers pour nous élever de dessus la terre.

Le vendredi 2, à la pointe du jour, la *Badine* nous demeurait à l'est jusqu'à la vue; pour le *François*, nous ne le vîmes pas ayant fait servir toute la nuit, la pointe du petit Goave nous demeurait au nord-est quart d'est, ayant fait porter quelque temps sur la

Badine nous reconnûmes son traversier et la biscayenne à la voile qui faisait route pour la *Badine*, sur les 11 heures nous fîmes servir, à une heure après-midi nous fîmes embarquer notre chaloupe. Nous eûmes toute la journée calme, sur les 10 heures les vents sont venus de terre, nous avons gouverné au nord-ouest pour acoster la *Badine*.

Le samedi 3, sur les six heures du matin nous avons relevé la Goave qui nous restait à l'est quart du nord-est 9 lieues et les Caymans du Sud, nous avons vu en même temps le *François* au nord-ouest de nous à la vue; sur les deux heures les vents ont un peu affraichi au nord-ouest; nous avons gouverné à l'ouest nord-ouest, nous avons reconnu le Moulle de St. Nicolas qui nous restait au nord nord-est douze lieues ; sur les six heures, nous avons relevé le Cap d'Almarse qui nous restait douze lieues à l'ouest sud-ouest, nous avons montré le feu pendant la nuit par 3 ou 4 fois de peur de nous séparer, nous avons eu les vents de nord-est, de nord nord-est, qui ventaient et calmant par intervalle, nous avons fait petite voile à cause du grand traversier qui ne pouvait nous suivre.

Le dimanche 4, sur les 8 heures du matin le cap Dalmarié nous restait au sud-ouest 12 lieues et le Moulle de St. Nicolas au nord-est quart de nord 12 lieues; la *Badine* était bien derrière nous à cause du grand traversier qu'elle attendait et le *François* était par notre travers; nous apercûmes que les courants nous avaient entraîné à l'est; toute la journée a été presque calme avec de grandes chaleurs; au soleil couchant nous avons relevé la pointe de l'Est de Cube qui nous restait au nord nord-ouest 12 lieues de la Moulle de St. Nicolas, 12 lieues au nord est. Le cap Dalmarié au sud quart de sud-ouest 10 lieues, dans la nuit les vents ont affraîchi au nord-est petit vent, nous avons gouverné à petites voiles à l'ouest nord-ouest.

Le lundi 5 à 6 heures du matin.—Nous étions au sud sud-ouest de la pointe de Cube et au nord nord-ouest du cap de Dalmarié. Le *François* à force de voile est arrivé à nous sous le vent et a mis en travers devant la *Badine* qui a tenu le vent pour lui parler, ensuite il a attendu le grand traversier qui était de l'arrière à qui il a donné une remorque, la *Badine* nous a crié d'en faire autant au petit. Nous avons ensuite forcé à toutes voiles du petit vent de nord-est, nous nous sommes aperçus que les courants nous avaient dérivé au sud à soleil couchant le cap le plus est du port de Palme, nous restait nord-ouest quart d'ouest 1 lieue et la pointe la plus à l'est 12 lieues au nord-est, quart de nord, le milieu de la Baye, directement au nord-ouest et la pointe la plus ouest de l'Isle de St. Domingne au sud est 20 lieues; toute la nuit il a venté de l'est et de nord-est, beau frais, nous avons fait l'ouest quart de nord-ouest.

Le mardi 6 sur les 8 heures du matin nous avons relevé la pointe la plus à l'est de la baie de St. Jacques qui restait au nord-est quart d'est, 6 lieues, et l'autre pointe de la dite baie au nord-ouest quart d'ouest 8 lieues. Sur les dix heures, nous étions par le travers la forteresse qui sont deux tours dans le milieu de la baie au bord de la mer qui paraissent blanches, nous avons fait l'ouest toute la journée; sur les six heures du soir nous relevâmes le cap de feuilles qui nous demeurait entre l'ouest quart de nord-ouest 12 lieues, les vents ont affraichi sur le soir, à l'est nous avons fait toute la nuit ouest sud-ouest pour éviter les caps qui avançaient; sur les quatre heures nous eûmes connaissance de trois navires qui courraient la bande du sud.

Le Mercredi 7, sur les 6 heures du matin la pointe de Porty nous restait au nord-ouest quart ouest distance de 8 lieues et le cap de Levril au nord-est quart d'est 12 lieues, nous avons fait d'un petit vent d'est depuis 6 heures du soir jusqu'à 8 à la même heure 20 lieues ce qui nous fait conjecturer que les courants portent à l'ouest.

Le jeudi 8 sur les 8 heures du matin.—Nous avons relevé la pointe de l'est de la baie de Machenil qui nous restait à l'ouest quart de nord-ouest, 7 lieues ; sur les dix heures les vents ont affraichi à l'est quart de sud-est à environ sur les quatre heures du soir la pointe nous restait 2 lieues au nord, au milieu de laquelle il y a de Layes qui partent une demi lieue à l'ouest sud-ouest, nous avons eu connaissance d'un navire qui était sans voile dans la baie. La *Badine* a arboré un pavillon Espagnol; Tout le jour nous avons fait nord-ouest à toutes voiles d'un bon vent d'est, sur les 6 heures du soir nous relevâmes la pointe de Machenil qui nous demeurait au nord nord-est 5 lieues, dans la nuit les vents se rangèrent à l'est quart de sud-est, nous avons fait l'ouest quart de sud-ouest, les vents au sud-ouest pour courir au sud des Isles de Cayman.

Le vendredi 9 Juin.—Les vents ont continués à l'est quart de sud-est, jusqu'à midi, qu'ils ont varié jusqu'au sud, calme, presque sans plat avec de la pluie, ensuite ils sont revenus au sud-est quart d'est, sur les deux heures après midi, nous eûmes les petits caymans huit lieues à l'ouest, nord-ouest de nous qui est une terre qui s'étend 5 lieues sud-est et nord-ouest, dont la pointe du sud est fort basse; nous arrivâmes au nord-ouest pour embrasser sous les vents; sur les six heures du soir nous en étions six lieues par la latitude de 19^{deg} 40^{m} 29^{s}, depuis le vendredi 9 jusqu'au samedi 10 à midi les vents ont variés depuis le sud jusqu'au sud-ouest, gros vents qui nous ont fait prendre les ris dans nos huniers, nous nous sommes

aperçu par notre hauteur que les courants avaient été entraînés au nord-ouest la route ne nous ayant vallu que l'ouest nord-ouest quatre degrés ouest, sur laquelle nous cinglâmes 30 lieues latitude observée 20^{deg} 5^{m} longitude 192^{deg} 44^{m}, sur le midi nous vîmes un navire qui courait la bande de l'est, à qui la *Badine* arbora pavillon Espagnol.

Depuis le samedi 10 à midi jusqu'au Dimanche 11 à midi les vents ont continué au sud-ouest, gros vents jusqu'à cinq heures du soir qu'ils ont sauté tout d'un coup à l'ouest, nord-ouest, nous arrivâmes Lophe pour Lophe, ensuite nous prîmes les deux autres ris dans nos huniers, quelque temps apres, ils sont venus au nord-ouest et au nord nord-est, gros vents, la mer gronde extrêmement courte. Toutes ces différentes routes n'ont vallu pendant les 24 heures, l'ouest quart de sud-ouest, 2^{d} sud-ouest fait à la dite route, 17 lieues latitude observée, 19^{d} 50^{m} longitude 291^{d} 46^{m}.

Depuis le Dimanche 11 à midi jusqu'au Lundi 12, les vents ont varié depuis le nord jusqu'au nord-est, beau temps, nous larguames les ris de nos huniers, nous fîmes plusieurs routes qui nous ont vallu selon la hauteur et l'estime le nord-ouest quart d'ouest 3^{d} plus nord, cinglé 17 lieues latitude observée 20^{d} 20^{m} longitude 291^{d} 11^{m}.

Depuis le lundi 12 jusqu'au mardi 13 à midi les vents ont continué au nord-est et au nord, nord-est qui ont obligé à prendre les deux ris dans nos huniers, il venait de temps en temps des rafales comme si nous eussions été sous la terre, nous fîmes le nord-ouest latitude 21^{d} 6^{m} longitude 290^{d} 17^{m}.

Depuis le mardi 13 à midi jusqu'au mercredi 14 la *Badine* a forcé de voile dès le matin pour recconnaître la terre, les vents ont varié depuis le nord nord-est jusqu'à l'est, beau frais, nous courûmes au nord-ouest jusqu'à huit heures du soir, nous arrivâmes lophe. nous mîmes le cap au sud-est, nos deux ris près dans nos huniers, sur les quatre heures du matin nous remîmes à l'autre bord à petite voile, la plupart du temps notre petit hunier brassait au vent.

Le mercredi 14.—Nous forçâmes de voile sur les six heures du matin d'un vent de nord-est, le cap au nord nord-ouest, sur les huit heures du matin nous vîmes la terre qui était le bout de l'est du cap Coriente 10 lieues à nord nord-est de nous, c'est une terre entièrement basse où il ne parait que des arbres, quand on en est seulement trois lieues au large, mais sur laquelle il y a plusieurs montagnes qu'on voit de fort loin, nous arrivâmes au nord-ouest et à l'ouest nord-ouest pour chercher le bout de l'ouest, le dit cap de Coriente qui nous restait sur les 3 heures une lieue au nord nord-est, nous le rangeâmes à cause d'une baisse qui en est à 5

lieues au large, elle parait comme une Ile, ne voyant que les deux bouts et que la terre qui en est au nord-est si plate qu'on ne voit que des arbres à cause d'un grand enfoncement qui couvre à l'est nord-est de la pointe de l'ouest, du cap, à soleil couchant, il nous restait au nord-ouest quart d'ouest 7 lieues à la même heure Olivier Lagarenne de l'Orient, est mort que nous jetâmes à 7 heures du soir, nous rangeâmes la côte qui courre au cap St. Antoine à petite voile, à une lieue près ; sur les dix heures du soir nous mîmes à travers d'un vent d'est le cap au sud, jusqu'à 4 heures du matin que nous arrivâmes Lophe pour Lophe pour mettre l'amarre à tribord, le cap au nord pour chercher le cap St. Antoine que nous vîmes sur les six heures du matin au vent à nous.

Le jeudi 15 au matin.—Le dit cap nous restait au nord quart de nord-est deux lieues, nous le rangeâmes à une lieue près à cause d'un haut-fond qui est à quatre lieues à l'ouest nord-ouest du dit cap au point entre le récif du cap Catache qui fait le commencement du Golfe et du danger ; il n'y a que 25 lieues de passage ; à midi le dit cap St. Antoine nous restait au sud-est six lieues, la route nous valut nord quart d'ouest, d'un vent de nord-est ayant arrêté notre point qui est par 22^{d} 6^{m} latitude observée, longitude de 288^{d} 28^{m}.

Le vendredi, 16 à midi, jusqu'au samedi, 17, les vents ont varié depuis l'est jusqu'au sud, nous gouvernâmes les 24 heures au nord ; cependant la route n'a valu que le nord quart de nord et les courants nous ayant entraîné au sud-est 10 lieues, latitude observée 23^{d} 56^{m}.

Le samedi, 17 jusqu'au dimanche, 18 à midi, les vents ont continué au sud, beau temps, nous fîmes le nord quart de nord-ouest jusqu'à minuit, et le nord nord-ouest jusqu'à midi, fait par l'estime 26 lieues, et la hauteur on a trouvé 21 lieues, ce qui fait conjecturer que les courants continuent de nous traîner au sud-est, la route ne nous a valu que le nord quart de nord-est, latitude observée 27^{d}.

Le dimanche, 18 à midi, jusqu'au lundi, 19 à midi.—Les vents ont varié depuis l'ouest, sud-ouest, jusqu'au sud, beau temps, nous fîmes le nord, nord-ouest, depuis minuit jusqu'à quatre heures, nous laissâmes notre hunier sur le mat pour attendre le *François* qui était derrière, nous cinglâmes au nord nord-ouest 20 lieues ; latitude observée 25^{d} 55^{m}.

Le lundi, 19 à midi, jusqu'au mardi, 20 à midi, même vent, sur les cinq heures, il s'est élevé une brume qui a duré 3 heures, sur les 9 heures du matin, nous sondâmes sans avoir trouvé fond, calme presque tout plat, et s'est élevé presque aussitôt un brouillard au nord-est, où les vents ont sauté tout d'un coup qui nous ont

fait prendre les ris dans nos huniers sans discontinuer jusqu'après midi, la route a valu selon l'estime 26d 54m, le chemin 20 lieues.

Le mardi, 20 à midi jusqu'au mercredi, 21 à midi. Les vents ont varié depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest, nous fîmes petites voiles avec les deux basses voiles, sur les dix heures du soir, le *François* à mis en travers pour sonder, nous fîmes de même sans avoir trouvé fond, nous mîmes notre grand hunier, les deux ris dedans sur les minuit, le temps s'est couvert avec tonnerre et éclairs continuels qui ont duré jusqu'à 6 heures du matin que nous avons serré notre grand hunier et largué notre grande voile ; quelque temps après les vents ont sauté au sud-est sud, sud-ouest dans un grain tourmenté des vents avec de la pluie à verse qui nous a fait larguer notre misaine et mis en travers à sec, le ciel était si couvert qu'à sept heures, il ne paraissait pas de jour, ensuite les vents ont modéré au sud-ouest et à l'ouest sud-ouest, nous avons fait servir avec nos basses voiles, la mer un peu grande, la mer n'a vallu que le nord quart de nord-ouest 99 lieues ; latitude observée, 28d 32m.

Le mercredi, 21 à midi jusqu'au jeudi, 22 à midi. Les vents ont été ouest sud-ouest jusqu'à cinq heures du soir que nous arrivâmes laphes pour laphe, un vent d'ouest, et de nord-ouest, toute la nuit, il a été si calme que le navire avait de la peine à gouverner, sur les trois heures du matin nous remîmes à l'autre bord ; les vents étant revenus au sud-ouest, nous fîmes plusieurs routes qui n'ont vallu que le nord, cinglé 3 lieues, latitude estimée 28d 38m.

Le jeudi, 22 à midi jusqu'au vendredi, 25 à midi. Les vents ont régné au sud-est, à soleil couchant nous mîmes en travers pour sonder sans fond, sur les 10 heures du soir nous resondâmes par 170 brasses d'eau, fond vase avec un peu de sable fin, sur les 3 heures du matin, nous retournâmes l'amarre à bas bord et portâmes toute la nuit le feu à cause de la brume qui était fort épaisse, nous restâmes en travers toute la nuit; sur les 6 heures du matin, M. d'Iberville a fait chasser les traversiers que nous attrapâmes quelque temps après, depuis 6 heures du matin, les vents ont varié depuis l'ouest nord-ouest jusqu'au nord, qui n'ont pas duré, toutes les routes durant les 24 heures n'ont vallu que le nord quart de nord-ouest, nous sondâmes 60 brasses d'eau, même fond vase, sable fin, fait 20 lieues, latitude estimée 29d 38m.

Le vendredi, 23 à midi jusqu'au samedi 24.—Les vents ont été nord, nord-ouest, petit vent sur les deux heures, nous sondâmes 40 brasses fond de sable gris mêlé de vase ; sur les 3 heures, 35 brasses fond de sable gris, un peu plus gras avec de petits coquillages ; à quatre heures 10 brasses, même fond mais plus gras, sur 5 heures du soir, la *Badine* a arboré un pavillon hollandais pour mouiller,

nous eûmes en même temps connaissance de la terre qui paraissait tout basse nous en pouvions être à 6 lieues, nous rangeâmes la *Badine*, qui nous a crié de forcer de voile, sur la terre pour la mieux reconnaître, ce que nous fîmes ensuite, nous sommes venus mouiller par son travers par les 30 brasses, même fond, nous vîmes un feu au nord nord-ouest qui dura toute la nuit fait par les Indiens de la *Floride ;* toute la nuit a vanté bon vent d'est, nord-est qui était extrêmement froid, latitude 29d 47m.

Le samedi, 24 sur les 6 heures du matin ; nous approchâmes d'un vent de nord-est, nous courûmes au nord-ouest et à l'ouest nord-ouest sur le petit traversier qui était 3 lieues sous le vent à nous. Le *François* et la *Badine* ont mis au plus près du vent pour mieux reconnaître la terre, sur les dix heures du matin, nous donnâmes la remorque au petit traversier, ensuite nous fîmes le nord quart de nord-ouest pour rejoindre nos vaisseaux, nous sondâmes 30 brasses, fond de vase avec du sable noir, deux heures après, fond de sable gris 28 brasses, une heure après, fond de petit corail avec pierre pouvrée à quatre lieues de terre, 22 brasses à trois lieues, 19 et 18 brasses fond de sable, feu depuis midi que nous joignîmes nos vaisseaux, nous rangeâmes la côte à deux lieues près à soleil couchant nous mouillâmes par les 18 brasses.

Le dimanche 25, sur les 9 heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'est, nous tinmes le vent au plus près, la biscayenne alla à terre pour reconnaître un cap au dedans duquel il paraissait une rivière où il n'y avait pas d'entrée ; nous arrivâmes à l'ouest nous sondâmes 12 brasses, fond curée, nous découvrîmes plus de 15 lieues de terre plate qui s'étend au nord-est et ouest sud-ouest, il parait dessus du sable fort fin que nous prîmes pour du brillant, tant ils sont blancs ; sur les 10 heures du matin, nous découvrîmes un grand lac qui courait l'ouest au dedans duquel il paraît une terre qui est couverte de quantité d'arbres forts hauts. Toute la journée les vents ont régné à l'est, beau temps, les deux traversiers ont rangé la côte tout au long à la portée d'un boucanier qui ont toujours trouvé cinq brasses d'eau ; sur les 6 heures du soir nous mouillâmes par les 12 brasses, sable fin, toute la nuit, les vents ont continué à l'est avec de la brume, les marées portant à l'ouest et dans le port elle portait nord et sud, la côte git est et ouest.

Le lundi 26 sur les 7 heures du matin.—Nous fîmes servir du même vent d'est avec de la brume, sur les 8 heures nous vîmes un cap tout bas à l'ouest, duquel il nous paraissait une passe dans laquelle nous vîmes deux navires ; nous mîmes sur les mats une hune ; après la brume s'augmentait de plus en plus, le *François* a tiré cinq

coups de canon pour mouiller par les dix brasses fond de sable fin, nous tirâmes plusieurs coups de mousquets pour répondre aux traversiers qui tiraient également de crainte qu'ils ne s'écartassent de nous dans la brume, les deux navires que nous vimes dans le lac tirèrent deux coups de canons, et ont détaché une chaloupe pour nous venir reconnaitre, qui est venue à une demi-lieue de nous. Ils s'en retournèrent lorsque nous arborâmes notre pavillon ; toute la nuit les vents ont battu à l'est, beau temps, avec de la brume fort épaisse.

Le mardi 27.—M. de Lesquelet, lieutenant de la *Badine*, alla reconnaitre les deux frégates qui étaient espagnoles, une de 18 et l'autre de 20 canons qui étaient là depuis 4 mois pour établir une colonie ; le commandant le reçut très bien, il leur dit que le roi avait ouï dire que 5 à 600 Canadiens étaient descendus pour s'emparer des mines que nous étions venus pour les arrêter, que nous avions pris ces deux traversiers qui étaient pourchassés et qu'ayant appris d'eux qu'il y en avait une autre de 50 à 60 pièces. Le *François* qui était à St. Domingue s'était joint à nous qu'il demandait pour faire ne l'eau et du bois, qu'il était expédient pour cela que nous entrassions ; le commandant dit qu'il avait ordre de laisser entrer personne ; néanmoins il permit d'entrer M. de Lesquelet, et le major avec sa chaloupe revint, en débordant on tira 3 coups de canon pour le salut ; ils ont un fort de pieux et sont environ 300 hommes deux Augustins et deux Récollets ; M. de Lesquelet et le major Espagnol arrivèrent sur les deux heures de l'après midi au *François* avec quelques présents pour M. de Chateaumarant qui leur envoya quelques dame-jeannes de vin, le major s'en retourna, en débordant on tira sept coups de canon ponr le salut.

Le mercredi 28.—Les canots de nos trois navires sont allé sonder l'entrée de la rivière nommé par les Espagnols Sta. Maria de Galne de Fascuala, ont trouvé un très beau port, le moins d'eau étant de 20 pieds par le rapport de MM. de Surgères et d'Iberville qui y furent eux-mêmes ; sur le midi, une chaloupe des deux frégates dans laquelle était le capitaine est allé au bord du *François* qui a rapporté un ordre par laquelle il ne permettait pas d'entrer, nous avions déjà levé l'ancre que nous laissâmes tomber aussitôt, ils dirent que nous n'avions qu'à mouiller devant, qu'ils nous apporteraient de l'eau et du bois, apparamment que leurs matelots apprirent au *François* que nous étions venus à la côte pour nous y établir ; nos marins jugeraient à propos de passer outre, c'est asssurément un très beau port, aussi beau au moins que Brest que nous perdimes par notre retardement ; il y a des mats pour en fournir toute la France, sur

les 6 heures du soir, nous vimes nos felouques à bord en regrettant un si bel endroit.

Le jeudi 29.—Calme vent plat avec de la brume continuelle et des vents variables qui nous ont empêché d'appareiller.

Le vendredi 30.—Sur les sept heures et demi nous fimes voile d'un vent d'est nord-est pour reconnaitre la baie de la mobile. Nous n'approchâmes la terre que de trois lieues. Nous fimes le sud-ouest quart d'ouest et l'ouest et l'ouest sud d'quart quart d'ouest et l'ouest sud-ouest, sur les quatre heures du soir nous gouvernâmes au sud ouest n'ayant trouvé que trois brasses d'eau, le *François* qui était dans ce temps là au large de nous nous dit qu'il n'avait trouvé que cinq brasses et tenu le vent pour courir au large, quelque temps il se railla à nous, nous mouillâmes sur les 6 heures du soir par les 9 brasses fond sable fin.

Le samedi 31—Sur les 9 heures du matin nous fîmes porter à l'ouest 1 quart du nord-ouest à midi, nous découvrimes un lit de Maréel qui sortait de la baie de la mobile, nons mimes aussitôt en travers croyant que c'était quelque haut fond, nous envoyames sonder notre chaloupe qui trouva 8 brasses, ensuite nous fimes servir ; après que nous eûmes repassé le lit nous trouvâmes dix brasses, à une heure, nous mouillâmes par la même eau, bon fond ; on détacha M. de la Villentray avec un pilote pour sonder la mobile avec les deux traversiers. sur les six heures du soir, le grand s'est-échoué, la marée l'ayant ammené sur un banc de sable et a tiré plusieurs coups de canon dont nous ne vîmes que le feu, quelque temps après, il s'en est allé, toute la nuit les vents ont battu au sud-est, deux heures avant le jour, ils sont venus au sud-ouest avec de la pluie à verse nous ne pûmes venir debout au vent, quoiqu'il vente fort, par les grands courants qui partaient au sud-est.

Le dimanche 1 février 1699.—Sur les dix heures du matin, notre falouque étant revenue de la découverte nous a dit qu'il n'y avait pas d'eau selon le rapport que leur en avait fait M. de Lesquelet, lui étant arrivé à son bord dit qu'il y avait cinq brasses d'eau, ce qui a été cause que M. d'Iberville y alla lui même avec M. de Sauval. Ces deux traversiers ont été obligé de mouiller aux eaux des courants et des vents du sud-ouest qui les portaient à terre, nous appareilleâmes avec nos deux huniers pour nous mettre au large, étant mouillé trop proche d'un récif qui va joindre la grande terre et brise presque partout, en dedans duquel il y a un petit islet tout noyé qui git est et ouest du cap qui fait la baie des mobiles et deux autres grands Ilets qui sont un peu plus enfoncés et éloignés de les grandes terres plus de trois lieues. Dans les vingt-quatre heures, les vents ont été variables avec beaucoup plus de pluie, ayant fait du

rant la nuit plusieurs éclairs et des nuages qui s'élevaient au sud qui nous présageaient du mauvais temps.

Le lundi 2.—Les vents furent toujours à l'est sud-ouest avec de la pluie continuelle, au soir au sud-est sud sud-ouest, il a commencé à vanter depuis minuit à l'ouest gros vent, nous filâmes un cable et demi.

Le mardi, 3.—Les vents continuèrent à l'ouest, mauvais temps, la mer fort grande avec du froid, sur le midi ils sont venus à l'ouest quart du nord-ouest; qui se sont un peu modérés sur le soir au nord ouest, où ils ont resté toute la nuit.

Le mercredi 4.—Les vents ont été nord et nord-ouest petits vents à 11 heures, M. d'Iberveille est arrivé à son bord, dont il était parti dès le dimanche que le mauvais temps avait empêché de venir, qui a rapporté n'avoir trouvé que 12 pieds d'eau dans le plus profond de la basse qui est fait serpentante, en dedans 2 brasses un grand lac et une rivière qui se décharge dedans, qui a flux et reflux, dont les marées sont nord-ouest et sud-est, cette rivière a une si grande rapidité que son eau en est toute bourbeuse, entrainant des pins les plus propres pour faire des mâts d'une hauteur et grosseur prodigieuse, nos gens tuèrent plusieurs houtardes et ont trouvé plusieurs pots de terre, ils trouvèrent aussi plus de protestes (*sic*) dans le cable, et plusieurs ossements; apparemment qu'ils s'étaient battu. Ces sauvages qui sont au long de la côte sont vagabonds, quand il sont saouls de viande ils viennent à la mer pour manger du poisson où il est en abondance, nos gens en prirent quelques uns qui pesaient au moins 20 livres; à une heure après midi, la *Badine* a arboré le pavillon Ostendais pour nous faire appareiller, nous levâmes notre ancre bouée qui était au sud est que nous avions parlé de peur d'embarasser notre grande ancre entre deux et trois; nous étions sous voile d'un petit vent du nord, temps fort serein, nous fimes l'ouest à l'ouest quart de sud-ouest sur les quatre heures les vents sont devenus à l'ouest et ouest, sud-ouest, nos partimes au plus près, quelque temps après, ils sont venus au nord, au soleil couchant nous observâmes la variation qui était d'un degré, sur les 6 heures nous mouillâmes par les 14 brasses; fond de sable vaseuse, sur les trois heures après midi, on prit hauteur à l'étoile polaire qui était l'heure qu'elle passait à son méridien au-dessus du pôle, nous étions pour lors près de 3 lieues au sud du bout de l'ouest de la baie de la Mobile, toute la nuit les vents ont battu au nord, petit vent, temps serein et froid, la baie de la Mobile ainsi nommée par les Espagnols et selon les observations que nous en avons faite par la latitude de 30 degré et la longitude du 289° 26m.

Le jeudi 5.—Nous appareillames d'un petit vent du nord, nous

fîmes l'ouest, et l'ouest quart du sud ouest, et à midi on prit hauteur 29° 50m, sur les trois heures les vents sont venus tout d'un coup à ouest sud-ouest en boutures, nous courûmes bande du nord ouest, sur les cinq heures du soir le *François* a mis à l'autre bord pour courir au large se trouvant trop proche de terre, au soleil couchant ou monta en haut, on vit depuis les ilets de la baie de Mobile jusqu'à une île dont le bout parait comme un cap tout plat qui est éloigné environ une lieue de la grande terre qui couvre est à ouest de la baie de la Mobile, 15 lieues entre les deux ilets à trois lieues au large, sur 5 heures du soir nous mouillâmes par les dix brasses, fond de sable vaseux 4 lieues au sud est, de cette ile toute la nuit les vents ont été à la bande de l'ouest, beau temps, les courants ont porté au sud-est, quand on prit hauteur ou était quatre lieues au large de la terre.

Le vendredi 6.—Sur les six heures de matin, la biscayenne de la *Badine* est allé reconnaitre une passe qui paraissait entre les ilets dont nous parlons et la grande terre. Le *François* et les traversiers qui étaient derrière nous ont mis dans ce temps là sous voile pour nous rejoindre. Sur les 9 heures nous appareillâmes d'un petit vent du nord le cap à l'ouest, ensuite au nord-ouest et l'ouest nord-ouest; sur les quatre heures nous fîmes l'ouest sud-ouest, d'un vent du sud-est pour nous mettre au large de la terre, à soleil couchant la pointe de cette isle nous restait au nord ouest 4 lieues, nous mouillâmes sur les 6 heures par les 11 brasses, fond de vase sableux, les vents ont été variables, la biscayenne a touché à terre de cet ilet afin d'aller de plus grand matin reconnaitre d'autres au dedans desquels nous voulions mouiller, cet ilet dont nous avons parlé ci-dessus est par la latitude de 30° et longitude du 282° 32m.

Le samedi 7.—A 5 heures du matin, nous appareillâmes d'un vent d'ouest sud-ouest, beau temps, nous courûmes au nord ouest sur la terre jusqu'à 9 heures qu'on mit à l'autre bord le cap au sud; nous vîmes un ilet au sud-ouest tout à la vue, et la biscayenne qui courait entre les deux ilets pour savoir s'il y avait une passe; sur les 10½ heures nous rebandâmes de bord, le cap au nord d'ouest et à l'ouest, nord-ouest, d'un même vent d'ouest, sud-ouest et du sud-ouest entre 11 heures et midi; la bisayenne arriva à bord de la *Badine* qui n'avait rien découvert, à ce que nous dit M. d'Iberville, on vit un ilet au nord-ouest de nous 4 lieues, et d'autres au sud ouest qui formaient un grand enfoncement, nous trouvâmes toujours dix brasses, on prit hauteur 29° 55m; à une heure et demie après midi nous virâmes d'abord d'un vent d'ouest quart du nord-ouest le cap au sud-ouest, quart du sud, sur les trois heures, les vents étant venus à la bande du Sud-Est, nous arrivâmes sur l'ilet qui nous res-

tait au nord-ouest, nous mouillâmes sur les cinq heures par les 8 brasses et demi d'eau, fonds de vase, bonne terre, 3 lieues un sud-est du dit ilet, nous trouvâmes les marées est et ouest, toute la nuit les vents ont battu à l'ouest, beau frais.

Le dimanche 8.—Sur les six heures du matin M. de Surgère est allé dans la petite felouque reconnaitre un ilet qui nous restait au Nord-Ouest, le Grand Franconer alla sonder une ile qui nous restait au sud, nous trouvâmes les marées, est et ouest, les vents ont été variables.

Le lundi 9.—Sur les 9 heures du matin nous appareillames d'un vent d'Est avec notre petit hunier, et notre artimon pour aller mouiller à l'abri d'un ilet qui nous restait au sud qui est le vent le plus à craindre dans cette côte, nous mimes en travers pendant une harlage en attendant que le petit traversier fut allé sonder devant nous, sur le midi nous mouillâmes par les 7 brasses, fond de vase, à une lieue et demi du dit Ilet au sud.

Le mardi 10.—Sur les huit heures du matin, les vents étaient à l'est, petit vent, nous avons appareillé pour aller mouiller au nord de cet ilet que M. le Chevalier de Surgère était allé sonder ces jours précédents ; nous avons fait le nord-ouest quart de nord pour aller chercher le grand traversier qui avait mouillé dans la passe ensuite la pointe de l'ouest de l'ilet que nous avons rangé à la portée d'un boucanier, nous mimes nos chaloupes de l'avant, pour nous tirer tant à cause du calme que des marées qui nous dérivaient à l'ouest, nous étions pour lors au large de la pointe, et quand nous avons été au dedans, nous avons trouvé des contre-marées qui nous portaient à l'est, nous n'avons pas moins trouvé de 4 brasses d'eau dans la route ce qui a obligé le *François* de mouiller par les 2 brasses, ne voulant pas se risquer à entrer quoiqu'il ne tire que un 1½ pied d'eau plus de demie lieue au large de la dite Ile, comme les vents se halaient toujours au sud est avec une brume fort épaisse nous avons mouillé et ensuite nous nous sommes trouvés près d'une demi lieue directement au sud-est, quart d'est sur les 6 heures ; du soir nous avons mouillé par les 22 pieds d'eau, fond de vase molle, où nous sommes affourchés sud-est et nord-ouest, la pointe ouest de l'ilet sur laquelle il y a quantité d'arbres nous restait à l'est et nord-est, l'autre pointe qni est toute plate nous restait au sud-ouest, quart d'ouest, on est à l'abri de cette rade depuis l'est nord-est jusqu'au sud-ouest par le même islet, et des vents d'ouest par une autre islet qui en est éloigné environ deux lieues, les deux islets gisent est et ouest, prenant un peu du nord-ouest, et dont par la latitude de 30d où nous sommes mouillés, et l'autre ilet le plus à l'ouest est par la longitude de 22 degrés et du côté du nord-

ouest à couvert d'une grande ile qui semble être la grande terre, n'en voyant point de bout qui peut être par la latitude de 32d. 59 m. étant au nord de l'ilet où nous nous sommes mouillés quatre lieues, encore que nous sommes entourés de l'ile de tous côtés, quoique les vents du nord soient les plus à craindre la terre en étant la plus éloignée et qui règne la plus grande partie du temps, comme nous le verrons dans la suite, les marées sont dans cette isle Est-Ouest.

Le mercredi 11.—Nous commançames dès la pointe du jour à mettre le bois de notre biscayenne à terre, pour la monter et y faire une tente où nos gens travaillèrent, le jour les vents battirent au sud, beau temps, sur le soir le temps se couvrit, il fit quelques coups de tonnerre et quantité d'éclairs, dans la nuit, ils vinrent à l'ouest et commencèrent à vanter et après midi au nord, et nord-ouest qui étaient extremement froids, et vantaient beaucoup.

Le jeudi 12 au matin, nos mats de hune bas et appareillâmes nos vergues, sur le midi beau temps, les vents s'étant beaucoup moderés, le soir la *Badine* tira 3 coups de canon pour avertir les sauvages qui faisaient du feu, dans la nuit les vents continuèrent toujours, à la bande du nord-est faisait grand froid.

Le vendredi 13.—M. d'Iberville ayant vu le 12 des feux à la grande isle 2 lieues de lui au nord, prit le père Anastase avec lui pour y aller, il avait sa biscayenne et un petit canot d'écorce, parceque nos Canadiens avaient descendus avec la même voiture, nous arrivâmes à deux heures de l'après-midi, nous vîmes les pistes des sauvages qui n'étaient partis que du matin, nous y cabanâmes, le feu s'étant pris aux herbes, les sauvages virent notre fumée.

Le samedi 14.—Après avoir déjeuné nous allâmes au long de la côte, M. d'Iberville et son sauvage apperçurent aussitôt les pistes de deux sauvages qui étaient venus à la découverte, M. d'Iberville retourna à notre feu, mit deux haches, 4 couteaux, de la rassade, du vermillon et deux pipes remplies de tabac pour leurs présents et faire voir que nous venions en paix, ensuite la chaloupe et le petit canot d'écorce allèrent côtoyant la côte, M. d'Iberville, son sauvage et le père Anastase au long de la terre ayant fait une demie lieue, M. d'Iberville et son sauvage aperçurent 3 sauvages, ils les poursuivirent, voyant qu'ils ne pouvaient pas les joindre et qu'ils s'embarquaient dans leurs canots, il attendit son canot qui par malheur était demeuré derrière, s'étant mis dans son canot, il les obligea de mettre à terre et d'abandonner ce qu'ils avaient, il resta un veillard malade auquel il fit ces présents, lui fit connaitre qu'il ne venait pas en guerre mais en paix, il comprit fort bien ce qu'il lui dit et fut fort content, ensuite il lui dit qu'il allait cabaner à un

quart de lieue de là, ce même soir nous fûmes le voir, il nous fit entendre par signe de le débarquer et de lui faire du feu, nous le fîmes avec plaisir, il avait une jambe pourrie, nos gens qui étaient à la chasse surprirent une vieille qui était cachée, ils l'ammenèrent au vieillard où nous étions, elle croyait que c'était son dernier jour, on lui fit des présents, elle fut témoin de la charité que nous avions rendu au vieillard qui nous promit qu'aussitôt que ces gens seraient au retour il nous ferait piler du blé d'Inde pour nous faire festiner, nous les laissâmes ensemble et retournâmes chez nous, la vieille alla chez ses gens ce même soir qui leur fit un recit entier de ce qui s'était passé.

Le dimanche 12 au matin, M. d'Iberville et le père Anastase furent derechef voir le vieillard, par malheur le feu avait pris aux herbes qui étaient proche de lui en sorte qu'il eut de la peine à se retirer, nous l'éteignîmes, et le mîmes sur une peau d'ours, ce pauvre malheureux expira une demi heure après devant nous; nous entendîmes que les autres venaient à nous en chantant, nous les attendîmes quelque temps, mais la peur les prit, ils n'osèrent approcher, nous retournâmes à notre cabane sur les dix heures, ils rencontrèrent nos chasseurs qui les affermirent tellement qu'ils les amenèrent à nous chantant avec un bâton à la main, fait en manière de guerre, nous les embrassâmes frottant leurs ventres, on leur donna à fumer et des présents de toute manière, ensuite M. d'Iberville envoya à la cabane quérir la chaudière; nous mangeâmes ensemble, deux vieilles pilaient en même temps du blé d'Inde, ensuite ils nous nommèrent leurs alliés et nous apprîmes quelques mots de leur langue, ensuite nous nous retirâmes chez nous.

Le lundi 16. La chaloupe alla côtoyant; M. d'Iberville, son frère, le père Anastase et quelques autres, allâmes à leurs cabanes que nos gens avaient vu le jour auparavant, nous trouvâmes des marais assez difficiles, deux de nos gens qui nous dévançaient les ayant trouvé tirèrent deux coups de fusil qui étaient le signal; aussitôt nous y allâmes, le temps était extrêmement beau, les ayant trouvé on fit des présents à ceux que nous avions pas encore vus, on leur proposa s'ils voulaient venir avec nous dans notre chaloupe qui était là, que nous leur laisserions 3 de nos gens à leur place ce qu'ils acceptèrent; M. d'Iberville laissa son frère nommé M. de Bienville garde-marine, aussitôt nous nous embarquâmes dans la chaloupe avec trois sauvages nous arrivâmes à nos vaisseaux à trois heures après midi; on les régala, on leur fit des présents considérables, ils y couchèrent, les sauvages étant à une portée de pistolet des vaisseaux, le chef chanta la chanson de paix.

Le mardi 17. On leur fit voir toutes les manœuvres du vaisseau et les canons, on tira même à balle devant eux, ils ne pouvaient assez considérer ce qu'ils voyaient, après-midi, M. d'Iberville s'embarqua avec eux pour les ramener, il faisait un bon vent de sud, et en arrivant, il trouva tous les sauvages qui l'attendaient pour lui présenter le calumet, il leur fit des présents de toute façon, ils leur fit connaître qu'ils haïssaient les Espagnols, il passa le mercredi 18 avec eux, ils lui promirent qu'ils iraient avec lui, ils lui nommèrent leurs alliés, qui sont les Ommas et les Faugibas, desquels nos gens eurent connaissance en descendant le Mississipi, ils dirent à M. d'Iberville qu'ils allaient à la chasse pour tuer les bêtes pour lui faire festin qu'ils lui apporteraient du bœuf qui sont fort nombreux, du chevreuil et coq d'Inde, qu'ils allaient à 10 lieues de là, qu'ils reviendraient dans trois jours ; qu'aussitôt qu'ils seraient arrivés de chasse ils feraient une grande fumée ; que lui quand il la verrait il tirerait trois coups de canon ; aussitôt M. d'Iberville, le vent étant bon nord, mit à la voile, il arriva le jeudi 19 à midi à bord, il nous a dit toutes ces nouvelles qui nous ont réjoui, ils admirèrent entre autres choses sa longue-vue, ils ne pouvaient comprendre comment on voyait loin d'un côté et de l'autre fort près, l'eau-de-vie qui brûlait et qu'après on la buvait, ils promirent qu'après le festin, ils reviendraient avec nous à Mississipi, ils dirent qu'ayant entendu tirer du canon, ils étaient venus, qu'ils avaient la guerre avec les Quinipissa qui sont 25 lieues dans le Mississipi ; ils savaient que M. de la Salle s'était battu contre eux.

Le samedi 21. M. le Marquis de Chateaumoran mit à la voile à 6 heures du matin pour St. Dominique, à midi nous vimes la fumée au même endroit que les sauvages nous avaient marqué, aussitôt M. d'Iberville qui dinait au marin fit tirer trois coups de canon, au soir on en tira encore deux, on disposa les deux biscayennes pour partir.

Le dimanche 22 au matin. M. d'Iberville. M. de l'Esquelet, lieutenant de la *Badine*, tous Canadiens de son bord ,M. de Surgère, M. de Sauval, enseigne de navire, avec les Canadiens du même bord, partirent à 7 heures du matin pour le festin avec un vent d'Est.

Le lundi 23 et le mardi 24. Grand vent de nord-onest qui fut cause que les sauvages ne vinrent pas, nos Messieurs les ayant attendus.

Le Mercredi 25. M. de Surgère, M. de l'Esquelet et M. de Sauval revinrent à quatre heures du soir, M. d'Iberville étant resté pour attendre les sauvages, étant arrivés, on disposa dix felouques pour partir de grand matin pour aller reconnaître la rivière de Tasconbala avec des vivres pour dix à douze jours ; Messieurs de la Villan-

tray, de Sourdys enseigne et Eateau pilote, on sonda autour de nos vaisseaux, on trouva 17 pieds d'eau au large et plus à terre jusqu'à 2 brasses.

Le jeudi 26. M. de la Villantray, de Sourdys, enseigne avec deux pilotes partirent dans les deux falouques pour aller reconnaître la rivière ci-dessus qui est à l'Est de nos navires, ils ont été à la grande terre trouver M. d'Iberville pour prendre ses ordres ; cette rivière est dix lieues à l'est nord-est de l'Isle où nous sommes mouillés, on trouve au nord d'est d'ici une Isle qui s'étend sud-est et Nord-Ouest une lieue au dedans de laquelle il y a 3 brasses d'eau et les navires peuvent y être à l'abri de tout vent, qui est dans la route de cette rivière, on y peut faire de l'eau et du bois, et ne peut être eloigné de la grande terre que de deux lieues, et de là à cette rivière il y a presque pas d'eau, elle a environ une grande lieue d'embouchure, elle se décharge,à la mer par quatre branches qui sont fermées par deux Islets qu'elle a à son embouchure. M. d'Iberville revint de la terre où il était resté avec la biscayenne pour tâcher de trouver quelques sauvages afin de pouvoir avoir quelque connaissance de la rivière Mississipi, ceux qui lui avaient promis de le régaler dans quatre jours l'ayant manqué de parole, soit à cause du mauvais temps qu'il fit pendant cette intervalle, ou peut-être que teur chasse ne fut pas bonne.

Le vendredi 27. M. d'Iberville, son frère, et 20 hommes s'embarquèrent dans la biscayenne, M. de Sauval, lieutenant du *Marin* avec le père Anastase, récollet, Eateau pilote et 20 hommes s'embarquèrent dans l'autre biscayenne qui faisait en tout 51, tant Canadiens que flibustiers que pris à la côte St. Dominique, qui devaient rester là en cas que nous eussions trouvé un terrain propre pour un établissement, nous avions pour 20 jours de vivres, et nous étions tous armés de fusils, de pistolets, sabres et bayonettes, épées, et deux pierriers dans chaque biscayenne pour nous défendre des insultes des sauvages au cas qu'ils se fusent opposés à notre découverte.

(*A Continuer.*)

LES FLEURS DE LA POESIE CANADIENNE.

Il vient de paraître à Montréal, chez MM. Beauchemin et Valois, un petit recueil de poésie, format in-18, sous le titre de " Les Fleurs de la Poésie Canadienne." La plupart de nos meilleurs poëtes ont été mis à contribution : MM. F. X. Garneau, J. O. Chauveau, J. Lenoir, O. Crémazie, S. J. C. Fiset, A. Garneau, S. P. Lemay, A. B. Routhier, y apportent tour à tour ce que leur plume a produit de plus parfait sous le double rapport du fond et de la forme ; encore n'a-t-on admis que les morceaux qui se distinguent par leur caractère religieux ou national, afin d'en faire sans doute un livre tout canadien. Il n'est aucune de ces poésies qui soit inédite ; mais comme elles se trouvent dispersées, les unes dans les colonnes des journaux, les autres dans les pages de nos recueils de littérature, il faut savoir gré à l'auteur de les avoir reunies dans un volume court, il est vrai, mais qui, pour me servir d'une expression déjà employée, ne manquera pas de paraître à tous exquis et délicieux.

Ce qui frappe d'abord, c'est la variété qui y règne, variété dans le style, variété dans le choix des sujets, si bien qu'à chaque page on rencontre un charme nouveau ; la curiosité se trouve mise en jeu, et l'esprit ne demande qu'à continuer une lecture si agréable et si diversifiée. Jamais on ne satisfit mieux au grand précepte :

> Voulez-vous du public mériter les amours ?
> Sans cesse en écrivant variez vos discours.

Chez ce poëte, vous admirez une pureté d'expression, une correction, un fini de style qu'on est peu accoutumé à rencontrer de nos jours : vous diriez un des grands poëtes du grand siècle, sorti de sa tombe pour venir dicter ces vers sur le bord du St Laurent.

Celui-là s'abandonne aux élans les plus vifs de l'enthousiasme, il est transporté par l'inspiration, il s'élève jusqu'aux conceptions les plus grandioses : c'est le Pindare du Canada. Cet autre a une parole douce, facile, une marche pleine de grandeur et de majesté : c'est un poëte épique. Tout le recueil n'est qu'un heureux mélange de noblesse dans les pensées, de magnificence dans les images, de force dans les discours, et de richesse dans les descriptions. Ici je me laisse aller à des sentiments de tristesse et de mélancolie en écoutant les plaintes amères de ce fier descendant des Hurons, le dernier de sa race ; plus loin, une épitre pleine de verve et de gaîté vient me faire sourire, et me transporte avec bonheur aux jours dorés de ma jeunesse. Bref, tous les genres de style s'y rencontrent, depuis le naïf de l'enfant qui, au milieu du silence et d'un rêve de la nuit, parle doucement des paroles pleines de grâce de sa voix suave, jeune et fine qui, jusqu'au sublime du poëte, exalte la papauté, et lui prophétise des destinées immortelles.

Puis la poésie déborde à pleins bords : la pensée se présente toujours revêtue des couleurs de l'image, la chaleur du sentiment vivifie et anime tout. Cependant sous ce langage riche et abondant on sent un air de naturel et de simplicité qui charme, on respire comme un parfum d'antiquité. Pas de recherche, aucun de ces tours et de ces artifices qui sentent le rhéteur ; on n'éprouve pas le besoin, comme dans tant d'auteurs du jour, de se rendre original par la singularité des aperçus et la bizarrerie des expressions. Les pensées jaillissent comme d'elles-mêmes des profondeurs du sujet, elles se développent avec aisance et facilité, et l'expression suit, généralement correcte, toujours claire et limpide ; le vers coule de source, et la rime ne gêne en rien la liberté de son allure. Nos poëtes sont naturels, pleins de naïveté et de fraîcheur, comme il convient aux premiers chantres d'une nation à peine entrée dans la fleur de sa jeunesse. Ils n'ont pas connu ces raffinements de civilisation qui, en aiguisant peut-être l'esprit, émoussent la sensibilité, et décolorent l'imagination ; il se reflète dans leurs œuvres un goût pure et délicat des beautés de la simple nature. On voit qu'ils n'écrivent pas pour des cœurs blasés qui demandent pour être ébranlés des émotions extraordinaires et terribles, des intrigues inextricables, des coups de théâtre ; leurs lecteurs, ils le savent, ne sont pas des sceptiques : ils croient encore à l'innocence et à la pureté de l'âme, et leur cœur sait s'ouvrir aux douces et tendres émotions.

On a reproché à une certaine poésie française d'être froide et sans vie ; et pour quelle raison ? c'est qu'elle a banni de ses chants les croyances de la religion, et les souvenirs de la patrie, ces deux

sources principales de toute véritable inspiration. Dieu tel que nous le fait connaître le christianisme, renferme l'idéal du beau qui de lui comme de son foyer se réflète sur les œuvres de la création ; la patrie de son côté, a le secret, par son nom seul, de faire battre le cœur, et d'y faire vibrer une certaine corde mystérieuse. Or, comment les poëtes du dernier siècle, par exemple, auraient-ils pu s'inspirer du sentiment religieux ? ils n'y croyaient pas, ils le tournaient en ridicule. D'autres, chrétiens peut-être, mais pensant avec un célèbre critique, que les mystères de l'évangile se prêtent mal aux ornements de la poésie, ont eu recours pour leur merveilleux aux fables du paganisme : ils ne songeaient pas que pour nous, Jupiter, Vénus, Neptune, Pluton, ne sont plus que des idées ridicules et des mots vides de sens. Tous ces poëtes, dans leur administration pour les chefs-d'œuvres de l'antiquité, ne se contentèrent pas d'imiter l'harmonie et l'exactitude de la forme qu'ils y remarquaient, le fini des détails, la sagesse dans la conception d'un ouvrage et l'économie dans la déposition, beautés qui sont de tous les siècles et de tous les pays ; ils transportèrent dans la France moderne les idées de l'ancienne Grèce et de Rome ; tout devint grec ou latin : on ne chanta plus qu'Achille aux pieds légers, Ulysse, Thésée, et les malheurs de Philomèle ; le Parnasse français retentit du nom de Troie, d'Athènes, de Thèbes aux cent portes, et la délicieuse Tempé. On oublia les héros de son sang, et ce *Très crestien, franc royaume de France, que le cueur aimer doit,*" comme parle un vieux poëte mieux inspiré. Le monde littéraire devint un tout autre monde que le monde vulgaire, les savants seuls eurent le privilége de s'y reconnaître, et la poésie n'eut pas d'écho dans la masse de la nation. Heureusement nos poëtes ont su éviter cet écueil ; ils sont catholiques et canadiens dans l'âme, et ils se font une gloire de le laisser paraître. Partout dans leurs écrits, on voit ces deux grandes figures dominer leurs fictions : La Religion et la Patrie.

La religion a fondé le Canada français, c'est à l'ombre de son drapeau que notre nationalité a livré ses combats et a remporté ses victoires, c'est elle encore qui nous donne notre part d'influence au milieu des populations qui nous environnent, et nous en fait espérer une plus grande pour l'avenir. Le peuple canadien la chérit cette religion bénie, elle fait sa vie, sa joie, ses délices ; on la retrouve partout, elle est la base véritable de nos lois, de nos coutumes et de nos institutions. Et c'est ce que nos poëtes ont compris : à chacune de leurs pages on rencontre exposés les mystères sublimes et les vérités consolantes du christianisme ; Dieu, la Providence, les bons anges nos protecteurs, les saints qui du haut du ciel prient pour nous, ils en parlent souvent, d'une manière noble et

digne, sans affectation aucune, comme d'une croyance pour eux toute naturelle. Souvent aussi ils se laissent doucement inspirer par la beauté de nos solennités religieuses si touchantes, j'oserais dire si poétiques : la joyeuse nuit de Noël et le bon petit Jésus, le jour si pur de la première communion plein de souvenirs d'innocence et de candeur ; et cet autre jour sombre et austère, qui revient chaque année lorsque la nature se revêt comme de son manteau de deuil, où l'âme aime à méditer sur ceux qui ne sont plus. Quelquefois ce n'est qu'une allusion en passant à nos croyances ; souvent il n'y a pas même cela, seulement on sent que partout, il est passé un souffle religieux ; le poëte devait être catholique, il écrivait pour des catholiques, et sa pensée est toute imprégnée de catholicisme ; il conçoit, sent et parle d'après les idées nouvelles que Jésus-Christ est venu apporter du ciel en terre : la foi, l'espérance et l'amour. Tous les soirs, lorsque la nuit commence à couvrir la terre de ses ombres, le sauvage converti élève son âme à Dieu par la prière ; le petit canadien soupire après la neige qui lui permettra de glisser si loin sur son traîneau, et c'est si plaisant ; mais quand il songe aux malheureux sans habits et sans pain que doit faire l'hiver, par un retour soudain il s'écrie : " Oh ! je n'aime plus la neige ;" le bon pauvre, loin de murmurer, prie pour le riche, aime ses souffrances, y goûte les douceurs de la paix, et met ses espérances dans le Seigneur. Cette teinte religieuse répandue sur toute notre poésie lui donne une vie, une sève, un air de candeur et de pureté, une élévation et en même temps une onction que l'on trouve difficilement ailleurs, si l'on excepte les hymnes de l'Église et les chants lyriques des hébreux. Heureuse notre poésie, si elle sait toujours se tenir à la hauteur de si beaux commencements ! elle méritera véritablement le nom de sacrée que les anciens donnaient aux poëtes et à leurs productions.

De même, le sentiment national perce partout chez nos poëtes. Le caractère de la nation, ses mœurs, ses goûts se dépeignent dans leurs œuvres comme dans un miroir fidèle ; toutes sont marquées au coin de cette différence essentielle qui nous distingue des autres peuples ; aucun ne pourrait s'y reconnaître parfaitement, pas même le peuple français. Chez nos poëtes, pas d'intrigues d'amour, pas un seul mot qui puisse blesser la morale la plus pure et la plus sévère, rien qui tende à la déification des richesses et des honneurs, une assez grande indifférence pour ce progrès matériel qui aujourd'hui passionne le monde. Leurs chants sont l'écho de cette pureté de mœurs, de cette simplicité de goûts, de ces habitudes patriarchales, de ce contentement du cœur au milieu de la médiocrité dorée, qui font l'apanage des heureux habitants des bords du St. Laurent ; il y

règne çà et là un certain fond de gaîté tempéré par une légère teinte de mélancolie ; partout l'amour de la religion, un grand sentiment d'honneur, la passion pour la gloire, et quelque fois un certain esprit chevaleresque joint à un goût décidé pour les aventures lointaines, viennent donner à ces compositions leur caractère particulier de vie et de mouvement. Puis c'est la terre, c'est le ciel du Canada qu'ils chantent : comparaisons, descriptions, tout est pris autour de nous, dans notre simple et grande nature. A-t-on à parler d'un fleuve, d'une montagne, de la froide saison des neiges, on ne vient pas nous ennuyer des fades souvenirs du pactole qui coule sur un sable d'or, de l'Atlas, la colonne de l'Olympe, de cette phrase banale : " un hiver de Sibérie." L'hiver est dépeint tel que nous l'avons sous les yeux, quand la plaine immense resplendit de blancheur, que le grésil bondit sur nos côteaux, et que les branches des arbres se penchent sous une épaisse couche de frimas ; on chante le cours majestueux du St. Laurent, nos montagnes altières dont les cieux couronnent les sommets, nos lacs aussi grands que des mers, nos chûtes si hautes qu'elles semblent tomber des cataractes du ciel, les jeux magiques de nos aurores boréales, nos immenses forêts pleines d'ombre, de silence et de mystères, la grâcieuse érable, l'arbre sacrée, l'arbre de la patrie. A chaque pas, le lecteur éprouve le plaisir de rencontrer des noms bien connus : le vieux Québec, avec ses murs noircis par la poudre des batailles ; Montréal qui drape une robe princière et marche à grands pas vers l'avenir ; Tadoussac, perché comme un nid d'aigle au haut de son rocher ; le Saguenay aux sites pittoresques. Nos poëtes encore se plaisent à célébrer la bravoure de nos pères, leurs grands jours de combats, leurs innombrables faits d'arme, et leurs efforts surhumains : Carillon qui nous apparaît brillant d'une auréole de gloire, et Châteauguay ces termopyles canadiens ; ils célèbrent l'héroïsme de nos missionnaires, leurs conquêtes laborieuses au milieu des tribus indiennes, et leurs martyres cruels qui rappellent l'héroïsme, les conquêtes et le martyre des premiers apôtres du christianisme. Ils aiment à se reporter aux premiers âges de la colonie, époque de foi vive, de nobles dévouements, de gloire militaire, de grands coups d'épée qui brillent dans les airs, de courses aventureuses à travers des régions inconnues, source inépuisable de poésie ; ils y reviennent souvent, ils semblent les regretter, et ces souvenirs des temps anciens leur inspirent des chants pleins d'une douce mélancolie. En effet n'est-ce pas là le temps héroïque, l'enfance du peuple canadien ? et les peuples, comme les individus, arrivés à un certain âge de leur existence, trouvant la vie présente pleine d'inquiétudes et d'ennuis, se retournent avec bonheur vers les jours de

leur enfance : car ils les entrevoient dans le lointain à la lueur d'un demi-jour trompeur qui en laisse dans l'ombre toutes les petites trivialités pour ne mettre en relief que les incidents les plus purs et les plus brillants. Les anciennes tribus sauvages ont toujours excité l'intérêt du peuple canadien ; c'est lui qui leur a porté le flambeau de la foi ; chez les unes, il a trouvé des alliés fidèles, chez les autres un ennemi terrible qui a tenu longtemps levée sur sa tête, la hache des combats, et qu'il a fini par dompter dans une lutte définitive ; mais ces nations ont presque entièrement disparu de la surface de notre sol, et elles ne nous apparaissent plus que comme des ombres dans la nuit du passé. Or les poëtes du Canada les ont ressucitées dans leurs vers, et vous voyez paraître devant vous ces héros d'un autre âge simples et grandioses, comme il convient aux enfants des forêts ; comme autrefois, autour du feu du conseil, ils mettent dans leurs délibérations une allure franche et libre ; ils ont une manière de penser neuve, forte, qui ne manque ni de logique ni de bon sens ; leur langage est figuré, ils emploient les métaphores les plus hardies, les expressions les plus énergiques et les plus pittoresques, ils créent au besoin des mots nouveaux qui peignent l'idée. Cet élément indien, introduit dans notre littérature, lui donne un caractère d'originalité sombre et solennelle, qu'elle ne partage avec aucune autre, et qui ne constitue pas le moindre de ses charmes. Mais c'est surtout lorsque le poëte s'adresse à son cher Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore, *pulcherrima rerum*, qu'il publie ses bienfaits et ses beautés, qu'il conjure solennellement ses compatriotes, au nom de leur Dieu et au nom de leurs ancêtres, à ne pas quitter le pays qui les vit naître, c'est alors qu'il retrouve des accents jusque là inconnus ; l'amour de la patrie le pénètre et le transporte ; sa parole a quelque chose du prophète ; on sent que son âme est brûlante, ses idées s'échauffent et jaillissent comme des éclairs, son expression est de feu. Nous mêmes, en le lisant, nous ne pouvons nous défendre comme d'un frisson d'enthousiasme.

Par malheur, ces beaux vers ne sont pas appréciés à leur juste valeur. A l'étranger, on les ignore complètement ; et même parmi nous, qui les lit ? qui s'avise de les trouver tout scintillants de beautés ? c'est le petit nombre ; hors là, à peine en sait-on l'existence, tandisque souvent, on dévore avec avidité des productions, nous arrivant de l'autre côté des mers, qui valent cent fois moins. Pourtant ils mériteraient d'être connus, goûtés, et même en plus d'un endroit sus par cœur par tous ceux qui se glorifient de porter le nom de canadiens. Dans nos écoles, par exemple, ne pourrait-on pas confier à la mémoire des enfants quelques-unes de ces stro-

phes? elles remplaceraient avec avantage certains morceaux français qui n'ont pour nous aucun intérêt; elles déposeraient au fond de ces jeunes cœurs un germe d'amour pour la religion et la patrie, qui ne ferait que se développer avec les années; et ce serait un antidote contre la maladie de l'anglification ou la fièvre de l'émigration qui pourraient peut-être les attaquer plus tard.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas à douter que tout canadien instruit ne se fasse un plaisir et un honneur d'avoir dans sa bibliothèque un exemplaire des "*Fleurs de la Poésie Canadienne.*" Si nous voulons avoir de grands poëtes, encourageons la littérature nationale. D'ailleurs ce petit livre se recommande de lui-même; il renferme de ces douces choses qu'on lit et relit avec un plaisir toujours nouveau, chaque fois y découvrant un charme qui nous avait d'abord échappé: ce sont d'anciennes connaissances qu'on aime à revoir de temps en temps.[1]

J. B. PROULX, Ptre.

1. M. Alfred Garneau nous a signalé certaines omissions qui se sont glissées, par inadvertance sans nul doute, dans une des poésies de son père insérées aux *Fleurs de la Poésie Canadienne.*

Deux strophes entières manquent au petit poëme intitulé l'*Hiver*. L'une de ces strophes est la dernière du morceau, tel que M. F. X. Garneau l'avait composé. Elle le couronnait, elle achevait l'idée, elle était belle. Sans elle, sans cette autre feuille d'or, la *fleur* ne nous paraît plus si parfaite.....

La version que le recueil donne de ces poésies est empruntée au *Répertoire National*. Il s'y trouve plusieurs fautes, fautes d'impressions pour la plupart, déparant et dénaturant la forme des vers. M. F. X. Garneau les avait lui-même corrigées sur un exemplaire du *Répertoire*, qui est aujourd'hui en la possession de son fils.

Pareillement, M. Alfred Garneau subit, dans l'une de ces poésies,—*Le bon pauvre*, une très-facheuse omission. L'avant-dernière strophe à été passée, et comme celle de la fin s'y rattachait de forme et d'idée, elle n'a plus guère maintenant de raison d'être.—(NOTE DE LA REDACTION.)

UNE FAMILLE PARISIENNE.

XII

(SUITE.)

Bientôt Antoinette rejoignit son père dans les bureaux.

Etienne demeurera quelques instants immobile épuisé et terne, comme un acteur qui vient de jouer un rôle fatigant. Puis il sortit brusquement.

Restée seule, Herminie tomba à genoux et donna un libre cours à sa douleur ; douleur aigue, douleur multiple, compliquée par les angoisses d'un violent combat intérieur.

— Mon Dieu, murmura-t-elle, inspirez-moi ! Mon père est ruiné, ma sœur et mon frère sont ruinés. Et je puis les sauver ! Je puis relever cette maison qui s'écroule !

Elle se redressa lentement. Elle fit quelques pas d'un air égaré, comme pour se soustraire à l'assistance divine qu'elle venait d'invoquer avec tant de ferveur. Une voix d'en haut en effet, lui disait : " Prends garde !" tandis que la piété filiale et une certaine ardeur mal contenue la poussaient en avant, lui criaient : " Va, ose, sois courageuse et hardie. Il s'agit de réparer un injuste coup du sort qui frappe ta famille."

Puis la jeune fille s'arrêta frémissante, l'œil enflammé et fixé sur l'avenir.

" La ruine ! pensa-t-elle. Savent-ils ce que c'est que la ruine ? Mon père la supportera-t-il, à son âge ? Ma sœur est-elle donc destinée à languir dans la misère, sans jeunesse ni amour ? Quant à

mon frère, il rit et plaisante : il se drape orgueilleusement dans cette situation imprévue ; il ne voit là qu'un texte inépuisable de belles déclamations ; mais plus tard.....plus tard ?.....Et j'hésiterais, moi !.....Et je souffrirais que nous soyons tous ensevelis dans le même désastre, lorsque je puis l'empêcher !.....Oh ! je suis folle.....folle et lâche. De quoi ai-je peur ? Qui donc oserait me blâmer ?"

Et une voix secrète répétait :

" Prends garde ! Ne trembles-tu pas aussi pour toi ? La beauté a des exigences égoïstes. La pauvreté lui enlève son cadre naturel, sa fleur son expansion, la rejette dans une obscurité intolérable, parce qu'elle succède à l'éclatante et féconde lumière du jour. Une robe portée sans cesse et toujours la même, une malheureuse petite robe fanée, c'est bien triste lorsqu'on a vingt ans. C'est triste, oui...Tu n'en sais rien. Essaye. Il y a des compensations qui viendront goutte à goutte, comme l'eau de la source ignorée, rafraîchir et désaltérer ton âme. Dieu aime les humbles, Dieu les protège, Dieu a pour eux des consolations suprêmes. N'as-tu pas vu souvent des jeunes filles pauvres et belles ? Pour une qui succombe et dont on raconte la lamentable histoire, il y en a mille qui marchent bravement et gaiement dans le droit chemin. Et elles n'envient personne. Et elles passent légères et vives comme l'oiseau, rayonnantes d'un doux contentement, car Dieu est avec elles. Voilà tes sœurs, tes véritables sœurs. N'en cherche pas d'autres."

Et Herminie répondit :

" Vais-je donc me perdre ? Ne puis-je donc faire usage d'un don de Dieu lui-même sans me perdre ? Si Etienne avait reçu le don de l'éloquence,il s'en servirait pour nous tirer de la ruine. Si je savais peindre, je peindrais. Je sais chanter....."

Elle frissonna.

" En public ! " murmura-t-elle avec effroi.

Puis ces mots s'échappèrent de ses lèvres :

—Mon père... ma sœur... mon frère... C'est pour eux !

Et elle se demanda :

" Accepteront-ils ? Je consulterai mon père. "

Un peu d'apaisement parut descendre sur elle à la suite de cette dernière pensée.

En ce moment, le prince Federici entra après avoir été annoncé.

—Mademoiselle, dit-il d'un ton de sincère et profonde affliction, j'ai tout appris... Je viens solliciter de monsieur votre père la permission d'être plus que jamais compté parmi ses amis.

—Vous devez être satisfait, monsieur, répondit mademoiselle Herminie avec un sourire contraint. Vous souhaitiez dernièrement

que notre fortune nous fût ravie : elle l'est... Vous avez été bon prophète.

—Ah ! mademoiselle, j'étais si loin de m'attendre...

Il fit quelques pas pour se retirer.

—Je vous ai déplu, dit-il...

—Non, interrompit la jeune fille. Je serais fort ridicule si je prenais au sérieux un vœu que vous n'avez fait qu'en plaisantant. Il s'est réalisé, voilà tout ; mais vous étiez, j'imagine, fort éloigné de prévoir ce résultat.

Elle désigna un siége au jeune prince et ajouta :

—Mon père, monsieur, est, je crois, fort occupé dans ce moment; mais mon frère était là tout à l'heure, et je vais l'avertir en attendant que mon père soit libre.

Le prince Federici se plaça devant elle.

—Ne me considérez-vous pas aussi comme un ami ? lui dit-il. Ne me répondrez-vous pas, mademoiselle, si, à ce titre, je prends la liberté de vous demander : Qu'allez-vous faire maintenant ?

—Vous vous inquiétez pour nous plus que nous ne le faisons nous-mêmes, répliqua mademoiselle Herminie d'un accent un peu froid et qui annonçait qu'elle trouvait cette question trop directe. Mon père va céder sa maison de commerce. C'est, je crois, la seule résolution qu'il ait prise pour le moment.

Puis elle le salua en s'inclinant légèrement et se disposa à sortir.

Il la retint et lui dit avec une véhémence qui ne laissait plus de place aux interruptions.

— Vous m'entendrez, mademoiselle ! Je veux me montrer à vous plus coupable encore que je ne le suis, au risque de soulever de nouveau vos belles colères. Que m'importe ! Quand on aime les gens, on n'y regarde pas de si près. J'ai souhaité, en effet, que vous perdissiez votre fortune. Oui, oui, oui ! Et maintenant qu'elle est perdue, je suis content. La lumière était voilée, l'étoile se dérobait à tous les yeux ; elle va briller. Ce n'est plus une fantaisie, un penchant décidé, qui vous guideront ; c'est le devoir. En face de lui une Française, pas plus qu'une Italienne, n'hésite jamais, si orgeuilleuse qu'elle soit. Que parlez-vous de désastres, de catastrophes ? Rien de cela n'existe. Béni soit le malheur qui vous pousse dans votre voie, qui révèle au monde une de ses merveilles, qui vous oblige à réparer une ruine imméritée, à répandre sur vous et les vôtres plus de gloire encore que de richesses !

— La gloire ne me tente pas, murmura Herminie, dominée malgré elle.

— Qu'osez-vous dire ? reprit le prince avec une admiration enthousiaste. Mais toute votre personne vous dément : en vous,

autour de vous, soit que vous chantiez ou que vous vous taisiez, flotte une flamme. Elle vous dévorerait si vous cherchiez à l'étouffer. Laissez-la libre, laissez-la grandir communicative et chaleureuse. Cette flamme, c'est le génie, et le génie qui se manifeste, c'est la gloire.

— La gloire ne me tente pas, répéta la jeune fille. Mais...croyez-vous fermement....que je puisse relever la fortune de mon père ?

— En doutez-vous ? Oh ! vous n'en doutez pas ! Paris.....

— A Paris....Non !

Oh ! artiste !....je vous reconnais ! Vous n'y voulez paraître que précédée d'une réputation européenne. Venez donc, venez en Italie. Où voulez-vous que j'aille vous annoncer ? A Milan ? A Florence ? A Naples ? Je suis familièrement lié avec tous les directeurs de théâtre. Vous n'aurez qu'à arriver : les portes seront ouvertes.

— Je vous remercie, monsieur. Mon père saura dès aujourd'hui les motifs qui me feraient agir, les offres que vous voulez bien me faire.....

L'enthousiasme du jeune prince tomba.

— Votre père ne consentira jamais, reprit-il.

— Ah ! vous voyez, s'écria Herminie. Mon père ne consentira pas. Par conséquent je ne dois plus y songer.

—Certaines choses, continua le prince avec une conviction pleine de regrets, ne sont approuvées que lorsqu'elles sont faites et après qu'elles ont réussi. Votre père vous blâmerait il quand vous seriez une grande artiste ? Je ne le pense pas, ni vous non plus, mademoiselle. Vous encouragerait-il à le devenir ? Non. Presque tous les grands écrivains, les grands peintres, les grands musiciens, l'ont été malgré la volonté de leurs parents, qui, ensuite, lorsque la gloire est venue, ouvrent leurs bras et donnent leur bénédiction. Chaque âge a une sagesse qui lui est propre. Celle de la jeunesse est la hardiesse unie à la persévérance.

—Vous venez de me rappeler que mon père ne consentira jamais, dit Herminie. Il suffit, monsieur.

—Et vos devoirs s'arrêtent devant cette prudence ? reprit le prince. Supposons un instant que le but si noble et si légitime auquel vous aspirez soit toujours là, invariablement fixé devant vos yeux, et que vous ne résistiez plus à ce qu'il vous commande. Croyez-vous que votre père vous saurait mauvais gré de rétablir sa fortune à force de talent et de succès, de doter son autre fille ?...

—Je parlerai, interrompit Herminie... je parlerai à mon père.

—Alors, toutes ces belles espérances sont perdues, continua-t-il. Que craignez-vous ? Quels dangers ? Il n'y en a pas pour des femmes telles que vous.

Et le prince ajouta avec une émotion profonde :

—L'Italie !... Vous viendrez en Italie !... C'est là qu'est mon père. Il m'a fait jurer de ne pas former des liens éternels sans lui présenter la femme qui doit porter mon nom. Quelle joie immense ce serait pour moi de la lui faire connaître, de lui dire : C'est elle ! la voilà !... Unissez nous, mon père !

—Ah ! murmura Herminie... Il se souvient !

—Car j'en fais le serment devant Dieu, reprit le jeune homme avec une animation chaleureuse, si un négociant français éprouve quelques scrupules à faire sa fille une artiste, un prince italien n'hésite pas à lui donner son nom lorsque cette artiste ne diffère des femmes du monde que parce qu'elle a le génie en plus, lorsque cette artiste est aussi bonne que belle, aussi irréprochable dans sa conduite qu'illustre par son talent.

Au milieu de ses anxiétés brûlantes, Herminie ne put se défendre d'un sentiment qui avait quelque douceur. Il y avait certes beaucoup de folie romanesque dans les propos du prince Rodolphe. Une fille sensée, fière à bon droit de son mérite et de ses vertus, ne se transforme guère en aventurière pour aller courir les grands chemins au bras de son fiancé et supplier ensuite un père de comédie de les réintégrer dans le giron de la légalité. Ces choses-là se font encore un peu en Angleterre et en Allemagne, beaucoup en Amérique, pas du tout en France. Mais, dans tous les pays, les femmes sont généralement indulgentes pour les folies qu'elles inspirent. Elles se réservent seulement de ne point y participer. Leur jugement instinctif et exquis les guide en cela comme en tout, car, franchement, un homme qui trouve moyen de rester raisonnable au sein même de la passion n'a jamais passé pour être sincèrement épris. Le prince était un peu écervelé ; cela sautait aux yeux. Mais, en définitive, il avait une foi robuste et inébranlable au génie musical d'Herminie, il se montrait fidèle, après tout, dans la bonne et dans la mauvaise fortune. C'était là des titres qui ne devaient pas laisser cette jeune fille tout à fait indifférente. Elle sentit qu'elle ne l'était pas, et, réagissant contre cette impression qui l'empêchait d'être tout entière occupée des intérêts de sa famille :

—Merci, pour vos avis, monsieur, dit-elle. Cependant, je n'aurais peut-être pas dû les écouter, il est des circonstances où une femme doit agir seule et ne prendre conseil que d'elle-même.

Elle s'éloigna lentement.

Le prince, cette fois, n'essaya point de la retenir. Il subit malgré lui l'ascendant prestigieux de cette éblouissante beauté, séduisante autant que majestueuse, et qui laissait derrière elle comme un lumineux sillon.

—Vous serez reine, divine Herminie ! dit-il avec une exaltation profonde et convaincue tandis qu'elle disparaissait. Vous serez reine ! vous serez reine ! Souvenez-vous alors de ma prédiction. Souvenez-vous que c'est moi qui aurez placé sur votre front la couronne !

Resté seul, il eut un instant l'idée de demander l'autorisation du père. Mais il s'abstint.

"Lui ! un bourgeois ! se dit-il... Il ne voudrait seulement pas m'entendre. Cette bourgeoisie française est pétrie de préjugés. Mais elle, la divine Herminie... Oh ! la vocation l'entraîne... Elle ne résistera pas... Elle pressent l'avenir, elle comprend sa puissance, que son aspect seul révèlera au monde entier. Elle sera reine !"

Et il sortit en répétant :

—Elle sera reine ! elle sera reine !

XIII.

Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, M. Le May se trouvait dans sa chambre avec Antoinette.

Tout était consommé. L'acte de vente était signé depuis la veille. Le successeur de M. Le May avait été installé dans la maison et M. Le May le mettait peu à peu au courant de toutes choses. Mais, comme d'habitude, le nouvel arrivant était impatient de se poser en maître, s'imaginait qu'il savait tout d'avance, et était intimement convaincu de sa supériorité sur son prédécesseur. Douce et naturelle persuasion commune à tous les hommes ! M. Le May commençait donc à se retirer discrètement, sans cesser de rester à la disposition de son remplaçant. M. Le May avait même obtenu un assentiment très-empressé, à travers les protestations de regrets lorsqu'il avait parlé de déménager. Il faisait ses préparatifs avec Antoinette, quand tout à coup il s'écria :

— Où est donc Etienne ? Où est donc Herminie ? Il me semble qu'il y a bien longtemps que je ne les ai vus !

Pauvre père ! il éprouvait ce sentiment qui accompagne toutes les infortunes. Il tremblait encore, même en croyant avoir touché le fond de l'abîme et n'avoir plus qu'à remonter. Il aimait à réunir tous les siens autour de lui, à les compter, à dire : ils y sont tous ! La moindre absence le faisait trembler, d'instinct, sans savoir pourquoi.

— Veux-tu que les appelle ? demanda Antoinette.

— Non, reprit-il, Etienne est peut-être sorti. Herminie.....T'es-tu aperçue d'une chose, Antoinette ?.....Herminie ne chante plus.

— Ce n'est pas le moment, mon bon père.

— Non.....en effet.....ce n'est pas le moment.

— Ces papiers, continua Antoinette en cherchant à le distraire, c'est pour emporter ?

— Oui....c'est ma correspondance particulière. Chère enfant !... et tes pauvres ?

— Eh bien, mais, répondit la jeune fille avec une certaine fermeté, nous aurons quelque chose à leur donner.

— Des conseils ?.....reprit l'ancien négociant avec un triste sourire.

— Non, mon père : l'exemple !

— Oh ! oui, ma fille. Je n'y pensais pas, moi. Tu trouvera encore moyen de faire le bien sans argent. L'exemple !....Tu le donnes déjà à ton frère et à ta sœur. Tu est courageuse, toi, mon Antoinette.

— Eux aussi, mon père. Tu as vu qu'Etienne a pris gaiement son parti.

— Et j'en suis même surpris, reprit M. Le May. Je ne m'attendais pas à tant de résignation, car il a toujours manifesté une invincible horreur pour tout ce qui sent la médiocreté et la gêne.

Après un instant de silence :

—Herminie ne chante plus, murmura-t-il Autrefois, elle chantait toute la journée.

Il resta absorbé dans ses pensées.

—Allons, mon père, lui dit Antoinette d'une voix caressante...

Il la prit par la main, la rapprocha de lui.

—Tu es ma confidente, continua-t-il. Je te dis tout, à toi. Eh bien... oh ! j'ai des tristesses horribles, mon enfant, des tristesses que Dieu seul peut sonder... et guérir. Ton frère... Eh ! c'est un homme, après tout. Il se tirera d'affaire en homme. Mais toi... mais Herminie ! Elle ne chante plus !... Vous voilà sans fortune, toutes deux. J'en suis cause, et je me demande... tu vas comprendre combien nos tortures sont épouvantables.... je me demande par moments si Dieu m'approuve, si j'ai agi en bon père de famille.

—En doutes-tu, mon bon père ? répondit Antoinette qui releva fièrement la tête. Mais si jamais cet affreux doute te tourmente, souviens-toi d'Édouard Ehramberg. Tu l'as accueilli chez toi après la fuite de son père. La situation de ce jeune homme t'a semblé si effroyable que tu as oublié un instant la tienne pour lui tendre la main et le consoler. Le lendemain il est parti, sans avoir osé reparaître devant nous. Nous l'estimons toujours, cependant ; nous l'aimons... n'est-ce pas, mon père ?... Oh ! nous devons l'aimer davantage. puisqu'il est malheureux. Mais, hélas ! fils d'un banquerou-

tier... Oh! quel supplice, mon père, quel supplice! Où est-il, maintenant? il se dérobe à tous les yeux, il est seul, il ne peut plus avoir d'amis, car la vue d'honnêtes gens lui rappelle trop cruellement son malheur. Il se cache, la rougeur de la honte ne quitte pas son front, il est mort à toute joie quoiqu'il ne soit pas coupable, il évite le contact et l'approche de ses semblables, mais il a beau faire, il entendra partout et toute sa vie ce mot sinistre sur son passage: Le voyez-vous, celui-là? c'est le fils d'un banqueroutier.

—Antoinette!...Oui, c'est vrai....Je ne pouvais, je ne devais pas hésiter. Plusieurs des victimes d'Ehramberg ont fait faillite. Ils auraient pu l'éviter, pourtant. Mais ils allèguent tout bas qu'ils ont des filles à pourvoir, que les gendres actuels sont peu soucieux de l'odeur d'une dot pourvu que cette dot existe, et qu'il faut marcher avec son siècle. Marcher!...J'appelle cela tomber, moi. Quelle est donc cette morale qui discute et transige? J'ai des enfants moi aussi. Mais je considère comme mon premier devoir de leur laisser un nom sans tache.

—Et nous t'en remercions, mon père, répondit Antoinette. Du reste tu verras que nous serons heureux encore dans notre nouvelle existence. Le malheur est, dit on, un aiguillon puissant. Etienne, dès qu'il en sentira les pressantes excitations, fera fructifier abondamment les études que tu lui as fait suivre. Quant à moi, quant à Hermine.....

—La voici! interrompit vivement M. Le May en prêtant l'oreille ....ou c'est peut-être Etienne.

Un bruit avait eu lieu en effet dans la pièce voisine. Mais il provenait sans doute de quelque domestique.

Personne n'entra.

Antoinette comprit combien son père serait satifait de voir ses deux autres enfants, ne fût-ce qu'un instant; elle sortit sans rien dire et alla les chercher.

Dès qu'il fut seul, M. Le May jeta comme un cri de détresse.

—Antoinette! dit-il en regardant fixement la porte par laquelle elle était partie. Antoinette!...

Toutefois, il attendit.

—Oh! Elle va revenir, murmura-t-il. Je suis comme un enfant, moi.....j'ai peur de demeurer un moment seul.

Ses yeux errèrent sur les murailles.

—Dieu! Que cette maison est morne! reprit-il... Et Herminie ne chante plus!

Une servante parut.

—Monsieur, dit-elle, voici M. l'abbé Mancelle qui demande à vous parler.

—Qu'il vienne ! répondit M. Le May. Qu'il vienne !

Il fit quelques pas au-devant de lui. La servante se retira.

L'abbé Mancelle était premier vicaire à Saint-Eustache. C'était un vieux prêtre vénéré de ses paroissiens. Il aimait ardemment l'humanité, dont il soulageait les misères par richesse de cœur autant que par état. Les choses de la terre ne le laissaient indifférent qu'en ce qui le concernait, et il avait cicatrisé bien des plaies, calmé bien des haines, rapproché bien des membres désunis dans les familles. D'une simplicité évangélique, il savait trouver en face de tous les malheurs des paroles d'espérance et de rédemption ; au fond des plus sombres abîmes, du doigt il montrait le ciel.

L'abbé Mancelle venait deux ou trois fois par an visiter la famille Le May. Etienne le connaissait sans doute bien, car il l'avait chargé d'une de ces missions que la charité chrétienne peut seule faire accepter.

— Vous savez le coup qui nous frappe, dit M. Le May, et vous êtes venu !... Mes enfants ont eu beaucoup de courage. Tous, nous avons dit bravement : Que la volonté de Dieu soit faite ! Ma fille Herminie.... Vous la verrez, monsieur l'abbé. Allons, allons près d'elle.

Tout à coup M. Le May recula.

Ses yeux se fixèrent avec angoisse sur les traits bouleversés de l'abbé Mancelle.

— Il y a un malheur, reprit-il... Vous venez m'anoncer un malheur !

— Terrible, murmura le prêtre.

M. Le May l'écarta et s'écria avec violence :

— Où sont mes enfants ? Je veux voir mes enfants !

L'abbé Mancel l'arrêta.

— Je n'ai pas de consolations à vous donner, lui dit-il, je ne puis que pleurer avec vous. Plus tard, Dieu vous viendra en aide. Il vous ordonne maintenant de vous opposer au mal s'il en est temps encore. Votre fils.... Allons, surmontez vos douleurs, pauvre père. Voyez ! cherchez ! interrogez ! Je suis accouru sans perdre une minute. Votre fils..... Tenez, voici ce qu'il m'écrit.

Il lui tendit une lettre que M. Le May lui arracha des mains.

Dans cettre lettre adressé à l'abbé, Étienne demandait pardon à Dieu, il avouait que dans la misère la vie lui serait insupportable et annonçait qu'il allait se tuer, à l'instar des anciens Romains abandonnés de la fortune. Soit qu'il ne comprit pas toute l'énormité de son action par suite d'une incurable légèreté de caractère.

soit que son jugement fût un peu faussé, Étienne citait comme règle de conduite ces deux vers célèbres :

> Quand on a tout perdu, quand on a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Toutefois le respect et l'amour filial surnageaient encore dans cette débâcle. Etienne suppliait l'abbé Mancelle d'avertir son père graduellement, avec tous les ménagements possibles, de supposer un voyage lointain, enfin d'atténuer le coup par tous les moyens imaginables. Mais l'abbé n'avait pas cru devoir accéder à ce vœu. Il était venu sur le champ, dans l'espérance que, si le crime n'était pas encore commis, on empêcherait de le commettre.

M. Le May parcourut la lettre.

Un nuage passa devant ses yeux

Il chancela. Il lui sembla que la terre croulait, que les murailles de sa maison se resserraient pour l'écraser.

—Qu'ai-je fait ? murmura-t-il. Mes enfants.... Un de mort !

—Venez ! dit les prêtre en le soutenant dans ses bras. Votre fils n'est plus ici, n'est-ce pas ? Il est parti ?.... Allons, pauvre père !...

—Allons, répéta M. Le May d'un air égaré. Où ?... Où aller? Chez ses amis... Ah ! mon fils est mort ! mon fils est mort !

Soudain M. Le May s'arrêta. Machinalement, il essaya d'affermir sa contenance en voyant reparaître la servante. Elle avait une lettre à la main et, en la prenant, les yeux de M. Le May brillèrent d'un suprême espoir.

—L'écriture d'Herminie ! dit-il ensuite. Herminie m'écrit !

Elle lui écrivait, en effet. Elle lui annonçait qu'elle avait quitté la maison paternelle pour obéir à un impérieux devoir. La crainte d'être retenue par une défense formelle l'avait empêchée, disait-elle de prévenir son père de vive voix. Mais elle était certaine de réussir, la tendresse profonde qu'elle avait pour sa famille ne lui permettait plus d'hésiter, et elle allait en Italie se faire artiste afin de réparer la ruine commune.

M. Le May laissa échapper la lettre de ses mains défaillantes.

Ce coup acheva de le terrasser.

Ses jambes fléchirent. Il tomba à genoux.

—Artiste ! chanteuse ! murmura-t-il d'une voix sourde. Mes enfants.... Deux de morts !

L'abbé Mancelle se pencha vers lui. M. Le May lui saisit fortement la main. Ils se trouvèrent tous les deux à genoux.

—Oui prions, dit le père, prions ensemble. J'avais des enfants... Qu'en ai-je fait ?... Deux de morts !... Tout est fini, tout est irréparable. Oh ! je vais prier ... je vais prier !

—O mon Dieu, je vous demande pardon d'avoir été honnête!

—Que dites-vous? reprit le prêtre terrifié, ne parlez pas ainsi. Vous offensez Dieu.

—Vous êtes son représentant, continua M. Le May. A vous, comme à lui, je demande humblement pardon d'avoir été honnête... je ne devais pas l'être... J'avais des enfants!

Ce spectacle avait quelque chose de déchirant. Il offrait aux yeux immobiles d'effroi, après les catastrophes partielles, l'engloutissement d'un navire au sein de la tempête. Les paroles que prononçait M. Le May se traînant sur les genoux effaçaient tout le reste. Elles étaient plus douloureuses que la mort même. Elles ressemblaient à un incendie dévorant qui consume les plus nobles soutiens de l'âme humaine.

—Venez à notre aide, mon Dieu! dit le prêtre en joignant les mains. Ne laissez pas de tels mots dans le cœur et sur les lèvres d'un juste.

Guidé par une inspiration subite, l'abbé Mancelle se souvint d'Antoinette.

"Il a une autre fille," pensa-t-il.

Il courut la chercher.

Il la rencontra bientôt qui revenait, contrariée de n'avoir point trouvé Étienne, surprise, inquiète et affligée de n'avoir point trouvé Herminie dans la maison.

—Mon enfant, lui dit-il, armez-vous de courage. Sauvez votre père. Vos frère et sœur... Mais non... Oubliez cela maintenant. Ne songez qu'à votre père. Sauvez votre père.

Antoinette s'élança dans la chambre.

M. Le May se roulait à terre comme dans les convulsions de l'agonie. L'amère pensée qui l'avait foudroyé agissait sur lui en dissolvant rapide. Ses yeux étaient hagards. La folie pénétrait dans son cerveau, faisait grimacer ses traits par l'ironie et le rire.

—Ce n'est pas ma faute, dit-il d'une voix saccadée. Faites-moi mourir, mon Dieu!... Oh! c'est une délivrance... Étienne a raison... Et pardonnez-moi d'avoir été honnête;

Dès qu'il vit Antoinette, il se releva.

—Qu'ai-je dit? murmura-t-il. Ah! malheureux!... ma fille pouvait m'entendre!

Il se jeta dans ses bras, et sa douleur éclata, malgré lui, dans ces mots:

—Ah! tu n'es pas partie, toi Antoinette!...

La vie sembla rentrer en lui. Son regard s'illumina d'énergique fermeté et se dirigea vers le ciel comme pour le prendre à témoin.

—Non, je n'ai pas eu tort reprit-il avec force. Périssent mes en-

fants et moi ! Qu'importe ! L'honneur est au-dessus de toutes les considérations humaines.

Puis, baissant la tête avec un reste de défaillance :

—Et, cependant, dit-il...

Il n'acheva pas, l'abbé Mancelle lui prit le bras ; de l'autre il se soutint sur sa fille. La religion et la famille semblaient s'unir pour fournir un double appui à ce père dans ses épreuves, pour proclamer hautement qu'il avait bien fait de rester honnête homme.

—Excusez-moi, monsieur l'abbé, reprit M. Le May. J'ai eu un instant de faiblesse..... Mais je puis marcher, maintenant. J'ai cru que j'allais mourir. Mon fils... Ma fille... A Étienne d'abord ! Son péril est plus pressant.

Il prit son chapeau.

—Je vous accompagne, dit le prêtre tout bas.

—Vous ! Oh ! merci, merci ! J'ai peur, voyez-vous... de tomber mort au premier pas.

Il embrassa Antoinette.

Elle ne connaissait pas encore exactement les événements, mais elle les pressentait terribles.

—Monsieur l'abbé, dit-elle, toute pâlissante, et à voix basse, où va mon père ?

Le prêtre la regarda, et prenant rapidement une résolution :

—Votre père vous est cher et sacré, répondit-il. Ses douleurs dépassent les forces humaines. Avec l'aide de Dieu, vous seule pouvez le sauver. Venez avec nous, mon enfant. Ne quittez pas votre père d'une seule minute.

XIV

Quelques mois après les événements qui viennent d'être racontés, M Le May s'était retiré à Saint-Germain avec Antoinette. Les recherches les plus minutieuses et les plus pénibles n'avaient pu lui faire retrouver aucune trace de son fils Étienne.

Sa fille Herminie, elle, avait écrit quelques jours après son départ.

Elle annonçait que tout semblait favoriser sa tentative. Elle suppliait son père de ne pas la condamner trop sévèrement, de prendre en considération les motifs sacrés qui l'avaient guidée.

M. Le May examina la lettre sans l'ouvrir. Elle portait le timbre de l'Italie. Elle arrivait dix jours après le départ d'Herminie, départ qui coïncidait avec celui du prince Rodolphe Federici, ainsi que M. Le May avait pu s'en convaincre lorsqu'il était allé interro-

ger tous les amis de son malheureux fils pour tâcher d'avoir quelques nouvelles.

" Ma fille a quitté la maison paternelle, s'était-il dit en retournant ce papier qui lui brûlait les doigts, et qu'il rapprochait malgré lui de ses lèvres... Ma fille n'existe plus pour moi."

Son cœur saignait, mais M. Le May fut inflexible.

"Il y a une jeune fille dans ma maison, pensa-t-il ; la lettre d'une chanteuse ne doit pas y pénétrer."

Et il la jeta au feu sans la lire.

Deux autres eurent le même sort.

Puis M. Le May termina sa liquidation, fit honneur à tous ses engagements commerciaux et abandonna Paris avec Antoinette.

Tout concordait afin de conseiller l'isolement. M. Le May avait perdu l'espoir de retrouver son fils, mort ou vivant, il ne voulait plus revoir sa fille Herminie, il jugeait indispensable d'arracher Antoinette à de navrants souvenirs, de lui créer une existence nouvelle. Il se réfugia donc à Saint-Germain sans désigner à personne le lieu de sa retraite, et rompit toutes relations avec Paris.

Cependant, quel que fût son désir de cacher sa vie et ses souffrances, M. Le May fit presque malgré lui la connaissance d'une riche et honorable famille dont un aimable vieillard, nommé le comte de Mortanne, était le chef.

Des rencontres réitérées dans la forêt, où M. de Mortanne se promenait souvent avec une de ses filles, nommé Ernestine, amenèrent d'abord des saluts, puis quelques paroles furent échangées.

Mademoiselle Ernestine se prit d'amitié pour Antoinette, et M. de Mortanne engagea bientôt M. Le May à venir le voir.

M. Le May accepta.

— Ce sera une distractien pour ma fille, pensa-t-il.

Et, de son côté, Antoinette se dit :

— Ce sera une distraction pour mon père.

Ils y allèrent donc, ne se doutant pas qu'après tant de malheurs accumulés, un coup terrible allait de nouveau frapper M. Le May dans cette maison qu'il devait croire et qui était en effet si étrangère au passé de ce malheureux père.

M. Le May et sa fille se rendirent plusieurs fois chez le comte de Mortanne à des heures où ils savaient n'y trouver personne autre que lui et sa famille.

Les deux pères, d'habitude, s'en allaient causer au jardin, tandis que les deux jeunes filles allaient et venaient autour d'eux, cueillant des fleurs, et s'occupaient selon les goûts de leur âge.

L'amitié va vite, quand on est jeune.

Un jour que les deux pères et leur filles se promenaient ainsi à

quelque distance les uns des autres dans le jardin de M. de Mortanne, mademoiselle Ernestine s'étonna de voir toujours M. Le May si triste, et Antoinette si sérieuse.

—Mademoiselle, continua-t-elle d'une voix doucement émue, je voudrais bien ne pas vous paraître indiscrète, mais je serais bien heureuse s'il n'y avait pas de secrets entre nous. Permettez-moi de vous adresser quelques questions. Vous n'y répondrez qu'autant que vous le jugerez convenable. Monsieur votre père n'a pas toujours été dans cette position ?

—Non, mademoiselle.

—Il occupait, j'en suis certaine, un rang élevé ?

—Oui. Relativement du moins.

—Ah ! je le savais..... Mon père s'en doutait aussi. Si nous pouvions vous être utiles !...Mon père en serait si heureux ! Il a craint d'interroger le vôtre. Les hommes, entre eux, ont de légitimes susceptibilités. Mais entre nous, entre jeunes filles, ce n'est pas la même chose. Mon père a du crédit. Oh ! si nous pouvions, à nous deux, trouver un moyen pour réparer cette injustice du sort !....

Antoinette prit les mains d'Ernestine et les serra avec effusion.

—Oh ! merci, mademoiselle, lui dit-elle. Vous êtes bonne, et je vous serai toute ma vie reconnaissante. Je parlerai à mon père, je lui dirai quels nobles et bienveillants sentiments il a inspirés. Mais les malheurs qu'il a éprouvés..... sont irréparables... Et même, je vous en supplie, mademoiselle, priez monsieur votre père de ne point les lui rappeler.....fut-ce pour les adoucir.

—C'est entendu, mademoiselle, répondit Ernestine en l'embrassant. Nous arrangerons tout cela entre nous deux.

—Hélas, murmura Antoinette.

" Dieu seul peut nous les rendre, se dit-elle. Quand au reste.... un peu plus ou un peu moins de bien-être.... ce n'est pas là ce qui guérirait les incurables blessures de mon père."

La conversation avait duré longtemps.

Le comte de Mortanne et M. Le May vinrent chercher les deux jeunes filles.

—Mademoiselle, dit le comte en s'approchant d'Antoinette, aidez-moi à décider monsieur votre père à revenir dimanche. Si le temps ne vous a pas paru trop long auprès de ma fille.....

—Oh ! vous viendrez, vous viendrez ! s'écria Ernestine. Monsieur Le May, faut-il que je me jette à vos genoux ? Mon père ne me refuse jamais rien, et, vous qui êtes bon comme mon père...Ah ! qui ne dit mot consent.... Vous viendrez !

Elle emmena toute joyeuse sa nouvelle amie, et elles se remirent à causer tandis que les deux pères marchaient plus lentement.

— Vous vous amuserez sans doute davantage dimanche, reprit Ernestine, mais moi, je ne m'amuserai pas autant qu'aujourd'hui car nous pourrons moins rester ensemble et nous raconter nos secrets. Il y aura concert. Aimez-vous la musique? Nous aurons des artistes célèbres, entr'autre une cantatrice qui vient d'Italie et dont on dit monts et merveilles.

— Qui vient d'Italie! s'écria Antoinette en s'arrêtant tout à coup.

—Oui, continua Ernestine... et elle y a obtenu les plus grands succès.

— Son nom ?... son nom ?

— La Corilda.

— Ce n'est pas elle, murmura Antoinette.

— Vous dites, mademoiselle ?

— Rien... rien !

La demi-obscurité du soir cacha la pâleur d'Antoinette.

— Il paraît que c'est une artiste qu'on peut voir, continua Ernestine, Le prince Federici, un Italien, en a fait à mon père un éloge pompeux.

— Le prince Federici !

— C'est lui qui nous la présente.

— Ah !

Instinctivement, Antoinette attendit son père.

— Vous êtes fatiguée, mademoiselle ? demanda Ernestine qui était loin de s'imaginer ce qui se passait dans l'âme d'Antoinette.

— Oui... un peu, répondit celle-ci.

Elle prit le bras de M. Le May, et, d'une voix toute tremblante :

— Viens-tu, père ? lui dit-elle..... Partons.

Le premier mouvement d'Antoinette avait été d'avertir son père de ce qu'elle venait d'apprendre. Elle se ravisa. Elle garda le silence. Dès qu'elle fut seule dans sa chambre, elle se jeta toute éplorée à genoux au pied de son lit.

— Cette cantatrice en face de laquelle nous allons nous trouver, dit-elle avec une joie profonde mêlée de terreur, c'est Herminie, c'est ma sœur, c'est la fille de mon père..... Que dois-je faire, mon Dieu... que dois-je faire ?

XV

Les jours suivants, M. Le May fut frappé de l'air préoccupé d'Antoinette.

"Ai-je eu tort de la conduire chez le comte de Mortanne ? pensa-t-il. Le spectacle d'une famille heureuse, riche, unie, n'a peut-être

produit sur l'esprit de ma fille qu'un douloureux contraste. Elle regrette la pleine lumière, à présent qu'elle rentre dans l'ombre. Elle fait un triste retour vers le passé. "

M. Le May s'arrêta bien vite dans ses suppositions. La vue du bonheur d'autrui n'offense que les méchants. Jamais la dernière parole d'un naufragé n'a été ce cri sinistre : "Que le monde entier périsse, puisque je dois périr ! "

Toutefois M. Le May voulut savoir si sa fille désirait retourner bientôt chez le comte de Mortanne. Il avait su vaguement qu'il y aurait une réunion nombreuse le dimanche prochain, et, quant à lui, il ne se souciait d'assister à cette fête que si Antoinette devait y trouver quelque plaisir.

Aux premiers mots par lesquels il l'interrogea à ce sujet, elle répondit avec animation :

— Oh ! je t'en prie, mon père !...

Puis elle ajouta presque aussitôt avec plus de calme :

— J'ai promis, pour ma part, à mademoiselle de Mortanne... Et, si cela ne te contrarie pas...

—Nullement, répliqua M. Le May.

Seulement d'accord avec sa fille, ils préférèrent n'aller chez le comte que le soir.

Antoinette, en attendant, malgré son empire sur elle-même, conservait son air préoccupé.

Elle se demandait si elle devait prévenir son père qu'il reverrait sa fille Herminie chez le comte de Mortanne.

La jeune sagesse d'Antoinette était bien inexpérimentée pour décider cette question. Mais le cœur se passe volontiers d'expérience, et le plus souvent n'en agit pas moins bien, lorsqu'il est pur et généreux. La jeune fille calcula que, si son père était averti d'avance de cette rencontre, il s'abstiendrait, et qu'alors Herminie serait privée d'une occasion unique de plaider sa cause elle-même, ne fût-ce que par sa seule présence.

Antoinette garda donc le silence.

Le dimanche soir, vers neuf heures, son père et elle arrivèrent chez le comte.

A travers les fenêtres ouvertes, on apercevait les grands arbres du jardin, où quelques personnes se promenaient aux mourantes lueurs du jour.

Mademoiselle Ernestine de Mortanne accourut la première vers sa nouvelle amie.

—Oh ! que c'est mal ! lui dit-elle en l'embrassant. Vous n'êtes pas venus dîner ! Mon père était désolé quand il a reçu, l'autre jour, le billet par lequel M. Le May lui annonçait que vous ne

viendriez que le soir. Quant à moi... Oh ! si mon père m'avait écoutée, nous serions allés vous chercher de force.

—Mademoiselle, dit Antoinette, dont le cœur battait violemment, cette cantatrice ?...je ne la vois pas !

—La Corilda ?... Elle est ici.

—Ah !

—Voulez vous faire sa connaissance ? Venez.

Mais Antoinette reprit avec anxiété le bras de son père, qui se dirigeait vers la comtesse de Mortanne pour la saluer.

On échangea quelques compliments.

Quand à mademoiselle Ernestine, il lui était impossible de rester en place. Elle allait et venait comme une petite fée familière.

—Je vois bien que ce soir vous venez plutôt pour la Corilda que pour moi, dit-elle tout bas à Antoinette avec une moue mutine et charmante. C'est bien mal, mademoiselle ! Moi qui vous aime tant ! Mais je suis meilleure que vous... Venez vous asseoir là, avec votre père. Vous serez à merveille pour l'entendre, et, si elle a l'heureux don de vous charmer, je dirai à mon père qu'il l'invite souvent. Suis-je bonne, voyons... suis-je bonne ? Oh ! vous finirez bien par m'aimer un peu.

Elle installa M. Le May et sa fille non loin d'un piano d'éjà ouvert.

Plusieurs personnes qui circulaient çà et là, commencèrent à prendre place.

Mais M. Le May, devant ces préparatifs de musique, sentit un froid glacial l'envahir.

Tout le passé chanta en lui comme un glas funèbre.

Il se leva et emmena sa fille dans une partie du salon moins en évidence.

Puis essayant de surmonter cette défaillance :

—C'est un concert, dit-il... N'a-t-on pas parlé d'une cantatrice célèbre ?

— Oui, mon père.

— Qui se nomme ?

— Corilda.

L'entretien tomba, car le père et la fille étaient aussi émus l'un que l'autre, M. Le May de souvenirs, et Antoinette d'espérances.

La Corilda parut.

C'était bien elle, c'était bien Herminie Le May.

Vêtue avec une simplicité élégante, elle soulevait sur son passage un murmure d'admiration. Sa beauté faisait sensation, et cependant maintenait à distance les éloges par son caractère de distinction suprême. Le comte de Mortanne, le prince Federici et quel-

ques hommes lui faisaient cortége. Elle souriait. Ce sourire était triste ; triste aussi était l'expression du visage, malgré ses rayonnements. Mais cette tristesse souriante et voilée lui allait bien et semblait, au premier abord, celle de tous les grands artistes qui sans cesse entrevoient le beau sans jamais pouvoir bien le traduire.

Bientôt le prince Federici se pencha à son oreille.

—Votre père est ici, dit-il.

—Mon père !

—Et votre sœur.

Il les lui montra d'un regard.

Elle écarta la foule et se dirigea vers eux.

Le prince Rodolphe la suivit.

Elle s'en aperçut.

—Retirez-vous, dit-elle.

—Non, répondit-il avec feu. C'est votre père, c'est le mien... Laissez-moi me jeter avec vous à ses pieds.

Un nuage d'impérieuse colère passa sur le front de la cantatrice.

—Retirez-vous, reprit-elle, je le veux.

Le jeune prince s'éloigna.

Elle continua à s'avancer, les yeux ardemment fixés sur son père et sa sœur.

Déjà sa sœur l'avait vue, déjà le regard d'Antoinette répondait au sien.

Quand elles ne furent plus qu'à quelques pas de distance, Antoinette, invinciblement attirée, se leva pour se précipiter dans les bras d'Herminie.

M. Le May vit ce mouvement, il vit en même temps celle qui l'avait causé.

—Herminie ! murmura-t-il d'une voix sourde.

Il se leva aussitôt et, d'un geste prompt comme l'éclair, il saisit Antoinette par le bras et la retint auprès de lui.

Le père et les deux filles se trouvèrent debout, se regardant sans rien dire.

Les deux sœurs n'avaient plus conscience du lieu où elles se trouvaient, des milles témoins qui les environnaient. Herminie, déjà fléchissait les genoux, lorsque son père la rappela à elle-même et à la responsabilité de sa conduite par ces mots :

—C'est vous qu'on nomme la Corilda, madame.

—C'est moi, oui... Mais autrefois.... j'avais un autre nom...

—Oh ! nul ne vous le demandera ici, madame... et personne ne désire le savoir.

—Pas même s'en souvenir ? reprit-elle en courbant le front. Pas même le prononcer tout bas ?

Elle éprouva un instant d'hésitation poignante. Sa tête se redressa d'abord fièrement, comme pour dire : " Soit ! nous ne nous connaissons plus." Mais cet orgueil ne dura pas. La cantatrice reprit son attitude humble et respectueuse. Elle adressa à son père un regard suppliant, un regard qui signifiait : " Frappez, frappez sans pitié ; je l'ai mérité ; mais, par grâce, laissez-moi demeurer encore quelques minutes auprès de vous."

Quand à M. Le May, sa sevérité inflexible lui déchirait le cœur. Il fut sur le point de tendre la main à cette fille repentante qui tremblait maintenant devant son père et chancelait sous le poids de sa faute. Il ne le fit pas : il résista à cet entraînement de son cœur, mais il ajouta, d'une voix où vibrait malgré lui une tendresse contenue :

—Vous avez atteint le but où vous appelait une irrésistible vocation, madame. Dites-nous vos succès, vos triomphes. Parlez sans crainte, quoique ma fille Antoinette, ma seule fille, soit là. Elle est inaccessible, Dieu merci ! à toutes les influences équivoques et dangereuses, et, de même que moi, madame, elle apprendra avec joie, j'en suis certain que vous êtes heureuse.

—Heureuse !

—Ne l'êtes-vous pas, madame ? Que vous manque-t-il ? Vous marchez entourée d'hommages. Je ne vois ici que des gens attentifs à vos moindres gestes, et jaloux, sans même oser l'exprimer, de la faveur que vous me faites en daignant causer avec moi.

— Ah ! par pitié, non... monsieur, ne demandez pas à celle qui a connu la vie de famille si la vie de théâtre la rend heureuse. La foule paye, applaudit et s'en va. L'artiste reste seule, ensuite, au milieu d'un monde de rivalités haineuses, de grossières adulations et de piéges vulgaires. Elle s'isole pour ne pas s'abaisser, elle s'endurcit l'âme pour ne pas tomber ; elle défend à son cœur de battre, car les affections ne lui sont plus permises, excepté celles par lesquelles elle boirait la honte en buvant l'ivresse. Voilà la vie de théâtre pour les femmes qui n'ont pas puisé dans une enfance abandonnée de Dieu et des hommes l'oubli de toute dignité. Ce n'est rien... Et qu'importe ! j'ai voulu y entrer, j'y suis entrée. Je n'ignorais ni les obstacles ni les embûches ; mais mon courage les a dédaignés, car la tâche que je m'imposais les ennoblissait. Mon père avait perdu toute sa fortune, j'ai tenté de la relever. J'y serais parvenue. Est-ce là l'action d'une fille lâche et sans cœur ? doit-on me renier comme une fille indigne, comme une fille perdue, lorsque je n'ai songé qu'à me sacrifier pour ma famille ?

— Votre père avait-il consenti, madame ?

— Non.

— Vous avez quitté, sans son aveu, la maison paternelle ?

— Je l'avoue. J'ai redouté...

— D'entendre ce qu'il vous aurait dit ? Votre conscience ne vous le disait-elle pas ? Ne saviez-vous pas qu'une fille qui s'enfuit de la maison paternelle n'y peut plus rentrer, même morte ?

— Inexorable !... O mon Dieu !... J'ai écrit plusieurs fois à mon père...

— Et vous espériez la réponse... une remontrance... un pardon ? Vous ne pensiez donc pas que les lettres d'une comédienne ne pénètrent pas sous un toit où il y a une jeune fille ?

— Oh ! c'est trop ! c'est trop ! Et cette jeune fille, j'en suis sûre...

— Elle ne vous parlera pas, tant que son père sera vivant, madame.

— Condamnée ! impitoyablement condamnée ! J'ai conservée tant que je l'ai pu, une espérance qui me soutenait dans mes luttes. Je suis revenue à Paris pour essayer de fléchir mon père, qui, hélas ! avait pris soin de cacher à tous le lieu de sa retraite. Cependant je n'ai pas perdu courage. Je me disais : " Je le retrouverai. Qu'il méprise s'il le veut mes couronnes, qu'il méprise ce que les flatteurs appellent ma gloire...Au moins, il ne refusera pas de sanctifier mes efforts en renversant le but qui m'a toujours guidée, il ne détruira pas la joie profonde et respectable de gagner à ma sœur chérie une dot..."

— De l'argent, madame ! Vous comptiez appaiser votre père avec de l'argent ?

La cantatrice fut comme foudroyée.

— Madame, reprit M. Le May d'une voix adoucie mais ferme, vous avez commis une faute ; gardez-en le fécond remords s'il doit vous préserver de chutes nouvelles. Quand à votre séparation d'avec votre père, elle est et doit être éternelle. Vous l'avez cherché, lui qui se cache pour échapper à la solidarité de votre conduite ; vous souhaitez de le retrouver : eh bien, je vais vous dire moi, ce qu'il vous dirait si le hasard et non sa volonté vous ramenait en sa présence. Il y a de malheureuses jeunes filles qui n'ont pas de famille, pas de nom, pas de rang, pas de ressources en elles ni autour d'elles ; tout leur manque, même l'idée précise du bien et du mal. Elles ne doivent compte à personne ni de leur vertu, ni de leur honte, ni de leur élévation, ni de leur abaissement. On ne peut les juger bien sévèrement, car les larmes que leur aspect fait couler commandent l'indulgence. Si par aventure, elles se font comédiennes, on les accuse moins qu'on ne les plaint. Mais il y a dans ce monde des natures privilégiées qui ont des parents, une famille, un nom honorable, qui sont soutenues et protégées par la notion des lois de Dieu,

par l'éducation, par cette considération légitimement acquise qui engendre la dignité de conduite et le respect de soi-même. A celles-là, madame, à ces privilégiées qui ne trouvent dans leurs berceaux que de bons exemples, de saines traditions et des appuis moraux qui grandissent et se fortifient en même temps qu'elles, de grands devoirs sont imposés en retour. A elles de conserver sans tache le nom qu'elles ont reçu pur de toute souillure. A elles l'obligation de ne pas déchoir, car cette déchéance, dont elles sont plus capables de mesurer la profondeur, n'est pas seulement pour elles et est partagée forcément par leurs familles. Gagner de l'argent, telle est votre prétendue excuse. Est-ce que vous avez jamais eu faim, madame? Ne confesserez-vous pas, si vous êtes sincère, que vous avez pactisé avec les vanités de la vie et non avec ses nécessités absolues? De l'argent!...qui donc vous a appris à le recueillir aux sources avilies? Si c'est votre père, portez-lui le vôtre. Si non, oubliez-le et gardez pour vous seule la honte et les bénéfices. Voilà ce que vous dirait votre père. Il n'y a plus entre vous et lui aucun lien, aucun rapprochement possible. Vous avez transigé avec l'honneur, et votre père ne transige pas. Il vous reste des compensations nombreuses et brillantes ; acceptez-les. Que la gloire, puisqu'on nomme cela la gloire, comble le vide du cœur dont vous vous plaignez. Et, si le souvenir de vos parents revit encore pour vous dans le passé lointain, si ce souvenir vous inspire la pensée de diminuer le scandale dans le scandale même, de vous soustraire au moins en partie aux conséquences de votre art, ce sera là une grande consolation, madame, la seule que vous puissiez offrir maintenant à ceux qui vous ont tendrement aimée.

M. Le May reprit son siége, comme pour marquer que la conversation était finie.

— Il faudrait qu'elle renonçât à cet état de comédienne, lui dit Antoinette en s'asseyant aussi. Si elle y renonçait...

M. Le May lui fit doucement signe de garder le silence.

Bien qu'il parût vivement ému, il était facile de deviner que les supplications n'auraient pas de prise sur lui.

La Corilda le comprit.

Avec une sagacité qui n'étouffait pas entièrement son émotion actuelle, elle se dit que ce n'était pas le moment d'implorer son pardon, alors qu'elle se présentait à son père en pleine fête, en plein éclat de beauté triomphante, ce qui avait presque l'air d'espérer traiter avec lui d'égal à égal.

— Que votre volonté soit faite! dit-elle en s'inclinant devant M. Le May... Je suis la Corilda... je n'ai pas d'autre nom... et l'humble chanteuse n'a plus de famille. Quant aux conseils de ceux... qui

m'ont tendrement aimée... oh ! ils sont sacrés pour moi, et je les suivrai, je vous le jure. En cela, du moins, je suis encore la fille de mon père.

Des groupes étaient formés çà et là dans le salon ; mais tous les assistants avaient discrètement évité de se rapprocher de la cantatrice en la voyant causer d'une façon suivie avec M. Le May. Avec cette grâce souveraine qui lui était naturelle et qui s'était perfectionnée dans l'exercice de sa profession, elle jeta autour d'elle un regard circulaire, comme pour rappeler à ses côtés tout un peuple d'adorateurs. Puis, avisant le comte de Mortanne :

— Venez donc me faire rentrer en moi-même, monsieur le comte, lui dit-elle avec un sourire dont le charme dissimulait la tristesse. Je suis ici pour chanter... et je ne chante pas !

— Personne n'aurait osé vous en prier, madame, répondit le comte, malgré le vif désir que nous avons tous de vous entendre.

Il la précéda vers le piano.

Très-avide de savoir les résultats de l'entretien avec M. Le May, le prince Rodolphe Federici fendit la foule et se précipita vers Corilda.

— Encore vous ! dit-elle.

Cependant, quand il lui offrit son bras, elle le prit machinalement.

— Eh bien ? demanda-t-il tout bas.

Elle ne répondit point.

— Voulez-vous que j'aille lui parler ? reprit-il. Quand il saura qu'il n'y a pas sur terre une femme plus parfaite, plus inattaquable à toute critique...

La Corilda s'arrêta brusquement.

— Êtes-vous mon mari ou mon frère, pour vous interposer entre mon père et moi ? répliqua-t-elle.

Il essaya de répondre.

— Oh ! taisez-vous, reprit-elle. Vous êtes mon mauvais génie. Maudit soit le jour où vous avez été accueilli dans la maison de mon père ! Le mal est fait, il est irréparable... Vous m'êtes insupportable... et je suis ici pour chanter ! Laissez-moi... Vous m'êtes insupportable... vous m'êtes odieux... Allez-vous en !

Elle alla se placer au piano.

Grâce à cette merveilleuse aptitude des artistes, qui peuvent faire vibrer simultanément tous les ressorts de leur âme, sauf, malheureusement, à les user tous beaucoup plus vite, la Corilda commença par un air follement gai. Ce contraste avec sa situation et ses sensations lui était peut-être indispensable pour reprendre possession d'elle-même. Puis, sans s'interrompre, sans donner le temps aux

applaudissements de se produire avec unanimité, elle préluda gravement et chanta l'*Ave Maria* de Schubert, un des morceaux favoris de son père. Cette mélodie allemande, assez ancienne déjà, réunit en elle ce sentiment intime et pénétrant qui suffit au foyer de famille, et la grandeur de dessin, la force soutenue d'inspiration et de style nécessaires pour émouvoir les assemblées nombreuses. Ce ne fut pas seulement la Corilda qui l'interprêta avec un art consommé, ce fut Herminie, Herminie Le May retrouvant, dans un passé chastement enveloppé du voile des vierges, l'onction chaleureuse qui monte, monte comme un flot d'encens et s'élève graduellement jusqu'au pied du trône de Marie. Il y avait quelque chose d'irrésistible, de profondément passionné dans cette prière qui s'élançait jusqu'aux cieux pour redescendre sanctifiée dans le cœur d'un père justement irrité. Un souffle d'émotion puissante animait cette œuvre déjà si belle par elle-même et la rendait sublime. Aussi, quand la voix de la cantatrice diminua d'éclat et de ferveur ardente, quand elle sembla s'éteindre dans les larmes et dans l'espérance, l'auditoire resta d'abord muet, recueilli, dominé, puis récompensa bientôt l'artiste par des bravos enthousiastes. Ces bravos réitérés obligèrent la Corilda à se lever et à saluer, selon la mode italienne. Elle chercha des yeux son père. Il était parti. Elle sentit un froid mortel. Elle jeta un regard éperdu sur toutes ces personnes inconnues qui l'applaudissaient. Elle l'arrêta machinalement sur le prince Rodolphe Federici. Il supposa qu'elle l'appelait et s'approcha.

— Mon père, dit-elle... mon père est parti ?

— Oui, répondit-il. Vous avez vaincu à moitié. Si votre père vous eût entendue jusqu'au bout... Oh ! mais nous le reverrons, nous nous jetterons à ses pieds...

— Parti ! murmura Corilda.

Elle essaya de faire quelques pas. Elle vit qu'elle allait tomber. Instinctivement elle s'appuya au piano. Le comte de Montanne s'avança pour la féliciter. Elle comprit qu'elle ne pourrait échanger la moindre parole.

" Allons, pensa-t-elle en se roidissant contre sa destinée, je suis artiste... je l'ai voulu... Que l'art vienne à mon secours ! Je chante ordinairement trois morceaux... chantons trois morceaux. "

L'art, en effet, ne devait pas abandonner une de ses enfants les plus vaillantes.

La Corilda s'inclina devant le comte de Mortanne et, sans attendre qu'il lui parlât, se replaça courageusement sur le tabouret du piano. Elle laissa tomber au hasard ses mains sur le clavier. Les premières notes qui retentirent firent sur elle l'effet que produit sur le soldat la fusillade du champ de bataille. Elle se lança hardiment dans un

de ces morceaux hérissés de difficultés, bruyants triomphes des chanteuses et délices du public qui, généralement, aime mieux être étonné que touché. Une fois lancée dans la mêlée, il fallait en sortir, en oubliant momentanément père, famille, passé. La Corilda en vint à bout et se leva ensuite, physiquement fatiguée, mais plus calme d'âme. Il ne lui fut pas possible de se soustraire à une ovation. Elle prit le bras du comte de Mortanne pour y échapper au plus vite. Celui-ci, fin connaisseur, tout en admirant beaucoup le dernier morceau, avait été plus particulièrement ému par l'*Ave Maria*. Après l'avoir entendu, par une de ces exquises urbanités que le talent provoque quelquefois, il avait remis à la comtesse de Mortanne un magnifique bracelet destiné à Corilda, en la priant de le porter jusqu'au moment où elle le donnerait elle-même à la candatrice.

M. de Mortanne conduisit bientôt la Corilda auprès de la comtesse, qui se tenait dans un petit salon attenant au grand.

— Je vous laisse avec madame de Mortanne, dit le comte à Corilda en lui avançant un fauteuil. Elle désire vous exprimer elle-même tout le plaisir que vous lui avez causé.

La Corilda prit place et la comtesse l'interrogea obligeamment sur ses succès en Italie.

— Vous nous avez chanté un *Ave Maria* extrêmement remarquable, mademoiselle, ajouta ensuite la comtesse. Connaissez-vous celui de Gounod ? Le vôtre est de Schubert, n'est-ce pas ? Il est mort jeune, je crois, comme Mozart. Ces hommes de génie qui meurent jeunes ont quelquefois des inspirations qui semblent émaner plus du ciel que de la terre. Le pressentiment de leur fin prochaine... ah ! mademoiselle, vous me rendriez très-heureuse si vous vouliez bien me faire une promesse.

— Laquelle, madame la comtesse ? Oh ! parlez ?

— Je voudrais entendre cet *Ave Maria* un jour que je serais seule avec M. de Mortanne et ma fille, afin que personne ne pût me distraire de l'œuvre... et de l'interprète.

— Vous êtes mille fois bonne, madame la comtesse !

— Me le promettez-vous, mademoiselle ? Vous souviendrez-vous de nous ? Les artistes sont quelquefois oublieux, et c'est tout simple, car les couronnes et les bravos de chaque jour les empêchent de regarder derrière eux. Mais je ne veux pas que nous soyons oubliés, mademoiselle. Je veux qu'un souvenir quelconque nous rappelle à votre pensée...

La comtesse détacha de son bras le bracelet et l'offrit à la cantatrice.

La Corilda rougissante se retourna instinctivement pour s'assurer

encore que son père n'était plus là. Elle comprit tout l'abaissement de sa profession. Elle comprit qu'une femme qui se respecte ne doit jamais rien vendre d'elle-même, excepté le travail de ses mains ; si délicatement que cette rémunération fût présentée, elle chassait la Corilda du monde, elle lui montrait qu'elle ne pouvait plus y être admise que pour amuser et moyennant salaire.

— Oh ! madame, reprit-elle avec une fierté qui se réveillait, gardez, je vous en prie... et croyez bien que je suis trop heureuse si j'ai pu vous être agréable...

— Ce bijou ne vous plaît-il pas ? demanda poliment la comtesse.

Et elle accompagna cette question d'un coup d'œil qui signifiait : Vous faut-il d'avantage ? vous serez satisfaite.

La Corilda rentra en elle-même. Elle se dit qu'elle était artiste, qu'elle n'avait pas le droit d'imposer à personne un plaisir gratuit, et elle accepta le bracelet.

" Prends ton salaire, chanteuse, pensa-t-elle. Ton orgueuil n'est plus de saison."

Elle maîtrisa ses émotions afin de causer quelques instants encore avec la comtesse, quis elle prit congé, réveilla dans l'antichambre une espèce de dame de compagnie qui sommeillait et regagna Paris.

XVI.

De retour chez elle, la Corilda, ou plutôt mademoiselle Herminie LeMay, car lorsqu'elle cesse d'être en représentation, il est peut-être permis de lui restituer son nom véritable, Herminie, donc, tomba dans un douloureux accablement.

Elle resta deux jours et deux nuits dans une immobilité de statue, affaissée sur une chaise basse, la tête penchée sur la poitrine, les bras inertes.

De grosses larmes coulaient par intervalles des yeux d'Herminie, puis disparaissaient bientôt, desséchées sur des joues brûlantes.

La dame de compagnie essaya de l'arracher à cet état de torpeur, mais elle n'y parvint pas, et, en résumé, elle n'insista pas beaucoup. Elle avait servi d'autres artistes et acquis la conviction que le moyen de ne pas leur déplaire est de trouver toutes simples et toutes naturelles leurs excentricités de caractère.

Herminie avait défendu sa porte.

Elle contemplait dans sa mémoire, avec une avidité insatiable, tout ce qui s'était passé chez le comte de Mortanne.

— Il a été bien cruel, mon père, se disait-elle parfois.... oh ! bien cruel !

Et cependant, toute brisée et écrasée encore par cette sévérité, elle sentait comme fortifiée et régénérée jusque dans les sources mêmes de la vie.

Elle se sentait hors d'un abîme.

M. Le May, il est vrai, l'avait toute déchirée et meurtrie en la retirant de cet abîme avec un crampon de fer ; mais, en définitive, elle se voyait sauvée, elle renonçait déjà du fond de son âme à l'état de comédienne, elle cessait de respirer un air empoisonné et elle songeait moins à accuser qu'à bénir la main ferme qui l'avait secourue !

Tout en disant que son père avait été bien cruel, elle éprouvait une reconnaissance inavouée pour celui qui lui avait si énergiquement montré les portes de l'honneur, radieuse patrie hors de laquelle Herminie n'avait rencontré que stérilité, et vers laquelle se tendaient maintenant ses deux mains suppliantes.

" Oh ! je ne suis plus une comédienne, une chanteuse ! pensa-t-elle lorsque sa résolution se fut formée après quelques jours de solitude absolue. Je ne suis plus la Corilda, je suis Herminie LeMay, et mon père ne refusera pas de recevoir auprès de lui la malheureuse brebis égarée... Il a été inflexible chez le comte de Mortanne. Pourquoi ? Parce qu'il a pu croire que j'avais la prétention de mêler mes triomphes d'artiste aux pures et inattaquables félicités de la vie de famille. Ma sœur, je l'ai entendu, lui a dit tout bas : Il faudrait qu'elle renonçât..... Oh ! je renonce, je renonce ! La Corilda est morte, mais laissez vivre auprès de vous, mon père, laissez vivre votre fille Herminie."

Elle se souvient que la comtesse de Mortanne l'avait autorisée à lui faire une visite en lui demandant une audition nouvelle et intime de l'*Ave Maria*. Elle se rendit donc à Saint-Germain, où elle fut accueillie fort poliment, malgré cet empressement un peu prématuré, et où elle apprit sans difficultés l'adresse de M. Le May.

Herminie courut toute palpitante vers la demeure de son père.

Au moment d'y pénétrer, elle s'arrêta.

" Je n'ose pas, mumura-t-elle, je n'ose pas ! Mon père ma interdit sa présence et celle de ma sœur. Il va peut-être me chasser encore, me chasser honteusement."

Le passé mal éteint se réveilla et sembla placer une redoutable alternative devant Herminie.

" Eh bien, lui dit sa fierté surexcitée et alarmée, si ton père te chasse, tout sera dit. N'as-tu pas le théâtre, qui console de tout, ou du moins, qui fait oublier ? Tu y retourneras et sans avoir de

reproches à te faire, car, cette fois, ce sera ton père qui l'aura voulu."

Mais, quoique récente, la détermination d'Herminie était immuable. Herminie avait dit adieu au théâtre et elle s'effraya d'une tentive qui pouvait l'y rejeter à jamais si elle ne réussissait pas.

" C'est trop tôt ! pensa-t-elle : mon père douterait de la fermeté de mes résolutions."

Un coup d'œil sur sa toilette la confirma dans son intention de s'abstenir.

Par habitude, par déférence aussi pour le comte et la comtesse de Mortanne, Herminie s'était vêtue avec une certaine recherche, et le bracelet offert par la comtesse brillait au poignet de la jeune fille. Mais il y avait peu de temps qu'elle n'était plus comédienne, elle attachait encore, malgré elle, une grande importance au costume.

— Non, non, se dit-elle, ce n'est pas ainsi que je dois paraître devant mon père.

Elle envoya de la main un baiser à cette maison dont elle n'osait ce jour-là franchir le seuil et elle s'éloigna avec l'espérance d'y être admise bientôt, heureuse déjà des premiers pas qu'elle faisait dans une existence nouvelle, heureuse de savoir où étaient son père et sa sœur.

" Et mon frère ? se demanda-t-elle ; où est-il, lui ? Il n'assistait pas à cette soirée chez le comte de Mortanne. Mon père n'a pas prononcé une seule fois son nom. Il est placé, peut-être ?... à Paris ? Oh ! si je pouvais le retrouver ! Il ne refuserait pas d'aller solliciter mon pardon. "

HYPOLITE ODEVALE.

(*A Continuer.*)

JOSEPH ROLETTE.

J'ai promis quelques pages dans la *Revue* à la mémoire de ce compatriote et je les offre aujourd'hui au lecteur.

Sans m'exagérer l'importance de mon nouveau héros, dont l'éloge ne fut jamais encadré dans nos ouvrages historiques, je présume que cette esquisse de sa vie, ne le fera pas, sans raison, sortir de dessous le boisseau de l'obscurité, d'où les annalistes américains ont fait un peu surgir son nom.

Sans avoir droit à un piédestal taillé dans le granit comme tant de nos grandes figures nationales ; il mérite peut-être sa place dans le souvenir—*perennius aere*—de ceux qui tiennent à la conservation de nos noms célèbres ou d'un mérite moins éclatant.

On pourra s'en convaincre en dépassant ce préambule.

I.

A défaut d'une date plus précise, on est porté à croire que la naissance de Joseph Rolette ne remonte pas à au-delà de 1780 ; et sans être plus renseigné sur son arbre généalogique, il semble être de bonne lignée.

Son père, dont il portait le prénom, était un ancien officier de milice de la ville et banlieue de Québec. Il avait pour frère cadet, le brave capitaine Frédéric Rolette, dont les marquants faits d'armes appartiennent à l'histoire des luttes héroïques de 1812. [1]

1 Le récit du colonel Reynold, reproduit par M. Coffin dans ses *Chronicles of war*, nous a fait connaître les exploits du capitaine Frédéric Rolette. Garneau et

Joseph Rolette entra de bonne heure au Séminaire de Québec où il fit son cours complet d'études. Il revêtit ensuite l'habit ecclésiastique pendant quelque temps, mais comme rien ne décélait en lui la vocation du lévite, il embrassa la carrière du commerce, plus en rapport avec ses goûts et ses aptitudes.

Il se dirigea vers l'Ouest et nous le voyons vers l'année 1804 rendu à la Prairie-du-Chien, où il avait charge des affaires de M. Cameron, un ancien traitant, qui habitait ordinairement au Lac-qui-Parle sur la rivière St. Pierre. Il s'initia en peu de temps à tous les secrets du commerce et trouva la clef du succès et de la fortune qu'il ambitionnait. Il fit la traite des pelleteries à son propre compte et le cercle de ses opérations prit rapidement de l'extension.

L'aisance qu'il avait déjà acquise lui permit de songer à la vie domestique et il épousa une charmante personne, nommée Fisher, élevée avec beaucoup de soin par M. Michel Brisbois, et encore dans toute la fraîcheur de son printemps.

II.

Au temps où Rolette poursuivait son négoce avec le plus d'acti-

Bibaud vantent son courage et la *Minerve*, du 5 février 1868, a publié d'excellentes notes biographiques sur cet intrépide militaire.

Voici la mention consignée dans l'*Observateur Canadien*, de samedi, 26 mars 1831, page 192 :

" Décédé.—A Québec, le 17 du courant, à l'âge de 46 ans, Frédéric Rolette, Écuier, ci-devant lieutenant dans la marine provinciale dans laquelle il servit sur les lacs Erié et Huron pendant la dernière guerre avec les Etats-Unis d'Amérique. Il n'avait jamais pu guérir parfaitement des blessures qu'il avait reçues dans le cours de son service, et la mort est venu le tirer d'un état de souffrance qu'il endurait avec patience et résignation depuis huit ans.

" M. Rolette prit part à presque tous les exploits navales et militaires qui eurent lieu sur les lacs d'en haut, ou dans leurs environs, pendant la guerre avec nos voisins des États-Unis. C'est lui qui, dans une berge montée de six hommes, aborda et prit le *Cayuga Pocket*, goëlette américaine qui avait à bord 5 officiers et 40 hommes, outre son équipage, et qui était chargé d'approvisionnements de guerre pour l'armée du Général Hull. A la rivière au Raisin, M. Rolette servit comme officier d'artillerie et eut la charge des pièces de campagne. Il fut blessé dangereusement à la tête par une balle de carabine, et fut renversé par une décharge de neuf postes dans le côté gauche. Dans le combat important et meurtrier du 13 septembre 1813, entre la flotte anglaise et une escadre américaine supérieure, sur le lac Erié, M. Rolette servit en qualité de premier lieutenant du *Lady Prevost*, et lorsque tout fut perdu, excepté l'honneur national de la Grande-Bretagne, et après que le capitaine Buchan eut été descendu dans la chambre, blessé mortellement, le commandement de ce vaisseau fut dévolu à M. Rolette, qui continua à combattre avec une bravoure héroïque, jusqu'à ce qu'ayant été blessé dangereusement au côté gauche et brûlé considérablement par une explosion de poudre, qui tua ou blessa plusieurs de ses gens, il rendit à l'ennemi son vaisseau tout désemparé et près de couler à fond. M. Rolette fit pendant la guerre 18 prises de différentes espèces et valeurs.

" Il était Canadien.....
.....il laisse une veuve et six jeunes enfants dans la pauvreté."

vité, les relations s'étaient tendues entre l'Angleterre et les États-Unis, puis les hostilités éclataient brusquement entre les deux pays.

Il en prit de suite son parti et leva une compagnie de milice ainsi que Thomas Anderson, à Mackinac, où il avait bon nombre d'employés. Avec la force anglaise, commandée par Roberts, nombrant 700 hommes, dont 40 réguliers, 260 Canadiens et 400 sauvages, il marcha contre le fort de " l'Ile Sacrée", qui sous l'effet de la surprise, se rendit sans coup férir, le 17 juillet 1811. [1] C'est ce qu'indique un mémoire du temps, où il appert que Rolette et autres ayant le commandement des sauvages " étaient ceux qui avaient fait la contrebande récemment dans le pays des sauvages et soulevé les Indiens contre les Etats Unis." [2]

Durant la suite de la guerre, le Wisconsin ne fut le théâtre d'actions qu'accidentellement ; néanmoins, la protection de cette partie des frontières américaines était aussi importante pour l'ennemi, que sa possession était recherchée par les Anglais.

Au commencement de l'année 1814, les autorités américaines firent préparer à St. Louis un grand bateau, que l'on chargea de tous les hommes capables de porter le mousquet, afin de défendre la section supérieure du pays ainsi que les colons éparpillés dans ces solitudes.

Ce bateau s'arrêta à la Prairie-du-Chien, puis on commença à fortifier du mieux possible le vieux fort tout démantelé.

Peu après, le Colonel McKay, de l'armée anglaise, descendit la rivière du Wisconsin avec une force considérable d'Anglais et de Sauvages qui s'étaient rendus à la Baie Verte après la prise de Mackinaw et du Détroit. Le vaisseau qui portait l'expédition fut piloté par Joseph Rolette [3], qui eut pu faire un bon capitaine de long cours et savait aussi manier la pagaie dans l'occasion. On aborda à terre heureusement, puis on se mit en marche contre l'ennemi.

Suivant le capitaine Grignon, [4] les deux compagnies de Rolette et d'Anderson se composaient de cinquante hommes chacune et tout le corps militaire comprenait 400 Sauvages et 150 Anglais.

On arriva à la Prairie-du-Chien vers dix heures du matin et sans avoir été dépisté ou aperçu des Américains. Comme c'était un

1 Le Capitaine Joseph Rolette, dit Bibaud, dans son *Panthéon Canadien*, se trouve aux expéditions de Michillimakinac et du fort Shelby.

2 Ce mémoire est cité par Smith : *History of Wisconsin*. Vol. I. page 273.

3 *History of Wisconsin*. Page 243.

4 *Augustin Grignon's recollections*.

dimanche et que le temps était superbe, les officiers du fort s'apprêtaient à aller chevaucher dans la campagne, et si on fut venu une heure ou deux plus tard, le fort se serait rendu

.....faute de combattants

ou d'officiers pour les diriger.

Nicolas Boivin, agent américain, envoya un de ses hommes, nommé Sandy, en dehors du village, afin d'y amener son troupeau d'animaux paissant dans les alentours, vû qu'il voulait tuer un mouton pour avoir de la viande fraîche. Sandy n'alla pas loin sans découvrir l'ennemi grâce aux habits rouges et aux pavillons anglais que les sauvages déployaient avec beaucoup de fierté.

Il donna l'éveil et Boivin effrayé fit transporter ses effets les plus précieux dans le bateau, l'alarme fut donnée au fort et les citoyens désertèrent le village pour éviter la rencontre de leur importuns visiteurs.

Ceux-ci firent un étourdissant tintamarre en arrivant au village par le cliquetis de leurs armes joint au hurlement des sauvages que répercutaient les antres circonvoisins.

Le Capt. Anderson alla sommer le lieutenant Perkins de livrer le fort, ce que ce dernier refusa fièrement. Le feu alors commença; il n'était pas très-nourri, car les soldats de McKay et les sauvages tiraient fort irrégulièrement et se tenaient à une telle distance qu'ils ne pouvaient atteindre l'ennemi, comme ce dernier ne pouvait faire aucune trouée meurtrière dans leurs rangs. Peu à peu on alla de l'avant, le courage aidant; mais comme c'est un axiôme d'art militaire que les chefs doivent ménager la vie de leurs soldats, ceux-ci se mettaient à l'abri des maisons après que leur tour de fusillade était fini. Il est évident qu'avec une crainte aussi motivée d'arroser leurs lauriers dans le sang, ils eussent fait piètre figure à à la journée de nos Thermopyles, cela soit dit, sans faire injure à leur mémoire.

Lorsque le Capt. Rolette sentait l'approche d'une bordée, il criait à ses miliciens d'un ton excessivement militaire : " Baissez-vous, mes hommes, baissez-vous."

Le fort s'étant rendu le cinquième jour, le Capt. Rolette fut immédiatement dépêché à Mackinac pour annoncer cette glorieuse capture.....

Lorsque son bateau toucha l'île, la foule garnissait le rivage anxieuse de connaître l'issue de la lutte.

On l'interpella de suite :

—Capt. Rolette, quelle nouvelle?

—Une grande bataille, une lutte sanglante, répondit Rolette, avec un ton grossi d'importance.

—Combien de tués ?

—Aucun.

—Combien de blessés ?

—Aucun.

—Quel combat sanglant, vociféra la multitude, escortant le pacifique héraut du bateau à la garnison.

III.

Après avoir accompli ces hauts faits, Rolette se rendit à la Prairie-du-Chien, dont il redevint citoyen, bien qu'il en eut été l'assiégeant.

Un terrible mécompte l'attendait sur le théâtre même de ses exploits.

Durant l'hiver de 1816, ou au commencement de 1817, le Lieut.-Col. Talbot Chambers arriva au fort Crawford et en prit le commandement. C'était un brave soldat, mais un chef mou, se pliant à toutes les quintes de ses flatteurs, qui abusaient de leur empire pour taquiner et malmener ceux dont ils prenaient ombrage.

Sous prétexte de quelque grand crime, il ne fut pas claquemuré dans un écrou, mais banni à une île, située à dix-sept milles environ du village. Il dut se soumettre aux ordres de ses tyrannaux durant un long et ennuyeux hiver, mais on lui permit au printemps de revenir à la Prairie-du-Chien, afin de gérer ses affaires extrêmement lucratives à cette saison.

Il se remit au commerce des fourrures avec une nouvelle ardeur. Habile et actif, il ne fut peut-être pas toujours assez scrupuleux sur le choix de ses spéculations, mais il savait racheter ses défauts par de nombreuses qualités.

Il était genéreux et hospitalier, l'homme daus la détresse ne sollicitait jamais en vain sa charité.

Les sauvages l'avaient surnommé *Ah-Kay-Zaup-ee-tah* ou *Cinq de plus*, "parceque, disaient-ils, offrez-lui n'importe quel nombre de peaux en échange d'autres marchandises et il posera toujours comme première condition qu'il lui en faut *cinq de plus*."

Un jour, une dame lui dit : —Oh ! M. Rolette, je ne voudrais pas m'occuper du commerce des pelleteries, il me semble que c'est un moyen trop facile de voler les pauvres sauvages.

— Laissez-moi vous dire, madame, répliqua-t-il, avec une grande naïveté, ce n'est pas aussi facile de voler le sauvage que

vous vous l'imaginez ; j'ai essayé cela depuis vingt ans et je n'ai pu encore réussir.

Outre son propre commerce, Rolette était encore l'agent principal de la compagnie américaine fondée par Astor, [1] le Crésus américain, et dont la station principale était à la Prairie-du-Chien.

Il s'était fait ainsi une position très-importante et jouissait d'une influence comme d'une autorité considérable. Il s'en servait jusqu'à l'abus. Aussi, était-il craint et ses mots d'ordre, dictés sur un ton impératif, étaient aussi prestement exécutés que ceux de Napoléon à ses soldats. Comme ces derniers, ses subalternes pouvaient se faire hacher menu lorsque le maître avait parlé.

On cite un exemple de son ascendant irrésistible sur ses employés jouant leur vie pour lui obéir et l'appréhendant plus que la mort, à ce qu'assure le Juge Lockwood.

Un jour, le feu commençait à incendier les bâtisses de la susdite Compagnie. A proximité des flammes, il y avait un magasin de poudre, qui pouvait sauter incessamment, sous une pluie d'étincelles qui rejaillissaient du brasier.

Pour prévenir une explosion désastreuse, Rolette comprit d'un coup d'œil qu'il fallait transporter la poudre sans perdre une minute. Il commanda à tous ses employés de remplir cette périlleuse besogne et, malgré le danger imminent que courrait leur vie, ils se précipitèrent dans la place et durent transférer la poudre au milieu du feu jusqu'à la rivière, faute d'autre issue.

1 John Jacob Astor, l'âme de cette puissante compagnie, était doué d'un énorme esprit d'entreprise ; ses plans de fortune étaient gigantesques et leur réalisation lui rapporta la somme colossale de vingt millions de piastres.

Né en Allemagne en juillet 1763 et fils de paysan, il se rendit à seize ans à Londres où il passa quatre années. Il fit voile ensuite pour l'Amérique où il allait trouver un champ inexploité et qui se prêtait bien à ses vastes conceptions commerciales. Il commença sans délai à faire le commerce des fourrures, passa à Londres, où il centupla le coût de ses marchandises, prit une connaissance exacte des marchés à pelleteries du continent, revint à New-York où il s'était fixé, allant de temps à autre à Londres, visitant plus fréquemment Montréal et les postes les plus distants en Canada. Ses opérations prirent une extension qui eut bientôt pour cercle le nord et l'orient ; ses propres vaisseaux sillonnaient les mers et allaient porter aux pays les plus lointains d'abondantes cargaisons de fourrures.

Il tenta d'en approvisionner tous les marchés de la Chine et des Indes en établissant plusieurs dépôts intermédiaires, en fondant un dépôt central à l'embouchure de la rivière Columbia et en obtenant l'une des Iles Sandwich comme station.

Il comptait que cette immense entreprise lui rapporterait dans vingt ans un revenu annuel d'un million de piastres. On sait le désastre survenu à la première expédition qu'il envoya et que le magnifique récit de Washington Irving a si bien illustré dans *Astoria*.

Il passa ses dernières années dans la retraite, cultivant l'amitié des savants ; entre autres donations princières, il légua la somme de $400,000 pour fonder une bibliothèque publique à New-York, laquelle renferme aujourd'hui plus de cent mille volumes.

Ce roi de la fortune s'éteignit le 29 mars 1848.

A cette influence sur son entourage, Rolette alliait un grand esprit d'entreprise et de *go a head*; il était toujours au premier rang lorsqu'il s'agissait de faire progresser la Prairie-du-Chien, d'en activer le commerce ou d'introduire quelqu'utile amélioration.

C'est ainsi qu'il acheta les premiers moutons et autres animaux qui broutèrent l'herbe des riches prairies avoisinantes et furent d'un grand service aux colons du pays.

Vers l'année 1822, Rolette et le Juge Lockwood aidèrent un nommé Hardin Perkins, venant du Kentucky, à bâtir un moulin à scie sur une petite rivière tributaire de la Chippewa. Malheureusement les eaux se gonflèrent au printemps, enlevèrent la digue et tout ce qui avait été construit, de sorte que l'entreprise ne fut continuée qu'en 1830, où elle eut un meilleur succès.

IV.

La petite colonie de la Prairie-du-Chien commença à être agitée au début du siècle par la venue d'un élément fort turbulent dans son sein, les élections politiques.

Le Congrès avait conféré au territoire du Michigan le privilége d'élire un délégué à la Chambre des Représentants. C'était en 1819, temps où le Wisconsin était encore englobé dans le Michigan.

On n'avait pas à cette époque institué ces partis aussi burlesques qu'éphemères, ayant nom les *Free-soil* ou les insignifiants *Know-nothings*, mais les républicains et les démocrates fleurissaient alors comme aujourd'hui, après avoir su résister aux tourmentes politiques qui ont emporté tant de partis aux Etats-Unis sans qu'ils pussent jamais surnager.

Comme le suffrage était presque universel, l'élection donnait lieu à un branle-bas inusité dans la jeune bourgade aux primitives *log houses*.

Les Canadiens étaient nombreux et la nuée de cabaleurs, qui surgissent en ces temps de surexcitation, essayaient de capter leurs faveurs sous forme de leurs votes.

En tout cas, M. William Woobridge sortit victorieux de l'urne électorale et alla siéger au Congrès comme le premier délégué du Michigan.

L'élection étant annuelle, ce dernier résigna à l'expiration de son mandat et M. Solomon Sibley fut élu successivement pour les années 1820, 1821 et 1822.

En 1823, les Canadiens voulurent donner la mesure de leur force numérique en entreprenant d'assurer l'élection du Révd M.

Gabriel Richard, Grand Vicaire de l'Evêque de Cincinnati pour le Michigan. [1]

Ce missionnaire devoué était connu et estimé de la grande majorité des électeurs, qui étaient aussi ses fidèles, et son élection toute osée qu'elle pouvait être, avait grande chance de réussir.

Effectivement, ses opposants furent défaits et il eut l'insigne honneur d'être le premier ecclésiastique, qui ait siégé à la chambre des représentants.

Les rapports officiels constatent sa présence dans la législature fédérale et dans l'un d'eux nous lisons : " M. Gabriel Richard fait son entrée à la séance du 8 décembre 1823, produit ses lettres de créance, et prend son siége comme délégué du territoire du Michigan." [2]

Son élection fut contestée par son opposant, M. John Biddle, arguant que M. Richard n'avais pas la qualification de citoyenneté, mais le rapport du comité, nommé à cet effet, et présenté le 13 janvier 1824, ratifia le choix des électeurs. [3] On sait que la constitution

1 Voici la notice biographique insérée dans les *Annales de la Propagation de la Foi* sur ce digne apôtre : " Il était né à Saintes le 15 octobre 1764. On prétendait que sa mère était de la famille de Bossuet. Il parait avoir été ordonné prêtre en 1791 et fut envoyé l'année suivante aux Etats-Unis par M. Emery.

"M. Richard passa six ans à Kaskias au milieu d'une colonie d'anciens Canadiens-français (jusqu'en 1798). Il desservit ensuite la mission du Détroit et devint Grand Vicaire de l'Evêque de Cincinnati pour le Michigan. Il visita souvent les missions indiennes et autres comprises dans ce territoire. En 1803, il fit réparer et agrandir l'église du Détroit avec plus de 18,000 francs de dépenses, mais un incendie, le 1er juin 1805, consuma l'édifice et toute la ville qui était en bois.

"En 1809, il se procura une presse et des caractères, et commença un recueil périodique en français, sous le titre d'*Essai du Michigan*. On avait espéré que ce recueil pourrait être utile à la religion catholique ; mais l'éloignement des catholiques et l'irrégularité du service des postes empêchèrent le succès de cette publication. Cette presse fut longtemps la seule dans le Michigan et servit sous sa direction pour divers objets. En 1812, il fut fait prisonnier par les Anglais qui l'envoyèrent à Sandwich où son zèle ne fut point oisif.

"En 1817, il parvint à bâtir à Détroit une cathédrale à force d'efforts ; l'Association de la Propagation de la Foi aida à amortir les dettes contractées pour son érection.

"En 1823, M. Richard fut élu député au Congrès. Il accepta cette mission qui lui permettait de rendre service aux catholiques, ses fonctions lui donnaient un traitement et lui fournissaient les moyens d'achever les églises du Détroit. Il entretenait des relations avec les différentes tribus indiennes et leur envoya des missionnaires en aussi grand nombre que possible.

"Le choléra se déclara à Détroit ; il visita les malades constamment pendant presque trois mois. Il en fut atteint le 9 septembre et mourut le 13 septembre 1813. Il fut pleuré et regretté par les personnes de toutes les communions."

2 *Abridgment of the debates of Congress*. Vol. VII. Page 594.

3 Le rapporteur des *Debates of Congress* écrit dans une note relativement à ce rapport : " Ce cas d'élection contestée est un de ceux qui conservent encore le plus d'actualité. Il montre que les qualifications des députés des territoires doivent être déterminées par l'ordonnance de 1787 et non par la constitution américaine et qu'un alien, non disqualifié par cette ordonnance, ou par aucun autre acte du Congrès, peut siéger comme tel au Congrès, où, de fait, il a seulement le droit de parole

ne reconnaît pas aux délégués de territoire le droit de voter, ils ont le privilége de parler seulement sur les sujets afférant aux questions territoriales.

Ce missionnaire-député siégea alors à côté de cette brillante pleïade de politiques américains ayant nom Clay, Webster, Randolph et autres ; aussi, les séances de cette année ont donné lieu à quelques-unes des grandes joûtes qui se sont livrées dans cette enceinte législative.

Les ennemis de M. Richard lui avaient préparé une contestation extrêmement chaude, lorsqu'il se présenta derechef devant le tribunal des électeurs, au printemps de 1824.

Nombreux étaient les candidats brûlants du feu patriotique et prêts à se sacrifier sur l'autel de leur pays pour le plus grand bonheur de leurs commettants.

D'après le récit du Juge Lockwood, la Prairie-du-Chien fut encore cette fois le théâtre d'une scène animée. Les Canadiens de la localité se partageaient, rapporte-t-il, en deux fractions, dont l'une reconnaissait Rolette pour chef de file et l'autre suivait le Juge Lockwood, qui balançait son influence.

Après beaucoup de cabale, on parvint à s'assurer un nombre à peu près égal de voix dans ce canton, où la prochaine élection était le *tu autem* sur lequel roulaient toutes les conversations. On s'interrogeait l'un et l'autre sur le vote que l'on allait donner et la réponse invariable était : *Je vas voter pour M. Rolette* ou *je vas voter pour M. Lockwood.*

On ne mentionnait jamais les noms des candidats qui étaient peu ou point connus. Les chefs de l'endroit personnifiaient à leurs yeux toute la lutte.

Ne leur reprochons pas trop leur ignorance, car nous savons que ce fait n'est pas inouï parmi les " francs, libres, indépendants et incorruptibles électeurs " [1] de nos villes et campagnes.

Heureusement pour Rolette, ses efforts furent fructueux et M. Gabriel Richard fut élu pour la seconde fois au Congrès, où nous voyons qu'il adressa plusieurs fois la parole sur des questions intéressant le Michigan.

(et il est entendu que c'est sur les affaires du territoire seulement) sans jouir du privilége de voter même sur aucune des questions concernant ce territoire." Page 629.

1 C'est le titre archi-pompeux (ce n'est qu'une variante du reste) d'une adresse de M. Et. Ranvoyze, aux électeurs du bourg des Trois-Rivières, en date du 4 juillet 1820 et se plaignant qu'il n'y ait pas eu assez d'*incorruptibles* électeurs pour l'emporter sur son concurrent, M. J. Badeaux.

Cette adresse parut dans la *Gazette des Trois-Rivières* que fonda M. Ludger Duvernay.

Il ne fut pas aussi heureux dans sa troisième tentative d'élection où il échoua d'après une lettre du Révd. M. Dejean, missionnaire, " par la nonchalance des Canadiens. Cinq voix de plus, écrivait ce dernier, ont fait élire un autre candidat (M. Austin E. Wing). On compte cependant sur une autre élection dans plusieurs cantons, parceque la première n'a pas été faite selon les lois. C'est vraiment une perte pour la religion, parceque M. Richard, en allant au Congrès, aurait pu satisfaire plusieurs dettes qui l'accablent et terminer ainsi sa cathédrale du Détroit." [1]

Le Juge Lockwood [2] raconte que, lors de l'élection de 1824, il y avait au nombre des votants, dont le suffrage avait été sollicité par lui-même et Rolette, un brave Canadien du nom de Barette.

Il cultivait la terre et, comme sa présence était nécessaire à son champ pour les semailles, il prit le parti de ne pas aller voter, afin de ne favoriser personne par la déposition de son bulletin,—ce qui est un expédient en assez grand honneur chez plusieurs électeurs, attiédis sur les intérêts de leur pays. [3]

1 *Annales de la Propagation de la Foi,* Vol. III. Page 312.

2 *Times and earlg events in Wisconsin.*

3 S'il y a toujours bon nombre de mandataires apathiques au temps des élections, il en est aussi qui savent se prévaloir du privilége d'avoir voix au chapitre. Un fait en donnera une idée.

En novembre 1834, avaient lieu les élections toujours si tumultueuses de Montréal, Messieurs Papineau et Nelson se présentaient dans le Quartier Ouest. Ils avaient à soutenir une lutte extrêmement chaude et il importait de recueillir tous les votes des partisans de ces patriotes du temps.

L'un des électeurs, septuagénaire et infirme, faillit payer de sa vie l'acte de patriotique dévouement que mentionnait ainsi la *Minerve* du 10 novembre 1834:

" Une particularité qui prouvera jusqu'à quel point nos concitoyens s'intéressent à l'élection de M. Papineau est celle-ci : M. Nadeau, l'un de nos vieux citoyens, âgé de 76 ans, et extrêmement infirme, qui ne sortait pas de chez lui, depuis plus de quatre ans, s'est fait mener dans une voiture, pour se rendre au poll, où il n'a pu parvenir que soutenu par quelques personnes présentes. Là, il déclara que c'était avec le plus grand plaisir qu'il fesait usage du peu de forces qui lui restaient, pour venir voter en faveur de notre grand orateur et de son ami le Dr. Nelson. M. Papineau a rendu un hommage public à cet acte de patriotisme; il remercia ces cheveux blancs, qui venaient ajouter à son triomphe et le rendait plus honorable, puisqu'il partait d'un homme qui, le pied touchant à la tombe, s'en arrachait un instant afin d'accomplir son dernier acte de patriotisme. Cet exemple ne sera pas perdu pour nos concitoyens qui imiteront le généreux effort du brave Nadeau. Nous regrettons d'apprendre que cette action, digne des plus grands éloges, a amené un accident fâcheux dans l'état de celui qui en était l'auteur, on ne put monter et descendre M. Nadeau sans quelques difficultés; en sorte que ses jambes ont été en partie écorchées; sa santé n'en est cependant pas altérée d'une manière alarmante; mais chacun prendra part sans doute à cet événement."

Cet acte de dévouement mérite d'être comparé à ce député M. Chauvelin, qui, au temps de la restauration en France, se fit apporter presque mourant sur un fauteuil dans la salle des séances, et dont le vote décida du rejet d'un amendement à la loi sur les élections et contribua ainsi à l'un des premiers succès de l'opposition.

Rolette se considéra comme insulté par son absence, car il était convaincu que chaque homme doit voter—mais ce qui est moins constitutionnel—c'est qu'il devait appuyer le candidat de son choix.

D'une nature un peu vindicative, il lui chercha noise à la première occasion qui se présenta sans trop tarder.

Il y avait alors une loi imposant une amende de dix piastres aux citoyens qui laissaient errer leurs jeunes chevaux " volontairement ou négligemment " dans les rues.

Un matin, Rolette en saisit deux dont l'un appartenait à l'électeur récalcitrant. Il fait émettre un mandat d'amener contre Barette, et le jour du procès, un nommé Perkins, dont il a déjà été question, voyant que Rolette n'agissait que sous l'impulsion de la vengeance, prend le prévenu sous sa défense et demande un jury qui lui est accordé. Il expose les faits, fait appel aux sympathies du jury, qui accorde un verdict d'acquittement en faveur de son client.

De l'avis de son Démosthène improvisé, Barette intente une action en dommages-intérêts devant le juge de paix Boivin et réussit à avoir un jugement de $5, plus les frais.

Rolette fut profondement blessé de l'issue de cette affaire, qui toute insignifiante, tendait à diminuer son prestige et il reconnut à ses dépens, que les volontés léonines, dont parle le fabuliste, n'ont pas cours devant la loi, inflexible comme la justice dont elle émane.

V

Comme César, Rolette voulait être le premier dans son village plutôt que le second dans Rome. Il ne pouvait souffrir qu'on lui contestât la prééminence et, d'une trempe à tout oser, il n'était pas homme à ployer devant les obstacles pour éclipser ses rivaux.

Le plus saillant de ces derniers était le Juge Lockwood, d'une répulsion bien accusée pour le pénombre de l'obscurité, et sachant se trémousser activement, pour s'élever au-dessus du commun des mortels.

Rolette avait en lui un concurrent sérieux qui lui disputait le pas sur les chemins que tous deux parcouraient ; car, outre son rival en matières politiques et locales, il s'occupait également de la traite des pelleteries.

Il régnait entre eux une incroyable émulation, qui se traduisait en entreprises de tout genre, lesquelles ne contribuèrent pas peu à l'avancement de la Prairie-du-Chien.

Il suffisait que Lockwood parla d'un projet quelconque pour que Rolette eut la puce à l'oreille et conçut à l'instant quelque plan

hardi pour dévancer son adversaire et lui ravir le mérite de son œuvre. On présume que le dernier se rendit coupable de quelque méfait semblable.

Vers 1824, notre narrateur parla à quelque citoyen de l'endroit de construire une distillerie, si les cultivateurs voulaient bien semer du riz sur le devant de leurs terres. Rolette ayant eu vent de l'entreprise se rendit sans délai à l'île Mackinac, où il rencontra un nommé Curtis, capitaine éliminé du service. Ce dernier l'assura être aussi fort que le fameux Pic de la Mirandole, *de omni re scibili* et, qu'avec ses aptitudes scientifiques, il pouvait mener à bon terme l'ouvrage le plus compliqué.

Il ne fallait pas tant d'une pareille merveille pour s'imposer au choix de Rolette, qui se fit accompagner du prodigieux Curtis à la Prairie-du-Chien. Mais, comme la distillerie n'était encore et ne fut toujours qu'un château en Espagne, il se rendit utile comme instituteur dans la famille de Rolette, ce qui convenait plus à ses connaissances théoriques.

De suite, Rolette commanda et reçut divers appareils de distillerie. Mais pour quelque raison ignorée, l'érection de la bâtisse fut différée jusqu'au printemps de 1828, lorsqu'un plaisant nommé Grapon, avertit Rolette que le Juge Lockwood devait établir une distillerie. Le fait était inventé et n'eut pas la vertu d'aiguillonner l'ardeur de Rolette à poursuivre son plan, car il renvoya à St. Louis tous les appareils fabriqués et il ne fut plus question de la distillerie.

Malgré ce travers dont ses concitoyens bénéficiaient pourtant, Rolette aimait à aider de son crédit, ceux qui sollicitaient son support, pour donner le branle à quelque entreprise commerciale ou industrielle.

Il acheta par exemple un assortiment complet de marchandises à un nommé Findley pour traiter à la Prairie-du-Chien.

Mais, comme il n'y avait rien dans ces postes éloignés du pléthore monétaire dont notre marché est aujourd'hui affecté, et que les espèces étaient aussi rares que dans notre pays avant 1755, puisque le prix des marchandises était haussé à Mackinaw, il fut obligé de remettre tout son actif à Messieurs Berthelotte et Rolette.

Le commerce de Rolette était alors assez étendu ; ses barques sillonnaient les cours d'eau avoisinants et c'était le Jacques Cœur en miniature de ces régions.

Un jour, il se trouvait sur le Lac Winnebago, conduisant un de ses bateaux de traitant, lorsqu'il fit rencontre d'une autre de ses embarcations, venant directement de la Prairie-du-Chien.

De part et d'autre on échangea des nouvelles, et les questions et réponses pleuvaient.

—Eh bien, dit Rolette, ont-ils fini la nouvelle maison ?
—Oui, monsieur.
—Et la cheminée fume-t-elle ?
—Non, monsieur.
—Et la récolte, comment est-elle ?
—Très-belle vraiment.
—Le moulin va-t-il ?
—Oui, il y a beaucoup d'eau.
—Comment est Whip (son cheval favori) ?
—Oh ! Whip est fort bien.

Après s'être minitieusement enquis du magasin, de la ferme et des affaires de tout genre, il n'y avait plus raison de prolonger l'entretien.

—Eh bien, adieu, bon voyage !
—En avant, mes gens.

Alors soudainement, il exclame :—Arrêtez ! arrêtez ! Comment se portent Madame Rolette et les enfants ? ...

On voit que tout n'est pas à sa place dans cet incohérent dialogue, ou ne règne certainement pas le " beau désordre " imaginé par le poète.

VI

Comme bien d'autres postes avancés de l'Ouest, la Prairie-du-Chien avait été fort négligée sous le rapport religieux.

En 1826, elle contenait 120 familles catholiques et, depuis les missions des Jésuites, elle n'avait eu la visite que de deux ou trois prêtres. Les *Annales de la Propagation de la Foi* [1] disent que, depuis soixante ans, on n'y avait vu d'autre missionnaire, que le Révd. P. Marie Joseph Durand, trappiste, vers l'an 1818 ; mais il appert que le Père Prière, de St. Louis, y évangélisa au printemps de 1807. [2]

Le Révd. M. Richard, dont nous avons parlé, s'y rendit vers 1825 ou 27, ainsi que l'intrépide apôtre de la foi, le Révd. M. Vincent, qui a blanchi dans le plus rude apostolat.

Ce dernier écrivait qu'il espérait y bâtir une chapelle et, dans une lettre à Mgr. Fenwick, datée du Détroit et citée par le Révd. M. Clicteur, dans une communication du 3 juillet 1829, il s'exprimait ainsi : " Je compte partir demain ou après-demain pour Makinac, la Baie-Verte, l'Arbre-Croche et la Prairie-du-Chien, où l'on m'at-

1 Vol. III. Page 134.

2 *Times and early events in Wisconsin.*

tend avec impatience. J'espère m'embarquer à la Baie-Verte sur les barques de M. Rolette, négociant, ce qui me mettra à l'abri des *Puants* (tribu sauvage), qui paraissent vouloir recommencer leurs cruautés." [1]

Comme il n'y avait ni église, ni école à la Prairie-du-Chien, madame Lockwood fut émue de compassion en voyant les enfants grandir dans l'ignorance et, au lieu de les laisser baguenauder dans les rues, elle imagina de les rassembler et de leur donner des leçons. Bon nombre furent réunis et l'école commença au printemps de 1825 pour continuer jusqu'à l'hiver prochain. Cette bienveillante dame ne fut pas cependant sans rencontrer une opposition que lui suscita Rolette, attendu qu'il n'était pas le promoteur de la mesure. Il assura les mères des enfants qu'on voulait faire de la propagande protestante et leur conseilla de les retirer de l'école. Mais on enseigna aux enfants le catéchisme catholique et Rolette n'eut plus de raison valable pour contrecarrer la femme de son éternel rival.

Vers 1827 ou 1828, Rolette devait recevoir la récompense des services incontestables qu'il avait rendus à la Prairie-du-Chien et à sa population.

Il fut appelé par le gouverneur Cass à remplir l'office de juge en chef du comté de Crawford avec M. Jean Brunet pour juge associé.

Nous présumons qu'il occupa ce poste durant plusieurs années, bien que la chose ne soit pas précisée.

D'après les annales de la législature du Wisconsin, il appert que le Juge Lockwood fut élu l'un des deux députés du comté de Crawford, en 1836, pour siéger à la première session du premier parlement du Wisconsin. [2] Quoique la chronique soit encore muette sur ce point, nous pouvons inférer des luttes passées, que Lockwood n'obtint pas son mandat, sans avoir eu à subir une vigoureuse contestation de la part de Rolette.

Les Canadiens parvinrent à remplacer le Juge Lockwood en 1837 par M. Jean Brunet, ré-élu en 1838, et dont le successeur, en 1839, fut M. Joseph Brisbois. [3]

1 *Annales*, etc. Vol. IV. Page 472.

2 Smith, *History of Wisconsin*.

3 Ibid.

Il n'est plus parlé de Rolette qu'en 1840, où il aida un nommé Manham, à s'établir comme tanneur, artisan dont la localité avait été jusque-là dégarnie ; mais son protégé n'eut que des insuccès.

Rolette expira l'année suivante en 1841. Les particularités nous manquent sur les derniers jours de cet entreprenant Canadien, lesquels terminèrent une vie aussi active que tourmentée, et digne à tous égards d'être remémorée.

JOSEPH TASSÉ.

PIE VII ET NAPOLÉON A FONTAINEBLEAU[1]

FRAGMENT.

.....

.....

L'œil triste du Pontife avait vu l'Italie,
Son ciel et son air pur, ses temples, ses palais,
S'enfuir et disparaître; et de larmes remplie
Sa paupière a déjà revu le sol français.
Il n'y vint plus, joyeux, pour bénir la couronne,
Que sur son noble front un héros doit porter :
Le héros, trop ingrat, l'a privé de son trône;
Il vient pour recevoir l'arrêt qu'il va dicter.
Tel, sur le seuil d'un bagne où l'on punit le crime,
Victime d'une erreur, l'homme innocent frémit,
Ainsi ton ciel brumeux, France, semble un abîme,
Un cahos où d'un saint l'âme pure gémit.

Je m'égare ! ce sol est plutôt la carrière
Où deux vaillants champions vont lutter corps à corps;
L'un couvert de lauriers, de sang et de poussière,
L'autre nud, mais pour vaincre armé de la prière;
Eh ! qui peut résister à ses divins transports !

1 Le lecteur verra aisément que l'histoire est entièrement intervertie. Pie VII ne fut pas emmené directement de Rome à Fontainebleau; Pacca ne fut pas son compagnon jusque là; Radet surtout le quitta de bien meilleure heure; et Napoléon ne le visita que beaucoup plus tard. De tout temps, les poëtes ont arrangé l'histoire à leur fantaisie, pour mieux faire ressortir la variété des caractères et donner de l'unité à leurs chants. L'auteur réclame ici le même privilége.—(NOTE DE L'AUTEUR.)

Quels sont ces bois touffus ? ces bosquets verts et sombres ?
Les ormeaux que l'aurore a baignés de ses pleurs
Protègent le gazon toujours frais sous leurs ombres,
Et versent la rosée au calice des fleurs.
Pour un pieux ermite, oh ! charmante retraite ;
Qu'heureux il y vivrait loin du monde et du bruit !
Seul avec Dieu, son cœur, d'une douceur secrète
S'y nourrirait le jour, y rêverait la nuit.
Les rayons du soleil, pénétrant dans sa grotte,
Viendraient l'y réveiller, et le chant des oiseaux,
Aux soupirs enflammés de son âme dévote,
Unirait des accens toujours doux et nouveaux.
La brise du matin, de sa tendre prière
Porterait l'encens pur au trône de son Dieu,
Et le Dieu simple et bon que le chrétien révère
De ses regards d'amour bénirait ce saint lieu.

Mais de Chiaramonti la haute destinée
Dans cet enivrement ne laisse pas son cœur
Goûter l'amour obscur de l'humble Chananée
Suppliante, à genoux, aux pieds du rédempteur.
De l'Église de Dieu sainte sollicitude
Un feu brûle dans son âme, et pour l'alimenter
Que peux-tu lui fournir, aride solitude ?
Tu n'offres tes attraits que pour le tourmenter,
Oui, plus ton calme est grand, plus sa plaie est profonde ;
La fraîcheur des bosquets ne calme pas l'ardeur
Qui pour son aliment demande et veut le monde,
Le monde dont lui seul peut faire le bonheur.
On l'arrache au Pontife, et dans ses mains débiles
Laissant fumer encor la mèche du flambeau,
On voudrait qu'à jamais ses clartés inutiles
Ne jetassent d'éclat que sur Fontainebleau :
Aussi, comme à ses yeux tout ici parait sombre !
Les fleurs ouvrent en vain leur calice embaumé ;
En vain les bois touffus épaississent leur ombre,
Au plaisir désormais son cœur semble fermé.

Et pourtant de ses maux, hélas ! la coupe amère
Cache encor dans sa lie un poison plus mortel ;
Il faut, Pontife saint, la vider tout entière,
Ton Dieu, le doux Jésus, eut sa croix pour autel.
Un ami reste encore à ton âme isolée,
Tu mouilleras, la nuit, ta couche désolée
De pleurs que ton bon ange aura seul vu couler.

Le char s'arrête enfin devant la triste porte ;
Appuyé sur Pacca le Pontife descend ;
Et serrant de sa main le triste bras qui le supporte,
Il exprime, muet, ce que son cœur ressent.

Radet d'un air confus vers eux alors s'avance ;
Son œil terne et baissé trahit sa mission,
Et d'un ordre cruel voyant l'effet d'avance
D'un reste de pudeur il sent l'émotion.

" Jusqu'à demain goûtez ensemble
De l'intimité la douceur,
Dit-il, le lieu qui vous rassemble
N'est pas celui que l'Empereur
A vous deux pour palais destine.
L'aurore qui viendra dorer
Les bois lointains de la colline,
Brillera pour vous séparer."

Sous ce nouveau fardeau ta force enfin succombe,
Pontife ; de tes maux mesurant la grandeur,
Tu laisses sur Pacca peser ton front qui tombe,
Et tes membres glacés d'une froide sueur.
Longtemps il fut muet..... Le solennel silence
N'était interrompu que par de sourds sanglots ;
Ainsi, sous le couteau, sans fiel et sans défense,
Un agneau voit son sang se répandre à grands flots
Mais les pleurs qu'un Dieu bon à l'infortune accorde
Pour calmer la douleur qui s'épanche avec eux,
Les pleurs, comme un ruisseau qui se gonfle et déborde,
Pour décharger son cœur, coulèrent de ses yeux.
Alors, sur son ami penchant son doux visage,
Il laissa de sa bouche échapper un soupir,
Son voilé qui bientôt deviendra du langage,
Calme naissant des flots tout prêts à s'assoupir.

" Hélas ! dit-il, douleur amère !
L'Eglise n'a plus de pasteur !
Seul, des cieux, son divin auteur
Doit guider la barque de Pierre."

" Pasteur pour une éternité ! [1]
Dit Pacca, votre autorité
Vous élève au-dessus de l'ange.
Pierre aussi dans l'adversité,
Pierre exerça la papauté :
Du cachot même ou dans la fange,
Néron d'une doctrine étrange
Croyait salir la pureté."

1 Sacerdos in œternum.

L'œil encor tout baigné de larmes,
Pontife saint, tu répondis :
" L'Eglise alors dans les alarmes
Grandissait ; mais nous, refroidis,
Sans vigueur, nous portons nos armes,
Soldats par la paix engourdis.
Oui, dans nos temps, d'un vrai pontife
Il nous faudrait la fermeté,
Et comme Pierre chez Caïphe
Nous ne montrons que lâcheté.
O toi ! qui toujours pour l'Eglise
Brûlas d'un zèle plus qu'humain,
Rassures ma tremblante main,
Soutiens ma démarche indécise."

" Non, non, reprit avec chaleur,
Pacca, l'œil baissé, le front pâle,
Je ne suis rien ; votre douleur
En sentiments trop vifs s'exhale,
Soyons calme dans le malheur !
L'univers entier vous admire,
Soyez-en sûr, votre sang-froid
Au sacerdoce sur l'Empire
Fera reconquérir son droit.
Pour nous le calme est la victoire ;
Nos camps sont la maison de Dieu ;
Et l'Empereur avec sa gloire
Ne pourra forcer le saint lieu.
Il peut renverser des murailles,
En faisant tonner son canon ;
Mais pourrait-il par cent batailles
Briser votre volonté ?..... Non.

Déjà vous seul, tiare en tête,
L'avez vaincu par un refus ;
Rome est le prix de sa défaite,
Et Rome le rend tout confus :
Quand, pour tenter votre constance,
Il osera se présenter,
Sur son front, de sa conscience,
Vous verrez le rouge monter.
Frappez-le encor des armes saintes
Qu'hier sut manier votre main : [1]
La foi, la pudeur mal éteintes
Parlent en secret dans son sein.

1 Pacca parle ici de la bulle d'excommunication lancée par Pie VII peu de jours avant son enlèvement de Rome. On la trouvera dans la vie du Pontife par Artaud.

Il croit encore, quoiqu'il fasse ;
Il sait qu'il est excommunié ;
Le sourd remords, dernière grâce,
Dieu, Dieu bon qu'il n'a pas renié,
Peut enfin, remuant cette âme,
Se changer en vrai repentir,
Y rallumer la sainte flamme,
Et pour toujours la convertir.
S'il ôsait calme en apparence,
Quand vous monterez à l'autel,
Dans ce plaisir, de sa présence
Blesser votre cœur paternel,
Ainsi qu'Ambroise à Théodose
Refusez lui les dons de Dieu ;
Que votre bras alors s'oppose
A ce qu'il arrive au saint lieu."

Le Pontife dit : " La tristesse
Dans laquelle est plongé mon cœur,
De son poids trop pesant m'oppresse ;
Pour punir il faut la douceur.
Celui qui des péchés du monde
A daigné porter le fardeau,
Veut que j'éloigne du troupeau
Le loup hurlant, le bouc immonde ;
Mais même si ma foudre gronde,
Je suis pasteur et non bourreau.
Quand la paix, de son divin baume
Aura guéri mon cœur navré,
Celui qui des clés du royaume
M'a remis le dépôt sacré,
Saura bien au jour de sa grâce
Me découvrir ses grands desseins
M'inspirer une sainte audace
Et mettre son glaive en mes mains.
Mais, ajouta-t-il, de l'Eglise
On veut séparer le Pasteur ;
Mon cœur, que sans pitié l'on brise,
Ne connaît plus que la douleur.
Du fond de cette solitude
Comment, seul, pourrai-je exercer
Cette vive sollicitude
Qui doit, univers, t'embrasser ?
Brebis à mes soins confiées,
Qu'allez-vous sans moi devenir ?
Ici captif, les mains liées,
Je ne puis même vous bénir !
Vous n'entendrez plus ma parole ;
Vous ne pourrez plus de vos cœurs
Dans le sein qui toujours console
Epancher, libres, les douleurs.

Vous qui m'aidez, toujours fidèle,
A supporter mon lourd fardeau,
Pacca, je connais votre zèle,
Paissez, loin de moi, mon troupeau
Si des yeux pour vous moins sévères
Veillent votre captivité,
Prenez cet anneau ; que vos frères
Voient en vous mon autorité."

Il dit, et de son doigt ôtant l'anneau mystique,
Symbole du pouvoir du Suprême Pasteur,
Il le donne à Pacca, qui saintement l'applique
Sur ses lèvres d'abord, ensuite sur son cœur.

Pacca, l'œil humble et fier, reçoit le noble gage ;
De l'Eglise en péril on le fait le soutien !
Son âme aime à braver la fureur de l'orage ;
Les flots sont l'élément des cœurs comme le sien.
Que sur un roc désert on l'entraîne, on le jette,
Qu'en un triste cachot on le tienne enchaîné,
Il saura dans les fers maîtriser la tempête,
Et résister tout seul au soldat couronné.
Il saura, des geôliers trompant la vigilance,
Ainsi qu'au Quirinal, voir, entendre et parler.
L'aigle qu'on tient captif, dans sa cage s'élance,
Et le monde est à lui, sans qu'il puisse voler.

Déjà la nuit de son ombre
A voilé les verts bosquets ;
Et le ciel lui-même est sombre,
Et tout dort, dort dans les forêts :
Le daim sur un lit de mousse,
L'écureuil sur du foin sec,
Et d'une aile chaude et douce
Le bouvreuil couvre son bec ;
L'insecte au sein de la rose
Ne chante plus sa chanson,
Et la fleur à peine éclose
Dort aussi sur le gazon.

Dans un coin de sa chaumière
Le berger s'est étendu ;
Sans efforts sur sa paupière
Le sommeil est descendu ;
Et la mamelle encor pleine
Les brebis de ses troupeaux,
En dormant, de leur haleine
Réchauffent leurs doux agneaux.

Et tout près, dans la prairie,
Le ruisseau sans bruit glissant,
Sur l'herbe en l'ombre fleurie,
Murmure à peine en passant.

Seul, hélas ! dans les ténèbres,
Le vicaire du Sauveur
Compte les heures funèbres,
Et parle avec sa douleur :

" Pour mériter tant de haine,
Mon fils, que t'ai-je donc fait ?
Par ton ordre l'on m'enchaîne !
Est-ce le prix d'un bienfait ?
Mon cœur de ce nom si tendre
Se plaisait à t'appeler ;
Un père peut-il s'attendre
A voir son fils l'exiler ?

" Ma main bénit ta couronne ;
Je te proclamai César ;
Et tu brises sur son trône
La tiare d'un vieillard !

" De nos lois, pour te complaire,
J'adoucis l'autorité ;
Tu violes contre un père
Les lois de l'humanité.

" D'une auguste hiérarchie
Je fis taire tous les droits ;
D'une odieuse anarchie
Tu ressuscites les lois. "

Ainsi jusqu'à l'aurore, à l'amertume en proie,
Chiaramonti soupire, et ce front que la joie
Semblait avoir choisi pour s'épandre en rayon,
De la triste douleur porte l'impression.
Seuls, les anges de Dieu gardent son humble couche :
Ils comptent les soupirs qu'en rêvant sur sa bouche,
Au lieu des doux souris, on voit se succéder,
Comme une eau qui bouillonne avant de déborder.
Les serrements de cœur, les angoisses secrètes,
Les songes délirants et les terreurs muettes,
Les anges comptaient tout, pour reporter au ciel,
Ainsi qu'un pur encens qui monte de l'autel,

Le prix surabondant d'une nuit méritoire,
Digne expiation des crimes de la gloire,
Et de l'ambition, et d'un stupide orgueil,
Et de la guerre enfin, que toujours suit le deuil.
Aussi, pour qu'un trésor si nécessaire au monde,
Pût en flots abondants verser son eau féconde,
A ces chers messagers le Seigneur défendit
D'adoucir du Pontife, étendu sur son lit,
Les rêves désolants et les peines cruelles.
Il ne leur permit pas de couvrir de leurs ailes
Ses yeux rouges, gonflés, ni son cœur palpitant ;
Ni d'essuyer son front de sueur dégoûtant.

Quand l'aurore au levant joncha le ciel de roses,
Quand l'encens matinal des fleurs fraîches écloses
Se mêla dans les airs aux chansons des oiseaux,
Et parfuma la brise à l'ombre des ormeaux,
Les messagers divins, en troupe lumineuse,
S'envolaient attendris, l'âme triste, rêveuse,
Et portaient sur leurs mains un fardeau de douleurs,
Lourd de mille sanglots et tout baigné de pleurs.

Le vieillard, cependant, sur sa couche foulée
Se soulevait à peine ; et lasse, désolée,
Son âme pour prière envoyait à son Dieu
Des plaintes, des désirs, sur des ailes de feu.
" Souvenez-vous, Seigneur, des augustes promesses
Faites jadis à Pierre, encor faible mortel :
Vous voulûtes bâtir sur d'humaines faiblesses
L'édifice imposant d'un empire éternel.
Noble, majestueux, couvrant toute la terre,
S'élevant jusqu'au ciel, il reçut dans son sein,
Le Grec efféminé, le Goth fils de la guerre,
L'homme civilisé, le barbare sans frein.
Sous l'abri bienfaisant de ses sacrés portiques,
Tous les peuples unis d'une commune foi,
Secouant pour toujours leurs préjugés antiques,
De Jésus mort pour eux embrassèrent la loi.
Hélas ! qu'est devenu, Seigneur, ce vaste temple,
Qu'à l'amour, à la paix, élevèrent vos mains ?
Vous m'en fîtes pontife, et mon œil le contemple
Croulant sous les efforts de soldats inhumains.
D'abord, ligués dans l'ombre, on a vu les impies
Contre ses murs sacrés lancer de faibles traits ;
Leurs manœuvres alors, couvertes, impunies,
Poussèrent leur audace à de nouveaux forfaits.
Bientôt levant le masque, et de leur entreprise
Disant tout haut le but à l'univers surpris,
Ils parurent armés pour renverser l'Eglise,
Et semer sur le sol ses augustes débris.

Oh ! siècle de malheurs qui se termine à peine,
D'une atroce fureur tu vis l'affreux succès !
L'impiété sans loi, la volupté, la haine,
Triple cancer rongeur, impur, infect abcès,
De la société dévora les entrailles,
Comme un vautour cruel, la priva de son cœur,
Et la jetant en proie au démon des batailles,
La fit fouler aux pieds d'un despote vainqueur.
De l'Église en ruine il jette la poussière
Aux quatre coins du monde où l'emporte le vent ;
Quoi ! l'œuvre du Très-Haut, comme une œuvre éphémère,
Serait-elle un jouet aux mains d'un conquérant ?
Seigneur, baissez les yeux sur Sion ravagée ;
Que votre bras finissant reconstruise ses murs !
Rendez-lui sa splendeur ! que sa gloire outragée
Reprenne tout l'éclat de ses jours les plus purs ! "

Le Pontife, vêtu de sa blanche tunique,
Rejeta loin de lui l'argent, la soie et l'or ;
Tu n'ornais plus son doigt, anneau, cercle mystique,
Mais la croix à son cou resplendissait encor.
Il va seul et pensif offrir le sacrifice
Que tout prêtre au Seigneur offre chaque matin ;
Il prend entre ses mains l'hostie et le calice,
Et de l'agneau de Dieu célèbre le festin.
Il s'unit à Jésus qui caresse et console
L'âme pure, enfantine et nageant dans l'amour ;
Il écoute, attendu, sa touchante parole,
Se prosterne à ses pieds et lui parle à son tour.

Plein du Dieu qui bénit, ce jour la solitude
Pesa moins à son âme, et de Jésus mourant
Il fit, devant la croix, sa principale étude,
Remède du malheur, baume du cœur souffrant.
Il vit l'une après l'autre ainsi passer les heures,
Et quand d'un trait plus vif il se sentait percé,
Levant ses yeux troublés vers les saintes demeures,
Soudain d'un doux espoir il se voyait bercé.
Déjà vers l'occident le roi de la lumière
S'inclinait, entraîné d'un plus rapide essor,
Et semant dans les cieux leur brillante poussière,
Les nuages au loin jetaient la neige et l'or.
Tout-à-coup on entend des coursiers qui hennissent,
Un char que font voler des étalons fougueux ;
Sous le poids d'un héros, haletants, ils gémissent,
C'est d'un combat nouveau le prélude orageux.
C'est lui ! c'est l'Empereur ! Il veut que face à face
Son terrestre pouvoir et le pouvoir du ciel
Se mesurent entre eux ; il croit que par l'audace
Le trône peut d'un coup l'emporter sur l'autel.

Choc odieux ! lutte inégale !
D'un côté je vois un vieillard,
Une houlette pastorale
Et la croix pour seul étendard ;
De l'autre, un conquérant superbe,
Un aigle aux ongles déchirants,
Sceptre de fer, épée acerbe,
Et tout l'appareil des tyrans.

Mes yeux voient aussi l'invisible,
Le monde réel des esprits ;
Leur pouvoir seul est invincible,
Par eux les plus forts sont détruits.
Que peut l'éclat du diadême,
La force brutale et le fer ?
Que peut contre Dieu Satan même ?
Contre le ciel que peut l'enfer ?

Ainsi, l'on a vu, sans armure,
Un enfant courir au combat
Contre un guerrier dont la stature
Effrayait le plus fier soldat.
Il tenait à la main sa fronde,
Prit cinq cailloux dans le torrent,
Puis au nom du maître du monde
S'offrit pour combattre un géant.

Goliath méprisa son enfance
Son front sans casque et son bâton,
" Jacob ! est-ce là ta défense ?
D'une juive un vil avorton !"
Mais David, sûr de la victoire,
Dédaigna son mépris grossier :
" Je combattrais, dit-il, sans gloire
Si je m'armais du bouclier.

" Mes armes sont dans mon courage,
Et dans les secours du Seigneur :
Viens à moi ; jette un cri sauvage ;
Prier, c'est le cri de mon cœur."
Il dit, et la fronde fidèle
Obéit au jeune berger ;
Le Philistin frappé chancelle
Et meurt sans pouvoir se venger.

Le Pontife écoutait, assis, calme, en silence ;
D'un ton froid et posé Napoléon commence :
" Saint-Père, avec bonheur je viens, j'accours à vous ;
Las de verser du sang, las de vaincre, il m'est doux

De veiller, loin des camps, au soin de mon empire,
De traiter avec vous,—du cœur je le désire,—
Pour le repos du monde, hélas ! trop agité,
Pour concilier mes droits et votre autorité.
Encor simple Consul, de restaurer l'Eglise,
Malgré ses ennemis, je formai l'entreprise.
En France tout alors conspirait contre moi ;
Les disciples ardents d'une école sans foi,
Et ceux qui du clergé possédant les richesses
Éprouvaient du remords les terreurs vengeresses,
Le parvenu bouffi de ses nouveaux honneurs,
Le bas peuple encor plein de ses vieilles fureurs,
Et mon armée enfin, ne rêvant que la gloire,
Volant depuis cinq ans de victoire en victoire,
Tous de la piété méprisaient le retour,
Et redoutaient du Christ le triomphe et l'amour.
En dépit des savants et de la populace,
Malgré mes généraux, plein d'une noble audace,
Mon cœur forma le vœu de relever l'autel,
De mettre les Français sous le saint joug du ciel,
De leur faire, à la croix qu'ils avaient profanée,
Rendre leur culte aux yeux de l'Europe étonnée.
Alors au Vatican encor muet d'effroi
J'envoyai par Cacault l'hommage de ma foi.
" Allez, lui dis-je, allez, et traitez le Saint Père
En Souverain, en roi qui commande à la terre ;
Supposez qu'avec lui trois cent mille soldats
S'apprêtent à périr pour sauver ses états.
Et ce ne furent point d'inutiles promesses :
Les prêtres tout-à-coup, comblés de mes largesses,
De notre sainte loi purent en liberté
Dans l'empire français asseoir l'autorité.
Ils purent déployer les pompes catholiques,
D'or, de bronze et de soie orner les saints portiques ;
Et les murs qui, dix ans, étaient restés déserts,
Virent la foule ouïr les antiques concerts.

" J'aime à le rappeler ; c'est ma plus belle gloire.
Mais sans plus de détails, laissant votre mémoire
Consulter votre cœur dans un doux souvenir,
Je renonce au passé ; parlons de l'avenir.
Pour couler avec vous des instants trop rapides
J'ai voulu vous soustraire à des amis perfides.
Leurs conseils vous perdaient, et l'Église avec vous :
Soyez Pontife, enfin, et réglons entre nous
Les droits du sacerdoce et les droits de l'Empire.
L'Europe craint mon bras, l'Europe vous admire ;
Ce qu'ensemble, tous deux, nous aurons décidé
Sera par l'univers, sans contesta, accordé.
Voyez : l'Europe est une, et ma main la dirige ;
Elle doit être à moi ; tout le veut, tout l'exige ;

Ou plutôt, empereur, évêque du dehors,
Je dois, le glaive en main, protéger les abords
Du temple où le Seigneur vous a fait son vicaire,
Les âmes sont à vous, à vous le sanctuaire ;
A moi d'entretenir l'harmonie et la paix
Dans le monde extérieur dont je porte le faix.
Longtemps a pu régner une autre politique ;
Quand du droit féodal l'empire despotique
En morcelant l'Europe en cent petits états,
Avait changé des mains en puissants potentats,
Alors, pour prévenir la fatale anarchie,
Du Pape on inventa la juste monarchie.....
Je m'égare, Saint-Père, en mon zèle du bien ".....

.....

Et le Pontife alors s'écria : " Comédien !"

.....

" Comédien ! répliqua l'Empereur en furie,
Pour avoir fait revivre une Église flétrie !
Pour avoir relevé ses temples et ses croix !
Pour avoir redonné leur honneur à ses lois !
Nos rôles vont changer, sous un nouveau système :
Jettez sur moi, lancez un débile anathême ;
Je suis votre ennemi ; j'emploirai mon pouvoir
A vous anéantir..... Je veux, je veux vous voir
Implorer avant peu ma pitié trop facile ;
Mais ne l'espérez plus ; d'un amour imbécile
Vous m'avez pour toujours guéri par un seul mot :
Comédien ! allons donc ! Je le serai bientôt.
Commençons, déroulons le grand acte d'un drame
Où seront spectateurs toutes les nations ;
Et celle que Voltaire ôsa nommer l'infâme,
Périra comme ont fait d'autres religions.
On verra sans regret le dernier des pontifes
S'affaisser, loin du bruit, sous le poids seul des ans,
Comme on vit à Bagdad le dernier des Caliphes
Demander, l'œil baissé, l'aumône des croyants.
D'un opprobre éternel vous aurez le martyre :
Avec vous finira le titre de Chrétien..... "

.....

Et le Pontife alors, par un triste sourire,
Laissant voir son mépris, répliqua : " Tragédien ! "

Ce mot eût redoublé dans une âme vulgaire
Le transports forcenés d'une aveugle fureur ;
Il rendit tout-à-coup son sang-froid ordinaire
A l'esprit calme et grand du superbe Empereur.
Il se sentit vaincu par un prêtre impassible,
Et reconnut en lui d'un pouvoir surhumain
L'influence secrète et la force invincible
Qui-même des héros tient le cœur sous sa main.

" Il est vrai, reprit-il, la vie est un théâtre
Où chacun fait son rôle, empereur, prince ou pâtre ;
Heureux quand, par hazard, l'univers l'applaudit,
Un instant admiré, l'instant d'après maudit.
Dans un monde inconstant je connais ta puissance,
Aveugle opinion, toi dont la main dispense
Honneurs et châtiments, défaites et lauriers,
Et tour à tour la honte et la gloire aux guerriers.
Je veux à la justice aujourd'hui me restreindre ;
Je le sais, avant peu le malheur peut m'atteindre.
Répondez donc, Pontife, et voyons sans aigreur
Si dans ce jour enfin, le Pape et l'Empereur
Ne pourront, oubliant une courte querelle,
Établir de leurs droits l'union éternelle.
Pourquoi rejetez-vous de mon vaste pouvoir
L'égide protecteur ? Votre unique devoir
N'est-il pas de conduire et gouverner l'Église ?
Je le sais, sur le roc elle est fondée, assise ;
Elle a pour espérer les promesses d'un Dieu ;
Mais aux droits temporels elle peut dire adieu,
Sans renier en rien son auguste origine,
Sans cesser d'être grande, et puissante, et divine."

Vicaire de Jésus, calme tu répondis :
" Dans un siècle d'erreurs, où déjà refroidis,
Les cœurs vont s'abreuvant à des sources glacées,
Tout périt : le respect pour les grandeurs passées,
Le noble souvenir des antiques bienfaits,
L'amour, la foi, l'honneur, tout s'efface à jamais.
Le cœur gâtant l'esprit, l'insidieux sophisme,
Sous le nom de raison, d'un creux philosophisme
Fait adorer l'idole, et recevoir les lois
Aux grands comme aux petits, aux peuples comme aux rois.
Oui, César ! vous aussi d'une ère de mensonges
Quand c'est votre intérêt, vous adoptez les songes.
Cependant votre esprit, sans effort, mieux que moi,
Peut faire luire en vous le flambeau de la foi.
Et si de l'Homme-Dieu révérant la parole,
Vous croyez que l'Église est sa fidèle école,
Quelle est la source pure où de l'humanité
Le cœur se purifie alors qu'on l'a gâté,
Loin qu'elle excite en vous d'injustes défiances,
En elle vous mettrez toutes vos espérances.

" Pour qu'elle put remplir sa sainte mission
Du pouvoir temporel Dieu même lui fit don,
C'est Dieu qui, par la main, conduisant Pierre à Rome,
Voulut qu'il y prêchât le nom du fils de l'homme.
C'est Dieu qui des Romains et de leurs Empereurs,
Lassa la cruauté contre ses successeurs.

C'est Dieu qui pour punir leur fureur insensée
Fit accourir du Nord, haletante, empressée,
Une horde barbare, affreux, cruel fléau,
A qui tout fut jetté, comme aux mains d'un bourreau.
Et quand, de chute en chute, et d'abîme en abîme,
Le peuple jadis roi, pour expier son crime,
Fut plus bas descendu, sous le poids des malheurs,
Que l'esclave autrefois l'objet de ses fureurs ;
Quand sous le joug des Goths l'Italie abaissée
Vit sa vieille splendeur pour toujours éclipsée,
Dieu voulut que du choc de mille nations,
De leurs étranges mœurs et de leurs passions
Sortît le nouvel ordre, où famille de frères,
L'Europe, au pieds du Christ, vit des jours plus prospères.
Alors, la croix au front, l'évangile à la main,
Le pouvoir protecteur du Pontife Romain,
Roi nouveau, consacré par l'huile du martyre,
Sur l'Europe moderne assit son doux empire,
Protégea l'opprimé, fit refleurir les lois,
Et mérita l'amour et du peuple et des rois.

" Dieu, l'auteur de tout bien, Dieu par sa Providence
Accomplit ce grand œuvre ordonné par avance,
Que posé sur des faits l'aveugle narrateur
Parle d'ambition, et froid déclamateur,
Attribue aux projets de l'humaine sagesse
Ce que Dieu fit tout seul ; sans regret je le laisse
Discourir, divaguer, parler aux insensés,
Embellir l'avenir, noircir les faits passés.
C'est sur un droit divin que l'Eglise se pose ;
Son pouvoir temporel sur Dieu même repose.
Il la voulut puissante, afin que ces arrêts,
Libres, planant sans peur sur de vils intérêts,
N'eussent que la justice et le bon droit pour guide,
Et fussent du malheur l'avocat intrépide.
Et pourquoi me parler de ce vaste pouvoir
Qui, César, vous impose un terrible devoir ?
Etes-vous maître, enfin, de l'Europe chrétienne ?
L'Espagne est-elle à vous ? la valeur autrichienne
Est-elle anéantie ? et votre bras puissant
Même en France est-il sûr d'un cœur reconnaissant ?
Et quand, maître de tout, et conquérant du monde,
Vous verriez à vos pieds, en paix, la terre et l'onde
Apporter le tribut de l'univers soumis,
Et cacher dans leur sein vos obscurs ennemis ;
Quand, reposant enfin, plein de jours et de gloire,
Vous pourriez, sur le trône, à la vénale histoire
Près du tombeau, dicter pour vos petits neveux
L'emphatique récit d'un éloge pompeux ;
Lorsqu'au sépulcre enfin il vous faudra descendre,
Pourrez-vous mieux alors que jadis Alexandre

De votre vaste empire assurer pour longtemps
L'unité, fruit tardif des labeurs et des ans ? "

Alors l'interrompant, d'un air triste et sévère,
Napoléon reprit : " Assez, assez, Saint-Père,
D'un prophétique esprit Dieu vous fit-il le don ?
Donnez au nom du ciel la grâce et le pardon,
Et laissez l'avenir prendre soin de lui-même.
Ou plutôt, laissez-moi pourvoir au soin suprême
De revêtir un fils de mon autorité,
De mettre sur son front ce que j'aurai porté.
Je le vois ; de Pacca le zèle fanatique
Vous enfle encor le cœur, et pour être énergique
Vous répétez ici les sonores discours
Qu'il vous apprit hier, et qu'il redit toujours.
Bientôt la solitude aura calmé votre âme ;
Bientôt, faute de bois, s'éteindra cette flamme ;
Et du renoncement donnant l'exemple à tous,
Vous saurez imiter un Sauveur humble et doux.
Je veux vous voir alors implorer ma clémence,
Et du glaive terrestre abjurer la puissance."

Et le Pontife avec vigueur :
" Sachez, dit-il, que si mon âme,
Faiblissant sous un empereur,
Pouvait mettre aux pieds d'un vainqueur
Les droits que l'Eglise réclame,
De ce jour mon double pouvoir
Passant dans une main plus ferme,
Vous ôterait le triste espoir
De mettre à cette lutte un terme.
C'est loin de vous, c'est à Palerme
Que vos yeux alors pourraient voir
Un nouveau Pape, et fécond germe,
En son sein grandir le devoir.

" Et votre ambition dupée
Sur un vain sable aurait bâti :
Le destin vous aurait menti ;
Votre riche proie échappée
Laisserait votre main trompée
Saisir un moine travesti,
Encor nommé Chiaramonti. "

En prononçant ces mots, sa voix vibre et résonne,
Comme un luth éclatant sous un doigt irrité.
Hors de lui, l'Empereur tremble, frémit, frisonne,
Se lève et laisse seul le Pontife exalté.

A. Théraud, S. J.

UNE FAMILLE PARISIENNE.

XVI

(SUITE ET FIN.)

Elle ignorait la funeste résolution qui avait séparé Étienne Le May de sa famille.

Cette famille, dispersée comme des brins de paille, sous un vent furieux, semblait avoir perdu son lien en perdant sa fortune.

Lorsqu'elle rentra chez elle, elle y rencontra le prince Federici qui l'attendait.

— Vous ! s'écria-t-elle sans lui laisser le temps de proférer une parole. Vous !... encore !... toujours ! Ah ! oui, c'est juste... vous vous dites que je suis qu'une artiste, une artiste indépendante et libre, qu'on n'est pas forcé de respecter, et chez laquelle chacun a le droit de s'introduire moyennant quelques faux semblant d'admiration. Mais je ne suis plus artiste, sachez-le. Je suis Herminie Le May... Quand je m'appelais Herminie Le May, monsieur, jamais vous ne vous seriez permis de paraître devant moi, excepté en présence de mon père.

Vainement il essaya de l'apaiser ; elle le congédia sans écouter la moindre explication.

— Un seul mot ! lui dit-elle en le reconduisant : savez-vous où est mon frère ?

— Non.

— Si vous l'appreniez, faites-le moi savoir. Et maintenant, adieu !

Le prince Rodolphe se retira plus épris que jamais de cette belle jeune fille qui semblait n'avoir passé de la vie de famille à la vie d'artiste que pour unir les chastes susceptibilités de l'une aux véhémences de l'autre. Plus que jamais aussi, il se disait qu'un jour viendrait où son dévouement serait apprécié, et il souhaitait ardemment de faire d'Herminie sa femme, comme dernière et définitive transformation.

Dans la même semaine, tandis qu'Herminie écrivait lettres sur lettres à son père sans oser les faire parvenir, tandis qu'elle se creusait la tête pour imaginer des moyens de rentrer en grâce sans s'arrêter encore à aucun, on lui annonça la visite d'Étienne Le May.

Herminie en fut plus heureuse que surprise ; elle n'avait jamais supposé un seul instant que son frère fût mort.

Étienne était vivant et voici ce qui s'était passé.

Il avait d'abord quitté Paris par une sorte de pudeur suprême et pour ne pas faire rejaillir sur sa famille la funèbre publicité d'un suicide.

A une vingtaine de lieues de Paris, il se jeta un matin dans la Seine, pieds et poings liés.

Il s'était assuré auparavant qu'il était seul. Mais la chute d'un corps dans l'eau s'entend de loin. Un ouvrier qui se rendait à son travail accourut et le sauva.

— Désespoir amoureux ! lui dit ensuite cet homme en remarquant sa jeunesse. Allons, allons, il faut oublier cela.

A cet homme de durs labeurs Étienne n'avoua point qu'il se tuait parce qu'il avait perdu sa fortune.

Cet homme lui aurait répondu : A ce compte, moi, je me tuerais tous les jours.

Il ne se formalisa point de ce qu'Étienne faisait mine de fouiller à sa poche, où du reste, il n'y avait plus rien, mais il ajouta :

— Tenez-vous beaucoup à me récompenser ? Vous le pouvez : promettez-moi que vous ne recommencerez plus.

Étienne lui serra la main avec effusion.

— Il faut marcher, vous sécher, continua l'ouvrier. Sans quoi vous attrapperiez une fluxion de poitrine, et ça ne serait plus du sentimental. Au plaisir de vous revoir ! sans reproche, vous m'avez déjà fait perdre une demi-heure et mes enfants ont de bonnes dents.

Il s'éloigna.

Étienne, un peu honteux, ne songea pas à remettre immédiatement son projet à exécution.

Il erra donc au hazard, s'enivra de solitude, puis chercha à s'y soustraire.

C'est là une réaction inévitable. La vue d'une figure humaine, finit toujours par être le plus sympathique spectacle pour des yeux humains.

Étienne arriva à un pont que l'on construisait et s'arrêta comme un simple curieux. Il s'approcha même d'un groupe au centre duquel il reconnut bientôt l'ouvrier qui lui avait sauvé la vie. Cet homme, assis sur une pierre, le visage pâle et résolu, remettait sa grosse botte sur une de ses jambes où ruisselait le sang. Un énorme moellon venait de la lui briser à moitié en tombant dessus.

— Allez vous reposer, lui disait-on, vous ne pouvez travailler en cet état. Vous vous estropierez pour le restant de vos jours.

Il se contentait de répondre :

— Me reposer !... Et du pain ? et mes enfants qui ont de bonnes dents ?

Il se leva, mais il pouvait à peine se soutenir.

Étienne s'élança vers lui.

— Que faut-il faire ? lui dit-il. Brouetter des moellons ? Je suis là. Nous partagerons le salaire.

— Ah ! c'est vous ! dit l'ouvrier en le regardant.

— Nous partagerons... fraternellement ajouta Étienne.

L'ouvrier ne put se défendre d'une certaine émotion.

— C'est gentil de votre part, reprit-il. Partager ! En voilà une bonne idée ! Les autres, les amis, ne peuvent pas ; ils ont leur monde à nourrir.

Quinze jours, après, Étienne, muni de vêtements de fatigue par-dessus les siens, était encore occupé à porter des pierres et à les lancer ensuite dans l'eau aux endroits où devaient s'élever les piles du pont, besogne moins difficile que rude quand on n'y est pas accoutumé. L'ouvrier qu'il remplaçait grièvement blessés malgré ses dénégations, fut assez longtemps à se rétablir. Cette aventure, qui n'eût pas été possible à Paris à cause de son côté ridicule et vulgaire, exerça une certaine influence sur Étienne. Lorsque sa tâche fut terminée, lorsqu'il eut rendu ainsi, du moins en partie, et selon la mesure de ses moyens, le service qu'il avait reçu, il ne put s'empêcher de reconnaître qu'une solidarité réelle existe parmi les hommes, et que celui qui s'isole au milieu d'eux dans son égoïsme, se condamne volontairement à un exil stérile et mortel au sein même de la grande famille. Un de ses semblables lui avait sauvé la vie, Étienne s'acquittait ensuite en lui procurant du pain pendant un chômage forcé. Appliquant la solidarité humaine dans un sens moins large et plus indiscutable encore, Étienne se demanda si, en disposant de lui comme il l'avait fait, il n'avait pas manqué à ses devoirs envers son père et ses sœurs. Se tuer comme un ancien

Romain, c'est dramatique, sans doute, mais impie en même temps, surtout lorsque le coup dont on se frappe atteint aussi des êtres chers et sacrés. Enchaîné par une sorte de faux point d'honneur, Étienne hésita quelques jours, puis il renonça décidément à son projet et ne songea plus qu'à revenir à Paris. Il y arriva épuisé de lassitude et sans ressources, il courut chez le successeur de son père, qui ne put lui donner son adresse, il courut chez l'abbé Mancelle. Là il apprit que l'abbé, dans l'espoir d'éviter un malheur, avait instruit M. Le May de la funeste résolution de son fils. Étienne n'eut plus qu'une idée : retrouver son père. Il passa ainsi quelques mois seuls, désespéré, se livrant à d'obscurs travaux d'écriture pour assurer sa subsistance, cherchant avec une avidité fiévreuse les traces de sa famille disparue.

Parmi les personnes auxquelles il crut pouvoir demander des renseignements était le prince Rodolphe Federici. Mais vainement Étienne alla plusieurs fois à l'hôtel où logeait le prince quand il habitait Paris. Enfin, il l'y rencontra et son ami s'empressa de lui donner, non l'adresse de M. Le May, car il l'ignorait, mais celle de mademoiselle Herminie.

Quand ils se revirent, le frère et la sœur se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Où est mon père ? où est ma sœur Antoinette ? dit ensuite Étienne.

— Mais toi, mon frère, reprit Herminie comme si elle eût été embarrassée de répondre à cette question, qu'es-tu devenu ? d'où viens-tu ?

— Ne le sais-tu pas ? J'ai voulu me tuer me voyant ruinée...

Herminie poussa un cri d'effroi.

— Ah ! dit-elle. Et mon père a su cela !

— Eh bien, et toi, répliqua Étienne qui voulait bien recevoir les reproches de M. Le May, mais non ceux de sa sœur. Tu t'es faite comédienne !... Rodolphe me l'a dit. Et mon père a su cela !

Ils n'avaient ni l'intention ni le courage de s'adresser des reproches. Une tendre commisération s'empara de chacun d'eux.

— Comme il est changé ! murmura Herminie

— Cela se comprend, reprit Étienne en s'efforçant de sourire. Un brave homme m'a repêché au fond de la Seine, puis j'ai travaillé à un pont comme un mercenaire. Nous passerons dessus un jour ou l'autre... Mais toi, tu est bien changée aussi, ma pauvre sœur ! Être comédienne, ce n'est donc pas un état plus joli que celui de maçon ! Comédienne... toi ! Oh ! si j'avais le temps de te sermonner !... Écoute ! je t'aime bien, je suis bien content de te revoir je reviendrai... mais dis-moi où est mon père.

— A Saint-Germain.

Étienne voulu s'éloigner. Herminie le retint afin de le prier d'intercéder en sa faveur. Pour qu'il put le faire en toute connaissance de cause, elle lui raconta la rencontre qui avait eu lieu chez le comte de Mortanne.

— Et mon père t'a chassée de sa présence ! s'écria Étienne en tremblant d'avance de l'accueil qui lui était réservé.

Mais bientôt il reprit confiance.

— Tu t'es conduite d'une façon absurde, ma chère sœur, ajouta-t-il. Les rôles étaient cependant clairement indiqués par la tradition classique. Tu es décidée, n'est-ce pas, à renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres pour désarmer la colère d'un père irrité ? d'abord, es-tu bien décidée ?

— Oh ! oui, oui !

— Alors, la mise en scène coulait de source. Tu devais sortir, distribuer aux nécessiteux tes dentelles, tes cachemires, tes bijoux, tout le superflu, tout l'attirail d'une actrice, puis attendre ton père et le supplier humblement de te réintégrer au bercail. Loin de là, après qu'il t'a eu dit qu'il ne te connaissait plus, tu t'es mise à chanter comme une folle. Franchement, ce n'est pas ingénieux.

— Pouvais-je faire autrement, Étienne... Sortir... non ! je n'en avais pas la force. Je voulais revoir encore mon père, ma sœur. Ne pas chanter ! Mais alors, ce n'aurait plus été mon père, c'eut été tout le monde qui eut dit : Que fait donc là cette chanteuse, si elle ne chante pas.

Étienne n'écoutait pas.

— Herminie, reprit-il, une idée me vient. Nous sommes coupables tous les deux, allons tous les deux chez mon père. Tu imploreras mon pardon.... et je solliciterai le tien.

— Aller avec toi !.... t'accompagner chez mon père !....

— Tu refuses ! Adieu donc. Quant à moi, je lui ai causé un grand chagrin et il me tarde de lui en demander pardon. Il faudra bien qu'il me l'accorde. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain, après demain, dans quinze jours. Je ne me rebuterai pas aussi facilement que tu l'as fait.

— Étienne !... oui, tu as raison. Attends-moi... je pars avec toi.

Un instant après, ils étaient tous les deux au chemin de fer de Saint-Germain.

M. Le May se trouvait à son logis lorsque ses deux enfants s'y présentèrent ; depuis deux jours, M. Le May était très-malade.

XVII.

Une fièvre aiguë, mêlée d'hallucinations et de délires, le consumait.

D'abord, après la soirée musicale où il avait revu sa fille Herminie, M. Le May n'avait pas semblé profondément atteint par cette rencontre.

Il était resté assez maître de lui pour contenir dès les premiers mots et rendre purement intime une scène qu'Herminie, dans l'explosion de sa joie, de son repentir et de sa tendresse, avait failli rendre publique. Il avait énoncé clairement sa volonté, expliqué les motifs qui rompaient toutes relations entre sa fille et lui, mais sans la décourager. sans la maudire, sans la pousser à de nouvelles chutes par cette dureté impitoyable qui éteint toute fierté et ne laisse plus de prise qu'aux suggestions du désespoir. Il avait cherché au contraire à relier pour Herminie le passé à l'avenir, à lui faire comprendre qu'il y a des dégrés dans les fautes et que le poids de la première, quoique lourd à porter, doit être cependant un avertissement pour ne pas descendre plus bas encore. Ce langage, du reste, que M. Le May s'était appliqué à maintenir calme malgré les douloureuses et violentes émotions qu'il ressentait, avait produit une impression si forte sur Herminie, qu'à dater de ce moment, elle n'avait plus songé qu'à reconquérir sa place perdue au foyer de famille. Quant à M. Le May, une semblable réhabilitation ne lui sembla point possible. Il n'entrevit même pas par la pensée sa fille Herminie, si brillante, si élégante, si adulée, renonçant tout à coup à ses enivrements et venant briller toute la journée dans un modeste logis, en racontant malgré elle ses triomphes à son père et à sa sœur. Une telle situation, M. Le May n'en aurait point voulu. Son bon sens lui aurait dit que ce ne serait point là une existence tolérable et digne, ni pour Herminie, ni pour Antoinette, ni pour lui. Et en supposant qu'il n'eût consulté que son cœur en faisant taire sa raison, ce cœur de père lui ordonnait de ne pas accoupler une chaste jeune fille à une ancienne comédienne. M. Le May s'éloigna donc de chez le comte de Mortanne afin de laisser Herminie, ni être témoin ni subir le prestige.

Mais de telles épreuves n'ont point lieu sans de sourds déchirements. Un père, vis-à-vis de ses enfants n'est point un magistrat qui absout ou condamne froidement, selon la loi et sa conscience, et n'éprouve, pour les coupables, qu'une pitié banale, passagère, usée par l'habitude. M. Le May fut donc bouleversé de fond en

comble par cette rencontre inattendue qui ne lui avait montré sa fille que pour lui rappeler plus cruellement qu'elle était perdue à jamais. Après tant de secousses, celle-ci arrivait à un moment où l'âme de M. Le May était, pour ainsi dire saturée de douleurs et n'en pouvait plus contenir sans se rompre.

Il tomba malade.

Par une sorte de revanche éclatante de la nature, ce malheureux père, qui souffrait bien plus que sa fille Herminie, en s'obligeant à ne plus la voir, s'élança d'un bond dans les flottantes régions d'un délire irresponsable afin de continuer à l'aimer encore.

Un matin qu'Antoinette, très étonnée de ne pas le voir paraître à l'heure accoutumée, entra dans sa chambre, elle lui entendit prononcer ces mots :

— Elle est charmante, mon Herminie... elle est belle entre toutes. Quand elle marche, tous les regards la suivent avec une admiration mêlée de respect. Oh ! oui, inclinez-vous !... c'est la grâce qui passe, la vivacité, la fierté souriante, la jeunesse... Quand elle parle, sa voix est grave, pénétrante, harmonieuse, comme si l'intelligence et l'imagination s'unissaient pour vibrer en elle. On écoute, et on charme... On comprend, et on est touché jusqu'au fond de l'âme. Herminie, ma fille... je t'ai revue !

— Et tu la reverras encore, mon père ! s'écria Antoinette avec une joie mélangée d'inquiétude, car M. Le May était couché malgré l'heure et un de ses bras pendait inerte hors du lit.

Elle s'empara de ce bras, de cette main. La main était brûlante, les yeux de M. Le May étaient fixes, hagards.

— Mon père ! reprit la jeune fille effrayée ; mon bon père !...

Il rentra immédiatement en possession de lui-même.

— Ah ! c'est toi dit-il. Est-ce que je suis en retard ? Je vais me lever. Elle s'éloigna, mais bientôt M. Le May la rappela.

— Antoinette, dit-il d'une voix faible, je suis un peu souffrant, je n'ai plus la force de me tenir debout. Oh ! ne t'alarme pas. Ce ne sera rien.

Depuis ce moment, et malgré les soins qui lui furent prodigués, M. Le May ne put quitter son lit.

Miné par la fièvre, les accès de délire et les prostrations complètes se succédaient en lui sans interruption.

La vue et la conversation d'Antoinette parvenait seules à l'arracher à cet état, à lui rendre un peu de calme.

La présence de toute autre personne lui était insupportable, le plongeait dans le délire.

Le comte de Mortanne vint le voir, et M. Le May ne le reconnut pas.

On eût dit qu'il ne pouvait plus vivre qu'avec ses souvenirs, décuplés et rendus vivants par la puissante évocation de la fièvre, ou avec Antoinette, personnification jeune et vaillante des qualités et des vertus dont il n'était plus, lui, que le martyr terrassé.

Les choses en étaient là lorsque Herminie et son frère Étienne se présentèrent.

Antoinette, avertie, accourut au-devant d'eux.

Elle poussa un cri en apercevant son frère.

— Ah ! je savais bien, moi, dit-elle, en se jetant dans ses bras, je savais bien que tu vivais !

Bonne Antoinette ! elle pardonnait tout de suite, elle.

Toute, elle n'oublia pas son père un seul instant.

— Mon père est malade, reprit-elle, mais, quand il vous verra tous les deux... Enfin, enfin ! Dieu vient à notre secours.

— Malade ! dit Étienne.

— Malade ! répéta Herminie.

Ils firent un mouvement pour entrer.

Antoinette leur barra le passage.

— Voulez-vous donc le tuer ? ajouta-t-elle avec une certaine énergie. Laissez-moi au moins le préparer à vous recevoir.

— Alors, dépêche-toi, répondit Étienne. Mon père est là, mon père est malade... Oh ! rien ne m'empêchera de revoir mon père.

Il allait se précipiter dans la chambre de M. Le May, mais Herminie le retint tandis qu'Antoinette y pénétrait.

XVIII

En ce moment, M. Le May était assez calme.

Antoinette revint vers lui avec un rayonnement de joie dans les yeux.

— Tu as l'air tout heureuse, lui dit son père.

Et un reflet de cette joie passa d'une façon pour ainsi dire inconsciente sur les traits amaigris de M. Le May.

Il eut un de ces sourires malicieux et enfantins particuliers aux malades dont le cerveau est ébranlé.

— Je parie, reprit-il, que quelqu'un est venu savoir de mes nouvelles.

— Oui, mon père...vos enfants !

— Mes enfants ! murmura M. Le May. Étienne ! Herminie !...Ils sont morts.

— Non, mon père, non.

— Que dis-tu ? Étienne...?

— Il est vivant.

— Herminie...?

— Elle n'est plus comédienne.

— Et ils viennent me voir...tous les deux?

— Oui, mon père, oui. Réjouis-toi, mon bon père. Que la santé rentre en toi avec le bonheur. Nous sommes trois pour t'aimer, maintenant. Trois! tous! tous tes enfants!

— Antoinette!...où vas-tu?

— Les chercher. T'amener Étienne, t'amener Herminie.

— Ne t'en va pas, ma fille. Oh! je t'en prie, ne t'en va pas!

D'un geste il la retint près de lui.

— Tu me crois donc sans cœur? reprit-il avec des accents heurtés, entremêlés de lucidité et de délire. Tu t'imagines que je ne pense plus à mes enfants? Oh! détrompe-toi. J'ai mes visions aussi. Mais, hélas! je les place dans le passé et non dans l'avenir. C'est tout simple. Tu es la jeunesse, toi, mon Antoinette, tu es l'immortelle espérance. A ta voix, tout s'embellit. Sous ton regard tout s'illumine. Tu as aidé à vivre à un pauvre homme qui, sans toi, serait mort depuis longtemps, et serait mort avec des paroles de malédiction et de haine. Et même quand tu me dis que mes trois enfants vont revenir m'entourer comme au bon temps, je suis tenté de te croire, Antoinette, tellement tu es pour moi l'enchanteresse, la consolatrice toujours écoutée.

— Mais ne doute donc plus, mon père! Tes enfants sont là.

— Oui, là, toujours! reprit M. Le May en mettant la main sur sa poitrine. Que te disais-je? que j'avais aussi mes visions, et qu'elles se reconstruisent dans le passé. La vois-tu encore, cette calme demeure où nous étions si heureux? J'avais tout, l'estime du monde, la fortune... et des enfants. Quelle joie quand je les ai vus grandir! Et je me disais : Travaille! c'est pour tes enfants. Et je me disais encore : Je suis au-dessus de tout, aucun malheur ne peut m'atteindre, et la mort même me trouverait souriant et résigné, car je ne mourrais pas tout entier, je revivrais dans mes enfants. O les beaux jours! De quoi me plaindrais-je? j'ai eu ma part. Dieu ne m'abandonne pas tout à fait puisqu'il me laisse ces souvenirs.

Un léger bruit se fit entendre dans la pièce à côté

— Mon père, dit Antoinette.....

Mais il se dressa à demi, il promena autour de lui des regards anxieux

— Qu'est-ce que c'est? reprit-il d'une voix altérée. Qui est là? Tu me disais tout à l'heure qu'Édouard Éhramberg.....

— Mais non, mon père..

— On veut t'enlever à moi, continua-t-il en lui saisissant le bras, Oh ! pas encore ! pas encore !

Puis, avec une fiévreuse exaltation :

— O mon Dieu, s'écria-t-il, épargnez-moi cette douleur. Je suis père, je n'ai plus qu'une fille... ne me l'ôtez pas ! Ne me faites pas mourir délaissé de tous les miens, seul comme un criminel, seul comme un maudit !

Dévoré d'impatience, Étienne Le May entra tirant après lui sa sœur Herminie tremblante.

Antoinette fit un mouvement instinctif pour s'élancer vers eux et leur dire d'attendre, de se retirer.

Mais M. Le May lui serra la main avec force et la retint près de lui, comme s'il eût eu peur qu'elle ne lui fût ravie.

Il essaya toutefois, malgré le délire de la fièvre de faire bon visage aux nouveaux venus qui s'avançaient, et les désignant d'un geste mal assuré :

Antoinette, demanda-t-il, quelles sont ces personnes ?

Herminie et Étienne s'arrêtèrent, glacés d'épouvante et de désespoir.

— Il ne nous reconnait pas ! murmura Étienne.

Il surmonta le premier cette horrible douleur.

— Mais c'est moi, mon père ! dit-il en faisant quelques pas vers le lit. Voici ma sœur, ma sœur Herminie...

— Ce sont tes enfants, reprit Antoinette en se penchant vers son père...tes enfants, tes enfants !

— Viens donc, Herminie ! ajouta Étienne en soutenant sa sœur qui chancelait.

— Mon père, dit Herminie d'une voix défaillante, mon père... pardon ! accablez-nous de votre colère, mais, par pitié, parlez-nous, reconnaissez-nous !

— Les connais-tu, Antoinette ? demanda tout bas M. Le May. Moi, je ne me souviens pas...

— Nous sommes bien coupables, reprit Étienne...

— Mais non, monsieur, interrompit M. Le May, dont l'esprit s'accrocha par habitude aux formules de politesse banale. Je vous sais gré de votre visite, mais je n'en reçois plus, maintenant. Ma fille me soigne. Du reste, je vais mieux, je vous remercie.

D'un signe de tête poli mais empreint de lassitude, il salua Étienne et Herminie comme pour les congédier.

Puis, sans lâcher la main d'Antoinette, il tourna la tête du côté du mur.

Sans que M. Le May s'en aperçut, Herminie tomba inanimée sur le parquet.

Étienne la saisit dans ses bras et l'emporta.

Quand elle rouvrit les yeux, elles les fixa comme malgré elle sur le seuil de la chambre de son père.

— C'est juste, murmura-t-elle...Nous l'avons quitté, et maintenant...il ne nous reconnaît plus. Quel châtiment, mon Dieu !

XIX

Antoinette se douta bien que son frère et sa sœur auraient de la peine à s'éloigner de la maison paternelle.

Cependant il le fallait.

Cette scène avait visiblement fatigué M. Le May et on ne devait pas songer à la renouveler de sitôt.

Il en était de même chaque fois que le comte de Mortanne venait.

Dans ces circonstances, M. Le May éprouvait des tiraillements en sens inverses qui aggravaient son état. La partie saine de son cerveau luttait avec énergie contre la partie malade, surtout quand on prononçait son nom, quand on faisait des appels réitérés à sa mémoire, et, de ce combat intérieur, résultaient soit un malaise fébrile, soit un accablement redoutable, au milieu duquel M. Le May semblait comprendre par moments que sa raison l'abandonnait.

Le médecin, instruit de ces symptômes graves, avait fini par interdire formellement toute visite. Antoinette sentit, après l'accueil fait par M. Le May à ses enfants, la douloureuse nécessité de ne point admettre d'exceptions à cette mesure générale. Au lieu de la secousse salutaire qu'elle espérait de la présence d'Herminie et d'Étienne, elle n'avait produit qu'un abattement plus intense, car la lutte entre la lucidité d'esprit et le délire avait été plus vive.

Dès qu'il fut seul avec Antoinette, M. Le May tomba dans une prostration somnolente.

La jeune fille en profita pour courir auprès de son frère et de sa sœur.

Elle n'eut pas le cruel courage de leur signifier leur exclusion, mais elle leur dit en les embrassant l'un l'autre :

— Bientôt !..... bientôt..... dans quelques jours !

— Ah ! c'est trop dur ! s'écria Étienne avec une explosion de désespoir. Mon père ne me reconnait plus ! Mon père me traite comme un étranger ! Je l'ai mérité, c'est vrai. Mon père ne me dirais *monsieur* si je ne l'avais désabitué de me voir. Mais ce châtiment est trop horrible et je ne puis le supporter. C'est au dessus de mes forces.

Herminie elle, pleurait.

Antoinette les prit tous les deux par la main.

— Vous voilà réunis, dit-elle. En attendant que notre père vous nomme ses enfants, vous pourrez prononcer ces mots si doux de frère et de sœur. Ne vous séparez pas. Venez habiter Saint-Germain...

Ils firent tous les deux un signe d'assentiment.

— Et vous aurez tous les jours des nouvelles continua Antoinette.

Elle les embrassa encore et revint près de son père.

Deux jours après, tandis qu'elle était, comme de coutume, auprès de lui, la servante apporta une lettre.

M Le May la prit machinalement, l'ouvrit, la lut et la laissa retomber.

Pendant quelques instants, son esprit parut en proie à un sourd travail.

— Est-ce quelque chose d'intéressant ? demanda Antoinette qui savait bien que son père n'avait pas de secrets pour elle :

M. Le May réfléchit un peu, puis répondit :

— C'est une vieille lettre. J'ignore pourquoi on me la remet aujourd'hui. Il y a erreur.

Antoinette, bientôt, ramassa le papier et en prit connaissance.

C'était une lettre ainsi conçue :

" A MONSIEUR LE MAY, NÉGOCIANT.

" Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous informer que la solde créditeur de votre compte avec la maison de banque S. Éhramberg est, à ce jour, de fr. 402,000.

" Ladite somme de quatre cent deux mille francs est à votre disposition.

" Agréez...

" ÉDOUARD ÉHRAMBERG,
" *Rue de Provence, à Paris.*"

Ainsi que son père, Antoinette crut d'abord que c'était là une ancienne lettre.

Cependant, cette idée ne pouvait subsister longtemps. Tout la combattait : la date, le timbre de la poste, l'écriture d'Édouard, sa signature.

— Vois donc, mon père ! s'écria Antoinette dans le premier moment de sa surprise. Cette lettre n'est pas ancienne. Ne m'as tu pas raconté que M. Édouard, le soir même où le désastre de son père a éclaté, s'est fait un devoir de relever toutes les balances de

compte afin d'avoir le moyen de s'acquitter plus tard ? Vois donc, mon père...Il a peut-être fait fortune...Vois donc ce qu'il t'écrit.

— C'est ancien, mon enfant. Cette lettre traînait dans quelque coin à la suite du déménagement.

— Mais la date ?

— On s'est trompé d'une année.

— Mais le timbre de la poste ?

— Mais ton adresse exactement mise : Monsieur Le May à Saint-Germain.

M. Le May se souleva à demi. Tout son être fut agité d'un tremblement convulsif. Ses regards se dirigèrent vers le ciel.

— J'attendais ce dernier coup, mon Dieu ! murmura-t-il.

— Il se tourna vers Antoinette et lui dit d'un ton de voix navrant mais qu'il s'efforçait de maintenir calme :

— Tu veux me quitter, ma fille ?

— Moi ! s'écria Antoinette en joignant les mains.

— Oh ! je ne t'en veux pas, coutinua M. Le May avec une sorte d'égarement résigné. Tu es la jeunesse, tu es l'avenir, et l'avenir, par une pente naturelle, se sépare malgré lui du passé. A moi l'abandon et l'oubli, a toi les joies d'épouse et les caresses des enfants. Puis, plus tard, quand ils auront grandi, leurs penchants invincibles les entraîneront loin de toi. Un s'en ira, puis un autre, puis tous, et tu les suivras des yeux, pauvre mère, sans qu'ils détournent seulement la tête pour te dire adieu, et tu essaieras vainement de ne plus rien aimer, de fermer à jamais ton cœur déchiré. C'est la loi. Les affections, Dieu la voulu ainsi, descendent des pères aux enfants, des forts aux faibles, et, lorsque les faibles deviennent forts, ils cherchent à leur tour d'autres faiblesses à protéger et à chérir. Ne replies plus tes ailes, ma fille, pour veiller pieusement près d'un passé qui s'éteint. Laisse-les croître, au contraire, et envole-toi où tes désirs t'appellent. Que dit-il, cet Édouard ? Qu'il est riche..... Je ne sais plus, moi... Il invente des prétextes. Il veut t'enlever à moi. Le père m'a ravi ma fortune et deux enfants. Le fils achèvera l'œuvre. Le fils...

— Mais je ne veux pas te quitter, mon père ! Je n'y songe pas, interrompit Antoinette en le couvrant de baisers.

— Bien vrai ? reprit-il.

Il s'apaisa un peu. Puis, par un geste qui révélait ses instinctives frayeurs et l'absence de sa raison, il s'empara du papier qui venait de le troubler si profondément et le lacéra.

— Ce n'est rien, ajouta-t-il comme pour se justifier. C'est une vieille lettre.

Antoinette, cependant, était bien certaine que cette lettre était récente.

Lorsque son frère et sa sœur vinrent savoir des nouvelles, elle en parla à Étienne et le pria d'aller à Paris aux informations.

Un fait important s'était acccompli.

Le banquier S. Éhramberg, après avoir dépouillé ses clients, avait pris patrie à l'étranger.

Son fils Édouard ne s'était pas trouvé au rendez-vous de Bruxelles et le motif de cette abstention n'avait pas été difficile à comprendre.

— J'aime autant cela, se dit le banquier, un peu dépité néanmoins. Ce brave Édouard eût été gênant. Mais c'est mon fils, s'il se tire d'affaire, tant mieux pour lui : sinon, je lui ouvrirai volontiers mon cœur et ma bourse. Il fait le dégoûté en ce moment, nous verrons combien de temps cela durera.

Il chargea son bon ami Lajointaux de savoir ce que devenait Édouard, de lui prêter même en cas de besoin quelques billets de mille francs.

M. Lajointaux s'acquitta de la première partie de cette commission et apprit à M. Éhramberg que son fils était placé, qu'il demeurait toujours à Paris.

Les choses en restèrent là.

Par amour-propre, M. Éhramberg ne fit plus aucune démarche pour revoir son fils. Il se contenta de savoir où il était et continua de mener joyeuse vie.

Le temps s'écoula, puis un jour Édouard reçut de Genève un télégramme ainsi conçu :

" Père mourant. Père demande fils. Prière instante de tout quitter pour venir. Bénédiction. Tendresse. Argent. Fortes sommes."

Édouard partit immédiatement.

Un désagrément qui allait devenir bien grave était arrivé à M. Éhramberg.

Parmi les gens auxquels il avait donné un si beau bal pour les dédommager galamment d'être spoliés, se trouvait un jeune négociant qui, ruiné à plate couture, s'était vu contraint de se faire commis voyageur.

Le hasard les remit tous deux en présence à Genève.

Entrainé par un mouvement de colère, le jeune homme sauta à la gorge de l'ancien banquier.

On les sépara.

Reconduit chez lui, M. Éhramberg fut obligé de se coucher. Son adversaire l'avait presque étranglé.

D'ailleurs, il prit bravement son parti.

— C'est ma faute, dit-il ; je n'aurais pas dû sortir sans mon revolver. Au surplus, quand même je l'aurais eu...ce jeune homme a été si vif !...Qu'on m'amène mon fils. Cela me fera plaisir d'être pleuré par quelqu'un.

Par un suprême hommage à la loi du plus fort, il refusa de divulguer le nom de son agresseur, qui s'était échappé.

Par un sentiment de fatuité ou de respect humain, il prétendit que la cause de cette rixe était la jalousie, il se fit passer pour victime de ses trop nombreux succès amoureux.

Quand Édouard arriva, son père était déjà agonissant et n'eut plus que la force de lui adresser cette dernière recommandation :

— Ne sors jamais sans un revolver. Le mien est là...tout chargé.

Outre l'arme de défense, Édouard trouva les richesses volées, non seulement intactes, mais augmentées. La somme soustraite s'était accrue par des placements intelligents en valeur ou porteur de tous les pays, et M. Éhramberg, contraint par sa position de faire moins grande figure qu'à Paris, n'avait même pas pu venir à bout de dépenser tous ses revenus.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, Édouard revint à Paris et loua un appartement dans l'hôtel vendu à M. Lajointaux.

L'intention d'Édouard n'était point de ressusciter la maison de banque paternelle, mais de faire sortir la réhabilitation du lieu même où avait éclaté la catastrophe.

Afin de relever la mémoire de son père et son propre nom, il dit que M. Éhramberg, parti ruiné, s'était enrichi par des spéculations à l'étranger et l'avait chargé de liquider les affaires anciennes.

Au surplus, on ne lui demandait guére d'explications à ce sujet. Le principal, pour tous les intéressés, était d'être payés à bureau ouvert.

La lettre envoyé a M. Le May comme aux autres créanciers fut donc confirmée de vive voix par Édouard lorsqu'Étienne, à l'instigation de sa sœur Antoinette, alla voir le fils du banquier.

Édouard aurait vivement souhaité d'apporter en personne cette nouvelle : ce désir avait été bien vif dès le moment où il connut, par le prince Federici, l'adresse de M. Le May. Mais la mort de son père lui interdisait de songer à autre chose qu'à la tâche qu'il s'était imposée, et, de plus, un sentiment de tact et de délicatesse l'empêcha de se présenter lui même, pour éviter d'avoir l'air d'attendre un remerciment, une récompense.

XX

Dès qu'il eut appris la vérité, Étienne revint en toute hâte à Saint-Germain, courut chez sa sœur Herminie et se rendit avec elle chez leur père.

Emporté par un désir irrésistible, Étienne pénétra dans la chambre de M. Le May, tandis qu'Herminie, immobile et tremblante sur le seuil, contemplait son père sans oser s'approcher.

Quelques instants après, le frère et la sœur, sur un signe suppliant d'Antoinette, sortirent mornes et désolés de la chambre.

Non-seulement M. Le May ne les reconnaissait pas, mais les paroles d'Étienne lui causaient une lassitude visible, redoutable.

Quand il fut seul avec Antoinette il lui dit :

— Est-ce que je deviens fou, ma fille ? est-ce que réellement je deviens fou ?

— O mon père !...

— C'est étrange, poursuivit-il avec un vague sourire ; j'ai bien entendu ce que ce jeune homme me disait. Il me parlait de mes enfants qui m'aiment, de ma fortune recouvrée... C'est là le langage que l'on tient à un fou dont on caresse les chimères. Je me suis donc plaint ? Comment a-t-il pu savoir ?... Tu as donc tout raconté, Antoinette ?

— Mon Dieu, murmura la jeune fille, mon Dieu, prenez pitié de nous !

— Je veux me lever ! s'écria tout à coup M. Le May, qui paraissait en proie à une anxiété dévorante.

— Oui, tu feras bien, répondit Antoinette qui jugea nécessaire de l'arracher à tout prix à ses funestes appréhensions. Et nous nous promènerons ensemble, mon bon père... pas dehors, c'est encore trop tôt... Et nous causerons...

— Ensemble ! toujours ensemble, mon Antoinette !

Il lui prit la main et ajouta avec une indicible émotion :

— Dis-moi la vérité, ma fille. Est-ce que tu trouves que je ne cause pas...raisonnablement ?

— Oh ! si, mon père !...Comme autrefois. Tu es malade, tu as la fièvre, voilà tout. Mais ce ne sera rien, et bientôt...

— Je veux me lever ! répéta M. Le May.

Cette épreuve ne sembla pas le fatiguer, au contraire. Appuyé sur le bras d'Antoinette, il parcourut l'appartement en fêtant de la voix et des yeux chaque pièce, chaque objet qu'il revoyait.

A dater de ce moment, M. Le May entra physiquement en convalescence. Mais le moral, par une sorte de fatale compensation, parut de plus en plus attaqué. Antoinette s'en apercevait. M. Le May, lui aussi, en avait quelquefois conscience, et alors c'était un spectacle terrifiant de voir avec quelle énergie désespérée ce malheureux père essayait d'échapper aux ténèbres qui enveloppaient peu à peu sa raison. Mais chaque effort le laissait plus brisé et le replongeait davantage dans sa nuit, d'instant en instant plus profonde. Antoinette assistait à cette extinction de la mémoire, à cette oblitération des plus nobles facultés, à cette mort anticipée et graduelle, plus épouvantable que la mort même. Elle résistait à sa propre douleur, elle n'en montrait rien à l'intermittente perspicacité de son père, elle ravivait son courage à ces flots de tendresse filiale qui deviennent inépuisables alors qu'ils sont nécessaires. Pour éviter à son père le retour de crises dangereuses, elle supprima toute visite, elle fit dire à Étienne et à Herminie de ne plus se présenter sans un avis préalable. Ce fut là une des obligations qui lui coûtèrent le plus. Étienne et Herminie obéirent. Ils ne vinrent plus. Mais ils sentirent de jour en jour plus cruellement l'affreuse torture de ne plus voir leur père, leur père malade, leur père en péril. Le soir, lorsqu'ils supposaient M. Le May couché, ils venaient tous les deux errer au pied de cette maison fermée, et fermée par leur faute. Ils pleuraient leurs titres de fils et de fille. Ils auraient donné leur sang pour remplacer, ne fût-ce que quelques minutes, Antoinette, à laquelle, du moins, n'était pas refusée la suprême consolation d'assister son père. Cette chose dont ils n'avaient pas bien compris encore l'immense douceur : l'accomplissement d'un devoir ! leur apparaissait maintenant comme le premier des biens, comme la joie divine en face de laquelle toutes les autres sont passagères et creuses.

— Il ne nous reconnait plus ! disait Étienne en se révoltant malgré lui contre les arrêts de la destinée.

— Il ne nous reconnaît plus ! disait Herminie sans se révolter, mais en succombant peu à peu sous le poids de son chagrin.

Ses traits charmants se flétrissaient. La tristesse de son frère était bruyante, malaisément résignée. La sienne, à elle, était sourde, plus dévorante peut-être.

Un soir, elle se prosterna avec une délirante angoisse sur le seuil de la maison.

Mon père ! murmura-t-elle... mon père !

Étienne s'écarta un peu pour ne pas la troubler.

Il dirigea ses pas vers les fenêtres, afin de pénétrer le plus avant

possible par la pensée dans cette chambre dont l'accès lui était interdit.

Puis il revint près de sa sœur.

— Voyons, Herminie, lui dit-il, ne t'agenouille pas et ne pleure pas en pleine rue comme devant un tombeau. Notre père n'est pas mort. Notre père...

Il la secoua. Elle était inanimée.

Elle rouvrit les yeux et jeta un cri.

— Ah ! dit-elle, morte, il me pardonnerait.

Étienne tenta de l'emmener.

— Non, non, reprit-elle d'un air égaré... Je veux mourir là, là... repentante... à sa porte...

Une voix faible et douce se fit entendre :

— C'est toi, Herminie ?

Le frère et la sœur prêtèrent l'oreille.

Antoinette se pencha à une fenêtre.

— Il dort, reprit-elle.

— Oh ! viens m'ouvrir la porte, dit Étienne. Je le verrai... sans l'éveiller.

— Laisse-nous entrer ! ajouta Herminie ! Je t'en supplie, Antoinette !

Mais Étienne se ravisa.

— Fais bonne garde, petite sœur, reprit-il. Herminie nous ferait encore quelque scène pathétique... et il faut être bien portant pour supporter cela sans danger.

— Prenez patience, dit Antoinette, toujours penchée vers eux. Il dort... La nuit est calme. Au revoir, Étienne, au revoir, Herminie !

Elle disparut en leur envoyant un baiser.

Depuis ce jour, elle les guetta chaque soir, elle échangea avec eux quelques paroles, avec lesquelles semblaient descendre sur les exilés l'apaisement et l'espérance.

Malgré la vigilance d'Antoinette, elle ne pouvait toujours empêcher que son père aperçut les personnes qui venaient savoir de ses nouvelles.

La servante, il est vrai, avait ordre d'avertir Antoinette ou de congédier elle-même les visiteurs. Mais M. Le May, qui se levait tous les jours et se promenait dans l'appartement, les voyait quelquefois et en était vu. Alors, ils lui adressaient nécessairement la parole, ce qui amenait dans l'esprit du malade une perturbation croissante.

Le fait se produisit bientôt, alors même que le visiteur, instruit des recommandations du médecin, cherchait à l'éviter.

Ce visiteur était le comte de Mortanne.

Il venait très-régulièrement savoir des nouvelles, le plus souvent avec sa fille Ernestine.

Grâce au tact inhérent à toutes les bonnes natures, mademoiselle Ernestine s'était bien vite mise au niveau des circonstances. Elle ne bavardait plus à tort et à travers avec sa jeune et déjà bien chère amie. Elle montrait, au contraire, un chagrin réel, silencieux, une attitude réservée. Elle embrassait son amie, lui serrait la main...et ne parlait pas. Par déférence pour le comte et par affection pour Ernestine, Antoinette venait elle-même leur donner brièvement des nouvelles chaque fois qu'ils se présentaient.

Ce jour là, la comtesse de Mortanne avait accompagné son mari et sa fille, mais elle était restée dans la voiture pour ne pas faire trop de monde dans la demeure d'un malade.

Antoinette fut prévenue par un signe de la servante et quitta la chambre de son père, où elle se trouvait en ce moment avec lui.

Il aperçut bientôt, dans la salle à manger, Antoinette et Ernestine qui s'embrassaient tendrement.

Le comte s'avança vers lui et lui tendit la main.

— Ah ! voici monsieur Le May ! dit il avec un rayonnement de de joie sur le visage. Eh bien !...vous allez mieux.

— Je vais mieux, je vous remercie, monsieur, répondit machinalement M. Le May en l'écartant d'un geste.

Il marcha droit aux deux jeunes filles et les sépara.

— La Corilda chez moi ! dit-il. Puis, s'adressant à mademoiselle de Mortanne : Je vous l'avais défendu, madame, ajouta-t-il.

— Mais je ne suis pas la Corilda, répondit-elle vivement. Je me nomme...

— Oh ! Je sais, je sais... Vous avez un autre nom... Mais il ne vous est plus permis de le prononcer. Vous avez une famille.. mais il ne vous est plus permis de la voir.

" Ce pauvre Monsieur Le May ! se dit tristement le comte de Mortanne.

Il s'empara de sa fille Ernestine, la conduisit vers la porte et lui dit tout bas :

— Va rejoindre ta mère... Je reviendrai à pied.

— Un mot encore ! reprit M. Le May, qui semblait contenir avec peine une violente exaltation intérieure. Votre père... je le connais. Il voudrait bien ne pas vous renvoyer, car il vous aime... il vous aime toujours. Mais il a une autre fille... Et puis... comédienne ! Non, non... ce n'est pas possible. Mais Dieu a plus d'indulgence que nous ne pouvons en avoir, nous autres pères. Que Dieu vous protége, madame ! C'est mon vœu le plus ardent... c'est le vœu de de votre père.

M. Le May poussa un cri.

— Partie ! ajouta-t-il. Elle est partie !

Le comte de Mortanne, en effet, s'était hâté de faire sortir sa fille.

M. Le May, d'abord, regarda avec une désolation muette la porte par laquelle Mademoiselle Ernestine avait disparu. Puis il se dirigea précipitamment vers sa chambre. Antoinette l'y suivit et le vit accoudé à une des fenêtres qui donnaient sur la rue.

— Mon père, lui dit-elle, mon bon père...

— Va-t'en, interrompit-il en l'éloignant de la fenêtre. Va-t'en, Antoinette. Il y a quelqu'un au salon, je crois. Va, ma fille, va... je t'en prie.

Antoinette obéit, sans se rendre compte, cependant, du motif pour lequel son père l'éloignait.

— Une voiture ! un équipage ! reprit tristement en secouant la tête M. Le May demeuré seul. C'est leur bonheur à elles ! Qu'Herminie... que la Corilda s'en contente ! Mais ce n'est pas le nôtre... et un tel luxe offenserait les yeux de ma chère Antoinette.

La voiture de la comtesse de la Mortanne fut emportée au grand trot des chevaux.

M. Le May l'accompagna longtemps du regard, de la pensée, espérant encore revoir la fugitive image d'une fille chassée, mais toujours adorée, image qui n'apparaissait plus, hélas ! que dans les illusions d'un cœur ulcéré, que dans les méprises d'un esprit frappé de démence.

Le comte de Mortanne, lui, était resté.

Il tenait à témoigner à Antoinette qu'il était profondément affligé et non formalisé, de la significative méprise qui venait d'avoir lieu.

Antoinette le retrouva donc au salon après que son père l'eut éloignée pour qu'elle n'aperçut point le prétendu équipage de la Corilda.

— Vous en êtes témoin, monsieur, mon père a perdu la raison, lui dit la jeune fille avec une douleur qui débordait. Je veux le sauver, je veux le guérir...mais je ne sais plus que faire. Chaque jour le mal s'aggrave. Chaque jour la santé du corps revient et la tête se trouble davantage. La science est impuissante. Pouvez-vous me venir en aide, monsieur le comte ? Vous avez des enfants... pardonnez à une pauvre fille à bout de ressources et qui ne sait plus à qui demander le salut de son père. Au nom du Dieu vivant, au nom de vos enfants, aidez-moi, secourez-moi !

Antoinette prononça ces mots plutôt comme des cris d'angoisse et de désespoir que comme une prière susceptible d'être exaucée. Le comte de Mortanne, lui, prit cette prière très au sérieux. M. Le May et sa fille lui inspiraient une estime, un intérêt réel, auxquels

il tardait de se traduire en actes. Le comte se mit donc à la disposition d'Antoinette, non pas d'une façon banale et de politesse obligatoire, mais avec ces accents de cœur qui font naître la confiance. Antoinette n'hésita point. M. de Mortanne connaissait déjà une partie de la vérité par suite de ce qui venait de se passer au sujet de la Corilda. Peu de chose lui restait à apprendre pour savoir la vérité tout entière. Antoinette résolut de lui dire. Etre renseigné sur le mal et ses origines était nécessaire pour appliquer fructueusement le remède. Et d'ailleurs, la jeune fille pensa avec raison que, confessé à un homme comme M. de Mortanne, un tel secret n'était point compromis.

— Mademoiselle Ernestine, dit-elle, me demandait un jour si nous avions toujours été dans cette humble situation, mon père et moi. Non, nous n'y avons pas toujours été. Mon père était négociant, riche, honoré, heureux. Il avait...il a trois enfants. Une faillite, une banqueroute. lui enleva toute sa fortune...Ce n'est rien...mon père supporta ce coup...Mais mon frère...partit pour se tuer. Mais ma sœur...partit pour se faire artiste. Le deuil commença pour nous. Mon père se retira à Saint-Germain pour cacher ses blessures, pour en mourir en silence. Votre bienveillance nous attira dans votre demeure. Mon père y rencontra un soir...vous l'avez sans doute deviné il y a un instant : cette cantatrice...Corilda...c'est ma sœur. Oh ! ne la condamnez pas, monsieur le comte, ne nous jugez pas trop sévèrement. Nous sommes coupables...moi aussi, car je n'a rien dit à mon père, je lui ai laissé ignorer qu'il allait revoir sa fille, et pourtant je le savais... J'espérais....

— Une réconciliation, interrompit le comte. Votre faute, si c'en est une, mademoiselle, ne provient que de la plus exquise bonté.

— Je suis coupable, reprit Antoinette en faisant couler les larmes qui l'étouffaient, je suis la plus coupable, car mon père a eu le cœur brisé par cette entrevue. Il a des dehors graves, austères, il ne se plaint jamais, il accepte courageusement toutes les épreuves que Dieu lui envoie, mais il y a en lui une sensibilité profonde, et du du reste vous le savez mieux que moi, monsieur le comte, on ne peut avoir une existence d'honneur et de probité comme celle de mon père sans posséder une âme chaleureuse, une âme douée des plus tendres aussi bien que des plus nobles sentiments. Mon père donc n'a pas jugé possible de pardonner à ma sœur, mais cette sévéa pesé sur lui plus encore que sur elle, et il est tombé malade, et il est devenu... fou !... Lui !... Oh ! mon Dieu, vous ne permettrez pas cela !... Mon Dieu ! mon Dieu !...

Les sanglots lui coupèrent la voix.

— Et pourtant, reprit-elle bientôt sans se laisser abattre, tout concourt maintenant pour arracher mon père aux rigueurs de sa destiné... Mon frère est vivant. Il a eu peur, non de la mort, monsieur le comte, mais du suicide.

— Et votre père le sait-il, mademoiselle ? a-t-il vu son fils ?

— Et il ne l'a pas reconnu.

— Et... votre sœur ?

— Non plus.

— Elle est digne d'intérêt, mademoiselle ; mais... le théâtre...

— Elle y a renoncé, monsieur le comte, elle y a renoncé ! Elle habite Saint-Germain avec mon frère Étienne. Ils sont venus... Hélas ! mon père les prend pour des étrangers, et leur vue lui cause des crises dangereuses. Ce n'est pas tout : mon père a recouvré sa fortune et je ne puis parvenir à le lui faire comprendre.

— Il a recouvré sa fortune ?

— Toute entière... grâce à l'honnêteté de M. Édouard... Pauvre père ! Dieu lui rend tout, ses enfants, sa richesse si laborieusement conquise... tout, hors la raison, sans laquelle ses biens ne sont rien pour lui.

Antoinette, qui était assise, se leva vivement

— Excusez-moi, lui dit-elle en essuyant ses pleurs.

Elle sortit et revint bientôt.

Il est toujours à la même place, dit-elle, près de cette fenêtre... cherchant encore dans les airs une trace de celle qu'il croit sa fille... Et, pendant ce temps, la malheureuse Herminie se meurt de chagrin loin de lui. L'autre soir, elle est tombée inanimée devant cette porte, qui ne peut s'ouvrir pour elle.

Le comte de Mortanne prit la main d'Antoinette.

— M'autorisez-vous mademoiselle, lui dit-il, à voir votre sœur et votre frère ?

— Oh ! de grand cœur, monsieur ! répondit-elle en donnant leur adresse.

— Voulez-vous aussi m'envoyer votre médecin ?

— Dès aujourd'hui, monsieur le comte. Je n'ose vous interroger...

— Et je ne pourrais encore vous répondre, mademoiselle. Si le salut de votre père dépendait de moi, je vous annoncerais non pas l'espérance, mais la certitude. Mais Dieu vous voit et vous juge, mademoiselle, et je ne doute pas qu'il ne vienne à votre secours.

Il l'embrassa au front et s'éloigna.

XXI

Huit jours s'écoulèrent assez tranquillement.

Puis M. Le May fut pris d'une idée fixe. Il voulut sortir, essayer ses forces.

— Soit, mon père, lui dit Antoinette ; demain nous irons faire une promenade en voiture.

Il accepta avec une joie visible.

Cette idée lui sourit, le berça, lui procura un paisible sommeil.

Le lendemain matin ils partirent.

Antoinette avait sans doute fait ses préparatifs d'avance, pris ses dispositions, car le cocher qui les conduisait tous les deux ne s'informa point quelle route il fallait suivre, les chevaux prirent avec rapidité la direction de Paris.

M. Le May ne s'en inquiéta pas.

Il était dehors, en compagnie de sa fille bien-aimée ! Par un de ces retours purement physiques à l'existence qui signalent la première sortie des convalescents, il s'abandonna tout entier au charme de respirer le grand air, d'aller en voiture, de voir des tableaux mouvants, pleins de contrastes, animés par les hommes, largement ou gracieusement tracés par la nature, qui seule a le secret de rester harmonieuse au milieu des oppositions les plus marquées.

Par une de ces ambitions particulières aux malades auxquels la promenade a été enfin permise, M. Le May s'appliquait à montrer à sa fille que cet exercice n'était point prématuré. Il ne se risquait pas dans une conversation suivie, car il avait vaguement et douloureusement conscience de l'altération mentale dont il eût alors donné des preuves, mais il s'attachait à faire voir et il essayait de se persuader à lui-même que sa santé était revenue et qu'on pouvait lui rendre sans danger de rechute sa liberté d'action.

Quant à Antoinette, elle semblait n'avoir d'autre préoccupation que celle de distraire son père sur le but et la durée de son voyage, et de le lui faire accomplir sans éveiller sa curiosité, sans provoquer des questions ou s'exposer à un refus d'aller plus loin.

Par moment, une inquiétude visible, grave, solennelle pour ainsi dire autant que profonde, passait comme un nuage sur le front de la jeune fille, mais, avec un courage incessant, elle chassait ses appréhensions, et faisait oublier à son père, l'heure, le lieu, la distance, par des propos gais, brefs et rarement interrompus. Un arbre, une maison, un vol d'oiseau, un rien lui suffisait pour alimenter cet entretien, par lequel elle gouvernait l'attention de son père et

l'empêchait de s'élancer au delà. Cette précaution réussit d'adord tellement que M. Le May put franchir sans s'en apercevoir les barrières de Paris. L'incertitude toutefois ne pouvait guère se prolonger. Elle le pouvait d'autant moins qu'Antoinette, en approchant du terme d'un voyage qui contenait presque un arrêt de vie ou de mort, éprouva une émotion qu'elle ne fut plus maîtresse de dominer.

—Où sommes-nous donc ? demanda M. Le May pendant un instant où, sous le poids de cette émotion, sa fille gardait le silence. Voilà une ville.. une grande ville.

—Oui, mon père, et c'est Paris, répondit résolûment Antoinette. Je suis la ménagère, la gérante de ta maison, n'est-ce pas ? Eh bien, il m'a été nécessaire de venir à Paris. Pourquoi ne m'accompagnerais-tu pas ? Puis-je y aller sans toi ? Non. J'ai attendu que tu fusses bien portant, guéri...

— Paris ! murmura M. Le May d'une voix sourde. Paris !...

Un sinistre reflet du passé assombrit son visage.

—Oh ! je t'en prie, mon bon père ! reprit Antoinette.

C'était là le moment décisif.

Antoinette rassembla toutes ses forces, utilisa toutes les ressources de son esprit et de son cœur.

La voiture roulait toujours.

—Je veux acheter quelques objets de toilette, contina la jeune fille. Tu consens ?

— Oh ! certes. Et, au fait, tu as raison... J'irai avec toi. As-tu pris de l'argent ? Nous choisirons...

—Oui, oui, mon père.

Et M. Le May ne songea plus qu'au plaisir de parer sa fille. Ils causèrent robes, chiffons. Antoinette consulta son père, lui adressa une foule de questions toutes plus importantes les unes que les autres. Elle aimait la couleur bleue, puis la verte, la noire, la violette, la grise.. On eût dit qu'elle devenait subitement coquette. Et M. Le May souriait ! Et la voiture avançait toujours !

Enfin elle s'arrêta.

— Viens, mon père, viens ! dit Antoinette en l'entraînant rapidement après être descendue la première.

Il la suivit, ne pensant qu'à elle, ne regardant qu'elle.

Ils pénétrèrent dans un magasin, non une de ces boutiques luxueuses et étalant toutes leurs séductions sur la rue, mais un de ces magasins riches et discrets d'apparence où se fait le commerce en gros.

Un employé vint au devant d'eux.

C'était M. Bellerine, ancien premier commis de M. Le May.

Celui-ci l'examina fixement, puis jeta les yeux autour de lui.

— Je ne me trompe pas, dit-il ; je suis ici chez moi...c'est-à-dire dans mon logis d'autrefois. N'est-ce pas, Antoinette ?... Et voici Bellerine !

— Moi-même, Monsieur !

— Pourquoi m'as-tu conduit ici, Antoinette ?

Paralysée par l'émotion et l'espérance, elle ne répondit point. Mais ses yeux s'attachèrent sur M. Bellerine comme pour lui dire : Courage ! courage ! il vous reconnait...Parlez-lui !

— Ah ! monsieur, commença l'employé...

— Je suis charmé de vous voir, mon cher Bellerine, reprit M. Le May, tandis que le trouble rendait celui-ci muet. Nous voici encore en présence, malgré le temps et les malheurs, encore debout, encore vivants ! Ah ! mon vieux Bellerine, je ne puis vous exprimer...Embrassons-nous.

Il le pressa avec effusion dans ses bras.

M. Le May sentit des larmes lui monter aux yeux. Il les refoula et ajouta :

— Je ne m'attendais pas à venir ici, je l'avoue ; mais puisque j'y suis, je veux souhaiter le bonjour à mon successeur. Est-il là ?

— Il n'y a plus de successeur, balbutia M. Bellerine. Ou plutôt si, il y en a un...c'est vous. Vous êtes le successeur...de votre successeur.

M. Le May se tourna vers sa fille.

— Ce bon Bellerine, dit-il avec un sourire d'indulgence. Il est si content de me voir !

Et il indiqua par un geste que l'employé ne savait plus très-bien ce qu'il disait.

— Laisse-le s'expliquer, mon père, répliqua doucement Antoinette.

Et son regard ferme et suppliant, fixé sur Bellerine, ajouta :

" Allez ! allez toujours ! Parlez clairement !

— Il faut vous dire, monsieur, continua l'employé, que les choses ne marchaient pas comme de votre temps.

— Vraiment, Bellerine ! les choses ne marchaient pas ?...

— Trop d'innovations, monsieur, trop d'innovations ! Aussi... excusez ma franchise... votre successeur y a mangé de l'argent. Et à la première ouverture qu'on lui a faite pour racheter la maison en votre nom...

— En mon nom !

— C'est tout simple, monsieur. La banqueroute Éhramberg vous avait fait perdre votre fortune. N'en disons pas de mal, il est mort... mais c'était un fameux gredin. Ce qu'il y a de consolant, c'est qu'il n'a pu emporter tant de dépouilles dans l'autre monde. Son fils

Édouard, un honnête homme, monsieur ! est entré en possession de l'héritage, et comme cet héritage ne lui appartient pas légitimement, il s'est empressé de le restituer à qui de droit. Vos enfants, monsieur, Étienne en tête, ont pensé...

M. Le May, par un geste énergique, imposa silence au vieil employé.

Puis saisissant d'une main tremblante la main de sa fille :

— Ne me quitte pas, Antoinette reprit-il... Reste auprès de moi. Tu entends ce qu'il dit ? tu entends ?...

— Oui, mon père, oui... et je comprends.

— Moi aussi, continua M. Le May après un instant d'hésitation. Je comprends qu'Éhramberg est mort, qu'Édouard rembourse les créanciers.

— Et c'est votre fils, monsieur, qui a pensé que...

— Ah ! prenez garde, Bellerine, prenez garde ! Vous ignorez peut-être que mon fils, mon malheureux fils..

— Vous ai-je menti, monsieur Le May, lorsque je suis allé vous trouver au milieu du bal donné par le banquier Ehramberg pour vous dire : Ehramberg est en fuite ? M. Étienne est parti de Paris, désespéré de se voir ruiné. Mais la raison et sa tendresse pour vous n'ont pas tardé à le détourner de ses noirs projets. Il est revenu, il vous a cherché longtemps. il est bien changé, le pauvre garçon, vous ne le reconnaîtriez pas.

— Je ne le reconnaîtrais pas... je ne reconnaîtrais mon fils !... O Bellerine !

— Voyons, monsieur Le May, du calme ! Moi, par exemple, je ne suis pas mort de joie quand j'ai su que j'allais être encore sous vos ordres, comme autrefois. J'ai pleuré, j'ai dit à ma femme... Mais je ne suis pas mort, Dieu merci. Et ma femme m'a répondu une chose bien juste ; elle m'a dit : Tout est heur et malheur dans ce monde. C'est bien vrai, monsieur : c'est là la vie humaine. Ainsi je suis moralement convaincu que vous êtes un homme comme il y en a peu, vous supporterez ce revirement très froidement. C'est la vie humaine...et il faut s'attendre à tout...Quoi de plus naturel ? vous étiez le maître ici, vous redevenez le maître. Vous aviez trois beaux enfants, la fleur de la jeunesse, l'espérance de vos vieux jours.

Tout à coup M. Le May poussa un cri.

Herminie et Étienne s'étaient avancés, avec une sorte de frayeur d'abord. Il les regarda, ils ouvrit ses bras, et tous deux s'y précipitèrent.

Antoinette tomba à genoux.

— C'est donc vrai ? murmura M. Le May, dont le visage se bai-

gna de larmes. Étienne !...Herminie !... O mes enfants ! mes enfants !

— Et vous êtes le maître ici, ajouta Bellerine.

— Oui, oui, mon bon Bellerine...Nous allons causer de cela tout à l'heure. Laissez-moi les embrasser à mon aise, les méchants enfants ! Ils sont bien coupables. Ils m'ont abandonné dans la mauvaise fortune, et, pour les punir, je veux...partager la bonne avec eux. Herminie, c'est bien fini, n'est-ce pas ? vous ne chanterez plus que pour votre plaisir. Et vous Étienne...oh ! comme je vous gronderai...plus tard.

Puis, M. Le May s'écria :

— Antoinette ! Antoinette ! où est Antoinette ?

Elle s'approcha.

— Eh ! viens donc, mon Antoinette, reprit M. Le May en l'attirant à lui. Sois la première sur mon cœur, toi qui as été la plus vaillante dans la lutte.

XXII

La guérison de M. Le May ne se démentit pas.

Replacé au centre de ses habitudes, de ses affections, ses facultés intellectuelles reprirent par une secousse salutaire l'équilibre qu'elles avaient perdu par le choc d'une longue série de calamités. Aucune allusion, d'ailleurs, ne fut faite à ce passager dérangement d'esprit. Antoinette eut soin de dissiper par quelques paroles les dernières ombres qui flottaient sur la raison de son père.

— Oh ! j'étais bien embarrassée, lui dit-elle en parcourant avec lui le logis où ils s'apprêtaient à réélire domicile. Je savais que ta fortune t'était rendue, qu'Étienne était vivant, qu'Herminie n'avait plus besoin d'être artiste. Je savais tout cela et je ne pouvais te le dire, car les émotions trop vives t'étaient interdites pendant que tu avais la fièvre. Mais j'ai perdu patience, j'ai pensé que le bonheur est un bon médecin, je me suis décidée à t'amener ici, à te faire une surprise...

Tandis que M. Le May était à causer avec Étienne et Herminie Antoinette courut ensuite demander une plume et du papier à M. Bellerine. Elle s'smpressa d'annoncer à M. de Mortanne l'heureux succès d'une tentative qu'il avait lui-même conseillée, d'accord avec le médecin.

Du reste, M. Le May et Antoinette se rendirent dès le lendemain à Saint Germain et firent leurs visites.

Mademoiselle Ernestine de Mortanne fut bien triste en apprenant

que sa nouvelle amie allait habiter Paris, mais elle se consola un peu en sachant qu'Antoinette serait plus riche, plus heureuse.

Le jeune prince Rodolphe Federici, n'osant pas se présenter chez M. Le May, revit Étienne en particulier et le chargea de demander mademoiselle Herminie en mariage.

— Mon père s'attendait un peu à cette démarche, répondit Étienne après avoir consulté ses parents... et moi aussi, mon cher prince. Entre nous soit dit, vous avez compromis, je ne dirai pas la cantatrice Corilda, mais mademoiselle Herminie Le May. Mon père vous a très-bien aperçu, le soir qu'elle était chez le comte de Mortanne. Il vous accepte pour gendre. Quant à ma sœur, elle ne dit ni oui, ni non.

— Oh ! parfait ! s'écria le jeune Italien enthousiasmé. C'est là le consentement que je préfère.

M. de Mortanne, qui connaissait, ainsi qu'on l'a vu, le prince Federici, connaissait aussi son père et voulut bien lui écrire une lettre détaillée, expliquant clairement la situation. Herminie Le May avait été cantatrice, il est vrai, disait-il, mais le motif qui l'avait poussé à cela l'excusait presque d'autant mieux que sa conduite n'avait pas cessé un seul jour d'être irréprochable. Le comte de Mortanne terminait en engageant le père de Rodolphe à venir lui-même à Paris ; il le présenterait à la famille Le May et le mettrait ainsi à même de juger par ses propres yeux cette délicate question du bonheur de son fils.

Cette fois, le vieux prince Federici se décida à faire le voyage, et, après avoir vu le comte de Mortanne, puis M. Le May, Étienne, Antoinette, Herminie, il avoua de bonne grâce que son fils n'avait pas fait un mauvais choix, et qu'il se serait dérangé plus tôt s'il avait su cela.

Le comte de Mortanne fut un des témoins d'Herminie.

Édouard Ehramberg fut invité à la noce. Mais il se montra fort réservé. Bien qu'il eut réparé la faute de son père, le souvenir en existait toujours, et il en supportait le poids avec autant de courage que de dignité.

Trois mois après, il vint trouver M. Le May.

— Je vous fais mes adieux, lui dit-il. Toutes les affaires de mon père sont liquidées, et je pars.

Affligé et surpris de cette résolution, M. Le May le pressa de questions afin d'en savoir le motif.

— Eh bien, je vais vous le dire, répondit enfin Édouard. Mademoiselle Antoinette se mariera, comme sa sœur, et je ne pourrais souffrir que mes yeux en fussent témoin.

— Elle ne se mariera pas si vous partez, Édouard, répliqua à l'instant même M. Le May. Antoinette vous aime et un cœur comme le sien reste, jusqu'à ce qu'il s'éteigne fidèle à ses affections.

— Elle m'aime !

— Faut-il donc qu'elle vous le dise, Édouard ? Elle ne le fera pas, je vous en préviens.

— Oh !... mais vous, monsieur Le May... me la donneriez-vous ?

— Essayez.

— Malgré...

— Demandez-la moi. Je ne puis pourtant pas vous la proposer.

— Oh ! je n'osais pas...Mais puisque vous m'y autorisez, je vous la demande, monsieur Le May, je vous la demande !

M. Le May appela sa fille et mit la main d'Antoinette dans celle d'Édouard.

Aujourd'hui Étienne est toujours avocat : M. Le May a pris pour gendre et associé Édouard Ehramberg. Tout est tranquille maintenant dans cette vieille demeure. Le bonheur ne fait pas de bruit. Grâce à ces qualités solides dont on n'apprécie qu'à la longue toute la valeur, Édouard montre qu'il est digne d'être le fils d'un homme tel que M. Le May et le mari d'une femme telle qu'Antoinette. Quant à M. Le May, la sombre misanthropie produite passagèrement par la vue de la fraude et de ses résultats a tout à fait disparu de son esprit. Il respire, il est heureux, il vit. Il rajeunit même en contemplant ce jeune ménage tout imprégné de son caractère et de ses vertus. Si parfois la nouvelle de quelque scandaleuse débâcle financière arrive jusqu'à lui, il aime à penser que c'est là un fait rare, isolé ; il se console en voyant immuables chez lui et autour de lui la loyauté et l'honneur.

HYPOLITE ODEVALE.

FIN.

UNE FÊTE

A LA SALLE ACADÉMIQUE DU COLLÉGE STE. MARIE, A MONTRÉAL.

DISCOURS DE M. DE BELLEFEUILLE. 1

Messeigneurs, M. le Commandeur, Messieurs et Mesdames.

Les sentiments que M. le Commandeur Berthelet vient de vous exprimer dans cette circonstance si glorieuse et si honorable pour lui et que l'on a voulu rendre si solennelle, sont ceux que je ressens moi-même. Il me suffirait donc de vous dire que je les partage complètement et de me taire, si je ne devais me rendre à l'invita-

1 Le Souverain-Pontife ayant daigné conférer à M. Olivier Berthelet, président du Comité Canadien des Zouaves Pontificaux, le grade de Commandeur de l'Ordre très-illustre de Pie IX, et à M. E. Lef. de Bellefeuille, membre du même comité, celui de Chevalier du même ordre, on a voulu distribuer publiquement les insignes de ces distinctions. Une séance fut en conséquence organisée dans la Salle Académique du Collége Ste. Marie, lundi, le 23 d'août. Pour ajouter à la solennité de cette fête, on avait invité les évêques de la province et on l'avait fait concourir avec la terminaison de la retraite annuelle des curés du diocèse de Montréal. Grâce à ces deux circonstances, un auditoire très-brillant et très-nombreux se pressait dans l'immense Salle Académique, lundi dernier ; on remarquait, outre un clergé de plus de cent prêtres, NN. SS. Taché, évêque missionnaire de la Rivière Rouge, Charles Larocque, évêque de St. Hyacinthe, Laflèche, évêque d'Anthédon, etc. Après une causerie fort intéressante de M. l'abbé Edmond Moreau, aumônier des Zouaves Pontificaux, dont ces derniers et surtout les Zouaves Canadiens formaient le sujet attachant, NN. SS. Larocque et Laflèche adressèrent quelques paroles aux titulaires et leur présentèrent leurs décorations. Après quelques mots émus de M. le Commandeur Berthelet, M. le Chevalier de Bellefeuille prononça le discours que nous reproduisons ici.—(*Note de la Direction.*)

tion bienveillante qui m'a été faite de vous adresser la parole, et si je ne croyais, du reste, l'occasion bien choisie pour vous dire certaines choses qui, je n'en doute pas, sauront mériter toutes vos sympathies.

Dans cette assemblée aussi nombreuse que distinguée, je vois des évêques canadiens, princes de l'Église de ce pays ; des prêtres, ministres des autels ; je vois aussi des soldats, défenseurs de la patrie ; des citoyens, dont quelques uns occupent les grandes positions de notre société ; des jeunes gens qui seront un jour appelés à leur succéder ; des mères de famille, des jeunes filles, des enfants, espoirs futurs de notre patrie menacée. Toute la société canadienne est donc ici présente, ou, au moins, elle est noblement représentée dans cette grande réunion. Tous, vous êtes venus pour vous unir dans un témoignage de sympathie, dans une expression de joie, dans les félicitations que vous voulez présenter à deux concitoyens qui viennent de recevoir un grand honneur du Père commun des fidèles. Le sentiment qui vous amène et qui vous anime, c'est, si je ne me trompe, un généreux esprit de famille et une noble pensée de solidarité qui fait que les joies ou les douleurs d'un Canadien doivent être communes à tout le reste du peuple. Notre société n'est, en effet, ni assez grande, ni assez égoïste, pour qu'elle puisse accueillir avec indifférence les gloires ou les hontes, les bonheurs ou les infortunes qui frappent l'un d'entre nous. Nous devons les partager ; nous réjouir avec ceux qui sont dans la joie, pleurer avec ceux qui sont dans la peine, et les soulager quand c'est possible. N'est-ce pas là le principe de la charité chrétienne appliqué à la société et à l'économie politique ? Ce principe fait la force des peuples, car cette charité produit l'union, et, il y a longtemps qu'on répète, l'union fait la force.

Cependant, quoique le sentiment qui vous pousse à vous réjouir avec ceux qui sont dans la joie contienne en lui-même sa récompense, ce n'en est pas moins le devoir de ceux avec qui vous vous rejouissez d'exprimer la reconnaissance qui les remplit. C'est le devoir bien doux que je suis chargé de remplir en ce moment. Oui, assurément, si quelque chose peut être agréable à M. le Commandeur Berthelet et à moi-même, après les honneurs que le St. Père a daigné nous conférer, c'est bien l'accueil sympathique que nos concitoyens et tout le public canadien, représenté dans cette illustre assemblée, veulent bien faire à ces honneurs. La voix du peuple s'unit donc à celle du Souverain-Pontife dans cette circonstance si honorable. Ces deux voix puissantes forment un concert bien doux sans doute pour nos oreilles et pour notre cœur ; mais ces accents bienveillants et glorieux me font trembler de ne jamais deve-

nir digne des honneurs que le St. Père a daigné me conférer, et de l'estime et de la bienveillance dont je reçois dans cette fête les preuves flatteuses.

Quant à M. le Commandeur, qu'il me soit permis de le dire sans craindre de blesser sa modestie, la situation est différente. M. le Commandeur reçoit la distinction qu'il a plu au St. Père de lui accorder après l'avoir méritée. Serviteur dévoué de l'Église, sa vie toute entière semble n'avoir été consacré qu'à un seul but : celui d'administrer sa fortune de manière à soulager dans notre ville toutes les infirmités humaines, toutes les misères sociales, auxquelles, avant lui, il n'avait pas encore été pourvu. Il ne m'appartient pas ici d'énumérer toutes ses bonnes et grandes œuvres. De quelque côté que vous tourniez vos regards dans Montréal, vous verrez des monuments impérissables élevés par sa générosité intelligente ou par la charité des membres de sa famille dont il dirigeait les mains bienfaisantes.

Si monumentum quœris, circumspice.

L'Asile de la Providence, le Bon Pasteur, l'Asile de la Maternité, St. Vincent de Paul, St. Joseph, s'élèvent là devant nous proclamant bien haut le nom de leur fondateur ou de leur puissant protecteur, et tous redisent le nom aimé de M. Olivier Berthelet. Que dis-je, l'enceinte même dans laquelle je vous parle est assise sur ses bienfaits ; le terrain sur lequel s'élève ce superbe édifice a été donné par M. le Commandeur. Coopérateur infatigable de toutes les œuvres du grand évêque de Montréal, M. Berthelet l'a rendu capable de faire tout ce que son zèle prévoyant a voulu édifier pour le soulagement des infortunes de son diocèse. Aussi patriotiques que religieux, ces deux grands hommes se sont avancés ensemble dans la vie, s'unissant pendant trente ans pour faire le bien et combattre le mal sous toutes ses formes. Continuant l'œuvre de tous les anciens bienfaiteurs de Ville-Marie, des La Pelterie, des La Doversière, des Bullion, etc., ils ont voulu accomplir tout ce que ces derniers n'avaient pu faire. Aussi, aujourd'hui, dans la ville de Montréal, toutes les misères humaines peuvent trouver un soulagement, toutes les infortunes sociales un remède, toutes les hontes un lieu pour se cacher et se repentir, tous les malheureux ont des consolateurs, tous les pauvres des soutiens, tous les malades un asile, tous les enfants abandonnés des pères ou des mères auxquels la charité donne des cœurs remplis de l'affection la plus vive. Et toutes ces saintes femmes auxquelles la générosité de M. Berthelet a donné un asile et une œuvre sont là, au milieu de l'indifférence de la ville, des plaisirs

du monde, du tourbillon des affaires, de l'égoïsme de la plupart, de froideur d'un grand nombre ; réparant par leur zèle notre froideur, par leur charité notre indifférence, par leur inépuisable bonté notre fréquente dureté à l'égard des malheureux, et toujours, jour et nuit, souffrant et priant pour tous ceux qui ne savent ni prier avec un cœur pur, ni souffrir dans le repos de l'âme.

Voici, MM., un quart de siècle que Mgr Bourget et M. le Commandeur Berthelet travaillent ainsi de concert. Hâtons-nous de constater le résultat de ces deux grandes vies : grâce à Sa Grandeur et à M. le Commandeur, la ville de Montréal est une des villes les mieux organisées du monde entier pour l'accomplissement de toutes bonnes œuvres et le soulagement de toutes les infortunes. Toutes ont une maison pour les recevoir et des personnes pour les consoler ; ce qu'il reste maintenant à faire, c'est de consolider toutes ces fondations, c'est de les mettre dans une position telle qu'elles n'aient à craindre dans l'avenir aucun revers, mais qu'appuyées sur des bases solides, elles puissent se maintenir par elles-mêmes, continuer de répandre le bien autour d'elles, et, par là, en même temps, perpétuer le nom de celui que nous fêtons aujourd'hui.

Espérons, MM., que Dieu conservera parmi nous ces deux grands citoyens encore assez longtemps pour qu'ils puissent affermir et fortifier leurs établissements. C'est un vœu que je n'ai pas été chargé, il est vrai, d'exprimer ; mais tous, je le sais, vous le formez avec moi, et personne ici ne me désavouera.

Après avoir ainsi travaillé au bonheur de son pays, M. le Commandeur Berthelet a voulu travailler à sa gloire : il l'a fait en s'associant à l'œuvre des Zouaves Pontificaux et en la dirigeant avec sa prudence ordinaire, fruit d'une longue expérience. Qui sait ce que l'avenir réserve à ces jeunes compatriotes que nous avons envoyé, c'est-à-dire que vous avez envoyé défendre le pouvoir temporel du Pape ? qui sait ce que l'avenir réserve à ceux que vous allez continuer à envoyer aussi longtemps que le Souverain-Pontife demandera des bras canadiens pour le défendre ? La paix régnera-t-elle toujours autour du siége de St. Pierre ?—Nul ne le sait ; mais ce que je sais, c'est que les volontaires du Canada qui gardent le Vatican sont les fils de ceux qui combattirent et qui vainquirent, souvent un contre dix, à la Monongahéla, à Carillon, aux Plaines d'Abraham et à Châteauguay ; ce que j'espère et ce que je sais, c'est que les Zouaves Canadiens ne trahiront pas d'aussi glorieuses traditions, et que s'ils combattent, ils le feront courageusement, que s'ils meurent en combattant, ils le feront avec honneur. Ils rendront de nouveau illustre le nom du Canada, et n'est-il pas vrai que M. Berthelet, comme président du comité

qui a organisé ces jeunes gens et les a envoyés à Rome, aura puissamment contribué à ce glorieux résultat ?

Le nom de M. Berthelet se trouve donc aussi lié à l'œuvre des Zouaves Pontificaux Canadiens. Quelles que soient les œuvres qui ont rempli sa vie ; quelles que soient celles qu'il pourra encore faire, reconnaissons-le, aucune n'est plus belle que celles des zouaves ; aussi j'espère que cette œuvre existera dorénavant en permanence dans notre pays ; j'espère que toujours le Canada aura des représentants dans l'armée pontificale, qui veilleront, l'arme au bras, sur la sûreté du chef de l'Église. Cent de nos volontaires nous reviendront le printemps prochain, sans avoir eu occasion de verser leur sang pour la cause qu'ils étaient allés défendre, sans avoir eu occasion de prouver leur dévouement à cette cause autrement que par leur bonne conduite pendant une longue garnison ; j'espère que cent autres partiront cet automne pour les remplacer et subir peut-être une autre destinée. Ainsi le Canada continuerait de participer à la défense du St. Siége ; nos jeunes gens iraient se former à l'art militaire sur la terre classique de Rome et nous reviendraient de bons soldats et encore de meilleurs catholiques.

Ces paroles, il me semble, ne sont pas déplacées dans cette circonstance. La pensée de nos zouaves trouve naturellement son à propos dans cette fête ; car si aujourd'hui deux Canadiens reçoivent un grand honneur du Souverain-Pontife, n'est-ce pas dû à cette belle œuvre des Zouaves Canadiens, et ne devons-nous pas voir dans la bienveillance du St. Père une marque de satisfaction et même de reconnaissance pour ce que le Canada a fait pour la défense du St. Siége.

De ce fait qui me parait bien évident, il découle une conclusion toute naturelle, que je veux signaler en terminant.

Puisque le Souverain-Pontife montre d'une manière si généreuse et si éclatante sa satisfaction de tout ce que le Canada a fait pour le soutien du pouvoir temporel, il en résulte que la conduite, les efforts, les sacrifices que nous avons accomplis pour l'œuvre de nos zouaves, sont d'une utilité réelle pour l'Église ; car, tous les catholiques éclairés l'admettent aujourd'hui, le pouvoir temporel est nécessaire à l'Église. Ainsi se trouve donc écartée l'objection faite dans le commencement de l'organisation des zouaves par plusieurs excellents esprits, très-religieux et très-dévoués, qui assuraient que le St. Père recevrait avec plus de satisfaction l'argent que coûte l'expédition de nos hommes à Rome que ces hommes même ; attendu, disait-on, qu'avec ces sommes d'argent les autorités romaines pourraient recruter en Europe, et dans des conditions plus économiques, d'aussi bons soldats que les Canadiens. Cette objection

se trouve victorieusement résolue,non seulement par les témoignages de satisfaction que nous donne la bonté du Souverain-Pontife, mais aussi par la haute estime qu'ont les chefs militaires à Rome pour les soldats canadiens et que M. Moreau vient de nous décrire en termes si intéressants. Conséquemment toutes les personnes qui, il y a deux ans, faisaient de bonne foi l'objection que je viens de signaler, doivent aujourd'hui se rendre à la vérité, ne pas rester en arrière, mais s'unir au Comité Canadien des Zouaves Pontificaux dans la continuation de son œuvre. Le concours de ces personnes dévouées, en apportant un appoint utile dans l'organisation qui sera faite, permettra, sinon de donner plus d'extension à l'œuvre, (ce n'est pas, je crois, l'intention du Comité), au moins de la consolider, de l'asseoir sur des bases assez solides pour qu'elle puisse continuer dans les années futures, aussi longtemps que le St. Père aura besoin de nos bras ; renouvellant tous les ans, à la face du monde entier, chaque fois que les bataillons canadiens traverseront au pas de course la vieille Europe, en chantant une hymne sacrée et un vieux refrain national; renouvellant, dis-je, le glorieux spectacle qui a plongé l'ancien monde dans l'admiration au printemps de 1868, et prouvant de plus en plus que les Canadiens, sous un drapeau étranger, au milieu de libertés que la France n'a pas su conserver et qu'elle essaye péniblement de reconquérir aujourd'hui ; que les Canadiens sont restés le même peuple, religieux, enthousiaste pour les grandes causes et patriotique de l'illustre nation française. Nous avons changé de drapeau ; mais nous n'avons pas changé de cœur, nous n'avons pas changé de sentiment ; nous voulons prouver encore une fois que la Providence nous a confié dans le nouveau monde le rôle glorieux assigné à la France dans l'ancien, et que lorsque Dieu veut accomplir un grand acte dans l'univers, il se sert du bras des enfants de la France, *gesta Dei per Francos !*

VOYAGE D'IBERVILLE.

(Suite.)

Journal du voyage fait par deux Frégattes du Roi, *La Badine*, commandée par M. d'Iberville et *Le Marin*, par M. E. Chevalier de Surgères, qui partirent de Brest le vendredi, 24 octobre 1698, où elles avaient relâché, étant parties de Larochelle, le 5 septembre précédent.

Le même jour, sur les 9 heures du matin, nous mîmes à la voile avec un canot d'écorce, chacun à la remorque d'un vent de sud-est assez fort, temps couvert, nous fîmes le sud-ouest quart d'ouest pendant une harbage, ensuite nous vinmes au plus près, les *vents se hâtant* au sud sud-est et pour passer au large d'une Ile qui est deux lieues à l'ouest de notre Ile où nous sommes mouillés, au sud de cette Ile, nous trouvâmes un haut fond, où la mer roulait beaucoup, continuant notre route au sud-ouest et au sud-ouest quart de sud nous trouvâmes quatre petits Islets qui ne sont que des sables fort près les uns des autres qui s'étendent au nord et sud ; nous traînâmes plus d'un quart de lieu n'y ayant que deux pieds d'eau, la mer était fort belle, quoiqu'il venta beaucoup étant à l'abri des autres islets qui sont au large les vents sautèrent tout d'un coup au nord-est, nous gouvernâmes au sud près d'un islet, nous donnâmes plusieurs accoulées n'y ayant que deux pieds d'eau et demi ayant fait depuis cet islet deux lieues au sud-est, nous découvrîmes un autre enfoncement, et la terre qui courait à l'est sud-est qui est formé par plusieurs islets que la mer couvre des mauvais temps. Ensuite nous fîmes trois lieues depuis le sud-ouest quart d'ouest jusqu'au sud sud-ouest pour nous parer d'une quantité d'islets que nous trouvions

dans notre route, sur les cinq heures et demi nous mîmes à terre à la pointe d'une isle qui s'étend au nord et sud où nous cabanâmes sans trouver d'eau douce.

Le samedi, 28, sur les six heures du matin nous nous embarquâmes d'un temps de brume que l'on ne voyait presque pas qui se dissipa quelque temps après, nous fîmes plusieurs routes entre le sud et l'ouest pour nous parer d'une quantité d'islets que nous trouvions jusqu'à un enfoncement que formait une grande isle noyée où nous voulions avoir passage, nous y mîmes pied à terre, nous y trouvâmes des quantités d'huitres qui ne sont pas si bonnes qu'en Europe, l'eau étant sommate entre les islets à cause des eaux du fleuve qui s'y répandent dans les mois d'avril et mai ; nous y restâmes une heure, n'ayant pas pu trouver de passages, nous retournâmes sur nos pas, étant hors de cet enfoncement, nous fîmes le sud-est tout le long qui parait dans son milieu contiger à la grande terre qui a deux branches, dont l'une court au sud-est, et l'autre au nord-ouest, au dedans desquelles il y a un lac ; à la pointe du sud-est de cette ile, il y a un petit lac qui traverse tout par lequel nous voulûmes passer croyant abréger notre chemin, mais nous n'y trouvâmes pas assez d'eau, ce qui nous obligea de continuer notre route ; à la même pointe, il y a un petit islet qui n'en est éloigné que de la portée d'un boucanier, nous passâmes entre les deux, après avoir doublé cette pointe, nous avons vu la terre qui courait à l'ouest, nord-ouest, et une autre au sud-ouest quart d'ouest qui n'est autre chose que des islets que la mer couvre des mauvais temps, et qui tremble même sous les pieds quand on laisse tomber quelque chose de pesant, nous fîmes de là l'ouest sud-ouest, les vents étaient pour lors au sud, nous vîmes une passe entre des islets en dedans desquels nous entrâmes sur les quatres heures du soir où nous cabanâmes ; sur les cinq heures, il s'éleva un orage au nord-ouest, il tonna, et fit de grands éclairs avec une pluie continuelle toute la nuit, et gros vent variable, nous tendîmes nos voiles et pavillons pour faire de l'eau n'en ayant pas, et ne s'en rencontrant pas dans l'ile, et ne sachant pas le chemin que nous avions à faire.

Le Dimanche, 1er jour de Mars.—Le mauvais temps continuant avec la pluie jusqu'à midi que les vents sautaient à l'ouest, nord-ouest, temps sombre, petits vents, sur le matin du même jour, M. d'Iberville fit couper la tige des petits arbrisseaux qui viennent sur les îles pour mettre dans les cabanes, y ayant plus d'un demi pied d'eau dedans, et même par dessus toute l'isle, en sorte que nous étions obligé de nous tenir debout le long du feu pendant toute la nuit, on creusa par toute l'isle pour trouver de l'eau, mais elle

était toujours sommate, on y tua plusieurs chats sauvages, nous y restâmes jusqu'au lundi dedans ce triste endroit.

Le lundi 2, sur les 6 heures du matin, nous mîmes à la voile d'un vent de nord assez fort, nous fîmes plusieurs routes entre le sud-ouest et le sud-est pour sortir d'un labyrinthe d'ilets dont nous étions enveloppés ; après avoir doublé une pointe où nous donnâmes une accoulée, nous vîmes la grande terre qui courait au sud sud-est, nous la longeâmes tout le long, la mer était si grande que nous fûmes obligés de mettre nos feignes qui était une toile goudronnée d'environ un pied de haut au dessus de notre bord que nous étions obligés de tenir pour empêcher la mer de s'embarquer. Nous arrivâmes pendant un moment pour tenir la terre de plus près ; et de crainte aussi de repasser la rivière, nous vîmes la terre qui courait encore au sud sud-est et au sud-est, nous tinmes les vents au plus près avec les ris dans notre grande voile pour tâcher de nous élever de la côte, les vents y battant tout à fait, après avoir été pendant deux heures au plus près à battre la mer qui nous mangeait et craignant que quelque coup de mer nous comblât à cause d'un canot d'écorce que nous avions mis dedans. M. d'Iberville arriva vent arrière sur la côte, et nous ensuite étant résolus d'échouer nos petits bâtiments à la côte et de tacher de les hâler en haut pour nous en retourner à nos vaisseaux, ne pouvant y aller par d'autres voies, la terre étant toute inondée et remplie de lacs, nous aperçûmes une passe entre deux buttes de terre qui paraissaient comme de petites îles ; nous vîmes changer l'eau que nous goutâmes et trouvâmes douce, ce qui nous donna une grande consolation dans la consternation où nous étions, peu de temps après nous aperçumes l'eau fort épaisse et toute changée, à mesure que nous approchions nous découvrions les passes de la rivière qui sont au nombre de trois, et une rapidité de courant si grande que nous ne pouvions presque avancer, quoiqu'il venta, nous passâmes entre ces deux buttes de terre, nous vîmes dans le milieu de cette passe un brisant sur lequel nous pensâmes nous perdre, ayant de la peine à le doubler, nous en étant aperçu trop tard, ce brisant gît au nord-est et sud-ouest des buttes de terre qui sont le plus dans le rivière du côté du bas bord en entrant, l'entrée de cette rivière court au sud-est et ouest, nord-ouest et peut avoir environ un quart de lieue de large à son embouchure, et la côte court au même rumb de vent, qui n'est autre chose que deux langues de terre de la portée d'un boucanier de large, de sorte qu'on avait la mer des deux côtés de la rivière qui court le long de la côte ce qui fait qu'elle est si inondée. Sur les quatre heures du soir, nous mîmes à terre à une lieue et demi dans la rivière parmi les roseaux

dont la côte est bordée des deux bords, si épais qu'on a de la peine à y voir et qu'il est impossible d'y passer à moins que de les casser et le dedans de la côte est rempli de marécages impraticables. La côte est aussi bordée de quantité d'arbres d'une longueur prodigieuse de ravine que la rapidité du courant entraîne à la mer, il est impossible de mettre pied à terre, sans passer par dessus, qui n'a pas plus d'un demi-pied au dessus de l'eau, nous avons trouvé deux petits bras d'eau grands comme nos ruisseaux en France qui se perdent dans la mer du côté du nord, nous eûmes de l'eau en abondance pour vivre, mais en échange, on retrancha le pain, ne mangeant que de la bouillie avec un peu de lard ; il y avait tou jours des hommes en faction de crainte de quelque surprise, nous ne trouvâmes qu'environ douze pieds d'eau dans la passe, et il peut y avoir près de deux pieds de levée, un fond très-doux, et en dedans 12 à 15 brasses, de sorte que les navires peuvent aller le beaupré sur la terre étant tant eccare.

Le mardi 3, sur les 7 heures du matin, on dit la messe, et on chanta le *Te Deum* en reconnaissance du fleuve du Mississipi, ensuite on dîna fort succinctement voulant épargner les vivres, n'ayant que deux barriques de pain, peu de pois et un quart de farine pour les deux biscayennes, nous mîmes à la voile d'un vent d'est nord-est, à un quart de lieue de notre couché, nous trouvâmes un grand bras d'eau qui courait au nord-est et brisait presque partout ; sur les 9 heures du matin, nous dématâmes d'une rafalle de vent au travers des deux bras d'eau dont l'un court au sud-est et l'autre au sud-ouest qui sont près l'un de l'autre et ne sont éloignés que de trois lieues de l'embouchure, nous mîmes aussitôt à terre pour ajuster notre mat, où nous trouvâmes des framboises en quantité qui étaient presque mures et quelques arbres çà et là de moyenne grandeur. Les deux bords de la rivière courent depuis l'ouest nord-ouest jusqu'au nord-ouest à 5 lieues de son embouchure, elle n'a que la portée d'un boucanier de large, elle a des petits arbrisseaux le long de sa côte des deux bords, principalement du côté du tribord en entrant, ses bords parraissent plus noyés, ne voyant pas de terre du tout, nous vîmes le long de la côte quantité de gibiers, canards, outardes, sarcelles et autres ; nous aperçumes aussi un loup-cervier qui courait le long de la côte et un rat qui est un animal qui porte ses petits dans une bourse qu'il a sous le ventre. Entre cinq et six heures du soir, nous mîmes à terre, où nous cabannâmes, quelques uns de nos gens furent à la chasse qui découvrirent plusieurs sortes de bêtes, cerfs, chevreuils et bœufs, un assez beau pays ; les vents furent toute la journée à l'est nord-est beau, frais et un froid fort piquant, nous fîmes huit lieues, la

voile nous ayant beaucoup aidé, nous pouvions être dix lieues de l'embouchure. On fit la chaudière pour souper comme à l'ordinaire. Les Canadiens et les flibustiers firent le quart tout la nuit étant alternatifs avec les matelots. La chaudière deux heures avant le jour pour dejeuner.

Le mercredi 4, Jour des Cendres, on donna les cendres à tout le monde et ensuite on dit la messe, après avoir planté une croix et déjeuné sur les sept heures, nous embarquâmes, le vent était tout calme; nous ramâmes environ deux lieues. La rivière monte au nord-ouest et nord-ouest quart d'ouest, ensuite elle va au nord-ouest quart de nord et au nord nord-ouest, nous vîmes des canots qui sont faits avec trois paquets de canne liés ensemble avec de petits bois par le travers, dessus et dessous, apointé par le bout afin de traverser plus facilement. Les sauvages se servent de ces canots quand ils sont en chasse pour traverser d'un côté à l'autre; sur les 6 heures du soir, nous mîmes à terre où nous cabannâmes, nous montâmes sur des arbres, nous aperçumes la mer à une demi lieue de nous, nous trouvâmes la rapidité du courant plus forte qu'à l'ordinaire; un de nos canots d'écorce avec trois hommes qui avaient resté derrière à la chasse ont vu au montant trois crocodiles au bord de la rivière, nous fîmes cette journée 8 lieues, parceque la voile nous servit beaucoup. Les bois commençaient à grossir et n'étaient pas épais, on pouvait voir à travers, un pays fort marécageux en dedans. Nous faisions 18 à 19 lieues dans la rivière.

Le jeudi 5, trois de nos gens allèrent à la chasse dès la pointe du jour; ils virent beaucoup de pistes, et entendirent des hurlements des bêtes, on planta une croix et on fit plusieurs marques à des arbres, on tira aussi un coup de pierrier pour avertir les sauvages, on déjeuna à l'ordinaire de la bouillie qui avait été faite avec de l'eau et du lard, on réservait le lard pour le déjeuner, nous vîmes un crocodile de la grosseur de la cuisse au bord de l'eau au soleil, les gens prirent aussitôt le canot d'écorce que nous avons à la remorque et lui tirèrent un coup de fusil, il se jeta aussitôt dans la rivière, sur les 11 heures nous vîmes une grande fumée que les sauvages qui vinrent à la chasse avaient faite, tant pour renouveler l'herbe sèche qui est dans la prairie que pour faire sortir le bétail pour le tirer plus facilement. A midi, nous mîmes à terre pour dîner, le vent nous étant contraire, sur les trois heures nous vîmes en remontant la rivière un canot fait d'un tronc d'arbre creusé par le feu. Nous l'eussions hâlé en hant s'il n'eût pas été fracassé, la rivière courait au nord-ouest, et au nord-ouest quart d'ouest entre les cinq et six heures nous mîmes à terre en dedans d'une pointe

où nous cabanâmes et fîmes la chaudière à l'ordinaire, notre journée valait 6 lieues et pouvions être 24 lieues dans la rivière.

Le Vendredi 6.—On distribua deux corbeillons de pain à 26 avec de la bouillie on tira ensuite un coup de pierrier, sur les 7 heures nous nous embarquâmes d'une brûme si épaisse qu'à peine pouvait-on voir. La rivière continue son cours au nord-ouest et au nord ouest quart d'ouest qui est à 27 lieues de son embouchure. Ensuite elle serpente depuis le nord-ouest jusqu'à l'est, et vient par l'est nord-est au nord-ouest au soleil couchant nous mîmes à terre où nous cabanâmes. On fit monter un homme à sa découverte qui ne vit rien, deux de nos gens qui s'étaient embarqués dans l'un des petits canots d'écorce, nous dirent avoir vu trois crocodiles dont il y en avait un d'une grosseur prodigieuse, sur les 7 heures on tira un bœuf, nous faisions à 80 lieues dans la rivière.

Le Samedi 7.—Sur les 7 heures du matin, nous nous embarquâmes après avoir planté des croix, et en avoir fait aux arbres, calme plat, sur les 9 heures en longeant la côte, nous vîmes trois bœufs couchés proche la rivière, nous mîrent cinq hommes à terre pour les suivre ce qu'ils ne purent faire, s'étant aussitôt perdus dans le bois et les roseaux. Un peu de temps après, au détour d'une pointe, nous vîmes un canot avec deux sauvages qui se mirent à terre, dès qu'ils nous aperçurent, ils s'enfuirent à une portée de fusil dans le bois ; plus loin, nous en virent cinq qui firent la même chose, à l'exception d'un qui nous attendait au bord de l'eau, auquel nous parlâmes par signes. M. d'Iberville fit embarquer tous nos gens dans nos biscayennes de crainte de les intimider et fit entendre aux sauvages d'appeler tous ses camarades, ce qu'il fit en chantant leur chanson de paix, peu de temps après, ils s'approchèrent de nous en faisant la même chose, en étendant les bras vers le soleil, et en se frottant le ventre qui est une marque de leur admiration et de leur joie, et lorsqu'ils furent proches de nous, ils nous passèrent la main sous le ventre, et étendirent les bras sur nous ce qui est un grand signe d'amitié parmi eux.

M. d'Iberville leur demanda par signes si les sauvages que nous avions vu à la Grande qui étaient vis-à-vis de nos navires étaient arrivés, ils nous firent entendre que oui et qu'ils avaient monté par un petit bras d'eau qui sort de ce fleuve et se décharge à la mer en ce même lieu où il les avait trouvés, il leur demanda si leur village était bien éloigné, ils firent entendre qu'il y avait cinq journées en nous montrant depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, ce qui nous consterna bien, car nous commencions à nous fatiguer et manquions de vivres. M. d'Iberville leur donna de la rassade, des couteaux et miroirs ; ils lui donnèrent en échange de l'ours et du bœuf bou-

canné qu'ils avaient dans leurs cannots, nos gens même en trafiquaient pour des bagatelles; un bon vieillard étendit sa viande lot par lot comme on fait dans nos marchés en Europe et s'assit auprès, deux de nos gens furent à lui, ils lui donnèrent chacun un couteau et emportèrent la viande, il pouvait y avoir cent livres ; ils parurent tous trois fort contents. M. d'Iberville leur demanda s'ils voulaient monter avec nous à leurs villages, ils nous firent entendre qu'ils allaient à la chasse et qu'ils ne pouvaient pas aller avec nous, il promit à un d'eux une hache pour venir avec nous, ce qu'il accepta de bon cœur, car ils les estimaient beaucoup. On leur demanda s'ils avaient entendu les coups de pierrier, ils nous firent entendre qu'ils avaient entendu deux coups, après avoir tiré un devant eux. On vit des gens tomber dans de grands étonnements n'en ayant jamais entendu de semblables, après avoir resté près de deux heures avec eux, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes et un sauvage avec nous, auquel on donna une chemise devant ses camarades qui ne parurent pas être jaloux, tant ils sont indifférents La rivière court depuis notre couché au nord-ouest à l'ouest et au sud-ouest, à une heure après-midi nous nous mîmes à terre pour diner; elle court ensuite au sud sud-ouest et au sud, une demi lieue après, elle revient au nord-ouest par l'ouest, sur les six heures du soir nous mîmes à terre où nous cabanames, et nos gens firent le quart à l'ordinaire, nous fîmes dans notre journée cinq lieues, 35 lieues de l'embouchure.

Le Dimanche 8.—Après la messe, nous nous embarquâmes sur les 7 heures, la rivière court depuis le sud-ouest jusqu'au nord-ouest par l'ouest nous trouvâmes les courants plus rudes qu'à l'ordinaire, il nous fallait chercher les détours des pointes en traversant la rivière 3 à 4 fois, il fit pendant la journée une très grande chaleur, sur les cinq heures du soir, il s'éleva un orage qui nous obligea de mettre à terre pour cabaner à cause de la pluie, nos gens tuèrent un crocodile auquel on ôta la peau, ensuite on le mit au pat pour manger, ils tuèrent aussi un serpent sonette de plus de six pieds de long, dont la morsure est fort à craindre, étant mortelle, il venta toute la nuit un gros vent de nord, et fit un très grand froid ; nous fîmes dans notre journée quatre lieues, 39 lieues de l'embouchure.

Le Lundi 9.—Sur les 7 heures du matin, après avoir fait des croix à l'ordinaire, nous nous embarquâmes, à midi nous mîmes à terre pour dîner, ce que nous faisions ordinairement lorsqu'il ne ventait pas, nous vîmes en même temps une fumée du côté du bas bord de la riviére en montant ce qui nous fit croire que le village n'était pas loin, mais nous nous trompions fort en étant encore éloigné de

20 lieues, comme nous le vîmes dans la suite, les courants continuèrent leur rapidité comme le jour précédent ce qui nous obligea de traverser trois fois la rivière pour prendre les détours des pointes. La rivière serpentant depuis le nord jusqu'au sud par l'ouest, à soleil couchant nous cabanâmes, nous fîmes cinq lieues, quarante quatre lieues de l'embouchure.

Le Mardi 10.—Sur les sept heures du matin, nous nous embarquâmes, la rivière court depuis le nord-ouest jusqu'au sud, sud-ouest, ensuite elle revient à l'ouest, nord-ouest, sur les 10 heures, nous vîmes une autre fumée du côté du bas bord que nous crûmes être le même du jour précédent, mais nous nous vîmes ensuite le contraire sur le midi, nous mîmes à terre pour dîner n'y ayant point de vent du tout, à mesure que l'on monte dans la rivière, on trouve les arbres plus gros et plus touffus, et la terre plus haute que dans le bas, jusqu'à quatre et cinq pieds de hauteur qui inonde dans les débordements près d'un pied au-dessus de la terre, dont les marques paraissent aux arbres, sur les cinq heures du soir, nous cabanâmes, nous fîmes dans notre journée six lieues, 50 lieues de l'embouchure.

Le Mercredi 11—La pluie continua toujours qui nous empêcha de partir, l'après-midi la pluie ayant cessé, plusieurs de nos gens allèrent à la chasse, entre autres deux matelots Bretons allèrent dans le bois avec chacun leur fusil, qui s'y enfoncèrent si avant qu'il leur fut impossible de retrouver leur chemin, le bois étant trop touffu, et les carmes trop épaises, sur les sept heures lorsque nous vîmes qu'ils ne revenaient point, on tira quelques coups de mousquet par intervalle du côté où ils étaient allés, la pluie recommença sur le soir qui dura toute la nuit.

Le Jeudi 12.—Sur les cinq heures du matin M. d'Iberville fit tirer un coup de pierrer et détacha quatre hommes hommes qu'il envoya dans le bois pour découvrir leur piste et leur dit de tirer quelques coups de fusil quand ils seraient avancés dans le bois, ce qu'ils firent après avoir entré une lieue, ils s'en revinrent et rapportèrent qu'ils avaient entendu un coup dans le bois fort loin, qu'on ne voyait pas leur piste à cause de la pluie qu'il avait fait pendant toute la nuit. Sur les 8 heures du matin, il détacha 8 hommes avec chacun leur boussolle qu'il envoya à plusieurs rhumbes de vent, il leur fit prendre du pain, au cas qu'ils les trouvassent, et leur défendit de venir que lorsqu'il ferait tirer un coup de pierrier, il envoya aussi la chaloupe deux lieues le long de la rivière pour voir s'ils ne les trouveraient point ; entre 4 et 5 heures du soir, il fit tirer un coup de pierrier pour faire revenir ses gens, le temps fut fort sombre pendant tout le jour.

Le vendredi 13.—Sur les 7 heures du matin nous nous embarquâmes. La rivière fait plusieurs détours, sur les cinq heures du soir, nous trouvâmes deux canots chargés de mille ; nous fûmes à eux, M. d'Iberville leur donna de la rassade, des couteaux et autres choses pour leur mille dont ils parurent fort contents. Il y en avait un de la nation de Vacha et l'autre Galiagula qui retourna le même soir au village ; nous montâmes un moulin de fer que nous avions pour moudre du bled d'Inde, ayant mangé le baril de farine en bouillie, ayant fort peu de pain, nous commençames à faire de la sagamité qui n'est autre chose que du bled d'Inde mouillé ou écrasé, bouilli avec de l'eau et un peu de gras de lard fondu pour assaisonnement sans autre chose que cela pour nous substanter pour boire, l'eau de vie ayant manquée ; j'allai oublier de dire que sur les trois heures, nous trouvâmes un grand bras d'eau qui court au sud-est, dans lequel il y a plusieurs nations de sauvages habitées qui peut être à 55 lieues dans la rivière. Nous fîmes cette journée là 6 lieues, n'ayant pas trouvé les courants si violants à cause de ce bras d'eau qui les diminuait beaucoup.

Le samedi 14.—Sur les 6 heures et demi, nous nous embarquâmes pour le village que nous savions n'être pas éloigné à ce que les sauvages nous firent entendre que nous avions vu vendredi au soir, nous ramâmes à force afin d'arriver plus tôt ; la rivière serpente par plusieurs détours que nous traversions pour prendre les remons ; sur les deux heures après-midi, nous vîmes un canot dans lequel il y avait quatre sauvages, savoir : 2 hommes et deux enfants avec un homme de 25 à 30 ans et un vieillard auquel on avait enlevé la chevelure ayant été pris en guerre, il était couvert d'une peau d'ours, le visage barbouillé de boue, croyant être plus beau, tenant en sa main un calumet d'environ 3 pieds de long enrichi de plusieurs plumes d'oiseau de diverses couleurs. Il était député du chef de Mauyoulacha, nous nous vîmes ensemble sans nous arrêter aux cérémonies des calumets qui sont fort longues comme on le verra par la suite. Lorsque nous fûmes près le village, l'ambassadeur avec ses associés chantèrent plusieurs chansons de paix, en faisant quantité de hurlements ; les sauvages s'assemblèrent sur une éminence au bord de l'eau d'environ 6 pieds de hauteur, dont ils avaient coupé les cannes pour nous recevoir. Sur les quatre heures du soir, nous arrivâmes à ce lieu de plaisance où nous trouvâmes les cannes coupées qui ont plus de 25 pieds de hauteur droites comme un jonc, grosses d'un pouce et demi, si touffus qu'il est difficile de marcher dedans. Le chef avait plus de soixante sauvages parmi lesquels il y avait quelques femmes, qui est la plus grande marque d'amitié quand ils les amènent ;

M. d'Iberville fut salué à la manière des sauvages, ils commencèrent à lever les mains au soleil, comme par admiration, puis ils passèrent les mains doucement sur le ventre, qui est une très grande caresse parmi eux ; ils en firent de même à M. de Sauval, de Bienville et au père Anastase, ensuite à nos gens. Nous leur rendîmes la pareille, ils nous firent asseoir sur des cannes sur lesquels ils avaient étendu un peau d'ours, ils présentent le calumet de paix que nous acceptâmes et le chef s'assit au milieu de nous ; les autres sauvages firent la même chose à nos gens, les uns après les autres, et les firent tous fumer. On apporta ensuite quantité de bled d'Inde différemment apprêté, dont il y en avait un pain tant rond que long qu'ils font cuire sur la cendre après que les femmes ont pilé le millet, d'autre cuit avec de la graisse d'ours et d'autre en sagamité avec des fêves molles, parmi et d'autre en farine cuite ; nous en mangeâmes un peu de chaque sorte, et donnâmes le reste aux équipages qui le portèrent aux chaloupes. M. D'Iberville leur donna de l'eau de vie parmi laquelle il avait mêlé de l'eau, dont chacun but un coup fort petit la trouvant trop forte, n'ayant jamais bu de cette sorte de liqueur, ensuite il leur donna de la rassade, des aiguilles, des miroirs, des couteaux et autres bagatelles qu'ils portèrent tous un peu à chacun. Toutes ces cérémonies, aussi bien que le repas magnifique durèrent jusqu'à six heures qu'il fit chanter toute la jeunesse tenant chacun une gourde à la main avec des petites graines dedans qu'ils accordaient fort bien à leur voix en les maniant à la fin de leurs chansons qui ne sont pas fort longues, et répétant presque les mêmes mots quoiqu'ils les mettent sur différents airs, ils font des hurlements affreux qui retentissent plus d'une lieue dans les bois. Cette douce harmonie ayant duré plus de deux heures, le chef s'en était allé pendant cet intervalle, et nous dit adieu à sa manière, nous lui fîmes entendre que nous irions le lendemain à leur village, ils allumèrent des flambeaux qui sont des fagots de canne secs, auxquels ils mettent le feu, et puis ils les plantent debout dans le milieu de la place, ce qui éclaire fort bien ; puis ils se levèrent 4 debout, qui dansèrent en chantant et en hurlant de temps en temps, étendant les bras et frappant des pieds à tous moments de toute leur force ce qui dura plus d'une heure. Ils s'en allèrent presque tous peu de temps après à l'exception de quatre à cinq qui restèrent avec nous. M. d'Iberville leur demanda si la fourche était encore beaucoup éloignée, ils nous firent entendre qu'il n'y en avait pas. Nous crûmes qu'ils nous disaient cela afin que nous fussions établis parmi eux, ce qui était impossible, étant trop avancés dans la rivière, autre qu'elle serpente d'une si grande force, qu'en six

lieues de chemin il faut faire presque le compas, nous marquions la rivière sur du papier avec du crayon ce qu'ils concevaient assez bien. Ensuite nous leur donnions le crayon pour marquer la fourche à l'endroit où on croyait qu'elle était, en leur montrant le lieu où nos vaisseaux étaient qu'ils appellent en leur langue *Tinanis* qui signifie canots. Ils persévérèrent toujours à nous dire le contraire et qu'il n'y avait pas de fourche. A la fin, lassés de nos demandes, ils nous firent entendre qu'il y en avait une par laquelle ils avaient monté, mais qu'il n'y avait pas d'eau et qu'il leur avait fallu porter plusieurs fois leurs canots. Enfin sur les 11 heures, ils firent un feu proche de nos tentes pour se coucher à cause du froid, n'ayant presque rien pour se couvrir. Nous nous retirâmes jusqu'au lendemain matin. J'allai oublier de dire que le calumet que M. d'Iberville avait donné au chef des Bayongaula à la grande terre quatre lieues de nos vaisseaux était de trois à quatre pieds de long fait d'acier, et l'endroit où on mettait le tabac sur le bout duquel il y avait un pavillon blanc on avait gravé les armes du roi. Ils mirent du tabac dedans qu'ils allumèrent et lui présentèrent pour fumer, après M. de Sauval à M. de Bienville et au père Anastase qui feignit de fumer, ils firent deux petites fourches de la grosseur du doigt, et de la hauteur de trois pieds, sur lesquelles ils le posèrent, ils firent aussi un sac de peau pour le mettre, enfin ils ont une très-grande estime pour le calumet. Je vais présentement faire voir leurs manières, leurs mœurs, leur nourriture et leur habillement, entre autres celui du chef des Mayoulacha qui était vêtu d'un capot bleu à la canadienne, ses bas pareils, avec une cravate d'une vilaine étoffe rouge qui lui avait servi autrefois de brayer, le tout donné par M. de Couty qui avait descendu le fleuve pour trouver M. de La Salle. Il était d'une fièreté inconcevable, et ne riait jamais, regardait fixement les gens. Pour ce qui est des autres, ils ne sont vêtus que d'une méchante peau de chevreuil et d'ours qui les couvre depuis les genoux jusqu'aux épaules selon que la peau est grande, la plus part sont tous nuds, pas même leur nudité cachée avec un peu de mouches autour de leurs verges dont je n'ai pu découvrir la cause. Pour ce qui est des femmes, elles ont une grande peau d'ours qui les couvre, outre une une espèce de brayer qui les prend depuis la ceinture jusqu'aux genoux, ayant tous leurs seins, ventre et gorges découverts, elles ont toutes leurs cheveux coupés et même arrachés autour du front aussi bien que la barbe, ils laissent seulement une petite poignée de cheveux au bout de la tête, où ils attachent plusieurs plumes d'oiseaux de diverses couleurs; ils en mettent encore au dessus de leurs têtes qui sont comme des queues qui leur pendent par

derrière, avec des grelots et de méchants morceaux de cuivre, comme des patés de nos chandeliers mais beaucoup plus minces, de sorte que quand ils dansent, cela fait un bruit que l'on dirait que ce serait un messager qui arrive dans une ville, ils ont même autour de leurs bras quantité de manilles, outre cela, ils ont le visage tout barbouillé, le tour des sourcis rougi de vermillon, la moitié d'une joue noircie et le nez percé, auquel il pend un morceau de corail de la grosseur du doigt aussi bien que les oreilles dans lesquelles ils mettent un certain morceau de bois de la grosseur du petit doigt. Quant à leur nourriture, ils ne vivent que de pain de bled d'Inde et fort peu de viande, n'en mangeant que lorsqu'ils vont à la chasse aux bœufs et ours qui sont quelquefois éloignés de leur village plus de 20 lieues au bas de la rivière, les chefs ont leur terrain borné pour la chasse, et lorsqu'on veut anticiper sur leurs terres, ils se font la guerre, nous tirâmes sur le soir un coup de pierrer qui les fit tous tomber en admiration. Leur village peut être éloigné de l'embouchure de 60 lieues ; ils disent à tout moment afferro, qui signifie leur étonnement.

Le dimanche 15 sur les 4 heures, trois sauvages des principaux d'entre eux vinrent de leur village, chantant et hurlant une chanson avec leur calumet qu'ils présentèrent à M. d'Iberville pour fumer, ensuite aux autres messieurs et à tous ceux qui se trouvaient-là. Il leur fit boire à chacun un coup d'eau de vie, sur les 6 heures on dit la messe, ayant déjeuné,nous allâmes au village voir le chef avec des présents, que nous lui portâmes, comme un justaucorps d'écarlate avec un galon d'or faux, des bas rouges, deux chemises, des hardes, couteaux, rassade et miroirs ; étant arrivés au village, ils nous firent asseoir sur des nattes, après avoir fumé, ils nous apportèrent du bœuf, de l'ours boucané et du pain dont nous mangeâmes un peu. Ensuite nous allâmes voir le village et et un temple dans lequel ils tiennent un feu qu'ils entretiennent continuellement. Il y a des figures de bêtes dessus, quelques marques de leurs sacrifices. Deux chevelures de leurs ennemis y pendent pour marques de leurs trophées ; nous retournâmes à nos cabanes sur les 11 heures. Sur le midi, ils vinrent à nos tentes avec le chef qui avait revêtu l'habit que M. d'Iberville lui avait donné ; quelque temps après les sauvages arrivèrent en foule au bord de l'eau, qui apportaient du bled d'Inde en plusieurs manières, en épis et en pains, ce qui nous fit beaucoup de plaisir parceque nous n'avions pas de vivres ; et ne sachant pas le chemin que nous avions à faire, tous nos gens allèrent au village qui trafiquèrent des peaux d'ours et de chevreuil passées pour des couteaux et autres bagatelles qu'ils leur donnèrent. Je vis dans le milieu du

village, qui est comme une grande place d'armes, deux grands pieux de la hauteur de 40 pieds devant leur temple, sur lesquels deux chevelures étaient posées. Il y a un chef qui a soin du feu du temple, le village est composé de quatre à cinq cents personnes des deux sexes, tant grands que petits avec de grandes loges faites en dôme dans lesquelles ils couchent plusieurs sur des nattes qui sont soulevées de quatre piquets de la hauteur de trois pieds de terre sous lesquels ils mettent du feu pour la nuit, afin de tenir leurs maisons ou cases chaudes, parceque les nuits y sont très-froides et qu'ils n'ont que quelques peaux remplies de pièces pour se couvrir, leurs champs où ils font leur millé sont auprès de leur village qu'ils bêchent avec des os de bœuf, ils passent la plus part de leur temps à jouer dans cette place avec de grands bâtons qu'ils jettent après une petite pierre qui est presque ronde comme un boulet. Lorsqu'il leur meurt du monde, ils les portent à 20 pas de leur village sur 4 piquets, où ils mettent leur corps, couvert de nattes dessus et dessous, fait comme un cercueil haut de quatre pieds de terre, auquel ils portent à manger. Le village est composé de deux nations qui sont les Manyoulacha et les Bayonyoula qui ont la même langue, et ont deux chefs dont celui des Manyoulachas paraît le premier ; ils ne sont éloignés de la rivière que d'un quart de lieue, sur le soir, nous fîmes une grande croix sur laquelle on mit les armes de France.

Le lundi 16.—Entre 5 et 6 heures nous plantâmes notre croix ; tous les sauvages du village avec le chef vinrent nous voir embarquer, et 8 d'entre eux s'embarquèrent dans un de leur canot, et le chef des Bayonyoulas avec M. d'Iberville pour nous conduire au village des Ommas. La rivière serpente beaucoup et a un grand courant qui augmente lorsque le vent va comme elle. Ayant parti à 9 heures nous fîmes dans notre journée 5 lieues, sur les 5 heures et demi, nous cabanames près d'une lieue au dessus d'un bras qu'ils disaient à leur village être la fourche, qui n'est autre chose qu'un lac par lequel ils se rendent à quatre à cinq lieues de nos vaisseaux faisant plusieurs passages de leurs petits canots ; nous dimes au chef des sauvages avant de partir de leur village que deux de nos hommes étaient écartés dans le bois, étant allés à la chasse, nous leur fîmes entendre de leur donner de quoi vivre, et que nous leur rendrions en passant ce qu'ils conçurent fort bien.

Le mardi 17—Sur les 2 heures du matin nous embarquâmes, la rivière serpente par le même détour que le jour précédent, mais son courant n'est pas si rapide. A 3 lieues de notre couché nous laissâmes les deux canots d'écorce, et celui des sauvages avec

du monde pour la chasse, parceque nous n'avions qu'un peu de viande que nous réservions pour la mer en retournant à nos bords. Sur les 3 heures après midi, nous mîmes à terre près d'une petite rivière, qui est comme un lac, où les sauvages nous firent entendre qu'il y avait beaucoup de poisson, nous y trouvâmes plusieurs cabanes couvertes de *Lainière* faites par les Ommas qui y viennent en chasse et à la pêche; ils y avaient même planté un bois de 30 pieds de hauteur avec des arrêtes de poisson, nous mîmes nos filets dans le lac que nous ne levâmes que le lendemain quelques uns de nos gens furent à la chasse, ils virent des bœufs et des chevreuils qui disparurent dans les cannes; deux de nos gens que nous avions laissés à la chasse deux lieues plus bas vinrent par terre à nos cabanes, qui nous dirent avoir vu un crocodile d'une grosseur prodigieuse, nous fîmes dans notre journée 5 lieues parceque les vents nous favorisèrent beaucoup.

Le mercredi 18, nos canots et celui des sauvages vinrent nous joindre, nous partîmes aussitôt après avoir levé nos filets dans lesquels nous ne trouvâmes qu'une barbue, pour nos gens qui étaient restés deux lieues plus bas, ils trouvèrent un ours que les sauvages leur montrèrent dans le creux d'un arbre, un des sauvages monta au haut de l'arbre avec un tison qu'il laissa tomber dans le creux et descendit en bas ; l'ours aussitôt sentant le feu monta en haut de l'arbre, M. de Bienville tira quelques coups de fusil et le tua, des sauvages le prirent lui faisant entendre qu'ils le lui avaient montré, il leur céda facilement. La rivière serpente depuis l'ouest jusqu'au nord-est, ensuite elle vient à l'ouest par le nord, sur les 3 heures, les sauvages nous montrèrent une petite rivière dont l'eau ne courrait point, par laquelle ils nous disaient que nous eussions abrégé notre chemin de plus d'une journée et demie. M. d'Iberville s'embarqua dans un petit canot d'écorce pour voir s'il y avait lieu d'y passer n'y ayant que quelques arbres qui bouchaient le passage, il fit mettre tous les Canadiens avec des haches à terre et le reste à hâler avec des cordes les chaloupes. On fit un chemin en applanissant la terre le plus qu'on put. Ensuite on présenta les halans, de sorte que nous hallâmes nos chaloupes de l'autre côté ; il pouvait y avoir 20 pas de terrain et 70 d'eau qui accourcissent de plus de 6 lieues, comme nous le vîmes en descendant, pendant ce temps là, nous envoyâmes nos canots d'écorce avec les chaudière faire de la sagamité, de l'autre côté de la rivière, après avoir embarqué ce que nous avions à terre, à 18 lieues du village des Manyoulacha, nous vîmes une terre fort haute, ce que nous n'avions pas encore vu depuis que nous étions dans la rivière, peu de temps après, nous vîmes un sli qui s'étend un quart de lieue nord-ouest

et sud-est, la rivière court depuis le petit canot que nous trouvâmes au sud; nous fîmes cette journée là près de 3 lieues.

Le Jeudi 19—Sur les 8 heures du matin, nous nous embarquions; la rivière fait plusieurs détours; sur le midi, nous mîmes à terre pour dîner qui n'était autre chose que du pain de blé d'Inde fait aigre et pesant avec un petit morceau de lard entre une et deux livres, nous embarquâmes, nous trouvâmes la rivière plus large qu'à l'ordinaire; les gens de nos canots ayant mis à terre pour tâcher de trouver quelque chose, virent un chevreuil fraichement mort qui avait été probablement étranglé par quelque loups cerviers. M. d'Iberville le fit partager aux deux chaloupes; et nous le mangeâmes quoique le ventre commença déjà à sentir. Les sauvages firent aussi boucaner l'ours que M. de Bienville avait tué le mardi précédent et nous en donnèrent ce qui fit faire un bon repas à nos gens, sur les 6 heures, nous cabanâmes à trois lieues des Ommers, nous tirâmes un coup de pierrier pour les exciter, nous fîmes dans notre journée 6 lieues.

(*A Continuer.*)

LE NOM DES TROIS-RIVIÈRES.[1]

.....

L'on remarque que Champlain dit, dès les premières lignes de sa description, "jusqu'aux Trois-Rivières."

Ce nom, *les Trois-Rivières*, a été donné, par les traitants français qui précédèrent Champlain, à la rivière que Jacques-Cartier nomme rivière de Fouez, ou de Foix, selon l'interprétation de Lescarbot, et que nous appelons le St. Maurice.

Les Sauvages l'appelaient Métabéroutine,[2] mot algonquin qui signifie : décharge aux vents, ou : lieu où il vente de tous côtes. Ce nom désignait, vraisemblablement, l'embouchure de la rivière qui forme, avec le fleuve St. Laurent, une nappe d'eau ouverte à tous les vents, ou même le Cap des Iroquois, (la Pointe des Chenaux[3]) qui est la pointe opposée au Cap de la Magdeleine.

Champlain paraît plutôt accepter ce nom que l'imposer. Avant de quitter Québec, il parle des Trois-Rivières comme l'on en parle

1 Cet article forme le premier chapitre de l'histoire des Trois-Rivières à laquelle notre ami et collaborateur, M. Benjamin Sulte, travaille déjà depuis plusieurs mois. Il a bien voulu nous permettre d'en donner la *primeur* aux lecteurs de la *Revue Canadienne*. C'est sous les auspices de la municipalité des Trois-Rivières que M. Sulte écrit l'histoire de sa ville natale, et ce sera avec un vif bonheur que le public saluera le premier livre du brillant écrivain, qui sait tour à tour se montrer poète harmonieux, et prosateur élégant. (*Note de la Direction.*)

2 Les différentes désinences avec lesquelles on trouve ce nom écrit ne changent rien à son sens. Il se prononce le plus souvent: Metapelodine et Métabéroutine. Les Abénaquis en ont fait Madonbalodenik, c'est-à-dire: à l'endroit où les vents sont toujours contraires.

3 Cette pointe prend son nom des trois chenaux que fait l'embouchure du St. Maurice. De nos jours, dans le langage populaire, *les chenaux* signifient toute la rivière.

de nos jours, c'est-à-dire en désignant ce lieu par son nom connu. Lescarbot dit que ce nom a été donné à la rivière de Foix par Champlain ; peut-être se base-t-il sur le fait que Champlain est le premier qui l'écrit.

La *Rivière des Trois-Rivières* a longtemps porté ce seul nom. Les cartes latines des anciens voyageurs le conservent, mais en le traduisant. Quelques cartes françaises portent Métaberoutin, qui est le nom de l'embouchure transporté à la rivière, comme le nom de la *Rivière des Trois-Rivières* a été transporté à la ville.

Citons des extraits des historiens et autres, pour faire voir que l'on s'est constamment accordé sur le sens de ce mot *les Trois-Rivières* et sur son orthographe telle que nous l'écrivons ici :

" Nous passâmes aux Trois-Rivières que je contemplai curieusement pour être un séjour fort agréable et charmant. Les Français ont nommé ce lieu *les Trois-Rivières*, pour ce qu'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve de St. Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière." [1]

" Le 18 juillet 1624, de Caën partit pour aller *aux Trois-Rivières*." [2]

A Paris, le 15 février 1634, la Compagnie des Cent Associés concède aux Révérends Pères Jésuites 600 arpents de terre " au lieu dit les Trois Rivières."

Après 1634, le poste est désigné sous le nom " d'Habitation ou Fort des Trois-Rivières. "

Le 18 février 1635, le Père Le Jeune rédige l'en-tête du registre de la paroisse et l'intitule : " Catalogue des trépassés au lieu nommé les Trois-Rivières."

La Relation de 1635 dit : " Les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières, parcequ'il sort des terres un assez beau fleuve, qui se vient dégorger dans la grande rivière de St. Laurent, par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages *Metaberoutin*."

En 1646, parlant du Cap de la Magdeleine, le *Journal des Jésuites*, (p. 70), le nomme " Cap des Trois-Rivières."

En 1650, les Révérends Pères Jésuites concèdent une partie de la Commune " aux habitants de la Bourgade des Trois-Rivières." [3]

1 Sagard, *Histoire du Canada*, année 1619, p. 169.

2 Voyages de Champlain, édition de 1632, p. 74, 2e partie.

3 Greffe du notaire Ameau, Cahier C.

En 1651, la concession des terrains du Cap de la Magdeleine mesure "deux lieues le long du fleuve, depuis le Cap nommé des Trois-Rivières, en descendant sur le grand fleuve jusqu'à l'endroit où les dites deux lieues pourront s'étendre." [1]

En 1653, le Père Bressani écrit : "C'est un cours d'eau que nous appelons les Trois-Rivières parce qu'à l'embouchure, il est divisé en trois branches par deux îles." [2]

En 1655, cinq "habitants des Trois-Rivières," concèdent l'île de St. Christophe, "située dans les Trois-Rivières." [3] Cette année, dans l'inventaire de la succession de Mathieu Labai, on lit : "la ville des Trois-Rivières." [4] Même année, M. Boucher concède l'île St. Joseph, "située dans le fleuve des Trois-Rivières, à trois quarts de lieues ou environ du grand fleuve St. Laurent et qui est la dernière des quatre en montant dans les dites Trois-Rivières." [5]

Le *Journal des Jésuites*, année 1659, page 318, dit que "les Sauvages des Trois-Rivières vont en traite dans les Trois-Rivières, vers le premier sault." (aux Grais.)

Le Gouverneur Boucher écrit son "Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada ;" il la date "de la ville des Trois-Rivières, en la Nouvelle-France, le 8 octobre 1663." Dans ce livre, il dit, page 17 : "Il y a comme deux habitations [6] séparées par une grosse rivière qu'on appelle *les Trois-Rivières*, à cause qu'étant entrecoupée par des îles elle fait comme trois rivières en ce lieu là, qui vient de dedans les terres du côté nord."

Les Révérends Pères Jésuites déclarent, en 1667, posséder des terres "au Cap des Trois-Rivières," ce qui, à la lecture du document, veut dire le Cap de la Magdeleine. [7]

En 1668, l'île que M. de la Potherie possédait et qui a gardé son

1 Archives provinciales, vol. A, p. 75. Registres de l'intendance, Nos. 2 à 9, folio 131.

2 Relation du P. Bressani, p. 58.

3 Greffe du notaire Ameau.

4 Greffe du notaire Ameau.

5 Documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, p. 85.

6 La ville des Trois-Rivières et le Cap de la Magdeleine, déjà fort peuplé, comparativement.

7 Manuscrit de Paris, 11e vol., 2e série, p. 203.

nom, figure comme " située au nord-est de l'île de la Trinité," [1] nom que cette dernière devait probablement à sa position dans l'embouchure des trois rivières. Nous lui avons substitué un nom d'un prosaïsme outré.

En 1676, la veuve de Maurice Poulin, sieur de Lafontaine [2] concède le fief St. Maurice " sur le bord de la rivière des Trois-Rivières." [3] Le nom de baptême de Poulin qui avait occupé ce fief sans en avoir le titre écrit, devait finir par remplacer l'ancien nom de la rivière, nom qui reste à la ville seule.

En 1681, Louis XIV érige " la jurisdiction civile et criminelle des Trois-Rivières."

Nous avons les plans de la ville " des Trois Rivières" années 1685, 1704 et 1721.

L'administration judiciaire de la ville " des Trois-Rivières" devient, en 1687, " la Prévôté des Trois-Rivières."

L'acte de concession du fief Ste. Marguerite mentionne " le fleuve des Trois-Rivières" [4] en 1691.

Bacqueville de la Potherie dit en 1701 : " La ville des Trois-Rivières tire son origine des trois canaux dont l'un est plus large que la Seine au dessus de Paris, et qui sont formés par deux îles de quinze à seize cents arpents de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au-dessus, dans l'embouchure d'une rivière nommée Maitabirotine, d'où descendent plusieurs nations qui y viennent faire la traite de leurs pelleteries." [5]

L'on ne saurait douter que la ville dut son origine aux avantages naturels qu'offre le territoire du St. Maurice, ni que son nom lui vienne de la conformation particulière de l'embouchure de ce cours d'eau ; mais ce qui est évident aussi, c'est que la Potherie n'a pas vu les îles dont il parle, puisqu'il donne à deux d'entre elles des dimensions exagérées et qu'il efface presque l'île St. Christophe, la plus grande de toutes.

Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre ont fait une corruption du mot " trois :" l'on voit dans les archives qui renferment leur

1 Greffe du notaire Ameau.

2 Ancêtre de Sir L. H. Lafontaine.

3 Doc. de la Tenure Seigneuriale, p. 154.

4 Dictionnaire topographique de Bouchette. Appendice.

5 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol. 1, p. 287.

correspondance publique qu'à partir de 1700 ils écrivent " Troy River" pour " Trois-Rivières." [1] Plusieurs étrangers ne traduisent pas le nom français, ils se contentent de l'insérer dans leur texte. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, les Anglais prirent l'habitude de le traduire par *Three Rivers*, l'article qui le précède se trouva supprimé ; quelques-uns se mirent à écrire : *the Three Rivers*, mais l'abréviation, qui est plus conforme au génie de la langue anglaise, l'emporta, et, à notre tour, nous l'avons traduit par " Trois-Rivières, " au mépris de toutes les traditions qui exigent l'article.

Dans le registre de la paroisse, en 1704, le frère Luc Filiastre, faisant les fonctions curiales, change pour la première fois l'orthographe du nom de la ville ; il écrit avec un chiffre " les 3 Rivières."

Charlevoix s'exprime singulièrement : " Un peu au-dessous, et du même côté que la ville, le fleuve reçoit une assez belle rivière qui, avant de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même temps deux autres, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, et c'est ce qui a fondé le nom de Trois-Rivières que porte la ville." [2] Au moment où cet écrivain, si consciencieux d'ordinaire, traçait ces lignes dans une lettre adressée à la Duchesse de Lesdiguières, il arrivait de Bécancourt et il mettait pour la première fois pied à terre dans la ville des Trois-Rivières. C'était le 6 mars 1721, il avait traversé le fleuve en carriole sans se rendre aux îles ; ses renseignements sur les deux rivières qui se déchargent dans l'embouchure d'une troisième rivière sont l'effet d'un malentendu, puisqu'il s'est borné, croyons-nous, à consigner ce jour-là les réponses que l'on fit à ses questions. Du reste, avant de quitter la ville, il écrit " qu'elle doit son origine au grand abord qui, dans les commencements de la colonie, se faisait en ce lieu-là des Sauvages des différentes nations. Il en descendait surtout plusieurs des quartiers les plus reculés vers le nord, par les Trois-Rivières, qui ont donné le nom à la ville, et qu'on remonte fort loin." [3] Il ne mentionne pas le nom de St. Maurice.

Dans un jugement rendu par Bégon en 1723, il est dit que le fief St. Maurice est situé sur la rive ouest de la rivière " vulgairement

1 London Documents, vol. 4, p. 405 ; consulter la table des dix volumes.

2 Journal du Père Charlevoix, vol. 1, p. 165.

3 Journal du Père Charlevoix, vol. 1, p. 167.

nommée fleuve de St. Maurice." C'est la plus ancienne mention de ce nom donné aux " trois rivières." [1]

Une carte, sous la date de l'année 1731, nomme le St. Maurice: " Rivière Chabetsiouatagane ou chemin des trois rivières."

Les voyageurs se copient parfois en se succédant et reproduisent de cette manière des erreurs qui ont lieu de surprendre. Le Beau visite en 1729 la ville que l'on appelle " les Trois Rivières." " Elle tire son nom de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine, dans son entrée à Paris. Ces trois canaux sont formés par deux îles de seize cents arpents de long chacune et remplies de beaux arbres." [2] Le Beau, qui ne manque ni de pédanterie, ni d'ignorance, copie ouvertement les données de Bacqueville de la Potherie, lequel paraît avoir pris sa mesure de seize cents arpents dans la citation que Lescarbot fait du voyage de Champlain en 1609, citation qui, à cela près, semble correcte. Dans son voyage de 1603, Champlain écrit que trois des îles peuvent avoir environ cinq ou six cents pas de long. [3] Lescarbot cite ce passage et met en chiffres: 15 à 1600 pas. La Potherie et Le Beau remplacent les pas par des arpents; en fin de compte ces îles auraient dix-neuf lieues de long!

Lorsqu'en 1740, les intéressés de la compagnie des Forges obtinrent le fief St. Etienne, l'on se servit encore, dans la patente accordée par le Roi, des mots: " la rivière des Trois-Rivières." [4]

La carte de Guillaume de L'Isle, année 1740, porte " Les Trois-Rivières."

1 Papiers concernant les terrains de la Banlieue, déposés au Greffe des Trois-Rivières.

2 Aventures du Sieur C. Le Beau, vol. 1, p. 84.

3 L'île de la Trinité se nomme aussi St. Quentin, du nom de Quentin Moral; Bouchette la nomme île du Milieu, elle est plus connue sous les noms de l'île aux Cochons ou de Maillet, son dernier propriétaire. Son étendue, d'une pointe à l'autre, est de 3,200 pieds.

L'île de la Potherie, portait, lorsque M. de la Potherie la concéda en 1649, le nom de l'île aux Cochons; elle a reçu successivement les noms de Bellerive, Caldwell et Baptist, propriétaire actuel. Bouchette la désigne, conjointement avec l'île voisine, sous le nom des " îles de l'Abri " à cause du refuge efficace qu'elles offrent aux navires. Son étendue, d'une pointe à l'autre, est de 3,000 pieds.

Ces deux îles (de la Trinité et de la Potherie) divisent l'embouchure du St. Maurice en trois canaux.

La troisième, appelée Caron ou l'Abri, mesure 1,287 pieds de longueur.

L'île St. Christophe sur laquelle reposent les deux ponts, a 6,138 pieds d'étendue, ou environ 80 arpents en superficie.

La cinquième a été concédée par M. Boucher en 1655. Elle porte les noms de St. Joseph de la Croix et de Boucher. Sa longueur est de 2,475 pieds.

La sixième se nomme île Ogden. Elle a 1,013 pieds d'étendue.

4 Dictionnaire topographique de Bouchette. Appendice.

Franquet écrit, en 1752, le nom de St. Maurice appliqué à la rivière comme s'il n'en existait plus d'autre : " Le nom de cette ville semble indiquer que trois rivières y affluent, tandis qu'il n'y a que celle de St. Maurice qui forme quatre îles à son débouché dans le fleuve St. Laurent où elle se confond par trois passages qui ont donné lieu à son étymologie." [1] Il dit ailleurs : " L'on passe (en remontant le fleuve en barque pour arriver à la ville) par le travers de deux ilets, des quatre que forment les trois débouchés de la rivière de St. Maurice dans le fleuve St. Laurent. Le plus large et le plus considérable (des débouchés) cotoye les terres de l'ouest de cette rivière, le courant y est beaucoup plus rapide qu'aux deux autres ; ils forment ensemble, en avant de la tête des dits îlets, une batture de sable ; ces îlets sont boisés et le fleuve vis-à-vis est réduit à 1000 ou 1100 toises."

Les cartes de Popple (1755) et celles de Jeffreys (1766), soit anglaises soit latines, portent " les Trois-Rivières."

En 1760, le général Amherst conserve la division des trois gouvernements de Québec, Montréal et des *Trois-Rivières.*

Le district " des Trois-Rivières " fut aboli en 1764 ; on le rétablit en 1791 sous les mêmes nom et orthographe.

Le dictionnaire de Trévoux (année 1771) porte : " Nom d'une grande rivière de la Nouvelle-France, en Amérique. *Trifluvius.* Elle se forme par le concours de trois rivières qui ont leurs sources vers les confins de l'Estotilande, et se décharge dans la rivière de St. Laurent entre Québec et Montréal. Les Français ont fait à son embouchure une colonie qu'ils nomment les Trois-Rivières, en latin *Trifluvium.*" Ces trois rivières qui sortent de la hauteur des terres ne sont pas plus l'origine du nom de la ville que les trois rivières citées par Charlevoix et qui n'existent pas. L'abondance des citations que nous soumettons ici prouve jusqu'à l'évidence pourquoi les Français nommèrent la rivière de Fouez *les Trois-Rivières.*

En 1795 apparaît le mot " Trois-Rivières ;" c'est M. Williams, l'un des juges de la Cour des plaidoyers communs pour le district des Trois-Rivières, qui paraphe les registres des années 1792-3-4 et 5, et altère ainsi le nom qu'avait toujours porté la ville.

Bouchette en 1815 écrit " Cap des Trois-Rivières " pour désigner la pointe aux Iroquois, ou Cap Lieutenant. [2]

Le décret canonique de l'Évêque de Québec, en date du 17 sep-

1 Voyage de Franquet, manuscrit déposé à la Bibliothèque Fédérale à Ottawa.

2 Dictionnaire topographique.

tembre 1832, dit : nous avons érigé et érigeons en paroisse la susdite ville *des Trois-Rivières*... etc.

En 1852, Sa Sainteté Pie IX, forme le diocèse et nomme l'évêque *des Trois-Rivières.*

En 1857, la ville est incorporée par un acte du parlement sous le nom *des Trois-Rivières.*

Champlain, Lescarbot, Sagard, les Pères Jésuites, les évêques du Canada, les chroniques des Ursulines, les fonctionnaires de la colonie, les traitants des différentes compagnies de commerce qui s'y succédèrent, les registres de la paroisse des Trois-Rivières ainsi que ceux des paroisses environnantes, les actes des anciens notaires, les archives de la justice des Trois-Rivières, les gouverneurs de la colonie et ceux des Trois-Rivières écrivent et disent invariablement *les Trois-Rivières.* Il n'y a pas d'exemple de l'omission de l'article, sauf les cas rapportés plus haut et qui font une très-petite exception à la règle.

Ainsi, les commerçants qui vinrent en ce lieu avant l'arrivée de Champlain, c'est-à-dire entre les années 1596 et 1603, l'appelèrent apparemment " les Trois-Rivières " [1] Champlain et une longue succession de personnages distingués maintiennent ce nom; la Religion vient aussi le consacrer; il est confirmé par l'usage général ; pour nous, il est inséparable des souvenirs de la gloire du passé, ne l'altérons pas, c'est une partie de notre héritage comme Trifluviens.

Nous connaissons, au nord de ce continent, d'autres endroits qui portent le même nom que les Trois-Rivières. Les rivières Kaministigoyia tombe dans la baie du Tonnerre, située au nord-ouest du Lac Supérieur ; son embouchure est divisée par des îles qui lui ont valu le nom des Trois-Rivières, sous lequel le poste voisin a été connu pendant à peu près un siècle. Les voyageurs des Trois-Rivières, qui ont contribué si puissamment à fonder le Détroit, paraissent être les auteurs de cette appellation ; en effet, ils furent les premiers à parcourir le nord-ouest et à lui imposer les noms de leur choix. Le site de Kaministigoyia est magnifique, il porte aujourd'hui le nom de Fort Williams, fondé sur la terre ferme par les traitants anglais. C'est là que s'ouvre le chemin colonial destiné à relier les établissements de la Rivière-Rouge au Canada. Par une singularité du hazard, ce sont des ingénieurs et des ouvriers des Trois-Rivières qui viennent de partir pour exécuter cette œuvre.

1 M. Faillon dit que c'est le seul nom sous lequel il a toujours été connu des Français. *Histoire de la Colonie de la Nouvelle-France,* 1er vol., p. 265.

Dans l'île du Prince-Edouard, il y a une petite vlle désignée de nos jours sous le même nom.

C'est le moment de rappeler une tradition trifluvienne qui veut que le nom des Trois-Rivières ait été donné au fort situé près de l'embouchure du St. Maurice en raison de son accès commode pour y rencontrer les sauvages qui faisaient la traite en descendant par les rivières Métaberoutin, Bécancourt et St. François. Pour motiver la tradition, la traite de ces trois rivières aurait dû avoir lieu dès le temps de Champlain, ce qui était impossible, puisqu'il n'y avait pas de Sauvages au sud du fleuve, où les Iroquois ne se montraient que pour dresser des embuscades et massacrer les coureurs des bois. Lorsque les Abénaquis, venus du Maine et du Nouveau-Brunswick, formèrent les villages de Bécancourt et de St. François, il y avait un siècle que le nom des Trois-Rivières était adopté, et cinquante autorités irréfutables en avaient expliqué l'étymologie.

.....

BENJAMIN SULTE.

LA QUESTION DES CLASSIQUES.[1]

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Il y a plus de vingt ans, dans une circonstance semblable à celle de ce jour, un élève de cette institution prononçait un discours sur la nécessité d'introduire les auteurs chrétiens dans les classes. C'était plusieurs années avant la discussion sur les classiques qui a agité tant d'esprits. En 1853, dans le discours qui fut prononcé à la bénédiction de la maison que nous occupons maintenant, il était dit en présence du Nonce Apostolique, Mgr. Bedini, de cinq évêques, du concours si nombreux de membres du clergé et de la société civile qu'avait attirés la cérémonie :

" Nous travaillerons dès aujourd'hui à réaliser le vœu dont le

1 La question de l'introduction des auteurs chrétiens dans l'enseignement classique a fortement agité les esprits en France et dans notre pays.

Les discussions qu'elle a soulevées ont été très-vives ; mais peut-être comme en tant d'autres matières, cela est-il dû à ce qu'elle n'a pas été posée d'une manière bien définie. On vient de la traiter au Séminaire de Saint-Hyacinthe en l'établissant en termes clairs et positifs, et en y apportant une grande modération. Il n'y a point eu de discussions à proprement parler : on y a posé simplement la thèse que des extraits des livres sacrés et des écrits des Pères devaient être expliqués dans les classes à raison des beautés littéraires qu'ils renferment. On a soutenu cette proposition par des aperçus sur le mérite poétique ou oratoire des auteurs chrétiens, et par la traduction de certains passages des Saintes Écritures et des Pères les plus célèbres.

Nous croyons être utiles au public en publiant les discours qui ont été entendus en cette circonstance ; mais comme il serait trop long de reproduire tous les extraits des auteurs qui ont été traduits, nous nous bornerons à en citer quelques-uns.

Les notices littéraires sur les écrivains sacrés et les Pères ont été en partie empruntées de divers auteurs. (*Note de la Rédaction.*)

St. Père adressait naguères l'expression au clergé de France concernant l'éducation :

" N'épargnez rien pour que les jeunes clercs soient formés de bonne heure à toute vertu, à toute piété ; pour qu'ils grandissent dans l'humilité sans laquelle nous ne pouvons jamais plaire à Dieu ; pour qu'ils soient profondément instruits des lettres humaines et surtout des sciences sacrées ; qu'ils puissent sans être exposés à aucun péril d'erreur apprendre l'art de parler et d'écrire avec élégance et éloquence soit dans les ouvrages si remplis de sagesse des Saints Pères, soit dans les auteurs payens les plus célèbres purifiés de toute souillure. Ces paroles du Saint Père, était-il ajouté, seront à jamais, nous l'espérons, le programme de l'enseignement littéraire et de la direction morale du Séminaire de St. Hyacinthe."

Les auteurs payens, purifiés autant que cela a été possible, ont été expliqués dans les classes de cette institution. Toute la beauté idéale, objet des investigations du poëte et de l'artiste, ne se trouve pas, il s'en faut de beaucoup, chez les anciens ; ils ont été privés de cette vive lumière que le christianisme a répandue dans le monde, sous l'influence de laquelle les idées et les sentiments ont été si élevés. C'est dire que leur horizon intellectuel et moral a été bien rétréci ; mais il y a chez eux une élégance de style et souvent une pureté de goût qui en font de vrais modèles dont l'étude a une utilité que personne ne serait admis à méconnaître. Si la succession de l'antiquité n'est pas à accepter tout entière, elle a d'importantes richesses qu'il ne faut pas dédaigner. Partout où le génie a brillé, il faut lui payer le tribut de l'admiration ; il relève la gloire de l'intelligence humaine et il porte à rendre hommage au créateur.

Aussi, les œuvres choisies de César, Salluste, Tite-Live, Tacite, Cicéron, Virgile, Horace, Homère, Démosthènes, etc., ont été remises entre nos mains ; nous les avons étudiées, traduites, et on nous a appris à admirer les beautés qu'elles renferment.

Mais en même temps que nous avons étudié l'antiquité payenne dans ses chefs-d'œuvre, nous avons été initiés à la connaissance des beautés littéraires du premier ordre que renferment les livres saints et les écrits inspirés par le christianisme. La Bible, les écrits des Pères, la liturgie de l'Église sont des monuments où souvent la magnificence de la forme répond à la sublimité du fond. Dieu n'a pas refusé le goût du beau à ceux à qui il a donné la connaissance du vrai ; il est difficile d'admettre que la beauté, qui est aussi un don du ciel, ne se trouve dans tout son éclat que là où n'est pas la vérité.

On n'a pas cru devoir soustraire à notre connaissance, à notre admiration, à notre profit religieux et moral la littérature des Pères de l'Église, parce qu'il s'y rencontre de temps à autre quelques mots que les écrivains d'Athènes et de Rome n'auraient point employés. On a jugé que la sagesse n'exigeait pas de sacrifier des trésors de sublimes idées, de salutaires enseignements, de nobles sentiments admirablement exprimés, de mouvements d'éloquence incomparables, à l'appréhension de rencontrer quelques formes qui ne seraient pas dans le goût classique, et à l'égard desquelles il était facile de mettre en garde.

Nous avons donc étudié les livres qui contiennent la parole que Dieu a inspirée pour apprendre aux hommes à connaître la vertu et à s'élever à la sainteté, et ceux qui présentent l'explication ou la défense de cette parole divine : nous voulons dire, la Bible et les Saints Pères.

Sans doute, les livres saints ont été écrits par l'inspiration de Dieu pour enseigner aux hommes les vérités qu'ils devaient croire et les vertus qu'ils devaient pratiquer ; il ne s'ensuit pas toutefois que la beauté de la forme, l'élégance du langage, le charme de la poësie et de l'éloquence aient dû leur manquer. Dieu a répandu la beauté et la grâce sur toute la création ; pourquoi les aurait-il refusées à la parole qui exprime les enseignements qu'il veut donner aux hommes ? Un beau génie de l'antiquité a dit : le beau c'est la splendeur du vrai. *Pulchrum splendor recti.* L'éclat plein de charme avec laquelle la vérité se montre est un moyen d'attirer à elle les intelligences.

Le sage Rollin regrettait de ne pas voir les livres saints faire partie de l'enseignement public. La sagesse divine, disait-il, a dans sa main toutes les qualités que le siècle respecte ; c'est elle qui ouvre la bouche des muets, et qui rend éloquentes les bouches des petits enfants ; il n'est pas étonnant qu'elle ait semé à flots l'éloquence et la poésie dans lés Saintes Lettres.

On trouve dans les livres saints, dit le Cardinal Maury, des pensées si sublimes, des sentences si profondes, des faits si extraordinaires et si frappants, des expressions si hardies et si énergiques, des images si éclatantes et si variées, des tableaux si pittoresques, des paraboles ou des allégories si heureuses, des élans si pathétiques, qu'il faudrait se les approprier par intérêt et par goût, si l'on était assez malheureux pour ne les point rechercher par principe et par devoir.

Le célèbre William Jones, fondateur de la Société Asiatique de Calcutta, a dit : J'ai lu avec beaucoup d'attention les Saintes Écritures, et je pense que ce livre, indépendamment de son caractère

sacré, contient plus d'éloquence, de vérités historiques, de morale, plus de beautés de tous les genres qu'on en pourrait recueillir dans quelque langue et dans quelque siècle qu'ils aient été composés.

" Une telle magie, dit l'éloquent évêque de Nîmes, Mgr. Plantier, s'attache aux quelques débris du génie héroïque conservé dans la version, à cette vivacité de tours, à cette audace d'images, à ce langage presque constamment allégorique, à cette originalité d'expression sans exemple, à cette fécondité de termes sans mesure, qu'à l'aspect de ces beautés étranges, fruit naturel et inséparable de la langue sacrée, votre âme tout à coup tressaille et s'étonne ! Ce sont là, du moins, les émotions qu'ont éprouvées jusqu'à ce jour, les hommes du goût le plus exquis, les critiques les plus judicieuses, les esprits nés avec la sensibilité la plus délicate ; et s'il fallait s'en rapporter à leur sentiment unanime sur ce point, à ne juger même nos auteurs sacrés que sur le pâle reflet de nos traductions, ils remporteraient encore, et presque de l'infini, sur les écrivains de tous les peuples, la palme de l'esprit poëtique et du mérite littéraire."

Mais écoutons Fénélon dont l'admiration pour l'antiquité classique était pourtant si vive. " L'Écriture, dit-il, surpasse infiniment les auteurs profanes en naïveté, en vivacité, en grandeur. Jamais Homère n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques : jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des psaumes. Cherchez dans les plus sublimes originaux de l'antiquité, quelque chose qu'on puisse comparer à Isaïe peignant la Majesté de Dieu aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière ; à Jérémie déplorant les maux de son peuple ; à Daniel dénonçant à Balthasar la vengeance de Dieu toute prête à fondre sur lui. Il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux. Les uns véritablement inspirés, exprimaient sensiblement quelque chose de divin ; les autres s'efforçant de s'élever au-dessus d'eux-mêmes laissant toujours voir en eux la faiblesse humaine."

Après cette appréciation de l'auteur de Télémaque, peut-on blâmer une institution de ce qu'on y présente à l'admiration des élèves, non-seulement les beautés littéraires des œuvres payennes, mais aussi celle des livres sacrés ?

Nous venons offrir aujourd'hui la justification de ce qui vient d'être dit, et par là même de l'introduction des auteurs chrétiens dans notre enseignement classique, en traduisant devant vous quelques extraits de l'Écriture et des Pères. On pourra juger, par ce que nous allons vous présenter, si traduire des passages de Moïse, de Job, de David, d'Isaïe, et expliquer Tertullien, S. Augustin, S.

Jérôme et autres Pères, c'est s'exposer à compromettre le goût littéraire, perdre un temps qui pourrait être employé plus utilement pour l'intelligence, et comme on l'a dit, faire retourner à la barbarie.

MOÏSE.

Moïse porte, dans la vérité de son histoire, une magnificence que nulle fiction ne saurait atteindre. Il n'est pas jusqu'à son début dans la vie qui n'offre un intérêt tout dramatique. Nouveau né de quelques jours, il est exposé sur le Nil, une corbeille de roseau lui sert d'esquif et le soutient sur les eaux. Avec lui l'espérance d'Israël et du monde repose dans cette fragile nacelle. Mais voici que par un jeu de la Providence, l'orphelin proscrit par Pharaon est sauvé par la fille de Pharaon et le jeune Hébreu, délivré des eaux, va se préparer dans le palais même de l'oppresseur, à devenir un jour le libérateur de ses frères esclaves.

Retiré au désert, il y voit Dieu lui apparaître dans son buisson ardent, et lui donner l'ordre de délivrer les enfants d'Israël.

A partir de ce jour, Moïse ne cesse plus de s'entretenir avec le Dieu qui l'envoie ; tantôt dans le silence des nuits et la vaste paix du désert; tantôt dans les mystérieuses profondeurs du tabernacle et du haut de l'arche sainte ; tantôt sur les cîmes éternellement renommées du Sinaï, parmi les éclairs et les nuages, aux éclats confondus des trompettes du ciel et des foudres de la nature, au milieu d'un océan de lumière, d'où il rapporte un front si rayonnant que les Israëlites ne peuvent en soutenir la splendeur, et le conjurent de jeter un voile sur les feux divins qui couronnent sa tête.

Le législateur n'est pas moins admirable en lui que le thaumaturge. Inspiré d'en haut, le voilà qui conçoit le dessein de transformer une incohérente agglomération d'hommes, en peuple régularisé, et malgré tout ce que ce projet entraîne de difficulté, Moïse l'exécute. Les autres civilisateurs ont besoin de temps, et lui s'en passe : quarante ans au désert lui suffisent pour créer une immense société ; Israël sous sa main nait, si je puis ainsi dire, dans la plénitude de sa force et la maturité de l'âge ; et telle est l'énergie de la discipline et de la constitution qu'il lui donne, que nulle nation ne fut jamais plus compacte ; qu'au sein de leurs dispersions et de leurs exils, les tribus ne cessent jamais de faire un peuple à part, qu'enfin même aujourd'hui, quoique réduits en pièces et disséminés comme une vile poussière au milieu de tous les empires, les Juifs se distinguent encore de tous les humains, et conservent une impérissable étincelle de cet esprit national, de ce patriotisme

jaloux dont Moïse alluma le foyer dans le cœur de leurs premiers aïeux.

Eh bien, cet homme si admirable dans les destinées de sa vie, est encore, disons-nous avec Chateaubriand, le plus sublime écrivain qui ait existé.

C'est le premier historien du monde, non seulement par la grandeur et l'importance des événements qu'il raconte ; mais aussi par le charme de sa narration. Le choix et la pureté de l'expression, le mouvement libre et facile de la phrase, un mélange admirable de grandeur et de simplicité distinguent en général les ouvrages sortis de sa plume. Sans perdre de sa simplicité et de son naturel, son expression est toujours vivante et pittoresque. Elle s'imprègne admirablement de la situation et des choses qu'il décrit : sublime et simple dans le récit de la création, gracieuse dans la description de l'Eden, triste lorsqu'elle raconte les crimes des hommes et le déluge, naïve dans la vie des patriarches, enthousiaste et bondissante lorsqu'elle chante la délivrance, caressante et douce lorsqu'elle bénit et conseille, ardente ou fougueuse lorsqu'elle maudit ou menace.

La puissance du génie de l'histoire sacré lui fait ordonner sans peine et avec une admirable clarté toutes les parties du vaste tableau qu'il a entrepris de décrire. Tous les faits y sont exposés avec lucidité, une méthode, un progrès qui soutiennent constamment l'attention, et nous conduisent par les routes les plus faciles d'un sujet à un autre sans que jamais l'intérêt se refroidisse. Personne n'a jamais connu mieux que Moïse l'art de répandre la poésie dans la narration, dans la manière d'envisager les faits, et surtout dans les sentences et dans la morale ; personne ne sait mieux que lui le secret de ces formes dramatiques qui donnent tant de charmes et de mouvement au récit. Ses personnages sont presque toujours en scène ; leur dialogue est si naturel que l'on croirait assister à leurs entretiens. Ses morceaux lyriques sont des drames, ses discours des dithyrambes.

Moïse, si grand comme historien, est encore un des plus grands poëtes qu'ait vus le monde. Partout dans les œuvres de son génie on trouve cette magnificence céleste, cette fleur du beau dont le propre est de transporter. Le tissu de son style n'est qu'un enchaînement d'images : il pousse le coloris jusqu'au dernier dégré d'éclat que peut lui prêter le pinceau.

Nous allons répéter une de ces hymnes poétiques : c'est le chapitre 2nd de la Genèse. [1]

1 Ce morceau n'est pas reproduit ici.

Représentez-vous un vieillard de 120 ans. Israël est tout entier à ses côtés ; c'est une famille qui se presse autour d'un père pour recueillir ses derniers accents ; et certes ce n'est pas une famille ordinaire ; c'est un peuple qu'il a créé, qui lui doit tout, sa liberté, ses victoires, sa religion, ses lois ; un peuple auquel il tient lui-même par des liens d'autant plus étroits qu'il fut le compagnon de ses destins en même temps que l'organisateur de sa constitution.

Figurez-vous ensuite qu'à tous ces souvenirs de concitoyen, de législateur et de thaumaturge, le poëte centenaire ajoute les pressentiments du prophète, et que du seuil de la tombe où va chanter sa muse, il plonge ses regards, d'un côté dans un passé tout éclatant de merveilles, de l'autre dans un avenir, où son peuple se montre à lui roulant, par une vicissitude inoüie de gloire et de malheur, au lugubre dénouement d'une ruine sans exemple ; imaginez-vous, dis-je, cet ensemble de circonstances où le touchant et le sombre le disputent tour-à-tour au grandiose qui les domine toutes, et vous aurez conçu dans quelle situation magnifique Moïse fit entendre aux Hébreux les derniers accords de sa lyre.

JOB.

Il y avait dans la terre de Hus, un homme nommé Job ; il était simple et droit. Il craignait le Seigneur et avait horreur de tout mal. Sa fortune répondait à sa vertu. Comme les riches orientaux des époques primitives, il possédait tout un peuple d'esclaves et d'immenses troupeaux. Tout-à-coup, les plus grands malheurs fondent sur lui. Ses troupeaux sont enlevés ou frappés par la foudre ; tous ses enfants réunis dans la maison de leur frère sont ensevelis sous les ruines du toit qui les abritent : et bientôt lui-même est couvert d'un épouvantable ulcère. Il n'a pour purifier ses plaies qu'un misérable débris de vase mis en pièces ; et c'est sur un fumier qu'il se rend à lui-même ce dégoutant office.

Trois amis, attirés par le bruit de ses malheurs, viennent auprès de lui pour le consoler. Ils s'asseyent sept jours et sept nuits a côté du juste, abimés comme lui dans une vaste douleur, et n'osant l'exprimer au dehors parceque Job se renferme lui-même dans un obstiné silence. Enfin sa tristesse concentrée éclate en gémissements et en plaintes. Dans le calme d'une soumission surhumaine, il avait prononcé ces paroles : " Ce que Dieu m'a donné, Dieu me l'a ôté, que son saint nom soit béni." Mais maintenant l'angoisse de son âme fait entendre des paroles qui expriment la plus amère désolation.

Job a éclaté, ses amis s'en offensent : ils prétendent que nul motif n'autorise ses gémissements et ses larmes, et que s'il est frappé du ciel c'est qu'il l'a mérité par ses fautes. Job soutient son innocence.

Alors commence une discussion entre Job et ses amis sur la grande question si l'homme n'est malheureux dans cette vie que par punition de ses offenses contre Dieu, ou si le malheur ne peut être qu'une épreuve de la vertu. Il ne s'agit au fond que d'un homme, de l'explication de ses maux, du plus ou moins de confiance qu'il doit avoir dans la sainteté de sa vie et cependant on est transporté dans les plus hautes régions de la philosophie et de l'histoire : pour résoudre le problème d'une existence individuelle, on déroule les grandes lois de la Providence. Le Très-Haut avec ses splendeurs, les merveilles de sa puissance, la profondeur de ses voies, les fureurs de sa colère, la variété de ses communications avec la terre ; l'homme avec la souillure de son origine, les maux de son existence, la rapidité de ses jours fugitifs comme le passage d'une ombre, la fragilité des œuvres qu'il a établit et des monuments qu'il élève, la sublimité de ses espérances, l'attente d'un Dieu réparateur ; enfin la nature même de l'Orient avec son ciel si richement étoilé, l'immensité de ses solitudes, les superbes et terribles animaux qui les peuplent, la grâce de ses campagnes et des fleurs brillantes qui les émaillent ; tout cela et mille autres choses sont rassemblées à la fois dans les peintures de Job et présentées avec la plus grande magnificence de style. Rien n'égale l'énergie, l'audace, la richesse des expressions du poëte arabe. Jamais il n'y eut plus de hardiesse dans l'emploi des métaphores, de noblesse, de pompe, de sublimité dans les descriptions.

Il faut bien, a dit Rollin, qu'il y ait de l'éloquence dans cette langue, puisqu'il nous en reste encore plus dans ses copies que dans tout le latin de l'ancienne Rome et dans tout le Grec d'Athènes. Elle est serrée, concise, dégagée des ornements étrangers qui ne serviraient qu'à ralentir son impétuosité et son feu. Ennemie des longs circuits, elle va à son but par le plus court chemin. Elle aime à renfermer beaucoup de pensées en peu de mots, pour les faire entrer comme des traits, et à rendre sensibles les objets les plus éloignés par les images vives et naturelles qu'elle en fait. En un mot, elle a de la grandeur, de la force, de l'énergie avec une majestueuse simplicité, qui la mettent au dessus de toute l'éloquence païenne. Cette beauté et cet éclat ne viennent point d'une élocution recherchée et étudiée, mais du fond même des choses qu'on y traite, qui sont par elles-mêmes si grandes et si élevées qu'elles entraînent nécessairement la magnificence du style.

Extrait du livre de Job.—Qui me donnera de revoir ces années, ces premiers jours où le Seigneur me couvrait de ses ailes!

Quand son flambeau brillait sur ma tête, et que sa lumière me guidait dans les ténèbres!

Qui me rendra ces jours de ma jeunesse, quand le Seigneur habitait en secret dans ma tente?

Lorsque le Tout-Puissant était avec moi, et que mes enfants m'entournaient?

Quand je baignais mes pieds dans des ruisseaux de lait, et que la pierre répandait pour moi des flots d'huile?

Quand j'allais aux portes de la ville, et que mon tribunal était établi dans la place publique?

Les jeunes gens me voyaient et s'éloignaient, les vieillards se levaient et demeuraient debout.

Les princes suspendaient leurs discours et mettaient la main sur leur bouche.

La voix des grands restait muette, et leur langue s'attachait à leur palais.

L'oreille qui m'entendait célébrait mon bonheur; l'œil qui me voyait me rendait témoignage.

Parce que je vengeais l'indigent opprimé et l'orphelin sans secours.

Les vœux du malheureux m'accompagnaient sans cesse; je consolais le cœur de la veuve.

La justice était mon vêtement, et l'équité mon manteau et mon diadème.

J'étais l'œil de l'aveugle, et le pied du boiteux.

J'étais le père des pauvres; et dans mes jugements je recherchais la vérité.

Je brisais les dents de l'impie, et je lui arrachais sa proie.

Et je disais: " Je mourrai dans ma demeure, et je multiplierai mes jours comme le palmier.

Mes racines s'étendent au bord des eaux; et la rosée de la nuit repose sur mon feuillage.

Ma gloire est tous les jours nouvelle, et mon arc se fortifie dans mes mains.

Tous qui m'écoutaient étaient dans l'attente; et recevaient en silence mes discours.

Ils n'opposaient rien à mes paroles, quand mon éloquence se répandait sur eux.

Ils l'appelaient comme l'eau du ciel, et leurs bouches entr'ouvertes semblaient recueillir la pluie du printemps.

Si je souriais à leur vue, à peine s'ils pouvaient le croire : ils n'obscurcissaient pas la lumière de mon visage.

Si je voulais aller parmi eux, je marchais à leur tête, et j'étais comme un roi au milieu de ses bataillons, comme le consolateur au milieu des affligés.

DAVID.

Chaque nation a eu son grand siècle. Sous David, la poésie hébraïque atteignit son plus haut degré de splendeur, et la sauvage fleur des champs transplantée par lui dans l'enceinte de la superbe Sion y brilla de tout l'éclat d'une fleur royale. David ouvre la période classique de la littérature hébraïque. Salomon et les prophètes la continuent.

Quelle étrange et sublime fortune que celle de David ! Toutes les situations les plus extrêmes, c'est-à-dire, les plus fécondes en émotions violentes et poétiques se pressent et se succèdent dans ses destinées. Pâtre obscur, il a vécu sous la tente avec les pasteurs chananéens ; appelé de cet état sans faste au métier plus bruyant des armes, il débute dans cette nouvelle carrière par le plus étonnant triomphe, et tue avec sa fronde un géant qui bravait impunément une armée. Cette victoire lui vaut la promesse d'une alliance royale, et le voilà qui, de la cabane des bergers va tout d'abord s'asseoir sur le premier degré du trône. Mais ici, la fortune lui fait expier ces faveurs. Saül, offensé de sa gloire, veut le tuer ; il est obligé d'aller demander à des princes étrangers un asile. Il revient au milieu des triomphes ; il est sacré Roi de Juda. Son règne se signale par une suite d'éclatantes victoires, par l'établissement de son trône à Jérusalem, par la translation de l'arche d'alliance dans la nouvelle capitale, par un essor plus ardent donné aux arts et à l'industrie, libres enfin de se développer à l'ombre de la victoire et de la paix.

Mais voici que, juste châtiment d'un crime affreux dont il s'est souillé, mille désolations viennent, comme de sombres nuages, éclater sur sa tête : quelques uns de ses enfants se déshonorent et s'entretuent ; lui-même fuit devant son fils Absalon, révolté contre son autorité et dont il pleure bientôt le trépas tragique : il voit un fléau qui dévore en un clin-d'œil plus de soixante-dix mille habitants de ses états. Telle fut l'orageuse histoire de David. Certes, avec ces contrastes de fortune si violemment heurtés, avec ces dramatiques alternatives de prospérités et de revers, avec ce mélange inoui de toutes les grandeurs et de toutes les misères, une pareille exis-

tence ne devait-elle pas agir sur l'âme du roi-prophète comme une tempête éternelle, et l'établir en permanence dans cette fièvre de sensibilité d'où naît la poésie d'enthousiasme ?

Tout en étant personnelles à David, les réalités qu'il rappelle sur la lyre se lient par mille contacts à l'humanité tout entière. C'est le vrai Dieu que doit reconnaître tout homme pour être raisonnable : c'est sa providence, c'est sa puissance infinie ; c'est l'homme dans sa vile origine et son existence fugitive ; ce sont les joies et les tristesses, les splendeurs et les humiliations, les espérances et les mécomptes, les devoirs et les fautes de la vie. Ce sont en un mot le Très-Haut, l'âme humaine et le monde pris sous leurs différents aspects que chante le Psalmiste, et, on le comprend, avec ce fonds de poésie, mis en œuvre par une muse sensible, David ne peut jamais vieillir et passer d'intérêt.

Aussi chacun peut dans des situations de cœur ou de fortune analogues à celle dont il subit les dramatiques vicissitudes, s'approprier ses propres expressions, et faire, même après tant de siècles, des accents échappés à la lyre du roi-prophète, l'écho de ses propres sentiments et la mélodie de ses pensées.

Ecoutons ce que M. de Lamartine a dit du Psalmiste : " David est le premier poète du sentiment ! c'est le roi des lyriques ! jamais la fibre humaine n'a résonné d'accords si intimes, si pénétrants et si graves ! Jamais la pensée du poète ne s'est adressée si haut et n'a crié si juste ! Jamais l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en expressions et en sentiments si tendres, si sympatiques, si déchirants ! Tous les gémissements du cœur humain ont trouvé leur voix et leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme, et si l'on remonte à l'époque reculée où de tels chants retentissaient sur la terre ; si l'on pense qu'alors la poésie lyrique des nations les plus cultivées ne chantait que le vin, l'amour, le sang et les victoires des muses et des coursiers dans les jeux de l'Élide, on est saisi d'un profond étonnement aux accents mystiques du roi-prophète... on ne peut lui refuser une inspiration qui ne fut donnée à aucun autre homme ! Lisez de l'Horace ou du Pindare après un Psaume ! pour moi, je ne le peux plus. [1]

ISAÏE.

" Le premier de tous les prophètes, Isaïe, dit le docteur Lowth,

1 Le Psaume 103 a été traduit comme modèle du style de David.

abonde tellement en mérites de toute espèce, qu'il est impossible de se former une idée d'une plus haute perfection. Dans ses pensées, quelle élévation, quelle magnificence, quelle inexprimable divinité! Dans ses images,quelle exacte convenance, quelle noblesse, quel éclat, quelle fécondité, quelle variété! Dans son élocution, quelle élégance singulière, et au milieu de tant de ténèbres, quelle clarté!

"A tant de qualités ajoutons encore tant de charmes dans la construction poétique de ses périodes, que s'il existe encore quelques traces de la beauté et de la douceur primitive de la poésie hébraïque, c'est principalement en Isaïe qu'elles se sont conservées et qu'il est possible de les retrouver."

Nul poëte sacré, ni profane ne chanta jamais dans une situation si féconde. D'un côté se déroule à ses yeux l'incomparable histoire de ses aïeux, trésor où se déroule autant de merveilles que la nature a jeté de perles au fond des mers. D'un autre côté, le ciel entrouvre devant lui l'avenir à des lointains sans limites; jamais aucun prophète ne fut admis à pénétrer plus avant dans les conseils encore inaccomplis de la Providence. Isaïe parcourt les siècles futurs de son regard éclairé de la lumière divine, leur surprend le secret de presque tous les événements dont ils doivent un jour développer la chaîne.

Une ceinture d'empires florissants et d'opulentes cités entourent Jérusalem effacée par leur éclat et menacée par leur puissance; là c'est Ninive avec le faste au loin renommé de ses mœurs; ici domine Babylone, cette reine de l'Euphrate; ailleurs ce sont deux filles de la mer, Tyr et Sidon, ports heureux dont les vaisseaux s'en vont déployant leurs ailes sur les ondes comme les aiglons déploient leurs ailes dans les cieux; au pied du Liban, Damas s'épanouit comme une rose, mais comme une rose armée d'aiguillons de fer pour se défendre; enfin je vois entre l'occident et le midi, l'Égypte, terre merveilleuse par son abondance et les monuments de ses arts, élever par dessus les roseaux de son grand fleuve une tête couronnée de tours et de murailles.

Tous ces royaumes sont fermes et florissants; leurs divinités reposent en paix sur leurs autels; leurs rois se regardent comme les maîtres de ce monde, comme les dieux de la terre; leur gloire et leur empire ne périront jamais.

Cependant un prophète d'Israël les voit se briser comme le vase du potier sous la main de Dieu; de longues années avant leur ruine il leur jette la menace, et leur fait connaître la cause, l'auteur et l'heure de leur fin: *Onus Babylonis*, *onus Tyri*, *onus Ægypti*, *onus Moab*, *onus Damasci*, *etc.* Peut-on conçevoir pour le poëte une source

de plus hautes inspirations, de plus vastes tableaux ? Nous allons faire entendre la plus célèbre de ses prédictions : c'est la prophétie de la ruine de Babylone et du roi le plus puissant qui ait exercé sur elle son empire.

Extrait d'Isaïe.—Comment a cessé tout-à-coup ce maître impitoyable ? qui a mis fin au tribut qu'il exigeait de nous ?

Le Seigneur a brisé la verge des impies, le sceptre des dominateurs.

Celui qui frappait les peuples d'une plaie incurable, celui qui commandait aux nations dans sa colère et les persécutait sans relâche.

Toute la terre s'est reposée en silence ; elle s'est réjouie ; elle a jeté des cris d'allégresse.

Les sapins et les cèdres du Liban ont vu avec joie ta ruine. Tu dors, ont-ils dit : qui maintenant s'élèvera contre nous ?

A ton approche, le séjour de la mort a été troublé jusqu'au fond de ses abîmes ; au devant de toi se sont élancés les princes qui l'habitent : les maîtres de la terre, les rois des nations, sont descendus de leurs trônes.

Tous ont élevé leurs voix, et ont dit : Eh quoi ! tu as été blessé comme l'un de nous ; tu es devenu semblable à nous.

Ta gloire est tombé dans l'abîme, ton cadavre est étendu sur la terre ; les insectes te dévorent, les vers forment ton vêtement.

Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ? comment es-tu renversé sur la terre, toi qui frappais les nations ?

Tu disais dans ton cœur : Je monterai par-dessus les cieux, j'établirai mon trône au-dessus des astres ; je me reposerai près de l'aquilon, sur la montagne du testament.

Je m'élèverai au-dessus des nues ; je serai semblable au Très-Haut.

Mais tu seras jeté dans l'enfer, au plus profond de l'abîme.

Ceux qui te verront se pencheront vers toi, te regarderont de près et diront : Est-ce là cet homme qui a troublé la terre, qui a ébranlé les royaumes.

Qui a fait de l'univers une solitude, qui a renversé les villes, et qui n'a cessé d'appesantir ses fers sur ses captifs ?

Les rois des nations sont morts dans la gloire : tous ont leurs tombeaux.

Pour toi, jeté hors du sépulchre, comme une racine souillée, comme des lambeaux couverts de sang, confondu avec des soldats tombés sous le glaive, précipité sans honneur dans la fosse, comme un cadavre hideux.

Tu n'entreras pas en partage de leur sépulture : tu as ruiné ton

pays, tu as massacré ton peuple : la race des méchants ne durera pas toujours.

Préparez les enfants à leur ruine, à cause de l'iniquité de leurs pères : ils ne s'élèveront pas, ils n'hériteront pas de la terre, ils ne rempliront pas l'univers de leurs villes.

Je m'armerai contre eux, dit le Seigneur des armées ; j'éteindrai le nom de Babylone, je perdrai les restes, les rejetons, la race, dit le Seigneur.

Je n'en ferai qu'un marais, repaire des animaux immondes, je promènerai sur elle la verge de la destruction.

Le Seigneur des armées l'a juré : J'accomplirai mes pensées, je remplirai mes desseins.

JÉRÉMIE.

C'est aussi dans la poésie sacrée que l'Église a pris les formes les plus touchantes. Nul chant de douleur n'a égalé les accents si remplis de tristesse que fait entendre Jérémie sur les ruines de Jérusalem. Assis sur le rocher, à l'ombre du palmier près du tombeau des rois, le prophète des douleurs promène son regard, comme plus tard le Christ, sur la cité sainte. Il contemple, les yeux mouillés de pleurs, cette ville splendide, bien plus magnifique que ne le fut jamais Palmyre que l'on admire encore au désert. Cette ville couverte naguère de mille palais, œuvres de David, de Salomon et de vingt autres rois, il la voit en poussière avec son incomparable temple, elle est veuve et gémissante ; ses rues sont désertes, ses maisons abattues, ses sentiers pleurants et solitaires. Personne ne monte plus à ses solennités. Les dromadaires de Madian et d'Epha sont absents ; ils ne viennent plus inonder les côteaux de Sion ; les peuples ont oublié la montagne de Jéhovah ; s'ils la regardent encore, c'est pour faire entendre le sifflement du mépris.

A cette vue, le prophète, comme aux jours des funérailles, fait entendre son chant de deuil. Il pleure les malheurs de Sion et les crimes qui les ont causés ; mais il ajoute à la censure l'espérance et la prière. Il enverra son chant funèbre à Babylone, aux malheureux captifs, et les Juifs y liront les douleurs de Jérusalem ; alors ils auront regret de leurs crimes et appelleront Jéhovah. Tout dans cette poésie prend un corps, une âme, un esprit, un visage. Jérusalem n'est plus une ville ravagée par de cruels ennemis, c'est une tendre mère privée de ses enfants ; c'est une veuve désolée, couverte de poussière, qui tend ses bras vers tous, appelant du secours. Les êtres inanimés partagent sa douleur ; le poëte leur

prête du sentiment : les chemins mêmes qui conduisent à cette ville malheureuse s'associent au deuil public. L'élégie profane n'a rien de comparable.

On a traduit une partie de la première lamentation, puis un extrait de Baruch à la suite duquel il a été dit :

On rapporte qu'un jour Lafontaine s'étant laissé conduire à Ténèbres par Racine, et s'ennuyant de la longueur de l'office se mit à lire dans un volume de la Bible qui contenait la prophétie de Baruch. Frappé de la beauté de ces pages sacrées, il se tourna vers Racine, en lui disant : " Savez-vous que c'était un beau génie que Baruch." Pendant plusieurs jours, il fut continuellement occupé de ce prophète, et il disait à tous ceux qu'il rencontrait : "Avez-vous lu Baruch, c'était un beau génie."

Peut-être trouverait-on encore aujourd'hui des hommes instruits dans les sciences et les lettres profanes qui n'ont point lu Baruch ; et qui ne connaissent de Moïse, de Job, de Jérémie que ce qu'ils en ont entendu, avec plus ou moins d'attention, dans les offices de l'Église.

Nous avons été heureux de les connaître par une étude qui nous a fait goûter leurs beautés littéraires. Sans doute, on sait en général qu'il y a de la poésie et de l'éloquence dans certains morceaux des livres saints. Mais n'est-il pas à propos de les connaître par soi-même pour les apprécier et jouir de l'admiration qu'elles font naître ? Cette étude relève encore l'idée qu'on s'est faite des saintes Ecritures, et elle inspire le désir d'y chercher d'autres passages qui charment l'intelligence. Mais on ne s'arrête pas à la beauté de la forme ; la vérité qu'elle revêt, saisit l'âme ; on trouve dans la grandeur des scènes bibliques, dans les merveilles qui y apparaissent de toutes parts, dans ces prophéties qui datent de trois à quatre mille ans et dont l'accomplissement est si sensible aujourd'hui ; on trouve là des démonstrations de la religion qui fortifient de plus en plus la foi.

On a dit que le style de l'Écriture était propre à pervertir le goût. Cette assertion de Voltaire, malheureusement répétée par des hommes religieux dont on respecte le nom, est inconcevable. N'est-ce pas aux livres sacrés que les Pères de l'Église et les plus célèbres orateurs de la chaire chrétienne ont dû les plus grandes beautés de leur éloquence ? C'est la lecture assidue qu'ils en ont faite, qui a donné à St. Bernard le charme de son style, et à Bossuet la magnificence de son langage, et les plus admirables beautés du chef-d'œuvre de la poésie française, l'*Athalie* de Racine, sont toutes empruntées à la Bible. Il faut le dire, au contraire ; il n'y a qu'un

goût perverti qui ne sente pas tout ce qu'il y a d'admirable, de gracieux, d'éloquent dans le style de Moïse, de Job, de David et des prophètes.

Le Nouveau Testament ne serait pas sans doute à apprécier de la même manière. On sent que dans les desseins divins, la plus grande simplicité de style devait être son caractère essentiel. Le succès de la prédication apostolique ne devait pas être dû à la puissance de la parole humaine. " *Predicatio mea*, dit l'Apôtre, *non* " *in persuabilibus humanæ sapientiæ verbis*, *sed in ostensione spiritus* " *et veritas*." Et cependant que de charmes, sous le point de vue esthétique, dans nombre des récits de l'Évangile ! Que d'éloquence dans certaines parties des Épitres de S. Paul et quelle poësie saisissante dans le langage de l'Apocalypse ! Disons-le donc : la parole que Dieu a inspirée est comme son verbe éternel, pleine de grâce et de vérité. " *Plenum gratiæ et veritatis*."

(*A Continuer.*)

FATENVILLE

PIÈCE EN UN ACTE

PERSONNAGES

FATENVILLE
DUCLOS, père de Rose.
JOSON, domestique.
ARTHUR, amant de Rose.
ROSE, fille de Duclos.
LISETTE.

SCÈNE PREMIÈRE.

La scène est dans une petite ville, à quelques lieues de Montréal. Le théâtre représente une pièce de la maison de M. Duclos, capitaliste du lieu; Lisette est occupée à ranger les meubles; elle fredonne un air quelconque. Joson entre subitement, tenant à la main une petite malle de voyage, qu'il laisse tomber, par mégarde, sur les talons de Lisette, en disant d'un air bourru :

JOSON.

— En v'là encore un qui va r'cevoir la pelle[1]

LISETTE, (se retournant effrayée et fâchée.)

—Aïe ! Mon insécrable butor ! T'en fais jamais d'autres. Si tu peux y r'venir, j'te vas donner d'mon manche à balai sur les épaules !... (*elle accompagne la menace du geste.*)

JOSON, (reculant et joignant les mains d'un air penaud.)

— Cher p'tit ange du bon Dieu ! j't'ai t'y fait mal ?...

1 Expression populaire qui signifie se faire refuser en mariage.

LISETTE.

— Si tu m'as fait mal, grand pain d'orge ! Avec c'te.....

JOSON.

— Pardonne-moi, ma p'tite Lisette ; c'est pas d'ma faute, j't'assure.....

LISETTE, (balayant avec fureur de son côté.)

— Il est ben temps de m'demander pardon, à c't'heure que tu m'as presque estropiée, vilain gauche que t'es !

JOSON.

— Voyons, Lisette, te fâche donc pas comme ça tout d'une pièce ;... ça t'avient pas...

LISETTE, (brandissant son balai.)

— Ça m'aviendrait de t'faire goûter d'mon...

JOSON, (lui présentant les épaules en riant.)

— Eh bien ! si ça peut t'faire du bien...

LISETTE, (lui donnant du balai sur les épaules.)

— Tiens ! puisque t'en veux !...

JOSON, (se tenant l'épaule.)

— Sapristi ! Tu t'fais pas prier !

LISETTE.

— C'est moins qu'tu mérites, grand maladraite.

JOSON.

— Ça t'a t'y soulagée au moins ?...

LISETTE.

— J'sais pas c'qui me r'tient !...

JOSON.

— Allons donc, mon p'tit agneau ! T'es pas raisonnable...J'conviens qu'j'ai fait une bêtise. Mais, après tout, j'ai du sentiment, va !... Épi, dans l'fond, si j'sus un peu bourru, moi aussi, c'est pas sans cause. I' s'passe pas d'journée sans qu'il nous arrive quelque nouveau pantin d'la ville ; y'en a pas plutôt un d'parti que, flan !...en v'la un autre qui nous *ressout ;* et c'est toujours ce pauvre Joson qu'on charge comme un mulet. Comment veux-tu ! la moitié d'mon temps s'écoule à trimballer les batteries d'campagne de ces beaux messieurs...et, par dessus le marché, pour me remettre en bonne humeur, il faut que je r'çoive de c'te...chose-là sur les épaules,...épi, que j'dise merci !

LISETTE, (s'appaisant.)

— Si t'étais pas si gauche, itou.

JOSON.

— Hé ben, oui, j'sus gauche...mais ça n'empêche pas qu'y a moyen d'vivre ensemble sans s'faire de ces caresses-là ; y faut ben un peu s'endurer les uns les autres. Te souviens-tu de c'que M. le curé nous disait, dimanche dernier, au prône ?

LISETTE.

— Oui, l'disait : " Bienheureux les pauvres d'esprit..."

JOSON.

— Non ! Non !

LISETTE.

— Et je m'sus dit, en l'écoutant, j'connais certaines gens qu'auront la place d'honneur, dans l'autre monde.

JOSON.

— Bon ! la v'la qui m'pousse encore des pointes...mais non, c'est pas ça que j'veux dire ; il nous disais d'nous aimer les uns les autres.

LISETTE.

— Epi ?...

JOSON.

— Hé ben, I'm'semble que si tu voulais écouter M. le curé, y aurait pas besoin de..... de c't'instrument-là pour nous mettre d'accord.

LISETTE.

— C'est possible ; mais chacun est libre d'aimer son prochain à sa manière.

JOSON.

— J'admets ça ; (*se frottant l'épaule*) I m'semble, pourtant, qu'on n'prend pas toujours l'amour du bon côté.

LISETTE, (souriant.)

— Tiens, Joson, j'cré qu't'as encore le manche à balai su l'cœur.

JOSON.

— Sur les reins, tu veux dire.

LISETTE.

— N'importe, j'te pardonne tout ça.

JOSON.

— Beau dommage !

LISETTE.

— Parlons du nouveau déballé... Ousque tu l'as péché, celui-là ?

JOSON.

— Comme tous les autres, à la station du chemin de fer. Je r'gardais ben tranquillement débarquer les passagers, quand j'vis venir de mon côté un grand frisé, avec une moustache retroussée en queues de souris, des gants jaunes comme un *sept francs*, des bottes de cuir *impotent*, et, par là dessus, un *castor* haut comme un pain de sucre blanc. En l'apercevant, je m'sus dit : " En v'la encore un !" Mais y avait pas moyen d'échapper. I m'accoste donc, de l'air d'un homme qui veut m'enjamber par dessus la tête, et me dit en retroussant ses queues de souris : " Ecoute-donc, grand butor ! " (*avec un air de dignité offensée*) — " Je m'appelle Joson, monsieur," que j'lui réponds.—Eh ben, "Chausson, qu'i m'riposte, veux-tu m'dire ousque reste M. Duclos ?"—C'est là, que j'lui réplique, en montrant la maison.—" Ousqu'est son domestique, qu'i m'demande."—Me v'la, monsieur, que j'dis : et, sans plus de façons, l'm'jette son porte-manteau su l'dos en ajoutant : " Tu diras à ton bourgeois que son ami, M. *Va-t-en-vite*, sera chez lui dans une demi-heure," et j'partis avec ma charge, pas trop content d'ses compliments, et j'sus arrivé icite...et j'ai... mais parlons plus d'ça... (*il se frotte l'épaule*).

LISETTE.

— Comment-c'que tu l'appelles ?

JOSON.

— *Va-t-en-vite.*

LISETTE.

— Fatenville, tu veux dire.

JOSON.

— P't'être ben ; j'sais qu'ça rimait sur queuque chose comme ça.

LISETTE.

— C'est justement lui ! Mamselle Rose m'en a parlé hier. I parait qu'c'est une espèce d'avocat que M. Duclos a rencontré à Montréal et qui l'a si ben enjolé en lui parlant d'économie et de je n'sais quoi, que l'bonhomme s'est dit en lui-même : " v'la justement l'gendre qu'i m'faut" ; et va, sans dire qu'i l'a invité à venir nous voir. Un autre serait descendu à l'hôtel ; mais monsieur Fatenville ne connaît pas ces façons-là, et, lorsqu'il accepte une invitation, c'est à condition qu'on le loge, qu'on le pensionne,...

JOSON.

— Et qu'on porte ses paquets !

LISETTE.

— Mamselle Rose en a eu des nouvelles par une de ses amies qui lui écrit que c'est un pédant et un mal appris de la pire sorte. Aussi, a s'propose d'y faire petite mine, quand il se présentera.

JOSON.

— Y en a-t-y une fichue différence entre ce gibier-là et M. Arthur !

LISETTE.

— Ah ! ça c'est l'joli garçon, par exemple... Il a une si belle façon...épi c'est un ami d'enfance de Mamselle Rose ; mais il paraît que M. Duclos n'veut pas en entendre parler...Son père a eu des malheurs, un procès, je n'sais quoi ; et tu sais qu'avec not'bourgeois, pas d'argent pas d'affaires. Par chance que Mamselle Rose ne chante pas sur c'te gamme-là.

JOSON.

— Et penses-tu qu'ils viendront à bout du bonhomme ?

LISETTE.

— J'sais pas comment ça tournera à la fin...Toujours qu'ils s'aiment ben, va !

JOSON.

— Ces pauvres jeunes gens !

LISETTE.

— C'matin, encore, i'y a écrit un petit billet...

JOSON.

— Un billet.

LISETTE.

— Oui, un petit billet tout parfumé.

JOSON, (reniflant.)

— Ah !

LISETTE.

—Et j't'assure que ça parlait ben ; c'te pauvre petite demoiselle ! pleurait à chaudes larmes en l'lisant.

JOSON.

— Vous avez qu'à voir !

LISETTE.

—I'parait qu'y disait qu'il l'aimait, épi...qu'y s'ennuyait, épi... qu'y voulait s'tuer, épi...qu'y s'enirait ben loin, chercher fortune, épi...qu'il n'l'oublierait jamais, épi...qu'ils s'marieraient..

JOSON.

— C'est-t-il donc joli d'avoir d'l'esprit comme ça ! (*s'approchant*

d'un air aimable) Si j'pouvais t'écrire de même, moi aussi, hein Lisette ?

LISETTE.

—Tiens, Joson, par exemple, ne r'commence pas...

JOSON.

—Ah pargué ! avec toi, c'es toujours comme ça. On n'a pas l'temps de t'dire une petite *tendreté* que, flanc ! v'la qu'ça nous tombe su l'dos comme une malédiction...Bonté divine ! si j't'entendais une fois, une pauvre p'tite fois m'dire : " Joson j't'aime !" j'cré qu'j'en mourrais d'plaisir !

LISETTE.

—As pas peur, va, Joson, s'y n'en dépend que d'ça, tu cours une chance de faire de vieux os.

JOSON, (d'un air triste.)

—Oh ! t'as beau dire, Lisette, c'est toujours ben d'valeur quand on n'a personne à qui conter ses p'tits secrets...Tiens,...pas plus tard qu'à c'te heure, si tu voulais être plus raisonnable, j'aurais queuque chose de gentil à t'dire.

LISETTE.

— Mais, mon cher Joson, rien n'empêche, dis toujours.

JOSON, (à part joyeusement.)

— Elle a dit son cher Joson !...

LISETTE.

—J'fais ben voir comme ça ; mais ça n'veut rien dire,.. (*souriant*)...Qu'est-ce que c'est que tu voulais m'apprendre ?

JOSON, (s'approchant.)

— Oh ! ça s'dit pas comme ça.

LISETTE.

—Mon p'tit ami !

JOSON, (à part.)

— Hé ! Hé ! son p'tit ami !...

LISETTE.

—Tu n'me refuseras pas ça, Joson ?...

JOSON.

—Ben, dis-moi rien qu'un p'tit mot, épi...

LISETTE.

—Rien qu'un p'tit mot ?

JOSON.

— Oui, rien qu'un petit mot.

LISETTE.

— Et qué que ce p'tit mot-là.

JOSON.

— Dis-moi seulement que tu m'aimes.

LISETTE, (s'en allant.)

— Ah ! pour ça, par exemple !

JOSON, (s'en allant.)

— C'est bon, j'n'ai rien à t'dire.

LISETTE, (revenant.)

— Hé ben, oui, Joson, tu sais ben que j't'aime.

JOSON.

— Cher p'tit rossignol !... Répète-moi donc ça encore une fois.

LISETTE.

— Et tu me l'diras après ?

JOSON.

— J'te l'promets. Dis-moi seulement : "Mon cher p'tit Joson j't'aime !"

LISETTE, (sur le même ton.)

— Mon cher p'tit Joson j't'aime !

JOSON.

— Hé ! Hé ! c'est-il donc gentil !...

LISETTE.

— Ben, parle à c't'heure.

JOSON.

— Hé ! Hé !

LISETTE, (levant son balai.)

— Ah ! si tu penses m'enjoler comme ça, par exemple !

JOSON, (reculant.)

— Non ! Non !

LISETTE.

—Hé ben, qu'est-ce que c'est que tu voulais m'dire ?

JOSON.

— C'que j'voulais t'dire ?

LISETTE.

— Oui, imbécile !

JOSON.

—J'voulais,...(*reculant*) j'voulais t'dire...merci !

(*Joson se sauve, Lisette le poursuit ; il se heurte, en sortant, contre Fatenville, qui entre ; celui-ci reprend son aplomb, se retourne tout d'une pièce, ajuste son lorgnon et regarde aller Joson.*

SCÈNE DEUXIÈME.

LISETTE, FATENVILLE.

LISETTE, (à part, après avoir ri.)

—V'la not'gibier ; en a-t-il un air empêtré !...

FATENVILLE, [se retournant.]

—Quel est ce personnage, s'il vous plait ?

LISETTE, [riant toujours.]

—C'est un jeune homme pressé, monsieur.

FATENVILLE, [lorgnant Lisette.]

—Mais elle est très-gentille, celle-ci...

LISETTE, [à part.]

—Est-il grossier à vot'gout !

FATENVILLE.

—M. Duclos est-il ici ?

LISETTE, [brusquement.]

—Oui monsieur. (*à part*) Pain d'orge, va !

FATENVILLE.

—Dites-lui, s'il vous plait, que son ami, M. Fatenville, est ici.

LISETTE.

—Oui, monsieur.

FATENVILLE.

—Merci, mon chérubin, (*il la lorgne*).

LISETTE, [s'éloignant.]

—Son *chéri ben !*... Il m'appelle son *chéri ben !* (*secouant son balai*) Ah ! j'sais pas c'qui me r'tient de...(*elle sort furieuse.*)

SCÈNE TROISIÈME.

FATENVILLE, [seul.]

Magnifique ! magnifique ! Parole d'honneur, ces paysannes sont charmantes ! Si la demoiselle de céans est un peu de cette trempe,

je ne retourne pas à Montréal sans avoir mis les bans à l'église. Mais ne soyons pas trop exigeant; occupons-nous de la dot..... c'est l'important de la transaction..... Quant à la future... je la prends telle quelle est. On ne vient pas à la campagne chercher une élégante, encore moins une femme d'esprit... Pour cette partie-là, parbleu, je m'en charge, moi. A elle les soins du ménage, à moi le reste et, pour peu que je m'en donne la peine, je saurai bien avoir de l'esprit pour deux..... Mais, au fait, pour ne pas être trop rudement éprouvé, il vaut mieux se préparer au pire... Je me la représente dans toute sa grâce rustique... Encolure solide,.. voix de basse taille,... démarche embarrassée,...conversation idem,... cheveux à la Pompadour,... pourvu qu'ils ne soient pas roux;... j'abhorre les cheveux roux!...Mais voici mon digne amphytrion; il est tout rayonnant, le cher homme!

SCÈNE QUATRIÈME.

FATENVILLE, DUCLOS.

DUCLOS, [lui tendant la main.]

—Vous voilà donc enfin, M. le citadin! Il parait que l'on consent difficilement à laisser la ville. Vous êtes attendu avec impatience depuis bientôt trois semaines, et je vous avouerai que je commençais à désespérer.

FATENVILLE.

— Oh! mes occupations, mon cher M. Duclos! vous n'imaginez pas toutes les difficultés qui se présentent, lorsqu'il s'agit de couper court aux affaires, pour prendre quelques jours de délassement. Il a fallu tout l'estime que je vous porte pour m'empêcher de vous manquer de parole.

DUCLOS.

— C'est très-aimable de votre part et soyez assuré que vous êtes le bienvenu. Je crains seulement que notre modeste campagne ne vous offre qu'une bien faible compensation pour toutes les brillantes distractions de la ville; mais nous allons faire de notre mieux pour rendre votre séjour agréable. D'abord, mon cher Fatenville, rappelez-vous qu'ici vous êtes chez vous.

FATENVILLE.

— Ne soyez pas en peine de moi, (*s'installant dans un fauteuil*) Je suis heureux de goûter un peu de repos, surtout après la rude campagne électorale que nous venons de terminer.

DUCLOS, [désappointé.]

— Vous vous occupez de politique !

FATENVILLE.

— Il le faut bien, mon cher monsieur ; qu'est-ce que deviendrait le pays si nous ne nous en mêlions pas ?

DUCLOS.

— Il est vrai.

FATENVILLE.

— J'admets que nos services ne sont pas toujours appréciés. Malgré nos protestations de dévouement, le public s'acharne à nous imputer des vues intéressées et, bien souvent, nos plus belles périodes, les plus sublimes élans de notre éloquence, restent sans effet. Il y a lieu de se décourager, à la vérité ; pour ma part, je m'en console facilement en songeant que les plus grands génies ont été incompris.... (*lorgnant autour de l'appartement*) Mais, mon cher M. Duclos, savez-vous que vous êtes très-bien installé ? Parole d'honneur, si ce n'était que le silence et la tranquillité qui nous entourent, je me croirais dans un salon de ville ?

DUCLOS.

— Hé ! Hé ! vous êtes trop flatteur, mon cher ami. Il y a loin de tout ceci à vos somptueux établissements de la ville et je vous dirai franchement que, si vous observez ici quelque élégance, c'est à ma petite Rose qu'il faut s'en prendre.

FATENVILLE.

— Qu'est-ce que c'est que çà, votre petite Rose ?

DUCLOS.

— C'est ma fille.

FATENVILLE.

— En effet ! (*à part*) j'avais oublié son nom.

DUCLOS.

— C'est bien le seul reproche que je puisse lui faire, de me causer un peu trop de dépense, avec tous ces ornements superflus qui, en fin de compte, ne rapportent rien.... Mais, que voulez-vous ? Elle est une fille unique et je ne puis rien lui refuser.

FATENVILLE.

— C'est une faiblesse bien pardonnable ; au fait, j'espère que vous ne retarderez pas à me faire connaître ce charmant lutin qui se plait à vous contrarier d'une manière aussi agréable.

DUCLOS.

— La voilà précisément qui nous arrive ; mais, sans doute que vous aurez de l'indulgence....

FATENVILLE.

— Oh, soyez tranquille, je saurai bien la mettre à l'aise.

SCÈNE CINQUIÈME.

FATENVILLE, DUCLOS, ROSE.

Rose est vêtue d'un négligé simple mais élégant ; elle s'avance d'un air distrait ; puis, apercevant Fatenville, elle laisse échapper une légère exclamation de surprise et veut se retirer. Fatenville la lorgne en se levant lentement.

DUCLOS, [la rappelant.]

— Viens, mon enfant, M. Fatenville saura bien t'excuser. C'est un de mes bons amis que j'ai l'honneur de te présenter.

ROSE, [fesant une légère inclination.]

— Monsieur ! (à part) l'impertinent de me lorgner ainsi !

FATENVILLE, [saluant d'un air emprunté.]

— Charmé de faire votre connaissance, mademoiselle ; (*à part*) Elle n'est pas mal du tout !

ROSE, [avec hauteur.]

— Je ne m'attendais pas à trouver quelqu'un ici et, sans la voix de mon père qui m'a rappelée, je me serais empressée de me soustraire à votre examen, monsieur.

FATENVILLE, [à part.]

— Si je n'étais à la campagne, je dirais qu'elle se moque de moi, parole d'honneur ! (*haut d'un air embarrassé*)... Oh ! pardon, mademoiselle...je...je...je suis ravi de vous surprendre au milieu de vos occupations journalières...(*à part*) Diable ! est-ce moi qui vais avoir honte à présent ?

DUCLOS.

— Oh, notre ami est très-indulgent, ma chère ; il sait qu'à la campagne...

FATENVILLE.

— Certainement ! certainement ! Je sais parfaitement à quoi m'en tenir là-dessus...Parole d'honneur, mademoiselle, je préfère cent fois la simplicité d'une naïve et modeste villageoise aux manières recherchées et souvent empruntées de nos dames de ville

DUCLOS, [à part.]

— Il a du bon sens, ce garçon-là !

ROSE.

— Je suis heureuse, monsieur, de vous trouver aussi bien disposé et je m'aperçois, à vos paroles, que la naïveté ne vous est pas tout-à-fait étrangère.

DUCLOS, [à part.]

— Bien répondu, très-bien ! Ah, elle tient de famille, cette enfant-là !

FATENVILLE.

— Voyez-vous, mademoiselle, j'ai beaucoup étudié le genre humain ; je me suis plu, dans mes instants de loisir, à analyser les différentes classes de la société, depuis la plus élevée, jusqu'à la plus modeste, et ce que je vous en dis est le fruit d'une longue et patiente observation.

DUCLOS, [à part.]

— Quel abîme de science que ce gaillard-là !

ROSE.

— En effet, j'ai cru voir, en entrant ici, que vous avez un goût très-prononcé pour l'observation.

FATENVILLE.

— Vraiment, je ne me croyais pas aussi bien apprécié et vous me donnez une nouvelle preuve que la perspicacité est le caractère distinctif de l'esprit féminin.

DUCLOS, [à part.]

— Il est impayable !

ROSE.

— Vous nous jugez trop favorablement, M. Fatenville ; j'admets que la femme est douée d'une faculté de perception qui ne se rencontre pas toujours chez l'autre moitié de l'espèce humaine, et qu'elle voit quelquefois à l'œil nu ce que maint observateur expérimenté peut à peine discerner, même avec le secours d'une lunette d'approche ; mais il ne faut pas, pour tout cela, lui attribuer le monopole des qualités intellectuelles...

DUCLOS, [à part.]

— Bravo pour ma petite Rose !

ROSE.

— Quant à moi, je suis plus généreuse et, quoique, dans mon estime, votre noble sexe pêche aussi souvent par la tête que par le

cœur, je veux bien lui concéder sa juste part des qualités du cœur et de l'esprit. Cependant, je dois déclarer, aussi franchement que vous l'avez fait avec moi, que la modestie n'est pas toujours son *caractère distinctif* et que l'on rencontre assez fréquemment d'élégants échantillons de l'espèce chez qui la vanité tient lieu de qualités plus solides.

DUCLOS, [à part.]

— Décidément, elle tient de famille, cette enfant-là !

FATENVILLE.

— A mon tour, je proteste contre vos opinions à notre égard (*se rengorgeant*) et je crois qu'il ne faut pas confondre la dignité d'un homme qui se sent supérieur à ceux qui l'entourent, avec les airs d'emprunt que donne la vanité.

DUCLOS.

— C'est vrai ; c'est parfaitement vrai, ce que vous dites-là, mon cher M. Fatenville. On est trop souvent porté, lorsque l'on n'a pas l'expérience du monde, a se tromper sur les apparences.

ROSE, [à Fatenville.]

— Il est très-difficile que l'on se fasse illusion sous ce rapport, et la distinction entre la fatuité et le vrai mérite est bien aisée à faire. Les hommes d'esprit, n'en déplaise à votre sexe, sont aussi rares qu'ils sont faciles à reconnaître ; les sots ont aussi leurs *caractères distinctifs*, pour me servir de vos paroles ; ils ont, de plus, l'avantage d'être les plus nombreux dans ce bas-monde et l'on n'a, la plupart du temps, qu'à lever les yeux et à regarder devant soi pour en découvrir quelque riche spécimen.

DUCLOS, [à part.]

— C'est encore vrai ça. Ils ont, parbleu, raison tous les deux !

ROSE, [voulant se retirer.]

— Mais vous me forcez, malgré moi, de commettre une indiscrétion ; vous avez sans doute, avec mon père, des affaires plus importantes que cette conversation et j'ai eu tort de vous déranger.

FATENVILLE.

— Oh, mademoiselle, au contraire, nous en étions à parler de vous et vous êtes arrivée on ne peut plus à propos. N'est-ce pas, M. Duclos ?

DUCLOS.

— Certainement, mon enfant, notre ami n'est pas venu pour

affaires et tous ses moments sont à nous... (*bas à Rose.*) Il est venu exprès pour toi.

ROSE, [bas à Duclos.]

— Tant pis !

DUCLOS, [de même.]

— Hein ?

ROSE, [de même.]

— Il est détestable !

DUCLOS, [de même.]

— Tais-toi ! (*Il donne des signes de mécontentement.*)

FATENVILLE, [à Rose.]

— Je puis vous certifier que c'est parfaitement exact ; j'étais fatigué... blâsé du tumulte de la ville et du grand monde et j'ai saisi avec empressement la première occasion venue pour m'enfuir.

DUCLOS, [à part.]

— Elle se moquait donc de lui, tout ce temps-là !

ROSE, [à Fatenville.]

— C'est-à-dire que vous avez pris congé du grand monde pour venir vous vulgariser parmi nous ? (*Duclos fait des signes d'impatience à Rose qui ne le voit pas.*)

FATENVILLE.

— Précisément, mademoiselle.

ROSE.

— Vous voulez condescendre à vous faire campagnard pour quelques jours ? (*Fatenville fait un signe affirmatif, Duclos continue ses démonstrations à Rose.*) C'est très-aimable de votre part et nous allons vous aider autant que possible à opérer la transformation ; mais je crains que la tâche ne soit au-dessus de nos forces.

DUCLOS, [à part.]

— Et moi qui la croyais déjà toute entichée ! Oh, les femmes ! les femmes ! (*Il continue ses signes à Rose qui ne les aperçoit pas.*)

FATENVILLE.

— Soyez tranquille sur mon compte ; j'aime beaucoup les mœurs villageoises et je n'aurai aucune difficulté à m'y faire.

DUCLOS, [continuant ses signes.]

— Mais sans doute ! Mais sans doute ! !.....

ROSE.

— D'abord, il va falloir faire disparaître ce vilain instrument,

(*indiquant le lorgnon.*) Examiner les gens sous le nez, à travers un lorgnon, peut être de mode dans les cercles que vous fréquentez ; mais, à la campagne, cela passerait pour une inconvenance. (*Duclos redouble ses démonstrations.*)

FATENVILLE.

— Ha ! Ha ! Ha ! Quelles mœurs primitives ?

ROSE.

— Vous devez, en même temps, oublier s'il se peut, votre mérite personnel et ne pas avoir l'air de vous croire plus instruit, plus spirituel, plus intelligent que le commun des mortels. Autrement vous paraîtrez, aux yeux des naifs villageois, comme un fat et un impertinent.

DUCLOS, [à part.]

— C'est indigne ! Il va s'apercevoir..... (*Il fait des gestes terribles.*)

FATENVILLE.

— Mais lorsque l'on se sent une supériorité réelle !...

ROSE.

— Il suffit d'en faire parade pour qu'on vous la conteste. (*Duclos gesticule toujours.*)

FATENVILLE, [à part.]

— Parole d'honneur, ces villageois ne sont pas aussi intelligents que je les croyais.

DUCLOS, [bas à Rose.]

— As-tu entrepris de le chasser par tes sarcasmes ?

ROSE, [bas à Duclos.]

— Vous voyez bien qu'il ne les comprend pas.

SCÈNE SIXIÈME.

LES MÊMES, LISETTE.

LISETTE.

— M. Arthur est ici qui demande à vous voir.

DUCLOS, [à part.]

— Bon ! un rival à présent. Il ne manquait plus que cela !

ROSE, [à part.]

— Quelle imprudence ! Il ne pouvait arriver plus mal à propos.

LISETTE.

— Est-ce que je vais lui dire de...

DUCLOS.

— Non, dis-lui que j'ai des affaires importantes,... que Rose est malade et que... que le diable l'emporte !...

LISETTE.

— Oui, monsieur.

ROSE.

— Mais, mon père !

DUCLOS.

— Eh bien quoi, *mon père !...*

ROSE.

— Est-ce ainsi que vous traitez le fils d'un ancien ami ?

DUCLOS.

— Cela me regarde, mademoiselle !

FATENVILLE.

— Mais laissez-le donc entrer, je vous en prie ; c'est, sans doute, quelque type villageois.

SCÈNE SEPTIÈME.

LES MÊMES, ARTHUR.

ARTHUR, [saluant amicalement.]

— Ma foi, je me suis fatigué d'attendre après cette perfide Lisette et j'ai pris la liberté de sauter par-dessus les formes pour venir vous présenter mes adieux avant mon départ...

ROSE.

— Vous nous laissez, M. Arthur !...

ARTHUR.

— Il le faut bien, mademoiselle.

DUCLOS, [à part.]

— Allons, tant mieux ! ... Ça me remet un peu...

ARTHUR.

— La position pénible dans laquelle se trouvera ma famille si, comme j'ai tout lieu de le craindre, nous perdons le malheureux procès que vous connaissez, me mettra dans la nécessité de m'en

rapporter entièrement à mon propre travail pour vivre. Je n'ai pas voulu attendre la catastrophe pour me mettre à l'œuvre ; un ami, qui jouit d'une excellente clientelle, m'a offert une société avantageuse ; j'ai accepté son offre et je pars demain.

DUCLOS.

— C'est ce que vous avez de mieux à faire et je suis heureux, mon cher Arthur, de vous entendre énoncer un projet aussi favorable à vos intérêts, (*à part*) et à mon repos.

ROSE, [à part, avec dépit.]

— Je m'en doutais bien ! Il fallait qu'il annonçât son départ pour être le bienvenu.

DUCLOS.

— En attendant, j'ai l'honneur de vous présenter, mon ami, M. Fatenville.

ARTHUR, [saluant.]

— Monsieur...

(*Fatenville, qui n'a cessé de lorgner Arthur, le salue d'un air de protection.*)

ARTHUR, [à Rose.]

— Quelle est cette espèce ?

ROSE, [bas à Arthur.]

— C'est une nouvelle affliction.

ARTHUR, [souriant.]

— Quoi ! encore un prétendant ? Je ne vous laisserai donc pas seule avec vos ennuis.

ROSE, [bas à Arthur.]

— C'est-à-dire que j'aurai un ennui de plus.

FATENVILLE, [bas à Duclos, indiquant Arthur du pouce, pendant que celui-ci s'entretient à voix basse avec Rose.]

— C'est le bailli de l'endroit ?

DUCLOS, [bas à Fatenville.]

— Pas tout-à-fait. Il a été admis au barreau l'an dernier.

FATENVILLE, [avec mépris.]

— Un avocat de campagne ; cela revient au même.

DUCLOS.

— Son père était un des plus riches propriétaires de notre localité ; mais une lacune dans ses titres a donné lieu à un procès ruineux

qui menace de le réduire à un état de gêne auquel ni lui ni son fils ne sont habitués.

FATENVILLE.

— C'est sans doute la faute de ses aviseurs légaux ; il y en a si peu, mon cher monsieur, qui soient à la hauteur de leur mission.

DUCLOS.

— Tout le monde n'a pas vos connaissances.

FATENVILLE.

— Oh ! je bénis le ciel tous les jours des quelques avantages qu'il m'a prodigués sous ce rapport ;... mais n'allez pas croire que je me suis formé une trop haute idée de mes talents.

DUCLOS.

— Au contraire, je connais votre modestie.

FATENVILLE.

— Je ne me vante jamais, moi, voyez-vous.

DUCLOS.

— Je le sais bien.

FATENVILLE.

— Et si j'ai un défaut, c'est de me mépriser.

DUCLOS.

— C'est là votre malheur.

ROSE, [à Arthur.]

— Pendant qu'ils s'entretiennent ensemble, passons dans le jardin, nous y causerons plus à l'aise de nos projets.

ARTHUR.

— Je le veux bien ; mais peut-être que votre père...

ROSE.

— Soyez tranquille. Un baiser sur chaque joue suffira pour...

ARTHUR, [la suivant.]

— Je comprends... Et votre Fatenville ?...

ROSE.

— Je saurai bien lui donner le change à celui-là.

ARTHUR.

— Pas par le même procédé, j'espère.

ROSE.

— Jaloux, va ! (*ils sortent.*)

SCÈNE HUITTÈME.

DUCLOS, FATENVILLE.

FATENVILLE, [avec importance.]

— Oui, mon cher monsieur, si l'ignorance est une grande affliction, la science, je vous assure, est un fardeau souvent très-difficile à supporter. Quelque plaisir qu'il y ait à dépasser, par la force de son propre génie, le niveau des intelligences ordinaires, on se sent quelquefois, dans cette sphère élevée, tellement au dessus du commun des esprits, que malgré nous, le sentiment de l'isolement s'empare de notre âme, et l'on se surprend, par moments, à regretter d'être instruit.

DUCLOS.

—En effet, ce doit être une terrible charge qu'une éducation hors ligne. (*A part*) Quelle acquisition pour la famille des Duclos qu'une tête comme celle-là !

FATENVILLE.

—Je m'étais fait l'illusion de croire à la possibilité de trouver, dans les hautes régions de la sociéte, une compagne suffisamment douée pour parcourir, avec moi, les sentiers tortueux de l'étude et pour charmer mes loisirs par des entretiens dignes d'une intelligence d'élite. Mais j'ai bien vite reconnu l'inutilité de mes espérances et, dans mon dépit de me voir constamment incompris, j'ai résolu de rechercher, au milieu des cercles plus modestes, une femme digne, sinon par l'esprit, du moins par les qualités du cœur, de porter mon nom et de faire mon bonheur. C'est pour cela que je me suis dirigé du côté de votre paisible village...

DUCLOS, [à part.]

— Voilà qu'il va faire sa déclaration ! Je me sens aussi timide qu'une jeune fille ! Dieu, quelle catastrophe pour la famille des Duclos, si Rose allait le refuser ?

FATENVILLE, [continuant.]

— En un mot, je consens à devenir votre gendre, (*souriant d'un air de suffisance*) si vous me jugez digne de cet honneur.

DUCLOS, [à part.]

— Mon Dieu ! que répondre... (*Haut*) Mais oui !... Mais certainement...L'honneur serait tout de notre côté et, pour ma part, je n'en serai que trop heureux ; je crains seulement que ma fille ne puisse pas apprécier vos hautes qualités...

FATENVILLE.

— S'il n'y a que cela qui vous inquiète, soyez parfaitement à l'aise. J'ai renoncé, comme je vous l'ai dit, aux grandes qualifications intellectuelles et je ne me montrerai pas exigeant sous ce rapport. D'ailleurs, votre enfant me paraît assez bien douée de la nature et, avec un peu de culture, je ne désespèrerais pas d'en faire une femme distinguée.

DUCLOS.

— Je vous avouerai que je suis un peu de votre avis. C'est peut-être une faiblesse de l'amour paternel, mais j'ai toujours cru ma fille destinée à épouser un homme de distinction.

FATENVILLE, [avec importance.]

— Comme vous le voyez vos espérances n'ont pas été tout-à-fait déçues; (*à part*) les miennes le seraient infiniment si la dot faisait défaut.

DUCLOS.

— Je dois vous déclarer, cependant, qu'elle est un peu capricieuse dans ses goûts et que, si elle se mettait en tête de fermer les yeux sur votre mérite et sur les avantages d'une alliance comme la vôtre, il serait peut-être un peu difficile de lui faire entendre raison; (*à part*) Voilà la grande difficulté entre nous.

FATENVILLE.

— Encore une fois, soyez tranquille, et, si vous ne voyez que cet obstacle à mon bonheur, je me charge de le faire disparaître.

DUCLOS.

— Eh bien, je laisse la partie entre vos mains et je vous souhaite de tout mon cœur de la gagner...mais (*se retournant*) j'avais oublié...

FATENVILLE, (de même.)

— En effet, ils étaient là... mais... (*surpris de ne voir personne.*)

DUCLOS, [effaré.]

— Comment ils n'y sont plus !...Ah, l'insolent !...l'impertinent... le...pardon, mon cher monsieur... excusez-moi... il faut que... pardon...je reviendrai...(*il sort.*)

SCÈNE NEUVIÈME.

FATENVILLE, [seul, regardant aller Duclos.]

— Que diable a-t-il donc le bonhomme ?... Au fait, c'était un peu inconvenant, de la part de sa belle ingénue, de disparaître ainsi

sans s'excuser. Mais ne soyons pas trop sévère... Elle s'est sans doute trouvée intimidée en ma présence... (*d'un air conquérant*) Ma foi, j'en ai bien gênées d'autres...Après tout, elle n'est pas trop mal, ma future ;...pas sotte non plus ;...ses allures sont toutes civilisées, pour une villageoise, et je crois que je m'en accommoderai facilement, si son bonhomme de père veut seulement y mettre un peu du sien.....Sacristie ! nous avons été vite en besogne !...Je suis ici depuis quelques heures à peine, et me voilà déjà fiancé, légataire universel en perspective d'une belle fortune et... je ne sais quoi encore... Admettons aussi que j'ai déployé de l'habileté ! Le bonhomme a été émerveillé de mes connaissances profondes et il est sans doute, à l'heure qu'il est, le plus heureux père du monde... Je n'ai plus maintenant qu'à m'occuper de ma prétendue... Il est vrai que son consentement n'est pas encore tout-à-fait obtenu...Bah ! c'est là un détail qui m'inquiète peu... Je n'ai qu'à préparer mes batteries pour la prochaine rencontre, et la victoire est à moi !... Mais il me semble que mon hôte retarde... Allons à sa recherche...ah ! voici mon petit démon de tout à l'heure ; elle m'en donnera peut-être des nouvelles.

SCÈNE DIXIÈME.

FATENVILLE, LISETTE.

FATENVILLE.

— Savez-vous où je pourrais trouver M. Duclos, ma belle ?

LISETTE, [brusquement.]

— Non, monsieur, (*Fatenville sort.*)

SCÈNE ONZIÈME.

LISETTE seule.

— Charche-lé, imbécile... Oh ! si j'me r'tenais pas, que j'aurais donc du plaisir à y faire son plat, à c'grand muscadin-là !... Et dire qu'on veut faire accepter un pareil escogriffe à notre pauvre mamselle Rose... une jeune demoiselle si gentille,...qu'a pas seulement un p'tit défaut... Oh ! c'est pas possible ; le bon Dieu n'permettra pas ça !

SCÈNE DOUZIÈME.

LISETTE, JOSON.

JOSON, [accourant tout effaré.]

— Lisette ! Lisette !... as-tu vu ?

LISETTE.

— Vu quoi, grand butor !

JOSON.

— Tu l'as pas vu, tout à l'heure dans l'jardin ?

LISETTE.

— Tiens, c'est encore queuque mauvaise niche que tu veux m'faire... J't'avertis Joson, j'sus pas pour t'endurer.

JOSON.

— Non, non ; ma grand' conscience ! c'est la pure vérité que j'te conte là... Ils étaient tous les deux qui s'promenaient bras dessus, bras dessous. .Oh ! si t'avais vu comme c'était gentil,... comme ils avaient l'air de s'aimer ! Ma grand' vérité, Lisette, c'était justement comme nous autres...

LISETTE.

— Qui ça, nous autres ?

JOSON.

— Toi épi moi, quand t'es pas trop d'mauvaise humeur.

LISETTE.

— Te v'la encore avec tes bêtises !... Quand ça qu'on s'est promené, nous autres, bras dessus, bras dessous ? Dieu merci, j'm'accrocherai pas d'ci-tôt à un mal peigné comme toi.

JOSON.

— Hé ben, si j'ai pas la chevelure à ton goût rien n'empêche,... tu m'peigneras... y'a toujours moyen d'sarranger entre gens raisonnables.

LISETTE.

— Oui, j'te peignerai *en effette* et d'la bonne façon.

JOSON.

— Mais j'conte ben qu't es t'encore fachée, Lisette.

LISETTE.

— Belle demande ! J'voudrais ben savoir qui s'qui l's'rait pas ?

JOSON.

— Lisette, il faut qu'j'te l'dise, y a une chose qui m'fait de la peine... T'es t'anne bonne fille ; t'as pas d'malice pour deux sous,... t'es douce comme un agneau... tu n'voudrais pas faire de mal à une puce... et, malgré tout ça, faut toujours que tu m'dise des *duretés* quand j'veux t'parler d'nos p'tites affaires. J'cré qu'si Mamselle Rose en faisait la moitié autant à M. Arthur, il l'aurait *bétôt* plantée là.

LISETTE.

— Il n's'rait pas plus fin qu'toi, và.

JOSON.

— Toujours que c'est pas raisonnable, Lisette, de m'traiter comme ça !... Tous les jours, j't'apporte queuque chose, sous forme de compliment,... C'est anne pomme par-ci, c'est un baton de tire par là,... Mes gages entières y passent, quoi !... Tu croques tout, sans me dire seulement merci, et moi, en retour, faut que j'mange des mauvaises raisons et... des coups d'balai, par-dessus l'marché...

LISETTE.

— Si t'étais pas toujours après m'faire étriver, aussi.

JOSON.

— Mais tu sais ben qu' c'est pour rire, çà.

LISETTE.

— Et si j'n'aime pas à rire, moi.

JOSON.

— Eh ben, n'ris pas ; mais n'te fache pas, au moins.

LISETTE.

— C'est ben aisé d'pas s'fâcher...

JOSON.

— Tiens, Lisette, si tu veux dire comme moi, on va tout oublier ce qui s'est passé ; (*à part, se tâtant l'épaule*) pourtant qu'j'ai encore l'épaule sensible. (*Haut*) J's'rai l'meilleur garçon du monde... Tu m'mèneras et m'rameneras comme tu voudras...j'te f'rai manger des batons d'tire a-t-en rendre malade ; mais, par exemple, quand j'te dirai que j't'aime, faudra pas qu'tu t'faches.

LISETTE.

— Je n'promets rien.

JOSON.

— Tu n'promets rien ?... En v'là encore anne belle affaire...

j'vous d'mande, à c'te heure, quel beau ménage qu'on va faire,... s'il faut seulement qu'tu t'enmalices un peu après l'mariage ?...

LISETTE.

— Tout beau, monsieur, qui est-ce qui vous parle de mariage ?

JOSON.

— Belle demande !... Tu sais ben qu'tu m'as promis...

LISETTE.

— J't'ai rien promis. J't'ai dit qu'si t'étais bon garçon, épi... si maman voulait, épi... si j'en trouvais pas d'autre... que p't'être ben...

JOSON.

— En faudrait ben des *si* comme ça pour monter un ménage... Eh ben, qu'est-ce que c'est qu'tu m'as dit, voyons ?

LISETTE.

— J't'ai dit... J't'ai pas dit.. J't'ai rien dit...

JOSON, [à part.]

— Bon ! v'la qu'il va falloir tout r'commencer à c'te heure... Oh ! c'est pas possible,... faut qu'ça finisse... (*à Lisette*). Ecoute, Lisette, veux-tu d'moi ou n'veux-tu pas d'moi ! (*avec emportement*) réponds anne fois pour toutes ! Oui z'ou non !

LISETTE.

— C'est selon.

JOSON, [s'excitant graduellement.]

— Ah çà ! y'a pu d'badinage, entends-tu ?... C'est à prendre ou à laisser ;... j'en connais ben d'autres,... et des jolies filles encore, qui s'raient ben fières de s'appeler Madame Joson.

LISETTE, [s'adoucissant.]

— Comme te v'la revêche tout d'un coup, Joson !

JOSON.

— V'la assez longtemps que j'me fais *maganner;* j'veux pu en endurer de tes *mauvaisetés* et, puis qu'il faut être si ben tourné pour être de votre goût, mamselle...

LISETTE, [d'un ton conciliant.]

— Mais, j'ai jamais dit qu't'étais pas d'mon goût, Joson !

[JOSON, à part.]

— Tiens ! la v'la encore qui change de gamme ; mais c't'égal,... j'sus ben décidé. (*Haut, avec emportement*) J'commence à m'tanner d'être maltraité comme çà !

LISETTE, [d'un ton larmoyant.]

— Tu dis que j'sus mauvaise, épi que j'te maltraite,...mais, c'est toi, Joson, qu'es toujours à m'gronder... (*elle porte le coin de son tablier à ses yeux*) et à m'faire du chagrin.

JOSON, [à part.]

— Tiens bon, Joson!

LISETTE, [sanglottant.]

— Si t'avais d'la mémoire, un peu... tu t'souviendrais ben... d'la fois que j'ai... demandé pardon... pour toi à M. Duclos... qui voulait t'chasser parce que t'avais laissé entrer... un *quêteux* dans son bureau... et qu'il avait été obligé... d'lui donner... deux sous, pour s'en débarrasser.

JOSON, [à part.]

— C'est vrai ça; sans elle je perdais ma place.

LISETTE, [sanglottant toujours.]

— Epi la fois qu't'étais si malade... et que j't'emportais du bouillon tous les jours... et que j'dormais pas des nuits... parce que l'docteur avait dit qu'ça pourrait mal tourner...

JOSON, [à part.]

— Ya pas moyen d'y tenir!... (*haut d'un ton braillard*) Lisette, je t'en prie, n'pleure pas comme ça... ça m'fend l'cœur!... Tu sais ben qu'il n'tient qu'à toi d'nous mettre d'accord... T'es toujours d'si mauvaise humeur quand j't'approche... épi... c'est c'balai qui nous arrive sur les épaules à tout propos... Penses-tu qu'c'est ben amusant d'être sans cesse sur l'quivive, crainte de s'faire...

LISETTE, [pleurant toujours.]

— Mais tu sais ben, Joson, qu'c'est ta faute aussi...

JOSON, [sur le même ton.]

— Mais non, c'est pas ma faute... J't'aime comme anne bête et j'demande pas mieux que d'te faire plaisir...

LISETTE, [sanglottant toujours.]

— Et moi aussi j't'aime, Joson, tu l'sais ben.

JOSON, [lui tendant les deux bras.]

— Eh ben, puisque tu m'aimes.. épi, que j'aime, sapristi... aimons nous donc...

SCÈNE TREIZIÈME.

LES MÊMES, DUCLOS.

DUCLOS.

— Quel est tout ce vacarme que vous faites ici ?

JOSON, [embarrassé.]

— C'est... c'est moi, monsieur, qui lui parlais de... de...

DUCLOS.

— Tais-toi, vilain paresseux !...

JOSON.

— Oui, monsieur, (*à part*) J'demande pas mieux.

DUCLOS, [apercevant la malle de Fatenville.]

— Qu'est-ce que c'est que çà ?

JOSON.

— C'est *l'butin* de c'monsieur qui est venu c'matin.

DUCLOS.

— Et tu l'as laissé là !

JOSON.

— Ben, j'savais pas, moi...

DUCLOS.

— Oh, tu ne sais jamais rien ! Il fallait le porter à sa chambre.

JOSON, [prenant la malle.]

— J'y vas, monsieur. (*Il s'éloigne lentement.*)

DUCLOS.

— Et toi, Lisette, tu ferais beaucoup mieux de t'occuper de ton ménage... Mais, dis-moi, as-tu vu M. Fatenville ?

LISETTE.

— Oui, monsieur, il vous cherche.

DUCLOS.

— Et les autres ?

LISETTE.

— Joson les a vus tout à l'heure dans l'jardin.

DUCLOS.

— Dans le jardin !

JOSON.

— Oui, monsieur.

DUCLOS, [à part.]

— Ah, l'insolent ! je vais lui apprendre, moi ! (*Il sort furieux.*)

SCÈNE QUATORZIÈME.

JOSON, LISETTE.

JOSON.

— En v'là anne belle affaire, hein, Lisette !

LISETTE.

— Pauvre mamselle Rose ! J'crains qu'à n'se ressente de la tempête, elle itou.

JOSON.

— Tiens, les v'la qui viennent tous les deux par ici.

LISETTE.

— Si j'pouvais lui dire c'qui s'brasse !.....

JOSON.

— Pour ma part, moi, je m'mêle pas d'ces affaires-là ; j'ai assez des miennes à débrouiller.

LISETTE.

— Comme elle a l'air heureuse avec lui ! (*Ils sortent tous deux.*)

SCÈNE QUINZIÈME.

ROSE, ARTHUR.

ARTHUR.

— Oui, ma bonne amie, quoique les apparences soient bien défavorables, j'ose encore me flatter que tout n'est pas perdu. Un seul titre manque à mon père et nous ne désespérons pas de le retrouver.

ROSE.

— Pour ma part, je vais prier le bon Dieu de tout mon cœur pour qu'il vous le fasse découvrir.

ARTHUR.

— Votre intercession nous sera, j'en suis sûr, d'un grand secours. La Providence exauce toujours ceux qu'elle aime et je sais que

vous êtes un enfant gâté de la Providence...Donc, notre procès est à peu près gagné et le seul obstacle à notre bonheur franchi ; car, sans vous offenser, j'ai l'espoir que si la fortune me revient, les bonnes grâces de votre père me reviendront aussi.

ROSE.

— Je sais qu'il attache beaucoup de prix à la richesse et que l'accessoire d'une succession opulente ne vous nuirait pas auprès de lui ; mais il y a une autre corde à notre arc et c'est la plus puissante, selon moi, puisqu'elle touche à son cœur. S'il aime un peu l'argent, il m'aime encore d'avantage et j'ai la confiance qu'il ne placera jamais ses calculs au-dessus de mon bonheur... Il insistera, il se fâchera, il menacera peut-être ; mais j'ai mon secret pour dissiper tous ces orages-là. Une larme et quelques baisers bien appliqués seront irrésistibles et... la Providence, qui vous aime autant que moi, fera le reste.

ARTHUR.

— Nous n'avons donc qu'à nous fier à notre bonne étoile ? Je croyais que la mienne avait filé depuis longtemps.

ROSE.

— Est-ce parce qu'elle vous a conduit jusqu'à moi, ingrat !

ARTHUR.

— Vous avez raison, Rose ; mon sort, après tout, n'est pas aussi misérable qu'il pouvait l'être. Il est vrai que tout ne va pas exactement au gré de nos désirs ; mais, tant que je possèderai votre amour, je ne vois pas pourquoi je ne serais pas heureux.

ROSE.

— Ni moi non plus ; à moins que vous ne préfériez l'amour d'une autre.

ARTHUR.

— Vous savez que cela est impossible.

ROSE.

— J'en ai au moins l'espérance.

ARTHUR.

— Dites plutôt l'assurance.

ROSE.

— Eh bien, soit, je ne chicanerai pas sur les mots.

ARTHUR.

— C'est bien votre parti le plus sage et je crois, d'ailleurs, que

votre voix s'adapterait difficilement aux tons discordants de la chicane ;.....mais, à propos, il me semble que vous m'aviez promis un air de votre composition pour la romance que je vous ai passée l'autre jour.

ROSE.

— Et j'ai fait tout en mon pouvoir pour accomplir ma promesse.

ARTHUR.

— C'est dire que vous avez réussi.

ROSE.

— Pas tout-à-fait ; cela veut dire que je me suis imposé une tâche au-dessus de mes forces.

ARTHUR.

— Alors vous avez dû vous surpasser.

ROSE.

— Au contraire ; je n'ai obtenu qu'un demi succès et vos couplets se trouvent dotées d'un air bien inférieur à leur mérite.

ARTHUR.

— J'ai mes doutes là-dessus ; mais, avant de vous contredire, j'aimerais à vous entendre.

ROSE.

— Oh ! vous devenez trop exigeant et vous feriez mieux de me croire sur parole.

ARTHUR, [la conduisant au piano.]

— Malgré tout le respect que j'ai pour vos appréciations en pareille matière, je me permets de vous récuser, dans le cas actuel, comme juge intéressé et de me constituer juge à votre place.

ROSE, [s'asseyant au piano.]

— Eh bien, pour cette fois, je me soumets à votre volonté, quoiqu'elle me paraisse un peu arbitraire... mais, rapelez-vous que je n'entends pas, par là, créer un précédent en votre faveur.

ARTHUR.

— C'est convenu.

SCÈNE SEIZIÈME.

Les mêmes FATENVILLE

qui entre sans être aperçu tandis que Rose prélude par une symphonie sur le piano. Il les observe pendant quelques instants, le lorgnon à l'œil, puis il

s'étend négligemment dans un fauteuil auprès d'une table couverte d'albums et d'autres objets de fantaisie, et paraît écouter chanter Rose avec étonnement.

ROSE, [chantant.]

J'aime le bruit du ruisseau,
Dont la voix douce et craintive
Répond au chant de l'oiseau
Perché tout près de sa rive.

Mais, plus que tous les prodiges
De la nature et de l'art,
Plus que leurs joyeux prestiges,
J'aime ta voix, ton regard !

FATENVILLE, [à part, pendant la symphonie.]

— Mais elle chante à merveille, ma future !... C'est vraiment beaucoup mieux que je m'attendais.

ROSE, [chantant.]

J'aime les près verdoyants
Semés d'œillets et de roses,
Quand le souffle du printemps
Teint les fleurs à peine écloses.
Mais plus que etc.

FATENVILLE, [pendant la symphonie.]

— Charmant ! Charmant ! Parole d'honneur, (*puis, en tappant des mains.*) Bravo ! Bravo ! ! (*Arthur et Rose, se retournent étonnés.*) Admirablement chanté, mademoiselle ; parole d'honneur, je connais plus d'une dame de ville qui serait fière d'une pareille voix.

ROSE, [vivement,]

— Quoi ! vous étiez là, monsieur !

FATENVILLE.

— Toujours à mon poste pour vous admirer et vous applaudir, mademoiselle.

ARTHUR, (à ROSE.)

— Ah çà ! savez-vous qu'il devient embarrassant, votre personnage ?

ROSE, (à ARTHUR.)

— Je ne puis plus supporter ses obsessions.

ARTHUR, (à ROSE.)

— J'avoue qu'elles me tombent un peu sur les nerfs, à moi aussi ; mais, à tout considérer, je crois qu'il vaut mieux s'en amuser que s'en fâcher.

ROSE, (à ARTHUR.)

— Vous avez peut-être raison, après tout.

FATENVILLE, (qui a feuilleté un album.)

— Tiens, voilà un très-joli croquis !... Est-il passé quelque artiste par ici !

ROSE, (riant.)

— Oh non, c'est une petite ébauche que j'ai faite ce matin.

FATENVILLE.

—Comment, vous dessinez !

ROSE.

— Un peu, monsieur, par simple passe-temps.

ARTHUR, (à Fatenville.)

— N'est-ce pas que c'est bien pour une villageoise ?

FATENVILLE.

— Mais c'est merveilleux, parole d'honneur ! Et comment, s'il vous plait, avez-vous pu apprendre si bien la musique et le dessin ?

ARTHUR.

— En écoutant les petits oiseaux, et en contemplant la nature, je présume.

ROSE.

— Pardon, Messieurs, vous n'y êtes pas tout-à-fait ; la nature et les petits oiseaux ont peut-être contribué pour quelque chose à mes faibles succès, mais j'ai eu d'autres professeurs dont je n'ai malheureusement que trop imparfaitement suivi les préceptes.

FATENVILLE.

— Savez-vous, mademoiselle, que votre voix ferait fureur dans nos salons ?

ROSE.

— Pourtant, monsieur, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de la faire entendre au milieu de vos beaux citadins sans avoir excité la fureur de qui que ce soit.

FATENVILLE.

— Vous visitez donc la ville !

ROSE.

— De temps à autre, monsieur ; j'y passe ordinairement la saison du carnaval.

FATENVILLE, (surpris.)

— Vraiment ! (*à part*) c'est de mieux en mieux. Quelques leçons suffiront pour en faire une femme du monde.

ARTHUR, (à Rose.)

— Vous perdez de plus en plus, à ses yeux, vos vertus bucoliques.

ROSE (à Arthur.)

— Il est une autre vertu qui m'échappe d'avantage, c'est la patience.

ARTHUR (à Rose.)

— Tenez-bon ; le dénouement n'en sera que plus amusant.

ROSE.

— Il le faut bien, puisque je suis chez moi.

FATENVILLE, (à Rose.)

— Sans doute que vous ne tiendrez pas vos amis de la ville trop longtemps privés de l'avantage de vous posséder au milieu d'eux ?

ROSE.

— Ils auront cette faveur sous quelques jours. J'ai reçu hier une invitation très-pressante de Madame de Beauvoir, qui...

FATENVILLE, (étonné.)

— Comment ! vous connaissez madame de Beauvoir ?

ROSE.

— Certainement, elle est une ancienne amie de ma mère.

FATENVILLE.

— Mais, c'est une des premières familles du pays !... Elle est charmante, cette Madame de Beauvoir ; elle reçoit si bien ; et puis, ce sont ces anciennes manières aristocratiques qu'elle a conservées au milieu des légions de parvenus qui envahissent partout la bonne société... Nous avons eu chez elle, la semaine dernière, une magnifique soirée ; c'était une réunion choisie où l'on rencontrait plusieurs de nos sommités littéraires et politiques. Nous nous sommes beaucoup amusés... je n'ai pas manqué une seule danse.

ARTHUR, (à part.)

— Quel imposteur !

FATENVILLE, (à Rose.)

— Vous avez probablement entendu parler de cette réunion ?

ROSE.

— Oui, monsieur, j'y étais invitée.

FATENVILLE.

— Ah !

ARTHUR.

— Vous venez de dire, monsieur, si je vous ai bien compris, que vous étiez à la soirée de Madame de Beauvoir, la semaine dernière ?

FATENVILLE, (lorgnant Arthur d'un air d'importance.)

— Oui, monsieur, j'ai dit cela.

ARTHUR.

— C'est bien extraordinaire, que je ne vous y aie pas vu.

FATENVILLE, (un peu déconcerté.)

— Comment !... Est-ce que vous y étiez, vous ?

ARTHUR.

— J'y suis entré à neuf heures et je suis sorti à minuit ; cependant, je n'ai vu personne qui vous ressemblât.

FATENVILLE, (reprenant son aplomb.)

— J'avais pourtant compris que c'était une réunion intime.

ROSE, (bas à Arthur.)

— C'est à vous maintenant, à tenir bon.

ARTHUR, (bas à Rose.)

— Soyez tranquille, (*à Fatenville*). C'est probablement à cette circonstance que j'ai dû mon invitation. Je m'y trouvais en qualité de neveu.

FATENVILLE.

— Quoi !... Vous êtes le neveu de Madame de Beauvoir et vous n'habitez pas la ville !

ARTHUR.

— Ma foi, non.

FATENVILLE.

— Mais, au fait, on m'a parlé d'un neveu de campagne qui a fait ses cours à Paris, et qu'elle prétend instituer son légataire universel, vu qu'elle n'a pas d'enfants...Serait-ce vous, par hazard ?

ARTHUR.

— Je n'ai jamais eu la curiosité de m'informer de ses intentions à mon égard ; mais, c'est moi qui suis le neveu de campagne...

FATENVILLE, (lui tendant la main.)

— Mais, vous êtes des nôtres, monsieur,... et soyez persuadé que, si vous venez débuter devant nos tribunaux, mon expérience professionnelle sera toujours à votre service.

ARTHUR.

— Vous êtes trop aimable, monsieur, et votre bienveillance me

fait regretter davantage de ne pas avoir fait votre connaissance chez Madame de...

FATENVILLE.

— Oh, ne parlons plus de cela !... C'est très-naturel que nous ne nous soyons pas vus. J'étais en deuil, voyez-vous, et je me suis tenu à l'écart. Je n'ai pas dansé de la soirée. (*Arthur et Rose échangent un sourire d'intelligence.*)

ROSE.

— M. Arthur est si distrait aussi. Vous eussiez été son vis-à-vis dans un quadrille, qu'il ne vous eut pas reconnu.

FATENVILLE, (d'un air indulgent.)

— Je comprends bien cela ;... moi-même, je rencontre, tous les jours, des gens qui m'accostent d'un air de familiarité et dont je ne me rappelle aucunement. On voit tant de monde à la ville !

ARTHUR.

— Sans doute. Et l'on est encore plus excusable de ne pas reconnaître ceux que l'on a jamais vus... mais, (*regardant à sa montre*) je me suis tout-à-fait oublié. C'est un avantage si rare, pour nous, de pouvoir converser avec un monsieur de la ville.

FATENVILLE.

— En effet, ce doit être une assez agréable diversion.

ARTHUR, (tendant la main à Rose.)

— Adieu, mademoiselle, (*à part*) je tremble en vous laissant.

ROSE, (souriant.)

— Il y a de quoi.

ARTHUR, (saluant Fatenville.)

— Monsieur, au plaisir de vous revoir chez madame de...

FATENVILLE.

— Hem ! au revoir, mon cher, au revoir. (*Rose accompagne Arthur jusqu'à la porte en lui parlant et le salue amicalement.*)

SCÈNE DIX-SEPTIÈME.

FATENVILLE, ROSE.

FATENVILLE, (à part, pendant que Rose reconduit Arthur.)

— Ma foi, la face des choses est bien changée !... Je croyais venir à la campagne pour ne rencontrer que des enfants de la nature

et j'y trouve en arrivant des gens on ne peut plus civilisés !... Au lieu d'une gauche et timide villageoise, qui n'aurait pas mieux demandé que de me confier ses écus en retour de l'honneur de posséder, pour mari, un monsieur de la ville, j'ai à traiter avec une élégante qui a fait son éducation dans nos meilleurs salons !

ROSE, (à part.)

— Comment me débarrasser de cet ennuyeux parleur, maintenant.

FATENVILLE, (à part.)

— Le moment est arrivé de lui faire connaître mes intentions ; mais il me faut complètement changer de tactique... le style pastoral n'est plus de mise, c'est l'héroïque qu'il nous faut...

ROSE, (à part.)

— Comme le voilà tout-à-coup devenu pensif !...

FATENVILLE, (à part.)

— Je ne sais quelle gène s'empare de moi !...

ROSE, (à part.)

— Il réfléchit, je suppose, sur les agréments de la vie champêtre.

FATENVILLE, (à part.)

— Allons ! il ne sera pas dit que, moi, Fatenville, je me serai laissé intimider par une femme !... Commençons bravement l'attaque...

ROSE, (à part.)

— Voilà qu'il s'éveille ; gare à nous !

FATENVILLE.

— Hem !... Hem !... Hem !... Mademoiselle !...

ROSE.

— Monsieur ?

FATENVILLE, (solennellement.)

— Lorsque Dieu plaça Adam et Eve sur la terre...

ROSE, (à part.)

— Mon Dieu, où est-il rendu !...

FATENVILLE.

— Il leur ordonna de s'aimer, et cet ordre, devenu une des lois essentielles à la nature humaine, est passé de génération en génération jusqu'à nous...

ROSE, (à part.)

— Le beau galimatias !

FATENVILLE.

—Quelles que soient les préoccupations de la vie, il existe toujours en nous un désir,... un besoin insurmontable d'aimer et d'être aimé.

ROSE, (à part.)

— Ma foi, je n'y comprends rien, mais laissons-le finir.

FATENVILLE.

— Ce désir, je l'ai ressenti jusqu'à cette heure, avec toute la force d'une âme ardente et d'une intelligence active ; mais, dans mes recherches, je n'avais pu rencontrer la personne à qui le ciel destinait mes affections.

ROSE, (à part.)

— Ah ! je commence à comprendre.

RHODES HOUSE OXFORD LIBRARY

FATENVILLE.

— Je m'étais formé un idéal tellement beau, tellement parfait, tellement angélique, que jamais je n'aurais espéré le rencontrer ailleurs que dans mes rêves...

ROSE, (à part.)

— C'est à faire bailler de bonheur.

FATENVILLE.

— Et cependant, contre mon attente, cet idéal si angélique, si parfait, si beau, je l'ai enfin trouvé sous une forme humaine...

ROSE.

— Vraiment.

FATENVILLE.

— Oui, mademoiselle, et si vous me demandiez le nom de cette créature prédestinée...

ROSE.

— Pardon, je ne suis pas curieuse.

FATENVILLE, (sans l'entendre.)

— Je prononcerais votre nom.

ROSE, (feignant la surprise.)

— Comment, monsieur !

FATENTILLE, (avec enthousiasme.)

— Oui, c'est vous qui réunissez toutes les qualités que je désespérais de découvrir dans une créature humaine, et c'est à vos pieds que je suis venu mettre mon cœur et ma main !

ROSE.

— Vos paroles, je dois l'avouer, monsieur Fatenville, me surprennent beaucoup ; c'est un peu étrange que vous ayiez, dès une première entrevue, découvert, chez moi, autant de qualités et de si grands accomplissements. Peut-être votre jugement a-t-il été un peu précipité, et je vous invite à le réviser... En attendant, je vous prie de m'excuser,... Il me faut aller donner quelques ordres à la cuisine. (*Elle sort. Fatenville regarde aller Rose le lorgnon à l'œil.*)

SCÈNE DIX-HUITIÈME.

FATENVILLE, (seul, se retournant d'un air hébété.)

— *Quelques ordres à la cuisine* !... Je lui fais une déclaration en forme et elle m'exhorte à prendre patience pendant qu'elle va *donner des ordres à la cuisine* ?... Bah ! après tout, la pauvre enfant était sans doute intimidée, elle a balbutié ces paroles singulières sans trop savoir ce qu'elle disait et s'est enfuie pour cacher son trouble et son bonheur...

SCÈNE DIX-NEUVIÈME.

FATENTILLE, DUCLOS, (arrivant essoufflé.)

DUCLOS.

— Ouf !... Voilà une heure que je les cherche inutilement dans toutes les directions... Ah ! l'impertinent, il me le paiera cher !

FATENVILLE, (à part.)

— Contre qui en a-t-il, à présent, le beau-père ? (*haut*) Allons donc, M. Duclos, vous me paraissez terriblement surmonté ; est-il arrivé quelque chose ?...

DUCLOS.

— C'est cet infâme Arthur...

FATENVILLE.

— Quoi, ce jeune monsieur que vous m'avez présenté ce matin ?

DUCLOS.

— Oui, le monstre !...

FATENVILLE.

— Mais c'est un charmant garçon, parfaitement digne de fréquenter les meilleures sociétés.

DUCLOS.

— Oh, ce n'est pas de son éducation que je me plains ; mais ses chances pour l'avenir sont très-médiocres et, puisqu'il faut vous parler honnêtement, je dois vous avouer qu'il ne perd aucune occasion de se faire valoir auprès de Rose...

FATENVILLE.

— Ha ! Ha ! Ha ! N'y a-t-il que cela ?

DUCLOS.

— N'est-ce pas assez ?

FATENVILLE.

— Dormez tranquille, mon cher monsieur, et soyez sûr des sentiments de votre enfant.

DUCLOS.

— Comment ! Est-ce que...

FATENVILLE.

— Elle sort d'ici. J'ai profité du moment où elle se trouvait seule avec moi pour...

DUCLOS, (saisissant les deux mains de Fatenville.)

— Et elle a consenti ?...

FATENVILLE.

— A peu près.

DUCLOS, (secouant Fatenville fortement par les deux mains.)

— Cher ami, vous êtes impayable ! (*à part*) Il y a deux heures elle n'en voulait pas ! Quel homme habile !

FATENVILLE, (se tâtant les bras.)

— Quel diable d'homme ! Il m'a rompu les membres !

DUCLOS.

— Je ne sais trop comment vous exprimer ma joie.

FATENVILLE.

— Vous me l'avez parfaitement fait sentir. (*à part*) Il a failli m'écarteler !

DUCLOS.

— A la bonne heure ! et, puisque les choses en sont rendues là, il ne nous reste plus qu'à régler nos conditions. Vous savez qu'avant tout, je suis homme d'affaires.

FATENVILLE.

— Je le veux bien. Quant à ce qui me regarde, le compte est

bientôt fait ; mes revenus professionnels suffiront aux besoins du ménage et nous mettront en état de maintenir dignement notre position. J'ai, en outre, de fortes espérances du côté paternel, sans compter les legs que vient de me faire un grand oncle qui doit, parait-il, mourir dans quelques jours.

DUCLOS.

— Je suis heureux d'apprendre que vos moyens d'existence sont plus que suffisants et, pour cette raison, je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter à vos revenus actuels. Je me contenterai, pour l'instant, d'assurer, à la future, une rente annuelle à compter de votre décès. (*Fatenville paraît déconcerté*). Que pensez-vous de cet arrangement ?

FATENVILLE.

— Oh, il est parfait... seulement . (*à part*) il ne vaut rien...

DUCLOS.

— Si vous y trouvez quelque objection ne vous gênez pas.

FATENVILLE.

— Sans doute ! sans doute !

DUCLOS.

— Dites clairement ce que vous en pensez.

FATENVILLE.

— Eh bien, franchement, je n'y vois qu'une objection. C'est la position humiliante dans laquelle il placera votre fille vis-à-vis de moi...Je ne voudrais pas qu'il fut dit que ma femme dépendit complètement de moi pour sa subsistance... Elle-même souffrirait de cette pensée et le public ne manquerait pas de faire des remarques. On est si méchant, voyez-vous.

DUCLOS.

— Bah ! je me ris des remarques du public...

FATENVILLE.

— C'est très-bien ; mais, comme vous venez de le dire, en affaires comme en affaires et, dans une transaction aussi importante que celle-ci, vous devez pourvoir à toutes les éventualités. C'est, du moins, le conseil que je vous donnerais si j'étais votre aviseur légal.

SCÈNE VINGTIÈME.

LES MÊMES, JOSON, (entrant avec une lettre.)

JOSON, (donnant la lettre à Duclos.)

— V'la anne lettre, monsieur, qui vient d'arriver par la poste.

DUCLOS, (regardant l'adresse.)

— Elle est de mon ami Legrand. (*Joson sort.*)

SCÈNE VINGT-UNIÈME.

FATENVILLE, DUCLOS.

FATENVILLE.

— Legrand !

DUCLOS, (ouvrant la lettre.)

— Vous permettez ?

FATENVILLE.

— Sans doute, (*à part*). Si c'était celui que je connais ! Tachons de découvrir. (*Pendant que Duclos s'approche de la rampe, met ses unettes et parcourt la lettre, Fatenville le suit et cherche, le lorgnon à l'œil, à lire par-dessus son épaule.*)

DUCLOS, (à part.)

— Madame de Beauvoir morte subitement !... Grand Dieu, est-ce possible !... Et notre ami Arthur son légataire universel !... Comme les choses vont dans ce monde ! Au fait, je me suis toujours beaucoup intéressé à ce pauvre Arthur et si les affaires n'étaient pas aussi avancées,... Mais poursuivons... Qu'est-ce que je vois là !... Fatenville un imposteur ! un avocat sans causes... qui passe son temps à poser aux coins des rues... qui a ruiné son père par ses extravagances !... Oh, ce doit être une erreur... Pourtant c'est Legrand qui m'écrit cela ; Legrand qui ne ment jamais... Il faut qu'il y ait quelque chose... (*Il se retourne vivement et surprend Fatenville, qui lève promptement la vue vers le plafond et reste dans cette attitude pendant que Duclos le regarde fixément pour quelques instants.*)

DUCLOS, (après une pause, contenant sa colère.)

Que faites-vous là, monsieur ?

FATENVILLE, (embarrassé.)

— Je... Je... J'examinais... ce... ce...

DUCLOS, (éclatant.)

— Infâme imposteur ! c'est ainsi que vous trompez ma confiance ! Je me permettais encore de douter même des paroles si franches de mon meilleur ami... Mais ce dernier trait m'a ouvert les yeux ;... sortez d'ici, vil intrigant !

FATENVILLE, (se remettant et prenant un air de dignité offensée.)

— Monsieur, je ne suis pas habitué à un pareil langage et je ne souffrirai pas que l'on insulte ainsi à ma dignité sans me pourvoir en justice.....

DUCLOS, (le saisissant par les épaules et le poussant dans les coulisses.)

—Sortez, vous dis-je, et prenez contre moi tous les procédés qu'il vous plaira ; cela vous fournira peut-être l'occasion de plaider votre première cause.

SCÈNE VINGT-DEUXIÈME.

ROSE, DUCLOS, (revenant essoufflé.)

ROSE, (inquiète.)

— Qu'est-ce que cela veut dire, mon père ; qui chassez-vous ainsi ?

DUCLOS.

— C'est cette maudite canaille qui avait l'impertinence de me demander ta main.

ROSE, (à part.)

— Pauvre Arthur ! Est-ce possible ! (*Haut*). Mais qu'a-t-il donc commis de si abominable !

DUCLOS.

— C'est un fainéant, qui n'a jamais fait que dépenser et qui veut maintenant épouser une femme riche pour vivre à ses dépens.

ROSE.

— Oh, mon père, vous ne le connaissez pas !

DUCLOS.

— Je ne le connais que trop pour mon malheur.

ROSE, (pleurant.)

— Vous le chassez comme un malfaiteur !

DUCLOS.

— C'est ce qu'il mérite.

ROSE.

— Dieu, quelle sévérité !..... De grâce !.....

DUCLOS.

— Mais c'est donc vrai que tu l'aimes !

ROSE, (timidement.)

— Eh bien, puis qu'il faut l'avouer.....

DUCLOS, (à part.)

— Ce que c'est que les femmes ! Si l'on veut une chose, elles en désirent une autre et, lors qu'on revient sur ses pas, elles rebroussent chemin !..... c'est à n'y plus rien comprendre.

ROSE, (d'un ton larmoyant.)

— Si vous lui aviez seulement donné l'occasion de faire ses preuves.

DUCLOS.

— Parbleu, les preuves ne manquent pas.

ROSE.

— Mais vous ne savez pas ce qu'il fera par la suite.

DUCLOS.

— Il ne fera jamais autre chose qu'un imposteur et, s'il faut choisir entre lui et.....

ROSE, (vivement.)

— Oh, quant à l'autre, je ne l'épouserai jamais.

DUCLOS, (à part.)

— Tiens ! ce matin elle ne soupirait qu'après celui-là ! Oh, les femmes ! les femmes ! !...

ROSE.

— C'est bien lui plutôt qui est l'imposteur.

DUCLOS, à part.

— Allons ! voilà qu'elle l'injurie, à présent ! (*Haut*). Mais tu ne sais pas ce que tu perds en le refusant..... En effet, la scène de tout à l'heure m'a tellement excité que j'oubliais de te parler de la mort de Mde. de Beauvoir.....

ROSE.

— Comment ! Madame de Beauvoir est morte, dites-vous !

DUCLOS.

— Oui, soudainement, hier soir, et elle lui a laissé toute sa fortune.

ROSE.

— Lui, son légataire ! (*à part.*) Et moi qui comptais qu'Arthur.... (*Haut*) Oh, ce n'est pas possible !.....

DUCLOS.

— Voici Arthur lui-même, qui pourra nous renseigner mieux que personne.

SCÈNE VINGT-TROISIÈME.

LES MÊMES, ARTHUR.

DUCLOS.

— Approchez, mon ami, et dites-nous ce qui en est.

ROSE, (à part.)

— Comment! Arthur qui revient et mon père qui le reçoit à bras ouverts!.....

ARTHUR, (à part.)

— Que signifie cette bienveillance? Aurait-il appris.....

DUCLOS, (tendant la main à Arthur.)

— Mon cher Arthur, tout en déplorant, avec vous, la perte d'une parente aussi estimable que Mdme de Beauvoir, je vous félicite de la bonne fortune qui vous fait son légataire..... Un si beau patrimoine ne pouvait tomber entre meilleures mains.

ROSE, (à part.)

— Je m'y perds! c'est lui, maintenant, qui est le légataire!... Ce n'est donc pas lui qu'il a chassé...Oh, je n'ose espérer!...

ARTHUR.

— Je suis bien sensible à l'intérêt que vous me portez, monsieur Duclos. J'étais venu pour vous faire part de cette surprenante nouvelle; mais je vois qu'on m'a dévancé...

DUCLOS.

— Oui, c'est mon ami Legrand qui m'a annoncé cela, tout en me donnant des renseignements peu édifiants sur le compte de cet impudent menteur que vous avez vu ici ce matin.

ARTHUR.

— Quoi, ce monsieur Fatenville?

DUCLOS.

— Oui, je viens de le mettre à la porte.

ROSE.

— Comment! c'est Fatenville que vous avez congédié tout à l'heure?

DUCLOS.

— Lui-même, ne t'en déplaise.

ROSE.

— A la bonne heure.

DUCLOS, (surpris.)

— Mais il me semblait...

ROSE.

— Que nous ne nous sommes pas compris. Vous parliez de l'un (*jetant un regard timide du côté d'Arthur*) pendant que je pensais à à l'autre.

DUCLOS.

— Je comprends tout maintenant.

SCÈNE VINGT-QUATRIÈME.

LES MÊMES, JOSON, (suivi de Lisette.)

JOSON.

— V'là encore anne lettre qu'un homme vient de m' donner pour M. Arthur ; il dit qu'c'est pressé.

ARTHUR, (prenant la lettre.)

— Elle est de mon père (*après avoir lu à la hâte.*) Décidément, mon étoile n'avait pas filé.

DUCLOS ET ROSE, (ensemble.)

— Qu'y a-t-il donc ?

ARTHUR.

— Mon père m'écrit qu'il a retrouvé le titre qui lui manquait et, que son procès est maintenant assuré.

ROSE.

— Dites donc, à présent, que mes prières n'ont pas éte ferventes.

ARTHUR, (à Rose.)

—Aussi ferventes que mon amour.

DUCLOS.

— Mon cher Arthur, je veux mettre la dernière main à votre bonheur, (*prenant Rose et Arthur par la main*). Mes enfants, soyez heureux. Un trop grand amour des richesses m'avait rendu

aveugle et injuste à votre égard. Je vois qu'en accomplissant vos vœux je seconde ceux de la Providence. Pardonnez-moi les chagrins que je vous ai causés et que le bon Dieu vous bénisse.

JOSON, (qui a saisi la main de Lisette et l'a entraînée, malgré sa résistance, jusqu'à la rampe.)

— Pendant que vous êtes en train de mariages, vous feriez p't're aussi ben d'en bâcler deux.

DUCLOS.

— Eh bien, le soleil luit pour tout le monde et la lune de miel aussi. Je n'objecte pas à votre union, pourvu que Lisette consente à t'épouser.

LISETTE.

— Il le faudra ben, pour m'en débarrasser.

F. G. MARCHAND.

UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

La première fois que j'eus le bonheur de descendre dans les Catacombes de St. Calixte, j'étais en compagnie d'un jeune ecclésiastique anglais, lequel, ayant terminé son cours de théologie, aimait, avant de retourner dans sa patrie, à respirer, à se pénétrer de tous les parfums de cette patrie de sa foi. Converti au catholicisme par le Révérend P. Newman, il renonce à une position distinguée dans l'Eglise anglicane, sacrifie un avenir des plus souriants, et reçoit, pour récompense de sa conversion, un bannissement perpétuel de la maison de son père.

Nous partions, par une de ces journées, comme on en trouve uniquement sous le ciel italien si pur, si net, si limpide, si transparent. C'était pourtant au milieu de l'hiver et déjà les murs des jardins étaient tapissés de ces roses mousses, dont l'odeur, mêlée à l'atmosphère douce et tiède, nous pénétrait d'une joie, d'un sentiment indéfinissable de bien-être qui donnait au cœur et au pas l'élasticité de la première jeunesse. Cette forte et pénétrante jouissance est bien comprise lorsqu'on passe cinq mois de l'année, avec un soleil sans feu, une nature morte, et pour toute distraction six pieds de neige et le sifflement d'un vent de glace à travers les branches effeuillées des arbres.

Il me tardait d'arriver auprès de ces antiques souterrains dont j'avais si souvent entendu parler, dont les descriptions avaient gravé dans mon esprit des images où l'imagination, il est vrai, avait un peu sa part. Cependant, pouvais-je me trop hâter et fouler

avec indifférence cette voie Appienne, la *regina viarum*, qui conduit aux Catacombes ? Comment regarder ces larges dalles creuses sillonnées, il y a 2,000 ans, par les chars du *Peuple-roi*, sans sentir les souvenirs de ces siècles éteints, se presser dans la mémoire.

Nous avions à peine passé l'Arc de Constantin et l'ancienne demeure de St. Grégoire au Caelius, que nous arrivions au point où cette route royale allait s'unir à la voie sacrée pour porter au Capitole toutes les insolences de la force, et le deuil des peuples dont il était le tombeau. Ce chemin que j'ai trouvé au sommet d'une montagne près de Naples, qui, abandonné comme ce squelette de ville, traverse les ruines de Pompeï et s'en va, comme l'audace triomphante de ce peuple dont il est l'image, atteignant toujours son but, brisant tout ce qui lui résiste, franchissant les cîmes des montagnes, et ne s'arrêtant qu'aux bords de la mer, aux extrémités de l'Italie.

D'autres pensées remplacent bientôt ces souvenirs d'un peuple composé, selon l'expression de M. Veuillot, de bêtes de somme et de bêtes de proie. N'était-ce pas sur cette route que des multitudes silencieuses d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants portaient leurs pas loin d'une ville, vouée au culte de la chair et du sang, pour respirer un air libre et pur, adorer, aimer et recevoir, malgré le fer et le feu, le Dieu inconnu, le Dieu caché. Des Sébastien, des Cécile et des milliers d'autres nobles mais obscurs héros de la foi, passaient sur ce chemin, s'en allant chercher la force de mourir dans l'amphithéâtre, en présence de 100,000 spectateurs, mieux que les légions de Rome, mieux que les consuls et les gladiateurs ; mourir comme savait le faire le soldat du Christ. L'Apôtre des nations, lié, mais libre dans les fers, était arrivé, par cette voie, pour plaider devant l'Empereur romain, une cause plus puissante que les armées du César. Et moi, pélerin d'au-delà des mers, j'allais, après tant d'autres, consulter ces vénérables archives de ma foi ; visiter les demeures de ceux que mon enfance avait appris à invoquer et à aimer : comme un enfant de bonne maison se plaît à regarder et à étudier sur les murs lézardés du domaine de ses ancêtres, les trophées et les armes de sa famille.

Jetant un regard sur les ruines du Palatin, je m'acheminais lentement vers la porte St. Sébastien quand, tout-à-coup, une ombre immense traverse le chemin, je me trouve presqu'en face de débris, énormes comme les ruines du Colisée. Ils se dressent comme une montagne qu'un volcan a déchirée, avec leurs murs renversés, leurs voûtes écroulées, leurs salles dévastées, et conservant ce je ne sais quoi de solennel et d'imposant qui caractérise les ruines d'une grandeur dont la chute a ébranlé le monde. J'avais devant les

yeux les restes des thermes de Caracalla. Le fils de Septime Sévère trouvait plus facile de construire, avec le sang et l'héritage des proscrits, ces cloaques d'infamies, que de défendre l'empire où retentissait déjà le bruit lointain de l'invasion. Aussi, rien ne fut épargné pour donner une idée de la magnificence de cette bête sauvage de l'Ansanie. Une seule salle de bain pouvait contenir 1700 baigneurs. Une mosaïque, aux couleurs brillantes, servait de pavé à cette chambre où l'eau, portée *sur des arcs de triomphe*, se jetait comme dans un lac. Les voyageurs se plaisent à détacher quelques pierres de ce parquet, les gardant en souvenir d'une visite à cet amas informe de décombres, où le roucoulement de la colombe, et le cri du chien de garde du Tibre remplacent les clameurs d'une multitude féroce. J'ai vu, dans la Villa Hadriana, à Tivoli, des légumes cultivés sur un champ formé par la voûte d'une salle des gardes du Prétoire. Ainsi la charrue a passé dans les salles de leurs splendeurs. Vis-à-vis, à gauche de la route, je vois un petit chemin bordé d'arbres, le long duquel coule un ruisseau à peine visible. On dit que c'est la Fontaine d'Egérie. Un autre motif que la pensée de Numa m'y attirait. Un jour, le Révérend Père Lacordaire et le Frère Réquédat se promenaient dans cette route silencieuse, s'entretenant de l'amour du Sauveur pour les hommes. Des épines poussaient aux bords du chemin. " Le lieu est propice, disait le Père Lacordaire, qui nous empêche de donner à Jésus-Christ une preuve d'amour ; " et tous deux se roulent dans les épines qu'ils rougissent de leur sang. Pas de réduit si obscur de cette ville qui n'ait reçu le baptême de sang ! Comment refuser une courte visite à cette vénérable église presque adossée aux ruines des bains de Caracalla ? Saluons en passant les martyrs Nérée et Achillée mis à mort, sous l'empereur Domitien. L'église construite suivant le modèle indiqué dans les constitutions du Pape St. Clément, avec sa nef, ses bas côtés, ses anbons, le sanctuaire et le siége de l'évêque, a résisté à toutes les vicissitudes des temps. Tandis que le jugement de Dieu a réduit en poussière toute la pompe de la construction de Caracalla, le temple des deux martyrs est tel qu'il fut en l'an 523, quand le Pape St. Jean le dédia à leur gloire.

Quoique le soleil s'abaisse sur l'Aventin, comment se défendre du besoin de réveiller le souvenir et le nom de St. Dominique attaché à l'église de St. Sixte. Le silence aujourd'hui fait sa demeure de ce cloître où vécut le fondateur des Frères Prêcheurs. La vie du saint patriarche est racontée en peintures à fresques sur les arcades et les murs de cette pieuse enceinte, condamnée à une solitude qui l'envahit de plus en plus, chaque jour. Le Père

Lacordaire avait sans doute dans sa mémoire cette sainte et paisible retraite quand il traça son inimitable description du Cloître. Le lieu prête bien à cette lecture dont on ne se lasse jamais :

" Un cloître est une cour entourée d'un portique ; au milieu de la cour, selon les traditions anciennes, devait être un puits, symbole de cette eau vive, dit l'Ecriture, qui jaillit dans la vie éternelle. Sous les dalles du portique, on creusait des tombeaux ; le long du mur, on gravait des inscriptions funéraires ; dans l'arc formé par la naissance des voûtes, on peignait les actes des Saints de l'Ordre ou du monastère. Ce lieu était sacré ; les religieux mêmes ne s'y promenaient qu'en silence, ayant à l'esprit la pensée de la mort et la mémoire des ancêtres. La sacristie, le réfectoire, de grandes salles communes régnaient autour de cette galerie sérieuse qui communiquait aussi à l'église par deux portes ; l'une introduisant dans le chœur, l'autre dans les nefs. Un escalier menait aux étages supérieures construites au-dessus du portique et sur le même plan. Quatre fenêtres ouvertes aux quatre angles des corridors y répandaient une abondante lumière ; quatre lampes projetaient leurs rayons pendant la nuit. Le long de ces corridors, hauts et larges, dont la propreté était le seul luxe, l'œil ravi découvrait à droite et à gauche, une file symétrique de portes exactement pareilles. Dans l'espace qui les séparaient pendaient de vieux cadres, des cartes de géographie, des plans de ville et de vieux chateaux, la table des monastères de l'ordre, mille souvenirs simples du Ciel et de la terre. Au son d'une cloche, toutes ces portes s'ouvraient avec une sorte de douceur et de respect : des vieillards blanchis et sereins, des hommes d'une maturité précoce, des adolescents en qui la pénitence et la jeunesse faissaient une nuance de beauté inconnue du monde, tous les temps de la vie apparaissaient ensemble sous le même vêtement. La cellule des cénobites était pauvre, assez grande pour contenir une couche de paille ou de crin, une table et deux chaises ; un crucifix et quelques images pieuses en étaient tout l'ornement. De ce tombeau qu'il habitait pendant ses années mortelles, le religieux passait au tombeau qui précède l'immortalité. Là même, il n'était pas séparé de ses frères vivants et morts. On le couchait, enveloppé de ses habits, sous le pavé du chœur ; sa poussière se mêlait à la poussière de ses aïeux, pendant que les louanges du Seigneur, chantées par ses contemporains, et ses descendants du cloître, remuaient encore ce qui restait de sensible dans ses reliques. O maisons aimables et saintes ! On a bâti sur la terre d'augustes palais, on a élevé de sublimes sépultures ; on a fait à Dieu des demeures presque divines ; mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création d'un monastère."

Si la blanche robe du Dominicain ne se rencontre plus dans ce séjour de la prière, du moins le pélerin respire ici le parfum des fleurs, emblème de ces vertus que la malaria a chassées. Il n'a pas la douleur de voir dans ce monastère les profanations dont le gouvernement Italien se plaît à souiller les maisons religieuses dans presque toute la péninsule Italienne. A Florence, le couvent de St. Marc est déshonoré et flétri. Quelques religieux, à 80 centimes par jour, sont les gardiens méprisés de cette antique gloire de la Toscane. A Milan, le plus beau monastère de la ville, celui où se trouve l'admirable Cène de Léonard de Vinci, est converti en écurie pour la cavalerie du roi. A Naples, un gendarme ouvre au voyageur la Chartreuse : l'Asile des enfants de St. Bruno est probablement aujourd'hui une caserne, à moins qu'il n'ait été vendu à quelque fabricant de savon ou de chandelle. Les rues d'Assise sont désertes. Les fils de St. François n'ont pas même un abri dans leurs vieux cloître. La joie et le bonheur sont bannis de l'Ombrie, avec la pauvre bure de l'humble franciscain. Celui qui vend le tombeau de ses pères ne doit guère respecter les sanctuaires de la piété reconnaissante. Les vases du temple circulent dans les festins de ce nouveau Sardanapale dont l'obèse Majesté s'engraisse de l'héritage de la veuve et de l'orphelin spoliés. L'argent laissé pour la canonisation de sa tante, la Reine Christine, est employé à pensionner des familles d'assassins, ou à acheter des traîtres. Pas de métier trop bas pour l'ami et le conseiller du brigand Garibaldi. Comme un débauché brutal, après avoir épuisé les voluptés raffinées, il se vautre dans l'immondice des égouts.

Mais chassons ces pénibles pensées pour admirer, en passant, les belles et si douces peintures à fresque dont le P. Besson a couvert l'oratoire où St. Dominique opéra trois miracles dont un, en faveur du jeune prince Orsini, mort des suites d'une chute de cheval, et que ce saint ressuscita.

Combien d'autres monuments sollicitent au moins un regard et que j'aimerais à y passer la journée ! Mais la marche du soleil m'avertit que, si je veux avoir une vue de la campagne romaine, avant son déclin, et faire une visite aux Catacombes, il faut, malgré moi, détourner la tête, et, suivant cette voie bordée de tombeaux en ruines, me diriger vers le but de ma promenade. La route s'allonge dans la campagne, étroite, résserrée entre les murs qui bordent le chemin. Elle ressemble à une avenue funéraire où, à droite et à gauche, sont disséminés les cendres oubliées des maîtres du monde. Si je me permets d'arrêter un instant à une demi-lieue de la ville, c'est qu'il n'est pas possible de passer la modeste église du *Domine quo vadis*, sans rappeler le touchant souvenir auquel elle doit son

origine. J'entre et je vois sur les dalles de l'ancienne voie Appienne, le Sauveur plein de tristesse, se dirigeant vers Rome, la croix sur les épaules; son vicaire St. Pierre, fuyant la mort vient à sa rencontre.

Le chef de l'Eglise fut forcé, en quelque sorte, par les fidèles, à se soustraire à la fureur de Néron qui faisait tomber sur les chrétiens l'horrible forfait d'avoir incendié la ville. "*Domine, quo vadis?*" s'écria St. Pierre. " Je vais, répondit Jésus-Christ, à Rome pour y être de nouveau crucifié." Le prince des Apôtres, saisissant l'allusion que faisait son Divin Maître, retourna à Rome, fut arrêté et martyrisé. J'ai contemplé avec un profond sentiment de tendresse, l'empreinte des pieds laissés par Notre Seigneur sur la pierre qui fait partie de la collection des reliques, dans la Basilique St. Sébastien. A ceux qui me diraient que cette tradition peut ne pas être authentique, je répondrais qu'une église élevée sur le lieu même du miracle, la foi constante de toute l'antiquité, la surveillance si sévère que l'Église exerce sur tout ce qui touche à la dévotion des fidèles, l'empreinte de ces pieds conservée si précieusement dans une des premières basiliques de Rome, sont pour moi des raisons suffisantes pour croire, avec toute la tradition, que cette apparition n'est pas une pieuse légende, mais un fait que la foi a recueilli et qu'elle conserve, comme le nom de Caïus Cestius, gravé sur la pyramide monumentale, atteste l'existence de ce fastueux romain. A partir de l'Eglise *Domine quo vadis*, la route monte insensiblement vers une colline sur laquelle on aperçoit, à chaque côté d'un monceau informe de ruines, qui fut autrefois un tombeau, deux cyprès placés comme de sombres gardiens à l'entrée d'un cimetière. Ce sont à peu près les seuls arbres qui couronnent toute cette hauteur.

A. O'Donnell, Ptre.

(*A Continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Répertoire Général du Clergé Canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Tanguay. Deuxième livraison. Québec. C. Darveau, imprimeur-éditeur.

Cette livraison est la dernière du répertoire du clergé canadien de M. l'abbé Tanguay. Elle contient les noms de tous les prêtres qui ont résidé en Canada depuis la conquête jusqu'à nos jours. Comme dans la première livraison, les noms sont disposés par ordre chronologique et c'est la date des ordinations qui règle cet ordre; mais dans une table qui occupe 34 pages à la fin de l'ouvrage, l'auteur a placé les noms par ordre alphabétique. De cette manière, les recherches sont singulièrement facilitées, et l'on n'éprouve aucune difficulté à trouver un nom.

Le livre de M. l'abbé Tanguay, dont nous avons maintenant le complément, est d'une grande importance; tout nous fait croire que son mérite égale son importance. Ce n'est pas sans des travaux longs et pénibles, des recherches nombreuses dans les registres poudreux des paroisses, dans les archives oubliées des différents établissements religieux; ce n'est pas sans bien des voyages, des courses et des veilles fatiguantes, que M. l'abbé Tanguay a pu obtenir un résultat aussi considérable et produire un ouvrage aussi complet. Peu de personnes sauront apprécier aujourd'hui la valeur de tous les renseignements contenus dans ce livre; ces milliers de noms et de dates qui remplissent ces trois cents pages, seront pour la postérité d'un prix inestimable, du moment que la critique aura établi l'authenticité de ces noms et la sûreté parfaite de ces dates. C'est lorsque les sources où l'auteur a puisé ces renseignements auront été détruites ou égarées que l'on comprendra toute l'importance de ce *Répertoire*, et que l'on remerciera M. l'abbé Tanguay d'avoir bien voulu s'imposer un travail aussi pénible. Il est peu d'études historiques que l'on puisse faire dans ce pays sans rencontrer le nom d'un prêtre. S'agit-il de l'éducation? La plupart de nos colléges, sinon tous, ont été fondés par le clergé. Est-il question de la colonisation? Partout le prêtre a suivi de près le premier colon, et quelquefois il l'a dévancé. Veut-on parler archéologie religieuse? On trouve le nom

d'un prêtre à la base de chaque mouvement. De même que les caveaux de nos églises sont remplis de leurs dépouilles mortelles, ainsi nos archives historiques redisent partout le nom d'un missionnaire, d'un apôtre ou d'un religieux. Le prêtre pénètre toute la société canadienne, toute l'histoire du Canada; ses œuvres se retrouvent partout, et avec lui l'on voit l'église catholique qui, après avoir fondé notre peuple, le conserve encore et le protége dans les luttes qu'il soutient. Voilà sans doute des raisons qui feront trouver extrêmement utile le *Répertoire Général du Clergé Canadien*, et si un livre doit avoir du succès auprès des hommes sérieux, c'est bien celui-ci. Ce succès, je le lui souhaite et je l'espère.

Quant à l'exactitude historique du Répertoire, on comprend que je ne suis guère en état d'en parler; et, du reste, ce ne serait pas ici le lieu de le faire. Cependant ceux qui connaissent le caractère patient et rangé de l'auteur, le soin avec lequel il travaille, l'ordre qui préside à ses études, les avantages incalculables qu'il a eus dans ses recherches, les secours précieux qu'il a reçus, les matériaux nombreux et importants qu'il a eus entre ses mains, parlent avec la plus grande confiance du livre de M. Tanguay. Il ne m'appartiendrait pas de faire entendre une note discordante dans ce concert harmonieux. Le dernier, je joins mes éloges à tous ceux que l'auteur a déjà reçus et j'espère que le bon accueil que reçoivent ses travaux l'engagera à livrer aussi au public son grand ouvrage sur la famille canadienne, ouvrage que l'on attend avec impatience depuis plusieurs années. [1]

E. Lef. de Bellefeuille.

Concours de poésie de 1868 *à l'Université Laval.* Les Martyrs de la foi en Canada, par Eustache Prud'homme, écuyer, notaire. Médaille d'argent. Québec. Typographie de Aug. Côté et Cie. 32 p. in-8.

L'Université Laval vient de publier, avec son Annuaire pour cette année, le beau poème de M. Prud'homme qui a obtenu la médaille d'argent au dernier concours de poésie. Un tirage spécial a été fait contenant seulement l'essai de M. Prud'homme. Cette attention permet à tous les admirateurs du talent lyrique de l'auteur, de lire et de conserver l'œuvre remarquable qui l'a confirmé dans la place distinguée qu'il occupait déjà parmi les meilleurs poètes canadiens.

En rendant compte du concours de poésie de 1868, qui a été si favorable à M. Prud'homme, nous avons reproduit dans ce recueil l'appréciation faite par M. l'abbé Beaudot de l'essai du jeune poète. Cette voix autorisée a

1 Qu'il me soit permis de signaler en note de légères inexactitudes que je trouve dans l'ouvrage de M. l'abbé Tanguay aux noms de deux prêtres qui appartiennent à ma famille.

Page 167. Lefebvre de Bellefeuille, Louis Charles, était fils de Antoine Lefebvre de Bellefeuille et de Louise Angélique Lambert Dumont, et non de *Antoine Lefebvre* et de *Louise Angèle Dumont*.

Page 170. La même remarque s'applique à Lefebvre de Bellefeuille, François Louis, frère du prédédent. De plus, n'est-ce pas à St. Paul l'Ermite qu'il a été curé?

(*Note de l'auteur.*)

fait entendre de justes éloges, qui seront, je n'en doute pas, un précieux encouragement pour celui qui les a si bien mérités. Je m'unis volontiers à ces accents sympathiques et flatteurs. Puissent-ils faire oublier au jeune poète les aspérités de la carrière littéraire dans notre pays ; puissent-ils aussi l'engager à continuer des travaux qui, à défaut de fortune, lui procureront peut-être la gloire, tout en faisant les délices des amants des muses, le bonheur des amateurs du beau.

E. Lef. de Bellefeuille.

Trésor des âmes pieuses ou divers moyens d'atteindre la perfection chrétienne, par un prêtre du diocèse de Montréal. Eusèbe Senécal, Imp.-Edit. VIII—815 p. in-12.

Un prêtre du diocèse de Montréal, bien connu dans cette ville par son activité infatigable et son immense esprit d'organisation, vient de publier, sous le titre placé en tête de cette notice, un livre de piété qui sera accueilli avec avidité par les milliers d'âmes dévotes que l'auteur dirige avec un zèle si ardent, depuis déjà de longues années. M. l'abbé Picard n'a pas pu se contenter de conserver une vie qui s'use aux œuvres puissantes et saintes qui en occupent tous les instants ; il a voulu laisser à toutes ces personnes dont il a acquis la confiance et l'amour, un livre qui parlerait encore quand sa voix serait éteinte, et qui instruirait encore quand lui-même serait enlevé à la glorieuse mais fatiguante tâche de conduire les âmes dans la voie du salut.

Ce livre ne démentira pas le but de son auteur ; il ne démentira pas, non plus, le nom qui lui a été donné. Les âmes pieuses trouveront vraiment en lui un trésor inestimable, au moyen duquel elles pourront facilement se passer de la plupart des livres généralement en usage. L'abondance des matières contenues dans ce volume est, en effet, presqu'incalculable. La table des matières, qui prend à elle seule onze pages, nous montre que l'auteur à su réunir, soit en puisant dans son propre fonds, soit en faisant des emprunts intelligents, les conseils pieux, les pratiques religieuses, ou les prières les plus populaires, les plus aimées et les plus convenables aux personnes auxquelles son livre s'adresse. De plus, des instructions simples mais sûres sur certains points difficiles ou controversés de la religion, comme sur les indulgences, sur la prière, sur les fins dernières de l'homme, sur les jubilés, viennent s'ajouter aux diverses formules d'oraisons dont le livre est rempli, prouvant à tous que l'Eglise catholique n'enseigne rien qui soit contre l'intelligence humaine ; mais que dans toutes ses œuvres et dans toutes ses doctrines règne le plus harmonieux accord entre la foi et la raison.

La première page du *Trésor des Ames Pieuses* contient une touchante dédicace de l'ouvrage à Marie Immaculée par les mains de Pie IX. Nul doute que le Souverain Pontife qui a déjà jeté des regards si bienveillants sur le Canada, n'accueille avec bonté cette nouvelle preuve de la dévotion et du respect pour sa personne qui anime les Canadiens.

Ce livre est imprimé chez M. Eusèbe Senécal. Moins qu'à tout autre, sans doute, il nous convient de parler de la manière dont en a été exécutée la partie typographique. Du reste, la réputation des ateliers de M. Eusèbe

Senécal est maintenant bien assise, et tous, en achetant le *Trésor des Ames Pieuses*, pourront par eux-mêmes apprécier les qualités matérielles de cet ouvrage. Qu'il me soit seulement permis de faire remarquer que ce livre de 823 pages, relié en cuir d'une manière solide et élégante, et imprimé sur très-bon papier, se vend pour le modique prix de $0.80. Il serait impossible de l'importer de France à meilleur marché. Voilà une preuve de ce que peut produire un système de protection même modéré : l'industrie nationale est développée et en définitive, tout le public en est bénéficié. Pourquoi faut-il que le même système ne soit pas appliqué à tous les objets de commerce, dont le pays fournit les matières premières et qui peuvent être fabriqués en Canada ?

E. Lef. de Bellefeuille.

VOYAGE D'IBERVILLE.

(*Suite et fin.*)

Journal du voyage fait par deux Frégattes du Roi, *La Badine*, commandée par M. d'Iberville et *Le Marin*, par M. E. Chevalier de Surgères, qui partirent de Brest, le vendredi 24 octobre 1698, où elles avaient relâché, étant parties de Larochelle, le 5 septembre précédent.

Le Vendredi 20 —Après avoir fait des marques comme nous en avons fait partout où nous avons couché, nous nous embarquâmes de grand matin, le fleuve serpente depuis l'est nord-est jusqu'à l'ouest par le nord. La brûme était si épaisse que nous ne pûmes pas voir une isle qui est environ une lieue plus bas que les Ommas. Sur les dix heures, nous arrivâmes au bas de la rivière où les Ommas attendaient. Nous trouvâmes trois des principaux de leur nation qui chantaient tenant à la main un calumet; ils présentèrent à nos messieurs à fumer, ensuite à nos gens, nous partîmes à 11 heures avec les sauvages, MM. d'Iberville, Sauval, Bienville, le père Anastase et quatre Canadiens pour le village, le chemin est très-difficile, la première demi-lieue des cannes est fort épaisse, ensuite il faut marcher une demi-lieue dans l'eau, après des montagnes fort hautes et difficiles à descendre, étant obligé de marcher fort vite pour suivre les sauvages, qui n'ayant rien qui les embarasse, marchent fort bien, étant sur une montagne à la vue du village, nous nous reposâmes étant tout en sueur à cause de la chaleur et de la vitesse dont nous avions marché ; ils nous donnèrent à fumer, et celui qui nous avait dit d'arrêter courut au village, il revint un moment après, nous fit signe que nous pouvions entrer aussitôt, nous nous mîmes en marche ; étant arrivé aux premières cabanes, comme il pleuvait, nous nous mîmes un moment à l'abri, étant passé, nous entrâmes à la grande place nous vîmes les trois chefs qui vinrent au milieu de la place nous rece-

voir avec chacun une croix à la main, ils nous emmenèrent dans le temple à cause de la pluie, nous firent asseoir sur des nattes, nous donnèrent à fumer, ensuite ils nous apportèrent à manger du bled d'Inde et des citrouilles et firent protestation d'amité; M. d'Iberville leur donna des haches, de la rassade, deux chemises, une couverte, des couteaux, miroirs, aleines et grelots; leur fit entendre qu'il leur donnerait autre chose quand ils iraient au canot, ce qu'ils comprirent fort bien, ils se levèrent tous pour le remercier criant 3 fois Haû Haû Haû, et étendant les bras, ce qu'ils n'omettent jamais quand ils se donnent quelque chose les uns aux autres. Le chef distribua des présents le remerciant tout de même; la pluie étant finie, on étendit des nattes sur la place proche la cabane du chef, où ils nous donnèrent à fumer de moments en moments et apportèrent ensuite à manger, on disposa tout pour nous donner les divertissements, ils dansèrent plusieurs danses, les castagnettes à la main, les femmes et les filles mêlées avec la jeunesse matachées et accomodées à leur façon, lesquelles quoique sauvages faisaient fort bien; le soir étant venu, ils plantèrent un fagot de cannes sèches, dansant jusqu'à minuit en nous donnant à fumer continuellement; le chef ne nous quittant pas, c'était un vénérable vieillard de 60 ans; ils nous laissèrent seuls à minuit, j'ai oublié de dire qu'étant parti à quatre heures et demi pour m'en retourner, ils me vinrent prendre par le bras pour me faire rester, disant que je n'avais pas de temps assez; en effet ils sont à 3 grandes lieues de la rivière, nous les interrogeâmes sur la fourche de la rivière sans pouvoir rien apprendre, ce qui nous attrista beaucoup ne sachant quel parti prendre, croyant toujours qu'ils nous voulaient tromper.

Le mercredi 21 au matin, nous les interrogeâmes encore pour apprendre des nouvelles de la fourche sans pouvoir rien apprendre, nous voulions partir, mais ils nous dirent d'attendre, que les femmes pilaient du mil pour nous, qu'ils descendraient au bord de l'eau d'abord qu'ils l'auraient pilé, en même temps, six de nos gens armés arrivèrent étant en peine de nous, nous partîmes entre 10 et 11 heures, en sortant de la cabane du chef, on tira 3 coups, étant aux dernières cabanes on fit une seconde décharge, et sur la hauteur où nous nous reposâmes on en fit une troisième de toutes nos armes. Les sauvages vinrent nous accompagner et toutes les femmes aussi qui pleuraient notre sortie; à une heure après-midi, nous arrivâmes à nos cabanes, nous informâmes nos gens de tout ce qui s'était passé le jour précédent à notre réception, ils offrirent des femmes à nos messieurs dont ils les remercièrent, ce qui est une marque de bonne amitié et de l'alliance qu'ils veu-

lent faire avec nous, deux heures après que nous fûmes arrivés à nos cabanes, le chef avec quantité de sauvages vinrent chargés de bled d'Inde accomodé comme auparavant, les chefs tenant à la main chacun une croix de bois firent le tour de la croix que nous avions planté processionnellement, jettant du tabac dessus et autour, chantant à leur manière, ensuite ils présentèrent le calumet à nos messieurs, un des principaux d'entre eux harangua M. d'Iberville pendant une demi-heure où tout le monde parut fort attentif, quoique nous ne sussions ce qu'il disait; toute la jeunesse dansa au feu du flambleau qu'ils allumèrent jusqu'à minuit, au bruit de deux morceaux de bois qu'ils frappaient les uns contre les autres. Sur le soir, M. d'Iberville fit quantité de présents, comme un beau tapis d'écarlate brodé tout au tour, avec des haches, des couteaux, de la rassade, des miroirs et autres choses, ils le remercièrent à leur façon comme je l'ai dit ci-dessus, ils lui avaient fait présent auparavant de quantité de peaux de chevreuils et d'ours; dans la nuit le chef partagea aux sauvages principaux tout ce que M. d'Iberville lui avait donné; pendant la nuit, plus de quarante sauvages des deux sexes furent à leur village chercher du bled d'Inde, qu'ils nous apportèrent avec quantité de citrouilles et quelques volailles qu'ils apportèrent le lendemain.

Le dimanche 22.—Le chef des Bayongoulas qui était venu avec nous de son village harangua M. d'Iberville et celui des Ommas aussi; ensuite ils chantèrent autour de notre croix, et lui jettaient du tabac de temps en temps, comme si l'eussent voulu encenser; le jour précédent, M. d'Iberville leur demanda s'il y avait encore loin jusqu'à la fourche, ils nous firent entendre qu'il n'y en avait pas, comme j'ai déjà dit, on leur traça la rivière avec un crayon et on leur marqua les nations qui sont dessus, ils persistèrent toujours à nous dire le contraire; nous crûmes que le chef des Bayongoulas leur avait défendu pour les raisons que j'ai déjà dit, nous leur demandâmes s'il y avait loin pour aller aux Cossias, qui est une nation au dessus d'eux, marquée dans la relation de M. de La Salle, ils nous firent entendre qu'il y avait 9 journées; nous feignîmes d'y vouloir aller à cause qu'il y avait un sauvage qui devait venir avec nous qui était Caënsa, nation plus haute dans la rivière, auquel nous avions fait des présents pour nous dire où était la fourche; sur les dix heures du matin, nous nous embarquâmes, le chef des Ommas avec quelques principaux d'entre eux vinrent conduire M. d'Iberville sous les bras jusque dans sa chaloupe; ceux des Bayongoulas firent de même à M. de Sauval auquel ils avaient donné un calumet le matin, les Ommas la même chose à M. de Bienville, ils s'embarquèrent 8 dans un canot

parmi lesquels était la femme du chef qui venait nous conduire jusqu'aux Chéboucles qui leur sont amis. M. d'Iberville prit dans sa chaloupe le Caënsa, afin de lui faire découvrir la fourche qui persista toujours à dire qu'il n'y en avait pas, il nous fit entendre que ceux des Ommas qui nous attendaient à leur village, où ils voulaient nous régaler, de l'autre côté de la rivière, n'en étaient éloignés que de deux petites lieues tant la rivière serpente y ayant 18 lieues à faire par eau et pas quatre par terre, il lui fit la carte de toute la rivière des nations qui sont dessus, ayant fait une lieue nous mîmes à terre, tant pour diner que pour interroger les sauvages sur cette branche, ils nous dirent qu'ils n'y en avait pas, après deux heures de réflexion, M. d'Iberville voyant qu'il était inutile de monter plus haut résolut de redescendre le fleuve, et retourner à nos vaisseaux par où nous étions venus. Sur les trois heures, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes et nous mîmes pied à terre aux Ommas, aussitôt que nous fûmes arrivés, M. de Bienville avec deux Canadiens monta au village, qui est éloigné du bord de l'eau de deux lieues et demi ou trois lieues par des chemins fort difficiles, nonobstant cela, ils y arrivèrent sur les six heures où il trouva les Bayongoulas que nous avions laissés au bord de l'eau quand nous partîmes, auxquels il demanda s'ils voulaient venir avec nous à leur village et que nous partirions de grand matin, et que nous avions mis à terre aux Ommas pour les prendre, ils promirent qu'ils se rendraient de grand matin au bord de la rivière et que nous descendrions avec eux à leur village, ils partirent sur le champ, et ils arrivèrent à nos tentes sur les huit heures du soir, ils nous dirent que les femmes avaient pleuré notre départ à la peine que nous avions dans un si long voyage, les femmes pleurèrent en nous voyant se resouvenant de leurs pauvres morts, 3 femmes qui arrivèrent peu de temps après chargées de citrouilles à qui M. d'Iberville donna des grelots, ils promirent de retourner le lendemain matin, 3 Bayongoulas arrivèrent chantant qui nous firent mille protestations d'amitié.

Le lundi 23, le chef des Ommas avec deux des principaux vinrent avec une petite croix de bois, chantant autour de notre croix, jetant du tabac dessus et tous ceux du village arrivèrent ensuite, les uns chargés de pain de bled d'Inde, les autres de bled en grain que nous agréâmes, ensuite le chef présenta le calumet comme à l'ordinaire. M. d'Iberville leur donna des haches, couteaux, miroirs, rassade et d'autres choses en récompense de leur bled d'Inde dont ils le remercièrent à leur manière, qui est de crier trois fois étant debout *hó hó hó*, fort long et fort bas, ce village est composé de 6 à 700 personnes qui sont beaucoup plus civilisées et honnêtes que

les premiers. M. de Conty y a passé quand il a descendu pour trouver M. de La Salle, l'année 1686 dans le mois d'avril ; ils mettent leurs morts sur des piquets comme ceux de l'autre village, et lorsque quelqu'un tombe malade, il y a deux hommes qui chantent pour chasser le mauvais esprit. L'endroit où nous mîmes pied à terre pour aller au village est élevé de 10 à 12 pieds de hauteur qui inonde dans les débordements de plus d'un pied par dessus la terre qui inonde par la grande quantité d'eau qui vient d'en haut quand les neiges fondent qui est ordinairement à la fin d'avril ou au commencement de mai et par plus de 300 rivières qui se déchargent dans le fleuve et déracine tous les arbres qu'il rencontre dans son chemin, nous le vîmes assez par ceux que nous rencontrâmes dans les rivières qui descendent au gré de son courant et sur une multitude d'ilets noyés qui sont plus de deux lieues à l'est de son embouchure, qui sont couverts d'arbres morts que les vents et les courants jettent dessus ; nous y avons même trouvé l'eau sommate autour de ces ilets tant que sa rapidité est grande, en ce temps là, tout le pays que nous avons vu en montant la rivière inonde, sur les dix heures nous embarquâmes dans nos chaloupes, ils conduisaient MM. d'Iberville et Sauval par dessus les bras, nous leur criâmes trois fois *Vive le roi*, ils nous répondirent à leur manière, nous fîmes dans notre journée 11 lieues, nous vîmes que nous avions abrégé le chemin par le portage que nous fîmes le 18 de plus de 6 lieues, quoiqu'il n'y eut que cent pas à traverser de l'autre côté de la riviere, sur les 6 heures du soir, nous cabanâmes, nous fîmes la chaudière d'un chevreuil que nos canots d'écorce avaient tué en traversant la rivière ; il plut presque toute la journée, ce qui fut cause que le canot des sauvages Bayongoulas qui venait avec nous s'arrêta sur les deux heures de l'après-midi et un de nos canots d'écorce, 12 lieues plus bas au portage que nous avions fait, où ils trouvèrent quantité de crocodiles, et le feu que nous avions fait en passant n'était pas encore éteint.

Le mardi 24, sur les 6 heures du matin, nous nous embarquâmes après 4 lieues de chemin nous trouvâmes le canot des sauvages qui s'était arrêté le jour précédent à cause de la pluie, et notre canot d'écorce un peu plus loin, qui avaient tous d'eux passé par le portage, et avaient par conséquent beaucoup abrégé leur chemin, sur les trois heures du soir, nous trouvâmes une petite rivière qui est comme un lac, n'ayant aucun cours que les sauvages nous montrèrent et nous dirent que c'était le bras d'eau par où ils avaient à la mer, vis-à-vis nos vaisseaux, mais qu'il leur avait fallu faire plusieurs portages, nous mîmes pied à terre à son embouchure, M. d'Iberville s'enfonça un peu dedans, pour voir s'il y avait lieu d'y

pouvoir passer nos chaloupes, mais le voyant beaucoup embarrassé par les arbres morts qui étaient tombés dedans, résolut de nous envoyer par où nous étions venus, et lui prit le parti de se rendre à la mer par le canal avec nos deux canots d'écorce, il prit un sauvage avec lui, et ordonna de donner des présents au chef des Bayongoulas, il porta avec lui des présents pour donner aux Ananis et aux Mantoubés, qui sont dans cette rivière afin de faire alliance avec tout le monde, ce petit canal et son embouchure est sud-est et ouert nord-ouest, et est à quatre lieues au dessus du village des Monyanlachas, la pointe de tribord en entrant peut avoir dix pieds de hauteur, sur le bout de laquelle il y a un grand arbre, la pointe de babord est beaucoup plus basse, n'ayant environ que cinq pieds de hauteur, et est beaucoup plus enfoncée et à 20 pas au large de la pointe, il y a plusieurs arbres dans l'eau que la rapidité de la grande rivière a entraîné, la terre est formée comme un petit enfoncement, et le haut peut avoir dix pas de large, lorsqu'on est à son entrée le fleuve à une pointe qui reste à l'ouest quart de nord-ouest à la portée d'un boucanier, son milieu devient droit au nord jusque par delà cette pointe en montant et à ouest quart de sud-ouest en descendant plus d'une demi-lieue, sur les 9 heures du soir, nous arrivâmes au Monyanlachas, où nous tirâmes en arrivant un coup de pierrier pour avertir les sauvages de notre arrivée, quoique ceux qui étaient avec nous montèrent au village, quelque temps après, plusieurs sauvages vinrent aussitôt à nos tentes chantant, présenter le calumet à M. de Sauval, ils nous dirent que nos deux hommes étaient à leur village, ce qui nous causa une joie qu'on ne saurait exprimer, les croyant morts dans le bois, dans cet intervalle, on prit la besace du père Anastase dans laquelle était son bréviaire et un petit manuscrit de tout ce qui s'était passé dans le voyage, il crut qui s'était embarqué avec lui aux Ommas, parcequ'il avait toujours les yeux dessus quand il disait son bréviaire, cela le rendit inconsolable.

Le mercredi 25 jour de l'annonciation de la Ste. Vierge, sur les 6 heures du matin, le père Anastase alla avec nos messieurs au village, eux pour des vivres, lui pour dire son bréviaire, il se plaignit au chef que les gens qui étaient venus hier au soir à nos tentes, qu'ils appellent Scouguas, lui avait volé son bréviaire, il connut aussitôt la chose, il fit crier trois fois pour les faire assembler tous, ce qui fut fait dans un instant, il demande à tous s'ils ne l'auraient pas trouvé, durant ce temps là, le père pleurait afin de les toucher d'avantage, ces pauvres gens parurent si déconcertés de cette demande qu'ils s'entreregardèrent sans rien dire, enfin on ne le put trouver, quelque recherche qu'on en fit. Il fut obligé de s'en

retourner après avoir été à toutes les cabanes, pleurant parcequ'on voulait partir, on fit entendre au chef que nos messieurs l'attendaient au bord de l'eau, il fit signe qu'on pillait du bléd-d'inde pour nous faire du pain, ce qu'on dit à M. de Sauval qui était commandant en l'absence de M. d'Iberville, pendant ce temps-là on traita un enfant de 12 à 19 ans esclave pour un fusil, une caisse de poudre, un treboure, et quelques balles, ce pauvre enfant avait si grand regret de quitter ces sauvages, quoiqu'il fut esclave qu'il pleurait incessamment sans jamais l'empêcher, le matin que nos messieurs furent au village, le chef des Monyanlachas donna à M. Sauval une lettre de M. de Conty écrite des quinipissas, au mois d'avril 1686 à M. de La Salle par laquelle il marquait qu'il avait descendu le fleuve avec 25 Français, 5 Illinois, et 5 Chaouanous, 2 nations habitées dans la rivière des Illinois où M. de la Salle avait fait bâtir le fort de St. Louis ; et faisant en tout 35 hommes ; il lui marquait qu'ayant appris qu'il avait un vaisseau perdu et qu'il avait guerre avec les sauvages de la mer, il était descendu pour lui donner secours, et lui mandait toutes les nouvelles du Canada, il lui disait ensuite qu'il avait fait la paix avec toutes les nations de la rivière où il avait passé. M. de La Salle était parti de France l'année 1694 pour trouver l'embouchure de la rivière dans le golphe du Mexique, ayant atteré au-dessus comme nous vîmes par le journal d'un pilotte qui était avec lui, il ne la reconnut pas, étant descendu dans le temps que le pays était noyé, et ne l'étant pas lors qu'il y arriva par la mer, ce qui fit qu'il alla plus de huit lieues à l'ouest, parceque les habitants de St. Domingue lui avaient dit que les malles partaient à l'Est, dans le canal de Bahama ce qui est vrai, mais lorsqu'on est enfoui dans le golphe, elles partent à l'ouest, ce qui fut cause de son erreur, et de son malheur; enfin n'en ayant pu apprendre de nouvelles, il s'en retourna, se contentant de laisser cette lettre, et une autre à 8 lieues de la mer dans un arbre ayant envoyé deux de ses canots, l'un à l'ouest et l'autre à l'est, lesquels ayant fait 28 où 30 lieues selon leur vent, l'eau douce leur manquant, M. de Sauval lui donna quelques haches et couteaux pour avoir la lettre, lui laissa le nouveau testament et les images et lui donna même de la poudre qu'il lui demanda, il ne voulut point nous montrer cette lettre en montant le fleuve, nous prenant pour des Espagnols à ce qu'il nous firent entendre, sur les 10 heures nous nous embarquâmes sur nos chaloupes pour descendre le fleuve et arriver à nos navires ; nous leur criâmes trois fois vive le roi, emmenâmes nos deux hommes que des chasseurs, avaient trouvé au bord de la rivière au retour de leur chasse, nous avions vu les même chasseurs, en montant nous

perdîmes les deux hommes le 7 du mois comme je l'ai marqué ci-dessus qui furent deux jours dans le bois et dans les cannes, sans jamais venir à bord de l'eau, ne sachant quel chemin prendre, tant la rivière serpente, et les cannes épaisses, ils mangèrent des serpents auxquels ils coupèrent la tête n'ayant rien de quoi subsister, au bout de deux jours, ils trouvèrent notre cabane, ils y demeurèrent jusqu'au lendemain matin, ensuite ils marchèrent le long de la rivière en montant parcequ'ils savaient qu'il y avait un village un peu plus haut, à ce que nous avaient dit les sauvages que nous avions rencontré qui s'en allaient à la chasse, sur les 3 heures en marchant, ils virent deux canots qui descendaient le fleuve, ils les appelèrent, les sauvages vinrent à eux qui leur donnèrent 15 épis de blé d'inde, et de farine de ce même bled, ils leur dirent de rester là sans en branler, et qu'ils les prendraient dans trois jours, ce qui arriva le mercredi 18 et ils les enmenèrent à leur village où ils vinrent le vendredi 20, ils leur donnèrent de la sagamité, chacun un peu de bled d'Inde et une citrouille cuite dans la braise, ils leur faisaient signe de ne guère manger crainte que cela ne leur fit mal, il était pour lors 5 heures, et sur les 7 heures ils mangèrent encore un peu de sagamité qu'ils leur donnèrent, plus de 30 sauvages se rendirent chez le chef où ils étaient qui firent un bruit épouvantable toute la nuit avec des hurlements affreux, afin de s'assembler tous pour faire un espèce de four que le chef avait au milieu de sa case, où étaient les ossements d'un cadavre, la femme du chef entra dans le four, et puis tira les ossements, et la tête qu'elle offrit par trois fois à son mari qui la prit et la mit entre ses jambes, ensuite ils renversèrent le four et brulèrent le bois qui le composait, ensuite ils mirent tous les ossements et la tête dans un panier que quatre hommes portèrent en chantant devant leur mosquée, tous les sauvages suivant, où ils firent plusieurs tours devant la porte et ensuite s'en retournèrent, après le chef mit trois pots d'eau dans une cruche avec des feuilles de lauriers qu'il fit tiédir, ensuite il en prit une tasse qu'il but, et se mit le doigt dans la bouche pour s'exiter à vomir l'eau qu'il avait prise, il fit cela par différentes fois, jusqu'à ce que le pot fut vide, 4 vieilles femmes en firent autant, c'étaient apparemment celles qui avaient touché le cadavre, ils buvaient cette eau, afin de se purifier ; Le lendemain un autre chef du même village en fit autant à un petit enfant qu'il avait chez eux dans une autre four, je crois qu'il n'y a que les chefs qui ont le droit de le faire. Le chef des sauvages traita nos deux hommes avec la plus grande douceur du monde, et s'offrit lui-même avec un vieillard de les mener dans un de leurs canots, jusqu'a nos navires, il leur fit cet offre, en cas que nous n'eussions pas passé

par là. Sur les 6 heures du soir, nous cabanâmes près de deux lieues plus bas que l'endroit où nous avions perdu nos gens, nous fîmes cette journée là 12 lieues.

Le jeudi, 26, sur les quatre heures du matin, nous nous embarquâmes dans nos chaloupes, où nous déjeunâmes avec de la sagamité que nous avions fait cuire pendant la nuit pour épargner notre pain de bled d'Inde que nous avions pris aux Ommas pour notre diner; sur les cinq heures et demie, nous mîmes à terre, du côté du tribord en descendant, nous fîmes cette journée là 19 lieues.

Le vendredi 27, sur les six heures nous nous embarquâmes après avoir déjeuné comme à l'ordinaire, sur les cinq heures du soir nous cabanâmes ; le pain que nous mangions était si aigre, et si gâté qu'il était presque impossible d'en manger, nous fîmes 16 lieues ce jour.

Le samedi 28, sur les 6 heures du matin nous partîmes, sur les 10 heures nous trouvâmes deux bras d'eau qui s'entre-trenchaient presque, dont l'un courait au sud-est, et l'autre au sud-ouest, par la trace desquels, M. de Bienville mit à travers pour nous attendre, il demanda à M. de Sauval s'il ne voulait pas sonder, et descendre à la mer, il lui répondit qu'il n'était pas nécessaire, parceque nous voyions la mer du côté de l'ouest où il se perdait, les embouchures paraissaient toutes barrées par une infinité d'arbres, et même des arbres échoués, et que M. son frère lui avait bien donné ordre de sonder un bras d'eau, mais que c'était celui qui se déchargeait du côté de l'est, qui était une demi-lieue plus bas que nous trouvâmes une demi-heure après qui courre droit au nord-est, et il paraissait passées, mais suivre celle de l'ouest, commes nous donnions dedans, nous sondâmes, nous trouvâmes 8 brasses d'eau. Un moment après nous touchâmes, notre chaloupe vint aussitôt par le travers par la rapidité du courant qui se décharge à la mer, l'autre chaloupe qui nous suivait 'se rama dans la rivière et fut à terre, un de nos gens se jeta à l'eau, et alla porter une amarre à ceux de l'autre chaloupe, qui nous hâlèrent à flot, nous restâmes la quelque temps pour prendre la hauteur, pour savoir au juste la latitude de l'embouchure de la rivière qui n'était éloignée que de deux lieues et demi, et que la rivière courrait presque est et ouest, 27° 48', nous descendîmes une demi heure plus bas, et à une lieue de son embouchure, où nous mîmes à terre pour faire nos tentes à une heure après midi. Nos gens furent à la chasse, tuèrent quelques canards en attendant le lendemain matin pour mettre dehors. Cette rivière court en montant à ouest, nord-ouest, au nord-ouest, comme la cote plus de 12 à 15 lieues, et n'a qu'une langue de terre des deux côtés, ce qui fait qu'elle est inondée, n'ayant pas un pied

de terre au dessus de l'eau ; les deux pointes de cette rivière portent plus de 25 lieues au large comme nous vîmes par la hauteur, et forment un grand enfoncement des deux côtés, qui sont remplis d'une multitude innombrable d'ilets noyés parmi lesquels il n'y a rien dessus que quelques joncs piquants ou méchantes herbes, des arbres morts, que les courants et les vents jettent dessus, nous y trouvâmes des chats sauvages un peu plus grands que ceux de l'Europe, qui ont la tête comme un renard. On les tue à coups de bâton, ils sentent beaucoup le marécage et le poisson, ne vivent presque que de cela, et de quelques oiseaux qu'ils peuvent apporter. Je crois qu'ils sont amphibies.

Le dimanche 29, sur les cinq heures du matin, nous nous embarquâmes d'un petit vent d'est, sud-est presque tout calme, à mesure que nous approchions de la passe, nous trouvions qu'il assonnissait [1] peu à peu comme 6, 4, 3 brasses, ensuite 14, 13, douze et onze pieds d'eau dans le milieu de la passe, qui brisait des deux côtés, qui n'a pas ses brisants plus de la portée d'un pistolet de large, nous gouvernâmes droit à l'est pour sortir, il nous parut 7 brasses, les deux qui sont du côté du nord nous parurent brisés partout, ce qui nous obligea de prendre celle du sud, où je crois que la mer haute elle peut avoir environ 12 pieds d'eau ; mais il y a presque deux pieds de levée, la mer y était toujours grosse en son embouchure à cause du haut pont et de la rapidité ; en sortant de la passe on trouve 15 et 16 pieds d'eau. Quand nous fûmes un peu au large, nous fîmes le nord tout le long des buttes de terre qui semblent barrer presque toute l'embouchure qui git nord et sud, nous découvrîmes un enfoncement qui courait à l'ouest, et à l'ouest nord-ouest, nous gouvernâmes au nord-ouest deux lieues, les vents se rangent à l'est et à l'est nord d'est, beau temps, nous gouvernâmes au plus près, environ midi nous vîmes un Ilet du vent dont nous pouvions passer au vent à une lieue près de cette Ile à la pointe de l'ouest, nous avions vu une quantité de buissons qui couraient au sud-ouest, et quand nous fûmes à la portée d'un bon boucanier de la pointe de l'ouest de cette Ile, n'étant embarrassé par les brisants, ne voyant pas de terre sous vent, quoique le temps fut fort beau, et la pointe de l'est étant plus d'une grande lieue au vent, nous résolûmes de passer entre les brisants, et au cas que nous eussions touché, de nous jeter tous à la mer pour pousser nos chaloupes, ce qui ne nous est pas arrivé grâce au Seigneur, car nous passâmes fort facilement, quoiqu'en touchant, on monta au haut de notre mât pour savoir si l'on ne verrait pas d'autres Ilets pour y cabanner

1 Ce mot est illisible dans le manuscrit.—*Note du copiste.*

à la nuit. On ne vit qu'une Ile qui paraissait très grande et remplie de plusieurs bois, nous y allâmes, mais nous eûmes beaucoup de peine à aller à terre, n'y ayant pas d'eau, nous échouâmes notre chaloupe à 15 pas de terre, nos gens se mirent à l'eau, un porta M. Sauval, en s'en retournant, ils virent plusieurs poissons qu'on appelle les *faits comme des vases*, ils ont un dard, un piqua un de nos matelots, la piqure est si dangereuse qu'il pensa perdre la jambe et ne sera sur pied de deux mois, cette Ile dans son milieu ne gît que nord est sur 10 lieues de l'embouchure de la rivière.

Le lundi, 30 dès la pointe du jour, les équipages des deux chaloupes poussèrent les deux chaloupes au large l'une après l'autre qui étaient touchées. La mer ayant perdu plus d'un demi pied, nous la poussâmes plus de quatre fois leur longueur, nous nageâmes directement au nord, n'ayant pas de vent du tout, sans voir de terre, sur les 8 heures nous vîmes une grande Ile devant nous, entre neuf et dix nous étions par son travers, cette ile est éloignée de celle où nous couchâmes nord et sud, quatre grandes lieues, elle s'étend près de lieues au nord, et elle a une autre pointe qui courre plus de deux lieues au nord et au nord-est quart d'est, ce qui nous obligea de gouverner à l'est nord est pour la doubler d'un petit vent de sud, qui commençait à venter sur le midi ensuite nous fîmes le nord est pour passer entre la petite ile noyée dont nous en laissâmes deux à tribord de nous, sur les quatre heures, nous arrivâmes au nord-ouest sur une île qui nous paraissait à deux lieues nous laissâmes plusieurs ilets à bas bord de nous à la vue qui ne sont autre chose qu'une contre côte, qui semblent comme la grande terre ; comme nous approchions de cette île, nous vîmes une pointe qui partait au large, nous gouvernâmes au nord nord-est pour la doubler, ensuite nous fîmes le nord quart de nord-ouest sur une île qui est à deux pieds devant nous où nous arrivâmes sur les six heures du soir ; les vents ayant beaucoup rafraîchi nous mîmes à terre en la pointe qui part la plus au large, qui est haute de sept pieds de coquillage et de sable, que la mer y avait jetés dans les mauvais temps et tout autour de l'île en est inondé, nous y fîmes un abri-vent pour y passer la nuit, où les maringouins pensèrent nous manger malgré tout le feu que nous faisions pour nous en garantir. Sur les 9 heures, nous vîmes un grand feu à nord-ouest qui nous paraissait éloigné, nous ne savions s'il était sur quelques iles, ou sur la grande terre, nous fîmes plusieurs routes cette journée, qui ne nous ont guère valu que le nord cinglé 15 lieues.

Le mardi, 31 sur les 6 heures du matin, nous mîmes à la voile d'un petit vent d'est, sud-est, nous fîmes le nord nord-ouest de peur

de passer au large de nos vaisseaux et afin de reconnaitre la rivière après une lieue de route ou même cas de vent, à la rame et à la voile,nous vimes plusieurs ilets qui formaient un grand enfoncement et entre lesquels il ne paraissait pas de passer, qui semblaient une autre contre-cote étant presque contigue à la grande terre, celle qui était au nord d'est paraissait haute avec de grande herbes dessus nous la reconnûmes pour une ile qui n'a pas deux lieues à l'ouest de nos vaisseaux ce qui nous donna une grande joie, étant près de trouver la fin de la misère que nous avions souffert pendant un aussi terrible voyage. Après que nous eûmes doublé l'ile, nous vîmes nos deux navires à l'est de nous obligés de mettre tout bas à cause que le vent étant contraire et fort, et la mer grande nous ramâmes de jour à nos navires où nous arrivâmes, un peu après midi, nous apprimes que M. d'Iberville était arrivé le matin à la frégate avec les deux canots d'écorce, qui nous avaient quittés plus de 60 lieues dans le fleuve par un petit bras d'eau, qui se déchargeait vis-à-vis nos navires qui n'est autre chose qu'un lac, ils furent obligés de faire plus de 80 portages à cause d'une grande quantité d'herbes qu'ils ont trouvées dans le petit canal entassées les unes sur les autres. Ils nous dit qu'il avait courru de très grands risques à cause d'un nombre infini de crocodiles, qu'il avait trouvés dans les lacs, et nous dit aussi qu'il avait vu aussi plus de 200 taureaux sauvages.

Le même jour, M. d'Iberville détacha Messieurs de la Villanbray et des Ourdis, enseigne, pour aller sonder une seconde fois une rivière qui est à dix lieues à l'est de notre ile où nous étions mouillés, afin d'y pouvoir établir notre petite colonie, n'ayant rien pu faire du côté du fleuve à cause d'un débordement et que le pays est presque inondé.

Le mercredi, 1er avril 1699, sur les dix heures du matin, les deux félouques arrivèrent de leurs découvertes à bord du commandant, auquel ils dirent qu'ils n'y avait pas d'eau. Les vents furent un midi-sud-est avec une brume fort épaisse, qui régnèrent toute la journée jusqu'au sud ouest et la nuit ils vinrent au nord.

Le lundi 2, M. d'Iberville et de Sauval avec les deux felouques partirent l'après-midi pour aller sonder la côte et la rivière qui est à l'ouest de nous, par où il avait descendu, lorsqu'il nous quitta dans le fleuve, les vents continuèrent au nord jusqu'au midi, ensuite sautèrent au sud avec de la brume.

Le vendredi 3. Vent d'est sud-est avec une brume fort épaisse, qui ont calmé sur le midi, et qui ont sauté au nord avec une brume continuelle. Sur les dix heures du soir, ils arrivèrent à bord avec bien de la peine, étant écartés plusieurs fois à cause de l'obscurité,

ayant passé au large de l'isle car nous étions mouillé, sans le feu que nous portions dans nos haubans de misaine, la mer était si grande qu'ils manquèrent de se perdre avec le petit bâtiment.

Le samedi 4. Les vents coutinuèrent au nord, beau frais qui empêcha nos deux byscayennes de partir, et les deux traversiers pour cette rivière, qui est dix lieues à l'est de nous n'ayant rien trouvé de l'autre côté.

Le dimanche 5. Sur les 7 heures du matin, M. d'Iberville, de Surgères et autres officiers majeurs partirent dans deux petis félouques et 40 hommes de chaque vaisseau, tant soldats que charpentiers, matelots, avec plusieurs haches, et autres ferrement pour couper des arbres dans la rivière que M. de Villantray avait dit.

Le lundi 6, Messieurs de l'Esquedêt, lieutenant de la Badine de Bienville garde de marine revinrent et rapportèrent qu'on y pouvait pas faire d'habitation à cause qu'il n'y avait pas d'eau sur la barre pour entrer les chaloupes, ce qui désola M. d'Iberville et ces messieurs.

Le mardi 7, M. d'Iberville et Surgères visitant pour trouver un endroit, trouvèrent une petite élévation qui paraissait fort commode, ils sondèrent le bas pour y entrer, ils y trouvèrent 7 à 9 pieds d'eau, ce qui les fit résoudre à y faire entrer les traversiers pour y faire un port, ne trouvant pas d'endroits plus commodes et ne pouvant chercher à cause des vivres dont plusieurs s'étaient trouvé gâtés.

Le mardi 8, on commença à abattre les arbres pour construire le fort, nos gens travaillèrent si vigoureusement qu'à la fin du mois le port fut achevé, les chaloupes y remportèrent pendant ce temps, les poudres, les canons, les balles, les haches, cochons, taureaux, moutons, poulets d'inde, etc., en sorte que les vaisseaux leur laisserait tout ce qu'ils purent ne se réservant que le nécessaire pour retourner, les officiers étaient tours les jours à l'eau dans les chaloupes il y avait toujours un officier major.

Le dimanche 12, jour des rameaux le père Anastase partit avec M. de Beauharnais, enseigne, à quatre heures du matin pour aller dire la messe aux gens qui travaillèrent, mais le vent devint si grand, qu'ils furent obligés de retarder, sur les 11 heures le vent s'étant molli, il partit avec la chaloupe sur les deux heures après-midi, M. de Surgères, revint avec la chaloupe.

Le jeudi 16, jour du jeudi saint. Le père Anastase partit après avoir dit la messe avec M. de Beauharnois pour faire faire les pâques à ceux qui travaillaient au fort, la chaloupe était chargée de canons et de balles, nous en fûmes pas à une lieue de nos vaisseaux que le vent se leva bien fort, ensuite la pluie vint avec tant

d'abondance qu'il fallait deux hommes pour jeter l'eau ; il n'en fallut pas deux doigts que la chaloupe emplit ; nous aurions souhaités être aux vaisseaux ; nous continuâmes cependant notre route en sorte que nous arrivâmes sur les deux heures au port, la pluie continua le vendredi 17 jusqu'au samedi 18 à midi comme si on l'avait jetée par sceaux du ciel, de sorte que la baie qui a 8 lieues de de large devint douce pendant 8 jours de temps, ce qui parait presque incroyable et est cependant très vrai.

Le jour de Pâques 19. Le père Anastase confessa ceux qui se présentaient ensuite dit la messe, et l'après midi les vêpres et le sermon.

Le lundi 20. Sur les 11 heures du matin, le père Anastase après avoir achevé de confesser partit avec M. de Lesquelet pour les vaisseaux, pour faire faire les pâques à ceux qui ne les avaient pas fait ; on continua à travailler fortement au fort, et à déterminer ceux qui y devaient demeurer ; on choisit pour cela les meilleurs hommes des deux détachements de soldat pour mettre avec les Canadiens, les ouvriers, et les matelots qui devaient servir aux traversiers, M. de Sauval, lieutenant de compagnie, et enseigne de vaisseau pour y être gouverneur, M. de Bienville, garde de marine après lui, et M. le Vasseur Canadien.

Le vendredi 1er, jour de mai et le samedi 2 mai 1699. On ramena ceux qui avaient travaillé au fort, il y a quatre bastions, deux sont faits de pièces de bois et quarrés de deux à trois pieds de long les uns sur les autres avec des embrasures, pour mettre du canon et un fossé à l'entour, les deux autres bastions sont faits de pierre fort gros en sorte qu'il fallait quatre hommes pour les porter, il y a d'autres pièces de canon montées à l'entour.

Le dimanche 3, M. de Sauval vint dire adieu à bord sur les 8 heures du matin Il s'embarqua dans la biscayenne en débordant on cria trois fois vive le roy, après la sortie de M. d'Iberville, défila son petit Ramier, et aussitôt nous appareillâmes quoique le vent fut contraire, nous mouillâmes au soir, nous continuâmes notre route fort lentement, étant obligés de faire de temps en temps saphe pour saphe [1], il ne se passa rien de considérable jusqu'au 20, sinon que nous vîmes un petit vaisseau anglais, nous vîmes ensuite les Tortues sèches et puis Matana.

Le vendredi 22, nous aperçumes trois vaisseaux, nous attendîmes pour les suivre, parceque personne de nous n'avait encore passé le canal de Bahama, étant proche de nous il arborait le pavillon Anglais et nous le pavillon Français. Leur amiral mit la flamme et vint sur nous, étant proche, il nous demanda d'où nous venions,

1 *Sic.*

nous lui répondîmes de St Domingue, il nous demanda si le capitaine du roi qui avait péri était sur notre vaisseau, il alla ensuite à l'autre vaisseau, il leur demanda d'où ils venaient, si nous étions ensemble, ils lui répondirent qu'ils venaient de Mississipi autrement Malleautia, voyant que nous répondions ainsi différemment, il nous prit pour des forbans. Le soir s'approchant, il tira un coup de canon, pour avertir les deux autres vaisseaux de se tenir auprès de lui et d'être pendant la nuit sur leurs gardes.

Le samedi 23. M. d'Iberville voulant s'approcher de lui, il fit signe qu'il tirerait du canon, s'il s'approchait d'avantage, en effet les bouts feux étaient allumés et prêts, ils auraient été bien accomodés s'ils avaient commencé, à la fin, ils nous reconnurent et nous firent toutes sortes d'amitiés, s'offrant à nous rendre service en ce que nous aurions de besoin. Depuis ce temps nous les suivîmes ayant toujours vent devant et étant obligé de virer de bord tous les horloges.

Le lundi 25, gros vent devant, notre gouvernail cassa à midi précis et nous arborâmes pavillon rouge, en moins d'une heure, il fut raccommodé ; l'amiral anglais envoya aussitôt sa petite frégate pour nous demander ce que nous avions, nous fit offre de tout ce que nous aurions besoin qu'il était prêt de nous rendre ce service en tout, nous lui dîmes que notre gouvernail avait cassé, mais qu'il était raccomodé que nous le remercions, nous apprîmes un peu après que M. d'Iberville avait eu le même malheur, nous n'en fûmes pas quittes pour cela, à cinq heures et demie du soir, comme nous allions souper, nous entendimes tirer trois coups de canon par l'amiral des anglais pour nous avertir que nous allions tomber sur des bancs de sable ; eu effet, nous n'eûmes que le temps de virer de bord voyant le banc de sable, nous eûmes à la vérité grande peur et sans gasconnade, nous fûmes trop heureux d'être dans la compagnie des anglais ayant suivi durant le canal la même manœuvre qu'eux.

Le mardi 27, nous vimes que nous étions passés et en remerciâmes Dieu, tous nos gens ayant été extrêmement fatigués, parcequ'ils avaient toujours été debout, le vent devint ensuite favorable nous quittâmes bientôt les anglais, nos frégates allaient beaucoup mieux que les leurs, nous fimes presque toujours, l'est nord-est, beau temps jusqu'au mercredi dixième jour de juin.

Le mercredi 10 juin, vent de sud-ouest depuis minuit et demi est fort violent, en sorte que le matin ayant cargué toutes les huniers on laissa seulement les deux grandes voiles. Sur le midi, le vent augmenta tellement qu'on serra la grande voile et on prit les ris dans la misaine, et fîmes vent arrière ; sur les deux heures, le vent fut si violent que le vaisseau ne gouvernait plus, la mer passait par-

dessus tout nageant entre deux ponts, les matelots étaient si fatigués qu'ils n'en pouvaient plus, on jetta toute la dunette à la mer, ensuite on vira au cabestan, on aurait jeté les canons, si on avait craint d'enfoncer le vaisseau. Enfin après trois quarts d'heure entre deux eaux sans pouvoir gouverner le vaisseau, il commença à arriver et se relever, nous crûmes tous que c'était notre dernier jour, jamais on a eu plus de peur, deux de nos gens moururent à cause de l'eau qui avait été entre deux ponts. La *Badine* n'eut pas le même malheur que nous, ce qui a fait que nous nous séparâmes et ne le revîmes qu'à Rochefort.

Depuis ce temps là, nous eûmes toujours bon vent, nous mouillâmes à la rade de *Chefdebois*, mardi, dernier jour de juin.

Le mercredi 1er juillet. On transporta nos malades dans nos barques à l'hôpital de Rochefort, il était temps d'arriver, les deux tiers de nos gens étaient hors d'état de travailler.

Le jeudi 2, sur les 10 heures, nous levâmes la mer, et allâmes mouiller à l'Ile d'Aix, ensuite nous entrâmes à Rochefort.

UNE PAGE D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

Durant les quinze premières années du gouvernement représentatif en Canada, les juges eurent pleine liberté de solliciter un mandat de représentant et siéger dans l'Assemblée Législative. C'était cumuler deux fonctions virtuellement incompatibles.

Car, les devoirs judiciaires sont assez multiples et importants pour requérir tout le temps et l'attention de ceux qui sont appelés à les remplir. De plus, il messied que les magistrats descendent du tribunal de la justice pour se livrer passionnément aux affaires politiques, prendre activement leur part des luttes échauffées du forum et soient portés par la force des choses à s'immiscer dans ces intrigues électorales, frisant trop souvent la malhonnêteté et combinées dans le but de faire mousser et réussir une candidature.

Les juges laisseraient ainsi dans l'arène une partie d'une dignité qu'il importe de conserver intacte, et ils y perdraient cette auréole de respect, dont on aime toujours à les voir entourés.

Ces considérations sont trop frappantes pour qu'elles comportent des développements.

Au commencement de notre système constitutionnel, ai-je dit, les juges pouvaient former partie des cinquante membres de la députation nationale.

Trois d'eux obtinrent des mandats en 1800 et ce nombre varia peu durant le temps de leur éligibilité.

Comme leurs commissions relevaient du gouverneur, ils subordonnèrent trop fréquemment leurs opinions à l'influence de l'administration dans le but trop avoué de ne pas perdre ses bonnes grâces. Il est à remarquer que les juges canadiens, sauf une ou deux exceptions, ambitionnèrent seuls un siége à la Chambre d'As-

semblée et on n'en peut mentionner aucun, je crois, qui ne soit passé dans ce qu'on appelait alors le parti anglais.

Ils se ployaient comme des roseaux à toutes les volontés d'un pouvoir oligarchique et leur défection est apparente en maintes circonstances. On en a un exemple entre autres dans le cas de l'élection du Président de la Chambre en 1797, où le juge de Bonne vota avec les ennemis jurés de tous ceux qui portaient un nom français.

Il n'est donc pas surprenant que, s'appuyant sur le droit constitutionnel, les membres du parti Canadien, las des attaques répétées de ces transfuges, avaient voulu les éliminer de l'enceinte parlementaire. Ils avaient l'exemple de l'Angleterre, où les juges ne peuvent franchir le seuil de la Chambre des Communes et ils essayèrent de procéder à son instar.

Mais ils avaient à lutter contre des ennemis puissants.

Les juges de Bonne et Foucher, tous deux Conseillers Exécutifs, avaient l'oreille du Gouverneur Craig, que maniait à sa guise, notre plus fanatique adversaire, le secrétaire Ryland. Ils profitèrent largement d'auxiliaires aussi dévoués.

Vaincus dans l'Assemblée Législative, ils surent faire échouer au Conseil la loi qui décrétait leur expulsion.

Un nouveau bill passa dans l'Assemblée et fut amendé au Conseil Législatif.

Froissée de cette nouvelle opposition, la première prononça par résolution l'exclusion du juge de Bonne et déclara son siége vacant.

Mais le Gouverneur Craig, sous le prétexte que la Chambre avait outré ses pouvoirs constitutionnels, cassa le Parlement. Pour poursuivre sa vengeance, il fit saisir le *Canadien*, qui dans son modeste in-quarto, bravait fièrement le despotisme ; ordonna l'incarcération des plus chauds avocats de nos droits et essaya d'établir le règne du terrorisme.

Mais des complications commençaient à surgir entre l'Angleterre et les Etats-Unis et le Gouverneur dût sanctionner en 1810 le bill contre les juges et changer de tactique, afin de ne pas surexciter une population, dont le tressaillement inspirait déjà de l'inquiétude.

La loi des juges, passée à travers tant d'écueils, a certainement donné lieu à l'une de nos grandes luttes parlementaires.

Elle est loin pourtant d'avoir l'importance d'autres mesures, qui sont les plus beaux fleurons des couronnes, que nous ayions remportées en ces temps de préjugés.

Mais les phases diverses que traversa ce bill n'en sont pas moins intéressantes à étudier.

Nos chefs canadiens, soutenus par une phalange de patriotes

ardents, commencèrent alors à affirmer des droits conférés par les institutions représentatives, ils apprirent là à défendre des prérogatives chères à notre nationalité et surent tenir tête à un exécutif ombrageux, voulant garder la Chambre en lisière et en faire un véritable simulacre de représentation nationale.

Cette page d'histoire parlementaire a encore été peu mise en relief. Cependant, l'esquisse des débats orageux, que suscita l'une des premières conquêtes de nos immunités constitutionnelles, aura peut-être son attrait, aujourd'hui que de toutes parts, on scrute et fouille le passé pour en utiliser l'enseignement.

Ces évocations d'un temps qui, heureusement n'est plus, nous permettent mieux d'apprécier les libertés politiques dont nous jouissons et nous font voir la distance que nous avons dû parcourir, pour en arriver au plein exercice du gouvernement responsable.

I.

M. Louis Bourdages, député de Richelieu, monta le premier à l'assaut contre les juges.

Dans la séance du 15 février 1808, il demanda la permission d'introduire un bill " pour rendre les juges incapables d'être élus pour siéger ou voter dans la Chambre d'Assemblée."

Avant de faire sa proposition, il exposa les raisons qui l'engagaient à introduire cette mesure.

D'après lui, le premier inconvénient de l'élection d'un juge dans sa propre juridiction est que, comme candidat, il ne néglige aucun effort pour vaincre son adversaire. Pour cela, il est obligé de mettre sa gravité de côté et de se livrer à une espèce de familiarité, qui communément engendre le mépris.

En second lieu, une telle candidature tend à gêner les électeurs dans l'exercice de leurs droits de suffrages. Car, si l'un vote pour le juge et qu'il ait ensuite un procès du ressort de son tribunal, il le croira plutôt disposé en sa faveur que pour l'un de ses opposants. Et, si celui-ci perd sa cause, il l'attribuera à un motif de vengeance de la part du juge, qu'il croira devoir supporter plus tard, afin de ne pas nuire à ses intérêts dans un cas semblable. Il sacrifiera donc ses opinions dans ce seul but.

M. Bourdages dit que les tirades virulentes dont sont remplis les pamphlets contre les juges-députés, sont de nature à les discréditer et leur faire perdre la confiance de leurs justiciables.

Il regrette que la Chambre ne soit plus par la suite éclairée des lumières de ces titulaires, mais les raisons qui militent en faveur

de leur expulsion sont trop fortes, pour que cette seule considération prévale.

Il assure qu'il ne pressera pas l'adoption de sa mesure, si elle ne semble pas rencontrer l'appui de la majorité des membres.

Le juge de Bonne, l'une des victimes que ce bill avait pour but d'immoler sans merci, prit de suite la parole.

Il ne vit dans la motion de M. Bourdages qu'un trait dont il est la cible. On couvre mon expulsion, dit-il, sous le prétexte de la disqualification des juges en général, et ce n'est, qu'une affaire personnelle montée par le *Canadien*[1] dont ce bill est l'enfant légitime.

Le juge de Bonne, fit sa profession foi, dit ce premier défenseur de nos libertés, " en disant que son intention était de ne plus se présenter comme candidat pour se faire élire représentant, que s'il l'avait fait jusqu'à présent, ce n'était que pour satisfaire au devoir de citoyen ; *qu'il avait envoyé sa voiture à la campagne pour le mettre à même de prolonger les débats dans la nuit; qu'on lui avait reproché à l'époque de son mariage, d'avoir mieux aimé rester avec sa Lisette, (quelqu'un lui dit, avec Marguerite), oui, dit-il avec Marguerite.*[2]

Que ce bill pouvait passer dans la Chambre ; mais que ce n'était encore qu'un pas, qu'il restait encore plusieurs étages à monter, puisque ce bill ne tendait point à qualifier les membres en général, mais seulement une certaine classe, sans parler du greffier du papier terrier et de plusieurs autres qu'il fallait disqualifier, il serait contre la motion, et que par esprit de contradiction si naturelle à l'homme, il se présenterait encore à la prochaine élection du comté de Québec, et qu'il espérait que ses électeurs seraient prêts à le suivre dans le mois de juillet prochain, que pour connaître le sens de la Chambre, il allait faire un amendement à la motion."[3]

II.

La Chambre s'occupa ensuite de divers bills d'intérêt local, puis de la mesure visant à l'exclusion d'Elzéar Hart, représentant du bourg des Trois-Rivières, et qu'elle déclara inhabile à remplir son mandat en sa qualité de fils d'Israël.

1 Ce premier-né de la presse franco-canadienne parut à Québec, le 13 novembre 1806. Il était alors publié par M. Charles Roi. Armé de sa devise : *fiat justitia ruat cœlum*, il commença à combattre sans relâche l'injustice du pouvoir et démasqua les machinations tramees contre notre nationalité. A l'époque où fut entamée la discussion sur les juges, il était rédigé par M. Jean Antoine Bouthillier.

2 On voit que les futilités n'étaient pas bannies des discussions ; je ne les élague pas toujours des discours dans le but de montrer l'esprit qui présidait alors dans les débats.

3 Le *Canadien*, 20 février 1808. Page 51.

Le bill des juges revint devant la Chambre, lundi, le 22 février.

Elle se forma en comité général et M. Bourdages, l'âme de cette croisade, proposa de décider "qu'il est expédient de déclarer les juges de la Cour du Banc Roi maintenant établie, les juges provinciaux des districts des Trois-Rivières et de Gaspé, et tous juges commissionnaires d'aucunes cours, qui pourront ci-après être établies dans cette province pour la décision des causes civiles, inhabiles à être élus ou à siéger et voter dans la Chambre d'Assemblée de cette Province."

Cette résolution donna le signal d'une discussion aussi longue qu'animée.

Les juges ne trouvèrent qu'un défenseur intéressé et les arguments du juge Foucher furent la seule cuirasse à opposer aux flèches acérées de leurs adversaires. Son collègue, le bouillant juge de Bonne, avait trouvé bon de ne pas assister à la séance ; il donna plus tard comme raison de son absence la mort du juge en chef, "qui n'était pas son frère de chair, mais d'amitié, ayant eu l'honneur de siéger longtemps avec lui."

M. Planté, député de Kent, ouvrit le feu contre les juges, dans un discours plein de sens et modération.

S'appuyant sur le haut caractère de dignité et d'impartialité que doit revêtir le juge, il dit qu'il doit consacrer tout son temps à des fonctions si élevées et si grosses de responsabilité. Car, s'il assiste à la Chambre, les tribunaux en souffriront et, s'il n'y assiste pas, le Parlement à son tour en souffrira. D'ailleurs, un juge ne saurait avoir trop de temps à étudier pour se rendre apte à bien administrer la justice.

Comme tout le parti des franco-phobes, le juge Foucher s'efforça de déprécier une chambre, où les anglais étaient en minorité.

Il s'étonne qu'en agitant de semblables questions, on veuille assimiler le Parlement à celui d'Angleterre, dont il n'est qu'un "très petit diminutif." Il allégua qu'on n'a exclu les juges de la Chambre des Communes que depuis 1708. On passa un bill dans le Parlement avant cette époque, mais le roi fut obligé de dissoudre la Chambre, qui ne put passer aucune mesure, ce qui fait que Cook le dénomma *Parliamentum indoctum*, le Parlement des ignorants.

1. La discussion à laquelle l'expulsion d'Ezéchiel Hart a donné lieu et les diverses phases qu'elle a subies forment l'un des épisodes parlementaires, qui créèrent à cette époque le plus d'excitation dans la législature. Elle pourrait être esquissée avec intérêt dans la *Revue*.

On n'en veut, ajouta-t-il, aux juges que dans un but personnel. Ne leur a-t-on même pas reproché d'aller à la pêche, à la chasse, de les avoir vus la bêche à la main, etc. C'est ce qu'écrit le *Canadien*, mais le peuple ne pense pas ainsi.

Le Président de la Chambre, M. Jean Antoine Panet, argua dans un sens tout opposé.

Nos juges, dit il, ont encore plus de fonctions qu'en Angleterre ; non-seulement ils sont juges du droit, mais encore du fait.

Ils sont tenus même à une plus grande impartialité. Et, si en Angleterre, on a fait une loi pour les éliminer de la Chambre des Communes, on peut fort bien suivre ce sage exemple. Les juges Anglais en Canada n'ont jamais brigué les suffrages des électeurs, parcequ'ils ont apporté avec eux les principes de la constitution anglaise.[1] C'est un véritable service à rendre aux juges de cette Chambre que de les placer au Conseil Législatif, non comme législateurs, mais comme pouvant donner leurs lumières avec plus d'avantage dans cette branche de la législature.[2]

On a dit que le bill ne passera pas à la Chambre Haute. Peu nous importe, si le peuple a besoin de pain; votons pour du pain ; si le Conseil Législatif le lui refuse, peu nous importe. Fesons notre devoir.[3]

M. Bourdages répliqua au juge Foucher, qui avait menacé la Chambre d'être un *Parliamentum indoctum*, si elle en venait à décréter l'inéligibilité des juges.

L'apparition des deux juges, qui forment partie de la Chambre n'a été, dit-il, que fort rare, et cependant, leur absence n'a pas

1 M. Panet se trompait, croyons-nous, en affirmant que les juges anglais ne s'étaient jamais présentés comme candidats pour la chambre d'assemblée; car on cite les juges Walker et Monck qui auraient brigué les suffrages des électeurs.

2 Les juges purent siéger au conseil Législatif jusqu'en 1831. Une dépêche du Vicomte Goderich, principal secrétaire d'état pour les colonies, informa les chambres, cette année, que le gouvernement anglais était décidé à ne nommer à l'avenir aucun juge, membre du conseil exécutif ou du conseil législatif; elle n'exceptait que le juge en chef de Québec, qui pourrait être admis à siéger à la chambre haute, afin d'aider le conseil dans la rédaction des lois.

M. Bourdages qui, en 1808, avait proposé l'acte pour exclure les juges de la Chambre d'assemblée, fut encore celui qui, vingt trois ans après, fit adopter une loi pour rendre les magistrats du pays inhabiles à siéger dans les conseils exécutif et législatif.

C'était le couronnement de sa mesure.

3. M. Panet fut le premier président de la Chambre en 1792. Son élection fut emportée sur une division de 28 contre 18 ; ce fut un véritable triomphe pour nos nationaux dans la Chambre. Fait juge de la Cour des Plaidoyers communs, il fut remplacé en 1793 par M. Lotbinière. Sa re-élection en 1796 fut une nouvelle victoire pour les députés Canadiens et il fut constamment porté au fauteuil jusqu'en 1815, où il fut nommé au Conseil Législatif. C'était un homme intègre et un grand citoyen.

1. Le *Canadien*, 27 février 1808, Page 54.

empêché la passation de bonnes mesures. D'ailleurs, il vaudrait mieux pour l'hon. juge des Trois-Rivières, de rester dans sa juridiction, où personne ne peut remplir les devoirs inhérents à sa charge.

En présence de la pauvreté des raisons alléguées contre le bill, M. Bourdages se flatte que sa proposition passera à une grande majorité.

M. J. M. Mondelet, [1] député de Montréal, donna une leçon d'histoire au juge Foucher, qui avait écorné les faits dans sa citation relative au *Parliamentum indoctum.* Car, l'acte de 1705 était un véritable acte d'ostracisme contre tous les lettrés.

Il excluait de la Chambre non seulement les juges, mais les avocats et les littérateurs. C'est dû à cette absence totale d'hommes instruits, si ce parlement, inapte à légiférer, fut surnommé le *Parliamentum indoctum.*

M. Mure se déclara en faveur de la proposition, mais il dit que des motifs personnels ont amené la question sur le tapis. Il compara fort peu harmonieusement le juge de Bonne " à un chien enragé que tous veulent battre tant en dedans qu'en dehors de la Chambre."

M. Planté nia que des raisons personnelles aient donné lieu à l'introduction de cette mesure.

M. Richardson proposa par amendement à la motion que les *juges ne pourraient pas être élus dans les districts où ils siégent.*

Mais, l'Orateur lui fit observer que cette motion n'aurait aucun résultat, puisque les juges de Québec et de Montréal étaient juges des Trois Rivières, et que tous étaient juges de la Cour d'Appel.

La discussion fut close par un discours du fameux patriote, Pierre Bédard, qui élevait la voix assez rarement dans la Chambre. Mais lorsqu'une question attirait son attention et l'intéressait vivement, dit Garneau, il sortait de son indifférence apparente avec une agitation presque fébrile. Embrassant d'un coup d'œil son sujet, il l'abordait largement, mais non sans quelque embarras ; en commençant, sa parole était difficile et saccadée ; mais bientôt la figure énergique de l'orateur s'animait, sa voix devenait ferme et puissante ; de ce moment, sa phrase jaillissait avec abondance et avec éclat.

Il combattait ses adversaires avec une force de logique irrésistible et rien n'était capable d'intimider son courage ou de faire fléchir ses convictions. [2]

1 M. J. M. Mondelet est le père de feu l'hon. Dominique Mondelet et de l'hon. Charles Mondelet, juge actuellement de la Cour du Banc de la Reine à Montréal.
2 *Histoire du Canada,* Vol. III. Page 81.

Comme d'habitude, le discours de M. Bédard fut énergique et plein de solidité.

Outre les inconvénients qu'on avait déjà signalés sur l'éligibilité des juges, il remarqua qu'en les voyant siéger dans la Chambre et voter souvent du côté ministériel, le peuple croira qu'ils subissent l'influence du pouvoir et il est d'importance capitale qu'on ne nourisse pas de semblables idées contre la magistrature du pays.

Les juges sont d'autant plus exposés à cette pression que leur traitement atteint un chiffre élevé, [1] et, comme leurs commissions ne durent que " durant plaisir, [2] " ils s'efforceront peut-être d'agir de manière à ne pas perdre des positions aussi lucratives.

Ce fait est une raison de plus pour démontrer l'urgence d'exclure les juges de la Chambre.

La motion de M. Bourdages finalement fut mise aux voix et vingt deux membres s'y rallièrent, tandis que deux seulement votèrent à son encontre.

III.

Le bill devait passer par bien des péripéties avant de devenir loi du pays. Ses adversaires mirent en œuvre tous les moyens que leur astucité pouvait suggérer, pour déjouer un projet, qui les atteignait au cœur de leur ambition, et allaît faire expier leur coupable servilité envers le pouvoir.

Ainsi, ce projet de loi subit sa seconde lecture à la séance du 27 février, puis M. Bourdages s'appuyant sur l'opinion si unanime de la Chambre en sa faveur, demanda de faire grossoyer le bill de suite.

Mais le juge de Bonne s'y opposa fortement. Il fit appel à la justice de la Chambre qui voulait procéder aussi hâtivement que lorsqu'il s'était agî de l'indemnité des membres. Il alla jusqu'à soutenir l'opinion franchement inconstitutionnelle que, le bill ayant été lu pour

1 D'après l'état budgétaire de 1808 le juge en chef du Bas-Canada, Henry Alcock, avait un salaire de 1500 louis sterling et M. James Monck, comme juge en chef à Montréal, recevait 1000 louis sterling. Le juge P. A. De Bonne, comme juge de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, avait un traitement de 750 louis sterling. De plus ces trois juges recevaient 100 louis sterling chacun, en leur qualité de Conseillers Exécutifs. Le juge L. C. Foucher, comme juge provincial et juge de la Cour du Banc du Roi pour le district des Trois-Rivières, émargeait du trésor la somme de 455 louis sterling.

2 La dépêche précitée du vicomte Goderich, envoyée en 1831, conseillait aux Chambres de passer une loi, comportant que les commissions des juges seraient valables désormais durant " bonne conduite " et non durant " le bon plaisir royal, " à la condition que la législature paierait les salaires et les pensions de retraite des juges.

une première fois dans l'Assemblée Législative, alors que la chambre haute ne siégeait pas, tout ce qui avait été résolu se trouvait être virtuellement nul et *non avenu*. Ce sera à son avis " une chose bien affligeante pour les amis du bill, si cet enfant, après avoir été choyé avec tant de soin, n'est qu'un enfant naturel. [1] "

Comme le juge de Bonne n'avait en vue que d'obtenir du délai et susciter des embarras à la mesure, il proposa que la Chambre se formât, le mercredi suivant, en comité général, pour examiner le bill.

Le Procureur-Genéral vint à sa rescousse et assura qu'il importait, d'avoir en Chambre, autant de personnes éclairées, que le peuple pouvait en nommer, pour soutenir les droits du gouvernement. Il dit qu'il n'y en avait pas assez dans le parlement et qu'il n'était donc pas opportun d'exclure les juges.

Le juge Foucher, appuya aussi la proposition de son collègue, qu'il trouva extrêmement équitable. Il demanda du délai pour répondre, à ce qu'on avait objecté, sur la nécessité de sa résidence aux Trois-Rivières, en sa qualité de juge de cette division. Et, comme suprême argument, il allégua que les juges sentiraient eux-mêmes l'incompatibilité entre les fonctions de magistrat et de député, dans le cas où elle existerait. Quant à lui, il avait juré une fois qu'il ne se ferait plus élire, mais actuellement il ne le jurerait pas.

A cela M. Bourdages répliqua que les intéressés n'avaient pu se défendre lorsqu'ils étaient en mesure de le faire ; que le but du juge de Bonne était de temporiser avec cette mesure, " se flattant du départ des membres, [1] et peut-être de certaines circonstances, que son heureuse étoile pourrait lui ménager, pour renvoyer le bill à néant "

Messieurs Planté et Bédard exprimèrent la même opinion et démontrèrent les contradictions de leurs adversaires.

Le *Canadien*, 9 Mars 1808.

1. La temporisation fut la tactique favorite de la minorité anglaise durant les trente premières années de notre régime parlementaire. Elle attendait toujours la fin de la session lorsqu'elle voulait passer quelque bill impliquant des crédits d'argent. Comme les députés ne recevaient pas alors d'indemnité, les membres de la campagne se lassaient de siéger si longtemps et allaient vaquer à leurs affaires privées. Profitant de ce départ, la minorité commandait alors en maître et abusait à sa guise du succès de sa manœuvre qui, de fait, la rendait omnipotente.

Ses maîtres pouvaient ainsi puiser à pleines mains dans le trésor et affecter les recettes, suivant qu'ils l'entendaient, au moyen de ces coups de supercherie, qui faussaient le véritable sentiment de la députation nationale.

Les membres Canadiens restèrent par la suite plus longtemps à leur siége, afin d'empêcher le renouvellement de tels abus législatifs.

Mais on sait que l'administration savait se passer du vote de la chambre lorsqu'elle voulait disposer d'une partie quelconque du fisc.

Le juge de Bonne par exemple disait qu'il aurait eu lundi à donner d'excellentes raisons contre le bill ; mais a-t-il perdu mémoire et que ne les expose-t-il pas à cette séance ? Il en est de même du juge Foucher, qui n'a pas besoin d'une quinzaine pour se faire la langue, afin de répondre aux objections qu'à soulevées la nécessité de sa résidence aux Trois-Rivières.

M. Bédard ajouta que leur raisonnement était si maigre " que le plus chétif avocat du barreau ne voudrait pas en employer de pareil dans la cause la plus désespérée. "

Les interruptions pleuvaient durant le discours de M. Bédard, dont chaque argument démolissait la pièce de résistance des juges de Bonne et Foucher.

Lorsqu'il parla du ministère, un député, M. Cuthbert, nia qu'il en existât un à la tête du pays, et on exclama qu'il libellait le gouvernement, lorsqu'il parla de l'influence indue, qu'il pouvait exercer sur les juges.

La chambre, afin de ne pas être accusée de partialité, vota néanmoins en faveur de la motion d'amendement du juge de Bonne avec le vote prépondérant de l'orateur.

M. Planté observa que cette division était peu consistante avec les procédés antérieurs, vû que la Chambre avait sanctionné le principe du bill par vingt-deux voix contre deux.

Jusque là, le juge de Bonne triomphait ; mais l'épée de Damoclès qui le menaçait, ne devait pas toujours être tenue en suspens.

IV.

Nous voilà à la séance du mercredi. Le sursis accordé semblait encore insuffisant.

Le juge de Bonne proposa ni plus ni moins de rayer l'ordre du jour ayant trait au bill sur l'exclusion des juges de la Chambre. Il fit à ce sujet son plus grand effort oratoire et alla jusqu'à soutenir l'inconstitutionnalité de l'acte.

Puis, il dit que " si on veut enlever à la chambre ses plus grandes lumières, doit-on aussi en priver le peuple, les électeurs qui ont choisi les juges pour mandants. N'est-il pas de l'intérêt du peuple d'avoir pour les représenter les personnes les mieux instruites et les plus qualifiées ?

Si on voyait venir ici cinquante vagabonds pour passer des lois, pour tout bouleverser, où en serions-nous ? A voir ce qui a été fait dans un autre pays on peut en juger. On aime à croire qu'on n'a pas cette intention, mais si ces cinquante démagogues venaient, où en serions-nous ?

Les juges ont aussi beaucoup plus de peine dans la Chambre que les autres membres, ils y sont traités comme les chiens des Récollets ; mais ce n'est pas là ce qui m'en éloignera. Plus on cherchera à m'en éloigner, plus je ferai mes efforts pour y demeurer, parce que je vois qu'on veut éloigner les juges pour être plus en liberté.[1]"

Le juge de Bonne proposa ensuite sa motion, secondée par le juge Foucher; mais elle fut infirmée par une majorité de onze voix.

M. Mondelet proposa un amendement pour retrancher une partie de la première clause du bill, ayant rapport aux juges des cours, qui pourraient être ci-après établies pour la décision des causes civiles.

M. l'Orateur s'opposa à cet amendement, parceque la dénomination des cours pourrait être changée et qu'alors, le bill n'aurait plus d'utilité.

Le juge Foucher revint à la charge et affirma que le désaccord qui régnait entre les partisans du bill n'avait rien de surprenant, parceque c'était " la tour de Babylone."

Il assura que les seules plaintes portées contre les juges venaient d'un autre bout de la province, dans le comté de Richelieu, où l'on n'était pas en état de pouvoir les apprécier. Il répliqua finalement à l'objection relative à la nécessité de sa résidence aux Trois-Rivières par ce superbe argument : " si quelqu'un a besoin de la présence du juge en cette ville, ne peut-il pas lui écrire lorsqu'il est ici, est-ce que le port de 7 *pence* peut faire une considération ?"

M. Planté fit ensuite un long discours, à la reproduction duquel, le *Canadien* consacre tout son numéro, du 19 Mars 1808.

Il exposa la question sur toutes ses faces, démontra la constitutionnalité de la nouvelle mesure, comme l'incompatibilité entre le double office, que voulaient assumer les juges et fit voir combien ces titulaires s'exposaient à perdre la confiance et le respect, en traînant leur dignité dans ces menées peu avouables et si usuelles pourtant durant la période électorale.

Il cita ensuite le trait suivant dont la vérité n'a pas été démentie et peignant fidèlement l'état de choses qui existait alors. On y reconnaîtra sans peine le juge de Bonne comme héros de la pièce.

M. Planté, dit le *Canadien*, continua " en disant qu'il connaissait un juge qui s'était offert à une élection dans le comté de Hampshire, qu'il marcha jour et nuit pendant huit jours de suite sur la grande route et dans les villages pour chercher des voix de maison en maison, ayant une bonne escorte de tout ce qu'il avait de mieux dans le comté pour cette entreprise, qui cependant ne réussit pas.

1 Le *Canadien*, 12 Mars 1808. Pages 65 et 66.

L'hon. juge employait si bien son temps à l'affaire qui l'occupait, qu'il n'eut pas le temps de se faire la barbe ou de changer de chemise pendant ces huit jours là. Il apprit que le dit juge avait abandonné le champ de bataille pour aller dans cet équipage, livrer un nouvel assaut à Nicolet, où une élection allait commencer et où il espérait que la Providence lui serait plus favorable ; mais il y fut reçu d'une telle manière, qu'il jugea prudent de n'y pas faire un long séjour et alla sans délibérer offrir généreusement aux Trois-Rivières ses services, qu'une heureuse disette de candidats fit accepter. "

Après quelque débat, l'amendement de M. Mondelet fut adopté et la clause du bill fut modifiée dans ce sens.

M. Richardson ayant attaqué à son tour la constitutionnalité de l'acte, M. Bédard se chargea d'y répondre.

Il dit que c'est un fait constant qu'en Angleterre, les juges sont inéligibles pour la Chambre des Communes. Il est vrai que, d'après la *Lex Parliamentaria*, leur exclusion provient de ce qu'ils sont assistants à la Chambre des Lords ; mais cette raison n'est pas valable, puisqu'il y a d'autres assistants à la Chambre des Lords, qui appartiennent aux Communes, tel que le Procureur du roi.

Il ajouta qu'il était inutile de supposer l'incorruptibilité des juges; tous participent de la fragilité humaine et l'influence qu'ils cherchent à exercer ne peut que les discréditer et diminuer la confiance générale dont ils doivent jouir.

Comme fiche de consolation, M. Mure conseilla au juge de Bonne de se venger de ses adversaires, qui n'agissaient à son égard que dans un but personnel. C'était de se démettre de ses fonctions de juge et de se faire élire ensuite. Ce conseil, bruyamment applaudi, ne fut pas goûté du juge de Bonne, répliquant que le remède ne serait pas moindre que le mal.

Les autres clauses du bill furent successivement adoptées en comité et on ordonna qu'il fut grosssoyé.

A la séance du surlendemain, le 4 mars, le juge Foucher affirma que le bill n'excluait que le juge provincial des Trois-Rivières. Sa commission le nommant juge du Banc du Roi des Trois-Rivières, il n'était donc pas éliminé de la chambre d'après le bill, quoique l'acte de judicature le qualifiât de juge provincial.

Le juge de Bonne ne put se flatter de pouvoir éviter le coup qu'on voulait ainsi porter aux honorables titulaires. La loi l'atteignait à brûle-pourpoint; mais il assura que ce bill " ne passerait pas à la Chambre Haute ; que la sagesse de cette branche corrigerait

les folies de celle-ci et que plusieurs membres se fesaient plus de tort qu'ils ne pensaient en votant pour ce bill.[1] "

C'en était fait. Après ce double défi et ces menaces, le bill subissait sa troisième lecture à l'Assemblée Législative.

V.

Le juge de Bonne ne pronostiqua pas à faux. Le bill, dont lui et son collègue étaient la cible, échoua au Conseil Législatif. Il y avait parmi ses douze membres plus de défenseurs des "justes droits" du gouvernement que dans l'Assemblée Législative, "le centre de la sédition et le refuge des démagogues les plus passionnés de la province," à ce qu'écrivait le secrétaire Ryland.

La question fut soumise à cet honorable corps, mardi, le 15 mars 1808.

Le débat commença à une heure de l'après-midi et fut suivi par une foule d'auditeurs qui encombraient les galeries.

Neuf conseillers présents à cette séance devaient détruire l'œuvre des cinquante députés de l'autre branche de la législature.

Il y avait : le juge Dunn, orateur, Messieurs Baby, DeLanaudière, le Chevalier Johnson, de Boucherville, Caldwell, DeLotbinière, Taschereau et le juge Williams.

Le bill ayant été lu pour la première fois sur motion de M. de Boucherville, M. de Lotbinière proposa que la chambre se formât en comité général "pour discuter le principe du bill qui était d'une très grande importance."[2]

M. de Lanaudière, qui, depuis 1796, avait délaissé nos couleurs en même temps que le juge de Bonne, s'opposa avec force à cette motion.

Sans égard pour les procédés de l'assemblée, il demanda que le Conseil disposât sommairement de ce bill, qu'il ne voulait pas même laisser passer par l'étamine de la discussion.

M. de Lotbinière fit ressortir l'injustice d'un tel acte ; le Conseil se rangeant de son avis, se forma en comité général.

Cet orateur se déclara ensuite opposé au principe du bill et exposa longuement les raisons qui le lui fesaient combattre. Il s'efforça d'abord de démontrer que les élections des juges s'étaient toujours

1 *Le Canadien*, 12 Mars 1808.

2. La loi exigeait quinze membres et le gouverneur, dit Garneau, en jetant les yeux sur le Conseil Législatif, dont il voulait se servir contre l'assemblée, s'aperçut qu'il n'était plus composé que de douze membres. Il s'empressa d'écrire à Lord Castlereagh pour le prier de combler la lacune et d'augmenter par là les forces du pouvoir.

faites paisiblement. Le juge Walker, dit-il, a été élu sans tumulte, le juge Panet a même été choisi unanimement et sans être présent au poll ; il présidait alors à la cour de circuit de Vaudreuil et disait à ce sujet : " je juge ici, pendant qu'on me juge à Montréal. "

Le juge Foucher a été élu aussi à l'unanimité aux Trois-Rivières, mais M. de Lanaudière ne peut dire la part qu'il a prise contre M. Hart dans la dernière élection, ni comment s'est faite l'élection du comté de Québec. où le juge de Bonne avait réussi à se faire élire.

Il cita ensuite Blackstone, Eunomus, Sir Simon Ewes, la *Lex Parliamentaria* et autres autorités pour démontrer que les juges avaient le droit de siéger dans la Chambre des Communes en Angleterre et que, s'ils ne se prévalaient pas du privilége, c'était afin d'assister à la chambre des Lords, pour en rehausser la dignité.

Il ajouta qu'en 1770, la législature de New-York avait adopté un acte semblable, mais qu'il fut révoqué par une proclamation du roi.

M. de Lanaudière s'efforça ensuite de rapetisser le rôle de la Chambre et de ridiculiser l'importance qu'on voulait lui donner. Il affirma qu'il était absurde de s'amuser à discuter ce " petit bill " dans ce "parlement subordonné, et que cela convenait seulement à un grand royaume comme l'Angleterre. "

Quelle ingratitude, ajouta-t-il, envers les deux juges qui siégent actuellement dans la Chambre d'Assemblée ! Après avoir donné durant seize ans leur temps et leurs lumières à la Chambre, qui en a retiré les plus grands avantages, elle veut aujourd'hui les en exclure ! Surtout l'hon. juge de Québec, qui fait l'ornement de cette Chambre.

Quant à moi, dit M. de Lanaudière, je désire les y voir toujours et je voterai pour qu'on renvoie la discussion au premier de juillet.[1]

1. M. John Lambert, qui voyageait en Canada et aux Etats-Unis à cette époque parle ainsi de M. Charles de Lanaudière, Chevalier Grand Croix de St. Louis : "M. Lanaudière, propriétaire de la Seigneurie de Ste. Anne, est l'un des plus respectables gentilshommes de la colonie. Il était officier dans l'armée du général Montcalm et fut blessé sur les Plaines d'Abraham.

Il est maintenant âgé de 70 à 80 ans et il jouit encore si bien de toutes ses facultés qu'il ne semble pas avoir plus de cinquante ans ; il est plus actif et intelligent que beaucoup d'hommes à cet âge. Il est sincèrement attaché au gouvernement anglais ; et il semble être sous tous les rapports un véritable anglais dans sa conduite et ses manières comme dans les principes qu'il partage.

Il y a plusieurs années, M. Lanaudière visita l'Angleterre, où il fut admis dans les premiers cercles et fut partant connu de plusieurs des Princes. A son retour au Canada, il fut nommé Grand Voyer de la Province. Cet office l'oblige de visiter annuellement tout le Bas-Canada, d'examiner l'état des chemins, des ponts, etc., dans les diverses paroisses. Il y a aussi les Grands Voyers de Québec, Montréal et Trois-Rivières, qui ont la surveillance de leurs districts respectifs et sont subordonnés au Grand Voyer de la Province. M. Lanaudière possède l'estime de ses compatriotes et tout gentilhomme anglais, qui arrive dans le pays, est certain d'être toujours reçu cordialement dans sa maison. "—*Travels through Canada and the United States in the years* 1806, 1807 *and* 1808. Vol. I. Pages 460 et 461.

Avant de voter, l'hon. juge Williams dit, qu'il voulait savoir si le premier de juillet n'était pas un dimanche (*le Greffier étant revenu avec un almanach constata que c'était un vendredi*), puis il continua son discours, où il rebattait les arguments de M. de Lotbinière.

M. Caldwell parla dans le même sens.

M. Taschereau avoua qu'il était adverse au principe du bill, comme pouvant comporter quelque danger. Mais il affirma que les élections des juges ne s'étaient pas toujours faites avec la sérénité indiquée par M. de Lotbinière, qu'il pouvait citer des cas où ils s'étaient gravement compromis, et qu'il *ne convenait pas de voir contre eux des billets rouges, des billets noirs, etc.*

Après quelques remarques de M. de Lanaudière, M. Caldwell énonça l'opinion, qu'il fallait attendre du temps la correction des abus, dont on se plaignait contre les juges, et qu'il ne fallait pas leur appliquer de remède trop violent.

On vota ensuite unanimement la motion principale, renvoyant la considération du bill au premier de juillet. C'était l'équivalent d'un rejet formel.

VI.

La mesure de M. Bourdages semblait ne pouvoir surnager après ce rude échec. Mais la ténacité du député de Richelieu et de ses partisans sut briser les obstacles, que les autorités semèrent contre eux.

Le 14 avril 1808, le gouverneur Craig proposa la dissolution de la chambre " en vue de la situation critique des affaires." Des nuages commençaient à apparaître à l'horizon politique entre l'Angleterre et les Etats-Unis et, appréhendant des troubles prochains, il avait décidé de proroger immédiatement la chambre, afin de pouvoir la convoquer aussitôt que son assistance serait requise.

Le discours du gouverneur fesait l'éloge des députés, de leur diligence et de leur "esprit de modération." On verra jusqu'à quel point il était sincère.

Les élections générales eurent lieu durant l'été, mais la représentation conserva à peu près le même caractère.

Le juge de Bonne fut assez heureux pour capter de nouveau l'important comté de Québec, mais le juge Foucher [1], subit une

1. Le juge Foucher ne rentra plus dans l'arène politique, mais il fut fait juge de la Cour du Banc du Roi de Montréal en 1812. Il fut accusé en cette qualité devant la Chambre en 1817 par M. Cuvillier, qui le dénonça pour avoir donné des

humiliante défaite aux Trois-Rivières. Il ne récolta que trente-trois voix et il eut le dépit de voir ses adversaires Messieurs J. Badeaux et Ezéchiel Hart, portés en triomphe par toute la ville, au son d'une bruyante musique et au milieu des acclamations de la population trifluvienne.[2]

Pour punir certains membres canadiens et de leur attitude durant la dernière chambre d'assemblée et de leur conduite durant les dernières élections, le Gouverneur Craig fit retrancher de la liste des officiers de milice Messieurs Bédard, Taschereau, Blanchet, Borgia et Panet. On était particulièrement irrité contre ce dernier qui passait pour l'un des propriétaires et rédacteurs du *Canadien*.

" Son Excellence me charge de vous informer, disait le Secrétaire Ryland à M. Panet, dans une lettre en date du 14 juin 1808 ,qu'elle a dû prendre cette mesure, parcequ'elle ne peut mettre de confiance dans les services d'un homme, qu'elle a bonne raison de croire

conseils à certains avocats, qu'il favorisait dans les causes qu'il avait ensuite à résoudre et exercé sa vengeance sur les plaideurs qui encouraient sa haine.

Un comité d'enquête fut nommé et la chambre adopta une adresse au prince régent demandant la destitution et la punition du coupable.

Mais le Conseil Législatif, dit Garneau, avait protesté contre les accusations, parce qu'on n'avait pas demandé son concours, et il résolut, de présenter de son côté, une adresse au prince régent pour le prier de ne point punir M. Foucher tant que les accusations n'auraient pas été soumises au Conseil et confirmées par lui. La chambre répliqua que cette prétention n'était point fondée sur le droit constitutionnel, et qu'elle tendait à favoriser un pouvoir arbitraire et oppresseur.

Dans une dépêche de Lord Bathurst à Sir J. C. Sherbrooke, en date du 5 juillet 1817, le ministre renvoyait les accusations portées contre le juge Foucher ; cette décision empêcha la suspension de l'ancien Solliciteur Général.

Au reste, les juges ont été fréquemment mis en accusation à cette époque devant le Parlement.

Le juge Sewell fut accusé d'avoir violé la constitution, d'avoir employé un aventurier pour soulever une partie des Etats-Unis et inciter ses habitants à s'allier au Canada, etc. ; le Juge Monk fut traduit devant la Chambre pour malversations et on porta contre le juge Bédard, ce patriote si indépendant des temps de Craig, les plaintes les plus graves, mais un comité de la Chambre le déclara après examen sans fondement.

2. Le récit que publiait un correspondant trifluvien dans le *Quebec Mercury*, du 23 mai 1808, sur la manière dont on avait fêté ce triomphe, peut donner une idée des mœurs électorales du temps. Le voici :....." Lorsque MM. Badeau et Hart furent déclarés élus, le régiment Canadien en garnison se rendit avec sa musique militaire au Palais de Justice, où delà, il porta les nouveaux députés en triomphe par toutes les rues de la ville jusqu'à leur demeure respective, où un magnifique regal attendait les militaires qui y furent conviés.

De là, ces derniers se rendirent à la place du marché, portant toujours les heureux candidats en triomphe, qui furent placés ensuite sur deux tonneaux de grosse bière. La musique joua *God save the King* et la foule poussa un triple vivat enthousiaste.

M. Hart porta un toast à la santé de notre gracieux monarque, puis un autre pour le succès du régiment canadien du Roi, auquel on fit des remerciements pour sa bonne conduite durant la longue période de sa garnison. Les deux membres se rendirent alors aux casernes, où on donna un baril de bière aux soldats en faction, ainsi qu'aux femmes et aux enfants. La plus grande partie des maisons publiques furent ouvertes aux votants tant civils que militaires, qui purent banquéter tout à leur aise. Il n'y eut pas le moindre trouble. "

l'un des propriétaires d'une publication séditieuse et diffamatoire, qui est fort répandue dans la province, et qui a spécialement pour mission d'avilir le gouvernement, de mécontenter les citoyens et de créer un esprit de discorde et d'animosité entre les deux partis qui les composent."

La réunion du nouveau parlement eut lieu le 10 Avril 1809. Dans le discours du trône, le gouverneur assura que " les circonstances seules l'avaient obligé de convoquer les chambres à un temps si peu favorable pour les membres de la campagne, mais qu'il avait dû agir ainsi plutôt que de donner lieu à la possibilité d'un soupçon qu'il fut de son intention d'enfreindre un droit aussi précieux que celui de la réunion annuelle du parlement. "

En parlant de l'état du pays, il dit que les membres, qui venaient de toutes les parties de la province, avaient pu s'assurer de la prospérité dont jouit un peuple gouverné par les lois de ses propres représentants. " Ces bienfaits, ajouta-t-il, leur seront inaltérablement assurés par la diffusion faite en eux d'un esprit d'harmonie et de concorde, dont l'encouragement est le plus spécialement demandé de ceux qui tiennent à cœur le bonheur du peuple en raison de la circonstance particulière des différentes parties, qui le composent; et si quelque chose pouvait survenir pour anéantir la perspective devant nous, ce ne pourrait être que l'admission de soupçons et de jalousies imaginaires entre vous mêmes, ou de soupçons et jalousies encore moins fondés, et assurément non mérités, envers ce gouvernement sous les soins encourageants et protecteurs duquel vous êtes parvenus à l'état de votre félicité actuelle. "

Cette partie du discours du Gouverneur donna lieu à de longs débats; M. Bourdages voulait que l'assemblée, dans sa réponse, énonçât franchement son opinion sur les influences indues, qui pesaient sur l'administration.

M. Bédard s'éleva à de plus hautes considérations et il plaida vigoureusement la nécessité d'un ministère responsable.

L'orateur, dans ce discours remarquable, dit Garneau, où il exposait un système qui devait être formellement octroyé au Canada quarante ans après, fut regardé comme l'apôtre d'une idée révolutionnaire et accusé de propager des doctrines funestes, qu'il fallait se hâter de bannir, si on voulait éviter les séditions. (1).

M. Bourdages profita des premiers jours de la session pour battre de nouveau en brèche la position des juges dans ce parlement. A la séance du 18 avril 1809, il proposa de résoudre, secondé par M. Louis Roi, député du comté de Montréal, " que les juges dans cette

1. *Histoire du Canada.* Vol. III. Page 121.

province, suivant les lois et les coutumes du parlement, ne peuvent siéger ni voter dans cette chambre."

M. de Bonne proposa par amendement " que les libres et indépendants électeurs de toute ville, bourg ou comté dans cette province ont par la constitution le droit sacré et inviolable de proposer, choisir et élire toute personne ou personnes en qui ils ont mis leur confiance, et qu'ils croient les plus propres pour les représenter dans la Chambre d'Assemblée : pourvû que telle personne ou personnes ne soient point disqualifiées ou rendues incapables de les représenter par notre acte constitutionnel de la 31ème année de Sa Majesté, ou par aucun acte subséquent de la législature, ou par l'effet d'aucune condamnation, dans aucune des Cours Criminelles de Sa Majesté."

La chambre se forma en comité, puis elle s'ajourna après quelques procédés.

A la séance du vendredi, de longs débats eurent lieu sur la question de savoir si les juges pouvaient être exclus de la Chambre par une simple résolution, ainsi que cela paraît avoir été fait en Angleterre.

Le lendemain, la discussion fut encore très-animée ; les plus décidés voulaient expulser les juges par résolution, prétendant que, d'après les lois parlementaires anglaises, ils se trouvaient disqualifiés à siéger dans la Chambre, de même que les membres de la religion judaïque et les ministres de l'église anglicane ; mais le plus grand nombre ne voulurent pas adopter ce mode de procéder, bien que presque tous les membres fussent en faveur d'un bill pour éliminer les juges de la chambre. [1]

On proposa de renvoyer au 30 juillet prochain la " considération de la résolution pour exclure les juges de la chambre." Cette proposition fut adoptée sur la division suivante : Pour :—Messieurs Badeaux, Dénéchaud, Moore, Joseph Turgeon, J. Cuthbert, Huot, L. Turgeon, McGillivray. R. Cuthbert, Martineau, Hart, le juge de Bonne, Coffin, Gray, le Solliciteur-Général, Planté, Blackwood, de Salaberry, Duchesnay, Caldwell, Mure, Mondelet et Poulin.—23.

Contre :—Messieurs Robitaille, F. Roi, Meunier, Duclos, Delorme, Papineau, Viger, M. Caron, Chagnon, Bourdages, Bédard, Borgia, Trestler, Durocher, Langlois, Hebert et L. Roi.—17.

1 L'auteur de l'*histoire de cinquante ans* se méprend à ce sujet en disant que des membres plus hardis voulaient rédiger un bill pour la disqualification des juges. Bien au contraire, ceux-ci voulaient agir constitutionnellement, tandis que les adversaires les plus déclarés des juges voulaient les expulser par une simple résolution.

1. Le *Canadien*, 26 avril 1809. Page 96.

L'infatigable M. Bourdages, bien loin d'être découragé par ce vote, donna immédiatement avis d'une motion, pour instituer un comité d'enquête, sur les inconvénients des élections, où les juges s'étaient portés candidats.

Il fit sa proposition le 22 avril et elle fut longuement débattue. Sauf deux ou trois exceptions, la Chambre semblait unanime à voter l'inadmissibilité des juges dans la chambre. Plusieurs même ne voulaient pas d'un comité d'enquête, tant les inconvénients d'un tel état de choses leur semblaient évidents et on alla jusqu'à censurer les discours de certains membres du conseil sur la question.

Comme le juge de Bonne objectait que ce serait une procédure *ex a parte*, on lui offrit la présidence du comité, où il pourrait se défendre suivant son bon plaisir.

Après plusieurs heures de discussion, la proposition fut adoptée et le comité nommé. [1]

A la séance du mercredi, le dix de mai, on fit première lecture d'un bill pour déclarer l'inéligibilité des juges à la chambre d'assemblée ; messieurs de Bonne et Dénéchaud votèrent contre l'introduction de ce projet de loi.

Il subit sa deuxième lecture, le 12 mai suivant,et il devait recevoir sa troisième, le lendemain, samedi, jour où il devait être envoyé ensuite au Conseil Législatif, mais la chambre s'ajourna faute de quorum. On ne voulut pas attendre la présence des membres, qui arrivèrent à la chambre un peu après l'heure ordinaire et ceux-ci furent très-froissés de cet ajournement. On a dit qu'il y avait eu pro-

1 M. T. P. Bédard, auteur de l'*histoire de cinquante ans*, parle ainsi du rapport que présenta ce comité :

" On avait confié à un comité de neuf membres, dont M. Bourdages était le président, le soin de s'enquérir des inconvénients résultant de la candidature des juges dans les élections ; le rapport de ce comité à la Chambre, avait dévoilé des faits odieux et compromettants pour l'honneur et la dignité de la magistrature.

Des juges avaient, en perspective d'une élection prochaine, ou pour récompenser des partisans dévoués, rendu des jugements erronés ou partiaux. On avait vu des juges candidats s'oublier au point de courir les tavernes avec la canaille, et de promettre des jugements favorables à des électeurs trop tièdes. Le juge Monk lui-même reconnaissait l'incompatibilité des deux qualités de magistrat et de député, et avait avoué qu'il ne voulait plus se porter candidat.

Le juge de Bonne n'était pas sorti disculpé de cette enquête, on l'avait accusé de tentative de corruption à l'Ile d'Orléans où, pensant que M. Martineau allait mourir, il croyait que M. Panet briguerait les suffrages des électeurs. Aussi, furieux, voulut-il faire déclarer par la Chambre la procédure du comité illégale, parceque plusieurs témoins avaient dit, non-seulement ce qu'ils savaient, mais encore ce qu'ils avaient ouï dire ; mais battu sur ce point, il se rejeta sur une subtilité, M. Bourdages, dit-il, n'a pas lu le rapport du comité de sa place, mais l'a fait lire par le greffier. Enfin il obtint par la voix prépondérante du président qu'un comité s'enquerrerait de la manière dont le comité de M. Bourdages avait procédé." Pages 83 et 84.

jet de faire manquer le quorum et que l'on avait averti plusieurs membres de ne pas se rendre à la Chambre ce jour-là

Lundi, le 15 mai, la Chambre devait prendre en considération le rapport du comité d'enquête sur les inconvénients des élections, où les juges s'étaient portés candidats et le bill, relatif à l'exclusion de ces titulaires, devait recevoir sa troisième lecture.

Mais Craig voulut déjouer l'action de la législature ; il profita de l'expulsion du juif Hart, que la Chambre venait de renouveler par un bill, pour la proroger après trente six jours de session.

Ainsi, pendant qu'à cette séance du 15 mai, on discutait une question d'octroi d'argent pour bâtir les prisons de Montréal, on vint brusquement avertir les membres de discontinuer leurs procédés, de se rendre à la salle du Conseil et que la prorogation devait avoir lieu. [1]

Le gouverneur Craig, plutôt habitué à gourmander des batail-

1. Le récit du *Canadien* sur la manière dont s'est faite cette prorogation du parlement mérite d'être reproduit: ....." Pendant qu'on discutait sur une motion de M. Mondelet, on entendit un coup de canon. Plusieurs des membres dirent, qu'est-ce que c'est ; quelques uns dirent, c'est peut-être le gouverneur qui va à la frégate ; quelques uns dirent, c'est peut-être la prorogation. Un membre sortit à la porte et rentra en disant : c'est la prorogation, les grenadiers sont rangés à la porte..... Dans l'instant on frappa à la porte et on annonça un message de la part du gouverneur en chef. Le messager fut introduit, et le message qui était un ordre à la Chambre de se rendre au Conseil ayant été délivré, l'orateur l'annonça à la Chambre et tous les membres se levèrent pour partir ; pendant qu'ils s'avançaient vers la porte, M. de Bonne appela quelques membres et leur dit qu'ils fallait qu'ils allassent ensemble. Pendant que les membres montaient au Conseil, un d'entre eux disait seul à demi-voix, en se tenant les deux mains et les approchant contre sa tête, est-il possible qu'on soutienne un tel homme de la sorte.

Lorsque M. de Bonne fut rendu à la porte du Conseil, il dit aux membres qui étaient près de lui, nous allons monter là, en montrant l'endroit qui était à la droite du trône, ils y allèrent. Les autres membres suivirent l'orateur, et se placèrent dans le bas de la Chambre.

Cinq bills furent proposés à la sanction et furent sanctionnés, après quoi son Excellence demanda si c'était tout et on lui répondit que oui.

Son Excellence tira ensuite de sa poche un papier qui contenait la harangue qu'il lut. Cette harangue contenait une réprimande sévère à la Chambre d'Assemblée..... La reconnaissance de Son Excellence était ensuite témoignée aux membres du Conseil Législatif à cause de leur unanimité, leur zèle et leur attention continuelle, et se tournant du côté où s'était placé M. de Bonne, Son Excellence prononça, en tournant la main droite vers ce côté, que ses remercîments étaient également dûs à une partie considérable de la Chambre d'Assemblée et qu'elle faisait une distinction des efforts qu'avaient faits ces membres pour empêcher le mal dont Son Excellence avait tant à se plaindre.

L'orateur du Conseil Législatif annonça ensuite la prorogation du parlement.

Son Excellence sortit du Conseil et les membres descendirent. M. Perrault, greffier, dit en sortant, j'espère qu'ils auront le bon sens de ne plus les élire, et un électeur lui dit, ils auront le bon sens de les élire.

Quelqu'un dit avoir entendu dire à M. de Bonne en sortant de la garde robe de la Chambre d'Assemblée ; il ne reste plus qu'à les chasser hors de la ville.

Tout s'est passé de manière que les membres de l'Assemblée n'ont eu connaissance de la prorogation que lorsque les grenadiers ont été arrivés à la porte. Les canons dont on se servit, furent tirés tout préparés de la poudrière, qui est sur les remparts, de manière qu'on n'a pu s'apercevoir des préparatifs."—27 mai 1809.

lons, qu'à prononcer un discours du trône, s'adressa à la Chambre dans les termes les plus véhéments et remplis de reproche sur sa conduite parlementaire.

" Messieurs, leur dit-il, lorsque je m'adressais à vous au commencement de la session, je n'avais aucun motif de douter de votre modération ou de votre prudence, et je mettais une pleine confiance en toutes deux. Je pensais que, par ces principes, vous feriez un généreux sacrifice de toute animosité personnelle, de tout mécontentement particulier ; que vous porteriez une attention vigilante aux intérêts de votre pays ; que vous rempliriez vos devoirs publics avec zèle et promptitude et avec une persévérance inébranlable. Je m'attendais que vous feriez des efforts sincères pour assurer la concorde, et que vous mettriez vos soins à éviter tout ce qui pourrait avoir une tendance à la troubler. J'ai cru que vous observeriez tous les égards qui sont dus, et par cela même indispensables aux autres branches de la législature, et que vous vous efforceriez de coopérer cordialement avec elles dans tout ce qui pourrait contribuer au bonheur et au bien être de la colonie. J'avais droit d'espérer cela de votre part parce que c'était votre devoir, parce que c'eut été donner au gouvernement un témoignage positif de la loyauté que vous professez avec tant d'ardeur, et dont je crois que vous êtes pénétrés, enfin parce que la conjoncture critique, la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons à l'égard des Etats-Unis l'exigeait d'une manière particulière. Je regrette d'avoir à ajouter que j'ai été trompé dans cette attente et dans toutes mes espérances.

" Vous avez consumé dans des débats stériles, excités par des animosités personnelles et des prétextes frivoles, sur des objets et des formalités futiles, ce temps et ces talents que vous deviez au public, vous avez préféré abuser de vos fonctions et négliger les devoirs élevés et importants que vous étiez tenus envers votre souverain et vos commettants de remplir. S'il fallait des preuves de cette abus, cinq lois seulement ont été soumises à ma sanction après une session de cinq semaines, et sur ces cinq lois trois sont de simples renouvellements annuels de statuts, qui n'exigeaient aucune discussion.

" La violence et le peu de mesure que vous avez montrés dans tous vos actes, le manque d'attention prolongé et peu respectueux que vous avez eu pour les autres branches de la législature, font que, quelles que puissent être leur modération et leur indulgence, il n'y a guère lieu de s'attendre à une bonne entente à moins d'une nouvelle assemblée... "

Il continua ainsi cette mercuriale insolite et qu'on ne souffrirait

plus aujourd'hui dans la bouche d'un gouverneur. Il termina par des félicitations à la fraction de l'assemblée dont M. de Bonne était le chef ainsi qu'au conseil législatif, moins réfractaire que l'assemblée aux volontés du gouverneur et de son entourage qui, du reste, le dominait.

C'est ainsi que Sir James Craig complotait avec ses créatures pour entraver l'action de la chambre d'assemblée.

VII.

Depuis 1571, alors que l'impérieuse reine Elizabeth intimait au parlement, par la bouche du chevalier Bacon " de ne pas se mêler des affaires d'état, " on n'a peut-être pas vu une chambre traitée dans un langage aussi rudoyant que venait de le faire l'intraitable Craig en prorogeant la législature.

Le *Canadien*, la seule vigie que nous ayions alors dans la presse pour veiller à nos intérêts, releva ces apostrophes insultantes et continua à battre en brêche l'administration. Il fit la lutte loyalement, descendit sur le terrain constitutionnel et mit à nu la fausse position dans laquelle le pouvoir était acculé.

Ses colonnes étaient remplies de correspondances, où l'on démontrait ce qu'il avait d'injurieux et d'enflellé dans la harangue du gouverneur et où on citait l'autorité des publicistes anglais, pour faire voir que, constitutionnellement parlant, Sir James Craig ne pouvait pas s'arroger le droit de censurer les actes du parlement.

" Le représentant du roi, disait le *Canadien*, a le pouvoir de défendre le parlement quand il le juge à propos, mais il n'a pas le pouvoir de faire des réflexions injurieuses comme celles qui sont contenues dans cette harangue, sur les actes de la législature, qui est absolument indépendante de son autorité. Le respect dû à cette branche est aussi sacré et aussi inviolable que celui qui est dû à son Excellence elle-même ; et les réflexions viendraient d'autant plus mal de sa part que c'est le gouvernement, qui est chargé de faire observer le respect qui est dû à cette branche de la législature, comme aux autres parties du gouvernement."

D'un autre côté, le *Mercury*, organe du château, dans les rares articles qu'il consacrait à la politique locale, combattait l'action des "tyrans de la démocratie", ou si l'on veut, des députés, qui voulaient rendre les juges inéligibles, tout en avouant que l'opinion publique était hostile à ces mignons du gouverneur Craig.

Les élections eurent lieu sur ces entrefaites, mais n'apportèrent aucun changement dans l'attitude de la représentation.

Nulle part ailleurs, dit Garneau, le suffrage populaire n'était plus indépendant, ni plus pur qu'en Canada, où presque tous les électeurs étaient propriétaires et indépendants du pouvoir. Les membres qui avaient montré de l'indécision ou de la faiblesse, furent remplacés par des hommes plus assurés et plus fermes. (1).

A la surprise générale, les ministres en Angleterre chargèrent le Gouverneur de sanctionner toute loi, expulsant les juges de la Chambre et Sir James Craig, dût faire violence à ses propres idées et plier devant les dictées du cabinet anglais.

Il convoqua les chambres, le 2 février 1810, et dans le discours du trône, il s'énonça comme suit à ce sujet.

" Dans les deux dernières sessions, la question d'exclure les juges de la chambre, a été beaucoup agitée. Cette question est fondée sur le désir d'éviter la possibilité de l'existence d'un biais dans l'esprit des personnes exerçant les fonctions judiciaires dans ces cours, en ce qu'ils se trouvent dans la nécessité de solliciter les voix des individus, sur les personnes ou les biens desquels ils pourraient avoir ensuite à décider. Quelle que soit mon opinion sur le sujet, j'ai nonobstant en trop haute estime, le droit d'élire du peuple, pour avoir pris sur moi, si la question m'était parvenue, la responsabilité de donner l'assentiment de Sa Majesté à ce qu'on posât des bornes à l'une ou à l'autre par l'exclusion d'aucune classe de ses sujets, et ce sont des droits dont il est impossible de supposer qu'ils puissent être privés par quelque autorité que ce soit, si ce n'est par celle qui émane du consentement des trois branches de la législature.

Que la source d'où s'épanche le cours de la justice soit pure et sans la moindre souillure, cela est trop essentiel au bonheur du peuple pour ne point intéresser un gouvernement qui a cet objet uniquement en vue, et peut-être qu'il est moins essentiel à ce même bonheur qu'il n'existe pas dans le sentiment public aucun doute à ce sujet.

Sous ce dernier point, il m'a semblé utile qu'on disposât bientôt de la question et c'est pourquoi en recommandant le sujet à votre considération, j'ai à ajouter qu'ayant eu l'assentiment de Sa Majesté, je suis prêt à sanctionner un bill convenable, adopté par les deux chambres, pour décréter l'inéligibilité des juges de la Cour du Banc du Roi à siéger dans la chambre d'assemblée."

Dans sa réponse, le Conseil Législatif dit qu'il voyait combien son Excellence avait à cœur " les priviléges justes et constitutionnels."

La chambre d'assemblée lui exprima le plaisir que cette déclaration lui causait.

1 *Histoire du Canada.* Vol. III. page 125.

On ne fut pas lent à procéder et un bill pour éliminer les juges de la chambre reçut sa première lecture, le 2 février, sa seconde lecture, à la séance du lendemain, et subit sa dernière épreuve le neuf de ce mois.

Il fut soumis subséquemment au conseil, où l'on adopta un amendement, comportant que l'acte n'aurait force de loi qu'à la fin du parlement.

Le bill fut renvoyé à la chambre le 23 février ; elle considéra l'amendement en comité.

Froissée de se voir contrecarrée par le Conseil, qui voulait l'empêcher d'atteindre le but direct de son projet de loi, la Chambre adopta la résolution suivante " que P. A. de Bonne, étant un juge de la Cour du Banc du Roi, ne peut siéger, ni voter dans cette chambre " et " que le siége de P. A. de Bonne, un des membres pour le comté de Québec, est déclaré vacant."

Cette résolution fut adoptée à la séance du 24 février sur la division suivante :

Pour :—MM. Durocher, L. J. Papineau, Lée, Borjia, Meunier, Taschereau, Viger, Drapeau, Bernier, St. Julien, Bédard, Robitaille, Huot, B. Panet, Louis Roi, Blanchet, Beauchamp, Bourdages, et Langlois. — 19.

Contre :—MM. Caron, Debartzch, McCord, Bowen, Mure, Bell, Denéchaud, Jones de Bedford, Blackwood, Gugy, Ross Cuthbert, Duchesnay, Badeaux, Gray, Jones de Cuthbert, R. Cuthbert. — 16.

Le gouverneur, dit Garneau, qui s'était contenu avec peine jusque là devant la conduite des représentants du peuple, ne fut plus maître de lui à cette dernière hardiesse. Il se rendit au conseil, le 26 février, et manda ses représentants :

" Je suis venu, dit-il, proroger le parlement. Après mûre délibération sur ce qui a eu lieu, je dois vous informer que j'ai pris la résolution d'en appeler au peuple, après avoir dissous la Chambre, qui a pris sur elle, sans la participation des autres branches de la législature, de décider qu'un membre ne peut siéger ni voter dans son enceinte.

" Il m'est impossible de voir dans ce que vous avez fait autre chose qu'une violation directe d'un statut du parlement impérial, de ce parlement qui vous a donné la constitution à laquelle vous devez, suivant votre propre aveu, votre prospérité actuelle. Je ne puis regarder l'acte de la chambre que comme une violation inconstitutionnelle de la franchise électorale d'une grande partie des citoyens et du droit d'éligibilité d'une autre classe assez considérable de la société.

" Je me sens obligé par tous les liens du devoir de m'opposer à

une telle prétention. et je ne vois d'autre moyen pour sortir d'embarras que celui que-je prends.

.....Mon objection et la seule, je crois, qui puisse exister dans l'esprit d'un homme raisonnable contre l'éligibilité des juges provient de la nécessité où ils sont de solliciter les voix des électeurs.

On ne peut s'objecter sérieusement à ce qu'ils siégent dans la chambre lorsqu'ils sont élus. Au contraire, leurs talents et leurs connaissances étendues doivent plutôt y faire désirer leur présence.

Je regrette beaucoup *qu'une mesure que je regarderais comme très avantageuse au pays n'ait pas eu son effet.* Le peuple, cependant, s'il est trompé dans mon attente, me rendra la justice de ne pas m'en attribuer la cause, ni non plus m'imputer, s'il a été si peu fait d'affaires publiques."

Naturellement, le *Mercury* endossa ce discours en un langage chargé d'éloges. Il le trouva remarquable d'une modération qui n'excluait pas la fermeté, digne d'un esprit fortement trempé et pouvant être cité comme un modèle du *suaviter in modo, fortiter in re.*

On le voit, l'acte des juges jouait de malheur et la " violation constitutionnelle ", dont la chambre s'était rendue coupable, allait ajourner la sanction de cette mesure, sujette à tant de vicissitudes.

VIII.

Le gouvernement Craig ne devait pas s'en tenir à cet acte de rigueur contre le parlement. L'esprit plein de craintes et d'hallucinations, puis ravagé par une maladie qui lui faisait grossir ses visions chimériques, il crut voir le pays enlacé dans les fils d'une immense conspiration, tissés dans l'ombre par les chefs canadiens. Au milieu de ses rêves, la barque de l'état lui apparaissait comme devant être balottée par une furieuse tempête, dont il croyait ouïr les premiers vagissements, et, en pilote expert, il ne voulait pas qu'elle fût assaillie par les lames populaires, les plus terribles de toutes, sans que le vaisseau ne fut en état de résister à ce menaçant orage.

Pour détruire cette peste de la sédition dont il croyait la population infestée, le gouverneur imagina d'effrayer le pays par des mesures de coercition et de terrorisme.

Il s'attaqua d'abord au *Canadien*, qui, d'après lui, fomentait la révolution et échauffait les esprits. Trois articles, dont l'un,

" Prenez-vous par le bout du nez,[1]" fort véhéments du reste, mais ne prêchant nullement la déloyauté, furent les écrits incriminés. Les presses de ce journal furent saisies et l'imprimeur, M. Lefrançois, fut arrêté sous l'accusation de haute trahison. Ce fut l'une des premières et patriotiques victimes de la liberté de la presse en Canada.

MM. Bédard, Taschereau et Blanchet furent de suite jetés dans le cachot à Québec, puis on reçut l'ordre à Montréal de claquemurer MM. Laforce, Papineau (de Chambly) et Corbeil (de l'Ile Jésus) : ce dernier ne devait sortir de la prison que pour aller expirer au milieu de sa famille.

Pour mieux motiver ces emprisonnements odieux, Craig lança une proclamation au peuple, où il lui fesait part de tous les complots criminels, qu'il disait savoir projetés contre le gouvernement, et l'invitait à se mettre en garde contre les productions séditieuses qu'on lançait dans le public.

Bref, à voir toutes ces mesures de précaution et d'intimidation, on eût crû le pays au bord de l'abîme et prêt à sauter à la première étincelle qu'on allumerait. Pourtant, la quiétude des esprits, malgré la conduite arbitraire de l'administration, ne donnait raison en aucune manière à ces mesures despotiques.

Les élections eurent lieu subséquemment. Mais le résultat fut tout le contraire de celui que Craig pouvait désirer. Le peuple resta fidèle aux membres qui soutenaient ses libertés parlementaires et nationales.

1. Cet article était une énumération succinte des griefs, dont les canadiens avaient à se plaindre du parti anglais.

Le dernier alinéa est assez curieux pour mériter d'être reproduit :....." Qu'on nous cite quelques faits qui prouvent depuis cinquante ans que nous sommes sujets paisibles de l'Angleterre, que nous avons eu jalousie même contre les soi-disant anglais d'ici ? on nous dira que nous sommes des *French*, que nous parlons français, que nous mangeons de la soupe, que nous sommes des ignorants, des superstitieux ; que tous les canadiens en qui nous avions mis confiance et qui ne sont pas tenus par quelque misérable place durant plaisir, sont des bêtes, des coquins turbulents, des scélérats à mauvais dessein, des révolutionnaires, des philosophes, de la canaille qui veulent nous charger de 25,000 louis d'impôts. Voilà tout ce qu'on a toujours dit avec quelques variations pour le moment, et voilà tout ce qu'on a à dire. Depuis 18 ans que nous avons la constitution, nous avons mis de ces soi-disant anglais dans la chambre d'assemblée un nombre triple de celui de leur population ; mais si on nous pousse à bout, si l'état actuel de choses dure encore longtemps, nous leur ferons bien voir que l'Angleterre n'a mis aucune distinction entre ses sujets dans cette province, si quelques véritables anglais ayant par rapport à nous les sentiments généreux que nous avons toujours éprouvés de la part du roi et de son parlement, en souffrent, qu'ils s'en prennent à leurs soi-disant compatriotes."

1 L'auteur du *Panthéon Canadien* commet à ce sujet un anachronisme. En ne se fesant pas réélire, le juge de Bonne ne tira pas Sir George Prévost d'embarras, mais bien le Gouverneur Craig, auquel le premier ne succéda qu'en 1811.

Il parle ainsi de cet homme si hostile à une cause qu'il devait avoir à cœur de

Le juge de Bonne, la source de tous ces troubles, eut le bon esprit de ne pas briguer de nouveau les suffrages des électeurs.

On rapporte, dit Garneau, qu'on avait promis de le nommer au Conseil Législatif et qu'on ne le fit pas. Quelque temps après, il se démit de sa charge de juge. [2]

Les chambres furent convoquées pour le 10 décembre 1810, et la session se passa sans trop d'orages.

M. Debartzch présenta la loi de disqualification des juges, elle passa sans encombre et le conseil l'endossa finalement sans l'amender. Elle reçut, le 21 mars 1810, la sanction royale en ces termes : " Parmi les lois auxquelles je viens de donner la sanction royale, *il y en a une que j'ai vue avec satisfaction*, c'est celle qui rend les juges inhabiles à siéger dans la chambre d'assemblée. Non seulement je crois la mesure bonne en elle-même, mais je pense qu'elle renferme une renonciation complète à un principe erroné, qui m'a mis, pour le suivre dans la nécessité de dissoudre le dernier parlement. "

On voit que le Gouverneur Craig ne s'occupait guère dans cette partie de son discours de faire concorder ses paroles avec ses opinions ou actes passés. S'il eût toujours " vu avec satisfaction " cette mesure de la chambre, croit-on qu'on eut besoin d'un tel laps de temps pour l'adopter et qu'on aurait été obligé de consumer ainsi des sessions entières en des discussions parfaitement inutiles, tandis que l'on pouvait s'occuper de tant de questions bien plus fructueuses. Certes, non. Toute la faute en retombe sur Craig et ses conseillers, peut-être plus coupables, que celui qui s'inspirait de leur fanatisme. L'histoire impartiale le dira. Sa volte-face sur ce sujet a été amenée par des causes majeures. Le ciel politique commençait alors à se rembrunir, les points noirs à l'horizon laissaient pressentir le dénouement redoutable de 1812 et il fallait de toute nécessité ne pas trop froisser une population, dont le sang allait bientôt sceller son patriotisme et sa loyauté à Albion.

faire triompher : " Il descendait du neveu du marquis de la Jonquière, le Sieur de Bonne de Misèle, capitaine au régiment de Condé et seigneur canadien. Il fut aussi juge, colonel du régiment de la Milice de Beauport durant la dernière guerre, membre du Conseil Exécutif en 1794, et membre de l'Assemblée Législative. Il fut plusieurs fois réélu. La majorité vit en lui le chef du parti du Château en chambre, et agita la question de l'expulsion des juges comme créatures du gouvernement..... Il a laissé une fortune qui a été l'objet d'un long litige en Canada et en Angleterre. "

2 *Histoire du Canada*, Vol. III· Page 132.

Enfin, l'acte contre les juges, après avoir réveillé tant d'antipathies et soulevé une aussi acrimonieuse opposition, fesait partie de la législation du pays et les chefs canadiens purent se vanter d'avoir fait subir un rude échec à l'omnipotence injuste, que voulait alors assumer l'administration coloniale.

Ce triomphe lentement conquis n'a pas été une semence de lauriers inutiles et d'abondants fruits ont germé, que nous recueillons aujourd'hui sur le terrain de la véritable liberté.

JOSEPH TASSÉ.

LA QUESTION DES CLASSIQUES

(*Suite.*)

TERTULLIEN.

St. Jérôme rapporte que St. Cyprien lisait tous les jours quelques pages de Tertullien, qu'il demandait à son Diacre en disant : *Da Magistrum.* Le Maître ; il mérite bien ce nom, celui qui a eu pour disciples St. Cyprien, St. Jérôme, et qui a excité si vivement l'admiration de Bossuet, dont il a inspiré souvent le sublime génie. Un tel maître devait-il rester inconnu à ceux qui étudient l'éloquence ?

Le caractère de Tertulien, comme écrivain, est marqué par les traits les plus frappants. Tous ses ouvrages témoignent du talent extraordinaire dont il était doué, et de sa vaste érudition. L'art avec lequel il argumemte, et la force inépuisable de son âme excitent l'étonnement. Dans sa main, toujours prête au combat, la parole devient une arme tranchante et invincible, toutes les fois qu'appuyé sur l'Eglise, il s'en sert en faveur de la vérité.

Ce qu'il écrit est en général profondément pensé ; une abondance inépuisable de pensées jaillit de sa vive et ardente imagination : il est complètement maître de la langue ; il ne l'épargne jamais quand il a besoin de lui faire prendre la forme de ses pensées. De temps à autre, il répand à pleines mains les expressions les plus inusitées ; il pousse le lecteur devant lui par ses tours inattendus. Son langage énergique et serré, a toutes les concisions du style de Tacite, quoique fleuri et plein d'images.

Comme il était le premier Père de l'Eglise qui écrivit en latin,

et qu'il n'avait personne pour modèle, il n'eut point de langue toute faite dont il pût se servir ; il fut obligé de s'en créer une. Les auteurs africains, et tous les latins se modelèrent sur lui ; ce qui explique la grande influence qu'il exerça sur la formation de la langue latine chrétienne.

Ecoutons ce qu'a dit de Tertullien Vincent de Lérins. " Tel est le savoir de cet homme, qu'on doit le regarder incontestablement comme le prince des Pères latins. Quoi de plus érudit en effet que cet écrivain ? Quoi de plus exercé dans les lettres divines et humaines ? Son vaste et merveilleux génie a embrassé toute l'histoire de la philosophie, de chacune de ses sectes, de leurs auteurs, de leurs disciples, de leurs observances, tous les événements divers et de toutes les sciences, et n'a-t il pas été doué,d'un esprit également vif et imposant au point qu'il ne s'est presque jamais déterminé à combattre quelqu'un, qu'il ne l'ait désarmé par sa pénétration, ou écrasé par sa force ? Mais qui pourrait célébrer dignement son éloquence ! Il la fortifie tellement d'arguments invincibles qu'il entraîne même ceux qu'il n'a pu persuader. Chez lui, autant de mots, autant de sentences ; autant de phrases, autant de victoires. *Cujus quot pené verba, tot sententiæ sunt ; quot sensus, tot victoriæ.*"

Tertullien fut un de ces génies du premier ordre, qui s'élancent les premiers dans une carrière, et laissent bien loin derrière eux ceux qu'ils entraînent à leur suite. Créateur de la controverse, il a surpassé dans ce genre tous ses successeurs et ses imitateurs. Son éloquence mâle et généreuse est toute en raisonnements, en images, en mouvements pathéthiques. Fière et imposante, elle attaque l'esprit par l'élévation des principes, la profondeur, et souvent la hardiesse des pensées. Son style est d'une énergie inimitable ; sa plume est la foudre ! elle brille, elle tonne, elle renverse et ne laisse dans les lieux qu'elle frappe que des ruines.

Sans doute, on a pu dire que son expression est dure à force de rigueur, et quelquefois obscure à force de précision. " Il y en a, a dit Bossuet, qui s'imaginent avoir le droit de mépriser Tertullien parce que son style est forcé. Mais il faut avoir perdu tout le goût de la vérité, pour ne pas sentir dans la plus grande partie de ses ouvrages, une force de raisonnement qui nous enlève, et sans sa triste sévérité, qui à la fin lui fit préférer les rêveries de Montan à la foi Catholique, le christianisme n'aurait guère eu de la lumière plus éclatante."

Quelle cause que celle qui est l'objet de son Apologétique ? Depuis près de deux siècles, des milliers d'hommes innocents étaient chaque jour torturés par leurs affreux supplices ; leur sang ruisselait partout. Il s'agissait de défendre contre les fausses accusa-

tions qui étaient le prétexte de ces atrocités, la doctrine religieuse qui devait changer et sauver le monde. Le plaidoyer a été en tout digne de la plus grande cause qui ait jamais été défendue.

Dans nul auteur, on ne trouve une verve de logique et d'éloquence aussi soutenue que dans ce chef-d'œuvre.

Chateaubriand a dit. " Ce qu'on remarque de plus frappant dans cet ouvrage, l'Apologétique, c'est le développement de l'esprit humain ; on entre dans un nouvel ordre d'idées, on sent que ce n'est plus la première antiquité ou le bégaiement de l'homme qui se fait entendre. Tertullien parle comme un moderne ; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles, et non dans les raisons de passion et de circonstance, employées à la tribune Romaine, ou sur la place publique des Athéniens. Ces progrès du génie philosophique, sont évidemment le fruit de notre religion. Sans le renversement des faux dieux, et l'établissement du vrai culte, l'homme aurait vieilli dans une enfance interminable ; car étant toujours dans l'erreur, par rapport aux premiers principes, les autres notions se fussent plus au moins ressenti du vice fondamental."

Nous sommes heureux d'avoir étudié des fragments de l'Apologétique. Cependant, nous avons choisi pour vous donner une idée du style et de l'éloquence de Tertullien la péroraison de son traité des Spectacles.

On a dit qu'on ne trouvait rien de comparable dans l'antiquité profane, pour l'énergie et la précision de l'expression. (1)

ST. CYPRIEN.

St. Cyprien réunit le double mérite d'avoir arrosé l'Eglise de son sang, et de l'avoir enrichie de précieux ouvrages. Les principaux sont : *De la vanité des idoles*, dont chaque parole est un coup de marteau qui met en poudre une divinité payenne ; *De l'unité de l'Eglise*, où la vigueur du raisonnement se pare des couleurs les plus vives et les plus variées de l'éloquence ; *Des Tombes*, dicté par une fermeté apostolique, et par une charité de feu ; *De la mortalité*, connue dit St. Augustin, de tous ceux qui aiment la belle littérature chrétienne ; *Du bien de la patience*, et *de l'aumône*, ouvrages aussi frais, aussi *actuels* que s'ils venaient d'être d'écrits en face des misères de notre époque, et des théories formidables qui nous menaçent.

Viennent ensuite les lettres, au nombre de quatre-vingt-cinq. Elles forment un câdre dans lequel se résume toute la période si

1. Ce fragment n'est pas reproduit ici.

animée, si dramatique de l'histoire contemporaine. Au premier plan, on voit l'Eglise, battue par de violentes tempêtes, voguant sur une mer de sang ; plus loin, les tyrans, les hérétiques, les schismatiques, s'efforçant par des moyens divers, mais également redoutables, de faire sombrer le céleste navire.

Apparaissent ensuite les premiers chrétiens dans les détails de leur vie intime, avec leurs infirmités, triste apanage de la nature déchue, et les puissantes vertus qu'ils doivent à la grâce du Christianisme. Au milieu de cette grande scène, se montre le héros qui l'anime.

On assiste aux luttes incessantes du puissant athlète de la vérité, on voit les sollicitudes infinies de l'Evêque ; les tendres affections du père, les dures privations de l'exilé, et les nobles sentiments du martyr.

A ce spectacle, toutes les fibres de l'âme s'agitent, l'homme tout entier s'agrandit ; on prend part au combat ; on sent que ces soldats sont nos pères, que leur sang est versé pour nous.

Bien dur, celui qui ne pleurerait pas en lisant quelques-unes de ses lettres, écrites au soupirail d'un cachot, par des mains chargées de chaînes, la veille même du jour où l'on sera broyé, aux applaudissements de tout un peuple, sous la dent des lions de Numidie.

C'est au milieu d'un concert de louanges formé tout à la fois autour de la chaire du professeur, du trône de l'Evêque et de l'échafaud du martyre, que St. Cyprien a traversé les siècles.

Le *Cicéron* chrétien, Lactance, le salue comme l'orateur admirable dans lequel on ne sait ce qui mérite le plus d'éloge, ou la beauté de la forme, ou la lucidité de la pensée, ou la force du raisonnement.

St. Jérôme le compare à une source limpide qui devient tout-à-coup un fleuve d'éloquence, dont il serait aussi superflu de faire l'éloge que de louer l'éclat du soleil.

" L'Eglise, ajoute l'immortel Evêque d'Hippone, compte St. Cyprien parmi les hommes, en petit nombre, qui ont reçu avec le plus d'abondance les plus excellents dons de la grâce. C'est une grande épée de Dieu, que Cyprien...C'est un puissant orateur. Son éloge est au dessus de mes forces ; ses lettres valent mieux que tous mes ouvrages ; son génie me ravit, sa parole m'enchante."

Quand on a été loué en ces termes, et par de tels hommes, tout est dit. Ajoutons cependant que Fénélon, dans sa lettre sur l'éloquence, ne craint pas d'écrire que St. Cyprien " a une magnanimité et une véhémence qui ressemble à celle de Demosthènes." On sent quelle est dans la bouche de l'auteur de Télémaque, la valeur d'une pareille comparaison.

ST. AMBROISE.

St. Ambroise, présente comme Evêque, un des plus beaux caractères qui puissent s'offrir à l'admiration. Jamais la grandeur et la fermeté épiscopale n'ont apparu avec plus d'éclat que dans l'Evêque de Milan interdisant l'entrée de l'Eglise à Théodose, coupable du massacre de Thessalonique. Tout son épiscopat, au reste, est marqué par les traits nombreux de son ascendant sur les princes et les peuples.

Il devait sans doute cet empire à son autorité, soutenue par la grandeur de ses vertus : mais en diverses occasions, l'éloquence de sa parole fut l'instrument de ses victoires sur les cœurs.

Lorsqu'il était au berceau, un essaim d'abeilles s'était reposé sur ses lèvres ; c'était le présage de la force et de la douceur de son éloquence future. St. Ambroise offre, comme écrivain, un des modèles les plus féconds, par la solidité de sa doctrine, et l'élévation de ses pensées, la perspicacité, et la justesse de ses aperçus, la sagesse autant que la variété de son érudition, l'abondance de son style, pompeux, élégant et noble. Ce qui le distingue encore plus éminemment, c'est une onction vraiment divine, qu'il avait puisée à la source des saintes écritures dont il s'était profondément pénétré. C'est là, que comme on l'a dit en faisant allusion à son nom, il s'était nourri d'une ambroisie spirituelle.

Qu'on se rappelle que le charme de sa parole a attiré à lui St. Augustin, et qu'ainsi, son éloquence a été le premier instrument de la conversion de celui qui est devenu la lumière la plus brillante de l'Eglise.

Chateaubriand a dit de St. Ambroise : " Il est le Fénélon des " Pères latins ; il est fleuri, clair et abondant, et à quelques défauts " près, qui tiennent à son siècle, ses œuvres offrent une lecture " aussi agréable qu'instructive."

St. Ambroise a fait un ouvrage sur les six jours de la création, qui est d'une élégance admirable. Il décrit les plantes, les arbres, les mœurs, les animaux. la mer : c'est tout à la fois une riche description des beautés de la nature, et une leçon religieuse et morale qui fait remonter des merveilles de l'univers au créateur de toutes choses, nous apprend la reconnaissance que nous lui devons, et comment nous servir pour sa gloire des êtres qu'il a créés pour notre utilité.

L'*hexameron* de St. Ambroise, expliqué dans les classes avec des commentaires empruntés à la science moderne, serait un cours d'histoire naturelle plein d'agrément et d'instruction.

Voici un extrait de sa description de la mer.

" Dieu vit que la mer était bonne.

" En effet c'est un admirable spectacle que celui de cet élément, lorsqu'il élève et roule ses vagues à la crête blanchissante, qu'il arrose les rochers et les couvre de flocons d'écume.

" Un vent plus doux, vient-il à souffler, sa surface ne fait plus que se rider légèrement. et dans le calme de son immobilité sereine, il prend une teinte de pourpre dont le reflet va frapper les yeux de ceux qui le contemplent de loin.

" Quand il ne lance plus contre le rivage des ondes furieuses, mais qu'il semble entourer et saluer ce même rivage de ses flots pacifiques, que son murmure est doux, que ses grondements sont agréables ! avec quelle harmonie leur écho retentit à nos oreilles ! Et pourtant, je ne crois pas que ce soit avec les yeux qu'on puisse bien apprécier la beauté de cette partie de la création : mais il faut considérer de quelle manière dans l'œuvre de la nature elle remplit les sages vues du Créateur.

" La mer est donc bonne ; d'abord parcequ'elle donne à la terre l'humidité dont elle a besoin en fesant pénétrer dans son sein, par des voies souterraines les sucs qui la fertilisent. La mer est bonne, car c'est elle qui reçoit l'eau des fleuves, et qui fournit l'eau des pluies ; elle entraîne les alluvions ; elle facilite le transport des marchandises, rapproche les uns des autres les peuples éloignés, écarte les dangers de la guerre, et oppose une barrière à la fureur des barbares. Dans les calamités, elle amène des secours ; elle offre un asile dans les périls, elle donne un charme de plus aux amusements, un moyen de se guérir quand on est malade, de communiquer avec les absents, d'abréger la durée des voyages ; elle aide à transporter plus doucement ceux qui souffrent, à se procurer les objets nécessaires pour payer les impôts ; elle nous apporte des vivres dans les temps de disette. C'est par elle que la pluie est répandue sur la terre : car c'est l'eau de la mer qu'aspirent les nuages, en lui enlevant ce qu'il y a en elle de plus léger ; plus cette vapeur monte dans l'atmosphère, plus elle se refroidit au contact des nuages, et alors, elle se change en pluie qui, non seulement remédie à la sécheresse de la terre, mais encore féconde les champs qui étaient stériles.

" Que ne m'est-il donné de comprendre la beauté de la mer, telle que la vit le Créateur ! Et que puis-je dire de plus ! Ce murmure des flots de la mer n'est-il pas le murmure des flots de la multitude ? Voilà pourquoi l'océan est souvent présenté comme une image de l Eglise, qui d'abord reçoit, par toutes ses entrées les flots du peuple pénétrant dans son enceinte, qui ensuite reproduit le murmure des vagues, quand la foule élève la voix pour prier, et qu'en chantant

des psaumes, les accents des hommes, des femmes, des jeunes filles et des enfants retentissent de manière à imiter le fracas des ondes.

"Ne pourrai-je pas dire aussi que l'eau efface les souillures du péché, et que le souffle des vents est l'image du souffle salutaire de l'Esprit-Saint ?

"Puisse le Seigneur nous faire traverser heureusement les flots qui se succèdent sur la mer du monde, nous conduire au port du salut, nous épargner les épreuves spirituelles qui seraient au dessus de nos forces, mettre notre foi à l'abri des naufrages, nous procurer une paix profonde ; et si quelqu'événement soulève contre nous les orages du siècle, nous donner comme un pilote attentif, Notre-Seigneur Jésus Christ dont la parole souveraine commande aux vagues, apaise la tempête, et rétablit le calme sur la mer."

ST AUGUSTIN.

St. Augustin, a dit M. Villemain, est l'homme le plus étonnant de l'Eglise. Métaphysique, histoire, antiquité, science des mœurs, connaissance des arts, il avait tout embrassé. On ne peut prononcer son nom sans rappeler à l'imagination l'un des plus beaux génies, et l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais été au monde.

Depuis quatorze siècles, Augustin est en possession d'instruire la société chrétienne.

Les docteurs qui ont paru depuis lui, n'ont été souvent que ses copistes ; les conciles ont emprunté ses paroles pour exprimer leurs décisions. Il a éclairé tous les domaines de la Théologie, et l'on pourrait dire aussi, de la philosophie.

L'ange de l'école, le Grand S. Thomas d'Aquin, n'a souvent fait que commenter ses doctrines.

C'est le docteur de l'Eglise dont le nom retentit le plus fréquemment dans les chaires, et qui se produit avec le plus d'autorité dans les livres qui traitent de la religion.

Il a formé tous les grands prédicateurs ; à lui revient en partie la gloire de Bossuet qui s'est honoré d'être le disciple de ce maître, *si maître*, comme il l'appelait, et qui s'était pénétré si profondément de son esprit pour conférer avec les hérétiques, refuter les nouvelles erreurs, saisir l'ensemble de la religion, cathéchiser les peuples, et instruire les rois.

Le *discours sur l'histoire universelle* est dû à *la Cité de Dieu.* Rien n'a échappé à l'œil du pénétrant génie d'Augustin. Il a plongé son regard à une profondeur immense dans l'ordre naturel et surnaturel

et en dévoilant aux autres ses sublimes connaissances, il les élève jusqu'au sein de Dieu, sanctuaire dont il semble avoir la clef, et où il introduit insensiblement ceux qui se nourrissent de ses magnifiques idées.

Il y a encore quelque chose de plus grand que le génie, chez Augustin ; c'est le cœur. Les écrits de nul autre homme ne décèlent une élévation, une délicatesse, une tendresse de sentiments, comme celles dont son âme révèle à chaque instant les traits dans ses divers ouvrages.

Et ces idées, ces sentiments, il les a souvent exprimés dans un langage d'une entraînante éloquence, ou d'une ravissante poésie.

Son style, sans doute, n'est pas toujours parfait, on y trouve des antithèses répétées, et quelque fois trop de subtilité. Mais, dit Bossuet, que ces minuties sont peu dignes d'être relevées. Augustin, ajoute-t-il, a ses défauts comme le soleil ses taches ; je ne daignerais ni les avouer, ni les nier. Serait-il raisonnable, parceque le style d'Augustin n'est pas toujours d'une pureté sans tache, d'interdire à la jeunesse studieuse une certaine connaissance des écrits de l'homme qui a exercé une si grande influence sur les intelligences les plus élevées, et sur l'Eglise entière ! Oh ! de quelle jouissance notre esprit et notre cœur auraient été privés si, par exemple, nous n'eussions pas étudié le récit le plus dramatique qui ait jamais été fait des mouvements du cœur humain, je veux dire celui de sa conversion. Il offre, dit M. de Montalembert le tableau le plus éloquent, et le plus exact de ces luttes de l'âme d'où sont sorties toutes les conversions qui avant et après Augustin ont peuplé les monastères et le Ciel.

ST. JÉRÔME.

St. Jérôme—Voilà un nom qui rappelle l'érudition et l'éloquence au plus haut dégré, en même temps que la sainteté et une influence telle que peu d'hommes en ont exercée sur leur siècle.

Il eut trois missions à remplir, dont une seule eut dû suffire à fatiguer son intelligence et son zèle. Il fut suscité de Dieu, pour travailler sur l'Ecriture, pour en renouveler le goût et l'intelligence, et pour en laisser une traduction fidèle qui, adoptée par l'Eglise, en fixât le sens, et la mit à l'abri des altérations de l'erreur. Nul livre n'est lu comme la Vulgate, c'est-à-dire la Bible latine dont St. Jérôme à fait la version à l'exception de quelques livres ;—Ainsi, nul écrivain n'a consacré sa plume à une œuvre plus sainte, plus importante, et qui ait occupé à un plus haut dégré l'intelligence humaine.

Rien ne montre mieux le talent de St. Jérôme que d'avoir fait passer dans sa traduction toute la beauté, toute l'énergie, toute la poésie des textes sacrés ; le latin de la Vulgate est un idiôme particulier, plein de concision, de grâce et de majesté ; et il est devenu, selon une expression d'Osanam, répétée par M. de Montalembert, le modèle de la prose chrétienne pour tous les siècles suivants.

St Jérôme fut aussi appelé à combattre toutes les hérésies qui surgirent de son temps. Il a été, dit M. de Montalembert, le lion de la polémique chrétienne, lion à la fois enflammé et dompté, enflammé par le zèle et dompté par la pénitence. Pendant toute sa vie, il fut sur la brèche pour défendre l'orthodoxie catholique, et il combattit victorieusement, avec l'infatigable activité de son esprit, les immenses ressources de sa science, et avec une vigueur de raisonnement et de style, qui atteignit souvent les plus grandes hauteurs de l'éloquence.

St. Jérôme, dans un séjour à Rome, s'était lié d'une amitié sainte avec plusieurs personnes qualifiées par le rang, et par l'opulence, plus recommandables encore par le généreux sacrifice qu'elles en surent faire, pour s'attacher à Jésus-Christ sous sa direction. Il s'ensuivit une correspondance entr'elles et le St. Docteur, qui a enrichi le monde de ce trésor inépuisable qu'on appelle *Lettres de St. Jérôme.*

Lorsqu'on ne connaît ce Saint que d'après ces images traditionnelles qui nous le représentent exténué par le jeune et les veilles, se déchirant la poitrine à grands coups, et croyant entendre à chaque instant la trompette du jugement dernier, on ne peut se faire une idée des incomparables ressources de ce génie si puissant et si varié. Il semblerait que la tristesse de sa vie dut rejaillir sur ses écrits, et l'autorité de ses mœurs se faire sentir dans l'âpreté de son style. Il n'en est rien cependant, et pour s'en convaincre, il suffirait de parcourir un certain nombre de ses lettres.

On y verrait la réunion de qualités essentielles qu'on est étonné de trouver à un si haut dégré dans un seul homme, l'urbanité de l'homme du monde, et la délicatesse de l'ami dévoué, l'ingénieuse finesse de l'esprit, unie à la sensibilité du cœur, la philosophie la plus profonde, et l'éloquence la plus sublime, la grâce la plus naive et l'enjouement le plus aimable, le style le plus simple et le plus relevé, les enseignements les plus austères de la morale évangélique, et l'exposition la plus savante des dogmes chrétiens, l'érudition la plus étonnante, et une simplicité plus surprenante encore ; et quand on songe que ces lettres fameuses étaient demandées dans tout l'univers, que Rome envoyait au désert l'humble Prêtre qui les écrivait, que les femmes les plus célèbres de l'époque se glorifiaient de re-

cevoir quelques lignes écrites de la main de St. Jérôme, que les Evêques, les Papes, eux-mêmes ne craignaient pas de consulter le docteur de Bethléem, on cessera de s'étonner de la prodigieuse influence que St. Jérôme exerça sur son siècle. A lui seul, il fut donné d'être le précepteur de la société toute entière, et du fond de sa solitude, il devint l'oracle du monde. [1]

(*A continuer.*)

1 On a traduit un fragment de la lettre de St. Jérôme à Héliodore sur la solitude.

LE BOURDON DE NOTRE-DAME

DE MONTRÉAL.

Lorsqu'au lever du jour des lueurs indécises
Ondulent mollement sur la Grande Cité,
Lorsque ses blocs de pierre aux immenses assises
S'inondent de clarté ;

On entend retentir dans le clocher qui tremble
Des sons entrecoupés sous le marteau d'airain ;
Renaissant chaque jour ils soupirent ensemble
L'Angelus du matin.

Pour rehausser l'éclat de nos fêtes publiques
Parfois s'élève aussi vers la voûte du Ciel,
Comme un écho confus des hymnes séraphiques,
Un cri plus solennel.

C'est un bruit imposant qui remplit l'atmosphère ;
L'étranger qu'éblouit ce chant mystérieux
Doute sur son chemin s'il résonne sur terre
Ou s'il descend des cieux.

Dans toute la cité sa voix grave domine
L'accent de chaque cloche et l'éclat du clairon,
Puis s'en va bondissant de montagne en colline
Au plus lointain vallon.

Ainsi quand du Bourdon le bronze se balance,
L'âme qui se réveille à tant d'émotions
Eprouve avec bonheur la secrète influence
De ces vibrations.

La foule accourt alors aux portiques du temple;
Elle y presse ses rangs sous les vastes arceaux
Pour offrir au vrai Dieu qui d'en haut la contemple
Les hymnes les plus beaux.

Voici venir novembre avec ses froides bises,
Avec ses blancs frimas semés sur les guérêts,
Avec ses champs déserts, avec ses feuilles grises
Qui jonchent les forêts.

Sous un ciel tourmenté l'artisan taciturne
Retourne sous son toit couler le doux repos;
Le citadin s'avance à la lueur nocturne
D'innombrables fanaux.

C'est l'heure où chaque soir de la cloche qui tinte
On entend les soupirs durant le mois des morts;
Son timbre harmonieux n'est qu'une immense plainte
Qui rend de sourds accords.

A genoux! A genoux! C'est l'heure où vers la tombe
Par la pensée on va tristement se baisser,
Où l'on croit, sous les feux du brasier qui surplombe,
Voici des spectres danser.

La foule des humains qui traverse la vie
Songe aux mille plaisirs effeuillés sous ses doigts,
Mais, hélas! trop souvent et trop tôt elle oublie
Ses frères d'autrefois.

C'est l'heure d'implorer la divine clémence
Pour l'âme d'un ami, d'un frère ou d'une sœur
Et de faire veiller leur douce souvenance
Au fond de chaque cœur.

Et pendant que des morts on redit la prière,
Qu'on se groupe plus près du foyer expirant,
Le Bourdon qui bondit sur ses bases de pierre
Jette un cri déchirant.

Bientôt il répercute à plus lentes volées
Les sonores éclats de son large refrain;
Et l'on berce un instant ses pieuses veillées
Au branle de l'airain.

* * *

Quand des méchants ta voix a frappé les oreilles,
O cloche au lourd battant, dis-moi! Que leur dis-tu?
Des cœurs indifférents je sais que tu réveilles
La fragile vertu.

Mais pour ceux dont les jours s'écoulent dans la joie,
Dont les nuits sans sommeil au milieu des festins
Couvent, sous les splendeurs du lustre qui flamboie,
Des remords clandestins ;

Pour ceux qui follement déversent le blasphème
Sur des traditions qui causent leur effroi,
Et s'en vont entassant problème sur problème
Pour renier leur Foi ;

Pour ceux qui s'élançant vers l'appas des richesses
Sur terre n'ont aimé qu'un servile métal ;
Pour ceux qui n'ont jamais prodigué leurs largesses
Qu'au service du mal ;

Pour ceux qui vont semant partout leur convoitise.
Ou vers des Dieux nouveaux inclinant leurs genoux
Maudissent sans horreur le Christ et son Eglise
Qu'ils sapent à grands coups ;

Oui, pour ceux-là tes chants que l'urne fait épandre
Retentissent d'en haut comme un rugissement,
Et leurs fronts, à ce bruit qu'ils redoutent d'entendre,
Pâlissent brusquement.

Ils voudraient fuir en vain ta magique harmonie
Qui les poursuit partout de ses funèbres glas ;
On dirait, à les voir, qu'un sinistre génie
Leur parle du trépas.

O cloche, si ta voix fait tressaillir l'impie
Dont les plaisirs bruyants s'abreuvent de revers,
Le juste qui t'écoute aime la mélodie
De tes graves concerts.

Tu lui parles, fidèle et sublime interprète,
Du Dieu vers qui revient l'hommage universel ;
Ton hymne est aussi grand que l'hymne du Prophète
Chanté dans Israël.

Ton hosanna superbe est aussi pacifique,
Aussi majestueux que l'hosanna des flots ;
Et dans les jours de deuil ton lugubre cantique
Ressemble à des sanglots.

Quand tu tonnes du haut des tours de Notre-Dame
La ville se recueille à tes accents pieux,
O cloche, comme si ton bronze avait une âme
Pour lui parler des Cieux.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

DEUX ÉPAVES.

I

LES HÉROS.

Dans la bataille de la vie, il n'est pas une de nos joies que nous n'achetions souvent bien chèrement, pour n'en savourer qu'un instant la jouissance troublée d'inquiétude et d'angoisse. Avons-nous le temps, en effet, de nous arrêter ? Une irrésistible force ne nous pousse-t-elle pas sans cesse en avant ? Ne faut-il pas défendre pied à pied le terrain conquis et s'occuper de celui pour la possession duquel on se battra demain ? Les insaisissables ennemis qui nous assaillent de toutes parts nous laissent-ils un seul moment de trève ? Ainsi nous allons pas à pas, toujours en alerte et sans quitter les armes ; interrogeant le ciel, et, de quelque côté que se tournent nos yeux, n'y lisant jamais que le désir, le regret, la crainte ou l'espérance. Celle-ci seule nous soutient et rend à nos corps brisés la sève divine qui répare les forces. Mais parfois l'épreuve qui nous atteint est si imprévue, à la fois si cruelle et si douloureuse, qu'elle-même a ses défaillances. L'homme alors, anéanti, s'isole dans un désespoir farouche. Rien ne peut l'en détourner, et il met volontiers son orgueil à ne pas effacer la trace du coup qui l'a frappé. Repoussant fièrement tout ce qui pourrait apporter un soulagement à sa misère, il aime à s'en draper et ne veut pas être consolé. Indifférent à tout désormais, il assiste à la vie comme un spectateur blasé à la représentation d'une

pièce vue cent fois, dont les péripéties ne sauraient plus provoquer en lui ni émotion ni intérêt. Il est comme ce fragment sans nom, que la tempête, en un jour de colère, arrache aux flancs du navire qu'elle a broyé et que la mer promène de flot en flot : c'est l'épave. Insouciante de sa destinée, sans crainte comme sans espoir, l'épave, ballotée, suit la vague calme ou orageuse, jusqu'au jour où elle rentre ignorée dans le néant qui la dévore.

Telle était la situation de deux personnes que le hasard avait rendues voisines, vers le millieu de l'année 1862, au fond du Morvan, dans un petit village auquel les géographes n'ont pas encore songé, et que nous demanderons la permission de désigner sous le nom de Val-Rouvray. Ce village, si modeste qu'il soit, a son côté intéressant ; nous en reparlerons à l'occasion ; quant aux deux personnages, nous allons indiquer brièvement quelques traits les concernant. Dire qu'ils étaient de sexe différent n'apprendra sans doute rien, tout le monde l'a déjà pressenti. L'un était un homme de trente six ans, l'autre une jeune femme qui n'en avait pas plus de vingt-quatre. Le premier s'appelait le vicomte de Berlerault, la seconde madame Julienne Simon. Ils ne se connaissaient nullement, ne s'étaient jamais vus et n'avaient non plus entendu parler l'un de l'autre avant qu'un sentiment identique ne les poussât vers Val-Rouvray à peu près en même temps. Chacun d'eux cherchait un coin du monde pour y vivre retiré et achever le plus promptement possible une existence devenue subitement trop longue. Ils n'étaient pas arrivés ensemble, cela va de soi. M. de Berlerault avait précédé madame Simon d'une année environ. Il était, lui, presque du pays, en ce sens qu'il avait passé à Val-Rouvray sa première enfance et qu'il y possédait une propriété, transmise par un de ses oncles. S'il ne s'était pas avisé plutôt de l'habiter, c'est qu'il avait préféré le séjour de Paris. Au surplus, il détestait la campagne. Mais Paris réserve parfois d'amères réceptions à ses plus fervents admirateurs ; on est heureux alors de se souvenir qu'on est propriétaire, loin de la grande ville, d'un pied à terre où l'air est pur, l'ombre épaisse et le ciel souriant, et on se hâte d'y courir, avec le regret de n'avoir pas songé plus tôt à prendre un parti si sage. C'est, en deux mots, l'histoire de M. de Berlerault.

Il faut bien avouer que madame Simon n'avait eu aucun parent dans le Morvan ; peut-même ne savait-elle que confusément le nom de cette partie de la France avant de s'y fixer. Pour dire toute la vérité, cette dernière considération ne fut pas étrangère au choix qu'elle fit de ce pays, car elle voulait tomber inconnue dans une contrée inconnue. Elle chargea son notaire de lui acheter une maisonnette, pourvue d'un jardinet, dans quelque coin peu fré-

quenté. Elle demandait des horizons pittoresques et un sol boisé, l'éloignement surtout de la grande route que suit le monde élégant qui, d'avril à octobre, court les villes d'eaux, les bains de mer et les châteaux. Peu lui importait l'état de la maison ; elle ne voulait que les murailles pour s'y installer selon ses goûts. Il était seulement de nécessité absolue que la propriété fut petite, de pur agrément et bien close, afin qu'on fût chez soi.

Le notaire pensa que le Morvan remplissait les vues de sa cliente. Il y connaissait à vendre une bicoque qui pouvait convenir ; madame Simon acheta sans voir, s'en rapportant à un architecte qu'elle envoya sur les lieux, pour étudier si l'aménagement qu'elle désirait, et dont elle avait poussé le soin jusqu'à crayonner les détails, était réalisable. Sur la réponse affirmative, elle fit tout aussitôt commencer les travaux, se réservant de prendre possession seulement lorsque, le plus gros étant fait, il n'y aurait plus qu'à disposer l'ameublement,

Cependant il était une circonstance dont le notaire avait négligé de l'instruire, probablement parce qu'il l'ignorait lui même. Cela explique la déconvenue de madame Simon à son arrivée. La maisonnette avait un voisinage. Une habitation beaucoup plus importante, moitié villa, moitié château, était tout à côté, si rapproché qu'un mur séparait les deux jardins Elle appartenait à M. de Berlerault.

Cette découverte la consterna. Adieu les beaux projets de solitude ! Son premier mouvement fut de refermer ses malles à peine ouvertes, puis elle se ravisa. D'autre part, les réparations étaient déjà tellement avancées, qu'il était bien permis de reculer devant la perspective de tout recommencer ailleurs. A seconde vue, enfin, le mal, qu'elle avait jugé d'abord irréparable, s'amoindrit beaucoup. Car si le jardin se touchait, le sien était fort petit et celui de M. de Berlerault très-grand, un parc de plusieurs hectares. Les maisons, à tout prendre, étaient donc à distance raisonnable. Madame Simon ne pouvait distinguer celle de son voisin, protégés par d'épais massifs ; elle en suivait confusément de l'œil, dans la verdure, les lignes principales que terminait la pointe aigüe d'un paratonnerre. Bref, sa maisonnette lui plaisait. Sauf le mur mitoyen, le notaire avait admirablement accompli son mandat. Or, ici-bas, rien n'est parfait, il n'est pas de satisfaction complète, force est en toutes choses de nous contenter d'un à peu près ; partant, la saine philosophie commandait à madame Simon de ne rien exiger de plus ; elle resta.

Val-Rouvray n'est qu'à quelques kilomètres de Château-Chinon. Ce n'est pas une commune, c'est un hameau de la plus mince im-

portance, qui compte tout au plus trois cents habitants et dont le point central est une poignée de chaumières. On y voit pourtant une église qui n'a pas de desservant attitré, un curé des environs y vient biner tous les dimanches. Les coteaux d'alentour sont bien habités ; ceci n'était pas de nature à peser sur la détermination de madame Simon, et elle ne l'apprit que plus tard. Ce qui la séduisit d'emblée, ce fut la gentillesse du jardin et l'aspect général du paysage. De petites prairies coupées de haies vives et semées de peupliers ; à deux pas, des collines couvertes de bois. De l'autre côté, une rivière large comme un ruisseau qui faisait tourner la roue d'un moulin et retombait en cascatelle irrisée. Au-dessus de tout cela, dans le ciel gris et bas, des nuages ternes qui laissaient deviner un horizon confus de montagnes. Un calme morne, un silence rompu seulement par le grincement de la roue et le tic-tac du moulin, auxquels répondait le bruit monotone de l'eau constamment agitée. N'était-ce pas tout à fait mélancolique et en harmonie avec sa tristesse ? Dès le lendemain, le soleil en se levant au milieu du ciel rasséréné fit sourire tout ce qui pleurait la veille, mais il était trop tard l'effet était produit et madame Simon charmée.

Elle procéda à son installation avec l'attention minutieuse d'une personne qui, ne voulant plus de changement, tient à embellir la demeure où va s'écouler le reste de sa vie. On sait déjà qu'elle était en proie à un chagrin profond lorsqu'elle prit la résolution de s'enterrer à Val-Rouvray. Elle était veuve, il est indispensable qu'on le sache aussi. Sa douleur néanmoins ne provenait pas de la perte de son mari, quoique cet événement soit bien fait pour désespérer une femme ; les preuves à cet égard ne manquaient pas dans l'antiquité et dans l'histoire. Pour la véritable cause de cette douleur, on la connaîtra plus tard. Madame Simon vivait seule en compagnie d'Agarithe, qui avait à peu près trente-cinq ans et était à son service depuis plus de vingt. Cette suivante dévouée, qui l'affectionnait depuis sa naissance, était à la fois sa femme de chambre, sa cuisinière et surtout son amie. Elle augmenta son personnel à Val-Rouvray d'un jardinier, que comme les serfs des anciens temps, elle trouva attachée à la propriété. Il s'appelait Bardeau, et, depuis sa venue au monde jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans qu'il venait d'attteindre, il avait successivement suivi les propriétaires de ce petit fief. Il y était né d'un concierge et jardinier. Tout son ambition se bornait à ne jamais quitter ni le jardin ni la maison, qu'il considérait un peu comme siens. Sa figure placide et niaise, sa tête aux cheveux plaqués contre les tempes, au front deprimé, au nez camard, aux lèvres fendues d'une oreille à l'autre, était rayonnante d'une ex-

pression indescriptible de bêtise naïve. Elle plut singulièrement à madame Simon, qui garda son possesseur.

Avant d'entreprendre, il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots de M. de Berlerault. Nous rappellerons qu'il était précisément dans la même situation morale que sa voisine. De plus qu'elle, il était affecté d'une misanthropie qui touchait à l'hypocondrie. Il se complaisait dans son chagrin, rien que dans son chagrin, qu'il attisait par ce culte exclusif. Cette douleur immense était due à la mort de sa femme, qui datait de trois ans déjà, sans que la blessure eût cessé d'être saignante comme aux premiers jours. Contradiction étrange ! Celle qu'il pleurait ainsi l'avait rendu le plus malheureux des hommes, par sa coquetterie autant que par les étrangetés de son caractère et même, achevons l'indiscrétion, la légèreté de de sa conduite. Il avait d'elle un précieux souvenir dans la personne d'une fillette de cinq à six ans, mademoiselle Sabine.

Il avait tenu à conserver son enfant auprès de lui ; les soins qu'elle réclamait l'obligèrent de se départir de l'isolement absolu où il avait projeté de se concentrer. C'est ainsi que Sabine eut besoin d'une bonne et d'une institutrice. La première était relativement facile à rencontrer, mais non la seconde. On recommanda fort à M. Berlerault, très-embarrassé, une jeune fille de bonne famille, ayant reçu une éducation excellente et que le manque de fortune avait réduite à tirer partie de ses talents ; il accepta. Seulement comme elle avait vingt-trois ans, elle ne pouvait, sans outrager les convenances et compromettre sa réputation, entrer seule chez un homme veuf de l'âge du père de Sabine. Elle objecta qu'elle n'y viendrait qu'avec sa mère, ce que M. Berlerault était dans l'impossibilité de refuser, bien que cela lui répugnât beaucoup. Il était pressé et se sentait incapable de chercher mieux ; il se résigna donc, et ainsi sa maison se peupla tout d'un coup contre son gré. L'institutrice s'appelait Carina Mudlett ; elle était Italienne, étant née aux environs de Florence. Sa mère, Italienne aussi, prétendait descendre de l'illustre famille des comtes Angeli ; elle était nièce, disait-elle, d'un cardinal grand dignitaire de la cour de Rome. En même temps, Carina était la fille d'un Écossais mort depuis douze ans.

Mistress Mudlett avait cinquante ans ; elle était replète et avait le teint d'un rouge de brique. Ses cheveux, entièrement blancs, étaient imposants. On ne reconnaissait, sous le vaste bonnet à fleurs dont elle ornait sa tête, aucun vestige de la beauté qui avait excité la passion de l'Écossais. En revanche, on lisait en signes visibles l'égoïsme, l'insouciance et aussi une autre expression moins relevée qu'on distingue d'ordinaire plus spécialement sur le visage des

marchandes à la toilette. Comme pour pousser plus loin l'illusion à cet égard, la bonne dame affectionnait les robes de couleur voyante, les rubans de tons criards, et elle avait pour les bijoux ce goût désordonné qui porte certaines femmes à s'appliquer sur le front une ferronnière, à se charger le cou d'un collier, la poitrine d'une broche large comme la main avec camée, les épaules d'un sautoir, les oreilles de boucles énormes et les doigts de bagues. Elle prenait du tabac dans une boîte d'argent et était toujours disposée à parler soit du cardinal, soit des comtes Angeli, soit enfin de son mari ou de ses malheurs. Ayant été un peu cosmopolite, elle pouvait faire tous ces récits en plusieurs langues, mais, et ce n'était pas le moindre de ses mérites, il suffisait d'un mot pour lui imposer silence. Elle était d'ailleurs obséquieuse à l'excès et s'accommodait de tout.

Sa fille, miss Carina, était une jolie personne en qui l'alliance des types anglais et italien avait produit un mélange singulier. Elle tenait de l'un une carnation délicate et un teint d'un éclat éblouissant, de l'autre des cheveux épais et noirs comme l'encre de Chine. Elle avait de beaux traits d'une régularité sculpturale, accusés presque jusqu'à la dureté. Ses yeux bleus, grands et secs, d'une limpidité extrême, avaient quelque chose de la transparence admirable mais impersonnelle des gemmes. Ses lèvres, remarquablement minces, à arètes vives, d'une coloration ardente et si nette qu'on les eût dites tracées au pinceau, lui donnaient l'apparence d'une figure de cire. Son visage etait à peu près sans défaut, il n'y manquait rien de ce que la forme extérieure peut offrir d'exquise délicatesse et de pureté de lignes, mais l'animation et l'expression lui étaient également refusées. Aussi n'avait-elle rien de cette beauté éminemment française, faite de grâce et d'où se dégage, comme d'un bouquet, le parfum, cette saveur indéfinissable souvent capiteuse et toujours pénétrante qui ne se discute pas plus qu'elle ne s'analyse et qu'on appelle le charme. Petite, mignonne et de taille bien prise, elle avait dans la tournure une élégance native qui communiquait à sa personne une grande distinction. En somme, elle était belle.

Contrairement à la tendance qu'on prête généralement aux femmes elle poussait la réserve au point de ne rien dire à moins d'être interrogée. On n'avait pas trompé M. de Berlerault, elle était fort instruite et parlait couramment l'anglais et l'italien, ses langues maternelles, le français, sa langue d'adoption. Elle s'occupait beaucoup de Sabine, et son égalité d'humeur était telle qu'il ne lui arrivait jamais, en parlant à l'enfant, non pas seulement de céder à un mouvement de vivacité, mais même d'élever la voix. Il serait tout na-

turel de tirer de ce qui précède cette conséquence qu'une étroite affection unissait l'élève et l'institutrice ; pour Sabine, il n'en était rien ; elle obéissait à Carina, qu'elle redoutait, et ne l'aimait point. Quand aux sentiments de miss Mudlett, rien n'était plus malaisé que de les reconnaître, parce qu'ils ne se manifestaient d'aucune façon. Sa physionomie, toujours impassible, interceptait tout regard entre elle et la pensée, qu'elle recouvrait hermétiquement comme un masque.

M. de Berlerault vivait à peu près seul ; il voyait à peine sa fille et rarement mistress Mudlett. S'il voyait plus souvent Carina, c'est qu'en même temps qu'elle était l'institutrice de Sabine, elle était pour lui-même une sorte de secrétaire. Il passait toutes les journées à chasser, à se promener, ne détestant rien autant que de sentir sa solitude troublée. Tel était le voisin de madame Simon, voisin assez peu gênant au demeurant.

Il s'écoula un temps assez long avant que la jeune femme, curieuse cependant, pût même entrevoir cette petite colonie. Rendons lui cette justice qu'elle ne fit rien pour cela. Tout entière à sa douleur aussi bien qu'aux tracas et aux soucis inhérents à un déménagement, elle ne songeait pas du tout à ce qui était hors de sa maison et désirait sincèrement qu'on agit de même à son égard. Une circonstance fortuite amena les premiers rapports entre la maisonnette et la villa.

Madame Simon se promenait un matin dans son jardin et regardait, en compagnie de Bardeau, qui lui en faisait les honneurs, pousser ses fleurs et ses légumes, lorsque soudain tomba à ses pieds un ballon en caoutchouc. Elle poussa un léger cri, et tout aussitôt entendit une exclamation de surprise et de regret modulée par une voix d'enfant et venant, comme le ballon, de l'autre côté du mur qui séparait sa propriété de celle de M. de Berlerault. Elle prêta l'oreille et distingua des pourparlers entre cet enfant et une personne plus âgée. Les voix s'éloignèrent bientôt. Bardeau, ayant ramassé le ballon, se préparait à le renvoyer d'où il était venu par le même chemin. Il attendait une autorisation que Madame Simon ne donna pas, car au même instant un coup de sonnette retentit à le grille qui fermait son jardinet. Bardeau courut ouvrir, et une charmante petite fille, pétulante et affairée, entra en courant. Charmante n'est qu'un mot bien insuffisant pour exprimer ce qu'était Sabine. Qu'on se représente une bambine vive et espiègle, grosse comme une gerbe, la figure animée et la tête inondée de cheveux blonds frisés. A la vue de madame Simon, elle s'arrêta indécise et un peu intimidé. Puis, se tournant vers une femme qui la suivait à

pas plus mesurés et qui n'était autre que Carina, elle dit d'une voix flûtée :

— Est-ce maman ?

Cette question, posée en italien, parut si singulière à madame Simon, qu'elle se sentit tout émue. Elle tendit les bras à l'enfant et lui dit quelques mots dans la même langue. Carina, qui s'était approchée, avait déjà eu le temps de répondre à Sabine que ce n'était pas là sa maman ; la fillette ne fit néanmoins aucune difficulté de se laisser embrasser par Julienne, qui la trouvait adorable et le lui disait avec volubilité.

Pour expliquer la question, il est bon d'ajouter qu'à l'époque où madame de Berlerault était morte, Sabine avait deux ans. On lui avait caché cette mort, pour ne la lui apprendre que lorsqu'elle serait en âge de mieux comprendre l'étendue de la perte qu'elle avait faite ; on lui répétait encore que sa mère était absente, qu'elle reviendrait plus tard. Il en résultait que Sabine, toutes les fois qu'elle voyait une dame qu'elle ne connaissait pas, demandait si c'était sa maman. Cependant Carina était arrivée auprès de madame Simon, et lui faisait les excuses d'usage en français d'abord, puis en italien quand elle s'aperçut que la jeune femme s'exprimait dans cet idiome aussi bien qu'elle-même.

Elles étaient à peu près du même âge ; ce fut un commencement de sympathie, et elles se mirent aussitôt à causer. Au milieu de leur conversation, un troisième personnage survint. C'était un mouton de petite taille, à la toison très-blanche, frisé comme un caniche et qui portait au cou une faveur bleue. Ce mouton, qui s'appelait Carlo, était le favori de Sabine. Il accourut sans façon sous la main de Julienne, à qui il quêta une caresse, et alla jouer avec son amie. A partir de ce jour, elle s'éprit d'une vive amitié pour cette enfant qui l'avait saluée du doux nom de mère (les joies de la maternité lui avaient été refusées à son éternel regret). Elle voulut la voir souvent, et comme Carina ne la quittait pas plus que le mouton, elle se trouva entraînée à recevoir l'institutrice. Les visites de cette dernière impliquaient celle de mistress Mudlett, sa mère, que madame Simon apprécia moins. Enfin, quand elle fut entrée en commerce réglé avec tout le monde dans la maison de M. de Berlerault, le bruit arriva jusqu'à lui qu'il y avait de l'autre côté de son mur une femme très-agréable, du meilleur monde et de l'éducation la plus distinguée qui avait pris sa fille en affection.

Il hésita longtemps avant de se décider à faire, lui aussi, la connaissance de cette voisine ; puis, forcé de céder, il se rendit un soir chez elle, avec Sabine et son inséparable Carlo. Ce n'était qu'une visite de stricte politesse ; elle en amena d'autres qui se succédèrent

à des intervalles inégaux et d'abord éloignés. Insensiblement elles se rapprochèrent, et, nous devons le dire, sans que les deux voisins qui cherchaient la retraite avec le même empressement, éprouvassent ni fatigue ni gène de surcroît de relations mondaines. Qu'on sache bien d'ailleurs que M. de Berlerault ne perdait pour cela rien de son humeur sombre, et Julienne rien de son chagrin. Sabine jouait à côté d'eux, tandis qu'ils causaient de choses indifférentes et que souvent même ils ne se parlaient pas, soit que M. de Berlerault, naturellement taciturne, fût pris d'une recrudescence d'hypocondrie, soit que madame Simon ne tint pas à se mettre pour lui en frais d'hospitalité. Il est inutile de pousser plus loin ce préambule qui, pour le présent roman, a semblé préférable au procédé qu'Horace recommandait aux écrivains de son temps, celui d'entrer immédiatement *in medias res.* Ce sera pour le chapitre suivant.

II

L'ATELIER.

Madame Simon était arrivée à Val-Rouvray avec le désir sincère d'y vivre très-retirée ; elle n'en connut pas moins, après deux mois de séjour, le peu de personnes du voisinage qu'il était possible de voir, et il s'était établie entre elle et Carina des relations assez suivies. Les journées sont si longues à la campagne ! Qu'on emploie les premières à pleurer, passe encore ; mais les autres ! Que devenir si, par un expédient quelconque, on n'en rompt la monotonie ? Au surplus, s'il est vrai que nous sommes, de par notre naissance, voués au chagrin, la tristesse est tellement contraire à notre nature que nous ne pouvons la supporter longtemps impunément. Toute douleur violente tue sa victime pour peu qu'elle se prolonge. Enfin madame Simon, d'un caractère expansif et gai, avait besoin d'entourage.

Après s'être contenté de la société d'Agarithe et de Bardeau, elle se prit à en désirer violemment une autre. Ses dispositions étaient telles lorsqu'elle vit Sabine pour la première fois. Ce besoin entra sans doute pour autant que la gentillesse de l'enfant dans l'amitié qu'elle lui voua aussitôt. Cela ne suffisait pas. Carina était glaciale, d'une réserve outrée. Dès la seconde semaine, elle avait singulièrement perdu dans l'esprit de Julienne, qui n'estimait plus que son esprit parfois incisif et l'étonnante variété de ses connaissances.

Par désœuvrement cependant, ou bien peut-être en vertu de la loi des contrastes, la jeune veuve se lia avec elle.

N'étant pas satisfaite encore, elle étendit peu à peu son cercle et reçut tout le pays, c'est-à-dire le marquis de Cerfbryant et sa fille Madeleine, ainsi que M. de Malefroy. Il n'y avait pas d'autres personnes à Val-Rouvray, sauf un personnage politique et des charbonniers qui pour salon avaient le fond des bois, et des métayers dont la conversation lui eût offert peu de ressources. Cette société constituait un petit cénacle qui procurait après tout des distractions très-suffisantes pour une veuve désolée. Car, nous le répétons pour que dès le début, on ne conçoive pas une idée fausse du caractère de madame Simon, elle s'était méprise sur ses goûts de solitude sans cesser d'être de bonne foi, et elle avait un chagrin très-réel ce qui ne l'empêchait d'être d'humeur enjouée et de chanter souvent.

Elle ne quittait sa maison que pour descendre dans le jardin, délicieux nid de fleurs et de verdure ; et de sa maison elle n'habitait à proprement parler qu'une seule pièce. C'était une sorte de salon de dimensions considérables. On pouvait dire avec autant de vérité que c'était aussi une bibliothèque, un atelier et une serre. Il y avait en effet de tout dans ce vaste rectangle allongé qui remplissait au premier étage tout l'espace déterminé par les quatre murs. Le jour y pénétrait par trois larges fenêtres placées sur un des grands côtés, et par une porte vitrée ouvrant en retour sur une galerie serre extérieure qui tenait de la vérandah.

Chacun peut facilement se la présenter dans son atelier. Une petite femme frêle, mais pas du tout maigre, gracieuse et vive, vêtue avec une élégance raffinée et pourtant naturelle de vêtements amples et commodes dont les nuances, les étoffes ou la coupe, peut-être le tout ensemble, avait une indicible empreinte de personnalité coquette. Tantôt peignant, tantôt lisant, écrivant quelques lettres, se balançant dans un hamac, jouant du piano ou caressant ses fleurs. Tantôt chantant et riant, le moment d'après essuyant du bout de son petit doigt une larme furtive, ne s'occupant pas longtemps de la même chose, nullement étourdie néanmoins, aimable, rieuse et charmante, telle était madame Julienne Simon.

Une après-midi du mois de juin 1862, elle peignait ou plutôt se figurait peindre, car, absorbée par la conversation, elle se bornait à faire des gestes soit avec l'appuie-main, soit avec le pinceau qu'elle tenait à la main. La personne avec laquelle elle causait, à demi couchée en face d'elle dans un vaste fauteuil à oreillettes, était une jeune fille de vingt ans dont le visage reflétait autant de calme que celui de son interlocutrice d'animation ; c'était mademoiselle Made-

leine de Cerfbryant. Elle était l'opposé de Julienne. Très-grande, trés-mince, d'une beauté et d'une distinction qu'elle semblait ignorer, ce qui frappait en elle c'était une modestie excessive. Sa figure longue et pâle était sérieuse. En en considérant l'ovale allongé, aux traits délicats, aux chairs vermeilles, au teint uni, d'un blanc mat doucement rosé, encadré d'abondants cheveux châtain foncé, lissés en bandeaux sans résille et sans rubans ; en voyant sa toilette toujours des plus simples, où l'œil ne s'égarait jamais sur aucun colifichet ni sur aucun bijou, on était saisi de son aspect grave, de la tristesse vague, exempte d'affectation et de morgue, qui était répandue en elle avec un charme infini. Ses yeux bruns, veloutés, étaient au moins aussi beaux que ceux de Julienne. Quelle différence dans l'expression du regard ! Celui de madame Simon, provoquant et hardi dans sa mutinerie moqueuse, se baissait rarement ; celui de mademoiselle de Cerfbryant osait à peine se faire voir, et ne provoquait personne. Lorsqu'il se posait, on se sentait ému, comme pénétré de la candeur sereine qui s'en échappait. Ces yeux admirables étaient frangés de longs cils recourbés dont l'ombre se projetait sous les paupières.

Modeste dans son attitude, Madeleine parlait peu et riait rarement. C'était un nouveau contraste avec madame Simon. Elle n'avait que des sourires mélancoliques et voilés. Elle était si timide qu'on aurait dit qu'elle avait peur de laisser entrevoir les trésors de son enveloppe mortelle ; mais elle les cachait sans s'opposer à ce qu'on les devinât. Ce petit calcul, qu'on ne pouvait de sa part taxer de coquetterie, lui donnait un charme de plus.

Julienne et elle continuaient une causerie commencée et qui était tombée sur le mariage. Madeleine venait de manifester l'intention de ne se pas marier.

— Ce n'est pas moi, s'écria madame Simon, qui m'aviserai de combattre une résolution aussi sage. Ce que je vous souhaite c'est d'y persévérer. Au fait, ajouta-t-elle, je ne saurais parler de cela, moi, mon veuvage me rend suspecte.

— Oui, dit mademoiselle de Cerfbryant, mais vous avez l'expérience.

— Que n'est-elle à refaire ! Voilà pourquoi je ne croirai jamais trop encourager les jeunes filles qui ont vos idées à s'y tenir.

Il y eut un silence, Madeleine n'osait interroger, et Julienne hésitait à entamer une confidence qu'elle avait sur les lèvres. Peut-être allait-elle l'aborder, car la tournure de l'entretien l'y poussait un peu, et ces deux jeunes femmes éprouvaient l'une pour l'autre une secrète sympathie. Elle en fut empêchée par une circonstance fortuite. La porte s'ouvrit, et Bardeau parut sur le seuil en grande

livrée.— En grande livrée de jardinier, cela s'entend ; on était au milieu du jour : chapeau de paille à larges bords, grand tablier bleu à bavette émaillée de terre, les pieds chaussés de sabots et une bêche à la main. Sa large figure souriante, et niaise avait un air mystérieux des plus réjouisssants, à tel point que Julienne, en tournant la tête pour voir qui entrait éclata de rire.

— Bon Dieu ! Bardeau, qu'y a-t-il donc ? dit-elle.

— Madame ! c'est M. de Malefroy !

— Eh bien, faites entrer !

Bardeau s'effaça et livra passage à un homme de trente ans, à la physionomie intelligente et fière, qui portait un costume de campagne très-simple, mais de bon goût. Le ruban de la Légion d'honneur qui ressortait sur sa veste de chasse, quelque chose de mâle et de viril dans ses yeux vifs, et sa moustache retroussée, trahissaient un homme qui a subi la discipline militaire.

M. de Malefroy, arrivé très-jeune encore au grade de capitaine d'état-major, s'était en effet retiré du service après la campagne d'Italie. Il possédait à Val-Rouvray une terre dont il dirigeait l'exploitation, et passait pour avoir une belle fortune qu'il ne dépensait pas. Il s'avança vers Julienne, la salua avec la distinction et la courtoisie d'un parfait gentilhomme, et adressa à Madeleine un salut cérémonieux qu'elle lui rendit très-froidement.

—Monsieur de Malefroy, dit madame Simon après les premiers compliments, vous venez fort à propos; nous parlions du mariage. Quelle est votre opinion sur ce sujet ?

—Madame, je n'en ai pas d'autre que la vôtre.

—Je parle sérieusement, reprit Julienne, qui, pour donner plus de poids à son affirmation sans doute, se mit à rire en montrant libéralement toutes ses dents.

—Moi aussi, daignez en être persuadée.

—Alors je vous somme de vous expliquer sans détours et sans faux-fuyants, attendu que je vous soupçonne d'avoir voulu être galant, puisque je ne vous ai pas, que je sache, confié ma manière de voir à cet égard.

—Vous le voulez, madame ?

—Sûrement, de toutes mes forces.

—Je n'hésite donc plus. Selon moi, le mariage est une institution caduque et décrépite que les anciens âges nous ont léguée comme un dernier vestige de barbarie et que la civilisation, je l'espère, ne tardera pas à effacer tout à fait.

—Est-ce tout ?

—J'ajouterai, si vous le voulez bien, qu'une grande partie des habitants de ce globe ridicule, tous ceux qui sont mariés, attendent

avec impatience le moment où le mariage aura été emporté par l'avènement définitif du progrés social.

—A la bonne heure ! s'ecria Julienne, voilà qui est net et précis. Vous avez parlé avec tant de conviction qu'on ne peut douter que vous n'avez bien sincèrement exprimé votre pensée.

Madeleine resta silencieuse, et M. de Malefroy remarqua avec un certain plaisir que sa rougeur ne diminuait que par gradations insensibles. Il s'était assis en arrière de madame Simon, de telle sorte que pour le voir, la jeune femme, placée devant son chevelet, était obligée de se retourner. En constatant le mutisme de mademoiselle de Cerfbryant et son obstination à ne pas le regarder, ce qu'il jugea être le résultat d'un parti pris, M. de Malefroy réprima un mouvement de contrariété et se mordit les lèvres en frisant sa moustache avec dépit. Julienne continua :

—A mesure que je vieillis (et elle appuya sur ce mot avec complaisance), je suis heureuse que les bonnes idées fassent leur chemin. Ainsi, on ne peut nous accuser de nous être entendus, c'est la première fois que ce sujet est agité entre nous ; pourtant il se trouve que nous envisageons tous les trois de la même manière ce que l'on est convenu d'appeler l'acte le plus important de la vie Madeleine me disait tout à l'heure qu'elle ne se marierait jamais ; vous, monsieur de Malefroy, vous êtes voué au célibat par votre opinion, et, galant ou non, il est bien vrai que la vôtre est à peu près la mienne.

—Alors, madame, répliqua le jeune homme, nous pourrions déjà, à nous trois, commencer la révolution.

Comment cela ?

— Dame, comme elles se font toutes depuis les immortels principes. Nous fondons un club, en voilà déjà le noyau. Il n'y a plus qu'à faire de la propagande, à recruter des adhérents ; ce qui sera facile, puisque d'avance nous avons pour nous tous les ménages, et, une fois suffisamment nombreux, marcher sur Paris. Là, nous affichons des proclamations. Et voilà ;

— Très-joli, dit madame Simon.

— J'ai toujours pensé, reprit M. de Malefroy, qu'il n'y a en Europe qu'un peuple qui ait sur le mariage des idées véritablement pratiques : c'est le peuple turc.

— Quelle horreur !

— Permettez, madame, je le prouve. Ils ont reconnu que deux êtres de sexe différent, rivés l'un à l'autre par un indissoluble lien, précisément à cause de cela, parviendraient rarement à s'accorder. Nous les appelons barbares, nous autres qui nous prétendons au-dessus d'eux, et nous n'avons pas encore compris cette vérité lumi-

neuse, point de départ de la question. Aussi, que font-ils ? Au lieu de prendre une femme, ils en achètent plusieurs, ce qui implique le droit de se séparer d'elles à leur gré. Poussant plus loin la logique, et à mon sens c'est leur triomphe, ils laissent leurs épouses se disputer à loisir, en les obligeant à habiter ensemble dans ce qu'ils appellent le harem. Quelquefois ils assistent aux discussions, s'en amusent à l'occasion, mais ne s'y mêlent aucunement, car ils n'y ont que faire. Ces dames vont-elles trop loin ! ils ont sous la main un remède souverain pour couper le mal dans sa racine : ils les vendent. Ah ! quelle peuple, madame ! Quel génie social ! et que ses institutions sont admirables !

Engagée dans cette voie, la conversation enleva en se jouant les paradoxes les plus excessifs. Julienne tenait tête à M. de Malefroy avec malice. Quant à Madeleine, elle paraissait être là uniquement pour juger les coups. Elle souriait de temps à autre, mais elle ne proféra pas un mot. D'un nécessaire de poche elle avait tiré une broderie commencée, et elle travaillait avec ardeur.

Madame Simon se livrait avec tant de fougue à cette débauche d'esprit qu'elle continuait à ne pas peindre, bien qu'elle eût conservé pinceau et appuie-main. Le tableau qui était devant elle lui masquait à présent Madeleine, car peu à peu la jeune fille avait, sans affectation, reculé son fauteuil. Il est à croire que les visiteurs de madame Simon avaient choisi à dessein la position qu'ils occupaient, attendu que le plus naturellement du monde, ils étaient l'un et l'autre hors de sa vue. M. de Malefroy, tout en lui donnant la réplique et en l'amusant par des sallies spirituelles, ne cherchait qu'à détourner son attention. Pendant ce temps, il ne quittait pas des yeux mademoiselle de Cerfbryant et lui faisait positivement des signes. Les signes qu'un homme de son âge qui célibataire (ses théories sur le mariage l'ont suffisamment indiqué) adresse à une demoiselle, chacun les connait pour s'en être servi une fois au moins en sa vie. C'étaient des sourires, des supplications muettes et la pantomime expressive que l'on devine. Madeleine, qui avait toujours le regard sur son ouvrage, n'en perdait pas un. Pour Julienne, semblable à un magister au milieu d'une troupe d'écoliers espiègles, elle ne s'apercevait de rien.

Il y avait entre M. de Malefroy et mademoiselle de Cerfbryant l'entente tacite d'un amour naissant. Les visites qu'ils faisaient à madame Simon n'étaient, on peut le dire, que des rendez-vous déguisés ; ils se rencontraient presque tous les jours chez elle. Mais il devait y avoir quelque brouille entre eux ; Madeleine ne voulait évidemment pas répondre. Elle avait reculé son fauteuil et s'était retranchée derrière le tableau, non pas uniquement pour éviter la

perspicacitè de Julienne, Mais encore et surtout pour se dérober à M. de Malefroy. Lorsqu'elle s'imagina avoir bien réussi, qu'arriva-t-il? Le jeune homme, par une manœuvre qu'elle était dans l'impossibilite de déjouer, se dérangea impudemment et se plaça de biais. Et alors, il plongea dans la retraite de Madeleine, tout en demeurant en arrière de madame Simon. Il fallut bien aussi que mademoiselle de Cerfbryant vit ses gestes de désespoir et ses regards navrés ; toutefois elle ne fut pas encore désarmée.

Le pauvre amoureux, découragé, changea brusquement de tactique : il déploya pour madame Simon un grand luxe de galanterie et de petits soins. De temps en temps, il épiait sur le visage de mademoiselle de Cerfbryant comment elle supportait son abandon. Elle ne dissimula que très-mal tout d'abord le malaise qu'elle éprouvait, puis elle soupira et bientôt parut ne prêter aucune attention à ce qui se passait autour d'elle.

Les notes bruyantes d'un cor sonnant une fanfare dans le voisinage dénouèrent la situation. Il etait temps ; elle commençait à se tendre.

— Voilà mon père, s'écria Madeleine ; et aussitôt elle replia son ouvrage et se prépara à se retirer.

Probablement c'était la façon dont M. de Cerfbryant avait l'habitude d'annoncer sa présence lorsqu'il venait chercher sa fille chez madame Simon et désirait se dispenser de monter. Cette fanfare et la retraite de Madeleine ne causèrent aucun étonnement ni à Julienne ni à M. de Malefroy. Ce dernier s'inclina respectueusement devant la jeune fille, qui s'était levée, et son attitude quêtait si visiblement une faveur, quelque minime qu'elle fût, que mademoiselle de Cerfbryant s'émut enfin et se relâcha de sa sévérité. En partant, elle le regarda. Si M. de Malefroy ne lut pas dans ce regard, qui ne fut qu'un éclair, l'ordre formel de ne pas rester seul avec Julienne, c'est que le langage des yeux ne sait rien exprimer. Par rancune, sans doute, il n'obéit pas ; il se rassit et recommença à causer. Pour le déloger, il ne fallut rien moins qu'une seconde apparition de Bardeau. La figure du digne garçon était à la fois effarée et solennelle. Il n'avait plus son tablier, et avait laissé au bas de l'escalier sa bêche et ses sabots.

— Madame ! madame ! cria-t-il d'une voix de stentor en ouvrant vivement la porte, M. le curé et M. le baron de Couturier demandent s'ils peuvent entrer.

— Certainement, répondit Julienne surprise.

M. de Malefroy s'esquiva aussitôt, pendant que madame Simon se hâtait de quitter son chevalet pour s'installer dans un fauteuil, en femme qui s'apprête à recevoir une visite d'importance.

III

UN DÉPUTÉ.

Comme presque tous nos pasteurs ruraux, l'abbé Pascalin, curé de la commune dont Val-Rouvray n'était qu'un hameau, appartenait à une famille d'agriculteurs. Il avait vieilli dans l'exercice d'un ministère pénible, sans jamais se plaindre et ayant le secret d'être toujours content. Cette philosophie douce, qu'il manifestait en toutes choses n'avait pas peu contribué à le faire aimer partout. Sa position souvent n'était pas facile. L'admirable unité de notre législation, qui dans les campagnes remet le pouvoir civil et le pouvoir religieux aux mains du paysan, n'est pas sans avoir quelquefois des inconvénients. L'abbé Pascalin, connaissant à fond le pays, excellait à apaiser les petits conflits qui germent et se développent si fréquemment entre le maire et le curé de chaque village. Il avait cinquante-cinq ans. Très-grand, de manières communes, mais simple et sans aucune prétention, il était digne à force d'humilité. Sa physionomie sereine reflétait une âme tranquille, et un esprit exempt d'inquiétude. On aimait à voir sa bonne figure ouverte et rouge, ses cheveux blancs, et les larges besicles d'argent qui trônaient sur son nez monumental.

Le baron de Couturier, qu'il accompagnait, avait tout au plus trente-cinq ans. Il était petit, d'une structure massive, gros sans être précisément gras et sans que, par exemple, son ventre fût particulièrement proéminent. Il avait une poitrine d'un développement insolite, une charpente épaisse, des pieds et des mains à faire éclater bottes vernies et gants de chevreau ; mais il était fort soigné dans sa mise, s'habillait avec goût et suppléait par le raffinement à ce que la nature lui avait refusée du côté de la distinction native.

On ne pouvait guère le juger à l'inspection de sa physionomie. Le front élevé et dégarni, était celui de l'homme qui réfléchit ; mais, outre que cet indice est trompeur, à notre époque surtout où les jeunes gens n'ont plus de cheveux à trente ans, il portait avec cela de grosses moustaches noires dont la pointe cirée se dressait en croc, et il abritait ses yeux pénétrants derrière un lorgnon d'écaille retenu par un large ruban. Tout cela sentait le muscadin plus que le personnage sérieux. D'ailleurs la fleur de santé qui brillait sur ses joues rebondies ne se conciliait pas avec l'idée qu'on se fait généralement de ceux qui s'adonnent à l'étude. Il avait l'air spirituel avant de l'avoir grave, et ses traits, bien que sans délicatesse, étaient

agréables. Enfin, on voyait sur son visage une aménité souriante trop immuable pour être bien vraie. Il était toujours sur ses gardes préoccupé de veiller sur lui-même et de tempérer sa vivacité qui était extrême. Sa démarche, comme son attitude, s'en ressentait; il manquait de naturel. En définitive, le baron de Couturier, avec l'apparence d'un paysan dégrossi, était un homme de la meilleur éducation.

Complètement inconnu dans ce coin de terre dix ans auparavant il y avait acheté, vers 1852, une propriété considérable. Au bout de deux ans, c'est à-dire deux étés, car il passait les hivers à Paris, il était devenu un homme politique dont la puissance toujours croissante était énorme déjà. Le procédé qu'il employa était fort simple mais il s'en faut qu'il soit à la portée de tous. Ainsi, ces deux premières années, il les consacra à se créer des relations et à recruter des adhérents. Sa fortune, qu'on estimait pas à moins de cent mille livres de rentes, lui avait mis à la main une clef dont il se servit habilement. Il exploita avec non moins de bonheur une autre influence. Sa sœur avait épousé un homme d'Etat dont le rôle fut très-marquant au début du second empire. Par cette union, il avait dans le monde politique et officiel un appui solide ; les faveurs étaient à sa disposition, il en usa largement. On prit, dans le pays, l'habitude de recourir à lui pour n'importe quoi. Or, comme il s'était imposé la loi de ne repousser personne, de répondre à chacun et de s'employer pour qui le sollicitait, il en vint à faire promptement beaucoup de bien et à jouer dans le département un rôle de providence dont on lui tint compte lorsqu'il fut question de renouveler l'Assemblée législative. Candidat du gouvernement, il obtint une majorité sans précédent, et du même coup emporta la présidence du conseil général. Dès lors, M. de Couturier fut un personnage de premier ordre : Maître absolu de la contrée, où ses obligés étaient par centaines, il disposait, par la reconnaissance de la sympathie publique, était aimé de tous et jouissait d'une popularité qu'il avait bien gagnée. Il faut dire à sa louange que, rompant avec les traditions d'ingratitude ordinaires à ceux qui possèdent ce à quoi tendaient leurs efforts, le baron de Couturier, député et chargé des bénédictions générales, ne changea rien à sa manière d'être : il continua à mettre au service de ses commettants le crédit de son beau-frère, ainsi que le sien propre et sa fortune. Aussi quel concert enthousiaste d'éloges, chaque fois que son nom était prononcé n'importe où ! Il n'était pas de misérable cahute de charbonnier, au fond de la plus épaisse forêt du Morvan, où il n'eût pénétré.

La visite de cet homme, arrivant sous les hospices du curé, étonna madame Simon, qui ne l'avait pas encore vu et qui mani-

festa si clairement sa surprise muette, que l'abbé Pascalin crut devoir recourir à un exorde par insinuation.

— Veuillez, madame, nous excuser, monsieur et moi, dit-il, si nous venons vous importuner ; il s'agit d'une bonne œuvre, et j'ai pensé que nous pouvions frapper à votre porte.

Julienne s'inclina en silence, supposant qu'ils faisaient quelque quête. Cet hypothèse n'expliquait qu'à demi la présence du député, qui l'intriguait beaucoup.

— Avant d'aller plus loin, reprit l'abbé Pascalin, permettez-moi de vous présenter M. le Baron de Couturier, député et membre du conseil général.

— Il y a longtemps, madame, s'empressa d'ajouter le baron, qu'en ma qualité de voisin — nos propriétés se touchent, vous le savez — je désirais avoir l'honneur de vous être présenté, et je suis heureux que la circonstance qui m'amène aujourd'hui hâte la réalisation du plus cher de mes vœux.

Madame Simon s'inclina de nouveau et répondit quelques paroles froides et polies ; son étonnement augmentait. L'abbé Pascalin s'en aperçut, et reprenant la parole :

— A présent, dit il avec un sourire épanoui, mettons-nous à l'aise et causons en bons amis. Monsieur le baron n'était pas connu de vous, mais vous aviez sûrement entendu son nom que chacun ici, les malheureux surtout, répètent avec reconnaissance. M. le baron a fait à la commune un cadeau très-riche : c'est une cloche pour l'église de Val-Rouvray. Vous n'ignorez pas que le clocher a été récemment reconstruit. C'est encore à lui que la commune est redevable des secours qui ont été donnés par le ministre et par le département pour faire face à cette dépense. La cloche est prête, on la placera dès qu'elle sera baptisée et dès que le clocher aura été béni comme il convient. Nous avons espéré qu'à ma prière, vous voudriez bien accepter d'être marraine de cette cloche.

— Je vous remercie d'avoir songé à moi, monsieur le curé, repartit madame Simon un peu interdite : malheureusement je ne puis répondre à vos vues. Je n'appartiens pas au pays, j'y suis étrangère ; ma famille même n'y avait aucune relation ; enfin je vis dans une retraite à laquelle je tiens : ces considérations m'obligent à décliner l'honneur que vous me réserviez.

— Mais, reprit le curé, ne vous y trompez pas : c'est une fête religieuse qui sera honorée de la présence de Monseigneur...

— Soyez assez indulgente, madame, interrompit M. de Couturier, pour ne pas vous formaliser de notre insistance. Nous avons des motifs particuliers pour vous demander avec instances de prendre part à cette cérémonie. Même, si je ne craignais de prononcer un

mot qui parait quelquefois effrayant aux femmes, je dirais que parmi ces motifs il y en a de l'ordre politique.

—Grand Dieu ! de la politique !

—Oui, madame. Les voulez-vous connaître ? Je tâcherai de n'être ennuyeux que le moins possible. Bonne comme vous ne pouvez manquer de l'être, vous vous êtes certainement trouvée dans la situation d'éprouver combien il est difficile de répandre le bien autour de soi. Les meilleures intentions sont calomniées et exposent à des attaques dont l'esprit de charité le plus pur ne garantit personne. Pardon de ce préambule, il était nécessaire pour bien préciser ce qui me détermine à avoir recours à vous dans une occasion où, après tout, vous et moi, madame, sommes aussi étrangers que désintéressés. Ainsi que M. le curé vous l'a exposé tout à l'heure, j'ai fait obtenir les subsides de l'État et du département pour la reconstruction du clocher de Val-Rouvray. J'y ai même contribué de ma bourse, et, comme il fallait une grosse somme, j'ai organisé une souscription qui a produit des résultats inespérés. Enfin j'ai fait hommage d'une cloche, parce que celle actuelle ne serait plus en rapport avec le nouveau clocher. L'intérêt public était en jeu, je ne regrette aucun de mes sacrifices. J'avoue néanmoins que, si j'avais prévu toutes les complications qu'ont amenées ces choses si simples, j'aurais reculé.

— Que s'est-il donc passé, monsieur ? J'aurais juré que Val-Rouvray était l'endroit de la France le plns calme et le plus tranquille.

— Une mouche qui tombe dans un ver d'eau y détermine des vagues tout aussi bien qu'une trombe en s'abattant sur l'océan ; il n'y a que la différence du petit au grand. Eh bien, madame, le clocher a provoqué ici un orage dont la cloche subit le contre-coup... Vous n'avez peut-être pas fait attention encore au peu de variété des noms des habitants de ce hameau ?

— Non ; ceci ne m'a pas frappé.

— C'est de là que provient une partie du mal. Il n'y en a que deux, qui appartiennent à deux souches, desquelles est issue toute la population. Ce sont les Coffre et les Bardeau.

— Je reconnais dans le dernier celui de mon jardinier.

— Cette pauvreté de noms, qui prouve le défaut de croisement des races, est un signe capital de régénérescence aux yeux de tous les économistes. Coffre et Bardeau sont donc destinés fatalement à s'abâtardir de plus en plus, jusqu'au crétinisme complet. En attendant, ce sont deux camps bien distincts, qui ne se mêlent jamais et, se recrutant par les naissances, sont indestructibles. Il y a dans l'histoire des exemples analogues, au moyen âge surtout. Florence

a les Guelphes et les Gibelins, Vérone les Capulets et les Montaigus; Val-Rouvray a les Coffre et les Bardeau !

"Ce n'est pas qu'ils soient animés les uns contre les autres d'une de ces haines séculaires qu'éternisent les passions politiques ou le fanatisme religieux. Nous n'en sommes pas là à beaucoup près; et peut-être serait-on parfois tenté de le regretter, parce que la violence porte en soi des causes d'apaisement prochain. Mais ils ne s'aiment pas, sans que personne sache pourquoi, eux les premiers. Et, par suite de cet esprit de contradiction qui est en eux héréditaire, ce qui plaît aux uns déplait aux autres. Comme ils n'ont pas de chefs et n'en peuvent avoir, puisqu'ils ne constituent ni un parti ni même une coterie, ils sont redoutables par leur insignifiance même. Il en résulte des tiraillements; des coups d'épingles incessants, et cette petite commune donne au préfet plus de mal que le reste du département réuni.

— Je n'aurais jamais cru cela de Val-Rouvray, dit Julienne en souriant.

—Vous n'êtes pas au bout, madame, répondit le curé. M. le baron va sans doute vous raconter l'histoire du clocher.

—Précisément. Vous apercevez déjà, n'est-ce pas, combien le choix d'un maire est chose difficile; car, sous peine d'avoir de primesaut contre lui la moitié du village, il ne peut être ni Coffre ni Bardeau. La formation du conseil municipal n'est pas plus aisée, surtout avec le suffrage universel, il est presque toujours composé de l'un et l'autre élément en quantité à peu près égale; de là un partage continuel qui trouble son exercice.

" Depuis mon arrivée, je travaille à faire disparaître cet écueil, contre lequel se heurte à chaque instant l'autorité administrative. J'ai déjà eu quelques succès qui ne sont pas sans valeur. Ce n'est malheureusement qu'une ébauche. Pour achever l'œuvre, le concours d'un auxiliaire auquel on ne commande pas m'est indispensable, c'est le temps. Ils me donnent toutefois le droit d'espérer, dès à présent, que la génération qui s'élève sera moins divisée que celle-ci.

—Comment vous y prenez-vous donc, monsieur?

— J'ai entrepris, sur une échelle modeste, la fusion des races ennemies. Sans dévoiler publiquement mes intentions, je dote de temps en temps une Coffre ou une Bardeau, à la condition expresse quoique tacite, qu'elle choisira son époux parmi un certain nombre d'hommes à marier que je désigne moi-même après épuration, et qui appartiennent à l'autre clan. Mon offre a été quelquefois refusée le plus souvent on l'accepte avec empressement, ces braves gens, comme presque tous les hommes, faisant passer l'argent en première ligne. Les dots ne sont pas encore hors de prix dans ce pays:

cinq ou six cents francs constituent pour une jeune fille un apport affriolant, et elle est riche si on joint à cela une cabane de charbonnier qui vaut cent francs quand elle est luxueuse. Les ménages que j'ai formés déjà marchent fort bien, M. le curé me l'assure ; d'ailleurs je ne les perds pas de vue et je les encourage dans la bonne voie. La greffe prend enfin ; mais quoi ! les enfants les plus âgés n'ont encore que sept ou huit ans : impossible de les envoyer au conseil municipal ! Encore vingt ans de soins et, au lieu de Coffre et de Bardeau farouches, entiers, exclusifs, il y aura une population métisse, enfonçant ses racines dans les deux camps. Partaut, plus d'hostilités sourdes, et l'âge d'or renaîtra.

—C'est très-ingénieux, monsieur... Et le clocher ?...

—Mille pardons, madame, m'y voici. Il a été détruit, il y a douze ou quinze ans tout au plus. Imagineriez-vous qu'on ne peut arriver à savoir exactement quel forme il avait ? Les Coffre affirment qu'il était rond, et les Bardeau carré. La vérité serait, de ceux qui ne sont ni Coffre ni Bardeau, que, carré à la base, une sorte de tourelle le terminait. Tout naturellement, les uns ont voulu que le nouveau clocher fut carré et les autres rond. Il y a eu des pétitions signées, des délibérations votées et envoyées au préfet, des réclamations même adressées à l'empereur. Bref, une agitation extraordinaire qui rappelle la querelle célèbre des gros-boutiens et des petits boutiens. Chacun, selon les idées auxquelles l'avait voué sa naissance, tenait à ce qu'il croyait être une restauration fidèle du passé. Certains souscripteurs ont été jusqu'à menacer de retirer leur signature si on ne leur rendait pas leur clocher d'autrefois. Comment faire, au milieu de ce conflit risible et cependant des plus sérieux ? Sur mon conseil, on a esquivé la difficulté et renvoyé dos à dos Coffre et Bardeau. En effet, personne, grâce au ciel, n'ait demandé qu'on le fît pointu. Adopter cette forme, c'était accorder tout le monde en ne donnant l'avantage à aucune des prétentions engagées; ma proposition a donc été agréée. Vous supposez sans doute que tout était dit.. Un clocher pointu ne peut rester nu. Il n'existe pas plus de deux enblêmes que l'usage autorise de poser à son sommet : la croix, ce signe vénéré de la catholicité ; ou le coq, souvenir traditionnel du reniement de St. Pierre, et pour nous, Français, vestige effacé des vieilles franchises gallicanes. Ici la polémique a repris avec un nouvel acharnement. Il y eut bientôt, avec un entêtement égal, partie pour l'une et partie pour l'autre. C'était fort grave. Dix fois j'ai failli renoncer au clocher et à la cloche ; enfin, après de longs pourparlers, auxquels j'ai dû encore mêler mon influence, on s'est à peu près entendu : il a été convenu qu'on placera une croix et un coq la surmontant.

—Qui donc se plaint, alors ?

—Eh, mon Dieu, personne ; tout haut, du moins. Ce serait toutefois une grande erreur que de croire que la satisfaction est générale. On critique, on glose, on murmure. Je n'avais pas d'autre but que d'étouffer ces ferments à demi éteints de discorde, en faisant don de la cloche. Je n'ose me flatter d'avoir pleinement réussi. Je présume, madame, que vous ne vous êtes pas arrêté plus qu'il ne convient à cette hostilité innée entre les deux familles de Val-Rouvray. Certainement, s'il n'y avait que cela, on pourrait se contenter d'en rire. Les choses ont, comme vous l'allez voir, infiniment plus de portée ; et ici éclate d'une manière évidente la division qu'avec un peu d'attention, au surplus, on suivrait dans toute la France. Admettez que ces noms ne soient qu'un jeu, mais que derrière s'abritent une faction religieuse et une espérance politique, et que toutes les deux mettent à profit l'antagonisme naturel dont elles sont l'expression. N'est-il pas vrai qu'alors, il est permis d'entrevoir, soit dans le présent, soit dans l'avenir, des complications dont la gravité n'échappera à personne ?

—Vous arrivez à la politique.

PARSEVAL-DESCHÊNES.

(*A Continuer.*)

RHODES HOUSE
OXFORD
LIBRARY

BIBLIOGRAPHIE.

The Canadian Parliamentary Companion, Edited by Henry J. Morgan, author of the "Bibliotheca Canadensis," etc. Fifth Edition, Montreal. Printed by the Montréal Printing and Publishing Company, 1869. 237 p. petit in-18.

L'auteur de ce petit volume est bien connu du public canadien par ses travaux biographiques et historiques. C'est une spécialité qu'il a adoptée et pour laquelle il a utilement employé les qualités méthodiques, l'esprit de travail, l'amour des recherches dont la nature l'a doué. Tous ces titres sont nécessaires, en effet, pour donner à ce genre d'ouvrage les caractères qui leur assurent la confiance du lecteur.

Le nouveau livre que M. Morgan vient de livrer à la publicité contient des notes biographiques sur Son Excellence le Gouverneur Young, sur les principaux officiers du service civil et sur les membres des différentes législatures de la Puissance du Canada et des provinces qui la composent. La seconde partie donne l'explication des termes et des procédés en usage au Parlement. Voila en deux mots le contenu de ce volume qui ne peut manquer d'être utile à ceux qui sont appelés à traiter des affaires avec les législatures. Les notes biographiques et historiques qu'il renferme lui donnent une importance incontestable, qui doit lui assurer un succès durable, plus sérieux que n'ont ordinairement les ouvrages du genre de celui-ci. Nous regrettons seulement que des fautes typographiques défigurent et changent trop souvent plusieurs des noms français. Ce sont là de légères inexactitudes sur lesquelles M. Morgan voudra bien nous permettre d'attirer son attention et qu'il ne manquera pas de corriger dans une prochaine édition. Le livre est déjà arrivé à sa cinquième édition ; tout nous fait espérer qu'il en aura plusieurs autres, et que définitivement l'auteur donnera à son ouvrage une publicité périodique, à des époques fixes, tous les ans, par exemple. Par là, la collection du *Parliamentary Companion*, en fournissant des renseignements sur les hommes qui viennent les uns après les autres administrer la chose publique, acquerrera une valeur incalculable, et formera dans l'avenir l'une des sources historiques que l'on consultera avec le plus de confiance.

E. Lef. de Bellefeuille.

DUBERGER ET LE COLONEL BY.

Les *Lettres sur l'Amérique* de Xavier Marmier sont un charmant ouvrage. Ces impressions d'une promenade au nouveau monde ne sont pas sans doute étrangères aux lecteurs de la *Revue.* Car Marmier est un voyageur émerite—les pics neigeux de la Laponie ne l'ont même pas effrayé ; c'est de plus un littérateur distingué, ses nombreux volumes lui en ont acquis le renom. Il a beaucoup vu et beaucoup observé. Il se complaît à causer des lieux où il a promené ses pas errants. Ses récits sont élégants et émaillés de fines anecdotes, ses descriptions brillent de toutes les richesses de sa palette.

Ses *Lettres* abondent en pages émouvantes. Elles peignent fidèlement nos mœurs locales, les vertus de notre race et retracent avec enthousiasme l'histoire tourmentée et toujours glorieuse des fils de la France sur les rives du St. Laurent. Trop de voyageurs superficiels ou préjugés ont médit de notre peuple, pour que nous soyions ingrats envers un écrivain aussi sympathique que l'est Marmier. C'est peut-être ce qui a contribué à me rendre la lecture de ses souvenirs d'Amérique si attachante.

Une histoire toute canadienne et consignée dans ses *Lettres* met en scène les deux personnages dont on a lu plus haut les noms ; elle me servira à crayonner ces quelques pages.

I

Le récit de Marmier nous reporte aux premières années du siècle. Il dit que c'est une de ces histoires de *sic vos non vobis* illustrées par le génie de Virgile. Elle fut contée à l'auteur durant son séjour à

Québec. Comme elle importe pour la solution des faits mis en évidence ; nous allons la reproduire littéralement :

" Un M. Duberger, dit Marmier, employé aux travaux du génie et français d'origine, s'était tellement passionné pour sa noble cité qu'il résolut d'en faire le plan en relief. L'œuvre entreprise, il la poursuivit pendant de longues années avec une patience infatigable et une rare habileté. Pas une élévation de terrain, pas une muraille qui ne fût par lui mesurée et reproduite à sa place dans ses justes proportions, avec la stricte exactitude d'un calcul géométrique. De quartier en quartier, de rue en rue, d'édifices en édifices, il en était venu à composer en plusieurs compartiments, qui se rejoignaient au moyen d'un mécanisme, un Québec en miniature, un Québec complet.

Ce long et difficile ouvrage était achevé lorsqu'un capitaine anglais M. By, vint le voir et en parut émerveillé. Après avoir comblé d'éloges l'ingénieux artiste, il lui demanda s'il ne pensait pas à retirer le bénéfice qu'il devait naturellement attendre de tant d'heures, de tant de veilles employées à une telle tâche. M. Duberger répondit que l'idée ne lui était jamais venue de faire une spéculation d'un travail auquel il s'était dévoué avec amour, et qu'il avait poursuivi avec joie ; que sa récompense serait de le voir apprécié de ses concitoyens, et de le léguer à son fils comme un exemple de sa persévérance.

Quelques jours après, M. By revint le trouver et lui dit : " Je vais partir pour l'Angleterre, je suis sûr que votre plan serait estimé à un très haut prix à Londres. Si vous voulez me le confier et me permettre d'en disposer dans vos intérêts, je me fais fort d'obtenir pour vous soit l'avancement que vous méritez pour une telle preuve de talent, soit une rémunération pécuniaire.

L'honnête Duberger, qui n'était pas riche, qui n'occupait qu'un modeste emploi, et qui avait des enfants à élever, se laisse séduire par ces offres, par les témoignages de dévouement qui les accompagnaient, emballe les divers parties de son œuvre, les confie à son généreux protecteur, et se met à faire une autre construction plus aisée mais moins solide que celle qu'il venait d'abandonner, la construction de plusieurs beaux châteaux en Espagne.

Pendant qu'il se promenait ainsi gaiement dans la région des songes, M. By annonçait dans la capitale de la Grande Bretagne qu'il avait, lui, M. By, dans les loisirs de sa vie de garnison, dessiné, composé dans tous ses détails le plan en relief de Québec, et en montrait avec une aimable satisfaction les différentes pièces à ses chefs, aux hommes de l'art et aux curieux. Cependant il s'agissait de rajuster ces pièces disjointes pour en former un ensemble com-

plet, et par malheur, M. By avait, dans la précipitation de sa conquête, oublié d'apprendre le mécanisme inventé par M. Duberger. Mais une fois engagé dans la voie de la trahison, une perfidie de plus ne devait pas embarrasser sa conscience. Il écrit donc au confiant artiste de Québec que son œuvre excite une admiration universelle, qu'il ne lui manque plus pour en obtenir le prix qu'il lui a promis que de pouvoir la présenter dans son unité. Courrier par courrier, M. Duberger lui adresse une explication détaillée à l'aide de laquelle M. By rejoint la citadelle à l'église, la haute ville à la basse ville et invite tous ceux dont il voulait gagner les bonnes grâces à venir observer son travail. Cette fois, il fut pleinement récompensé de sa belle invention. Les ingénieurs vantèrent ses connaissances mathématiques ; ses chefs le signalèrent comme un officier d'un rare mérite. Il obtint immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction.

Tandis qu'il jouissait de son triomphe, le pauvre M. Duberger était frappé d'une paralysie qui bientôt le conduisit au tombeau. Son fils[1] ne sachant ce qui se passait à Londres ne pouvait réclamer l'héritage qui lui avait été si indignement ravi. Quelques années plus tard, M. By[2] revenait au Canada avec le rang de Colonel et fondait sur les rives de l'Ottawa, une ville qui s'appelle glorieusement *Bytown*[3] (la ville de By) !"[4]

II

Le récit de Marmier, bien qu'il pèche un peu contre l'exactitude, est très-propre à entacher la mémoire du Colonel By, qui se serait servi du génie de Duberger pour se faire reconnaître des aptitudes

1 Il était ingénieur et dessinateur, il fut employé en même temps que son père durant la dernière guerre dans le corps des Ingénieurs.

2. Le Colonel By est né en Angleterre vers l'année 1780. Il entra de bonne heure dans le corps des ingénieurs royaux, dont il était lieutenant, lorsqu'il vint au Canada en 1800.

Il fut chargé de plusieurs travaux de construction militaire, partit pour l'Angleterre et revint au pays en 1826 pour construire le canal Rideau. Comme on avait découvert certaines irrégularités dans l'administration pécuniaire des travaux du canal, et qu'on les lui attribuait, il se rendit en août 1832 en Angleterre pour s'y disculper, mais on ne voulut pas l'entendre. On croit que ce traitement auquel il ne s'attendait pas le remplit de chagrin et hâta la fin de ses jours ; il expira peu de temps après.

3. En 1854, les citoyens d'Ottawa pétitionnèrent la législature pour changer le nom de *Bytown* en celui de la grande rivière qui coule aux pieds de la capitale, et depuis ce temps, elle ne porte plus le nom de son fondateur.

4. *Lettres sur l'Amérique*. Vol. I. Page 145 à 148.

remarquables par ses chefs et s'acquérir des titres à la célébrité. Il ne serait alors ni plus ni moins qu'un escamoteur éhonté et on devrait conserver un triste souvenir du fondateur de la capitale du Canada. Il appert toutefois que Marmier ne rend pas complête justice à By et n'est peut-être pas fondé dans quelques détails de son récit. C'est ce dont on peut s'assurer en lisant l'ouvrage du voyageur John Lambert. Ce dernier séjourna à Québec vers 1806 et il y rencontra By, son ancien condisciple, qui, suivant ce narrateur, travaillait alors de concert avec Duberger à l'exécution du magnifique plan en relief de Québec. C'est en bien des points la contre-partie de Marmier. Il ne nous semble pas qu'on puisse soupçonner l'auteur de partialité, car il parle de Duberger avec les plus grands éloges. Voici ce qu'il relate à ce sujet: " avant que je quitte le sujet des arts en Canada, pays plus capable en apparence de soutenir que de créer le génie, je ne dois pas omettre de faire mention d'un monsieur Duberger, natif de ce pays et officier dans le corps des ingénieurs et dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloges qu'il mérite à si juste titre. C'est un homme qui s'est rendu capable par son seul génie et qui n'a eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux que la province lui fournissait, car il n'est jamais sorti de son pays. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Il a eu la politesse de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays et plusieurs autres dessins, dont quelques-uns sont réellement beaux et qui sont déposés au bureau des Ingénieurs.....

Mais le plus important de ses travaux est un magnifique modèle de Québec, auquel il est actuellement occupé, conjointement avec un de mes anciens condisciples, le Capt. By, [1] du corps des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer en Canada après une absence de dix ans. Tout le modèle est tracé et on en a terminé une grande partie, particulièrement les fortifications et les édifices publics. Ce plan a plus de 35 pieds de longueur et comprend une portion considérable des plaines d'Abraham, qui y sont représentées jusqu'à la place même où Wolfe expira. Ce qui est terminé est d'une beauté superbe, fait entièrement en bois et modelé

1 Bibaud se trompe dans son *Panthéon Canadien* en disant que Duberger fut " aidé du capitaine *Byson, son compagnon de collége.*" Il a mal traduit Lambert qui parle du Capt. By, et non *Byson*, lequel fut le condisciple de ce voyageur et non de Duberger.

Il commet une autre erreur en affirmant que " Marmier, dans son *Voyage en Amérique*, attribue à Duberger la principale part dans les travaux de fortification de Québec et prétend que d'autres se sont attribué ce qu'il a fait en ce genre." Marmier parle du modèle en relief de Québec dû à Duberger et nullement de travaux de fortification.

sur une certaine échelle, de sorte que chaque partie sera remarquable d'exactitude. On y verra la forme et les projections du roc, les élévations et les déclivités de la ville et les éminences des plaines qui commandent particulièrement la garnison. Ce plan doit être envoyé en Angleterre et il recevra sans doute du gouvernement Anglais l'encouragement qu'il mérite."

L'ouvrage que je viens de citer dit dans une note que le plan en question a été ensuite envoyé en Angleterre et déposé à l'arsenal de Woolwich en 1813.

D'après Lambert, By aurait donc travaillé conjointement avec Duberger à l'exécution du modèle en relief de Québec, que nous devons sans doute en grande partie au génie de notre distingué compatriote. On avait dès lors suivant ce voyageur, l'intention d'envoyer ce plan en Angleterre et Marmier doit se tromper en disant que By ne vint voir le modèle, dont il fut émerveillé, que lorsque ce long et difficile ouvrage fut terminé. Certains autres détails rapportés par Marmier se trouveraient être par là même inexacts, si on ajoute foi à la relation de Lambert, faite à l'époque même où fut exécuté le plan et qui semble avoir des titres à créance.

En tous cas, il ne paraît pas possible que By ait ignoré le travail de Duberger jusqu'à la veille même de son départ pour l'Angleterre, qui eut lieu en 1811, puisqu'il était jusqu'à cette année, capitaine dans le corps des Ingénieurs et que Duberger était l'un de ses subalternes. Ils ont dû bien se connaître vraisemblablement et cela explique pourquoi Duberger aurait confié son modèle à un homme, qui était loin de lui être étranger.

Mais l'accusation capitale contre By ne se trouve pas détruite pour tout cela, à savoir qu'il s'est vanté en Angleterre d'être le véritable auteur du plan en relief de Québec. On a, au contraire, mille raisons pour la croire bien fondée. Et certains écrivains lui donnent encore tout le mérite de l'œuvre. Ne lit-on pas par exemple dans les *Sketches of the Celebrated Canadians* par Morgan, à l'article concernant By : "Ce fut vers ce temps qu'il termina le magnifique modèle de Québec, qui fut envoyé en Angleterre et soumis à l'examen du Duc de Wellington."

By s'est donc paré du génie de Duberger pour avoir des droits au prompt avancement qu'il avait promis à son émule du Canada ; aussi voit-on qu'on ne tarda pas trop à le récompenser, puisqu'il revint au pays en 1826 avec mission de construire l'une de nos merveilles de l'art, le canal Rideau. Quelque soit le vrai mérite du

1 *Travels through Canada and the United States of North America.* Vol. I Pages 330, 31 et 32.

colonel By, que je n'ai nullement l'intention de mettre en cause, il semble hors de doute qu'il joue un rôle peu honorable dans cette affaire et qu'il a leurré et dupé l'honnête Duberger à son grand profit. L'intérêt et l'amour propre ont fait taire les sentiments d'honneur qui devaient guider By en cette circonstance. Mais l'histoire en burinant ses arrêts saura mettre à nu son méfait et le lui faire expier en le signalant à ceux qui évoqueront son souvenir.

Si on en croit Lambert, ce ne serait pas la première fois qu'on enlèverait à Duberger la paternité des œuvres qu'il marquait de son génie, car il dit "que la seule carte exacte que l'on ait faite du Canada a été publiée à Londres par M. Faden, au nom de M. Vondenvelden. Cette carte, ajoute-t-il, a été tracée par M. Duberger et un autre monsieur [1] dont les noms auraient plus de droit à être inscrits sur la carte que celui qu'elle porte actuellement."

Et pourtant, Duberger s'est éteint dans l'obscurité et dans la pauvreté, lui qui était doué d'une si grande intelligence de l'art où il primait, et les noms de ceux qui se sont enrichis des dépouilles de son génie sont encore cités avec honneur et respect, tandis que son souvenir est à peu près ignoré.

Puissent ces pages fort incomplètes contribuer à faire revivre son nom et lui rendre une justice tardive !

JOSEPH TASSÉ.

1 Bibaud dit que le collaborateur de Duberger était M. Louis Charland, géographe et antiquaire, décédé en 1833.

UN BESOIN PRESSANT.

Après avoir dit pendant cinquante ans que le Bas-Canada est un pays essentiellement agricole et que son avenir dépendra tout entier de la culture de ses champs, nous commençons à écouter une rumeur qui tend à affirmer l'urgence qu'il éprouve de se créer des ressources au moyen de l'industrie. Plusieurs personnes vont même jusqu'à dire que notre province est faite et localisée de manière à n'être jamais qu'une contrée propre aux manufactures.

Ce dernier mot semble être le fruit de l'expérience. C'est l'ordre d'autrefois renversé. Il a fallu un demi-siècle pour en arriver là.

Les uns tiennent pour l'agriculture, les autres pour l'industrie. Lequel des deux partis a raison ? Tous deux auraient assurément tort de pousser leur théorie à l'extrême ; tous deux auraient raison en accordant que l'un et l'autre parti ont également du bon. Disons "également" afin de mettre chaque prétention en équilibre avec la prétention contraire, ce qui est concéder beaucoup à l'agriculture, dans un pays où le climat est si rigoureux.

Dès aujourd'hui, il est visible que les arts manufacturiers vont entrer dans la faveur publique et qu'un pas marquant se fait dans cette direction. L'on ne peut refuser à l'industrie un grand rôle dans le bien-être des peuples chez qui elle existe, cela suffit pour que les partisans de l'agriculture par dessus tout, que l'on ne songe pas à molester, fassent bon accueil à la nouvelle venue et lui souhaitent comme nous, des jours de paix et de prospérité.

Une chose qui frappera nos descendants c'est qu'entourés d'exemples comme nous le sommes et ayant sous les pieds un pays naturellement disposé pour cet objet, nous ayons attendu si tard pour agir, tandis que des centaines de mille Canadiens s'en allaient précisément faire aux Etats-Unis la besogne que nous leur refusions.

On alléguerait vainement pour excuse que les Canadiens Français ne peuvent se prêter aux calculs des industries et que nous manquons de capitaux pour ouvrir la voie. Ces deux pauvres rai-

sons ont été accommodées à toutes les sauces, on les a exposées à tout propos, tout le monde veut bien y croire, ce qui n'empêche pas qu'elles sont détestables et surtout fausses.

Si nous n'avions pas d'aptitudes pour les industries, tant de nos gens qui vont à l'étranger gagner leur pain, trouveraient à s'y occuper ailleurs que dans les manufactures. L'habitude de voir les Etats-Unis à travers les lettres qui nous viennent de nos parents, amis et connaissances établis de ce côté de la frontière fait que nous ignorons l'existence de toute autre chose que les manufactures dans ce pays. Pourtant, il y a bien aussi là quelques millions de bras occupés à d'autres travaux; et bien d'autres carrières appellent les arrivants! Nos compatriotes paraissent aimer avant tout les centres où fleurissent les industries et ils s'y trouvent tellement "chez eux" qu'ils ne regardent jamais au delà.

Le génie industriel et inventif de notre race est incontestable. Toutefois, il est loin de briller aujourd'hui de son éclat propre, faute d'avoir ici l'espace que les autres contrées lui offrent pour se déployer et se rendre utile.

Il serait curieux de connaître, par exemple, les inventions canadiennes, qui ont végété chez nous et qui ont fini par s'acclimater ailleurs, pour nous revenir plus tard parées du prestige du succès.

Un poëte a raconté l'histoire d'une Idée, qu'il représente sous la figure allégorique d'une très-jolie fille, née dans la pauvreté. Vainement son père tente de la pousser dans le monde ; il a beau vanter sa beauté qui brille aux yeux de tous et montrer son esprit qui charme et impose à la fois, personne ne la trouve de condition assez relevée. Enfin, désespérant de ses compatriotes, elle part pour l'Angleterre, y épouse un milord et, de retour dans son pays natal, au bras de son mari, millionnaire, elle tient le haut du pavé, donne le ton, remue la cour et la ville..... pendant que son père (lisez l'inventeur) meurt de faim au coin d'une borne.

Eh bien! il en est ainsi, il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas fait de la province de Québec une contrée industrielle, sans préjudice à l'agriculture. Pour que l'homme de talent obtienne au milieu des siens quelques bribes de la récompense qu'il mérite, il faut surtout que l'on sente le besoin d'employer ce talent, mais à quoi peut-il s'attendre si l'indifférence du peuple va jusqu'à ignorer l'usage que l'on en peut faire? Un préjugé absurde contribue aussi à éloigner le sentiment public de tout rapport encourageant avec les personnes qui se consacrent aux entreprises industrielles, l'on s'imagine, avec assez peu de sens-commun, que la somme d'intelligence nécessaire aux conceptions et aux travaux de cet ordre est de beaucoup moindre que celle dont on a besoin pour exercer

trois ou quatre professions très répandues. C'est le contraire qui est vrai. En outre de l'énergie qu'il faut aux industriels, n'oublions pas de reconnaître qu'ils utilisent de grands talents, le fruit de longues et patientes études et parfois un esprit de dévouement rare parmi les gens du monde. A cause de ce même préjugé, qui ne veut appliquer les talents qu'à la pratique de la médecine ou du droit, par exemple, l'on a érigé en croyance que les enfants les plus bêtes doivent être attachés à l'agriculture et que les plus fous ne sont propres qu'aux industries.

Robinson dans son île fut contraint par la nécessité de tirer parti des objets qu'il y trouva. Plus choyés de la fortune, et moins entreprenants, nous faisons fi des ressources qui sont à notre portée ; en grands seigneurs, nous préférons acheter ce que nous ne prenons pas la peine de fabriquer nous-mêmes. Cela ne pourra cependant pas durer toujours.

L'opinion publique est inerte de son naturel et hostile aux innovations. Elle ne se manifeste que pour sanctionner ou condamner ce qui est fait ; en règle générale, elle ne croit pas aux théories qu'on lui soumet, elle est plus disposée à les repousser qu'à les accueillir ; de là le peu de secours que reçoivent en ce moment quelques hommes courageux, qui font des sacrifices pour promouvoir l'esprit d'entreprise industrielle dans notre population.

Nous avons été élevés hors de tout contact avec les classes besogneuses qui font circuler les capitaux d'une nation sur tout un continent ; il nous plaît de rester dans ce calme étrange. Hélas ! le succès est une condition rigoureuse pour obtenir l'appui de ceux-là mêmes, qui sont les plus intéressés aux conséquences d'un mouvement. Il y a dix ans, tout le monde se serait moqué de celui qui aurait osé dire que nous pouvions cultiver du tabac et arriver à fabriquer des cigares comme ceux qui ont reçu des prix aux diverses grandes expositions de ces trois dernières années.

Pour occuper une population flottante déjà considérable, nous n'avons rien, sauf l'agriculture, mais c'est justement la classe qui ne se sent pas entraînée vers les champs qui forme cette population. Cela est dans l'ordre ; l'on ne saurait exiger que tout un peuple, jusqu'au dernier individu, prenne les manchons de la charrue.

Il y a nombre de collégiens qui, à vingt ans, se trouvent trop savants pour suivre leur père dans les sillons ; de même, il y a nombre de fils de cultivateurs qui, sans ambitionner l'instruction, veulent être autre chose que des cultivateurs. L'homme naît ce qu'il sera, et il passe sa vie à suivre les instincts de sa vocation, tant pis si on le force à dévoyer !

Autrefois, nous étions à peu près isolés du reste de l'univers ; nos

terres étaient immenses et rapportaient beaucoup ; le chiffre de notre population était presqu'insignifiant ; chacun vivait grassement à la maison et pouvait voir tout en rose sans redouter la misère—c'était " les bonnes années."

Aujourd'hui, les chemins qui mènent en une étape à plusieurs centaines de lieues sont ouverts sans qu'il en coûte beaucoup pour les parcourir ; nos terres sont morcelées et obérées ; la population déborde des campagnes dans les villes qui ne savent qu'en faire ; la gêne atteint un peu toutes les familles et le travail ne surgit de nulle part. Il faut rigoureusement que le courant de l'émigration emporte la jeunesse—il l'emporte en effet ; elle va s'entasser, dans les manufactures des Etats de l'Est, d'où elle ne revient pas, on le sait. Elle trouve là-bas ce qui lui manque ici, ce que nous ne savons pas lui fournir. [1]

Nos jeunes gens partent par phalanges. Croire qu'on pourrait les retenir en leur donnant des terres, c'est oublier qu'ils ne sont pas plus lâches que nos pères et qu'ils se mettraient à défricher comme eux si le goût leur en venait—mais le goût ne leur en viendra pas. Ils sont ce qu'ils sont ; commerçants, ouvriers, chercheurs et industriels par nature ; ne caressons pas le vain espoir de les réformer. Cherchons plutôt à leur fournir de l'ouvrage selon leurs désirs.

Peu ou point d'obstacles se sont opposés à l'émigration. Le commerce et les professions libérales ont été les premiers chemins où se sont jetés les sujets les plus fidèles au sol ; maintenant les places sont prises, et, à défaut de manufactures, pour attirer ces têtes et ces bras inactifs, la débandade va toujours augmentant—nous y perdons bien des hommes intelligents et au cœur canadien qui s'éloignent de nous à regret ! Quant aux esprits aventureux, nous n'y pouvons rien, la Providence seule peut les contrôler et leur faire la vie assez dure pour les forcer de revenir au foyer. Ce qui nous reste de simples travailleurs sont presque tous employés à la coupe des bois et dans les scieries mécaniques. Le grand commerce des bois, encore florissant, dépérira bientôt, faute de forêt facile à exploiter ; qu'allons-nous mettre à la place, pour occuper tant de milliers de bras ? Les forestiers sont en général peu disposés à apprendre des métiers ou à se livrer à l'agriculture, il leur faut un emploi d'un autre genre : s'ils n'en trouvent point ils émigrent.

Notre nation, vue de près, se présente peut-être moins comme faconnée pour les paisibles labeurs de la campagne que pour l'exis-

1 Le lecteur ne doit point voir dans ces pages la moindre allusion à ce qui concerne l'action du gouvernement fédéral ou provincial ; nous ne parlons que de ce qui s'offre aux yeux de tout le monde, sans nous occuper du reste, n'ayant nullement le désir de parler politique.

tence du peuple des villes. L'on répondra que la vie de l'artisan n'est pas l'idéal du bonheur ; d'accord, mais cette tendance existe à notre détriment et puisqu'elle est fatale, tâchons d'en tirer le meilleur parti possible.

La jeunesse s'échappe de la campagne par toutes les issues qui se rencontrent. C'est incontestable. L'un fuit la perspective d'avoir à défricher une terre, ce qui n'est pas toujours très-gai ; l'autre fuit la maison paternelle, la tranquillité, le pain quotidien assuré, ce qui ne manque pas d'attrait, dit-on ; l'un et l'autre sont les deux extrêmes—et pour nous les expliquer, il serait temps de croire à la diversité des goûts, des talents et des caractères que Dieu a répandus parmi les hommes. Parceque jadis nous ne pouvions faire autrement que cultiver la terre ce n'est pas une raison pour affirmer que nous ne sommes propres qu'à cela. L'agriculture est un honorable état, l'on peut s'incliner devant ceux qui s'y engagent, mais il serait dangereux de ne vouloir rien autre chose pour notre pays.

Les Canadiens-Français n'ignorent pas que l'homme qui découvre une source de richesse ou qui dote son pays des bienfaits d'une industrie appropriée à ses productions mérite la reconnaissance nationale. Mais tant que les esprits chercheurs, les temperaments mal à l'aise au milieu d'un cercle qui n'est pas fait pour eux, s'en iront au loin satisfaire leur soif d'activité, nous ne pourrons conserver les talents qui assistent si avantageusement l'industrie nationale. Que les bras puissent se mettre à l'ouvrage, et dès cet instant les têtes s'en approcheront aussi. Toute l'instruction élevée dont nous ne savons que faire deviendra nécessaire.

Les Canadiens-Français sont jetés dans une arène et ils luttent un contre trois ; ils n'est pas juste de méconnaître le parti qu'ils pourraient tirer de leurs qualités diverses. En persistant à renier ceux qui dérogent aux anciens usages, nous ne faisons rien pour nous-mêmes, nous laissons se miner nos forces, et cela arrive dans le moment où une résistence plus terrible que jamais—parce qu'elle est plus intelligente—nous tient déjà en échec. Pouvons-nous espérer de maintenir notre ordre de bataille accoutumé devant les armes nouvelles de nos adversaires ? L'agriculture, cette principale force de notre province, figure un carré de soldats exposés en plaine et que les feux bien nourris d'une troupe parfaitement embusquée décime en les traversant de toute part. Nous ne pouvons tenir longtemps dans cette position, il faut ouvrir le carré, en déployer les compagnies, les lancer sur les sources du péril et avoir raison de la concurrence par les mêmes armes qu'elle emploie contre nous. Ne savons-nous pas que les temps sont changés ? Rester sur la défensive ne suffit plus, c'est l'attaque courageuse et

bien conduite qui nous sauvera. Ce serait aussi un excellent moyen de prévenir les désertions qui augmentent avec une rapidité effrayante.

Qu'arrivera-t-il bientôt si le surplus des bras qui restent attachés au travail des champs ne cesse de se tourner vers l'étranger ? et, autre question, que ferions-nous de ces mêmes bras si demain ils cessaient de chercher de l'emploi ailleurs ? pourrions-nous leur en procurer ?

Il faut créer de l'ouvrage ; des industries pour toutes les classes et tous les talents, il faut que nous ne nous laissions pas aller à la débacle sans opposer au moins de la résistance.

Et, d'abord, ne répétons plus que nous manquons de capitaux. L'idée que nous nous sommes formée de l'établissement des industries en Canada entraîne des exigences, un crédit et la possession d'une fortune qui puissent permettre de commencer les opérations. La vérité est qu'une seule chose nous serait demandée si nous osions franchir la barrière derrière laquelle nous sommes immobiles : de l'honnêteté. Dieu merci ! ce n'est pas ce qui est rare chez nous.

Mais, dira-t-on, où prendrez-vous l'argent nécessaire ? car il faut de l'argent. Nous répondrons : où en prendrez-vous jamais si vous n'agissez pas, si vous continuez à attendre que votre bourse se remplisse d'elle-même ? quand pourrez-vous arriver par le système actuel à commander quelques piastres et le crédit qui est toujours de la provenance de l'activité déployée ? L'on sent bien qu'il faudra commencer un jour et tâcher de nous tirer d'affaire, comme ont fait les autres peuples. Ne prenons pas notre condition à rebours : au lieu de compter sur l'aide de l'avenir, qui ne sera rien sans notre travail, escomptons nos forces actuelles, notre intelligence, les quelques capitaux que nous possédons et bâtissons-nous avec patience ce château-fort du commerce et de l'industrie : le crédit.

Sans doute, un individu qui possède à peine un millier de piastres ne peut pas élever l'une de ces grandes entreprises dont nos compatriotes anglais ont le monopole. Sans doute, il faut proportionner la tentative à la mesure de nos moyens, mais au moins sachons faire ce qui peut être fait et ne vivons pas éternellement dans la contemplation de notre impuissance relative.

Jetons un regard sur les pays étrangers, nous y verrons que les grandes industries y sont clair-semées à cause de la fortune qu'elles absorbent dès le premier jour. Il n'appartient pas à tout le monde, même aux Etats-Unis, même en Angleterre, même en France, de pouvoir placer des millions dans une exploitation, serait-elle la plus assurée. De là vient inévitablement que les grandes industries sont

et resteront partout à l'état de monopole chez les classes riches ; ce n'est pas d'elles qu'il est opportun de nous occuper pour le moment.

Sans sortir de notre maison, quelle variété d'objets de consommation et d'usage journalier ne voyons-nous pas, et combien peu de ces objets sont fabriqués en Canada, lorsqu'il serait si juste de ne pas les acheter de mains étrangères ! Qui achète les laines, les bois destinés à la fabrication des ustensiles, les métaux, les ardoises, etc., produits par notre sol ? Les étrangers. Qui les transforment, les façonnent et nous les revendent par la suite ? Encore les étrangers. D'où vient cette anomalie, est-ce parceque les étrangers peuvent seuls tirer avantage de nos richesses ? Allons chez eux pour nous convaincre de notre tort. La mécanique perfectionnée est le grand secret de leur triomphe ; qui nous empêche, nous aussi, d'employer cet auxiliaire tout-puissant ? Est-ce parcequ'une livre de laine achetée en Canada s'est promenée par les chemins de fer américains que nous la trouverions meilleure, lorsqu'elle nous revient sous forme de chaussette, de fichus, ou de cache-nez ? Cette laine passe par les mains de nos compatriotes qui la cardent, la filent et la tissent pour le compte de l'étranger. Ces ouvriers pourraient tout aussi bien accomplir le même procédé parmi nous, et l'on sait qu'il en coûte peu pour installer quelques métiers dans le voisinage de nos centres de population. L'on s'est imaginé que la fabrication est, dans tous les cas, une affaire gigantesque, hors de proportion avec des moyens ordinaires. Si cela est toujours vrai, expliquerons-nous la multiplicité des entreprises que les petits capitalistes maintiennent dans les autres pays, au bénéfice de leur bourse et pour le bien-être d'une armée de travailleurs ? Les merveilles de la mécanique ne sont pas un vain mot, elles donnent la clef de bien des succès, il ne s'agit que de les comprendre et de nous en emparer. Les hommes tant soit peu instruits et intelligents ne refuseront pas de reconnaitre la haute importance de ce fait. Si nous nous persuadions une bonne fois qu'il est honteux de nous laisser exploiter en plein soleil par des peuples qui, individuellement, sont sur le même niveau de fortune et d'intelligence que chacun de nous, l'idée nous viendrait bientôt d'agir autrement et de garder pour nous la fabrication de ce qui nous appartient. Qu'avons-nous besoin d'envoyer nos produits et nos gens travailler ailleurs dans les industries de second ordre ? Nous disons " second ordre " afin de préciser qu'il n'est pas ici question des grandes entreprises que nous ne saurions embrasser maintenant. Tout objet exporté aux Etats-Unis, fabriqué là, et importé ensuite au Canada nous revient à des prix fous, comparés aux prix réels lorsqu'il est fabriqué sur le lieu où

croît la matière première. Ce déficit toujours ouvert engloutit les principaux revenus de l'agriculture, seule source de production qui échappe à la main-d'œuvre étrangère.

L'on sait quel rang occupe de droit l'industrie canadienne dans les expositions de l'Europe. Quelques canots d'écorce, des tomahawks, des broderies en poil d'orignal, des pagaies, un certain nombre de rondelles de bois, des panaches d'orignal et une vitrine de pépites de cuivre et de fer nous représentent assez peu dignement, tandis qu'à deux pas de là, nos produits revêtent l'aspect que l'industrie étrangère a su leur donner pour la gloire et le profit de peuples plus entreprenants que nous. [1] Ne blâmons pas trop les Français, voire même les Anglais, qui pensent que le Canada est resté sauvage et que les métis (lisez *Canadiens-français*) des bords du grand fleuve vivent uniquement de chasse, de pêche et de guerre; nous n'avons pas encore assez fait pour les détromper, ils ne sont pas obligés de nous deviner.

Libre à quiconque de prétendre que nous n'avons pas le génie des affaires et que nous ne serons jamais des industriels. Cette affirmation sera prouvée vraie ou fausse après que l'on nous aura vu à l'œuvre ; jusque-là, elle sera une injure gratuite, voilà tout ce qu'il convient d'en dire.

Il n'en est pas de même si l'on parle de notre apathie présente. Ce défaut existe malheureusement, il est terrible, mais il est guérissable. Le jour où nous comprendrons tout-à-fait notre position, il s'opérera un changement. Nous sommes restés avec la persuasion que les manœuvres destinées à nous refouler dans l'insignifiance et à nous anéantir socialement se feraient sans cachotterie, sous nos yeux, comme cela arrivait souvent au temps jadis. L'on a trop oublié que les besoins, les circonstances, les hommes et les talents suivent un nouveau cours. Mais l'attention publique s'éveillera,— elle est déjà tirée de son plus profond sommeil, ne désespérons pas de la voir se porter vers cette question, l'étudier et se persuader que nous avons un besoin pressant d'établir des industries dans la province de Québec.

BENJAMIN SULTE.

1 Nous devons constater qu'à la dernière exposition universelle de Paris plusieurs articles de fabrique canadienne ont attiré l'attention des visiteurs. C'est un commencement.

DEUX ÉPAVES.

III

(*Suite.*)

—Je l'effleure... Sans contredit, il n'y a ici que des hommes honnêtes et de bonne foi, j'en suis persuadé ; mais grattez la superficie: vous trouverez qu'ils représentent au point de vue religieux ceux que l'on nomme ultramontains et ceux qu'on désigne sous l'appellations de gallicans ; en politique, les partisans de l'ancienne royauté française et, d'autre part, les adhérents de la seconde monarchie mêlés à ceux du gouvernement actuel. Voilà ce que c'est, en définitive, que les Coffre et les Bardeau. Et encore je vous fais grâce de ces gens comme il y en a partout, qui, n'ayant rien à perdre, manifestent une opinion plus avancée. Vous comprenez, madame, quelle réserve l'administration est tenue de déployer pour se rendre acceptable.

—Monsieur, dit Julienne, je vous remercie infiniment des détails dans lesquels vous êtes entré ; ils sont fort intéressants, surtout pour une nouvelle venue comme moi. En dehors du côté sérieux, ils en ont un amusant que vous avez fait ressortir avec beaucoup de piquant. Cependant je ne vois pas ce qui m'a valu l'honneur d'être recherchée pour être la marraine de la cloche.

—C'est que je ne me suis pas bien expliqué, madame, et je vous en demande humblement pardon. Maintenant vous êtes assez au fait de l'état des esprits à Val-Rouvray, pour reconnaître avec nous que cette marraine ne peut être ni une Coffre, ni une Bardeau.

—Pardon ; il serait, ce me semble, parfaitement conforme à vos tentatives de greffe, de choisir le parrain dans un parti, la commère dans l'autre, et de les unir ensuite.

—Hélas ! madame, la greffe est toujours une opération délicate lorsqu'il s'agit d'arbres ; jugez, quand on opère sur des hommes, si les difficultés sont grandes. La moindre imprudence suffit pour compromettre le succès. Si je faisais ce que vous dites, les habitants de Val-Rouvray n'hésiteraient pas à crier qu'on les dédaigne, qu'on les méprise, en les réduisant à baptiser eux-mêmes leur cloche. Il est indispensable que ceux qui lui donneront un nom soient dans une position sociale relativement élevée, et cela par deux raisons. La première, pour empêcher toute jalousie ; la seconde, parce que le parrainage entraine une idée de supériorité qui est dans son essence même, et que, par conséquent, le voulussions-nous, il n'est pas en notre pouvoir d'écarter. Enfin, c'est un honneur qui me revient de droit, à moi, député de l'arrondissement et donateur de la cloche, d'en être le parrain. Je ne puis m'y soustraire sans perdre dans l'esprit de mes commettants.

—Il y a certainement dans le pays, répliqua madame Simon, d'autres personnes plus...

— Une seule, madame : c'est mademoiselle de Cerfbryant.

— Je songeais en effet à elle.

— Nous sommes forcés de la récuser, toujours à cause des Coffre et des Bardeau.

— Comment cela ?

— M. le marquis de Cerfbryant est légitimiste, et montre avec assez d'éclat ses opinions pour qu'elles soient connues de tous. Il est donc partisan-né de la tour ronde et de la croix, c'est-à-dire ultramontain et Bardeau sous un autre nom.

Julienne eut beaucoup de peine à réprimer un envie de rire.

— Ce n'est pas la seule femme de Val-Rouvray ?

— C'est vrai ; il en est encore une autre, miss Carina Mudlett. Les fonctions qu'elle remplit chez M. le vicomte de Berlerault s'opposent à ce que le choix se fixe sur elle.

—Mais enfin, reprit Julienne, en riant malgré elle, car elle était très-contrariée d'être ainsi forcée jusque dans ses derniers retranchements, le motif d'exclusion est le même pour moi que pour mademoiselle Cerfbryant. Qui vous dit que je ne sois pas, moi aussi, une Bardeau ?

— Madame, répliqua le député, Coffre ou Bardeau, nous le sommes tous plus ou moins, moi le premier, c'est inévitable. Quel que soit le parti que vous ayiez favorisé de vos sympathies, vous ne les avez pas encore manifestées publiquement, et vous ne portez

aucun de ces noms compromettants. Cela vous confère le droit d'opter et de réserver votre opinion. Vous n'êtes ainsi suspecte à personne. Tout le monde, par conséquent, verrait avec reconnaissance votre acceptation.

—Eh ! qu'eussiez-vous donc fait, s'écria la jeune femme, à bout d'arguments, si je ne m'étais pas établie ici !

—Alors comme alors, répondit philosophiquement M. de Couturier.

—C'est le ciel qui vous a inspirée, dit le bon abbé Pascalin.

Madame Simon se débattit encore, opposa objections sur objections, le baron de Couturier et le curé avaient réponse à tout. Ils n'eurent ni l'un ni l'autre la politesse de comprendre que ce qu'il y avait de plus sérieux dans sa résistance, c'était précisément ce qu'elle ne se souciait pas de leur confier en exprimant un refus formel, sa répugnance à se poser en spectacle, dans la position morale où elle était. Elle ne s'en tira que par une promesse de réfléchir, et en s'engageant à demi, vaincue par les gracieuses mais inopportunes sollicitations dont elle était l'objet. En se retirant, le baron de Couturier demanda l'autorisation de venir de temps en temps présenter ses hommages à madame Simon, ce qu'elle n'osa refuser, et la contraria pour le moins autant que la perspective d'être marraine de la cloche.

IV

LE VOISIN

Ce ne fut pas trop d'une longue station dans le hamac pour calmer l'agitation que lui causa cette visite. Elle y resta sans compter, et pendant que son corps se balançait machinalement, son esprit, comme l'oiseau libre au milieu de l'immensité de l'air, volait à tire-d'aile dans cette région merveilleuse qui est le séjour des rêves. Là, pas de limites à l'expansion ; les bornes y sont inconnues ; nul choc à redouter, tout est imaginaire. On n'y rencontre que des ombres vaines qui cèdent au moindre contact de la pensée, se fondent, se transforment pour revêtir plus loin une autre apparence. Et le temps s'enfuyait rapide pour Julienne, qui savourait avec délices cette existence facile qui verse l'oubli des heures.

Elle fut tirée de son enchantement par une circonstance très-prosaïque : Barbeau, en tenue de maître d'hôtel, vêtu d'une blouse verte serrée à la taille par une ceinture de cuir verni, le col de sa

chemise rabattu et ses vastes mains abritées sous des gants de coton blanc, lui annonçait que le dîner était prêt.

Cet avertissement résonna comme une note fausse dans le concert de molle rêverie que Julienne était en train de se donner à elle-même. Mais elle avait faim, et elle se résigna de bonne grâce à descendre dans la salle à manger. Tandis que Barbeau la servait, attentif et prévenant, elle ne se rassasiait pas d'admirer l'épanouissement heureux et naïf de la bêtise, dans toute sa fleur, sur sa figure rougeaude, aux yeux gros comme des œufs.

— Voilà pourtant, se dit-elle au dessert, un ultramontain et un légitimiste.

A cette pensée le fou rire la gagna, et elle se leva de table précipitamment, en proie à un accès de gaieté auquel le digne Barbeau, sans en comprendre la cause, se joignit d'instinct; car il avait une santé à toute épreuve et la jovialité entrait dans son caractère.

Rien n'est plus délicieux, par une belle soirée de juin, après une chaude journée, alors que le soleil quitte le ciel pour laisser la place aux étoiles étincelantes, que de se promener sous les ombrages d'un joli jardin. Madame Simon fit cette réflexion en glissant dans les allées de son parc, au moment où elle n'avait pas assez de sa petite bouche, de la dimension d'une cerise, pour aspirer l'air frais et vivifiant que purifie l'approche d'une nuit sereine.

De l'autre côté du mur qui la séparait de son voisin, elle ne tarda pas à entendre des cris joyeux, des éclats de rire enfantins, et tout aussitôt elle appela Sabine. D'ordinaire Carina accompagnait l'enfant, pour qui ces visites étaient de véritables fêtes. Ce jour-là, à la grande stupéfaction de Julienne, ce fut M. de Berlerault qui répondit et parut bientôt, tenant sa fille par la main.

Il avait trente-six ans, une haute stature, la conformation extérieure d'un colosse et une physionomie éminemment intelligente. Ses cheveux bruns, clair-semés au-dessus du front, blanchissaient le long des tempes, et ses yeux noirs, qui s'agitaient sous d'épais sourcils, avaient un regard tantôt somnolent, tantôt d'une acuïté extrême. De larges favoris en broussaille entouraient ses joues amaigries ; ses lèvres, à arêtes vives et correctes, dégagées de barbe, étaient fines ; l'ensemble de son visage, aux traits réguliers, provoquait la sympathie et était empreint de tristesse, non de celle qui s'annonce avec fracas, mais de celle qui se complaît en elle-même et se nourrit de solitude.

Repoussant toutes relations, le vicomte de Berlerault, toujours aux prises avec le chagrin qui minait sa vie, descendait à grands pas cette pente glissante qui mène droit à l'hypocondrie. D'humeur négale et fantasque, souvent de plusieurs jours, il ne proférait pas

un mot. Il délaissait même Sabine, que, par un retour d'affection, il couvrait d'autres fois d'ardentes caresses. Ce caractère peu sociable étant donné, on pourrait s'étonner qu'il fît une exception en faveur de Julienne et consentit à aller chez elle quand il fuyait la société des hommes. La jeune veuve était si heureusement douée et si riche d'expansion, qu'elle rayonnait sur son entourage et lui imposait quelque chose de son entrain communicatif, de même que le soleil baigne de sa lumière tout ce qu'il éclaire. M. de Berlerault subissait comme les autres cette influence, et n'était plus le même auprès d'elle. Sans le savoir, elle travaillait à le transformer, jusqu'à ce qu'un accès de misanthropie survint, qui bouleversait l'œuvre commencée et remettait tout en question.

— Ah! monsieur mon voisin, s'écria-t-elle en riant, approchez, que je vous gronde. Faites-moi la grâce de me dire, s'il vous plait, pourquoi vous venez aussi rarement.

— Madame, j'ai eu l'honneur de vous voir il y a cinq jours.

— Eh bien! croyez-vous que je n'aie pas envie d'embrasser tous les matins, et plutôt deux fois qu'une, cet adorable petit diablotin? Cinq jours, c'est énorme! Dieu n'en a employé que six à créer le monde!.... Point d'excuses, cela ne sert de rien. Vous n'avoueriez pas le véritable motif qui vous a retenu dans votre caverne. Heureusement je le devine: vous étiez de mauvaise humeur, et, à bien examiner votre figure, on s'aperçoit que vous l'êtes encore.

— Nullement. J'ai été toute la journée seul avec Sabine. Miss Carina et sa mère sont parties ce matin pour Château-Chinon. Loin d'être maussade, je dois au contraire avoir l'air charmé, puisque ce m'est une occasion, que je saisis avec empressement, de vous présenter mes hommages, ma chère voisine.

Pendant ces quelques mots, Julienne et M. de Berlerault s'étaient assis sur une terrasse en avant de la maison. Sabine, accroupie sur le sable entre son père et la veuve, jouait avec le mouton.

— Plaît-il? reprit madame Simon. Sans le départ de Carina vous seriez resté chez vous? C'est aimable!

— Vous me taquinez; vous savez très-bien que j'entends par là qu'elle vous eût amené Sabine, parce que je suppose que sa visite vous est plus agréable que la mienne.

— Vous voudriez bien que je répondisse oui; ce serait une justification de votre sauvagerie. N'y comptez pas, je suis trop franche pour cela.

— Vous êtes mille fois aimable.

— D'autant plus, continua Julienne, que vous ne ressemblez pas aux autres hommes. Il y a moyen de causer avec vous sur tous les sujets, sans qu'une fadeur ou quelque impertinente galanterie

éclose sur vos lèvres. Vous me parlez comme si je n'étais pas une femme, et c'est ce qui me plaît.

— Je vous en supplie, n'entamons pas ce sujet. Je pourrais vous répondre que je n'ai pas moins de franchise que vous, et alors... Non, restons-en là.

— Je sais bien ce qui vous arrête : vous avez à décocher une méchanceté sur mon sexe, et vous redoutez de me froisser en m'enveloppant dans la réprobation générale. Allez en paix, monsieur mon voisin : le mal que vous pourrez me dire des femmes n'atteindra pas à la moitié de celui que je pense des hommes.

— Vous avez une pénétration subtile, madame !... Quand il serait vrai, j'ai acheté chèrement le droit de juger les femmes avec sévérité.

— Moi, qui suis plus jeune, je n'ai pas eu le temps d'approfondir autant que vous mes études. Toutefois, j'ai également acheté fort cher le droit d'avoir sur les hommes une opinion qui ne leur est pas favorable.

— Je n'ai été marié que pendant six années; vous ne sauriez croire ce qu'il a tenu pour moi d'affliction de toute nature dans ce court espace.

— J'ai été mariée, à mon tour, juste moitié moins longtemps que vous; c'était cependant beaucoup trop pour mon mari et pour moi. Au bout de dix-huit mois, nous nous sommes séparés à l'amiable.

— Il y a dans notre situation respective de singulières analogies, murmura M. de Berlerault après un silence.

— Le mariage ne nous a pas réussi, voilà qui est démontré, dit madame Simon. J'ignore si cette première épreuve vous suffit, quant à moi je déclare que je n'en veux pas d'autre.

— Oh ! moi non plus, assurément.

— Nous sommes donc fort à l'aise à l'égard l'un de l'autre, comme deux convives rassasiés qui regardent sans envie manger leurs voisins.

— Il serait utile d'ajouter que notre appétit ne se réveillera jamais.

— Eh ! eh ! on dirait que vous hésitez à vous engager pour votre estomac !

— Je réponds du mien comme vous du vôtre.

— Je gagerais que ce n'est pas sans regrets, ni peut-être sans réserves secrètes; car vous n'êtes pas encore arrivé à l'indifférence, qui est la vertu suprême des désabusés. Tout en vous, au contraire, proteste contre le renoncement dont vous vous vantez; tout, jusqu'à cette douleur despotique que vous entourez de soins jaloux,

comme si vous sentiez la nécessité de l'attiser pour l'entretenir... Moi aussi j'ai un chagrin qui, je le crains, est incurable. Un jour nous causerons de tout cela.

— Pour croire que vous avez à vous plaindre de la vie, il faut vous l'entendre affirmer sérieusement, ma chère voisine.

— Parce que j'ai le rire plus facile que les larmes, n'est-ce pas? Ne vous fiez pas aux apparences. Ma tristesse est à moi, elle n'intéresse personne; le mieux n'est-il pas de la conserver pour moi seule? Elle a des jours de crise et des heures de calme. Subir les unes empêche-t-il d'accepter franchement les autres?

— Nous différons essentiellement. Il m'est impossible, à moi, de ne pas penser sans cesse à ce que j'ai perdu. C'était pour moi la cause d'un inexprimable tourment, et je ne sais pas si le passé n'était pas plus insupportable encore que le présent. Pourtant c'est toujours vers lui que, malgré moi, bondit mon cœur. Je souffre mille tortures par mes souvenirs, qui me brûlent et que j'adore; mais à aucun prix je ne renoncerais à l'âcre jouissance dont ils m'enivrent. Si je les attise, comme vous le dites, c'est pour activer la flamme. Ma dernière volupté est de remuer cet ardent brasier dans lequel je m'élance à corps perdu, et qui ne me consume pas!... La vie ne m'a été qu'une longue suite de déceptions : je n'y ai rien trouvé de ce que m'avait promis l'espérance. Voilà tout le secret de l'humeur chagrine que vous me reprochez si souvent.

— Eh! monsieur mon voisin, connaissez-vous quelqu'un à qui le contraire soit arrivé? N'en sommes-nous pas tous là?

— Vous avez certainement raison; l'expérience l'apprend à tout le monde en plus ou moins de temps. Qui le croit, et qui le peut croire à moins de l'avoir éprouvé? Personne. C'est donc comme si cette vérité n'existait pas. Chacun de nous s'imagine qu'il serait plus heureux ou plus habile que ses devanciers, tombe dans les mêmes erreurs et aboutit aux mêmes résultats. J'en conclus que si la Divinité, qui s'est donné le cruel plaisir de nous jeter sur cette terre pour nous y imposer des tortures incessantes, était véritablement un Dieu de bonté, elle ne nous laisserait pas longtemps ce don funeste de l'existence. Elle nous l'ôterait avant le moment où chacun de nous est fatalement destiné à la maudire.

— Parlez pour vous, s'il vous plaît! Je ne suis pas de votre avis, et je soutiens qu'elle a du bon, ne fût-ce que la satisfaction de savourer la fraîcheur délicieuse d'un beau soir de printemps, sous un ciel souriant, au milieu d'une nature reposée, en regardant jouer une jolie enfant. N'est-ce pas, Sabine? Quant à de la philosophie, voisin, si vous voulez connaître la mienne, la voici. La vie a ses amertumes, qui le conteste? Les orages y sont plus nombreux que les

journées sereines? soit. Mais les joies que nous dispense sa main avare sont si vives, qu'elles nous font oublier les déboires et les angoisses dont nous les avons payées. Ah! vous les avez éprouvées, vous aussi! Qu'est-ce que votre chagrin, sinon le regret de leur splendeur évanouie, mêlé à la certitude qu'elles ne reviendront plus? Sous le poids de la douleur qui vous accable, vous désirez la mort. Moi, je souhaite autre chose. Quoi? je ne saurais le dire; et cependant j'ai la conviction que mon attente ne sera pas trompée. Cette aspiration vague, indéfinisssble, est si puissante, que rien ne l'ébranle. Elle est en moi au même titre que le sang dans mes artères; comme lui elle m'est indispensable. Jamais je ne croirai que ce n'est rien de plus qu'une illusion décevante. Ce que vous appelez une Divinité cruelle est bien un Dieu de bonté, qui mesure à la rigueur des épreuves les compensations qu'il envoie. Lorsque le jour est venu, il donne un corps à l'espérance incertaine qui, comme un anneau brillant, relie les peines et les plaisirs dont la succession compose notre vie. Une voix intérieure, dont le timbre doux et l'accent compatissant dominent le bruit de la tempête, m'avertit que je puis compter sur un dédommagement aux mécomptes qui se sont accumulés autour de moi; et, même dans les instants où mon découragement est le plus complet, je n'invoque pas la mort comme une délivrance; car la terre, qui m'a tout pris, doit aussi m'apporter ma revanche. Je vous accorderai seulement, si vous le voulez, qu'il eût été préférable pour nous deux, de ne pas naître. Le mal étant fait sans notre participation, nous devons nous résigner à vivre le plus longtemps possible.

— Je ne puis exprimer, madame, avec quel ravissement je vous écoute.

— Il y parait. A la condition que ce ne soit pas souvent. Vous êtes sobre de visites.

— Vous seriez capable de me convertir à vos idées, si je ne tenais à conserver les miennes.

— A votre aise. De mon côté, n'en voulant pas changer, j'aurais mauvaise grâce à essayer de recruter en vous un prosélyte... Comment un homme de votre valeur reste-t-il dans une inaction absolue?

— Je chasse, je me promène; cela se concilie fort bien avec la méditation, qui est ma principale ressource contre l'ennui.

— Que ne vous occupez-vous d'agricnlttnre, comme M. de Malefroy?

— Le ciel m'en préserve, chère madame! Certains hommes sont organisés pour cela, ils ont la vocation; moi, je ne l'ai pas du tout,

et je ne ferais rien de bon. En outre, ce me serait un supplice de tous les instants.

— Bêchez la terre, tout au moins; c'est un excercice salutaire. Et, puisque vous voulez mourir, creusez votre tombe, comme les trappistes.

— C'est assez séduisant; j'y ai songé. Mais par cette chaleur !...

— Aimez-vous la lecture ?

— Très-modérément, madame.

— Si je vous prêtais des livres... j'en ai quelques-uns, que j'affectionne en raison des jouissances qu'ils m'ont causées. Ce ne sont, il est vrai, que des romans; mais il y en a qui ne sont pas à dédaigner.

— Peuh ! selon moi, le meilleur ne vaut rien.

— Voilà qui est sévère ! que je reconnais là la manière de juger d'un homme sérieux. Car vous êtes un homme sérieux ?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

— Trop, alors. Vous n'admettez aucune exception à votre condamnation générale des romans ? Pas même pour Otto Sauvage ?

— Surtout pour celui-là.

— Oh ! oh ! monsieur, nous allons nous brouiller ! savez-vous bien qu'Otto est mon auteur favori; j'ai tout simplement une passion pour lui.

—S'il le savait, madame, je suis convaincu qu'il serait très-sensible à ce témoignage de votre bienveillence.

— Riez, je suis de bonne composition. Sérieusement, j'aime beaucoup son talent. Je conçois, par exemple, que sa philosophie vous déplaise; c'est là que j'ai puisé la mienne, que vous n'approuvez pas.

— Il faudrait s'entendre. Depuis trois ans au moins, Otto Sauvage a cessé d'écrire. Les ouvrages qu'il a composés dans sa jeunesse reflètent la façon de voir d'un homme heureux très probablement, ses idées ne seraient plus les mêmes aujourd'hui.

— Pourquoi cela? Vous le connaissez donc ?

— Je l'ai beaucoup connu autrefois.

— Alors ,vous allez vite me parler de lui. Comment est-il? quel est son âge? je suis sûre qu'il est très-bien de sa personne. Il est marié, n'est-ce pas? qu'il doit être aimé ! Vous ne dites rien !

— Je vous prie de remarquer qu'il ne m'a pas encore été possible de répondre, puisque vous m'avez toujours interrogé. Je serai heureux de vous être agréable en vous racontant sur lui le peu que je sais. Je l'ai perdu de vue depuis un certain nombre d'années déjà. Nous avons été liés, étant camarades d'enfance. Comme homme, il

n'a rien de particulier. C'est un de ceux dont l'extérieur commande si peu l'attention, qu'on les coudoie sans les regarder.

— Je le reconnaitrais entre mille, interrompit madame Simon avec conviction.

— Je ne le crois pas, reprit M. de Berlerault qui sourit de cette foi naïve ; il n'a d'exceptionnel que sa taille.

— Ah ! Il est petit !

— Oui, madame, très-petit, répondit M. de Berlerault avec un nouveau sourire.

— Une figure fine, des manières élégantes, coquettes, presque féminines ?

— Vous l'avez donc vu, madame ?

— Je me suis composé son portrait d'après mes impressions en lisant ses ouvrages.

— Alors je n'ai plus rien à ajouter, si ce n'est qu'il est veuf.

— Quel malheur ! son ménage devait être un modèle.

— Qui vous fait supposer cela.

— La manière dont il peint les femmes. C'est celui de nos romanciers contemporains qui les représente le mieux : ses portraits sont d'une vérité souvent effrayante. Cela m'épouvanterait, si j'étais en relations avec lui ; il devinerait tout ce que je pense, et je préfère l'exprimer moi-même... quand il y a lieu.

— Ici, madame, votre pénétration est en défaut. Vous le savez, nul n'est prophète en son pays. Les sorciers du bon vieux temps perdaient toute leur science dès qu'il s'agissait de l'exercer sur eux-mêmes. Ce phénomène s'est confirmé pour Otto. Il connaissait toutes les femmes, excepté la sienne.

— Que m'apprenez-vous là ?

— Il la connaissait si peu, qu'après une union très-courte, qui a duré seulement quelques années, elle est morte, au moment où son mari se demandait s'il ne se soustrairait pas par le suicide aux conséquences terribles d'un mariage malheureux.

— Quel Barbe-bleu était-ce donc que ce mari ?

— Lui ? il l'adorait. Pour elle, légère, coquette, éventée, elle le trompait...

— Ah ! trompe-t-on un homme de génie ?

— Ceci est l'affaire de votre sexe, madame. Le fait est qu'elle s'est conduite comme si elle eût été mariée au premier imbécile venu. A présent, dégoûté de tout, détestant le monde et désolé de la mort de sa femme, car il la regrette et la pleure, le malheureux ! il a la folie de l'aimer encore au-delà de la tombe, il a brisé sa plume, il le prétendait, du moins. Il voyage, et n'est bien nulle part. Quand il aura été traîner à tous les coins du globe sa désola-

tion stérile, je ne serais pas étonné qu'il prît la robe de moine. Cependant, à l'époque où je l'ai connu, il était peu croyant.

— Où est-il à présent?

— Je l'ignore, madame. Son existence nomade et impatiente de toute affection m'a empêché de le suivre longtemps des yeux. J'ai reçu quelques lettres de lui, de loin en loin, puis la correspondance s'est arrêtée. Au surplus, les malheurs dont j'ai été victime moi-même, vers le même temps, m'ont, je l'avoue, empêché de m'intéresser uniquement à lui. Qui sait, peut-être le reverrai-je un jour!

— Quel âge a-t-il?

— Trente-six ans, à peu près.

— Il ne se consolera jamais, alors.

— C'est probable.

— Il me semble que, si j'avais comme lui un grand talent, au lieu de m'absorber dans un désespoir qui le mine sans profit pour les autres, je lutterais par le travail.

— Malheureusement, la douleur est despotique. Et puis, souvenez-vous que l'artiste n'a d'autre but ici-bas que la conquête d'un cœur ou celle de la gloire; de quelque nom que vous l'appeliez, c'est toujours une femme. Otto n'a plus rien.

— N'importe! si je le connaissais...

— Eh bien, madame, ma voisine?

— Je le ferais travailler, dit madame Simon très-sérieuse.

Il y eut un long silence. L'histoire d'Otto Sauvage avait manifestement détourné les idées de Julienne. De gaie, elle était devenue mélancolique. et presque triste. Elle posa sur ses genoux Sabine, qui n'avait cessé de jouer avec le mouton que pour regarder par intervalles, non sans une certaine impatience, si on ne s'occuperait pas d'elle, et elle l'embrassa sans parler. M. de Berlerault se promena de long en large pendant plusieurs minutes, prononça quelques phrases banales et prit bientôt congé. La jeune femme ne songea pas à le retenir; tous les deux éprouvaient un égal besoin de solitude.

V

CARINA.

Vainement madame Simon déploya de louables efforts pour secouer l'impression de tristesse sous laquelle elle était, et pour se distraire. La musique, la lecture, le hamac même, tout échoua. Elle eût peint volontiers. Sûrement, la peinture l'eût soulagée. Pourquoi

était-il neuf heures du soir ? Quelle sotte loi physique que celle qui refuse à la lumière artificielle la propriété de développer les nuances des couleurs ! Ce lui fut une immense contrariété. C'est, au surplus, le symptôme d'un ébranlement nerveux sans remède, que d'attacher la pensée d'un soulagement immédiat à une distraction unique qu'une impossibilité matérielle nous défend. Le désir s'exalte inutilement, et se brise contre l'implacable rigidité de l'obstacle. Assurément, l'homme le plus vigoureux ne résisterait pas aux tempêtes de ces filaments imperceptibles que l'on appelle des nerfs, si elles se prolongeaient. Le plus généralement elles s'apaisent d'elles-mêmes au bout de quelques heures.

L'histoire d'Otto Sauvage, et plus encore l'accent ému, le ton navré, quoique railleur, avec lequel M. de Berlerault l'avait racontée, était la cause déterminante de cette secousse profonde. Les infortunes de son romancier favori, si fort qu'elle s'intéressât à lui par le talent qui l'avait charmée, ne l'auraient pas frappée dans toute autre circonstance, au point de lui communiquer une telle émotion. Mais elle avait elle-même, à l'état latent, un chagrin qui semblait toujours guetter le moment propice pour remonter à la surface. Ce qu'elle venait d'entendre le raviva-t-il ! c'est assez vraisemblable. Peut-être aussi ce récit, qui avait surgi inopinément dans la conversation, fit-il simplement jaillir une de ces étincelles qui sont dans le cœur de toute femme, et qui, cachées comme celles qui dorment dans le silex, s'échappent en pétillant au premier choc. Quoi qu'il en soit, Julienne, accablée, finit par gagner la vérandah, et s'étendit en gémissant sur une chaise longue qui y était à demeure.

Le ciel lui apparaissait de là, comme le pan d'un gigantesque rideau tacheté de points lumineux qui se détachaient de l'obscurité, et figuraient une broderie idéale. Bientôt, le frémissement de la verdure autour d'elle, la senteur pénétrante des fleurs qui balançaient au-dessus de sa tête leurs cassolettes parfumées, le silence majestueux de la nuit, le scintillement des étoiles lui ouvrirent doucement la bienfaisante écluse de nos joies ou de nos douleurs. Les larmes s'échappèrent de ses yeux et coulèrent silencieuses le long de ses joues moites.

Il était plus de onze heures, lorsque Agarithe, alarmée de cette inexplicable perturbation dans les habitudes de sa jeune maîtresse, qui se couchait toujours à dix heures, prit sur elle de courir aux informations. Elle était endormie ; et, comme si elle eût continué en rêve sa méditation mélancolique, ses pleurs ne s'étaient pas séchés. Agarithe la gronda, et la conduisit jusqu'à son lit en lui adressant de maternelles remontrances.

M. de Berlerault n'était pas plus gai. Cela ne tirait pas à conséquence chez lui, parce que les accès de ce gendre étaient fréquents. Il ramena Sabine, et ne desserra pas les dents pendant le trajet. Sur le seuil de la maison, il rencontra Carina, aux mains de qui il remit l'enfant.

— Nous sommes rentrées plus tard que nous n'avions projeté ; je vous prie de nous excuser, monsieur le vicomte, dit-elle.

Celui-ci fit un geste indiquant qu'il se souciait peu de ce retard, et il se préparait à entrer, Carina lui barra le chemin, en se plaçant devant lui.

— Malgré cela, ajouta-t-elle, je suis prête à vous soumettre les comptes du mois, si vous désirez les examiner ce soir, ainsi que vous en aviez manifesté l'intention.

— Je verrai cela demain, répondit le père de Sabine.

— Avez-vous besoin de mes services comme secrétaire ?

— Pas aujourd'hui.

— Alors, reprit l'institutrice avec un petit sourire fin, vous allez vous asseoir sur un des canapés du salon, et me demander de vous jouer du piano ?

— Non plus, miss Carina.

— Préférez-vous une partie d'échecs ?

— Rien, dit assez sèchement M. de Berlerault ; je me retire chez moi.

Ces quelques mots furent prononcés avec une nuance d'impatience qui coupait court à toute insistance, même aimable. Carina ne bougea pas cependant elle baissa la tête avec dépit. M. de Berlerault, pour passer, fut obligé de la toucher légèrement au bras. Peu de minutes après, elle entendit au premier étage le bruit d'une porte qui se fermait avec violence. Soucieuse et absorbée, elle hésita un instant ; puis elle saisit la main de Sabine, et l'emmena dans sa chambre. Là, elle la caressa et s'enquit avec une sollicitude affectueuse de l'emploi de sa journée. La petite fille le lui raconta dans le plus grand détail. Il n'y avait rien de bien intéressant dans ce compte rendu ; néanmoins, quand Sabine eut dit que, vers le soir, la dame l'avait appelée et que son père l'avait conduit chez elle, Carina prêta plus attentivement l'oreille. L'enfant se plaignit qu'on l'eût beaucoup négligée. Son père avait causé avec la dame. Après avoir ri assez longtemps, ils étaient devenus tristes. L'institutrice remercia son élève par un baiser, la coucha et revint ensuite dans un petit salon du rez de chaussée, où elle achevait d'ordinaire la soirée avec sa mère, et quelquefois M. de Berlerault.

Il était rare qu'alors mistress Mudlett n'échangeât pas contre un roman l'éternel bas qu'elle tricotait à défaut de livre. La lecture était

son occupation préférée. Elle dévorait tout, qu'elle comprit ou non. Aussi, elle avait entièrement épuisé le cabinet de lecture de Château-Chinon, elle le recommençait. Pendant ce temps, Carina se mettait au piano, brodait ou jouait aux échecs avec son maître qui, depuis quelque temps, s'humanisait.

Carina, préoccupée, ne travaillait pas ce soir-là. L'habitude la poussa à prendre sa place accoutumée, à s'armer d'une aiguille et à déplier son ouvrage ; ce fut tout. Au lieu de broder, elle suivait du regard avec un mystérieux intérêt tous les préparatifs que faisait sa mère pour s'installer convenablement. Elle la vit ainsi consacrer plusieurs minutes à approcher de la table, à proximité de la lumière, un large fauteuil, s'y asseoir avec satisfaction, baisser l'abat-jour de la lampe, étendre la main vers le volume qu'elle avait deposé à sa portée. Au moment précis où mistress Mudlett ayant savouré une prise de tabac, assujetti ses lunettes et passé sa langue sur ses lèvres avec sensualité, retrouvait, à l'aide d'un signet, le passage où elle en était restée, sa fille, ayant jeté autour d'elle un coup d'œil furtif, se rapprocha d'elle par un mouvement rapide et décidé.

— Mère, dit-elle à voix basse, as-tu entendu ce que disait Sabine ?

— Mistress Mudlett fit avec dignité un geste qui témoignait d'une indifférence absolue pour la conversation d'une fillette de cet âge.

— Il est quelquefois instructif de la faire causer, reprit Carina, répondant à cette pensée. Un enfant, dans son innocent babillage, en apprend souvent plus en cinq minutes qu'une grande personne en une heure... As-tu remarqué monsieur, ce soir ?

— Il est dans ses humeurs noires ; c'est pour moi un spectacle si pénible, que je l'évite quand il est ainsi. N'est ce pas affligeant qu'un homme jeune et riche vive comme un ours au fond de sa tanière, se refuse tous les plaisirs, ne dépense rien et pleure toujours !

— Si tu l'avais examiné ce soir, tu aurais vu qu'il n'est pas chagrin.

— Qu'a-t-il, alors ?

— Il est plutôt contrarié, je présume.

Un silence succéda à ce colloque. Mistress Mudlett qui, lorsque Carina s'était avancée, avait cru qu'elle voulait causer de choses plus graves et avait fermé le livre, s'apercevant de son erreur, le rouvrit. Mais la jeune fille s'en empara prestement, et le repoussa sur la table avec autorité. Aussitôt, elle reprit d'une voix plus basse, que la vivacité rendait presque sèche :

— Tu ne vois donc rien ?

Le ton de Carina, plus encore que ce qu'elle disait, avertit mistress Mudlett que son premier pressentiment était vrai. Elle

écarquilla les yeux avec la pantomime de la surprise, et, croisant les bras sur ses genoux !

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle.

— Sabine m'a dit que son père l'a menée chez la voisine, et qu'elle y a joué toute seule avec Carlo.

Mistress Mudlett n'apprécia pas l'importance de cet incident, elle attendait visiblement des explications.

— Monsieur va rarement chez madame Simon. Il n'y a pas longtemps encore, il me consultait toutes les fois qu'il supposait que les convenances l'obligeaient à lui rendre visite. Depuis un mois, voici trois fois que nous nous absentons, et aucun de ces jours-là monsieur n'a manqué d'aller chez Julienne, sans me prévenir. Je l'ai su en interrogeant Sabine, à qui on n'avait pas fait la leçon pour qu'elle eut à être discrète. Chaque fois, j'ai eu soin, par des allusions adroites, d'informer monsieur que je n'ignorais rien; toujours il a paru fâché. Aujourd'hui encore, il a profité de ce que je n'étais pas ici, il se doute bien que je sais d'où il vient et il est de mauvaise humeur parce que je l'ai surpris en flagrant délit de cachoterie, attendu qu'il ne se soucie pas plus de me parler de cette visite que des précédentes.

Mistress Mudlett considéra sa fille, et, dans un sourire qui découvrit de longues dents jaunes, accompagné d'un clignement d'yeux d'une expression peu maternelle :

Serais-tu jalouse, Carina ? dit-elle.

Celle-ci haussa les épaules à cette supposition.

— Jalouse ! répliqua-t-elle, je n'ai, grâces à Dieu, ni le droit ni l'envie de l'être. M. de Berlerault a toujours conservé le respect qu'il devait à l'infortune qui a frappé notre famille et à ma propre dignité. Jamais il ne s'est permis envers moi aucun écart aux plus strictes bienséances. Son honorabilité est au-dessus de tout soupçon. Et je lui suis reconnaissante de sa réserve. S'il s'était conduit autrement, je l'aurais eu promptement rappelé à lui-même : une femme comme moi n'accepte pas de positions fausses.

— Bien ! ma fille.

— Je conviens que je n'ai pu me défendre d'éprouver pour ses souffrances une pitié sympathique. Il ne me l'a jamais demandée, ni directement ni indirectement, c'est pour cela que je la lui ai accordée presqu'à mon insu. Je lui ai caché cette disposition involontaire, tu n'en doutes pas, je l'espère... La vertu, la raison, la politique au besoin, s'accordaient pour me dicter la conduite à tenir, ajouta Carina avec un rire glacial et contenu.

La mère comprit toute la pensée de son enfant, car elle répondit aussitôt.

— Belle comme tu l'es, tu peu prétendre à tout... La femme de monsieur lui a légué de bien fâcheux souvenirs, ajouta la digne dame après une pause. Dans deux ou trois circonstances, il s'est élevé devant moi contre le mariage, avec une violence que je n'aurais jamais soupçonnée de la part d'un homme aussi phlegmatique en apparence.

— Ce sont les dispositions naturelles d'un esprit aigri par le chagrin. Elles n'ont quelquefois d'autres racines que l'amour propre. Amener certains hommes à changer d'idées, est moins malaisé dans bien des cas que d'enlever une tache sur une étoffe, répondit nettement Carina.

— Rien n'est impossible à une femme jeune et jolie, dit mistress Mudlett.

— As-tu pensé, ma mère, que je me serais résignée à entreprendre, à mon âge, l'éducation d'une enfant aussi jeune, si je n'avais cru pouvoir compter un peu sur l'avenir? J'ai vingt-quatre ans; lorsque Sabine n'aura plus besoin de moi, j'en aurai trente-quatre au moins. Quelle perspective me sera encore ouverte alors, sinon celle de végéter, misérable institutrice, en me traînant de famille en famille, obligée de subir toutes les humiliations d'une situation subalterne à laquelle ne se plient ni mes instincts, ni mes goûts, ni mon éducation ?

— Pauvre chérie ! c'est pour adoucir les derniers jours de ta mère, que tu as consenti à cela ?... Dieu te récompensera.

— Sans doute... Un proverbe français très-sage dit aussi : " Aide-toi, le ciel t'aidera. "

— Eh bien ! s'écria naïvement mistress Mudlett.

— J'ai, depuis longtemps déjà, conçu une espérance dont la réalisation, si elle est difficile, n'est pas absolument impossible. Tu la devines sans peine, je suppose. Voilà aujourd'hui l'unique chance sur laquelle repose l'enjeu de ma vie toute entière. Il faut que je réussisse. J'y consacrerai tout ce que j'ai d'énergie, et j'emploierai tous les moyens compatibles avec mon honneur.

— Ma fille ! ma chère fille ! tu étais née pour avoir une grande fortune ! tu l'aurais, tu serais mariée richement déjà à quelque haut personnage de notre pays, si la main de Dieu ne s'était appesantie sur nous !

— Les récriminations ne nous rendront aucune parcelle des richesses dont nous avons été spoliées; je veux, moi, tout reconquérir... J'ai préparé la terre, semé le grain ; la moisson mûrit...A présent, qu'il n'y aura bientôt plus qu'à recueillir la récolte, je suis assaillie d'indécisions étranges. Je tremble, j'hésite... J'ai peur. Un trouble mystérieux, en même temps qu'il me pousse en avant, tou-

jours en avant, me retient comme l'invisible maillon d'une chaîne, si puissante que nul effort ne le briserait... Je suis proche du but, et n'ose faire pour le toucher le mouvement décisif. Et pourtant, dans deux mois, dans moins de temps peut-être, mon sort sera irrévocablement décidé...

La mère écoutait ce monologue (à proprement parler, ce n'était pas autre chose), ébahie, lèvres béantes. Une poule qui, pendant de longs jours, a concentré la chaleur de ses ailes sur un œuf plein d'espérance et qui, la coquille enfin percée, au lieu de l'être chéri qu'elle attend, ne voit éclore qu'un canard, n'a pas de stupéfaction comparable à celle qu'éprouvait la bonne dame. L'œuf venait de s'ouvrir, et ce n'était pas Carina qui en sortait. Sa fille, à elle, n'eût pas proféré autant de paroles en une semaine. Elle se figurait la connaître, l'ayant nourrie de son lait et élevée avec sollicitude, son illusion fuyait tout à coup devant elle, avec la rapidité du ballon déjà dans la nue avant que l'œil ait eu le temps de suivre son vol. La question suivante, articulée d'une voix anxieuse et fébrile, lui produisit l'effet d'un coup de fouet à un cheval.

—Voyons, mère, as-tu été frappée par quelque chose d'anormal ou d'exceptionnel dans ma manière d'être ici ?

—Non, répondit mistress Mudlett; tu es simple et naturelle.

—Merci ! tu me soulages d'un poids énorme. Si tu ne t'es aperçue de rien, il n'y a pas de raison pour que Monsieur ait eu plus de perspicacité. Un point capital pour moi, était de ne pas éveiller sa défiance. Cette douleur qui l'absorbe exclusivement m'a aidée... Elle ne durera pas toujours.

—Qui sait ? pour ne citer qu'un exemple tiré de notre famille, Domenico Angeli, dont la sœur avait épousé en secondes noces le marquis Ostrazzo, des Marches, et qui fut la mère du célèbre marin dont le portrait est encore à Ancône, dans la galerie du légat, fut tellement désolé de la mort de sa femme, qu'il entra dans les ordres vers l'âge de quarante ans. Cela ne le consola pas. J'ai lu des lettres écrites par lui, où il exprimait toujours ses regrets avec la même vivacité. Mais il apprit à supporter la vie, car la sienne se prolongea près d'un siècle. Lorsqu'il mourut, en odeur de sainteté, il était cardinal. C'est un des plus illustres de nos ancêtres.

Carina n'écoutait pas, sans quoi elle eût élagué ces détails prolixes. A travers sa préoccupation, quelques mots de ce que dit sa mère lui parvinrent, et elle dit, répondant à sa propre pensée en réalité :

—L'envahissement des idées religieuses n'est pas à redouter pour Monsieur. Si, par suite d'un écart de raison improbable, la porte d'un couvent se refermait un jour sur lui, ce ne serait pas pour longtemps. Il jetterait le froc aux orties avant d'avoir commencé son no-

viciat. Je l'ai étudié, et je le connais. Il prétend détester le monde, n'en crois rien. Le mouvement, le bruit des conversations, le frôlement des robes de soie, l'agitation d'une fête, l'éclat des bougies, le miroitement des glaces, tout cela lui manque affreusement. — Et puis a-t il assez d'initiative pour vouloir? J'en doute. Il ne sait pas donner un ordre. Dans sa voix, tantôt timide, tantôt trop brusque ne vibre jamais l'intonation d'une résolution arrêtée. Sa volonté est capricieuse et flottante, elle a la tyrannie nerveuse de l'impatience, non le calme puissant de la force. Une autre mieux équilibrée la dominera toujours facilement, pourvu qu'elle respecte l'innocente manie commune aux vaniteux et aux faibles, celle qui consiste à être jaloux de ses prérogatives, et à faire de temps en temps de son autorité un étalage plus bruyant que dangereux. — L'imagination domine en lui; par conséquent, il devrait être expansif, c'est la loi générale. Il est, au contraire, concentré et peu communicatif. Je ne suis pas encore parvenue à pénétrer dans certains replis de son caractère, qui sont pour moi fermés comme par une barrière infranchissable, et j'ai constamment la crainte de me tromper dans mes appréciations, parce que cet inconnu m'effraye. Qu'y a-t-il dans ces profondeurs inexplorées? Je l'ignore. On a beau diviser l'espèce humaine en classifications indiquées par ce qui est le plus saillant dans les aptitudes diverses, ce ne sont là que des notions vagues, applicables à toute une catégorie d'individus. Chacun de ceux qui la composent n'en est pas moins, à lui seul, un vaste champ d'études. Quand on a dit d'un homme, il est faible, rempli d'énergie, avare ou orgueilleux, a-t-on tout dit? Cela reviendrait à prétendre qu'on lit un livre à l'inspection de la reliure. On a seulement un point de repère. Et encore, il est sage de ne pas se fier aveuglément à lui, pour ne pas se fourvoyer, car il n'y a pas de caractères absolus et tout d'une pièce. Que de circonstances modifient l'impulsion native! donnent de l'énergie à la faiblesse, font momentanément de l'avare un prodigue et rendent humble les plus orgueilleux! Toujours, au fond de nous, quelque chose se meut d'un mouvement qui nous est propre. Quelquefois un coup d'œil le révèle, souvent aussi il se dérobe à l'observation la plus perspicace. Ce quelque chose est loin d'être secondaire pourtant, c'est ce qui constitue la personnalité, et d'une abstraction fait un homme. Je n'ai rien découvert encore en M. de Berlerault. Mes investigations n'ont abouti qu'à la certitude qu'il a un secret obstinément gardé. Lequel? Comment le savoir?... Monsieur a été autrefois fêté, recherché, choyé des femmes; j'en suis sûr. Il a eu des succès. Je ne puis dire de quelle nature, le secret est là. Mais ils étaient, j'en jurerais, le principal intérêt de sa vie. La preuve en est, que la moitié de son marasme tient à ce

qu'il les a perdus. Je considère ce regret qui le ronge, comme un signe certain que, tôt ou tard, il tâchera de les ressaisir. Pour cela, il suffira de lui en préparer doucement les moyens, sans secousse et, au besoin, de lui forcer un peu la main. Je m'en chargerai le jour où je saurai ce que j'ai vainement cherché jusqu'ici : le mot de cette énigme.

Plus que jamais, mistress Mudlett était retombée sous l'impression du canard. Ses yeux jaunâtres traversaient d'un regard fixe les verres de ses lunettes, et couvaient sa fille avec un indicible mélange de stupeur et d'admiration. Lorsque celle-ci se tut, et, songeuse, appuya ses coudes sur la table, en enfouissant ses mains, qui étaient menues et blanches, dans ses épais cheveux noirs, elle prit la parole.

— Qui a pu te dire tout cela, chère enfant ? demanda-t-elle.

Contre toute prévision, Carina entendit la réflexion et y répondit immédiatement :

— Personne. Et je suis aussi certaine de ce que j'avance que si c'était mathématiquement établi. Je t'étonnerai plus encore, en ajoutant que cet homme qui a la société en horreur, et qui mène l'existence d'un sauvage, a le culte de la vie de famille. Je ne m'arroge pas le mérite de l'avoir deviné ; c'est lui qui me l'a avoué. Il ne sait pas ce que c'est ; feu madame de Berlerault n'en avait pas le goût. C'est une raison pour que Monsieur, dont les désirs sur ce point n'ont pas reçu de satisfaction, poursuive opiniâtrement sa chimère, quand il en aura l'occasion. Eh bien, mère, lorsque, après six mois de séjour ici, j'ai été à même de constater que mes espérances n'avaient rien que d'abordable, je me suis tracé une ligne de conduite que je suis encore fidèlement. Elle est très-simple, la voici : m'attacher à éloigner de l'esprit de Monsieur, au cas où il serait disposé à en concevoir, toute arrière-pensée d'envahissement ; me tenir strictement à ma place, réservée, froide, affectueuse sans spontanéité, toujours prête à lui obéir, pourvu qu'il ordonne. Les obliger à commander, est le plus sûr moyen de diriger les caractères faibles. Leur dicter les ordres qu'ils croient émaner d'eux seuls est élémentaire. Être là, infatigable et vigilante, muette et impassible, véritable statue qu'un signe de lui animât, je n'ai voulu être que cela. Pour juger si j'ai bien ou mal fait, compare ma position actuelle à ce qu'elle était à notre arrivée. N'ai-je pas beaucoup monté en grade ? Est-ce que mes attributions ne sont pas aujourd'hui bien différentes de celles d'une institutrice ? Chaque jour n'ajoute-t-il pas à mon importance dans la maison ? Les comptes, qui ennuyaient Monsieur, je les vérifie. Je reçois les fermages. La dépense journalière, je l'écris et la règle. J'ai la disposition de la caisse, la clef est dans ma poche. Tout

l'administration intérieure relève de moi. Les domestiques savent bien qui, au fond, est leur véritable maître ; jamais je ne leur ai parlé de façon à leur faire supposer que je le sais mieux qu'eux. Ne suffit-il pas que mon pouvoir leur saute aux yeux ? A quoi bon le manifester ostensiblement ? Il est plus redoutable soupçonné et vague que bien précisé. Enfin je me suis avancée dans son intimité jusqu'à être à peu près son secrétaire, et je l'amène petit à petit à renoncer à l'isolement, en lui faisant de la musique, ce qu'il aime beaucoup quoiqu'il n'en convienne pas toujours, et en lui servant de partenaire aux échecs. Bientôt tous ces liens fragiles que je noue un à un autour de lui seront si solides que, pour s'en défaire, il faudrait les trancher. Mais on ne les coupe pas, ces nœuds-là ; qui s'en laisse envelopper est leur esclave, et reste dans leur dépendance. J'attends que ces soins minutieux, derrière lesquels s'entrevoit une affection réciproque qui commence à grandir, soient parvenus à s'imposer à lui. De temps en temps, je m'éloigne sous quelque prétexte, comme aujourd'hui, pour le mettre à l'épreuve et constater la marche de mes progrès. Ils étaient très-sensibles il y a un mois. Depuis, je n'ai pas rétrogradé peut-être, mais je suis stationnaire. Cela provient de ce que mon empire sur lui n'est pas encore suffisant pour empêcher qu'il ne m'échappe, et surtout qu'une autre me supplante...

— Quelle idée ! ma fille, dit mistress Mudlett alarmée.

— Voilà le danger qui me menace. J'ai une rivale dans cette femme qui s'est établie à côté de moi, comme pour me braver !

— Y songes-tu, Carina ? qui serait capable de lutter avec toi ?

— Je te répète qu'elle est ma rivale... Et elle a sur moi un avantage considérable, celui de n'être pas sans cesse présente.

— Madame Simon n'a pas le projet de se remarier, chère enfant.

— Si elle ne l'a pas aujourd'hui, peut-on répondre qu'elle ne l'aura pas demain, en même temps que Monsieur ? Elle est coquette par instinct, sans effort ni malice, avec une naïveté candide qu'on prendrait pour la nature même, qui l'est peut-être. De plus, elle est expansive, gaie, spirituelle et, en outre, sentimentale. M. de Berlerault est plus susceptible que qui que ce soit d'être séduit par ces dehors, qui l'affriandent précisément parce qu'ils lui font défaut. Je n'ai pas ces qualités-là, moi !...

— Tu en as cent autres plus précieuses.

— J'ai du moins le coup d'œil pour voir le danger, et assez de sang-froid pour en apprécier l'étendue et le combattre. M. de Berlerault ne me demande plus mon avis avant d'aller chez madame Simon. Il y va quand je m'absente. J'en conclus que je ne lui suis pas indifférente ; autrement, il ne se cacherait pas de moi. Notre

voyage d'aujourd'hui a levé tous mes doutes. J'en conclus aussi que Julienne lui plaît.

L'institutrice posa de nouveau ses coudes sur la table et la tête baissée, elle recommença une méditation que mistress Mudlett respecta assez longtemps. Puis, avec le sourire ambigu qui avait, une fois déjà, paru sur ses lèvres :

— Carina, dit-elle si bas que sa voix n'était qu'un murmure, si je faisais un voyage ? tu aurais plus de liberté d'action.

— Eh ! non, répliqua vivement celle ci, ta présence ici est indispensable... Au reste, peut-être le mal n'est-il pas tel que je le suppose en mettant les choses au pis. Il n'y a peut-être rien. Pour ce qui touche Julienne, je le saurai bientôt...

— Vicomtesse ! ce serait un beau rêve ! reprit mistress Mudlett, en embrassant avec attendrissement sa fille qui, elle, n'était nullement émue et réfléchissait.

VI.

PÊCHE EN EAU TROUBLE.

Ce qui a été dit jusqu'ici de Carina suffit pour qu'il soit avéré que l'expansion n'était pas son péché mignon. Ceci admis, comment expliquer qu'elle se fut décidée à faire à sa mère une semblable confidence ? Quels effets attendait-elle de cette confiance insolite ? Si elle eût été douée d'un jugement moins sain, d'un esprit moins pratique, d'une de ces imaginations enfin qui se repaissent d'illusions avec la même avidité que la terre échauffée par le soleil absorbe l'eau d'une averse, on eût compris qu'en une heure de doute énervant elle cherchât ainsi autour d'elle un appui moral. Autant demander à la prunelle sauvage la saveur des fruits d'espalier, qu'à mistress Mudlett un secours de ce genre. Carina la première en était persuadée, et avait néanmoins obéi à l'impulsion qui, dans les circonstances critiques, fait jaillir de nos lèvres le secret qui nous accable. C'est de l'aveu lui-même que monte le soulagement qui détend les nerfs surexcités et retrempe les forces ; peu importe qui le reçoit.

Elle comptait si peu sur un conseil ou une réflexion utile, qu'ayant achevé de parler elle se renversa sur son fauteuil, les mains pendantes, les yeux fermés, et ne proféra plus un mot.

Pendant qu'elle semblait dormir, tant son immobilité était complète, elle était occupée à tourner et à retourner dans sa pensée flé-

vreuse de nombreux sujets de réflexions qu'elle avait souvent agités déjà, alors qu'absorbée par un travail de broderie elle avait l'air de ne songer à rien. C'est à la fois la perte et le salut des femmes que ces travaux traîtres, inventés pour satisfaire l'activité machinale des doigts et qui ouvrent à deux battants la porte du monde imaginaire.

Carina avait horreur de l'oisiveté : elle ne tarda pas à reprendre son ouvrage, mais ne se départit pas de son mutisme. Pour mistress Mudlett, après avoir essayé à plusieurs reprises de renouer la conversation, elle y renonça définitivement, découragée par l'inutilité de ses tentatives. Alors elle rouvrit son roman, sur lequel elle s'endormit au bout de quelques minutes.

Nous allons retracer brièvement ce à quoi pensait Carina, autant pour la suite de ce récit que pour l'édification du lecteur.

La fable de Tantale condamnée aux tortures de la faim, au milieu de fruits vermeils qui se dérobaient à sa main dès qu'il tentait de les cueillir, et qui, plongé dans l'eau, n'en pouvait approcher ses lèvres pour étancher sa soif, est ici-bas d'une application constante. Par une variété de ce supplice, Carina vivait entourée du confortable de la richesse, et n'occupait pas la place qui permet d'en jouir. Jamais situation fut-elle plus propice aux réflexions malsaines qui germent sourdement au fond d'un cœur où s'agite un ferment d'envie ? Le péril est de s'abandonner aux suggestions qu'elles inspirent. Elles s'amassent alors, pareilles aux flaques stagnantes que la pluie dépose dans les creux, qu'on négligent et d'où s'échappent à la fin des miasmes pestilentielles qui déciment une population.

Mécontente de n'avoir qu'à titre de parasite un peu de ce bien-être ardemment désiré, elle puisa dans sa convoitise la première ambition de remonter les degrés de l'échelle sociale, au bas de laquelle un sort injuste l'avait précipitée. Jolie, adroite, instruite, combien parties de plus bas n'avaient pas eu pour parvenir autant de ressources qu'elle ! Encore, en passant cette revue succinte de son arsenal, elle ne faisait nulle mention de son arme principale, qu'elle ne savait pas posséder : la perfidie. Celle qui essentiellement féminine, a quelque chose de félin, se dissimule sous la souplesse et la grâce, s'insinue silencieuse et preste comme le stylet, mais frappe avec précision.

C'était la flèche la plus acérée de son carquois que Carina négligeait dans son inventaire. Pour la posséder, elle n'était ni meilleure ni pire que la plupart des jeunes filles de son âge, élevées comme elle et réduites à cette condition d'institutrice dont l'humiliation est l'inévitable salaire. Pauvre être hybride qui, comme

certaines divinités du paganisme antique, réunit deux natures opposées : à moitié maître, à moitié valet, il n'a ni les prérogatives de l'un ni la servile dépendance de l'autre. Domestique moral, la ligne qui le sépare du servage est si peu marquée, qu'il doit obéissance à qui le rétribue et ne peut commander à personne. Introduit dans le sanctuaire de la famille, il assiste à tout sans participer à rien. Semblable au pâle satellite qui accompagne la terre dans ses évolutions, il n'est qu'une ombre et qu'un reflet.

L'instruction et le tact exceptés, Carina manquait des qualités indispensables à l'emploi. Trop orgueilleuse pour n'être pas cruelment blessée de l'impertinente politesse des parents et de l'indifférence railleuse des serviteurs, elle était aussi trop vindicative pour apprendre à les supporter avec résignation. Son adresse cauteleuse, son penchant naturel à la dissimulation devaient fatalement se développer à cette rude école. L'obligation de se replier sans cesse en soi, de comprimer toute aspiration compromettante, d'étouffer les révoltes de sa jeunessse et de sa vanité, achèverait de la pousser à l'hypocrisie. Organisation de glace, elle n'était pas à l'abri des orages qui soulèvent l'âme humaine, comme les vagues sous le souffle des vents déchaînés ; seulement l'habitude, contractée de bonne heure, de se dominer, la rendait de préférence accessible aux passions qu'on pourrait appeler froides, dont le caractère distinctif est de ne jamais céder à l'entraînement, et qui se traduisent par des effets réfléchis et calculés. De ce nombre sont la vengeance, la haine et l'envie.

Elle n'était encore, toutefois, ni envieuse ni haineuse. Quant à sa vertu, elle était inattaquable. Le baron de Couturier avait daigné abaisser ses regards jusqu'à elle, ses tentatives remontaient à plus d'une année, et elle l'avait éconduit avec fermeté. C'était là un glorieux chevron. Il ne serait pas juste de rabaisser son mérite en ajoutant qu'elle se repantit. Mais certes, elle aurait envisagé d'un autre œil la flatteuse distinction dont l'honorait le député, si elle avait vu briller au loin dans les perspectives de l'avenir un bel et bon mariage. Rien de tel. Outre qu'il est fort rare qu'une femme, dans la position de Carina, inspire assez de respect à l'homme dont elle a attiré l'attention et dont l'état social lui est de beaucoup supérieur, pour n'avoir qu'à se prémunir que contre les séductions de l'amour honnête, tous les deux s'étaient compris avant qu'ils eussent échangé vingt paroles. L'illusion de Miss Mudlett, si elle en eût, ne dura pas longtemps. Son adorateur avait pour elle un goût très-vif et une estime suffisante pour qu'à la moindre imprudence de sa part, il lui posa sans biaiser une de ces questions embarrassantes, dont l'impudence accule brusquement celles

qui n'ont pas eu la présence d'esprit de les prévenir. Elle le sentit, ce fut le triomphe de sa pénétration — et fit si bien qu'elle esquiva l'assaut. M. de Couturier ne se méprit pas à cette tactique savante : il ne se retira que pour guetter le moment opportun de recommencer l'attaque.

Ce qui précède n'autoriserait personne à porter dès à présent sur Carina un jugement sévère. La vérité est qu'elle avait pour le bien et pour le mal des dispositions à peu près égales, et qu'elle ne penchait ni d'un côté ni de l'autre. En cela, elle avait des tendances évidentes à dévier, car c'est l'avouer que sa moralité ne reposait pas sur ces inébranlables assises qui défient les tremblements de terre. Le fait est hors de doute. Au grand désespoir de sa mère, malgré le cardinal qui figurait au nombre de ses aïeuls maternels, en dépit de sa nationalité, elle n'avait pas la foi. Sa piété se bornait à ne manquer aucun office et à accomplir sans conviction, mais avec régularité, les pratiques de la religion.

Lors même qu'il eût été vrai, ce dont le baron de Couturier avait l'impertinence d'être convaincu, que l'espérance d'être un jour vicomtesse de Berlerault était le seul fondement de cette vertu qu'elle affichait, il n'y avait pas là, en définitive, de quoi lui lancer de trop grosses pierres. C'est déjà quelque chose que de se proposer un but honnête, et que de ne pas recourir de parti pris à d'inavouables auxiliaires. Arrivée à ses fins, son ambition satisfaite, il n'existait aucune raison pour qu'elle ne fût pas une bonne mère de famille, dévote par reconnaissance, aimant son mari avec la sollicitude affectueuse qui convient aux grandes dames riches et bien posées dans l'opinion publique, et ne s'égarant pas dans la poursuite décevante de cet éternel inconnu qui nous lacine tous et que nous n'atteignons jamais.

Longtemps ce désir calme de conquérir le père de Sabine suffit à alimenter l'activité de son esprit. C'était sa pensée-mère, celle sur laquelle se concentrait tous les efforts de son imagination, qui s'épuisait à découvrir de nouveaux moyens d'accroître son influence à mesure que celle-ci se dessinait davantage. Dans ses prévisions d'insuccès, elle ne s'était jamais représentée sacrifiée à une rivale. C'était tout simple : elle n'en avait pas, et son plan tirait de son peu de complication une si redoutable puissance, qu'il n'était ni présomptueux ni téméraire à elle d'en augurer la réussite. M. de Berlerault la secondait avec l'égoïsme insouciant d'un homme faible, à qui la société d'une femme est nécessaire, et dont la confiance va s'abandonnant de plus en plus.

De même qu'une rivière paisible roule ses eaux dans un sens déterminé qui lui est imposé, les choses suivaient un cours

régulier selon la direction imprimé par Carina ; et, pour ne pas quitter encore l'eau, M. de Berlerault était comme ces poissons entassés dans un vivier et qu'on a habitué à un appât inoffensif : on s'en empare quand on veut, le jour où, sous l'attrait de la nourriture ordinaire, se cache le dard aigu de l'hameçon. Ce qui faisait hésiter miss Mudlett à attacher le sien, on le sait à présent.

Indépendamment du sentiment instinctif qui retient au dernier instant quiconque engage une partie décisive, et aiguise ce coup d'œil suprême qui voit si aucun détail n'a été oublié, un soupçon s'était depuis peu éveillé en elle. Il ne s'élevait pas aux proportions d'une alarme sérieuse, et il prenait une consistance appréciable. Ce n'était rien encore et c'était pourtant beaucoup. Les visites de M. de Berlerault à Julienne, innocentes, si l'on veut, jusqu'ici, pouvaient avoir de redoutables conséquences. Cette éventualité ne justifiait-elle pas les appréhensions sous la pression desquelles la jeune fille dévoila à sa mère ses secrètes angoisses.

Ce phénomène mental qu'on nomme association d'idées, et qui n'est autre que le rapport mystérieux qui unit entre elles les plus disparates, lui suscita bientôt le souvenir de M. de Couturier, au milieu de la méditation qui succéda à sa confidence. Elle s'accusa d'avoir manqué de circonspection en congédiant brutalement et trop tôt un homme qui, à son heure, lui serait peut être fort utile. En cas d'échec, c'était un pis-aller qui méritait examen ; enfin, le tenir en haleine en évitant de le rappeler ouvertement, offrait le double avantage de s'assurer une ressource contre certains mécomptes et qui sait? de piquer au jeu M. de Berlerault.

Ainsi elle étouffa les scrupules qui l'avaient autrefois arrêtée.

C. DE PARCEVAL-DESCHÊNES.

(*A continuer.*)

NOS VOIES DE COMMUNICATION.

Il y a loin de ces temps où Jacques-Cartier laissait la bourgade de Stadacona pour remonter notre grand fleuve jusqu'au pied de cette belle montagne qu'il appela Mont-Royal. Ce n'est qu'après treize jours de marche que le célèbre découvreur, accompagné de ses officiers et d'une partie de ses matelots, mettait pied à terre à Hochelaga ; tandis qu'aujourd'hui le touriste parcourt la même distance en dix heures de navigation. C'est qu'à cette époque reculée les rives du St. Laurent, dans toute leur majesté séculaire, ne portaient l'indice d'aucune civilisation. Où s'élèvent aujourd'hui de riants villages, à peine voyait-on la fumée d'un wigwam indien, et les ondes du fleuve, maintenant sillonnées en tous sens par des palais flottants, ne portaient alors que le léger esquif de l'homme des bois. Des trois vaisseaux qu'avait Cartier lors de son second voyage en Canada, en 1535, le plus considérable, la *Grande Hermine*, n'était que du port de 100 à 120 tonneaux. La *Petite Hermine* dont, en 1843, on a retrouvé les restes enfouis dans la terre à l'embouchure du ruisseau St. Michel, à Québec, n'était que de 60 tonneaux, l'*Emerillon* de quarante. Ceci prouve combien l'art de la navigation était encore peu avancé, comparativement à ce qu'il est de nos jours, car le plus petit steamer de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal a un tonnage douze fois plus considérable que le plus gros navire de Jacques-Cartier.

Dans les temps primitifs de la colonie, le fleuve St. Laurent et ses tributaires étaient les seules voies de communication. On comprend que les routes par terre n'ont pu s'ouvrir qu'à mesure que le requéraient les besoins du commerce et le mouvement de la population. Aussi les voyages qu'entreprenaient es habitants du pays étaient-ils longs, difficiles et souvent périlleux.

Ce n'est qu'en 1745 qu'eut lieu l'introduction des postes et messageries pour le transport des malles et des voyageurs. Jusqu'à cette époque, le pays n'avait pas eu d'institutions postales, et M. Lanoullier fut le premier auquel l'intendant Bégon accorda, pour l'espace de vingt ans, le privilége de tenir les postes entre Montréal et Québec, en lui imposant en même temps un tarif de charges gradué sur les distances.[1]

Près de cinquante ans plus tard, les communications postales étaient encore bien difficiles, les relations avec les pays étrangers bien restreintes, et le chemin à travers la forêt était à peine frayé. De Québec à New-York, par exemple, la malle ne parvenait que tous les mois, et encore d'une manière irrégulière. La *Gazette de Québec* du 29 décembre 1792 annonçait que la malle de Montréal, arrivée la veille, avait apporté les journaux de New-York en date du 29 novembre précédent.

Au commencement de ce siècle, lorsque les premiers vapeurs furent en opération sur le St. Laurent, ils ne pouvaient remonter le courant Ste. Marie, à Montréal, qu'avec l'aide de bœufs et de chevaux, comme aujourd'hui on hâle quelquefois les berges sur les canaux.

En 1823, un bateau à vapeur mettait deux jours pour descendre de Montréal à Québec, et trois jours pour remonter. On nous a cité le fait qu'une personne avait mis six semaines à parcourir, en goëlette, la distance qui sépare ces deux villes. N'ayant pas alors à compter sur les bateaux remorqueurs, qui sont de nos jours d'un secours si puissant aux navires marchands et autres, il fallait respecter les caprices du vent.

On peut donc dire que ce n'est qne depuis trente ans que le pays est entré dans la voie d'un véritable progrès. Quand on contemple aujourd'hui les facilités immenses de communication entre les différentes parties d'une même contrée, les relations journalières que les peuples voisins les uns des autres, et même de continents différents ont entre eux, au moyen de la télégraphie, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie de l'homme et de bénir la Providence qui lui a donné un si complet développement.

Le Canada ne le cède guère aux pays plus âgés pour la facilité des communications intérieures et extérieures, et même à un certain point de vue leur est supérieur. Quand on examine ce qui a été fait ici sous ce rapport, on est étonné de voir l'énergie avec laquelle on a hâté la confection de nos chemins de fer et exécuté nos travaux publics pour améliorer le cours des rivières ; et en

1 Garneau, *Histoire du Canada.*

face des résultats que nous avons obtenus, il peut être utile de jeter un coup-d'œil sur les voies de communication que nous possédons, et d'en apprécier les avantages au point de vue de l'industrie commerciale.

Puisque nous venons d'entrer dans une ère politique nouvelle et de jeter sur la terre d'Amérique les bases d'une puissance à laquelle l'avenir sourit, non-seulement il est bon, mais il est nécessaire d'étudier ce qui est appelé à faire du territoire que nous habitons un pays riche et fertile.

I.

Entre nos voies de communication, celles qui s'offrent les premières à notre étude sont les voies de communication par eau, et parmi celles-ci notre beau fleuve occupe naturellement la première place.

De toutes les artères qui arrosent le versant nord de l'immense plaine située entre la chaîne des Montagnes Rocheuses à l'ouest, et la chaîne des monts Alleghany, qui courent parallèlement à l'océan atlantique, la plus importante est le St. Laurent. Ce fleuve, dont la longueur de sa source au détroit de Belle-Ile est de 2500 milles, traverse les provinces d'Ontario et de Québec dans toute leur longueur, et offre une voie de communication des plus belles à travers une contrée riche en produits de tous genres. Il prend sa source, sous le nom de rivière St. Louis, par le 48° 30" de latitude nord, et le 93° de longitude ouest, sur le grand plateau où surgissent le Mississipi qui coule vers le sud, et le fleuve Mackenzie qui verse ses eaux dans l'océan arctique.

La profondeur et la limpidité des eaux du St. Laurent, les rendent excellentes à boire; aucuns miasmes ne s'en échappent; les grandes chaleurs n'affectent en rien leur salubrité, et leur fraîcheur contribue dans une large mesure à la santé publique.

Les rives du fleuve offrent au touriste des aspects charmants. Elles sont tantôt unies, tantôt ondulées; tantôt riantes et gaies, tantôt sombres et sauvages, et dans toute leur longueur parsemées de blanches maisonnettes et de frais villages. Plus on se rapproche de l'embouchure, plus les côtes sont empruntes de majesté et de grandeur. Prenant quelques fois des aspects grandioses, elles frappent d'étonnement. A Québec, surtout, on demeure ravi à la vue d'un des plus beaux paysages du monde, qui a mérité d'être comparé à ceux de Naples et de Constantinople.

Si le St. Laurent a des beautés qui ne peuvent être surpassées,

il est aussi, pour le commerce, un débouché peut-être unique dans son genre.

La navigation de ce fleuve, depuis le détroit de Belle-Ile jusqu'à la tête du Lac Supérieur, offre une étendue de 2,384 milles. Il est navigable pour les vaisseaux d'outre-mer jusqu'à la ville de Montréal, située à 328 lieues au-dessus du détroit de Belle-Ile.

Nos hommes d'état ont compris de tout temps de quelle importance pouvait être pour le commerce cette voie si belle, si facile, si avantageuse, et ils ont mis à contribution les revenus du pays pour améliorer de plus en plus la navigation du fleuve dans toute sa longueur. Ils savaient que le St. Laurent est la route naturelle des produits de l'ouest, et qu'il fallait faciliter à ces produits les moyens de prendre cette route comme étant la plus directe pour communiquer avec l'Europe.

C'est au-dessus de Montréal que la navigation commence à être interceptée par des rapides considérables qui sont désignés sous le nom de " Sault St. Louis." La nécessité de les surmonter donna lieu à la construction du canal Lachine, long de 8½ milles et d'une largeur de 120 pieds à la surface. Les travaux furent commencés en 1821, et le canal fut ouvert à la circulation en 1825. Au dessus de ce canal, se développe la belle nappe d'eau du lac St. Louis, séparée du lac St. François par les rapides des Cascades, des Cèdres et du Côteau, qui n'occupent qu'un espace de 7 milles.

Le canal Beauharnais, distant de 15 milles du canal Lachine, sert à relier le lac St. Louis au lac St. François. Il est construit sur la rive sud du fleuve, a 11¼ milles de longueur et possède 9 écluses de 200 pieds × 45 pieds. L'ascension totale par les écluses est de 82½ pieds.

Le canal de Cornwall, de même longueur que celui de Beauharnais et situé sur la rive nord, s'étend de la ville de Cornwall jusqu'au village de Dickinson's Landing, et tourne les rapides du Long Sault. C'est en 1843 qu'il fut ouvert à la navigation.

Trois autres canaux, connus sous le nom collectif de " canaux de Williamsburgh," complètent la navigation de notre fleuve sur son parcours de Montréal à Kingston.

Les canaux de Lachine, Beauharnais, Cornwall et Williamsburgh ont coûté à l'Etat depuis l'union des Canadas, en 1841, à venir à juin 1867, la somme de $5,665,331.36, ce qui indique combien on prise haut le développement de notre navigation intérieure. [1]

A Kingston commence la série de nos grands lacs qui sont

1 Nous empruntons ces renseignements sur les canaux, au magnifique rapport pour 1867 du Ministre des Travaux Publics, l'Hon. J. C. Chapais.

comme autant de mers intérieures et les réservoirs inépuisables de notre fleuve. Ce sont les lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur.

L'abbé Holmes, dans son traité de Géographie, donne à ces lacs les grandeurs suivantes :

Le lac Supérieur,	120	lieues	de longueur sur	48	de largeur.	
" Huron,	84	"	"	80	"	
" Erié,	82	"	"	21	"	
" Ontario,	70	"	"	20	"	

Je puis citer aussi le lac Michigan qui, quoique situé dans les Etats-Unis, communique avec le lac Huron et fait partie du St-Laurent. Il est le plus grand après le lac Supérieur, et a une longueur de 117 lieues sur une largeur de 27. A l'extrémité de ce lac est située, comme on sait, la ville si commerçante de Chicago, cette sentinelle avancée des Etats de l'Ouest.

Au fond du lac Ontario il a été pratiqué une tranchée à travers une langue de terre pour mettre en communication la baie de Burlington avec le lac. Au moyen de ce canal d'un demi mille de longueur, les navires peuvent arriver à la ville d'Hamilton et au canal Desjardins, long d'une lieue, qui appartient à une compagnie de particuliers.

Dans une distance de neuf lieues la navigation du St. Laurent est interceptée entre les lacs Ontario et Erié par des rapides et la célèbre chute de Niagara, si bien décrite par Chateaubriand, et qui chaque année, attire un si grand nombre de personnes désireuses de contempler cette merveille de l'univers.

Le canal Welland a été construit à grands frais pour tourner les rapides du Niagara ; je dis du Niagara, car le St. Laurent, sur une distance d'à peu près 30 milles, est désigné sous ce nom. Ce canal a une longueur de 27 milles, possède 27 écluses, et l'ascension totale par les écluses est de 330 pieds. Le total du coût de construction jusqu'à juillet 1867 est de $4,895,956.83.

Entre les lacs Erié et Huron se trouve le lac Ste. Claire, long de 18 milles et large de 25.

Le sault Ste. Marie sépare le lac Supérieur du lac Huron, et un canal de peu de longueur a été construit à cet endroit par une compagnie, avec l'aide du gouvernement américain.

Outre ces canaux, construits à grands frais par le gouvernement canadien pour rendre navigable le St. Laurent dans toutes ses parties, et en faire la plus belle route commerciale par eau du continent, il a été de plus dépensé de fortes sommes pour le creusement du chenal du lac St. Pierre, afin de permettre aux vaisseaux d'outre-mer tirant 20 pieds d'eau de se rendre de Québec à Mont-

réal. Une somme de $103,240.50 avait été dépensée jusqu'à juillet 1867 pour atteindre ce but.

Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que les navires peuvent descendre les rapides du St. Laurent avec sûreté, une grande rapidité et sans être obligés de subir les lenteurs inévitables d'une longue navigation par canal. C'est un fait d'une grande valeur commerciale, et sur les 2384 milles du détroit de Belle-Ile à la tête du lac Supérieur, 72 milles seulement sont de navigation artificielle, et 2312 de navigation ouverte.

Les canaux du St. Laurent ont coûté au Canada une somme de dix millions et demi de piastres.

Lorsque l'on voit les efforts qui ont été faits pour donner à notre navigation intérieure tous les avantages en rapport avec les besoins du commerce et du pays en général, on ne peut s'empêcher d'admirer l'activité et l'énergie des promoteurs et des continuateurs de ces entreprises importantes. Ce qu'on désirait, c'était d'utiliser la belle artère de communication que la Providence avait placée au cœur de notre pays, et d'en faire le véhicule de nos produits agricoles et forestiers; c'était de donner aux industriels une voie avantageuse pour écouler leurs marchandises, et c'était encore dans le but d'attirer le commerce des états de l'ouest de la république voisine, dont la route naturelle est le St. Laurent. On a voulu rivaliser avec le gouvernement américain qui a fait du canal Erié, qui s'étend de Buffalo à l'Hudson, la grande voie de transport des produits si considérables de l'occident des Etats-Unis, et l'avantage a été de notre côté. Aussi, malgré les efforts persévérants et louables du peuple voisin pour assumer la prépondérance, le fleuve St. Laurent n'en restera pas moins la voie la moins dispendieuse, la plus courte et la plus avantageuse pour le commerce et pour les émigrés qui viennent habiter le Canada ou la partie reculée des Etats-Unis.

Les produits, en prenant la route de l'Erié, ont à franchir 350 milles de canal, tandis que par le St. Laurent ils n'ont à franchir que 72 milles de canal en montant et guère plus de 30 milles en descendant. L'on a calculé qu'un vaisseau de Chicago à New-York par l'Erié prend 16 jours de marche, et de Chicago à Québec par le St. Laurent dix jours, donnant une différence de 6 jours en faveur de cette dernière route.

Le prix du fret suit naturellement les facilités de communication et la voie de notre fleuve se trouve encore être sous ce rapport la plus économique.

La route du St. Laurent est aussi la plus directe pour se rendre soit au nord ou au centre de l'Europe.

Par le détroit de Belle-Ile, au nord de Terreneuve, la distance est de 182 milles moindre que la route du cape Race que suivaient les steamers il y a quelques années. De Québec à Liverpool, par ce détroit, il n'y a que 3000 milles, au lieu que de New-York à Liverpool la distance est de 3500 milles. Québec est 215 milles plus près de la Méditerranée que New-York, et 1800 milles plus près que l'embouchure du Mississippi. Bien plus, New-York est pres. qu'aussi éloigné de Liverpool que Québec de la Méditerranée, et la différence n'est que de 75 milles.

La distance depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à Liverpool, par Belle-Ile, est de 4000 milles.

Il n'y a aucun doute que la voie du St. Laurent est sans rivale. La fraîcheur des eaux de ce fleuve le rend supérieur au Mississipi pour le commerce ; car on sait qu'il y a des articles d'exportation comme la farine, le lard, le fromage, le beurre qui sont exposés grandement à se détériorer en passant par un climat aussi chaud que celui de la Louisiane. Il en est de même pour le commerce d'importation, et pour le transport des immigrés qui peuvent facilement contracter de graves maladies en suivant la route du Mississippi.

L'on a beaucoup calomnié notre principale artère de communication ; on a cherché à la discréditer aux yeux de l'étranger ; mais aujourd'hui la vérité s'est fait jour : on s'est convaincu en Europe qu'il y avait économie de temps et d'argent à suivre cette route qui offre les sûretés désirables. Ce n'est donc pas en vain que notre pays a fait de grands sacrifices pour améliorer la navigation de notre fleuve ; et l'avenir, encore plus que le présent, saura dire que tous les grands travaux publics qui ont été faits, l'ont été pour le prompt développement de nos relations commerciales et la prospérité du Canada.

Après le St. Laurent, la voie de communication par eau la plus considérable est la rivière des Outaouais, qui se décharge dans ce fleuve par quatre bras distincts, formant un groupe de trois grandes îles, dont la plus considérable est l'île de Montréal, puis l'île Jésus et l'île Perrot. L'écluse de Ste. Anne, entre l'île de Montréal et l'île Perrot, construite pour permettre aux bateaux à vapeur de passer du lac St. Louis dans le lac des Deux-Montagnes, relie le St. Laurent à l'Outaouais.

Les canaux de Carillon, de la chute à Blondeau et de Grenville servent à tourner les rapides qui obstruent la libre navigation de l'Outaouais sur une distance de près de 9 milles.

A la tête du canal de Grenville, la rivière est navigable jusqu'à Outaouais, la capitale du Canada, distante de Montréal de 40 lieues.

Le beau canal Rideau, long de 126 milles et possédant 47 écluses, relie Outaouais à Kingston, sur le St. Laurent.

Cette œuvre dispendieuse, construite pour des fins militaires par le gouvernement anglais, ne sert plus maintenant qu'au commerce.

D'après M. Charles Taché, l'Outaouais forme partie d'une voie de communication entière par eau, pour une distance de plus de 70 lieues, pour des bateaux à vapeur de cent trente pieds de long sur trente deux de large, et tirant cinq pieds d'eau.

Au delà du rapide-chaudière, à Aylmer, village situé à peu de milles de la capitale, l'Outaouais est encore navigable pour des bateaux à vapeur de moyenne grandeur jusqu'au pied du rapide des Chats, au-dessus duquel une autre ligne de bateaux à vapeur se rend au portage du fort, et de là aux rapides des Joachims.

L'Outaouais, dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné, est destiné à devenir la route des produits de l'ouest, si se réalise le projet en contemplation de relier, par cette rivière et celle des Français, les ports de mer avec la baie Georgienne, à l'extrémité nord-est du lac Huron.

Par cette route projetée, la distance entre Montréal et Chicago serait de 575 milles, tandis que par la voie du St. Laurent ellè est de 1145 milles. Le coût de cet ouvrage est estimé à 12 ou 15 millions de piastres. Ce chiffre parait énorme, et l'est de fait; mais si la Providence laisse à notre pays plusieurs années d'une douce paix avec la nation qui nous avoisine; si, par une sage législation fiscale et un tarif protecteur de notre industrie, notre commerce et notre agriculture prennent des développements de plus en plus considérables; s'il ne survient aucuns malheurs politiques ou sociaux, qui sait si, dans un quart de siècle, nous ne serons point à même d'assister à la complétion d'un ouvrage dont la confection semble aujourd'hui si éloignée de nous?

Ce qu'il y a de singulier et de remarquable c'est que les rivières des Outaouais et des Français étaient la route des premiers habitants de la colonie du Canada entre les ports de mer et l'ouest. Ceci nous fait voir quelle connaissance exacte du pays avaient les Français, et quelle était leur perspicacité pour le choix des routes comme pour le site des villes.

La rivière Outaouais a une longueur totale d'environ 700 milles.

La troisième voie importante de communication par eau est la rivière Richelieu, qui se jette dans le St. Laurent à Sorel, et sert de communication entre le fleuve et le lac Champlain. Par le Richelieu, Montréal se trouve en communication directe par eau avec New-York, au moyen du canal de Chambly, long de 12 milles, qui sert à tourner les rapides du même nom.

L'ouverture de ce canal, construit sur la rive ouest, est situé à 46 milles de l'embouchure de la rivière, au fond du beau bassin de Chambly et près de ce vieux fort français si riche en souvenirs historiques. C'est en 1843 que le canal fut ouvert à la navigation.

Il y a le Saguenay, aux rives escarpées et sauvages, qui offre aux navires océaniques une navigation de près de trente lieues. Tadousac, situé à son embouchure, est le rendez vous d'été d'un grand nombre de touristes.

Au Nouveau-Brunswick, la rivière St. Jean, qui se jette dans la baie de Fundy, est navigable pour les navires d'un fort tonnage l'espace de 90 milles, c'est-à-dire jusqu'à Frédéricton, et jusqu'à la rivière Tobic et Woodstock pour des navires d'un jaugeage moindre. Un membre du Nouveau-Brunswick, M. Connell, disait en chambre, à Outaouais, en parlant de la navigation de cette rivière, qu'en évitant les grandes chûtes, il y a accès par eau à 24 milles du chemin de fer intercolonial, et que cette voie de transit, si elle était terminée, serait alimentée d'une grande partie des articles de commerce, qui seraient envoyés directement à Québec ou à Montréal, au lieu de passer par Boston ou New-York.

La Nouvelle-Ecosse possède deux canaux. L'un, appelé le canal St. Pierre, a pour objet de relier la baie St. Pierre, sur la côte du cap Breton, avec le lac nommé le Bras d'or, distant de 2300 pieds. L'autre, appelé canal Shubenacadie, fait communiquer la baie d'Halifax avec le bassin des mines, ou l'Atlantique avec la baie de Fundy.

Le canal de la baie verte, destiné à relier la baie de Fundy avec le golfe St. Laurent, n'est encore qu'à l'état de projet.

Je passerai sous silence la navigation peu étendue de quelques lacs et rivières, comme les lacs Témiscouata, Memphremagog, Simcoe et les rivières St. Jean et Yamaska pour en venir à nos voies ferrées.

II.

Malgré le développement relativement peu considérable de notre pays et ses moyens pécuniaires limités, cependant l'on peut dire que nous avons marché d'un pas rapide vers la confection de nos chemins de fer. Il est juste néanmoins de dire que nos efforts ont été puissamment secondés par l'aide des capitalistes étrangers qui, confiant dans l'avenir, n'ont pas hésité à souscrire des sommes considérables. Avec ce secours nos progrès ont été rapides, et les effets de la construction de ces chemins ont rejailli sur le

défrichement de nos terres et l'exploitation de nos forêts. Des débouchés nouveaux ont été donnés à nos produits, et notre industrie agricole et commerciale en a retiré des bénéfices, qui ont compensé amplement les crédits votés par la Législature pour le parachevement de ces routes. Le peuple américain n'épargnait aucuns sacrifices pour compléter son magnifique réseau de chemins de fer ; il fallait que, de son côté, le Canada ne restât pas en arrière, et il se mit résolument à l'œuvre.

En 1866, il y avait dans les deux provinces d'Ontario et de Québec seize lignes de chemin de fer donnant une longueur totale de 730 lieues. Ces compagnies possédaient 6818 chars de toutes sortes, et les recettes étaient, cette même année, de $11,108,882. Autant qu'on a pu l'établir, le coût total de construction et de matériel jusqu'à juillet 1867, représente le chiffre énorme de $136,763,217.90.

Le chemin le Grand-Tronc, la plus considérable des voies ferrées, est vis-à-vis celles-ci ce qu'est notre fleuve vis-à-vis les autres communications par eau. Il est l'artère la plus importante sous tous rapports, et sa longueur est de 458 lieues. C'est en 1848 que fut ouvert la première section de ce chemin, entre Montréal et St. Hyacinthe. En 1852, la route fut ouverte jusqu'à Richmond, où elle se sépare en deux branches, dont l'une conduit à Québec et delà jusqu'à la Rivière du Loup, et l'autre se rend à la frontière entre le Canada et les Etats Unis, et de là à Portland, sur l'Océan Atlantique.

Cette voie ferrée qui, en Bas-Canada, passe à l'intérieur des terres, a grandement contribué au défrichement des cantons de l'est, et depuis son ouverture une population nombreuse s'est portée vers ces régions qui étaient à peine connues il y a un quart de siècle.

A la station d'Arthabaska, sur la route de Québec, un embranchement long de 35 milles conduit au fleuve St. Laurent vis-à-vis la ville des Trois-Rivières. Le Grand-Tronc traverse donc une grande partie de la province de Québec, toute la province d'Ontario et forme une communication entre Portland, Québec, Montréal, Toronto et la ville de Détroit, dans l'état du Michigan. Le trafic sur cette longue artère augmente annuellement, à mesure que l'agriculture progresse et que de nouveaux horizons s'ouvrent au commerce.

En 1866, il a été transporté par le Grand-Tronc 1,021,137 tonneaux de fret, et le cout total de construction et de matériel est estimé à plus de 84 millions de piastres.

Sur cette voie ferrée se trouve le fameux pont Victoria, cette

merveille du monde, duquel Bayard Taylor a dit que c'est un ouvrage qui rivalise avec les pyramides d'Egypte. Il met en communication la rive sud du St. Laurent avec l'île de Montréal. Sa longueur est de deux milles, sa hauteur de soixante pieds, et sept millions de piastres ont été dépensés pour sa construction.

Ce ne sont point tous les jeunes pays qui débutent par des travaux aussi gigantesques, et de tels commencements ne peuvent être que le prélude d'une prospérité croissante quand notre organisation sociale et politique sera définitivement réglée et que le mécanisme de nos institutions sera en pleine opération. Pour cela, il faut savoir attendre et ne point désirer d'arriver trop promptement à cette ère de grandeur et de fortune que possèdent les vieilles nations. Quand on a vu les peuples des anciens continents subir tant de transformations, dépenser une si grande somme d'énergie et de travail pour arriver à l'apogée de leur gloire; quand ils ont mis des siècles à creuser le sillon de leur renommée, comment peut-on prétendre jouir immédiatement de toutes les commodités de la vie sociale et parvenir d'un seul coup à la maturité? Développons nos ressources graduellement; prenons un repos salutaire en chemin, s'il le faut, car ce n'est que par une sage lenteur et non par une course effrénée que nous parviendrons plus sûrement au but, et sachons répondre aux besoins du moment tout en ménageant les forces vives de la nation.

Le chemin de fer le plus considérable après celui du Grand-Tronc est le Grand Occidental, long de 352 milles, qui va d'Hamilton à Niagara et d'Hamilton à Windsor. Cette route communique avec les principaux chemins de fer des Etats-Unis par le magnifique pont de suspension près des chutes de Niagara. Outre le Grand Occidental, la province d'Ontario possède de plus le chemin de fer de Brockville et Outaouais, de Buffalo et Lac Huron, de Cobourg, Peterborough et Marmora, d'Erié et Ontario, de London et Port Stanley, le Northern, d'Outaouais et Prescott, de Port Hope, Lindsay et Beaverton et de Welland.

La province de Québec, à part le Grand-Tronc et ses ramifications, possède le chemin de fer de Carillon à Grenville, de St. Laurent à l'Industrie, de Stanstead, Shefford et Chambly, de Montréal et Champlain, qui comprend deux lignes principales; l'une de Montréal à la frontière par Lachine et Caughnawaga, et l'autre de Montréal à Rouse's Point, dans les Etats-Unis, par St. Jean. Ces routes sont en pleine opération.

En 1866, le fret transporté par ces diverses lignes représentait un total de 2,087,878 tonneaux, ce qui indique de quelle importance

sont ces chemins de fer pour les différentes branches d'industrie et la rapidité des transports.

Le Nouveau-Brunswick possède un chemin de fer qui part de la ville de St. Jean, sur la baie de Fundy, et se rend à Shédiac, vis-à-vis l'Ile du Prince Edouard. Ce chemin, qui a pour titre " the European and North American Railway," a une longueur de 108 milles et a coûté près de cinq millions de piastres.

Une autre ligne de chemin de fer relie St. André, qui est un port de mer, avec Woodstock, situé à 100 milles dans l'intérieur, sur la rivière St. Jean.

Il y a aussi deux lignes de chemin de fer dans la Nouvelle Ecosse, le " Nova Scotia Railway," qui va d'Halifax à Windsor avec une branche à Pictou par Truro. A ce dernier endroit, il se liera avec le chemin de fer intercolonial dont la construction est déjà commencée.

Ce chemin a 145 milles de long et a coûté près de six millions et demi de piastres. Il est d'une grande importance, car la ville de Pictou, situé à l'une de ses extrémités sur le détroit de Northumberland, est le point d'arrivée et de départ des steamers qui font le service entre la Nouvelle-Ecosse, l'ile du Prince Edouard, la côte nord du Nouveau-Brunswick et le Canada, et il y a une ligne régulière de vapeurs entre Québec et Pictou. A l'autre extrémité, se trouve le beau port de mer d'Halifax, où abordent les steamers allant d'Angleterre aux Etats Unis.

En résumé, la puissance du Canada possède maintenant 5,000 milles de voie ferrée, dont le coût est estimé à cent cinquante huit millions et demi de piastres.

Quoique jeune, notre pays possède aujourd'hui autant de milles de chemins de fer qu'en possédait la France en 1854.

III.

Il nous reste maintenant à parler des chemins publics pour les voitures.

Dans le Haut Canada, les chemins en premier lieu étaient sous le controle de surveillants élus par les contribuables résidants. Ceux-ci étaient obligés de travailler à la confection et à l'entretien des chemins et les journées de corvée, par tête, étaient réglées d'après les besoins qui se faisaient sentir.

Depuis 1850, les chemins du Haut-Canada sont entièrement sous le contrôle local.

En Bas-Canada, chaque propriétaire faisait autrefois sa part de chemin sur l'étendue qui traversait sa terre. Cette confection des chemins se faisait sous la surveillance du Grand-Voyer, qui était investi d'amples pouvoirs. Il avait même le droit de désigner le tracé des chemins. Les pouvoirs du Grand-Voyer furent transférés, en 1832, à *des commissaires de chemins*, qui les exercèrent jusqu'en 1841, époque à laquelle les chemins passèrent sous le contrôle des municipalités. [1]

L'acte municipal divise les chemins, ponts et autres travaux publics en trois classes :

1° Les travaux provinciaux,

2° Les travaux de comté,

3° Les travaux locaux.

Les chemins sont de plus divisés en chemins de front, c'est-à-dire ceux dont la direction générale est sur le travers *des lots* d'une concession, et en routes qui conduisent d'une concession à une autre, et courent sur la longueur des terres.

Quelques grands chemins ont été faits par le Bureau des Travaux Publics du Canada, et tels sont en Bas-Canada le chemin Craig et le chemin Matapédiac, le chemin Témiscouata, qui conduit de la Rivière du Loup, sur le St. Laurent, à la frontière du Nouveau-Brunswick, le chemin Gosford, le chemin de Chambly ; et en Haut-Canada, le chemin de l'Orignal à Outaouais, le chemin de London à Port-Stanley, le chemin de London à Port Sarnia, et beaucoup d'autres.

Depuis l'union des deux Canadas, en 1841, il a été dépensé une somme de $2,316,027.28 par le département des Travaux Publics pour la construction et l'entretien des chemins.

Ceux que l'on désigne sous le nom de " chemins de colonisation " sont faits par le département de l'agriculture. Des sommes ont été votées, chaque année, pour l'ouverture de semblables chemins à travers la forêt, afin de permettre au surplus de la population des anciennes paroisses de s'établir sur les terres nouvelles et de faire progresser par-là même le défrichement du pays.

Dans le Bas-Canada, qui nous intéresse d'une manière plus spéciale, les voies de communication ont singulièrement favorisé les progrès de l'agriculture. Dans des endroits où il y a un quart de siècle

1 Hon. Chapais, Rapp. de 1867.

ne s'élevait que la forêt, sont fondées maintenant de florissantes paroisses qui ne le cèdent point aux localités plus anciennement établies. Les colons qui, les premiers, ont pénétré dans les townships avec beaucoup de difficulté et de misère sont étonnés de voir les établissements qu'ils ont créés dans un tel état de prospérité et d'avancement.

Des chemins de colonisation, de 1854 à 1866, ont été ouverts dans cette province sur une longueur de 2437 milles, et quoique les sommes votées annuellement par la législature n'aient point entièrement correspondu aux besoins qui se faisaient sentir, néanmoins elles ont produit un bien incalculable et ont permis à un nombre considérable de colons de s'établir avantageusement dans leur pays au lieu de prendre le chemin de l'exil.

En 1854, fut créé un bureau connu sous le nom de " bureau de l'Inspecteur des Agences," qui fut chargé spécialement de faire faire les chemins de colonisation avec les octrois d'argent alloués à cette fin par la législature. En 1856, c'est-à-dire deux ans après la création de ce bureau, les autorités ecclésiastiques pourvurent à l'érection de 22 églises dans les environs des chemins nouvellement ouverts. Dans beaucoup de townships, quatre et cinq ans après l'ouverture des chemins, la valeur de la propriété foncière avait augmenté du double, et dans quelques uns, comme, par exemple, dans le Haut-Saguenay, de 75 à 80 pour cent. On a vu une population de 360 âmes habiter un township où, six ans auparavant, il n'y avait pas un seul colon.

Ceci fait voir quelle importance il faut attacher à la confection des chemins, si l'on veut que notre population augmente et que l'émigration diminue. Les hommes qui ont présidé aux destinées du Canada et ont ordonné la confection des magnifiques travaux et voies de communication dont nous venons de parler ont certainement fait preuve de beaucoup de perspicacité et d'une grande connaissance des besoins du pays. Les sommes qui ont été dépensées à ce sujet sont, il est vrai, considérables ; les subventions que l'Etat, de temps à autre, a donné à quelques compagnies pour les aider dans leurs entreprises ont pu paraître exhorbitantes aux yeux de quelques-uns ; mais, aujourd'hui, il est juste de dire que l'on comprend toute l'utilité et toute la nécessité de nos voies de communication par eau et par chemin de fer. Notre pays, encore jeune, possède un réseau de communications qui lui fait honneur et a contribué largement à tous les progrès qui ont été réalisés depuis un quart de siècle.

Nos terres se sont défrichées, de belles paroisses ont surgi du

sein des forêts ; les parties éloignées du pays se sont trouvées rapprochées, et les relations commerciales se sont accrues. Nos chemins de fer, nos canaux et nos routes à travers les établissements nouveaux ont beaucoup favorisé la production. Les produits agricoles ont augmenté de valeur par suite de la rapidité des transports ; le cultivateur a pu trouver un débouché avantageux ; il lui a été plus facile d'opérer des échanges, et les matières premières sont parvenues plus promptement et plus abondamment à la fabrique.

Quand, il n'y a pas bien des années, le colon pénétra, pour la première fois, dans les cantons de l'Est, il lui fallait transporter à dos, à de longues distances, ce dont il avait besoin pour vivre. Ayant construit sa maison au milieu de la forêt, loin des habitations, on a vu, pour procurer le pain à sa famille, l'infatigable défricheur transporter dans des écorces, sur ses épaules, la potasse qu'il faisait sur sa terre ; on l'a vu, arriver au bord de la forêt, exténué de fatigues et le corps brûlé par cette matière corrosive.

On a vu plus. Un courageux missionnaire, appelé pour administrer un malade, a péri, en 1845, victime de son zèle d'apôtre à quelques arpents de son humble chapelle, dans un chemin boueux et à peine frayé. Ce missionnaire est le révérend M. Bélanger, et l'endroit où il a péri est Stanfold, aujourd'hui un des villages les plus considérables des townships de l'est.

Ces faits, qu'on peut multiplier, indiquent quel bienfait les chemins de colonisation ont été pour les habitants du pays. Sur le parcours des voies ferrées, il y a de florissants villages et de belles fermes, et les progrès du voiturage ont partout facilité l'écoulement des produits.

Nul doute que le chemin de fer intercolonial, qui aura une longueur d'environ cinq cents milles, et les chemins à lisses de bois contribueront dans une large mesure au développement du commerce intérieur qui, de toutes les ramifications de l'industrie commerciale, est le plus important pour une nation et celui qui doit être favorisé d'avantage. C'est à ce commerce que l'on doit appliquer la maxime " laissez faire, laissez passer," car en le débarrassant de toute entrave et en lui donnant le plus libre essor, il favorise et développe la production en lui fournissant des consommateurs nombreux. L'agriculture et l'industrie manufacturière servent de base à ce commerce, et au point de vue économique, on peut dire que la confédération canadienne, en abolissant les douanes entre les diverses provinces confédérées, en unifiant les tarifs va lui donner un champ d'action beaucoup plus vaste. Ce que nous pro-

duisons ici sera transporté au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse ; nous recevrons en retour des denrées que nous n'avons pas, et la Puissance sera pour elle-même son marché le plus important.

Pour notre part, nous croyons que ces entreprises projetées seront menées à bonne fin et que notre pays en retirera les résultats les plus heureux au point de vue de la colonisation, du commerce et de la fraternité des diverses races qui habitent le Canada.

BOUCHER DE LA BRUÈRE, JR.

LA QUESTION DES CLASSIQUES

(SUITE ET FIN.)

ST. AVIT.

C'est du cœur que s'exhale la vraie poésie. En vain l'esprit est cultivé, l'imagination ornée, la langue respectée; en vain les lois de l'harmonie et du mêtre sont observées fidèlement, si un battement du cœur ne donne à tout cela le mouvement et la vie, un poëme est sans portée, *telumque imbelle sine icta.* Que l'âme du poëte, déshéritée de la grâce et esclave de l'erreur, soit tourmentée de mauvaises passions, ses vers iront, comme des flammes dévorantes, porter la dévastation dans le monde. Mais qu'au contraire le poëte n'ait d'autre passion que celle de la vérité et de la vertu, ses œuvres produiront des effets salutaires, encourageant au bien, et feront naître de belles aspirations.—Sans doute, la beauté de la forme est digne d'admiration; mais si ce qu'elle revêt n'apporte aucun bien à l'homme, faut-il la poursuivre d'une continuelle et exclusive étude?

Et si elle n'offre à la jeunesse que la peinture du vice, doit-elle se présenter pour solliciter l'hommage de son intelligence? L'antiquité elle-même a dit: *Maxima debetur puero reverentia.* Et le Christ a dit une parole énergique ainsi rendue par un poëte latin, Sédulius.

Sed tamen infelin per quem generabitur error
Qui verò è parvis istis deceperit unum
Si sapiat, nectat saxo sua colla molari
Precipitemque maris sese jaculetur in undas.

Nous payons notre tribut d'admiration jusqu'à un certain point à Homère, à Virgile, à Horace dans nos études classiques. Mais il est aussi d'autres poëtes qui, en nous offrant dans leurs écrits une beauté littéraire incontestable, ne nous occupent pas de vaines fictions, et de ces fables mythologiques qui sont la honte de l'esprit humain, mais qui nous rappellent les plus beaux enseignements de notre foi.

Quoique les psaumes et tant d'autres morceaux poétiques des saints formassent une littérature dont rien n'égale la richesse, cependant nombre de poëtes chrétiens se sont efforcés de composer des poèmes religieux qui redisent les beautés de notre foi ; et ces efforts n'ont pas certes été sans atteindre le but.

Juvencus, dit St. Jérôme, ne cragnit pas de faire passer sous les lois du mêtre, la Majesté de l'Evangile. Une admirable propriété d'expression, une simplicité majestueuse, pas de lacune et souvent une harmonie qui rappelle Virgile, lui ont valu l'honneur d'être mis, dans les siècles fortement imprégnés de l'esprit chrétien, entre les mains des jeunes gens et de servir à l'éducation publique.

St. Hilaire et St. Ambroise ont fait des hymnes qui redisent aujourd'hui encore les louanges du vrai Dieu dans les offices de l'Eglise. St. Paulin de Nole a fait passer les sentiments de sa belle âme dans des chefs-d'œuvre où l'on admire une poésie souvent aussi belle par la forme qu'elle est élevée par les pensées.

St. Prosper d'Aquitaine a composé un poëme contre les Pélagiens dont M. Guizot a dit : cet ouvrage est un des plus heureux essais de poésie philosophique tentés dans le sein du Christianisme. Sa réfutation des erreurs Pélagiennes est très-éloquente, et sa poësie brille des couleurs les plus variées et les plus énergiques.

St. Avit, Évêque de Vienne, a fait un poëme sur la chûte de l'homme, que M. Guizot à comparé au Paradis perdu de Milton en donnant quelquefois l'avantage au premier de ces poëmes, qui en effet, étincelle souvent de beautés du premier ordre. On en jugera par le fragment que nous allons expliquer.

Mais il nous faut mentionner encore le plus grand poëte latin du moyen âge, Adam de St. Victor. La plupart de ses compositions lyriques sont des chefs-d'œuvre où l'on trouve la variété du rythme, l'élégance et la précision du style, la beauté des comparaisons, la noblesse et la profondeur des pensées, et des mouvements poétiques d'une force singulière.

Extrait du Poëme de St Avit.

LE SERPENT TROMPE LA FEMME.

Dès que, cédant à la séduction, Eve eut consenti à une chûte

inique, en ouvrant les oreilles à ce poison mortel, elle répondit étourdiment au serpent : "O charmant animal dont le langage est si doux, n'allez pas croire que Dieu nous ait imposé de telles privations ; il ne nous a pas empêché de reconforter nos corps par une nourriture abondante. Voyez-vous les mets que nous offre l'univers tout entier ? Le Créateur dans son excessive libéralité, nous les a donnés pour nous en servir, et, en tout ce qui regarde notre nourriture, il nous a ouvert une libre carrière. Cet arbre que vous voyez au milieu de ce bocage, est le seul dont il nous soit interdit de manger les fruits ; il ne nous est pas même permis d'y toucher ; mais le reste nous offre de quoi nous dédommager amplement. Le Créateur nous a prédit d'une voix terrible que nous expierions notre faute par la mort si, par une témérité coupable, nous violons sa défense, mais qu'appelle-t-il donc la mort ? Dites-le nous, docte serpent ; car c'est une chose inconnue à notre ignorance."

Alors le rusé serpent, chargé tout-à-coup de définir la mort, la fait connaître en ces termes à ces oreilles captives : " Femme, ce que vous redoutez n'est qu'un vain nom ; une cruelle sentence de mort ne vous menace pas, mais le Père Tout-Puissant, dans sa jalousie, n'a pas voulu que vous fussiez égaux à lui ; il ne vous a pas permis de savoir des choses dont il se réserve la suprême connaissance. Que vous sert-il de posséder les biens de ce monde et de jouir de leur vue, si vos âmes aveugles sont plongées dans une misérable prison ? La nature a également donné aux brutes des sens corporels et des yeux ouverts : le soleil luit également pour tous, et pour ce qui est de la vue, la bête ne diffère en rien de l'espèce humaine. Ecoutez donc mes conseils, ayez des vues et des pensées plus élevées, et regardez vers le ciel ; car ce fruit qui vous est interdit de manger, et que vous n'osez toucher vous procurera la connaissance de tous les secrets que le Seigneur garde pour lui ; ne vous contraignez pas plus longtemps dans le désir que vous avez d'y toucher, et que cette défense ne retienne plus votre volonté captive. Car dès que vous aurez goûté ce fruit divin, vos yeux seront dessillés, et vous deviendrez égaux aux dieux. Alors vous distinguerez le bien du mal, le juste de l'injuste, et vous discernerez le vrai du faux.

La femme crédule baisse la tête et s'étonne de tous ces dons que lui promet le serpent d'une voix si insinuante : elle commence à hésiter et à être indécise ; elle doute de plus en plus de cette mort dont elle a été menacée. Dès que le serpent vit que l'irrésolution d'Eve était vaincue, il cueillit une pomme de cet arbre mortel et l'offrit à la femme, dévorée intérieurement par la tentation. La

femme, dans sa malheureuse crédulité, ne repoussa pas ce funeste présent, et de ses mains ignorantes,elle saisit le fruit mortel, le porte tantôt à ses narines, tantôt à sa bouche entr'ouverte, et dans sa simplicité, elle joue avec la mort future.

Oh ! que de fois elle éloigna toute émue de ses lèvres la pomme qu'elle y portait ! que de fois sa main tremblante céda sous le poids du fruit funeste, et recula épouvantée devant la consommation du crime ! mais elle voulait être semblable aux dieux, et son ambition fit faire au poison mortel de funestes progrès. Son âme entraînée en sens contraire, est en proie tantôt au désir, tantôt à la crainte ; tantôt l'orgueil lui fait oublier la défense, tantôt cette dernière prend le dessus : elle flotte incertaine au milieu des pensées contraires qui se partagent son cœur. Cependant le serpent instigateur ne cesse de la séduire ; pour triompher de son indécision, il lui montre la pomme ; il lui reproche son hésitation, et l'aide à glisser sur cette pente qui va l'entraîner dans le précipice.

Enfin, quand vaincue elle prit la grave résolution de s'exposer à une faim éternelle en prenant une nourriture criminelle, et de repaître le serpent de la nourriture qu'elle prendrait elle-même, elle tomba dans les embûches qui lui étaient tendues ; et mortellement blessée, elle mordit à la pomme fatale. Le poison doux au goût se glisse dans ses membres, et cette nourriture engendre la mort. Le rusé serpent contient d'abord sa joie, et ce farouche vainqueur dissimule un moment la cruelle victoire qu'il vient de remporter.

Mais bientôt, joyeux de son triomphe, le Serpent agite sur sa tête couverte d'écailles sa crête empourprée, et donne un libre cours à la joie que lui cause un succès inespéré ; donnant un libre cours à sa violence, il insulte les vaincus, et leur adresse ces paroles accablantes : " Vous l'avez, cette gloire que vous recherchiez, vous connaissez le bien et le mal. C'est moi qui vous ai tout appris, c'est moi qui vous ai fait pénétrer ces secrets ; c'est moi qui ai institué ce mal que l'intelligente nature vous refusait ; j'ai tenu ma parole, vous ne pouvez le nier, et je vous attachés à mon sort par les liens les plus forts. Dieu, quoiqu'il vous ait créés, n'a pas plus de droit sur vous ; qu'il garde ce qu'il a formé lui-même ; ce que j'ai instruit m'appartient ; il me revient donc une part beaucoup plus grande. Vous devez beaucoup à votre Créateur, mais encore plus à votre maître. " Il dit, et disparaissant au milieu d'un nuage, il les laisse tout tremblants, et son corps dans sa fuite disparait au milieu de l'air.

Nous donnons le texte latin de ce passage, pour qu'on puisse juger du mérite poétique de l'auteur.

Ergo ubi mortiferum seductilis Eva venenum
Auribus accipiens, cladi consensit iniquæ,
Tunc ad serpentem vano sic ore locuta est;
" Suavibus ô pollens coluber dulcissime verbis,
Non, ut rere, Deus nobis jejunia suasit,
Nec prohibet largo curari corpora pastu.
Ecce vides epulas totus quas porrigit orbis,
Omnibus his licitè genitor promptissimus uti
Præstitit, et totas esu laxavit habenas.
Hæc sola est nemoris medii, quam perspicis, arbos
Interdicta cibis; hæc tantûm tangere poma
Non licitum : dives præsumit cætera victus.
Quôd si libertas temerârit noxia legem,
Jurans terribili prædixit voce creator,
Quâdam nos statim luituros morte reatum,
Quid verô mortem appellet, doctissime serpens.
Pande libens; rudibus nobis incognita res est."

Callidus inde draco, et lethi tum sponte magister,
Interitum docet, et captas sic fatur ad aures:
" Terroris vacuum formidas, femina, nomen;
Nequaquam vos dira manet sententia mortis,
Sed pater invisus sortem non contulit æquam,
Nec vos scire dedit, sibimet quæ summa reservat.
Quid juvat ornatum comprendi aut cernere mundum,
Et cæcas misero concludi carcere mentes?
Corporeos pariter sensus oculosque patentes
Et brutis natura dedit: sol omnibus unus
Servit, ab humano nec distat bellua visu.
Consilium magè sume meum, mentesque supernis
Insere, et erectos in cœlum porrige sensus.
Namque id quod vetitum formidas tangere pomum,
Scire dabit quæcumque pater secreta reponit.
Tu modo suspensos tantùm ne contrahe tactus;
Ne captiva diu frenetur lege voluntas.
Namque ubi divinum libaveris ore saporem,
Mox purgata suo faciet tua lumina visu
Æquiparare deos, sic sancta ut noxia nôsse.
Injustum recto, vero discernere falsum."

Talia fallaci spondentem dona susurro
Credula submisso miratur femina vultu,
Et jam jamque magis cunctari et flectere sensum
Incipit, et dubiam letho plùs addere mentem.
Ille ut vicino victam discrimine sensit,
Unum de cunctis lethali ex arbore malum
Detrahit, et secum nutanti protinus offert.
Nec spernit miserum muliter malè credula munus,
Sed manibus pomum ignaris lethale retractat
Naribus interdum labiisque patentibus ultro
Jungit, et ignorans ludit de morte futurâ.

O quoties ori admotum compuncta retraxit,
Audacisque mali titubans sub pondere dextra
Cessit, et effectum sceleris tremefacta refugit!
Dis tamen esse cupit similis, serpitque venenum
Ambitione nocens. Rapiunt contraria mentem,
Hinc amor, inde timor; pulsat jactantia legem,
Interdumque etiam lex subvenit: æstuat anceps
Dividui cordis dura inter prælia fluctus.

Nec tamen incentor desistit fallere serpens,
Ostentatque cibum dubiæ, queriturque morari,
Et juvat in lapsum pendentis prona ruinæ.

Ut tandem victæ gravior sententia sedit
Æternam tentare famen per criminis escam,
Serpentem satiare cibo quem sumeret ipsa,
Annuit insidiis, et pomum morsa momordit.
Dulce subit virus, capitur mors horrida pastu.
Continet hic primum sua gaudia callidus anguis,
Dissimulatque ferum victoria sæva triumphum.

Tum victor serpens certamine lætus ab ipso,
Puniceam crispans squamoso in vertice cristam,
Nec jam dissimulans, quem presserat ante triumphum,
Acrior insultat victis, et talibus infit :
" En affectatæ vobis est gloria laudis
Reddita, qui perversa simulque etiam optima nôstis.
Et quodcumque malum solers natura negabat
Institui, pactumque meum, ne fortè negetis,
Servavi, et firmâ vosmet mihi sorte dicavi.
Nec Deus in vobis, quamvis formaverit ante,
Jam plùs juris habet : teneat quod condidit ipse ;
Quod docui mecum est, major mihi portio restat.
Multa creatori debetis, plura magistro. "
Dixit, et in mediâ trepidos caligine linquens
Per medium fugiens evanuit aëra corpus.

DISCOURS DE CONCLUSION.

Nous aurions aimé à vous faire entendre des passages d'autres Pères ; c'est avec regret que nous ne présentons rien de Lactance, de St. Léon, de St. Bernard, etc. Mais nous devons nous borner ; qu'il nous soit permis d'offrir d'une manière simple et rassurée quelques considérations en terminant.

" Les Saints Pères ont été suscités de Dieu pour être les interprètes des livres saints, les commentateurs des paroles du Christ, la lumière de l'Eglise. Ils ont éclairé, non-seulement leurs nations et leurs siècles ; mais leurs doctrines consignées dans d'admirables ouvrages en font les apôtres de tous les pays et de tous les temps.

" Ils ont défendu les dogmes du christianisme contre toutes les attaques du paganisme et de l'hérésie ; leurs paroles et leurs écrits, en triomphant de toutes les erreurs, ont puissamment contribué à la conversion du monde et par là même à la civilisation de la société.

" Ils constituent cette chaîne auguste de la tradition dont la majestueuse unité s'est soutenue inébranlable à travers les révolutions, les ruines du temps, les ténèbres de l'ignorance et les ravages des mauvaises mœurs. Ils sont des saints ayant porté la vertu au dernier degré de l'héroïsme, et la société chrétienne les appelle des Pères, parce que leurs écrits ont enfanté à l'Eglise nombre d'âmes et qu'ils entretiennent chez les fidèles la vie de la foi et de la grâce

par la nourriture que ceux-ci trouvent dans la force lumineuse de la piété de leurs doctrines. A ce titre, ne méritent-ils pas d'être connus et appréciés, et la jeunesse studieuse ne doit-elle pas recevoir une initiation à leurs œuvres qui lui inspire le désir de pénétrer plus avant dans les magnificences de leur enseignement ?

" Les saints Pères ont tous été des hommes qui ont joué dans leurs siècles le rôle le plus éclatant et le plus efficace pour le bien social. Ils ont été mêlés à tous les grands événements de leur temps. Paraissant à une époque de misère et de confusion, ils ont été suscités par la Providence pour venir au secours de tous les maux, et empêcher la ruine entière de la société. Avec quelle puissance, quelle grandeur ils apparaissent auprès des empereurs et des peuples ! Que de merveilles opérées par l'éloquence de Saint Jean-Chrysostôme, de Saint Ambroise, de Saint Léon, de Saint Augustin ! Et l'on ne chercherait pas à connaître cette parole qui a exercé un si grand ascendant sur les esprits et sur les cœurs ?

" De plus, les saints Pères, sous le rapport de la science, fournissent les plus précieux documents. Leurs écrits sont les archives des siècles où ils vécurent ; ils révèlent les usages, les mœurs, le génie des peuples ; et ils nous font connaître non-seulement l'antiquité chrétienne à l'âge de laquelle la plupart ont appartenu ; mais encore ce qu'étaient les peuples anciens dont ils ont eu à rappeler sans cesse les faits, les croyances et les mœurs dans leurs luttes contre le paganisme. Dans nul livre, on apprend mieux à connaître l'antiquité payenne que dans la Cité de Dieu de Saint Augustin. Nous avons cette année repassé notre histoire romaine dans cet ouvrage du grand Docteur.

" Les observations que je viens de présenter ne justifient-elles pas l'introduction des saints Pères dans l'enseignement classique ? Mais, dit-on, leur style n'est pas pur, souvent le goût fait défaut chez eux. Nous répondrons d'abord en employant les termes de Fénélon : " Ce serait juger en petit grammairien que de n'examiner les Pères que par la langue et le style. "

" Sans admettre la justesse de toutes les critiques dont les ouvrages des Pères ont été l'objet, on peut reconnaître qu'il n'y a pas eu, du moins chez les Pères latins, toute la perfection de forme qui se trouve chez les grands écrivains classiques. Les circonstances qui reclamaient la publication de leurs écrits ne leur permettaient pas de les garder un long temps pour les polir et les repolir. Mais quelle éloquence de l'âme il y a chez eux ! Leur style est plein de mouvements variés, de grandes images, d'expressions pittoresques. Ne serait-il pas vrai de dire que si les auteurs païens du premier ordre ont moins de défauts, il y a dans les ouvrages des Pères plus

de beautés ? La force de leur conviction, la grandeur des sujets qu'ils traitaient, les circonstances extraordinaires où ils avaient à parler ou à écrire, tout cela leur a inspiré des sentiments qu'ils ont exprimés avec une énergie admirable, et l'onction évangélique dont ils étaient pénétrés a souvent répandu une grâce pleine de charmes sur leurs compositions. Sans aller jusqu'à dire, avec M. de Montalembert, qu'avant longtemps on rira du chrétien qui hésitera à mettre sous tous les rapports les Pères au-dessus des auteurs classiques, on peut cependant affirmer qu'il y a chez eux une beauté littéraire, qui sera appréciée de plus en plus à mesure que le goût chrétien se développera dans la société.

Mais admettons leur infériorité relativement aux auteurs payens pour la perfection de la forme : personne assurément ne peut contester leur supériorité pour la profondeur des idées, la beauté des sentiments, et l'influence sur le bien intellectuel et moral de l'homme et de la société ! Ils ont traité les plus hautes questions, soutenu les plus salutaires doctrines. C'est dans leurs écrits que l'on peut trouver encore aujourd'hui les principes et les arguments les plus puissants pour défendre la vérité dans la grande lutte intellectuelle du siècle. Ajoutons que l'admiration conçue pour les Pères dans l'éducation classique est propre à inspirer le désir d'une étude plus approfondie de leurs œuvres aux élèves qui, devant embrasser la carrière ecclésiastique, auront à chercher en eux le modèle des vertus sacerdotales, du zèle apostolique, et de la prédication propre à instruire et à sanctifier les âmes.

"Ces considérations posées, qu'on demande si, pour quelques imperfections de langage, on doit exclure les œuvres des Pères de l'enseignement destiné à former les hommes qui auront en vertu de leur éducation à diriger le mouvement de la société ; alors c'est réduire la question à cette simple expression : la forme doit-elle l'emporter sur le fonds ? Ainsi établie, la question ne peut avoir qu'une solution, laquelle sera acceptée de tous, lorsque certaines exagérations d'une part, certains préjugés de l'autre, étant mis de côté, on procédera à l'examen de la cause avec le calme de la réflexion et le pur amour de la vérité."

A LA FRANCE.

Je t'oublierai ! quand la naissante aurore
De ses rubis inondant l'horizon,
Aux purs éclairs du feu qui la colore,
Ne verra plus reverdir le gazon.

Je t'oublierai ! lorsque dans leur carrière
S'arrêteront les coursiers du soleil,
Et que la nuit à ma lourde paupière
Refusera les pavots du sommeil.

Je t'oublierai ! lorsque sous la verdure,
Couvrant le sol de splendides rubans,
Le filet d'eau coulera sans murmure
Parmi les joncs et les cailloux tremblants.

Je t'oublierai quand la blanche colombe
Prendra l'essor sans décrire un contour,
Et désertant son berceau pour la tombe,
Viendra couver dans le nid du vautour.

Je t'oublierai quand prenant la houlette,
Le loup des bois conduira le troupeau,
Ou converti par la tendre musette,
Broutera l'herbe à côté de l'agneau.

Je t'oublierai, quand d'une aile vermeille
Tournant son vol de la rose ~~au lilas~~,
Le papillon aux regards de l'abeille
N'offrira plus ses mobiles éclats.

Je t'oublierai ! lorsque sous la charmille,
Le rossignol, aux feux mourants du jour,
Ne fera plus de son dernier quadrille
Gémir la plaine et l'écho d'alentour.

Je t'oublierai ! quand au noir cimetière,
Les yeux fixés vers l'azur immortel,
Je n'irai plus prier avec ma mère
Qui dort là-bas, bien qu'elle règne au Ciel.

Je t'oublierai ! quand au sein de l'orage,
Le matelot poussé vers le récif
Ne verra plus une céleste image
En souriant détourner son esquif.

Je t'oublierai ! quand au roc de St. Pierre
De Lucifer triompheront les lois,
Ou que des Turcs le sanglant cimeterre
Du Vatican fera tomber la Croix.

Je t'oublierai ! lorsqu'en sa noble course,
Suivant l'effort d'une invisible main,
Le St. Laurent reviendra vers sa source
Pour mettre à nu les secrets de son sein.

Je t'oublierai ! quand la fière Angleterre
Aux Canadiens prendra leur étendard,
Ou qu'à Paris, la vierge de Nanterre
Verra flotter les crins du Léopard.

Je t'oublierai ! chère plage, ô ma France,
Lorsque chez toi s'éteindra la vaillance,
Quand ton drapeau sous lequel bat mon cœur
Dans l'univers trouvera son vainqueur.

EDOUARD SEMPÉ.

Montréal, 21 mars 1860.

UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE.

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

(*Suite*).

Mais quelle est cette troupe bruyante ? Ce sont les inévitables fils de la glorieuse république américaine. Le type en est partout; vous le trouvez, le tabac entre les dents, au sommet du Vésuve, dans l'Eglise St. Pierre, au fond des catacombes, sur les lacs de la Suisse, et partout la même absence de courtoisie. Toujours le peuple qui a battu les Anglais. Grand, sec, maigre, parlant haut, toisant insolemment tout le monde; il est devenu la *plaie des voyages*. Un jour un de ces spéculateurs de tabac, m'accoste au Colisée. Comme la fuite était impossible, je me résigne. " *A great place this is, but not much bigger than some of our New-York Hotels. Still the Coliseum is a fine old building, but a little out of repairs. It would make a splendid cotton factory.*" Un autre disait: " Pourquoi la municipalité ne fait-elle pas des chars urbains pour mener les gens au Capitole ? Je me trouvais une après-midi, à St. Pierre in Montorio. La ville des Papes et des environs, vue de cette partie du Janicule est d'une beauté ravissante. Le panorama embrasse les ruines de Rome ancienne et la ville moderne. A vos pieds serpente le vieux Tibre. Dans le lointain se dressent les dômes de St. Jean de Latran et de Ste. Marie Majeure, puis vient le Colisée dont les ruines se découpent sur l'azur d'un firmament étincelant. Le Capitole, l'Aventin est vis-à-vis. Les mille clochers de Rome moderne scintillent au soleil. A gauche, la coupole de St. Pierre et le château St. Ange font seuls une vue

sans égale ; et loin en arrière, les Apennins et les Monts Sabins forment une barrière de sombre verdure qui va si bien à l'austère grandeur de la Ville Eternelle. Eh ! bien, en présence de ce spectacle enchanteur, je vois un homme, son livre à la main, qu'il consulte de temps à autre pour s'assurer si les beautés correspondent à la description de son guide. Satisfait de la comparaison, mon impassible fils de Mammon ferme son livre, et sans la moindre expression sur sa figure, se détourne d'un spectacle digne des Anges. Ceux que nous venons de rencontrer se contentent d'allonger le cou de notre côté, et de nous fixer de ces regards audacieux et insolents dont ils ont heureusement seuls l'habitude et le privilége incontestés.

II.

Nous voici arrivés *ad Catacumbas*. Jamais je n'ai pu entrer dans ce champ mille fois béni, sans me sentir remué jusqu'au fond de mon être.

Si Moïse ne devait s'approcher du Mont Sinaï qu'avec tremblement et les pieds nus, avec quel profond sentiment de vénération, le chrétien ne doit-il pas fouler cette terre toute saturée du sang des martys. J'étais donc dans le cimetière des Papes, la plus célèbre et la plus grande des hypogées consacrées à la sépulture des fidèles. Enlevé de l'arène sanglante, le martyr trouvait ici une demeure paisible ; comme le soldat mort sur le champ de bataille aime à se reposer auprès de ses compagnons d'armes. C'était vraiment ici le séjour de la paix. Rien n'en troublait ici la solitude et l'inaltérable repos. *In pace !*

Oh ! oui, ils sont en paix. Ils ont vaincu par l'invincible douceur de leur mort.

Une colombe, quelques feuilles de laurier, une ancre, ou le monogramme du Christ grossièrement sculpté sur un morceau de marbre, souvent enlevé à quelque monument payen, un nom sans date étaient les seuls ornements de ces tombes des saints. Qu'avaient-elles besoin d'être datées ces morts enregistrés dans le livre de vie ! St. Calixte, comme archi-diacre du Souverain Pontife, avait le soin de ce cimetière. Il était chargé de fixer le lieu de la sépulture et de veiller sur l'entretien de la Catacombe des Papes. Rien ne devait le détourner de ces pieux soins. Quel changement depuis ces jours de désolation, où les corps ensanglantés et en lambeaux, portés pendant les ténèbres, étaient reçus, dans le silence, à l'entrée des Cimetières, et livrés aux fossoyeurs. Ces ouvriers dévoués et

sûrs, renfermaient ces trésors de l'Eglise dans des niches pratiquées le long des corridors souterrains.

Rien ne dérangeait les travailleurs dans leur difficile tâche, car il fallait souvent se hâter beaucoup pour presser les rangs et préparer des places aux nouveaux arrivés. S'ils revenaient, ces ouvriers des Catacombes, reconnaîtraient-ils la voie Appienne d'aujourd'hui ? Dans le parcours de cette route, où nous avons rencontré des débris de tombeaux, s'élevaient des palais funéraires, *ces charniers de voluptés insolentes*, dont le souvenir même existe à peine aujourd'hui, tant Dieu a abaissé l'orgueil du superbe Romain. Alors Rome éblouissait le monde par sa splendeur et l'étouffait dans les serres de ses aigles. Ses colonnes, ses arcs de triomphe, ses portiques, ses mille temples, son Forum et son Capitole, faisaient de la nouvelle Babylone une courtisane parée de toutes les richesses de l'univers qu'elle devait ensevelir dans le sang et la débauche. Des hommes de l'extrême Orient se pressaient sur cette route royale sans se douter que, sous les dalles de ce chemin, se formait une société destinée à enlever le diadème brillant de la reine du monde pour lui donner le sanglant trophée de la croix.

Que sont devenus tous ces superbes monuments dont nous avons vu les décombres, gisant comme des cadavres mutilés, le long du chemin ? La route elle-même est disparue sous les flots des barbares. Comme dans la prairie, on reconnait le passage de l'incendie au sol calciné, ici la plaine et la route exhaussées de 12 à 16 pieds disent quelle terrible mission avaient à remplir ces démolisseurs de royaumes, ces destructeurs des peuples. Où sont les magnifiques témoignages de ce néant qui fut l'empire Romain ? Les demeures des Empereurs sont tombées en poussière, les mausolées de ses Consuls, de ses Césars, ont cessé même d'abriter la mort. Dans ce désert, le tombeau d'une femme s'élève seul pour perpétuer le souvenir d'une Cécile qu'une de sa famille doit illustrer à tout jamais par la glorieuse pourpre de son sang répandu pour l'amour du Christ.

Le soleil descendu vers l'horizon, se penche sur cette campagne solitaire se perdant à perte de vue jusqu'au bord de la mer. Comme cette lumière forte et abondante fait de profondes ombres et jette un jour éclatant sur cette scène unique au monde. Cette plaine vaste et silencieuse comme l'océan, se déploie dans toute sa triste nudité, jusqu'à ces marais que baigne la Méditerrannée.

Quel silence ! Ici le bruit n'a pas d'écho. Rien ne saurait troubler ce profond calme qui pèse depuis des siècles sur la campagne romaine. Nouvelle *Mer Morte*, les vents passent sur sa surface sans secousse, sans bruit, impuissants à réveiller un écho là où dorment

des siècles. Les murs d'Aurélien défendent la ville contre les envahissements de la solitude. Le désert s'étend d'un rayon de quatre à huit lieues autour des remparts que Bélisaire a réparés et que les barbares n'ont pas détruits. L'Aqueduc de Claude sort par la porte Tiburtine, s'allonge dans la vaste campagne abandonnée. Les arcades brisées, serpentant dans cette solitude, ressemblent aux chameaux d'une caravane, s'avançant silencieusement dans les plaines du désert. La blanche Albe, brillant aux feux du soleil couchant, paraît comme une sultane toute couverte de diamants étincelants, couchée sur un divan de velours. La transparence de l'air est telle que l'on dirait l'espace enlevé, tant les objets paraissent nettement dessinés sur les flancs des Monts Sabins. A l'Orient, à l'autre extrémité de la plaine s'élèvent les Appennins, dont les sommets neigeux réfléchissent, en la nuançant, la pourpre enflammée des nuages éclairés par les rayons obliques du soleil couchant. Un voile de vert sombre s'étend sur la solitude à mesure que la lumière quitte la terre pour monter les flancs des montagnes, et prendre de nouvelles couleurs dans des petites nuées d'or, transparentes qui forment comme la tenture diaphane de cet immense cirque. Du côté de la ville, le Dôme de St. Pierre, plus haut que l'Aventin et le Janicule, porte dans l'azur du ciel cette croix qui défend Rome contre la solitude qui l'envahit, comme elle la protège contre tous ses ennemis : *Who have dared, and done their worst.* Sans cette croix et les papes qui l'ont placée à 350 pieds dans les airs, on chercherait aujourd'hui dans la campagne romaine où fut Rome ; comme le voyageur en Asie cherche, en interrogeant les pêcheurs séchant leurs filets sur des décombres, le site de Tyr et de Sidon. Rome ne serait aujourd'hui qu'un souvenir historique si Dieu ne l'eut mise sous la protection du Pontife romain, et ne l'eût régénérée en lavant ses souillures dans le plus pur sang de ses enfants. Désormais, Rome ne saurait périr. Le chef de l'Eglise sera toujours l'Evêque de Rome. Et si, pour le malheur de la ville, le Pape est encore obligé de s'exiler, pour un temps, il dira toujours : " *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.*"

Il faut se hâter de descendre dans les Catacombes, si nous ne voulons pas être surpris par la nuit. Mais permettez-moi, avant de pénétrer dans ces souterrains, de faire, d'une manière bien concise, l'historique de ces lieux si chers à notre foi. Pour le faire, je n'ai qu'à ouvrir la *Roma Sotteranea* de M. le Chevalier de Rossi, ouvrage admirable où l'on ne sait ce qu'il y a de plus étonnant, ou de la science du savant archéologue, ou le don d'une intuition providentielle et le coup d'œil si juste que l'éminent écrivain porte

dans ces cryptes, éclairés par lui d'une érudition qui a fait une science de l'archéologie chrétienne. Qu'il m'est doux de rappeler ici, le souvenir de cet homme aimable ; je vois encore sa belle figure s'épanouir de bonheur à la lecture d'une lettre que je lui remis de la part d'un ami qu'il avait connu, il y a plus de 25 ans, et qu'il était heureux de retrouver vers le déclin de sa vie, entouré de ce respect, de cette vénération et de cette autorité auxquelles la vertu et la science lui donnent un droit que tous nous sommes si heureux de reconnaître dans M. le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. C'est grâce à M. le Grand Vicaire Raymond que j'ai eu de la part de M. de Rossi, des égards et des attentions portés jusqu'à m'expliquer lui-même le symbolisme des Catacombes. C'est donc à mon ancien Supérieur que je dois le peu que je sais de l'histoire de la sépulture des Martyrs; c'est aussi à lui que revient le goût qu'il m'en avait inspiré, il a 18 ans, par la lecture d'un ouvrage d'un autre de ses amis, Mgr. Gerbert. Que pour cette affectueuse bienveillance, si souvent exercée à mon égard, il veuille bien me permettre de lui offrir, en ce moment, l'expression d'une reconnaissance aussi tendre que profonde et invariable.

III

Combien pensent, en visitant nos cimetières, en contemplant ces croix si simples, ces modestes mausolées, aux motifs qui ont inspiré l'église à s'entourer des depouilles de ces enfants appelés de cette vie à celle où il n'y a ni pleurs, ni deuil, ni mort. Elle leur disait : " *Non habemus hic civitatem momentum, sed futuram querimus.*" Cette demeure permanente, ils en jouissent, mais leurs ossements réunis et confondus avec ceux qui les ont précédés, dorment en attendant le grand jour où l'homme, dans toute sa perfection, doit sortir de ses cendres immortel, comme le phénix de son bûcher. Aussi la sépulture chrétienne fut-elle, dès la plus haute antiquité, et dans les siècles de persécution, un acte religieux accompagné de cérémonies touchantes de l'Eglise. Au jour anniversaire de la mort, le prêtre apparaissait encore pour renouveler les prières et l'offrande du St. Sacrifice auprès du tombeau du chrétien endormi. Les sépulcres des martyrs étaient témoins tous les ans de cette solennité, où les fidèles se réunissaient quelques fois pendant leur vie, comme plus tard, ils aimaient après leur mort, à se grouper autour de ceux qui furent leurs protecteurs dans leur passage sur la terre. La sépulture des fidèles et des martyrs dans la primitive Eglise, était considérée comme une charge si importante

d'un si cher devoir, que les prêtres de Rome écrivant au clergé de Carthage, mirent en tête de leurs instructions celle d'un pieux soin du corps des martyrs : *Quod maximum est corpora Martyrum, se non sepeliuntur, grande periculum imminet eis, quibus incombat hoc opus.* Nous savons par les témoignages historiques du temps que les aumônes, recueillies dans les troncs placés aux portes des églises, étaient destinées au soulagement des pauvres, des veuves et des orphelins, et à leur procurer une sépulture convenable. L'usage de consacrer les trésors de l'Eglise à l'accomplissement de ce pieux devoir fut si universellemeut reconnu que St. Ambroise disait que, pour le remplir, on devait, s'il était nécessaire, vendre les vases sacrés. L'Eglise ne voulait pas que les cendres de ses enfants fussent souillées par le contact des ossements des payens, aussi est-il démontré que les sépulcres des fidèles distincts et entièrement séparés des tombeaux des infidèles, étaient confiés à la direction de ses ministres et à la protection de quelques généreux bienfaiteurs. Les reliques d'un martyr étaient un précieux trésor et une chose sacrée, entourée du plus grand respect. On sait quelle horreur inspirait aux fidèles d'alors la coutume payenne de brûler les cadavres. La vénération que les premiers chrétiens avaient pour les corps de leurs frères défunts, fortifiait tellement l'opinion qu'ils devaient avoir pour fixer leur dernière demeure dans une terre vierge que du temps de Tertullien, on disait qu'un cadavre s'était de lui-même déplacé pour donner une partie de sa couche funèbre à un autre dans le même tombeau. Dans les temps moins reculés, le même fait miraculeux s'est renouvelé quand on voulut déposer le corps de St. Etienne, donné en présent en 551 au Pape Pélage, auprès de St. Laurent. Le diacre de St. Sixte fit place pour que le premier diacre martyr reposât à ses côtés. La foi dans la résurrection était le feu sacré qui entretenait ce respect, ce culte pour les dépouilles mortelles des fidèles. Cette doctrine d'une vie immortelle, formait une espérance commune à tous les chrétiens ; et comme le sépulcre des martyrs devenait le centre de prières plus ferventes, de fréquentes assemblées, de la célébration des saints mystères, il arrivait naturellement que de pieux enfants de l'Eglise aimaient à rapprocher leurs tombes de celles des héros de la foi. Bien qu'il n'ait existé aucune loi qui forçat les fidèles à se servir d'un même cimetière, et qu'au contraire la sépulture dans les domaines et tombeaux privés ait été permise aux chrétiens, pour éviter tout mélange avec les payens, cependant nous voyons que l'Eglise avait généralement adopté des cimetières communs, et que la plupart de ces lieux de sépulture privée, furent plus tard agrandis et mis au service de tous les fidèles. Quelquefois, ils furent

réunis à d'autres grandes nécropoles pour n'en faire qu'un même cimetière. Il est constant, par les témoignages même de ceux qui vivaient dans les temps des persécutions, que les Eglises de Rome, d'Afrique, des Gaules, et généralement dans tout l'empire, avaient des cimetières communs, non-seulement comme lieu de sépulture, mais comme centres de réunions pieuses et de prières. Tertullien parle de ceux de l'Afrique. L'auteur des Philosopheumena, la vie du Pape Fabien, écrite par un contemporain et une lettre de Saint Cyprien font mention de ceux de Rome. De temps à autre, les empereurs défendaient aux chrétiens les assemblées, les réunions, et l'entrée même de ces lieux ; et puis, l'ardeur de la persécution se ralentissant, d'autres leur restituaient les saints asiles des morts. Ainsi au 3ème siècle, l'existence des cimetières exclusivement réservés aux fidèles était un fait et une sorte de droit reconnu par l'autorité impériale, droit peu certain, dont la jouissance fut souvent troublée par la cruauté des persécuteurs. L'universalité de ce fait et son rapport intime avec l'esprit, les lois, les rites du Christianisme primitif, démontrent que leur existence est antérieure aux grandes tempêtes soulevées contre l'église par les derniers empereurs payens. Ce qu'on peut facilement prouver par les titres, les actes que chaque église, surtout celle de Rome ont conservés des cimetières du temps des martyrs, du nom de leurs fondateurs, dont quelques-uns sont contemporains des Apôtres. Le nom de cimetière était réservé et cela par les payens eux-mêmes, aux lieux de la sépulture des chrétiens. Il est inutile de faire remarquer que ce mot signifie *dortoir*, et tout le langage de l'épigraphie chrétienne comme *dormit*, *somnum*, *pacis*, *depositio*, *depositus*, fait sans cesse allusion à la croyance qui a présidé à la sépulture des fidèles : celle de la résurrection.

IV

Il est arrivé, même à des auteurs distingués, de confondre le mot cimetière avec celui de catacombe. Les lieux de sépulture à ciel découvert, recevaient invariablement le nom de cimetière. Quelques anciens auteurs donnent à ceux de Rome celui de *area*, *arenarium* et *cryptes*, sans faire attention à une distinction qui prévenait toute confusion. On donnait le titre de *cimetière* aux lieux destinés à l'usage de tous les fidèles, et celui d'*area* aux lieux de sépulture de quelques chrétiens dont on disait qu'ils étaient inhumés dans un *arenarium* ; c'est-à-dire dans un domaine ou champ. Le mot *crypte*, si les faits n'étaient pas là pour le prouver, nous

démontrerait, qu'il devait s'entendre de la sépulture souterraine. Ce n'est que vers le 9ème siècle qu'on étendit à toutes les nécropoles chrétiennes l'appellation de catacombes, réservées jusqu'alors aux hypogées de St. Sébastien. Partout où les premiers chrétiens purent le faire commodément, ils creusèrent le sol pour y déposer leurs frères défunts. Les sépultures de la Palestine leur en fournissaient l'exemple et le type. Ils avaient ordinairement la forme d'une cellule ou chambre rectangulaire creusée dans le roc vif, avec des arcades ou voûtes taillées dans les parois, ou bien disposées à recevoir des sarcophages placés sur le pavé. Ce type était précisément celui des cubicules des catacombes romaines. C'est dans un monument de cette espèce que Joseph d'Arimathie déposa le corps sacré du Sauveur. Les anciens Etrusques avaient adopté, mais non universellement, cette manière d'inhumer leurs morts. Et les Romains mêmes, pendant un certain temps, fesaient construire des cellules carrées taillées dans la pierre ou le tuf avec des *loculus* ou espèces de fosses semblables à celles dont les chrétiens se servirent plus tard, M. de Rossi a constaté, dans les environs de Rome, un grand nombre de sépultures de cette espèce. Il y avait cependant une différence essentielle entre les cellules ou chambres funéraires des Juifs, des Etrusques et des Chrétiens. Dans celles des premiers, les cadavres n'étaient pas mûrés ni placés dans une niche creusée dans la paroi du tombeau, tandis que chez les chrétiens, les corps étaient entièrement cachés. La raison de la différence, c'est que les chambres funéraires des payens ne furent pas ordinairement ouvertes ni visitées par les vivants. L'ouverture pratiquée dans le flanc du rocher ou sur le sol, et fermée par une énorme pierre, ne s'ouvrait que pour recevoir quelque membre défunt de la famille à qui appartenait le sépulcre, tandis que les cryptes chrétiennes étaient ouvertes comme des lieux de prières et de saintes réunions, pour la solennité des anniversaires et la célébration des Saints Mystères. L'entrée de la cellule demeurait ouverte, mais le cadavre, placé dans une niche, était préservé du contact de l'air par une pierre qui la fermait hermétiquement. Une autre raison de différence. Chaque famille payenne avait son sépulcre, chez eux tous les liens étaient brisés par la mort. Les chrétiens aimaient à se reposer ensemble, dans la mort, après avoir vécu dans la même foi, pratiquant, jusque dans le tombeau, cette charité qui ne reconnait ni homme libre, ni esclave, ni Grec, ni barbare. La coutume payenne de la sépulture isolée était si universelle que, dans ses explorations en Phénicie, un archéologue du jour remarque, comme une chose rare, que dans un seul cas, plusieurs chambres ont été trouvées communiquant

entre elles et présentant l'aspect d'une véritable catacombe. Quelquefois les chrétiens se firent enterrer dans des cryptes isolées. Il n'y avait aucune loi de l'Eglise qui le défendait, quoique la coutume de se faire porter au cimetière commun était l'usage presque universel. Il était seulement défendu aux fidèles de se choisir une sépulture parmi les payens ou dans leurs sépulcres. Un évêque du temps de St. Cyprien fut déposé pour l'avoir permis à ses ouailles.

Dans les actes des martyrs, on voit que, assez souvent, ces héros de la foi étaient ensevelis dans leur domaine ou dans des sépulcres qu'ils s'étaient préparés pendant leur vie. Et ces tombes sacrées devenaient peu à peu le noyau d'un grand cimetière. Il y a eu des cimetières souterrains payens : mais il est impossible de confondre les gigantesques nécropoles de l'Eglise de Rome, peuplées de milliers de tombes, ornées de fresques, d'inscriptions et de symboles du christianisme, avec ces petits colombaires, ou cellules étroites, isolées, ne contenant que peu de morts et généralement taillées dans le flanc d'une colline suivant la coutume orientale.

A. O'Donnell, Ptre.

(*A Continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Traité élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria. 1 volume in-8 de 1618 p. 1ère édition.

Nous avouons que ce n'est pas sans un plaisir sensible que nous avons parcouru cet ouvrage. Il est si rare pour nous, médecins, d'avoir la bonne fortune de pouvoir annoncer l'apparition d'un traité canadien concernant la médecine, qu'il est pardonnable d'éprouver en cette circonstance un sentiment de satisfaction. Un examen plus attentif et plus minutieux n'a pas diminué la bonne opinion que nous nous étions formé du caractère de ce livre, qui est dédié à Sa Grandeur Monseigneur de Montréal et approuvé par lui.

Il a été écrit pour la sœur de Charité, afin de la mettre en état de pouvoir rendre plus de services aux pauvres et à tous les malades qui réclament leurs soins et de seconder avec plus d'efficacité les efforts des médecins dans le traitement des maladies. Les connaissances nécessaires pour accomplir cet objet ne pourraient être acquises par elle qu'en parcourant de nombreux ouvrages, où elles sont disséminées au milieu d'autres matières inutiles. Le but de ce livre est de résumer ce qu'il y a de plus important et de plus pratique pour cet objet spécial et d'en faire un tout au moyen duquel on épargnera un temps précieux et de longues études. Mais nous croyons que cet ouvrage peut faire sentir son influence dans un cercle plus étendu. Le médecin lui-même y trouvera un résumé bien fait d'une des branches les plus importantes de son art, outre une foule de connaissances utiles.

Pour donner une idée de l'étendue et de la variété des sujets compris dans cet ouvrage, il suffit de les indiquer sommairement. Ce Traité est divisé en trois parties. La première comprend cinq chapitres, traitant successivement des formules d'ordonnances et des abréviations dont le médecin se sert dans les prescriptions, des poids et mesures, aréomètres et thermomètres, des dif-

férentes classes des remèdes, doses et administration des médicaments, et des principes généraux de pharmacie : récolte, dessication et conservation des plantes, conservation des médicaments chimiques, règles générales sur la pulvérisation, la lisciviation, la distillation, la manière de remplir les ordonnances et autres opérations pharmaceutiques. Sous ces différents titres on trouve des préceptes très-utiles pour les établissements qui possèdent des pharmacies.

La deuxième partie forme à elle seule près des deux tiers de ce volumineux ouvrage, et contient une description de toutes les substances employées en médecine. On y donne les noms latins, anglais et français de chaque remède, la préparation, les propriétés, l'usage, la dose, les contre indications, les incompatibilités et les préparations officinales. Quand c'est un poison, on renvoie au chapitre des antidotes. On trouve aussi dans cette partie un résumé de tous les remèdes et préparations contenus dans le Codex, le Dispensaire des Etats-Unis, les Pharmacopées de Londres, de Dublin, d'Edimbourg, des Ecclectiques, la Pharmacopée Britannique, etc., et un grand nombre d'autres recettes particulières. Les remèdes nouveaux comme les anciens sont décrits, et si en examinant minutieusement on pourrait trouver certaines choses qui auraient pu être omises, et d'autres qui n'ont pas été mentionnées, cela ne peut nuire en rien au mérite général de cette compilation des meilleurs auteurs sur la matière médicale.

La troisième partie se compose de sept chapitres. Les deux premiers traitent de la petite chirurgie ; le troisième des bains ; le quatrième de la diète ; le cinquième de l'hygiène ; le sixième renferme des conseils aux garde-malades, et le septième traite des poisons et des antidotes. Nous aurions plusieurs observations à faire sur les sujets importants traités dans cette partie, mais la crainte de fatiguer le lecteur et l'espace dans lequel doit nécessairement se renfermer une revue de ce genre, nous empêchent d'entrer dans plus de détails. Le volume finit par un mémorial thérapeutique où l'on indique les moyens et les remèdes à employer dans le traitement des maladies, et par une table alphabétique très-complète de toutes les matières traitées dans le cours de l'ouvrage.

S'il nous était permis de faire une observation, nous conseillerions, dans une seconde édition, de mettre dans un même volume tout ce qui regarde la matière médicale proprement dite. En développant certains sujets traités dans cet ouvrage, surtout dans la troisième partie, on formerait un second volume uni au premier quoique distinct par la nature des matières.

Ce traité a été revu par les Drs. Trudel, Coderre, Rottot et Desjardins, ce qui est une garantie de l'exactitude et de la fidélité avec laquelle on y traite les différents sujets dont nous venons de faire l'énumération.

Ce qu'il a fallu de veilles, de sacrifices et de fatigues pour accomplir ce travail, personne ne le sait. Il fallait la foi et le dévouement des Sœurs de Charité pour oser publier en Canada un ouvrage de cette nature, qui a coûté plusieurs annnées de travail et qui ne peut donner pour récompense que la satisfaction d'avoir fait une œuvre utile aux pauvres malades.

Disons un mot de l'exécution typographique. Ce livre a été composé et imprimé à l'Asile de la Providence. Quoique novices dans l'art de l'imprimerie, les Sœurs ont réussi à produire un volume remarquablement exempt de fautes typographiques pour un ouvrage de cette nature, qui demande

beaucoup de précision et un soin extrême pour éviter de funestes erreurs. La reliure, faite au même établissement, est solide et élégante. Enfin, nous devons féliciter les Sœurs du succès qui a couronné leur travail et leur persévérance.

DR. GEORGES GRENIER.

Our Strength and their strength. The North West Territory and other papers Chiefly relating to the Dominion of Canada. By the Revd. Eneas MacDonell Dawson. Printed at the *Times* office. Ottawa, 326 p.

Cet ouvrage, dont on nous a transmis un premier exemplaire, n'est pas encore acquis au domaine de la publicité. Toutefois, il ne se fera pas trop attendre et nous en parlerons par anticipation. L'auteur, M. l'abbé Dawson, ne se présente pas devant le public sans titres à ses sympathies et à son attention. Son nom ne surgit pas en même temps que ce nouveau fruit de son talent, car on a pu le remarquer inscrit au bas de maintes pages bien réussies, et il a su gagner, à la pointe de la plume, ses galons littéraires, si on veut nous passer l'expression. Ce n'est pas un écrivain dont la verve pourrait s'arrêter à un premier succès, ou qui se laisserait brûler les ailes pour toujours au feu nourri de la critique. Il ne déserterait pas le culte du beau p our si peu. Ni les lauriers, ni les pointes aigues de la critique ne le feraient renoncer au culte des muses, aux jouissances indicibles de l'étude et à l'ardeur qui le passionne d'inspirer aux autres le goût des belles et grandes choses de l'esprit.

Les travaux de M. Dawson ne se limitent pas à une spécialité. Il faut un champ plus étendu à sa soif de connaissances multiples. Il sait passer avec art d'une page sèche d'économie politique à une charmante invocation aux muses et remplir à la lettre le vers de Boileau :

" Sans cesse en écrivant variez vos discours."

C'est ce qui frappe le lecteur en parcourant les pages élégantes et substantielles tout à la fois du volume de M. l'abbé Dawson. Son *modus dicendi* est clair, souvent brillant et toujours châtié. Disons de suite que ce livre ne renferme point de travaux originaux. Ils ont été insérés ça et là dans les revues et journaux, dépourvus quelquefois de la signature de l'auteur, mais toujours accueillis avec l'intérêt qu'ils savaient provoquer.

M. Dawson commence son ouvrage en donnant raison à une partie de son titre : " *Our strength.*" Ce sont des lettres politiques publiées dans le *Times* d'Ottawa, en réponse aux arguments de l'école dite de Manchester sur la question coloniale anglaise. Comme on le sait, cette école s'efforce de démontrer qu'il est temps pour l'Angleterre de commencer son démembrement en se détachant de ses nombreuses colonies, dont la conservation, suivant elle, ne peut qu'obérer le trésor impérial. Ces théories tout-à-fait inexactes ont déjà gagné du terrain dans l'opinion du peuple anglais, elles ont même trouvé de l'écho dans le palais de Westminster, et ont eu surtout pour les faire valoir l'hon M. Lowe, aujourd'hui membre du cabinet Gladstone et dont le discours a eu un certain retentissement dans le temps. Elles sont loin pourtant d'avoir fait assez de chemin pour nous faire croire à leur prochain succès et semblent même tomber actuellement en défaveur dans des

cercles fort influents et reconnus pour leurs opinions anti-coloniales. Nous n'en voulons d'autre preuve que la chûte du *Star*, l'un des principaux organes de l'école de Manchester, la volte-face récente de l'oracle du journalisme anglais, le *Times* de Londres, et la dernière lettre publiée dans le *Daily News*, de cette même ville, par M. Goldwin Smith. Celui-ci est le chef éminent de l'école adverse aux colonies, il s'est toujours jusqu'à présent carrément prononcé en faveur de la rupture du lien colonial. Cependant, il baisse considérablement la note dans la lettre que nous mentionnons. Il y vante l'importance et la richesse des colonies anglaises, et comme les contradictions ne lui coûtent guère, il affirme, bien que le contraire soit avéré, qu'il n'a toujours été en faveur de la scission de la Grande-Bretagne avec ses dépendances, semées à travers le monde, en autant que ces rameaux eussent assez de sève et de maturité pour pouvoir être détachés du tronc principal et grandir seuls à l'ombre des institutions représentatives.

M. l'abbé Dawson a fait une défense de la politique coloniale de l'Angleterre aussi forte de considérations sérieuses que bien élaborées. Il démontre pleinement que la mère-patrie ne saurait renoncer actuellement à ses nombreuses possessions sans porter un coup terrible à son commerce, à sa prospérité et à sa puissance, et sans abondonner le rôle saillant qui lui est aujourd'hui dévolu dans la direction des affaires européennes.

Le second écrit du volume a trait au Nord Ouest. C'est un exposé des ressources naturelles et de la condition matérielle des vastes territoires dont le Canada a fait l'acquisition. L'auteur croit en la richesse du sol de ces immenses régions, qui vont cesser d'être exploitées comme un simple pays de fourrures par la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour profiter de tous les avantages de la nouvelle organisation politique que l'on est à y établir. M. l'abbé Dawson cite l'autorité de plusieurs témoins oculaires pour appuyer sa thèse.

Vient ensuite un éloge du regretté M. Henry Friel, l'ancien maire de la capitale du Canada. Ce dernier était l'un des plus anciens habitants d'Ottawa, et il a contribué dans une grande mesure, par son intelligence et son énergie, à donner à cette ville une forte impulsion dans la voie du progrès. Il a tenu aussi la plume de journaliste avec beaucoup de distinction durant plusieurs années et ses travaux littéraires et politiques ont été beoucoup remarqués. M. Friel s'est éteint alors que ses services étaient vraiment appréciés et que l'avenir lui semblait le plus souriant. Il fut toujours zélé défenseur des droits de ses compatriotes Irlandais et fervent catholique.

Nous avons aussi remarqué une étude vraiment intéressante sur les poètes du Canada. Elle est très longue, ornée de citations et abonde en renseignements précieux sur l'état de la littérature en Canada. Dans une première partie, l'abbé Dawson, poëte lui-même, parle des écrivains anglais, qui ont laissé des vers dignes de mention, et dans l'autre, il s'occupe longuement des poètes canadiens. Naturellement, la liste des littérateurs anglais est plus considérable que la nôtre. On voit que les effusions poétiques de nos écrivains sont parfaitement connues à M. Dawson. Il a lu leurs plus longues pièces comme leurs plus courts sonnets. Aussi, en parle-t-il généralement avec autant d'intelligence que de sympathie. Quelques-uns de ses jugements sont pourtant risqués sur le mérite distinctif des inspirations de nos poètes. Nous croyons, par exemple, qu'il erre en comparant le genre de notre Garneau, qui fut non seulement un grand historien, mais aussi un poète distingué, à celui du chantre du *Lac*. Nous les pensons fort différents. Ces erreurs

d'appréciation sont fort excusables et nous devons remercier M. Dawson d'avoir conçu l'excellente idée de faire connaître aussi bien nos littérateurs au public anglais. Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Dawson possède bien le français. Il a fait ses études théologiques à Paris, en compagnie de l'illustre évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup. Il a de plus traduit le magnifique ouvrage *Du Pape*, l'un des chefs d'œuvre du puissant génie de Joseph de Maistre, et des connaisseurs donnent à cette traduction la supériorité sur les autres qu'on a publiées.

Ce volume renferme subséquemment un éloge du regretté M. Thomas D'arcy McGee. L'auteur était lié à cet homme célèbre par une profonde amitié et estime. Il l'a assez connu pour en parler dignement. Cet éloge sera lu avec plaisir par tous les admirateurs,—et qui ne l'était pas ?—du prince des orateurs canadiens.

M. Dawson termine son ouvrage par de nombreuses poésies et par quelques articles d'appréciation sur des productions anglaises. Il ne nous appartient pas de juger les chants du barde inspirés dans la langue de Milton ; mais, comme tous les autres travaux, ils ne doivent pas sans doute déprécier ce recueil.

Nous devons souhaiter à l'auteur tout l'encouragement qu'il mérite, et nous croyons que son livre aura assez d'intérêt pour être, comme celui dont parle Boileau :

"..... souvent chez Barbin entouré d'acheteurs."

JOSEPH TASSÉ.

Histoire du Droit Canadien, par B. A. Testard de Montigny, Avocat, l'un des directeurs de la *Revue Canadienne* et membre de la Société Historique de Montréal.—Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur et relieur, rue St. Vincent, Montréal.—Un volume in-8, 1000 pages. Prix relié : $4.

C'est sous ce titre que M. de Montigny vient de présenter au public sa fille ainée, comme il l'appelle dans sa préface. Nous souhaitons qu'il n'en reste pas à cet essai qui est déjà un coup de maître.

Ce volume est appelé à rendre de très-grands services, non-seulement à une certaine classe d'hommes, mais à toutes les classes de la société en général. Car, outre l'histoire du Droit Canadien depuis son origine jusqu'à nos jours, ce livre peut encore servir de manuel et de guide, offrant tous les renseignements nécessaires sur l'introduction et les changements apportés dans nos lois concernant l'éducation, la médecine, le notariat et le barreau, la police, la navigation, la télégraphie, les banques, la milice, l'immigration, les chemins de fer, les brevets d'invention, la politique, les corporations, les fabriques, l'érection des paroisses, les assurances, bureaux de commerce, les dettes et revenus publics, le service civil, etc., etc.

On comprend de suite l'avantage que peut offrir un pareil ouvrage, donnant à chacun la facilité de pouvoir se renseigner lui-même, et dans un instant, sur chacun de ces sujets, en référant à la table des matières préparée avec soin. A ce titre, le livre de M. de Montigny se recommande de lui-même ; il est le compagnon indispensable de tout homme d'affaire, aussi bien que de l'avocat, du notaire, du médecin, du prêtre et de tout homme

instruit. Il évite des recherches souvent pénibles et toujours longues qu'il faut faire sur ces différents sujets qui se trouvent intercalés dans nos Statuts. Ce travail se trouve singulièrement simplifié à l'aide du volume en question, qui nous fait connaître, d'un seul coup d'œil, l'origine et les phases par où sont passées ces différentes lois.

Mais revenons à l'histoire du droit proprement dite que l'auteur avait d'abord en vue, et disons de suite que cet ouvrage, pris dans son ensemble, est unique dans son genre en Canada. Ce n'est pourtant pas là son seul mérite, puisque nous venons d'en montrer l'utilité pratique, qui est le but principal de l'auteur.

Ce volume, formant mille pages, est divisé en cinq époques ; la première de 1608 à 1663, la seconde de 1663 à 1759, la troisième de 1759 à 1791, la quatrième de 1791 à la codification, et enfin la cinquième, de la codification jusqu'à nos jours.

L'espace ne nous permettant pas même d'en faire une courte analyse, nous nous bornerons à faire connaître ce qui fait la matière de chacune de ces cinq époques.

La première indique l'introduction du droit français en Canada, ceux qui avaient pouvoir de faire des lois, et ce qu'ils ont fait. Le droit suivi en France avant 1663, étant une des sources de notre droit, l'auteur explique comment le droit romain, passé dans notre législation, s'était introduit dans les pays de droit écrit, et quelle autorité il avait dans les pays coutumiers.

La deuxième époque parle de la création du Conseil Supérieur de Québec, l'introduction exclusive de la Coutume de Paris en Canada ; les actes législatifs des lois de France depuis 1663 et en force ici, ainsi que les arrêts et règlements du dit Conseil Supérieur, les Ordonnances et les Jugements des Intendants et des Gouverneurs, sur la Justice, la voierie et la police, puis, un coup d'œil sur l'organisation judiciaire de cette Epoque.

Dans la troisième époque, l'auteur parle de la cession du Canada à l'Angleterre, et apprécie la portée des capitulations, des Traités, des proclamations et des Ordonnances du temps, ainsi que de l'Acte de Québec.

La quatrième époque nous fait connaître les principales dispositions de l'acte constitutionnel du Canada, (1791) ainsi que les pouvoirs législatifs qui se sont succédé.

Enfin, la cinquième époque nous donne le rapport des codificateurs, mis en harmonie avec le Code tel que promulgué, nous faisant connaître ainsi l'esprit de chaque article du Code, sa source et sa ressemblance, soit avec le droit français moderne, soit avec les législations étrangères. A chaque sujet, se trouvent aussi intercalés les statuts postérieurs à la Codification.

Le lecteur trouvera en outre une liste des actes d'incorporation des corps politiques du Bas-Canada, tels que asiles, académies, associations de bienveillance et autres, banques, clubs, colléges et communautés, compagnies d'assurances et de navigation, de télégraphie et de mines ; la date de leur incorporation et les amendements, de plus, une liste de tous les greffes des notaires déposés dans les archives des districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Un autre tableau nous fait connaître les districts et circuits du Bas-Canada, ainsi que les termes des cours et les noms de leurs officiers. En voilà assez pour faire voir que le livre de M. de Montigny est un livre de consultation et d'utilité pratique pour toutes les classes de la société, et qu'il mérite tous les encouragements.

SÉVÈRE RIVARD.

L'EUROPE EN AMÉRIQUE.

L'ancien monde connu s'est affaissé dans sa pourriture sociale et politique, tombant par lambeaux, comme tombent les chairs d'un corps rongé par la peste. Le sol même en est resté pestilentiel ; les lieux les plus beaux, les terres les plus peuplées, sont restées désertes et inhabitées depuis des siècles.

Les causes humaines d'un tel résultat nous échappent par leurs conséquences, qui tiennent presque du merveilleux. Cette mort nous étonne après tant de vie : ce berceau du monde n'est plus qu'une vaste nécropole, où sont entassés les débris des sociétés, avec des reflets de gloire encore empreints sur ces ruines, à mesure qu'on les exhume au même soleil qui les illuminait au temps de leurs splendeurs.

La tombe est le plus grand enseignement que l'homme donne à l'homme. On interroge la Providence à travers la couche des peuples ensevelis sous la poussière des temps : ces générations entassées les unes sur les autres, la vie des hommes mise bout à bout, constituent, de lendemain en lendemain, de siècles en siècles, cette chaîne de morts qui remonte jusqu'au premier homme. Cette mort, c'est le passé et l'éternité des sociétés. Dieu au commencement, Dieu à la fin.

Dans ce mouvement incessant, les familles se sont divisées, séparées, dispersées à de grandes distances. Les actualités diverses ont créé forcément des aptitudes diverses, des mœurs différentes, des langages qui ont fait des langues multiples. Les intérêts du territoire ont constitué des sociétés, avec des autonomies distinctes

n. 132

et conformes aux exigences et aux spécialités des sols. Les hommes, quoique sortis de la même souche, sont devenus par ces causes, et sous la direction providentielle, en se multipliant, des races différentes, pour constituer la société humaine.

Les hommes, dans leurs migrations obéissent à l'ordre divin et vont remplissant la terre. Du premier homme, en comptant d'après la chronologie chrétienne, jusqu'à notre temps, vous arrivez, par l'accroissement aussi connu que fatal des générations, au nombre que représente l'humanité dans le monde.

Les migrations n'ont jamais affaibli d une manière sensible les sociétés d'où elles sont parties. La condition économique a toujours déterminé les déplacements considérables ; et comme ces déplacements ont eu pour résultats, dans la plupart des circonstances, d'améliorer la condition de ceux qui restaient, l'accroissement de la population s'est fait en proportion de l'aisance qui en découlait. Car, comme le fesait remarquer Buffon : à côté d'un pain, il naît un homme.

La déperdition des peuples du monde antique a ses causes dans les conquêtes, la servitude, la corruption. La situation économique, et la condition morale, ne pouvaient s'améliorer à côté de causes si énergiques, si incessantes, si universelles, de dissolution.

La famille était attaquée dans sa source même ; les plaisirs demandaient la stérilité.

Pendant des siècles, les populations broyées sous le despotisme et le césarisme, ont cherché dans les solitudes, la paix et la liberté. Elles ont peuplé les forêts de l'Europe, pour devenir les barbares et refaire la civilisation et les sociétés par le dogme chrétien.

L'Europe, déchirée par l'antagonisme des pouvoirs et des libertés, va haletante sous le lourd fardeau de cette divergence. Sans le christianisme, elle mourrait comme l'Asie ; mais la vérité chrétienne empêche la société de sombrer dans ces orages qui emportent les dynasties, les hommes et les institutions. La religion éclaire ce cahos de sa lumière, après la tourmente, et la société reprend sa route, avec l'intelligence quelle ne peut mourir parce quelle possède la source de la vie dans une vérité immortelle et impérissable. L'antiquité, qui s'est effondrée, reposait sur le mensonge, sur le néant moral et matériel, et ne pouvait vivre et durer que la vie du néant. La corruption et le mensonge étaient dans la religion, dans la science comme dans l'ignorance. La vie matérielle était la seule aspiration.

Le germe de la mort était trop profondément dans le corps social pour en être enlevé : l'âme seule a pu être rachetée ; cette popu-

lation de centaine de millions, a pu recevoir, avant de mourir, l'extrême-onction du christianisme.

Pour reprendre la civilisation de l'Asie, il faut à cette terre des races issues du principe chrétien. La Russie va, comme les barbares d'autrefois, jetant ses masses multiples vers de meilleurs climats. Ce n'est plus le monde civilisé se refoulant et se cachant dans les forêts contre la corruption et la servitude ; c'est le monde civilisé, retournant dans ses foyers après des siècles d'exil, pour reprendre la civilisation enfouie sous les décombres des temples, des palais, des arts et des richesses d'autres ages, d'autres temps, qui furent ses prédécesseurs et ses ancêtres.

L'ancien monde, pour l'Europe, c'est l'Asie. Pour l'Amérique, le vieux monde, c'est l'Europe, c'est aussi la terre de ses ancêtres, des races qui l'ont découverte et peuplée.

Les origines se partagent en trois souches principales, plus ou moins mêlées, plus ou moins organisées en sociétés régulières, sous des pouvoirs propres et particuliers : l'élément latin, l'élément saxon, l'élément allemand, c'est aussi l'ordre dans lequel, elles sont venues sur cette terre.

En Amérique, il n'y a encore qu'un grand empire, qu'une puissance, les Etats-Unis. C'est la représentation politique de l'élément saxon. Il n'y a pas encore un grand peuple, fort par l'unité de la race, par la similitude du langage, de la religion, des mœurs, par une homogénéité indissoluble dans toutes les choses qui sont la nationalité.

Les américains des Etats-Unis sont de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions. Il y a, dans cette appellation même, la nécessité de la division comme la condamnation du nom. Il faut arriver à une séparation pour donner un nom propre au peuple des Etats-Unis. Un homme ne peut s'appeler les Etats-Unis. Les habitants des Etats-Unis sont des américains, mais il ne sont pas les américains.

La race latine est disséminée dans le Mexique, le Brésil, le Pérou, le Chili, le Canada, et un peu partout dans les Etats-Unis.

L'élément allemand est principalement dans l'ouest de la république américaine.

La race noire, quoique nombreuse, ne doit être comptée que comme cause de dissolution, de décadence dans les Etats, où elle est en nombre considérable : c'est la cause asiatique, avec les mêmes influences fatales et démoralisatrices.

La race indienne, quand elle ne se fusionne pas avec les autres, disparait comme la forêt, devant la hache du défricheur et les nécessités de l'occupation.

La terre américaine est encore plus ou moins dans un état de fusion, de transformation ; elle est encore à s'asseoir, à se consolider. Dans ce travail d'enfantement, d'organisation sociale et politique, les divers éléments se séparent, se divisent, se soudent, s'enchevêtrent par leur mouvement normal, par leurs affinités naturelles.

La population totale de l'Amérique est probablement de 60 millions. Les Indiens et les Noirs sont à peine 15 millions. L'élément saxon propre compte environ 12 millions, les autres trente trois millions sont latins, celtes et allemands.

Entre les sociétés comme entre les individus, il y a dans tous les temps et partout, une rivalité pour la domination. Malgré les tendances plus chrétiennes qui prévalent, le moi, qu'il soit la nation ou l'individu, réclame plus ou moins la maîtrise, la suprématie.

Il est tout simple, tout naturel, que la puissance la plus considérable, la plus solidement assise, parle avec confiance d'agrandissement. Cependant, son organisation intérieure, sa constitution politique, la rendent peu propre aux guerres d'envahissement et de conquêtes.

La doctrine Munro est née des dangers de la république, de cette diversité des peuples qu'elle invitait, pour défricher ses forêts et ses prairies. Dans ces arrangements de petites républiques réunies en fédération, le tout, la nation avait raison de craindre l'intervention d'une puissance européenne au profit d'un état de la fédération. L'élément saxon se croyait assez fort pour toujours dominer, assez expansif pour s'assimiler ces migrations diverses.

L'Amérique pour les américains, était une politique toute saxonne, par conséquent toute humaine. L'égoïsme a le coup d'œil du moment, mais cette prétention a souvent des rétributions fort étranges dans ses conséquences.

L'Europe n'a pas eu besoin d'intervention pour se placer en Amérique, et s'y créer des influences aussi puissantes que l'occupation armée. Elle a fourni ses contingents au mouvement commandé par les situations économiques des deux continents. Les soldats de la richesse ont fondé des colonies ; et, après la conquête du sol, comme toutes les sociétés nouvelles, elles ont été poussées par les lois de la gravitation sociale à se réunir, à se grouper, moins pêle-mêle, et à imprimer au mouvement général leur impulsion propre et particulière. Cette tendance des forces sociales vers une organisation plus homogène, plus centralisée, des différentes races de ce continent, est visible sur tous les points.

L'Europe est profondément intéressé dans ce travail d'organisa-

tion et d'homogénéité : il correspond à celui qui se fait sur sa propre terre. De là les tendances, les luttes des races de l'ancien monde, ont leurs retentissements dans le nouveau. La facilité, la rapidité des communications maintiennent vivace le sentiment national, comme les rivalités et les préjugés. Les causes de dissidence restent toujours actives et arrêtent la fusion.

La situation de l'Europe est donc un fait presque personnel et une étude doublement importante au point de vue, du passé, du présent et de l'avenir. Toute grande civilisation réagit partout sur le monde civilisé. Dans ce réseau des intérêts humains, les sociétés sont mêlées, soudées comme dans une chaîne électrique; la moindre vibration ébranle par des secousses instantanées cette immense laboratoire. La similitude des conditions, des intérêts, au point de vue social et religieux, exerce une influence indirecte, mais permanente, d'autant plus énergique quelle représente la patrie, la race, la langue, la religion; tout ce qui agite le plus profondément les passions et l'intelligence des hommes.

Le monde européen se trouve mal assis dans ses divisions territoriales, sociales et politiques : il s'y fait un mouvement intérieur de réorganisation, avec ou sans les gouvernements; mais dont le dénouement, lent comme tout avenir, ne peut arriver toutefois, sans une grande lutte.

Le catholicisme et le protestantisme sont en présence partout. La civilisation repousse la violence et toute persécution. Ces deux religions, abandonnées à la seule influence de l'examen et des discussions ne seraient bientôt qu'une seule, sans les difficultés nationales, sans les intérêts sociaux ou individuels créés par les temps et les changements.

Le protestantisme n'est que le doute universel. L'esprit est mal à l'aise dans cette négation. C'est le paganisme romain qui admettait tous les dieux au ciel et au temple, pourvu que l'on sacrifiât à l'Empereur.

Le catholicisme est l'affirmation de l'idée chrétienne, mais absolue, entière, sans division, sans doutance, pour tous et pour toutes choses. Dans cette dualité de doctrines, l'intelligence se tourne vers l'affirmation : cela découle de sa nature, de son caractère essentiel. Mais à côté de l'examen, de l'étude, des luttes de l'esprit humain, il y a l'Empereur, qui est la suprématie matérielle, la chose qui refuse tout doute, comme le droit de douter. S'il n'y a plus l'Empereur, il y a les institutions politiques, les pouvoirs, qui réclament la domination.

L'idée nationale, s'appuyant sur les intérêts politiques, sur les affinités religieuses, pousse vers une solution plus conforme aux

besoins et aux tendances des temps. Tous ces grands intérêts sont en présence et tiennent leurs soldats toujours prêts : c'est la guerre sans les combats, mais aussi épuisante et qui, en définitive, a ses triomphes, ses défaites, ses succès. Les protocoles tiennent lieu de canons. On meurt de faim : ce qui ne vaut guère mieux que de mourir par la mitraille.

L'argent est le nerf de la guerre, mais le capital qui représente les épargnes des sociétés est l'instrument de la paix. Il n'y a plus de guerre que pour le capital. La richesse représente la civilisation, la puissance, le progrès, la liberté, le bien être des masses, qui ne veulent plus être des lutteurs et des gladiateurs pour l'amusement des forts et des puissants.

Mais on tomberait dans une grave erreur si on calculait cette richesse d'après son chiffre seulement. Rien n'est plus comparatif que la chose qui constitue la richesse pour les sociétés comme pour les individus.. Un peuple peut être dans la pauvreté avec un capital immense. Le caractère de la fortune publique est son universalité.

C'est contre la tendance fatale de la richesse à s'accumuler dans les mains de quelque-uns que les sociétés européennes luttent depuis si longtemps. Le christianisme, tout de charité et d'égalité, ramène incessamment contre ce courant d'accumulation et l'empêche de reproduire l'antiquité.

Voilà les causes latentes, mais énergiques, du mouvement européen vers des transformations basées sur les nationalités et sur l'idée religieuse, qui est également l'idée économique d'après la justice et la vérité.

En Europe, il n'y a plus que trois éléments nationaux bien tranchés, le saxon, le latin, l'allemand.

Le peuple anglais est tout l'élément saxon. Il est assis au milieu des mers comme pour les dominer Sous l'égide du libre échange, qui est la protection la plus énergique et la plus exclusive, et une modalité des tarifs protecteurs, dans l'intérêt du monopole de la production, il va absorbant le capital du monde, garde le travail et l'industrie pour lui, et laisse aux autres nations une consommation aussi facile qne ruineuse. Le capital anglais offre les moyens de développer les ressources inépuisables de l'ancien comme du nouveau monde en échange de ses manufactures ; se contentant de faire des pauvres et du coton : les premiers, pour défricher les solitudes ; le dernier, pour alimenter sa colossale richesse.

Il y a dans l'examen du mouvement de la richesse chez le peuple anglais une étude qui se rattache à mille faits et questions de la plus haute portée. Le capital représente la liberté, le travail,

la pauvreté, la richesse, l'égalité, la caste, et pardessus tout, l'intelligence, l'examen sérieux et rationnel de la condition économique, mais restant par sa nature, égoiste, implacable comme la fatalité. Il représente les épargnes de la société pendant des siècles, donnant à la classe qui le possède, les habitudes pratiques, le sens intime des faits, vivant du passé dans le présent, fesant l'avenir au jour le jour, d'après la cote des fonds ; règle qui touche toutes les bourses comme une horloge électrique, qui sonne l'heure du danger et met de suite tous ces manipulateurs de travail à la raison. Tout arrête dans cette immense usine humaine, pour faire le bilan de la situation.

Le capital se fait charitable pour moins perdre. Il donne le pain à ses travailleurs pour garder sa domination, son ascendance, comme les empereurs donnaient du pain et des combats pour garder l'empire.

La religion comme la morale ne sont que pour les riches ; il y a des peines contre les agresseurs du capital. L'ordre règne si la force, le meurtre, l'orgie ne brutalisent que la foule des travailleurs. La société repose avec confiance sur ses trésors, si la multitude endure sans murmurer, sa mendicité, et meurt de son travail.

La nation anglaise se fait d'autant plus caste et privilége que le capital augmente. Il y a deux classes qui se touchent sans se confondre, les nobles et les riches ; mais le seul privilége auquel tous aspirent, c'est celui de la richesse.

Décrire le mouvement de l'industrie, les évolutions du capital, c'est indiquer le mouvement social et politique de l'Angleterre. Tout commence au capital, tout aboutit là, mœurs, politique religion, morale. Mais on se tromperait, si on déclarait cette influence, en tout et partout, pernicieuse, materielle, grossière. On l'a déja fait remarquer, le capital représente l'épargne des societés amassée goutte à goutte, il est donc un fait humain découlant de la condition même de l'homme, il est plus ou moins la glorification de la nature, mais par un être qui tient tout de Dieu pour retourner à Dieu. Le désordre est dans l'oubli des lois immuables de la vérité, mais non dans la richesse.

L'intelligence, l'ordre, la permanence, sont aussi nécessaires à la production de la richesse que le travail. Le travail est toujours un progrès dans la civilisation ; ses œuvres sont plus ou moins l'art, le développement du sentiment du beau, sinon du vrai, dès qu'il n'ait pas fatalement et légalement la servitude et l'infamie. Le travail antique fesait du travailleur une chose moins vile que nulle : le droit absolu, suprême, du maître, constituait la nullité, mais ce fait ne pouvait enlever le caractéristique matériel de la

chose humaine. Le maître aussi était vil, mais il n'était pas nul. La vie lui était garantie par la loi comme tout autre bien.

Le capital, dans le monde moderne, fait des esclaves, mais s'ils sont déprimés par la misère, ils ne sont ni vils, ni nuls de par la loi civile et politique. Leur réhabilitation ne dépend point de la volonté des maîtres, mais de la possession du capital. Le travail est libre, mais toutefois il est vrai de dire de ce ciel terrestre de la fortune, qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Il y a, dans ce travail qui fait la richesse, une cause favorable à la régénération continuelle de la société, par l'ascension incessante de quelques travailleurs à la domination. Ils jouissent du privilége, avec l'ambition d'arriver à la caste. La vanité de ces ambitions suffit à ces milliers de travailleurs, qui rêvent dans la mendicité, les hazards dorés qui peuvent les placer parmi les maîtres et les grands. Ce rêve est dans toutes les têtes, parcequ'il est quelquefois la réalité. On consent volontiers à ce travail, qui use tout, dans l'espoir de cette royauté de richesse. Il y a au moins la liberté d'un tel travail, l'audace d'une telle espérance.

Les riches sont des champions du pugilat, des vainqueurs à la course. Les vaincus attendront pour combattre de nouveau et lutter pour le prix. C'est le *fair play* qui s'applique à toutes choses, à toutes conditions, à toutes situations, aux coups de poings, comme aux luttes de l'industrie, de la vie publique, inventé par le capital, comme son aphorisme social et politique.

Dans cette course industrielle, le capital s'accroît plus rapidement. Mais il se concentre d'avantage dans les mains de quelques-uns, comme le disait le secrétaire Mr. Culloch, des Saxons de l'Amérique, les riches deviennent plus riches, les pauvres se font plus pauvres. Cette liberté de travailler pour la richesse, comme la base de tous les droits, des honneurs, de l'importance sociale, est le trait caractéristique de l'anglais; elle suffit à ses aspirations, elle modèle ses aptitudes comme ses habitudes.

Il y a, dans cette liberté, un souverain mépris de la pauvreté. La plus grande noblesse ne compte plus sans la fortune. L'homme d'état n'est possible qu'avec la richesse. La pauvreté, si elle n'est pas toujours la dégradation, est toujours l'obscurité. Il y a de rares exceptions pour quelques grandes intelligences seulement, auxquelles toutefois on fait l'aumône d'une fortune. Somme toute, ceux qui ne sont ni riches, ni de la noblesse, sont estimés comme les artistes, comme les chanteurs des théâtres, pour les jouissances et les plaisirs du jour.

Cet exclusivisme, est le fait dominant, l'idée principale de la société. Chacun s'isole, comme si on se condamnait à l'exil, au

milieu des pauvres, pour avoir le plaisir de dire qu'on est riche. Ce sentiment si peu humain, si peu chrétien, a pourtant créé une chose, qui est presque une institution anglaise : c'est le *home* ; la maison, le toit maternel. Le français a la famille, il vient dans sa famille, s'entoure de sa famille. L'anglais vient dans son *home*, pour s'embaumer de comfort ; mot tellement matériel qu'il n'a pas de traduction. Il est dans son château, où il fait souvent froid, où la bise engouffre ; mais il est seul maître là, comme dans une forteresse, avec ses chevaux, ses chiens et des haies à franchir. Le Français habite sa maison, avec sa famille : l'anglais is *at home* ; — c'est ce que disait Sheakspeare, le plus anglais de sa race : *Richard loves Richard ; that is : I am I.*

L'influence qu'exerce sur le monde l'élément saxon, reflète sa condition économique, tant au point de vue religieux que social. Elle est presque toujours égoïste comme le capital qui en est la base ; toujours conservatrice des intérêts du jour ; s'alliant à toutes les éventualités politiques et sociales ; civilisant avec du coton ou des couteaux ; exportant ses populations comme elle exporte les produits de son industrie; laissant tout faire, si on lui laisse colporter ses marchandises. L'évangile viendra pour aider le coton et la marchandise ; quand ses ministres pourront promener leurs femmes en palanquins et dans les palais.

L'élément allemand pousse à une lutte religieuse comme moyen d'aider ce qu'on appelle l'unité allemande. Ce n'est pas pour être plus protestant ; car il est trop sceptique, trop nuageux d'indifférence pour être fanatique ; c'est pour être plus puissant ; c'est pour obtenir la prépondérance territoriale. Il aurait sonné la bataille, si la protestante Angleterre lui avait prêté secours. Mais le peuple anglais a consulté sa caisse, et il n'a pas trouvé la chose profitable Le neveu de l'exilé de Ste. Hélène est moins dangereux que ce Bismark, qui parle et fait de la politique comme Bonaparte.

Cette unité allemande n'était qu'une ambition Prussienne ; et son résultat le plus apparent a été de faire voir combien était puissante la diversité des races de la vieille Germanie. Elle a démontré que l'assimilation marchait vers trois consolidations, la Prusse, l'Autriche, la Hongrie, à côté desquelles se placerait la Pologne et ses tributaires.

L'élément latin s'est toujours distingué par une conception plus compréhensive, plus rationnelle, plus intuitive des temps et des choses. Il a toujours marché à la tête de la civilisation. C'est lui qui porte plus hautement l'idée, la vérité. Les temps sont à lui, parce qu'il représente la plus grande somme de l'idée chrétienne.

L'épargne se fait moins vite, mais plus universelle. Il y a plus

d'égalité véritable; l'homme compte plus dans le sanctuaire comme dans la cité. Il y a bien la pauvreté, mais elle n'est pas l'opprobre. Les églises sont ses temples, ses palais ; les prêtres sont les enfants du peuple et n'ont d'autres priviléges que le dévouement et la charité. La grandeur ne déroge pas par la pauvreté.

La guerre de sept ans, la coalition de la Ste. alliance, ont été des luttes gigantesques contre la race latine : elle aurait sombrée dans ces terribles secousses, si sa civilisation n'eût pas été par elle seule, une puissante armée, combattant plus vaillamment que ses vaillants soldats.

La société américaine, comme il a été dit, est sortie de ces grandes divisions des peuples de l'Europe. Ils sont assis, un peu pêle-mêle, se coudoyant souvent, placés quelquefois sur des terres séparées par de grandes distances.

La race saxonne occupe la partie la plus favorisée de cette nouvelle terre. Elle parle de ses destinées inévitables, avec une superbe, une jactance, qui souvent font obstacle à l'examen Ce qui doit consoler, c'est qu'elle parle d'accomplir ses destinées par sa seule volonté et par une puissance mystérieuse découlant d'elle seule. Les autres races ont droit de compter sur une autre puissance, celle de la sagesse providentielle.

Quelques utopistes, même dans notre pays, veulent faire une seule chose de toutes ces familles, une nationalité de toutes ces nationalités, une seule terre de toutes ces terres, une seule langue de toutes ces langues : en fusionnant ces existences diverses dans l'élément saxon.

L'immensité d'une telle puissance, assise sur tout un continent dont les richesses sont aussi variées qu'inépuisables, accoudée sur les deux océans, est une chose qui séduit par sa grandeur ; mais cette chose ne peut être qu'un rêve et qu'une espérance audacieuse.

La marche humanitaire est vers les divisions, les distinctions, vers les nationalités multiples. Notre sagesse est trop courte pour gouverner des mondes ; à peine peut-elle suffire pour l'administration de faibles sociétés, de royaumes plus ou moins petits.

D'ailleurs, cette puissance saxonne est la moins homogène de toutes les sociétés qui y sont assises. C'est un immense caravansérail sous lequel sont couchés les peuples les plus opposés. L'intérêt est la seul force cohésive qui leur donne une apparente unité ; mais ces intérêts, doublés des préjugés de caste, des différends créés par le placement de populations sur des territoires antagonistiques de besoins et de productions, menacent à tout instant d'un démembrement général, ces sociétés mal jointes.

Il est un fait assez étrange et particulier à la civilisation de la

république américaine : c'est qu'elle est assise sur la diversité des races et sur leur droit égal à la puissance politique. La fusion ne se fait pas ; la condition politique maintient les séparations. Il y a profit à rester irlandais, allemand, français : c'est la base d'où chacun part pour se grandir, mais tous conservent leur individualité comme protection et influence personnelle. L'élément saxon, qui, en Amérique, s'appelle l'élément américain, maintient cette séparation dans son intérêt de domination universelle : il domine à raison de ces divisions. Cependant ces séparations, ces diversités dans le peuple, sont des causes de faiblesse, de désordres dans l'état, dans la puissance générale ; causes talentes, mais d'autant plus énergiques quelles échappent au contrôle politique dans un pays libre, et quelles deviennent dans plusieurs des Etats, le pouvoir tout organisé par la constitution même.

Ces diverses nationalités s'augmentant, acquièrent incessamment de la force. plus d'unité ; et le courant d'isolement, s'infiltrant sans cesse et d'avantage dans le lit social, prend les proportions de grands fleuves, roulant avec la majesté de la puissance et la régularité de la force.

Ces germes d'existences distinctes et séparées produiront leur moisson au terme marqué par l'ordre providentiel. Les éventualités qui leur donneront la force, les transformeront à l'époque nécessaire dans des nationalités formées de leur vie propre et particulière. Car c'est là, le lien providentiel ; c'est aussi là qu'est la force comme l'unité. Il en est du monde social comme du monde matériel, sous la main de Dieu, qui fait l'ordre et la permanence dans les différences : l'unité vraie, normade est dans ces différences.

Les tendances vers l'isolement, les effets de ces séparations sont évidents, sont écrits dans le langage, dans les mœurs, sont étiquetés et marquées sur le territoire.

La population des Etats-Unis, défalcation faite des nègres, est d'après le dernier recensement de 20 millions. Il y a déjà plus de la moitié de cette population qui est irlandaise, allemande, française. L'irlandais n'est pas plus américain que l'américain est anglais. L'allemand s'enrichit, est encore moins américain que l'irlandais. Le français s'éparpille partout ; mais tout en coudoyant toutes les races, il reste celte.

La moitié de la société n'est plus saxonne ; et cette moitié va s'accroissant par une émigration incessante comme par sa propre fécondité. L'autre moitié s'efface par ses désordres ; et comme la société payenne, recherche des plaisirs stériles.

Dans vingt ans, l'élément saxon ne constituera pas le quart de la population. Alors, il y aura des territoires où l'on comptera une

nationalité allemande de plus de 10 milions. Elle est dans l'immense vallée de l'Ouest occidental. Le saxon se réfugie dans la Nouvelle-Angleterre : c'est son berceau américain ; et c'est de là qu'il doit reprendre sa vitalité, s'il doit régner.

La richesse en tout genre, est exclusivement matérielle, elle est toute de terre. Les riches sont les privilégiés ; ils ont le luxe, le faste, les dissipations ; mais ils n'ont pas la famille. L'élément saxon est frappé de stérilité par les désordres de sa richesse même : or, comme la caste n'existe pas, il n'y a pas de régénération pour combler cette inanité par la fusion, par l'ascension des pauvres dans la caste. Le capital retourne à sa source, le travail, qui est le peuple. L'américain saxon se fait souvent caste par l'opulence ; et c'est à l'exclucisivisme, qu'il en fait découler, qu'il demande la suprématie. L'idée chrétienne, qui est l'avenir comme elle est l'immortalité, est toute d'égalité et non de privilége. La vanité de cette société, qui s'appelle exclusivement les Américains, épuise ses forces sociales dans une vie presque vagabonde, comme elle pousse dans des mœurs qui sont la corruption et la stérilité antique.

Le rôle de Rome ne peut-être joué de nouveau au profit des maîtres de Washington. Ces Allemands et ces Irlandais ne seront pas les habitants des provinces pressurées par les proconsuls romains.

Les institutions font les mœurs comme les sociétés. La division est le principe dominant dans la constitution des Etats-Unis. L'exergue : *E pluribus unum* plane sur le frontispice de l'édifice politique, social et religieux. La souveraineté est partout, dans l'individu, dans les associations, dans les Etats qui composent la fédération, dans la fédération de toutes ces parties. La division sociale est aussi variée, aussi compliquée : divers peuples, divers langages, différentes religions.

Tout marche, descend à la séparation. Cette cause de démembrement est justement appréciée par l'élément saxon, parce qu'elle lui est hostile et fatale, parce qu'en plaçant le pouvoir dans chaque Etat, elle lui enlève son contrôle universel. Il profite des craintes et des luttes de la guerre du sud pour pousser vers la centralisation ; mais cette centralisation d'un si grand territoire serait l'absorption des libertés au profit d'une classe et des minorités.

Les aspirations de la vie politique, les mœurs du peuple sont trop démocratiques pour permettre un tel résultat. On gardera la liberté par la division ; on évitera l'oppression, qui est la centralisation, par le démembrement.

L'unification de toutes ces races en une seule, ne se fera pas plus en Amérique qu'en Europe.... Les ressemblances s'assembleront,

s'uniront ; c'est l'unification rationnelle d'après la loi qui régit toute création. La matière broyée se transforme en un produit unique de différentes substances ; mais c'est à raison des lois particulières du monde matériel, qui ne peuvent s'appliquer au monde des hommes.

Si la terre américaine eut été destinée à devenir une terre toute saxonne, le tronçon anglais n'eut pas été séparé par l'indépendance des Etats-Unis. L'Angleterre, maîtresse du nouveau continent, eut été la maîtresse du monde. Les Etats-Unis restant colonies, sous la souveraineté de la Grande-Bretagne, l'émigration étrangère eut été peu considérable : la richesse eut été plus concentrée, le développement matériel eut été moins rapide, moins grand, mais il se fut fait au profit seulement du capital anglais. Le continent européen, comme l'Amérique, n'aurait eu, pendant des siècles, d'autre industrie que celle permise par le capital anglais.

Cette séparation a changé la politique du monde, parce qu'elle a bouleversé l'ordre social et économique. Le protestantisme, qui allait se faire la puissance par les castes, qui repoussait le catholicisme pour lui prendre ses influences, n'a pu asseoir la domination que la guerre de sept ans lui avait préparée, à côté de ce mouvement économique, qui a débordé de tous points sur la vieille Europe. Pour garder l'influence, il s'est fait industriel : c'est-là son rôle humanitaire, c'est ce qui marquera son passage à travers le monde.

Les temps ne sont pas éloignés où l'élément saxon, d'absorbant va être absorbé. Les Etats-Unis ne seront pas des empires Allemands ou Irlandais, mais ils ne seront pas saxons. Ils sont poussés vers cette nouvelle existence par une force au-dessus des volontés humaines. De la transformation et de la fusion de ces divers éléments dans leurs éléments propres. naîtront des sociétés diverses, avec leurs missions particulières dans les desseins de Dieu.

Les races latines occupent presque exclusivement la moitié de l'Amérique. Leur énergie nationale s'est effeuillée dans les luttes des guerres civiles : leur civilisation s'est épuisée au contact de la vie sauvage. Un long isolement des terres natales les a jetées dans l'indolence morale de l'indien. Les moyens de communication, devenus si faciles, si universels, les ont placés de nouveau dans le courant des idées plus conformes à l'idée chrétienne. Ces races vont reprendre leur carrière dans les sociétés, aidées des secours et des influences de leurs sœurs d'Europe. Il n'y a pas d'Espagne, de Portugal, ou d'Italie, mais il y a le Brésil, le Mexique, le Pérou, le Chili.

La branche celtique de ces races latines n'est considérable et placée en masse compacte que dans le Canada et la Louisiane. Elle

a des jalons sur bien des points, mais nulle part ailleurs elle est organisée en gouvernement particulier. Les Irlandais sont en grand nombre, mais disséminés partout. Nonobstant les affinités d'origine, de religion, la différence des langues empêchera la fusion de ces deux tronçons de la souche celtique en Amérique.

L'Irlandais exerce une influence considérable dans sa nouvelle patrie, tant à raison de son nombre que de ses mœurs. Presque toujours catholique, il est protégé dans son développement, par les tendances de ses doctrines religieuses, contre les désordres qui éteignent la famille. Il reste Irlandais, ne se fait pas saxon ; reste l'instrument de la providence pour faire les destinées inévitables de la terre où il s'est réfugié, pour échapper à la misère et à la dégradation. Il va accaparant la nouvelle Angleterre, échangeant sa verte Erin contre les montagnes des Pilgrims ; faisant une patrie celtique de cette terre saxonne.

L'éternel burin de la providence trace au berceau des sociétés, leurs destinées, comme il trace nos traits dans le sein de nos mères.

La misère irlandaise, fille de la richesse anglaise, débordant comme les hordes barbares est venue s'asseoir au foyer de la richesse pour monter à la réhabilitation sociale par la propriété. La rétribution aura ses faits au temps voulu ; elle n'est pas toujours la guerre, la destruction violente ; elle est souvent la glorification de ce qui fut la misère et la dégradation. Sous les haillons de la misère, nécessités implacables de la tyrannie religieuse, politique et sociale, ont grandi le sentiment et les besoins de la protection, de la défense : c'est leur développement que la main de Dieu trace sur la muraille pour l'enseignement des peuples.

La religion et le langage sont les causes les plus puissantes de séparation entre les sociétés, comme ils en sont les liens de cohésion les plus forts. La religion est le dissolvant le plus énergique comme il est l'absorbant le plus puissant. Elle concentre les intelligences et les forces sociales autour de ses foyers.

L'âme serait la négation, si la conscience humaine ne pouvait acclamer la vérité comme l'assise fondamentale de la grandeur individuelle et de la puissance des sociétés.

Les catholiques comptent 44 millions sur le continent américain.

Il y a à peine 18 millions, sur les 60, qui parlent l'anglais, et sur ces 18 millions, plus de 12, sont les antagonistes de l'élément saxon. Comme religion, il a contre lui une majorité immense et qui s'augmente rapidement tous les jours. Comme langue, il a plus d'avantage, plus d'avenir.

L'Irlandais ne retournera pas au gallique. La langue anglaise restera le langage d'une portion considérable de ce continent ;

mais il ne sera pas plus la langue de tous en Amérique que dans les Indes.

L'allemand a conquis son droit de cité sur une portion trop considérable du territoire pour ne pas s'asseoir au foyer d'une grande nationalité.

L'Espagnol, avec ses changements, ses modifications, est implanté d'une manière inaltérable sur la moitié du continent. Par les besoins de sa situation, par son mouvement propre, il ira modifiant, absorbant dans son élément, les terres et les sociétés, analogues à son caractère physique et moral.

Le peuple Espagnol est le plus asiatique des peuples de l'Europe, mais sous l'égide du principe chrétien, il ne peut retourner à la barbarie des Maures et des Arabes du désert. Dieu a sequestré, pendant trois siècles, de la civilisation européenne, ces sociétés espagnoles pour leur donner le temps d'accaparer presque tout un monde. Par lui seul, ce fait est d'une immense portée ; s'il n'était que hazard et simple fatalité, la carrière des nations l'est également : le monde antique avait raison, dans son néant matériel et moral.

L'Espagne a peu donné à la civilisation, elle est restée dans l'isoment comme pour se préparer à de grandes innovations, à inaugurer de grandes choses.

Il y a un champ sans limites à l'exploitation de la richesse des terres que ses races habitent. Ces climats, presque inhabitables pour les races du Nord, leur sont favorables : leur progression, si elle est lente, ne s'arrête pas toutefois.

Cette lenteur les protége, comme le climat, contre l'étranger Toutes les terres tropicales de ce continent leur appartiennent comme par destination.

Le capital saxon s'agite pour accaparer ce monde si riche par le travail noir et par le travail jaune. La servitude n'aurait été interrompue que dans l'intérêt du capital, car ce serait la reprendre, que de placer aux mains de races avilies et regardées par lui comme infâmes l'exploitation du sol. Ce serait refaire les provinces romaines au profit des riches. Il y aurait, non une société, mais une organisation toute militaire pour ordonner le travail et maintenir l'ordre parmi ces affranchis.

Le monde ne peut retourner à l'antiquité ; dans l'ordre providentiel, le passé des hommes n'est pas le bien.

Il faut à ces terres des races libres, comprenant la civilisation, capables de façonner leur vie, leurs mœurs aux lois de la vérité, et de repousser la brutalité de l'égoïsme et de la force. Il y a, dans ces hommes de sang romain et mauresque, une énergie latente,

inaltérable, fière, patiente comme l'avenir : l'isolement peut la rendre sauvage, mais non l'affaiblir.

Les Anglais, s'ils avaient conquis ces terres, auraient, comme dans les Indes, établi des comptoirs, fondé des institutions particulières pour les besoins de leur industrie nationale ; mais ils auraient laissé les indigènes isolés dans leur barbarie en les repoussant comme indignes, et bons seulement à être des consommateurs de leurs marchandises.

Dans les Indes, l'anglais n'est pas indien : il ne peut être indien. Au Mexique, au Brésil, l'Espagnol est Mexicain, Brésilien ; il habite une terre qui lui est naturelle ; il est du sol sous son soleil qui féconde en brulant.

Ces faits, examinés dans leur ensemble, ont un cachet tout providentiel. Les temps sont lents parce qu'ils ont l'éternité pour leurs évolutions ; mais leur géologie procède par des règles immuables, quoiquelles soient parfois hors de notre appréciation.

On fait une grande erreur en tous points, quand on regarde ces migrations humaines comme choses fatales et de simple hazard. La direction, qui nous donne la lumière et l'ordre, des jours et des nuits, dans une pondération aussi savante que prévoyante, fait également mouvoir les masses humaines vers les terres où elles sont appelées à des missions, qui leur sont assignées dans les desseins de Dieu.

La Nouvelle-France fut le berceau de l'élément français. Cette terre était tout ce qui constitue aujourd'hui le Canada et revient à sa constitution géographique primitive. L'acadien est appelé à planter d'autres foyers, aux lieux d'où il fut si impitoyablement chassé. Il s'assiera là, en obéissance à une loi inexorable qui est la justice, quelque fois tardive, mais toujours certaine.

La conception de la distribution des forces sociales et politiques de la Nouvelle-France était aussi grande que sage. Il y avait une prévoyance infinie dans toute cette ordonnance, dans tous les arrangements d'un caractère général ; mais les désordres de la mère-patrie ont retardé les suites et les conséquences de cette conception si vaste, si compliquée, et cependant si sage, concentrant tout dans un immense réseau. Les temps n'étaient pas arrivés ; mais les jalonssont restés pour reconnaître les traces de la route.

Les colons français, regardant toujours vers la terre natale, sont allés vers l'est, comme étant leur mouvement normal. Du plateau du St. Laurent, ils descendent lentement, mais sans hésitation, vers la terre qui fut l'Acadie ; comme pour être plus près de la mère-patrie. Une fois cette partie de leur mission remplie, ils tourneront à gauche, vers l'ouest ; qui, pour eux est le Saguenay, le

St. Maurice, l'Ottawa et les grands lacs. Dans un climat aussi rude, le mouvement doit être nécessairement lent ; c'est une des conditions du succès.

L'immensité de l'autre ouest, sa fertilité, la facilité des établissements, feront de cette partie de l'Amérique, la terre de prédilection des émigrés de l'Europe. Mais ce fait même assure, durant la période la plus difficile, la meilleure condition économique à la société placée sur le territoire le moins favorisé. Une surabondance de population, à raison de la faiblesse de ses ressources actuelles, arrêterait son développement plutôt qu'elle ne l'aiderait ; elle produirait des perturbations, qui la pousseraient ailleurs en trop grand nombre. Il y aurait souvent des points trop isolés, et ne pouvant recevoir l'appui et les secours nécessaires et essentiels à la garantie de tout défrichement sur des terres ingrates, ou de défrichement lent et difficile. Le Canadien est dans la condition économique la plus convenable pour accaparer graduellement tout le vaste territoire qui semble être sa couche naturelle. Le pousser en dehors de cette situation, c'est le placer en dehors de sa voie providentielle. Les sociétés, comme les individus, veulent souvent être grandes, avant de grandir, être puissantes avant la force et la puissance ; vivre au-delà de ses ressources est le mal social comme le mal individuel.

La providence ne fait pas naître les sociétés plus que les individus, toutes grandies et puissantes ; mais elle a décrété des lois immuables dans leur sagesse, dont l'intelligence fait les peuples et les individus grands et importants. La destinée est dans le libre arbitre de l'homme et des sociétés. Comme le disait, avec une grande sagesse, Montesquieu, " Dieu, qui fait bien tout ce qu'il fait, a donné à chaque peuple des destinées suivant ses actions, suivant qu'il s'est agité dans le cercle de la pensée providentielle, qu'il s'est poussé par les moyens mis à sa disposition."

Quelles seront les destinées des races diverses disséminées en Amérique ? C'est là une question de la plus haute importance ; tant par ses influences territoriales que par ses influences sur la civilisation et sur les autres terres du globe. L'Europe, sans refaire la société en Amérique, réagit insensiblement mais puissamment sur les arrangements religieux, sociaux et politiques de ce continent ; comme l'Asie réagissait sur la Grèce, comme les Grecs sur Rome.

La civilisation Européenne est le produit du christianisme : c'est de là qu'elle est sortie de la décadence romaine et du cahos de l'invasion barbare. C'est dans le principe catholique, dans l'idée chrétienne, que reposent sa vitalité et sa permanence. L'Europe a déversé cette civilisation sur le continent américain, en y plaçant ses colonies. Elles y fonderont des empires, des nationalités, avec leurs

diversités, leurs tendances spéciales. La mission de l'Europe en Amérique doit être de développer les différences sociales et politiques dans l'étendue de ses intérêts et de ceux de l'humanité. Les divisions, les séparations, sont des garanties de l'ordre, de la prospérité, comme des libertés et de l'indépendance des individus et des peuples.

L'Europe semble être appelée à se placer en Amérique dans des cadres géographiques marqués et tracés comme par une main habile autant que prévoyante. Les Espagnols dans le sud ; les Allemands dans l'ouest ; les Irlandais dans l'Est ; les Français dans le Nord.

D'après ces données, qui ne sont que celles de l'histoire, que Ciceron appelait la lumière de la vie, on comprend la portée de l'idée, l'Europe en Amérique. C'est une étude qui demanderait tout un livre, et ces pages n'en sont que la préface.

Le passé est un monde qu'on fouille pour y retrouver les règles des formations sociales, comme on fouille les terres pour y reconnaître les règles de la création matérielle dans ses enfantements continuels.

Le monde social est gouverné par des règles immuables procédant de la vérité, comme le monde matériel est régi par des conditions également immuables, procédant des lois de sa formation.

La matière se voit, se palpe, se pèse, se divise, s'assimile, s'analyse par des procédés tous matériels. L'intelligence, l'esprit humain, s'apprécient, mais par la comparaison, par un examen tout intellectuel, tout moral ; comme l'esprit humain est lui même, tout de raison, d'idée. Dans ce travail, les opinions seront des conjectures, des présomptions dont la justesse découle d'une appréciation purement intellectuelle.

L'œil ne peut suivre aussi surement les filons de l'ordre moral : il n'y a plus de manipulation directe, l'observation, l'examen du corps matériel, allant de par une loi invariable et sans direction autre que la volonté immuable du premier et seul créateur.

Le libre arbitre, la volonté de l'homme, interviennent souvent pour enfreindre les lois de sagesse et de justice décrétées pour le mouvement humanitaire. Il y a déraillement : notre appréciation n'aperçoit toutefois qu'un mouvement régulier et normal : ce n'est qu'après de longues périodes que le mal se voit, que le désordre est reconnu par les conséquences de l'erreur et de la désobéissance à la loi même.

Chercher l'explication de ce qui est par ce qui a été ; chercher dans le passé les destinées futures des sociétés et des civilisations, ne peut que permettre, à toutes et à chacune, de se placer dans le cercle de la pensée providentielle.

* * *

NOTES DE VOYAGE.

DE QUÉBEC AU CAP ROUGE.

Québec.— Le Général Prescott.—Du Calvet.—Melle. Prentice.—Lord Nelson.— Louis de Buade.— La Terrasse Durham.— Le Prince Edouard.— Madame de St. Laurent.—Richard Montgomery.— Le Clan des Frasers.—Le fondateur de Sillery.—M. de Puiseau.

Il serait assez curieux de placer en regard les appréciations diverses que le site de Québec et ses environs ont fait naître chez les voyageurs et les touristes, tant anciens que modernes.

Comme cet examen me mènerait trop loin, je passerai sous silence la description de La Potherie, de La Hontan, Le Beau, Du Creux, le Professeur Suédois Pierre Kalm, Knox, Silliman, Ampère, Anthony Trollope, Sala, Russell, pour m'arrêter un instant au tableau animé qu'un écrivain distingué, Xavier Marmier, en a tracé.

" Peu de villes, dit M. Marmier,[1] offrent à l'observateur autant de " contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce " perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'océan, " avec ses navires, ville du continent Américain, peuplée par une " colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par " des régiments d'Ecosse,[2] ville du moyen-âge par quelques-unes de " nos anciennes institutions, et soumise aux modernes combinaisons " du système représentatif ; ville d'Europe par sa civilisation, ses " habitudes de luxe, et touchant aux derniers restes des populations " sauvages et aux montagnes désertes ; ville située à peu près à la " même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des con-

1 *Lettres sur l'Amérique*, par X. Marmier, 2 Vols. in-12, Paris, 1860.

2. Les Highlanders.

" trées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen, ville " catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à " côté des fondations des sociétés bibliques ; où les Jésuites bannis de " notre pays trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme " britannique." Parlons de ce qui existe au-delà des murs.

Dans le cours de mes excursions en dehors de Québec, [1] que d'objets intéressants au point de vue de l'histoire n'ai-je pas rencontrés ! que d'éloquentes ruines, que de monuments encore vivaces, parlant de la lutte acharnée qui marqua l'établissement de la suprématie anglaise dans le nouveau-monde ! Ruines, combats, monuments, qui nous en redira l'histoire intime, les émouvantes péripéties, la mélancolique décadence ?— Les sociétés d'antiquaires, sans doute,—car le grave historien a assez à faire à retracer l'histoire générale des peuples. L'antiquaire, me dites-vous, et où donc ira-t-il chercher quelques-uns de ses jets lumineux ? sinon dans les impressions recueillies à la volée par des touristes, des voyageurs, des désœuvrés que le hasard seul souvent conduit.

Pour nous, Canadiens-Français, Québec est bien réellement la ville aux antiques souvenirs : les temples, les maisons, les fondations religieuses, les lycées, les rues, jusqu'aux places publiques, tout a un arôme de vétusté, tout parle à l'imagination. C'est ce qui me frappait, récemment, en partant pour un voyage de Québec, à Deschambault, et passant par la rue Saint-Louis. En quittant la massive porte de la Basse-Ville, qui a emprunté au général Prescott [2] son nom, l'œil contemple l'ancien hôtel des Francs-maçons, maintenant le bureau des Postes ; le couronnement du portique où brille en or "le chien qui ronge l'ô," rappelle l'épisode tragique de Philibert, mentionnée au Journal de Knox, en 1759, et les mémoires du temps fournissent une chronique assez curieuse des faits et gestes de Miles Prentice, le prévôt d'armes qui arrêta DuCalvet et le mit sous l'écrou des Pères Récollets. Miles Prentice était Franc-maçon en titres et sergent sous Wolfe ; la tradition fait mention des romantiques amours de sa fille ou nièce, la belle Francis Prentice avec le futur amiral Nelson, [3] en 1782,

1 Notre collaborateur, promu récemment au grade de surintendant d'accise pour la Province de Québec, est nécessairement obligé de voyager beaucoup. (*Note du Gérant.*)

2 Robert Prescott naquit en Angleterre en 1725, et prit du service, en 1775, avec son frère le Général Prescott, dans la guerre de l'indépendance américaine; il fit voile pour les Barbades en 1793 et débarqua avec des troupes à la Martinique en 1794 ; le Général Robert Prescott vint en Canada le 18 juin 1796 pour remplacer Lord Dorchester, il s'y occupa à renforcer les fortifications de la ville, retourna en Angleterre, où il mourut, en 1815.

3 Lord Nelson et Mlle. Prentice, *Revue Canadienne* pour 1868.

alors commandant du brick de guerre l'*Albemarle* et décidé à renoncer à tout pour unir sa destinée à celle de cette ravissante québecquoise. Puis, allez contempler en dedans de la cour de la cathédrale catholique, fondée en 1646, les derniers restes de maçonnerie, le mur de fondation qui vient de servir à l'abbé Laverdière pour fixer le site de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, bâtie en 1632. En remontant la rue Buade, qui a emprunté son nom à Louis de Buade, Comte de Frontenac et de Pulluau, Chevalier de St. Louis, Gouverneur de la Nouvelle-France, votre regard embrassera bientôt le vieil *Union Hotel*, où les négociants les plus huppés de Québec, en 1808, donnaient leurs diners de cérémonie aux membres de ce fameux club appellé le *Club des Barons*. Plus tard, M. Payne loua ce grand bâtiment pour en faire une vaste hôtellerie, l'Hôtel St. George, et, finalement, après mille et une vicissitudes, comme l'a si bien dit notre jeune ami M. A. De Celles, le tout sera transformé en une imprimerie où se publie le *Journal de Québec*; nous voilà à la Terrasse Durham. Ecoutons un de nos spirituels causeurs expliquer ce que c'est que la Terrasse Durham, vulgò la Plateforme,[1] "La Plateforme," dit-il, est le rendez-vous habituel des flâneurs. C'est là que les gens vont s'ouvrir l'appétit et digérer les bons diners. A toute heure de la journée, il y a quelqu'un, un oisif qui se chauffe au soleil ou un penseur qui rafraîchit son front brûlant. On s'y rencontre le matin, on s'y retrouve le soir : les conversations s'ajournent de jour en jour, on reprend le lendemain le fil du dialogue interrompu la veille. Vous ne connaissez pas l'adresse d'un avocat, employé, médecin ou journaliste à qui vous avez affaire, et vous dédaignez de demander au *Directory* un vil renseignement : allez sur la Plateforme, tôt ou tard il y viendra.

Les avocats, dossier sous le bras, cravate blanche au vent, y font une courte et imposante apparition avant l'ouverture de la cour ; les médecins y envoient les convalescents, guérison garantie, et les maris leurs femmes quand elles s'ennuient, guérison également garantie ; les employés y oublient l'heure du bureau, enfin les journalistes s'y félicitent de leurs articles, préparent en commun la polémique qui doit passionner leurs adhérens respectifs, s'entre aident fraternellement ou se fournissent des armes les uns contre les autres. C'est aussi sur la Plateforme que les veuves de trente ans retrouvent des maris, n'ont pas ceux qu'elles ont perdus, d'autres, de meilleurs !

La vue de la Plateforme est incomparable. Le spectacle est si

1 Causerie sur Québec, par H. Fabre. *Revue Canadienne*, juillet 1867.

DES

beau, que je lui rendrai l'hommage discret de ne point le décrire, après tant d'autres qui n'ont pas réussi à le bien rendre. Au matin d'un beau jour, on se croirait à Naples, avant la venue de Garibaldi. Qui que vous soyez, amant de la nature ou secrétaire d'un bureau de commerce, vous ne vous lasserez jamais de contempler ce vaste horizon, de respirer ce grand air, non-seulement vous vous porterez mieux à cause de l'exercice, mais encore vous sentirez la douce et puissante influence de la nature sur le cœur, sur l'esprit; vous sentirez vos idées s'agrandir, vos sentiments s'élargir, un rayon dorer vos chiffres, et peu à peu vous glisserez sur la pente de la poésie, mais d'avance promettez moi de ne point rouler jusqu'aux alexandrins.

"Un soir d'été, lorsque la Plateforme est couverte de flâneurs, que Lévis se parsème de lumière, que la Base-Ville illumine ses rues étroites, ses longues lucarnes, et laisse monter la vive rumeur que fait le mouvement des affaires, que l'on distingue sur les eaux les grandes ombres des navires qui louvoient dans le port: la scène est d'une animation merveilleuse. C'est alors surtout qu'on est frappé de la ressemblance entre Québec et les villes européennes; on dirait une ville de France ou d'Italie transplantée; la physionomie est la même, et il faut que le jour revienne pour que l'on remarque l'altération de trait produite par le passage en Amérique. Le vieil escalier de la rue Lamontagne, bordé de magasins ou le jour ne pénètre jamais, de boutiques que l'on ne saurait peindre est un monument qui ne serait pas déplacé à Venise ou à Madrid."

Près de la terrasse Durham, voilà bien, me disais-je, tout ce qui nous reste du fastueux château Saint-Louis, d'où le sombre et hautain comte de Frontenac répondait à l'amiral Phips, en 1690, "par la bouche de ses canons:" époque glorieuse s'il en fût pour la Nouvelle-France, et où le vieux noble de Louis XIV, jadis l'amant préféré, selon un malin refrain,[1] de madame de Montespan, quand elle n'était encore que Mlle de Mortemart, se consolait dans le nouveau-monde de ses chagrins domestiques, de l'absence de son orgueilleuse comtesse, la merveilleusement belle, la *divine*,[2] Anne de la Grange-Triannon, l'amie de Madame de Sevigné, en proclamant aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre et aux Hollandais de Manhatte la gloire et la majesté du grand monarque, son maître. Voilà tout ce qui reste de l'historique château détruit

1 Voir les Mémoires de *La Duchesse d'Orléans* et les *Mémoires de St. Simon.*

2 On trouve dans la *Revue Canadienne,* février 1867, un article remarquable sur "les Seigneurs de Frontenac," écrit par M. Alfred Garneau, d'Ottawa. Le comte de Frontenac, mort en 1668, fut enterré chez les Récollets, c'est-à-dire près de la Place d'Armes. Antiquaires, cherchez!

par l'incendie en janvier 1834: une aile ajoutée à l'ancienne structure par le Général anglais Haldimand vers 1789; quelques pas à l'ouest se dessine fort modestement, disons le, le palais de justice, qui date de 1804; par derrière on voit la cathédrale anglicane, érigée vers le même temps sur le site où le couvent des Récollets brûlait en 1796, comme nous l'a si délicieusement narré notre vieil ami, M. De Gaspé; à quelques pas vers la citadelle se voit, dans le jardin du fort, le beau monument élevé à Wolfe et Montcalm en 1827, par le Comte de Dalhousie, à la restauration duquel il nous fut donné, en octobre dernier, de prendre part à la suite de Sir N. F. Belleau, son premier ministre, l'Hon. P. J. O. Chauveau et autres.

Abordons au Kent House, ou Sa Grâce Edouard, duc de Kent, père de notre auguste souveraine, et en 1791, jovial colonel du 7e de ligne, âgé de vingt-cinq ans, donnait ses petits dîners aux Hale, aux Salaberry, aux Caldwell, aux Lymburner, sans oublier un certain gaillard abbé, le Père Félix de Berrey, célèbre pour son esprit caustique, son indépendance de caractère, tandis que la belle Julie de St. Laurent, baronne de Fortisson, faisait les honneurs de la maison du Prince. En 1818, vous trouverez la veuve du Col. Fortisson totalement désabusée des grandeurs de ce monde voir même des charmes d'une alliance [1] morganatique avec un prince du sang, aller redemander à la solitude du cloître l'oubli du passé. [2]

Me voici, comme dirait un marin, en pleine mer, par le travers de la maison, maintenant, aux sombres corridors où résidait, à la fin du siècle dernier, l'honorable juge Monck; maintenant, comme en 1760, une caserne d'officiers : les mémoires du temps mentionnent une anxieuse matinée que le Commandant de Québec, le général Murray, y passa le 9 mai 1760, interrogeant ses officiers sur l'apparence d'un vaisseau de guerre qui doublait la Pointe-Lévis, le *Lowestoffe*, tandis que Lévis, ses canons braqués sur les *buttes à Nepveu*, menaçait la ville; en effet, était-ce une frégate anglaise ou française? des amis ou des ennemis? le salut ou la perte irrévocable d'une garnison affamée et au désespoir?

1 Deux statuts impériaux réglaient les alliances des Princes du sang en Angleterre; l'acte de Charles I créait félonie tout mariage d'un Prince du sang avec une sujette anglaise catholique, etc., l'autre, le *Royal marriage settlement act* de Geo. III. fut passé pour annuler le mariage du Duc de Sussex avec Lady Augusta Murray, et déclarer illégitime, son fils, le Col. D'Este, etc., et punissait d'une manière exemplaire le ministre qui célébrait le mariage.

2 En Septembre 1819, le major général de Rottenberg, père du Général écrivait au héros de Chateauguay que Madame de St. Laurent s'était retirée en un couvent en France. *Voir la Correspondance du Prince avec la famille De Salaberry.*

Tiens, me voilà déjà devant la modeste, extrêmement modeste demeure, en 1775, du tonnelier Gobert, (n. 42), rue Saint-Louis, où l'on transportait, le 4 janvier 1776, la dépouille glacée de ce pauvre général Richard Montgomery, lequel, comme officier du 17e régiment prenait, dix-sept ans auparavant, part à la conquête du pays.

En 1759, c'était un loyal officier britannique; des passe-droits l'ont fait quitter l'uniforme écarlate de George III, qui n'assure pas toujours la promotion au mérite, pour aller s'établir près de New-York, où il épousera la tendre Janet Livingstone, fille du Juge Livingstone et recevra le grade de Général de brigade lorsque la révolution américaine éclatera. En 1818, sa patrie adoptive lui décernera de magnifiques funérailles et la translation de ses restes se fera avec pompe de Québec au cimetière de St. Paul's Church, New-York, où un superbe mausolée marque l'endroit où repose le malencontreux général, mort à l'âge de 43 ans.

A quelques mètres de la maison de Gobert, désignée aux curieux par l'inscription que le nouveau propriétaire, M. L. G. Baillargé, avocat, y a fait apposer, s'élève l'Hôtel-de-Ville de Québec, sur le site même, dit-on, où était, en 1759, la résidence du chirurgien Arnoux, père, là où Montcalm, debout, rendait le dernier soupir. Descendez dans les rues Saint-Jean, La Fabrique, et que d'épisodes historiques, les magasins, les résidences ne fourniront-ils pas? L'hôtel de M. Laforce, avec ses voûtes massives, rue du Palais, n'est-ce pas l'ancienne demeure de Deschenaux, l'ami, le complice du trop fameux Bigot; voisin de la maison du Dr. Painchaud, on voit le lot de terre acheté, vers 1759, par un des officiers des Highlanders, M. Thos. Ross; la maison dessus construite, depuis plus de cent ans, appartient à la famille Ross. En tournant le coin du magasin de M. Côté, rue du Palais, l'œil cherche en vain l'antique statue du général Wolfe sculpté en 1771, par les frères Chorêt d'après la commande qui leur en avait été faite par M. James Thompson, ancien sergent au 78e (Montagnards).

Faites le tour par les remparts et vous découvrez l'ancienne résidence du général Montcalm, rebâtie à *la moderne* et maintenant possédée par M. R. H. Wurtele, courtier; dans la rue La Fabrique, là où est le magasin de MM. Blouin et Fisher, selliers, pensionnait, en 1810, l'héroïque général Brock, illustré par Queenston, autant que son contemporain De Salaberry,[1] par Chateauguay.

1 L'extrait de baptême du plus jeune fils du Col. de Salaberry, baptisé le 2 Juillet 1792, à Beauport, donne le nom de Madame de St. Laurent comme suit: "Alphonsine Thérèse Bernardine Julie de Montgenet de St. Laurent, Baronne de Fortisson." Feu M. de Fortisson parait avoir été colonel dans l'armée Française.

La Basse-Ville donc, que de souvenirs historique n'éveille-t-elle pas ?

Groupées autour de l'antique église de *Notre-Dame-des-Victoires* qui rappelle 1690 et 1711, l'on peut noter des vieilles voûtes françaises, sous les magasins de MM. Poston, Ed. LeMesurier, etc., dans les rues St. Pierre et Notre-Dame ; c'est sans doute à ces voutes, ou du moins, à cette localité, que M. Jean Claude Panet fait allusion dans son journal du siége, le 8 août 1759. Rien de plus sombre, de plus curieux que ces vastes souterrains éclairés au gaz !

" Le même jour, dit-il, fut fatal pour moi et pour bien d'autres. Les anglais qui n'avaient cessé de canonner et bombarder depuis le 12 juillet, firent, lorsque vint le soir, un nouvel effort ; ils jetèrent des pots à feu sur la basse-ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, un sur une des maisons de la place du marché et un dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi, il ventait un petit Nord-Est, et bientôt la basse-ville ne fut plus qu'un brasier; depuis ma maison, celle de M. Désery, celle de Maillou, rue du Sault au Matelot, toute la basse-ville et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du sieur Voyer, qui en a été exempte, et enfin jusqu'à la maison du sieur de Voisy, tout a été consumé par les flammes.

Il y a eu 7 voutes qui ont crevées ou brûlées, celle de M Perreault le jeune (faisant face au bureau du *Canadien*), celle de M. Tachet (sur le quai Napoléon), de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordic, Jehaume, Maranda. Jugez de la consternation. Il y a eu 167 maisons de brûlées. "

On sait que l'habitation de Champlain était contiguë au terrain de *Notre-Dame-Des-Victoires* et sous l'escalier, côte La Montagne, qui conduit à la rue Champlain ; MM. les abbés Laverdière et Casgrain assurent avoir retrouvé la voûte où il fut enterré.

La seconde barrière où les annexionistes de 1775, Arnold en tête, tentèrent d'escalader, a dû être placée en face du lot où est maintenant bâti le bureau des Mesureurs de bois, et la première, en ligne avec le bureau de M. W. D. Campbell, N. P., et la rue Sault-au-Matelot par derrière.

Franchissons la porte St. Louis. Quand nous serons sur les *buttes à Nepveu*, en face de l'*asile Champêtre*, nous pourrons, mais bien indistinctement, saisir de l'œil la cime de ces superbes fortifications de Lévis, où les £5,000,000 sterlg. de la métropole sont engouffrés : trois forts en maçonnerie, des demi lunes, avec un mille d'espace entre

chaque : le tout recouvert en terre avec vastes câsemates, meurtrières, glacis, caponiers, surmontés en temps de guerre de l'ingénieux canon Moncrief, lequel canon n'est exposé au feu de l'ennemi que le moment où il se décharge, car l'instant suivant, il redescend plusieurs pieds plus bas que les murs des forts. Ombres de Vauban, de Jomini, cachez-vous ! le Col. Jervois, du Génie, a donné le plan des fortifications à Lévis et à Québec, lesquelles sont pour le nouveau monde comme celle de Cherbourg pour l'ancien, une merveille de science. Pour rendre notre Gibraltar inexpugnable à l'artillerie moderne, comme elle l'était à l'artillerie ancienne, il ne manquait que trois forts en maçonnerie et recouverts en terre [*earth works*] dont l'un à Marchmont, grande allée, pour dominer et détruire à volonté, la façade et l'intérieur du fort est, sur les hauteurs de Lévis, un second, sur les propriétés de MM. Boswell et Campbell, *grande allée* pour enfiler le ravin du ruisseau St. Denis, les chemins St. Louis, Gomin et Ste. Foy, et un troisième sur les hauteurs de Ste-Foye, pour dominer la vallée du St. Charles, Charlesbourg, Beauport. Avec ces trois forts, qui sont le complément des trois érigés à Lévis, Québec deviendra une des premières forteresses du monde, et la vraie clef du St. Laurent.

Nous voilà aux plaines d'Abraham ; [1] voyez devant vous le monument bâti sur l'endroit où expira le glorieux rival de Montcalm. A ce puits en face, l'on puisa l'eau pour rafraîchir les lèvres brûlantes de Wolfe mourant. Avancez quelques arpents vous atteindrez Wolfefield, la villa de Mr. Price ; à l'est, vous découvrez à fleur de terre les fondations du corps de garde, d'où retraita, le 13 septembre 1759, blessé au talon, le capitaine de Vergor, laissant à Wolfe et à ses farouches Montagnards et Rangers, liberté entière de pénétrer sur les hauteurs en suivant la ravine du Ruisseau St. Denis, qui sépare Spencer Wood de Wolfefield et des propriétés plus voisines du grand chemin. Qui donc enseigna aux soldats anglais ce mystérieux et difficile sentier ? Le major Robert Stobo, qui s'était évadé de Québec en mai 1759, où il était prisonnier de guerre depuis quelques années, et qui revint de Louisbourg peu de jours après avec Wolfe et Saunders ? D'autres penchent à croire que le secret en fut livré par un traître ! Denis de Vitré, ci-devant de Québec, plus tard prisonnier de guerre à Londres, où soit par menaces ou par promesses, on l'induisit à accompagner le corps expéditionnaire sous Wolfe ; et l'officier de garde, qui avait envoyé plusieurs de ses mili-

2 Ainsi nommées du nom de leur possesseur Abraham Martin dit l'Ecossais.

ciens à Lorette et à Charlesbourg[1] engranger leur récolte, pendant le siége, le capitaine de Vergor, la créature de Bigot, était-il aussi traître à son allégéance ? Car de Vergor, n'était-ce pas ce même officier, traduit devant un conseil de guerre où siégeait Bigot,[2] l'ami de son père, au château Saint-Louis et *acquitté* d'avoir livré aux anglais le Fort Beauséjour, en Acadie ? Il y aurait eu aussi un nommé Chiniquy (nom de mauvais augure), qui plus tard présenta au gouvernement anglais un placet pour être récompensé de certains services rendus à la flotte anglaise lorsqu'elle remonta le St. Laurent.[3]

L'on sait que de graves historiens, l'abbé Ferland surtout, ont prétendu que la trahison avait sa part dans les événements de 1759; très-certainement Bigot et sa coterie avaient un intérêt direct à céler sous la ruine de la colonie, la trace de leurs infâmes menées.

Tout en laissant mon cheval trotter tranquillement sur cette *grande allée* qui mène à Sillery, où caracollait, en 1666, le fastueux marquis de Tracy, son état-major et ses gardes, et près de deux siècles plus tard, le non moins fastueux comte de Durham et les gardes de la Reine (Coldstream Guards), je me répétais à moi-même : que de jolis problêmes pour nos neveux ! que de nombreux matériaux pour nos antiquaires ! mais pourquoi parler d'antiquaires, quand nous, Canadiens-Français, nous n'avons seulement pas un seul *Quebec-Guide* en langue française, et que nos compatriotes saxons en ont au delà de dix, retraçant tant bien que mal les principaux événements de la domination française, parmi lesquels signalons-en un, surtout : HAWKIN'S NEW HISTORICAL GUIDE TO QUEBEC ; monument d'érudition quant au fonds, d'élégance dans la forme ; ce qui ne doit pas étonner, si l'on se rappelle que c'est le résultat des savantes recherches de feu Andrew Stuart, un des aigles du barreau canadien, écrites avec la plume élégante d'un gradué d'Oxford, le Dr. John Charlton Fisher, l'un des ex rédacteurs du *New-York Albion*, le tout publié sous la direction de Mr. Alfred Hawkins, qui en acquit la propriété exclusive. Ce livre, qui se vendait d'abord $2.50, a atteint le chiffre de $10. Dire que parmi le brillant essaim de nos jeunes littérateurs québecquois, il ne s'en est pas trouvé un seul assez patriotique pour compiler en français les annales de sa ville natale sous la domination fran-

1 Mémoires sur les affaires du Canada, 1749–1760.

2 Profitez, mon cher Vergor, de votre place ; taillez, voyez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France, et acheter un lieu à portée de moi. (Lettre de Bigot du 20 Août 1754, à M. Vergor père.)

3. M. l'abbé Verrault a vu cette requête.

çaise ! M. B. Sulte, quand viendrez vous vous établir à Québec ! Mais enfin, cet état de choses ne saurait durer, en attendant continuons nos notes de voyage. Tiens voilà le Pin Holland,[1] dormez paisiblement sous votre vert canapé, jeunes gens ! Pour vous, plus de bals, de festins, de duels !

Nous voilà bientôt sur les confins de la verdoyante et pittoresque paroisse de Sillery, qui porte depuis 1637 le nom du généreux commandeur Noël Brulart de Sillery, auquel on élèvera bientôt un monument. Inclinons-nous en passant devant la mémoire d'un savant, le botaniste Gomin, qui s'était construit, vers 1660, une résidence à l'angle du chemin Gomin—lequel a son nom,—pour étudier à loisir la flore singulièrement variée du bois de Silelry.

A ma droite, voici la verte touffe de sapins et d'aubépines qui ombragent le *cottage* de mon confrère et ami M. A. Campbell : jadis sir Francis Hincks, premier ministre de Lord Elgin, y séjournait ; il n'avait qu'à traverser le grand chemin pour aborder chez notre ex-gouverneur, qui aimait tant les frais ombrages de Spencer Wood où, selon M. de Gaspé, nos pères allaient manger des *crêmes à la glace* en 1807, quand Sir James Craig y donnait son bal annuel. Spencer Wood est bien l'Eden de nos champêtres résidences de Sillery, " non-seulement, j'aimerais à y passer toute ma vie, disait Lord Elgin, mais c'est là où je voudrais voir reposer mes os." Voisin de Spencer Wood, est Spencer Grange, la résidence de l'auteur *des Oiseaux du Canada*, n'en disons mot et pour cause, c'est tout simple.

" Un nid au fond des bois suspendu." Nous voilà à Samos, l'antique villa, en 1731 de l'évêque de Samos, Pierre Harman Dosquet. Sous l'hon. Mathew Bell, l'hon. Wm. Sheppard, et M. Jas. Gibb, le nom s'est changé en celui de Woodfield. Continuons notre route et nous franchirons mille et un charmants sites. *Sous les bois*, la demeure de M. E. B. Lindsay ;[2] Benmore, où s'écoule en paix l'utile carrière du grand Nemrod du Canada, le col. Rhodes, le beau cimetière du Mont Hermon, dont les points de vue rivalisent avec ceux de Greenwood à New-York. Cataracouy féérique, séjour où un de nos millionnaires, Chs. E. Levey, président de la banque *Union*, remplit dignement les devoirs de l'hospitalité. Ajoutons-y Clermont. petit château, faisant face à la rivière Etchemin, sur le

1 Les cinq enfants du major Holland, dont l'un fut tué en duel, reposent sous le Pin de Holland à *Holland House* chemin Ste. Foye.

2 Une importante structure le Couvent des Dames Religieuses s'élève maintenant *sous les Bois*, en face de la belle école en style gothique, offerte en don à la paroisse par feu le Lord Bishop Mountain.

haut de la rive, au pied de laquelle, la sentimentale Emily Montague,[1] en 1767, écrivait tant de jolies choses à son amant le beau colonel Rivers, sous les traits duquel un de nos antiquaires a cru reconnaître le galant col. Caldwell, le compagnon de gloire de Wolfe, mort à Québec en 1810. Clermont depuis nombre d'années, est la résidence de l'Hon. Juge Caron. Puis vient Beauvoir, où la famille LeMesurier a écoulé tant de paisibles années, maintenant la demeure de M. Dobell. Parlerai-je de Kilmarnock ; de Kilgraston, où feu le procureur Ogden, donna un déjeuner à la fourchette à un de nos gouverneurs. Longwood, résidence d'été de M. Chs. Smith, pas bien loin du lieu où l'Hon. John Neilson, alors le nestor des journalistes canadiens, a résidé si longtemps.

Décrire tous ces sites enchanteurs, où M. de Puiseau, le proc.-général Ruette d'Auteuil, Chomedey de Maisonneuve, mademoiselle Manse, plus tard, l'évêque français Dosquet, ont été chercher la paix et la santé au siècle passé, ce serait nous mener trop loin. D'ailleurs, je l'ai rempli cette riante tâche dans les *Maple Leaves.*

Hâtons-nous de descendre la côte du Cap Rouge sans crainte d'être égorgés par Chambers et sa bande d'asssassins, dont M. Ogden-procureur de Sa Majesté, nous débarrassait en 1837, au regret de personne. A la gauche, est la villa de M. Forsyth, Redclyffe, sur l'extrémité ouest du plateau élevé, couronné à l'est par la ville de Champlain ; voilà un site non seulement favorisé par la nature, au point de vue du paysage, mais historique au plus haut degré. N'est-ce pas là, en effet, il y a plus de trois siècles, que Jacques Cartier hivernait et où Roberval établissait son éphémère colonie ? On est frappé de l'exactitude du capitaine Malouin dans sa description de ce beau site, sur tout ce qui a rapport au cap rouge proprement dit : l'on voit encore à Redclyffe, la carrière d'ardoise et de Mica,—et ces diamants de quartz, ainsi que la source d'eau mentionnés dans le Journal du hardi navigateur.

Laissons à un grave historien le soin de récapituler avec non moins de beauté que d'éloquence les environs de Québec.

"Une carte de Québec, dit l'abbé Ferland,[2] par Champlain marque à environ une lieu au dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard, elle reçoit le nom de Puiseau, du possesseur du fief Saint-Michel, qu'elle borne au sud-ouest. Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puiseau, se trouve la jolie

1 "The History of Emily Montague 1767," le plus ancien roman de mœurs canadiennes.

2 Notes sur Sillery, par l'abbé Ferland. Côté et Cie., 1855.

église de Saint-Colomb, environnée d'un village. De ce point l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis est la côte de Lauzon avec sa rivière bruyante, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer du Grand-Tronc, les villages et les églises de Notre-Dame de Lévis, de Saint-Jean Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivent au port de Québec, ou qui en partent. Vers l'est, le tableau fermé à plus de douze lieues par le Cap Tourmente et les hauteurs cultivées de la Petite Montagne et de Saint-Féréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants côteaux de l'île d'Orléans, le cap aux Diamants couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer-Wood et la résidence vice royale, l'Anse Saint-Michel se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à Puiseau. Autour de ces lieux se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du nouveau-monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour à tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans l'histoire de l'Amérique : Jacques-Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery, ont tour à tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'Anse Saint-Michel, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui sous leur conduite allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'Ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du cap Rouge, Jacques Cartier établit ses quartiers, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du St. Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière se dressaient les tentes des Abénakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre ils venaient fumer le calumet de paix avec leurs frères les français ; la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

" Plus près de la Pointe-à-Puiseau, est l'Anse de Sillery, où les Jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction floris

sante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là venaient s'exercer pour leurs missions lointaines les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle au pays des Hurons, au bord du Mississipi ou sur les côtes glacées de la Baie d'Hudson. De là, le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abnaquiois de Kennebecki et aux Puritains de Boston. Près de ce lieu, le Frère Liégeois était massacré par les Iroquois, et le P. Poncet fait prisonnier et emmené par les barbares.

" C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires, que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations des Français. La résidence de la famille Dauteuil était sur le côteau qui s'élève en arrière ; et la vénérable dame de Monceaux, belle-mère du procureur-général Ruette Dauteuil, pour satisfaire à sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps en temps une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

"L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines, mais la maison des Pères fut conservée ; et les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps debout pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église, qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai, moi-même, (en 1835) il y a vingt ans vu une parite de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années, en les détruisant on découvrit plusieurs objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent qui avaient dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières."

De toutes ces ruines, il reste un bâtiment assez solide, l'ancienne résidence des Jésuites avec de noirs souterrains pour caves, maintenant la demeure massive, comfortable et élégante même de M. Beckett, le gérant de la maison anglaise Dobell.

En août 1868, l'éloquent auteur des "*Jesuits in North America*" Francis Parkman, de Boston, le Professeur F. A. H. Larue, de l'Université Laval et moi, nous quittions Spencer Grange, pour visiter l'ancienne demeure des Jésuites, et les historiques ruines de l'Anse de Sillery. Debout, tous trois sur les décombres à fleur

de terre de l'ancienne église de St. Michel, nous étions loin de nous douter que la dépouille mortelle du premier missionnaire de la Nouvelle-France, le P. Ennemond Massé, reposait depuis plus de deux siècles, à quelques pas de nous, sous le chœur de l'église même, du côté de l'évangile. Le dévoué missionnaire, comme un héros chrétien, enseveli, glorieux, sur le champ d'honneur même, dormait depuis le 12 Mai 1646, du long sommeil, dans sa chapelle élevée sur la rive du fleuve de sa patrie adoptive et les recherches de nos amis les abbés Laverdière et Casgrain, le 3 Oct. 1869, signalaient, à la vénération des bons habitants de Sillery, la mémoire du *Saint*, tandis que, de mon côté, je demandais d'inscrire sur le monument du missionnaire Massé un autre nom, aussi vénéré à Sillery—celui du Chevalier Noël Brulart de Sillery—le fondateur de Sillery.

Voici ce que disait naguère le *Journal de Québec :*

"Les habitants de Sillery ont pris la résolution d'élever un monument qui rappellera la mémoire du R. P. Ennemond Massé, "premier missionnaire du Canada." Déjà une voûte a été construite pour recouvrir les restes précieux qu'on y a récemment découverts.

Les habitants de Sillery
ont érigé ce monument à la mémoire du
P. Ennemond Massé, S. J.,
premier missionnaire du Canada
qui fut inhumé en 1646
dans l'église St. Michel, en la résidence de Sillery
Octobre, MDCCCLXIX.

Sur le côté opposé, se lira cette autre inscription.

L'Eglise de Saint-Michel,
Qui s'élevait en cet endroit,
Fut bâtie par le Commandeur de Sillery
Fondateur de la résidence Saint-Joseph.

La souscription a atteint le chiffre de $500-

II.

DU CAP ROUGE A DESCHAMBAULT.

St. Augustin, la patrie des Garneau.—Le Fort Jacques-Cartier.—La descente de Murray et Stobo à Deschambault en 1759.—La "belle amazone aventureuse" qui n'était pas une Susanne.—Les Dames de Québec, faites prisonnières—Geo. Allsopp, le secrétaire de Sir Guy Carleton.—"Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires."—L'auteur de Charles Guérin.—Longueuil.—de Ste. Hélène.—Juchereau Duchesnay.

Pour les hommes de chiffres, il fût un temps où le Cap Rouge, avec ses quais spacieux, ses radeaux de bois quarré, ses moulins à farine, ses vastes jetées encombrées de planches,—avait un attrait tout particulier ; à coup sûr, il a perdu de son prestige depuis que le *Cap Rouge Pier' and Dock Company* y a restreint le cercle de ses affaires, mais l'amant de la belle nature trouvera toujours un plaisir nouveau à contempler d'en bas la cime sourcilleuse du vieux cap où l'on voit suspendue, au milieu des chênes séculaires, la villa de M. Forsyth, comme une aire d'aigle.

L'on aime autant à suivre de l'œil le cours sinueux de cette belle rivière du Cap Rouge, qui se perd dans les profondeurs vers le nord, qu'à observer les ondulations du sol vers l'ouest, parsemé tour à tour de frais bocages, de vertes prairies, ou de champs aux moissons jaunissantes.

Bientôt l'on tombe dans la jolie paroisse de St. Augustin. Les chemins macadamisés, au moyen des souscriptions personnelles des *habitants*, offrent un exemple de progrès bien digne de l'imitation des paroisses adjacentes; on reconnaît dans cette amélioration l'esprit de progrès du membre pour Portneuf, le Dr. Praxède Larue, aidé de la puissante initiative du curé de St. Augustin, le Révd. Messire Millet. Je ne puis concevoir comment les habitants des paroisses voisines, qui ne macadamisent pas leurs voies publiques, peuvent se servir, *sans remords*, du grand chemin de St. Augustin. St. Augustin est la paroisse natale de l'épouse et des ancêtres d'un de nos premiers hommes de lettre, François-Xavier Garneau, l'illustre historien du Canada, qui voyait le jour à Québec pour la première fois, le 15 juin 1809. C'était des hauteurs boisées de St. Augustin, que son bisaïeul Louis Garneau, contemplait la lutte héroïque de Vauclain, le commandant de l'*Atalante*, en 1760, comme il le répétait souvent : "Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de St. Augustin, nous montrait de sa main

tremblante, le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance. Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans des luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs." [1]

C'est encore vis-à-vis St. Augustin qu'avait lieu, le 22 Juin 1857, le désastre du vapeur *Montréal*, où périrent par l'eau et le feu 200 passagers, la plupart des émigrés Irlandais, y compris le géolier de Québec, M. J. McLaren.

Six milles plus haut que St. Augustin, commence la paroisse de la *Pointe aux Trembles*. Lieu d'arrêt pour les envahisseurs Bostonnais en 1775, que Montgomery, après avoir reçu la capitulation de Montréal, conduisait à Québec, pour opérer leur jonction avec la soldatesque avide et effrénée qui avait, sous les ordres du colonel Benedict Arnold, pénétré par le Kennébec et la Beauce, Pointe aux Trembles, a fourni sa part d'incidents marquants parmi les événements du passé. Ouvrons la relation du siége de Québec en 1759, par Jean Claude Panet, notaire. " Le 21 juillet (1759) le capitaine Stobbs (Stobo ?) servait de guide à 1200 grenadiers écossais et montagnards conduits par Wolfe en personne: ils venaient s'emparer d'un nombre de dames de Québec, réfugiées là pendant le siége. La descente se fit vers le moulin et l'église de la Pointe aux Trembles, dans la nuit, sans être aperçus.

" Le 21 à trois heures et demie du matin, les douze cents hommes ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six ou sept hommes et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le Sieur La Casse, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled..... avec le Sieur L'aîné et le Sieur Fréchet, " Les anglais emmenèrent environ treize femmes de la ville réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, Mlle Couillard, la famille Joly, Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le Sieur Stobbs (Major Robert Stobo) du nombre qui a fait bien des compliments. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons et presque tous les biens de ces pauvres réfugiées." [2]

1 Biographie de F. X. Garneau, par l'abbé R. Casgrain.

2 Journal du siége de Québec par Jean Claude Panet, page 13.

" Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue. Les anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes et surtout celles enceintes."

Wolfe, comme un galant homme, libéra toutes ces belles captives à l'Anse des Mères, le lendemain à trois heures de relevée, et elles furent reconduites avec beaucoup de politesse. " Chaque officier, dit la relation, avait donné un nom aux belles prisonnières qu'il avait faites. Les anglais avaient promis de ne point canonner, ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos."

Puis, le vieux notaire décrit comment fut incendiée l'église paroissiale de Québec, et les maisons " depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert," comme qui dirait les maisons depuis Behan Brothers jusqu'au bureau du *Mercury*, rue la Fabrique,—sans excepter la sienne située rue St. Joseph.

Cotoyons le grand chemin tantôt aux pieds des côtes, tantôt sur les hauteurs,—une modeste maison de pension nous fournira le goûter près de l'église des Ecureuils, et hâtons nous d'atteindre le cap sublime qui domine le ravin où s'élance en grondant la rivière Jacques-Cartier. Cette rapide et pittoresque rivière s'est creusé un lit profond dans le roc ; rien de plus singulier à voir que son cours impétueux vers le pont Rouge, et où dort dans ses tranquilles étangs ces beaux saumons à écailles d'argent, que MM. Boswell et Kerr protégent avec une sollicitude quasi maternelle.

Il fut un temps où la capture à la mouche de ces superbes rois des fleuves, nous eût causé des accès délirants de plaisir ; aujourd'hui, la muse de l'histoire aura toutes nos complaisances ; nous venons voyez vous, de franchir le pont Jacques-Cartier à l'embouchure de la rivière, où notre ami le Dr. Jas. A. Sewell a ses moulins, ses usines et sa charmante résidence, le tout acquis des héritiers Allsopp, jadis seigneurs de ces lieux.

Gravissons le coteau qui mène aux hauteurs où se dressait ce mémorable fort Jacques Cartier, et où l'armée française en retraite au nombre d'au moins 10,000 y inclus les milices, passa la douloureuse nuit du 14 septembre 1759. A nos pieds, à quelques arpents de la rive l'on voit la Roche Jacques-Cartier où Baqueville de la Potherie faisait naufrage en 1698. A peine du fort reste-t-il pierre sur pierre ; cependant la configuration des lieux répond exactement au plan du fort que l'on voit à la page 174 des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis* 1749 *à* 1760,—publiés, en 1838, sous la direction de la *Société littéraire et historique de Québec.*

C'est là que Lévis rejoignit l'armée française en descendant de

Montréal, le 15 septembre ; c'est lui qui fit fortifier le fort et y laissa pour commander M. Dumas, avant de s'en retourner à Montréal. " Jacques-Cartier était un fort irrégulier, bâti sur le bord de la rivière du même nom, à son embouchure dans le fleuve St. Laurent, à l'endroit où l'on passe cette rivière pour aller de Québec à Montréal. Ce poste fut le dépôt de tous les préparatifs du siége de Québec (en 1760), et le rendez-vous des partis que l'on envoyait dans le gouvernement de Québec. Sa garnison était considérable et commandée par un brave homme (M. Dumas) ; il y avait quelques postes en avant—comme à la Pointe-aux-Trembles et autres paroisses." [1] " Pendant l'hiver de 1759-60, " nous disent ces Mémoires, " l'on fit passer en traînes, à Jacques-Cartier, tout ce que l'on put de vivres et de munitions de guerre, et l'Intendant fit des achats considérables de marchandises de toutes espèces : les négociants de Montréal furent obligés de livrer ce qu'ils avaient ; et le sieur de Villiers, contrôleur de la marine, les taxait.....On forma deux compagnies de cavalerie à qui on donna un habillement complet, et comme on n'avait point de bayonnettes à donner à la milice, on prit les couteaux de boucherie qu'on trouva, qu'on fit emmancher de façon à entrer dans le canon du fusil ; enfin, tout fut en mouvement." Que de préparatifs pour ce qui devait se terminer par ce que les *Mémoires* appellent " la folie de Lévis."—Après le départ de l'armée, en mai 1760, pour Montréal, " les vaisseaux anglais pillèrent tout ce qui se trouva à Sillery ; et les habitants des environs firent d'abondantes provisions de pelles, de pioches et d'autres effets."

Le fort Jacques-Cartier a dû couvrir trois ou quatre arpents en superficie. On distingue encore très-bien les embrâsures où étaient braqués les canons—le grand chemin actuel divise en deux le site où se trouvait le fort. Probablement que le 14 septembre 1759, l'armée française bivouaquait autour, car il devait être impossible d'y faire entrer tant de monde.

M. Geo. Allsopp, jeune fermier, le propriétaire actuel du terrain, nous donna permission d'examiner ce lieu si historique. C'était pendant la fenaison, et avouons que le descendant du haut et puissant seigneur, Geo. Allsopp, le magnifique secrétaire du gouverneur Sir Guy Carleton, nous sembla beaucoup plus préoccupé d'engranger son foin et ses récoltes, — peut-être avait-il raison,—que des faits et gestes de l'armée française à Jacques-Cartier en septembre 1759.

1 Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760—1, page 174 ; p. 177 ; p. 186.

Le chevalier Johnstone, qui avait servi pendant tout le siége, avait une idée fort exaltée de la stabilité du Fort Jacques-Cartier, comme point d'appui, si l'on en juge par les paroles qu'il met dans la bouche de Montcalm dans le *Dialogue des morts entre Wolfe et Montcalm.* " Si vos troupes, (les troupes anglaises) " dit-il, " se fussent rendus à Jacques-Cartier, le 18 août 1759, trois lieues seulement de Deschambault, elles y eussent découvert un poste, fort par la nature, à l'égal du passage des Thermopiles, si célèbre parmi les Grecs et que vous auriez pu défendre, comme vous étiez maîtres du fleuve, par une poignée d'hommes aussi peu nombreux, que celle que Léonidas opposait à ses nombreux ennemis. Mais votre corps d'armée stationné à Deschambault, à l'aspect de ma cavalerie, qui ne se composait que de deux cents canadiens à cheval et non disciplinés commandés par le chevalier de la Roche-Beaucourt coururent à leurs canots et s'embarquèrent avec beaucoup de désordre et de confusion, comme si toute l'armée eut été à leurs trousses.

" La rivière Jacques-Cartier, qui a emprunté son nom, de celui qui, le premier découvrit le St. Laurent et qui après la perte de son vaisseau, hiverna en Canada parmi les Indiens, est un ravin immense, avec un courant d'eau rapide, hérissé et persemé de grosses roches, lequel courant d'eau se dirige entre les deux hauteurs, dont les cimes sont à une distance d'à peu près deux cents brasses l'une de l'autre : les côtés sont des glacis, du haut desquels l'œil plonge jusqu'au bas, une hauteur de quatre à cinq cents pieds ; l'aspect de ce précipice fait frissonner d'horreur. Le côté qui fait face au St. Laurent est un roc perpendiculaire et inaccessible et les terres vers le nord sont impraticables, à cause des lacs, des étangs et des marais où l'on s'enfonce fatalement à chaque pas jusqu'au col. Il doit être impossible d'en faire le tour puisque les Indiens et les Canadiens n'ont jamais découvert un sentier à travers les bois. De sorte que l'on ne saurait pénétrer à ce fort, excepté en débarquant à Deschambault, d'où le terrain s'élève par une pente graduelle et insensible jusqu'à Jacques-Cartier, si vous M. Wolfe, vous fussiez emparé de ce fort extraordinaire, vous auriez coupé ma communication avec Montréal, d'où chaque jour me venaient les vivres pour l'armée ; en ce cas, je n'aurais eu d'autre alternative que de laisser mon armée mourir de faim ou de rendre la colonie. Comme notre mission, en venant d'Europe, était non de détruire les canadiens, mais au contraire, de les protéger et de les défendre, j'eusse été forcé de capituler pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'eusse pu obtenir. J'espère vous avoir démontré clairement, que si vous eussiez eu une con-

naissance du *local*, vous eussiez pu conquérir glorieusement le Canada, sans verser une goutte de sang." [1]

J'ai appris du jeune M. Allsopp que M. Quetton St. George et quelques autres personnes résidentes à Jacques-Cartier, possédaient divers gobelets en argent, trouvés sur le plateau près du fleuve, et quant aux papiers de famille de M. Allsopp, ils auraient été très précieux pour les antiquaires, à en juger par la Relation Manuscripte du siége de 1759, que M. Chs. Aylwin, du Cap Santé a eu l'obligeance de nous communiquer, laquelle relation a été trouvée parmi les papiers de la famille Allsopp. M. Geo. Allsopp père occupant une position élevée dans la colonie, prit part aux affaires publiques peu après la conquête; il est à regretter que ces papiers n'existent plus—un crocheteur de Québec les ayant acquis en 1863, à deux centins la livre pour les convertir en papier. Pendez-vous de dépit, pauvres antiquaires!!

En laissant le fort, le chemin cotoie les hauteurs jusqu'à l'église du Cap Santé, placée au bas de la côte—les voyageurs, sont sûrs de trouver dans M. Chs. Aylwin, l'époux de dame veuve Allsopp, co-seigneuresse des seigneuries Jacques Cartier et d'Auteuil, un agréable *cicerone*, et un amant des vieilles traditions nationales.

Continuez votre trajet, et vous franchirez bientôt le pont de la jolie jeune paroisse de Portneuf desservie par un savant laborieux, l'abbé Provancher, l'auteur de la *Flore Canadienne*—du *Verger Canadien*, etc.,—puis après une course de quelques milles, votre œil embr ssera les flèches luisantes de la grande église de Deschambault, qui couronne le vieux Cap Lauzon, où probablement Murray, conduit par le major Stobo, débarquait le 18 août 1759, 2000 hommes, dit Johnstone pour brûler la maison de M. Perrot.

Voyons ce que dit la relation de M. Jean Claude Panet:

" 18 août, 1759. Les anglais firent une descente à Deschambault à la maison de M. Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle amazône aventurière. C'est madame Cadet, femme du Sieur Joseph Ruffio." Si nous avons bien lu les *mémoires du temps*, la "belle amazône aventurière" de 1759, quel que fut son mérite d'ailleurs, ne brillait pas par la vertu théologale qui distin gua *la chaste Suzanne*.

Continuons de citer la relation. " Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles, lesquelles, ainsi que la maison, ne furent point sauvées. Lors-

1 Dans une intéressante petite feuille, " publiée naguère par les Séminaristes de Québec, *L'Abeille*," qui n'a, hélas! vécu que *ce que vivent les roses*, il y a des détails sur le Fort Jacques-Cartier que je donnerai sous forme d'appendice.

que se faisait cette belle opération, quinze canadiens à la tête desquels se trouvaient le Sieur de Belcour, major de la cavalerie, se présentèrent hardiment. Les Anglais crurent sans doute que c'était un avant garde et se rembarquèrent, ce qui encouragea ce petit parti qui venait au secours, composé d'environ 300 hommes du Cap Santé. Les Anglais étaient près de 800; ils perdirent vingt-deux hommes sans compter les blessés. Nous n'avons eu qu'un canadien de blessé légèrement. Il est à observer que M. de Montcalm parut après cette noble expédition.

" Les Anglais traversèrent avec leurs berges à Ste. Croix, et rasèrent la terre pour ne point se laisser aller au courant. M. Cournoyer, officier de la colonie, qui avait 75 hommes avec lui, posta son monde en embuscade, et leur ordonna de tirer sur la première berge, ce qu'ils firent. Ils les passèrent ainsi en revue, et ils en tuèrent environ 200 sans coup férir, puisqu'ils ne voyaient pas ceux qui tiraient sur eux.

" 19 août.—Les Anglais ont recommencé à canonner la ville et à mettre le feu dans les côtes de St. Antoine et de Ste. Croix."

Que d'autres incidents des temps passés, les annales de Deschambault, de Lorette, de Ste. Foye, ne nous fourniraient-elles pas, mais hâtons-nous de revenir à l'antique cité de Champlain, tout en regrettant de ne pouvoir aller méditer sur le tombeau de cette pauvre Caroline, La Fleur des bois, assassinée tragiquement, si l'on en croit M. Amédée Papineau, au château de l'intendant Bigot, à Charlesbourg. Puis viennent les hauteurs de Beauport, illustrées par l'effusion du plus pur sang de la France et du Canada, en 1690 et plus tard en 1759. Empruntons, pour récapituler ces scènes glorieuses du passé les paroles éloquentes de l'auteur de *Chs. Guérin*:

" L'histoire est partout, autour de vous, audessous de vous, du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élance et vous crie : me voici :

" Là bas, dans les méandres capricieux de la rivière St. Charles (le *Cahir coubat* de Jacques-Cartier) est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec les seigneurs Donacona. Ici tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons eu la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes, que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette fière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts, s'étendent les plaines, où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte Beauport, les souvenirs de batail-

les non moins historiques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'intrépide Dambourges, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis, Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous ; elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit : me voici ! "

J. M. LeMoine.

UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE.

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

(*Suite*).

V.

Non seulement les fidèles, même dans la mort, évitaient tout contact avec les payens, mais ces saintes dépouilles étaient embaumées et recevaient chacune sa sépulture séparée.

Les chrétiens eurent toujours une répugnance invincible à placer les corps les uns sur les autres; encore moins pouvaient-ils sup. porter la pensée de les jeter pêle-mêle dans une fosse commune, comme le pratiquaient les payens dans les célèbres puticoles, vrais pourrissoirs. Ces fosses publiques font comprendre le mépris de l'homme pour l'homme dans les sociétés payennes.

Les peuples qui aujourd'hui retournent au paganisme,se bâtissent aussi de magnifiques mausolés et font parquer les pauvres dans ces prétendus asiles, vrais anti-chambres des salles de dissection. Pour concilier ce respect des morts avec les précautions exigées par la prudence, il fallait inventer une méthode pour la sépulture à la surface du sol, qui permit de faire, selon le rit chrétien, la déposition des cadavres si facile et si sure dans les cimetières taillés dans les flancs des rochers et des collines, ou dans le sein de la terre. Occuper toute la superficie par une seule rangée de sépulcres aurait exigé une étendue immense. de terrain nécessaire à la

culture. Puis l'inhumation dans la terre que n'était employée que dans l'extrême nécessité par des hommes qui se reposaient dans la mort comme dans un sommeil, et dont la religion entretenait avec les tombeaux des rapports que cette absence ne faisait que rendre plus affectueux. On s'accoutumait à construire avec du marbre ou de l'argile des allées de sépulcres placés les uns sur les autres, ce qui ménageait l'espace, tout en donnant à chaque corps une tombe séparée. Cette disposition des tombeaux fut conservée quand il fallut abandonner la sépulture à ciel ouvert et s'enfermer dans les catacombes. Dans les longs corridors de celles de St Calixte, j'ai compté de 9 à 11 niches placées les unes sur les autres dans ces étroits passages ou la mort avait pressé les rangs. Entre deux parois verticales parallèles construites à une distance de quelques pieds, une série de dalles de marbre, surperposées les unes aux autres se prolongent comme les ruelles d'une ville, de manière à recevoir chacune le corps d'un défunt.

La loi romaine permettait aux propriétaires d'avoir leur sépulcre de famille. Rome étendait une protection sacrée sur les tombeaux. Il arrivait que les principales familles avaient leurs palais funéraires, et quelques-uns même des espèces de petits cimetières dans leur domaine. Or, sous la garantie de la loi et du droit privé, les chrétiens pouvaient avoir des cimetières sans se faire connaître comme tels, où ils s'entouraient de cette loi du secret si religieusement pratiquée pendant les siècles de persécution. En effet, on remarque que les inscriptions, surtout pour les tombeaux sur terre sont d'un laconisme qui déroute toute curiosité. Souvent le mot martyr, tout seul, sans date, constate le lieu de la sépulture d'un saint. Les possesseurs de ces sépulcres de famille y recevaient le corps des martyrs et les cadavres de leurs frères pauvres, comme leurs clients, leurs amis, ou de personnes à qui ils voulaient accorder cette faveur. Plusieurs de ces cimetières ont conservé les noms de pieuses matronnes, des fidèles généreux, qui avaient ainsi consacré une partie de leur domaine à l'inhumation de ceux dont ils devenaient les protecteurs et les gardiens obligés. Ainsi les terrains où furent creusés les catacombes de St. Calixte, appartenaient à une dame Romaine, nommée Lucina. Comme elle était de noble maison, elle avait sa sépulture sur cette voie des tombeaux : la voie Appienne.

L'histoire de l'Eglise et la tradition constante, appuyées sur des faits irrécusables, font remonter aux temps apostoliques l'origine des cimetières de St. Pierre au Vatican, de celui de Lucina sur la voie Aurélienne (aujourd'hui St. Pancrace), celui sur la voie d'Ostie où repose St. Paul, celui de Domitilla, sur la voie d'Arléatine ;

dans la voie Appienne, les catacombes où les reliques de St. Pierre et de St. Paul furent cachés après leur martyre, et aussi celui de St. Calixte sur la même route, lequel fut ensuite réuni au cimetière de St. Sébastien.

Ce qui explique pourquoi on disait que Ste. Cécile, inhumée dans le cimetière de St. Calixte fut déposée *ad Catacombas*, nom exclusivement réservé alors aux cryptes de la basilique du glorieux commandant des gardes prétoriennes. On a trouvé dans les souterrains de la voie d'Ostie, des inscriptions datées de l'an 107, moins de 40 ans après le martyr de St. Paul. Je voudrais pouvoir suivre le savant de Rossi dans ces explorations à travers toutes ces catacombes, recueillant sur sa route les preuves les plus authentiques de l'existence des cryptes aux âges apostoliques, mais les limites que m'imposent ce petit travail ne me permettent pas d'accompagner autour de Rome Souterraine notre admirable guide.

Comme ma visite doit se faire dans le cimetière de St. Calixte, je ne ferai qu'indiquer ce qui est nécessaire pour constater l'enchaînement pour ainsi dire historique et chronologique de quelques-unes de ces catacombes, afin de pouvoir remonter, en indiquant les caractères de ces souterrains, aux premières années du christianisme à Rome. Je ne dirai qu'un mot de quelques-unes de ces catacombes. Celle de Ste. Domitille, voisine de St. Calixte, est encore si fraîche de vétusté, que l'on y respire pour ainsi dire l'atmosphère des premiers temps de l'Eglise. Dans cette sépulture de la fille des empereurs, on peut suivre sur les murs ; ici décorés de stuc et de fresques délicates, ailleurs nus et pauvres comme un tombeau d'esclave, la transition de la paix à la persécution. De plus, le nom de Domitilla qui lui est donné dans les documents ecclésiastiques de l'époque, est authentiqué par une inscription payenne contemporaine de Flavia Domitilla. Les deux catacombes de la voie Appienne, celle de St. Sébastien et de St. Calixte, doivent leur fondation, du moins la seconde, à la pieuse dame Lucina, disciple des Apôtres. Celle de Ste. Priscilla sur la voie Salaria, avait servi de refuge à St. Pierre. Le chef de l'Eglise en avait fait sa chapelle. Dans les actes des martyrs Papias et Maure, on lit qu'ils furent déposés dans les cryptes *Ubi Petrus baptisabat.* Or, les noms de ces deux saints ont été retrouvés dans les catacombes situées entre les voies Nomentane et Salaria, tout près des celles de Ste Agnès, auxquelles elles étaient peut être unies. C'est dans cette catacombe de Ste Agnès que Mr Rossi a trouvé une admirable fresque de la Ste Vierge dont une copie chromo-lithographiée fut admirée à l'Exposition Universelle de Paris en 1867. Les témoignages si catholiques de ce cimetière attirèrent à l'Eglise

un membre du clergé anglican de la maison de Malahide : Mrs Talbot, rejeton d'une des plus nobles familles d'Angleterre et d'Irlande, converti et devenu prêtre voulut célébrer sa première messe dans cette crypte de Ste Agnès où il avait reçu la foi que l'illustre vierge avait scellée de son sang. Il revenait à la vieille foi de ses ancêtres, dont un fut archevêque de Dublin, en 1668.

Dans les cimetières que la tradition romaine assigne aux temps apostoliques, bien que les monuments soient en partie ignorés, brisés ou dispersés, cependant ce qui en reste nous donne des indices manifestes de leur haute antiquité. Ainsi on remarque un style tout à fait classique dans le dessin et l'exécution des fresques, des décorations en stuc, très rares dans les autres cimetières et qui, jusqu'à présent, n'ont pas été trouvés dans aucune hypogie chrétienne du IIIe siècle, ou des siècles suivants ; des cryptes construites sous terre et non creusés selon la méthode généralement adoptée depuis dans les nécropoles souterraines des fidèles ; des chambres et de vastes ambulacres dont les formes servirent de modèles aux autres cimetières surburbains, de nombreuses niches pour de grands sarcophages, dont l'usage devait être très-rare même dans les catacombes; des familles d'inscription rédigées contrairement aux usages des temps postérieurs et dont le formulaire est différent de celui de l'épigraphie chrétienne; une nomenclature classique ; on trouve un Titus Flavius dans le cimitière de Ste Lucina, un autre dans celui de Priscilla et dans celui d'Ostriano, tandis qu'on ne trouve aucun de ces noms dans les cimetières des époques plus récentes. Enfin, les dates de 107 et 110 trouvées dans les inscriptions de ces catacombes d'une origine presque contemporaire aux premiers chrétiens, mais dont la date de fondation est ignorée. Nous trouvons existants dans le IIe siècle, les cimetières de Pretextat sur la voie Appienne, de Maxime et de Gordien sur la Salaria; où furent ensevelis Ste. Félicite et ses fils, martyrisés sous l'empereur Marc-Aurèle. Les nouvelles découvertes et des études plus éclairées démontrent évidemment que les plus antiques hypogées chrétiennes furent, sinon toujours au moins souvent, d'une construction différente de la plupart de celles que nous voyons aujourd'hui dans l'immense réseau des labyrinthes souterrains. Le nombre croissant des fidèles, les proportions gigantesques que prenaient ces nécropoles ténébreuses, les précautions suggérées par l'expérience et si conformes à l'histoire de l'Eglise primitive, inspirèrent un système d'excavation qui permit d'économiser l'espace, de pratiquer des niches plus petites et plus rapprochées et de cacher les travaux souterrains des fossoyeurs. Comme je l'ai déjà remarqué

la loi romaine permettait à un propriétaire de vendre ou de donner un lieu de sépulture à des particuliers. Sous la protection de ce culte des tombeaux, plusieurs riches et pieux fondateurs de cimetières ouvraient leurs sépulcres de famille aux martyrs. Quelquefois, par une attention toute particulière, ils construisirent en leur honneur des cryptes, comme le fit Lucina pour recevoir le corps de St. Paul. Le livre pontifical rapporte un fait analogue touchant le monument préparé pour recevoir le corps de St. Pierre. *Anaclitus memoriam Beati Petri caustruxit.* On n'employait pas les mêmes expressions quand il s'agit de nommer l'érection canonique pour ainsi dire d'un lieu de sépulture commune. Aussi quand le livre pontifical dit que Calixte fit les Hypogées papales sur la voie Appienne, il parle d'un grand souterrain du genre de ceux qu'on appelait depuis catacombes, et il ne dit pas *construxit*, ni *memoriam*, mais il dit : *Fecit cæmiterium via appia*, *ubi multi* sacedotes et *martyres requiescunt.* Les actes des martyrs des deux apôtres disent que leurs corps reposent dans les catacombes, c'est-à-dire, dans celles qui plus tard prirent le nom de St Sébastien, *quansque* disent ils, *fabricarentur loca*, ubi posita sunt in vaticana... et *via Ostiensi.* Les premières hypogées, petites, construites pour des familles et plus tard affectées à la sépulture des chrétiens, devaient naturellement s'agrandir et prendre les proportions d'un cimetière en rapport avec le nombre toujours croissant des fidèles.Les plus anciens documents, ou il est fait mention de l'administration ecclésiastique des lieux de sépulture, datent du commencement du IIIe siècle. Dans les Philosopheumena, on voit qne le Pape Zéphirin, à peine monté sur le trône pontifical en 197, confia à Calixte la direction du clergé et le soin du cimetière. Ainsi le premier diacre administrateur des biens de l'Eglise eut pour charge principale de surveiller les catacombes, instituées sur la voie Appienne par Zéphirin, et appelée par autonomase,cimetière, parce qu'il était le seul gouverné directement au nom du Souverain Pontife ; ou parce qu'il était le principal de Rome. On peut aussi assigner une autre raison de la prééminence du cimetière de Calixte entretenu aux frais de l'Eglise. Pendant les deux premiers siècles, les successeurs de St Pierre furent enterrés au Vatican, mais les agrandissements faits au cirque de Néron, par les ordres de l'empereur Héliogabale, menaçant de destruction le sépulcre apostolique, Zéphirin transféra le cimetière papal sur la voie Appienne. Durant tout le IIIe siècle, le cimetière de St Calixte eut une vraie primauté hiérarchique dans l'administration ecclésiastique des sépultures chrétiennes : on peut donc croire que cette distinction lui fut accordée parce qu'il était, pour ainsi dire, le seul cimetière officiel appartenant à tous les fidèles.

De plus, nous savons que, pendant ce temps, les Papes le choisirent pour le lieu de leur sépulture.

Il porte partout le nom de cimetière des Papes. Peu de temps après St Calixte, le Pape Fabien agrandit la catacombe et décréta des travaux, confiés à sept diacres, dans les autres nécropoles de Rome, avec ordre de construire des monuments ou oratoires pour les fidèles. Les plans des églises souterraines données par le R^ev Père Marchi, prouvent que les chrétiens s'assemblaient dans ces catacombes pour assister aux Sts Mystères. De tout temps, il y eut de petits oratoires où l'on célébrait l'anniversaire de la mort d'un martyr, parent ou ami. Puis on fit des chapelles pour ainsi dire *publiques*. C'est en 257 que Valérien lança le premier édit qui interdissait aux chrétiens les assemblées et les visites aux sépulcres placés dans les catacombes. Le Pape Sixte II, fut poursuivi, trouvé et martyrisé, avec ses diacres, dans le cimetière de Prétextat.

En 260, Gallien révoqua l'édit de son père, et, par un rescrit impérial, il ordonna que, dans tout l'empire, on restitua aux évêques les lieux confisqués par Valérien. Il paraît que les églises avaient été vendues au profit du fisc : mais que les cimetières toujours respectés par les Romains, restèrent intacts et furent rendus au culte et à l'usage des fidèles.

A St. Denis, successeur de Sixte II, était réservé le bonheur de recouvrer les *titres*, ou églises dans la ville, et les cimetières hors des murs. L'histoire des Papes ne pouvait taire un tel fait. Aussi, lit-on dans la vie de Denis : *Hic presbyteris ecclesias divisit, et cemeteriæ, et parachias, et diocessos constituit*

L'attention spéciale que les persécuteurs commencèrent à porter aux cimetières, obligea les fidèles à s'entourer de précautions les plus minutieuses afin de prévenir des surprises et des massacres. On fit alors disparaître tout indice de communication entre les catacombes et les voies publiques ; on pratiqua des escaliers secrets pour déjouer les recherches des délateurs.

On ne réussit pas toujours. Il arriva que les payens ayant découvert une catacombe, construisirent un mur à l'entrée et ainsi périt une assemblée de fidèles réunis pour la célébration des Sts. Mystères. Cette terre bénite et ensanglantée par de pareils massacres devint encore plus sacrée aux hommes qui ne craignaient qu'une chose, de mourir sans confesser la foi. Nous voyons que St Denis agrandit les cimetières et les attacha à l'administration des paroisses situées dans la ville.

Chaque titre ou paroisse avait son cimetière et l'on peut juger du nombre de ceux-ci, quant on sait que même longtemps avant la

persécution de Dioclétien, il y avait 25 paroisses. Les tempêtes déchaînées de bonne heure contre l'Eglise en empêchèrent par intervalles de temps souvent assez longs, l'administration publique : comme les coups de vent emportent quelquefois les phares placées à l'entrée des ports pour la direction des vaisseaux et que l'on se hâte de replacer. Mais à peine le calme est-il rétabli, que les Papes reconstruisirent les 25 paroisses, non-seulement pour administrer le baptême et la pénitence, mais pour donner la sépulture. Les prêtres de titres étaient en même temps les surveillants des cimetières, et, à ces titulaires, vrais curés d'alors, revenaient la direction des vivants et le soin des morts. Le nombre des cimetières augmenta rapidement dans les moments où les persécutions sévissaient avec le plus d'acharnement. Indépendamment de 25 grandes catacombes, on en compta une vingtaine d'autres desservies en même temps que le premier par les prêtres de la ville. Une inscription découverte récemment dans l'église souterraine de St. Clément indique l'existence de plusieurs prêtres pour le même titre et appelle associés ou compagnons les confrères du titulaire. Comme le saint sacrifice devait se célébrer simultanément dans les basiliques cimétérales et dans les églises de la ville, il était nécessaire que chaque *titre* eût plusieurs prêtres. Le cimetière des Papes, celui de St. Calixte, dépendant immédiatement du Souverain Pontife, était administré par son archi-diacre : c'est pourquoi on ne le trouve pas attaché à un autre titre.

Voici les noms des grandes catacombes qui entouraient Rome d'un rempart qui la défendait mieux que les faisceaux de ses consuls et les gardes du Prétoire. Si la liste en est longue, il faut s'en prendre à la haine d'un monde corrompu, souillé et plein d'infamies, contre la pureté, la douceur, la force de la foi, à cet invincible courage qu'elle donnait même aux enfants dans la foi, à l'amphitéâtre, sur la roue, dans tous les raffinements d'une barbarie impitoyable.

SUR LA VOIE APPIENNE,

1. Cimetière de St. Calixte.
2. " Prétextat.
3. Ad catacumbas St. Sébastien.

SUR LA VOIE ARDÉATINE.

4. Cimetière de Domitille.
5. Basilac, Marc et Marceltin.

VOIE D'OSTIE.

6. Cimetière de Camodille.

VIA PORTUENSIS.

7. Cimetière de Pontian.
Ad ursum pileatum.

VOIE AURÉLIENNE.

8. Cimetière de St. Pancrac.
9. " de Lucine.
10. " de Calipode.

VOIE AURÉLIENNE.

Petite catacombe appelée Mémoire

de St. Pierre et sépulcre des Pontifes au Vatican.

VOIE FLAMINIENNE.

11. Cimetière de St. Valentin.
12. " Ad Septem Columbas.

VOIE SALARIA (ancienne).

13. Cimetière de Basille.
14. Petite Catacombe. St. Pamphile.

VOIE SALARIA (neuve).

15. Cimetière de Maxime.
16. " de Thrasan.
17. " de Jordan.
18. " de Priscille.

VOIE NOMENTANA.

19. Cimetière d'Ostriani.—Ste. Agnès.

VOIE TIBURTINE.

20. (Petite) St. Hyppoiite.
21. " St. Cyriaque (St. Laurent).

VOIE LABICANA.

22. " Ad duas lauras.
23. (petite) Ste. Casticle.

VOIE LATINE.

24. Cimetière St. Gordien.
25. " St. Tertullien.
26. " Apraniani.

Vous remarquez 26 catacombes, tandis qu'il n'y a que 25 *titres* ou paroisses : c'est que le cimetière de St. Calixte, comme je viens de le dire, n'était sous la juridiction d'aucun titulaire, mais relevait directement des papes.

A. O'Donnell, Ptre.

(*A continuer.*)

JE SONGE A TOI.

Je songe à toi quand près de l'âtre
Où je m'assieds en soupirant
Je vois de sa flamme folâtre
Qui tremble comme un feu de pâtré
Briller le reflet expirant.

Je songe à toi quand l'humble barde
Redit les antiques exploits,
Et que dans ma blanche mansarde
Je crois, dans l'ombre où je regarde,
Revoir les guerriers d'autrefois.

Je songe à toi lorsque la brise
Vient se jouer dans mes cheveux,
Ou, comme l'onde qui se brise,
Jette dans la tour de l'Eglise
Mille sanglots mystérieux.

Je songe à toi lorsque l'abeille
Des fleurs aspire le nectar,
Ou bien, sentinelle qui veille,
Déserte la rose vermeille
Pour garder son frêle rampart.

Je songe à toi quand se déroule
Le nuage au-dessus des monts,
Le vent le presse et le refoule,
Lutte gigantesque où tout croule,
Derrière les noirs horizons.

Je songe à toi lorsque décembre
Blanchit les gothiques carreaux,
Quand le fagot embaumé d'ambre
Que l'on allume dans ma chambre
Fait fondre leurs brillants cristaux.

Je songe à toi lorsque ma plume
Se promenant sur le papier,
Fait, semblable au vase qui fume,
De mon esprit noyé de brume
Jaillir un vers irrégulier.

Je songe à toi lorsque la rame
Replonge en cadence sur l'eau,
En imitant à chaque lame
La voix du zéphire qui brame
Ou des gazouillements d'oiseau.

Je songe à toi quand, sur la dune
Où j'égare souvent mes pas,
Dans le ruisseau je vois la lune
Trembler comme tremble la hune
A la cîme altière des mâts.

Oui! toujours et partout je songe
En interrogeant l'avenir,
Et l'idéal où mon œil plonge
Ne serait-il qu'un doux mensonge
J'en veux charmer mon souvenir.

20 Octobre 1869.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

DEUX ÉPAVES.

VI

PÊCHE EN EAU TROUBLE.

(*Suite.*)

Carina décida, et il lui parut inutile d'en prévenir sa mère, qu'elle reverrait le baron. Il ne s'agissait que de ne pas le désespérer, rien de plus; de l'éloigner sans le perdre de vue. Il n'y a pas de jeu plus dangereux pour les femmes. Elles affectent d'ignorer que s'y livrer, c'est conférer à l'homme qui est leur point de mire, s'il conserve assez de sang-froid pour éventer la ruse, le droit de les mépriser et celui de leur tout dire. Au fond, elles ne s'abusent pas; mais elles ont une confiance inébranlable dans leur coquetterie.

Ceci posé, on s'expliquera très-bien que Carina rencontrât un jour, par hasard, M. de Couturier sur un point qu'il devait nécessairement traverser pour sortir de chez lui ou pour y rentrer. Cela se passait quarante huit heures après l'entretien avec mistress Mudlett. L'endroit choisi par elle était un lieu de promenade charmant. C'était un étroit espace, de la dimension d'une chambre, qui séparait l'avenue conduisant à la propriété du député de la lisière d'un bois. Un coude du chemin, abandonné par suite d'une rectification, l'avait formé. Là s'élevait un tertre de gazon, piqué

de fleurettes et abrité par deux chênes que reliait les vestiges d'une haie.

Carina s'éprit soudain de ce petit coin : elle y vint avec sa mère, Sabine et Carlo. On y apportait des pliants et on y faisait salon. De cet observatoire on distinguait parfaitement la porte du château qui, construit dans un parc, était entouré, à l'anglaise, de pelouses et de corbeilles de fleurs ombragées d'arbres, et avait son perron dans l'axe de l'avenue, précisément en face du réduit. Le paysage était découvert, et la distance assez courte pour que, des fenêtres, on aperçut le chêne et le tapis de mousse étendu à leur pied. Voilà pourquoi, au bout de dix minutes, M. de Couturier apparut. Il crut reconnaître, au regard qu'on lui lança en réponse à son salut, qu'il ne serait pas indiscret à lui de s'approcher. Alors, il glissa un mot, embrassa Sabine et caressa le mouton. Le lendemain, il s'assit sur le tertre, tout près du pliant de Carina. Le troisième jour, mistress Mudlett eut une abominable migraine qui l'empêcha d'accompagner sa fille. Celle-ci vint néanmoins : le temps était si beau ! L'enfant et le mouton jouaient sur l'herbe, à quelques pas. La conversation du baron et de l'institutrice fut un tête-à-tête qui n'avait rien de compromettant pour elle, attendu qu'elle l'accordait au beau milieu du jour et quasi sur une grande route. Il était notoire qu'elle n'en faisait pas mystère, et tout le monde sait qu'on ne reproche aux femmes que ce qu'elles ont l'air de cacher.

L'entretien, si quelqu'un l'avait pu surprendre, aurait été jugé moins innocent que le rendez-vous. Mais il n'y avait personne aux écoutes, et les chênes, à part ceux de la forêt de Dodone, sont de discrets confidents. Comme deux filous qui se volent réciproquement ce qu'ils ont dans leurs poches, ils jouaient au plus fin, avec cette nuance de piquant que chacun d'eux pénétrait les intentions de l'autre.

Le baron de Couturier, paysan dégrossi au physique, était au moral policé d'une manière effroyable. Il avait l'esprit aussi subtil et aussi fin que l'enveloppe était grossière. Lancé très-jeune encore à Paris avec une fortune considérable, il s'était mêlé à tout ce que l'aristocratie de la naissance et celle de l'argent ont produit de jeunes gens depuis une quinzaine d'années. Il avait frayé avec eux à titre de compagnon de plaisir et même parfois d'amis. Décidé dans le principe à fuir toute occupation autre que celle de dépenser ses revenus et de se donner la plus grande somme possible de jouissance, il s'était ravisé ; soit qu'il eût compris que l'existence, telle qu'il la désirait alors, n'est supportable que dans les premières années de la jeunesse, soit qu'il eût déjà une pointe d'ambition, que l'avènement de son beau-frère au ministère développa en lui

ouvrant de vastes perspectives. Il fut pris de la fièvre d'agiotage qui, après l'expédition de Crimée, agita toute la France, et voulut être plus riche encore. De là datent aussi ses débuts dans la vie publique ; et bientôt il mena de front les affaires et les plaisirs. Quelle était sa pensée secrète ? où désirait-il arriver si, ainsi que l'assuraient ceux qui, se targuant de pénétration, lui supposaient d'autres visées, il ne considérait la députation que comme un marchepied ? Personne ne le savait, et rien dans sa conduite ne prêtait créance à ses bruits. Depuis dix ans, il semblait se contenter d'être l'homme du département le plus opulent et le plus puissant.

Personnel et d'un égoïsme très-bien déguisé, à la fois expansif et d'une rare dissimulation, esprit superficiel et léger, apte à tout comprendre pourtant, même la vertu à laquelle il ne croyait guère, vaniteux sans orgueil, matérialiste sensuel, homme de plaisir avant tout, il avait le talent de dissimuler ses vices sous un vernis de bonhomie qui ne manquait pas de côtés séduisants. Etait-ce sa faute si, venu en un temps où la foi politique n'existe plus, il n'en avait aucune ? On connaît la classification que les géologues ont appliquée aux terrains, celle des hommes politiques de nos jours est identiquement la même. Les uns et les autres sont composés de couches plus ou moins profondes, très-différentes entre elles et qui sont le produit de commotions violentes remontant à diverses époques. Ces couches, toutes disparates qu'elles sont, s'enfoncent en se superposant ; pour qu'une d'elles reparaisse à la surface, il faut un cataclysme. A l'état ordinaire, elles sont recouvertes d'une épaisseur variable d'humus ou de terre végétale qui les masque et reçoit la végétation, dont la variété et la vigueur est en raison directe de la richesse de cet humus.

De moralité, M. de Couturier n'en avait que l'ombre, et cela suffit pour beaucoup, car tout le monde vantait sa délicatesse. Par exemple, généreux et dévoué, d'une obligeance que rien ne lassait, il était sincèrement tout à la disposition de ses commettants et, au demeurant, le meilleur homme du monde.

Il ne ressentit donc aucun embarras à expliquer à Carina qu'il l'adorait et qu'il ferait pour elle toutes les folies, sauf celle de l'épouser. Il le lui dit résolument, en deux phrases, le sourire aux lèvres et ne prenant même pas la peine de mitiger son insolence.

Avec une verve pleine de mordant, il peignit par larges touches l'avenir qu'il rêvait pour elle. Au lieu de s'étioler dans les ingrates fonctions d'institutrice et de disputer péniblement à chaque jour son pain et celui de sa mère, que ne partait elle pour Paris. Convenablement patronnée, elle s'y créerait rapidement un cercle de relations où il ne tiendrait qu'à elle de choisir. D'occupations, elle

n'en manquerait pas, si elle voulait. La politique, notamment, était l'emploi le plus approprié à son jugement ferme et droit, à son intelligence cultivée. Sa souplesse, son goût inné pour l'intrigue, la connaissance qu'elle avait de plusieurs langues lui présageaient dans ce milieu des succès certains.

Pourquoi ne pas s'y adonner? C'est une spécialité qui conduit à tout, de nos jours comme autrefois. Elle aurait un salon que les hommes les plus considérables prendraient peu à peu l'habitude de fréquenter; on y ferait des mots d'ordre qui se répandraient dans toute l'Europe. On y fabriquerait de tout, des ministres, des académiciens, des réputations et des prélats. Son influence grandirait, et elle deviendrait une sorte d'Égérie, dirigeant de ses belles mains les destinées des empires.

Personne n'ose plus aborder ce rôle, tenu jadis par nombre de beautés célèbres. C'est qu'il n'est pas à la portée de la première venue. La difficulté en est extrême, et il nécessite des qualités plus rares que jamais. Elle avait pour le soutenir tout ce qu'il fallait. Sans doute une des conditions de la réussite était de ne pas heurter ouvertement les idées reçues et de ne pas se poser en femme qui n'a plus rien à perdre. On pourrait aisément tout concilier. Par exemple, qu'elle se décidât à renoncer au mariage et fît de sa résolution comme une déclaration publique, en acceptant le titre de chanoinesse d'un chapitre étranger. Il en existe encore, d'ordre noble, dans certains pays. M. de Couturier se chargerait de l'y faire admettre d'emblée. Tant qu'elle aurait le bonheur de conserver sa mère qui, bien entendu, habiterait avec elle, sa situation n'aurait rien que de fort honorable, surtout dans une ville comme Paris, où on est à l'abri des commérages. En suivant immédiatement le conseil qui lui était donné, elle avait le temps de s'entourer d'appuis solides avant que la loi naturelle ne lui enlevât mistress Mudlett. Quand elle ne l'aurait plus, sa qualité de chanoinesse serait une sauvegarde très-suffisante aux yeux du monde qui lui permettrait de monter sa maison comme elle l'entendrait, de recevoir qui bon lui semblerait et n'aurait pour elle que l'admiration due à sa beauté et à ses talents.

Ces beaux discours, dont ce n'est là que le résumé, auraient été très-dangereux pour toute autre que Carina. Ce n'est pas elle que pouvaient égarer les paradoxes et les sophismes cyniques de M. de Couturier. Son imagination s'allumait pourtant à ces brillantes perspectives. Ce rôle, dont l'éblouissant prestige miroitait à ses regards, elle se sentait capable d'en supporter l'écrasant fardeau. L'intrigue ne lui répugnait pas, et pour sa vertu, elle en eût fait le sacrifice, mais à bon escient, car elle était incapable de se laisser

entraîner sans savoir où elle allait. Comme ce qu'elle poursuivait à Val-Rouvray était de beaucoup d'une réalisation moins hypothétique que l'avenir préconisé par le député, elle avait de la répugnance à l'abandonner avant d'avoir la certitude qu'elle ne le toucherait pas. Elle n'acceptait donc, dans sa pensée intime, les éventualités risquées de M. de Couturier qu'en cas d'insuccès de sa combinaison primitive.

Bien que personne ne le lui eût appris, elle n'ignorait pas que celle qui écoute de pareilles choses n'inspire aucune estime à celui qui les lui dit, et que c'est déjà s'engager que de ne pas lui fermer la bouche aux premiers mots. Aussi, elle déploya un art infini pour attirer le député et paraître rejeter fort loin ses vues et ses doctrines, pour le repousser sans qu'il lui tournât le dos, pour plaisanter enfin sur ce qu'elle savait être sérieux, et dont, très-sérieusement aussi, elle faisait son profit. Elle finit par répondre à son adorateur, qui devenait pressant, qu'elle réfléchirait.

Val-Rouvray n'étant pas Paris, elle se retrancha derrière sa qualité d'institutrice qui rendait plus impérieuse pour elle l'obligation de conserver sa réputation intacte, et elle prescrivit à M de Couturier de ne plus s'occuper d'elle ostensiblement. Pour donner le change à l'opinion publique, représentée par MM. de Berleraùlt, de Cerfbryant, de Malefroy, le curé et par Madeleine, il s'adresserait à une autre. Il n'y en avait qu'une dans le pays : madame Simon : la lui nommer était superflu. Il le promit et ne vit pas, malgré sa finesse, la portée de cet engagement.

VII

LE VOL.

Par cette invitation perfide, miss Mudlett manifestait pour l'intrigue les dispositions les mieux caractérisées. Elle se souciait moins de protéger sa réputation, qui ne courait aucun risque à Val-Rouvray, que de compromettre un peu Julienne. Ce motif seul l'avait engagée à désigner celle qu'elle supposait être sa rivale aux attentions galantes du baron de Couturier ; c'est ce que ce dernier eut le tort de ne pas deviner. Le prétexte mis en avant par Carina était si naturel qu'il ne songea pas à chercher s'il était ou non sincère. L'ivresse de la victoire contribua sans doute à lui ôter de sa perspicacité habituelle. Quoi qu'il en soit, il ne fut rien de plus qu'un des deux pantins que l'institutrice se proposait de

manœuvrer. L'autre était M. de Berlerault, à qui elle se réservait de faire remarquer, en temps opportun, l'entente de sa voisine et du député. Enfin, elle s'était taillée une autre besogne, sans cesser de tenir les fils de ses marionnettes.

Redouter le danger et n'oser l'approcher, pour en dégager l'inconnu mystérieux qui double l'effet de ses menaces, est bon pour les âmes faibles; Carina ne procédait pas ainsi. Crainte ou espérance, elle ne s'arrêtait qu'à quelque chose de précis. Ce ne serait pas elle qui lutterait jamais contre des moulins à vent, ou qui s'élancerait à la poursuite d'un idéal mal défini. Madame Simon se dressait devant elle avec des apparences d'obstacles, elle irait droit à la jeune veuve, l'étudierait, la soumettrait à une observation minutieuse, et le résultat de ses investigations, comme celui d'une opération d'arithmétique, serait concluant et sûr.

Julienne, eût-elle été sur ses gardes, n'aurait pas réussi trois jours de suite à se soustraire à la sagacité d'un esprit aussi vigoureusement trempé, sa droiture s'y opposait. A plus forte raison, elle ne se doutait de rien, la tâche était facile. Les circonstances d'ailleurs ne lui étaient pas favorables, car elle était déjà liée avec Carina. Longtemps, c'est-à-dire quelques mois, avant le moment où celle-ci jugea indispensable de pénétrer plus profondément dans son intimité, elle avait été obligée de s'associer à une liaison née de leur voisinage. Elle y avait un peu répugné sans savoir pourquoi ; dans sa bonté, elle s'était imputée à crime ce manque de sympathie, et, pour le faire oublier, avait imprudemment accordé sa confiance en compensation.

L'amitié assure-t-on n'est un sentiment féminin que par exception ; elles en sont prodigues, parce qu'il ne les engage à rien comparativement à d'autres affections plus exclusives. Elles sont loin d'y attacher la même importance que l'homme : de là vient qu'elles y renoncent aussi facilement qu'elles s'y adonnent. Il n'y avait que de la bonté et de la raison dans celle de madame Simon. Celle de Carina était un peu plus compliquée. La duplicité n'y occupait pas la moindre place, sans cela elle n'aurait pas débuté par un sacrifice qui dut lui coûter beaucoup ; celui de son orgueil, et il n'était pas mince. Elle le fit pour mettre sa nouvelle amie en demeure de lui rendre abandon pour abandon. Son adresse consista à avoir l'air de se livrer à elle, en lui disant du mal de M. de Berlerault. Quelle est l'institutrice qui n'a pas à se plaindre de la maison où le hazard l'a placée ? Elle s'exprima avec beaucoup de modération et de mesure, d'un ton exempt d'amertume et d'acrimonie avec un accent de vérité saisissant.

Jusque-là, Carina n'était repréhensible que parce que, si elle brûlait de s'insinuer dans les bonnes grâces de Julienne, c'était en vue d'en abuser ; mais elle n'avait eu aucune machination déloyale pour capter cette amitié. Sa fourberie commença un matin qu'elle entra chez sa voisine la figure bouffie, pâle et les yeux rouges. L'illusion était si complète que Julienne, prévenue, aurait hésité à croire que cette mise en scène fut purement artificielle. Frappée de cette tristesse dont le joli visage de miss Mudlett portait des traces non équivoques, elle n'eut rien de plus pressé que de la questionner avec une affectueuse sollicitude. Carina garda d'abord le silence, puis elle affecta une gaieté fébrile, cette gaieté au fond de laquelle on sent les larmes. Enfin, gagnée par l'insistance délicate de madame Simon, elle pleura tout à coup.

La cause de ce chagrin, fallait-il la demander ? Les institutrices n'en ont qu'une, toujours la même et toujours nouvelle... Elle venait de subir une de ces scènes à laquelle sa profession l'exposait sans défense. Son maître (elle exhala dans ce mot tout un poëme de rancune douloureuse et résignée) l'avait humiliée cruellement en présence d'un domestique. Ah ! que cette existence d'emprunt pesait lourdement sur elle ! Etre continuellement, comme un acteur en scène, à se surveiller pour ne prononcer aucune syllabe ni risquer aucun geste en dehors du rôle dont on est chargé, ne pouvoir à sa volonté rire ou pleurer, n'avoir d'instants de recueillement que la nuit, à la dérobée, et aussitôt que le jour éclaire à l'horizon, enfermer sa personnalité comme dans une armure de fer, était-ce vivre.

La bonne Julienne s'offrit, avec tout l'élan de sa nature généreuse, à recevoir le trop-plein de ce cœur qui débordait. Ses efforts eurent un succès complet. Ils lui valurent de M. de Berlerault un portrait peu flatté, mais aussi net que les silhouttes en papier noir découpé qui ont été si fort à la mode il y a trente ou quarante ans Qu'on en juge. Ce que Carina dit du père de Sabine, dans cette crise d'épanchement, n'atteignait nullement son honorabilité. Une perfidie bien autrement habile inspirait ses attaques. Elle se borna à parler de lui homme d'intérieur. Ce n'était pas du tout une sorte de héros de roman, poétisé par la douleur; c'était un esprit mesquin, tracassier, sans grandeur, inquiet, chagrin, recroquevillé, qui se plaisait à relever des vétilles, descendait jusqu'aux détails les plus puérils et n'avait pas son pareil pour éterniser ces consternations quotidiennes, le plus souvent misérables, qu'engendre le ménage. On les évite avec un peu de dignité dans le caractère, d'élévation dans les idées ; lui les suscitait à plaisir, comme si c'eût

été une pâture indispensable à son organisation bourgeoise et taquine.

Elle avait trop de finesse pour articuler coup sur coup tous ces griefs, comme on égrène un chapelet ; elle les détaillait sans parti pris apparent, avec une hésitation calculée et un raffinement de naturel contre lesquels le doute était impossible.

Porter contre un homme de telles accusations, c'était le ruiner sans retour dans l'appréciation d'une femme élégante, artiste et de goûts recherchés, comme madame Simon. Carina n'en doutait pas et elle avait raison. Les larmes dont elle assaisonnait ses réflexions n'obscurcissaient pas tellement son regard qu'elle ne suivit avec le plus grand soin sur Julienne la trace des impressions que soulevait sa confidence. Elle y lut une sympathie attendrie pour elle et une indifférence complète pour M. de Berlerault. Elle n'y remarqua aucune nuance de désenchantement ou de déception, ce qu'elle considéra comme un indice certain de tranquillité d'âme ; car madame Simon n'était pas de celles qui savent dissimuler, sa physionomie parlait à défaut de ses lèvres.

Carina en savait assez, rien ne justifiait ses appréhensions ; c'était ce qu'elle avait voulu éclaircir. Elle aurait pu en rester là, mais puisque l'œuvre était entrain, autant valait l'achever pour n'avoir plus à y revenir. Aussi bien cette rivalité qu'elle avait redoutée et qui n'existait pas, ne serait-elle pas une menace toujours suspendue au dessus de sa tête, si elle prenait des mesures pour la prévenir ? En vertu de ce raisonnement rapide, qui se déduisait logiquement au milieu de son émotion feinte, elle ajouta d'un ton pénétré, tout naturel après cette séduisante peinture, qu'elle s'expliquait la fin prématurée de madame Berlerault, car la vie commune avec un semblable mari n'était pas tolérable.

Julienne répliqua simplement que tous les hommes sont les mêmes sous ce rapport, à cause du monstrueux égoïsme que le mariage développe en eux. Ils prétendent s'y reposer, comme un bâtiment à l'encre dans une rade, et savourent béatement la tranquillité pleine de mollesse qu'ils en attendent. La femme n'est là que pour la leur procurer. Malheur à celle qui se révolte, elle fait de son ménage un enfer ou meurt à la peine, comme madame de Berlerault. Elle s'était exprimé d'une voix si douce et si calme que Carina eut une lueur de méfiance. Son regard sec et profond la scruta, tout soupçon s'évanouit aussitôt ; ce que la jeune veuve venait de dire, elle le pensait sincèrement.

La conversation prit bientôt un tour plus intime. Touchée de la confiance qui lui était témoignée, madame Simon surmonta tout à fait la froideur instinctive et indéfinissable qui la dominait en

présence de Miss Mudlett. Elle s'appliqua à remonter son courage et lui dit que ce dont elle se plaignait, aggravé peut-être par les travers propres à M. Berlerault, était avant tout inhérent à la fonction qu'elle remplissait chez lui.

— Quant à moi, déclara-t-elle en terminant, je ne consentirais pas à m'attacher au cou une telle pierre. Je crois que je préfèrerais le travail manuel le plus dur, pourvu qu'il respectât mon indépendance. Dieu aidant, jamais je ne me mettrai à la discrétion d'un autre.

— Je le crois sans peine, répondit Carina avec vivacité. Vous êtes riche, et vous ne savez pas quels compromis la misère fait accepter. Ah ! ne l'apprenez jamais par vous-même ; c'est le souhait de mon cœur. Pour moi, je ne rougis pas de l'avouer, après les épouvantables malheurs qui ont assailli ma famille, j'ai été trop heureuse de trouver, au prix de bien des efforts, je vous le jure, une position honorable qui...

— Eh ! interrompit madame Simon, vous aurais-je dit cela si je n'avais pas été dans le cas d'appliquer mes théories ?

— Comment ?

— C'est assez clair. Il y a cinq ans, j'étais plus pauvre encore que vous ne l'êtes aujourd'hui, car je n'avais pas même une place d'institutrice.

— Vous aviez du moins votre mari.

A cette riposte, Julienne se troubla et s'aperçut qu'elle était allée plus loin qu'elle ne supposait. Au lieu de rester assise auprès de Carina, elle se promena dans son atelier, pour cacher l'émotion qui s'était soudainement emparée d'elle. Miss Mudlett pressentit immédiatement dans le passé de son amie quelque chose de mystérieux, qui se levait devant elle d'une façon imprévue, comme une perdrix sous les pas d'un chasseur. A son tour, elle fut affectueuse et caressante. Julienne prit une résolution subite.

— Je n'aime pas à parler de moi, dit-elle, ni de l'époque de ma vie à laquelle j'ai fait allusion. Confiance pour confiance ; je serais indigne de la vôtre si je vous refusais la mienne. Puisque j'ai éveillé votre curiosité et votre intérêt, je les satisferai. Ce sera à deux conditions : la première, c'est qu'il ne sera plus jamais question entre nous de ce que je vais vous raconter.

Carina promit sans hésitation.

— La seconde est un enfantillage. J'y tiens peut être plus encore qu'à l'autre. Il est très-aisé de la remplir : c'est tout simplement.. de ne pas me regarder.

Timidité, pudeur ou tout autre sentiment, la jeune veuve redoutait beaucoup l'indiscrète fixité de deux yeux, même amis, que l'oi-

siveté de l'attention clouerait inévitablement sur elle. Son appréhension était si forte qu'elle lui suggéra un expédient. Afin de faciliter l'exécution de cet engagement, auquel Carina souscrivit en souriant, madame Simon l'installa en face d'un de ces grands portefeuilles spéciaux aux artistes et aux marchands de gravures et l'invita à examiner les dessins, études, esquisses de tout genre dont il était rempli. Pour surcroît de précautions, elle s'étendit dans le hamac, tournant le dos à son auditoire.

Ces petits préparatifs terminés, elle entama un récit que nous ne reproduirons pas textuellement, à cause de son étendue ; nous nous contenterons d'en rapporter la substance. Ce qui, à défaut d'intérêt épisodique, aura le mérite de jeter quelque lumière sur Julienne.

— Qu'il soit bien entendu, dit-elle tout d'abord, que je ne veux me permettre aucune récrimination sur le passé, ni, par un seul mot, offenser la mémoire de mon mari. Je crois me maintenir dans de justes limites en émettant l'avis que le plus grand malheur qui nous soit arrivé à l'un et à l'autre a été de nous marier ensemble.

Elle raconta très-posément qu'orpheline à peu près dès sa naissance, elle avait été confiée à un tuteur dont la sollicitude se borna à lui donner une compagne très-jeune, qui n'avait pas plus de quatorze ou quinze ans, et qui n'était autre qu'Agarithe. Domestique par sa condition, elle fut en réalité pour elle une mère, et ne la quitta jamais, pas même lorsqu'à huit ou neuf ans on fit entrer Julienne dans un des principaux établissements d'éducation de Paris, dirigé par des religieuses.

Un peu avant qu'elle eût atteint sa dix-septième année, on lui présenta, dans un des parloirs du couvent, M. Simon, en lui demandant si elle consentirait à le prendre pour mari. Il avait vingt-cinq ans, il était bien de sa personne, il était riche, c'eût été une folie de le refuser, d'autant plus que sa dot, à elle, était minime. Son tuteur la détermina sans lutte à l'accepter. M. Simon d'ailleurs, aimable et bien élevé, fit sa cour avec beaucoup d'empressement et de délicatesse, se montra charmant, et sa future s'attacha promptement à lui. Le mariage fut célébré presque aussitôt et les nouveaux époux partirent pour le Midi, où étaient situées les propriétés patrimoniales du mari.

Les premiers temps de cette union furent si heureux qu'il eut été impossible de supposer que la durée de ce bonheur serait limitée à quelques mois. Il en fut cependant ainsi. M. Simon, élevé à la campagne, sous les yeux de sa mère, veuve, n'avait jamais habité une ville. Il avait grandi à peu près dans la sollitude, n'ayant ni amis ni camarades, qu'on éloignait de lui pour éviter toute corrup-

tion. Ce système eut pour résultat de faire du jeune homme un chasseur habile à tous les exercices du corps, vigoureux, bon cavalier, mais non un homme. Dans son affection égoïste, sa mère avait toujours ajourné le mariage de son fils; elle mourut avant d'avoir découvert une jeune fille digne de lui, et à son lit de mort lui recommanda de se marier. Son deuil expiré, M. Simon obéit.

Il n'avait pas encore vécu de sa vie propre, s'étant toujours subordonné à sa mère. Dès qu'il fut maître de ses actions, son caractère, longtemps comprimé, se révéla violent, inquiet et dominateur. Pour un mot, il s'emportait et perdait toute mesure. Il le regrettait avant le lendemain ; l'accès passé, il ne pensait plus à ce qui l'avait provoqué. Ce n'était pas suffisant, car rien ne l'aurait amené à convenir de ses fautes où à s'en justifier devant une femme qui, sans parler de son infériorité sexuelle, avait le tort d'être la sienne. Son orgueil excessif, sa complète ignorance du naturel des femmes qui inspirait à tous ses actes une maladresse qu'il n'avouait pas, sa violence et sa roideur déterminèrent dans le ménage, au bout de moins de six mois, des symptômes de désaccord qui se prononcèrent de plus en plus.

C'étaient de véritables enfants. Entiers comme on l'est dans la jeunesse, ils ne savaient pas faire de concessions, et, faute d'un peu d'expérience que personne ne pouvait leur donner, ils compromirent à jamais la paix de leur intérieur. Les discussions interminables qui se succédaient sans interruption entre deux êtres désœuvrés, qu'aucune occupation ne tenait éloignés l'un de l'autre, qui se retrouvaient ensemble à chaque instant du jour, s'envenimèrent très-rapidement. L'aigreur développa cette irritabilité, particulière aux rancunes de l'amour-propre blessé, qui s'exalte à la réflexion, et, loin de s'épuiser en se répandant, puise au contraire de nouvelles forces dans ses manifestations. Les luttes étaient incessantes, et dégénéraient en batailles rangées pour lesquelles chaque assaillant faisait provision à l'avance de projectiles et de griefs. Parmi ceux innombrables qu'ils se renvoyaient, il n'y en en avait pas un seul de sérieux ; ce n'étaient que des coups d'épingles. Mais les douleurs se mesurent par leur durée plutôt que par leur intensité ; un homme supportera sans broncher l'amputation d'une jambe, et ne résisterait pas au supplice qui consisterait à lui arracher un à un tous ses cheveux. Qu'est-ce cependant que la sensation, à peine perceptible, d'un cheveu arraché ?

Ni le mari ni la femme n'osaient prononcer un mot qu'ils avaient tous les deux sur les lèvres. Le respect de son nom, poussé par M. Simon jusqu'à l'excès, s'il y en a en pareille matière, un sentiment de dignité chez Julienne, les empêchaient de divulguer au public,

par la voix retentissante des tribunaux, le secret de leurs dissentiments. Mais cette séparation, que ni l'un ni l'autre ne voulaient nommer tout haut, était depuis longtemps accomplie dans leur cœur quand elle eut lieu de fait.

Pendant deux mois ils vécurent côte à côte sans se parler; presque sans se voir, dans un état d'hostilité tel qu'un rapprochement était impossible. Julienne se fatigua la première de cette situation. Elle dit à son mari que puisqu'ils ne pouvaient s'entendre, le plus simple était de se quitter momentanément. Peut-être, après une absence un peu prolongée, ils seraient mieux disposés tous les deux. M. Simon donna son assentiment tacite à ce projet, et sa femme partit sous la garde d'Agarithe.

Un mouvement d'orgueil mal entendu, mais qui avait son excuse dans sa jeunesse (elle avait alors dix-neuf ans), poussa Julienne à refuser tout secours de M. Simon, pour ne contracter envers lui aucune obligation. Aussi, lors de son départ, elle avait pour tout bien une somme d'argent relativement faible, qui provenait de ses économies, et elle ignorait comment elle subsisterait. Il faut ajouter que son intention primitive était de ne s'éloigner que pendant deux ou trois mois. Elle espérait que l'isolement, le changement d'habitudes, atténueraient ce que le caractère de son mari avait d'excessif.

Pour empêcher M. Simon de revenir sur l'autorisation accordée, elle se mit en route immédiatement, et afin d'être à l'abri d'une surprise, choisit son refuge à une distance considérable, hors de la France même. Une de ses amies de couvent, établie à Venise, y avait par son mariage une grande position. Elle l'alla voir et fut reçue à bras ouverts ; mais aucune insistance ne la détermina à accepter l'hospitalité dans le palais de son amie. Elle arrêta dans le voisinage un petit appartement qu'elle habita avec Agarithe.

Venise lui plut ; elle résolut de passer là le temps de son exil volontaire. Cependant les frais de voyage, ceux de tous genres inévitables à la prise de possession d'un logement, avaient absorbé en peu de jours la majeure partie de ce qu'elle possédait, et force était d'aviser au moyen de pourvoir à ses besoins. Recourir à son mari lui répugnait à un point tel qu'elle aurait auparavant affronté la misère. Quant à son tuteur, cette porte lui était également fermée, par deux raisons : elle n'avait guère d'affection pour un homme qui lui en avait témoigné si peu lui-même, et elle ne voulait pas qu'il apprit par elle les fâcheuses conséquences d'une union qu'il avait conseillé. Elle eut l'inspiration d'utiliser dans cette patrie des arts les talents d'agréments que, pour aider au développement de son aptitude naturelle, on avait cultivées en elle pendant son

enfance. Paysagiste passable et assez bonne musicienne, elle s'offrit à donner des leçons de dessin et de piano. L'appui de son amie, liée avec les meilleures familles de Venise, lui amena du jour au lendemain autant d'élèves qu'elle en put instruire, et par conséquent des ressources assurées.

Le séjour de Julienne à Venise se prolongea, non pas trois mois, mais près de trois années. Toujours sur le point de l'abréger, elle le continuait aussi toujours. Son mari et elle entretenaient une correspondance régulière. L'accord qu'ils avaient vainement cherché tant qu'ils avaient été ensemble naissait de leur éloignement. M. Simon écrivait des lettres affectueuses et tendres dans lesquelles il la rappela bien des fois auprès de lui. Il l'assurait de son repentir, mandait qu'il s'était corrigé, lui envoyait enfin de son amour des témoignages de plus en plus passionnés. Que souvent Julienne eut envie de céder ! Agarithe la retenait en évoquant le souvenir de certaines scènes dont elle avait été la confidente, et la suppliait de réfléchir avant de se rendre à des protestations, dont le temps seul pouvait démontrer la sincérité.

Très-probablement l'épreuve touchait à sa fin, lorsqu'un événement inattendu brusqua le dénoûment. A la suite d'un accident de chasse, M. Simon fut un jour rapporté mourant chez lui. Prévenue par le télégraphe, Julienne accourut en toute hâte : il la demandait avec instances. Elle arriva assez à temps pour lui fermer les yeux et pour qu'ils pussent échanger un pardon mutuel.

M. Simon, comme s'il eût voulu assumer sur lui seul la responsabilité des torts principaux, avait fait à ses derniers moments un testament par lequel il léguait à sa femme toute sa fortune, qui était assez considérable : plus de trois cent mille francs. Conséquente avec elle-même, Julienne avait l'intention de refuser ce legs, malgré la loyauté du pardon auquel elle s'était associée de grand cœur. Elle ne désirait que le remboursement de sa dot, décidée qu'elle était à retourner vivre à Venise, où ses petites affaires avaient si bien prospéré, que le produit de ses leçons était supérieur à ce qu'elle avait espéré, et lui apportait presque la richesse. Elle fut obligée de modifier sa résolution.

La famille de son mari, composée de collatéraux, se vit avec peine dépouillée au profit d'une femme qui (le bruit s'en était répandu, malgré la discrétion des deux époux) s'était enfuie depuis plusieurs années du domicile conjugal. On révoqua en doute la légitimité du testament ; on parla de manœuvres et de captation Bref, au moment où Julienne, ignorant les accusations odieuses qui lui étaient imputées, se préparait à faire rédiger un acte par lequel elle renonçait à la succession, on lui fit dire brutalement que

si elle ne se résignait pas de bonne grâce à une renonciation absolue, l'annulation du testament serait demandée à la justice, qui, vu les circonstances, n'hésiterait pas à le prononcer. Attaquée d'une aussi abominable façon, elle était bien contrainte de se défendre. Ce qu'elle avait été disposée à faire de son propre mouvement, elle refusa, indignée, aux menaces de collatéraux avides. Elle subit un long procès qu'elle eut, du reste, la satisfaction de gagner avec éclat. Il y avait un peu plus de deux ans de cela. Riche désormais, n'ayant plus besoin de battre monnaie avec la peinture et la musique, elle avait liquidé sa fortune, réalisé en valeurs toutes les propriétés, et, sur l'indication de son notaire, avait fait choix de Val-Rouvray pour y vivre tranquille, tout entière à ses regrets.

Pendant ce récit, Carina était demeurée à peu près immobile, ne se permettant pas d'autres mouvements que ceux indispensables pour extraire les dessins du portefeuille et les regarder à loisir, un à un.

Elle écoutait, attendant toujours quelque détail intéressant. Pourquoi ne pas avouer que sa déconvenue était grande ? Elle avait espéré tout autre chose. Dans cette épopée vulgaire il n'y avait rien que de très-ordinaire, rien non plus qu'elle pût utiliser. Aussi il lui échappa plusieurs marques d'impatience. Elle se mordait les lèvres et avait un regret mortel d'avoir provoqué ce filandreux roman. Ce ne fut qu'à la fin qu'une trouvaille la dérida. Entre deux études, elle retira une enveloppe carrée, semblable à celle d'une lettre. Elle était jaunie, fripée, déchirée à un des angles dont le bord était replié, et par l'ouverture passait un portrait-carte photographique. Le maniement du dessin qui lui était superposé le fit sortir tout à fait, et Carina découvrit avec une surprise joyeuse que c'était celui d'un beau jeune homme d'excellente apparence, vêtu avec élégance, et dont la pose n'avait rien de cette affectation ridicule qui saute aux yeux dans la plupart des épreuves. La figure était fine, efféminée, agréable : moustaches soyeuses coquettement relevées, lorgnon, regard tendre, rien n'y manquait ; un vrai type d'Almaviva, de don Juan peut-être. Les femmes ne se méprennent pas à cela ; aussi un sourire trahit la satisfaction de l'institutrice, même avant qu'elle n'eût lu une sorte de légende manuscrite qui redoubla sa joie.

Sur la bordure blanche de la carte était le premier vers d'un sonnet, en langue italienne, qui se continuait au Verso, et que Carina savoura. En voila la traduction :

" Chère âme, votre ami vous envoie son image en échange de la vôtre, qu'il couvre de baisers. Le destin jaloux a placé entre nous

un obstacle qui, aujourd'hui, déjoue tous nos efforts. J'ai foi dans l'avenir, car si je n'étais soutenu par le ferme espoir qu'il nous réunira un jour, je mourrais comme la plante brûlée par les ardentes caresses du soleil et que ne revivifie pas une ondée bienfaisante.

" Le lien mystérieux qui attache nos cœurs n'est encore visible pour personne ; combien envieront mon bonheur, lorsqu'il apparaîtra aux yeux de tous métarmaphosé en chaîne de fleurs au parfum enivrant !"

Plus bas étaient écrits ces mots :

" A ma très-chère adorée Julienne S...

ROBERTO P...

" Venise, janvier 186..."

Ce portrait et les vers qui en expliquaient la remise étaient fort compromettants pour madame Simon. A tout hasard, miss Mudlett s'en empara et le glissa dans sa poche avec une sécurité complète, attendu que son amie était dans l'impossibilité de la voir. Elle ne savait pas si cette carte lui serait bonne à quelque chose, elle la vola d'instinct. Se peut-on jamais repentir de posséder sur une femme, qui demain sera peut-être une ennemie, un aussi puissant moyen d'action ?

Elle continua d'explorer le portefeuille et ce faisant, elle ne perdait pas une syllabe de ce que disait madame Simon. Elle avait trop de sagacité pour ne pas s'apercevoir que le récit contenait des lacunes et des réticences.

D'abord rien n'y justifiait cet immense chagrin et la résolution de se confiner dans la solitude, pas même la belle conduite de M. Simon à ses derniers moments. Julienne, la franche Julienne, faisait donc ses réserves. Assurément, c'était son droit. On peut, sans dissimulation, restreindre à ce que l'on veut une confidence volontaire. Mais, comme bien d'autres, elle avait à cacher de petites peccadilles. Carina tenait dans sa main la clef qui ouvrait la porte de l'appartement secret où on ne la laissait pas pénétrer. Elle avait assez d'expérience théorique, sinon pratique, pour pressentir de quelle nature est le désespoir d'une femme jeune, belle, veuve et, par conséquent, libre ; c'est à coup sûr une déception où l'amour a la plus grande part.

Le portrait complétait le roman. Evidemment, madame Simon avait rencontré à Venise un consolateur qui lui avait fait accepter des compensations au malheur de son mariage et avait adouci

pour elle les ennuis de l'exil. Plus tard, sans doute, l'amoureux Robert ne s'était plus souvenu du sonnet. De là la désolation de Julienne qui, trompée deux fois, désespérait de l'amour et s'enterrait à Val-Rouvray. En un clin d'œil Carina avait tout deviné.

Lorsque, l'histoire terminée, elle partit, Bardeau annonçait M. le baron de Couturier. Elle eut le temps de lui adresser un signe qui l'invitait à ne pas oublier leurs conventions. A quoi le député répondit par une pantomine très-claire.

— Vous êtes témoin de mon obéissance ; je suis ici dans l'exercice de mes fonctions.

C. DE PARSEVAL DESCHÊNES.

(*A Continuer.*)

ANNUAIRE DE LA " REVUE CANADIENNE."

Avec la présente livraison se ferme le sixième tôme de la *Revue Canadienne*. Qu'il nous soit permis au point où nous en sommes rendu, après six années d'efforts et de persévérance, de résumer ce qui a été fait, constater le présent et dire un mot de l'avenir.

Fondée pour allier à la vérité religieuse la vérité littéraire et philosophique, la *Revue* s'est constituée en dehors de toute influence comme de tout secours politique. La presse depuis longtemps ne suffisait plus à l'activité intellectuelle de notre temps ; des écrivains jeunes, ou déjà anciens sentaient le besoin d'un théâtre plus calme soit pour se développer plus à l'aise, soit pour s'y donner plus d'essor : il fallait un organe à ce mouvement des esprits. La *Revue Canadienne* marqua cette seconde époque de nos Lettres Canadiennes.

Les fondateurs ne voulurent pas que ce courant des idées en travail fit fausse route et s'en allât grossir le torrent des systèmes irréligieux ou indifférents; ils creusèrent résolument le sillon nouveau dans la pleine lumière de l'Eglise, afin que rien de malsain n'y prît racine. Servir la cause de la Vérité et du Beau, tel fut leur programme, qui est aussi celui de la Littérature de ce pays.

Notre peuple est trop jeune, trop affairé, trop enserré, pour ambitionner une place distincte dans le monde des Lettres : d'ailleurs il n'a pas de langue à lui. Il y aura toujours une Littérature française, anglaise et espagnole, il n'y aura jamais une Littérature belge, canadienne, américaine et mexicaine dans le sens absolu du mot. Ainsi, quand nous disons Littérature canadienne, nous entendons les productions intellectuelles qui voient le jour dans ce pays

et sont d'auteurs canadiens. Créer la Littérature ici, se borne suivant nous à faciliter, appeler et faire naître l'activité intellectuelle.

Les modèles du Beau nous viennent d'Europe, et l'Amérique n'a de vie religieuse, sociale et intellectuelle que par l'Europe. Le siège du Catholicisme est là, de même que le siége des Arts et des Sciences. Qu'est ce qui bouleverse et agite le monde, si ce n'est les questions européennes. C'est à peine en Amérique si les nations voisines se connaissent, mais toutes savent l'histoire des peuples du vieux monde. On nous enseigne ces histoires dans nos écoles du Canada ; à peine y apprend-on la date de l'Indépendance des Colonies anglo-américaines.

Nos écrivains seront donc avant tout des hommes de lutte, par ce que leurs travaux pour avoir du renom seront des œuvres de défense ou de démonstration de la Vérité dans tous les genres littéraires. Tel est d'ailleurs le caractère distinctif des Lettres surtout en Amérique. Le journal et la revue y tiennent lieu du livre ; le publiciste fait passer le goût de l'auteur. Jamais à aucune époque les principes ne furent attaqués avec l'acharnement et avec le succès dont notre âge est le témoin ; jamais aussi le mal n'a eu d'aussi actifs moyens de répandre ses abominables enseignements. Une civilisation nouvelle et des temps vraiment nouveaux se lèvent sur l'Europe : il s'agit de savoir qui l'emportera de l'Erreur ou de la Vérité dans cette reconstitution d'un monde. Pour nous, catholiques, le problème ne fait pas doute, et déjà nous en apercevons la solution favorable dans cette vigueur avec laquelle les principes s'épurent et s'affirment de toutes parts, et surtout dans la convocation du mémorable Concile du Vatican.

Eh ! bien, dans cette lutte universelle du Bien contre le Mal, ce sera le principal titre de gloire de la *Revue Canadienne* d'avoir servi d'organe à plus de soixante écrivains qui, dans les six années expirées, ont à divers titres revendiqué dans ses pages les droits imprescriptibles du Beau et du Vrai en Religion, en Philosophie, en Politique et en Poésie.

*
* *

Ce que la *Revue* a fait, elle se propose de le continuer, si ses collaborateurs restent toujours animés du même esprit et du même dévouement, si le public canadien correspond aux sacrifices accomplis par les Directeurs et l'Editeur.

Les fonctions de Directeurs sont *gratuites*, sauf celles du gérant qui reçoit un modique salaire pour la correspondance, le soin des livraisons, la correction, etc.

Dans quelques circonstances, il a été possible de rétribuer des manuscrits; c'est ce que la Direction se propose de répéter encore, quoique la somme mise à sa disposition pour cet objet soit des plus modiques. Nous commencerons l'année prochaine à tenir nos collaborateurs au courant du détail de ces frais.

Par suite d'absences, d'éloignement ou même de décès, le Bureau des Directeurs de la *Revue* s'est en partie renouvelé cette année, et il est à espérer que l'actualité, la variété et l'intérêt de la publication laisseront encore moins à désirer que par le passé.

La *Revue* contiendra dorénavant, et à partir de la livraison de janvier 1870, une chronique ou revue du mois dont la rédaction a été confiée à M. B. T. de Montigny.

Voulant encourager le public de toutes les classes à souscrire à la *Revue Canadienne*, l'Editeur vient d'annoncer dans toute la presse du pays son intention de donner une prime tout à fait rare à ses abonnés tant anciens que nouveaux : c'est un charmant ouvrage poétique de M. B. Sulte, intitulé les *Laurentiennes*. Le luxe typographique du livre est très-recherché.

*
* *

La *Revue Canadienne* a fait une perte bien sensible au mois d'octobre dernier dans la mort d'un de ses fondateurs les plus actifs et les plus dévoués. M. D. H. Senécal fut en effet un des premiers à répondre à l'appel qui lui fut fait pour mettre à exécution un projet qu'il avait lui-même chéri longtemps auparavant. Ses collègues se plaisent ici à lui rendre ce témoignage qu'il avait à cœur la cause sérieuse des Lettres et le rôle élevé de l'écrivain, deux choses si souvent méconnues ou incomprises. Voici d'ailleurs en quels termes un journal quotidien de Montréal, le *Nouveau-Monde*, appréciait cette vie si courte et moissonnée dans sa fleur :

Nous apprenons avec regret, disait le journal du 11 octobre dernier, le décès de M. Denis H. Senécal arrivé hier après-midi, dimanche, à 2 hs., après une longue et cruelle maladie. Le défunt est mort entouré de toutes les consolations de la religion. Il était âgé de trente-deux ans et demi.

M. D. H. Senécal était bien connu du public lettré dans lequel il s'était fait une réputation par ses travaux et par une activité que la maladie vint interrompre trop tôt. Après avoir étudié chez les Jésuites, M. Senécal fit son droit et fut admis au barreau avec distinction en 1858. C'était alors l'époque d'un grand mouvement littéraire parmi la jeunesse catholique : il s'y enrôla franchement et marqua de suite sa place. Il fut l'un des premiersdu Cercle Littéraire, et lut dans une séance publique de cette société un travail sur Pothier qui fut très-complimenté par nos plus éminents jurisconsultes.

Devenu associé de MM. Cherrier et Dorion, avocats distingués. M. Senécal se livrait à ses goûts artistiques dans les heures de loisir que lui laissaient les affaires. Chez lui, la musique, les livres et la poésie prenaient son temps : au dehors, il s'occupait avec des amis à fonder la *Revue Canadienne* qui fut une œuvre sérieuse. Il publia successivement dans ce Recueil.— *Introduction à un Cours d'histoire du Droit*, 1864 :—*Histoire de la Coutume de Paris en Canada* 1864 :— *L'Encyclique et la brochure de Mgr. Dupanloup*, 1865: — *Quelques mots sur l'Album de F. Jehin Prume*, 1865 : *et M. F. Jehin-Prume*, 1865.

La qualité de ses écrits était surtout une grande correction de langage et un vif amour de la vérité. D'un caractère indépendant, M. Senécal était néanmoins d'un commerce plein de charmes et de politesse. Il était sincère dans l'amitié qu'il cultivait avec un très petit nombre d'intimes. Sans rechercher cette popularité que tant d'autres veulent acquérir en flattant tout le monde, il l'avait cependant obtenue par sa franchise, sa libéralité et une grande dignité personnelle. Il n'était pas de tous les partis, mais tous auraient voulu le posséder.

M. D. H. Senécal avait ce qui peut rendre un homme heureux ici bas ; talent, goûts artistiques, avenir brillant, alliance riche, ami dévoués, pourquoi faut-il que la mort soit venue mettre brusquement un terme à tant d'espérances ? Le bonheur domestique lui avait souri, et il avait pour compagne un ange de vertu et de distinction qui l'avait rendu père d'une charmante enfant. Toutes ces félicités se sont envolées à la fois. Il n'en reste plus que le souvenir et des larmes pour les regretter.

La douleur qui, par ce coup, afflige aussi profondément la famille de l'un des premiers citoyens de Montréal, M. C. S. Cherrier, Chevalier de St. Grégoire-le-Grand, est ressentie par tout le monde, et c'est remplir un devoir que de lui en exprimer des condoléances publiques.

*
* *

Voici la composition du Bureau des Directeurs tel qu'organisé à ses dernières séances : MM. Joseph Royal, Président ; F. H. Rainville, Vice-Président ; Joseph Tassé, Gérant ; A. Desjardins, Vice-Gérant ; et MM. Desrosiers, M. D., L. W. Tessier, P. Letondal, E. L. de Bellefeuille, F. X. A. Trudel, S. Rivard, L. A. Jetté, B. A. T. de Montigny, G. Drolet, E. Prud'homme.

JOSEPH ROYAL.
Président.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de cinquante ans (1791–1840), *annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la Constitution jusqu'à l'Union* par T. B. Bédard, Québec. Des presses à vapeur de Léger Brousseau. Pages 419.

Il est avéré que l'histoire parlementaire du pays est loin d'être aussi connue qu'elle devrait l'être. Cette partie de nos annales est sans conteste la plus négligée, ce qui n'est pas peu dire. Car, on sait combien les pages où sont burinés les faits admirables de notre passé, sont par trop ignorées de nos compatriotes. On leur préférera presque toujours quelques épisodes émouvants de feuilleton, quelques récits fantastiques imaginés par la fiction, ou bien on sera familier avec tous les détails fabuleux de la mythologie, avec les histoires plus ou moins fondées des Grecs et des Romains et on n'aura qu'un souvenir nuageux de quelques unes des plus belles pages de notre histoire. Devrait-il en être ainsi ? Et peut-on nier que cet état de choses ne soit déplorable ?

Pourtant, constatons le avec plaisir, il semble y avoir, sinon revirement de front de l'opinion, du moins, progrès assez sensible sous ce rapport. L'indifférence trop engourdie du public commence à se réveiller et avant longtemps, nous l'espérons du moins, on encouragera plus libéralement ces pionniers de notre histoire, désireux d'être utiles au pays, en fesant jaillir la lumière du vrai, sur les points ou méconnus ou obscurcis de nos annales. Ce ne sont point les travailleurs qui font défaut, car combien d'ouvrages historiques n'ont-ils pas paru depuis ces derniers temps et combien ne viendront-ils pas enrichir prochainement notre jeune littérature ? La plupart de ces écrivains portent généralement leur attention sur la longue et glorieuse époque de la domination française en Canada. Tout en les félicitant de leur travaux ardus et patriotiques, ne pourrions-nous pas suggérer que notre histoire parlementaire devint un peu plus l'objet des études. Il est vrai que le dévouement et l'héroïsme éclatent à chaque page de cette première partie de notre histoire et s'imposent à l'attention de l'écrivain, mais existent-ils sous une forme moins brillante dans ces longs orages parlementaires et ces luttes vaillantes, qui furent soutenues dans l'enceinte législative, pour asseoir en ce pays les libertés constitutionnelles et nationales, dont nous sommes aujourd'hui si fiers ?

Garneau s'était encore occupé seul d'assembler les matériaux relatifs à cette intéressante période, qui remonte à la constitution pour se terminer à l'union. Eh bien ! nous sommes heureux de voir que d'autres, à son instar, ont travaillé aussi sur ce même et important canevas. Ainsi, nous avons aujourd'hui à saluer la publication de l'histoire de cinquante ans par M. T. P. Bédard, avocat, de Québec. C'est un ouvrage de quatre cents pages et qui a dû coûter bien des veilles et bien des recherches. Il contient beaucoup de renseignements nouveaux, puisés à bonne source et qu'on ne saurait trouver dans nos livres d'histoire parlementaire. Nous ne signalerons que le document fort précieux contenant les fameuses 92 résolutions qui, adop-

tées en 1834 dans l'Assemblée Législative et rejetées au Conseil, créèrent ensuite tant d'agitation dans les meetings populaires, où les esprits s'échauffèrent pour en arriver aux fâcheux événements de 1837, 38.

Nous n'entendons pas dire que l'ouvrage soit complet, il est au contraire susceptible de beaucoup de développements en certaines parties, et il y a bien des faits et périodes, que l'auteur eut pu mettre plus en relief. Que le style de l'historien ne soit pas toujours aussi châtié qu'il eut dû l'être, c'est ce que nous admettrons volontiers ; que l'auteur ne cherche pas toujours à raisonner la cause des choses et des événements ; qu'il n'ait ni le coup d'œil, ni la profondeur d'appréciation de notre Garneau, c'est ce que, croyons-nous, personne ne contestera. Mais est-ce à dire que ce volume soit dépourvu de mérite ? C'est ce que nous n'oserions affirmer. Car, on pourrait alors nous taxer avec raison d'injustice, puis les ouvrages historiques d'aussi longue haleine, ont trop de prix à nos yeux et attestent trop de dévouement et de patient travail, pour que nous puissions être tant soit peu malveillant.

M. Bédard dit dans sa préface qu'il croit avoir fait une œuvre consciencieuse. Nous le pensons aussi. Cependant, malgré tous ces efforts d'exactitude dans la narration des faits, il s'est sans doute glissé quelques erreurs dans son ouvrage, mais elles ne sont pas assez nombreuses, en autant que nous ayions pu le constater, pour qu'elles puissent discréditer ce livre. Et puis quel est l'historien, qui pourrait se flatter d'être d'une justesse irréprochable dans ses récits des événements ? Ceux qui font le plus autorité ont bien donné asile quelque part à des erreurs plus ou moins légères. On ne pourrait donc jeter la pierre à celui, qui se serait rendu coupable de quelques inexactitudes bien involontaires.

Nous n'avons pas la prétention de faire une étude sur le volume de M. Bédard, qu'il serait fort long de vouloir analyser. Nous préférons laisser au lecteur le trouble bien compensé de parcourir cette laborieuse histoire, dont nous aimons à signaler l'apparition comme l'utilité.

JOSEPH TASSÉ.

Les lois de Procédure Civile dans la Province de Québec, par Gonzalve Doutre, B. C. L. Avocat et professeur de Procédure à l'Université Victoria.—II Vol., Montréal, Eusèbe Senécal, Editeur.

Le second volume de cette œuvre remarquable autant qu'utile vient d'être livré à la publicité. Il complète la tâche que M. Doutre s'était imposée.

En parcourant ce volume, on ne peut s'empêcher de constater combien il a fallu de travail pour condenser dans un espace relativement restreint toute la matière qu'il renferme.

Toutes les parties de cet ouvrage sont disposées avec méthode et traitées avec un soin particulier, une sollicitude égale.

Les commentaires sont sobres, judicieux et appuyés des meilleures autorités.

L'interprétation de nos lois de Procédure crées pour le fonctionnement d'un code de lois tirées, de sources différentes, offraient des difficultés considérables. Il fallait à chaque instant remonter aux origines même de notre Droit afin d'expliquer logiquement les lois de procédure établies pour le vérifier.

M. Doutre ne s'est pas dissimulé l'importance de cette entreprise et il s'est mis résolument à l'œuvre.

Connaissant, pour les avoir éprouvés lui-même, tous les déboires qui attendent l'homme de loi dans la mise en pratique de la science légale, il a voulu pour ses confrères aplanir ce sentier difficile.

Après avoir condensé dans un même chapitre tous les éléments de même nature, il place au-dessous de chaque procédure qu'il signale une formule choisie parmi les mieux rédigées pour l'utilité du praticien qui est appelé à l'appliquer.

Depuis les procédés les plus simples, jusqu'aux actes les plus compliqués, il offre à celui qui le consulte, tout ce dont il a besoin pour tourner les obstacles qu'une action hâtive pourrait lui faire rencontrer.

L'auteur, à tous les égards, mérite donc les félicitations de tous les hommes éclairés qui s'intéressent au fonctionnement de plus en plus parfait de nos lois et l'encouragement de ceux surtout qui peuvent bénéficier davantage du travail, des recherches et des études consciencieuses que cette œuvre met en relief. M. G. Doutre est un des jeunes membres du Barreau et déjà par son énergie et par une activité que rien ne déconcerte, il a réussi à opérer dans le Barreau, des réformes qu'aucun autre avant lui n'avait espéré de voir se réaliser. Par son travail, sur la procédure, il crée, dans un ordre de chose plus élevé, pour la sauvegarde d'intérêts encore plus étendus, un progrès dont tous les hommes d'affaires et surtout les praticiens en loi devront apprécier l'importance. Avant peu, nous n'avons aucun doute, l'ouvrage de M. Doutre sera cité à l'instar des auteurs les plus en renom et fera autorité devant nos tribunaux.

ALPH. DESJARDINS.

History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, civil and descriptive. In three parts. By Mrs. C. M. Day, 475 pages, in-douze, Montréal, imprimé par John Lovell, 1869.

Il y a plusieurs manières de faire un livre; il n'y en a qu'une bonne. Dans le domaine de l'histoire il est aussi difficile que partout ailleurs d'élever un monument qui reste inébranlable sous les yeux de la postérité. Avant de produire un historien doué des qualités requises pour porter ce beau titre, une littérature se ménage les services d'une foule d'écrivains, qui préparent laborieusement les matériaux de la grande œuvre et qui disparaissent ensuite sans presque laisser de trace. Chacun, dans la mesure de ses forces, de son penchant naturel, de ses talents, ou du point de vue momentané où il se place peut contribuer à enrichir les cartons historiques ; rarement un individu réunit en sa personne les conditions suprêmes qui en font un historien véritable. Ces réflexions nous viennent à l'esprit en lisant le livre de Madame Day.

Le but évident de l'auteur a été de rassembler en un faisceau les renseignements les plus utiles qui concernent les Cantons ou Townships de l'Est, autrement dit la région qui s'étend depuis la ligne frontière des Etats-Unis jusqu'au voisinage de la ville de Québec, côté sud du fleuve Saint-Laurent.

Dans ce cadre, qui, au premier abord, paraîtra restreint, plus d'une question importante trouve naturellement sa place. Nous n'oserions dire que l'auteur a embrassé tout ce que nous entendons par ces mots, et c'est pourquoi son livre ne nous semble pas complet. Tel qu'il est cependant, il ne

saurait manquer d'avoir sa valeur parmi les archives de l'histoire du Canada. Un premier pas est toujours difficile à exécuter; il faut, en justice, tenir compte de ce fait.

La préface renferme un passage propre à intéresser les Canadiens-français : " Une littérature nationale est un élément essentiel pour former un caractère national; c'est une vérité confirmée par l'histoire; chez les nations de l'antiquité, la renommée des poëtes, des philosophes, des héros, et des hommes d'état appartient au peuple,—elle est célébrée dans leurs chants, elle fait partie des sentiments du cœur de la nation, et devient le lien de l'unité nationale." Voilà qui est parfaitement juste. Mais comment se fait-il que l'auteur parte de là pour dire tout aussitôt que le Canada ne possède point de littérature nationale? Nous nous arrêtons sur cette affirmation, parcequ'elle reflète, pour la centième fois sous la plume des écrivains anglais de ce pays, une opinion erronnée sur le compte des Canadiens-français. Nos compatriotes anglais, ignorent systématiquement l'existence de la littérature française *nationale* du Canada; ils le prouvent, ou pour parler plus exactement, ils le disent avec un accord tel que l'on se demande s'il n'y a pas un mot d'ordre au fond de cette tactique singulière. Il nous paraît impossible que demeurant parmi nous, ayant besoin pour écrire leurs livres de consulter nos propres livres, les Anglais de ce pays, aient besoin qu'on leur dise en quoi consiste aujourd'hui notre bibliothèque nationale. Alors, pourquoi dire, répéter et affirmer à tout propos qu'il n'y a rien d'écrit sur le Canada, et que tout est encore à faire en ce genre? Certes, plus d'un livre est resté inachevé, plus d'une page d'histoire attend encore son historien, nous le savons, la France et l'Angleterre n'ont pas comblé jusqu'ici les lacunes qui s'ouvrent dans leur propre histoire, nous ne saurions être parfaits, mais entre la bibliothèque canadienne-française et le petit nombre de volumes qui composent la collection canadienne-anglaise la différence est énorme; qu'on l'apprenne et que l'on ne s'en cache pas. Le moindre examen conduira Madame Day à se convaincre que nous avons une littérature nationale, et que nous avons aussi une nationalité, la plus ancienne, la plus solidement assise sur le sol, et la plus versée dans les lettres que n'importe quelle branche de la nation anglaise établie en Canada. Les paroles de la préface que nous citons plus haut peuvent s'adresser aux canadiens-français, si nous parlons des faits accomplis, et aux canadiens-anglais si nous parlons des faits à accomplir. Voilà la vérité.

Il est évident que ce faux point de vue a contribué à refouler dans l'ombre la partie de l'histoire qui se rattache aux cantons appelés les *Bois-Francs*. L'auteur s'occupe partout soigneusement de relever les informations relatives aux missions protestantes; c'est à peine si les missionnaires catholiques ont une mention de dix lignes dans tout l'ouvrage. Les premiers colons du district de Bedford, en grande majorité parlant la langue anglaise, lui sont particulièrement redevables d'une série de chapitres plus élaborés que tous les autres. En arrivant au district de Saint-François, où l'élément français se fait sentir, l'enthousiasme baisse, il ne se rallume que dans les alentours de Sherbrooke, en présence du noyau de population anglaise qui domine en ces endroits. Ce n'est pas dans ce livre que l'on apprendra l'histoire des colons français des comtés de Nicolet, Arthabaska, Drummond et Mégantic. Il faudra un autre historien, plus riche en renseignements et plus disposé à parler de *tous* les Cantons; celui-là supplantera sa dévancière à qui il restera l'honneur d'avoir la première rassemblé des notes et posé quelques jalons

dans ses terrains nouveaux. C'est toujours un mérite, ne le méconnaissons pas.

Dans ces cantons, ouverts à la colonisation depuis un très petit nombre d'années, il y a un vaste champ pour celui qui observe et étudie. L'avenir seul nous dira quelles ressources peuvent en sortir, mais dès ce moment le spectacle qu'ils nous offrent mérite d'attirer l'attention. Qui nous racontera l'histoire de la marche que les colons d'origine française ont suivie dans les Bois-Francs? Un jour, preuves en main, l'on montrera comment ces terres avaient été données à des groupes écossais et anglais, sorte de clans organisés en vue d'implanter au centre du Bas-Canada une population d'origine et de mœurs étrangères aux nôtres et professant une foi politique hostile à nos intérêts les plus chers. Puis, nous verrons que, malgré tous les désavantages auxquels étaient astreints nos compatriotes, malgré les persécutions, les exactions et mille difficultés nées de la malveillance du pouvoir ou d'autres causes, petit-à-petit, courageusement, sans relâche, et au prix de sacrifices innombrables, ils ont fini par reprendre possession de ce sol, où nous les voyons maintenant commander par leur nombre. Bien des gens ont lu *Jean Rivard*, sans croire à la véracité de ce beau récit, il est temps de changer d'opinion et de voir dans le roman de M. Gérin-Lajoie le tableau fidèle des luttes héroïques de nos colons des Bois-Francs.

Plus de la moitié du volume est remplie par l'histoire du Canada et des tribus sauvages de ce pays. La nécessité ne s'en faisait nullement sentir dans un ouvrage consacré à une portion de territoire habité depuis moins de quatre-vingts ans. Mais puisque nous n'avons ni Champlain, ni Sagard, ni Leclerq, ni les Relations des Jésuites, ni Charlevoix, ni Garneau, ni Ferland, ni Faillon, ni aucun historien du Canada, il fallait bien dire quelques mots d'introduction, au grand profit de ceux qui négligent la littérature nationale.

Madame Day a déjà publié (en 1863) un livre intitulé *The Pionneers of the Eastern Townships*, nous ne l'avons pas vu, mais ses deux ouvrages lui donnent droit à des égards, puisqu'ils témoignent de sa persévérance au travail, et de son goût pour l'étude de l'histoire du pays. Les observations que nous ne pouvons nous empêcher de formuler plus haut, sur certains chapitres, pourraient également s'adresser aux écrits de plus d'un Anglais et à notre avis, Madame Day n'a fait que suivre la coutume trop généralement adoptée de mettre en oubli et la race et la littérature française du Canada.

BENJAMIN SULTE.

Transactions of the Literary and historical society of Quebec, Sessions of 1867-8, *and* 1868-9, *New series, Part* 6. Printed by Middleton & Dawson, at the "Gazette" general establishment.

Cette brochure de soixante et huit pages renferme quatre productions anglaises, lues durant les séances de la Société Littéraire et Historique de Québec. L'une a été écrite par M. James Douglas, sur la tentative de fonder, en 1823, un établissement sur le rivage Mosquito. Quelques pages sur la constitution physique du soleil sont de la plume du commandeur Ashe, voué depuis longtemps par état à l'étude des questions astronomiques. On sait qu'il s'est rendu à Baltimore pour observer l'éclipse de soleil du sept août dernier et il ne néglige rien pour pénétrer les secrets d'une science, qui a fait, de notre temps, des progrès si marqués. Les deux autres travaux sont

par M. E. T. Fletcher. Ses notes de voyage dans l'intérieur du Saguenay intéresseront particulièrement le lecteur canadien. Car, la colonisation des riches bassins du Saguenay a éveillé depuis quelque temps surtout l'attention publique, et tous renseignements sur leur condition physique et leurs moyens de production doivent être lus avec avidité. Ils doivent avoir d'autant plus de mérite à nos yeux, que ce sont les canadiens-français, qui ont établi un courant colonisateur dans les immenses solitudes du Saguenay. Ils s'y sont déjà agglomérés en groupes nombreux et ils pourront s'y développer tout à leur aise, puisque cette zone fertile, comme le St. Laurent, appartient incontestablement à l'élément français du Canada. On ne saurait récuser ce fait, dont l'exactitude était pleinement reconnue dernièrement par un important journal anglais de cette ville.

On voit que les abbés Hébert et O'Reilly, dont les noms seront toujours chers aux amis de la colonisation, n'ont pas été les premiers prêtres, qui aient devancé le pionnier canadien dans les forêts du Saguenay. Car, d'après M. Fletcher, le P. Jésuite Jean Duquen y pénétrait le premier dès 1647, et quelques années plus tard, il était suivi des Jésuites Bailliquet, Gabriel Druillette et Claude Dablon, puis du P. Albanel, en 1672.

A cette brochure est annexé un rapport du comité exécutif de la société. Il démontre que si l'association poursuit activement son but intellectuel, sa caisse n'en est pas moins dans un état satisfaisant. Il n'est rien comme les difficultés financières pour entraver le mouvement progressif de ces associations, et nous sommes heureux de voir que la Société Littéraire et Historique de Québec n'a pas à accuser un déficit dans son budget.

JOSEPH TASSÉ.

PRIME AUX ABONNÉS
DE LA
REVUE CANADIENNE.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

LES LAURENTIENNES, poésies par Benjamin Sulte, magnifique volume de plus de 200 pages, imprimé en deux couleurs.

Tout abonné qui paiera avant le 25 Janvier prochain, le montant complet qu'il peut devoir sur son abonnement, y compris l'abonnement de 1870 qui est de $2.25, frais de poste inclus pour l'année, recevra en prime avec la livraison de Janvier prochain, l'ouvrage ci-dessus mentionné.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant avant le 25 Janvier prochain.

L'Editeur a la confiance que le public intelligent, ami des lettres canadiennes, appréciera l'étendue des sacrifices qu'il s'impose pour donner à cette publication, la seule de ce genre en Canada, toute l'importance que doit avoir une revue.

L'Editeur espère que le public comprendra les efforts qu'il fait pour mettre à une hauteur convenable une publication qui, il ne faut pas l'oublier, n'a pas d'autres ressources que ses abonnements.

Les personnes qui désireront recevoir leur prime par la poste, voudront bien ajouter à leur abonnement six centins pour frais de poste.

On s'abonne chez l'Éditeur.

EUSÈBE SENÉCAL.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SIXIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIER 1869.

PAGES

Les Couplets du Jour de L'An, par M. Benjamin Sulte 5
Les deux Pendus, par Cook 23
Le premier de l'An, 1869, (Poésie), par M. A. B. Routhier 52
Les blessures de la vie, par M. Faucher de St. Maurice 56
Notes de Voyages, par M. J. A. N. Provencher 66

FÉVRIER.

Notes de Voyages (suite et fin), par M. J. A. N. Provencher 81
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec 103
Février, (Poésie) par M. Benjamin Sulte 136
L'emploi du temps, par M. Benjamin Sulte 137
Les blessures de la vie, (suite), par M. Faucher de St. Maurice 148

MARS.

Charles Réaume, par M. Joseph Tassé 161
Le Notariat, par M. Petrus Hubert, N. P 172
Histoire du Montréal, (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec 196
Une Famille Parisienne 228

AVRIL.

Outaouais (Etymologie du mot), par M. Joseph Tassé 241
Les Edits et Ordonnances et le Conseil Supérieur de Québec, par M. E. Lef. de Bellefeuille 246
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec 262
Les blessures de la vie, (suite et fin), par M. Faucher de St. Maurice 286
Les Enfants du siècle, par M. Joseph Maire 300
Une Famille Parisienne, (suite) 305

MAI.

La Colombie Britannique et ses mines d'or, par M. A. MICHEL 321
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec 353
Les fiancés d'Outre-Tombe, (Nouvelle), par MLLE. CHAGNON 376
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL 393

JUIN.

Les pages oubliées de notre Histoire, par M. FAUCHER DE ST. MAURICE 401
Le Déboisement, par M. BENJAMIN SULTE 413
Histoire du Montréal (1640-1672) Manuscrit de Paris—Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec. (suite et fin) 417
Abrégé de la mission de Kenté 426
Les fiancés d'Outre-Tombe, (suite), par MLLE. CHAGNON 436
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL 453
Bibliographie : The men of the North and their place in history. A lecture delivered before the Literary Club, March 1869, by R. G. Haliburton, F. A., Fellow of the Royal Society of North Antiquaries of Copenhagen. Author of "Coal Trade of New Dominion," "Intercolonial Trade," "New Materials for the history of man." Montreal, Printed by John Lovell, St. Nicolas Street, 1869. Broch. in-8 de 12 p., par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE 475
Discours sur la tolérance prononcé devant l'Union Catholique de Montréal le 15 mai 1869 par le Révérend M. Raymond, G. V. Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. (Se vend au profit de la bibliothèque de l'Union Catholique). Montréal, Typographie le *Nouveau Monde*. 24 p. in-8, par M. E. LEF. DE B 476
La Revue Légale. Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Vol. I, mai 1869, No. 1. Imprimé à l'atelier typographique de "La Gazette de Sorel." 64 p. in-8, par M. E. LEF. DE B 477
Origine et Organisation de l'Association Médicale Canadienne avec les minutes des assemblées tenues à Québec, Octobre 1867 et à Montréal, Septembre 1868.—Montréal, John Lovell, imprimeur. 80 pages in-8, par Dr. GEORGES GRENIER 478
Les Fleurs de la poésie Canadienne. Religion et patrie: Montréal, C. E. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1869. Brochure in-12 de 134 pages, par M. E. LEF. DE B 480

JUILLET.

Les Lois de la Procédure Civile, par M. GONZALVE DOUTRE 481
Une Audience avec Pie IX, par M. OSCAR DUNN 490
Les fiancés d'Outre-Tombe, (suite et fin), par MLLE. CHAGNON 492
Voyage d'Iberville (Publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec) 508
Les Fleurs de la poésie Canadienne, par M. J. B. PROULX, Ptre 527
Une Famille Parisienne, (suite), par M. HYPOLITE AUDEVAL 534

AOUT.

Joseph Rolette, par M. JOSEPH TASSÉ 561
Pie VII et Napoléon à Fontainebleau, par M. A. THÉBAUD, S. J 576
Une Famille Parisienne, (suite et fin), par M. HYPOLITE AUDEVAL 591
Une Fête à la Salle Académique du Collége Ste. Marie, à Montréal,—Discours de M. de Bellefeuille 620
Voyage d'Iberville, (publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec) 626

SEPTEMBRE.

Le nom des Trois-Rivières, par M. Benjamin Sulte 641
La question des Classiques 650
Fatenville, (Pièce en un acte), par M. F. G. Marchand 666
Une promenade sur la voie Appienne et aux Catacombes de St. Calixte, par M. A. O'Donnell, Pre 711
Bibliographie : Répertoire Général du Clergé Canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Tanguay. Deuxième livraison. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, par M. E. Lef. de Bellefeuille 717
Concours de poésie de 1868 à l'Université Laval. Les martyrs de la foi en Canada, par Eustache Prud'homme, écuyer, notaire. Médaille d'argent. Québec. Typographie de Aug. Côté et Cie. 32 p. in-8, par M. E. Lef. de B 718
Trésor des âmes pieuses ou divers moyens d'atteindre la perfection chrétienne, par un prêtre du diocèse de Montréal. Eusèbe Senécal, Imp.-Edit. VIII-815 p. in-12, par M. E. Lef. de B 719

OCTOBRE.

Voyage d'Iberville, (publié sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec, (suite et fin) 721
Une page d'histoire parlementaire, par M. Joseph Tassé 737
La question des Classiques, (suite) 765
Le bourdon de Notre-Dame de Montréal, (Poésie), par M. E. Prud'homme 775
Deux Épaves, par M. Parseval-Deschênes 778
Bibliographie : The Canadian Parlementary Companion, edited by Henry J. Morgan, author of the "Bibliotheca Canadensis," etc. Fifth edition, Montreal. Printed by the Montreal Printing and Publishing Company, 1869. 237 pages, petit in-8, par M. E. Lef. de Bellefeuille 800

NOVEMBRE.

Duberger et le Colonel By, par M. Joseph Tassé 801
Un besoin pressant, par M. Benjamin Sulte 807
Deux Épaves, (suite), par M. Parseval-Deschênes 815
Nos voies de communication, par M. Boucher de Labruère, Jr 840
La question des Classiques, (suite et fin) 856
A la France, (Poésie), par M. Edouard Sempé 864
Une promenade sur la voie Appienne, (suite), par M. A. O'Donnell, Pre 866
Bibliographie : Traité Elémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria. 1 vol. in-8 de 1618 p. 1ère édition, par Dr. Georges Grenier 875
Our Strength and their strength. The North West Territory and other papers chiefly relating to the Dominion of Canada. By the Rev. Eneas MacDonell Dawson. Printed at the *Times* office. Ottawa, 326 p., par M. Joseph Tassé 877
Histoire du Droit Canadien, par B. A. Testard de Montigny, Avocat, l'un des directeurs de la *Revue Canadienne* et membre de la Société Historique de Montréal.—Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur et relieur, rue St. Vincent, Montréal.—Un volume in-8, 1000 pages. Prix relié : $4. par M. Sévère Rivard 879

DÉCEMBRE.

L'Europe en Amérique, par *** 881
Notes de Voyage, par M J. M. Lemoine 899
Une promenade sur la voie Appienne, (suite), par M. A. O'Donnell, Pbre 921
Je songe à toi, (poésie), par M. E. Prud'homme 929
Deux Épaves, (suite), par M. Parseval-Deschênes 931
Annuaire de la *Revue Canadienne*, par M. Joseph Royal 947
Bibliographie : Histoire de cinquante ans (1761-1840) annales parlementaires et politiques du Bas-Canada depuis la Constitution jusqu'à l'Union par M. T. B. Bédard. Québec. Des presses à vapeur de Léger Brousseau. pp. 419., par M. Joseph Tassé 951
Les lois de Procédure Civile dans la Province de Québec, par M. Gonzalve Doutre, B. C. L. Avocat et professeur de Procédure à l'Université Victoria.—II Vol. Montréal. Eusèbe Senécal, Editeur, par M. Alphonse Desjardins 952
History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada, civil and descriptive. In three parts. By Mrs. C. M. Day, 475 pages in-12, Montréal, imprimé par John Lovell. 1869., par M. Benjamin Sulte 953
Transactions of the Literary and historical society of Quebec, Sessions of 1867-8 and 1868-9. New series. Part 6. Printed by Middleton & Dawson, at the " Gazette " general establishment, par M. Joseph Tassé 955
Avis de l'Editeur 956
Table des matières 957

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.